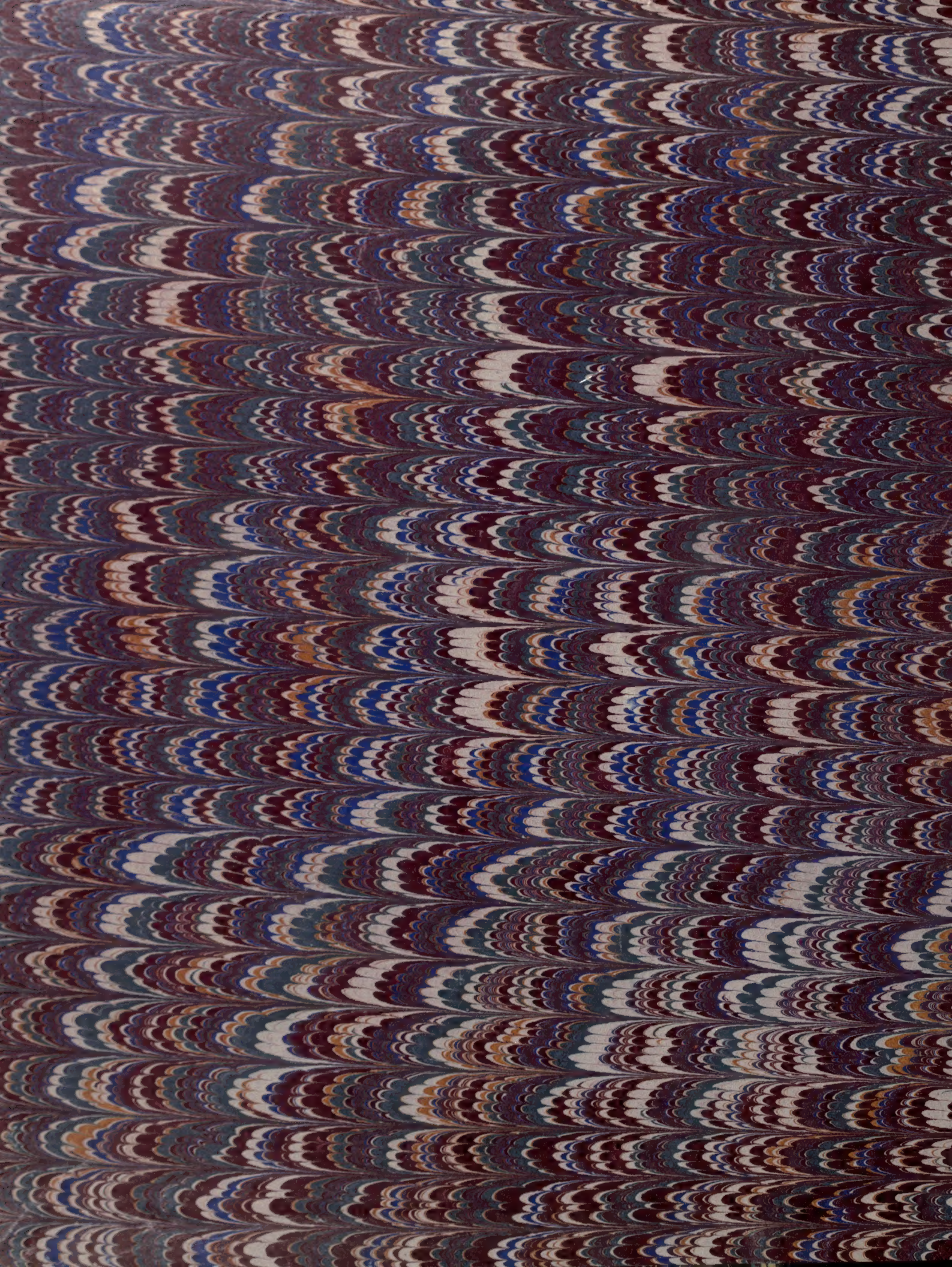




HISTOIRE

DE

LA PARTICIPATION DE LA FRANCE

À L'ÉTABLISSEMENT

DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE ET DOCUMENTS

PAR

HENRI DONIOL

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT, DIRECTEUR DE L'IMPRIMERIE NATIONALE

TOME TROISIÈME





PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

ALPHONSE PICARD, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

M DCCC LXXXVIII

HISTOIRE

DE

LA PARTICIPATION DE LA FRANCE

À L'ÉTABLISSEMENT

DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE



PHOTOTYPE F. GUTEKUNST PHILAD'A.

CONRAD ALEXANDRE GÉRARD DE RAYNEVAL,

First Minister from France to the United States, 1778.

From the original picture in Independence Hall, Philadelphia, painted by order of Congress, by C. W. Peale.

HISTOIRE

DE

LA PARTICIPATION DE LA FRANCE

À L'ÉTABLISSEMENT

DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE ET DOCUMENTS

PAR

HENRI DONIOL

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT, DIRECTEUR DE L'IMPRIMERIE NATIONALE

TOME TROISIÈME





PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

ALPHONSE PICARD, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

M DCCC LXXXVIII

IMPRIMÉ POUR L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889.

Décision de M. le Garde des Sceaux Martin-Feuillée,

Ministre de la Justice et des Cultes,

approuvant les propositions du Directeur de l'Imprimerie nationale

en date du 8 juin 1884.

Dès les premières pages de ce troisième volume, le gouvernement de Louis XVI est engagé contre l'Angleterre. Une de ses escadres approche de Philadelphie et va bientôt agir; une autre, qui a la mission de fermer la sortie de la Manche aux forces navales de la Grande-Bretagne, ne tarde pas à se mesurer avec elles.

Le roi et ses conseillers avaient rompu la paix sans l'Espagne, c'est sans elle également qu'ils se sont avancés ainsi. Loin d'être assurés de son concours, ils ont rouvert la guerre qui s'était terminée quinze ans auparavant par la ruine commune; ils l'ont fait dans la conviction que bientôt ce concours deviendrait inévitable.

Le gouvernement du roi ne redouble pas moins d'efforts pour attirer à ses côtés celui de Charles III. Le Pacte de famille est à ses yeux l'ancre solide. Il n'a aucun doute qu'unies ensemble les deux maisons de Bourbon n'infligent à leur ennemie des échecs rapides; il croit que la participation de la marine espagnole manquant, au contraire, des circonstances interdites au calcul politique, tellement il les faudrait heureuses, seraient nécessaires pour lutter contre la puissance acquise à l'Angleterre par la paix de 1763, et qu'à leur défaut la France se verrait usée très vite, abattue de nouveau. L'Amérique elle-même, d'ailleurs, demande et espère de faire joindre à nos forces celles de l'Espagne; la tâche en incombe ainsi aux ministres de Versailles. Une année entière se passe à recommencer les raisonnements pour procurer ce résultat, à chercher quelles satisfactions pourront déterminer cette puissance, à les lui concéder en définitive. Obtenir d'un allié

les sacrifices commandés par ses engagements n'aura pas été souvent une œuvre aussi décevante, et rarement une autre aura pesé davantage sur la liberté d'un grand État et imposé à son gouvernement plus de responsabilité morale.

En attendant, la France est aux États-Unis. Elle y a son plénipotentiaire avoué, et sa marine se bat pour eux ; le comte d'Estaing coopère avec leurs troupes, nouant nos premiers liens militaires avec l'armée de Washington et rattachant à l'intervention ouverte du roi l'initiative hasardée de La Fayette. Des documents qui n'avaient guère été produits jusqu'à présent remettent dans sa lumière cette campagne du comte d'Estaing, réduite par les circonstances presque uniquement à préparer une campagne nouvelle. L'esprit et les dispositions du peuple que nous étions allés assister ressortent de ces documents. Des lettres et des particularités qui n'étaient pas connues encore, ou qui l'étaient très peu, éclairent aussi les commencements de la carrière publique de La Fayette, en qui les deux nations ont dès ce moment leur lien et leur intermédiaire.

La France est aux États-Unis avec le désintéressement de toute conquête qu'elle a manifesté le premier jour. Ce sera sa politique constante. Chacune de ses dépêches, en quelque sorte, l'exprime de nouveau et toute sa conduite y répond. Elle est allée dans ce pays pour aider à son indépendance, elle ne veut pas repasser l'Atlantique avant que cette indépendance soit acquise et constitue le fondement de la paix générale. L'amitié qu'elle témoigne à ses alliés est réelle, elle est persuadée de trouver chez eux celle qu'ils lui manifestent, elle ne se préoccupe que de les préserver. Antérieurement on a vu les soins du cabinet de Versailles pour rendre utile à ses vues la recherche que faisait de lui le roi de Prusse : des rapports d'entente sont noués maintenant avec ce souverain, et

ce n'est pas le détail le moins intéressant du présent volume. Ce cabinet s'est ouvert par là des relations telles avec la Russie qu'elles lui permettront d'entourer bientôt l'Angleterre de neutres ligués contre sa domination maritime; il donne ainsi à ses alliés l'appui des gouvernements les plus capables de patronner leur cause et de servir à son succès. Ç'avait été une satisfaction pour lui de traiter avec eux, c'en est une nouvelle de rendre le contrat public.

Contrat sincère des deux parts, le jour où il est formé. Ceux des Américains avec lesquels le roi l'a conclu ne l'ont pas signé avec moins de bonne foi que lui, et s'il vient à être brisé ce ne sera pas par eux. En tête de notre quatrième volume sera reproduit le portrait de Washington par Le Paon, d'après la peinture que Peale, alors en renom en Amérique, avait faite pour La Fayette. On verra que l'artiste a multiplié dans ce portrait les souvenirs du rôle déjà rempli par ce grand homme. A ceux de ces souvenirs qui sont rappelés par le peintre, il faut en ajouter un qui était moins visible alors qu'actuellement, celui de la constante droiture du grand Américain envers la France. Washington est la personnification des Américains de la première heure par qui ne fut jamais oublié qu'ils nous avaient appelés, et qui surent se montrer nos redevables sans rien sacrifier de la dignité de leur pays. C'est pourquoi nous placerons son image au premier feuillet du volume suivant, comme nous avons placé celles de Vergennes et de La Fayette en tête des volumes déjà publiés.

Mais il va être sensible que d'autres politiques des États-Unis auraient répudié volontiers l'amitié de la France encore bien près de la date où elle avait été cimentée. La révolution des colonies anglaises s'était effectuée grâce à quelques hommes seulement. L'éducation puisée dans une vie politique locale depuis longtemps

IMPRIMERIE NATIONALE.

fondée sur la discussion et le suffrage avait mûri en eux l'esprit de libre gouvernement qui anima le dernier siècle jusqu'à l'incruster dans leur nature même. La puissance de leur conviction et leur action résolue, tenace, sage pourtant comme s'ils eussent été les conducteurs éprouvés d'un vieil État d'Europe, amenèrent les autres au but. Toutefois, ce n'est pas le grand nombre qui les avait suivis avec les mêmes inspirations morales qu'eux. L'entraînement, la pensée de jouer prochainement un rôle avaient déterminé beaucoup de gens, et bientôt ceux-ci furent poussés plus qu'agissants[1]. Quand la résistance s'assombrit, quand le but espéré parut douteux et qu'il fallut des sacrifices, quand il n'y eut plus assez de premiers rangs, surtout (au commencement d'un grand effort tous les acteurs se croient au même plan), on entrevit qu'à s'arrêter, voire à revenir en arrière, les privations pouvaient cesser et les avantages personnels se produire. Plus d'un, alors, s'efforça de ralentir le pas ou de prendre un autre chemin. Washington, Franklin, le Congrès lui-même, les Américains qui nous avaient recherchés, qui nous avaient sollicités d'amener l'Espagne, qui tinrent partant leur peuple comme l'obligé du nôtre, eurent presque dès le premier moment pour contradicteur à cause de cela même, bientôt pour adversaire, un parti qui en définitive l'emportera et qu'inquiéteront peu la tiédeur, même l'oubli des égards envers nous.

Sans s'en rendre compte on avait déjà à Paris un représentant de ce parti; on ne tarde pas à y voir arriver, et il vient à Madrid

[1] Le fait ressort avec évidence, aujourd'hui qu'Américains et Anglais regardent par le détail à l'histoire des États-Unis. M. Hartpole Lecky, dans son *History of England in the XVIII*th *century*, a particulièrement mis ce point en lumière, préoccupé, avec la jeune école historique américaine, de bien montrer à quel degré la population était foncièrement anglaise et peu portée vers la France. C'est une optique nouvelle, pour nos idées françaises; mais le présent volume fera déjà reconnaître, croyons-nous, qu'au fond cette optique est la vraie.

et ailleurs d'autres de ces politiques étrangers aux considérations qu'à défaut de la gratitude les conséquences naturelles d'une alliance commandent. Ils ne donneront pas au roi et à ses conseillers la seule déception de les voir manquer de foi, mais celle encore de les entendre s'en vanter, et nous assistons à des efforts répétés de leurs descendants pour leur en faire plus qu'un mérite, une gloire [1]. A notre insu, au mépris des stipulations essentielles et réitérées du traité, ils négocieront la paix avec l'Angleterre; ils la signeront sans nous prévenir, ne se souciant ni de nos engagements avec les puissances que nous avions tournées contre elle, ni de l'épuisement où ils nous laisseraient, devant elle, nous et ces puissances compromises pour eux. Les inspirations de l'égoïsme dans les rapports des peuples semblent dictées par une loi fatale qu'il faut graver au frontispice de chaque nation nouvelle.

Les sympathies du commencement n'ont pas cessé en France pour les États-Unis, et cette conduite est oubliée. Le gouvernement du roi l'oublia lui-même, si blessé qu'il en fût. Elle ne se déroule pas dans ce troisième volume, nous anticiperions à nous y arrêter. Seulement, il y a en Amérique une école d'historiens passionnés à la justifier : il faut au moins dire ici qu'opposer à ses assertions les choses telles qu'elles furent est devenu nécessaire. M. Bancroft a donné les thèmes sur lesquels travaille cette école, poussée par le vieux sentiment anglais du pays et qu'a particulièrement favorisée la politique dominante à de certains moments. Elle cherche à ériger en grands hommes ceux qui nous ont trompés. Ce n'est peut-être qu'un procédé de descendants ou de

[1] Un fascicule publié à propos de la célébration du centenaire de Yorktown par un descendant de Jay, *The peace negociations of 1782 and 1783, by* JOHN JAY, *late American minister to Vienna*, est à cet égard une sorte de manifeste de parti. Il a été imprimé en 1884 pour la *Société historique de New-York*.

neveux pour rattacher à leur nom un passé qu'ils supposent lui servir; mais ils ne peuvent célébrer ce passé qu'en incriminant le nôtre. C'est nous, prétendent-ils, qui avons failli au contrat; nous qui dans les avantages promis à l'Espagne avons sacrifié les espérances d'extension appartenant aux États-Unis, en sorte que la signature de l'Amérique se trouva dégagée et que la faculté de traiter seule lui fut acquise[1]; nous dont les démarches ensuite, lors des négociations de la paix, manquèrent à l'amitié et à la franchise, si bien qu'il a été commandé de prendre uniquement conseil de l'intérêt américain[2].

On verra sur quelle imaginaire donnée et quelle commode conception du droit, en réalité sur quel fruste égoïsme politique tout cela repose. Cela n'est pas encore l'opinion générale aux États-Unis et ne semble pas devoir y prendre racine; mais une recherche active de détails, de rapprochements, de propos pris pour des preuves est par là provoquée et entretenue. Cela s'écrit, se répand, se vulgarise : il est imposé à la France de retracer aujourd'hui véridiquement les faits, d'exposer la pensée qui y présida, le sens qu'ils eurent. Ç'a été l'un des motifs déterminants de l'ouvrage qui se poursuit ici. La conduite du gouvernement de Louis XVI envers la nation américaine serait déjà exemplaire eu égard aux dispositions que celle-ci nous montra et aux difficultés qu'elles nous créèrent, aux exigences qu'il fallut supporter; une plus honnête, une plus dévouée, une plus noble depuis le premier acte jusqu'au dernier s'est rarement présentée au jugement de l'histoire : il est temps d'établir cette opinion sur le témoignage des documents mêmes.

[1] C'est le thème formellement donné par M. Bancroft (t. X, chap. VIII; Circourt, t. I, p. 177).

[2] Le fascicule tout à l'heure indiqué applique à ces démarches les qualifications de « Unfriendly or deisingenuous », et M. Lecky, à diverses reprises, est loin d'en employer de plus modérées.

Nous insérons dans ce tome troisième, par reproduction typographique, deux œuvres artistiques auxquelles a donné lieu la participation de la France à l'indépendance des États-Unis : en tête, le portrait de Gérard de Rayneval, premier ministre plénipotentiaire du roi à Philadelphie; plus loin une grande tapisserie exécutée à Beauvais en l'honneur de Washington.

Pourquoi ce portrait? le voici. Le Congrès sut infiniment de gré à Gérard du respect dont celui-ci se plut à l'entourer, de la sincérité et de la sagesse avec lesquelles ce premier représentant de la politique française le conseilla à chaque moment, de sa déférence et de l'aménité de ses relations sous leur forme un peu compassée et emphatique[1]. Gérard, souffrant du climat au bout de quelques mois, fut contraint de demander à rentrer en France. L'assemblée voulut alors avoir son portrait dans le salon d'attente des séances. Peale fut chargé de le peindre. Sur le fond de la toile, à droite, est représentée l'ancienne maison du Congrès (*House of Congress*), devenue celle du conseil de ville de Philadelphie, et à gauche l'union de la France avec l'Amérique symboliquement figurée; au milieu Gérard est debout, dans son costume de cour. Encore aujourd'hui cette peinture se trouve à la même place, un peu altérée seulement par endroits. Nous devons à un Américain ami de la France, M. John Durand, qui s'occupe des rapports de son pays avec le nôtre durant l'intervention française, de nous avoir procuré la photogravure de cette toile, dont la conservation par nos anciens alliés n'est pas, pour l'histoire de cette entreprise mémorable, un détail sans intérêt.

La tapisserie, elle, provient d'une composition, en quatre panneaux, des quatre parties du monde de ce temps-là. L'Amérique

[1] C'est La Fayette qui signale l'emphase de Gérard, dans une lettre au comte d'Estaing ultérieurement transcrite.

y est représentée par le triomphe de Washington, et l'Europe par les puissances du continent réunies pour reconnaître les États-Unis. Ces pièces, exécutées par Lebarbier à la manufacture de Beauvais pour son magasin, en 1788 et 1789, furent remises de nouveau sur le métier comme commande du roi en 1790 et 1791[1]. Elles appartenaient il y a deux ans à M. le prince de Béarn, qui voulut bien les laisser photographier par les artistes de l'Imprimerie nationale. Leur état de conservation est parfait, leurs couleurs sont superbes. On croit que le roi, dans sa commande, avait en vue un hommage au président de la République américaine. Lors de la faillite de la manufacture, la pièce demeura sans doute le gage des créanciers, ce qui explique qu'elle soit tombée dans le domaine privé. Nous donnons ici la reproduction typographique de l'*Amérique* (on trouvera l'*Europe* au volume suivant); ce procédé, malheureusement, sacrifie le coloris. Dans un paysage des tropiques, une colonne d'ordre dorien, en marbre veiné comme du portore, s'élève au milieu des lauriers. L'Histoire y suspend, en la couronnant avec une de leurs branches, la figure de Washington. Au pied, l'Angleterre terrassée; le sceptre, échappé de ses mains, est gisant parmi des engins de guerre; ses léopards renversés rugissent; elle se couvre de son bouclier contre la Maison de Bourbon qui la foudroie, portée sur un nuage. A côté d'elle, la Liberté, soutenant l'Amérique défaillante, plante fermement le drapeau aux treize étoiles, surmonté du bonnet symbolique, et, derrière, l'Abondance répand ses fruits en contemplant la Paix, qui élève son rameau d'olivier; au-dessous, la colombe vole vers la terre à tire-d'aile et le phénix s'ébat dans une atmosphère de renaissance. Cette composition figure bien l'idée que l'on se formait

[1] Ces renseignements nous sont donnés par le directeur actuel, M. Badin. La pièce fut commandée sur 4 aulnes $^{10}/_{16}$ de haut, non compris bandes et bordure.

alors des résultats d'une guerre dont la fin heureuse ravissait les esprits[1].

A ces deux pièces nous ajoutons la photogravure d'une autre des maquettes du Mobilier national dont il a été parlé antérieurement, celle qui était destinée à rappeler la prise de la Grenade.

On trouvera également dans le présent volume le plan des aménagements de la salle du Congrès lors de la réception de notre ministre plénipotentiaire par cette assemblée souveraine; il a été calqué sur celui qui accompagne le rapport dans lequel Gérard rend compte de cette solennité. Nous joignons à ces documents une carte des îles du Rhode-Island, où eut lieu la campagne du comte d'Estaing; cette carte est empruntée à un atlas scolaire américain de la guerre de l'Indépendance. Enfin nous pensons intéresser plus d'un lecteur en donnant la réduction phototypique d'une carte de la guerre d'Amérique de 1775 à 1779, dressée et présentée au roi par Capitaine, l'un des officiers embarqués avec La Fayette et devenu son aide de camp. Capitaine, de son nom Capitaine du Chesnoy, avait la pratique de la topographie; il put grâce à cela être placé tout de suite, au lieu que beaucoup des

[1] Dans cette pièce, la figure de Washington forme un médaillon de marbre blanc reproduisant le profil du buste qu'avait alors exécuté le sculpteur Houdon. Un génie ailé, au casque surmonté d'un panache, représente la Maison de Bourbon; il se couvre d'un bouclier sur lequel resplendissent les fleurs de lis; de la main droite il lance la foudre. — Signalons ici aux esprits curieux des particularités que le panache est aux trois couleurs blanc, bleu, rouge. Les autres compositions artistiques que l'on pourrait dire officielles, parmi celles que nous connaissons comme nées de l'intervention de la France en Amérique, présentent aussi ce panache tricolore; il orne notamment le chapeau du nègre qui tient le cheval de La Fayette, dans le portrait de Le Paon; il coiffe un groom nègre apportant des plis à Mathieu-Dumas, dans un portrait peint que nous possédons de celui-ci, portrait fait à Providence en 1780 par un artiste du nom d'Albane.

officiers de *la Victoire* ne furent point employés et revinrent en France fort aliénés aux États-Unis. Capitaine avait été recommandé particulièrement par le comte de Broglie à La Fayette; lorsqu'après la bataille de Monmouth celui-ci se trouva à même d'avoir un état-major à lui, il y appela Capitaine et l'occupa à des relevés de campagne[1].

[1] *Carte du théâtre de la guerre dans l'Amérique septentrionale pendant les années 1775, 1776, 1777 et 1778, où se trouvent les principaux camps avec les différentes places et époques des batailles qui se sont données pendant ces campagnes;* gravée d'après le dessin original qui a été présenté au roi, fait par le sieur *Capitaine du Chesnoy*, officier français, aide de camp de *M. le marquis de la Fayette*, servant alors dans l'armée américaine. — Capitaine fait connaître ces détails au comte de Broglie dans une lettre du 18 juin 1778; il venait alors d'arriver à Valley-Forge (*États-Unis*, t. 3, n° 155). Cette lettre, remise sans doute aux Affaires étrangères par le destinataire, porte à la marge une annotation où on lit : « Il faut « demander le nom des officiers qui ont « passé aux insurgens, tels que MM. Kalb, « Mauroy, Lesser, Fayolles, Capitaine et « autres »; l'annotation nous a paru, après comparaison avec d'autres lettres, être de la main du comte de Broglie.

Dans les deux volumes précédents, quelques erreurs ont échappé à la correction. Nous signalons ici notamment le nom de lord Shelburn, écrit une ou deux fois mal à propos Schelburn, et celui de Ticonderago, pour Ticonderoga. A la page 635 du tome II, on lit aussi cette transcription défectueuse : « Sa Majesté a ordonné que l'on serait entendu. . . » au lieu de : « Sa Majesté a ordonné que l'on feroit entendre. . . »

HISTOIRE

DE

LA PARTICIPATION DE LA FRANCE

À L'ÉTABLISSEMENT

DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

OBLIGATION DÉCEVANTE QUE LE ROI S'ÉTAIT FAITE D'OBTENIR LE CONCOURS DE SON ONCLE.

Pourquoi la guerre n'éclate pas tout de suite; effet produit à Londres par la rupture; d'autres politiques nous auraient-ils engagés plus tôt ? — Dispositions du cabinet de Versailles pour hâter l'attaque là où elle serait efficace; emploi de notre marine proposé au roi; les plénipotentiaires américains à la cour; l'escadre de Toulon est envoyée en Amérique; Gérard ministre plénipotentiaire. — Peine à se donner pour obtenir le concours de l'Espagne; les ministres de ce pays; M. de Vergennes sut-il s'y prendre avec Charles III et M. de Floridablanca ? — Efforts attestés par la correspondance du secrétaire d'État; il est convaincu que cette puissance ne viendra que si on lui garantit des profits; ses soins pour lui en faire entrevoir le mirage. — Peu de propension du Roi Catholique et de son ministre à participer à la guerre; réponse du monarque à la lettre de Louis XVI; emportements de M. de Floridablanca avec Montmorin. — L'ambassadeur ramène le calme en s'adressant directement au roi, mais n'obtient que de vagues assurances. — Caractère du premier ministre d'après lui; influence exercée sur ses impressions par la correspondance du comte d'Aranda. — Charles III, le comte de Floridablanca et l'ambassadeur à Versailles, d'après le secrétaire de l'ambassade de France; peu de confiance de M. de Montmorin dans les forces de l'Espagne.

La guerre ne se précipitait pas il y a un siècle comme aujourd'hui. 1778.
Même préparé, on prenait du temps. Les cours pouvaient se manifester sans effet immédiat leur blessure avec humeur, presque avec

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. insolence. Lorsque lord Stormont, d'ailleurs, et le marquis de Noailles reçurent l'ordre chacun de quitter leur ambassade sans une audience de congé, la France se trouvait sous les armes presque autant qu'elle pourrait l'être plus tard; elle n'avait plus qu'à s'assurer auprès de Madrid l'exécution des engagements du Pacte de famille; mais le gouvernement anglais ne se sentait pas assez en situation de se défendre, encore moins de satisfaire son ressentiment.

Le ministère de George III était réellement pris trop tôt. En même temps l'orgueil britannique était frappé à fond; Chatham, à la chambre des lords, exprima le sentiment de son pays en poussant, comme un cri de mort, le cri d'une guerre furieuse. Relatant d'après M. de Floridablanca ce que lord Grantham laissait échapper à Madrid, Montmorin écrit le 30 mars que « la déclaration a répandu le trouble et la consternation dans le ministère, qu'il ne s'attendait pas au parti qu'a pris le roi quoiqu'il ne lui restât aucun doute sur notre traité, et qu'il ne s'est encore fixé à aucune résolution pas même décidément à nous déclarer la guerre »[1]. Lauzun, encore à Londres par une tolérance spéciale de George III, en avait dit autant le 22, dans une lettre à M. de Maurepas[2]. L'Angleterre, qui avait dominé l'Europe en écrasant la maison de Bourbon dans la guerre de Sept ans, se voyait plus que bravée, défiée : elle voulait se rendre assez forte non seulement pour surmonter toutes les conjonctures, si dangereuses fussent-elles, mais aussi pour châtier l'audace d'avoir tenté de secouer son joug. D'ailleurs elle gagnait à attendre; son commerce rentrait dans ses ports et ses matelots avec lui, tandis qu'avec sa manière de pratiquer la paix elle poursuivait le nôtre sur l'Océan comme en guerre ouverte. Elle savait

[1] *Espagne*, t. 588, n° 175.

[2] « . . . . . L'on n'a peut-être jamais rien vu « de plus bizarre que l'état actuel de la ville de « Londres, c'est un mélange d'excès d'audace, « et de crainte incompréhensible. Depuis mardi « on doit tous les jours déclarer la guerre, et « on ne l'ose pas, et on ne l'osera pas. On dit « que les ordres d'attaquer sont donnés et cependant on saisit avec avidité les moins rai« sonnables espérances de paix. Beaucoup de « gens sensés disent hautement une chose à « laquelle il y a peu de réponse : *Il faut avoir « la paix, parce que nous ne pouvons pas faire la « guerre.* » (*États-Unis*, t. 3, n° 72.)

aussi, mieux que nous, quelle indécision se produirait à la cour de Madrid ou y serait facilement suggérée et quelles divisions pourraient surgir ou bien être fomentées dans le Congrès, entre les divers États des États-Unis, voire entre les auteurs mêmes de la révolution. Elle se sentait ainsi le pouvoir d'embarrasser une action opportune ou vigoureuse de la part de la France, de la retarder peut-être, en sorte que tout concourait à la retenir de faire parler la poudre. 1778

Cependant, le gouvernement de Versailles, dont la marine avait reçu l'ordre de saluer le pavillon américain dès la signature du traité [1], était prêt à hâter l'attaque là où elle paraissait propre à produire des résultats immédiats. Quelqu'un de plus aventureux ou de plus osé que les conseillers de Louis XVI aurait-il essayé de porter à l'Angleterre, dans la Manche où elle préparait ses escadres, dans ses ports où elle

[1] C'est le corsaire Paul Jones qui vit le premier son bâtiment recevoir le salut de l'amirauté française, les 13 et 14 février. Il écrit à Silas Deane pour l'informer de cette nouvelle : «Quiberon le 26 février 1778. — J'imagine que «vous avés dejà été informé du salut mutuel «dans cette baye pour la première fois entre «le pavillon de la Liberté, et celuy de la «France. Comme les détails que vous en avés «eûs ne sont peut-être pas exacts, les voicy :

«Le vaisseau *l'Independance* accepta mon «convoy de Nantes icy, j'arrivai le 13, et dé«tachai sur le champ ma chaloupe pour sçavoir «si l'amiral me rendroit le salut, il me fit «répondre qu'il me rendroit comme au plus «ancien officier du continent américain actuel«lement en Europe, le même salut qu'il étoit «autorisé par sa cour de rendre à un amiral «d'Hollande ou de toute autre République, «c'est-à-dire 4 coups de moins. J'hésitai, car «j'avois demandé coup pour coup, c'est pour«quoy je mis à l'ancre à l'entrée de la baye à «une petite distance de la flotte françoise. Mais «après quelques informations particulières le «14, voyant qu'il avoit réellement dit la vé«rité, j'acceptai son offre, d'autant mieux que «c'étoit bien reconnoître l'indépendance. Le «vent étant contraire et assés violent, ce ne «fut qu'après le coucher du soleil que *le* «*Ranger* put aprocher d'assés près pour saluer «La Mothe-Piquet de 13 coups de canons, il «m'en rendit 9. Cependant je ne permis au «vaisseau *l'Independance* de le saluer que le «lendemain matin. Lorsque je fis dire à l'ami«ral que je voulois passer au travers de son «escadre et le saluer encore en plein jour, il «en fut singulièrement flatté, et me rendit «encore 9 coups de canons. Cette escadre est «composée d'officiers extrêmement bien élevés «et honêtes, tous ont visité mon vaisseau *le* «*Ranger*, et en ont témoigné la plus grande «satisfaction en disant *c'est un parfait bijou*. «Lorsque nous visitâmes leurs vaisseaux, ils «nous reçurent avec toutes les marques de joye «et de considération, et nous saluèrent avec «un feu de joye. Leurs attentions et leurs civi«lités ont été poussées à un point que si elles «n'étoient pas sincères, il faudroit qu'ils fussent «bien dissimulés.» (Traduction d'une lettre interceptée; *États-Unis*, t. 3, n° 45.)

1778. armait des vaisseaux, un de ces coups soudains comme celui qu'elle avait frappé sur nous en 1755, qui mettent presque fin à la guerre au moment où elle s'ouvre et qui refont instantanément une situation? On répétait beaucoup que ce quelqu'un-là existait. On continuait, autour du roi, à nommer le duc de Choiseul. L'histoire nous semblerait fondée à dire que si l'audace de suivre des vues pareilles se fût rencontrée elle aurait réussi. Une seule action heureuse en ce moment contre la flotte anglaise, près des côtes ou sur l'autre bord de l'Atlantique, eût probablement terminé le conflit de l'Amérique et reporté du côté de la France l'influence effective en Europe. M. de Vergennes, M. de Montmorin peuvent passer pour avoir eu par instants l'idée qu'on serait obligé de l'entreprendre, et le ministre semble n'en pas avoir eu peur. Il en envisage plusieurs fois l'éventualité dans sa correspondance[1]. Eût-il eu la persuasion nécessaire pour amener M. de Maurepas et le roi à tant de témérité? C'est le point incertain. Il serait à croire, au contraire, que, même encore doué de l'esprit actif et osé qui l'avait distingué, le duc de Choiseul (et il n'y avait pas lieu alors de parler d'un autre que lui) ne se serait pas vu permis de procéder bien autrement que ne le firent les ministres dont son nom servait à dénigrer la politique. Il faut reconnaître aussi que ce brusque dénouement aurait eu peut-être un lendemain périlleux; l'Angleterre ne serait pas restée sans tout tenter pour se relever de sa défaite.

Nous avons indiqué que, dès le mois de janvier, quand on jetait des troupes en Bretagne pour la défense éventuelle de Brest et pour inspirer à l'Angleterre la crainte d'une invasion, M. de Vergennes proposait au roi les opérations à faire exécuter par nos forces navales, tout au moins lui soumettait des plans étudiés à cet effet. Le ministre montrait au monarque 31 vaisseaux à Brest, 17 à Toulon, ceux-ci pouvant fournir aisément le moyen d'aller reconquérir le Sénégal ou

[1] On verra cette éventualité indiquée dans les dépêches de M. de Vergennes (3 et 30 avril notamment) comme nullement impossible, et dans celle de Montmorin du 30 mars comme presque souhaitable. Manière de dire, peut-être, plutôt qu'opinion formelle.

y détruire les ouvrages anglais. Croyant présenter les mesures les plus propres, avant tout, à « rassurer l'Espagne » contre « les allarmes qu'elle conçoit pour ses flottes », pensant même à lui faciliter des entreprises sur ses frontières américaines, il exposait la nécessité d'entrer en action dès que le roi en serait libre. Les plans en question comportaient l'envoi dans l'Amérique septentrionale d'une escadre qui, en appuyant les opérations de terre des Américains, intercepterait la course contre leur commerce, empêcherait par là une tentative des Anglais sur nos îles, puis, se divisant en deux une fois ces résultats assurés, irait d'une part hiverner à Saint-Domingue, de l'autre, après avoir détruit à Terre-Neuve les établissements de l'Angleterre, se porterait à Boston, afin de seconder les entreprises qui pourraient y être formées contre Halifax et la Nouvelle-Écosse. En outre, quoiqu'il ne fût guère possible à cette heure de rien tenter de considérable vers les Indes, on aurait accrédité par des démonstrations l'idée d'une campagne de ce côté; quatre frégates avec un millier d'hommes auraient été envoyées aux îles de France et de Bourbon, notamment, dont la conservation nous importait « si nous ne voulions pas nous voir à jamais exclure de l'Inde »[1]. 1778.

Le gouvernement du roi avisait maintenant à l'exécution de ces projets antérieurement examinés. Le 19 mars, par le courrier même qui revenait d'Angleterre et qui resta seulement deux heures à Versailles[2], M. de Vergennes annonçait à l'ambassadeur à Madrid le départ de lord Stormont et l'ordre donné au marquis de Noailles de quitter immédiatement Londres comme ce dernier était parti de Paris; au même moment, les commissaires des États-Unis avaient été présentés au roi par M. de Vergennes. Après être allés porter à Madame de la Fayette, qui se trouvait alors à Versailles, le témoignage de leur

[1] *Espagne*, t. 588, n° 78. — M. de Vergennes a écrit l'intitulé de cette pièce; nous la reproduisons à l'annexe I du présent chapitre.

[2] Aranda fait connaître cette circonstance à M. de Floridablanca dans une dépêche du 23, en informant son ministre des circonstances du départ des deux ambassadeurs et de la réception des ministres américains à la cour.

1778. gratitude, Franklin, Deane et Arthur Lee avaient dîné à la table du ministre[1]. Espérant ramener l'Espagne de ses hésitations ou de sa mauvaise humeur, M. de Vergennes, le 27 mars, s'efforçait de donner de nouveau à notre ambassadeur des explications de nature à décider tout à fait cette puissance. Il le mettait à même de la convaincre que l'Angleterre avait bien l'intention de nous faire immédiatement la guerre, il expliquait dans cette vue à Montmorin que le message du roi d'Angleterre au Parlement et l'adresse par laquelle il y avait été répondu ne laissaient pas douter des intentions de la Grande-Bretagne et qu'en conséquence l'escadre du comte d'Estaing allait partir de Toulon pour l'Amérique, emmenant avec elle Gérard en qualité d'envoyé plénipotentiaire; il l'autorisait à porter confidentiellement à la connaissance de Charles III et de son gouvernement non seulement le fait en soi, mais les visées ultérieures que l'on y rattachait, et il n'hésitait pas à réclamer l'assistance amicale dont cette escadre viendrait à avoir besoin dans les ports espagnols[2] :

J'ai eu l'honneur de vous informér, M., par le courrier que M. le Cte d'Aranda a dépêché à sa cour le 13 de ce mois, de la retraite de l'ambassadeur d'Ang^re^ de cette cour sans prendre congé et de l'ordre que le Roi m'avoit chargé d'envoier à M. le Mis de Noailles de se retirer de Londres de la même manière. C'est ce qui a eu lieu; ce dernier étant arrivé ici le 24 il ne nous raporte rien qui nous éclaire sur les desseins de la cour de Londres; cependant la nature du message que Sa M^té^ Bq̃ue a envoyé à son Parlement dont

[1] Jared Sparks a publié, sans doute comme un document faisant honneur aux États-Unis, le billet par lequel Gérard les mandait à Versailles à cet effet, le 17 mars, et les invitait à dîner le même jour chez le ministre et de sa part (*Diplomatic correspondence*, t. I, p. 374). Aranda rend compte de ce détail comme il suit, dans sa dépêche du 23 : «Les Députés «américains furent présentés en cette qualité à «Sa M^té^ le vendredi 20, mais sans tout le céré«monial des ambassadeurs accrédités; ils man«gèrent ensuite avec le secrétaire d'État et «cette présentation est mise dans la Gazette «d'aujourd'hui.» (*Espagne*, t. 588, n° 165.)

[2] Nous reproduirons dorénavant les minutes de M. de Vergennes et les diverses pièces d'archives sans tenir autant de compte de leur orthographe que précédemment. On a suffisamment pris connaissance, dans les deux premiers volumes, de la manière d'écrire du ministre et de la plupart de ses correspondants.

vous trouverés la copie ci-jointe ainsi que celle de l'adresse de la Chambre 1778
des Communnes ne permet pas de doutér que ce prince ne soit décidé à la guerre; s'il paroit suspendre son tonnerre, c'est par ce que toutes ses mesures ne sont pas encore prêtes et que notre déclaration a prévenû l'époque qu'il s'étoit fixée; car observés je vous prie, M., et faites bien observér que c'est le 11 de ce mois qu'on a mis en commission les vaisseaux qu'on n'arme jamais que dans le cas d'une guerre résolue et que la notification de notre traité n'a eu lieu que le 13, ce qui prouve bien évidement que cet armement antécédoit à notre démarche et tout ce qu'il annonçoit ne sauroit en être regardé comme la conséquence.................................

.... Nous avons fait entrevoir le dessein où nous serions la guerre survenant, d'envoyér une escadre nombreuse sur les côtes de l'Amérique septentrionale; cette expédition présente trois objets également utiles; le premier d'affermir les Américains; le second de contenir les forces angloises dans cette région ce qui donneroit à l'Esp^e^ toute facilité pour former dans le golfe du Mexique les entreprises qu'elle jugeroit les plus profitables; le troisième, enfin, dans le cas où les Anglois se porteroient eux-mêmes dans le golfe, de les y suivre pour contribuér à la deffense des parages espagnols comme françois qui pourroient être menacés.

Ce qui n'étoit alors qu'en projet va être mis en exécution. Le Roi vous autorise à confiér au Roi son oncle et à M. le Cte de Floride Blanche en les priant de vouloir bien le réservér pour eux seuls, que la destination de l'escadre commandée par M. le Cte d'Estaing qui a ordre de passér le détroit est pour l'Amérique septentrionale. Ses instructions, qui l'autorisent à faire le plus de mal qu'il pourra aux Anglois, sont d'ailleurs rédigées d'après les vues que je viens de vous désignér. Et si par évènement M. d'Estaing pouvoit convenir avec les Américains de quelque établissement utile pour notre pèche en s'emparant de quelque isle angloise dans le nord, il doit réserver la même faculté à l'Esp^e^ toutefois qu'elle le trouvera de son intérest..............

.... Au reste quelque parti que le Roi B̃q̃ue puisse prendre le Roi espère avec confiance que ses vaisseaux et ses escadres trouveront dans les ports de la monarchie d'Esp^e^ les facilités dont ils pourront avoir besoin et que si l'escadre de M. le Cte d'Estaing étoit dans la nécessité de touchér à Cadix, elle y sera reçûe avec amitié et qu'elle pourra s'y pourvoir de tout ce qui lui sera

1778. nécessaire sans éprouvér de retards. Les momens sont prétieux pour la commission dont elle est chargée.

Comme il pourroit arrivér que les Anglois, soupçonnant sa véritable destination, enverroient des forces supérieures au détroit pour lui en disputer le passage, dans la supposition que l'Esp^e ne voudroit pas encore se déclarér, croiés vous, M., qu'elle pourroit être disposée à faire faire quelques évolutions à sa flotte de Cadix qui, partageant ou attirant l'attention des Anglois, favoriseroient le débouquement de l'escadre françoise. Si les vents ne la contrarient pas, elle sera sous voile au plus tard le 10 avril. Je vous confierai à cette occasion que M. Gérard s'y embarque; le Roi l'envoye auprès du Congrès pour veillér sur les Américains et prévenir s'il est possible que les Anglois les engagent dans une défection. Il lui est recommandé par ses instructions de soignér les intérêts de la cour d'Esp^e avec le même zèle que ceux de la France; et sans rien articulér qui puisse faire présumér qu'il ait aucune commission de la part de la première, de disposér cependant les esprits à tout ce que l'Esp^e pourra en exigér un jour.

Espagne, t. 588, n° 173.

Gérard quittait en effet Versailles quelques jours après la date de cette dépêche. Mais si le gouvernement du roi s'empressait de porter des forces là où elles pouvaient aider à mettre au plus tôt l'Angleterre en échec, il regardait comme une obligation impérieuse de déterminer définitivement l'Espagne à le suivre. Était-ce l'opinion de tout le cabinet, ou celle du roi particulièrement, qui s'imposait par là même? Nous l'ignorons. Cette opinion a pesé, en tout cas, sur les opérations communes et, par suite, très lourdement sur la France dans les évènements qui vont se dérouler. Il n'y a pas de trace que l'on ait formellement pensé à agir seul. Le secrétaire d'État des Affaires étrangères eut la tâche de faire venir à nous le gouvernement du Pardo et de l'associer à nos actes, et M. de Vergennes ne fut probablement pas sans s'attendre au labeur que ce but exigerait, quoiqu'il s'agît d'un allié intime. Si l'expérience qu'il avait déjà prise du gouvernement de Charles III ne l'en eût pas assez averti,

le tableau qu'en avait tracé le successeur du marquis d'Ossun, au 1778.
début de ses fonctions, le lui aurait présagé[1]. Les figures sont en pied et bien de face, dans ce tableau. Montmorin peignait les ministères qui étaient essentiels pour les plans à réaliser : les Finances, la Guerre, la Marine, sous des traits de nature à ne rien laisser augurer que de défavorable. Aux Finances, un homme nul et dont l'administration était entre les mains de son premier commis ou dans celles de sous-ordres sans honnêteté, tous hostiles à la France; à la Guerre, quelqu'un haïssant le travail, sans crédit d'ailleurs, à la place de qui, heureusement, le roi lui-même, secondé par O'Reilly, de la capitainerie générale d'Andalousie, où était comme en exil ce commandant malheureux de l'expédition contre Alger, remontait au moins les ressorts en ce qui concernait l'infanterie. Quant à la Marine, on avait beaucoup de raisons, malgré l'apparente vigueur des armements, de douter qu'il se trouvât en matelots, en officiers de commandement, dans les magasins, dans les chantiers, ce qu'il faudrait pour parer aux circonstances qu'on devait prévoir[2]. Par-dessus cela les partis pris, les artifices dilatoires, l'esprit résistant ou fuyant de M. de Floridablanca et tout ce qu'il était naturel d'attendre de ce caractère complexe, dans le cours des évènements. La tâche demandait une abnégation et une patience que donne seule la passion de remettre son pays debout.

Des juges qui n'étaient pas des adversaires, qui ne méconnaissaient ni le rétablissement relatif des finances effectué depuis deux ans ni celui de la marine et de l'armée, mettaient néanmoins en doute que

[1] Rapport du 24 décembre 1777; voir *supra*, t. II, chap. XI.

[2] Nous reproduisons à l'annexe II du présent chapitre, avec les parties de ce rapport qui ont trait à ce qui précède, les détails qu'il contient, à la fin, sur le prince et la princesse des Asturies. On verra notre ambassadeur amené bientôt à parler d'eux de nouveau. A ces documents, nous joignons une lettre postérieure, adressée par le premier secrétaire de l'ambassade à Rayneval, premier commis. Cette lettre donne des renseignements circonstanciés sur Charles III, sur son ministre, sur l'entourage du prince et de la princesse des Asturies, ainsi que sur les ambassadeurs de l'Espagne à Versailles et à Londres.

1778. M. de Vergennes eût eu les prévenances qu'appelait le caractère du roi d'Espagne, ou s'il avait su les montrer et prendre assez soin de flatter, chez ce prince, la persuasion où il était qu'il lui appartenait de diriger son neveu et de conduire la maison de Bourbon. Sur ce point les documents ne manquent pas pour tranquilliser l'histoire. Le ministre dut sourire en lisant un mémoire reçu par M. de Maurepas ou par le roi, qui lui imputait et ce défaut d'adresse et de ne s'être pas suffisamment gardé d'accorder du crédit au comte d'Aranda quand la cour d'Espagne n'en pouvait que savoir peu de gré [1]. Il avait assurément prévu la contrariété qu'éprouveraient Charles III et son ministre de voir le cabinet de Versailles leur échapper si complètement; seulement il ne la croyait pas durable; il s'ingéniait donc à justifier encore les résolutions annoncées par ses dépêches antérieures. C'était entre autres le but de son pli du 17 mars, dont nous citions une page à la fin du précédent volume. Empressé à faire témoigner à M. de Floridablanca la gratitude de Louis XVI pour avoir parlé à lord Grantham de l'union des deux cours sur un ton propre à « guérir les Anglais, disait-il, de leur folle présomption que notre intimité n'était pas à l'abri de leurs séductions et de leurs manèges »; appuyant sur l'attention avec laquelle nous avions « soigné les intérêts de l'Espagne dans notre négociation américaine »; détaillant, afin de détruire l'opinion que nous avions agi sans être assez préparés, comment le gouvernement du roi avait simplement assuré la défense de la côte de Brest, auparavant très faible, de façon à « faire repentir » ceux qui l'attaqueraient; expliquant avec complaisance l'ensemble et l'entrain dont avaient donné le spectacle les troupes qu'il avait fallu y jeter; montrant la crainte que l'on avait inspirée par là à l'Angleterre d'une descente sur son territoire; ajoutant qu'on était prêt à l'empêcher de porter ses forces assez loin pour songer à « trou-

[1] Ce mémoire, dont le fond n'est d'ailleurs pas dépourvu de justesse, porte le titre de : *Tableau de l'Europe à l'époque de la déclaration que la cour de France a faite à celle d'Angleterre du traité signé à Versailles avec les plénipotentiaires des États-Unis de l'Amérique.* Il est classé avec la correspondance et les autres documents (*Angleterre*, t. 584, n° 26).

« bler l'Espagne jusqu'à ce qu'il convienne à celle-ci de prendre cou- 1778
« leur »[1], le ministre de Versailles s'efforçait à la fois de porter à l'oreille de celui de Madrid l'expression vraie des nécessités politiques et de panser la blessure, « de toutes la plus difficile à cicatriser », écrivait-il, causée à son amour-propre par l'insuffisante déférence à ses avis. « Comment est-il possible que ce ministre si éclairé ne se dise pas à lui-même qu'il est des situations où l'on ne pourrait faire le sacrifice de son opinion sans prévariquer, mandait M. de Vergennes à Montmorin? En matière d'État ce ne sont pas des complaisances et des sentiments personnels qui peuvent régler les avis, ce sont des intérêts profondément sentis et réfléchis. Si l'on juge M. de Floridablanca à Madrid comme à Versailles, il ne peut rien avoir à désirer de l'opinion publique; mais comment lui sacrifier la conviction où nous étions que, depuis la déroute de Burgoyne, l'Angleterre voulait à tout prix se réconcilier avec les Colonies et former avec elles une union opposée à la maison de Bourbon et contre elle? Et tout a dû nous y affermir

[1] *Espagne*, t. 588, n° 150. — M. de Vergennes écrit à cet égard que « sans s'être beaucoup alarmé de l'avis que les Anglais nourrissaient des vues sur Brest on n'avait pu le mépriser, l'entreprise n'étant pas aussi chimérique qu'elle pouvait le paraître; qu'en effet les batteries bordant le goulet pouvaient ne pas opposer un obstacle insurmontable à franchir par un vent frais du large; qu'une flotte supérieure une fois dans la passe, incendierait aisément le port, les vaisseaux n'ayant pas le jeu nécessaire dans l'étroite rivière qui le forme »; après quoi il ajoutait : « Nous pouvons espérér « maintenant que, si les Anglois tentoient cette « avanture, ils s'en tireroient désormais mal. « Les mesures sont assés bien prises pour leurs « disputér les aproches du port et, une fois « dans la rade, ils ne se trouveroient pas à « leur aise sous la pluye des bombes qui les « assailliroit. Mais il falloit des bras en nombre « suffisant pour faire jouér toutes les machines « sans dégarnir le port et les vaisseaux, voila « ce qui a déterminé la marche rapide de quel- « ques troupes, et loin qu'elle ait porté le dé- « couragement et la terreur comme on a pû « le suposér, je dois dire à la louange des « corps qui ont été commandés pour cette « expédition d'hiver, que non seulement il n'y « a pas eu un seul murmure, mais que la vo- « lonté a été si grande qu'il n'est pas resté un « seul homme en route ni pour maladie ni « pour désertion; que les soldats qui avoient « obtenû et qui étoient sur le point d'obtenir « leur congé absolu, se sont immédiatement « rengagés; que tous les semestriers ont rejoint « sans avoir été rapellés. Tout cela ne ressemble « pas à l'épouvante, elle s'est mieux caracté- « risée en Ang[re] où on a cru voir dans l'accélé- « ration de notre mouvement le projet de tentér « une descente. »

1778. depuis. Nous ne demandons pas qu'on en convienne, mais ayant cette vue pouvions-nous la changer et, sans trahir notre sentiment, sans trahir les intérêts des deux Couronnes, faire autre chose que ce que nous avons fait? »

A cette heure, nul doute ne restait au secrétaire d'État que l'Espagne ne donnerait pas de concours effectif sans la garantie qu'elle y trouverait des profits. C'était déjà, à ses yeux, la cause vraie de la « froideur » que le ministre de Charles III avait reprochée à nos plans. Néanmoins il n'avait pas encore pris toute la mesure des mobiles de l'Espagne, car il croyait opportun de montrer la guerre comme devant être courte, puisque les deux Couronnes ne visaient qu'à affaiblir l'Angleterre. En cela il ne tenait pas assez compte de l'appréhension qu'aurait le Pardo soit que l'Angleterre ne s'entendît avec les États-Unis qui, dès lors, feraient perdre rapidement à leurs alliés les fruits à retirer de l'entreprise, soit que nous ne brusquions nous-mêmes la paix si l'indépendance des Colonies était assurée ainsi. Presque à la même heure, justement, le 20 mars et le 30, M. de Montmorin appelait sur ces appréhensions-là l'attention du ministre[1]. Quoi qu'il en soit, celui-ci engageait l'ambassadeur à caresser les ambitions latentes qu'il sentait à l'Espagne, à en laisser apercevoir la satisfaction afin qu'on les manifestât du moins un peu nettement, au lieu de se plaire à accueillir les dénigrements des adversaires du Cabinet sur la France, sur ses forces, sur ses moyens, et afin que l'on pût s'apprêter en conséquence : « Nous fermons l'oreille à tous les rapports qui ne font pas un tableau brillant de la situation de l'Espagne, mandait-il;

[1] *Espagne*, t. 588, n° 157. « Je sens, Monsieur, avec quel ménagement il faudra tâcher de faire envisager ici la guerre comme « devant être courte. C'est précisément parce « que M. de Floride Blanche a cru n'apercevoir « dans vos réponses à ses questions que le projet d'affoiblir les Anglois, qu'il a jugé votre « plan froid et s'il soupçonnoit que cet objet « rempli, nous dussions songer à la paix, il y « trouveroit la confirmation de ses idées et ne « manqueroit pas d'en conclure qu'il est inutile « de prendre part à une guerre dont le peu de « durée ne permettroit à l'Espagne d'exécuter « aucun de ses projets; c'est sans doute d'après « cette idée que ce ministre m'a déja montré « plusieurs fois de l'inquiétude sur l'impatience « que nous aurions de faire la paix dès que la « guerre seroit commencée. » (*Ibid.*, n° 175.)

nous prêterons toujours plus de foi aux assertions du ministère qu'à 1778.
la malignité d'avis isolés. Nous ne sommes pas blessés de la mince opinion qu'on affecte de nous à Madrid; nos officiers n'ont pas à beaucoup près la même instruction pratique que les Anglais, mais ils ont la volonté d'apprendre et celle de bien faire; ceux qui ont eu des rencontres avec les Anglais se sont conduits avec une sagesse et un courage qui peuvent donner des espérances pour la suite. » Il n'ajoutait pas sans raison, après les offres qu'il avait faites ou l'empressement qu'il avait montré : « J'ai peine à comprendre sur quoi M. de Floridablanca juge que notre projet de guerre est froid, il ne le connaît qu'imparfaitement; il a oublié qu'une de nos vues principales a été d'approprier toute notre marine et nos moyens à tenir les Anglais en échec pour couvrir la rentrée des flottes espagnoles du Mexique et de Buenos-Ayres. Quand j'ai dit que si le roi ne consultait que son seul intérêt il lui suffirait que les Colonies fussent séparées de leur métropole, j'ai exposé une vérité certaine; la France n'est pas dans le cas de désirer des agrandissements; elle gagnerait assez si son ennemi essuyait cet affaiblissement; mais plus le roi est désintéressé pour lui-même et plus il sera disposé à contribuer aux avantages de l'Espagne autant que cela peut dépendre de lui. L'Espagne, toutefois, est seule juge de ses véritables convenances, c'est moins à nous à lui faire des offres qu'à attendre ses ouvertures; jusqu'à présent elle n'a paru s'occuper qu'à éloigner la guerre; le roi s'est imposé pour principe de ne point la presser sur l'époque où elle jugera devoir y prendre part et notre réserve semble sage; mais puisqu'on respire tant d'activité à Madrid, tâchez d'amener le ministre à vous laisser voir ce que voudrait le Roi Catholique; nous ne nous refuserons jamais à nous y conformer ou à nous en approcher autant que cela dépendra de nous. » Et M. de Vergennes insinuait ici les « objets » propres à « intéresser la prévoyance du monarque », c'est-à-dire « le recouvrement de la Floride et de la Jamaïque et quelque acquisition pour la facilité de la pêche dans le nord de l'Amérique ».

1778. Le secrétaire d'État ne donnait cela que « comme des points de vue à jeter dans les conversations particulières et venant de l'ambassadeur lui-même ». Il ne faut pas moins noter et ces premières indications des « objets » intéressants pour l'ambition espagnole et l'affirmation réitérée du but à peu près uniquement moral auquel visait la France. Le ministre y revenait encore quelques lignes après, où il émettait la proposition qu'étant bien convenus déjà de l'avantage de ne pas mêler les marines des deux pays ensemble, l'une se chargeât de contenir les Anglais au nord, l'autre au sud, et que l'on ferait masse des conquêtes et des pertes pour les partager ou les équilibrer en fin de compte. A ce dernier égard il écrivait : « Nous ne serons pas difficiles pour la partie du sud; au nord nous pouvons désirer plus de facilité pour la pêche et un établissement pour une pêche sédentaire. » A quoi il ajoutait, et c'est à retenir aussi : « Si nous « pouvons en obtenir une pour nous, nous concourrons bien volon« tiers à en assurer une à l'Espagne; mais cela demande un concert « avec les Américains, qui ne pourra avoir lieu que lorsque la guerre « aura éclaté. »

Mais les résolutions que M. de Vergennes cherchait à inspirer étaient loin de l'esprit de la cour de Madrid. Les précautions qu'il recommandait ne pouvaient les y introduire. Comme il achevait cette dépêche, une lettre privée de Montmorin, du 2 mars, annonçait que Charles III venait de nommer ambassadeur à Londres, en remplacement du prince de Masserano, le marquis d'Almodovar, précédemment à Lisbonne; que lord Weymouth avait récemment fait renouveler au Pardo des assurances pacifiques et que l'on y conservait l'espérance de ne pas voir la paix se rompre entre l'Espagne et l'Angleterre. Cette circonstance et ce choix donnèrent le pressentiment que notre alliée avait conçu le parti de prendre le moins de part possible à la guerre, désormais inévitable. Ce n'était pas assez de le soupçonner, cependant, on voulait en avoir l'assurance, savoir à quoi s'en tenir : « Nous serions déjoués et l'Espagne se déjouerait elle-même, écrivait le secrétaire

d'État en *post-scriptum*, si elle nous laissait dans une incertitude qui nous ferait faire un faux emploi de nos forces. Il me semble qu'il serait très à propos que, sans laisser apercevoir la moindre défiance, vous engagiez M. le comte de Florideblanche à s'expliquer distinctement sur ce que le roi son maître se propose de faire, la guerre arrivant. Vous vous rappellerez que l'intention du roi n'est point de gêner le roi son oncle, dans les délais dont il croira avoir besoin et de presser ses résolutions; si nous désirons des éclaircissements ce n'est que pour notre propre direction[1]. » Seulement, le gouvernement du roi ne jugeait point devoir s'arrêter pour si peu; c'est pourquoi M. de Vergennes fit connaître à M. de Montmorin le 27, dans les termes que nous reproduisions tout à l'heure, le prochain départ de l'escadre du comte d'Estaing et l'envoi d'un représentant avoué de la France aux États-Unis. Dans l'illusion, en outre, que l'on serait bien aise, au Pardo, de donner à notre plénipotentiaire une mission auprès du Congrès, il mettait Gérard à la disposition du premier ministre[2]. 1778.

Les courriers d'Espagne qui étaient en route ne tardèrent pas à éclairer autrement la situation. Le 16 mars, M. de Floridablanca avait écrit au comte d'Aranda sur les communications relatives au traité avec l'Amérique et aux circonstances qui y avaient présidé. Son pli dévoilait sans équivoque le peu d'accord des vues de sa cour avec celles de Versailles. Il protestait de l'attachement à l'alliance et de la suite que mettait le roi dans ses mesures de prévoyance, mais il disait que Sa Majesté ne recevait de Londres que des avis favorables[3], c'est-à-dire

[1] *Espagne*, t. 588, n° 150.

[2] *Ibid.*, n° 173 : « Si M. le comte de Flo- « ride Blanche vouloit chargér M. Gérard de « quelque ordre particulier, il faudroit qu'il fut « conçu en françois car il n'entend point du « tout l'espagnol. La lettre, pour plus de mis- « tère, devroit être mise sous le couvert de « M. le Cte d'Estaing et envoyée à notre consul « à Cadix, qui la remettroit dans le cas d'une « relasche ou qui nous la renverroit lorsqu'il « aprendroit que l'escadre seroit entrée dans « l'Océan et qu'elle auroit continüé sa route. Il « faudroit lui recommandér bien sérieusement « de se taire sur la possibilité que cette escadre « pourra touchér à Cadix.

[3] Voici comment avait écrit M. de Floridablanca : « En attendant qu'il se présente quelque « motif ou résolution qui exige l'expédition d'un « courier extraordinaire, je me borne à infor- « mer V. E. de l'arrivée de celui-ci, et à lui

1778. excluant tout motif de se mettre à la guerre. D'autre part, le 22, Charles III répondait à la lettre de son neveu du 10 en lui exprimant sans grands détours son intention de se tenir à l'écart. Le 20, d'ailleurs, dans une lettre particulière ainsi que dans une dépêche, l'une et l'autre très développées, Montmorin avait informé explicitement les Affaires étrangères de ces dispositions et de leurs causes. Ces documents arrivèrent tous à peu près en même temps au gouvernement du roi les premiers jours d'avril. Le 30 mars, l'ambassadeur, qui

« dire que nous sommes très affectés que le « ministère de France n'ait pas été content de « notre réponse aux pièces apportées par le « précédent courier extraordinaire du 31 jan- « vier, puisque nous avons procédé ici de bonne « foi, dans la persuasion qu'il n'y avoit rien à « quoi répondre, parce qu'il nous paroissoit que « nous avions satisfait à tout ce qui pouvoit « exiger une réponse. Nous avons même eu « soin d'en donner une sur l'offre des dix vais- « seaux, en en remerciant beaucoup, quoique « nous ne fussions pas alors dans le cas de « l'accepter.

« Nous avons aussi témoigné à l'ambassa- « deur de France que, quoique nous fussions « fâchés de la diversité de sentimens relative- « ment au parti pris par la cour de Versailles, « sans attendre la résolution finale, ou l'avis « du Roi, nous ne pouvions cependant que lui « savoir gré et le remercier de la liberté qu'elle « nous laisse sur la manière et le tems de dé- « clarer nos intentions : en quoi l'on voyoit la « prudence et l'amitié du ministre de S. M. T. C. « qui avoit égard à notre situation dangereuse « et délicate.

« Le cabinet de Versailles manifestoit, dans « son dernier mémoire, qui répond à différens « doutes et demandes proposées par nous, que « le seul et grand objet qui l'intérressoit étoit « d'obtenir l'indépendance des Colonies, à quoi « il proposoit que nous travaillassions séparé- « ment : Nous avons aussi peu trouvé à ré- « pondre sur cet objet, d'autant moins que le « cas ne s'est pas présenté de déclarer les in- « tentions du Roi sur le point de la guerre, « qu'il se trouve libre d'éviter.

« Malgré tout ce qui vient d'être dit, et « quoique Sa M^té soit toujours ferme dans le « premier avis qu'elle a eu (et pour lequel elle « trouve tous les jours de nouveaux motifs à « Londres), on prend ici avec la plus grande « constance et vigueur toutes les mesures que « l'on croit convenables non seulement à la dé- « fense et à la sureté du pays, mais encore à « d'autres vues et objets où la nécessité pourroit « nous amener. Il y a entre autres à Cadix une « puissante escadre, pourvue de tout ce qu'il « faut pour un long voyage, et prête à mettre « à la voile au premier ordre. D'où l'on doit « conclure que le Roi notre maitre, toujours « attentif à veiller au bonheur de ses sujets, « à l'honneur et à la gloire de son royaume, « se prépare à tout évènement, observant en « même tems et méditant ce que font les autres « puissances.

« Voilà tout ce que je puis dire pour le pré- « sent à V. E. en réponse à son expédition, et « pour qu'elle s'en explique avec les ministres « de France. Je lui accuse aussi la réception « des nouvelles copies des traités faits avec les « Américains. » (*Espagne*, t. 588, n° 156; traduction de Vergennes.)

avait été à même de revoir les choses de plus près, précisait avec détail l'effet produit, les conséquences à en attendre et il y revenait le 10 avril. Charles III avait écrit à son neveu : 1778.

Au Pardo ce 22 mars 1778.

Monsieur mon frère et neveu, V. M. a la complaisance de me confier, par sa lettre du 10 de ce mois, les motifs qui l'ont engagé à ordonner que son ambassadeur à Londres fit au plus tost une déclaration solennelle sur le traité conclu avec les députés des colonies. Je suis bien sensible à cette nouvelle marque d'amitié dont V. M. m'honore. S'agissant d'une déclaration, prise non seulement par V. M. comme convenable à la dignité de sa Couronne, après un mur examen, mais aussi exécutée vraisemblablement avant la reception de sa lettre, je crois devoir m'abstenir de vous fixér une opinion. Je ne doute nullement que la prévoiance de V. M. n'ait pris toutes les mesures nécessaires dans des circonstances si critiques, d'autant plus que la moindre omission pourroit produire les conséquences les plus funestes. Les instructions données au chevalier d'Escarano étoient absolument nécessaires; elles m'ont paru très sages. Je remercie donc bien sincèrement V. M. de cette attention, et surtout de la pleine liberté d'agir dans laquelle elle me laisse, et que je ne suis pas à mesme d'accepter dans la situation où je me trouve. Au reste je prendrai toujours le plus vif intérest à la gloire et à la prospérité de V. M. et serai toujours le plus empressé à lui témoigner la parfaite et sincère amitié de votre

Bon frère et oncle.

Archives nationales, K 164, n° 3; année 1778. (Copie du Roi.)

Montmorin, à qui cette lettre avait été montrée, ne manifestait pas une impression encourageante; Louis XVI eut le même sentiment à sa lecture. Adressant à M. de Vergennes une copie qu'il en avait faite, il ajoutait au pied : « L'ambassadeur a raison que l'Espagne ne prend « pas encore la bonne voie, elle est bien dilatoire[1]. » L'ambassadeur n'avait pu remettre le pli du roi de France au Roi Catholique sans

[1] Il y a au dos de la lettre, de la main du roi aussi : « A Monsieur de Vergennes. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. que M. de Floridablanca eût préparé celui-ci à le lire et il avait été visible, mandait-il, que « ce monarque était affecté de ce que son « ministre venait de lui dire ». C'est le début d'une manière d'être qui va s'accuser davantage et beaucoup durer.

Lorsque M. de Montmorin se trouva engagé par M. de Vergennes à laisser pressentir à M. de Floridablanca que la déclaration du traité allait être faite à l'Angleterre, il avait déjà abordé le sujet partiellement avec le premier ministre. Aussi, quand il y revint, n'y eut-il pas d'éclat. M. de Floridablanca raisonna au contraire fort doucement, sans rien céder de son improbation ou sans vouloir ouvrir l'oreille aux considérations qui justifiaient le cabinet de Versailles; il s'étendit, au reste, sur la façon parfaite dont ce cabinet avait évité de compromettre l'Espagne et rejeta de nouveau très formellement, comme de nul besoin, les dix vaisseaux que nous avions offerts. Il dit plusieurs fois qu'en prenant un parti qu'il blâmait on n'aurait pu se conduire d'une façon plus conforme à l'union et à l'amitié régnant entre les deux Couronnes[1]. Quant à Charles III, ses impressions se

[1] M. de Montmorin donnait sur M. de Floridablanca et sur son caractère, dans sa lettre particulière du même jour 20 mars (*Espagne*, t. 588, n° 154), des détails qu'il renouvellera plusieurs fois ou complétera. L'ambassadeur commençait ainsi ce rapport : « L'expédition « d'aujourd'hui, Monsieur le comte, n'est peut-« être guères plus satisfaisante pour le fond « que les précédentes, mais elle l'est au moins « beaucoup plus par la manière dont les choses « se sont passées; l'avis que vous m'avés donné « de préparer à la nouvelle que je devais bientôt « apprendre m'a sauvé les désagréments d'une « scène qu'il est toujours facheux d'éprouver par « ce qu'on craint également, et de s'échapper, « et d'accoutumer par trop de modération à un « ton dont la continuité deviendrait à la fin in-« suportable. Jusqu'à présent les choses ne vont « pas mal à cet égard et, quoique j'aye employé « une fermeté convenable lorsque je l'ai cru « nécessaire, il ne parait pas que M. de Floride « Blanche m'en ait su mauvais gré, je peux « dire qu'il me témoigne véritablement de « l'amitié; il m'a dit plusieurs fois que s'il en « avait moins pour moi, je le trouverais beau-« coup plus poli et beaucoup moins vif; la « preuve que je désirerais qu'il m'en donnat, « serait de se livrer un peu plus qu'il ne fait, « non pas à ses vivacités dont je me passerais « fort bien, mais à la confiance que je vou-« drais lui inspirer. Je voudrais aussi qu'il ter-« minat plusieurs affaires sur lesquelles je ne « cesse de le presser; mais j'ai beau m'y prendre « de toutes les manières, je n'obtiens que des « promesses aussi tôt oubliées que faites, il est « vrai que sa santé est misérable et ne lui « permet pas un travail suivi. Comme il est « méfiant par caractère, il ne s'en raporte qu'à

manifestèrent dans des termes que M. de Montmorin résumait et raisonnait comme il suit : 1778

Après cette conversation, Monsieur, j'ai dit à M. de Florideblanche que j'avois une lettre du Roi pour Sa Majesté Catholique. Ce ministre m'a conseillé d'attendre pour la remettre, qu'il ait prévenu le Roi son maître de ce que je venois de lui dire afin d'éviter le premier moment de la surprise. J'ai suivi son conseil et, en la remettant, il m'a été facile d'observer que le Roi Catholique étoit affecté de ce que son ministre venoit de lui dire; il m'a cependant tenu les propos les plus honêtes pour le Roi et les plus analogues aux sentimens d'amitié et d'attachement que je crois gravés dans son cœur pour son auguste maison. Il ne faut cependant pas se dissimuler, Monsieur, que le roi d'Espagne n'est pas content. Son age, son expérience, l'opinion qu'il a de ses talens, lui avoient persuadé que ses avis et ses sentimens devoient être des loix en France; l'évènement n'a pas justifié ses espérances, de sorte que son amour propre et celui de son ministre font cause commune. En général, Monsieur, depuis longtems l'Espagne est accoutumée avec nous à la domination, et elle ne trouve dans nos ménagemens et nos bons procédés qu'un foible dédommagement de l'empire dont elle se croyoit encore plus assurée depuis la mort du feu Roi. Quoi qu'il en soit, Monsieur, je ne doute pas que le Roi Catholique et son ministre ne remplissent les engagemens contractés par le Pacte de famille, si nous les réclamons; mais il faudra

« lui, veut tout faire et n'achève rien. L'état « de sa santé inflüe aussi beaucoup sur nos « conversations, et je peux voir à son visage si « celle que nous devons avoir sera calme ou « orageuse..... Je puis vous assurer, Monsieur « le comte, qu'il n'est pas facile de traiter avec « ce ministre; d'ailleurs il n'était nullement « accoutumé à la discussion, et il est peut-être « encore étonné de tems en tems qu'un jeune « homme ne suive pas la routine d'un prédé« cesseur beaucoup plus vieux que lui. Au sur« plus je le crois un parfait honète homme, et « fort attaché aux principes d'union avec la « France, mais il voudrait bien en recüeillir les « avantages sans en supporter les charges. » — Il y avait du reste, en plus, d'autres motifs, et notamment que la correspondance du comte d'Aranda excitait encore l'humeur du premier ministre. M. de Montmorin dit que l'avant-veille de leur conversation, notamment, un pli de l'ambassadeur à Versailles l'avait indisposé par des propos qu'il rapportait en les controuvant. M. d'Aranda mettait, paraît-il, sur le compte des ministres de Louis XVI ses appréciations personnelles sur la politique de sa cour. M. de Montmorin avait heureusement pu montrer à son interlocuteur des lettres dans lesquelles M. de Vergennes parlait de celui-ci en termes de nature à flatter son amour-propre autant que c'était possible.

1778. les réclamer et peut être plus d'une fois et, dans ce cas, la conduite de l'Espagne sera molle et sans vigueur, à moins que les circonstances ne lui fassent regarder comme faciles les entreprises qui la touchent le plus sensiblement, comme le siège de Gibraltar, la réoccupation de la Floride, etc.; alors nous aurons peut-être plus de peine à l'arrêter que nous n'en avons aujourd'hui à l'exciter. Je m'apperçois évidemment aussi, Monsieur, qu'on ne voit pas ici sans inquiétude la prospérité des Colonies; on craint qu'elles ne deviennent pour l'Espagne un ennemi beaucoup plus dangereux que les Anglois; on auroit voulu qu'elles eussent été assez affoiblies par la guerre qu'elles soutiennent pour recevoir les loix que l'Espagne auroit voulu leur dicter; ces loix les auroient retenües dans une espèce d'anarchie comme l'Allemagne; c'est parce qu'on a cru que nous renversions ce projet en traitant avec elles qu'on nous en a sçu si mauvais gré. D'ailleurs on nous voit avec peine former des liens qui, avec le tems, nous rendront autant les protecteurs que les alliés de l'Espagne. M. de Florideblanche ne m'a laissé qu'entrevoir ces idées, de manière que je n'ai pu les combattre que de loin, si je puis m'exprimer ainsi, mais je ne saurois douter qu'elles ne le tourmentent.

Espagne, t. 588, n° 157.

L'ambassadeur eût pu voir moins juste et pronostiquer plus mal. Peu après, la dépêche de son gouvernement datée du 17 mars l'amena à parler au premier ministre de la prochaine éventualité où se trouverait peut-être la flotte du comte d'Estaing de réclamer l'assistance des ports de l'Espagne et même l'entrée de Cadix. L'assistance à prêter à des vaisseaux isolés fut bien admise, mais l'autre perspective écartée aussitôt. Charles III craindrait trop d'être compromis par là, M. de Floridablanca le dit tout de suite de lui-même; le surlendemain il en donna l'assurance au nom du roi, ce qui conduisit l'ambassadeur à demander de nouveau « quand cesserait la crainte qui dictait ces ménagements et à quelle époque nous verrions notre allié réunir ses forces aux nôtres pour profiter de l'occasion et écraser notre ennemi commun »? Montmorin retrace cela le 10 avril, dans un des rapports les plus étendus de sa correspondance et qu'accompagnait un

billet personnel écrit le jour suivant[1]. Il avait eu soin de revenir, 177[illegible]
pendant l'entretien, sur les motifs que sa cour trouvait déterminants, de répéter que le roi de France ne voulait pas presser son oncle mais uniquement savoir le moment où l'on pourrait concerter les opérations, et que, ne recherchant rien pour lui-même, il lui en coûterait d'autant moins de s'associer à ce qui ferait l'avantage de l'Espagne, par exemple à la conquête de la Jamaïque ou de Pensacola. Ce fut le signal d'une vive sortie de M. de Floridablanca, et à deux reprises; le premier ministre y dévoila tous ses sentiments, et il était aisé d'en augurer ce qu'il y avait à attendre de leur action sur ceux de Charles III. « M. de Florideblanche », écrit l'ambassadeur :

M. de Florideblanche avoit paru m'écouter assez patiement, et, en effet, il n'y avoit rien qui pût allumer sa bile dans ce que je lui disois; cependant je voyois son visage s'altérer, toute sa contenance m'annonçoit une explosion, lorsque tout à coup, comme s'il eut voulu prendre par ordre acte des différentes questions que j'allois lui faire, il écrivit sur un morceau de papier : *à quelle époque?* Je prendrai, ajouta-t-il, les ordres du Roi sur cette question et je vous répondrai.

Le représentant du roi exprima alors l'espoir que la réponse serait conforme à l'intérêt des deux cours et que le premier ministre emploierait ses bonnes intentions et ses lumières à persuader le Roi Catholique. L'occasion de recueillir les fruits de leur union était instante, expliqua-t-il; à défaut de la saisir, ces fruits s'évanouiraient; les revers de la France, si elle venait à en éprouver, ne tarderaient pas à faire rejaillir sur l'Espagne la haine d'un ennemi qui attendait le moment de l'exercer avec sûreté et n'avait que trop d'intérêt à nous désunir, se sentant impuissant à nous écraser ensemble. Aussitôt, M. de Floridablanca repartit de plus belle et les raisonnements, les atténuations, les représentations de son interlocuteur, loin de le

[1] *Espagne*, t. 589, n[os] 15 et 18.

1778. pénétrer, le portèrent de nouveau deux fois de suite à une véhémence véritable, jetant au vent les appâts offerts à l'ambition de l'Espagne : « un établissement à Terre-Neuve, elle se l'était interdit dans le traité de 1763; la réoccupation de la Floride, il y avait deux ans qu'ailleurs on la lui offrait; les bons offices de Gérard auprès des États-Unis, elle n'avait rien à démêler avec ce pays, pas même à prendre des soins pour ses possessions méridionales, le Missisipi étant une frontière assez décidée et visible ». Montmorin continue sa relation ainsi qu'il suit, et dans son billet personnel il dit à M. de Vergennes qu'il n'y « a rien d'exagéré », que « l'extrême aigreur » de M. de Floridablanca et « plusieurs de ses propos » l'ont « véritablement inquiété » :

Ce fut alors, Monsieur, que M. de Florideblanche s'échauffa plus que je ne l'avois encore vu; il me dit qu'il étoit bien extraordinaire que la France, après avoir agi depuis le mois d'avril de l'année dernière d'une manière toute contraire aux avis de l'Espagne, vint à présent demander ses secours; qu'on avoit apparament regardé le roi d'Espagne comme un vice-roi ou un gouverneur de province à qui l'on demandoit son avis et à qui on envoyoit ensuite des ordres; que le Roi Catholique n'étoit pas fait pour être traité ainsi et que l'Espagne n'étoit pas une province de France, que les sacrifices qu'avoit faits ce prince dans la dernière guerre pour nous tirer du *bourbier* où nous étions, lui donnoit le droit d'attendre de nous plus de reconnoissance et que son âge, son expérience et ses lumières méritoient qu'on eut plus d'égard à ses avis et à ses conseils. Tout ceci fut dit avec tant de véhémence et de chaleur que j'essayay plusieurs fois, mais en vain, de l'interrompre.

Quand l'ambassadeur avait retrouvé enfin un moment pour parler, il en avait appelé au plus récent témoignage du premier ministre sur la rectitude et la prudence de la conduite de la France, sur l'amitié qu'elle avait montrée tout en voyant et en agissant d'une manière différente de l'Espagne; il avait fait observer que « c'était être bien malheureux dans ses démarches si demander à quel moment le roi notre allié jugerait à propos de prendre part à la guerre pouvait aigrir à ce point

M. de Floridablanca; il l'avait donc prié d'entendre au moins la lecture de la dépêche même de Versailles, qui lui prescrivait essentiellement de ne presser en rien le roi ». Là-dessus ce ministre avait au contraire repris ses raisonnements et ses reproches avec la même chaleur, rendant plus visible encore la blessure qu'il éprouvait personnellement et laissant pressentir qu'il ne s'épargnerait pas à y intéresser son souverain : 1778.

Il me fallut entendre la récapitulation ou plutôt la récrimination de tout ce que la France a refusé de faire ou a fait contre l'avis de l'Espagne depuis le mois d'avril de l'année dernière; il compara les députés américains à des consuls romains dont les rois de l'Orient venoient mendier l'appui; il traita la déclaration de notre traité avec eux de *Don Quichotisme;* en un mot rien ne fut oublié. Il seroit inutile que j'entrasse dans tous les détails de ce que me dit le ministre espagnol en cette occasion, je tomberois nécessairement dans les répétitions de ce que contiennent mes précédentes dépêches depuis votre expédition du 8 janvier. Je me contenterai de vous dire que ce ministre me découvrit encore davantage combien son amour propre étoit blessé de la conduite de la France, et qu'il y associa celui du Roi son maitre. Les choses furent poussées dans cette conversation au point qu'il me dit, en parlant du Pacte de famille, que, lorsqu'on faisoit aussi peu de cas des avis d'un prince qu'on en avoit fait en France de ceux du roi d'Espagne, on dispensoit de tenir les engagemens qui paroissoient devoir être les plus solides.

Trois heures et demie d'une conversation pareille donnaient assurément le droit à Montmorin de dire qu'elle avait été « plus fatigante pour lui qu'il ne pouvait l'exprimer ». Avec beaucoup de peine à ne pas suivre l'exemple du premier ministre, il répondit qu'il « en appellerait au cœur du Roi Catholique, à sa tendresse pour sa famille, sûr de trouver dans l'une et dans l'autre des ressources contre tout affaiblissement ou toute destruction de liens aussi sacrés que nécessaires aux deux États ». Il fallait cela pour que M. de Floridablanca reprît possession de lui-même. Il s'excusa, alors, rejeta son animation sur l'affection qu'il portait à son maître dont il voyait qu'on tenait en

1778. France les conseils pour trop peu; il protesta que dans le cabinet du monarque il n'était occupé qu'à calmer l'esprit de Sa Majesté, continuellement prêt à s'aigrir. Revenant néanmoins bien vite à ce qui le touchait personnellement, il ajouta « que lui-même avait besoin de beaucoup de vertu pour ne pas céder au dépit qu'inspire naturellement l'amour-propre offensé; qu'il fallait être un héros pour y résister et qu'il l'était dans ce moment; qu'il savait qu'en France on ne faisait aucun cas de ses talents, qu'on l'accusait de faire bévues sur bévues »; puis il essaya de réparer son emportement par des paroles agréables pour son interlocuteur et par les plus fortes assurances du désir qu'il avait « d'entretenir entre la France et l'Espagne une union dont il sentait toute l'utilité », en attendant qu'il fût chargé par le roi de répondre.

Depuis un temps, M. de Montmorin s'abstenait de parler d'affaires au roi parce qu'il avait cru s'apercevoir, mandait-il, que ce n'était pas du goût de M. de Floridablanca, dont l'ascendant sur le monarque était considérable[1]. Mais il tint pour un devoir d'aborder le lendemain Charles III sur ce qu'il avait entendu, de lui exprimer à lui-même dans quelles circonstances pressantes pour la prospérité de la maison de Bourbon le roi son maître avait pris un parti non approuvé par son oncle, avec quel soin, toutefois, il avait évité de compromettre l'Espagne et en vertu de quels ordres exprès il lui demandait, aujourd'hui, non de se déterminer, non de ne pas se réserver toute la latitude qu'il pouvait croire lui convenir, mais simplement d'indiquer l'époque à laquelle il prendrait part à la guerre, afin de concerter un plan avec lui et de concourir à ses vues. La réponse du Roi Catholique fut uniquement vague, émue toutefois autant que vague. L'ambassadeur écrit :

Je finis par lui dire que c'étoit dans son cœur, dans son amour pour sa maison et dans sa grandeur d'ame que j'espérois qu'elle trouveroit la réponse que son ministre devoit me donner en son nom le lendemain, après avoir

[1] *Espagne*, t. 589, n° 18.

travaillé avec elle. Sa Majesté Catholique m'écouta avec attention, bonté et une sorte d'émotion, et me répondit ensuite : « M. l'ambassadeur, les circon- 1778
« stances de l'Espagne sont bien critiques, il n'en est pas de ce royaume « comme de la France. Vous savés que je n'ai jamais manqué à mes engage- « mens, j'y manquerai encore moins avec ma maison qu'avec tout autre. Je « tacherai d'accorder le tout avec la protection que je dois à mes sujets et « à mes États. » Je vous rends, Monsieur, les propres mots du Roi Catholique que j'ai transcrits en rentrant chez moi.

Vingt-quatre heures après, du reste, M. de Floridablanca précisa la portée des mots. Il trouva la démarche bien faite, en approuva le langage; néanmoins il ne laissa rien gagner sur lui et il détourna l'ambassadeur d'attendre une réponse plus précise, lui disant qu'elle serait envoyée par l'intermédiaire du comte d'Aranda, que Sa Majesté voulait prendre des avis, qu'elle en avait parlé avec lui pendant une heure et demie et que, suivant l'engagement qu'il en avait pris, il avait travaillé efficacement à apaiser le monarque, très porté à l'irritation. La réponse tenait d'ailleurs en peu de mots. « Je la lui ai lue, « mande M. de Montmorin, afin de m'assurer de l'exactitude avec « laquelle je la rendrai; » il la formule ainsi :

Le roi d'Espagne souhaite de pouvoir accorder son amour et sa tendresse pour sa maison avec la protection qu'il doit à ses sujets et à ses États; mais après la liberté qu'on lui a laissée de se déclarer quand il voudroit, c'est se presser beaucoup de le faire expliquer; il consultera, sur ce qu'il a à faire dans les circonstances présentes, ceux dans les lumières de qui il a confiance; alors il enverra sa réponse à son ambassadeur à la cour de France; il compte, en attendant, qu'on ne fera rien qui puisse le compromettre.

Dans cette seconde rencontre, cependant, le ministre espagnol s'était radouci. Il avait insisté pour tranquilliser l'ambassadeur, lui disant que « l'essentiel était de gagner du temps et que les choses iraient bien ». Mais quant à des mouvements de la marine espagnole

1778. pour faciliter à la flotte d'Estaing la sortie du détroit, le roi trouvait qu'ils « équivaudraient à une déclaration de guerre ». La perspective de voir entrer cette flotte à Cadix n'était pas moins redoutée qu'au premier moment et Montmorin souhaitait qu'elle n'y relâchât point. Tirant de tout cela les conclusions que son complet accord politique avec M. de Maurepas et M. de Vergennes lui permettait de leur présenter, il formulait comme il suit son opinion et ses avis; le cours des évènements ne fera que les fortifier :

Je vous supplie, Monsieur, de me permettre quelques réflexions sur notre position présente vis-à-vis de l'Espagne; je vous les présenterai d'autant plus volontiers que je n'y suis attaché qu'autant que vous les approuverés, et je n'en exécuterai pas avec moins de zèle ni moins d'activité les ordres que vous daignerés me donner, quand même ils y seroient entièrement opposés.

J'ai toujours eu l'honneur de vous mander, Monsieur, depuis votre expédition du 8 de janvier, que l'amour propre de M. le comte de Florideblanche étoit vivement offensé, je vous en ai rendu les explosions autant que je l'ai pu, mais cependant j'ai mieux aimé les affoiblir que les exagérer. Je ne saurois douter que ce ministre n'ait fait partager son ressentiment au Roi son maître. Ce prince se détache difficilement des sentimens qu'il a une fois adoptés. On lui a persuadé que la France avoit voulu l'entrainer dans la guerre malgré lui; tous les égards, tous les ménagemens qu'on a eus pour ne pas le compromettre, on les lui a présentés comme de faibles palliatifs destinés seulement à couvrir le chemin par lequel on voulait le conduire à faire la volonté de la France. D'un autre côté, l'Angleterre lui faisant sa cour est un tableau si nouveau pour lui que son amour propre flatté ne lui permet pas de distinguer que ce n'est qu'à la vigueur de notre conduite qu'il doit ces égards précaires; dans ces circonstances, Monsieur, si nous réclamons les engagemens stipulés dans le Pacte de famille, il n'est pas douteux qu'il sera difficile à l'Espagne de ne pas les remplir; ils sont si précis qu'ils ne laissent aucun moyen de s'échaper et j'ignore de quel prétexte on pourroit se servir pour s'y refuser. Cependant si nous pressons l'Espagne avec vivacité dans ce moment, je n'oserois répondre du parti qu'elle prendroit; il s'ensuivroit nécessairement de son refus un éclat dont l'effet seroit d'éclairer l'Angleterre sur

notre mésintelligence actuelle, au lieu que les choses restant dans la position 1778
où elles sont, il me semble difficile que les Anglois prennent une grande confiance dans la neutralisation de l'Espagne; cette puissance continüe ses armements, et elle est dans un état plus respectable, peut-être, en apparence qu'en réalité. Je crois, Monsieur, que s'il étoit possible que la France se déterminât à soutenir seule le poids de la guerre cette première campagne, il en résulteroit plusieurs bons effets. Il seroit prouvé par là que l'intention n'étoit pas d'entrainer l'Espagne malgré elle; on seroit forcé de concevoir ici une opinion de nos forces différente de celle qu'on en a. Enfin de deux choses l'une, ou nous aurons de bons succès, ou nous en aurons de mauvais. Dans le premier cas, l'Espagne voudra les partager. Dans le second, les égards de l'Angleterre cesseront bientôt, ce qui changeroit nécessairement les dispositions de l'Espagne. D'ailleurs je ne puis penser qu'on ne sente pas ici le danger qu'il y auroit à nous laisser écraser; j'ajouterai que l'Angleterre ne sauroit ne pas voir que c'est sur les possessions espagnoles seules qu'elle peut se dédommager de la perte de l'Amérique septentrionale, et je crois que nous pouvons nous reposer sur elle du soin de forcer l'Espagne à prendre bientôt parti dans cette guerre.

A Madrid le 10 avril 1778.

Espagne, t. 589, n° 15.

M. de Floridablanca avait cherché à racheter ses vivacités; toutefois, ces conversations donnaient sa vraie mesure[1]. Le jugement et l'horoscope de Montmorin resteront exacts. Celui-ci mande confidentiellement à M. de Vergennes qu'une récente lettre particulière du comte d'Aranda avait excité un peu plus encore qu'il ne l'était par nature l'amour-propre du premier ministre, en mettant sur le compte du ministère de Versailles une amère critique de ce que lui, ambassadeur d'Espagne, appelait les « bévues » du ministère de

[1] L'ambassadeur, dans son billet personnel, écrit à cet égard ce qui suit (*Espagne*, t. 589, n° 18) : « Hier matin, en nous quittant, il me « demanda encore pardon de la chaleur avec « laquelle il m'avait parlé, et me dit : au reste « je ne me fache jamais qu'avec mes frères, et « mes amis. Comme ambassadeur de France, « vous êtes mon frère, et comme particulier, « mon ami, ainsi j'ai deux titres pour me facher « avec vous. »

1778. Madrid : l'expédition d'Alger « digne de don Quichotte », disait-il; la bévue de Buenos-Ayres, où l'on avait fait un traité que les médiateurs auraient « rougi » de proposer; la bévue de l'irrésolution actuelle. M. de Montmorin attribuait pour une partie à cette lettre d'Aranda l'humeur itérativement manifestée par le premier ministre; mais le fond était bien tel qu'il l'avait indiqué, et ce n'est pas à tort que son rapport portait, plus loin : « Quoique je sois persuadé de la franchise « et de l'honnêteté de M. de Florideblanche, je crois qu'il faut avoir « les yeux ouverts sur tout. »

On voit combien ce deviendrait un travail décevant d'amener le gouvernement de Charles III à s'engager contre l'Angleterre, puisque déjà c'était un problème si inextricable de savoir quel moment il voulait fixer à sa participation. Il faut recueillir ici sur le caractère, les sentiments, les rapports respectifs du monarque, de M. de Floridablanca, du comte d'Aranda, les détails que donnait quelques semaines plus tard le premier secrétaire de notre ambassade, M. de Bourgoing, à M. de Rayneval, Joseph-Mathias Gérard de Rayneval, que l'on appelait de ce dernier nom seul pour le distinguer de son frère, et qui était devenu premier commis au départ de celui-ci pour les États-Unis[1]. Le même jour, 10 avril, où Montmorin rapportait ses entretiens, M. de Vergennes lui reprochait d'une façon indirecte de ne pas savoir s'assurer plus d'occasions de parler personnellement au roi Charles, dont « le cœur, pensait-il, et le pouvoir exercé sur lui par l'amour de son sang étaient les meilleurs avocats que nous pussions avoir dans toute l'Espagne »; il lui représentait que peut-être il éloignait de lui le monarque en fréquentant trop le salon du prince des

[1] Réparons ici une indication des précédents volumes. Nous la reconnaissons erronée maintenant que nous avons pu comparer mieux les écritures. Quand les minutes de la correspondance de M. Vergennes ne sont pas de sa propre main, elles sont pour la plupart de Rayneval et non de Gérard, premier commis. Il y en a quelques-unes de la main de celui-ci, mais en petit nombre, du moins à dater de 1776. Il les préparait, assurément, mais c'est son frère qui les écrivait presque toutes, à moins qu'il ne fît simplement que les transcrire.

Asturies[1]. M. de Bourgoing, croyant défendre assez son chef rien qu'en retraçant les dispositions intimes des personnes (le chef se défendit d'ailleurs très justement lui-même[2]), mandait que le roi avait bien le tendre attachement à la maison de Bourbon et, par suite, à l'alliance des deux Couronnes dont M. de Vergennes parlait, mais qu'avant tout il tirait une grande vanité de sa valeur propre, des bonheurs de son règne et presque autant de ses revers en sentant qu'il avait su les surmonter; que cette vanité dominait sa bonté naturelle, son honnêteté rigoureuse, son équité absolue; qu'il était méfiant pour les affaires au point de faire espionner ce qui se passait chez son fils afin de se tenir en garde contre les *Aragonais*, qui y avaient leur centre et dont le comte d'Aranda restait le point de ralliement et l'espoir. M. de Floridablanca, lui, suivant M. de Bourgoing, était dissimulé par discrétion, mais n'avait pas la duplicité qui permet de feindre ce qu'on ne sent pas; au début inclinant à la domination, depuis ayant appris à discuter; en aigreur dès le premier jour avec le comte d'Aranda, qui ne doutait pas d'avoir à jouer encore tôt ou tard un grand rôle en Espagne et paraissait ne se voir qu'avec humeur subordonné, lui, grand d'Espagne impérieux, à quelqu'un qui avait été confiné toute sa vie dans une classe médiocre et dont la conduite sage, habile, soutenue depuis son arrivée au premier rang, avait pourtant désarmé les détracteurs; aussi ferme que son prédécesseur était facile à conduire, M. de Floridablanca cachait ses sentiments au point qu'on ne savait qui il aimait, qui il haïssait, qui avait sa confiance, tandis que ce prédécesseur se livrait sans retenue et ne voyait que par les yeux de son premier commis; le premier ministre faisait par lui-même tout ce qui était important, ne laissait au premier commis actuel que le soin d'afficher pour lui l'opposition à la déférence envers la France dont M. de Grimaldi donnait l'exemple et de dire que l'Espagne saurait enfin résister et jouer un rôle par

[1] *Espagne*, t. 589, n° 13. — [2] *Ibid.*, n° 44.

1778. elle-même. Le roi et son ministre, enfin, se rendaient bien compte de ce que « les vivacités ou l'entêtement du comte d'Aranda gâtaient les affaires », dans l'exil honorable qu'était pour lui l'ambassade de Paris, mais ils tremblaient que ce ne fût pis à Madrid[1].

C'est avec ces caractères et avec ces éléments peu favorables qu'il fallait compter dans les négociations, désormais urgentes, que comportaient les choses. Ajoutons ici le peu de confiance qu'inspiraient à M. de Montmorin les forces de l'Espagne ainsi que la manière dont elles seraient employées. Il l'avait mandé notamment le 20 mars. Il craignait de voir nos avantages détruits par les pertes que ces forces subiraient, de voir les malheurs que nous viendrions à éprouver si nous faisions la guerre ensemble augmentés en conséquence, et cela l'amenait à dire non sans vérité que nous ne serions pas moins rendus responsables de tous les échecs qui arriveraient, quoiqu'ils vinssent uniquement du peu de prévoyance du gouvernement du Pardo[2].

[1] *Espagne*, t. 589, n° 93; 25 mai. Nous transcrivons cette lettre à l'annexe II du présent chapitre. — [2] *Ibid.*, t. 588, n° 154.

ANNEXES DU CHAPITRE PREMIER.

I

OPÉRATIONS À FAIRE EXÉCUTER PAR NOTRE MARINE.

Janvier 1778.

Mémoire sur les opérations auxquelles on pourroit employer nos forces navales contre l'Ang^{re}[1].

Suivant l'état de la marine remis par M. de Sartine, le Roi a actuellement 50 vaisseaux de ligne, savoir : 17 à Toulon et 33 à Brest. De ce département 2 sont stationnés l'un à la Martinique et l'autre aux Indes. Restent donc à Brest 31 vaisseaux et 17 à Toulon, en tout 48. Sa M^{té} aiant offert de faire passér de ce dernier département 10 vaisseaux à Cadix pour y être aux ordres du roi d'Esp^{e} et aiant promis de tenir à Brest 25 vaisseaux bien armés p^{r} occupér les Anglois jusqu'à ce que les deux flottes du Mexique et de Buenos Aires soient rentrées en Esp^{e}, il résulte que ce qui restera dans l'un et l'autre département de forces oisives seroit insuffisant pris séparément pour rien entreprendre de remarcable. D'ailleurs il faut veillér à la défense intérieure de la Méditerrannée; se ménagér en cas de besoin des remplacemens et se tenir en mesure d'établir des croisières pour favorisér notre commerce et interceptér celui de nos ennemis.

La guerre survenant, il paroit indispensable d'armér 3 ou 4 vaisseaux de ligne à Toulon pour apuyér les frégates qui auront ordre de croisér dans la Méditerrannée et pour tenir net le canal qui sépare la Corse de la France. Si les Anglois n'envoient pas une escadre de quelque

[1] Cette rubrique est écrite en marge, de la main de M. de Vergennes. La pièce a l'orthographe et le style de ce ministre, elle a dû être transcrite d'après lui.

considération dans la Méditerrannée, les vaisseaux de Toulon pourroient en automne avoir ordre de passér le détroit d'où se rendant sur la côte d'Affrique ils pourroient si on le jugeoit utile tentér de recouvrér le Sénégal, ou au moins d'en ruinér le fort, ainsi que celui de la rivière de Gambie, ainsi que les autres établissemens que les Anglois peuvent avoir le long de cette côte. Peu de troupes suffiroient pour cette opération; suivant les avis qu'on a pû se procurér, les Anglois sont très foibles dans cette partie. Des six vaisseaux désarmés à Brest on pourroit en destinér un ou deux avec un pareil nombre de frégates pour établir dans le courant de l'été une croisière au nord du canal d'Allemagne afin d'interceptér les navires anglois qui reviendroient d'Arcangel et de la Balthique avec des munitions navales. C'est de ces parages que l'Ang^re^ les tire toutes maintenant depuis que l'Amérique septentrionale lui est fermée; il ne faut pas s'étendre en raisonnemens pour rendre sensible l'embarras où se trouveroit cette puissance si les approvisionnemens de ce genre lui étoient rendus difficiles.

Nos vaisseaux aiant l'azile dans la mer du Nord des ports de Gothembourg et de Marstrand qui appartiennent à la Suède, auroient une retraite assurée dans le cas où l'Ang^re^ enverroit une force supérieure contre eux. L'inquiétude de l'Esp^e^ par raport au retour de ses gaillons du Mexique et de la flotte de Buenos Aires aiant engagé le Roi à faire une disposition de ses forces navales qui occupe une portion considérable de celles d'Ang^re^, il semble d'une bonne politique de ne négligér aucune démonstration qui en excitant et nourrissant l'inquiétude de cette puissance l'oblige à un plus grand partage de ses efforts.

Les troupes qu'on fait passér en Bretagne y sont nécessaires pour la sureté de cette province et pour la conservation si prétieuse de Brest, mais il ne faut pas se flattér qu'elles donnent une vive allarme à l'Ang^re^. La flotte destinée à soutenir nos escadres éloigne toute idée de débarquement et d'invasion de cette part. Des démonstrations sur les côtes de Normandie et de Flandres seront d'un tout autre effet. Elles peuvent s'exécutér avec ou sans le concours d'une force navale si les Anglois n'en ont pas toujours une pour y faire obstacle. C'est dans cette vûe qu'on proposeroit d'assemblér un camp en Normandie et un autre entre Dunkerque et Boulogne. Ils devroient être chacun de 30 bataillons et munis de tout ce qui est nécessaire pour acréditér le dessein d'une expédition. On pourroit à cet effet mettre un embargo sur tous les batimens du canal qu'on jugeroit propres à un transport. Cette démonstration, qui ne seroit nullement dispendieuse, forceroit les Anglois à tenir une escadre en croisière dans l'intérieur de la Manche sans les dispensér d'en avoir une beaucoup plus forte à l'ouverture d'Ouessant. On ne parle pas ici de l'emploi des frégates et d'autres batimens inférieurs que le Roi tient armés ainsi que de

l'encouragement à donnér à la course. On a vû ce que les Americains, malgré l'éloignement où ils sont de l'Angre, sont venûs faire sur les côtes. L'exemple qu'ils ont donné doit faire naitre l'émulation de le suivre.

Après avoir proposé ce qu'on estime praticable dans un moment où toutes les vûes doivent se portér a rassurér l'Espe contre les allarmes quelle conçoit pour ses flottes, il semble nécessaire d'avisér à un plan plus actif pour le moment où le Roi, dégagé des entraves qui le circonscrivent, pourra donnér plus d'étendûe à ses vûes. Sa Mté ne semble avoir que deux intérets essentiels dans la guerre qui menace de s'allumér; celui de conservér ses possessions en Amérique et celles de l'Espe et celui de prêtér une main assés secourable aux Américains pour les aidér à secoüér la dépendance de l'Angleterre et assurér leur indépendance civile sur des fondemens inaltérables. Il est donc important de combinér les mesures à prendre de manière à servir ces deux intérets. On estime en conséquence que rien ne conduiroit plus directement à ce but que l'envoi d'une escadre françoise sur les côtes de l'Amérique septentrionale. Si la guerre, comme il est à désirér, continue dans cette contrée, elle ne trouvera point les forces navales des Anglois en masse; une partie sera employée à apuyér les opérations de terre pendant que l'autre, dispersée sur l'immensité de cette côte, veillera à interceptér la course sur le commerce des Américains. C'est le cas où un chef intelligent pourroit frapér un coup bien avantageux en se portant directement vers le théatre des opérations pour y attaquér les forces de mer angloises, et tâchér de détruire avec leurs vaisseaux de guerre ceux de transport qui seroient sous leur abry. Ce coup frapé avec succès, la sureté de nos isles seroit pleinement établie puisque les Anglois seroient sans moiens pour allér les inquiétér. On ne fait pas mention ici de la reconnoissance qu'un service de cette considération imprimeroit chez les Américains. Cette première opération consommée, l'escadre, n'aiant plus de force majeure à craindre, pourroit se divisér, la moitié cinglér vers le Sud en netoïant la mer de tous les croiseurs qu'elle pourroit y rencontrér, et termineroit par allér hivernér à Saint-Domingue; l'autre division remonteroit vers le Nord et pourroit se porter sur Terre Neuve et y détruire la pêche et les établissemens de pêche des Anglois. On pourroit, si la chose étoit jugée plus utile, laissér au Commandant la liberté de se portér à Boston et de pretér secours aux nouveaux angleterriens pour secondér l'entreprise qu'ils pourroient vouloir formér sur Halifax et la Nouvelle Ecosse.

On ne peut que présentér l'aperçû des mesures auxquelles on peut se fixér, c'est aux gens de l'art à les détaillér et à en préparér les moiens. Si l'envoi d'une escadre au nord de l'Amérique n'étoit pas agréé, il seroit alors nécessaire d'en destinér une pour les Antilles. Sa station la plus naturelle seroit à la Martinique parce que de là

IMPRIMERIE NATIONALE.

elle veilleroit sur tous les établissemens du Roi sous le Vent. On pourroit encore s'en servir pour reprendre la Dominique et la Grenade, mais les avantages seroient bien foibles pour compenser ceux qu'on pourroit se promettre d'une diversion dans le Nord, dont l'effet s'il étoit couronné du succès abrégeroit infailliblement la guerre.

On doit encore considérér que cette diversion seroit très utile à l'Espagne en ce qu'attirant dans le Nord et y concentrant une grande partie des forces angloises, elle auroit plus de facilité pour faire réussir les entreprises qu'elle jugeroit devoir formér.

De pareils projets ne pouvant réussir qu'autant qu'on est en mesure de prévenir l'ennemi, ce n'est qu'en ménageant scrupuleusement le secret, et qu'en ne négligeant aucun moien pour lui donnér le change qu'on peut avoir un espoir fondé de succès. Quoiqu'il ne puisse être question d'une grande expédition aux Indes orientales peut-être ne seroit-il pas inutile d'en faire germér l'opinion et même de l'accréditér par quelques démonstrations. Cependant comme il n'est pas possible d'abandonner nos établissemens dans cette contrée, principalement les îles de France et de Bourbon dont la conservation est très intérressante si la France ne veut être à jamais exclue de l'Inde, on pourroit formér une flotille des 3 frégates qu'on construit en Hollande auxquelles on joindroit *la Consolante*. Ces quatre frégates, qui ont beaucoup de creux, pourroient portér facilement et sans gênér l'équipage un renfort de mille à douze cents hommes qu'on juge devoir être suffisant pour mettre les deux isles à l'abri de toute insulte. La force de l'artillerie de ces frégates et la légèreté de leur marche ne peuvent leur faire craindre la rencontre d'aucune force supérieure.

Espagne, t. 588, n° 78.

II

CHARLES III, SES MINISTRES, LE PRINCE ET LA PRINCESSE DES ASTURIES.

1. MONTMORIN AU COMTE DE VERGENNES.

A Madrid le 24 x^bre^ 1777.

Monsieur,

J'attendois avec impatience une occasion qui me mit à portée de m'entretenir librement avec vous sur les objets que le peu de tems qui s'est écoulé depuis que

je suis ici m'a permis d'observer. Mes notions ne sont pas aussi étendües, ou du moins aussi certaines que je le désirois, mais enfin je vais vous exposer les choses telles que je les vois.

Je m'étendrai peu, Monsieur, sur Sa Majesté Catholique. Je ne pourrois que recueillir les propos du public dont les jugements sont trop souvent dictés par la passion. En général ce Prince n'est pas aussi aimé qu'il devroit l'être. Il a véritablement le désir du bien; on ne sauroit disconvenir qu'il n'en ait fait beaucoup à ce païs-ci dans tous les genres, mais il en reste encore plus à faire. Un des plus grands obstacles au progrès des lumières de toute espèce, est l'inquisition. On avoit espéré voir sa destruction sous ce règne, ou du moins son pouvoir extrèmement diminué, mais l'empire que le confesseur du Roi Catholique a pris sur son esprit a détruit toutes les espérances qu'on avoit conçues à cet égard. L'affaire de M. Olavide et la publication des bulles qui expriment le pouvoir illimité de ce tribunal, n'ont que trop prouvé qu'il existoit. Les mêmes loix cependant qui l'enchainoient subsistent encore; aucun personnage un peu considérable ne peut être arrêté sans la permission du Roi; mais il ne la refuse pas; et, à l'occasion de M. d'Olavide, il ne craignit pas de dire qu'il y auroit livré son propre fils, tant son confesseur lui avoit peint avec des couleurs odieuses les crimes dont on accusoit ce malheureux homme qui paroît, d'après les gens les moins prévenus en sa faveur, n'ètre victime que des cabales et des ennemis nombreux que sa fortune et son mérite lui avoient attiré. Ne pouvant trouver rien à lui reprocher dans ses dernières années, on a été fouiller jusque dans sa jeunesse la plus reculée, et quelques imprudences qu'il paroît avoir commises forment la matière du procès qu'on lui intente aujourd'hui et encore sont-elles si légères et si peu prouvées qu'on croit que, malgré toute l'envie que l'inquisition peut avoir de le trouver coupable, elle ne pourra le condamner à aucunes peines capitales. . . . .

. . . .

[Partie reproduite au tome II, chapitre VII.]

. . . .

Parmi les ministres qu'il honore de sa confiance, il en est deux qui paroissent la posséder plus que les autres : M. de Floride Blanche et M. de Galvés; tous deux ont été avocats, le dernier l'a été de la nation françoise, lorsque M. le maréchal de Duras étoit ambassadeur à la cour de Madrid, et l'autre a sollicité de l'être; tous deux paroissent liés dans ce moment, et s'ils restent unis, ils doivent avec le tems gouverner l'Espagne. . . . .

. . . .

[Partie reproduite au tome II, chapitre VII.]

. . . .

M. de Galvés, tiré comme M. de Floride Blanche, de l'ordre des avocats, fut envoyé au Mexique pour y faire la visite de tout ce qui avoit rapport au Gouvernement et à l'administration de cette partie. Il s'acquitta de ce dont il avoit été chargé avec la plus grande distinction; la plupart des abus y furent réformés, il y augmenta les revenus du roi d'Espagne de deux millions de piastres en y établissant la vente du tabac; aujourd'hui qu'il est chargé de tout le département des Indes, il compte étendre cette même vente dans le Pérou et dans le reste des possessions de l'Espagne dans l'Amérique méridionale. Il en résultera une augmentation dans les revenus du Roi de huit millions de piastres. Ce ministre est ferme, grand travailleur, et connoit dans tous ses détails et par sa propre expérience le département qui lui est confié, en un mot il réuniroit tous les avantages qui peuvent former un ministre parfait, si n'ayant pas habité continuellement l'Espagne ou ses possessions, il n'étoit soumis à une partie des préjugés qui y règnent. Ces préjugés influeront selon toutes les apparences sur le règlement dont il s'occupe dans ce moment, pour le commerce des Indes. Trop éclairé pour ne pas sentir tous les inconvénients de le concentrer dans la seule ville de Cadiz, il ne le sera pas assez pour se débarrasser de toutes les entraves qui l'empêchent d'atteindre le degré de prospérité dont il est susceptible. Il travaille depuis qu'il est dans le ministère à donner aux Indes les moyens de suffire elles-mêmes, soit à leur défense, soit à leur approvisionnement de denrées de première nécessité. Les possessions espagnoles sont si étendües qu'on ne peut s'empêcher de craindre que, si ce but est rempli, il n'en résulte pour ces colonies la possibilité de secoüer le joug de l'Espagne; il faudroit, pour parer à cet inconvénient, que ces nations vécussent sous un Gouvernement si doux que leur bonheur ne leur laissât pas concevoir l'idée d'une situation plus heureuse. C'est sans doute l'intention de M. de Galvés; mais sera-t-il libre lui-même de donnér à ses desseins toute la suite qu'il voudroit? Au surplus ce ministre n'est pas à beaucoup près sans ambition, il a désiré, mais sans en convenir, la place qu'occupe aujourd'hui M. de Floride Blanche; en général il voudroit tout attirer à lui, et nul département ne l'effrayeroit; je crois en effet que l'esprit naturel et les connoissances dont il est pourvu le rendroient plus propre à tout qu'aucun de ses compatriotes. J'ai eu occasion, dans plusieurs conversations que j'ai eües avec lui, de m'appercevoir qu'il se verroit avec plaisir chargé des finances; j'avoüe que je crois qu'il ne pourroit en résulter qu'un grand bien pour cet État. Celui qui occupe aujourd'hui ce département est un homme borné, sans vües, rempli de préjugés, de qui il est impossible de tirer aucunes décisions; il est gouverné par les sous-ordres auxquels sa paresse et son peu de connoissance le livrent entièrement. Le premier commis

qui travaille sous lui dans ce moment le gourmande sans cesse, affiche publiquement le désir d'avoir sa place, et, pour y parvenir, ne cesse de tenir sur ce ministre les propos les plus indécents. Cette conduite l'a certainement rendu odieux à M. de Muzquiz; mais comme il n'a ni assez de talent pour s'en passer ni assez de crédit pour s'en défaire, il lui continüe sa confiance. Au reste le premier commis ne vaut pas mieux que le ministre, et on peut dire en toute vérité que ce bureau est aussi mal monté qu'il soit possible. On y est très opposé à la France, et on en a donné des preuves dans toutes les occasions, soit par les refus de justice que nous y éprouvons sans cesse, soit par la lenteur avec laquelle on nous la rend quand elle nous est trop évidemment düe pour oser nous la refuser. Je ne dois pas omettre qu'il passe pour constant que la probité est la vertu qui y règne le moins et cette opinion paroit fondée.

J'ai trop peu de relations avec les autres ministres pour avoir sur eux une opinion quelconque; celui de la Guerre passe généralement pour un homme qui hait le travail et qui se livre à son gout pour ne rien faire; mais on ne sauroit avoir moins de crédit qu'il n'en a; il n'est ministre que de nom. M. O'Reilly que le Roi estime beaucoup est chargé de tout ce qui concerne l'infanterie. Ce n'est que d'après ses conseils qu'il se détermine, mais il ne peut les recevoir que de loin, car depuis l'expédition d'Alger, Sa Majesté Catholique n'a jamais osé le faire revenir à Madrid. Le déchainement contre lui étoit tel qu'il n'y eut pas été en sûreté, il lui a donné à la place du gouvernement de Madrid, la commandance générale d'Andalousie, où cet officier jouit de toute la considération et de l'autorité que lui donne la confiance du Roi son maitre. Je ne connois pas M. O'Reilly, mais d'après l'opinion des gens sensés et impartiaux, il paroit qu'il est digne de la confiance du Roi, et qu'il a bien mérité de la nation par le rétablissement du militaire, qui étoit perdu quand on a commencé à le consulter. Il resteroit encore bien des choses à faire pour le mettre sur le pied où il devroit être, mais enfin il est mieux qu'il n'étoit. Je ne sais quel rôle joüera un jour cet officier, mais il est certain que ses talens et son intelligence sont balancés par une arrogance et une dureté qui a révolté la nation contre lui, on ne sauroit guère douter que cette dernière qualité ne soit la baze de son caractère; il a fait sés preuves à la Louisianne.

Quant à la Marine, c'est par l'état dans lequel elle est qu'il faut juger celui qui est à la tête de ce département; je n'ai pas pu jusqu'à présent ramasser assez de notions certaines pour pouvoir vous les communiquer avec confiance. Il semble que les armemens ont été poussés avec une certaine vigueur, mais sont-ils tels qu'ils devroient être, existe-t-il beaucoup de véritables matelots en état de servir utilement en tems de guerre, les magazins et les arsenaux sont-ils fournis comme ils devroient

l'être, les chantiers sont-ils munis de bois de construction? En un mot les forces que l'Espagne étale sont-elles réelles et en état d'agir avec succès si les circonstances le demandoient, et seront-elles conduites par des officiers habiles et en état de les commander? C'est sur quoi il m'est impossible de répondre dans ce moment. Je m'occupe de rassembler, autant qu'il m'est possible et sans me compromettre, des matériaux qui puissent me mettre en état de résoudre ces questions; lorsque je les aurai en ma possession, j'aurai l'honneur, Monsieur, de vous les envoyer, en vous indiquant les sources d'où je les aurai tirés. M. de Sartine m'avoit fait l'honneur de me dire avant mon départ de Versailles que l'état de la marine en Espagne, qu'avoit envoyé M. le marquis d'Ossun, exigeoit plusieurs éclaircissemens; il seroit à désirer qu'il voulut bien m'envoyer cet état, en observant de mettre en marge les questions dont il désireroit la solution. Au reste, Monsieur, je dois vous prévenir que l'état que M. d'Ossun vous a envoyé a été pris aux bureaux de la Marine d'Espagne; il seroit possible qu'il fut un peu enflé, ou du moins qu'on y eut dissimulé plusieurs choses dont il est à désirer que vous soyez exactement instruit.

. . . .

J'aurois dû, Monsieur, vous parler plus tôt du prince des Asturies; mais je n'ai pas voulu interrompre la suite de ce qui a rapport au Gouvernement, et il est certain qu'il n'y a aucune part. Ce Prince est né avec un caractère violent et emporté, qui est annoncé par les formes les plus dures. Son éducation morale a été aussi négligée que son éducation phisique, en un mot il est difficile d'avoir été plus mal élevé, et malheureusement il est peu de princes qui sentent que, lorsque leur éducation a été négligée, ils se doivent à eux mêmes et à leurs peuples de la recommencer. Ce n'est que peu de tems avant la retraite de M. de Grimaldi qu'espérant de gagner par là les bonnes graces du Prince il persuada au Roi Catholique de l'admettre au travail qui regarde les affaires étrangères; cet essai ne fut pas favorable au ministre, et il n'en fut pas moins forcé par la continuité des dégouts qu'il éprouva de sa part et de celle de la Princesse, à demander à se retirer. J'ai entendu plusieurs personnes, qui sont à portée de voir le Prince, faire l'éloge de la bonté de son cœur et assurer qu'il ne manquoit pas de cette droiture de sens et de ce jugement qui sont souvent plus utiles pour gouverner que toutes les graces de l'esprit. Il avoit marqué dans les commencemens une aversion décidée pour les François; nous avons à la princesse des Asturies l'obligation d'avoir beaucoup diminué cet éloignement si même elle ne l'a pas fait disparoitre tout à fait. Cette Princesse a de l'esprit, des graces et tout ce qu'il faut pour plaire, elle s'est servie avec fruit de tous les moyens que la nature lui a donné pour subjuguer l'esprit du Prince, et il est certain qu'il l'aime uniquement et ne voit que par ses yeux; il n'est pas douteux,

Monsieur, qu'elle n'ait un jour la plus grande influence dans les affaires et, sous ce point de vüe, on ne sauroit porter trop d'attention à la captiver; on en recueillera le fruit un jour, car, dans ce moment, il ne faut en attendre aucun. Tant que le Roi Catholique vivra, la Princesse ni le Prince n'auront aucun crédit; ils pourront peut-être, à force de dégouts, déterminer un ministre à la retraite, mais jamais ils n'influeront sur le choix de son successeur. Ce qui s'est passé lors du départ de M. de Grimaldi en est une preuve; ils auroient voulu porter à sa place un abbé Pignatelli, frère de M. de Fuentés, qui a été ambassadeur en France, mais il n'en a été question que dans leur cour. L'un et l'autre prêtent une oreille trop complaisante aux frondeurs du gouvernement actuel pour avoir quelque crédit sur l'esprit du Roi. Ce Prince n'ignore aucune des intrigues qui se trament auprès de son fils et de sa belle-fille, mais soit bonté, soit foiblesse, il n'en témoigne rien. Il y a à la cour de Madrid un parti qu'on nomme Arragonois, dont M. d'Aranda, quoique absent, peut être regardé comme l'âme et le chef; c'est ce parti qui entoure dans ce moment le Prince et la Princesse; il seroit d'autant plus intéressant de les en détacher que, composé de tout ce qu'on appelle anciens Espagnols remplis de préjugés contre les étrangers, il nous est absolument contraire. La Princesse est doublement Bourbon, je crois son cœur attaché à sa Maison, mais je crois essentiel de réveiller par des attentions suivies des sentimens qu'il seroit facheux de voir éteindre, car, je le répète, Monsieur, elle gouverne déja et gouvernera le Prince encore plus dans la suite.

Je n'ai rien à ajouter, Monsieur, dans ce moment à cette foible esquisse de la cour d'Espagne. Avec le tems mes notions s'étendront peut être et je serai bien empressé de vous les communiquer lorsque je pourrai les croire assez intéressantes et assez certaines.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Comte DE MONTMORIN.

Espagne, t. 587, n° 132.

2. M. BOURGOING À M. DE RAYNEVAL.

Aranjuez ce 25 may 1778.

Monsieur,

Je suis bien fâché que les occasions de vous écrire sans contrainte soient si rares. Elles sont si propres à soulager mon cœur et j'y trouve si bien mon compte de toutes manières, puisque vous voulez bien aplaudir au ton de mes lettres. Votre suffrage sufiroit pour prévenir mon découragement comme il sufit pour prix de mon zèle et de mes efforts. Je me garderai bien de vous mander rien qui pût compromettre

mon principal et qu'il pût démentir. Il m'a donné carte blanche pour les lettres particulières que je suis dans le cas de vous écrire, et je ne crois pas qu'il me soupçonne de pouvoir abuser de cette permission. J'ai à vous compter quelques détails sur son compte, et si je les lui cache vous croirez facilement, M., que c'est sa modestie seule que je veux ménager. Je vous suplie de croire que, dans le jugement que je porte sur M. le Cte de Montmorin, je ne me laisse point aveugler par le tendre attachement que je lui ai voué. Je sais trop combien on doit être en garde contre toute espèce de préventions dans la carrière où vos bontés m'ont fait entrer.

J'avoüe, M., que j'ai vivement partagé la sensibilité de M. le Cte de Montmorin aux légers reproches consignés par M. le comte de Vergennes dans deux de ses dernières dépèches. Quoiqu'on y vit dominer surtout l'intérêt que ce respectable ministre prend aux succès personnels de M. l'ambassadeur, ils portoient sur des objets qui ne pouvoient qu'affecter celui-ci. Les preuves réitérées de bonté qu'il reçoit de la part de S. M. Cath. sembloient lui garantir que la nouveauté de sa mission devoit avoir, dans les circonstances actuelles, le moins d'inconvénients possibles. En effet, M., je ne conçois pas qu'on puisse être ni plus assidu ni plus adroit que M. le Cte de Montmorin à faire sa cour au roi d'Espagne. Ce prince, dont il est assez facile de connoitre les foibles, en a, dans son extrême vanité, un dont M. l'ambassadeur n'a pas négligé de tirer parti, et il a pu le faire avec d'autant plus d'assurance, que la bonté de Sa M^té^, sa rigoureuse probité, son équité, les établissemens qui signalent son règne, les grands évènemens qui ont rendu sa jeunesse aussi glorieuse qu'orageuse, fournissent une ample matière à des éloges mérités. Son tendre attachement à la maison de Bourbon est également chez lui une corde qu'on est sûr de toucher avec succès dans l'occasion. Sa M^té^ s'enflame dès qu'on lui parle de cette auguste maison et cette disposition personnelle est peut-être un des plus fermes soutiens de l'alliance des deux Couronnes. Le nuage qui avoit obscurci pendant quelque tems leur parfaite intelligence paroit entièrement dissipé par notre accession récente aux désirs de l'Espagne, et quand cet incident n'auroit d'autre avantage pour nous (comme il y a beaucoup d'aparence), nous devrions nous féliciter de la démarche du ministère anglois qui l'a amené. Le Roi Cath. s'en est expliqué assez clairement avec M. l'ambassadeur, qui est assez heureusement servi par les circonstances pour parler souvent d'affaires à Sa M^té^ dans la conversation particulière qui précède immédiatement son diner. Cette facilité lui est fournie par l'absence de son confrère M. l'ambassadeur de Naples qu'une convalescence lente retient à Madrid à la suite d'une longue maladie qui lui a fait garder la chambre six mois. C'est ainsi que M. de Montmorin, par son assiduité, par les témoignages fréquents de sa profonde admiration pour S. M. C., en a gagné l'estime et les bontés autant qu'il est possible

de l'espérer au bout de six mois, et l'on ne voit guères comment il pouroit être mieux traité au bout de 18 ans. Combien je souhaiterois que les déclamateurs qui rejettent sur ses circonstances personnelles la dissonance momentanée qui a régné entre les deux cours fussent témoins de ses entretiens avec le roi d'Espagne et des marques d'intérêt qu'il lui donne sans affectation toutefois; car ce prince, qui se pique d'être fin, évite ou veut éviter tout ce qui pourroit trahir ses véritables dispositions. En public, il traite donc à peu près également tous MM. les ambassadeurs et envoïés; et, dans les deux mois que nous avons passés ici avec M. d'Ossun, je n'ai point remarqué qu'il eut distingué cet ambassadeur qui passoit cependant pour son ami particulier. Quant aux petites attentions de S. M. pour les ambassadeurs de famille, comme présens de gibiers, de primeurs, etc., je ne vois pas que M. de Montmorin ait rien à envier à son prédécesseur. Il me semble au contraire que S. M. met de la recherche dans ces riens. En voici un exemple récent. M. de Montmorin avoit fait l'éloge du gout d'un certain oiseau dont parloit le Roi. Le lendemain S. M. en tua un à la chasse et le fit apporter à son diner. N'est ce pas là, dit il, M. l'ambassadeur, l'oiseau dont vous me parliez hier. — Oui, Sire. — Eh bien, je vous l'ai réservé. Je sens combien peu de pareilles minuties prouvent, mais leur multiplicité annonce certainement des dispositions favorables. Il y a quatre ou cinq semaines que S. M. donna à M. de Montmorin une preuve assez remarquable de celle où il est à son égard; et notez, M., que c'étoit dans le moment de la dernière crise; M. l'ambassadeur, en exaltant la protection que S. M. avoit accordée aux beaux arts tant à Naples qu'à Madrid, lui parla du Recueil précieux des antiquités d'Herculanum et lui témoigna le désir qu'il avoit de posséder un monument qui déposoit pour le gout de ce prince. Le lendemain matin il en reçut les 5 volumes. Vous voyez donc, M., les causes de la réserve dans laquelle M. le comte de Vergennes a soupçonné que le Roi se contenoit à l'égard de M. de Montmorin. Elle tenoit entièrement au caractère peu confiant de ce prince et au mécontentement personnel, mais mal fondé, de nos procédés à son égard; et certes pour nous disculper à ses yeux, les propres dépêches de Mgr le comte de Vergennes devoient produire plus d'effet que le langage de l'ambassadeur le plus persuasif. Elles respiraient une déférence si entière, un regret si vif d'avoir dérogé à la loi que s'est prescrite notre ministère de ne se porter à aucune démarche importante sans l'aveu du roi d'Espagne, que ce prince auroit été sans doute désarmé s'il avoit pu l'être; mais des flottes en danger et l'amour propre blessé fournissoient des arguments qui l'emportoient encore sur les notres. Ils perdent heureusement chaque jour de leurs forces et la renaissance de la confiance suivra de près si même elle n'est pas déja sensible.

M. de Floride Blanche a eu, pour être réservé dans les dernières circonstances,

IMPRIMERIE NATIONALE.

des raisons qui ne tenoient nullement au personnel de M. le Cte de Montmorin pour qui tout annonce qu'il a une amitié particulière. Discret, dissimulé même, il a le talent rare de bien cacher quand il veut ce qu'il sait et ce qu'il sent; mais la duplicité, qui sait feindre ce qu'on ne sent pas sans un intérêt politique bien pressant, paroit fort éloignée de son caractère et de la réputation qu'il a en Espagne comme de celle qu'il a laissée en Italie. Partant de là on ne sauroit douter qu'il ne soit vraiment attaché à M. de Montmorin. Ils se sont mesurés souvent depuis 7 ou 8 mois qu'ils se connoissent. L'ambassadeur a accoutumé à la discussion le ministre qui, dans son début (soit dit sans personalités), n'en avoit guères pu prendre l'habitude, et M. de Montmorin peut déjà se féliciter de recueillir le fruit de ses efforts. M. de Floride Blanche eut mieux aimé dominer sans doute. Sa mission à Rome l'avoit un peu gaté à cet égard, mais il a bien fallu qu'il prit son parti, et cette petite répugnance vaincüe, M. de Montmorin, sans y rien perdre du côté de la confiance et de l'attachement, y a gagné du côté de l'estime qu'il a donnée pour sa sagacité et sa modération. La seule crainte qu'il ait dans ce moment, c'est que la mauvaise santé de M. de Floride Blanche lui prescrive bientôt la nécessité de travailler sur de nouveaux frais auprès de son successeur. Ce ministre semble empirer tous les jours; quelquefois à sa table on le voit palir, se troubler et prêt à se trouver mal, souvent les vapeurs lui chargent la tête au point qu'il est dans l'impossibilité physique de s'appliquer : d'autres fois il a la plus grande difficulté non seulement de concevoir des idées, mais même de proférer des paroles. Sa langue s'épaissit, le sang lui monte au visage, et dans ces moments, qui sont souvent ceux où l'on va lui parler d'affaires, ou on n'en peut rien tirer, ou l'on a à redouter quelque explosion de son humeur irascible. Si sa situation ne s'amélioroit pas, il seroit forcé de se démettre lui-même de sa charge, car le Roi qui en fait cas et qui n'a jamais congédié de ministres laisseroit plustôt péricliter les affaires qu'il ne se sépareroit de M. de Floride Blanche. Nous croïons qu'il seroit embarrassé dans le choix d'un successeur. Le ministre des Indes a de la capacité, de l'ambition, est fort laborieux et ne croiroit pas ce nouveau surcroit de besogne au-dessus de ses forces. M. le Mis de Llano, le même que le Roi a envoïé à Parme, vieillit un peu, quoique sa tête soit toujours aussi saine que ses principes et qu'il ait donné de ses talens des preuves qui doivent inspirer de la confiance. Estimé du Roi, il semble considéré même dans l'appartement du Prince. Sans fonctions depuis quelque tems, mais se maintenant toujours au courant des affaires dont il a une ancienne habitude, il seroit, je crois, le concurrent qui réuniroit le plus de suffrages. Il gémit de la conduite du ministère de Madrid soit conviction de sa part, soit inclination à déprimer les opérations de ceux dont il croiroit remplir mieux la place. Il paroit au moins certain

que, quoique bon Espagnol attaché peut-être encore à quelques uns des préjugés de sa nation, il feroit un ministre dont on seroit content de part et d'autre, parce qu'il a pour ce poste important deux qualités bien essentielles : de la raison et de l'expérience. Il étoit un de ceux que le public nomma lors de la démission de M. de Grimaldi.

Je vous ai parlé plus haut, M., de l'appartement du Prince. Permettez moi de vous ajouter là dessus quelques observations. Il ne me conviendroit pas de vouloir rien dire de plus que M. l'ambassadeur sur le soupçon qu'avoit formé Mgr le comte de Vergennes à ce sujet. Je le crois entierement détruit; mais je vous avoüe que je ne conçois pas encore ce qui peut y avoir donné lieu surtout auprès d'un ministre si éclairé, si fort armé contre les préventions. Je crains qu'une personne, dont la longue expérience de ce pays-ci doit inspirer beaucoup de confiance dans les détails qui le concernent, n'ait un peu trop insisté sur la nécessité de fuir toute liaison avec la jeune cour, et qu'il n'ait cité son exemple pour prouver qu'elle étoit incompatible avec les bonnes graces du Roi Cath^e. M. de Montmorin prouve, de son côté, que l'on peut fort bien être avantageusement traité dans un appartement sans être pour cela boudé dans l'autre. Ce n'est pas cependant qu'il y ait rien de marqué dans l'accueil qu'il reçoit chez le Prince. Si cela étoit, il auroit obtenu cette faveur assez gratuitement. Car d'abord S. A. ne lui adresse presque jamais directement la parole; quoiqu'il entende fort bien le françois, il se pique de ne s'expliquer qu'en espagnol, soit qu'il se méfie de lui même, soit qu'il veuille donner cette preuve d'attachement exclusif à l'idiome de la nation qu'il doit gouverner un jour, soit enfin qu'il n'ait pas encore un gout bien décidé pour rien de ce qui tient à la notre. En revanche la Princesse parle très facilement le françois et adresse souvent la parole à M. de Montmorin, mais il a cela de commun avec tous ses confrères, S. A. étant généralement affable avec tout le monde. — Hors l'heure du diner, M. l'ambassadeur ne voit pas leurs A. A. et je ne crois pas qu'il ait jamais pénétré dans l'intérieur de leur appartement. Ce n'est pas cependant qu'il n'y eut des intrigues à suivre dans cette jeune cour. La Princesse, qui est sans plaisirs la plus part du tems, n'a guères que ce moïen d'occuper ses loisirs. La vivacité de son imagination et son gout pour dominer l'y rendent d'ailleurs assez propre. Mais M. de Montmorin connoit à peine de vûe les agens dont elle peut se servir. Le plus en faveur de tous, tant auprès d'elle que du Roi son époux, est un petit exempt des gardes, le jeune Pignatelli, un des fils de M. de Fuentes. Je doute que M. l'ambassadeur lui ait jamais parlé, quoique d'ailleurs il fasse honêteté à plusieurs de ses confrères. C'est que de bonne heure il s'est tenu en garde contre cet écueil sans cependant affecter un éloignement qui eut peut-être eu plus d'inconvéniens que l'excès contraire. Car le Roi, quoique

méfiant au point de tenir des espions gagés qui lui rendent compte de ce qui se passe dans l'intérieur du jeune appartement, a cependant pour le Prince et la Princesse tous les égards d'un tendre père. La Princesse qui de même que tous les infants et infantes, doit le visiter tous les matins, en est toujours accueillie avec bonté, et l'on est persuadé que, dans les choses qui n'auroient pas trait au gouvernement, elle ne seroit pas sans quelque ascendant sur ce monarque, d'autant qu'elle a vraiment de l'esprit et des graces, et que, chez le roi d'Espagne, la méfiance est plutôt une vertu de souverain qu'un défaut de particulier. Il est sûr qu'en revanche il est en garde contre les suggestions qui viennent de ce côté en ce qui regarde les affaires. Le Prince est regardé ici comme protecteur du *parti arragonois*, c'est à dire de la partie de la nation chez qui fermente encore le mécontentement de la révolution qui a commencé avec ce siècle, et qui met son éloignement pour la France dans ses principes fondamentaux. Un des personnages les plus distingués de ce parti, est le duc de Villa Hermosa, destiné à l'ambassade de Turin; fier, dissimulé, taciturne, mais rempli, dit-on, d'énergie et de connoissance, il vouloit être porté d'abord aux premières places de la carrière politique et a, pour ainsi dire, capitulé pour accepter celle qu'il va occuper. On m'a assuré que le nouvel ambassadeur à Lisbonne étoit également nourri dans ces dispositions, mais il a des mœurs beaucoup plus douces, un caractère plus ouvert, et c'est, sans contredit, un des Espagnols les plus polis par ses voïages. Vous n'ignorez sans doute pas, M., qu'un des coriphées de ce parti arragonois est M. d'Aranda lui-même, qu'il est comme l'espoir et le point de ralliement des autres membres, et qu'il s'est concilié la faveur du Prince au point qu'on ne doute pas qu'il joue encore un grand rôle en Espagne tôt ou tard. Ce n'est pas là une des moindres causes de l'éloignement du Roi pour cet ambassadeur. Sa M^té^ le craint d'après l'expérience de l'empire qu'il avoit pris dans le gouvernement. L'ambassade de Paris n'est pour lui qu'un exil honorable : en être rapellé seroit une faveur à laquelle il ne peut s'attendre. On voit bien qu'il gâte en France les affaires par sa vivacité, par son entêtement; mais on tremble qu'il ne fit bien pis ici . . . . . .

Je m'arrête, car ce point est un de ceux de la dernière dépêche de Mgr le comte de Vergennes sur lequel M. de Montmorin ne manquera pas de s'étendre. Cet ambassadeur a déja fait part de l'aigreur violente qui, depuis quelque tems, préside à la correspondance de M. d'Aranda et de M. de Floride Blanche. Elle doit remonter jusqu'à l'avènement de celui ci au ministère. Un grand d'Espagne, vain, impérieux, ne paroit se voir qu'avec humeur subordonné à un homme habile à la vérité, mais qui, dans la classe médiocre où il avoit été confiné une grande partie de sa vie, a peut-être eu besoin plus d'une fois de la protection de ceux qui, par un incident imprévu, sont à présent forcés de le ménager. Je conclus cela de l'étonnement (pour

ne rien dire de plus) avec lequel M. de Floride Blanche fut reçu ici l'année passée, en prenant possession d'une place à laquelle la voix publique ne l'avoit nullement appellé. Ce ministre, vraiment sage par sa conduite modérée et soutenüe, a, peu à peu, fait revenir de leurs préventions presque tous ceux qui avoient déclamé contre lui à son arrivée. Les grands l'estiment, les ambassadeurs le recherchent et font cas de ses talens et de son honêteté, tout en se plaignant de sa lenteur dans les affaires. Bref il me semble qu'il n'a guères d'ennemis que ses rivaux jaloux, parmi lesquels je crois devoir nommer M. de Galves et M. le Mis d'Iranda, qui sont peut-être avec le Mis de Llano les meilleures têtes qu'ait dans ce moment-ci l'Espagne. M. de Floride Blanche n'a presque suivi en rien les erremens de son prédécesseur. Les deux principaux traits de dissemblance entre ces deux ministres sont que l'un est aussi ferme que l'autre étoit foible et facile à conduire ; que l'un se dissimule au point qu'on ne sait guères qui il hait, qui il aime ni en qui il met sa confiance, au lieu que l'autre se livroit sans retenüe à ses animosités et ne voioit presque rien que par les yeux d'un des premiers commis M. de Campo. Celui-ci prétend n'avoir rien perdu de ce côté-là au changement de ministère; tandis que son concurrent, Bernard Iriarte, jeune homme lettré, élégant et même francisé jusqu'à un certain point, paroit avoir l'oreille du ministre et croit l'avoir exclusivement. La version la plus probable est cependant que ni l'un ni l'autre ne sont fort avant dans la confiance de leur ministre qui fait, par lui-même, toutes les choses importantes. Comme M. Iriarte est fort entrant et aime à se faire écouter, il ne sait que ce que M. de Floride Blanche veut bien qui soit répandu, et lui rapporte en échange ce qu'il entend dans les différentes sociétés où il est faufilé. Si on l'en croïoit on ne se persuaderoit pas qu'il se borne à ce modeste rôle. Je sais de bonne part que ces jours-ci il s'attribuoit le dernier traité avec le Portugal auquel cependant M. de Floride Blanche est attaché comme on l'est à une de ses productions ; tandis que, d'un autre côté, l'ambassadeur portugais brigue des compliments sur ce traité comme sur un ouvrage entièrement de son cru. Au reste, M., je sais qu'on peut tirer parti de la présomption indiscrète de ce M. Iriarte qui, d'ailleurs, est d'une société agréable; et je tâcherai, à cet égard, d'être de quelque ressource à M. le Cte de Montmorin. Je sais déja qu'avec l'aparance de son gout pour tout ce qui tient à la France, il affiche, dans l'occasion, l'éloignement du ministère actuel pour cette déférence aveugle dont le précédent lui avoit laissé l'exemple. Dernièrement, chez l'envoïé de Russie, il disoit assez clairement, au sujet de la crise actüelle, que l'Espagne sauroit enfin résister aux impulsions de la France et jouer un role par elle-même; que l'Europe avoit les yeux ouverts sur elle, et que l'on alloit remplir son attente. Il est aisé de reconnoitre à ces propos l'esprit qui dirige depuis six mois le ministère espagnol, et ils prouvent aussi que le cabinet de

Madrid n'est guères fondé à nous reprocher le manque de secret dans le notre. Outre MM. Campo et Iriarte, il y a encore au bureau des Affaires étrangères trois premiers commis qui ne sont pas sans mérite. L'un M. de Las Casas, neveu de M. Oreilly et du M^r d'Iranda, a été dix ans emploïé à Vienne. Il est fort lié avec ce M. Barth pour qui M. votre frère a beaucoup d'amitié. Sa confiance entière en M. d'Iranda entretient celui-ci au courant des affaires et, par contre coup, fournit quelquefois des lumières à M. l'ambassadeur. Je le vois assez souvent et tâche de me concilier son amitié. Les deux autres premiers commis sont MM. Llano frères. Comme ils ne parlent qu'espagnol, nous les connoissons beaucoup moins que les autres; l'ainé a un mérite distingué, mais n'est pas bien du tout avec M. de Floride Blanche. Comme il a la confiance de M. Llano, si nos conjectures se vérifioient, il auroit certainement de la prépondérance dans le bureau des Affaires étrangères.

Il paroit par la dernière dépêche de Mgr le comte de Vergennes que la réputation de M. d'Almadovar l'a devancé en France; je le vois trop peu ici pour oser asseoir moi même un jugement sur son compte; mais celui du public ne lui est nullement favorable. Il n'y a qu'une voix sur la médiocrité de ses talents. Il ne doit sa faveur qu'à celle de son oncle, M. le duc de Losada, grand chambellan de Sa M^té. Comme ce seigneur, plein de bonté et d'aménité, jouit de l'estime générale, on ne peut pas soupçonner que la malignité ou la jalousie ait inspiré l'idée que tout le monde a ici de M. son neveu. Celui-ci se prépare à son voïage qu'il donne lui même comme très prochain. Les prétendus politiques de la cour et surtout du corps diplomatique, affectent de ne pas y croire. Quelques-uns ont voulu me tâter là-dessus, je n'ai pas paru plus instruit qu'eux. Quant à la proposition de la médiation, personne ici n'en a eu vent. Dès qu'il en fut question, je pris la liberté de faire remarquer à M. l'ambassadeur qu'elle m'avoit tout à fait l'air d'avoir été sollicitée secrètement par le ministère espagnol, et que c'étoit là sans doute une des obligations qu'il prétendoit que nous lui aurions, et sur lesquelles M. de Floride Blanche ne vouloit pas s'expliquer. Il me semble que la réponse arrogante de l'Angleterre confirme cette conjecture. Du moins on y reconnoit ce que la première ouverture du Lord Weymouth annonçoit, la conviction de la foiblesse de l'Angleterre et du besoin qu'elle avoit de la paix. Si la négociation s'étoit ensuivie de ces premières démarches, je doute fort que M. de Floride Blanche eut souffert que le siége en eut été établi ailleurs qu'à Madrid. Il auroit soutenu que l'Espagne ne pouvoit que chez elle jouer dignement son rôle de médiatrice, et un des motifs secrets de sa répugnance eut certainement été l'envie de diminuer notre ministère sur lequel l'éloignement eut affoibli l'influënce qu'il auroit voulu prendre, si selon ses désirs et ceux du Roi Cath^e cette négociation se fut fixée ici, la France et l'Espagne auroient peut-être eu plus d'avan-

tages à traiter avec l'ambassadeur Mylord Grantham qu'avec tout autre Anglois. Ce Lord, que tout le monde ici aime et estime, a de l'esprit, de l'aménité et porte dans tout son extérieur l'enseigne de toutes les vertus sociales. Je crois d'ailleurs qu'il fait cas et de M. de Floride Blanche et de M. de Montmorin, qui le paient de retour. Il me semble qu'en pareilles circonstances le personnel d'un négociateur n'est pas une chose indifférente. Au reste ces deux ambassadeurs, depuis le commencement de la crise, vivent avec une circonspection et des égards auxquels on reconnoit les representans des deux nations les plus policées de l'Europe. Ne mettant de l'affectation ni à se fuir ni à se rechercher, ils ne se sont ni l'un ni l'autre permis le plus léger propos qui ait eu trait à la querelle présente. Quelle différence du Lord Grantham au Lord Stormont. Celui-ci, à Madrid, eut peut-être, par ses hauteurs, accéléré la détermination que nous attendons en vain depuis longtems et, sous ce point de vüe, nous n'avons pas à nous féliciter de l'honêteté de son confrère. Le Roi Cath[e] l'a toujours fort bien traité et continüe de même à présent, sans doute moins par gout que pour dérouter les combinaisons des observateurs qui l'entourent. J'aurois encore bien des choses à vous dire, M., mais je suis déjà tout honteux de ma longueur; je vous ai écrit comme j'aurois causé avec vous; or j'attends de votre bienveillance que vous donnerez peut être sans répugnance pour me lire le tems que vous m'auriez donné à vous entretenir de vive voix. S'il m'est échapé dans la rapidité avec laquelle j'ai écrit cette lettre, quelques réflexions fausses, quelques détails inutiles, c'est sans conséquence puisqu'elle ne vous fachera pas. D'ailleurs vous pardonnerez sûrement quelque chose en faveur de la confiance que je vous dois à tant de titres et du respectueux attachement que je vous ai voué pour la vie.

Espagne, t. 589, n° 93.

CHAPITRE II.

MANŒUVRE MANQUÉE ET ENTRAIN SUBIT DE L'ESPAGNE POUR LA GUERRE.

Double jeu probable de l'Espagne en vue de se dispenser d'agir. — M. de Vergennes cherche de nouveau à satisfaire l'amour-propre de Charles III et de son ministre et à les amener au parti suivi par la France; il voudrait les convaincre qu'ils nous ont donné le droit de compter sur leur secours. — Insinuation de M. de Floridablanca pour faire croire que lord Weymouth a demandé la médiation de l'Espagne; Montmorin n'y voit qu'un moyen de gagner du temps, mais conseille néanmoins d'accepter la proposition si on la présente. — Adhésion immédiate du roi sous la réserve formelle de l'indépendance des États-Unis; fidélité montrée déjà à ces alliés; opinion de M. de Vergennes sur la leur; déférence manifestée en même temps au roi d'Espagne pour ses avis ou ses convenances. — Annonce du prochain retour des flottes du Mexique à Cadix; M. de Floridablanca se rapproche de nous; paroles encourageantes du Roi Catholique à son tour; exclusion du comte d'Aranda de toute confidence, recommandée par l'un et par l'autre; imminence de faits de guerre dans la Manche et sur l'Océan. — L'idée de la médiation est désavouée par lord Weymouth; vive colère apparente de Floridablanca; conversation de notre ambassadeur avec le roi lui-même; peu de portée restant, après, à la prétendue démarche de l'Angleterre; opinion du premier secrétaire de l'ambassade. — Sortie violente de Floridablanca avec lord Grantham; les liens de l'Espagne et de la Grande-Bretagne sont amoindris; le roi fait donner par Montmorin à Versailles le conseil d'agir avec vigueur; l'ambassadeur ne doute plus qu'une fois la guerre commencée Charles III ne s'y engage. — L'attention des deux Couronnes est attirée, pendant ce temps, du côté de l'Allemagne.

1778. Notre ambassadeur en Espagne écrira le 10 mai : « Ces gens-là ont « la tête tournée de voir les Anglais leur faire leur cour. » Le cabinet de Londres, en effet, avait servi, en jouant son jeu, les désirs de s'abstenir qui dominaient à Madrid. M. de Floridablanca abusait le représentant de Versailles sur le langage qu'il tiendrait à lord Grantham ou qu'il lui avait tenu à propos de notre déclaration d'alliance[1];

[1] M. de Floridablanca avait d'abord déclaré qu'il s'en tenait à l'attitude que le gouvernement de Louis XVI, on l'a vu au précédent volume, avait fait suggérer au chevalier d'Escarano par le marquis de Noailles; il abonda ensuite dans l'idée que lui avait donnée Montmorin, et qui fut très approuvée à Versailles, de ne point paraître avoir ignoré nos projets

en réalité il autorisait le cabinet de Saint-James d'abord à espérer, puis à croire que la cour de Madrid demeurerait neutre. M. de Vergennes, qui en recueillait le bruit par ses informations de l'autre côté du détroit[1], en avait transmis l'avis à Montmorin le 3 avril, puisant d'ailleurs dans le ton « glacial », disait-il, de la lettre du Roi Catholique la pensée qu'il en était ainsi; le 10, il lui renouvelait cet avis par suite d'autres renseignements, de sorte que M. d'Almodovar lui semblait avoir été appelé à la succession du prince de Masserano parce qu'il jouerait particulièrement bien le rôle que ce but demandait. M. de Montmorin va répondre en annonçant que M. de Floridablanca l'a entretenu, de la part du roi, d'ouvertures dont lord Weymouth s'était fait l'organe auprès de M. d'Escarano, en vue de demander à l'Espagne sa médiation entre l'Angleterre et la cour de France, et il ne tardera pas à penser que l'Espagne s'est ménagé cette démarche pour n'avoir point à agir. 1778.

M. de Vergennes, au reste, dès qu'il avait connu le rapport adressé par son ambassadeur le 20 mars, s'était abstenu de chercher davantage

et de dire que, sans s'y associer, l'Espagne continuait à être l'alliée fidèle de la France; en définitive, il s'était rapproché de son premier sentiment, quand il avait répondu au cabinet de Londres, mais il avait rapporté à Montmorin sa réponse de manière à ce que celui-ci en conçût toute confiance. (Rapport de Montmorin, du 30 mars; *Espagne*, t. 589, n° 175.)

[1] En dehors des communications que procura bientôt aux Affaires étrangères l'ambassade d'Espagne à Londres, communications d'ordre diplomatique plutôt que résultant d'investigations cherchées et qui donnaient des indications intimes, les renseignements dont on trouve les traces dans les archives viennent d'agents commissionnés et payés pour les fournir : un Monsieur van der Heyt, notamment, qui signait tout au long, et plusieurs autres, anonymes, se désignant ou par des chiffres ou par des appellations convenues. C'était du reste d'après des informations du comte d'Aranda que M. de Vergennes parlait, le 3 avril, quand il écrivait : « Malgré l'assurance que M. le Cte « de Florideblanche vous a donnée de la réso« lution où est le Roi son maître de remplir « avec fidélité ses engagements avec nous, je « dois vous confier mais pour vous seul sans « que vous aiez aucun usage à en faire, que « M. le Cte d'Aranda m'a fait lire une lettre « de sa cour où il est dit que le Roi espère « pouvoir garder la neutralité; ajoutez à cela « que la réponse du Roi Cque au Roi son ne« veu est on ne peut plus glaciale. » (*Ibid.*, n° 4.) — Dans cette dépêche, le ministre charge Montmorin d'obtenir de l'Espagne que son ambassadeur à Londres nous fasse passer des courriers par Calais ou par Ostende, offrant d'ailleurs d'en supporter les frais.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. à persuader Madrid que nos liens avec les Américains n'avaient pas été formés avant le temps. Il disait avec raison que les effets résultant de notre parti étaient « sensibles et évidents », tandis que ceux qui auraient pu naître des délais proposés par l'Espagne « restaient et res- « teraient probablement toujours enveloppés dans les ténèbres d'une « hypothèse avortée ». Il s'inquiétait uniquement de chercher à découvrir si le Roi Catholique viendrait à nous, à quel moment, et quoique, une fois de plus, il montrât une certaine confiance, de la part du gouvernement du roi, à s'engager au besoin tout seul, à envisager que l'assistance de notre allié nous manquant « notre jeu devait être diffé- « rent » et que la prudence commanderait peut-être de « risquer le « tout pour le tout et de tâcher de brusquer la guerre dans la première « campagne[1] », il n'avait pas autant de foi dans ce parti qu'il en montrait. Ce jour-là encore, effectivement, il renouvelait les explications qui étaient de nature à justifier les résolutions de la France; il ouvrait comme une nouvelle campagne pour convaincre le Roi Catholique du grand prix attaché à son intimité, et pour faire reconnaître qu'à Versailles on avait bien étudié et compris sous tous ses aspects l'entreprise de rendre désormais les Colonies indépendantes de l'Angleterre, qu'on y avait vraiment adopté la conduite commandée par les prévisions politiques et, en cela, servi les intérêts de l'Espagne plus que les nôtres mêmes. « Ce n'est pas, sans peine et sans effort », écrivait-il :

Ce n'est pas je vous assure sans peine et sans effort que le Roi et ceux de ses ministres qu'il honore de sa confiance la plus intime, se sont déterminés, à l'occasion des affaires de l'Amérique, à adoptér un avis différent de celui du Roi Cq̃ue et de son ministère, mais l'intérest même de l'Esp[e] a eu plus de poids sur nos résolutions que notre intérest propre; il est foible si nous le mesurons relativement à nos possessions, elles ne sont pas même de nature à piquér jusqu'à un certain degré la cupidité angloise, elles ne

[1] Dépêche du 3 avril.

produisent point les métaux dont cette nation est si affamée; c'est vers le continent espagnol que ses vœux sont tournés et je demande si l'Ang^re maîtresse de l'emploi de la population et de toutes les ressources de l'Amérique septentrionale, qu'elle vivifioit pour ses richesses, n'étoit pas un voisin plus incommode et plus redoutable que ne peuvent le devenir de bien longtems et vraisemblablement jamais, les États-Unis livrés à eux-mêmes et à l'inertie qui fait l'essence de toutes les institutions démocratiques. Ce seroit bien abusivement je pense que nous apréhenderions leur prospérité future; je crains bien plus l'anarchie dans laquelle ces États pourront tombér lorsqu'ils gouteront les douceurs du repos. Il suffit de considerér l'étendue de surface qu'ils occupent, la différence de leur climat, de leur industrie, de leur sol, et, par conséquent, de leurs intérets, pour concevoir que leur union ne sera jamais bien parfaite si tant est qu'ils ne se divisent pas. Mais, pourvû que l'Ang^re ne profite pas du schisme qui pourra s'élevér un jour entre eux, la France et l'Esp^e ne sauroient en éprouvér aucun préjudice. Je ne disconviens pas, M., que ce ne soit une entreprise pénible et hazardeuse de coupér le fil qui unissoit les colonies à l'Ang^re et de les empêchér de rentrér dans une identité d'intérest, mais des administrateurs chargés de la fortune publique seroient coupables de faire entrer leur commodité personnelle dans la balance des grandes résolutions, le bien public seul doit les occupér et les fixér, toute autre considération doit leur paroitre étrangère. Si la Providence daigne bénir notre entreprise, ce sera le plus grand bien qui puisse arrivér aux deux monarchies. 1778.

A Versailles le 3 avril 1778.

Espagne, t. 589, n° 4.

Des témoignages empressés seraient d'ailleurs exprimés à M. de Floridablanca sur son caractère, ses lumières, son esprit politique. Le ministre louait Montmorin de déférer à ses conseils, de se laisser guider par lui dans ses démarches auprès de Charles III [1]. Le 14

[1] Dans ce pli du 3 avril, M. de Vergennes écrivait comme il suit à Montmorin : « Vous « ne risquerés jamais d'être désaprouvé lors que « vous déférerés aux avis de ce sage ministre « dont nous considérons et nous estimons infi« niment ici les lumières et les bonnes inten« tions... Je ne reviens pas, M., de la per« suasion où paroit être M. le Cte de Floride « Blanche que nous nous plaignons de lui ici, « si c'est à M. le Cte d'Aranda que je dois ce bon

1778. encore, espérant tenter ce monarque, il donnait à l'ambassadeur les moyens de laisser espérer notre appui à l'Espagne pour des acquisitions ultérieures. Montmorin avait assuré que le cabinet de Madrid ne se mêlerait à la guerre que malgré lui et n'y participerait en tout cas qu'une fois ses flottes rentrées, de sorte qu'on ne pourrait concerter un plan avant l'hiver suivant; il indiquait néanmoins que si à la tournure et à la durée des opérations ce cabinet entrevoyait des satisfactions comme celle de recouvrer peut-être la Floride, Gibraltar, son ambition se réveillerait certainement[1]. M. de Vergennes, après avoir lu ce rapport, écrivait de nouveau, déplorant le temps perdu, l'utilité d'en gagner procurée par là aux Anglais, l'occasion échappée de « frapper des coups qui auraient décidé du sort de la guerre « s'il y avait eu moyen de s'entendre ». Il répétait que « la froideur de « nos réponses » aux questions de l'Espagne tenait au peu d'ardeur que cette puissance avait mis dans ses questions, puis au peu d'accord qui semblait « exister sur le principe » et qui, naturellement, nous avait limités pour « prévoir les effets ». Mais il ajoutait que si nous ne visions, nous, qu'à « des intérêts modiques », nous ne restreignions pas ceux de l'Espagne; que d'une part le comte d'Estaing avait ordre de se porter indistinctement à la défense de toute possession espagnole ou française qui serait menacée; que de l'autre le roi de France ne regardant qu'à l'affaiblissement de l'Angleterre, « plus l'Espagne lui « enlèverait de domaines plus ce but serait rempli » et que prétendre

« office, je suis dispensé de lui en témoignér « de la reconnoissance. Vous connoissés la pro- « fession que je fais d'être veridique, et je puis « vous assurér qu'il ne m'est pas échapé un mot « qui ait pû caracterisér une plainte personnelle. « J'ai souvent déploré avec l'ambassadeur la « fatalité que, dans une circonstance aussi ma- « jeure, les deux cours ne pussent pas se réunir « à un même avis, mais ce sentiment, bien loin « d'être désobligeant, prouvoit au contraire « notre attachement solide à l'union. Peut-être « M. le Cte d'Aranda a-t-il crû donnér plus de « poids à ses réflexions en m'en faisant l'auteur; « ce qui est certain est que je désavoue toute « idée qui pourroit faire suposér que nous « n'avons pas ici la plus haute estime pour M. le « Cte de Floride Blanche et la confiance la plus « étendue dans ses lumières, dans sa prévoyance, « dans sa sagesse et dans son attachement à « l'alliance des deux Maisons. »

[1] Rapport du 30 mars. (*Espagne*, t. 588, n° 175.)

fixer les points d'opérations à cet égard aurait été manquer à la sagesse 1778.
et à l'expérience du Roi Catholique et de son conseil. Pour mieux appuyer ces raisonnements, il annonçait que les mesures militaires s'exécutaient avec vigueur, que les mouvements de troupes vers les côtes étaient augmentés, que celles de ces troupes déjà en Bretagne avaient l'ordre de s'embarquer et la flotte de Brest celui de sortir au premier signal et que les derniers bataillons des régiments devant former la chaîne de Dunkerque à Cherbourg seraient en place le 10 mai au plus tard[1]. Il s'abusait ou voulait paraître s'abuser au point que, voyant l'Angleterre aussi peu pressée de déclarer la guerre, et Montmorin ayant rapporté qu'à Madrid lord Grantham se disait invité à ne pas émettre de plainte contre la France, mais à aller simplement *la tête levée,* il exprimait l'opinion que cette allure de la Grande-Bretagne cachait le défaut de moyens. N'était la gravité du sujet, disait-il, il comparerait volontiers les Anglais « à ces poltrons qui « traversent les rues la nuit et chantent pour masquer la peur de « quelque rencontre », à moins qu'il ne faille voir dans leur attitude le dessein d'amuser l'Espagne pour se ménager la facilité de « tomber « par quelque surprise odieuse » sur sa flotte revenant du Mexique, comme les faiseurs de pamphlets de Londres le conseillaient souvent.

Le 24 mai, le rapport de Montmorin parlant de la médiation était déjà en route depuis cinq jours et M. de Vergennes venait de soumettre au roi celui du 10, où l'ambassadeur avait retracé les emportements de M. de Floridablanca ainsi que les réponses du Roi Catholique. Le gouvernement ne pouvait ni ne voulait mériter l'accusation, dont il était l'objet autour de lui, de n'avoir point ménagé l'amour-propre du roi d'Espagne et de son ministre, surtout de ce dernier. M. de Vergennes écrit alors une dépêche que l'on pourra lire plus loin dans son entier[2]. Le roi y approuve tout d'abord la modération, le zèle, l'intelligence montrés par l'ambassadeur dans ses entretiens, puis

[1] *Espagne*, t. 589, n° 25. — [2] On trouvera cette dépêche à l'annexe I du présent chapitre, avec la date : « à Versailles le 24 avril 1778 ».

1778. s'empresse d'exprimer les sentiments de la plus grande déférence pour son oncle et de la plus sincère estime pour le premier ministre; s'il avait « pensé différemment de S. M. Catholique », ses égards pour elle et le prix attaché à ses avis n'en étaient pas moindres; mais « il s'agissait d'une affaire toute de circonstance; tout dépendait de saisir le vrai moment; plus à proximité de l'Angleterre, plus à portée de démêler ses manèges et d'en voir le but pernicieux, les intérêts de l'Espagne autant que les siens lui faisaient un devoir de ne pas laisser échapper une conjoncture qui ne se serait plus retrouvée ». « Il règne des préventions fatales, entretenues dans des intentions dangereuses, continuait le ministre, et l'on a trop facilement accueilli à Madrid les informations pestilentielles qui en proviennent; le cœur du roi est trop élevé pour feindre des sentiments qu'il n'éprouverait pas, et celui de son oncle trop magnanime pour soupçonner une dissimulation qui ne fut et ne sera jamais l'apanage du sang des Bourbons; M. de Floridablanca est convaincu que nous n'avons pas pour l'esprit du roi son maître la considération qu'il mérite, et pour lui personnellement l'estime distinguée à laquelle il a les plus justes titres : nous ne sommes pas froissés de ses traits piquants; nous lui savons gré de ne nous avoir pas caché l'état de son âme; on tient encore à ses amis quand on ne leur dissimule pas les griefs que l'on peut avoir contre eux; nous en appelons du ministre mal instruit au ministre mieux informé. » Pour son propre compte, M. de Vergennes tient à ôter tout prétexte personnel aux divergences d'idées qu'il entrevoit chez son collègue du Pardo, et il s'étend longuement sur ses sentiments à son sujet : « Nous ferions injure à notre jugement si nous nous permettions sur M. de Floridablanca des appréciations auxquelles personne ne le reconnaîtrait, nous irions contre les intentions du roi si nous les exprimions et nul ne s'est jamais plaint que j'aie manqué d'égards ni qu'il me soit échappé une parole de mésestime contre les personnes mêmes pour qui j'ai le plus de raisons d'en avoir; que le ministre d'Espagne jugerait différemment s'il pouvait être ici! qu'il nous indique

la source empoisonnée d'où lui sont venus ses avis et nous saurons 1778.
bien en procurer le désaveu le plus complet; ils sont l'infernale invention de quelque ennemi de l'union des deux cours ou du ministère du roi, car ici comme en Angleterre il y a une opposition, non à découvert, mais agissant avec d'autant plus d'audace que, cachée, elle se croit certaine de l'impunité; elle voudrait sans doute mettre la mésintelligence entre les deux ministères; si celui de Charles III favorisait une vue si perfide, je supplierais le roi de me laisser quitter ma place, plutôt que d'être la cause même innocente d'un coup aussi fatal aux deux monarchies; je suis si affecté des préventions du ministre espagnol que je n'ai pu les dissimuler au comte d'Aranda et n'en pas appeler à sa véracité pour dire que si j'ai souvent déploré la disparité d'avis qui se manifestait dans une occasion aussi majeure, jamais, en esprit ni en paroles, je n'ai eu la pensée qu'un ministre de tous points estimable cessât de l'être parce qu'il ne se conformait pas à notre opinion. » Vient après cela l'affirmation de la considération la plus haute, de la part du cabinet tout entier, pour la « droiture, l'élévation, les talents » du premier ministre d'Espagne.

Du reste, la dépêche informait avant tout Montmorin que le comte d'Estaing avait appareillé le 13 mai, qu'il avait ordre de ne relâcher ni à Cadix ni dans aucun port d'Espagne à moins de nécessité absolue. Elle portait ensuite de nouveau que le roi se reposait avec la plus entière confiance sur la sagesse et sur l'amitié personnelle de son oncle, sur son attachement à la gloire de sa maison, de son nom, et qu'il entendait bien laisser à celui-ci l'entière liberté de sa décision, convaincu de n'en point voir surgir des conséquences comme celles que viendrait à produire l'apparence d'une scission entre eux. Le comte de Montmorin était mis en outre à même de tenter un effort de plus, s'il y voyait de l'avantage, pour hâter la réunion des forces espagnoles à celles de la France. Mais il était invité à prémunir le gouvernement de Charles III contre le sens trop étendu que celui-ci paraissait avoir donné à la latitude, résultant des explications du mois

1778. de janvier précédent, de ne prendre part à la guerre qu'à sa convenance et dans la mesure qu'il se tracerait. « Quand nous parlions de nous engager même tout seuls avec l'Amérique et de supporter à nous seuls le poids d'un tel engagement, écrivait à ce propos le secrétaire d'État, c'était pour marquer la force de la conviction du roi, mais nous ne renoncions pas aux effets d'une union qui est le salut des deux monarchies; et quand nous avons fait, depuis, des ouvertures pour un concert secret, nous ne doutions pas de pouvoir tenir ce concert pour entamé déjà, car nous avions offert dix vaisseaux à l'Espagne pour assurer le retour de ses flottes du Mexique, la constitution d'une escadre de vingt-cinq vaisseaux à Brest et le transport de beaucoup de troupes sur nos côtes pour retenir et occuper les forces anglaises dans la Manche; or, si l'Espagne avait décliné la première de ces offres, elle avait agréé les autres. » Ajoutons que tout cela se trouvait exprimé d'une façon plus précise, spécifié d'une manière plus intime encore dans une lettre particulière du ministre, qui accompagnait le pli[1].

On ne peut pas dire que rien de ces considérations et de ces raisonnements ne servit; toutefois, c'est alors qu'arriva l'avis que l'Angleterre allait peut-être demander la médiation de l'Espagne entre elle et la France. Il attira soudain d'un autre côté l'attention et l'examen du gouvernement du roi. Cette idée de médiation avait été introduite le 18 avril. Un rapport d'Escarano, arrivé la veille, était censé avoir procuré l'occasion à M. de Floridablanca d'en entretenir notre ambassadeur. Le chargé d'affaires espagnol y relatait, lui avait dit le premier ministre, que lord Weymouth, en témoignant « le plus grand désir que « la paix ne fût pas troublée comme c'était à craindre », avait « assez clairement laissé entrevoir que l'intervention médiatrice d'une puissance respectable comme l'Espagne pourrait produire un bon effet et serait acceptée par l'Angleterre avec gratitude, aurait même été déjà

[1] Le 7 mai, privément aussi, Montmorin accuse réception de l'une et de l'autre. (*Espagne*, t. 589, n° 61.)

demandée si le langage tenu par la cour de Madrid à Londres, dans 1778.
les derniers temps, n'y avait pas rendu indécis sur le parti que prendrait cette cour[1] ». Sans s'abuser entièrement sur les intentions que recélait cette démarche, M. de Montmorin la prit assez au sérieux pour la présenter à Versailles ce même jour 18 avril, et pour l'appuyer, le 20, d'une lettre personnelle[2]. M. de Floridablanca avait mis à son insinuation tout le naturel propre à inspirer la confiance. A son dire, le roi avait ordonné de communiquer l'ouverture faite à Escarano sans aucunement insister pour la voir adopter, mais en donnant l'assurance qu'il prendrait de nos intérêts, si nous les lui confiions, le même soin que des siens et que, du reste, la tentative semblait un signe évident du peu de moyens que se sentait l'Angleterre pour soutenir en ce moment une guerre avec avantage; il ajoutait « qu'il trouverait toutefois imprudent de pousser celle-ci au désespoir et que, d'ailleurs, comme les préparatifs ne seraient point suspendus, l'on aurait peut-être là le moyen de recueillir sans coup férir les fruits attendus d'une guerre heureuse ». En tout cas, le roi demandait « le plus rigoureux secret, une négociation intime entre Versailles et Madrid, à l'insu et à l'exclusion du comte d'Aranda, trop ardent pour la guerre et qui y avait entraîné le cabinet du Roi Très Chrétien avec la conviction d'y amener par là celui d'Espagne[3] ». Le premier ministre s'y était repris

[1] Montmorin à M. de Vergennes, 18 avril 1778. (*Espagne*, t. 589, n° 33.)

[2] Lettre du 20 avril. (*Ibid.*, n° 35.)

[3] Dans sa lettre particulière du 20 avril, Montmorin donnait des indications de plus. Cette lettre était adressée par la poste ordinaire, fait assez fréquent, dans sa correspondance avec le ministre et dont M. de Grimaldi usait aussi, on l'a vu : « M. le comte de Floride « Blanche m'a encore reparlé ce matin de l'objet « de l'expédition du courrier qu'il a envoyé à « M. d'Escarano. Ce ministre me paroît attacher « la plus grande importance à ce que M. le « comte d'Aranda ignore entièrement et la pro« position dont j'ai eu l'honneur de vous rendre « compte et la négociation qui en résultera si Sa « Majesté juge à propos d'y donner les mains. « Il se méfie également et des dispositions paci« fiques et de la discrétion de M. d'Aranda. Il « m'a dit être sûr que cet ambassadeur avoit « deux ou trois correspondances à Madrid dans « lesquelles il se livroit tout entier et disoit tout « ce qu'il savoit. M. de Floride Blanche lui a, « en conséquence, écrit une lettre par laquelle « il lui fait part seulement des protestations de « paix que le Lord Grantham a été chargé de « renouveller ici plus fortement que jamais de « la part de la cour de Londres. Cette lettre

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. à deux fois avec Montmorin, démentant de la manière la plus formelle que son souverain fût décidé à la neutralité et accusant son ambassadeur à Versailles d'avoir donné créance à une intention pareille par une inexacte interprétation de ses instructions. « Déboutonné un peu davantage » le lendemain, dit Montmorin, il lui faisait lire ce qu'il écrivait à Escarano, ayant bien soin d'ajouter qu'il ne pourrait y avoir de négociation sans que les Colonies y fussent comprises, et qu'il élaborait un plan de conciliation également avantageux à la France et à l'Espagne, satisfaisant pour les Colonies, peut-être « supportable » pour l'Angleterre, mais dont il était prématuré de parler avant que la médiation fût admise en principe. L'ambassadeur précisait ces communications comme il suit dans son rapport du 18 avril :

.... A peine aurai-je le tems de faire copier cette lettre. Je suis obligé de finir pour pouvoir profiter du courrier que M. le Cte de Floride Blanche dépêche à M. d'Escarano.

Je sors dans l'instant, Monsieur, de chez M. le comte de Floride Blanche à qui j'ai lu le commencement de cette lettre afin de m'assurer que je vous rendois exactement le sens de ce qu'il m'avoit dit. Il en a été content et m'a seulement prié d'ajouter que, dans sa réponse à M. d'Escarano, il s'expliquoit ainsi : « Quelque difficulté que Sa M^té Catholique entrevoye à ramener la « France à des vues pacifiques, après les préparatifs immenses que cette puis- « sance a faits, elle sondera cependant ses intentions à cet égard; mais elle « veut, avant de proposer sa médiation, avoir des assurances positives qu'elle « sera acceptée par l'Angleterre. » J'ai témoigné de l'inquiétude à M. le comte de Floride Blanche sur ce qu'il étoit possible que les Anglois ne tentassent cette démarche que pour avoir le tems de rassembler toutes les forces qu'ils ont en Amérique et tomber sur nous lorsqu'ils les auroient réunies. Il m'a répondu qu'il ne croyoit pas qu'ils rappellassent leurs forces d'Amérique tant qu'ils y suivroient une négociation parce qu'il étoit nécessaire qu'ils les y maintinssent pour pouvoir négocier avec quelque apparence de succès.

« d'ailleurs est sur le même ton que les précé- « dentes, remplies de plaintes contre la France « relativement à la conduite qu'elle a tenue de- « puis les premiers jours de janvier. C'est M. de « Floride Blanche lui-même qui m'a appris ces « détails. »

Je lui ai dit aussi que je craignois que les Américains, apprenant qu'il y avoit une négociation ouverte entre la France et l'Angleterre et se croyant abandonnés, n'en devinssent plus faciles à accepter les conditions qui leur seroient proposées par la mère patrie. M. de Floride Blanche m'a répondu qu'il mandoit à M. d'Escarano qu'il devoit dire formellement au ministère anglois que, dans la position des choses, on ne pouvoit entamer avec la France seule une négociation et qu'il étoit de toute impossibilité que les Colonies n'y fussent pas comprises. Ce ministre m'a ajouté qu'il n'avoit pas voulu effrayer l'Angleterre en prononçant le mot d'indépendance; mais que je devois bien sentir qu'il étoit aussi intéressant pour l'Espagne que pour la France de la procurer aux Colonies; que, si elles entendoient leur véritable intérêt elles devoient sentir que leur indépendance ne pouvoit être établie d'une manière solide que par un traité fait sous la garantie des deux puissances et qu'elles en trouvoient l'occasion en obtenant en même tems la paix qui doit être également l'objet de leurs vœux. 1778

« En un mot, m'a-t-il dit, nous gagnerons du tems et c'est un grand point « pour nous : et si les choses peuvent se pacifier en procurant l'indépendance « aux Américains, il faut espérer que ce service nous méritera de leur part des « égards et de la reconnoissance. »

A Madrid ce 18 avril 1778.

Espagne, t. 589, n° 33.

La cour partait pour Aranjuez. Là Montmorin put entretenir M. de Floridablanca plus souvent et avec plus d'intimité qu'à Madrid. Il eut aussi le temps de rapprocher les confidences du premier ministre, de les raisonner, et il lui parut que les prétendues idées de médiation n'avaient d'autre fondement que le désir de gagner du temps, de « donner un air de liberté et de dignité au parti que prendrait l'Es- « pagne et de ne pas avoir l'air d'obéir à la France ». A son sens, toutefois, on ne serait que plus froissé d'en voir écarter l'ouverture si elle s'affirmait. Malgré l'attention avec laquelle il avait objecté au premier ministre soit le danger qu'elles aidassent l'Angleterre dans sa mauvaise foi et aboutissent à nous faire perdre à son profit des moments précieux, soit le peu de probabilité d'amener le cabinet de Londres à

1778. admettre l'indépendance des Colonies, on avait persisté. Il pensa donc devoir exprimer le souhait que le roi ne déclinât pas la proposition au cas où elle se produirait. Le 27 avril, après lecture de la dépêche partie de Versailles le 14, un courrier étant expédié au comte d'Aranda, il écrivit au ministre dans ce sens; il ajoutait des détails à ceux de ses rapports précédents sur les dispositions de la cour espagnole, sur la défiance et l'éloignement qu'inspirait à cette cour son ambassadeur en France[1]. Il disait avec raison que le moment s'opposait à ce que M. de Floridablanca s'expliquât sur l'époque où l'Espagne déclarerait ses intentions véritables, mais il renouvelait encore, d'après d'autres conversations, l'assurance que la neutralité n'était point dans la pensée du gouvernement de Charles III; il allait jusqu'à écrire qu'en voyant la continuation des préparatifs militaires il en venait parfois à se flatter que, pour se décider, ce Gouvernement attendait simplement la rentrée de ses flottes encore en mer[2].

[1] Montmorin écrit notamment : « Vous aurez « vû, Monsieur, dans les lettres que j'ai eu « l'honneur de vous écrire par le retour de « votre courrier, quelles étoient les dispositions « de cette cour; quelque désagréable qu'en fut « le tableau, j'ai cru devoir vous le rendre tel « que je le voyois; au surplus, Monsieur, ces « dispositions ne sont pas seulement l'effet du « moment actuel; il faut remonter jusqu'au « mois d'avril pour en trouver le germe, et les « circonstances actuelles n'ont fait que le déve- « loper, parce qu'elles exigeoient qu'on prit un « parti. Il est certain cependant que l'idée où « l'on est icy que M. le comte d'Aranda a con- « tribué pour beaucoup à la marche que la « France a suivie, est une des causes qui a le « plus aigri. Le Roi Cath[e] et son ministre ont « les préventions les plus défavorables contre « cet ambassadeur, et on s'est persuadé qu'après « avoir fait adopter son avis en France, il avoit « entrepris d'y ramener l'Espagne malgré elle. « M. de Floride Blanche me l'a dit clairement « et m'a ajouté que c'étoit ce qui avoit le plus « révolté le Roi son maitre. Il est certain aussi « que par les comptes qu'il a rendus de la ma- « nière dont on voyoit en France la conduite « de l'Espagne, il a révolté l'amour propre du « ministère espagnol. J'ai fait, Monsieur, tous « mes efforts pour détruire les impressions qui « résultoient de tout ceci; je ne saurois me « flatter d'avoir réussi en entier, mais je crois « avoir gagné un peu de terrain et si le Roi « croit pouvoir sans inconvénient se prêter à la « proposition de la médiation, j'espère que les « choses achèveront de se retablir. » (*Espagne*, t. 589, n° 44.)

[2] Dans ce rapport, Montmorin se défend d'un reproche que M. de Vergennes lui avait récemment adressé, outre celui touchant à ce qu'il voyait trop le prince et la princesse des Asturies. Cet autre reproche était de ne pas savoir trouver auprès de M. de Floridablanca un accès assez fréquent. Ce passage n'est pas sans intérêt pour faire connaître le caractère de notre

Tant de raisons n'étaient pas nécessaires au roi et à ses ministres. 1778.
Ils furent acquis dès le premier mot à l'avis de l'ambassadeur. La correspondance du 18 avril aussitôt reçue, M. de Vergennes la lut au monarque, et le 1er mai il répondit que Sa Majesté acceptait avec

ambassadeur : « Il me reste, Monsieur, à ré« pondre aux articles de vos dépêches qui me « sont personnels. Vous aurez vû, Monsieur, par « ma lettre du 11 de ce mois, que j'avois pris le « parti de m'expliquer directement avec le Roi « Cathe lorsque je l'avois crû nécessaire; j'avois « suspendu l'usage de ce moïen parce que M. de « Floride Blanche m'avoit parû en concevoir « quelque ombrage; il est vrai, Monsieur, que j'ai « eu l'honneur de vous mander que je voiois « rarement ce ministre, mais j'ai voulu dire seu« lement que je n'avois pas avec lui aussi sou« vent que je le voudrois, de ces conversations « confidencielles dans lesquelles on s'explique « bien plus librement que celles où l'on sait « d'avance les sujets qu'on va traiter. En effet, « quoique j'aye été au Pardo exactement tous « les jours, il m'étoit bien plus difficile d'en « trouver les occasions que dans un lieu où on « est réuni toute la journée. Quant à la réserve « de M. le Cte de Floride Blanche avec moi, si « je croiois m'apercevoir qu'elle eut quelque « chose de personnel pour moi, mon attache« ment et mon zèle pour le service du Roi ne « me permettroient pas d'hésiter à lui faire le « sacrifice de mes intérêts et de mon amour « propre et je serois le premier à vous prévenir, « Monsieur, que la manière dont je suis vu ici « ne me met pas à portée d'être aussi utile que « je le voudrois au service du Roi; mais je vois « au contraire que M. de Floride Blanche pa« roit avoir de l'amitié pour moi; le Roi Cathe « me traite avec plus de bonté que je n'oserois « l'espérer vu le peu de tems qu'il y a que je « suis ici. Quant à mes liaisons avec un certain « appartement, je puis vous protester n'en « exister aucune. Vous pouvez vous rappeller, « Monsieur, que j'ai eu l'honneur de vous man« der qu'il n'avoit nulle influence; il seroit bien « inconséquent à moi d'avoir cherché à y for« mer des liaisons dans un moment aussi inté« ressant, et où le seul fruit en auroit été de « déplaire et de donner de l'ombrage à ceux « que j'avois le plus d'intérêt à ménager. J'ai « été chargé d'une seule commission qui n'est « pas encore faite, et dont je n'ai pas reparlé « depuis qu'elle m'a été recommandée il y a « environ trois mois*. En un mot, Monsieur, « je peux vous donner ma parole d'honneur « qu'il n'y a pas l'ombre de fondement à l'in« quiétude qu'on a pû vous inspirer à cet « égard. Je ne puis au surplus, Monsieur, vous « exprimer comme je le sens, combien je suis « reconnoissant de l'avis que vous daignez me « donner et de ce que vous voulez bien me dire « du mécontentement que le Roi a laissé aper« cevoir; ce dernier article surtout m'a causé « une véritable peine; si le zèle et l'attache« ment sufisoient pour obtenir des succès, j'ose « vous assûrer que personne n'en auroit plus « que moi. Mais je vous supplie, Monsieur, « d'observer que des circonstances de toute es« pèce ont rendu la mission dont je suis chargé « plus difficile que jamais, et j'attends de vos « bontés et de votre amitié que vous voudrez « bien m'accorder quelque indulgence et invo« quer celle du Roi en ma faveur. » (*Espagne*, t. 589, n° 44.)

* Le ministre s'était fondé, dans ses reproches, sur un cadeau de porcelaines de Sèvres demandé par Montmorin d'après le désir du prince des Asturies.

1778. empressement la médiation dont il s'agissait. Le secrétaire d'État ne devait pas se placer au seul point de vue de la France et de l'Espagne; dans les conditions où l'on se trouvait, il avait déjà à tenir compte de nos alliés d'Amérique. Aussi sa dépêche allait-elle mettre M. de Montmorin au courant des faits qui existaient à cette heure au sujet de ces derniers. Il lui envoyait à cette fin le texte même d'informations qu'il avait reçues à leur sujet; elles venaient de Francès, l'ancien premier secrétaire de notre ambassade de Londres :

Versailles le 1er may 1778.

La lettre, M., que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 18 du mois dernier m'a été remise de l'envoy de M. le Cte d'Aranda.

Vous y rendés compte de la communication que M. le Cte de Floride Blanche vous a faite des ouvertures du Lord Weymouth à M. d'Escarano tendantes à faire connoitre les dispositions pacifiques de sa cour et le désir que celle d'Espagne se trouva en mesure de prévenir l'éclat d'une rupture entre la France et l'Angre. M. le Cte de Floride Blanche a bien voulû vous ajoutér que le Roi son maitre n'entendoit gêner en aucune manière la détermination du Roi son neveu : qu'il n'insistoit pas pour que sa médiation fut acceptée; que, soit qu'elle le fut ou non, il demandoit seulement le secret le plus rigoureux et, dans le cas d'acceptation, que la négociation qui s'en suivroit passat directement de Versailles à Madrid sans autre intermédiaire que vous à l'exclusion même de son ambassadeur, pour qui Sa Mté Cque veut que cette négociation soit un secret.

J'ai mis le tout sous les yeux du Roi et Sa Mté, sensible à la confiance que lui témoigne le Roi son oncle, m'ordonne de vous dépêchér un courrier pour vous chargér d'exprimér à S. M. Cque tout le prix que S. M. attache à cette nouvelle marque d'amitié et d'intérest et pour l'assurér de sa tendre déférence.

Vous voudrés bien aussi dire à M. le Cte de Floride Blanche qu'on ne peut être plus touché que nous le sommes de la justice qu'il rend dans cette occasion à la pureté de nos intentions et à la droiture de nos vues. Vous le savés, M., et tout ce qui vous a été mandé depuis qu'un nouvel ordre de choses a dû changér nos combinaisons a dû vous convaincre que ce n'est ni l'ambition

de s'agrandir, ni l'amour déréglé d'une gloire inhumaine qui ont porté le Roi 1778.
à se liér avec les États Unis de l'Amérique. Sa M^{té} a balancé les avantages qui pourroient résultér de cette union pour la sureté de ses domaines en Amérique et des vastes possessions de l'Esp^{e} dans cette région, et le danger qui en seroit la conséquence si, repoussant l'alliance de ce peuple nouveau, elle lui imposoit la nécessité de s'identifiér de rechef à l'Ang^{re}. Le moment étoit décisif, il n'y avoit plus à hésitér pour fixér son choix, le Roi a pris son parti, tout ce qui est arrivé depuis semble en faire l'apologie la plus complette.

Sa M^{té} n'aiant eu en vûe qu'un objet de sureté, il lui sera infiniment plus agréable de l'obtenir en conservant la paix que par une guerre dont le succès, quand même il ne seroit pas incertain, seroit toujours le prix de l'effusion du sang humain, et cette paix, si prétieuse à son cœur, lui sera infiniment plus chère si la conservation est dûe à l'influence du Roi son oncle.

Vous aurés donc soin, M., de déclarér à Sa M^{té} Cq̃ue et à M. le Cte de Floride Blanche que le Roi accède sans restriction à l'ouverture de médiation que le Lord Weymouth a faite à M. d'Escarano. Sa M^{té} s'en rapporte entièrement à la sagesse et à la prudence du Roi son oncle de déterminér la confiance que peuvent méritér les avances des ministres anglois : mais quelque soient leurs dispositions, il importe infiniment qu'ils ne puissent profitér de nos facilités pour semér la zizanie entre nous et l'Amérique. Le Roi prie donc instamment le Roi son oncle de ne laissér aucune espérance que S. M^{té} pourroit se prètér à une négociation dont les Américains devroient être exclùs; tout ce que le Roi peut promettre est d'employér ses bons offices pour les disposér à des tempéramens équitables, bien entendù que la reconnoissance de l'indépendance des États Unis sera la baze de toute négociation.

Nous nous serions épargnés cette remarque, M., après l'aveu que M. le Cte de Floride Blanche vous a fait que cette indépendance n'interresse pas moins l'Esp^{e} que la France, mais la première aiant des ménagemens à gardér avec l'Añg^{re} dont elle ne doit pas s'affranchir dans ce moment, ce n'est qu'en notre nom que cette déclaration peut être faite.

Le Roi espère encore que S. M. Cq̃ue sentira que si cette idée de médiation acquière de la consistance, il sera d'autant plus indispensable d'en prévenir les députés américains qu'il seroit dangereux d'excitér leur défiance et

1778. que, d'ailleurs, il ne seroit pas possible de se passér de leurs concours. Nous ne savons pas au reste s'ils ont des pouvoirs pour traitér de la paix avec l'Añg^{re}. Vous aves dû, M., prévenir le Roi Cq̃ue et son ministère de la destination de notre escadre de Toulon pour l'Amérique septentrionale. Nous ignorons encore si elle a passé le détroit et lorsque nous l'apprendrons, M., elle sera déjà bien avancée dans sa route. Après la retraite brusquée de l'ambassadeur d'Añg^{re} et le message véritablement hostile du roi de la G^{de} Bg̃ne à son Parlement le Roi devant regardér la paix comme rompue et ne pouvant pas prévoir que les affaires prendroient de si tost une tournure de conciliation, et ses engagemens avec l'Amérique d'éventuels qu'ils étoient devenant par là même actuels; Sa M^{té} a crû devoir à ses nouveaux alliés la prestation d'un secours qu'ils sollicitoient depuis longtems et dont ils ont le besoin le plus urgeant. Comme il est très vraisemblable, M., qu'il y aura des hostilités dans cette partie, les instructions données à M. le Cte d'Estain, lui prescrivant de ne rien épargnér pour détruire s'il le peut tout ou partie de la flotte du Ld Howe, pour secondér les opérations des armées des États Unis, et pour interceptér aux Anglois la faculté et les moiens d'allér faire des représailles dans le golphe du Mexique; le Roi s'en remet au Roi son oncle de décidér si, dans le cas où l'Ang^{re} se montreroit [disposée] à traitér de bonne foi, il ne conviendroit pas de la prévenir de ce qui peut arrivér afin d'établir pour préliminaire que les hostilités qui pourront arrivér dans quelque partie que ce soit n'empècheront point l'effet de la paix dont on pourra convenir.

Ce point réglé le Roi ne se montrera pas difficile sur les satisfactions particulières qu'il peut exigér pour son compte. La plus essentielle est que le Commissaire anglois demeure à jamais exclû de Dunkerque; on ne doit pas être moins convaincû en Añg^{re} que nous le sommes en France que ce seroit en pure perte que nous voudrions faire de ce port un arsenal pour la marine du Roi; on peut le rendre plus commode pour le commerce et pour la course, mais il ne sera jamais rien de plus. Quant aux autres objets de satisfaction, ils sont de toute justice et ont rapport à la pêche de Terre Neuve et au commerce de l'Afrique et de l'Asie. Tout cela ne doit pas arrêtér un quart d'heure si les Anglois veulent sincèrement la paix; c'est ce que l'évènement prouvera, mais si c'est de bonne foi qu'ils implorent la médiation de l'Esp^{e}, leur situation doit être bien plus mauvaise que nous ne l'imaginions pour

avoir matté aussi sensiblement leur caractère. Ce qui demande la plus grande 1778.
attention de notre part est de prévenir les pièges qu'on nous tendra de toute part; il faut nous attendre à voir la ruse prendre la place de l'orgeuil humilié, et je crois entrevoir une complication dans la conduite des Anglois qui ne peut que la rendre infiniment suspecte. S'ils paroissent vouloir négociér avec nous et par nous avec l'Amérique ce qui seroit sans doute le seul bon parti qu'ils pourroient prendre pour conservér une paix dont ils paroissent avoir le plus grand besoin sans l'achetér par le sacrifice de ce qu'ils possèdent encore dans le continent de l'Amérique, ils se montrent bien plus ardens à séparér de nous les Américains. Les émissaires anglois se succèdent ici avec une promtitude merveilleuse. Le plus remarquable entre tous ceux qui ont occupé jusqu'à présent la scène, est un Mr Hartley, membre du Parlement; il tient extérieurement au parti du Lord Rockingam, mais il n'en est pas moins ami du Lord North. Ses premières démarches ici ont été pour M. Francklin avec lequel il est lié très anciennement. Il l'a vû fort assidument. L'Angre se porteroit à reconnoitre l'indépendance de l'Amérique, mais l'Amérique devoit y mettre un prix; des avantages particuliers de commerce; une alliance offensive et deffensive des Colonies avec la mère patrie; une séparation totale d'avec nous. Telles sont les conditions modestes auxquelles l'Angre voudroit bien traitér avec l'Amérique. Elles n'ont ni séduit ni même ébranlé le docteur Francklin. Ses réponses ont été fermes et nobles, elles ont tranché toute espérance que jamais son pays put être induit à une pareille perfidie.

M. Hartley, éconduit de ce coté-là, est venû à moi; vous pensés bien qu'il a pris la thèse opposée à celle qu'il a soutenûe chez les Américains; il s'est annoncé comme un homme sans mission qui n'étoit conduit que par des sentimens d'humanité; je n'ai pas cherché à violer son incognito, je m'en suis même autorisé pour m'expliquér plus librement. Nous avons discuté toutes les causes occasionnelles de la guerre, la conduite des deux cours et leurs motifs; l'avantage de la discussion ne lui est pas resté et il a dû, à plus d'un égard, passér condamnation. Enfin, après une heure de conversation soutenue avec gaieté de ma part, nous nous sommes séparés en faisant mutuellement des vœux pour la paix et je crois l'avoir bien convaincû que nous ne sommes pas plus disposés à nous séparér des Américains que ceux-ci de nous. Ce qui a parû singulièrement l'affectér est le départ de notre escadre

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. de Toulon. On ne croioit pas à Londres lorsqu'il en est parti qu'elle put être prête avant la fin de may.

Je joins ici, M., une lettre de M. Francès, qui vous instruira des nouvelles tentatives de ce M. d'Hartley. S'il ne s'agissoit que d'assurér le Canada aux Anglois, je crois que nous y aurions intérest, ce seroit perpétuér la deffiance entre les deux peuples et collér plus étroitement à nous les Américains. Je vois plus d'inconvénient à laissér à l'Ang^re^ Hallifax; cette position en tems de guerre ne pèseroit pas moins fortement sur nos établissemens et sur ceux de l'Esp^e^ dans le golphe du Mexique que sur le commerce des États Unis. Ce qui semble plus digne de remarque est l'offre de cédér la Floride à ces derniers. C'est une pomme de discorde qu'on jette entre l'Esp^e^ et ces mêmes États; c'est à la première à nous dire ce qu'elle désire que nous fassions si on veut donnér suite à cette proposition. Assurés, je vous prie, M. le Cte de Floride Blanche que nous serons fidèles au conseil qu'il nous donne de ne pas rallentir nos préparatifs et nos démonstrations, nous les poussons avec la plus grande activité, l'escadre de Brest est presque complette et toutes nos troupes seront sur la cote avant le 10 de ce mois.

Nous garderons inviolablement le secret qui nous a été recommandé vis à vis de M. le Cte d'Aranda, mais s'il l'avoit éventé par l'ouverture de votre dépèche qui a passé par ses mains, je ne le soupçonne pas, mais ce qui me le feroit craindre est que, dans notre dernière conférence, il m'a fait beaucoup de réflexions tendantes à me persuadér que notre rolle ne seroit pas moins glorieux si nous pouvions assurér l'indépendance de l'Amérique sans faire la guerre. Je n'ai pas eu de peine à convenir de la justesse de cette façon de pensér, mais j'ai évité d'entrér dans aucune explication sur les moyens qui pourroient conduire à un but aussi désirable. Cependant, pour ne lui donnér aucun sujet de se plaindre de notre réticence, je l'ai prévenù de l'expédition que je vous fais de ce courrier; je lui ai donné pour motif l'intérest que nous attachions à ne rien laissér ignorér à l'Espagne de ce qui se passe ici de la part de l'Añg^re^.

Vous voudrés bien, M., remercier M. le Cte de Floride Blanche des facilités auxquelles il veut bien autorisér M. le Cte d'Aranda et M. d'Escarano pour assurér la correspondance d'Añg^re^.

Il ne faut pas s'étonnér, M., que le Lord Weymouth n'ait point chargé le

Lord Grantham de suivre l'ouverture de médiation qu'il a faite à M. d'Escarano. Les ministres anglois, souvent obligés de produire devant le Parlement les ordres qu'ils peuvent avoir donnés à leurs employés dans le pays étranger, évitent le plus qu'ils peuvent d'entamér les affaires délicates par écrit et par leur canal. C'est pour cela même qu'on les voit si souvent se servir de canaux obscurs; mais il n'est pas rare aussi qu'ils les employent pour trompér ceux avec lesquels ils traitent et c'est ce qui demande l'attention la plus scrupuleuse. 1778.

J'ai l'honneur d'être avec un sincère et inviolable attachement

Le Comte DE VERGENNES.

Espagne, t. 589, n° 54.

Cette dépêche n'a pas le prix, seulement, d'attester de la main du ministre que le gouvernement de Louis XVI écouta les inspirations de l'Espagne avec le réel souci des convenances et de la politique hésitante de cette puissance, et elle ne marque pas uniquement une fois de plus l'absence d'idée de conquête, le but purement moral dont il voulait rester inspiré dans la guerre : ce premier jour même elle témoigne de la loyauté que ce gouvernement entendait apporter dans ses relations avec les États-Unis, de l'attachement qu'il leur avait voué et qu'en retour il souhaitait de trouver chez eux. Prenant ainsi la cour d'Espagne à témoin de la chaîne qu'il avait formée, il serait en droit, au regard de cette cour, de la river davantage quand l'occasion le demanderait. Il comptait d'ailleurs ne pas y être infidèle après l'avoir acceptée et il ne le sera pas un seul jour. Il ne la vit point briser par ceux des Américains avec lesquels il l'avait formée. Il n'avait aucun doute sur leur constance; les États-Unis auraient été malhonnêtes ou sans jugement, pensait-il, à se laisser abuser par les avances de leur ancienne métropole, et il ne les croyait nullement tels. A propos des suppositions auxquelles donnait lieu l'éventualité du retour de Chatham aux affaires, M. de Vergennes avait écrit à Montmorin, le 3 avril : « Seraient-ils assez fripons et assez imbécilles pour se déshonorer gratuitement en trahissant les intérests d'un allié qui vient si

1778. « généreusement à leur secours et en se dépouillant du bénéfice d'une « garantie dont tout doit leurs prouvér la nécessité, pour se livrér à « un ennemi mal réconcilié qui peut bien dissimuler son ressentiment, « mais qui ne l'oubliera que lorsqu'il sera dans l'impuissance la plus « absolue de l'exercér? » Jusqu'à la fin il eut ce sentiment, et il donnait dès ce moment à la droiture de Franklin un témoignage qu'à tout prendre il ne fallut jamais retirer. Toutefois, il n'en fut pas de même pour d'autres qui vinrent bientôt. Presque à cette heure arrivait à Paris un successeur de Silas Deane qui, sans souci des qualificatifs sévères appliqués hypothétiquement d'avance par le ministre, se chargerait de désabuser le gouvernement du roi et le secrétaire d'État des Affaires étrangères[1].

Constatons-le donc ici : le roi se rangeait au désir de son oncle et s'en remettait à lui; dans un billet particulier, quelques jours après, M. de Vergennes, confirmant cette résolution, exprimait de nouveau le sincère désir que la négociation pût s'arranger au gré de Sa Majesté Catholique[2]. Constatons de même qu'un point unique préoccupait : l'indépendance des États-Unis. C'est en cela qu'avaient désormais leur

[1] Le ministre annonce à Montmorin comme il suit, le 10 avril, le remplacement de Deane par John Adams : « Le s^r Deane l'un des dé- « putés du Congrès aiant été rappellé par ses « commettans, il est remplacé par un M. Adams, « frère de celui qui a joué un si grand role dans « la révolution des provinces unies. Ce M. Adams « est arrivé à Bordeaux à bord d'une frégate du « Congrès. Celle-ci a eu le bonheur de s'em- « parér dans sa traversée d'un batiment anglois « dont on évalue la cargaison à 80 *m* livres « sterlings. Cette prise a été amarinée pour « Boston. » (*Espagne*, t. 589, n° 13.)

[2] *Espagne*, t. 589, n° 59 : « A Versailles le « 5 may 1778. — Je ne puis que vous confir- « mér ce que je vous ai déja mandé par mon « expédition du 1er de ce mois de la fidélité avec « laquelle nous garderons inviolablement vis à « vis de M. le Cte d'Aranda le secret de la mé- « diation dont l'Ang^re a fait l'ouverture à la « cour d'Esp^e, mais, comme il faudra bien un « jour que ce secret transpire, c'est pour lors « que nous pourrons avoir une vigoureuse ex- « plosion de la part de cet ambassadeur qui ne « nous pardonnera pas facilement une exclusion « qui n'étoit pas cependant de notre choix. « Mais ce n'est pas là ce qu'il y a de plus inter- « ressant et pourvû que la négociation puisse « s'arrangér à la satisfaction de Sa M^té Cque, « le reste sera susceptible de conciliation. J'es- « père, M., qu'on aura reconnû notre tendance « vers celle-ci dans les explications que mon « dernier courrier vous a portées; il seroit na- « turel d'attendre la même disposition de la « part de l'Ang^re. Sa situation semble lui en « faire une nécessité, mais je me garderai bien

assiette la politique du roi et la politique qu'il s'efforçait de rendre commune à l'Espagne. Le gouvernement de Louis XVI voulait assurer cette indépendance, en obtenir la garantie de l'Angleterre et, ainsi, se préserver des manœuvres que le cabinet de Londres pouvait ourdir ou contre nos nouveaux alliés ou contre les deux Couronnes avec eux; à cause de cela M. de Vergennes parle à Montmorin des efforts qui venaient d'être tentés par l'Anglais Hartley auprès de Franklin, auprès de lui-même, et des conditions que ce membre du Parlement paraissait avoir positivement reçu le mandat de proposer[1]. Empressé de complaire à Charles III, il ne s'étonne ni du secret qu'il faut garder si étroitement à l'égard d'Aranda, ni de cette circonstance singulière que ce fût à Londres par Escarano, non à Madrid par lord Grantham, que les ouvertures eussent été faites. Il se borne quant à ce secret, problématique à ses yeux, à indiquer l'inconvénient qui peut en provenir, et, pour le reste, à souhaiter qu'il ne s'y cache pas un piège. Le 12 mai dans une lettre confidentielle, et le 15 ministériellement, il réitère l'empressement manifesté dès le premier abord, souhaitant qu'à Madrid on en soit content, et il répète que le plan de conciliation, bien que non dévoilé, est accepté d'avance pourvu que l'indépendance des Américains en soit le point de départ obligé : « Nous sommes trop engagés à cet égard, écrit-il, pour jamais pouvoir « reculer. » Cette lettre signalait du reste à Montmorin le peu de probabilité que les Anglais ne missent pas « de la difficulté » à cette condition-là, quoiqu'ils n'eussent plus guère le choix d'y accéder ou de s'en défendre, désireux qu'ils seraient sans doute de ne point paraître 1778.

« de répondre pour elle; il n'est pas rare que « l'humeur influe sur ses résolutions.

« Quoique nous ignorions le plan que M. le « C[te] de Floride Blanche se propose de mettre « en avant dans le cas où la médiation de l'Es- « pagne sera acceptée, vous pouvés l'assurér « d'avance, M., que ce n'est pas de notre part « qu'il doit prévoir les grandes difficultés. »

[1] C'est à ce moment de ses relations avec Franklin, que ce député au Parlement, essayant d'inspirer au célèbre Américain la crainte de se voir expulser par la France entrée en arrangement avec l'Angleterre, reçut de ce dernier le billet, souvent cité, où il se compare au drapier n'ayant plus à vendre qu'un coupon de drap qu'il est prêt, dès lors, à céder à bon marché, mais dont on augmenterait la valeur en faisant du drapier un martyr.

1778. céder aux deux Couronnes et de « faire acheter aux Américains l'in- « dépendance par des concessions que ceux-ci ne sont plus libres d'ac- « corder s'ils veulent être fidèles aux engagements contractés avec « nous ». Naturellement, l'ambassadeur devait s'abstenir de chercher à avoir une parole nette de l'Espagne tant qu'on ne saurait pas ce que deviendrait l'idée de la médiation. Aux yeux du ministre, c'était beaucoup que l'on désavouât d'avoir jamais manifesté la pensée de garder la neutralité; il disait : « le temps, la dignité et la justice feront le reste ». Où la négociation aurait-elle lieu, puisqu'on tenait à en exclure le comte d'Aranda? A Madrid? à Londres? il posait déjà cette question, et à ce sujet il défendait l'ambassadeur du Pardo contre les préventions dont il était l'objet. Il attachait du prix avec raison à ne pas avoir en lui un mécontent désormais défavorable à l'union, peut-être excitant « la zizanie », et il affirmait que le représentant de l'Espagne n'avait influé en rien sur les résolutions du cabinet du roi, mais avait prévu, au contraire, que sa cour les lui imputerait[1]. Rien de tout

[1] « A Versailles, le 12 may 1778 (*Espagne*, « t. 589, n° 68). Je ne prétens point justifiér « M. d'Aranda dont je connois tous les incon- « véniens; mais je puis assurér avec vérité qu'il « n'a point influé sur nos résolutions, et que, « lorsque je lui fis part de la déclaration de « notre traité, il m'en témoigna le plus vif re- « gret non qu'il la blamât, mais parce qu'il « pressentoit que sa cour l'en rendroit respon- « sable. Il m'a confié depuis qu'il avoit eu anté- « cédement la même idée, qu'il en avoit parlé « dans ses dépèches, et qu'il s'attendoit qu'on « lui imputeroit de nous l'avoir inoculée, quoi- « qu'il ne nous en eut jamais fait mention, ce « qui est exact. Il est bien singulier, M., que « le Roi Cq̃ue et son ministre, aiant la plus « extrême défiance de l'ambassadeur, le laissent « ici. Cette réflexion est pour vous seul et vous « n'avés aucun usage à en faire; nous ne solli- « citons point le rappel de M. d'Aranda quoique « nous craignions que, mécontent de sa cour, « il n'ait plus la même ferveur pour l'union et « ne veuille peut être exciter la zizanie. » — Le secret fut d'ailleurs si strictement observé avec le comte d'Aranda que celui-ci se plaignit tout de suite de n'avoir pas été informé de la ratification de notre traité par le Congrès, ratification arrivée à ce moment même. Il écrivait le 17 mai à M. de Vergennes, dans son langage toujours assez bizarrement construit : « Dans « notre assamblée d'ambassadeurs aujourd'hui « chez Mr de Suede, j'ai entendu avec le plus « grand plaisir, que la frégate *la Sensible* étoit « rentrée à Brest la nuit du 11 ayant fait en « 65 jours son voyage et son retour de l'Amé- « rique, rapportant la ratification du traité qui « a été confirmé, et réexpedié en très peu de « jours avec une joie extraordinaire du pais et « célébré par des feux d'artifices. Comme difé- « rentes letres de Brest, que j'ai vues, confir- « ment l'arrivée de *la Sensible*, je vous fais mon « compliment, puisque la nouvelle est sure. Vous

cela, d'ailleurs, n'impliquait que l'on s'illusionnât sur les éventualités. M. de Vergennes informait Montmorin qu'aux dernières nouvelles l'Angleterre formait une escadre de douze vaisseaux destinée à poursuivre celle d'Estaing, mais qu'en même temps le roi venait de nommer le maréchal de Broglie au commandement des troupes rassemblées entre Dunkerque et Nantes. 1778.

L'idée d'une médiation servait ainsi à faire entrer dans la correspondance des choses qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire. Cette idée-là, cependant, avait été un biais pur et simple du gouvernement de Charles III, qui cherchait des délais en sentant venir l'heure où il ne pourrait plus reculer. Montmorin avait à peine envoyé son pli, que l'on apprenait du Mexique le départ de la flotte espagnole à la date du 9 mai, dès lors son arrivée prochaine à Cadix. Cette nouvelle fut pour ce gouvernement une occasion heureuse de prendre une position différente, une position, toutefois, lui permettant de ne pas changer de manière. M. de Floridablanca devint aussitôt tout autre que la veille. L'ambassadeur pouvait mander le 30 mai, trois jours à peine passés, que « plus il combine la proposition de médiation avec les paroles de ce dernier depuis une semaine, plus il se persuade qu'il ne s'est agi que de gagner du temps »; il arrivait même à penser que « le but « unique, depuis trois mois, avait été de donner le change aux An-« glais plus sûrement en nous le donnant à nous-mêmes »; M. de Floridablanca « se montrait beaucoup moins éloigné de nous, demandait qu'on ne parlât plus du passé, quoique ne l'approuvant point, mais de l'avenir »; il n'avait pas cru possible le départ de la flotte d'Estaing,

« me permettrez aussi, M^r le Comte, que je me « plaigne amiablement de votre silence dans le « même jour que vous m'avez honoré avec deux « de vos billets, ne pouvant vous en douter de « l'intérêt, que je prendrois dans toutes les con-« séquences favorables à ce royaume-ci, et dans « l'heureux succès de vos négotiations. J'écrirai « à ma cour les nouvelles publiques, telles que « je les ramasserai, parce que je ne pourrai pas « moins de l'informer du retour de la frégate, « dont elle fut instruite à son départ, comme « de l'objet de sa mission. » (*Espagne*, t. 589, n° 80; original.) — On n'était pas au bout des défiances et de l'hostilité contre Aranda.

1778. de sorte que ce départ lui avait « fait plaisir », et il savait gré des ordres donnés à l'amiral de se porter à la défense des possessions de l'Espagne comme de celles de la France; il ne jugeait d'ailleurs pas les Anglais en état de rien entreprendre. Cette dernière opinion du premier ministre ayant amené Montmorin à remarquer que ce serait d'autant plus le moment de se réunir pour les accabler, M. de Floridablanca s'était rejeté sur la « froideur » de nos réponses à ses questions, avait dit que nous nous refuserions aux demandes de l'Espagne s'il les exposait, car de tous les points de l'Europe lui revenait l'écho des plaintes que nous proférions sur son attitude; mais n'était-ce pas là, de sa part, une habileté pour voiler des dispositions à se rapprocher et laisser entrevoir que ces dispositions s'affirmeraient quand on serait rassuré, à Madrid, sur la rentrée des vaisseaux attendus? Il manifestait une vive contrariété que, d'après de récentes informations du Portugal, le gouvernement de Lisbonne s'efforçât de complaire aux Anglais en ajournant les relations qu'il s'était engagé envers l'Espagne à nouer bientôt en faveur de la France; il paraissait chercher à faire deviner quelque chose dont il se retenait de parler, et Montmorin ne doutait point qu'il ne s'agît là de Gibraltar[1].

Le pli daté du 12 mai par M. de Vergennes venait de partir quand celui de Montmorin parvint. Immédiatement le ministre accuse réception d'aussi bonnes nouvelles à son ambassadeur. Il lui mande, le 15, qu'à Versailles également on est prêt à « passer l'éponge » et à « ne pas obliger à des aveux qui coûtent »; que l'on souhaite de « raffermir l'union », d'établir « une inaltérable communauté d'intérêts » et d'en donner des gages en tout ce qui pourra être agréable à l'Espagne; si l'on n'a rien dit encore au sujet de Gibraltar, c'est un peu faute par celle-ci d'avoir fourni des lumières suffisantes, mais surtout faute d'une invitation positive[2]. Peu de jours après, Montmorin envoyait de nouvelles assurances d'un complet retour de sentiments; une lettre

[1] Montmorin au comte de Vergennes; d'Aranjuez le 30 avril 1778. (*Espagne*, t. 589, n° 50.) — [2] A Versailles le 15 mai 1878. (*Espagne*, t. 589, n° 70.)

personnelle le 7 mai, et un rapport le 11, certifiaient ce résultat. Par 1778
le courrier du 24 avril, M. de Vergennes avait écrit directement à M. de Floridablanca, et celui-ci, comme s'il était vraiment reconquis, chargeait l'ambassadeur des témoignages les plus expansifs pour son collègue de Versailles, insistant encore afin qu'on oubliât le passé[1]. Le parti pris d'accepter sans réserve la médiation avait ravi Sa Majesté Catholique et son conseiller, si bien que Montmorin ayant saisi l'occasion de dire au monarque qu'il devait reconnaître là une preuve du plaisir ressenti par le roi de France à se conformer avec une entière confiance au jugement et à la direction de son oncle autant qu'il le pouvait, s'était entendu répondre par Charles III « qu'il n'en avait « jamais douté et que (ici l'ambassadeur soulignait), *s'il s'était élevé « quelques nuages, c'est que quelque diable s'était fourré à la traverse* »[2]. De plus, souverain et ministre se montraient entièrement d'accord avec nous sur le danger qu'il y avait d'être la dupe des Anglais, et le roi s'exprimait à leur sujet de la manière la plus vive, protestant à son neveu « qu'il ne proposerait jamais rien qui ne fût convenable à la di-« gnité, à la gloire et à l'intérêt de leur maison ». La nécessité de ne pas causer d'ombrage aux représentants des États-Unis n'était pas moins reconnue, et M. de Floridablanca annonçait vouloir régler par avance dans cette vue la marche de la médiation. Seulement, on attachait de nouveau un prix extrême à ce que la négociation fût cachée au comte d'Aranda. On supposait avec frayeur celui-ci porté à tout essayer pour la connaître; il fallait qu'elle restât un secret, commun

[1] L'ambassadeur écrivait : « Au reste, Mon-« sieur le Comte, M. le C[te] de Floride Blanche « vous répondra par l'ordinaire prochain; il m'a « prié, en attendant, de vous dire tout ce que « je croirois de plus propre à vous persuader de « l'estime, de l'attachement qu'il a pour vous; « ce ministre m'a donné plus d'une preuve de « sincérité, et je le crois incapable d'affecter « des sentiments qu'il n'auroit pas, je crois donc « pouvoir vous répondre de la vérité de ceux « qu'il m'a chargé de vous dire qu'il vous avoit « voué. Il m'a prié qu'il ne fut plus question du « passé entre nous, et je crois qu'il vous man-« dera la même chose. En un mot, Monsieur le « Comte, j'attends tout de l'avenir, et j'ose me « flatter que je verrai renoitre, entre les deux « ministères, la bonne intelligence qui est si « nécessaire au bien commun. » (A Aranjuez le 7 mai 1778; *Espagne*, t. 589, n° 61.)

[2] A Aranjuez le 11 may 1778; *Ibid.*, n° 65.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. uniquement à Sa Majesté Catholique, à son fils, à son ministre et à Montmorin[1].

Malgré ces bonnes paroles, rien n'était encore commencé le 25 mai. Dans ce moment-là, les circonstances paraissaient très favorables pour surprendre les forces anglaises. Depuis une quinzaine de jours on savait que le Congrès et le peuple des États-Unis avaient ratifié d'enthousiasme le traité d'alliance avec la France, et la rade de Brest abritait une belle flotte, prête à une entreprise soudaine. La menace d'invasion résultant des troupes échelonnées le long de la Manche avait, aux yeux du gouvernement du roi, empêché l'Angleterre d'envoyer une escadre disputer à Estaing la sortie du détroit; il était question à Londres d'en destiner une seconde à le poursuivre en Amérique, mais l'on avait écrit à Montmorin que ce mouvement en amènerait un autre de notre côté. Il faudrait presque dire que l'on eut à cette heure la pensée, peut-être la tentation, de porter à nous seuls aux Anglais un coup rapide, car M. de Vergennes mande à Montmorin, par un courrier d'Escarano qui traversait Versailles :

Je suppose, M., que ce courrier porte une explication cathégorique du ministère anglois relativement à la médiation de S. M. Cq̃ue, nous le souhaitons du moins; car l'incertitude et les délays qui en sont la conséquence nécessaire ne peuvent que nous être funestes. Nous avons actuellement 27 vaisseaux de ligne parfaitement armés à la rade de Brest; c'est plus que les Anglois n'en ont à celle de Spithead; mais leur forces augmenteront progressivement et les notres, à peu de différence près, resteront au même état. Notre vrai jeu seroit de portér un coup rapide à l'Añgre, il pourroit réussir, mais nous

[1] Il n'est pas sans utilité de reproduire encore là-dessus les termes du rapport de l'ambassadeur : « M. le comte de Floride Blanche « m'a chargé de vous dire, Monsieur, que M. le « comte d'Aranda n'épargneroit aucun moyen « pour parvenir à découvrir l'objet et les pro« grès de la négociation, si elle a lieu, qu'il « vous prioit d'être en garde contre toutes les « tentatives de cet ambassadeur à cet égard, « qu'il n'étoit ni ne seroit instruit de rien, et « que quelque chose qu'il pût vous dire, il « vous demandoit en grace de ne lui donner « aucune explication; jusqu'à présent il n'y a « dans le secret que le Roi Catholique, Mgr le « prince des Asturies, M. de Floride Blanche « et moi. »

évitons de rien faire qui pourroit heurtér les vûes de notre allié et croisér les espérances qu'il conserve d'amenér les choses à des termes de conciliation. 1778.

Je calcule, M., que, vers la fin de la semaine de la Pentecoste, nous serons instruits par vous et avec sureté des véritables dispositions de l'Ang[re]. Vous sentez combien cet éclaircissement nous est important.

A Versailles le 25 may 1778.

Espagne, t. 589, n° 91.

Mais l'ambassadeur était mis, au moment même, en situation de fournir l'éclaircissement. Une lettre particulière du chargé d'affaires espagnol à Londres, précédant son courrier officiel, venait de faire la lumière. Lord Weymouth avait répondu à Escarano, au sujet de la médiation, comme un ministre n'ayant engagé aucune démarche et jugeant que l'intervention de l'Espagne était demandée par la France. En conséquence, il avait exprimé l'opinion que la déclaration, par le cabinet de Versailles, de l'alliance contractée avec des sujets rebelles de la Grande-Bretagne offensait l'honneur de cette nation, et qu'avant toute entrée en matière la France devait se désavouer et retirer cette déclaration. En informant de cela Montmorin, M. de Floridablanca s'était donné les plus vives apparences de colère contre les Anglais, lui montrant même, avant de l'entendre, la minute d'un pli par lequel il prescrivait à Escarano « de laisser désormais l'affaire » après avoir dit à Milord Weymouth, toutefois, que « Sa Majesté Catholique ne « pouvait ni ne voulait se charger de porter à la France une proposi « tion aussi indécente »; ce sont les termes dans lesquels notre ambassadeur rapporte le fait le 26 mai[1], et il les confirme après l'arrivée du rapport spécial d'Escarano[2]. Causant ensuite avec le roi d'Espagne, Montmorin s'était encore mieux rendu compte de ce qui avait eu lieu.

[1] Il écrivait d'Aranjuez. (*Espagne*, t. 589, n° 95.) Il ajoutait même : « M. d'Escarano doit « dire aussi que ceci ne change rien aux dispo- « sitions pacifiques du roi son maître, si toute- « fois l'Angleterre, par la conduite qu'elle « tiendra, ne la force pas à y renoncer. »

[2] Dans une seconde dépêche, le 1[er] juin. (*Ibid.*, n° 98.)

1778. Dans le premier de ces deux plis, il exprimait ainsi qu'il suit l'impression que l'entretien lui avait laissée :

Quoique le Roi Catholique ait fait donner les ordres les plus précis à M. d'Escarano de ne plus rien dire ni écouter qui eut rapport à la médiation, je crois qu'il n'a pas entièrement perdu l'espérance de la voir redemandée par l'Angleterre avec des propositions plus convenables. Lorsqu'il me fit l'honneur de me parler de celles de Lord Weymouth, il me dit : « Les « Anglois auront cru que la France désiroit ma médiation, cette idée aura « réveillé leur fierté et ils se seront rendus plus difficiles. » Je priai Sa Majesté Catholique d'observer que les premières ouvertures avoient été faites par l'Angleterre et que, si les choses s'étoient passées comme on me l'avoit dit, il étoit impossible que le ministre anglois eut pu imaginer que nous eussions la moindre part dans cette idée, qui lui appartenoit exclusivement. Le Roi Catholique me répondit : « M. d'Escarano n'aura pas rempli ses instructions « comme je le voulois, il y aura mis de la maladresse; mais, lorsque les « Anglois verront que nous ne courrons pas après eux, ils reviendront à « nous. » Vous conclurés sans doute, Monsieur, de ces propos du Roi Catholique, que la proposition de Mylord Weymouth n'étoit pas aussi naturelle qu'on avoit voulu nous le faire croire et que M. d'Escarano avoit été chargé de nous l'annoncer. Quoi qu'il en soit on n'en est ici que plus piqué du peu de succès qu'ont eu ces avances, qu'on n'avoue cependant pas.

C'est le même jour que le premier secrétaire, M. de Bourgoing, écrivait à M. de Rayneval la lettre particulière à laquelle nous avons emprunté plus haut des passages. Plus libre, celui-ci complétait l'indication forcément discrète de son supérieur; il disait de la médiation : « Personne ici n'en a eu vent; dès qu'il en fut question, je pris « la liberté de faire remarquer à M. l'ambassadeur qu'elle m'avait tout « à fait l'air d'avoir été sollicitée secrètement par le ministère espa- « gnol et que c'était là sans doute une de ces obligations qu'il prétendait que nous lui aurions et sur lesquelles M. de Floridablanca ne « voulait pas s'expliquer[1]. » Le stratagème du cabinet de Charles III

[1] Aranjuez ce 25 mai 1778. (*Espagne*, t. 589, n° 93.)

était ainsi manqué faute par le ministre anglais de l'avoir secondé; et c'est à deux reprises que lord Weymouth s'y était refusé, car il avait eu un second entretien avec Escarano. Or, la conversation du Roi Catholique avec Montmorin achevait d'enlever toute portée à ce stratagème. Il eut toutefois son résultat à rebours. Le lien que le cabinet du Pardo avait cru essentiel de maintenir entre l'Angleterre et lui en fut très aminci. Instruit le 30 de ce qui avait eu lieu à Londres, lord Grantham vint donner à M. de Floridablanca des assurances pacifiques. Le premier ministre chercha bien, d'abord, à persuader à l'ambassadeur anglais que lord Weymouth avait positivement témoigné qu'il désirait la médiation de l'Espagne, que Charles III avait accepté de la proposer pourvu que les Colonies fussent comprises dans la négociation; mais répondant après cela aux protestations qui suivirent de la part de lord Grantham, il entra dans un emportement pareil à celui qu'il avait déployé avec Montmorin le mois précédent, lui dit qu'il était « mal informé ou de mauvaise foi », que les propositions de lord Weymouth étaient « indécentes et intolérables », que Sa Majesté Catholique ne se chargerait certainement pas de les porter à la France, qu'elle avait prescrit de ne plus rien dire ni écouter à Londres sur ce sujet, que la négociation était rompue, que « l'occasion n'avait « qu'un cheveu sur la tête et qu'on la perdrait pour toujours si l'on « ne savait pas la saisir », que la cour de Londres « voulait la guerre et « qu'elle aurait satisfaction »; et l'entretien ayant été repris le lendemain matin, il avait affiché l'intimité de l'Espagne avec nous, déclaré cette intimité mieux cimentée dorénavant que jamais. Montmorin retraçant, le 1er juin, d'après le ministre espagnol, le récit de cette seconde conversation[1], termine son pli par ce *post-scriptum :* 1778.

P. S. Je sors dans l'instant, Monsieur, de chez M. de Floride Blanche. La conversation qu'il a eue ce matin avec Milord Grantham a été à peu près la même que celle d'hier. Il n'a seulement plus été question de la proposition

[1] A Aranjuez ce 1er juin 1778.

1778. que Milord Weymouth avoit faite à Mr d'Escarano de retirer la déclaration de notre traité avec les Américains. Milord Grantham s'est borné à dire que sa cour étoit disposée à écouter les ouvertures que voudroit faire la France, mais que l'Angleterre, étant offensée, avoit droit de prétendre à des réparations. M. de Floride Blanche lui a répondu que la France n'avoit ni ouvertures ni réparations à faire; qu'au reste il voyoit que l'Angleterre couroit à sa ruine; qu'il ne lui restoit plus qu'à sauver les débris de son naufrage et que, loin de s'en occuper, elle ne songeoit qu'à couvrir sa foiblesse d'une hauteur qu'elle étoit hors d'état de soutenir. Croyez-vous, a-t-il dit à Milord Grantham, que lorsqu'on saura en Angleterre que vous avez pu éviter par la médiation du roi d'Espagne une guerre dans laquelle vous ne pouvez éprouver que des revers, croyez-vous que votre nation sera bien contente du ministère. On lui reprochera tous les malheurs que vous essuyerez : il n'y aura pas assés de pierres en Angleterre pour lapider vos ministres. Au reste, a ajouté M. de Floride Blanche, je sais qu'on croit à votre cour qu'il règne entre l'Espagne et la France une mésintelligence à laquelle il n'y a pas de remède. Je ne saurois vous dissimuler que le Roi mon maitre a été sensible aux démarches que la cour de France avoit faites sans les concerter avec lui, mais tout est réparé dans ce moment par la condescendance que le Roi son neveu lui a marqué dans cette occasion; et la conduite de vos ministres est si extraordinaire qu'ils feront retomber sur l'Angleterre les griefs que S. M. C. pouvoit avoir contre la France. Il a dit encore à Milord Grantham que le ministère anglois avoit perdu l'occasion de se tirer avec honneur de la crise où il étoit; qu'il regardoit la négociation comme absolument rompue et qu'il n'y voyoit pas de remède. L'ambassadeur a demandé à M. de Floride Blanche s'il n'y avoit rien de dérangé au départ de M. d'Almodovar. Il lui a répondu que non; que cet ambassadeur étoit nommé depuis longtems et qu'il partiroit dans la semaine, mais qu'il avoit les mêmes instructions que M. d'Escarano et qu'il lui étoit prescrit de ne rien dire ni écouter touchant la médiation.

Espagne, t. 589, n° 98.

Montmorin devait naturellement penser qu'un changement positif s'était opéré dans le cabinet de Charles III. Chez ce monarque la « reconnaissance et le plaisir » que Versailles eût acquiescé à la médiation,

chez le premier ministre la tranquillité de savoir les flottes d'Amérique 1778
en route ou près de s'y mettre, lui parurent avoir produit ce grand effet et le ton de M. de Floridablanca l'en avait convaincu. Il continue bien à sentir chez ce dernier la crainte que nous ne visions uniquement à humilier et à affaiblir l'Angleterre, de sorte qu'une fois l'indépendance de l'Amérique obtenue nous nous hâterions de conclure la paix sans nous soucier beaucoup de l'Espagne; mais il s'en fie à « l'expérience » pour désabuser le premier ministre. Sa lettre et son rapport sont remplis d'entrain. Il ne doute point que si l'Espagne n'avait pas des ménagements à garder tant que ses escadres sont en mer, l'Angleterre se serait entendu relever plus vivement encore et aurait eu à constater davantage les bonnes dispositions que l'on avait pour nous. Il a manifesté itérativement l'appréhension que le départ de M. d'Almodovar pour Londres n'eût l'apparence de contredire les démonstrations actuelles; on l'a rassuré chaque fois par ceci, que la situation de l'Espagne « force à cette démarche qui ne signifie rien du tout », que dût-on déclarer la guerre demain on ne s'abstiendrait pas d'expédier l'ambassadeur. Le premier ministre abonde d'ailleurs dans les idées, émises antérieurement par M. de Vergennes, de conserver aux Anglais un large pied en Amérique pour maintenir le besoin que les Colonies ont des deux Couronnes; il a dit à Montmorin, qui souligne et guillemette : « *Soyez tranquille, le roi ne manquera pas à ses engagements et vous nous trouverez quand vous aurez besoin de nous; mais laissez-nous le temps de nous mettre en ordre.* » Notre représentant va jusqu'à penser qu'il serait loisible, sans contrarier les vues du Roi Catholique, de poser de nouveau la question de savoir à quel moment nous pourrions opportunément réclamer le concours de l'Espagne, bien que de nouveau aussi le premier ministre ait évité de répondre d'une façon un peu précise à quelques insinuations sur ce sujet; il est persuadé que ce moment-là sera celui où arriveront les forces et les trésors attendus. M. de Floridablanca, du reste, après le récit qu'il a fait de sa charge à fond contre lord Grantham, ne devient que plus prévenant,

1778. nous conseille « de ne rien remettre au hasard », d'éviter de « nous « laisser battre en détail », nous engage à faire sortir de Brest une flotte supérieure à celle des Anglais si la leur sort de la Manche, à nous garder de ralentir les armements, et il ajoute, reproduisant ses déclarations précédentes : « *Nous ne pouvons rien dans ce moment, mais « laissez-nous rassembler nos forces et alors nous parlerons plus haut*[1]. »

Montmorin avait mandé tout cela en hâte les 26 mai et 1er juin; il en donne la confirmation la plus complète une semaine plus tard, après nouveaux entretiens et après réflexion. « Le Roi Catholique, écrit-il le 8 juin, voudrait nous voir profiter rapidement des circonstances et M. de Floridablanca a peur que la pensée de la médiation ne retarde nos préparatifs, voire les opérations hostiles dont l'occasion se produirait. » Ce ministre s'est une fois de plus montré rude avec lord Grantham, lui a affirmé le retour de son souverain à la plus parfaite intelligence avec la France, et il parlait si peu ainsi pour intimider l'ambassadeur anglais qu'il a dit à Montmorin la même chose qu'à ce dernier. « De la part du roi », il confie à notre représentant que l'escadre anglaise récemment partie de Portsmouth forme toute la défense de l'Angleterre, qu'il reste seulement « dix-sept ou dix-huit

[1] C'est Montmorin qui, de nouveau, a souligné, en les reproduisant, ces déclarations ou ces réponses de M. de Floridablanca. Dans le rapport du 26 mai, il donnait les indications que nous avons eu l'occasion de faire connaître, dans le précédent volume, sur les sentiments défavorables qui régnaient au Pardo à l'égard du comte d'Aranda ou contre lui. A propos du lieu où pourrait se poursuivre la médiation, Madrid ou Versailles, il en reparle ainsi : « Je ferois « mon possible, Monsieur, pour engager M. le « comte de Floride Blanche à consentir à ce « qu'elle se suivit à Paris; mais j'y trouverois vrai- « semblablement beaucoup de difficultés. On a « ici, comme j'ai déja eu l'honneur de vous le « mander, les plus fortes préventions contre « M. le comte d'Aranda; ces préventions sont « d'autant plus difficiles à affoiblir qu'elles por- « tent sur son personnel, qui est désagréable au « Roi Catholique. On est persuadé qu'il a, depuis « bien longtems, une tendance décidée à la « guerre; M. de Floride Blanche m'a dit nombre « de fois que cette tendance avoit pour cause « la rage qui le possédoit de commander une « armée; mais que si Sa Majesté Catholique « étoit dans le cas d'avoir besoin d'un général, « et qu'elle n'en trouvât pas d'autre que lui « parmi ses sujets, elle en iroit plutôt chercher « parmi les Turcs. Ce sont ses propres expres- « sions. Vous sentés bien, Monsieur, que, d'après « cette façon de penser, on ne le chargera pas « d'une négociation tendante à la conservation « de la paix, et dont on désireroit la réussite. » (*Espagne*, t. 589, n° 95.)

« vaisseaux de ligne mal armés et mal équipés surtout en matelots », et qu'il espère nous voir profiter de cette situation. Aussi, la croyance que « les dispositions sont absolument changées », que « l'on peut regarder le Pacte de famille comme étant dans toute sa vigueur », est-elle bien établie dans l'esprit de notre représentant, et il est persuadé qu'une fois la guerre commencée et l'Espagne n'ayant plus à craindre pour « les objets dont elle attend la rentrée », c'est-à-dire vers la fin du mois suivant, cette puissance se déclarera et qu'alors on pourra concerter des plans, sauf à ne pas les exécuter avant l'année prochaine [1]. 1778.

Ces premiers jours de juin, le comte d'Estaing venait d'entrer sur l'Océan, après avoir éprouvé dans la Méditerranée toutes les

[1] Aranjuez 8 juin 1778. (*Espagne*, t. 589, n° 108.) Constatons ici que Montmorin avait vu très vite, et vu avec justesse l'inutilité de rien attendre d'effectif de la part de l'Espagne avant le printemps de 1779. On va en avoir la preuve bientôt. Il raisonnait cela comme il suit dans un rapport du 30 mars (*Ibid.*, t. 588, n° 175) dont il a été question plus haut « . . . Au surplus, Monsieur, la flote de la « Vera Cruz, l'escadre de Buenos Aires et le « vaisseau du Sud ne seront rentrés dans les « ports d'Espagne que vers le mois de juin ou de « juillet; ce n'est qu'à cette époque qu'on peut « attendre une résolution de cette cour parce « que tous les prétextes dont elle s'est servie « jusqu'à présent seront détruits; mais alors la « saison sera bien avancée et, en se joignant à « nous, elle ne pourroit guères contribüer à nos « succès de cette campagne. Je crois donc, Mon« sieur, qu'il faudroit peut-être se résoudre à la « commencer, sans compter en aucune manière « sur l'Espagne que pour les secours qu'elle « pourra fournir sans se compromettre. L'hiver « prochain, les choses étant plus développées, « il sera plus sûr de déterminer de concert un « plan de campagne qui convienne également « aux deux puissances. Au reste, Monsieur, je « soumets absolument cette idée aux vôtres et « je n'en travaillerai pas avec moins de zèle à « remplir les vües que vous m'indiquez dans « votre dépêche. » A la fin de son rapport du 8 juin, il assure que l'Espagne se déclarera dès que la guerre sera commencée et qu'elle aura vu rentrer les richesses dont sont chargés les navires attendus d'Amérique, ce qu'il croit devoir arriver à la fin du mois suivant; il répète toutefois de nouveau que l'exécution ne pourra avoir lieu avant l'année d'après : « Ce « sera alors le moment de concerter les plans; « mais je n'imagine pas qu'on puisse les mettre « à exécution avant l'année prochaine, et je ne « doute pas que M. le comte de Floride Blanche « ne cherche à endormir les Anglois par l'es« pérance de la neutralité de l'Espagne, jus« qu'au moment où il pourra porter quelque « coup assuré et éclatant. Il prend ses mesures « dans le silence, et je ne serois même pas « étonné qu'il nous cachât ses projets, s'il n'est « pas nécessaire absolument que nous y con« courions. Je pense toujours que la conquête « de Gibraltar seroit un des objets qui le flatte« roit le plus. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. contrariétés de mer par lesquelles une escadre peut subir des avaries et des retards. Montmorin envoyait, avec son pli du 26 mai, une lettre de notre consul à Cadix annonçant que la flotte française avait passé le détroit, et M. de Floridablanca avait confirmé le fait à l'ambassadeur; il avait même espéré lui persuader que le gouverneur de Gibraltar « s'était cru perdu, mis sous les armes et rassuré seulement quand il « avait vu les vaisseaux suivre leur route ». On s'attendait que les escadres réunies des amiraux Keppel et Byron établiraient au premier moment leur croisière à portée de la rade de Brest; des frégates françaises veillaient sur leurs mouvements : la guerre pouvait dès lors passer pour virtuellement ouverte quoiqu'elle ne fût pas plus déclarée qu'auparavant. En prorogeant le Parlement, George III avait tenu un langage qui en semblait l'annonce certaine[1]. D'ailleurs, les ordres donnés au comte d'Estaing lui commandaient des actes de guerre véritables dès sa sortie de la Méditerranée. Mais tandis que ces bouderies et ces réconciliations avaient leur cours, tandis que les plus sérieux incidents étaient tout près de naître, des circonstances pouvant amener d'autres préoccupations graves menaçaient le continent. Il était loin de ne pas importer aux deux Couronnes que la situation ne se compliquât point en Allemagne. Elles s'étaient souvent signalé de ce côté l'approche d'éventualités dangereuses. Ces éventualités venaient de surgir. L'Autriche, en opérant à la mort de l'Électeur de Bavière, dès le commencement de l'année, une mainmise sur une partie de l'Électorat, avait rendu présents les faits mêmes au sujet desquels le Pardo s'était plusieurs fois montré inquiet pour notre liberté d'action. Avant de suivre plus loin les négociations des deux cours relativement à l'Angleterre, il faut regarder à ce qui s'était passé au delà du Rhin.

[1] M. de Vergennes écrit le 12 à Montmorin qu'on peut regarder la harangue royale comme l'équivalent d'une déclaration de guerre, d'autant mieux qu'un des organes du ministère a dit, après, que ces sortes de déclarations « n'étaient plus de mode et que l'Angleterre « était dans un état de véritable hostilité avec la « France. » (*Espagne*, t. 589, n° 109.)

ANNEXE DU CHAPITRE II.

EXPLICATIONS SUR LES ÉGARDS DU ROI POUR L'ESPAGNE.

M. LE COMTE DE VERGENNES À M. DE MONTMORIN.

A Versailles le 24 avril 1778.

Le courrier que vous m'avés renvoyé, M., est arrivé le 18 de ce mois et m'a remis avec la dépêche du 10, n° 23, que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, les différentes lettres qui composoient votre expédition. J'ai mis le tout sous les yeux du Roi qui n'a pas moins approuvé votre modération et votre retenûe dans de certains momens difficiles que le zèle et l'intelligence que vous avés mis dans l'exécution de ses ordres.

M. le C[te] d'Estaing a fait voile de Toulon le 13. Si les vents ont favorisé sa route, il doit être bien au dela du détroit et il n'aura relasché ni à Cadix ni dans aucun autre port d'Espagne; ses ordres sont formels d'éviter toute relasche à moins d'une nécessité urgeante.

Le détail dans lequel vous entrés de vos différentes conversations avec M. le comte de Floride Blanche exige peu d'observations de notre part; nous ne pouvons manquér d'être sensibles à l'aigreur qu'il vous a laissé apercevoir, mais comme elle est l'effet de la prévention où il est que nous n'avons pas pour les avis du Roi son maitre les égards et la considération qu'ils méritent, et pour lui personnellement l'estime distinguée à laquelle il a les plus justes titres, nous croions pouvoir apellér du ministre mal informé au ministre mieux informé; et, loin de nous plaindre des traits piquans que la chaleur de son ressentiment lui a fait décochér, nous voions plutost volontiers qu'il n'ait pas cherché à vous masquér l'état de son ame. On tient encore à ses amis lorsqu'on ne leurs dissimule point les griefs que l'on croit avoir contre eux; c'est les invitér à les éclaircir et à les dissipér. Cette tache ne sera assurément pas pénible et laborieuse de notre part. En effet, toute la conduite du Roi depuis son avènement au trône a fait preuve de sa tendre déférence pour le Roi son oncle. Si, dans l'occasion présente, il a pensé différement de lui, ce n'est pas qu'il ait eu moins d'égards pour ses avis, mais dans une affaire de circonstance où tout

dépendoit de saisir le vrai moment, Sa M^{té} a pû pensér que, se trouvant dans une plus grande proximité de l'Ang^{re}, étant plus à portée d'en suivre les manèges et d'en demeslér le but pernicieux, son attachement pour les intérêts de l'Espagne comme pour les siens propres lui faisoit un précepte et un devoir de ne pas laissér échapér une conjoncture qui, une fois perdue, ne se seroit plus retrouvée. Mais il s'agit bien moins de justifier un parti pris, lequel bon ou mauvais est désormais irrévocable, que de ne pas laissér subsistér de fatales préventions qui ne peuvent avoir de fondement que dans les dangereuses intentions de ceux qui peuvent donnér des avis aussi pestilentiels que ceux qu'on semble avoir accueillis trop facilement en Espagne; le cœur du Roi est trop élevé pour feindre des sentimens qu'il n'éprouveroit pas, et celui du Roi son oncle est trop magnanime pour soupçonnér dans le Roi son neveu une dissimulation qui fut rarement l'apanage des princes de l'auguste sang de Bourbon et qui ne sera jamais le sien. Leur loyauté ne les a pas rendus moins recommandables que l'éclat de leur haute naissance et l'éminence de leurs Couronnes.

Je ne puis encore me dispensér de vous faire remarquér, M., qu'on paroit donnér une extension par trop exagérée à l'offre que le Roi a faite au Roi son oncle de prendre les latitudes qui pourroient lui convenir pour se déclarér et pour prendre telle part qu'il jugeroit à propos dans la guerre. Si, dans le mémoire qui vous fut adressé dans le commencement de janvier dernier, il est dit que le Roi est si persuadé de la nécessité de ne pas laissér échapér l'occasion de s'assurér de l'Amérique et de la liér aux deux Couronnes par un traité qu'il n'hésiteroit pas à en prendre seul l'engagement quand bien même il devroit seul en courrir les risques et en portér tout le poids; cette manière de s'exprimér caractérisoit la force de la conviction dont Sa M^{té} étoit pénétrée pour une opinion qu'elle auroit désiré que le Roi son oncle eut partagée, mais elle n'annonçoit en aucune manière une renonciation de Sa M^{té} aux effets d'une union dont l'intégrité fait et fera toujours la force imposante des deux monarchies. On ne peut pas plus prendre dans un sens général ce qui est dit des latitudes auxquelles nous n'avons depuis cessé d'invitér Sa M^{té} Cq̃ue. Elle nous a fait connoitre les raisons qu'elle avoit de temporisér pour assurér le retour de ses diverses flottes, et c'est sur cette considération que nous avons dirigé nos insinuations et nos vûes. Nous devions, M., être d'autant moins préparés à toute l'amertume qu'ont produite nos ouvertures pour un concert secret et plus étroit, que nous regardions déjà ce concert comme entamé. En effet lorsqu'en répondant aux questions proposées par M. le Cte de Floride Blanche, dont l'objet le plus immédiat étoit la sureté du retour de ces mêmes flottes, nous avons offert de joindre une escadre de 10 vaisseaux de la Méditerrannée aux forces rassemblées à Cadix et de tenir 25 vaisseaux à Brest et de portér beaucoup de troupes sur nos côtes de l'Océan

dans la vue d'occupér les Anglois dans la Manche; l'Espagne, en déclinant la première partie de notre offre, en a agréé la seconde, et si ses informations sont exactes, elle ne doit pas nous reprochér de l'inactivité à cet égard.

Ce que j'ai l'honneur de vous marquér, M., n'est point pour vous engagér à de nouvelles explications et à de nouvelles démarches. L'intention du Roi est que vous vous borniés à faire connoitre au Roi son oncle la pureté, la sincérité et la cordialité de ses sentiments pour lui; ils sont indépendans du parti que S. M. C. jugera devoir prendre. Le Roi ne cherche point à pénétrér dans ses conseils, à les dirigér vers un but plutost que vers l'autre; il lui eut été sans doute utile de connoitre les déterminations précises du Roi son oncle, mais l'incertitude qu'il veut laissér subsistér paroit d'autant moins pénible à Sa M^{té} qu'elle se repose avec la plus entière confiance sur la pénétration de S. M. Cq̃ue, sur sa sagesse, sur sa prévoyance, sur l'amitié personnelle qu'elle a droit de se promettre de sa part et enfin sur son amour pour la gloire de sa maison et de son nom. Le Roi est d'ailleurs bien persuadé que la réflexion, qui aura dejà succédé à un mouvement d'irritation, aura donné lieu à des sentimens plus calmes, aucune des conséquences résultantes de l'aparance même d'une scission ne pouvant échaper à la sagacité du Roi Cq̃ue et de son ministère éclairé.

Je viens maintenant, M., à un objet qui m'est personnel, c'est la prévention où est M. le Cte de Floride Blanche que nous n'avons ici pour lui aucune estime et que nous nous permettrions sur son compte des qualifications auxquelles personne ne le reconnoitroit. Je répondrai à cela : 1° que si nous étions coupables d'un procédé aussi injuste et aussi insultant nous ferions bien plus injure à notre jugement qu'à sa personne; 2° que ce ne seroit pas répondre aux intentions du Roi qui ne pardonneroit pas de pareils écarts à ses ministres, qui ne soufriroit même pas qu'ils missent de la chaleur et de la dureté dans les affaires encore moins qu'ils se permissent d'offensér personne; 3° je puis dire à ma justification que personne jusqu'ici ne s'est plaint que j'aie outrepassé la mesure des égards, ni qu'il me soit jamais échapé une parole de mépris et de mésestime contre les personnes même que j'aie le moins de raisons d'aimér et d'estimér; 4° que si M. le Cte de Floride Blanche vouloit bien nous faire connoitre la source empoisonnée de ces funestes avis, nous saurions bien en procurér le désaveu le plus promt et le plus complet; j'ajouterai enfin que tout ce qui a pû être mandé à ce sujet est une invention infernale de quelqu'ennemi caché ou de l'union des deux Couronnes ou de notre ministère actuel; nous ne pouvons pas nous dissimulér qu'il y a ici comme en Ang^{re}, un parti d'opposition, lequel se montrant moins à découvert n'en agit peut-être qu'avec plus d'audace parce qu'il se croit, à la faveur de l'incognito, plus sûr de l'impunité. Ces oposans voudroient sans doute mettre la mésintelligence entre les deux ministères; si celui d'Esp^e

pouvoit être entrainé à favorisér une vûe aussi perfide, je n'hésiterois pas à supliér le Roi de trouvér bon que je me démisse de ma place plutost que d'être la cause même innocente d'un coup aussi fatal aux deux monarchies. Je suis si profondément affecté de la force de la prévention qui paroit avoir saisi le cœur et l'esprit de M. le Cte de Floride Blanche, que je n'ai pu me refusér d'en parlér à M. le comte d'Aranda et de réclamér sa véracité pour détruire une supposition aussi odieuse. Cet ambassadeur peut attestér que j'ai souvent déploré la disparité d'avis qui se rencontroit dans une occasion aussi majeure entre nos cours; que j'ai souvent formé le vœu que M. le Cte de Floride Blanche put être icy, persuadé que voiant les objets de plus près, il pourroit les jugér différement, mais il ne m'a jamais passé par la tête et pas plus sorti de ma bouche qu'un ministre de tout point estimable pouvoit cessér d'être estimé parce qu'il ne se conformoit pas à notre opinion. Une pareille façon de pensér et de s'énoncér seroit par trop absurde pour que la tache doive nous en restér. Ce que je puis vous attestér, M., au nom de mes collègues comme au mien est que le Cte de Floride Blanche jouit ici auprès du Roi et de son ministère de la haute estime et de la considération distinguée que l'élévation de ses sentimens, la droiture de son caractère, la sureté de ses intentions, et ses talens si supérieurement dévelopés peuvent lui assurér partout où il sera à portée d'être connû par ses œuvres. Les traités qu'il vient de conclure avec le Portugal déposeroient seuls de sa sagesse et de son mérite quand bien même ils ne seroient pas déja reconnus. Cet ouvrage, s'il rencontre des censeurs, ce n'est aparement pas à Versailles où il est très aplaudi.

J'aurois bien désiré, M., que vous eussiés engagé M. le Cte de Floride Blanche à s'expliquér sur ce qu'il entend par la recommendation qu'il vous a chargé de nous faire d'évitér de compromettre sa cour. Toute notre conduite jusquà ce moment dépose de nos ménagemens qui doivent avoir été agréables en Espagne puisqu'on nous en a fait faire des remercimens. Si on exige quelques nuances de plus, nous désirons qu'on nous les fasse connoitre; le Roi sera toujours très disposé à faire tout ce qui pourra être plus agréable au Roi son oncle.

Sa M^{té} a fort aprouvé, M., le parti que vous avés pris de vous adressér directement au Roi Cq̃ue; le fruit que vous en avés receuilli doit vous conviér à vous tenir cette voie ouverte mais en la ménageant cependant avec assés de prudence pour ne pas donnér d'ombrage au ministère; il n'en prendra probablement pas si vous vous attachés à ranimér dans le cœur de ce Prince le beau feu dont il a toujours parû animé pour la prospérité et la gloire de sa maison. Nous espérons au reste et nous attendons avec confiance de votre sagesse que vous saurés dissipér la bourasque et qu'elle n'empêchera pas le retour aux vrais principes de l'union. Seroit-il vrai qu'on seroit déterminé à pressér le départ de M. le Mis d'Almodovar pour l'Ang^{re}. Cet

empressement dans ce moment-ci pourroit n'être pas sans inconvénient pour l'opinion publique.

Je me réserve, M., de répondre incessament à vos autres lettres et je vous prie d'agréer tous mes remercimens de la lettre particulière qui étoit jointe à votre expédition.

J'ai l'honneur d'être.....

DE VERGENNES.

Espagne, t. 589, n° 40; original.

CHAPITRE III.

LE CABINET DE VERSAILLES ET FRÉDÉRIC II.

QUESTION DE LA BAVIÈRE.

Du rapprochement de la France avec le roi de Prusse; M. de Vergennes paraît y employer le baron de Grimm; correspondance à cette fin. — Prudence imposée à Versailles par la santé de ce souverain; on envoie Rulhière à ses revues; entretiens de celui-ci avec le monarque et avec le prince Henri. — Gradation des tendances de Frédéric II vers nous depuis ce moment; ses avances et ses plans; demande par lui faite d'un Français «affidé» avec qui il puisse s'expliquer à cœur ouvert. — Mission du général de Jaucourt; intérêts communs constatés entre la Prusse et nous. — Effet produit à Vienne par ces commencements d'entente; nette attitude indiquée à notre ambassadeur à l'égard de l'Autriche; aveu du désir que l'on a de se ménager l'influence du roi de Prusse sur les États du Nord; on donne avis de ses dispositions au marquis de Pons, notre ministre à Berlin. — Appui prêté pendant ce temps aux délégués américains en Prusse; Frédéric est plus pressé que jamais de se lier avec nous; son insistance et son impatience; inutilité du marquis de Pons comme intermédiaire; il est mis en congé. — La succession de Bavière; envoi qui avait été fait du chevalier de la Luzerne comme ministre à Munich, en prévision de la mort de l'Électeur; il voudrait placer la Bavière sous la protection de la France; volonté qu'on avait au contraire, à Versailles, de se tenir sur la réserve; nouvel entrain de Frédéric II et insistance nouvelle de sa part. — Peu de réalité du rôle que les historiens récents des États-Unis attribuent à ce prince en faveur de leur pays; le gouvernement de Versailles conduisit tout. — Propositions du roi de Prusse; réponse très retenue du gouvernement du roi; «l'unique affaire» est du côté de l'Océan; mission purement conciliatrice entre l'Autriche et la Prusse que le roi se donne auprès de l'Espagne.

1778. Nous avons montré le roi de Prusse attachant du prix de plus en plus à complaire au gouvernement de Versailles et lui offrant son bon vouloir ou son entremise, pour l'attirer à lui ou bien pour s'assurer son appui dans des conjonctures à venir[1]. Il est opportun de compléter les indications précédentes et de les préciser. Le cabinet de Louis XVI ne se mit pas dans la situation d'engager inévitablement la guerre sur l'Océan sans se sentir assuré de la participation morale

[1] Voir t. I, pages 595, 596, 622 à 626; et t. II, pages 708 à 712.

de Frédéric II; à l'heure utile, ensuite, il aura son appui sur le continent. Comment avait été préparé, comment put s'affermir le rapprochement assez peu probable, eût-il semblé, qui procura ces résultats et d'où découlèrent d'importantes conséquences? C'est ce qu'il faut retracer d'une manière sommaire. 1778.

Suivant toute apparence, M. de Vergennes pensa de bonne heure que le roi de Prusse chercherait à se lier avec nous. Ce monarque avait désiré dès 1765 voir les rapports diplomatiques se rétablir des deux parts; le duc de Choiseul jugeait également avantageux de les renouer; on les avait donc repris en même temps en 1769. C'était un précédent d'assez de poids pour que le ministre de Louis XVI trouvât à propos d'aller au besoin plus avant. Il avait répudié toute politique de conquête, son souverain ne la condamnait pas moins que lui, le traité de Westphalie leur paraissait contenir tous les avantages que la France pouvait sensément désirer à l'égard de l'Allemagne; ils étaient rendus ainsi très forts pour nous y faire bien venir, de sorte que des raisons sérieuses existaient pour jalonner à Frédéric le chemin d'une entente s'il souhaitait d'y entrer. On a lieu de supposer qu'à la fin de l'année 1775, déjà, M. de Vergennes tenait pour bonnes à suivre des démarches pouvant inspirer à ce prince une meilleure opinion de Versailles que celle dont les dernières années du précédent règne nous avaient dotés dans l'esprit de l'Europe. Au moment où il dictait les *Réflexions* à son secrétariat et où il rédigeait le *Mémoire de considérations* pour ses collègues, il employait, peut-on croire, à des négociations de ce genre le baron de Grimm, ministre de Saxe-Gotha en France. Grimm s'était entremis dans celles de 1765 [1]; il avait donc position pour faire prendre à Berlin des impressions de nature à effacer les anciennes et pour préparer, par là,

[1] C'est ce qui résulte d'indications qui ont été données, d'après les documents conservés aux Affaires étrangères, dans la *Revue historique* (année 1884, t. XXV, p. 69 et suiv.). Grimm et Helvétius, ce dernier nous représentant alors dans le duché de Saxe-Gotha, avaient même essayé de mettre la duchesse en tiers dans leurs tentatives.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. un changement dans les idées du roi. Il avait même une position exceptionnelle, étant avec Frédéric en termes intimes, mandé par lui à Berlin pour accompagner son héritier, le prince Henri, dans la visite diplomatique que celui-ci projetait à la cour de Saint-Pétersbourg.

Deux plis privés, restés aux Affaires étrangères, donnent des indices assez évidents sur l'intervention que M. de Vergennes aurait demandée à cet homme de lettres politique. Grimm est à Rome, en route pour Naples avant de remonter à Berlin. Il paraît habiter sous le couvert de M. de Bernis, en tout cas dans son intimité et le mettre de moitié dans le secret de sa correspondance. Le premier des deux plis porte la date du 14 janvier 1776. Il répond à un autre, non conservé, en date du 18 décembre, et il fait présumer que le secrétaire d'État y insistait sur le rôle dont il souhaitait voir le voyageur s'acquitter. Réponse à mots fort voilés, mais dans laquelle l'objet s'aperçoit, au milieu d'explications sur le voyage du prince héritier; elle est sans signature; à la marge, seulement, M. de Vergennes a écrit de sa main : « M. Grimm. » On y lit :

. . . . . Votre Excellence a bien raison de dire que nous tenons prodigieusement à nos anciennes idées et aux impressions qui nous ont été données; que, sur toutes choses, nous ne voulons pas nous être trompés, et que celui dont la mission et le devoir est de les combattre doit l'entreprendre avec beaucoup de circonspection; quand Votre Excellence aurait causé avec nous dans notre intérieur plusieurs mois de suite, ses idées à cet égard ne pourraient être plus justes. Mais il faut ajouter aussi à notre éloge que la vérité présentée naturellement par un homme qu'on ne peut pas soupçonner de vues secrètes, fait toujours sur nous son effet, quoiqu'il ne se manifeste pas d'abord et qu'on ait l'air de persister dans ses idées. J'ose même croire que si j'avais été à portée de suivre plus tard les variations de ce baromètre, je les aurais, sans beaucoup de mérite de ma part, approchées du degré de la vérité. Mais, de mon temps, cela n'était pas possible, premièrement parce que je ne m'y croyais pas suffisamment autorisé, en second lieu parce qu'on avait trop mauvaise opinion du caractère personnel de ceux qui étaient à la tête des affaires,

et qu'il n'était pas possible de combattre cette opinion avec un certain nombre. 1778.
Aujourd'hui on pourrait accorder sur le passé beaucoup de choses, et dire : tout cela pouvait être vrai alors, mais vous avez trop d'esprit pour ne pas voir que cela ne l'est plus et que les choses ont changé.

Je ne puis, Monsieur le Comte, qu'applaudir à cette marche calme, paisible et uniforme qui convient si fort à la dignité d'une grande monarchie et qui fait le principe et le caractère de votre ministère. Si ces vues vraiment dignes de la sagesse d'un grand ministre ne sont pas croisées par des évènemens dont il est impossible de détourner l'influence, elles assureront à la fois le repos de l'Europe, le bonheur de la France et vos droits à sa reconnaissance. J'ose ajouter que personne ne jouira autant de votre gloire que moi.

1776, 14 janvier.

Berlin, t. 194, f° 18.

Dans ces « préventions contre ceux qui étaient à la tête des affaires », et que Grimm eût pu affaiblir plus tôt, à son dire, si on l'eût autorisé à l'essayer, il s'agit bien des dispositions intimes du roi de Prusse. Frédéric en donne la preuve, un peu plus tard, en conseillant à son ministre à Versailles de s'aider du baron de Grimm pour décider en sa faveur les conseillers de Louis XVI. Un certain résultat favorable dû aux soins du baron ou à des réflexions particulières chez le roi avait été aussitôt sensible, car notre ministre à Berlin le signalait; le 4 février, M. de Vergennes, répondant à l'un de ses rapports, « pense comme lui que l'indifférence affectée parfois par le roi de Prusse sur la puissance de la France n'est pas sincère ou qu'elle se fonde uniquement sur l'opinion peu exacte qu'il a de la révolution intérieure dont notre administration est capable; que ce prince n'en est sans doute pas à s'apercevoir que cette révolution s'achemine et qu'il ne sera pas le dernier à en apprécier les effets[1] ». Il n'y aurait rien d'improbable à ce que les informations de Grimm eussent surtout encouragé le secrétaire d'État à parler ainsi. La correspondance continue, en effet. M. de Vergennes écrit de nouveau

[1] *Berlin*, t. 194, f° 33. (Minute du secrétariat.)

1778. à Grimm le 12 février, et dans cette lettre, qui nous manque comme l'autre, il s'en remettait sans doute encore davantage à ses bons offices, car celui-ci, qui se montre déjà extrêmement touché de cette confiance dans sa première réponse, en exprime un redoublement de reconnaissance dans une autre, du 27, de laquelle il semble résulter qu'il a obtenu, dans le « pays » en question, des déclarations très satisfaisantes. Il trouve ces déclarations fortifiées par ceci, que l'on n'a rien appris de nouveau de ce pays-là, et il pourra recevoir encore à Rome jusqu'au 10 avril toutes les instructions que le secrétaire d'État voudra lui donner. « J'ai lu », écrit-il :

J'ai lu avec la plus grande satisfaction que Votre Excellence n'avait aucune nouvelle lumière sur le pays où tant de motifs me rappellent. Quand je n'en aurais eu aucune nouvelle directe, ce défaut de nouvelles m'aurait prouvé de l'intermittence dans les sentimens qui n'avaient que trop d'activité du temps du prédécesseur du ministre actuel du Roi. Mais, lorsque je compare ce défaut de nouvelle lumière avec la déclaration qui m'a été faite, j'ose la regarder comme un acheminement certain vers des dispositions bien différentes de celles que j'ai connues, et ma joie en est inexprimable.

1776, 27 février.

Berlin, t. 194, f° 77[1].

Les relations devaient être en bon chemin quand la saison des revues annuelles, autrement dit des manœuvres, arriva. Frédéric, on l'a vu, commence le 1er juillet 1777 à marquer à son ministre à Versailles le désir de s'expliquer avec la France dans une certaine intimité, quoiqu'il nous compare alors à « un malade sortant d'une grièves « maladie, mais dont les airs de vigueur et de force n'imposaient à « personne ». Il est inquiet de ce que l'occasion de cette explication viendra difficilement de nous, le représentant de l'Autriche à Berlin lui paraissant disposer absolument de celui de la France, le

[1] En raison de l'intérêt que la littérature politique attache aujourd'hui à la correspondance de Grimm pour l'histoire de la fin du XVIIIe siècle, nous reproduisons à l'annexe II du présent chapitre les parties de ces deux lettres qui ne sont pas transcrites ici.

marquis de Pons; il s'en impatiente et il trouve ce dernier « trop « borné pour qu'on puisse lui dessiller les yeux[1] ». A cette date, on était très attentif à la santé du roi de Prusse. Des attaques de goutte rapprochées, violentes, donnaient à croire qu'on ne le verrait plus longtemps sur la scène. Il y avait là, pour Versailles, un motif de n'avancer que discrètement. A provoquer en ce moment la susceptibilité de la cour de Vienne, on eût beaucoup aggravé notre situation à l'égard de l'Angleterre et de tout le Nord. Évidemment il ne convenait pas d'engager quoi que ce fût par le marquis de Pons, intermédiaire que ce monarque tenait comme trop peu fait pour des confidences. Les revues avaient été l'occasion choisie en 1766; on avait envoyé le comte de Guines, qui venait de quitter un commandement en Corse et qui fut notre ministre à Berlin, par suite, quand M. de Goltz vint à Versailles. On agit un peu de même à présent. On prit quelqu'un qui pût paraître s'intéresser à ces réunions militaires, tout en étant capable d'écouter ou de parler suivant le besoin. Ce fut Rulhière, autrefois officier, puis attaché à l'ambassade de M. de Breteuil à Saint-Pétersbourg, maintenant pensionné au dépôt des Affaires étrangères et, à ce titre, employé souvent au secrétariat de M. de Vergennes. Déjà habitué aux cours et très apte par le sens politique à remplir une telle mission, il s'annonça comme un capitaine réformé, secrétaire de Monsieur, du reste homme de lettres, et homme de lettres ayant écrit un ouvrage sur la révolution de Russie qui avait porté Catherine au trône. Il avait une lettre de d'Alembert le recommandant surtout en cette dernière qualité au lecteur du roi. Afin de voiler tout but inquiétant à la cour impériale, il alla à Berlin par Vienne et il en revint par Vienne, ayant d'ailleurs visité d'autres

1778.

[1] Frédéric tient ce langage dans une lettre à Sandoz Rollin, en ce moment chargé d'affaires à Versailles : « Potsdam, 1er juillet 1776. « . . . En attendant je ne vous dissimulerai point « que le baron Swieten, ministre d'Autriche, a « le marquis de Pons, ministre de France, dans « sa manche, et en dispose à son gré, de sorte « que, borné comme le dernier est, il n'est « guère possible de lui dessiller les yeux. » (Circourt, t. III, p. 66.)

1778. villes et ayant voyagé avec toute l'apparence d'un observateur uniquement curieux.

Rulhière devait régler ses paroles, semble-t-il, sur l'horoscope qu'il tirerait de la santé du roi. Son premier soin, effectivement, en rendant compte de ce qu'il a fait, est de donner sur cette santé des prévisions favorables, et le marquis de Pons, qui parle de la présence en Prusse de l'émissaire d'après les récits de celui-ci, montre une attention particulière à les émettre après lui[1]. Frédéric, que l'on croyait perclus et fort atteint, avait, deux heures durant, entretenu Rulhière, debout, après trois heures de cheval; cela dénotait bien un homme à qui la mort ne pense guère. Entretien sur tous les sujets, hormis sur la politique; celle-ci n'y avait eu place que par l'expression d'une vive antipathie du roi pour le souvenir de Mme de Pompadour, qu'il jugeait cause de sa rupture avec la France. Mais Rulhière avait vu le prince royal après le roi, et à celui-ci probablement était laissé le soin de dire et d'entendre ce qu'on trouverait bon de donner à entrevoir de

[1] C'est évidemment d'après les conversations de Rulhière que le marquis de Pons écrit de Berlin le 28 septembre 1776, à ce propos : « . . . . . Les manœuvres de Potzdam, qui ter- « minent les travaux militaires de l'année, ont « commencé comme de coutume le *21* de ce « mois, et ont duré jusqu'au *23;* le roi de « Prusse ne s'en porte que mieux, il semble « que la fatigue et l'agitation augmentent ses « forces et contribuent à sa santé, il faut voir « si la mauvaise saison dans laquelle nous en- « trons n'y donnera pas d'atteinte.

« M. de Rulliere, qui étoit à Potzdam pen- « dant ces revues et qui a examiné le roi de « Prusse avec soin, en a jugé de même. Il a été « présenté l'un des jours des manœuvres et, « quoique Sa Majté Prussienne eut été à cheval « toute la matinée, ce Prince est resté à causer « avec lui pendant fort long tems sans paroitre « fatigué d'être debout dans la même place et « même sans avoir de canne, ce qui est fort ex- « traordre, car il ne la quitte jamais. Ce Prince « le connoissoit de réputation et pouvoit se « plaire à causer avec lui, mais il y a eu certai- « nement du projet dans la durée de cette con- « versation. Il est fort occupé de ce qu'on dit à « Vienne de sa santé, il n'ignore pas qu'on en « parle mal, il m'est revenu même de bon lieu « que M. le chevalier de Ferrières étant allé au « camp de Neiss il y a six semaines, Sa Majté « Prussienne avoit dit en voyant son nom sur le « billet de porte : « *Ah! C'est encore un médecin* « *que le Bon de Breteuil envoye pour savoir com-* « *ment je me porte.* » M. de Rulliere venoit de « Vienne et devoit y retourner peu de jours « après. Il y a apparence que Sa Majté Prusse a « voulu le convaincre de sa bonne santé et de « ses forces, et qu'un témoin oculaire fait pour « en être crû pût en porter des nouvelles cer- « taines. » (*Berlin*, t. 194, n° 72.)

part et d'autre. Questionné aussitôt sur son autre audience, Rulhière avait saisi l'à-propos amené par le nom de M[me] de Pompadour chez le roi, en sorte que l'entretien s'était porté vers les alliances comme si la conversation de l'héritier de Frédéric eût dû naturellement incliner là. Sans apparence de vues positives, des échappées s'étaient échangées, et il avait été visible que là n'étaient pas seulement les préoccupations, mais les anxiétés prussiennes. Rulhière ayant, à la fin, nommé l'Électeur de Bavière, le prince ne s'était pas retenu d'indiquer combien la question du parti que prendrait la France dans le cas où l'Électorat viendrait à vaquer intéressait Berlin. Il faut ici donner la parole au voyageur politique des Affaires étrangères. C'est de Vienne qu'il écrit le mois d'après. Arrivant à ses réceptions chez le prince Henri[1], il mande à M. de Vergennes : 1778

. . . . Il m'a questionné sur le long entretien que j'ai eu avec le Roy son oncle. J'ai dit que ce qui m'en avoit le plus frappé, ce qui m'en avoit fait le plus de plaisir, c'étoit d'avoir remarqué dans Sa M[té] un vif ressentiment contre Mad. de Pompadour, qui étoit cause que notre alliance avoit été rompuë, « et en effet, ai-je ajouté, il est bien étrange que des intrigues de « cette espèce ayent fait prendre aux alliances de toute l'Europe un cours « véritablement contre nature. Je demande pardon à V. A. R. de revenir une « seconde fois sur cet objet; mais un homme de lettres est bien hardi quand « il croit parler d'après la raison, d'après les positions géographiques, d'après « les convenances de tous les genres. »

Permettès moi de remettre sous vos yeux, Monseigneur, que tout ceci dans une lettre prend un ton sérieux et positif, dont la rapidité et la gaité de la conversation étoient en général fort éloignées.

Le prince a repris « votre alliance avec la cour de Vienne est actuellement « bien intime, mais il m'a toujours semblé qu'elle tenoit beaucoup plus à « l'union des cours et aux alliances de familles qu'au gout mutuël des deux « nations. »

J'ai répondu « il est vrai que les alliances des maisons souveraines ont

[1] Le commencement parle de la réception à la cour et de l'audience du roi. Voir l'annexe II.

1778. « fortiffié les alliances du cabinet. Le Roi est mari d'une archiduchesse, et de « son coté V. A. R. est beau frère du grand duc de Russie; mais j'ai toujours « vu au théatre applaudir beaucoup à cette maxime de Corneille, *Un véritable « Roy n'est ni mari ni père.* »

Il a repris « assurément cela doit être ainsi; mais, indépendamment de « l'union des familles, notre alliance avec la Russie a pour nous de grands « avantages. Il faut être assuré sur ses derrières, il faut n'avoir rien à craindre « à son dos. »

En vous rendant compte, Monseigneur, de cette conversation qui a été très longue, et qui, le plus souvent, étoit meslée de plaisanteries, d'anecdotes et de contes, je tache de saisir les traits qui peuvent servir à vous donner des notions justes et positives sur la façon de penser que ce prince a voulu me montrer, ou qui lui est échappée; il m'a dit « qu'il seroit bien à souhaiter que « les souverains se connussent personnellement, et qu'il se féliciteroit toute « sa vie d'avoir eu occasion de connoitre le grand duc de Russie. »

J'ai répondu d'abord en riant « que les voisins ne s'étoient pas trop bien « trouvés de l'entrevue de Newstadt » et j'ai ajouté « que les souverains com« mençoient à voyager, que S. A. R. avoit sans doute le même désir qu'avoit « eu le Roy son oncle de venir en France. » Il m'a dit, « les circonstances n'y « sont pas favorables. » J'ai répliqué « peut être quand Monseigneur aura toute « sa liberté. . . . . » et je me suis tû. Il m'a dit avec un mouvement de phisionomie qui ajoutoit beaucoup à ses parolles « peut être bien aurai-je alors « d'autres affaires. »

En continuant à lui rendre compte de la conversation que j'ai eue avec le Roy, j'ai parlé de l'état de santé et de force où Sa M^té^ m'a paru être. Sur cet article délicat, il m'a écouté avec un intérêt si marqué, que je n'ai pu m'empêcher de l'observer. Il s'est fort étonné de ce que le Roy avoit resté si longtems debout, sans canne; et quoiqu'il n'ait prononcé que des choses très honnêtes sur la goutte du Roy, sur ce qu'on vit très longtems avec ce mal, sur ce qu'on voit partout de vieux gouteux trainer longtems leurs jambes et leurs piés malades, sa phisionomie étoit alors beaucoup moins riante; et il m'a paru surtout écouter avec plaisir ma dernière réflexion sur cette maladie « qu'elle devenoit bien dangereuse quand une fois elle avoit pris le chemin « des entrailles ».

Il m'a demandé si je connoissois M. le Mis de Pons avant de venir à Berlin 1778.
et, sur ma réponse, il a repris « c'est un homme d'un esprit fort sage, d'une « conduite excellente, et on ne pouvoit pas [faire] un meilleur choix dans les « conjonctures où se trouve ici un ministre de France ».

Il m'a demandé si je ne rentrerois pas dans la politique : je lui ai dit que j'y étois rentré de la manière qui convenoit le plus à mon gout; et là dessus je lui ai expliqué tout ce que je dois, Monseigneur, à vos bontés.

A l'occasion des manœuvres que j'avois vuës à Potsdam et dans les quelles S. A. R. avoit commandé sous les ordres du Roy, il m'a dit « j'ai fait ma « première campagne au siège de Schweidnitz : j'y ai fait connoissance avec « Mr de Gribeauval ». J'ai répliqué « il y a plaisir à attaquer des ennemis qui « savent se deffendre ».

Il m'a dit ensuite « je crois que si Mr de Choiseul avoit été ministre, il « se seroit meslé, il y a dejà deux ans, dans la querelle des Anglois avec leurs « colonies : il seroit arrivé de là que les Anglois se seroient reconciliés avec « leurs colonies : ils seroient tous ensemble tombés sur vous : et à cette occa- « sion la guerre seroit devenue généralle. »

J'ai répondu « que M. le duc de Choiseul avoit prouvé plus d'une fois « qu'il sçavoit bien choisir les moments; qu'au reste les Anglois paroissoient « disposés à se détruire par eux mêmes, que c'étoit fort bien fait de les laisser « faire; et qu'à mon avis aucune puissance ne devoit en être fort affligée; que « la paix de l'Europe me paroissoit aujourd'hui dépendre d'évènements qui « ne regardoient que l'Europe elle-même; elle me paroit, ai-je dit, reposer « sur trois têtes qui, toutes trois, peuvent durer dix ans; le Roy, qui dans « l'état où je l'ai vu, peut encore vivre de bonnes années, mais qu'une goutte « remontée peut emporter demain, et cette nuit même, l'Impératrice Reine, « qui est aussi d'une constitution excellente, mais qui a également les jambes « en fort mauvais état; et puis l'électeur de Bavière ». A ce dernier mot, sa phisionomie s'est ouverte, et paroissant moins réservé et plus à son aise, il s'est écrié : « ah oui ! » j'ai continué en disant : « il se porte à merveille; mais « les accidents de l'humanité peuvent aussi l'enlever d'un moment à l'autre ». Il m'a dit : « Quel parti prendra alors la France ? » J'ai répondu : « Monsei- « gneur, je suis dans le depôt des Affaires étrangères, et point dans le cabinet « du ministre; je sçais le passé, très mal le présent, et point du tout l'avenir.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. « Je conjecture seulement, par mes propres lumières, que nous ne serions « indifférents à rien. L'opinion publique est aussi que cette cour prendra une « grande part à cet évènement. » Il a dit alors d'un air très décidé et très fier : « Oui assurément. »

Dans les compliments d'adieux, il m'a répété à trois différentes reprises de faire ses compliments à M. le Bon de Boden. Je lui ai dit « que je me vanterois en France du bonheur que j'avais eu d'approcher de S. A. R.; que je dirois les qualités et les lumières que j'avois vuës en elle, et que la France « pouvoit espérer d'avoir un jour en lui un allié ». Il m'a répondu : « J'aime et j'estime la nation, le reste dépend des circonstances. »

Voilà, Monseigneur, les principaux traits des conversations que j'ai euës avec Mgr le prince royal de Prusse. J'ai beaucoup osé, sans doute; mais c'étoit l'unique manière de lier et de soutenir un genre de conversation qui put decouvrir quelques-unes des dispositions d'un prince qui interressera tôt ou tard l'Europe entière. J'espère, Monseigneur, que vous trouverés que, dans les choses même où j'ai le plus osé, je ne me suis cependant écarté nulle part de la plus extréme circonspection.

Je suis avec le plus profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur

RULHIERE.

De Vienne ce 15 oct. 1776.

Berlin, t. 194, n° 79; original.

Évidemment, Rulhière avait la mission d'ouvrir des perspectives, même une certaine liberté « d'oser », et il connaissait les vues du cabinet, tout au moins celles du ministre, autant que le but le comportait. Il était d'ailleurs bien choisi pour faire luire les mirages. De ces conversations date la gradation des tendances vers nous, marquée dans la correspondance de Frédéric avec ses ministres à Versailles et à Londres. Gradation rendue parfois fébrile par la circonspection de Versailles. Frédéric écrit qu'il tient à mettre beaucoup de prudence dans son allure, qu'il veut « être sur ses gardes de tout côté « et préparé à tout évènement (30 janvier 1777) »; mais le marquis de Pons avait été chargé de lui apporter, au début de l'année, « des

« communications amicales sur la situation présente des affaires »; le roi, avait dit M. de Maurepas au comte de Goltz, « a cru devoir ce pro- « cédé à la bonne intelligence des deux cours [1] »; c'était une des premières constatations officielles du changement opéré dans les rapports, et naturellement M. de Goltz avait eu hâte de témoigner combien son souverain serait sensible à une telle prévenance. La preuve lui en avait été fournie bientôt après. On se rappelle qu'une lettre du roi de Prusse assurait à son ministre, le 7 janvier, qu'il « ferait tout au monde » pour empêcher l'Angleterre de troubler la paix et pour ne fournir à la France que des sujets de se louer de lui [2]. Le succès de Washington à Trenton survint; il lui sembla devoir rendre la cour de Versailles « plus « disposée à aider les Américains qu'elle n'avait voulu le paraître ». A ses yeux, « la grande crise des affaires de l'Europe » allait commencer. Aussi s'était-il avancé davantage : « C'est le moment de bien faire com- « prendre la concordance des intérêts respectifs et entrevoir une union « possible, avait-il écrit à Goltz, le moment de convaincre la France « que rien d'antérieur ne s'oppose à une bonne intelligence [3]. » 1778.

Quand il a connaissance des réponses du gouvernement du roi aux demandes d'explications de lord Stormont sur nos accointances avec l'Amérique, Frédéric ne doute plus que notre parti ne soit pris pour la guerre. La sortie des escadres anglaises, l'animation suscitée par le départ de La Fayette, jointes à l'inquiétude que lui cause la présence de Joseph II à Versailles, l'enlèvent bientôt tout à fait. Il trace alors à Goltz, pour que celui-ci en fasse confidence, les plans d'une politique à concerter contre l'Autriche. On le voit nier avec force « le dessein, « que lui prête, dit-il, la cour de Vienne pour effaroucher la France », d'établir des forces maritimes afin de se rendre « également redou- « table sur mer ». Et ce n'est pas Goltz seul qu'il charge de protester

[1] Circourt, *ubi supra.*

[2] Frédéric est très explicite à cet égard : « Potsdam 7 janvier 1777 : . . . que la France « ne me trouvera nulle part dans son chemin « et qu'ainsi elle n'aura jamais aucun sujet lé- « gitime de se plaindre de ma façon d'agir. » (Circourt, *ibid.*)

[3] Lettres des 1er, 13 et 27 mars. Il avait écrit de même le 24, d'après ce qu'il mande dans une lettre du 17 avril. (Circourt, *ibid.*)

1778. contre ces dires, c'est le corps diplomatique même, en lui donnant audience au commencement de juin. Ses dispositions sont si publiques que le marquis de Pons en avise les Affaires étrangères, et celles-ci s'empressent de lui en donner acte[1]. Frédéric se plaît, à cette heure, aux avis concernant notre situation financière; il les recherche; il en parle à son régisseur général des accises, qui est français, lui montrant nos finances au pis pour s'entendre, semble-t-il, rassurer sur elles par quelqu'un supposé les connaître[2]. Finalement il demande qu'on lui envoie « un Français bien entendu et sensé, instruit dans « l'école du ministre..... une personne affidée, dans laquelle, par son « attachement inviolable au ministère de Versailles, il puisse mettre de « la confiance pour s'expliquer à cœur ouvert sans avoir rien à craindre « de son indiscrétion »; et, afin de persuader d'autant plus les conseillers du roi de souscrire à son désir, il multiplie les insinuations au sujet des Turcs, de la Suède, des autres puissances de l'Europe, autrement dit sur ce qui peut séduire davantage Versailles. Il presse son ministre d'aborder avec résolution les questions relatives à ces puissances dès que l'empereur sera parti de la cour[3].

C'est d'ailleurs en ce moment-là que la légation de Passy tentait

[1] « A Versailles le 11 juin 1777. — Je vous « remercie des détails que vous m'avés marqués « du séjour que le roy de Prusse a fait à Ber- « lin, et des propos qu'il a tenus pendant l'au- « dience qu'il a donnée au corps diplomatique. « Quoique ce prince sache les compasser de ma- « nière à ne pas en tirer grande lumière, nous « sommes toujours bien aises de savoir com- « ment il s'explique : dans la relation que vous « faites, je ne regarde pas absolument comme « indifférent le discours qu'il a tenu sur la ma- « rine, et l'espèce de déclaration qu'il ne pensoit « point à en créer une. Ce discours peut avoir « eu en vue de détruire des bruits que ce prince « sait s'être répandus sur des projets qu'on lui « prêtoit à cet égard. » (*Prusse*, t. 195, n° 42.)

[2] A Berlin le 17 mai 1777. (*Ibid.*, n° 36.) Nous transcrivons à l'annexe III la partie de cette dépêche qui signale le fait.

[3] Lettres à Goltz des 1, 10, 17, 21, 28 avril, 5 mai 1777 : « La guerre entre la France et « l'Angleterre me paraît bien près à éclater. « La sortie de leurs deux escadres pour croiser, « et l'entreprise du marquis de la Fayette même « augmenteront la fermentation »; Potsdam, 17 avril 1777. — « . . . Après cela, et afin de « rétablir plus de confiance entre nous, il serait « très bon si j'avais à la main un Français bien « entendu et sensé, mais entièrement dévoué « au ministère de Versailles à qui je pourrais, « dans l'occasion, m'expliquer à cœur ouvert sur « les conjectures actuelles, et surtout sur les « ruses sans nombre que sa fidèle alliée la cour « de Vienne emploie pour lui fasciner les yeux

auprès de M. de Goltz, et presque en même temps à Berlin, l'entrée en relations que ce ministre résident, nous l'avons dit, croyait avoir de bonnes raisons d'attribuer aux conseils de la cour de France. Il est possible, en effet, que cette cour ne se refusât pas maintenant à ces détours, car elle jugeait utile de regarder aux avances de Frédéric et d'envoyer vers lui la personne aux oreilles sûres de laquelle il ne craindrait pas de se confier. Le 10 avril, le roi avait indiqué de nouveau à Goltz ses « prochaines revues » comme étant la meilleure occasion; on fit partir alors un véritable officier, le marquis de Jaucourt, un des généraux du roi, aide de camp du comte de Maillebois en Allemagne en 1757, depuis commandant des provinces de Bresse, du Bugey et du pays de Gex, gouverneur de Blaye, et à qui M. de Vergennes et M. de Maurepas se fiaient particulièrement[1]. Dès le 8 mai, Goltz pouvait annoncer au roi de Prusse la prochaine arrivée de ce diplomate déguisé; M. de Vergennes venait de lui parler de ce dernier sous le jour le plus favorable, ne lui cachant pas « combien il se trouverait « heureux de pouvoir se flatter que la considération de ses sentiments « pour Jaucourt engageât le roi à le bien traiter[2] ». Le 31 mai, M. de Pons faisait connaître le passage de Jaucourt à Berlin. 1778

Que fut-il dit à Magdebourg et à Stargard, où les manœuvres avaient lieu? Quelles vues furent échangées, quelles liaisons esquissées ou prévues? En dehors des fragments de correspondance de

« et l'empêcher de voir plus clair dans ses vastes « desseins. » Potsdam, 10 avril 1777. — Voir *infra* l'annexe III.

[1] Charles-Léopold Chazel de Jaucourt, marquis de Jaucourt, maréchal de camp du 3 janvier 1770, lieutenant général en 1780, chevalier des ordres du roi en 1783; il était né aux environs de 1730.

[2] Goltz écrit : « Paris, 8 mai 1777. . . Je lui « dis avoir appris avec plaisir pour le marquis « de Jaucourt qu'il se disposait de voir les « revues de Votre Majesté. Le Ministre d'État « me loua beaucoup alors son amitié et attachement pour le marquis. Je lui dis que si cela « ne lui déplaisait pas, je préviendrais Votre « Majesté sur les sentiments de lui, comte de « Vergennes, si favorable au marquis de Jaucourt, ce qui ne pourrait qu'assurer un très « bon accueil à ce dernier. Il me répondit, « comme je devais le prévoir, combien il se « trouverait heureux de pouvoir se flatter que « cette considération engageât Votre Majesté à « bien traiter le marquis. . . Toujours puis-je « assurer que le marquis est tout dévoué au « comte de Vergennes et jouit des bontés du « comte de Maurepas. » (Circourt, *ubi supra*.)

1778. Frédéric II publiés par M. Bancroft, les renseignements à cet égard font jusqu'à présent défaut. Le roi mande le 7 juin à Goltz qu'il a été « charmé de l'apparition du marquis de Jaucourt et satisfait de ce que « celui-ci lui a fait entendre de la part de MM. Maurepas et de Ver- « gennes »; il charge spécialement son ministre de « le leur rapporter « à la première occasion ». Jaucourt a tout de suite avoué sa mission confidentielle, ce qui a engagé le roi à « entrer dans les détails sur plu- « sieurs objets ». La Porte, la Suède, les projets de conquête et d'agrandissement de la cour de Vienne, tels ont été ces objets, et le roi se flatte de s'être assez dévoilé pour inspirer à la cour de France un peu plus de foi dans ses sentiments et ses dispositions; il doute qu'en leur état actuel les « bisbilles » entre les maisons de Bourbon et l'Angleterre se terminent par un accommodement, mais grâce à ce qui s'est échangé d'appréciations ou de confidences, il « s'attend de pouvoir s'entendre « d'une façon également avantageuse pour lui et pour nous[1] ». Jaucourt va à Vienne dans l'intervalle des manœuvres, afin de ne pas éveiller à la cour d'Autriche des soupçons sur notre fidélité. Ce voyage évoque le spectre de l'influence autrichienne devant les yeux du roi de Prusse et ramène ses inquiétudes. Il croit Jaucourt définitivement parti, il écrit à Goltz que « peut-être les ministres de France n'auront pas voulu « entrer dans ses vues, qu'ils ont préféré rompre des entretiens que, « dans les circonstances, ils craignaient de continuer[2] ». Cependant son esprit peut travailler sur un manuscrit laissé dans ses mains par l'envoyé de Versailles, et ce manuscrit excite en lui les meilleures dispositions possibles. Il mande à Paris qu'il a « tout lieu d'être content » et de l'officier et de ce qu'il a appris par lui; il se défie trop de la poste ordinaire pour rien dire, mais il s'expliquera dans un pli que Jaucourt apportera à Goltz[3]. Bientôt Jaucourt reparaît et la satisfaction efface tout à fait l'anxiété d'un moment.

Le pli dont il s'agit montre qu'en effet l'on s'était entendu. Comment?

[1] Graudentz, 7 juin, et Mockern, 11 juin 1777. (Circourt, *ubi supra.*) — [2] Neudorf, 29 août 1777. (*Ibid.*, p. 101.) — [3] Potsdam, 23 juin 1777. (*Ibid.*, t. III, p. 94.)

on ne le sait pas; ni le confident de MM. de Maurepas et de Vergennes, 1778
ni notre ministre à Berlin n'en parlent. Si Jaucourt a écrit des rapports, ils nous manquent[1]. Le marquis de Pons a bien vu ce dernier, qui se rendait à Vienne avant d'aller retrouver le roi en Silésie; mais il n'a appris de lui que des généralités sur l'armée, la marine, les finances, sur l'esprit pacifique de la France, toutes choses propres à lui cacher le reste; le rapport de notre agent ne renseigne guère que sur l'attention mise évidemment à ne lui rien confier[2]. Jaucourt informait directement Versailles, sans doute. A s'en rapporter au pli que Frédéric lui avait donné pour le comte de Goltz, les entretiens de ce prince avec l'émissaire avaient abouti à une de ces constatations qui ont lieu, dans de certains moments, entre États censés ne devoir point penser à s'entendre. Constatations dont le bénéfice ressemble à celui d'une alliance, en rendant commune la manière d'envisager certains détails déterminés de la politique ou certaines éventualités. Le roi explique que Jaucourt et lui avaient trouvé l'existence d'« intérêts communs » entre les deux pays, et qu'en s'entendant « sur les « objets de ces intérêts », en se fournissant des « éclaircissements »

[1] Ni aux Affaires étrangères, ni à la Guerre il n'y a trace d'un rapport de Jaucourt.

[2] 15 juin 1777; on y lit : « La rapidité de « la marche du roi de Prusse pour se rendre « de Poméranie en Prusse, n'a pas permis à « M. le Mis de Jaucourt d'aller au camp de « Graudens. Il est revenu ici du camp de Star- « gard. Sa Maj^{té} Pruss^{ne} l'a fort distingué; ce « prince l'a entretenu à plusieurs reprises pen- « dant les manœuvres; les questions ont porté « principalement sur le militaire; c'étoit le tems « et le lieu; Sa Maj^{té} Pruss^{ne} lui a demandé « entr'autres assés de détails sur la nouvelle « composition de nos troupes, leur nombre, « leur discipline, et leurs manœuvres. Ce « prince lui a parlé aussi de l'état de la ma- « rine, et luy a dit quelques mots sur nos fi- « nances. Sa Maj^{té} n'aura pû que se confirmer « par ses réponses dans l'idée qu'elle doit avoir « de la puissance et des ressources de la France. « J'ai soin de mon côté, toutes les fois que j'en « puis trouver l'occasion, de parler sur le même « ton et de rapeller en même tems, pour me « conformer au sens de mes instructions, que « ce n'est point par l'esprit de conquête que le « Roi s'est occupé de mettre ses troupes et sa « marine sur un pied respectable, mais pour « assurer le maintien de la paix auquel tendent « tous les vœux de Sa Majesté. C'est une vérité « dont je crois aujourd'hui la cour de Berlin « persuadée avec toute l'Europe.

« M. le Mis de Jaucourt est revenu ici. Il se « propose d'aller à Vienne pour se trouver en- « suite aux revuës de Silésie auxquelles le roi « de Prusse lui a permis d'assister. » (*Prusse*, t. 195, n° 43.)

1778. sur les conjonctures qui les concernaient, « on se rendrait mutuelle-« ment des services sans changer d'alliés et chaque puissance restant « dans les liaisons où elle se trouve ». Si ce résumé est exact, on devait voir naître des deux parts une attitude de nature à maîtriser assez les circonstances, désormais, pour les enrayer ou pour s'en garantir. L'ambition de l'Autriche, voilà l'objet principal sur lequel les intérêts avaient paru les mêmes; ambition visant des provinces turques, mais surtout visant la Bavière. Pour les provinces turques, M. de Vergennes était assez rassuré; quant à la Bavière, le roi de Prusse ne pouvait guère être contredit, car l'Autriche l'avait déjà sondé sur ce sujet trois ans auparavant[1]; elle avait, bien plus, fait poser la question depuis plusieurs mois à Versailles. Frédéric en tout cas insiste particulièrement de ce côté. Il charge Goltz une fois de plus d'assurer aux conseillers de Louis XVI qu'à l'égard de l'Angleterre ou à l'égard des avantages que la France voudra rechercher dans la guerre des Colonies elle l'aura pour ami, et il presse son ministre de se tenir informé de la façon dont ces conseillers envisagent les propositions de l'empereur, afin de se concerter promptement avec eux[2].

Ces commencements d'entente n'étaient pas sans transpirer à la cour impériale. Berlin les ébruitait sans doute un peu pour s'en prévaloir, et ils étaient devinés ou peut-être entrevus, à Versailles, par le comte Mercy d'Argenteau, en tout cas supposés en raison de l'utilité que nous en tirerions et en raison de la propension naturelle de l'Autriche pour l'Angleterre. Il était nécessaire qu'avant d'aviser le marquis de Pons de leur existence, M. de Vergennes s'en expliquât avec notre ambassadeur à Vienne. Leur correspondance à ce sujet rend visible que le gouvernement du roi trouvait la cour impériale trop en intimité avec l'Angleterre pour que leur grand attachement réciproque

[1] Frédéric lui-même fait connaître ce détail dans une lettre à Goltz, du 30 janvier 1778. (*Bavière*, t. 160, n° 25; copie.)

[2] Voir la dépêche de Frédéric à Goltz, de Neudorf, 31 août 1777, reproduite, d'après Circourt, à l'annexe III du présent chapitre.

n'arrivât pas à nous créer bientôt des difficultés redoutables. A ses 1778.
yeux, Vienne, en vue de complaire à la cour de Londres, nous excitait à nous jeter dans le conflit de la Turquie avec Catherine II, moyen sûr d'éloigner de nous le roi de Prusse. C'est au reste dans ce sens qu'écrivait alors de Vienne le baron de Breteuil, notre ambassadeur. Suivant son rapport du 15 juin, entre autres, nous devions mesurer nos relations avec l'Autriche à celles dont elle nous donnerait l'exemple avec le cabinet anglais[1]. Le ministre lui avait répondu le 5 juillet, en témoignant de la manière la plus ouverte le peu de satisfaction causé au gouvernement du roi par les allures de la cour impériale, par la lourdeur de son alliance, et il ne dissimulait point l'intention du cabinet de ne pas dédaigner, par considération pour elle, la recherche du souverain de Berlin. La dépêche de M. de Vergennes est à cet égard une sorte de manifeste.

« La cour de Vienne n'ignore pas, écrivait le secrétaire d'État, que, sans vouloir prendre des liens formels avec nous, ce prince se prêterait cependant à renouer une intelligence qui servirait de pierre d'attente pour d'autres temps. Qu'elle s'en alarme, ce n'est pas un motif suffisant pour repousser les avances qu'il pourrait nous faire, et, en y mettant la dose de sagesse convenable, nous trouverions peut-être dans ces alarmes le garant de plus de ménagements qu'on ne nous en a marqué dans le cours de l'alliance. Nous connaissons le roi de Prusse, ses exagérations et ses artifices; nous n'aurons pas pour articles de foi les confidences qu'il voudra nous faire, mais elles nous serviront de moyen pour acquérir la lumière qu'on ne nous refuse que trop souvent. La cour de Vienne nous reprocherait-elle d'avoir des ménagements pour le roi de Prusse quand elle croit pouvoir s'en permettre pour l'Angleterre? De quel droit? L'impératrice vous disait,

[1] *Vienne*, t. 332, n° 25. « La cour de Vienne, mandait M. de Breteuil, voudrait nous voir brouillés avec la Russie afin d'ôter au roi de Prusse les moyens de se rapprocher de nous. Nous pouvons mesurer le degré d'égards où nous devons nous tenir envers ce prince sur celui que la maison d'Autriche conserve pour l'Angleterre. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. que, très indulgente pour nos coquetteries avec la Russie, elle ne le serait pas autant par rapport au roi de Prusse; mais dans une autre occasion vous répondîtes un jour très à propos à M. de Kaunitz qu'il ne pouvait y avoir que deux systèmes : celui que nous avions quitté et celui que nous suivons; or celui-ci n'isole pas moins la maison d'Autriche de l'Angleterre que nous de la Prusse; mais si malgré cette identité de rapports la cour de Vienne veut se tenir en mesure de se rejoindre à l'Angleterre, son exemple ne nous autorise-t-il pas à suivre les mêmes errements vis-à-vis du roi de Prusse? Je défie la plus austère moralité de contredire la vérité de cette proposition. » M. de Vergennes ne cachait pas d'ailleurs la considération de l'assistance que nous pourrions trouver dans l'influence de ce prince sur le cœur et l'esprit de Catherine, relativement à nos intérêts dans le Nord et surtout pour assurer la tranquillité de la Suède, tranquillité dont on se souciait peu à Vienne, disait-il, mais qui avait en France « à peu près la force d'une maxime fondamentale ». Il avait soin, toutefois, d'écrire que ce qu'il disait là n'était point « pour justifier aucune « démarche antécédente ou pour prévenir sur aucune de cette espèce; « les principes du roi, ajoutait-il, sont constants et certains; sa poli- « tique est franche; ses vues sont désintéressées; Sa Majesté chérit son « alliance avec la maison d'Autriche; les liens qui la consolident sont « chaque jour plus précieux à son cœur; mais soigneuse de la dignité « de sa couronne, elle entend que toutes choses soient parfaitement « égales entre elle et son allié et elle ne souscrirait pas à un système « qui ferait peser toutes les charges de son côté et porterait de l'autre « les aisances et les bénéfices. Nous tâcherons de tenir le plus juste « milieu dans les futurs rapports avec le roi de Prusse et, si nous avons « résisté à la chaleur des premières insinuations, nous ne nous laisse- « rons pas glacer par la profonde indifférence dans laquelle le prince « de Kaunitz semble s'ensevelir[1]. »

[1] Le comte de Vergennes au baron de Breteuil, 5 juillet 1777. (*Vienne*, t. 332, n° 38.)

On en était donc arrivé à la volonté de ne fermer ni les yeux ni les oreilles aux avances de Frédéric. A Vienne, pendant ce temps, c'était devenu une affaire plus délicate qu'elle n'avait d'abord semblé devoir l'être. Les indiscrétions de ce monarque blessaient, et on le disait assez amèrement. Dans un rapport du 10 août, par suite, M. de Breteuil s'était un peu replié[1] et le secrétaire d'État croyait nécessaire, en lui répondant, d'atténuer ses déclarations précédentes; on l'entend supposer que M. de Goltz a envoyé à Berlin des relations beaucoup trop chaleureuses dans le sens des désirs de son maître, expliquer qu'on veut uniquement « observer avec le roi de Prusse les termes de « cette bienveillance générale qui doit régner entre tous les princes « qui vivent en paix »; il est de l'avis de l'ambassadeur sur la « sobriété » avec laquelle il faut nous prêter aux « agaceries » de ce prince, et il répète qu'on garde la mesure convenable devant ses prévenances. Toutefois, ce n'étaient là que des paroles. Au fond, le ministre maintenait fermement la conduite qu'il avait d'abord indiquée. Il la fondait comme auparavant sur ce qu'elle pouvait faire concourir Frédéric II à la sûreté de la Suède; il ajoutait même cette considération, qu'elle empêcherait ce dernier de renouer avec l'Angleterre et « de « donner tête baissée dans ses vues afin d'étendre sur le continent le feu « qui pourrait s'allumer sur la mer ». Par là, l'espérance d'employer contre la Grande-Bretagne l'influence du roi de Prusse sur les États du Nord de l'Europe se trouvait à peu près avouée à l'ambassadeur[2]. 1778

[1] *Vienne*, t. 332, n°s 38 et 62.

[2] *Ibid.*, n° 72. — Dans ces secondes explications, M. de Vergennes faisait instruire à proprement parler la cour de Vienne des nouvelles liaisons du cabinet de Versailles; mais il tâchait d'en pallier l'effet dans l'esprit de cette cour en en amoindrissant la portée; il se fondait même pour cela sur les surprises que pouvait ménager le caractère de Frédéric II. Il objectait d'ailleurs philosophiquement, sans doute pour dérouter un peu, qu'à défaut de tout vaincre on gagnait du moins à amoindrir les dangers : « Nous sommes parfaitement d'accord, M., sur la sobriété avec laquelle il faut « nous prêter aux agaceries du roi de Prusse, « nous y gardons la mesure convenable, mais il « est un inconvénient auquel il ne nous est absolument pas possible de parér, c'est que toutes « les fois que le prince laisse entrevoir une plus « forte envie de se rapprochér de nous et de « resserrér l'intelligence, le baron de Goltz nous « fait aussitot tenir le langage le plus assorti aux

1778. C'est en ce moment, du reste, que le gouvernement du roi avait trouvé opportun de ne plus laisser notre représentant à Berlin sans indices du rapprochement qui s'était ainsi effectué. Le 22 août, dans une dépêche minutée par M. de Vergennes, et presque la première à l'adresse du marquis de Pons dont il n'ait pas confié la rédaction à son secrétariat, il lui avait annoncé comme par hasard, en terminant, la situation nouvelle née de ce qu'il appelait, pour ce représentant du roi, les « cajoleries » de Frédéric. De même qu'à M. de Breteuil il lui expliquait qu'il s'agissait uniquement de la courtoisie politique habituelle entre souverains vivant en paix. La question de la Bavière était trop sensible à l'Autriche, cependant, pour qu'il y fît allusion en parlant à quelqu'un d'aussi porté pour cette dernière puissance que notre ministre à Berlin :

. . . . . Je ne dois pas vous laissér ignorér, Monsieur, que depuis quelques

« désirs de son maitre sans respect pour la vé« rité et pour la convenance. J'en ai eu tout « récemment la preuve, raisonnant avec lui sur « les circonstances présentes des Turcs il en « prit brutalement occasion pour me faire les « insinuations les plus fortes contre la cour de « Vienne et ses vues d'envahissement. Je le re« poussai fortement, me fondant sur la bonne « foi et sur l'intérest de Leurs Majestés Impé« riales je lui représentai qu'on ne pouvoit pas « suposer que sans griefs contre les Turcs elles « pussent projeter de les dépouiller et encore « moins qu'elles pussent preter la main à la « Russie pour subjuger l'empire Ottoman. Vous « jugez bien que je ne persuadai pas le mi« nistre prussien; l'occasion étoit belle pour « charger ce tableau, il ne s'y épargne pas. « Comme je connois l'homme, j'étois bien sur « que son rapport ne ressembleroit en rien à « notre conversation, ce que l'évènement a jus« tifié; mais si à Berlin on a l'art de déchiffrer « on en aura trouvé le récit au vrai dans ma « lettre à M. le marquis de Pons.

« Nous ne voulons avec le roi de Prusse « qu'observer les termes de cette bienveillance « générale qui doit régner entre tous les princes « qui vivent en paix. Deux motifs nous déter« minent principalement à tenir cette conduite « et à ne pas dégoutér un prince auquel nous « savons bien qu'il faut ne se livrer qu'avec cir« conspection et réserve. Le premier est le qui « vive sur lequel nous sommes avec l'Angle« terre; nous devons si nous pouvons l'empê« cher de renouer avec cette puissance et de « donner tête baissée dans ses vues, afin que le « feu qui pourroit s'allumer sur la mer ne « s'étende pas sur le continent. Notre second « motif est de faire concourir le roi de Prusse « à la sureté de la Suède. Ce n'est pas que « nous ne reconnaissions combien il seroit fa« cile de le détachér de cette vue si on le ten« toit par l'appas de la Poméranie suédoise, « mais vous n'ignorés pas que si l'on ne peut « vaincre tous les obstacles ce n'est pas perdre « son temps que d'en diminuer la somme. » (Dépêche du 30 août.)

mois le roi de Prusse nous prévient par des cajolleries auxquelles nous n'étions pas accoutumés. L'intérest de la Suède d'abord, puis les petits demeslés qui surviennent entre nous et l'Angleterre, enfin quelques insinuations indirectes sur la situation des Turcs, sur le danger qui paroit menacer leur existence, en étoient le motif ou le prétexte. Nous nous sommes contentés de répondre poliment et avec le sentiment de bienveillance générale qui doit régner entre des cours qui ne sont point en guerre. Le ministre de Prusse s'est montré plus à découvert dans la dernière conférence; après beaucoup de préambules sur la Suède et sur des objets qui peuvent exciter notre intérest, il l'a ramenée sans détour sur les desseins qu'il lui plaît de supposer à la cour de Vienne sur l'empire Ottoman. Je n'ai pas craint d'être son contradicteur et de l'assurér très formellement que si nous ne trouvions pas la sureté du contraire dans l'honnêteté des principes de LL. MM. Impériales nous l'aurions dans leur intérest bien senti qui ne gagneroit pas à détruire un voisin commode et tranquille pour s'en associer un d'un caractère inquiet et remuant. Je vous fais grâce de toutes les nuances dont cette insinuation a été embellie, je vous confie l'anecdote pour réglér votre langage dans le cas seulement où les ministres prussiens vous présenteroient la même prévoyance. 1778.

Prusse, t. 195, n° 65.

Pendant ce temps le cabinet tâchait, indirectement, de rapprocher davantage de notre politique le roi de Prusse, en l'engageant envers les Américains un peu plus qu'il n'y avait encore consenti. Lee trouvait à Berlin quelques-unes des facilités qu'il y était venu chercher, en partie sur l'initiative de Versailles. Nous avons déjà dit comment le vol de ses papiers par le ministre d'Angleterre avait été pour le roi un utile prétexte de le laisser agir, du moins de fermer les yeux sur ce qu'il faisait. Lee poussait jusqu'à Vienne, et, afin de donner de l'autorité à ce délégué du Congrès, M. de Vergennes, écrivant au baron de Breteuil qui lui en avait parlé, recommandait le collègue embarrassant de Franklin comme s'il avait eu pour lui toute estime[1].

[1] Dans ses rapports des 21, 28 juin et du 20 juillet, le marquis de Pons rend compte à Versailles de la présence et des opérations de Lee, qui était accompagné de Sayre, banquier plus ou moins anglais, engagé alors par les Américains dans leurs affaires non sans

1778. On a vu combien, dans les derniers mois de cette année 1777, l'empressement de Frédéric vers nous avait augmenté. Cela ne s'était pas opéré par l'intermédiaire de notre légation auprès de sa cour, car les préventions du marquis de Pons n'avaient point cessé. A la dépêche qui l'avisait des bonnes paroles de M. de Goltz à Versailles, il répondait le 6 septembre en récusant les intentions du roi de Prusse, en les interprétant comme une manière de nous brouiller avec l'Autriche : « Notre intimité avec celle-ci mettait à l'ambition de ce « prince, disait-il, le frein le plus redoutable[1]. » Aussi, nulle insinuation n'avait-elle été portée de la part du roi de Prusse à notre représentant, à la suite de l'avis que celui-ci avait reçu de M. de Vergennes, et pas davantage un mois plus tard. M. de Pons attribuait ce silence à l'absence de toute initiative chez les ministres, et disait qu'il n'aurait pu prêter à l'occasion ou la faire naître qu'avec eux, parce qu'on ne voyait pas le roi et que le roi concentrait tout[2]; il ne semble pas que,

mécomptes pour eux. (*Prusse*, t. 195, n°s 45, 47, 59 entre autres.) Le 28 juin il relate que l'envoyé d'Angleterre s'étant plaint par écrit au ministre Finkelstein que la Prusse leur laissait acheter librement ce qu'ils voulaient et notamment des armes, celui-ci l'avait appelé chez lui pour lui répondre de vive voix que « ce « n'était pas une manufacture royale, qu'il était « libre à tout le monde de s'en approvisionner « à volonté ». Cela fait écrire par le marquis de Pons que « la forme ministériale dans laquelle « cette réponse a été faite et la réponse elle-« même doivent faire jugér qu'elle avoit été « dictée d'avance ». On peut présumer de ce qui lui est mandé à ce propos par M. de Vergennes quinze jours après, que, sans se communiquer préalablement leurs réponses, les deux gouvernements envisageaient du même œil ce qui concernait les démarches de l'Amérique, et que ce ministre appuyait les opérations de Lee quoiqu'il eût peu de goût pour sa personne : « La réponse que M. le Cte de Finkeinstein a faite au ministre d'Ang^re^ qui se « plaignoit du contrat que des Américains ont « fait pour l'achat de 20^m^ fusils est dans les « vrais principes. On ne peut exigér d'un État « qu'il ne vende pas les produits de son in-« dustrie; les traités qui ont distingué les mar-« chandises prohibées de celles dont la circula-« tion ne doit pas être interceptée par la guerre, « n'ont jamais assujeti les contractans à ne pou-« voir vendre des armes et autres munitions de « guerre. C'est à celui qui a intérest à ce qu'elles « ne parviennent pas à son ennemi à se tenir en « mesure de les interceptér si elles en prennent « la route. — A Versailles le 15 juillet 1777. » (*Ibid.*, n° 53.)

[1] *Ibid.*, n° 71 : « Aujourd'hui que ce prince ne « croit plus avoir besoin de dissimuler, écrivit-il, « il reprend son objet en cherchant à nous com-« muniquer ses inquiétudes sur l'ambition qu'il « lui plaît de supposer à la cour de Vienne. »

[2] Rapports des 13 septembre et 4 octobre. (*Ibid.*, n°s 73 et 77.)

de Versailles, on ait cherché à l'en dissuader. On lui avait reparlé le 18 septembre de la possibilité qu'il lui vînt des ouvertures, mais en ayant l'air d'approuver la raison qu'il donnait de n'en pas avoir[1]. Quelques semaines après, il reçut un congé de plusieurs mois. La légation fut alors gérée par le secrétaire, le chevalier de Gaussens. A partir de ce moment, Frédéric fit luire plus clairement l'utilité que l'on trouverait à venir à lui. C'est sur l'avantage de nous mettre en bons termes avec la Russie qu'il appuyait surtout, à cette heure : « Une telle liaison, « écrit-il le 2 octobre à Goltz, ferait bientôt évanouir tous les desseins « autrichiens contre moi, la France, l'Italie, la Bavière et, en général, « tous ceux que son ambition et sa manie de s'agrandir pourraient « enfanter, et ne laisserait à cette cour que la seule Angleterre pour en « faire son allié. » Il sentait, disait-il, toutes les difficultés qu'aurait cette négociation, mais il revenait néanmoins sur elle à chaque dépêche. Ainsi le 3 novembre, de même le 6, le 16, puis encore le 20 : « Je « vous ai déjà indiqué le seul moyen de brider l'ambition démesurée « de la cour de Vienne, ce serait une alliance entre moi, la Russie et la « France; une telle liaison couperait bientôt court à toutes ses intri- « gues et vues d'agrandissements »[2]. Sa correspondance le montre de plus en plus impatient et pressant à partir de la fin de septembre, époque à laquelle Jaucourt était rentré à Versailles. Il paraît qu'on avait rappelé subitement ce dernier; alors, supposant tantôt une 1778.

[1] « A Monsieur le Mis de Pons (de la main « d'un secrétaire). — A Versaille le 18 7bre 1777; « .... Il est possible, M., « que le retour du roi de Prusse vous ait mis à « même de faire un usage discret et prudent « des réflexions que je vous avois suggérées « relativement aux insinuations de M. le B^on de « Golz, et, dans ce cas, je compte sur votre « exactitude à nous transmettre la sensation « qu'elles peuvent avoir produites. Au surplus, « M., le Roi a honoré de son approbation vos « conjectures sur les motifs qui peuvent avoir « occasionné les agaceries et les confidences de « S. M. Prussienne. Il est certain que ce prince « doit voir avec autant de jalousie que d'in- « quiétude la liaison étroite qui existe entre la « France et la cour de Vienne, et qu'il est d'un « intérêt majeur pour lui de la rompre ou au « moins de l'affoiblir; mais il ne nous suppose « sans doute pas assez légers et assez inconsé- « quents pour la sacrifier à des apréhensions « vagues et que nous devons juger sans fonde- « ment. » (*Prusse*, t. 195, n° 74.)

[2] Circourt, *ubi supra*.

1778. influence extrême de la reine sur son époux, tantôt la pusillanimité du cabinet de Versailles, tantôt le défaut d'argent ou l'inaptitude à se résoudre, Frédéric passe alternativement avec inquiétude de la pensée de réussir à la pensée contraire, aux plus pauvres impressions sur le cabinet français et à l'espoir, cependant, de le séduire. Regrettant que Jaucourt ne lui ait pas donné le temps de lui confier tout ce qu'il aurait eu à dire, il incite Goltz à le rechercher pour le faire agir, et il accable de son mécontentement ce pauvre ministre, qui s'évertuait pourtant de son mieux[1].

Si, cependant, les conseillers de Louis XVI ne s'avançaient qu'avec circonspection, ils ne songeaient pas à reculer. C'est à la fin de novembre, on se le rappelle, que M. de Maurepas avait laissé voir à M. de Goltz un peu de propension à répondre aux vues de Frédéric II[2]. Le 27 octobre encore, M. de Vergennes répétait au baron de Breteuil ce qu'il lui avait précédemment mandé, que M. de Goltz nous prêtait un langage en rapport avec l'exagération naturelle à son tempérament, mais que, quelque exclusive que fût l'Autriche, « elle devait d'autant « moins nous faire la loi que l'exemple qu'elle nous donnait tant vis-à-« vis de l'Angleterre que de la Russie n'était pas conforme à la maxime « qu'elle voudrait nous voir pratiquer », et il engageait notre ambassadeur à exposer au prince de Kaunitz « la véritable situation où nous « plaçaient les vues de paix et de tranquillité des deux cours dans les « conjonctures que présentaient les affaires générales »[3]. La question de la Bavière créait ces conjonctures actuelles. Cette question appréhendée par les diverses puissances était alors près de devenir instante. On ne pouvait guère douter que la succession de l'électeur Maximilien

[1] Il écrit à Goltz le 3 novembre : « En attendant, si le hasard vous offre l'occasion d'en-« tretenir une fois en particulier le sieur de « Jaucourt, vous pourriez bien lui glisser que « je m'étais proposé de lui confier encore bien « des choses à sa seconde apparition en Silésie; « mais comme il m'avait fait faux bond, il avait « fallu les garder par devers moi; » c'était de l'alliance avec lui et la Russie qu'il voulait parler; seulement il disait ici : « Il faudrait auparavant sonder le terrain en Russie. »

[2] Goltz au roi Frédéric; Potsdam, 20 novembre, 4 et 7 décembre 1777.

[3] *Vienne*, t. 332, n° 98.

ne s'ouvrît bientôt, et elle était moralement pendante quoiqu'il ne fût pas mort. Dès le mois de décembre 1776 on avait prévu à Versailles les circonstances critiques qui en découleraient. Le 9, pensant placer particulièrement en bonnes mains, dans cette vue, nos intérêts à Munich, le roi avait nommé le chevalier de la Luzerne son envoyé extraordinaire auprès de l'Électeur. 1778.

Anne-César de la Luzerne était, comme Montmorin, un nouveau dans la politique, et comme celui-ci il appartenait à la politique nouvelle. Neveu de Malesherbes, sorti des chevau-légers du roi, l'un des aides de camp du duc de Broglie, devenu major général de la cavalerie en 1762, dès les commencements de l'affaire d'Amérique il portait à M. de Vergennes, les registres des Affaires étrangères en témoignent, des recommandations de personnes ou des notes dans le sens de l'intervention. M. de la Luzerne était arrivé à Munich en janvier. Sa lettre de créance le présentait avec la qualité de colonel de l'infanterie et le donnait pour « parfaitement instruit des intentions du roi « en tout ce qui concernait le bien et les avantages du corps germa« nique et la satisfaction personnelle du duc de Bavière »[1], indice assez clair de la protection dont on voulait couvrir le Duché. La Luzerne passa l'année à étudier les tendances de la cour ducale. L'Autriche lui sembla y avoir pris l'avance, faute par la France de s'être abstenue d'affirmer son influence propre, et il indiqua sur quelle candidature celle-ci devrait déjà se fixer pour s'exercer avec avantage. Le testament de l'électeur défunt une fois ouvert, il exprima l'avis que le duché ayant été transmis au duc palatin Charles-Théodore en vertu du traité de Westphalie, ce pays se trouvait placé sous la protection du roi de France en tant que garant de ce traité. Le sentiment du cabinet n'était pas différent; mais trop de raisons de ménager l'Autriche apparaissaient à ses yeux. Il y avait nécessité de contre-balancer les vues de la Russie sur la Turquie, et, en même temps, de ne pas

[1] *Lettre du roi à son frère et cousin le duc de Bavière, prince et électeur de l'Empire,* du 9 décembre 1776; copie du 1er janvier 1777. (*Bavière,* t. 160, n° 1.)

1778. s'interdire toute possibilité d'obtenir par la cour de Vienne, à défaut de celle de Berlin, l'amitié de Catherine. Récemment, bien que sentant le fardeau de l'alliance de cette cour et le peu d'avantages autant que le peu de sûreté qu'elle offrait, on avait muni M. de Breteuil, retournant à l'ambassade après une période de congé, d'instructions étudiées, minutieuses, délicates, dans le sens d'une politique d'observation et d'adresse [1]. On ne voudrait donc pas prendre le rôle qui semblait naturel à La Luzerne. Ce rôle eût transporté sur le continent, où nulle chance favorable n'existait encore pour nous, notre campagne contre l'Angleterre, engagée à cette heure du côté de l'Amérique avec des apparences heureuses. Au rapport par lequel La Luzerne donnait connaissance de la mort du roi de Bavière, M. de Vergennes répond privément le 14 janvier 1778 et recommande instamment à notre agent de « circonscrire son langage avec tant de circonspection, en pré-« sence des arrangements pouvant se produire, qu'on ne puisse en « aucun cas présumer ni une approbation ni une improbation plus ou « moins directes, et de ne recevoir que *ad referendum* les confidences « ou les ouvertures » [2].

L'évènement avait déjà justifié cette formelle intention de rester sur la réserve. Le nouvel électeur s'était laissé surprendre une convention qui rendait la cour de Vienne à peu près maîtresse du duché, et celle-ci avait aussitôt effectué l'occupation du pays cédé. C'est alors que Frédéric II avait chargé M. de Goltz de faire à Versailles une tentative positive, et nous l'avons montré s'appuyant, dans son travail d'approche, de toutes les attentions de nature à séduire [3] : intervention assidue pour arrêter les recrutements de l'Angleterre en troupes allemandes, incitations à notre adresse pour que nous nous montrions ouvertement les amis de l'Amérique en engageant la guerre dans ce moment, unique à son avis, et pour que nous comptions sur ses bons

[1] *Autriche, Mémoires et documents*, t. XII. Naturellement M. Sorel a inséré toutes ces pièces dans le premier volume du *Recueil des instructions données aux ambassadeurs*, p. 501.

[2] *Bavière*, t. 161, n° 14.

[3] Circourt, *ubi supra*.

offices auprès de la Russie. Le cabinet de Versailles avait envoyé à 1778.
Saint-Pétersbourg le marquis de Juigné pour tenter de nouer sans l'Autriche des négociations dans l'intérêt de la Turquie; le passage de cet émissaire à Berlin était marqué par l'empressement de Frédéric II à l'égard de tous les Français et par une recherche extrême de sa part des occasions d'entretenir l'émissaire et de lui plaire[1]; le chevalier de Gaussens mande cela le 27 décembre. Malmenant un jour de la plus vive manière son ministre en France, trop lent au gré de son impatience, le roi de Prusse lui désignait dans le baron de Grimm quelqu'un capable de l'aider s'il savait s'en servir, ce qui témoigne de la réalité de l'office présumé plus haut avoir été rempli par ce dernier et fournit un indice que cet office durait encore[2] : « Ne soyez « qu'yeux et oreilles, avait écrit le roi à Goltz, le 12 janvier, en appre- « nant la mort de l'électeur, et débrouillez bien le fond des choses, « car voici le moment où aucun voile ne doit tenir. » Le 16, certainement persuadé de ne pas déplaire à Versailles, il fait mander à Lee par son ministre de la guerre que les évènements de l'Amérique deviennent de jour en jour plus intéressants, qu'il veuille bien les

[1] M. de Gaussens écrit de Berlin : « ... Je ne « place ici ces petites particularités que pour vous « prouver mon attention à recueillir jusques aux « moindres bagatelles qui peuvent vous faire « juger des dispositions du roy de Prusse. Par « la même raison je dois faire mention des « bontés singulières avec lesquelles Sa Mté « Prussne traite les François; toute la ville est « encore pleine de celles que Sa Mté a témoi- « gnées M. le Mis de Juigné; ce prince en étoit, « pour ainsi dire, aux petits soins pour cher- « cher et faire naitre les occasions d'adresser la « parole à ce ministre et de lui dire les choses « les plus honnêtes et les plus obligeantes. » (*Prusse,* t. 195, n° 97.)

[2] « . . . . . Le sieur de Grimm est encore un « canal par lequel vous pouvez vous mettre bien « au fait de la façon de penser de la cour où « vous êtes. Il a été à Fontainebleau et je sais « qu'il a vu les ministres. Il ne s'agit donc que « de lui demander s'il les a trouvés dans les « mêmes dispositions qu'à son dernier départ « de France ou quels autres sentiments ils pour- « roient avoir pris. » Cette lettre, datée de Potsdam, 27 novembre 1777, présente un spécimen des emportements de Frédéric contre M. de Goltz : « . . . . . Je ne comprends pas à quoi « vous passez votre temps. Serait-ce à des amu- « sements frivoles ou à contracter de nouvelles « dettes? . . . . . Je vois bien qu'il n'y a rien à « espérer de votre part. Vous vous promenez « toujours autours de l'affaire sans en toucher « l'essentiel. . . . . Croyez-moi, que, sans avoir « jamais été à la cour où vous êtes, la manière « dont les affaires s'y négocient ne m'est nulle- « ment inconnue. »

1778. lui communiquer d'une manière régulière, qu'il souhaite le succès des États-Unis, qu'il reconnaîtra leur indépendance dès que la France l'aura reconnue, que s'il avait une marine pour défendre leurs vaisseaux des insultes il les recevrait dans ses ports. Illumination subite qui nous visait directement; il la complète le 22 au milieu d'explications sur la Bavière, laquelle « est tout, à cette heure », dit-il, ajoutant que l'Angleterre le sollicite plus que jamais pour une alliance, mais que le ministre de Versailles « peut être rassuré[1] ». Enfin, le 30 janvier il prescrit à Goltz d'aborder formellement le cabinet français. Instruit par celui-ci, le 20, des intentions qu'on y manifestait pour lui, il avait vu, expliquait-il, que « Autrichiens et Français n'étaient pas d'accord au sujet de la succession de Bavière, que ces derniers sentaient ce qu'ils se devaient à eux-mêmes à l'égard de la paix de Westphalie »; rempli d'entrain dès lors, il écrivait qu'il « communiquerait à la France tout ce qui arriverait, qu'à défaut d'alliance particulière les intérêts respectifs et le traité de Westphalie, dont il était garant avec elle, en pouvaient tenir lieu et que si elle voulait se rapprocher davantage il n'en était pas éloigné, ne désespérant point d'y décider la Russie qui, dans la suite, pourrait amener la paix de toute l'Europe »; il espérait, en revanche, que le cabinet français allait parler ferme à l'Autriche, disait qu'il le fallait pour inspirer la modération à cette puissance, et il alignait une suite de raisons qui lui paraissaient faire à la France un droit et un devoir d'intervenir. Finalement il enjoignait à son ministre de lire *in extenso* au comte de Maurepas cette dépêche telle qu'elle était écrite, « cet ordre », pour parler comme lui : « les mêmes intérêts existant, ajoutait-il, il ne faut « traiter qu'avec la plus grande franchise et candeur ensemble ».

Ce travail du roi de Prusse pour amener à lui la France, montre le peu de réalité que les faits laissent au rôle supérieur attribué à l'Allemagne, dans l'établissement des États-Unis, par les modernes

[1] Circourt, *ubi supra*.

historiens de ce pays[1]. La vérité, c'est que la justesse de vue et l'action mesurée du gouvernement du roi ont assuré la coopération de la Prusse 1778.

[1] L'inventeur de la gratitude due par l'Amérique à la Germanie, M. Bancroft, s'est servi, pour sa thèse, de la correspondance de Frédéric II en littérateur peut-être, mais non en historien. A titre confirmatif ou à l'appui de son thème, il a emprunté çà et là des phrases aux lettres du roi de Prusse (t. X, chap. II à V notamment); seulement, ni la date ni les motifs ni la relation de ces fragments avec les faits ne sont indiqués. En apparence c'est probant; une fois la chronologie et les synchronismes rétablis dans ces manifestations de la pensée du roi et dans ses actes, l'effet change entièrement et l'on peut juger combien est peu justifié cet avertissement de l'écrivain américain, dans l'*Avant-propos* de son tome X : « On verra dans quelle mesure considérable Frédéric II a donné aide à « l'Amérique en encourageant la France à com« battre pour l'indépendance de ce pays. » Le procédé de M. Bancroft va d'ailleurs jusqu'à présenter ce prince comme ayant pratiqué systématiquement l'abstention à l'égard des États-Unis en vue de les servir. (Chap. XI.) A la vérité, la Prusse paraît à l'auteur, comme les États-Unis d'ailleurs, une puissance prédestinée, de sorte qu'il transforme son abstention en une retenue inspirée providentiellement pour être utile plus tard aux intérêts moraux du monde; Frédéric II ne se mêle pas de leurs affaires parce que la question de Bavière intéresse le progrès des affaires humaines, lequel demande qu'il protège d'abord ses États et la liberté de l'empire germanique. Des documents diplomatiques émanés du monarque et montrant qu'il obéit surtout à son animosité contre l'Angleterre sont bien cités; l'optique de l'écrivain ne reste pas moins le même : il considère que « la promptitude de Frédéric à prendre les armes pour la Bavière, son désintéressement personnel, la justice de la cause qu'il défend et son alliance avec la Russie le mettent à même d'imposer à l'Autriche la médiation de Catherine II et du roi de France », de sorte que c'est bien lui qui est l'arbitre des événements. Après la paix de Teschen, il demeure tout aussi neutre qu'auparavant; mais quelle neutralité efficace, suivant M. Bancroft! L'Autriche, dit-il, reprit son ancienne attitude et embarrassa la cause des États-Unis; la Prusse, au contraire (citons ici textuellement), « la « Prusse adopta vis-à-vis d'eux le système de la « neutralité, mais au moment précis où cette « conduite pouvait leur rendre le plus de ser« vices. » Cela veut dire sans doute que la Prusse leur rendit le service de ne pas être avec l'Angleterre. Or elle ne fut pas avec l'Angleterre, nous l'avons assez fait voir d'après les fragments de lettres publiés par M. Bancroft, parce qu'il voulait être contre elle et que la France lui en offrait seule le moyen en soutenant l'Amérique. M. Bancroft ajoute ceci : « Néanmoins les avan« tages que l'Amérique tira de cette conduite « n'étaient pas le fait d'une intention que Fré« déric aurait eue de subordonner les inté« rêts de ses propres États à ceux d'un peuple « vivant dans un autre hémisphère; il y avait « seulement un accord naturel entre les intérêts « des deux puissances, dont la grandeur était « également l'œuvre des temps nouveaux. » Ce n'est plus là de l'histoire, c'est de la métaphysique, pour exprimer en ne le disant pas le regret de devoir quelque chose à la nation qui, elle, subordonna réellement ses intérêts à ceux de ce « peuple vivant dans un autre hémisphère ».

M. Bancroft et son école devraient bien se poser la question de savoir ce qui serait advenu des États-Unis si ce dernier fait, nullement abstrait celui-là, ne s'était point produit. Que l'on suppose la France restée attachée à

1778. à la politique engagée par lui. Lui seul, depuis le premier jour, a tout prévu et tout conduit en faveur de l'Amérique. « L'ordre » de Frédéric II à son ministre fut lu en entier aux conseillers de Louis XVI, avec un autre pli conçu dans le même sens et antérieur de quelques jours[1]. Ces conseillers et le monarque eurent certainement pour agréables les dispositions manifestées par le roi de Prusse, mais sans partager son élan. Ils prirent le temps de délibérer leur réponse. Le 6 février elle était remise au baron de Goltz, « de l'ordre du roi » aussi. Réponse faite pour laisser espérer, pour maintenir dès lors Frédéric dans ses dispositions, mais évasive et aussi vague que ce but le permettait[2]. Elle porte que « les cours de Vienne et de Munich sont convenues entre elles d'arrangements dans lesquels un tiers n'aurait aucune raison d'intervenir, les intéressés étant d'accord; que le roi de France est attaché avec constance aux devoirs du traité de Westphalie, mais qu'en l'état il ne peut penser autre chose sinon que la maison d'Autriche entend exercer des droits acquis et que ses intentions sont pacifiques; que, sur les premières ouvertures du roi de Prusse, Sa Majesté a demandé des explications confidentielles à Vienne, qu'elle pense faire un office agréable aux deux cours en cherchant à dissiper tout ombrage réciproque, qu'elle n'épargnera rien pour contribuer à maintenir la tranquillité de l'Allemagne, la bonne intelligence entre Vienne et Berlin, que la confiance dont le roi de Prusse voudra bien lui continuer le témoignage rendra ses efforts de plus en plus efficaces et que celui-ci peut être assuré de ne lui voir perdre

l'alliance de l'Autriche, se contentant d'obtenir, grâce à elle, quelque amélioration aux dures conditions de la paix de 1763, laissant dès lors l'Amérique à elle-même et le roi de Prusse à lui seul; croit-on que la république des États-Unis serait sortie en 1783 de cet « accord naturel des intérêts » entre ces « puissances dont la grandeur constituait la destinée des temps nouveaux » ? Si l'abstention d'une puissance profita alors à quelqu'un, ce fut, au roi de Prusse, celle de la France envers l'Autriche; or celle-là fut parfaitement raisonnée, voulue, et bien avant que ce prince fît ses cajoleries au gouvernement de Louis XVI.

[1] Ces deux plis se trouvent en copie dans les registres des Affaires étrangères. (*Bavière*, t. 161, nos 25 et 47.)

[2] La minute est de M. de Vergennes et porte cet intitulé : *Rép^e faite de l'ordre du Roy à M. le Bon de Goltz le 6 février 1778.*

aucune occasion d'y correspondre »; rien de plus toutefois. Le 15 février, d'ailleurs, on répétait à peu près ces dernières phrases au chevalier de Gaussens et on les lui donnait pour instructions positives[1]. 1778.

Par ces complications subites, en effet, le gouvernement de Versailles était à vrai dire détourné. Elles l'entraînaient dans une direction où la moindre démarche inhabile risquait de produire les plus graves résultats, tandis que son application devait se fixer étroitement autre part. Du côté de l'Océan était à cette heure son « unique affaire », c'est l'expression dont M. de Vergennes se servait avec Montmorin dans son pli du 23 février, signalé au précédent volume[2]. Garant du traité de Westphalie, il ne pouvait se refuser aux devoirs que ce traité lui imposait et aux conséquences qu'ils entraîneraient peut-être; mais il avait à mesurer ses actes au but qu'il souhaitait voir atteindre à la France. Ce pli-là ajournait, on le sait, les explications sur les offres à présenter à l'Espagne ou sur les demandes qu'elle voudrait élever, et le ministre excusait du retard le roi et son conseil, « écrasés « qu'ils étaient par la complication sans exemple des objets ». Du moins, le conseil et le roi s'étaient définitivement tracé la conduite qu'ils entendaient suivre. Comme ils tenaient à donner à l'ambassadeur, et par lui à la cour d'Espagne, une idée de ce qu'ils comptaient faire, M. de Vergennes écrivait à Montmorin que le roi « ne se dissimulait point la lésion portée à son intérêt par l'occupation d'une grande partie de la Bavière, qu'il était cependant déterminé à la souffrir, qu'il agirait seulement de manière que sa considération n'en fût pas atteinte ». « Ce peu de mots, continuait-il, vous donne la clef de notre système « relativement aux conjonctures présentes de l'Allemagne. » Comment concevait-on de sauver « la considération du roi », dans ces conjonctures? A l'expliquer avec détail nous nous verrions entraîné hors des bornes dans lesquelles ces circonstances ont droit à une place ici[3].

[1] *Bavière*, n° 123.

[2] Voir t. II, p. 803.

[3] C'est, peut-être, à un détail du « système » en question qu'a trait ce paragraphe d'un billet de M. de Vergennes au roi, en date du 25 avril 1778 : « Sire. — J'ai reçu l'ordre qu'il a plu à

1778. M. de Vergennes, à la fin de l'importante dépêche du 27 mars, partiellement transcrite au chapitre précédent, précise le point avec une parfaite netteté : « Le cabinet de Versailles ne se laissera pas engager « dans la guerre qui pourra surgir en Allemagne, et il s'efforcera de l'em« pêcher de naître. » C'était prendre position tout de suite auprès du roi d'Espagne vis-à-vis de l'Autriche, ce qui importait à cause des liens de la maison de Bourbon avec la cour impériale. Le 15 mai, le ministre marque de nouveau cette attitude; il avait informé Montmorin non seulement des évènements qui s'étaient produits en Bavière, mais de l'envoi du marquis de Juigné en Russie pour essayer d'engager l'impératrice Catherine à un compromis avec la Turquie; revenant sur la manière d'être arrêtée vis-à-vis de l'Allemagne, il lui écrit :

Je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai mandé précédemment, M., touchant l'état des affaires en Allemagne. La cour de Vienne et celle de Berlin continuant à être en regard; toutes deux recherchent le Roi qui ne veut faire servir son influence qu'à empechér qu'elles n'en viennent aux prises. Le Roi n'a point caché à la cour de Vienne la résolution où il est de ne prendre aucune part à la guerre qui pourroit s'élevér pour le fait de la Bavière, mais c'est un secret que nous cachons très soigneusement au roi de Prusse. L'assurance de notre neutralité pourroit lui donnér plus d'audace et de confiance que nous ne devons désirér.

J'attens incessament le retour du courrier que j'ai dépêché de l'ordre du Roi à Petersbourg. Jusque-là je ne puis pressentir l'acceuil qu'on y aura fait à l'ultimatum des Turcs. Suivant des avis de Berlin, l'impératrice de Russie ne

« Votre Majesté de me donner ce matin. Je l'ai « prévenu, et je suis en état de mettre sous ses « yeux quand elle le commandera le projet « d'une dépêche pour M. le baron de Breteuil, « qui contient les formes les plus adoucies que « j'imagine qu'il soit possible de prendre sans « blesser les intérets essentiels de Votre Majesté « et de sa couronne. » Il faut dire, à la vérité, que M. de Vergennes était fort mal avec M. de Breteuil, de sorte qu'il pourrait s'agir simplement d'un effort demandé par le roi pour que le ministre prît sur lui d'écrire sans aigreur à l'ambassadeur. — A cette date on avait assez souvent M. de Goltz à Versailles, le roi luimême, semble-t-il, car le ministre ajoute : « M. de Goltz a reçu un courrier du roi son « maître, et se rendra ici demain avant midi. » (*Arch. nat.*, K 164, n° 3, année 1778, n° 4.)

s'eloigneroit pas de laissér aux Tartares la liberté de procédér à l'élection d'un nouveau Khan. C'est une disposition que je n'ai garde de garantir. 1778.

Espagne, t. 588, n° 173.

Frédéric ajoute en pure perte tentative à tentative, désormais, pour mettre davantage le cabinet de Louis XVI de son côté. En vain il excite le comte de Goltz à « s'évertuer de toute force », à faire « que les « sourds entendent, que les aveugles voient et que les léthargiques res- « suscitent »; il lui annonce inutilement qu'il s'opposera aux violences des Autrichiens, que la Saxe réclame son secours et qu'il va rentrer en ligne[1] : la France ne sort de la retenue qu'elle s'est imposée que pour apaiser les deux parties et négocier l'accord entre elles. Il n'était pas douteux qu'elle n'inclinât en faveur de la Prusse; rien que de prendre cette situation de conciliateur suffisait à le montrer; mais parvenue à mettre en présence les deux souverains, parvenue aussi à être presque écoutée à Saint-Pétersbourg (non, à la vérité, sans avoir eu un peu l'appui de Berlin), si elle réussit dans les affaires de la Bavière ce ne sera pas en accordant à l'Autriche ce que celle-ci désire. A cet égard, la correspondance avec Montmorin révèle exactement les intentions, car il était d'intérêt majeur de ne pas laisser Charles III prendre des déterminations différentes des nôtres. Le 5 mai, après avoir parlé dans une lettre particulière de la « solution heureuse » qu'il attend relativement à la Russie, et aussi le 15, M. de Vergennes mande à notre ambassadeur, au sujet des pourparlers qui ont lieu en Allemagne :

Je ne puis encore prévoir si on peut s'en promettre une satisfaisante de la négociation qui s'est entamée de souverain à souverain entre l'empereur et le roi de Prusse. Le premier voudroit légitimér et retenir tout ce que sa maison a pris sur la Bavière; l'autre n'insiste plus comme dans le principe pour qu'on remette toutes choses dans l'état où elles étoient à la mort du dernier électeur de Bavière, mais il insiste pour que la Maison Palatine soit

[1] Dépêches à Goltz des 9 février, 11 février, 22 mars 1778. (Circourt, *ubi supra*.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. indemnisée et la cour de Saxe satisfaite. C'est sur le même fondement que nous dirigeons depuis asses longtems nos offices et nos insinuations à Vienne, sans avoir à nous felicitér d'aucun progrès satisfaisant. Cette cour est bien peu maniable à tous égards mais surtout lorsqu'il s'agit de restreindre son gout pour les nouvelles acquisitions.

Espagne, t. 589, n° 59 [1].

Vous savés, M., ce que je vous ai mandé en différens temps au sujet des affaires d'Allemagne; le Roi n'a point changé d'avis et n'en changera probablement pas, malgré tout ce que l'on pourra dire et faire; sa justice et sa gloire ne seroient pas moins compromises que son intérest si Sa M[té] protégeoit et apuyoit de ses forces une occupation aussi violente que celle que la Maison d'Autriche s'est permise en Bavière; le Roi ne lui a point laissé ignorér sa façon de pensér à cet égard; il vous permet de la confiér à M. le C[te] de Floride Blanche mais pour lui seul en lui recommandant le secret le plus inviolable.

Ibid., n° 70.

Le roi lui-même allait bientôt confirmer de sa main à son oncle les résolutions de son gouvernement, et il restera avec une invariable fermeté dans la ligne qu'il s'est tracée.

[1] Le ministre disait d'abord au sujet de la négociation de Saint-Pétersbourg : « Le cour- « rier que j'avois dépêché en Russie est revenû « hier, les lettres qu'il m'a aportées sont satis- « faisantes quant à l'expression de la sensibilité « qu'on nous témoigne. On désire beaucoup « que nous continuions nos bons offices pour la « paix, on nous en fait l'invitation, mais on ne « donne pas de bazes bien solides pour élevér « dessus cet important édifice. Le Kan protégé « par les Russes aiant réussi à chassér son com- « pétiteur de Crimée il paroit qu'on aura peine à « Pétersbourg à abandonner le premier. Cepen- « dant, on ne le dit pas positivement. Il faut nous « ingéniér pour trouvér quelque temperament « qui puisse conduire à une solution heureuse. »

ANNEXES DU CHAPITRE III.

I

LETTRES DU BARON DE GRIMM À M. DE VERGENNES.

M. Grimm,
Ministre de Saxe Gotha
en France.

Berlin, 14 janvier 1776.

Monsieur le Comte,

Vous verrez par l'extrait ci-joint* d'une lettre du prince Henri l'époque de son voyage en Russie que le Roi son frère, dans une lettre dont il m'a honoré le 12 décembre, fixe au 14 mars, m'encourageant d'ailleurs à me rendre au commencement de mars à Berlin pour accompagner ce prince. L'Impératrice m'exhorte de son côté à ce voyage, et ne se souvient pas que c'est elle même qui m'a mis dans l'impossibilité de le faire, en me mandant

* *Extrait joint à la lettre de M. de Grimm au ministre Vergennes, du 14 janvier 1776, d'une lettre du prince Henry de Prusse à M. de Grimm, ministre de Saxe Gotha en France, du 22 novembre 1775.*

Il est actuellement tout décidé que je pars pour la Russie vers le milieu du mois de mars. J'ai reçu la lettre de l'Impératrice qui m'invite pour Pâques qui tombent en Russie le 14 avril. Mon intérêt et un peu d'espérance sont les motifs qui me déterminent à vous apprendre cette nouvelle. Il serait dur, je l'avoue, de quitter le beau climat d'Italie pour m'accompagner et m'aider à franchir les neiges et les glaçons que je trouverai au printemps durant le cours de mon voyage. Si j'ai encore quelque espérance de vous voir, elle est fondée sur cette Impératrice à la voix de laquelle on ne résiste pas, et j'attends l'arrêt que vous prononcerez, avec inquiétude, sentant bien que vous serez gêné de façon ou d'autre, cela me fait peine, et je voudrais dans ce moment vous aimer moins. J'ai rempli ma promesse par les avertissemens réitérés que je vous ai donnés sur mon voyage. Si le contre temps de votre voyage d'Italie ou bien celui du retour précipité de l'Impératrice ne fût arrivé, contre temps qui me privera de votre compagnie, ou vous fera quitter l'Italie, j'aurais joui sans inquiétude du plaisir de vous voir durant ce long voyage; mais quelle que soit votre résolution, j'en aurai toujours à présent de la peine. Peut-on gouter un agrément s'il n'est pas librement partagé avec celui qui vous le procure. Jugez sur ces sentimens de mon amitié, etc.

1776 27 février.

16.

au mois d'avril dernier, dans trois lettres consécutives, qu'elle ne sera de retour à Pétersbourg qu'en juin 1776. Je dis dans l'impossibilité parce que je ne crois pas possible de prendre les arrangemens indispensables pour un aussi long voyage et d'arriver à temps à Berlin, et je ne saurais nier que je n'aie des regrets bien vifs de manquer une occasion unique et d'autant plus désirable qu'elle m'assurait mon retour à une époque certaine et fixée d'avance. Mais on ne peut rien contre la fatalité des arrangements, et il faut s'y soumettre. Au lieu de voler à Berlin, je pars demain pour Naples, après m'être arrêté trois jours à Rome où je compte être de retour vers le 12 du mois prochain pour y rester jusqu'après Pâques. Après quoi j'irai passer l'Ascension à Venise, ce qui fera la clôture de ma tournée dans cette belle et intéressante partie de l'Europe, où chaque pas avertit de sa grandeur passée.

J'espère, Monsieur le Comte, que ma lettre de Parme vous est parvenue. J'ai trouvé ici entre les mains de M. le cardinal de Bernis celle dont Votre Excellence m'a honoré le 18 décembre. Elle m'a pénétré de la plus respectueuse et j'ose ajouter de la plus tendre reconnaissance. Je voudrais, Monsieur le Comte, vous en pouvoir faire connaître toute l'étendue, mais cela n'est pas du ressort de ma plume. Ce qui me console un peu, c'est qu'avec un ministre de votre caractère, la vérité n'a qu'à se montrer dans toute sa simplicité et peut être bien sûre de ne perdre aucun de ses droits. J'espere donc que vous croirez sans peine à ceux que vous avez sur mon attachement, et que vous mettrez un jour le comble à vos bontés et à mon bonheur, en me mettant à portée de vous en donner des preuves réelles et efficaces.

. . . . [Partie transcrite *supra*, page 90 du présent chapitre.] . . . .

Je ne comptais pas entamer une seconde feuille, car enfin il ne faut abuser de rien, pas même de bontés qu'on n'a pas méritées; il faut cependant que je dise à Votre Excellence que M. le cardinal de Bernis me témoigne mille bontés. Pendant les douze jours que j'ai passés à Florence, j'ai eu l'honneur de faire ma cour au Grand Duc deux fois, et entre autres j'ai eu un tête à tête d'une bonne heure et demie avec lui. Ce prince parle beaucoup. Il est fort instruit et fort appliqué. Il vit peut-être trop retiré, ce qui est d'autant plus singulier pour un prince qui parait aimer à parler. J'ai vu aussi à Florence le prétendant qui y est établi sous le nom de comte d'Albanie. La princesse son épouse parait infiniment aimable et intéressante par les agrémens de sa figure et de son esprit. Le secrétaire, qui m'a expédié la lettre du roi de Prusse, me mande que Sa Majesté a eu une forte attaque de goutte, mais qu'elle en est parfaitement rétablie. Ici nous avons M. le duc de Glocester avec sa femme, qui est prête d'accoucher. D'ailleurs tous les étrangers ont

couru à Naples faire leur révérence au Vésuve en explosion, et je vais en faire autant, supposé que l'éruption ait la bonté de continuer.

Je ne quitterai Rome que vers le 12 avril et, jusqu'à ce temps, je me trouverai heureusement à portée de recevoir les ordres de Votre Excellence. Agréez, je vous supplie, l'hommage du profond respect avec lequel je suis, Monsieur le Comte, de Votre Excellence, le très humble et très obeissant serviteur.

A Rome ce 14 janvier 1776.

DE GRIMM.

Monsieur le Comte,

Quoiqu'il ne me reste rien à ajouter à la longue lettre dont j'ai pris la liberté d'importuner Votre Excellence par le courrier dernier, je ne saurais recevoir celle dont vous m'avez honoré le 12 de ce mois, sans vous parler de ma reçonnaissance qui redouble à chaque nouveau gage que je reçois de vos bontés.

Il est certain que le prince Henri entreprend son voyage dans une saison où les chemins des pays qu'il a à parcourir sont impraticables, mais les princes ne sont pas accoutumés à compter les obstacles physiques pour quelque chose; et connaissant le génie du Roi son frère qui arrange et ordonne lui-même longtemps d'avance les chevaux de poste avec la même importance qu'il mettrait à la disposition d'une bataille, et qui n'aime pas à revenir sur les arrangemens, j'oserais douter que le voyage du prince soit reculé. Le Roi m'a mandé positivement que le prince son frère partirait le 14 mars pour être rendu à Pétersbourg le 14 avril, jour de Pâques suivant le calendrier russe. Le prince, sans désigner le jour, m'a mandé qu'il comptait partir vers la mi-mars, et, à moins que je ne reçoive bientôt des avis contraires, je croirai que ce projet s'exécutera au temps fixé; car j'ai supplié Son Altesse Royale, au cas que son voyage fût reculé, de m'en prévenir, afin que je puisse profiter de ses bontés, et je ne lui ai pas laissé ignorer combien j'étais inconsolable de ce qui m'arrivait. Si son voyage était effectivement retardé, je commencerais à craindre que les mauvaises nouvelles de la santé du Roi n'eussent quelque fondement; mais si je vois partir le prince, je n'y croirai point, étant toujours persuadé que le Roi ne voudroit pas risquer de se trouver absent, supposé qu'il y eût un grand changement à craindre. Je ne tarderai pas, je crois, à recevoir une réponse du Roi à qui j'ai été dans le cas de mander qu'il ne m'était pas possible de me rendre à Berlin au temps prescrit; ordinairement Sa Majesté ne fait pas attendre ses réponses.

J'ai eu l'honneur, Monsieur le Comte, de vous mander tous mes projets. S'ils peuvent être honorés de l'approbation de Votre Excellence, je me sentirai un nouveau

courage à les exécuter. J'ose vous supplier de vous rappeller que je puis recevoir ici vos ordres jusqu'au 10 avril inclusivement.

........................[Partie reproduite *supra*, p. 92.]........................

Il est bien naturel que les spéculateurs cherchent des motifs de politique au voyage du prince Henri, mais ce que je sais certainement c'est que dès 1773, il était convenu que ce prince ferait une seconde visite après la conclusion de la paix. Vous avez bien raison, Monsieur le Comte, de croire qu'il n'y a point d'objet au monde qui puisse me distraire du souvenir de vos bontés. Après me les avoir accordées si gratuitement, il faut que Votre Excellence s'arrange de me les conserver toute ma vie, je réclamerai toujours avec confiance ce que je n'aurais jamais osé demander, et la seule preuve que j'ambitionnerai d'en obtenir c'est d'être mis à portée de les mériter au moins par mon zèle.

J'ai été ce matin à l'audience du pape. Je ne puis qu'être vivement touché de toutes les bontés dont M. le cardinal de Bernis me comble. Il m'a présenté à Sa Sainteté avec des éloges qui m'ont fait baisser les yeux de confusion, mais qui m'ont pénétré de reconnaissance. Je regarde comme le plus flatteur d'avoir dit à Sa Sainteté que Votre Excellence m'honorait particuliérement de ses bontés; c'est aussi celui qui a fait le plus d'impression au pape, qui reçoit les étrangers avec la plus grande bonté et politesse, et qui m'a chargé de parler à Votre Excellence à mon retour en France de son estime particulière. Aujourd'hui il ne me reste que l'espace pour vous supplier d'agréer l'hommage du profond respect avec lequel je suis, Monsieur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

A Rome ce 27 février 1776.

DE GRIMM.

Berlin, t. 194, folios 18 et 77, le premier intercalé entre les folios 11 et 12, et le second entre les folios 59 et 60. M. Grim est écrit en marge des deux lettres, de la main de M. de Vergennes.

II

MÉMOIRE DE RULHIÈRE EN SUITE DE SON VOYAGE À BERLIN.

15 octobre 1776.

Monseigneur,

Il est de mon devoir de vous rendre compte de plusieurs circonstances du voyage que je viens de faire à Berlin. M. le M[is] de Pons vous a informé, Monseigneur, que Sa M[té] Prussienne a daigné m'admettre à l'honneur de lui faire ma cour pendant plus de deux heures, et cela dans un tems où ce prince a coutume d'être inaccessible à tout étranger. Quoique cette excéption en ma faveur ait causé quelque étonnement, ce n'est pas là cependant, à beaucoup près, la partie la plus interressante de mon voyage. Mais, avant de vous rendre compte de deux entretiens dont M[gr] le Prince Royal a bien voulu m'honorer, je vais commencer par ce qui regarde cette audience du Roy.

J'ai du cette faveur au soin que j'ai pris de me produire comme un homme de lettres, sans aucune espèce de vüe ni militaire ni politique, je me suis annoncé comme capitaine réformé, et secrétaire de Monsieur; et j'avois prié un de mes amis de m'obtenir de M. d'Alembert des recommandations pour cette cour. M. d'Alembert a bien voulu écrire à M[r] de Catt, lecteur et secrétaire des commandemens de Sa M[té] Prussienne. Après avoir parlé dans cette lettre de quelques vers dont je suis auteur, il ajoutoit que je l'étois aussi d'un ouvrage sur la révolution de Russie dont Sa M[té] Prussienne entendroit la lecture avec plaisir « si des raisons politiques que j'ignore, disoit-il, et que je respecte ne l'empêchent pas de l'entendre ».

C'est d'après cette lettre de M. Alembert que le Roy a daigné m'admettre à l'honneur de lui être présenté. Je puis d'abord, Monseigneur, vous parler avec certitude de la santé de ce prince. Il avoit été à cheval le matin depuis huit heures et demie jusqu'à onze; et pendant tout le tems qu'il a daigné s'entretenir avec moi, c'est à dire depuis deux heures et un quart de l'après midy jusqu'à quatre et demie, il s'est tenu debout, sans canne, sans s'appuyer ni d'aucune partie de son corps ni même de la main sur une table comme on m'a dit qu'il en a la coutume; les yeux très bons quoiqu'un peu ternes, ce que j'attribue à la foiblesse habituelle de sa vüe; le teint vif et haut en couleur sans être échauffé, et au contraire avec toute la fraicheur de la bonne santé. Dans touts les portraits que j'en ai vus, il a toujours le bas du visage effilé et un peu tiré, au lieu que je lui ai vu le bas du visage fort plein, sans pouvoir distinguer si c'est une boufissure, ou si le soin qu'il prend

de lui-même depuis quelques mois lui a donné ce nouvel embonpoint. Vers le milieu de la conversation, il a élevé la tête, et effacé les épaules d'une manière marquée; et depuis ce mouvement, quoi qu'il n'ait pas toujours soutenu cette attitude, il est resté la tête beaucoup plus droite qu'on ne m'a dit qu'il ne la porte communément. Sa marche est lourde, lente et embarrassée; et pendant cette conversation qui a duré deux heures et un quart, il n'a fait que quelques pas; mais si j'ose m'exprimer ainsi, il les a faits à propos et quand le mouvement plus vif de la conversation paroissoit l'entrainer. Cependant la surprise que Mgr le Prince Royal ne m'a point cachée quand je lui ai dit que le Roi avoit été debout sans canne pendant tout le tems de ce long entretien, me fait croire que Sa M^té^ a peut être affecté de me montrer de la force.

Mr de Cocceii, son aide de camp, que j'avois connu en Suède m'a dit que Sa M^té^ avoit eu de l'hyver au primtems dix huit rechuttes de goutte, accompagnées de fièvre, de souffrances tres aiguës, et qui ont été suivies de la plus extrême foiblesse, mais que, depuis le mois de may, sa convalescence est pleine et entière. En effet l'état où je l'ai vu annonce encore une forte constitution, et une longue vie, à moins d'accidents dont il est vrai qu'il porte le germe en lui, mais sur lesquels on ne doit plus compter.

La poësie, les jésuites, la comédie, l'éducation, les anecdotes littéraires ont fait le sujet de cet entretien. En voici les traits les plus remarquables. Il pense qu'on doit regretter en France l'ordre des jésuites, et qu'on ne pourra jamais y suppléer dans les choses auxquelles ils étoient utiles; que leur institution conservoit dans les collèges le même esprit et les mêmes méthodes, au lieu que tout va y devenir sujet aux caprices des différents professeurs; qu'il les a conservés dans ses états, c'est-à-dire qu'en leur faisant changer de nom et d'habit, il les a gardés dans ses collèges avec la hiérarchie des régents, des préfets, des recteurs; qu'ils n'avoient rien fait dans ses états de ce dont on les accusoit dans les autres pays; qu'il fallait les contenir et empêcher qu'ils ne se mêlassent des affaires; que ce qui avoit fait leur fortune, c'est qu'ils ne demandoient point d'évêchés, et que cela même les avoit rendus dangereux, parce que ne demandant aucune grace pour eux mêmes, ils en étoient plus facilement devenus confesseurs de touts les Rois, mais que, pour lui, il ne se confessoit point. Il m'a parlé avec un grand mépris des Polonois, et ne m'a pas caché une petite anecdote dont je lui ai parlé le premier, c'est qu'il a composé sur eux un poëme héroi-comique : il m'a dit avoir fini cet ouvrage, il y a trois ans. Il m'a demandé si M. le Cte de Maurepas, au milieu de son grand travail, conservoit toujours sa gayté, et aimoit toujours egalement la société. Une chose m'a surtout frappé : c'est l'animosité qu'il conserve contre la mémoire de Mad. de

Pompadour, animosité qui a paru de toute maniere à l'occasion de quelques anecdotes qu'il a daigné me raconter sur la rupture de son alliance avec la France. Enfin il m'a parlé à diverses reprises de mon ouvrage sur la revolution de Russie, avec curiosité, mais non pas telle qu'il ait paru en desirer la lecture.

Voila, Monseigneur, le resultat general de cet entretien. . . . .

. . . .

Berlin, t. 194, n° 97.

III

DÉPÊCHES SUR LES DISPOSITIONS DE FRÉDÉRIC II.

1. LE Mis DE PONS AU COMTE DE VERGENNES.

A Berlin le 17 may 1777.

Monsieur le Comte,

. . . . Le roi de Prusse, pendant les 24 heures qu'il a passées à Charlottembourg, a fait venir le régisseur général de ses accises pour quelques arrangemens à prendre; c'est un François dont ce prince fait cas et vis à vis duquel il se livre quelquefois. Lorsque le travail fut fini, Sa Maj^{té} Prussienne, qui venoit d'être occupée d'une opération de finance, lui parla du mauvais état des notres, en lui exagérant beaucoup la masse de nos dettes. Celui-ci voulût essayer de combattre cette opinion, Sa Maj^{té} Prussienne insista, en disant elles sont immenses; elles l'étoient déjà avant la dernière guerre, et cette guerre vous a couté des trésors. Vous aves soudoyé toute l'Allemagne et tenu cent mille hommes à l'auberge pendant six ans. Le régisseur repliqua alors qu'en suposant même ces dettes aussi immenses que Sa Maj^{té} le vouloit, les ressources etoient encore au-dessus. Le roi de Prusse convint qu'il n'y avoit en effet aucune puissance qui eût autant de ressource, mais il ajouta que le remède ne pouvoit être que lent et finit par conclurre que nous étions dans l'impossibilité de rien entreprendre dans ce moment ci. Sa Maj^{té} Prussienne passa de là à l'éloge de la modération et de la sagesse du Roi et de son ministère, de la prudence des mesures qu'on prenoit pour mettre à tout évènement la marine sur un pied respectable; cette précaution, dit Sa Maj^{té} Prussienne, assurera la paix de l'Europe, mais aussi elle augmente encore la masse des dettes; ce prince vint alors à parler des opérations de M. Necker, il loua les moyens employés pour améliorer les finances sans mettre de nouveaux impots, mais, quelques sages

IMPRIMERIE NATIONALE.

qu'ils soient, ajouta Sa Maj[té] Prussienne, le crédit n'est pas encore remonté, la finance a peine à renaître, les Hollandois ne veulent point prêter d'argent, et c'est pour cela qu'on a eu recours aux Génois pour le dernier emprunt.

Vous pouvés être sur, M. le Comte, de la vérité de cette conversation dont je vous transmets le précis. Elle me paroît d'autant plus intéressante que le roi de Prusse parloit alors sans détour, parce qu'il parloit certainement sur la confiance que ses propos ne seroient pas répétés. Ils sont d'ailleurs conformes à la façon de penser qu'on lui connoit sur la France. Le roi de Prusse a une trop grande idée de notre puissance et de nos ressources pour ne pas s'exagérer les inconvénients qui peuvent les affoiblir et le tranquiliser. C'est ce que ce prince doit chercher surtout aujourd'hui, car je suis persuadé que, malgré tous ses préparatifs de guerre, aucun souverain peut être ne la craint d'avantage; je me confirme encore dans cette opinion par un mot du roi de Prusse au P[ce] Henry, lors que Sa Maj[té] est venue le voir la semaine dernière; je n'ai pu savoir aucun détail de la conversation, mais elle doit avoir roulé en partie sur la position actuelle de l'Europe et je tiens de quelqu'un, à qui le P[ce] Henry l'a répété, que le roi de Prusse lui avoit dit en le quittant, graces à Dieu nous n'avons plus rien à craindre et nous sommes à présent assurés que la tranquilité de l'Europe ne sera pas troublée.

. . . .

Le M[is] DE PONS.

Prusse, t. 195, n° 36.

2. FRÉDÉRIC II À M. DE GOLTZ.

Neudorf 31 août 1777.

. . . . . Je vous écris par la voie de M. de Jaucourt pour vous mettre au fait de tout ce qui s'est traité avec lui. Nous sommes convenus que les intérêts de la France et les nôtres étaient les mêmes sur bien des sujets, et que, par conséquent, il convenait aux deux puissances de s'entendre sur les objets dont les intérêts étaient communs. Il est, par exemple, évident que le trop grand accroissement de la maison d'Autriche serait aussi dangereux pour la France que pour la Prusse. Deux objets essentiels qui occupent la politique de Vienne consistent : l'un, de récupérer cette partie de la Valachie cédée aux Turcs par la dernière paix de Belgrade.

. . . .

Le second projet de la cour de Vienne roule sur l'acquisition d'une partie de la Bavière. Pour pallier cette démarche opposée à toutes les lois de l'Empire, la cour de Vienne mettra en avant qu'elle ne revendique que les fiefs d'Autriche dont les

électeurs de Bavière sont feudataires; mais ces princes les ont toujours possédés, ils les ont hérités de leurs ancêtres et la cour Palatine devrait les posséder après le décès de l'Électeur régnant. Comme il est absolument nécessaire de s'entendre sur ce sujet, il est bon d'être au fait de la façon dont la cour de Versailles envisage cette acquisition, et, au cas qu'elle ne trouve pas son compte, il faut s'expliquer sur cet article et se communiquer réciproquement ce qu'on pourra apprendre d'assez évident pour éclaircir les démarches du prince Kaunitz. Reste à vous parler des brouilleries qui vont éclater entre la France et l'Angleterre. Vous pouvez assurer M. de Maurepas que je ne suis en aucune liaison avec l'Angleterre, et que je ne porte aucune sorte d'envie aux avantages que la France pourra retirer de la guerre des Colonies; bien loin de là, si je reçois quelque nouvelle de Londres qui puisse intéresser la cour de Versailles, je me ferai un plaisir de la lui communiquer, et je me flatte, en revanche, que le peu de commerce que nous avons fait avec ces Colonies par l'intermission de l'Angleterre, au cas que ces Colonies se rendent indépendantes, pourra se faire également par la France.

. . . .

Vous voyez donc, par ce que je viens de vous exposer, que la France aussi bien que nous, sans changer d'alliés, et restant chaque puissance dans les liaisons où elles se trouvent, se peuvent rendre des services mutuels, en se donnant des éclaircissements sur des choses qui les intéressent également. Voilà le précis de ce qui s'est traité avec M. de Jaucourt, et qui pourra servir à l'avenir pour votre direction dans le poste que vous avez à remplir. . . . .

Circourt, *ubi supra*, t. III, p. 102.

CHAPITRE IV.

LE ROI S'ADRESSE À L'AMBITION DE SON ONCLE.

PREMIERS COUPS DE CANON DE LA GUERRE.

Plaintes provenant de l'impatience publique; le secret des négociations avec le Pardo empêche M. de Vergennes de parler. — L'escadre de Brest; le maréchal de Broglie nommé au commandement de l'armée échelonnée sur le littoral; opportunité d'attaquer l'Angleterre. — On décide de demander à l'Espagne quels avantages elle désire en retour de sa coopération effective; Louis XVI écrit à son oncle pour l'en prévenir; il lui fait valoir le parti qui a été adopté dans les affaires de l'Allemagne; lettres et dépêches adressées à Montmorin en vue d'interroger Madrid. — Combat de *la Belle-Poule;* son issue heureuse porte le cabinet à engager l'escadre de Brest contre la flotte anglaise de la Manche; ordre de sortir donné à d'Orvillers; on s'efforce de persuader l'Espagne que le premier coup de canon est venu des Anglais. — Simultanéité de ces évènements et de l'arrivée du comte d'Estaing en Amérique; instructions emportées par Gérard; ce qu'elles attendaient des États-Unis et ce qu'elles avaient pour but à leur égard; conséquence avec lui-même montrée par le roi envers l'Espagne et envers l'Amérique.

1778. On n'avait pas conçu, à Versailles, moins de confiance dans le complet retour de l'Espagne que n'en montraient les derniers rapports de M. de Montmorin. L'opinion, en ce moment, supposait le cabinet plongé dans une hésitation systématique et elle s'en exprimait vivement. M. de Vergennes, qui mande cela à l'ambassadeur le 12 juin, déplore d'avoir la bouche fermée par les précautions que commandent nos liens avec la cour de Madrid, et de se trouver ainsi « dans « l'impuissance de faire taire les clabauderies du public ». Comme il parlait là pour cette cour, il avait soin d'imputer aux « excitations et « aux encouragements des émissaires anglais » un tel état des esprits; mais il sentait le bien-fondé de l'impatience générale, car en réalité le cabinet s'occupait activement d'aboutir à l'action commune.

Le plan de retenir les flottes anglaises sur les côtes de la Grande-Bretagne ou dans la Manche par des mouvements militaires de nature

à laisser paraître une invasion imminente semblait avoir réussi. Ces flottes n'avaient pas encore bougé le 26 mai; le ministre en concluait qu'il fallait continuer ces mouvements, et, le 2 juin, il mandait à Montmorin que « l'on ne négligeait rien » dans cette vue, que « l'on n'épargnait pas la dépense », que les officiers généraux devant servir sous le maréchal de Broglie venaient d'être nommés, que le maréchal allait se rendre à son commandement, par quoi l'on espérait voir l'Angleterre aussi impressionnée qu'elle l'avait été à la seule nomination d'un tel chef[1]. La flotte de Brest avait vingt-sept vaisseaux de ligne entièrement armés; quinze autres devaient s'y joindre dans deux semaines; les constructions étaient énergiquement menées; nous posséderions « soixante bons vaisseaux de ligne » au commencement de l'année suivante s'il ne survenait pas d'accident; l'Espagne en comptant un nombre égal, les deux Couronnes, une fois ensemble, ne subiraient plus la loi de leur ancienne ennemie. Le ministre ne donnait pourtant pas ces détails à son ambassadeur sans marquer une certaine appréhension que l'Espagne ne restât portée à se ménager. Le roi attendrait avec patience, disait-il, que son oncle voulût bien « développer sa véritable « façon de penser et toute l'énergie de son intérêt »; néanmoins, il s'efforçait d'indiquer des raisons capables d'exciter l'amour-propre de Charles III; il montrait, notamment, le procédé des Anglais comme « bien plus révoltant pour l'Espagne que pour nous, étant à l'état d'hostilités avec eux et envers qui ils pouvaient se croire le droit d'insulte »; il ajoutait : « Comment concevoir qu'ils ne ménagent pas mieux l'Es-« pagne, quand ils répandaient partout qu'ils étaient sûrs de ses dispo-« sitions pacifiques et qu'elle ne prendrait point part à la guerre? C'est « de l'indignation que cette conduite devrait exciter[2]. » 1778.

[1] *Espagne*, t. 589, n° 102.

[2] Ce pli du 12 juin répondait aux détails donnés précédemment par l'ambassadeur sur des entretiens du chevalier d'Escarano avec lord Weymouth au sujet de la médiation. Le ministre s'y expliquait vivement au sujet de l'Angleterre : « . . . . . Nous n'avons nulle-« ment été surpris, M., de la manière altière « dont le Lord Weymouth s'est dégagé de l'ou-« verture qu'il avoit faite pour engagér le roi « d'Esp° à prèter sa médiation. Elle est dans « son caractère comme dans celui de sa nation.

1778. Le cabinet de Louis XVI, on le voit, sentait les avantages procurés à l'Angleterre par une situation qui lui donnait les profits de la guerre, empêchés comme nous l'étions d'user sérieusement de représailles dans l'incertitude de la participation de notre allié ou grâce à ses projets de médiation. Il lui tardait de mettre fin à un état de choses permettant ainsi à notre ennemi de compléter ses forces navales pour les jeter bientôt alternativement sur Brest et sur l'escadre d'Estaing. Attaquer ouvertement ces forces, encore inférieures à celles des deux cours réunies, leur infliger un grand échec à l'heure même où l'Angleterre comptait sur elles, il l'aurait souhaité. Il estima en conséquence qu'il y avait lieu d'aller droit aux ambitions de l'Espagne et de

« Le Gouvernement anglois, surpris par la « promtitude de nos dispositions, n'a parlé de « paix que pour gagnér le tems de se mettre en « état de faire la guerre; il croit y être main- « tenant et, comme rien ne l'oblige plus à dissi- « mulér ses intentions et à tenir un langage « hipocrite, il a laissé prendre l'essor à tout son « orgeuil dans les propositions véritablement « indécentes dont il n'a pas rougi d'inviter le « Roi Cq̃ue à se rendre l'organe. » Tout en disant à Montmorin ne faire que des observations « hypothétiques », et en l'engageant à témoigner à M. de Floridablanca toute la confiance du gouvernement du roi, M. de Vergennes ne laissait pas d'avoir du soupçon sur la manière de faire de ce dernier, ne lui voyant pas cette « indignation » qu'il pensait devoir être ressentie par l'Espagne : « . . . . . Ce n'est pas « cependant ce que semble dire la réponse « que M. le Cte de Floride Blanche a chargé « M. d'Escarano de faire au ministère anglois « en lui ordonnant de mettre fin à cette négocia- « tion, mais il faut s'attendre qu'il la prendra « dans le sens le plus favorable à sa morgue, et « que, trop sûr des impressions de terreur qu'il « croit inspirér, il n'y verra qu'une tendance « de l'Espagne à ne pas se compromettre. La « circonstance du départ de M. le Mis d'Almo- « dovar pour allér commencér les fonctions de « son ambassade à Londres, ne contribuera pas « peu encore à le fortifiér dans cette présomp- « tion; ce qui me fache est qu'elle produira un « effet plus réel, celui de faire remontér les « fonds publics. Dejà les agioteurs sont à l'affut « de cet évènement, et vous verrés une hausse « le jour que cet ambassadeur passera en Ang^re^.

« Vous jugerés bien, M., que ces démonstra- « tions, quoique pénibles à certains égards, ne « nous attristent pas en proportion de ce qu'elles « réjouissent les Anglois; tranquilles sur les « assurances dictées par l'amitié et l'intérest « que le Roi Cq̃ue vous a données et que M. le « Cte de Floride Blanche vous a réitérées, nous « attendrons avec patiance l'époque où il con- « viendra à S. M. Cq̃ue de dévelopér sa véri- « table façon de pensér et toute l'énergie de « son intérest. Notre seule peine, celle qui « nous affecte, est que nous devons renfermér « en nous-mêmes notre sécurité et les motifs « sur lesquels elle se fonde, ce qui nous met « dans l'impuissance de faire taire les clabau- « deries du public qui sont fort excitées et en- « couragées par les émissaires des Anglois. » (*Espagne*, t. 589, n° 109.)

discuter avec elle comment on pourrait les satisfaire ultérieurement, 1778.
en échange d'un concert immédiat et d'un concours positif. On croyait que Charles III, s'il se décidait, aurait pour visées de s'emparer de la Jamaïque, de reprendre la Floride, de reconquérir Gibraltar, d'obtenir la revision des traités de commerce dans lesquels l'Angleterre l'enserrait depuis 1763. Les possibilités à ces divers égards une fois étudiées et pesées, on résolut d'ouvrir le débat avec la cour de Madrid en réclamant de nouveau sa coopération pour un jour déterminé. Cette fois, la question serait formelle, quoique l'on dût y apporter, comme précédemment, toute la déférence compatible avec une interrogation précise. Le roi en préviendrait son oncle; on choisirait pour cela un à-propos de nature à favoriser les dispositions de ce dernier; une dépêche à notre ambassadeur suivrait la lettre, afin qu'un exposé de cabinet servît de base aux pourparlers.

Plusieurs pièces constatent cette procédure, sous les dates du 19 et du 20 juin. Sous la première date, la lettre du roi et une lettre particulière de M. de Vergennes qui la contenait, donnant à Montmorin les instructions comportées par la tentative qu'il aurait à faire, plus un billet personnel de M. de Vergennes pour M. de Floridablanca; sous la seconde date, une note sur les conditions soit militaires, soit navales qu'exigeraient pour réussir les entreprises en question et sur les chances qu'elles présentaient[1], puis, en suite de cette note, un mémoire écrit suivant toute apparence pour le roi et le conseil sur la conduite à tenir avec la cour de Madrid[2], enfin le pli officiel du ministre à l'ambassadeur. Il est évident à la lecture que la première et la seconde des pièces datées du 20 juin ont été composées antérieurement et les premières. Le mémoire, en effet, après avoir exposé la position prise

[1] *Considérations sur les projets de l'Espagne en cas de guerre avec l'Angleterre.* (*Espagne*, t. 589, n° 128.) L'intitulé est de la main de M. de Vergennes.

[2] *Réflexions sur la conduite à tenir dans les circonstances présentes relativement à l'Espagne.* (*Ibid.*, n° 129, copie de Rayneval, avec quelques corrections de M. de Vergennes.) — Cette pièce est reproduite à l'annexe I du présent chapitre.

1778. par l'Espagne et les négociations ouvertes par cette puissance depuis la notification à toute l'Europe de notre traité avec les Américains, montrait l'inévitable proximité de la guerre, la nécessité d'aller au-devant d'elle plutôt que de la subir, l'avantage d'empêcher par là l'Angleterre de réunir toutes ses forces, l'obligation dès lors de mettre en action la cour de Madrid, dont la neutralité rendrait incertaine l'issue de cette guerre. Ainsi était établie l'obligation de questionner cette cour positivement, bien qu'avec sagesse, sur ses intentions. En considération de son intérêt même, qui lui interdisait l'abandon du Pacte de famille, le mémoire proposait de la laisser libre d'apporter ses secours ou de faire ses démonstrations quand il lui conviendrait, la certitude qu'elle tiendrait parole suffisant au roi pour combiner ses opérations propres. Comme, d'ailleurs, elle ne se contenterait pas, on le savait assez, de chercher dans la guerre la seule satisfaction d'humilier l'Angleterre, la conclusion était que, pour la convaincre « de notre énergie « et de notre bonne volonté à son égard, dont elle a un peu douté jusqu'à « présent », le roi lui offrît la conquête de la Jamaïque et de Gibraltar, l'assurance de ses mers du Sud, le partage de la pêche de Terre-Neuve et la rupture des traités qui asservissaient actuellement son commerce; aux évènements, ensuite, à rendre tout cela praticable.

La grossesse de la reine allait être rendue publique; il fut trouvé opportun que le roi saisît cette occasion pour annoncer à son oncle la démarche que l'on préparait. Louis XVI écrit le 19 juin. Il manifeste d'abord sa gratitude et son contentement à Charles III pour les réponses que celui-ci a fait faire à Londres après le rejet de la médiation; il dit aussi combien le parti pris par lui en Allemagne rend désormais la France libre de ne plus penser qu'à punir l'Angleterre, et, soulignant le passage pour mieux frapper et entraîner son esprit, il souhaite d'avoir en cela l'approbation de son oncle; il lui annonce, au reste, que M. de Montmorin sera chargé d'exposer ses idées :

Monsieur mon frère et oncle.

Connoissant l'intérest que V. M. prend à ce qui me regarde, je ne puis

tarder davantage à lui faire part de l'heureux évènement de la grossesse de la reine, qui me comble de joie. Elle a déja passé le 3e terme, et s'en porte fort bien; elle sera saignée lundi pour la première fois. Je profite avec plaisir de cette occasion pour témoigner à V. M. le contentement que j'ai éprouvé de la réponse ferme qu'elle a faite aux propositions déraisonables de l'Angleterre. Je crois qu'à présent le moment est venu de ne plus songer qu'à prendre les moiens les plus propres pour humilier cette puissance, l'ennemie naturelle et la rivale de notre maison. *Je suis d'autant plus libre de m'occuper entièrement de cette affaire que j'ai pris le parti que V. M. approuvera sûrement, de ne me mesler que par de bons offices de la querelle qui s'est élevée en Allemagne.* J'ai chargé le comte de Montmorin de présenter à V. M. mes idées sur la circonstance présente, où l'Angleterre paroit ne plus songer qu'à la guerre. Je recevrai avec bien du plaisir les avis que l'expérience et l'attachement connu à la gloire de notre maison suggèreront à V. M. Elle connoit la vive et sincère amitié avec laquelle je suis, Monsieur mon frère et oncle, 1778

De Votre Majesté
Bon frère et ami.

A Versailles, le 19 juin 1778.

Archives nationales, K 164, n° 3. Année 1778, n° 5. (Copie de la main de Vergennes.)

C'est donc le roi personnellement qui l'affirme : il n'y a plus lieu à rien faire, sinon à chercher le moyen le meilleur d'abaisser l'Angleterre. Il faut noter le soin avec lequel Louis XVI marque, dans ce but, combien il est dégagé de toute entrave par la politique qu'il a adoptée en Allemagne. Visiblement, ses résolutions actuelles reposent sur l'attitude qu'il a prise de ce côté de l'Europe; M. de Vergennes va l'exprimer à son tour, en garantissant à Montmorin que ni M. de Maurepas ni lui ne sont d'avis de se lier les mains par une conduite différente. On ne veut plus, absolument, être ramené dans l'orbite des intérêts de l'Autriche. Et il ne faut point croire que le roi soit ici l'écho, uniquement, de ses deux conseillers, qu'il n'ait pas son action souveraine; on a de nouveau un témoignage du contraire dans la lettre du secrétaire d'État; un *post-scriptum* de cette lettre prévient l'ambassadeur

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. que Sa Majesté voit tout, sa correspondance privée comme sa correspondance officielle, et que celui-ci ait à écrire à part toute chose qu'il voudrait cacher[1].

Bien que portant la date du 19 juin, et la dépêche du cabinet celle du 20, la lettre avait été écrite la dernière. Cela résulterait de son objet si on ne l'apprenait pas de son texte, car c'est elle qui donne le sens, le commentaire, les instructions intimes. Le ministre y explique qu'il avait eu l'idée d'engager la négociation directement avec le premier ministre, comme du temps du marquis d'Ossun, que la considération méritée par le nouvel ambassadeur l'en a détourné et que, du reste, une lettre de ministre ne saurait être reprise, tandis que des paroles d'ambassadeur peuvent successivement varier sans conséquences[2]. Il avait donc adressé à M. de Floridablanca un simple billet de politesse, et il faisait inviter par une dépêche officielle le cabinet de Madrid à placer le roi en situation de compter sur la participation de l'Espagne à un moment fixé. La minute, on le pense bien, est de sa main, et il est curieux de le voir écarter, d'avance et par-dessus tout, le reproche de proposer à l'Espagne trop peu de représailles contre l'Angleterre et trop peu de ses dépouilles. D'abord, on exprime la gratitude du roi pour les sentiments qui ont inspiré son oncle dans ses réponses réitérées au représentant de l'Angleterre; on tâche ensuite de démontrer que la guerre va s'ouvrir soudain, qu'avant un mois elle surgira des ordres seuls emportés par le comte d'Estaing, en tout cas de la nécessité de défendre le commerce de la France, ruiné par les violences des Anglais; on avertit encore l'Espagne de ne pas croire qu'elle serait épargnée par eux; et, pour constater que l'union est bien rétablie, qu'il s'agit à cette heure de s'entendre en vue de ne pas la laisser troubler une autre fois, on prend et l'on donne acte des assurances

[1] « Je vous préviens, Monsieur le Comte, que « je fais voir vos lettres particulières au Roi, « ainsy si vous avez quelque chose que vous « voudriez qui ne fut pas communiqué, ayez « agréable de le mettre sur une feuille séparée. »

[2] M. de Vergennes comparait ici un ambassadeur à « un canard, qui se secoue et se remet à l'eau ensuite ».

dont Charles III a comblé son neveu et de l'empressement de celui-ci 1778.
à déférer aux désirs de paix qu'éprouve son oncle. Après ces préliminaires, la dépêche en vient aux projets dans lesquels le Roi Très Chrétien appuiera le Roi Catholique; ce sera l'une ou l'autre des conquêtes de la Jamaïque, de la Floride ou de Gibraltar. La discussion des chances que présente chacun de ces projets arrive ensuite, puis un état de notre marine afin que le cabinet de Madrid soit bien éclairé. En dernier lieu, et partant de cette donnée que l'Espagne n'aura plus, avant peu, pour garder le silence, le prétexte que ses flottes ne sont point rentrées, on va au-devant des contradictions ou des reproches que l'on prévoit pouvoir être encourus par les propositions que l'on présente :

Le Roi s'est déja expliqué confidemment de ses vûes dans la guerre prète à éclatér et des très médiocres avantages qu'il se contenteroit d'en tirér. L'Espagne, plus réservée, ne s'est pas encore ouverte à nous de ceux qu'elle pourra s'y proposér. On se tromperoit si on inféroit de notre modération que nous sommes froids pour ce qui peut interressér la convenance de l'Espagne; il y auroit semble-t-il une conséquence plus naturelle et plus juste à tirér; moins nous désirons et nous prétendons pour nous-mêmes, plus nous devons avoir de zèle et d'activité pour gratifiér ses intérets. Nous soupçonneroit-elle de ne pas partagér celui qu'elle met à l'afoiblissement et, s'il étoit possible, à l'anéantissement de l'Angre. Nous croiroit-on assés aveugles pour méconnoitre qu'elle est l'ennemi naturel et irréconciliable de la France, de l'Espagne et de toute la maison de Bourbon, que la paix avec elle n'est jamais qu'une trève mal gardée qui lui sert pour couvrir des entreprises clandestines? Nous jugeroit-on assés peu instruits pour ignorér que l'Angre a toujours été le foyér des grandes ligues et des guerres qui se sont allumées contre la maison de Bourbon.

Lorsque j'ai representé au mois d'avril de l'année dernière à M. le Cte de Floride Blanche, que bien des projets ont été faits pour écrasér des puissances et qu'aucune ne l'a jamais été; et que si la France annonçoit celui de détruire la puissance angloise elle pourroit y trouvér des obstacles même

1778. de la part de ses propres alliés, je ne disois rien qui ne soit justifié par l'histoire, même par les évènemens les plus récens et par les circonstances d'alors; en effet, je suis intimement persuadé encore que la cour de Vienne, qui sent que le sistème qui nous est commun avec elle n'est pas le plus naturel et que tost ou tard il lui conviendra de revenir à l'Angre, ne soufriroit pas patiamment l'annéantissement d'une puissance qu'elle n'a cessé de considérér comme un allié nécessaire; mais, comme il ne s'agit pas d'une destruction phisique, de faire la conqueste matérielle de l'Angre et de la réduire à la condition d'une province, n'arrivera-t-on pas au même but si on travaille seulement à l'afoiblir dans le plus haut degré où il sera possible d'atteindre? C'est à quoi nous nous sommes d'autant plus incontestablement montrés disposés à còoperér que nous n'avons pas hésité à nous mettre seuls à la brèche pour empêchér sa réconciliation avec ses Colonies séparées. On pense peut-être à Madrid que l'intérest d'acquérir un nouveau commerce nous a principalement décidés; ce motif, pris dans sa valeur intrinsèque, ne pouvoit être qu'un très léger accessoire. Le commerce américain, vû dans son ensemble et soumis au monopole de sa métropole, étoit sans doute un grand objet d'intérest pour celle-ci et un puissant véhicule pour l'acroissement de son industrie et de sa force; mais le commerce, livré désormais à l'avidité de toutes les nations, ne sera peut-être pour la France qu'un objet minime. Ce qui a dû la determinér et l'a déterminée en effet à se joindre à l'Amérique, est le grand affoiblissement de l'Angre opéré par la soustraction d'un tiers de son empire. Je ne repèterai pas ici, M., ce qui a eté dit en vingt autres occasions des ressources immenses et de toute espèce qu'elle y puisoit pour insultér à son gré les domaines des deux Couronnes en Amérique, et, par conséquent, le point de sureté que ceux-ci acquièrent par cette séparation; ce n'est pas ce dont il s'agit; ce qu'il importe est de désabusér M. le Cte de Floride Blanche de la prévention où il paroit être que nous ne désirons que foiblement l'afoiblissement de l'Angre; il a la preuve du contraire dans ce que nous faisons, et s'il estime que nous pouvons faire mieux, qu'il nous l'indique et il ne tardera pas à se convaincre que nous sommes aussi disposés à effectuér le projet qu'éloignés de l'annoncér et de le déclarér.

Nous voyons bien quels sont les objets qui peuvent attirér les vues de l'Espagne mais nous ne devinons pas celui auquel elle jugera devoir s'arrêtér.

Trois semblent devoir fixér principalement son attention. Le premier de s'emparér de la Jamaique; le second de reprendre la Floride, et le troisième, Gibraltar. 1778.

Nous ne pouvons mieux faire, M., que de mettre sous les yeux de notre allié le tableau de nos forces actives; nous lui avons exposé avec la plus grande franchise nos vues, nous espérons qu'il voudra bien nous communiquér à son tour les siennes, ce que vous ne pouvés trop assurér est que le Roi préférera toujours les avantages de l'Espagne aux siens et que rien ne lui sera plus agréable que de pouvoir contribuér à la réussite du Roi son oncle.

On vous opposera peut être, M., que, l'Esp^{e} n'étant pas pour le moment en état d'agir, il seroit prématuré qu'elle fît connoitre dès à présent ses vues. Mais les causes de son inaction devant probablement cessér dans le mois prochain ou au plus tard dans le courant d'aoust, il semble qu'il n'y a pas plus de tems qu'il est nécessaire pour combinér les projets qu'on voudra suivre et pour convenir des moyens de leur exécution; c'est ce que vous ne pouvés trop vous attachér à faire sentir.

Nous avons remarqué avec peine, dans une de vos dépêches, M., que M. le Cte de Floride Blanche vous a témoigné être affecté de la crainte que si le Roi son maitre se déclaroit et venoit a éprouvér la perte de quelqu'une de ses possessions, nous ne voulussions le pressér de faire la paix sur ses pertes. Rien n'est plus opposé au caractère du Roi, à l'élevation de son âme et à la magnanimité de sa façon de pensér, et rien aussi n'est plus éloigné de ses sentimens personnels pour le Roi son oncle. Je conçois que cette crainte peut être motivée par ce qui arriva en 1762, mais, graces à Dieu, la position n'est plus la même; la France étoit alors harrassée par une longue guerre de terre et de mer et constament malheureuse partout; le Roi n'est assurément pas tenté de divisér ses efforts et de sacrifier l'objet principal à un objet accessoire.

A Versailles le 20 juin 1778.

Espagne, t. 589, n° 127.

Mais au moment même où M. de Vergennes achevait cette dépêche, l'état des choses devenait différent. On apprenait, et le ministre clôt son pli par cette nouvelle, que l'escadre anglaise de Byron, douze

1778. vaisseaux de ligne, était sortie de Plymouth le 9 juin, et les vingt et un vaisseaux de Keppel sortis le 12 de Sainte-Hélène à la suite des premiers. Le ministre pose immédiatement les hypothèses que cette entrée en scène autorise, émet le vœu que l'Espagne se sente enfin tout aussi menacée que la France et qu'elle envoie ses frégates en observation avec les nôtres. Il y revient au long dans sa lettre particulière. Il avait besoin de parler privément à Montmorin, ayant sans raison critiqué sa conduite, et besoin de lui faire bien comprendre les résolutions auxquelles s'était porté le gouvernement du roi, de lui donner à cet égard la note juste. Mais surtout il importait d'édifier l'ambassadeur sur nos engagements du côté de l'Allemagne, M. de Floridablanca paraissant, quoi que l'on eût dit, les croire de nature à restreindre notre liberté d'agir; c'est dans ce pli que le ministre s'exprimait catégoriquement pour M. de Maurepas et pour lui[1]. Il avait lieu, en outre, de manifester son sentiment sur le comte d'Aranda, au sujet duquel, dans la dépêche, il était soigneusement affirmé que l'on garderait le secret le plus absolu comme c'était souhaité à Madrid, et sur le marquis d'Almodovar, qui allait passer par Versailles en se rendant à Londres. A l'égard du comte d'Aranda et de sa manière d'être, M. de Vergennes n'en disait que du bien, quoiqu'il se fît peu d'illusion sur son esprit politique. « Je connois, » écrivait-il (nous reproduisons ses paroles parce que le rôle du comte d'Aranda est encore loin de finir) :

« Je connois M. d'Aranda et tous ses inconvéniens, mais nous lui devons des ménagemens à lui-même et au caractère dont il est revêtu. Il est certain que sa passion dominante est pour la guerre et que sa manie seroit de commander une armée; je n'aprécie pas sa capacité à cet égard, mais je ne puis lui

[1] « Vous pouvez, Monsieur le Comte, rassu« rer M. de Floride Blanche sur la crainte que « nous ne nous laissions entrainer par les insi« dieuses caresses des Allemands. Ni M. le Cte « de Maurepas, ni moi sommes disposés à chan« ger d'opinion, mais la resolution que le Roi « annonce au Roi son oncle est un engagement « solemnel que nous ne serons jamais dans le « cas de rappeller, mais que nous citerions s'il « en étoit besoin. »

refuser d'être un homme d'un sang froid. Son défaut est que son caractère est supérieur à son génie et que celui là le domine. Je ne l'ai jamais cru, au reste, un partisan zèlé de l'union, cependant je lui dois la justice qu'il en parle convenablement et qu'il sent qu'elle est la force respective des deux monarchies. Je ne doute pas, s'il en avoit la direction, qu'il n'y eut de grands inconvéniens à éprouver de sa part, car il abonde plus que personne dans son sens, et l'on a rarement raison si l'on diffère de son avis. Nous ne pouvons pas savoir mauvais gré à M. d'Aranda d'avoir voulu nous servir, mais ça été gratuitement de sa part; nous ne l'en avons pas requis, et jamais il ne s'en est fait de fête. J'ignore, au reste, comment il est avec le prince des Asturies, jamais il ne s'en est ouvert; sa réserve est extrême à cet égard. 1778.

Les insignifiants, en diplomatie, sont souvent dangereux. M. de Vergennnes craignait la présence en Angleterre d'un ambassadeur aussi nul que l'était M. d'Almodovar. Suivant lui, d'ailleurs, l'arrivée d'un représentant de l'Espagne n'aboutirait qu'à raffermir en ce moment le crédit de la Grande-Bretagne et il aurait fallu éviter ce résultat; « un « ferme langage et une conduite vigoureuse, disait-il, auraient mieux « satisfait aux devoirs de l'union. » D'autre part, on n'était pas sans un certain souci de la santé de M. de Floridablanca. Le premier ministre pourrait-il continuer son emploi? Qui en hériterait? Questions essentielles pour les relations des deux Couronnes. Le secrétaire d'État engage M. de Montmorin à se tenir un peu rapproché de M. de Llano et de M. de Galvès, supposés l'un ou l'autre devoir être le successeur[1]. Enfin, l'imminence de la guerre était visible, soit que le ministère

[1] M. de Vergennes s'exprimait à ce sujet comme il suit : « Je suis véritablement inquiet, « Monsieur le Comte, de ce que vous me dites « de la santé de M. le comte de Floride Blanche. « Je regarderois comme une perte qu'elle le mit « dans la nécessité d'abdiquer ses emplois; s'il « a quelques défauts, il a des qualités bien plus « grandes et une vertu que je prise encore plus. « Qui croyez-vous qui le remplaceroit s'il devoit « abandonner la partie? On a parlé jadis de « M. de Llano, je le crois dans de bons prin- « cipes; si M. de Galves étoit moins chargé, ce « dépot pourroit être bien dans ses mains. Ses « principes sont sains et, suivant l'opinion « que j'en ai, il les développeroit avec énergie « et au grand avantage de l'union des deux « Couronnes. Vous me parlez rarement de lui, « parlez-lui plus souvent de nous et de la consi- « dération distinguée et très méritée dont il « jouit parmi nous. »

1778. anglais se maintînt, soit qu'il fût changé; Montmorin ne devait pas rester non entretenu de cette guerre probable. « Quoique je ne l'aime « pas, disait ici M. de Vergennes, je désirerais presque qu'elle fut com« mencée, je ne connais rien de pire qu'un état mixte »; il insistait donc pour que l'ambassadeur s'enquît avec adresse si l'Espagne voudrait alors « entrelarder douze ou quinze de ses vaisseaux aux nôtres pour « frapper un coup décisif »; ce n'était d'ailleurs qu'une vue à lui, ajoutait-il, dont ce dernier ne devait user « que de loin et comme par l'effet « d'une de ces idées éphémères et de moment ».

Plus pressantes étaient les préoccupations conçues de la sortie des flottes anglaises. Dans la dépêche officielle, le ministre avait raisonné sur l'hypothèse de leur immobilité; maintenant qu'elles étaient en mer, où allaient-elles? Peut-être sur la route des vaisseaux chargés des galions de l'Amérique espagnole. C'était le sentiment du comte d'Aranda, et le secrétaire d'État se demandait si l'on « porterait le « soupçon trop loin à supposer les Anglais capables de cette nouvelle « perfidie? » Il n'adoptait point cette pensée, mais s'en inquiétait néanmoins et s'en prévalait pour recommander que l'on voulût enfin agir, regrettant d'autant plus ce qu'on n'avait pas fait. « Trop de précautions nuit souvent, écrivait-il; si l'on en avait moins pris quand les Anglais étaient hors d'état de rien tenter, ces richesses seraient en sûreté; aujourd'hui, à quoi bon les nombreux vaisseaux rassemblés à Cadix si l'Espagne ne les emploie pas à se faire respecter? » Aurait-elle seulement « fait mine de les mouvoir », l'Angleterre, dans la crainte d'une invasion concertée avec nous, « ne se serait pas dégarnie d'une chaloupe ». Si Byron va combattre l'escadre d'Estaing, quel plus beau moment, pour l'Espagne, d'entreprendre dans les Antilles tout ce qu'elle voudra? Ou celui-ci se soutiendra, ce qui obligera les Anglais à se garder, ou il se repliera, et ce ne pourra être que sur les Antilles; il y apportera dès lors un supplément de forces. Et le secrétaire d'État concluait par ces conseils : « Représentez bien que nous doublons nos risques en temporisant; les Anglais augmentent leurs moyens, tandis

que les nôtres resteront au même point; c'est donc le moment décisif; 1778.
le retrouverons-nous plus tard? l'occasion n'a qu'un cheveu, comme M. de Floridablanca l'a si bien dit à lord Grantham. » D'ailleurs, l'approbation la plus entière, la plus rassurante des soins et des efforts de M. de Montmorin auprès de la cour de Madrid, précédait cette interprétation développée des décisions que le gouvernement du roi venait de prendre; après quoi le ministre en appelait au zèle, à « tous les res-« sorts de l'industrie » de l'ambassadeur pour obtenir une parole nette, pour « tire-bouchonner M. de Floridablanca » sur l'époque où, approximativement, nous pourrions espérer un concours ouvert. Cette partie de la dépêche est un document qu'il faut transcrire en entier :

A Versailles le 19 juin 1778.

Je réponds, Monsieur le Comte, à la lettre particulière que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 du mois dernier. Vos dépêches successives ont confirmé l'heureux augure de l'espérance qui commençoit alors à luire du retour de notre allié à des sentimens plus conformes au principe et à l'intérêt de notre union. La maladresse du ministère anglois y a sans doute contribué, mais nous connoissons très bien icy la part que vous y avez, et l'on rend toute justice à la prudence de votre conduite et à votre intelligence. Sûr de la satisfaction de votre maître, riez des sots propos qu'on peut tenir dans Paris. Ce sont discours d'envieux ou de cailletes qui ne méritent pas la peine d'être remarqués. C'est le parti que j'ai pris moi-même, et je m'en trouve bien; quand on a la sureté intérieure de sa conscience, on est bien fort et l'on ne risque rien à braver l'envie. Ses traits, quoique bien acérés, s'émousseront contre vous, Monsieur le Comte, tant que vous continuerez comme vous avez commencé, je vous le dis avec satisfaction et même avec un sentiment de vanité, votre début ne nous laisse rien à désirer. Vous justifiez complètement l'opinion que j'avois cru pouvoir donner au Roi de votre capacité comme de votre zèle. Soyez donc tranquile, et si parfois il échape de ma plume quelques avis qui vous paroitront peu nécessaires, recevez les dans le même esprit que je les donne, et vous n'y verrez qu'amitié et intérêt.

J'ai bien délibéré, Monsieur le Comte, si déférant à votre conseil, j'écrirois

1778. avec détail à M. le comte de Floride Blanche. Toute réflexion faite, il m'a paru que ce parti, quoique avantageux à plusieurs égards, pouvoit avoir de grands inconvénients. Un très sensible seroit de réveiller l'ancienne méthode que vous avez très habilement réformée. Une lettre ne donne lieu à la discussion, qu'autant qu'on veut bien s'y livrer, on en prend ce que l'on veut, et on laisse le reste. D'ailleurs votre ami est tranchant, peut-être même un peu humoriste, il pourroit donner telles solutions, contre lesquelles il seroit embarrassant de revenir. Il n'en est pas de même pour un ambassadeur. Semblable à un canard (pardonnez-moi cette comparaison peu noble), qui se met à l'eau après s'être secoué, il peut revenir cent et cent fois sur le même objet, sans qu'on s'en formalise, parce qu'on sait bien que c'est son devoir. D'ailleurs vous êtes le canal naturel de notre confiance, changer celui-là, ce seroit affoiblir l'opinion de celle-ci, et rien à mon sens ne seroit plus dangereux. D'après toutes ces considérations, je fais une lettre obligeante à M. le comte de Floride Blanche, je ne l'ai point farcie de compliments que vous me marquiez qui ne lui sont point agréables, je ne le presse sur rien, et je lui indique plutot que je ne lui parle des objets sur lesquels il vous est réservé de l'entretenir. C'est à vous à juger du tems et de la manière de les lui présenter, du moins ne le trouverez-vous ni préparé ni armé.

Le Roi a pris la même marche dans la lettre qu'il écrit au Roi son oncle et que je joins icy; il lui fait part de la grossesse de la Reine, qui ne tardera pas à être avouée, Sa M^té^ devant être saignée le 22. Il lui témoigne son contentement de la réponse ferme qui a été faite aux propositions révoltantes de l'Angleterre, et il lui représente que le tems est venu de ne plus songer qu'à humilier cette puissance. Il est d'autant plus libre, dit-il, de s'occuper entièrement de cette affaire, qu'il a pris le parti, que S. M. C. approuvera surement, de ne se mesler que par de bons offices de la querelle d'Allemagne. Enfin vous êtes chargé de présenter ses idées sur la circonstance présente où l'Angleterre ne paroît plus songer qu'à la guerre, et il recevra avec bien du plaisir les avis que l'expérience et l'attachement connu du Roi son oncle pour la gloire de sa maison lui suggèreront. Ce cannevas doit vous servir pour vous diriger dans l'usage que vous ferez de la dépèche que ce courrier vous porte, soit auprès du Roi Catholique, soit auprès de son ministre. Aussi détaillée qu'elle l'est, je ne m'étois réservé d'y ajouter que de vous exhorter à employer

tous les ressorts de votre industrie pour tirebouchonner M. de Floride Blanche et tirer de lui à quelle époque à peu près nous pourrons espérer que l'Espagne se montrera. Cette enquête ne doit point paroitre ordonnée mais seulement l'effet de votre activité et de votre zèle. . . . . 1778.

Espagne, t. 589, n° 124. (Copie[1].)

Pendant ce temps, le premier coup de canon qui pût être entendu de la France et de l'Espagne retentissait sur l'Océan. Le 17 juin, à 6 heures du soir, une frégate et un sloop, détachés de l'une des escadres anglaises, avaient attaqué la frégate *la Belle-Poule*, en croisière près d'Ouessant. Après cinq heures d'un très vif combat, les Anglais s'étaient échappés. On avait reçu à Versailles l'annonce de cet engagement au moment même où partaient les plis des 19 et 20 juin. Ce baptême de notre jeune marine rendait le gouvernement du roi plein de confiance et l'opinion heureuse. Le cabinet avait lu le rapport de Montmorin du 1er juin, qui relatait la vive expression d'hostilité du ministre de Charles III contre l'Angleterre et les excitations qu'il nous faisait transmettre; il venait de recevoir celui du 8, d'où résultait une fois de plus l'assurance que les dispositions étaient « absolument changées », et que l'Espagne se déclarerait dès la guerre commencée et ses navires d'Amérique rentrés dans ses ports, c'est-à-dire un mois ou deux après. Aussi, les lettres du secrétaire d'État le montrent-elles à cette heure partisan résolu de l'action et désireux d'en élever le signal. Dans sa lettre personnelle du 19, déjà, parlant de l'escadre de Keppel sur laquelle on en était aux suppositions, il avait expliqué qu'à ses vingt et un vaisseaux, dont six de premier rang, nous ne pouvions opposer que cinq vaisseaux de même ordre, mais un total de trente-deux navires si tout était prêt; il avait mandé, en conséquence, qu'au cas où l'on acquerrait la certitude que les deux amiraux anglais ne pouvaient se rejoindre, il fallait sortir à la rencontre de Keppel sur

[1] On lit en marge : *De la main du ministre par le courrier de l'Épine.*

1778. nos côtes et « lui présenter bataille ». « Autant je suis opposé à des ré-« sultats de témérité, écrivait-il, autant je suis persuadé qu'on ne peut « dans le début d'une guerre montrer trop d'audace, c'est le moyen « de doubler la valeur des hommes. » Le jour même, on expédiait un courrier aux informations à Brest[1]; en attendant, le ministre envoyait le 23 à Montmorin, pour le cabinet de Madrid, une copie du rapport du commandant de *la Belle-Poule,* et il lui parlait encore de l'opportunité de « hasarder le combat » si l'on était assuré de n'avoir affaire qu'à Keppel; « l'opinion est décisive en toute chose, ajoutait-il, et « surtout à la guerre; si nous cessons de craindre les Anglais ils « cesseront bientôt d'être formidables ».

Le sentiment exprimé là par M. de Vergennes était déjà, sans doute, celui du roi et du cabinet; il le devient en tout cas bientôt. Le plan d'attaquer Keppel n'est pas seulement adopté en lui-même, mais sa mise en œuvre commencée[2]. Dès que l'on a reçu la réponse de Brest, les ordres d'agir sont envoyés. On n'avait rien appris de Keppel, mais bien que de notre côté tout était prêt. Divers indices, rapprochés de ce qu'aucun incident nouveau se s'était produit, donnaient à penser que Byron avait fait route pour l'Amérique, en sorte que l'autre amiral serait trouvé seul à l'entrée de la Manche. C'est alors que les ordres étaient partis. Toutefois, la nécessité de convaincre de leur à-propos le gouvernement de Charles III restait évidente. Il fallait établir sans réplique à ses yeux que l'Angleterre avait tiré les premiers coups, qu'ainsi la guerre, positivement ouverte, était ouverte par elle. La flotte anglaise avait préludé à l'attaque de *la Belle-*

[1] M. de Vergennes l'écrit à Montmorin, et la Marine fait connaître au secrétaire d'État par deux billets que l'envoyé est parti. (*États-Unis*, t. 3, n[os] 53, 54.)

[2] On en a la preuve très formelle : « J'espère « que nous ne tarderons pas à avoir les lumières « qui nous manquent, écrit le ministre à cette « même date du 23 juin; en attendant, nous « allons mettre en exécution une partie de ce « que je vous ai exposé par forme de conseil; les « ordres vont être expédiés pour les représailles, « assurés comme nous le sommes d'après ce que « vous nous mandés, M., que cet acte de justice « et de ressentiment de notre part ne déplaira « point à notre allié. » (Dépêche du 23 juin.) — On trouvera d'ailleurs le rapport du commandant de *la Belle-Poule* à l'annexe II du présent chapitre.

Poule par la capture de deux bâtiments français, dont un, *la Licorne*, 1778.
emmené en Angleterre, y restait détenu au mépris de nos réclamations. La subite agression du 17 arrivant après cela, le cabinet jugeait ces faits comme des actes de guerre préconçus et estimait que l'on ne pouvait y répondre autrement que comme le commandait la guerre. On en avisait déjà Madrid dans la dépêche du 23; le 29, aussitôt l'ordre donné à la flotte de sortir, M. de Vergennes met Montmorin à même d'édifier tout à fait le gouvernement de Charles III. D'abord il lui accuse réception de son rapport du 8, qui à plusieurs points de vue, lui dit-il, « répond à l'expédition des 19 et 20 juin, ce qui ne l'a rendu que plus agréable au roi »; il ajoute que Sa Majesté « a vu avec la plus vive satisfaction, dans les conseils dont l'ambassadeur était chargé par M. de Floridablanca, le véritable intérêt que son oncle prend à la situation présente des affaires ». Le 23, déjà, tenant pour indubitables les témoignages de complet accord et les encouragements à agir émanés du Pardo, le ministre avait écrit :

M. l'ambassadeur d'Angleterre peut être de bonne foi lorsqu'il assure que sa cour désire sincèrement la paix, mais on ne peut porter le même jugement de sa cour si c'est par ordre qu'il s'explique ainsi. Ce qui vient de se passer à l'ouverture de la Manche entre une des frégates du Roi et une frégate angloise met dans le plus grand jour les véritables intentions des Anglois. Vous en jugerés, M., par la copie ci-jointe du compte que M. de la Clocheterie, lieuten[t] de vaisseau et commandant la frégate *la Belle-Poule*, a rendu du glorieux mais trop sanglant combat qu'il a soutenû le 17 de ce mois contre une frégate angloise supérieure à la sienne. Il sera curieux de voir si les Anglois entreprendront de justifiér une hostilité d'autant mieux caractérisée que si ce n'étoit qu'un cas fortuit et un malentendu ils n'auroient pas envoyé le lendemain du combat deux vaisseaux pour observér et sans doute pour s'emparér de la frégate françoise. Comme nous ne pouvons considérér cette attaque que comme une rupture préméditée, nous allons agir de la même manière que si la guerre étoit déclarée, et usér du droit de faire à notre ennemi tout le mal qui dépendra de nous.

Espagne, t. 589, n° 136.

1778. On venait d'ailleurs de recevoir un billet de Montmorin daté du 15[1], après avoir vu la dépêche du ministre partie le 2. L'ambassadeur y affirmait encore la satisfaction de M. de Floridablanca et de Sa Majesté Catholique à la pensée que les deux Couronnes allaient « tirer le meil-« leur parti des circonstances présentes ». M. de Vergennes s'empresse de répondre que le roi a lu ce billet « avec la plus tendre sensibilité », recommande de ne perdre aucune occasion de l'exprimer au Roi son oncle et de « lui renouveler le vif et sincère intérest dont il chercherait « en tous temps et en toute occasion à lui donner les preuves les plus « effectives »; après quoi, Montmorin était chargé de faire savoir d'abord que M. d'Orvillers, commandant la flotte de Brest, avait la mission de se porter à l'entrée de la Manche pour y attaquer Keppel s'il l'y rencontrait et s'emparer de tous les bâtiments anglais de guerre ou de commerce qui seraient sur son chemin ou y viendraient, en second lieu que non seulement les mêmes ordres de capture étaient envoyés dans la Méditerranée et partout, mais que des lettres de représailles contre les navires de l'Angleterre avaient été délivrées déjà à des négociants. Autrement dit, on annonçait ouvertement que l'on commençait la guerre :

Nous n'avons pas avis, M., qu'il y ait eu de nouveaux évènemens sur mer depuis ceux du 17 dont je vous ai fait part, l'amiral Keppel ne s'est point fait voir sur nos cotes, et toutes nos notions nous induisent à croire que l'amiral Byron a fait route pour l'Amérique.

Les choses dans cet état, l'ordre vient d'être envoyé à M. le Cte d'Orvilliers de sortir de Brest avec 30 vaisseaux de ligne, d'établir sa croisière à l'ouvert de la Manche, de combattre la flotte de Keppel s'il en trouve l'occasion et de s'emparér de tout ce qu'il pourra rencontrér de batimens de guerre ou de commerce.

L'insulte faite au pavillon du Roi par l'attaque de la frégate *la Belle-Poule* et la détention de *la Licorne* est une hostilité trop caractérisée pour que nous

[1] *Espagne*, t. 589, n° 115.

ne soions pas autorisés à nous en ressentir. Les mêmes ordres de capture sont envoyés dans la Méditerannée et partout où il est nécessaire. On a dejà expédié quelques lettres de représailles aux négocians dont les bâtimens ont été pris et confisqués par les Anglois. Il est bien tems, M., que nous rendions aux Anglois le mal qu'ils ne cessent de nous faire depuis trop longtems. Vous voudrés bien prévenir de cette disposition le Roi Cq̃ue et M. le Cte de Floride Blanche, nous nous flattons qu'elle leurs sera agréable, nous l'aurions cependant suspendue jusqu'au retour du courrier que je vous ai expédié si votre lettre du 8 ne nous avoit fait connoitre qu'elle est conforme au vœu de la cour de Madrid. 1778.

Plusieurs débris recueillis à la mer nous ont apris que c'est contre *l'Aréthuse* que *la Belle-Poule* a combattu.

A Versailles le 29 juin 1778.

Espagne, t. 589, n° 144.

« Fusées volantes qui précèdent les grands feux d'artifice, » écrivait le comte d'Aranda à Escarano, le 21 juin, en l'informant du combat de *la Belle-Poule,* appris le matin même; « nous verrons ce qui en résultera; » puis, se livrant avec ce chargé d'affaires aux mêmes hypothèses que M. de Vergennes sur le plan probable des deux amiraux, l'ambassadeur espagnol terminait en disant : « Nous entrons dans un « temps critique qui donnera bien des nouvelles[1]. » La scène, en effet, était définitivement changée. On abordait un autre ordre de circonstances et d'évènements. Du domaine des préparations et des incertitudes on passait dans le domaine des faits et des accidents qui naissent de leur cours, des prévisions et des mécomptes auxquels ils conduisent ou qu'ils entraînent. De nouveau c'était avant de se savoir bien assuré du concours et même de l'appui moral de l'Espagne que s'ouvrait cette autre période d'action politique. Comme le ministre terminait la dépêche du 29 juin, on apprenait que la frégate chargée de porter à Boston notre traité avec les Américains et la reconnaissance

[1] *Espagne,* t. 589, n° 133; traduction de la main de M. de Vergennes, à qui Aranda avait communiqué son pli.

1778. de leur indépendance en était revenue le 14[1]; aussitôt, il informait Montmorin de ce retour par un *post-scriptum*, et joignait à son pli un extrait du rapport du chevalier de Senneville, qui avait rempli la mission. L'Espagne saurait ainsi, juste à l'heure où nous lui demandions formellement de marquer la date de sa coopération, que la partie était désormais liée avec les États-Unis par les choses elles-mêmes. Afin de produire plus d'impression sur le gouvernement de Madrid, le *post-scriptum* ajoutait que « cette reconnaissance était venue très à « propos pour écarter la tendance à l'accommodement, qui était géné- « rale[2] ».

On va bientôt voir que le comte d'Estaing arrivait dans les eaux de l'Amérique à l'heure où était ainsi dicté l'ordre d'ouvrir le feu dans la Manche. L'amiral se trouvait presque à l'embouchure de la Delaware quand M. de Vergennes informait Montmorin des opérations prescrites au comte d'Orvillers; dix jours après, il cherchait à attaquer les

[1] La frégate *la Nymphe*, commandant de Senneville.

[2] Voici, d'après la minute, la partie du rapport de Senneville envoyée à l'ambassadeur le 6 juillet. Les termes en étaient bons à retenir à plus d'un égard : « EXTRAIT DU MÉMOIRE REMIS PAR M. LE CH^ER^ DE SENNEVILLE LIEUTENANT DE V^AU^ À SON RETOUR DE L'AMÉRIQUE. — « Il est assés « vraisemblable que si la France n'eût pas re- « connu l'indépendance les États-Unis n'eussent « pas tardé à traiter avec l'Angleterre et à « accepter des conditions beaucoup au dessous « de celles que leur situation les mettoit en droit « d'espérer. Lassés de la guerre ils commen- « çoient à en sentir les charges et les inconvé- « nients, sans avoir encore retiré aucun profit des « efforts qu'ils avoient faits pour leur liberté. « D'ailleurs la parité de loix, de mœurs, d'usages, « de langage, la correspondance qu'un commerce « continuel et exclusif avoit établi entre les in- « dividus, le parti des Torys qui est considérable « et dont plusieurs n'avouant pas leurs senti- « ments, se trouvent participer aux résolutions « du Gouvernement comme Membres du Con- « grès, tous ces liens affoiblissent la haine qui « n'est pas entre ces deux Nations aussi forte « qu'on le croit en Europe et les auroient réunis « sans la déclaration authentique de la France : « cet avœu formel de leur indépendance les « empêchera, je crois, de retourner jamais à la « Métropole.

« Ils s'attendent à une rupture entre les Puis- « sances européennes et il considèrent que les « Anglois occupés chez eux, ne peuvent plus « leur faire la guerre avec la même activité : ils « jouiront, sinon d'une paix réelle, du moins « de la tranquilité qui leur permettra de re- « cueillir les fruits d'une forme de Gouverne- « ment qui favorisera la liberté pour laquelle « ils ont combattu. » (*Espagne*, t. 590, n° 13.)

vaisseaux et les positions des Anglais, ayant d'abord débarqué près de 1778.
Philadelphie l'envoyé du gouvernement du roi. Nous avons dit que les instructions emportées par cet envoyé débutaient en expliquant sa mission comme pour la justifier au besoin devant l'Europe. Ce n'étaient, cependant, que des instructions intimes, précisant au plénipotentiaire la portée de notre alliance afin de le pénétrer de la conduite qu'il devait suivre. Un exposé, qui en formait la préface, en quelque sorte, portait en substance qu'à la suite de la déclaration d'indépendance du 4 juillet 1776, Sa Majesté avait jugé de l'intérêt de sa couronne d'accorder aux États-Unis l'accès de ses ports; que la capitulation de Burgoyne l'avait amenée à signer avec eux un traité en vue de défendre la France contre les efforts probables de l'Angleterre pour reconquérir leur amitié et d'être libre de se jeter sur nous, et que, ce traité étant envisagé par la Grande-Bretagne comme l'équivalent d'une provocation de guerre, il y avait désormais nécessité d'en exécuter les stipulations. On va se convaincre que les prescriptions et les conseils donnés par le roi étaient conformes, en tout, aux idées constamment exprimées à l'égard de l'Espagne dans les dépêches antérieures de M. de Vergennes. Nous pouvons ajouter qu'il en était de même à l'égard des Américains.

Mémoire pour servir d'instructions au S[r] Gérard, secrétaire du Conseil d'État, allant résider de la part du Roi auprès du Congrès général de l'Amérique septentrionale [1].

Les États-Unis de l'Amérique septentrionale ayant donné une base légale à leur indépendance par l'acte du 4 juillet de l'année 1776, le Roi jugea que son intérest politique ne devoit point s'opposér à la consistance qu'ils pourroient acquérir, qu'il pourroit même en résulter un jour des relations utiles à son royaume; c'est dans cette vûe que S. M. leurs a accordé dans ses ports toutes les facilités de commerce compatibles avec ses engagemens alors existans.

[1] Cette pièce a été écrite par Rayneval, sauf les passages que nous allons successivement indiquer; ceux-ci sont de la main de M. de Vergennes. Et d'abord, dans ce premier paragraphe, la partie qui commence à : « Le Roi jugea que son intérêt... »

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. La défaite du général Bourgoyne ayant précipité les évènements au delà de toute attente, le Roi sentit la nécessité de prendre enfin un parti décisif à l'égard de l'Amérique. Cette nécessité devint d'autant plus urgente que l'Ang[re] de son côté, commença à cette époque à ouvrir les yeux sur ses fautes et sur son impuissance, et qu'elle songea sérieusement aux moyens de se réconcilier promptement avec ses Colonies. Les conditions même qu'elle se proposoit de leurs faire acceptér désignoient si manifestement son but offensif contre la France qu'il n'y avoit plus un moment à perdre si on vouloit sérieusement en prévenir l'effet[1].

En conséquence le Roi fit traiter avec les députés du Congrès et, le 6 février de cette année il a été conclu avec eux un traité d'amitié et de commerce, et un traité d'alliance éventüelle. Comme le S. G. . . . . a lui-même négocié et signé ces deux traités, il seroit superflu de rapeller ici les circonstances qui les ont précédées et accompagnées, il sufira de lui en remettre des copies, et de fixer l'esprit dans lequel ils ont été dirigés et les moyens que le Roi est résolu d'employer pour les remplir.

L'indépendance de l'Amérique septentrionale et son union permanente avec la France ont été le but principal du Roi, et c'est pour assûrer l'un et l'autre que S. M[té] s'est portée aux stipulations éventüelles renfermées dans le traité d'alliance et que, dans le traité de commerce, elle ne s'est assûré aucun avantage exclusif.

La G[de] Bretagne regardant la communication amicale qui lui a été faite de la signature du traité d'amitié et de commerce comme un acte hostile et même comme une sorte de provocation à la guerre, elle rend absolues et définitives les stipulations qui n'étoient encore qu'éventuelles; c'est de leur execution qu'il s'agit aujourd'hui[2].

La première et la plus essentielle de toutes est : qu'aucune des deux parties ne fera ni paix ni trêve sans le consentement de l'autre. Son exécution fidèle sera le garant des avantages que l'une et l'autre pourront se procurer durant la guerre; et il est essentiel que le S. G. . . . . pénètre le Congrès de cette vérité, et qu'il le prémunisse par là contre toutes les suggestions que les Anglais pourroient bien faire pour le porter à une paix séparée. Il l'assurera en même

[1] Cette dernière phrase est de la main de M. de Vergennes. — [2] Ce paragraphe est de la main de M. de Vergennes.

tems, de la maniére la plus positive, que le Roi de son côté rejettera toute 1778.
proposition de cette nature qui pourroit lui être faite par l'ennemi commun, et qu'il ne posera point les armes que lorsque l'indépendance plénière et absolüe des 13 États unis aura été reconnüe par la G^{de} B^{gne}.

Quant aux opérations militaires que les deux parties devront entreprendre, elles dépendront des circonstances. Cependant le Sr G. pourra assûrer le Congrès que le Roi fera les efforts nécessaires pour empêcher l'Ang^{re} d'envoyer de nouvelles forces en Amérique; au moyen de quoi les Américains, qui continüeront d'agir de toutes leurs forces, pourront d'autant plus facilement vaincre l'armée du général Howe, que l'on a lieu de se flatter que la flotte commandée par le Cte d'Estaing détruira l'escadre anglaise qui est dans la Delaware, ou au moins qu'elle l'empêchera d'aprovisioner l'armée royale. Il est possible que les opérations de l'armée continentale et de la flotte ayent besoin d'être combinées. Mais, comme ni ce besoin ni les moyens d'y satisfaire ne sauroient être prévûs dès à présent, les arrangements qu'il sera question de prendre ne pourront être concertés qu'avec le commandant de la flotte, auquel on donnera à cet effet les pouvoirs nécessaires.

Il est un point qui importe fort au Roi, et qui exigera toute la dextérité du Sr Gérard : ce sont les stipulations à ménager en faveur de l'Espagne. Le S. G. sait que cette puissance n'a pris aucune part aux deux traités, quoiqu'elle n'y répugne point, et que, jusqu'à présent, elle n'a rien articulé des conditions auxquelles elle pourroit y accéder dans la suite. Cependant on a lieu de présumer qu'elle desireroit s'aquérir les Florides, une part aux pêcheries sur les bancs de Terre-Neuve, et la Jamaïque. Ce dernier objet est entre les mains du Roi, puisque S. M^{té} se l'est assûré éventüellement par le traité d'alliance; le second dépendra également d'elle, du moins en grande partie; ainsi il n'y aura rien à négocier à cet égard avec le Congrès.

Il n'en est pas de même des Florides; elles entrent dans le plan de conquête des Américains; il s'agira donc de les préparer à un désistement eventüel. Le Roi en charge d'une manière particulière le S. G. et S. M^{té} s'en rapporte entièrement à sa prudence sur les moyens à employer pour remplir cet objet; on lui observera seulement qu'il devra éviter soigneusement de parler au nom de l'Espagne, vû que S. M^{té} Cq̃ue, comme il a déjà été observé, n'a encore rien articulé de ses intentions et de ses vües. Au surplus le S. G. connoit les

1778. principaux motifs qui doivent faire désirer à l'Espagne la possession des Florides; il les fera valoir autant qu'il sera en son pouvoir; mais s'il ne peut point réussir à obtenir le tout, il s'efforcera à obtenir du moins Pensacola, et les parties de côtes qui seront jugées être le plus à la convenance de la cour de Madrid.

Le Roi s'attend que la cour de Londres fera les derniers efforts pour se former un parti dans le Congrès et pour semer la division parmi les différentes provinces. Le S. G. sentira de lui-même combien il sera important de rompre toutes ses mesures, et de maintenir l'union et le parfait accord qui ont régné jusqu'à présent parmi les 13 provinces confédérées. On n'indique pas au S. G. les moyens qu'il aura à employer pour remplir cet objet; ils dépendront des circonstances locales et sur lesquelles on ne sauroit dès à présent avoir de notion.

Le S. G. sait que le Congrès n'a pas encore ratifié les deux traités. Mais il est à présumer que cette formalité essentielle pour leur validité se trouvera remplie à l'arrivée du S. G. en Amérique. Si cependant cela n'étoit pas, son premier soin sera d'y engager le Congrès, et l'on ne présume point qu'il veuille s'y refuser.

Les députés du Congrès avoient proposé au Roi de prendre l'engagement de favoriser la conquête que les Américains entreprendroient du Canada, de la Nouvelle-Écosse et des Florides, et il y a lieu de croire que ce projet tient fort à cœur au Congrès. Mais le Roi a considéré que la possession de ces trois contrées ou au moins du Canada par l'Angre seroit un principe utile d'inquiétude et de vigilance pour les Américains, qu'il leur fera sentir davantage tout le besoin qu'ils ont de l'amitié et de l'alliance du Roi et qu'il n'est pas de son intérêt de le détruire. D'après cela S. Mté pense qu'elle ne doit prendre aucun engagement relativement à la conquête dont il s'agit. Cependant si le Congrès en fait l'ouverture, ainsi qu'il est à présumer, le S. Gérard répondra que le Roi se prêtera toujours avec empressement à tout ce qui pourra convenir aux États-Unis, et qu'il concourra volontiers à l'effectuation de leur plan de conquête autant que les circonstances pourront le permettre; mais que l'incertitude et la variabilité de ces circonstances ne lui permettent point d'en prendre l'engagement formel. Tel est le principe que le Roi a adopté par rapport à cet objet; et l'intention de S. Mté est que le S. Gérard

le prenne pour baze de ses insinuations et de son langage. Si cependant le 1778.
Congrès devenoit trop pressant et que le S[r] Gérard jugeât que le Roi ne pourroit refuser de coopérer à ses vües sans faire soupçonner sa bonne volonté et la droiture de ses intentions, il pourra, dans ce cas, condescendre à leurs désirs; mais en leur faisant entendre toutefois que la conquète qu'il s'agira de faire ne devra pas être une condition essentielle de la prochaine paix. Le S[r] Gérard sentira de luy-même que cette dernière insinuation devra être faite avec assez de dextérité pour qu'elle n'indispose point le Congrès.

Il est probable aussi que le Congrès marquera le désir des subsides de la part de la France. Mais le S[r] Gérard lui fera observer que les efforts que le Roi fait pour la cause américaine, exige de lui des dépenses extraordinaires et qui absorbent tous ses moyens; que d'ailleurs l'envoy d'une flotte dans l'Amérique septentrionale chargée de faire tout le mal possible aux Anglois, opérera une diversion infiniment plus certaine et plus avantageuse pour les Américains, que si le Roi se bornoit à leur donner de l'argent : S. M[té] est persuadée que le Congrès se rendra sans peine à des raisons aussi prépondérantes.

Le S[r] Gérard sera sans doute pénétré de toute l'importance de la mission que le Roi confie à ses soins. S. M[té] est persuadée qu'il lui donnera dans cette occasion des nouvelles preuves de sa capacité, de son attachement pour sa personne et de son zèle pour son service.

Approuvé ce 29 mars 1778.

États-Unis, t. 3, n° 77.

Le gouvernement du roi voulait donc qu'en Amérique comme en France il fût, avant tout, tenu pour une obligation absolue de ne pas traiter de la paix ou d'accords particuliers l'une des deux nations sans l'autre. D'autre part, il pensait qu'il y avait lieu de maintenir le Canada entre les mains de l'Angleterre, si on le pouvait, afin que de là celle-ci pesât sur les États-Unis, devînt ultérieurement pour nous et pour la cour de Madrid un garant de leur amitié, « les collât plus étroitement à nous », comme M. de Vergennes l'avait écrit à Montmorin dans une dépêche plus haut transcrite. En outre, il trouvait convenable de

1778. préparer la cession de la Floride à l'Espagne pour prix du concours que celle-ci apporterait. Sur le premier point, le cabinet de Versailles ne supposait pas qu'il y eût chez les Américains une manière de voir différente, et rien ne lui commandait de le supposer. Sur le troisième, ces derniers, il sera facile de s'en convaincre, avaient paru très près d'être eux-mêmes d'une opinion semblable. Leur avis était bien opposé au sujet du Canada; mais on ne méconnaissait pas cette divergence, et, dans tous les cas, on n'avait jamais eu ni exprimé une façon de penser contraire. Attirer l'Espagne n'aurait pas semblé réalisable en manifestant l'idée de laisser carte blanche aux États-Unis devenus indépendants, et la suite apportera la confirmation trop positive que telle était bien l'opinion de Madrid. Le gouvernement de Louis XVI, d'ailleurs, posait là des vues générales, uniquement. Ces instructions emportées par Gérard étaient une sorte de mémorandum confidentiel sur nos relations futures, les jalons d'un plan dont on savait, assurément, que le cours des évènements obligerait à dévier plus ou moins. Déjà les instructions du comte d'Estaing, qui portent la date du 27 mars tandis que c'est le 29 que le roi sanctionna par son *approuvé* celles de son envoyé, prévoyaient qu'il faudrait peut-être sortir de ces conceptions premières. Pour le moment, une seule chose importe à dire : c'est que dans les principes de conduite dictés à son ministre plénipotentiaire, soit en ce qui toucherait aux intérêts de l'Espagne, soit à l'égard des États-Unis on se montrait, à Versailles, conséquent avec soi-même.

ANNEXES DU CHAPITRE IV.

I

RÉFLEXIONS SUR LA CONDUITE À TENIR DANS LES CIRCONSTANCES PRÉSENTES RELATIVEMENT À L'ESPAGNE.

20 juin 1778.

L'Espagne, quoiqu'elle ait adopté les principes de la France à l'égard des États-Unis de l'Amérique septentrionale, a refusé de prendre part aux engagements et aux démonstrations qui ont dû en être la suite, et cette puissance s'est tenue à couvert, tandis que la France a notifié à la Grande-Bretagne et à toute l'Europe son traité avec les Américains.

Deux raisons semblent avoir dirigé la cour de Madrid : 1° elle s'étoit flattée de diriger souverainement les déterminations de la France, et son amour-propre a été blessé en voyant son faux calcul; 2° l'Espagne attend depuis longtems les flottes du Mexique et de la Plata; l'une doit amener des richesses, et l'autre forme une partie des forces navales de S. M. C. La crainte de voir l'une ou l'autre interceptée par les Anglais a porté le ministère espagnol à masquer ses véritables sentiments en maintenant la bonne correspondance avec l'Ang^re^, et en gardant le silence vis à vis des Américains.

Le Roi n'auroit pû adopter ce plan de conduite qu'en sacrifiant les intérets les plus essentiels de sa Couronne, et c'est la conviction de cette grande vérité qui a engagé S. M^té^ à s'unir aux Américains, et à courir seule tous les hasards des évènements qui pouvoient, qui devoient même résulter de cette union.

L'Espagne a vû de mauvais œil la France s'avanturer ainsi; mais l'on n'a pas encore pû pénétrer les véritables motifs de son improbation; l'on ne sait pas même encore si elle est feinte ou réelle. Quoi qu'il en soit, le Roi a respecté la façon de penser du Roi son oncle; il lui a fait déclarer à plusieurs reprises que, bien loin de vouloir gêner ce prince, il le laissoit au contraire maitre absolu d'agir selon ses

vües et ses convenances, et jamais S. M. ne lui a rappelé les engagements résultant du Pacte de famille. On ajoutera ici que plusieurs indices n'annonçoient qu'une disposition très foible et très équivoque de la part de l'Espagne de remplir les obligations de ce traité.

Cependant le Roi, conséquent à ses principes et pénétré de ses véritables intérets, a continüé les mesures nécessaires pour soutenir ses premières démarches : de là l'expédition confiée à M. le Cte d'Estaing, de là les préparatifs formidables qui se font à Brest et sur toutes les côtes de l'Océan.

C'est dans cet état de choses que le roi d'Espagne nous a parlé de médiation; ce prince nous a assûré que l'ouverture lui en a été faite par le ministère anglais; mais il y a beaucoup d'apparence qu'il en a le premier conçu l'idée, et qu'il s'est occupé de la faire agréer par le ministère Bq̃ue.

Quoi qu'il en soit, nous savons que le Ld Weymouth a déclaré formellement qu'il ne pouvoit être question de médiation qu'après que la France aura retiré la déclaration par laquelle elle a fait part à l'Angleterre de son traité avec les rebelles de l'Amérique. Le ministère espagnol a lui-même regardé cette exigeance préliminaire comme indécente et comme inadmissible; et en effet une pareille proposition ne mérite pas même d'être discutée; parce que l'on ne sauroit mettre en question si la France voudra gratuitement souscrire à son déshonneur. D'après cela il faut regarder l'espérance d'une conciliation comme évanoüie, et il faut se dire que l'Angleterre veut la guerre.

Dans cette position, il ne s'agit plus que d'examiner quelle conduite il convient à la France de tenir tant à l'égard de l'Añg^re qu'à l'égard de l'Espagne.

La guerre paroit inévitable : la réponse du Ld Weymouth le démontre; et si les Anglais ont tardé jusqu'à présent à la faire, c'est que leurs moyens ne sont pas encore rassemblés : ils n'ont pas encore les matelots nécessaires pour développer leurs forces maritimes; mais ils en augmenteront le nombre par la presse à mesure que les batiments marchands rentreront dans le courant de l'été; d'un autre côté il est plus que probable qu'ils ont rappelé la plus grande partie de leurs frégates qui croisent en Amérique pour en tirer les équipages; enfin, à mesure que les Anglais gagneront du tems, ils amarineront les matelots de nouvelle levée, en sorte qu'ils pourront s'en servir utilement dès l'automne prochain. Il faut donc se convaincre que les Anglais vont directement à leur but en temporisant, et que plus ils gagneront du tems, plus ils se trouveront en état d'attaquer la France ou de luy résister; je dis plus, en éloignant l'époque de la rupture l'Añg^re se met insensiblement en mesure de gagner sur nous la supériorité que nous avons encore dans ce moment-cy, et que nous courrons le risque de faire une guerre aussi désavantageuse qu'elle

auroit été heureuse en prévenant la Grande-Bretagne. Pour rendre cette vérité plus sensible, j'observerai que l'Angre a été jusqu'à présent sans une défense suffisante à Gibraltar, à Mahon, aux Indes Occidentales et Orientales, en Afrique, dans l'Amérique septentrionale et sur ses propres côtes, etc. Si l'on continüe de laisser cette puissance tranquile, elle aura le tems de pourvoir suffisament tous les points qui viennent d'être indiqués et lorsqu'elle aura rempli cet objet, elle viendra orgueilleusement bloquer notre flotte à Brest, se rendra maitre de la mer et nous fera un mal irréparable en détruisant notre commerce *, en détachant une escadre pour chercher M. d'Estaing et peut-être en faisant des tentatives heureuses sur nos possessions d'outre-mer : elle le peut si, comme elle doit, elle abandonne l'Amérique septentrionale pour porter toutes ses forces vers le Sud.

Ainsi il paroit que la France se trouve dans la position forcée de faire la guerre ou de la recevoir. Or il est une maxime qui a été vraye et sentie dans tous les tems, savoir : que lorsque la guerre a été nécessaire ou inévitable, il vaut mieux prévenir son ennemi que d'être prévenu. Notre situation actuelle comparée avec celle de l'Angre rend cette vérité bien importante, et digne de toute l'attention de Sa Majesté.

En partant de ces données la question est de savoir quelle conduite il conviendra au Roi de tenir à l'égard de la cour de Madrid.

Il est dans les principes du Roi de ne rien exiger du Roi son oncle, de ne point le porter à un parti quelconque auquel ce prince répugneroit. Cependant on ne sauroit se dissimuler que la neutralité de l'Espagne, en mettant la France dans le cas de lutter seule contre l'Angleterre rendroit le sort de la guerre incertain, surtout si l'on temporisoit; que, par conséquent, il importe essentiellement au Roi de mettre les forces espagnoles en activité; il luy importe du moins de savoir la détermination de S. M. C. soit que ce prince veuille demeurer neutre, soit qu'il veuille différer de se montrer : on le répète, il n'y a plus à tergiverser; la guerre est inévitable, il faut donc que l'Espagne se déclare cathégoriquement, quelles que puissent être ses intentions, et si elle vacille il faut l'entrainer, *Salus reipublicæ, suprema lex esto.*

En partant de là, il semble que le Roi n'a qu'un parti à prendre, c'est de requérir

* *Nota.* On a été étonné de voir l'escadre de M. Byron rester à Plymouth : mais voici, selon moi, la solution de l'énigme. Si Byron étoit sorti pour l'Amérique à l'époque du 24 may, il devoit craindre de se voir suivi par une escadre françoise, et de se mettre entre deux feux, parce qu'à cette époque Brest étoit libre, et l'amiral hors d'état de mettre à la mer. Mais, selon les dernières nouvelles, Keppel est pret et a ordre de partir, et Byron a celui de le joindre; ils viendront tous se placer devant Brest, et Byron partira tranquillement pour l'Amérique; je dis tranquillement parce que la flotte de Brest, bloquée par Keppel, ne pourra point faire de détachement : les conséquences de cette position se présentent d'elles-mêmes.

IMPRIMERIE NATIONALE.

le roi d'Espagne de s'expliquer, et de lui confier d'une manière précise ses vües et désirs. Cette démarche ne présente aucun inconvénient si elle est faite avec sagesse et avec ménagement.

Le roi d'Espagne a crû longtems que nous voulions l'entrainer dans la guerre malgré luy, et il a supposé que nous ferions la paix sans aucun égard pour l'Espagne, dès que nous aurions assûré l'indépendance des Colonies et humilié l'Angleterre. Mais ce prince doit être convaincu aujourd'huy, et nous avons lieu de croire qu'il l'est en effet, que le Roi en traitant avec les Américains n'a pas eu une tendance immédiate à la guerre : cette conviction a son principe dans l'empressement avec lequel Sa M^té^ a accepté l'offre de la médiation, et dans la modération des conditions auxquelles elle consentoit de traiter avec la cour de Londres.

D'un autre côté le Roi Cq̃ue a aquis la preuve que le Roi d'Añg^re^ n'a pas des intentions pacifiques, et que ce prince est résolu d'entreprendre la guerre dès que ses moyens seront sufisament préparés.

Ainsi il ne reste au roi d'Espagne que l'alternative immédiate, ou de remplir ou de rejetter le Pacte de famille. On n'oseroit soupçonner ce prince d'avoir cette dernière idée : elle seroit injurieuse à sa probité et à sa tendresse pour sa maison. Il y a plus ce prince a fait assurer positivement le Roi qu'il seroit toujours fidèle à ses engagements, et qu'il rempliroit dans toute leur étendüe les obligations qu'ils luy imposent. Ainsi le Roi est aussi autorisé par ces dispositions du Roi son oncle, qu'il est forcé par les circonstances, à solliciter S. M. C. d'expliquer ses vües et ses intentions, et S. M. C. n'a nul sujet de craindre d'indisposer par là soit ce prince, soit son ministère.

L'Espagne a à choisir entre deux partis : celuy de prendre directement part à la guerre, et celuy de ne se montrer que comme auxiliaire de la France. Le premier parti semble contradictoire avec les assûrances réitérées et surabondantes que le Roi C^que^ a données à l'Angleterre de ses dispositions pacifiques; le second seroit contraire aux véritables intérêts de l'Espagne, parce qu'il empêcheroit cette puissance de soigner ses intérêts, de traiter avec les Américains et de faire des conquêtes. Mais une réflexion bien simple sauve de ce dernier inconvénient, c'est que jamais les Anglais ne considéreront l'Espagne comme simple auxiliaire, ils la traiteront comme leur ennemy direct dès qu'elle donnera le moindre secours à la France. Nous ne risquons donc rien de laisser l'alternative à la cour de Madrid.

A cette condescendance nous pouvons en cas de besoin en ajouter une autre : celle de n'exiger des secours ou des démonstrations de la part de l'Espagne qu'à l'époque que cela pourra lui convenir : il suffira à la France de connaitre d'une manière précise cette époque, et d'être certain que l'on tiendra parole.

De cette manière le Roi pourra diriger avec sûreté ses opérations, et la certitude d'une diversion le mettra en état de donner dès à présent tout le développement possible à ses forces.

Mais, pour déterminer d'autant plus facilement l'Espagne, il est nécessaire de luy présenter des avantages : le Roi peut sans inconvénient en offrir plusieurs : ce sera aux évènements de la guerre à les effectuer. Je parle d'avantages particuliers : car il y a tout lieu de suposer que l'Espagne ne se contenteroit point d'assurer l'indépendance de l'Amérique et d'humilier l'Angleterre; elle voudra de plus chasser les Anglais de Gibraltar, s'emparer de la Jamaïque, assûrer la mer du Sud, obtenir une portion de la pêche de Terre-Neuve, rompre les traités qui l'asservissent en quelque sorte à l'Angre : il y a déja du tems que le ministère espagnol nous a confié son vœu secret sur ce dernier objet. Il paroit d'autant plus nécessaire d'offrir ces différents appâts à l'Espagne, que par là nous la convaincrons de toute notre énergie et de toute notre bonne volonté à son égard : deux choses sur lesquelles le ministère de Madrid a eu quelque doute jusqu'à présent.

Espagne, t. 589, n° 129.

II

COMBAT DE *LA BELLE-POULE*.

A bord de *la Belle-Poule*, le 17 juin 1778.

Le 17 juin dernier à 10 heures du matin, M. de la Clocheterie, lieutenant de vaisseau, commandant la frégate du Roy *la Belle-Poule* de 26 canons de 12tt, a eu connoissance du haut des mats de plusieurs batimens. A 10 heures et demie il a commencé à soupçonner que ce pouvoit être une escadre angloise; peu d'instans après, il a compté 20 batimens de guerre dont 14 au moins étoient de ligne. L'escadre étoit alors à 4 lieues de la frégate françoise. M. de la Clocheterie a vu bientot qu'une frégate et un sloop avoient de l'avantage sur lui, ce dernier armé de 10 canons de 6tt a joint *la Belle-Poule* et la hellée en anglois. M. de la Clocheterie a répondu de parler françois, alors le slop a arrivé et a été rejoindre la frégate.

A 6 heures et demie cette frégatte est venu a portée du mousquet à la hanche de *la Belle-Poule* sous le vent; l'escadre étoit éloignée de quatre lieues.

M. de la Clocheterie a manœuvré pour éviter la position désavantageuse où il se trouvoit en présentant la hanche. La manœuvre exécutée avec précision a mis bientôt

les deux frégates par le travers l'une de l'autre et à portée du pistolet; dans cette position la frégate angloise la hellée en anglois; il a répondu qu'il n'entendoit pas, elle l'a alors hellée en françois, et lui a dit qu'il falloit aller trouver son amiral. M. de la Clocheterie a répondu que sa route ne l'y menoit pas, et qu'il n'en feroit rien.

La frégate angloise lui a alors envoié toute sa bordée, et le combat s'est engagée, le vent étoit foible et permettoit à peine de gouverner, le combat a duré 5 heures, depuis 6 heures et demie du soir jusqua 11[h] et demie toujours à la portée du pistolet. Il y a à présumér que la frégate angloise, qui est de 28 canons de 12[tt], étoit réduite, puis qu'à cette époque elle a arrivé vent arrière sur son escadre, et a encore essuyé plus de cinquante coups de canon que la frégate françoise lui a tiré dans son arrière, sans qu'elle ait pu riposter par un seul. Il étoit impossible à la frégate françoise de la poursuivre, cette route l'eut portée au milieu des vaisseaux anglois. M. de la Clocheterie a pris le parti de courir sur la terre et à minuit et demi, il a mouillé au milieu des rochers près de Plouxseat où, le 18, sa frégate étoit observée et gardée par deux vaisseaux anglois; mais les rochers qui l'entourent paroissent devoir le mettre à l'abri d'insulte.

Le combat a été des plus sanglans; on ignoroit encore le 18 le nombre exact des morts; mais on l'évaluoit à 40 au moins. Un officier, M. Grin de S[t] Marsault a été tué, un autre M. de la Rocheoudon a eu le bras cassé, ce qui ne l'a point empêché de continuer le combat après avoir reçu le premier apareil. Un autre M. Bouvet, blessé assez grièvement, n'a jamais voulu quitter le pont pour se faire panser. Le capitaine a eu deux fortes contusions, une à la tête, l'autre à la cuisse. Le nombre des blessés est en tout de 57.

Le combat s'est soutenu avec la même vivacité jusqu'au moment où la frégate angloise l'a abandonné. L'équipage animé par l'exemple des officiers, le chevalier de Capellis enseigne, les sieurs Damard et Sabin, officiers auxiliaires, et des gardes marines le sieur de Bastrot et le chevalier de la Galernerie, a donné les plus grandes preuves de courage et de sangfroid.

Espagne, t. 589, n° 120.

CHAPITRE V.

SENTIMENTS ORIGINELS DES ÉTATS-UNIS.

RAPPEL DE S. DEANE. LE COMTE D'ESTAING ET SON ESCADRE.

Incertitudes résultant de notre alliance avec le Congrès; sentiments antérieurs des États-Unis à notre égard; avertissement qu'on aurait pu trouver dans les allures d'Arthur Lee. — Les antécédents de ce personnage; causes de ses désaccords avec la légation; antipathies qu'il représentait; sa conduite en conséquence; sa déloyauté au moment de la signature de l'alliance. — Nécessité pour nous d'avoir un interprète vigilant à Philadelphie; impressions défavorables rapportées par quelques-uns des embarqués de *la Victoire;* nouvelle preuve de la mission qu'avait reçue le baron de Kalb. — Rumeurs anglaises au sujet d'une réconciliation prochaine avec les Colonies; Franklin et Deane les réfutent; dangers à craindre néanmoins; Silas Deane est révoqué par suite des manœuvres d'Arthur Lee; témoignages que Franklin et le gouvernement du roi donnent à ce premier envoyé du Congrès. — Le commandement de l'escadre de Toulon est conféré au comte d'Estaing pour les mers d'Asie et d'Amérique; origine des Estaing; le château de Ravel, en basse Auvergne; caractère de l'amiral; ses préparatifs et son départ. — Situation de Gérard sur l'escadre; inconnues que présentait une entreprise maritime en ce moment; Estaing et ses officiers; l'administration de la marine. — Entrée de l'escadre dans l'Océan; messe solennelle; déclaration de la guerre. — Démonstration de gratitude du Congrès envers le roi à la même heure; le lieutenant Senneville et les Français, fêtés à Boston; joie des patriotes américains à l'annonce du traité d'alliance; ce qu'aurait pu faire l'escadre en arrivant un peu plus tôt. — Hypothèses et plans étudiés par Estaing et Gérard; instructions qu'avait le vice-amiral; son « château en Espagne »; il débarque Gérard et S. Deane en Amérique onze mois presque jour pour jour après l'arrivée de La Fayette.

En informant Montmorin du départ de Gérard pour les États-Unis, 1778.
M. de Vergennes lui avait écrit que l'on envoyait ce dernier auprès du Congrès afin de « veiller sur nos alliés et de prévenir, s'il était « possible, que les Anglais ne les engageassent dans une défection[1] ». Les incertitudes politiques inhérentes à notre traité avec cette assemblée n'avaient pas échappé au cabinet. Il s'était lié de confiance, lui l'organe d'une grande monarchie d'Europe et la première pendant

[1] Dépêche du 27 mars (*Espagne*, t. 588, n° 173), transcrite en partie *supra*, p. 6 à 8.

1778. longtemps, avec un gouvernement né d'hier, sans règles connues, anonyme, bien plus, et temporaire : les principes que suivrait ce nouveau venu, la sûreté de ses engagements, étaient du domaine de l'hypothèse. Sans même regarder au passé absolument anglais du pays, ennemi traditionnel de la puissance française en Amérique, auxiliaire ardent des défaites commencées pour nous par l'agression de 1755, on devait se demander si la parole que ses délégués nous avaient donnée serait ratifiée, et, à supposer qu'une première sanction n'y fît pas défaut, si elle serait tenue. La diversité des intérêts que la révolution avait unis, la différence des buts qui pouvaient être cherchés, la mobilité des personnes, ne feraient-elles pas changer les conditions dans lesquelles avait été engagée cette parole, dictée par l'entraînement ou la nécessité, ou bien ne conduiraient-elles pas à réduire la portée que l'engagement avait eue? L'esprit d'ensemble deviendrait-il assez fort pour maîtriser l'opposition des sentiments ou des passions, les points de vue particuliers, les prétextes sur lesquels les hommes à qui écherrait le pouvoir voudraient régler leur conduite ou leur attitude? En octobre 1775, lorsque lord Stormont était rentré à son ambassade, M. de Vergennes lui avait parlé des visées des *insurgents* en ministre parfaitement fixé sur elles et préparé à leurs suites probables[1]; maintenant que ces contingences importaient, il les avait envisagées, sans doute, et savait avoir à s'en garder. Au moment où nos vaisseaux arrivent dans la Delaware et où le représentant du roi entre à Philadelphie, il faut se rendre compte de l'esprit de la nation nouvelle, de ses dispositions intérieures, des circonstances qui s'y voyaient.

Les divergences que les conditions originelles des États-Unis pouvaient produire s'étaient annoncées dès nos premiers rapports avec leurs mandataires. On en avait eu une sorte d'avertissement dans la manière d'être de cet Arthur Lee, à qui avait été attribuée la place refusée par Jefferson au sein de la légation du Congrès. Mais alors on

[1] Voir t. I, p. 198 à 201.

ne se trouvait guère à même de s'expliquer cette manière d'être. Arthur Lee, jeté dans la politique par insuccès de carrière et peu porté naturellement à pratiquer la droiture, avait été médecin, était passé de la Virginie, contrée de sa naissance, à Londres, à Édimbourg, en Hollande, en Allemagne, de nouveau en Virginie, puis à Londres une autre fois pour la colonie de Massachusetts d'abord, bientôt comme agent interlope du *Comité de correspondance secrète* à ses débuts. Le Congrès, en dernier lieu, l'avait adjoint à Franklin et à Deane, peut-être un peu avec l'aide de Franklin, mais beaucoup par l'action d'autres politiques, enclins déjà à ne pas suivre franchement la bannière de ce dernier. Lee, on se le rappelle, ne tarda pas à afficher du désaccord avec Silas Deane et essaya d'en établir avec Franklin. Si son mauvais esprit fut pour quelque chose en cela, d'autres causes aussi existaient. L'une, et, croyons-nous, la principale, provenait d'une façon différente, chez lui et chez d'autres Américains que ses deux collègues, de comprendre l'assistance recherchée pour leur pays et les liens devant résulter de cette assistance; une autre tenait aux rivalités de personnes qui s'élevèrent, de bonne heure, dans le parti qui avait proclamé l'indépendance. 1778.

Arthur Lee semble avoir été chez nous le premier écho des sentiments partagés dans son pays par le grand nombre, à savoir l'antipathie pour la France. En juin 1777, lorsque les Français de *la Victoire* arrivèrent à Charlestown, ils furent frappés de l'hostilité du peuple à notre égard[1]. Cette hostilité était l'opinion de la foule. Les classes engagées dans la résistance à l'Angleterre et qui avaient fomenté la révolution firent taire ou parvinrent à écarter ces tendances, spontanées et d'instinct; néanmoins, elles vont reparaître souvent. Elles formeront un parti; elles enverront en Europe des représentants non pas plus osés, c'était difficile, mais plus importants qu'Arthur Lee. Des Américains foncièrement contraires à la France, Anglais de cœur pourvu qu'ils

[1] Voir, à l'annexe II du présent chapitre, le Mémoire transcrit page 215.

1778. devinssent une nation indépendante, c'est de ceux-là qu'il y avait le plus au sein des colonies soulevées. Lee et toute sa famille en étaient: du premier jour il se constitua leur mandataire. De là le rôle qu'il a joué dans les relations nouées par lui avec Beaumarchais et le comte de Lauraguais. Lee avait bientôt fait naître de l'animosité chez le second de ces deux Français contre l'autre, manœuvre dont le secret résidait dans ses sentiments par-dessus tout anglais. Il voulait bien obtenir de ces Français empressés à aider l'Amérique les moyens de la soutenir, mais n'entendait devoir quelque chose qu'aux Anglais seuls. Naturellement, il s'était attaché aux Anglais opposés à la politique de George III, à lord Shelburne et à ses amis. Des Français il avait tout accepté, tout recherché même, à la condition, cependant, d'écarter les motifs d'en savoir gré ou le risque de s'y voir contraindre. Dès que Beaumarchais avait paru agir pour le gouvernement du roi et que l'Amérique allait devenir ainsi forcément l'obligée de la France, Lee avait tâché de se dégager, suscité la pensée que Beaumarchais était uniquement un traitant qui avait pris mission de sa rapacité seule, offert de tout procurer gratuitement et à qui rien n'était dû, en conséquence, sinon ce que mérite quelqu'un par qui l'on est trompé. L'intrigue de du Coudray avec toutes les conséquences qui en découlèrent était en partie son œuvre dans ces vues. Au moment où l'on avait signé le traité d'amitié, bien plus, en février et mars 1778, il avait si bien persuadé le comte de Lauraguais, agent bénévole et d'autant plus facile à abuser, que celui-ci s'efforçait de se répandre en preuves auprès de M. de Maurepas, sans craindre d'atteindre même M. de Vergennes. Le plan de Lee aurait comporté d'incriminer aussi ce dernier, trop bien en passe de lier envers nous les États-Unis, et il espérait monter par M. de Lauraguais l'amour-propre de M. de Maurepas contre le secrétaire d'État, en cherchant à faire passer celui-ci pour se servir de Silas Deane contre le premier ministre[1].

[1] Il faut voir à cet égard les lettres de M. de Lauraguais au comte de Maurepas. (*États-Unis,* t. 2 et 3.) Il écrit notamment à ce ministre le 13 mars : « Je vous réponds, Monsieur le Comte,

M. de Vergennes, on le verra, savait à quoi s'en tenir sur le rôle rempli par cet Américain, mais il se borna à écarter de lui le personnage tant qu'il le put. Il n'a rien exprimé à son sujet sinon peu de propension pour sa personne, même quand il fut évident que le Cabinet de Londres avait connu par lui divers préparatifs de la France[1], même après avoir découvert dans une correspondance, lors des négociations de la paix, qu'à l'heure où Lee venait d'entendre Gérard annoncer à la Légation l'acceptation par le roi du traité de commerce et d'amitié, à l'heure où il apposait sa signature à côté de celle de Franklin et de Deane sous les expressions de reconnaissance par lesquelles ils en informaient ensemble le Congrès, ce membre de la Légation manquait à l'honorabilité de sa situation et de son pays jusqu'à écrire à lord Shelburne que « le traité allait être signé et que l'Angleterre se hâtât si elle voulait empêcher les liens de se serrer entre les États-Unis et la France ». Fox avait pu affirmer par suite au Parlement, « sur la foi, disait-il, de rapports auxquels on pouvait se fier », que le traité était conclu, et lord North répondre de manière à laisser voir qu'en effet il en était ainsi[2]. Lee écrivait dans un langage convenu[3], 1778.

« que quoique M. Franklin et M. Lee sachent « depuis longtems le plaisir avec lequel les mi« nistres du Roi parlent de votre autorité comme « d'un centre nécessaire, ils aiment l'un et « l'autre à la considérer comme le sommet de la « piramide ». (*États-Unis*, t. 3, n° 63.)

[1] Lee rejeta ces trahisons sur son secrétaire, qu'il avait eu besoin, dit-il, d'envoyer en Angleterre pour être instruit des préparatifs maritimes de Portsmouth. M. de Vergennes demanda par suite à Franklin et à Deane de tenir caché à leur collègue le projet de départ de Gérard et de l'escadre de la Méditerranée. Ce fut l'occasion d'une plainte hautaine de Lee contre Franklin, et de la réponse dans laquelle celui-ci ne lui ménagea guère, nous l'avons indiqué précédemment, l'expression de ce qu'il pensait de sa personne. Le fait est expliqué à la page 260 du tome VIII des *Works of Franklin*. — Leray de Chaumont, dans une lettre à M. de Vergennes, donne en *post-scriptum* ce détail, que « les Lee avaient pour confident un Irlandais, le comte de Clouard, lequel instruisait M. Panchot, ami intime de l'amiral Rodney. » (7 mai 1778; *Ibid.*, n° 113.)

[2] Jared Sparks rapporte le fait, en note d'une lettre fort importante de Washington à John Banister; t. 3, p. 363 de l'édition française.

[3] *Ibid.*, t. 21, n° 24. — M. de Vergennes a lui-même transcrit comme il suit, sur un feuillet de notes de bureau, ce passage de la lettre, préalablement traduite, sans doute : « Londres « le 19 avril 1782. — *Extrait d'une lettre de « M. Arthur Lee à Md Shelburne écrite immédia« tement après la signature du traité entre la « France et les États unis de l'Amérique.* —

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. preuve ou présomption bien forte qu'il avait envoyé d'autres communications du même genre. Mais le fait passait sous les yeux du secrétaire d'État après beaucoup d'autres analogues, dus à des causes semblables; les résultats étaient alors acquis, le reste n'importait guère. M. de Vergennes s'était servi des hommes comme des circonstances suivant les vues du gouvernement du roi, sans beaucoup s'arrêter à la mésestime que quelques-uns méritaient.

Une fois le traité passé, l'essentiel était d'avoir, auprès du Congrès, un interprète autorisé des conditions qui y avaient présidé et un gardien vigilant contre les sentiments qui porteraient peut-être cette assemblée à y manquer ou à s'y soustraire. A cette date, le plus grand nombre des officiers qui s'étaient embarqués avec La Fayette avaient regagné la France; les impressions dont ils faisaient part et les informations particulières qu'avait très exactement envoyées le baron de Kalb étaient de nature à diminuer les illusions sur le compte de nos alliés, si l'on en avait conçu de trop vives. Kalb avait si réellement emporté le mandat secret de préparer notre intervention militaire, fût-ce par l'appel du comte de Broglie avec une grande situation si ce moyen pouvait être employé, qu'on lui avait donné un chiffre pour sa correspondance. Lorsque le secrétariat d'État de la guerre passe aux mains du prince de Montbarey par la retraite de M. de Saint-Germain, avec qui tout avait été préparé, on voit le comte de Broglie mettre le

« Aujourd'hui le nouveau Contrat de société a « eté signé et scellé. La nouvelle maison va com- « mencér aussitost ses opérations. Si la vieille « veut y conservér quelqu'intérest il faut qu'elle « s'explique sans délay. » Au-dessous, le ministre a ajouté : « On assure que M. Arthur Lee doit « se rendre en Ang^re. » — Par ses défauts et par l'intempérance de ses propensions, Arthur Lee se rendit trop compromettant pour qu'à la fin ceux qu'il avait pensé servir n'aient pas été obligés de le rappeler. Aujourd'hui, leurs partisans rétrospectifs le désavouent; M. Bancroft, notamment, le maltraite sans rémission. Mais désavouer n'explique rien. Il ne suffit pas de donner pour motifs à la conduite de ce délégué la jalousie naturelle à son caractère ou le désir de substituer ses intérêts à ceux que, plus ou moins, Deane s'était créés. Si l'on écarte l'idée que Arthur Lee agit sous l'inspiration de l'antipathie dont une grande portion des États-Unis était animée envers la France, il faut dire qu'il fut à la solde des adversaires de lord North comme Édouard Bancroft était aux gages de ce ministre.

nouveau ministre au courant, et ce dernier l'autorise à prévenir Kalb 1778.
de continuer comme auparavant. A partir de son arrivée le baron allemand avait écrit avec ce chiffre d'une manière suivie[1], exposant la situation du pays et les opérations de l'armée, raisonnant les conséquences à en prévoir, le mérite de ceux qui commandaient, toutes choses, d'ailleurs, auxquelles, en officier de vieilles troupes d'Europe, il trouvait beaucoup à redire. Ses lettres sont en original aux Affaires étrangères et en copie aux archives de la Guerre. Le comte de Broglie répond en une seule fois, le 31 mars 1779, aux plis jusqu'alors reçus; c'est sa lettre qui nous apprend ces détails, comme celle qu'il avait adressée au baron quinze mois auparavant, au Havre, faisait présumer la mission dont celui-ci s'était chargé. Il n'est resté dans les papiers du baron de Kalb qu'un extrait de cette lettre du 31 mars, mais il ressort suffisamment de cet extrait que si l'on considérait désormais comme non avenus les projets concernant la personne du comte (ce qui n'y est d'ailleurs pas indiqué textuellement) on suivait les opérations de la guerre avec le désir que Kalb les servît au moins de ses conseils; c'est dans ce dessein, peut-être, que le comte entretient encore chez Kalb l'espérance de devenir enfin brigadier des armées en France[2].

[1] A l'annexe II du présent chapitre, nous réunissons sous la rubrique : *Les officiers de* LA VICTOIRE *en Amérique*, les particularités relatives au départ de France de La Fayette, de Kalb et de leurs compagnons, relatives aussi à leur arrivée et à leurs débuts dans le pays qu'ils voulaient servir, au caractère et aux actes de plusieurs d'entre eux.

[2] Cette lettre est datée de Paris : « Mad^e de « Kalb, Monsieur, porte-t-elle d'abord, m'a remis « les lettres que vous m'avez fait l'honneur de « m'écrire à diverses époques. — J'y ai vû, etc. « [Ici il y a une lacune.] Vous voicy, Monsieur, « arrivé au tems des opérations. Nous espérons « icy que la foiblesse des Anglois dans les diffé« rents points qu'ils occupent sur vos côtes, et « ou ils se dégarnissent partout, permettra aux « troupes américaines de tenter avec succès de « les en déloger..... J'imagine bien que vous « ne manquez aucune occasion de mettre sous « les yeux des chefs de l'armée et du Congrès « les idées que vous êtes en état de leur donner « sur tout ce qu'il y a de bon et d'utile à faire. « .....Je n'entreray avec vous dans aucun dé« tail à ce sujet. D'après la proposition que j'ay « faite à M. le prince de Montbarrey, et qu'il « a agréée, de vous authoriser à correspondre « avec luy au moyen du chiffre dont j'etois con« venû avec vous à votre depart et que je viens « de luy remettre, je suppose que vous recevrés « de ce ministre une instruction sur les plans à « faire adopter par le Congrès ou du moins sur

1778. Aucune des communications échangées entre le Congrès et nous n'était encore parvenue. En dehors des informations que les délégués de cette assemblée lui envoyaient (il en avait à peine reçu quelques-unes), Holker seul avait eu de notre part le mandat de lui parler; mandat très vague, au reste, consistant à affirmer, selon l'occasion, l'intérêt dont le roi se disposait à donner des preuves aux États-Unis, et jusqu'alors on ne savait rien de Holker. Les avis d'Angleterre représentaient le cabinet de George III comme certain d'un accommodement à date prochaine, par suite de renouvellements de personnes effectués dans le Congrès; ils assuraient même que des pourparlers étaient ouverts entre Howe et Washington[1]. Les feuilles publiques de Londres avaient rapporté que plus d'un des premiers acteurs de la révolution se trouvaient écartés par l'inconstance du suffrage, ce qui amènera bientôt le comte d'Estaing à dire à Gérard, en parlant d'une opération éventuelle : « Si M. Deane a conservé de loin ce que ses confrères ont « perdu en restant sur les lieux, leur crédit et leur place au Congrès[2]. » On prit par suite un peu au sérieux ces avis d'Angleterre. Le se-

« les parties de ces plans au succès desquels on « peut supposer que vous êtes à portée de con- « courir par vos conseils.

« J'ay traité avec M. le prince de Montbarey, « Monsieur, les objets qui vous regardent per- « sonnellement. Ce Ministre, qui fait de vous « tout le cas que vous pouvez desirer, a bien « voulû me promettre de vous comprendre dans « la 1ère promotion de B. . . qu'il fera, sans at- « tendre une promotion générale. Je me suis « rendu caution de vôtre reconnoissance, et je « ne doute point que vous ne fassiez tout ce qui « dependra de vous pour donner de nouvelles « preuves de vôtre zéle pour le service de Sa Ma- « jesté. Comme je ne garde point de copie de « vôtre chiffre, vous voudrés bien à l'avenir « adresser directement à M. le prince de Mont- « barey tout ce que vous croirés ne devoir pas « être mandé en clair. Je vous souhaite bien des « succès. Vous sçavez la part que je prendray « toujours à tout ce qui pourra vous interresser. » (Pièce communiquée; copie.)

[1] Ces avis étaient probablement donnés par Lauzun, qui séjournait encore à Londres, comme il l'indique dans une lettre du 22 mars. (*États-Unis*, t. 3, n° 72.) — Le Congrès était alors à Yorktown, ayant évacué Philadelphie devant les Anglais après la défaite de Brandywine. Il se trouvait là en proie à l'intrigue ourdie contre Washington en faveur de Gates, c'est-à-dire, au fond, en faveur d'un accommodement qui n'aurait probablement pas tardé à se conclure et dont le général Lee, prisonnier en Angleterre, serait devenu l'instrument. Il faut lire, à cet égard, nous l'indiquerons plus loin, les *Mémoires de ma main* de La Fayette.

[2] C'est dans des conférences écrites dont il va être parlé.

crétaire d'État chargea Gérard de sonder à leur sujet la légation[1]. 1778.
Franklin et Deane, en l'absence momentanée d'Arthur Lee, fournirent bien immédiatement la preuve qu'il n'y avait rien de fondé[2]; mais le danger que le fondement ne se manifestât survint tout aussitôt : Silas Deane était rappelé. Un navire de commerce avait apporté à Bordeaux, le 27 février, le pli du président du Congrès qui contenait l'ordre de l'assemblée mandant son délégué devant elle.

Arthur Lee n'était pas encore le collègue de Deane, qu'il trouvait déjà ce dernier trop engagé avec les Affaires étrangères ou trop dans leur main et s'ingéniait à l'accuser auprès du Congrès; il avait continué plus activement, aussitôt placé à côté de lui. Ses correspondances parvenaient en Amérique à un milieu particulier, sous l'influence duquel la situation de ce premier agent des *insurgents* chez nous avait été

[1] Voici le billet par lequel M. de Vergennes demanda à Gérard de faire parler la légation. Il ne porte pas d'indication de jour, mais la réponse de celle-ci, qui est du 22 février, le date par elle-même : « 1778 février. — Comme « vous devés voir ce soir, Monsieur, un des « A. . . . . tachés de savoir sans montrer trop « d'intérest s ils ont appris ou par les papiers « publics d'Amérique ou par les nouvelles par- « ticulières de Londres s il y'a eu des change- « mens dans le Congrès et sur tout parmi les « chefs. Je viens de voir une lettre écrite d'après « une d'Ang[re] qui annonce comme prochaine la « rentrée de Lord Chatam dans le ministère, « qui le désigne pour remplacer le Lord Ger- « main, qui assure qu il est inflexible sur la dé- « pendance, mais que le changement qui sera « fait dans le Congrès lui donne la certitude de « tout accomodér et d'une manière convenable. « — Jeudi soir. — De Vergennes. » (*États-Unis*, t. 3, n° 50.)

[2] Franklin et Deane répondent ensemble que ce sont des rumeurs sans réalité, destinées à agir sur les fonds; que Howe ne pouvait faire d'autres propositions, sinon celles du pardon moyennant soumission, comme le Parlement l'avait résolu, depuis longtemps repoussées par le Congrès; que la preuve s'en trouvait dans de nouvelles démarches engagées à l'heure même avec Franklin par une lettre du député Hartley, lequel en avait reçu particulièrement mission de lord North, mission donnée toutefois, uniquement en raison des bills récemment votés pour l'envoi de commissaires en Amérique, et que la correspondance échangée entre Hartley et Franklin allait être remise au ministre. (*Ibid.*, n° 37, en anglais.) — On trouve la confirmation de ces détails dans les œuvres de Franklin. (*Works of Franklin*, t. VIII, p. 237, 240, 241 et suiv.) La correspondance avec Hartley est en effet envoyée à M. de Vergennes peu après, et il en ressort que la lettre de Hartley est arrivée à Franklin par l'entremise d'Arthur Lee; témoignage de plus du louche qu'il y eut dans le rôle rempli par ce dernier. Du reste, Franklin lui rend immédiatement compte des inquiétudes dont Gérard a été l'organe ainsi que de la réponse qui y a été faite.

1778. rapidement ruinée. Celle de Franklin l'aurait été de même s'il n'eût pas suffi alors de la parole de celui-ci pour écarter l'intrigue de son chemin. Mais les dénonciations de Lee avaient amené à la fin la révocation de Silas Deane[1]. Le 9 mars, ce dernier avisa Gérard de ce qui venait d'arriver; après avoir voulu d'abord rester quand même, pour suivre les affaires dont il avait été l'âme et empêcher qu'elles ne fussent noircies, il s'était laissé décider à obéir[2]. Le gouvernement du roi ne reçut pas l'annonce de ce rappel sans s'en montrer surpris. Lee, espérant faire opposer les impressions de M. de Maurepas à celles de M. de Vergennes, accourut chez le comte de Lauraguais, et la manière dont le comte en écrit au principal conseiller du roi donne assez clairement à entendre que le collègue de Deane n'avait pas seulement eu le désir, mais, d'avance, l'assurance du résultat[3]. A l'égard de Silas Deane, Franklin était bien revenu d'un premier mouvement défavorable, dû aux récriminations intéressées de Barbeu-Dubourg; il lui remit pour le président du Congrès le témoignage du plus entier dévouement à la cause des États-Unis[4]. Le gouvernement du roi, lui, agit de même et fit plus : il fit présent à Deane du portrait de Sa Majesté comme souvenir de son séjour en France[5], et, afin de soustraire aux risques de devenir le prisonnier des Anglais, en partant sans protection, celui qui avait été notre premier intermédiaire, il lui donna passage, ainsi qu'au ministre d'une puissance amie, sur le vaisseau

[1] Voir la résolution du Congrès et la lettre de son président du 8 décembre 1877. (*États-Unis*, t. 3, n° 49.)

[2] *Ibid.*, n° 60.

[3] M. de Lauraguais au comte de Maurepas : « Paris, 13 mars 1778. (*Ibid.*, n° 63.) M. Arthur « Lee est venu ce matin chés moi, et a répondu « à la nouvelle du rappel de M. Deane, que le « Dr Franklin et lui n'en étaient informés que « par des avis particuliers, qui leur aprenaient « qu'ils en allaient être instruits par le Con- « grès, et que c'était le frère de Mr Adams qui « devait remplacer Mr Deane : ils avaient at- « tendu pour en parler, les lettres du Con- « grés qui leurs étaient annoncées, mais que « Mr Deane en ayant été vraissemblablement « instruit de son coté, n'en avait pas attendu « la confirmation pour s'en plaindre, ny Beau- « marchais pour en parler à son protecteur « M. de Vergennes. »

[4] *Works of Franklin*, t. VIII, p. 255.

[5] Ces lettres sont imprimées (celle de M. de Vergennes traduite en anglais) dans le premier volume de la *Diplomatic correspondence*, p. 118

d'Estaing avec notre propre envoyé[1]. Mais ce n'était pas un fait indifférent que le remplacement de Silas Deane; quand le successeur qu'on lui avait choisi, John Adams, se trouvera en situation d'agir à côté de ses collègues, il ne dissimulera guère les mêmes tendances anglaises qui animaient Arthur Lee. Franklin allait rester seul à représenter, sur le continent, la droiture que devait s'imposer un peuple ayant fait appel à son ancien adversaire et la gratitude due pour l'assistance prêtée. 1778.

Nous l'avons dit : l'exécution des mesures que le traité d'alliance avec les États-Unis pouvait rendre nécessaire était déjà préparée le jour où les signatures avaient sanctionné cet acte[2]. Quarante-huit heures après, en effet, le 8 février, le chef de l'escadre destinée aux mers d'Amérique était désigné. Une lettre royale en conférait le commandement au lieutenant général comte d'Estaing, qu'entourait une

à 120. Voici la lettre du ministre du roi : « Le « comte de Vergennes au président du Congrès. « — Versailles le 25 mars 1778. — Monsieur, — « M. Deane étant près de retourner en Amé« rique, je saisis avec plaisir cette occasion de « donner mon témoignage au zèle, à l'activité « et à l'intelligence avec lesquels il a conduit « les intérêts des États-Unis et pour lesquels « Sa Majesté s'est plu à lui donner des marques « de sa satisfaction. M. Deane sera à même d'in« former le Congrès des dispositions du roi à « l'égard des États-Unis. Les engagements qu'ils « ont formés avec Sa Majesté répondront certai« nement à leurs désirs; le roi, de son côté, « n'est pas seulement convaincu qu'ils sont assis « sur des principes inaltérables, mais aussi qu'ils « contribueront au bonheur des deux nations. » — Le ministre écrivait personnellement à l'Américain, le même jour : « Le roi, afin de vous « donner une preuve personnelle de la satisfac« tion qu'il a eu de votre conduite, m'a chargé « d'en faire part au président du Congrès des « États-Unis. C'est l'objet de la lettre que M. Gé« rard vous remettra pour M. Hancock. Il vous « remettra aussi une boîte ornée du portrait du « roi. Vous ne refuserez pas, je le suppose, « d'emporter dans votre pays l'image de son « meilleur ami, les faits en donnent la preuve. »

[1] Chaumont avait fait à M. de Vergennes la demande de cette faveur par un billet du 7 mars (*États-Unis*, t. 3, n° 113), où il mettait le langage suivant dans la bouche de Deane : « Si la France envoyait une escadre en Amé« rique, j'irais volontiers, mais courir les risques « d'être le prisonnier des Anglais tandis que « mes ennemis flétriraient ma réputation dans « ma patrie! Il ne doit pas me convenir d'estre « le prisonnier des Anglais; peut estre croient-ils « faire valoir ma teste à mon pays. » Le gouvernement, on vient de le voir, n'avait pas besoin qu'on réclamât cette faveur. — Deane fut bientôt une victime. Désormais sacrifié, ruiné, abreuvé d'injustices, il oublia malheureusement beaucoup trop ce qu'il devait au gouvernement du roi.

[2] Voir *supra*, chap. I, p. 4 à 6.

1778. juste notoriété, grâce à des preuves de coup d'œil et d'heureuse témérité dans les guerres de l'Inde, à une double captivité en Angleterre à la suite, et aux longs débats qui en avaient découlé. Estaing avait d'ailleurs été deux ans aux Antilles sous Choiseul. Il connaissait les colonies anglaises, et, du vivant de ce ministre, déjà, il comptait parmi les partisans de leur indépendance. Il possédait le grand titre, aux yeux du roi, de s'être trouvé le compagnon d'études et d'exercices du dauphin, son père. On est fondé à penser qu'il avait donné plus d'un avis dans la question de l'Amérique; la note remise à Louis XVI par M. de Vergennes sur l'utilisation à faire de notre marine venait probablement de lui. La Fayette, écrivant à Washington ultérieurement, dit que c'est à la demande du comte d'Estaing que l'escadre a été envoyée[1].

Le comte touchait à cinquante ans. Allié par un premier mariage aux Rousselet de Châteaurenaud, grande famille de marins de Bretagne[2], ni pour lui ni pour les siens sa situation actuelle ne semblait être en rapport avec ses services et son rang. Quoiqu'il n'appartînt qu'à l'armée de terre, il avait commandé des vaisseaux; il s'en autorisait pour aspirer à un généralat de mer, disant avec vérité que d'autres officiers de troupe comme lui, Duquesne, Tourville, Jean Bart, Duguay-Trouin, avaient cependant illustré l'armée navale. Le roi aimait les compromis: le maréchal de Conflans, l'un des deux vice-amiraux de la marine, étant venu à mourir, il donna sa survivance à un marin, créa une troisième vice-amirauté pour les mers d'Asie et d'Amérique et en investit le comte d'Estaing[3]. Les faits montrèrent qu'il eût diffi-

[1] Lettre du 25 août 1778 (*Mémoires et correspondance*).

[2] François-Louis Rousselet, vice-amiral en 1701 et maréchal de France en 1703; Emmanuel Rousselet, son père, capitaine de vaisseau, puis lieutenant général.

[3] Voir, parmi les pièces du dossier du comte d'Estaing aux archives de la Marine : 1° une lettre de Sartine, du 8 février 1778, lui annonçant sa nomination; 2° l'ordre du roi, en forme d'exposé de services, l'élevant à la place créée de troisième vice-amiral ès mers d'Asie et d'Amérique; 3° quelques feuilles restant d'un mémoire du 27 janvier précédent rédigé sur des notes d'Estaing, où il établissait les titres acquis par douze années de services à la mer,

cilement rencontré, parmi les officiers de la carrière, quelqu'un de 1778.
mieux choisi pour une campagne dans laquelle l'ignorance des lieux et des situations, celle des concours à attendre, dès lors les imprévus, l'initiative et l'audace avaient un grand rôle à jouer.

Charles-Henri-Théodat d'Estaing, comte d'Estaing du Saillans, était d'Auvergne comme le marquis de la Fayette, et comme celui-ci il descendait d'une souche ancienne, haut placée dans ce pays, haut placée également dans la noblesse française par les services rendus. Le hasard associait ainsi au premier acte de l'entreprise d'Amérique, sans qu'ils se fussent cherchés et d'âge bien différent, deux hommes de la même province; jusqu'à la fin ils vont rester attachés à cette entreprise ensemble et les derniers. Déjà le marquis de Bouillé, cousin de La Fayette et son voisin de Chavaniac, était aux Antilles et épiait le moment de prendre une part active aux évènements avec les forces dont il disposait. C'était aussi le descendant d'un des grands noms de l'Auvergne et un cousin encore de La Fayette, à quelques degrés

bien qu'il fût un officier de terre; c'est là qu'il répondait aux objections par les exemples de Duquesne et d'autres marins. — En 1792, le 21 janvier, Estaing, pour justifier la conservation de son grade par la Convention, détailla ces faits une seconde fois. Il portait alors la qualité de « Lieutenant général des armées et « des armées navales de Sa Majesté ». A l'escadre d'Amérique, le protocole écrit de son commandement était (*Archives de la Marine*, B⁴ 141, f° 368) :

« Charles-Henri comte d'Estaing, vice-amiral « de France, lieutenant général des armées du « roy, chevalier de ses ordres, en conséquence « des ordres du roy énoncés dans la lettre du « ministre du 16 février 1778.............. .... »

Estaing

Voici la lettre du 8 février, par laquelle le secrétaire d'État de la Marine lui annonçait le commandement que le roi venait de lui confier : « Le roy ayant égard, Monsieur, à vos ser« vices et à votre ancienneté de lieutenant gé« néral et voulant bien en même temps conserver « aux anciens officiers de la marine la place de « vice-amiral qui devenait vacante par la mort « de M. le Maréchal de Conflans, a créé, en « accordant cette place à M. le P^ce de Beaufre« mont Listenois, lieutenant général, une troi« sième place de vice-amiral des mers d'Asie « et d'Amérique qu'elle vous accorde. — Je suis « bien aise d'avoir à vous annoncer cet arran« gement que vous avez vous même désiré et « qui concilie vos intérêts avec ceux du corps « de la marine. DE SARTINE. » Et au-dessous, de la main de Sartine : « J'ai eu l'h^r, M. le Comte, « de vous dire moi-même tout ce que je pourrais « ajouter ici. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. moins près, ce jeune Montmorin, Armand de Saint-Hérem, comte de Montmorin, si appliqué à convaincre le gouvernement de Charles III de s'unir à la France dans l'assistance à prêter aux États-Unis. Les d'Estaing, qui venaient du Rouergue, dataient en haute Auvergne de la fin du XIV[e] siècle. Seigneurs de Cheylane et de Valentines, dans les entours de Murat et d'Allanches, par le mariage de Jean II d'Estaing avec Dauphine de Peyre, ils étaient descendus en basse Auvergne par l'alliance du cousin de ce dernier, Gaspard d'Estaing, avec Jeanne de Murols en 1455. Jean d'Estaing, ayant perdu sa fille unique, institua pour seul héritier Guillaume, fils de Gaspard, avec substitution perpétuelle de ses biens en faveur des enfants mâles, à l'exclusion des filles. Les armes de la maison étaient de France avec un chef d'or pour brisure, par octroi de Philippe Auguste qui, ayant eu son cheval tué à Bouvines, avait vu Théodat d'Estaing lui donner le sien et combattre à pied à ses côtés. Du moins cela ressort de traditions de famille, et si ces traditions ne sont qu'une légende la possession constante de ces armes semble la confirmer[1]. Le vice-amiral était né en 1729 au château de Ravel, à moitié route de Thiers et de Clermont-Ferrand, fils unique du marquis d'Estaing, qui fut lieutenant général des armées du roi, et d'une Colbert de Maulevrier, qui avait le maréchal de Tessé pour grand-père.

Vieille demeure féodale, Ravel avait été saccagé plusieurs fois, puis restauré sur de vastes proportions dans le goût de la Renaissance. Des promenades de Clermont, des maisons même qui regardent la plaine, on voit étinceler au coucher du soleil les grandes croisées du château, qui semble placé là pour former un des beaux tableaux de cet horizon magnifique, où l'œil en découvre de tous côtés. D'après les descriptions qui sont restées de cette résidence, le luxe du temps s'y était donné carrière; aujourd'hui encore on l'y retrouve en partie, accru par celui de Henri d'Estaing lui-même et par les souvenirs personnels

[1] Nous donnons, à l'annexe I du présent chapitre, la généalogie du comte d'Estaing, dressée pour nous par M. Paul Le Blanc avec la sûreté et l'obligeance qui le caractérisent.

dont il s'y était entouré[1]. Les planteurs de Saint-Domingue, que le nouveau vice-amiral avait administrés deux ans, s'étaient plaints vivement de son caractère, « autoritaire, écrivaient-ils, colère jusqu'à la violence, manquant de justesse par trop de passion dans ce qu'il voulait et par trop de parti pris ou trop de vue »[2], il aurait fallu dire par trop d'imagination, peut-être. Tel il se montra plus d'une fois à l'escadre d'Amérique. Mais ils lui reconnaissaient des qualités considérables, qu'il y fit paraître plus encore. Ses correspondances, ses rapports, ses lettres privées, décèlent un homme de beaucoup d'acquis, de réflexion et d'esprit, de trop d'esprit, avec une originalité alerte d'allure et d'expression qui aimait à se montrer. Aussi a-t-il abondamment écrit, d'une main serrée, petite, pleine de ratures et de surcharges, lui grand, fort et prompt par nature. Il avait fréquenté Silas Deane à Paris et était consulté par le cabinet depuis que l'on envisageait la guerre; dans une note rédigée pour Gérard au moment d'atteindre la Delaware, 1778.

[1] Il s'en est peu fallu qu'une vente révolutionnaire ne dispersât tout cela en l'an IV. Des livres furent même mis alors à l'encan, semble-t-il; une lettre, qui se trouve dans le dossier du vice-amiral aux archives de la Marine, dit qu'on devait ouvrir l'enchère le 5 nivôse; le catalogue en avait été dressé et circulait. En l'an II déjà, le 20 thermidor, l'agent national du district de Billom avait écrit à la commission de la Marine et des Colonies, à la Convention, de faire prendre dans la galerie du château, pour le service de la République, les cartes, plans, rapports et correspondances de l'amiral.

[2] *Mémoire de la chambre d'agriculture de Port-au-Prince....., sur l'administration du Cte d'Estaing*, 22 août 1766. Les rédacteurs de cette pièce caractérisaient par les traits qui suivent leur gouverneur, installé en 1764 avec le titre de « Lieutenant général des isles sous le Vent « de l'Amérique » : « Beaucoup d'esprit et d'activité; moins de jugement; le cœur comme la naissance; les mœurs honnêtes; sujet à de violents accès de colère; aime le faste, qu'il croit peut-être nécessaire à la décoration de sa place; affecte la *popularité* et néglige certains honneurs afin de s'en attirer de plus grands; d'un secret impénétrable. Des talents! il en a de supérieurs, avec une singulière aptitude au cabinet, dont le travail semble être un délassement pour lui; mais le goût de système et de réforme le domine et empêche l'effet de ces honnêtes qualités; selon lui l'autorité doit subjuguer tout; le même système rend ses vues fausses, trop vastes pour se renfermer toujours dans la sphère du bien public soit en théorie, soit en pratique..... » — La lecture de cette pièce laisse penser que le comte d'Estaing avait lutté à Saint-Domingue contre une classe de personnes dont les intérêts particuliers étaient le mobile, plutôt que les intérêts généraux. L'acte de son installation, extrait des *Registres du Conseil supérieur du Cap*, constate la réception de la nomination de *M. Charles Henry-Théodat d'Estaing comte d'Estaing*.

1778. il laisse entendre qu'appelé dans le Comité du roi, c'était peut-être un peu sur son avis qu'avait été décidé l'envoi du premier commis en qualité de plénipotentiaire en Amérique[1].

Aussitôt nommé au commandement de l'escadre, Estaing avait pris ses mesures pour se mettre en mer au premier ordre[2]. Bientôt il fut à Toulon. Comme en souvenir de son origine, il mit son pavillon sur *le Languedoc*, l'un des plus beaux navires du Roi, mais non le meilleur qu'il eût pu monter. Dans un pli portant en suscription : « Pour « vous seul », M. de Sartine lui annonce, le 28 mars, l'arrivée à la Seyne de Gérard pour le 9 avril et de Silas Deane pour le 8, avec leurs secrétaires et serviteurs, et, pour le 6 ou le 7, celle de « cinq ou six officiers de la marine des États-Unis à répartir sur ses bâtiments, afin d'éclairer la marche et l'atterrage une fois parvenu dans leurs eaux[3] ». De premières instructions du roi accompagnaient ce pli[4]; des instructions supplémentaires datées de quelques jours après y étaient jointes[5]; de même le plein pouvoir, pour le vice-amiral, de traiter avec le Congrès relativement aux opérations militaires, et des lettres royales plaçant sous ses ordres les commandants et intendants des colonies françaises[6]. On apprit le 17 avril à Versailles que les douze vaisseaux

[1] *Réponses aux suppositions de M. Gérard.* 22 juin 1778. (*Archives de la Marine*, B⁴ 143, f°s 12 et suiv.) Voir l'annexe III du présent chapitre.

[2] La copie de ses lettres à l'intendant de Toulon est aux archives de la Marine, B⁴ 141.

[3] « *Pour vous seul.* » — « La personne qui doit « être chargée des affaires du roi auprès de « l'Am. septentrionale sera rendue au bourg de « la Seine le 9 du mois prochain. Elle aura avec « elle deux secrétaires et quatre domestiques. « Une autre personne, dont le nom et la mis- « sion vous sont connus, se rendra au même « bourg un jour plus tôt : elle n'aura qu'un seul « domestique. . . . . Il vous sera envoyé pareille- « ment 5 ou 6 officiers de la marine des États- « Unis que vous repartirez sur les pp^aux vaisseaux « de votre escadre lorsque vous serez en mer, « en en destinant un pour une des frégates où « sa présence pourra vous etre utile lors de votre « attérage au lieu de votre destination. Je pré- « sume que ces officiers américains arriveront « à la Seine le 6 ou le 7 avec le secrétaire qui « vous a été destiné. » — « M. le Cte d'Estaing, « vice-amiral commandant l'escadre. » (*Ibid.*, B⁴ 141.)

[4] Le pli portait la date du 27 mars 1778.

[5] Ces instructions complémentaires étaient datées du 1er avril.

[6] Voir : « État de réception de la dépêche du ministre, à bord du *Languedoc* le 5 nov. 1778. » (*Ibid.*, B⁴ 142, fol. 11.)

et les quatorze frégates composant son escadre avaient appareillé le 13. 1778.
Heureux d'espérances auxquelles la grossesse de la reine venait ajouter un prix longtemps attendu, Louis XVI informa avec empressement de ce départ le comte d'Aranda, qui s'était présenté à son lever. L'ambassadeur écrivait ce même jour au comte de Floridablanca :

Il est arrivé ce matin un courrier de Toulon, avec la nouvelle que le C[te] Destaing a mis à la voile le lundy 13 sur les six heures du soir à la faveur d'un vent frais; le Roy Très Chrétien luy même m'a fait l'honneur de me le dire, lorsque j'ai été luy faire ma cour le matin à son lever, et les ministres me l'ont répété depuis.

Espagne, t. 589, n° 31.

Gérard devait cacher son embarquement. La personne de notre envoyé fut dissimulée sous le titre de : M. de Munster, intendant de l'escadre[1]. Mais les Américains que l'on avait associés à l'amiral s'étant livrés, à Toulon, à des embarquements de spéculation auxquels il devint opportun de mettre un terme, le plénipotentiaire partit avec eux dès le 11 sur un navire censé faire route pour Antibes, et ils ne joignirent *le Languedoc* qu'au large d'Hyères[2]. Ordre fut donné d'ailleurs

[1] Avis qu'il a été fait ainsi est donné à M. de Vergennes. (*Archives de la Marine*, B[4] 141, f[os] 192 et 199.) — La *Correspondance secrète* publiée par M. de Lescure dit (t. I, p. 163) que le roi avait érigé en comté, pour Gérard, un fief du nom de Munster en Lorraine.

[2] Gérard écrit à M. de Vergennes : « A la « Seyne le 11 avril 1778. — Monseigneur, Je « suis arrivé ici hier au moment fixé. Tout est « en grande activité sur la flotte, et tout doit « faire assurer qu'elle appareillera d'ici à lundi « prochain.

« L'arrivée de nos Anglois ici ayant occa- « sionné des spéculations à Toulon et M. le C[te] « d'Estaing desirant les faire tomber, nous allons « prendre une embarcation pour Hieres sup- « posée pour Antibes, et nous n'irons le joindre « que quand il sera au large. Pour mieux cou- « vrir notre marche, il donnera l'ordre de ne « point admettre d'étrangers dans la foule des « curieux qui visitent *le Languedoc*. Au surplus, « Monseigneur, M. le Vice-Amiral pourra seul « rendre compte de l'exécution de ce projet « parce que je vais m'embarquer et que je ne « le joindrai qu'après le départ du courrier qu'il « doit dépécher; mais j'ai du ne pas quitter « l'Europe sans vous prier de trouver bon que « je renouvelle entre vos mains l'hommage éter- « nel de la reconnoissance sans bornes que je « dois à vos bontés et du zele qui m'anime « pour votre gloire indépendament de tout ce « que je dois au service du Roi. Ce sont de

1778. à tous les vaisseaux de veiller à ce qu'aucune lettre pour la France ne parlât ni de Munster ni d'aucun des autres embarqués, ordre aussi de dire que l'escadre allait à Brest[1], et Gérard observa ces précautions le premier; il avait été commandé à l'amiral, quand il arriverait dans l'Océan, d'en faire connaître la nouvelle par une de ses frégates; Munster, qui écrit par cette voie, prend soin d'indiquer Brest comme le lieu où d'abord on se dirige[2].

Nul envoyé, assurément, n'avait moins besoin que celui-ci d'instructions écrites : il résumait en lui, à vrai dire, la politique suivie depuis deux ans par le cabinet. Mais on faisait de l'histoire, il fallait laisser des traces. M. de Vergennes, sur qui tout reposait, pliait sous la fatigue, car, soudain, tout était devenu instant; il ne put que dicter à son premier commis ou ébaucher avec lui l'exposé de la mission de Gérard tel qu'on l'a lu plus haut; le 29 mars, le roi revêtit de son approbation cette minute, complétée et revue. Le mandat reçu par Holker, il y avait six mois, d'exprimer nos sympathies aux Américains et d'en offrir les preuves tout en suivant des affaires, devait naturellement cesser désormais; on relevait donc aussitôt de son rôle cet agent de Leray de Chaumont, et une lettre du 31 mars, qui lui retire ses pouvoirs, les détermine catégoriquement, ce que n'avaient pas fait les instructions dictées à son heure[3]. Holker s'était du reste présenté au

« puissans ressorts, c'est par leur action sur mon « âme que j'ose espérer de ne pas me montrer « indigne de la confiance que vous avés bien « voulu m'accorder.

« Je suis avec un respect infini, Monseigneur, « votre très humble et très obeissant serviteur.

« Gerard. »

[1] « *Nota.* On s'efforcera de repandre et de « persuader que Brest est le lieu de notre mis- « sion commune. Cet objet ne peut être assez « recommandé aux officiers à la maistrance et « même aux matelots. Les lettres ne doivent « point parler de M. de Munster ni des autres. » (*Archives de la Marine*, B[4] 4, fol. 370.)

[2] Lettre de Munster du 18 mai 1778. (*États-Unis*, t. 3, n° 127.)

[3] Voici cette lettre, qui était probablement une des pièces emportées par Gérard : « M. Holker. « — A Versailles 31 mars 1778. — Lors de « votre départ pour l'Amérique septentrionale, « M., vous avez été chargé d'assûrer les membres « du Congrès de toute l'affection que le Roi « portoit aux États-Unis, ainsi que des dispo- « sitions où étoit S. M[té] de leur en donner des « preuves dès que les circonstances le permet- « troient. Le Roi ne doute pas que vous nayez « exécuté ponctuellement ses ordres : les effets « ont suivi de près les promesses dont vous

Congrès, dans le milieu de juin, comme chargé d'un message verbal du cabinet français, et cette assemblée n'avait pas trouvé sa mission pourvue d'une authenticité suffisante[1]. 1778.

Une expédition maritime par delà l'Océan, après de longues années passées sans que les services ayant qualité pour la préparer et sans que le chef sur qui reposait l'obligation de tout prévoir et de tout demander eussent pu prouver qu'ils en étaient capables : quelles inconnues ne présentait pas cette entreprise, sans parler de celles que recélaient les vents, la mer et que M. de Vergennes avait si justement signalées au marquis d'Ossun, en 1776, quand il croyait opportun de ralentir l'entrain momentané de l'Espagne! Se battre sur mer vaillamment, il n'était pas douteux qu'on le ferait; mais aller au loin à la rencontre de l'ennemi, lui échapper tandis qu'il lui serait loisible de nous couper la route et de nous disperser, le maltraiter si l'on pouvait, que de conditions ne comportait pas un tel but! Le chef, d'abord, aurait-il l'aptitude nécessaire, la justesse des vues et du commandement, l'autorité qui impose? Quand le souverain lui-même conduit la guerre, les rivalités et le dénigrement surgissent, l'éclat des opérations n'en préserve même pas; dans les monarchies autant que dans les républiques, ils naissent comme un fruit naturel quand ce sont les lieutenants qui commandent. Peu d'opérations ont été, de la part de ceux qui y participèrent, l'objet de critiques plus vives que les actes du comte d'Estaing et peu de chefs furent aussi contestés, bravés, accusés par leurs inférieurs que le fut celui-là. Aussitôt nommé, ils le répudièrent parce qu'il venait de l'armée de terre et leurs malveillances ne cessèrent plus. Il avait embarqué mille hommes de troupes

« étiez porteur, S. M[té] ayant signé le 6 fev d[er] « un traité de commerce et d'amitié avec les « députés du Congrès. Je crois devoir vous en « informer, M., afin de vous mettre à même de « consolider la confiance que vous avez certai- « nement éprouvée de la part des Américains. » (*États-Unis*, t. 3, n° 77 *bis*.)

[1] Le 16 août, Holker accuse réception du pli du 31 mars. (*Ibid.*, t. 3, n° 86.) Le Comité des Affaires étrangères du Congrès, dans une dépêche du 21 juin à la légation, demandait à celle-ci de le renseigner sur les pouvoirs dont ce négociant se disait chargé. (*Diplomatic Correspondence*, t. I, p. 402.)

1778. pour les coups de main qu'il devait tenter : à Paris, à Versailles, on eut l'opinion que c'était afin de peser sur le mauvais vouloir de ses seconds[1]. Même des officiers assez intimes avec le comte de Vergennes pour écrire soit à lui-même, soit à la comtesse par tous les courriers, se rendaient avec animosité l'écho de ces jalousies sans mesure : les registres des Affaires étrangères en gardent le témoignage.

Après le chef, les vaisseaux : M. de Sartine et le port de Toulon sauraient-ils gréér et fournir au mieux l'escadre? Gérard, sous son nom d'emprunt, avertit dès son premier pli M. de Vergennes qu'il n'en a pas été ainsi, et demande que l'on avise à la pourvoir au lieu qui s'appelait Brest dans le langage convenu[2]. Un peu plus tard, Estaing, étudiant avec l'envoyé les opérations possibles, disait de son côté que le port de Toulon avait été « cruellement avare ». Les gros temps et les avaries enfermèrent trente-trois jours la petite flotte d'Amérique dans la Méditerranée; les défauts de vent ensuite retardèrent sa marche; mais la vigilance et la rigidité, appelées tyrannie

[1] Le comte d'Aranda l'écrit à sa cour le 17 avril : « On est généralement satisfait ici du « parti qu'a pris M. le Cte d'Estaing d'embarquer « des troupes de terre a bord de son escadre, « parce qu'on dit qu'il contiendra par leur moyen « les équipages des vaisseaux dans la discipline « rigide qu'il s'est proposée. » (*Espagne*, t. 589, n° 31.)

[2] Il n'est pas inopportun de reproduire cette lettre : « A bord du *Languedoc* le 1er may 1778. — « Monseigneur — Après avoir fait différentes évo- « lutions dans la Méditerranée pendant 33 jours, « l'escadre a passé le détroit hier dans la nuit. « Nous avons un tems à souhait et tout nous fait « augurer favorablement de la suite de notre « campagne. Je laisse à M^r le Vice Amiral à « rendre compte de tout ce qui concerne ses « opérations passées et futures. Le témoignage « d'un homme aussi ignorant que moi en fait de « marine, n'ajouteroit rien à l'opinion que vous « avés de lui. Je devrois donc me borner, Mon- « seigneur, à vous remercier des bontés que « votre recommandation me fait éprouver de sa « part ; mais je ne puis vous taire que tous les « agrets de l'escadre ne se sont pas trouvé d'une « qualité aussi parfaite qu'il eût été à désirer. « Si le projet de Mr de Sartine est de la tenir en « etat d'agir, lorsqu'elle aura relaché à Brest, il « sera indispensable qu'il y fasse trouver des « agrets de rechange et particuliérement des « cordages et les choses qui peuvent etre néces- « saires après avoir tenu la mer pendant plu- « sieurs mois. Je prens la liberté de vous parler « de cet objet, parceque je sais qu'aucune partie « du service du Roi n'est étrangere à vos lu- « mières et à votre zèle.

« Recevés, je vous supplie, avec bonté l'ho- « mage de ma reconnoissance, de mon respect « et du dévouement avec lequel je suis, Monsei- « gneur, Votre très humble et très obeissant ser- « viteur. — De Munster. » — (*États-Unis*, t. 3, n° 127.)

et rudesse par les commandants des vaisseaux, l'avaient tenue assez 1778.
rassemblée pour qu'elle fût à même de parer aux rencontres. On ne reconnut pas sans droit au vice-amiral le mérite de l'avoir amenée dans la Delaware au complet et en état d'agir aussitôt, tandis que l'escadre de Byron n'arriva qu'après elle, « éparpillée, ses vaisseaux les uns sans les autres[1] » et ne put entrer sérieusement en ligne qu'après un mois entier.

Le 17 mai, à nuit close, nos navires franchirent Gibraltar, et jusqu'alors ni le secret de leur rassemblement n'avait été dévoilé ni leur destination surprise. Vingt-quatre heures après, Estaing pouvait détacher *la Flore* pour porter cette nouvelle au roi de France. Le 20 mai seulement le but fut révélé. C'était le matin. Les vaisseaux, toutes voiles dehors, faisaient route à l'Ouest. Deux frégates furent mises l'une au vent, l'autre sous le vent de l'escadre pour chasser et saisir les navires portant le pavillon anglais, pour dénoncer leur approche s'ils étaient supérieurs. Les signaux de l'amiral donnèrent l'ordre à chaque capitaine d'ouvrir le pli qu'indiquait son numéro et ceux-ci y apprirent la mission qu'ils avaient à remplir ensemble. Au même moment une messe solennelle était célébrée à bord du *Languedoc;* Gérard, présenté alors en sa qualité de représentant du roi près du Congrès des États-Unis, y assistait à côté de l'amiral et de son état-major en grand uniforme. L'amiral lut à haute voix les instructions qui déclaraient l'ouverture de la guerre et ordonnaient de courir sus aux vaisseaux de la Grande-Bretagne; son bâtiment se pavoisa des flammes de : *Vive le roi!* tous les autres à sa suite : ainsi fut sonnée l'heure attendue où le guet-apens de 1755 et les humiliations de 1763 pourraient être vengés[2]. Byron, en ce moment-là, était en mer depuis une

[1] *Résumé des actes de l'escadre de d'Estaing aux côtes de l'Amérique du Nord.* (*Archives de la Marine*, B[4] 141, fol. 147 à 150.) Ce travail paraît avoir été préparé au secrétariat de M. de Sartine pour un des journaux du temps.

[2] Le journal de bord de chaque navire relate ces détails avec plus ou moins de développement, suivant l'esprit, favorable ou opposé à l'amiral, qui régnait sur chacun. Ceux du journal du *Languedoc* sont naturellement les plus

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. semaine. Le gouvernement de George III ne doutait point qu'il ne devançât l'escadre du roi en Amérique[1]; mais déjà l'alliance avec le roi de France avait été célébrée à l'armée de Washington, et il y avait quinze jours qu'après une longue période de perplexité, faute de toute nouvelle de ses émissaires en Europe, le Congrès, ayant reçu soudain à Yorktown, où il s'était transporté après la chute de Philadelphie, le texte des traités conclus par ses délégués avec Versailles, avait exprimé de cette manière expansive sa reconnaissance pour le roi et l'assurance d'une perpétuelle amitié :

Résolu : Que le Congrès a la plus haute opinion de la magnanimité et de la sagesse de Sa M^té T. C. si fortement exprimées dans le traité d'amitié et de commerce et dans celui d'alliance conclus par Sa Majesté avec les États-Unis à Paris le 6 du mois de fevrier dernier; et les commissaires representant lesdits Etats à la cour de France ou lequel que ce soit d'eux sont chargés de presenter à Sa M^té T. C. la gratitude du Congrès pour la conduite vraiement magnanime à l'égard des États-Unis dans lesdits traités genereux et desintéréssés, et d'assûrer S. M^té, que le Congrès desire bien sincérement que l'amitié qui a commencé si heureusement entre la France et les États-Unis soit perpétuelle.

Au Congrès le 4 mai 1778.

Extrait des minutes : CHARLES THOMSON, secretaire.

États-Unis, t. 3, n° 108; texte anglais, n° 109.

Le Congrès était resté près d'un an sans nouvelles de ses agents en France. On ignorait aux États-Unis presque tout ce qui s'était passé[2].

complets. On en trouvera la reproduction à l'annexe III du présent chapitre, ainsi que celle du journal du *Marseillais*.

[1] Cela résulte d'une note de M. de Vergennes, en date du 7 mai, extraite sans doute d'informations qui lui avaient été communiquées. (*États-Unis*, t. 3, n° 115.)

[2] Le 29 avril un des membres du Congrès écrivait à Adams : « J'attends d'apprendre de « vous ce que je n'ose entreprendre de décrire. « Notre chagrin et notre perplexité sur notre « totale ignorance de la situation et des actions « des commissaires à Paris et dans les autres « parties de l'Europe, est au comble. Je n'ay que « deux questions simples a vous faire. Combien « les commissaires du Congrés a Paris ont ils

Aussi des transports avaient-ils éclaté à l'annonce du traité. Un ami de Franklin, le ministre du culte Cooper, de Boston, à qui il avait écrit par le courrier de Versailles, reçut sa lettre au moment du service divin; « je n'eus que le temps de lire le premier paragraphe, lui « répond celui-ci; j'en rendis des actions de grâce publiques et j'im- « plorai les bénédictions du ciel pour le roi de France et ses États. Ce « fut une chose nouvelle à bien des égards, qui émut toute l'assemblée « et elle s'unit très cordialement à cet acte de dévotion. » Un repas public fut donné au commandant de Senneville, à Holker, aux Français présents à Boston. Senneville en rend compte comme « d'un des « plus beaux spectacles dont il ait joui ». Les salves de sa frégate répondant ou se mêlant à celles des Américains exaltaient l'enthousiasme[1]. Le traité arrivait, en effet, au milieu d'une anxiété générale. Howe venait d'adresser au Congrès les bills que lord North avait fait voter par le Parlement pour tenter ou paraître tenter une réconciliation, et en même temps il annonçait l'envoi de renforts considérables. Quoique l'assemblée fût restée ferme et qu'aucun membre n'eût manifesté l'idée de ne pas poursuivre l'entreprise d'une indépendance complète, ou montré la pensée de se rallier aux promesses anglaises, elle était inquiète du côté de l'Europe, inquiète aussi du faible état de l'armée. Les traités français dissipèrent toute crainte. « Vous ne sauriez croire quelle « joie ils ont répandue parmi les vrais Américains, écrit encore le cor- « respondant de Franklin, et le chagrin qu'ils font au petit nombre des 1778.

« écrit de fois au dit Congrés depuis le 1er juin. « Les copies et les triplicata de leurs dépêches « ont elles été envoyées? » On savait qu'un courrier avait été volé et l'on se demandait si la cour d'Angleterre ou celle de France n'était pas la coupable; c'est sans doute pourquoi le correspondant d'Adams lui posait cette question. (*États-Unis*, t. 3, n° 104, lettre interceptée; traduction.)

[1] Senneville au comte de Sartine, 5 novembre 1778. (*Archives de la Marine*, B⁴ 141.) — Le président du banquet, un moment avant de se mettre à table, lui fit exprimer par avance « son regret de tout ce qui, de sa part, ne serait pas conforme aux usages ou manquerait dans la cérémonie, le priant de ne l'imputer qu'à l'ignorance d'un pauvre paysan ». Un des convives sauta au cou du commandant français en le félicitant de ce que son vaisseau était le premier du roi que l'on eût vu à Boston et lui demandant de « convenir que la situation devait faire « époque dans la vie d'un homme ».

1778. « partisans intéressés et esclaves de la Grande-Bretagne qui sont parmi « nous. Ils avaient de grandes espérances que la France ne s'allierait « point avec nous, qu'ils pourraient nous diviser, nous amener à un ac- « commodement honteux. Maintenant ces espérances sont évanouies[1]. » On ne souhaitait plus que de voir des vaisseaux du roi sur les côtes d'Amérique : « Une escadre française pour bloquer la Delaware, con- « tinuait ce correspondant, ferait l'armée de Howe prisonnière. Les « Indes occidentales anglaises sont perdues; mille hommes prendraient « aujourd'hui la Jamaïque. Jamais la France n'a eu une si belle occa- « sion d'écraser sa rivale. » Mais si le hasard concourt parfois à des faits considérables, il est aussi fréquent qu'il complique et qu'il retarde ceux dont l'arrivée semblait le plus certaine. Estaing avait écrit par *la Flore* qu'il pensait être à la fin de mai sur la croisière de la Caroline méridionale, au commencement de juin dans la Delaware, et que si les approvisionnements ne lui manquaient pas il donnerait promptement au roi Terre-Neuve et prendrait Halifax[2]; or, il arrivait trop tard non seulement pour tenter d'exécuter ces projets, mais même pour répondre au moindre des vœux que l'on en avait pu former, soit à Versailles, soit en Amérique, vœux tout naturels et que les efforts accomplis légitimaient.

L'escadre avait traversé l'Océan sans autre rencontre que celle de deux navires anglais marchands, de peu d'importance, qu'elle avait pris afin de les empêcher de renseigner les amiraux ennemis[3]. A l'entrée

[1] Ces deux lettres, sans signature, rapportées par Senneville, ne furent pas remises à Franklin, par inadvertance peut-être ou par oubli, car elles ne contenaient rien à cacher; elles restèrent au nombre des correspondances interceptées; c'est pourquoi elles se trouvent aux Affaires étrangères. (*États-Unis*, t. 4, n[os] 119 et 120; *Boston*, le 13 et le 14 mai 1778.)

[2] Dépêche chiffrée à M. de Sartine (*Archives de la Marine*, B[4] 142, fol. 11) : « Des vivres pour « quatre mois donneraient au roi Terre-Neuve, « Sa Majesté vous le devroit. Halifax, si le Con- « grès a des troupes pour nous aider, à l'instant « seroit pris. Je crois que les désirs de M. Deane « le seront alors. Tout est dépendant de vous; « des vivres. »

[3] « De petits vents et des calmes ont été les « évènements de notre route depuis le détroit « de Gibraltar jusqu'en Amérique », écrit le comte d'Estaing au secrétaire d'État de la Ma-

de la Chesapeak une de nos frégates soutint brillamment, contre un corsaire anglais, un combat opiniâtre. Le 7 juillet on mouilla dans la Delaware, non sans danger des fonds; les officiers américains embarqués à Toulon pour servir de guides n'avaient montré aucune connaissance utilisable et ne s'étaient distingués que par des frayeurs. Silas Deane, lui, pensant que son rôle de représentant des États-Unis continuait à bord, avait présenté au vice-amiral tout un plan de campagne. Mais c'était avec Gérard, non avec Deane, que l'emploi et le rôle de l'escadre devaient être concertés. Le comte d'Estaing, en répondant à ce dernier, lui avait manifesté la conformité de ses sentiments personnels avec la mission dont l'avait chargé le gouvernement du roi[1], et, comme on approchait du continent, les deux représentants de Sa Majesté étudiaient minutieusement ensemble, par avance, les hypothèses et les éventualités. Au départ, Gérard s'était fait donner un attaché militaire qui le mît à même de juger des plans, des opérations et de les discuter[2]. Il était, sur *le Languedoc*, un supérieur entouré de déférence. L'amiral lui manifeste souvent la sienne et le recherche; il combine avec lui leur action respective, ils règlent d'accord les démarches de l'un et les actes de l'autre, en raison des opérations qui ont été prévues ou permises et de celles que l'opportunité pourra commander[3]. Gérard lui avait exposé dans ce bref préambule le besoin de combinaisons communes : 1778.

L'incertitude où l'on est sur la situation des affaires en Amérique ne permettant pas d'arrêter un plan constant d'opérations et de concours réciproque,

rine, le 5 novembre 1778, en rendant compte de la campagne jusqu'à cette date. (*Archives de la Marine*, B⁴ 141, fol. 226.)

[1] Sa réponse se trouve à l'annexe II, n° 2 du présent chapitre.

[2] Une lettre de Sartine du 3 avril 1778 constate le fait. (*Ibid.*, B⁴ 143.)

[3] L'amiral s'efforçait de captiver Gérard. Il lui écrit un jour ce billet : « M. de Gérard est « supplié par M. d'Estaing, en attendant que les « neuf cent cinquante canons de l'escadre tonnent « et que les dix mille hommes qu'elle porte « agissent d'après ses vues et ses conseils excel- « lents, de trouver bon qu'un militaire qui désire « bien vivement son amitié lui offre le trop petit « hommage du pistolet en miniature qu'il a ga- « gné à la loterie... La guerre d'Amérique ces- « sera d'en être une par la prudence de M. de

1778. il paroit néanmoins intéressant de chercher à fixer d'avance quelques points généraux d'après les suppositions les plus probables, et de déterminer par apperçu les demandes que le commandant de l'escadre jugera à propos de faire relativement aux différentes expéditions auxquelles les circonstances le détermineront.

A bord du *Languedoc* le 15 juin 1778.

Archives de la Marine, B⁴ 143, fol. 23.

Le ministre plénipotentiaire avait formulé cinq hypothèses : avant tout celle d'une bataille immédiate contre les deux Howe devant Philadelphie, où ils se trouvaient peut-être encore et contre lesquels il allait de soi de penser « qu'une opération prompte pouvait déter-« miner le succès »; ensuite celle d'une attaque sur New-York et d'un concert dans cette vue avec les troupes du Congrès; enfin la série des suppositions que comportait naturellement l'éventualité d'une expédition commune dans le Nord, puis l'examen des concours matériels ou

« Gérard et par l'union intime entre le ministre « plénipotentiaire et le chef militaire. » (*Archives de la Marine*, B⁴ 141, fol. 153; minute d'Estaing.) — Un jour, cependant le comte montra son caractère sous le mauvais côté. Ce fut à propos des embarquements effectués par Deane sur *le Languedoc*, au départ de Toulon, pour son propre compte ou pour celui de Leray de Chaumont, et qui avaient motivé de se diriger en apparence sur Antibes. L'amiral prétendit retenir ces embarquements en vertu des ordres formels du roi, comme des équipements appartenant à l'escadre. (B⁴ 143, fol. 46.) Il y eut un échange réitéré de notes, aigres et emportées par endroits de la part de l'amiral. Mais un conseil de guerre, qu'il réunit à cette occasion, opina contre son avis et il sut revenir. Les bagages personnels de Gérard se trouvaient, on ne sait comment, compris dans ce litige mal à propos soulevé. Comme au milieu des précautions il y a toujours des points qui échappent, ces bagages portaient le nom même de l'envoyé, quand on avait tant souhaité de le dissimuler. Estaing cédait irrésistiblement aux écarts de plume; il s'était laissé aller à écrire à ce propos : « Quand on a des raisons « de se cacher on ne met pas son vrai nom sur « ses malles. » Ce n'était dit que par tour d'esprit, mais ce tour d'esprit abandonnait trop peu l'amiral. Quoique parfaitement réconcilié après avec Gérard, il ne put s'empêcher de faire d'autres allusions à l'incident. Ainsi dans le résumé de ses instructions, qu'il a écrit pour Gérard comme on va le voir, il met avec enjouement, à propos des approvisionnements : « J'interromps cet article de peur de déplaire « à M. Gérard »; et examinant par le détail leurs actes futurs possibles, il ne se retient pas de dire encore dans son mémoire, en parlant du secret à apporter aux négociations avec le Congrès : « Il faudra donc presser sans choquer, « pousser l'incertitude, apprendre à ne pas « mettre son vrai nom sur ses malles. »

des compensations effectives qu'alors on serait obligé de stipuler. 1778.
Tout cela était écrit comme si l'on ne se fût pas trouvé sur le même vaisseau, expédié comme aurait pu l'être la correspondance d'un secrétaire d'État, et le marin du roi répond de la même manière. Il répond d'abord par un résumé de ses instructions ou du moins de leurs points principaux; c'est aujourd'hui la seule trace qui reste d'elles[1].

Ces instructions, on l'a vu, avaient été données au vice-amiral en deux fois. Destinées à un chef choisi pour l'audace qu'on lui connaissait et pour la confiance qu'on avait en lui, elles étaient très larges quant à l'initiative, limitées seulement ou plutôt précisées au sujet des prises de possession possibles ou des opérations dont les conséquences politiques n'avaient pu encore être pesées. Il prendrait terre par la Delaware; les forces anglaises qu'il pouvait y rencontrer lui étaient soigneusement énumérées à cet effet. « Ordre exprès et permission « positive », au reste, de faire, suivant les cas, ce qu'il croirait « le plus « convenable », d'attaquer les ennemis « là où il pourrait leur nuire « davantage et où il le jugerait le plus utile aux intérêts de Sa Ma- « jesté ou à la gloire de ses armes ». Nul établissement à chercher sur le continent américain, mais si fait dans quelque île utile au commerce, à la pêche surtout, telle que Terre-Neuve ou Saint-Jean, soit qu'il la prît de force, soit que les Américains la cédassent. Ceux-ci auraient-ils des projets sur la Nouvelle-Écosse, il y aiderait pour faciliter la pêche et pour lever des matelots, en échange toutefois d'une réciprocité de concours certaine, et, si des établissements de pêche étaient accordés, que ce ne fût pas à la France seule, mais à l'Espagne aussi et au même titre. Il pourrait, alors, réchauffer l'ancien attachement des colons du Canada pour la France; cependant il se refuserait à contribuer à la conquête de ce pays autrement que par une croisière ou par des attaques de postes. Si toutefois le succès de l'entreprise paraissait probable, il annoncerait aux Canadiens et aux

[1] Le vice-amiral s'arrête au 13e chef, mais il ne serait pas impossible que les instructions en présentassent un plus grand nombre.

1778. sauvages la protection du roi en échange de l'abandon de la souveraineté de l'Angleterre. Enfin, en cas de supériorité maritime des Anglais, il se retirerait à Boston ou dans celle de nos îles qu'il jugerait sûre. A Boston, il demanderait des vivres; il en trouverait d'ailleurs pour six mois à la Martinique, et si un renfort lui venait là il agirait suivant son inspiration. Enfin, il exercerait le commandement supérieur sur les forces militaires et maritimes existant aux Antilles, leurs gouverneurs passeraient sous ses ordres, il offrirait aux gouverneurs espagnols tous les moyens qui seraient à sa disposition et il regarderait les intérêts des deux Couronnes comme étant communs à l'une et à l'autre.

En complétant ces instructions, le 1er avril, le roi avait étendu les unes et plus nettement marqué les autres. Auparavant bornée à New-York, l'autorisation d'attaquer s'appliquerait à tous les ports de l'Amérique et il était « expressément » ordonné à l'amiral de faire, avant d'aller dans les îles, « une action avantageuse aux Américains, glorieuse « pour les armes du roi, propre à manifester immédiatement la pro« tection que Sa Majesté accorde à ses alliés »; c'était comme une préface obligée. Quant à l'opération sur Saint-Jean ou sur la Nouvelle-Écosse, il aurait à la concerter avec le Congrès, soit par lui-même, soit par Gérard, chargé de diriger dans le sens de ces prescriptions les résolutions de cette assemblée. Mais quant à une expédition contre le Canada, tout en s'y prêtant il ne s'y tiendrait pas pour rigoureusement obligé; « Chaque expression, écrit ici le comte d'Estaing, désigne la « répugnance que le roi a pour cette entreprise. » Enfin il attaquerait toutes les îles anglaises du Vent, excepté Antigoa, jugée trop forte; il y détruirait le commerce, lèverait des contributions et n'épargnerait que la Dominique, où il laisserait garnison. Mais il n'avait rien à tenter dans les îles sous le Vent ou à la Jamaïque; requis par l'Espagne de l'aider dans une opération contre cette île ou contre Pensacola, il se bornerait à des diversions et n'agirait pas directement.

C'est après avoir ainsi résumé les prescriptions générales qui lui avaient été tracées (et l'on voit combien elles étaient conformes au

langage tenu à l'adresse de l'Espagne dans la correspondance avec 1778.
Montmorin) que le vice-amiral répondait aux suppositions de Gérard. Il détaillait ses idées et ses plans avec une minutie d'examen, de supputations, d'analyse des moindres points, avec une abondance de prévisions et de vues, une rapidité de conception et de langage relevées çà et là par la noblesse des pensées, qui font de ces réponses un miroir curieux de l'homme, autant qu'un document pour l'histoire. « La « promptitude est la première des armes, écrivait-il tout d'abord à « propos de l'attaque rapide réclamée par Gérard; étonner c'est presque « avoir vaincu; c'est ce qui serait désirable, c'est ce qui sera peut-être; « on fera très assurément l'impossible pour y parvenir. » Sur chaque point, son sentiment était formulé de cette façon vive, aphoristique. Dans un langage original, parfois familier mais saisissant, il burinait ses avis, pour ainsi dire, au sujet des entreprises indiquées comme forcées ou premières, au sujet de celles qui ne devaient ou ne pouvaient arriver qu'après, fussent-elles, comme il disait, ses « châteaux en Espagne », au sujet même de la conduite politique. La multiplicité de ses explications donne à penser qu'elles étaient la répétition d'avis précédemment ouverts par lui et raisonnés en comité avec le roi et ses conseillers. Tout cela, néanmoins, placé sous la réserve du doute commandé par les choses problématiques, par le danger du mirage, par les surprises, par l'imprévu. « La variété, disait-il tout de suite :

La variété des circonstances maritimes et militaires rend incertains les projets les plus probables; les bazes les mieux établies ne sont que trop souvent renversées par un évènement imprévu; si les données elles mêmes se trouvent n'être que des spéculations doutteuses, le probléme n'est plus que chimérique, on nage dans le doutte; mais on cause, et causer c'est chercher à se connaitre, c'est beaucoup : deux hommes attelés à la mesme besogne s'en devinent mieux; mettre cependant trop de confiance dans un aperçu toujours susseptible d'une multitude de variantes ce serait s'égarer; on aperçoit de loin des ressemblances de position qui disparaissent lorsqu'on est proche, et l'on doit être prévenu d'avance que les inductions tirées de ce qui vat être

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. dit seront tres fréquament contrariées par la loy toujours impérative du moment. . . . .

En mer ce 22 juin 1778.

Archives de la Marine, B[4] 143, fol. 12[1].

Cette conversation écrite continuait le 27 juin. Le « château en « Espagne » du comte d'Estaing consistait dans la prise de Terre-Neuve et de l'île Saint-Jean pour les ériger ou en un État de plus associé aux treize qui s'étaient déjà formés en république indépendante, ou, l'île Saint-Jean surtout, en une possession française où le roi constituerait un régime de liberté politique à porter envie aux Américains eux-mêmes et à la leur faire rechercher. Il avait suivi là avec complaisance, en se fondant sur le chef de ses instructions qui visait ces îles, les inspirations de son esprit imaginatif[2]. En tout cas, l'idée était nouvelle pour Gérard, car presque aussitôt débarqué ce dernier consulta sur elle M. de Vergennes[3]; elle l'avait frappé, néanmoins, et c'est pour bien s'en entendre avec le vice-amiral qu'il reprit l'entretien écrit. Gérard, en effet, aurait besoin, à Philadelphie, de savoir d'abord à quel moment le comte d'Estaing supposait partir pour les Antilles et si, le cas échéant, son départ pourrait être retardé. En second lieu, le comte lui avait longuement exposé l'avantage de soulever sous main ces îles de Saint-Jean et de Terre-Neuve avant que l'escadre y parût, expliqué l'utilité, en conséquence, d'y envoyer d'abord des Américains pour préparer les esprits, puis des nègres pour agir sur les nègres esclaves. Il y avait donc nécessité de prévoir les détails de l'exécution et de les

[1] On trouvera ce résumé à l'annexe III, n° 4, du présent chapitre. Nous l'aurions introduit ici, mais il n'a pas l'authenticité d'une pièce officielle; le cachet de l'amiral y est trop marqué pour ne pas laisser croire qu'en retraçant les ordres du roi il les interprétait peut-être un peu.

[2] A l'annexe III du présent chapitre, nous reproduisons, outre les journaux de bord du *Languedoc* et du *Marseillais*, du 20 mai, le résumé des instructions de d'Estaing, les suppositions et les questions de Gérard, les réponses de l'amiral, documents très peu connus et les seuls de quelque étendue qui soient relatifs à ces commencements de notre action en Amérique, à la conception politique qui y présida et aux vues qui l'avaient fait concevoir et entreprendre.

[3] Dans un rapport exprès, Gérard exposait ses objections et ses avis à cet égard. (*États-Unis*, t. 4, n° 20.)

régler d'avance. Le vice-amiral répond quarante-huit heures après à ces questions nouvelles, et il apporte dans ses secondes explications la même application minutieuse qui révèle en lui, à elle seule, l'auteur de la conception[1]. 1778.

C'étaient là des études d'hypothèses, toutefois, et l'évènement les rendrait peut-être sans utilité aucune. Il en fut à peu près ainsi. Les entretiens du *Languedoc* ne servirent guère qu'à bien pénétrer Gérard et l'amiral des conditions dans lesquelles ils devaient se mouvoir de concert. Elles renseignent l'histoire, à la vérité, sur les données et sur les vues qui dirigeaient Versailles lorsqu'on fit partir l'escadre de la Méditerranée et son vice-amiral. Ce dernier et le ministre plénipotentiaire n'étaient en situation, à cette heure, de décider définitivement qu'une seule chose : débarquer Gérard et Deane afin de communiquer au plus tôt avec le général Washington et le Congrès, et afin que, sans perdre un moment, l'escadre pût se porter là où les circonstances le demanderaient. Le 8 juillet, le représentant du roi de France quittait le bord sur la frégate *la Chimère,* qui convoyait, pour les faire vendre, deux prises dont l'une emmenait Silas Deane et son personnel d'Américains. *La Chimère* déposa le ministre plénipotentiaire à quelques milles de Philadelphie[2]. C'était onze mois presque jour pour jour après que le navire *la Victoire* avait abordé dans la petite baie de Georgetown en Caroline du Sud (elle y avait atteint le

[1] Il faut lire, à l'annexe III du présent chapitre, la *Réponce au numéro cinq des suppositions de Gérard* (22 juin) sur ce « château en Espagne » du comte d'Estaing. Outre une grande abondance de raisons, le vice-amiral y a dépensé une verve et, parfois, une supériorité de sens politique et de réflexion très caractéristique.

[2] Voici comment M. de Saint-Césaire, commandant la frégate, faisait connaître à l'amiral les circonstances de leur arrivée : Nous transcrivons littéralement : « A bord de *la Chimère.* « Le 20 juillet 1778. — Monsieur, contrarié par « le vent pour aller a Philadelphie et ceux du « Nord menpechent [m'empêchant] de passér « les chevaux de frises j'ai creu devoir remplir « lobjet de ma mition achester ou jeter [à Ches- « ter ou j'étais] a portée de reçevoir tout ce que « le Congrès voudroit menvoyér jen étoit apareillé « cinq jour après y avoir mouillé lors que trois « courriers envoyés de Leveston au congré avec « ordre de vous communiquér leurs missions « mon dit que trois frégattes anglaises croisé du « cap Jame au cap Mai qu'ne autre fregatte « avec deux corsaires etoit mouillée dans le « canal..... » (*Archives de la Marine,* B^4 144, fol. 407.)

1778. 13 juin 1777), et il y en aurait douze le 27 que La Fayette, avec le baron de Kalb et leurs plus intimes compagnons, était parvenu dans la capitale des Colonies soulevées, pour prendre les ordres que leur engagement comportait.

Les circonstances de l'arrivée de *la Victoire* en Amérique, l'accueil qu'y avaient trouvé ses passagers, les démarches à la suite desquelles La Fayette d'abord, puis Kalb et quelques autres, prirent rang dans les troupes du Congrès, sont des détails de biographie plutôt que d'histoire. Dans une des annexes du présent chapitre, nous rappelons les plus saillants, et à leur sujet nous transcrivons des documents originaux. Ici, nous nous bornerons à dire qu'après avoir fait céder enfin l'irritation régnant à Philadelphie par suite de l'invasion dans l'armée, depuis deux ans, d'aventuriers sortis de nos îles, par suite surtout des débats que venaient de susciter du Coudray et les officiers amenés par lui, nos Français triomphèrent encore des sentiments qui animaient Washington. Le général en chef avait la virile opinion que les États-Unis, pour devenir une nation, devaient former par eux seuls leur état-major et leur armée. Il fallut surmonter cet obstacle. Mais à cet égard les particularités ne présenteraient qu'une importance secondaire. Il est plus essentiel d'exposer la situation à travers laquelle le représentant de Versailles allait avoir à se diriger, et de le voir à l'œuvre dans ce pays dont les usages politiques n'offraient pas moins de nouveauté que sa date comme État était récente.

ANNEXES DU CHAPITRE V.

I

GÉNÉALOGIE DU COMTE D'ESTAING.

[Joachim d'Estaing, né vers 1617, mort en 1688, imagina de donner à sa maison une très haute origine. Né boiteux, empêché par cette infirmité de suivre la carrière des armes, il consacra l'oisiveté de sa vie à entourer de fictions les commencements de sa famille et à lui inventer des titres. Ses prétentions provoquèrent la causticité de Boileau (Satire v, vers 5 et suivants). Ces titres imaginaires ne furent pas alors rendus publics et l'on aurait pu les croire perdus; mais en 1750 la levée des scellés apposés au château d'Estaing après le décès du lieutenant général comte d'Estaing, arrivé en mars 1732, fit découvrir un coffre dans lequel ils étaient enfermés. On trouva là des parchemins visant à établir que Théodat d'Estaing, baptisé le troisième dimanche d'octobre 1193, était fils légitime de Raymond, duc de Narbonne, et de Sybile de Jérusalem. Il y avait en plus trois plaques de bronze liées entre elles par des boucles d'argent; sur les plaques se lisait le tableau généalogique de Théodat d'Estaing, depuis Roderic, dernier roi des Wisigoths, mort en 713, de qui descendaient les anciens comtes de Toulouse, jusqu'à 1222. L'historien du Rouergue, Bosc, qui a raconté la découverte, a donné le texte et la traduction de ces actes singuliers, auxquels ont cru plusieurs biographes[1]. — Le premier des Estaing établi en Auvergne fut Guillaume d'Estaing, troisième du nom, arrière-petit-fils de Théodat, à qui Ermengarde de Peyre, qu'il avait épousée en 1317, apporta les terres et seigneuries de Cheylane et de Valentines, dans la haute Auvergne. De cette union naquirent plusieurs enfants : Pierre d'Estaing, cardinal-archevêque de Bourges; Théodat d'Estaing, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux; des filles mariées à des seigneurs auvergnats; enfin Raymond d'Estaing, deuxième du nom, qui fut le père de Jean Ier. La filiation de ce dernier va suivre, non interrompue jusqu'à l'extinction complète de la maison[2].]

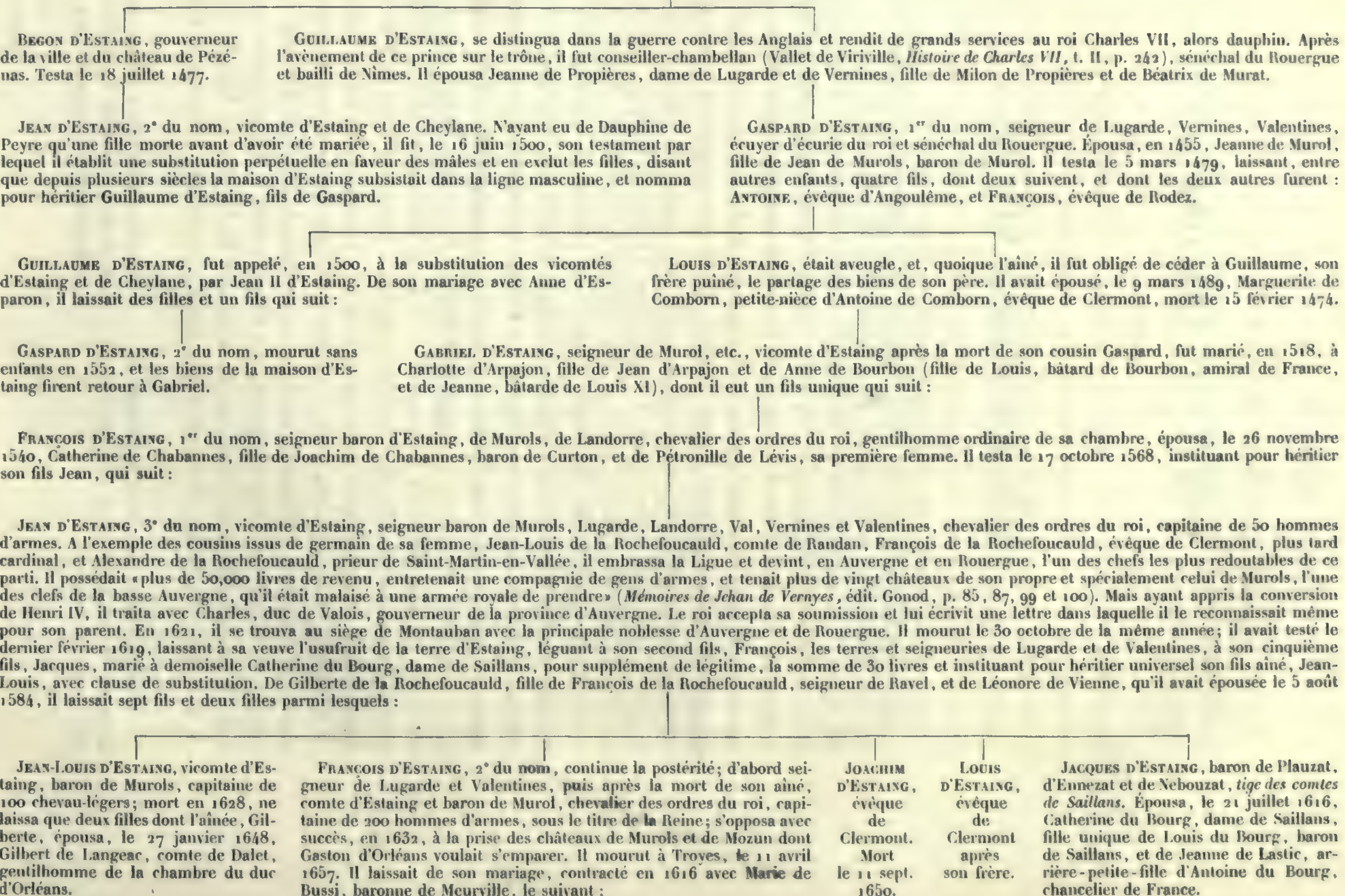
[1] Bosc, *Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue*. Rodez, Devic, 1797, t. II, p. 329 et suiv.; t. III, p. 274-278.

[2] Nous nous plaisons à répéter que ce document est dû à l'érudition de M. Paul Le Blanc et à l'obligeance avec laquelle il la prête.

IMPRIMERIE NATIONALE.

JEAN D'ESTAING, 1ER DU NOM,

VICOMTE D'ESTAING ET DE CHEYLANE. (MORT VERS 1420.)



BEGON D'ESTAING, gouverneur de la ville et du château de Pézénas. Testa le 18 juillet 1477.

GUILLAUME D'ESTAING, se distingua dans la guerre contre les Anglais et rendit de grands services au roi Charles VII, alors dauphin. Après l'avènement de ce prince sur le trône, il fut conseiller-chambellan (Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 242), sénéchal du Rouergue et bailli de Nîmes. Il épousa Jeanne de Propières, dame de Lugarde et de Vernines, fille de Milon de Propières et de Béatrix de Murat.

JEAN D'ESTAING, 2e du nom, vicomte d'Estaing et de Cheylane. N'ayant eu de Dauphine de Peyre qu'une fille morte avant d'avoir été mariée, il fit, le 16 juin 1500, son testament par lequel il établit une substitution perpétuelle en faveur des mâles et en exclut les filles, disant que depuis plusieurs siècles la maison d'Estaing subsistait dans la ligne masculine, et nomma pour héritier Guillaume d'Estaing, fils de Gaspard.

GASPARD D'ESTAING, 1er du nom, seigneur de Lugarde, Vernines, Valentines, écuyer d'écurie du roi et sénéchal du Rouergue. Épousa, en 1455, Jeanne de Murol, fille de Jean de Murols, baron de Murol. Il testa le 5 mars 1479, laissant, entre autres enfants, quatre fils, dont deux suivent, et dont les deux autres furent : ANTOINE, évêque d'Angoulême, et FRANÇOIS, évêque de Rodez.

GUILLAUME D'ESTAING, fut appelé, en 1500, à la substitution des vicomtés d'Estaing et de Cheylane, par Jean II d'Estaing. De son mariage avec Anne d'Esparon, il laissait des filles et un fils qui suit :

LOUIS D'ESTAING, était aveugle, et, quoique l'aîné, il fut obligé de céder à Guillaume, son frère puîné, le partage des biens de son père. Il avait épousé, le 9 mars 1489, Marguerite de Comborn, petite-nièce d'Antoine de Comborn, évêque de Clermont, mort le 15 février 1474.

GASPARD D'ESTAING, 2e du nom, mourut sans enfants en 1552, et les biens de la maison d'Estaing firent retour à Gabriel.

GABRIEL D'ESTAING, seigneur de Murol, etc., vicomte d'Estaing après la mort de son cousin Gaspard, fut marié, en 1518, à Charlotte d'Arpajon, fille de Jean d'Arpajon et de Anne de Bourbon (fille de Louis, bâtard de Bourbon, amiral de France, et de Jeanne, bâtarde de Louis XI), dont il eut un fils unique qui suit :

FRANÇOIS D'ESTAING, 1er du nom, seigneur baron d'Estaing, de Murols, de Landorre, chevalier des ordres du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, épousa, le 26 novembre 1540, Catherine de Chabannes, fille de Joachim de Chabannes, baron de Curton, et de Pétronille de Lévis, sa première femme. Il testa le 17 octobre 1568, instituant pour héritier son fils Jean, qui suit :

JEAN D'ESTAING, 3e du nom, vicomte d'Estaing, seigneur baron de Murols, Lugarde, Landorre, Val, Vernines et Valentines, chevalier des ordres du roi, capitaine de 50 hommes d'armes. A l'exemple des cousins issus de germain de sa femme, Jean-Louis de la Rochefoucauld, comte de Randan, François de la Rochefoucauld, évêque de Clermont, plus tard cardinal, et Alexandre de la Rochefoucauld, prieur de Saint-Martin-en-Vallée, il embrassa la Ligue et devint, en Auvergne et en Rouergue, l'un des chefs les plus redoutables de ce parti. Il possédait «plus de 50,000 livres de revenu, entretenait une compagnie de gens d'armes, et tenait plus de vingt châteaux de son propre et spécialement celui de Murols, l'une des clefs de la basse Auvergne, qu'il était malaisé à une armée royale de prendre» (*Mémoires de Jehan de Vernyes*, édit. Gonod, p. 85, 87, 99 et 100). Mais ayant appris la conversion de Henri IV, il traita avec Charles, duc de Valois, gouverneur de la province d'Auvergne. Le roi accepta sa soumission et lui écrivit une lettre dans laquelle il le reconnaissait même pour son parent. En 1621, il se trouva au siège de Montauban avec la principale noblesse d'Auvergne et de Rouergue. Il mourut le 30 octobre de la même année; il avait testé le dernier février 1619, laissant à sa veuve l'usufruit de la terre d'Estaing, léguant à son second fils, François, les terres et seigneuries de Lugarde et de Valentines, à son cinquième fils, Jacques, marié à demoiselle Catherine du Bourg, dame de Saillans, pour supplément de légitime, la somme de 30 livres et instituant pour héritier universel son fils aîné, Jean-Louis, avec clause de substitution. De Gilberte de la Rochefoucauld, fille de François de la Rochefoucauld, seigneur de Ravel, et de Léonore de Vienne, qu'il avait épousée le 5 août 1584, il laissait sept fils et deux filles parmi lesquels :

JEAN-LOUIS D'ESTAING, vicomte d'Estaing, baron de Murols, capitaine de 100 chevau-légers; mort en 1628, ne laissa que deux filles dont l'aînée, Gilberte, épousa, le 27 janvier 1648, Gilbert de Langeac, comte de Dalet, gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans.

FRANÇOIS D'ESTAING, 2e du nom, continue la postérité; d'abord seigneur de Lugarde et Valentines, puis après la mort de son aîné, comte d'Estaing et baron de Murol, chevalier des ordres du roi, capitaine de 200 hommes d'armes, sous le titre de la Reine; s'opposa avec succès, en 1632, à la prise des châteaux de Murols et de Mozun dont Gaston d'Orléans voulait s'emparer. Il mourut à Troyes, le 11 avril 1657. Il laissait de son mariage, contracté en 1616 avec Marie de Bussi, baronne de Meurville, le suivant :

JOACHIM D'ESTAING, évêque de Clermont. Mort le 11 sept. 1650.

LOUIS D'ESTAING, évêque de Clermont après son frère.

JACQUES D'ESTAING, baron de Plauzat, d'Ennezat et de Nebouzat, *tige des comtes de Saillans*. Épousa, le 21 juillet 1616, Catherine du Bourg, dame de Saillans, fille unique de Louis du Bourg, baron de Saillans, et de Jeanne de Lastic, arrière-petite-fille d'Antoine du Bourg, chancelier de France.

Joachim d'Estaing, comte d'Estaing, fit de grandes recherches sur l'histoire de sa maison, et comme ces recherches étaient par trop complaisantes, elles n'échappèrent pas à la causticité de Boileau qui y fit allusion dans sa v° satire sur la Noblesse (vers 5 et suivants). Il se maria deux fois et laissa de sa première femme, Catherine Le Goux de la Berchère, François qui suit :

Joachim d'Estaing, officier dans le rég^t de Rambures. Mort jeune sans enfants.

Jean d'Estaing, comte de Saillans, mort en 1675. Marié en 1647 à Claudine-Marie de Comboursier, dame du Terrail en Dauphiné et de Ravel et Moissac en Auvergne, fille unique de Jean de Comboursier, seigneur du Terrail, maréchal de camp, lieutenant général de la basse Auvergne, tué au siège de Mardick (1646), et d'Hélène-Diane de Montmorin-Saint-Hérem. Il laissa 12 enfants, entre autres :

François d'Estaing, 3e du nom, comte d'Estaing. Sa vie militaire fut des mieux remplies. D'abord exempt des gardes du corps du roi, il se signala en 1690 à la bataille de Fleurus, fut maréchal de camp le 29 janvier 1702, lieutenant général le 10 févr. 1704 et assista à une foule de combats et de sièges. Chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 2 février 1724, il mourut à Paris dans la nuit du 19 au 20 mars 1732, âgé de 81 ans. De Marie de Nettancourt, il laissa deux fils, dont le cadet, Louis-Claude, fut blessé en 1719 au siège de Fontarabie et mourut peu de jours après, et deux filles mariées aux marquis de Crussol-Saint-Suplice et Colbert de Maulevrier. L'aîné des fils fut :

Gaspard d'Estaing, comte d'Estaing, marquis du Terrail et de Saillans, vicomte de Ravel, maître de camp d'un régiment de cavalerie, brigadier des armées. Marié en 1680 à Philiberte de la Tour-Saint-Vidal, fille de Henri de la Tour, seigneur baron de Saint-Vidal et de Gabrielle d'Apchon. Il mourut en 1728, âgé d'environ 78 ans, laissant deux fils et trois filles.

Philippe d'Estaing, c^{te} de Saillans. Page du roi; mousquetaire de Sa Majesté; maréchal de camp le 29 janvier 1702, lieuten^t général le 20 oct. 1704. Mourut sans postérité en juillet 1723.

Joachim d'Estaing, évêque de St-Flour. Mort à l'âge de 88 ans le 13 avril 1742.

Pierre d'Estaing, sous-lieuten^t aux gardes. Tué au siège de Mons le 1er avril 1691.

Charles-François-Marie d'Estaing, marquis d'Estaing, lieuten^t général du Verdunois, gouverneur de Châlons. Né le 10 septembre 1693, décédé le 10 septemb^e 1729, sans enfants d'Henriette-Magdel^{ne}-Julie de Martel-Fontaine, qu'il épousa le 29 décembre 1716.

Charles-François d'Estaing, marquis de Saillans, baron de Ravel, du haut et bas Moissac, Montaigut-Listenois, appelé le marquis d'Estaing. A la mort de Charles-François-Marie, marquis d'Estaing, en vertu de la substitution perpétuelle faite en 1500 au profit des mâles de la maison d'Estaing, par Jean d'Estaing, 2e du nom, il recueillit au préjudice des filles de François d'Estaing, 3e du nom, les marquises de Crussol-Saint-Suplice et Colbert de Maulevrier, les biens substitués, possédés par la branche aînée et notamment la terre-vicomté d'Estaing. Fut fait colonel d'un régiment d'infanterie en 1706; eut ensuite un ancien régiment, ci-devant Charost, qui prit son nom; fut créé brigadier des armées le 1er février 1719, maréchal de camp le 20 févr. 1734; blessé légèrement à la bataille de Guastalla, il fut nommé lieutenant général le 18 octobre suivant. Il mourut à Plombières le 29 septembre 1746, âgé de 63 ans (*Gazette de France* du 5 octobre 1746). Marié deux fois : 1° le 21 février 1721, par contrat signé du roi, à Charlotte-Marguerite-Catherine du Bellay, sœur de la princesse de Montmorency de Robecq, morte sans enfant à l'âge de 17 ans le 22 avril 1722; 2° quatre mois après la mort de sa 1re femme, à Marie-Henriette Colbert, fille de Fr.-Ed. Colbert, marquis de Maulevrier, colonel du régiment de Navarre et brigadier des armées du roi, et de dame Marthe-Henriette de Froullay de Tessé, fille du maréchal de France de ce nom. Elle mourut à Paris le 23 décembre 1737, dans sa 35e année, laissant un fils unique.

Jean-François d'Estaing, colonel du régiment de Forez-Infanterie en 1718.

Éléonore d'Estaing, mariée le 16 mars 1708, à Charles Legendre, seigneur de Berville, commandeur de Saint-Louis. Mort lieuten^t général en 1746.

Charlotte d'Estaing, abbesse de Bonlieu en Forez en 1713.

Marie-Claire-Josèphe d'Estaing du Terrail, épousa, en juillet 1732, Joseph Durey de Sauroy. Elle mourut à Paris le 10 janvier 1770 âgée de 89 ans.

Jean-Baptiste-Charles-Henri d'Estaing du Saillans, dit le comte d'Estaing, né au château de Ravel le 28 novembre 1729, colonel du régiment de Rouergue en 1748, brigadier en 1756, maréchal de camp en 1761, lieutenant général en 1762, inspecteur général de la marine en 1777, vice-amiral en 1778, grand d'Espagne de 1re classe en 1783, citoyen de Géorgie. Suivant quatre diplômes en date du 28 septembre 1784, il reçut en concession des États de Géorgie, 20,000 acres de terrains situés dans le comté de Franklin. Il épousa par contrat, le 13 avril 1746 (reçu Bouron, notaire au Châtelet de Paris), Marie-Sophie-Anne Rousselet de Chasteaurenaud, fille d'Emmanuel Rousselet, marquis de Chasteaurenaud, chevalier de Saint-Louis, capitaine de vaisseaux, lieutenant général de la haute et basse Bretagne, et de Anne-Julie de Montmorency, sa 1re femme et petite-fille de François-Louis Rousselet, marquis de Chasteaurenaud, vice-amiral et maréchal de France. — Par sentence rendue au Châtelet de Paris et dont l'exécution fut ordonnée par arrêt du Parlement le 20 juillet 1758, Marie-Sophie-Anne fut séparée, quant aux biens, de son mari; mais la communauté stipulée au contrat de mariage fut rétablie par un second arrêt du Parlement du 29 août 1768. Le 2 juin précédent, Mme d'Estaing avait été interdite par sentence du Châtelet. — Un seul enfant naquit de ce mariage, N... d'Estaing, né en 1748, mort en 1768.

N..... Legendre, brigadier des armées, colonel du régiment de Rouergue. Marié à Mlle de Colande, fille de Thomas de Colande et de C.-M.-M. d'Argenson, fille du garde des sceaux et sœur du ministre de la guerre et des affaires étrangères.

N... Durey du Terrail, brigadier des armées, colonel du régiment de la Reine, dragons. Marié à Mlle de Gaubriant.

N... Durey, mariée au duc de Brissac.

II

LES OFFICIERS DE *LA VICTOIRE* EN AMÉRIQUE.

[Dans les *Mémoires de ma main* et dans sa correspondance, La Fayette s'est très peu étendu sur le voyage de *la Victoire,* sur son arrivée en Amérique et sur les incidents qui suivirent. La note provoquée en 1828 par les interrogations de Jared Sparks n'est pas devenue pour lui une occasion de rappeler beaucoup plus ses souvenirs. Le baron de Kalb, au contraire, nullement animé par l'ardeur de son compagnon, et qui, outre sa mission particulière, avait un but personnel dont il voulait tenir au courant quelqu'un y attachant le même intérêt que lui, prit davantage le temps d'écrire. Des lettres à Mme de Kalb, conservées dans sa famille, d'autres adressées au comte de Broglie, et qui se trouvent aux Affaires étrangères, ont permis à son biographe allemand et nous mettent à même de recueillir ici divers détails du départ et du débarquement de *la Victoire,* de l'arrivée de ses officiers à Philadelphie, de leurs rapports avec le Congrès.

Le biographe de Kalb a traduit ces lettres par à peu près, quand il les a publiées; rétablies en français d'après son texte, celles que nous lui avons empruntées offrent parfois assez de différence avec les originaux. Quand il s'est borné à en résumer le sens, il les a souvent interprétées un peu librement; nous venons de nous en apercevoir par la communication de ces originaux, que les représentants actuels du baron de Kalb ont eu la complaisance de nous donner[1]. Il n'est pas trop tard pour restituer le texte exact de certains passages insérés dans le précédent volume, et même pour produire quelques fragments que l'écrivain allemand n'a pas transcrits, tels que la lettre remise à Kalb par le comte de Broglie pour le comte de Saint-Germain, lorsque le baron alla conférer avec Silas Deane. Cette lettre, datée de Metz le 13 novembre 1776,

[1] Nous devons cette communication à M. E. Soulange-Teissier, arrière-petit-gendre du baron de Kalb, qui a mis une obligeance extrême à en prendre l'initiative à notre égard. — Nous reproduirons ici les textes tels qu'ils existent dans les originaux.

fait un grand éloge des services et des capacités de Kalb; elle est à peu près la reproduction de celle qu'il avait adressée déjà au même ministre et au pied de laquelle celui-ci écrivit, sur l'emploi à confier au baron, trois lignes énigmatiques que nous avons reproduites. Cette nouvelle recommandation porte à la fin : « Il sera digne d'un ministre comme vous de mettre ses talens en usage; il « en a de différents genres; il parle bien plusieurs langues, et peut être em- « ployé à tout ce que vous jugerés à propos; je seray volontiers garant de sa « capacité et de son zèle et je suis sur que vous aurés lieu d'être satisfait si « vous daignés le mettre en activité. »

Kalb venait, comme nous l'avons dit (et dans cette même lettre le comte l'indique), de terminer quatre mois de présence au corps d'armée de Metz, suivant les règlements du maréchal du Muy relatifs aux officiers d'état-major non employés. Voici le texte original des fragments de lettres de du Boismartin qui sont imprimés aux pages 64, 71, 373, etc. du précédent volume; il diffère parfois sensiblement de la traduction à laquelle nous nous étions fié. Les parties de la lettre du 8 décembre insérées, soit dans le texte soit en note, aux pages 373 et 375, sont à rétablir comme il suit :]

. . . . . J'ay été entraîné par Mrs de Mauroy et de la Rozière pour diner avec eux. M. le Mis de Lambert m'a occupé à causer avec lui longtemps, et M. le Mis de la Fayette m'a pris au moins 3 heures en 2 séances. Vous l'avez vû ce matin après qu'il m'a eu quitté, moyennant quoi je ne vous parlerai que de la séance de ce soir.

Il vous aura vraisemblablement dit que M. le duc d'Ayen avoit écrit ou devoit écrire à M. de Maurepas. Eh bien la réponse de ce ministre a été qu'il n'avoit aucune connoissance qu'il passât aucun officier françois au service des colonies angloises, que ce seroit une espèce d'hostilité que Sa Majesté est bien éloignée de permettre, que le Roy seroit au surplus fort aise de cette marque du zèle de M. le vicomte de Noailles, mais qu'il ne falloit pas absolument penser à aller en Amérique. D'après cette lettre ministérielle qui est parfaitement telle qu'elle devoit être dès qu'on a traité par écrit une affaire qui ne devoit l'être que de bouche, M. le vicomte de Noailles renonce entièrement à son projet. La réponse de M. le Cte de Maurepas deviendra surement publique et parviendra sans doute à mylord Stormond, au moyen de quoi, si cet ambassadeur et sa Cour la prennent pour bonne (je vous laisse à juger), on vous laissera arriver tranquillement à St Domingue, etc.

Notre jeune marquis n'est point abbatu par cette réponse. Il a toujours le plus grand désir d'arriver et il va écrire à Ruffec pour avoir un dernier avis, mais

IMPRIMERIE NATIONALE.

seulement par la poste, ce qui lui donnera le temps d'une mure réflexion, ainsi qu'à M. le Comte sur les conseils à lui donner.

Je ne sçais trop par où il finira. M. de Noailles renonçant à son projet le détournera vraisemblablement ainsi que sa famille.

J'aurai l'honneur de vous informer si j'en suis encore à temps de tout ce qui se passera à ce sujet[1].

[La lettre par laquelle Boismartin, le 17 décembre, envoyait à Kalb celle du comte de Broglie du 11 et mandait le baron à Paris afin d'entretenir Franklin, doit être lue comme on va le voir, dans les parties qui ont été précédemment transcrites :]

A Paris, le 17 xbre 1776.

Monsieur,

J'ay l'honneur de vous addresser cy joint une lettre que je reçois pour vous de M. le Comte et j'ay reçu hier celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 14..

Je desirerois bien qu'il vous fût possible, Monsieur, de venir faire un tour ici très rapidement pour y voir M. Franklin. Ce seroit surement une chose bien utile à la négociation dont vous avez bien voulu vous charger, parce qu'il est possible que quelqu'un empaume ici ce membre du Congrès avec les mêmes vues que nous[2].

Je voudrois du moins, dans le cas où il vous seroit impossible de venir que vous écrivissiez à M. Deane pour lui demander si l'arrivée de M. Franklin change ou non quelque chose à l'esprit de ses dépêches sur l'idée que vous lui avez donnée de faire choix d'un chef militaire supérieur. Vous pourriez le précautionner contre le danger d'écouter les propositions qui ne manqueront pas de lui être faites par des gens peu propres à une mission aussi importante, car je suis bien sur que vous ne croyez pas qu'il y ait un seul homme en Europe à qui la chose convint autant qu'au nôtre pour la cause et pour vous même. Je puis être de cette opinion sans prévention aucune. Vous m'obligerez infiniment de me mander ce que vous en pensez. Je veux dire ce que vous ferez à ce sujet........................

[1] La lettre du vicomte de Noailles pour demander à M. de Maurepas d'aller servir comme officier chez les *insurgents* se trouve aux Affaires étrangères (*États-Unis*, t. 5, n° 150); c'est un billet fort court et tout privé. Le vicomte ne mettait pas une bien grande chaleur à sa demande, soit qu'il la regardât comme ne devant pas soulever de difficulté, soit qu'il n'y tînt alors que faiblement.

[2] Le « quelqu'un » dont il s'agit là était probablement du Coudray, en ce moment en pleine intrigue.

[La lettre du comte de Broglie sur son stathoudérat, reproduite aux pages 71 et 73 du même volume d'après la même traduction, n'est pas à vrai dire changée par cette traduction quant à son sens général, mais elle l'est dans sa physionomie, dans certains détails ou dans le ton. Nous la rétablissons ici textuellement :]

A Ruffec, le 11 x^{bre} 1776.

J'ay vu avec plaisir, Monsieur, par les rapports de M. Duboismartin, et par votre dernière lettre du cinq, le succès de vos affaires. Je desire que tout reponde à vos vœux et à ce que vous estes capable de faire. De mon costé, vous pouvez bien estre seur qu'icy je n'oublieray pas vos interests. Vous sçavez que dans touts les temps je l'ay fait avec d'autant plus de plaisir que je sçay que les graces du roy ne sçauroient estre mieux placées.

Je suis bien persuadé que vous avés saisi avec gout l'idée qui vous a esté communiquée par M. du . . . . . Il est certain que c'est la seule chose qui puisse donner de la consistance à toutte la besogne. Il faut un directeur politique et militaire. Il faut un homme qui puisse en imposer à la colonie françoise, la reunir, mettre chaqu'un à sa place, qui soit dans le cas d'attirer et d'emmener avec luy un nombre considerable d'individus de touts grades; non des gens de la cour, mais tout ce qu'il y a de bons officiers, honnestes, vertueux, et qui, par la seule confiance dans le chef, iroient volontiers. Il en faut peu de grades supérieurs, mais il en faut, puisqu'il y a séparation de corps, et de pays. Il y a bien de la place, de reste, p^{r} le nombre de gens qu'on peut choisir; l'essentiel de la mission dont vous vous estes chargé est donc de faire connoitre l'utilité, on peut dire l'indispensable nécessité du choix d'un personnage à qui il faut donner le pouvoir d'amener avec luy ses instruments et de leurs donner des grades relativement à ce qu'ils sont propres. Le grade du personnage doit estre éminent comme celuy du p^{ce} de Nassau, mais seulement p^{r} l'armée, rien p^{r} le civil; dire seulement qu'il seroit ainsy en estat de diriger la partie politique avec les puissances étrangères. En presentant l'homme il faut le presenter comme de vous, ignorant si cela luy convient, mais faisant sentir qu'il faut de très grandes conditions p^{r} le determiner aux sacrifices qu'il aura à faire, et qu'il faut un traittement asseuré après la retraitte au bout de trois ans, qui seroit le temps au plus qu'il pourroit sacrifier; estant certain que l'homme ne veut point s'expatrier pour toujours; c'est un point sur lequel il faut insister par la raison que cette asseurance que l'homme veut revenir en France au plus tard au bout de trois ans, ôtera toutte inquiétude sur l'authorité qu'il voudroit avoir et l'ambition qu'il auroit d'estre le souverain de la nouvelle république. Il faut donc encore une fois

se borner à toutte l'authorité militaire, avoir en même temps les fonctions de général et président du conseil de guerre avec les titres de généralissime, feldt mar̃^{l}, etc., de grands avantages pécuniaires p^{r} partir et avant, et g^{d} traittement p^{r} la vie après le retour, dans le gout de ce qui a esté fait p^{r} le p^{ce} Ferdinand. Vous pouvez asseurer que cela fait, l'ordre, l'œconomie mises dans les dépenses, dédommageront au centuple dans une campagne de ce qu'il en coutera, et que le choix des officiers qui ne marcheroient pas avec tout autre, et qui viendroient sur la seule parole par estime et attachement, vaudra mieux qu'une augmentation de $\frac{m}{10}$ h. [10,000 hommes] et peut être $\frac{m}{20}$ [20,000]. Vous connoissez bien les gens qui luy sont attachés, et le nombre infiny qu'il y en a dans le subalterne, point de gens de cour, beaucoup d'excellents militaires esprouvés. Vous sçavez mieux qu'un autre la différence qu'il y a de gens à gens et vous sçaurez le faire sentir; vous n'oublierez pas l'effet que cela fera, même en Europe, quand cela sera connu; même dans une bonne armée d'Europe, le choix du chef décide de tout; que serat-ce dans une affaire à former, à créer! Il n'est pas facile de trouver en même temps un homme qui sache, qui veuille et qui puisse le faire. Si les choses tournoient à bien là-bas, il faudroit engager le Congrès à faire repartir tout de suitte le petit Duboismartin avec des ordres et pleins pouvoirs à M. Déan de traitter, mais que les pleins pouvoirs ne soyent bornés que sur le danger d'une authorité civile et l'ambition de dominer la république; on veut bien la servir politiquement, militairement, mais avec tous les honneurs, dignités et pouvoir sur les subordonnés; enfin un plein pouvoir bien en ordre; en renvoyant le petit Duboismartin, vous manderez le véritable estat des choses et des esprits, et la possibilité de faire le bien, et donnerez connoissance des pouvoirs envoyés à l'agent insurgent; vous manderez en même temps s'il y auroit quelque chose d'utile à faire en même temps pour vous; il n'est pas même nécessaire que le succès de vostre négotiation ait lieu pour qu'on s'occupe avec intérest de tout ce qui pourra vous estre utile.

Adieu, Monsieur; je vous souhaitte un bon voyage et à votre caravane; je m'occuperay de vos commissions et en parleray à M. de Sartines à mon arrivée.

Accusez moy la reception de cette lettre; mandez moi vostre depart au moment où vous mettrés à la voile, le tout sous l'addresse d'abbé St Evrard au bureau de M. de St Julien, thrésorier général du clergé. Je ne signe pas; vous me connaitrez de reste.

[C'est à Mme de Kalb, épouse visiblement très affectionnée et mère courageuse de trois enfants dont le souvenir ne quitte guère la pensée de leur père, que sont adressées les lettres de Kalb relatives au départ de Bordeaux, à l'at-

terrage de l'autre côté de l'Atlantique et à ses suites[1]. La Fayette et lui étaient arrivés à Bordeaux le 19 mars, dans la nuit; le 20 Kalb écrit à sa femme, très chagrin de l'avoir quittée, se trompant d'année dans son émotion. L'état peu avancé dans lequel ils ont trouvé leurs affaires le porte à douter de pouvoir s'embarquer, et sa tristesse s'accommoderait de l'empêchement. Cependant, il sent qu'il n'est pas libre de revenir sur ses pas, et, au milieu d'indications sur des intérêts personnels à lui ou aux siens, il renseigne M[me] de Kalb sur les incidents qui se sont produits et sur les circonstances qui se présentent. Les liens et les rapports de La Fayette avec lui, les détails particuliers au jeune marquis dans les péripéties dernières de l'entreprise, les frais qu'il eut à supporter par suite, les démarches qu'il dut faire, les résolutions qu'il fallut prendre sont indiqués là, tandis que le marquis est resté presque muet à tous ces égards. La correspondance de Kalb est, on peut dire, ininterrompue jusqu'à sa mort, à la bataille de Campden, dans la Caroline, en 1780. Elle montre en lui un père de famille qui, ayant dépensé tout le milieu de sa vie à servir la France et ayant établi ses intérêts dans ce pays[2], désire vivement les asseoir sur le grade, qu'il convoite depuis longtemps, de général de l'armée du roi; de l'armée de France, s'entend; la suscription de ses lettres indique bien « brigadier des armées du roi », mais il n'a, comme on l'a vu, cette qualité qu'à titre auxiliaire: brigadier dans l'armée des Îles, suivant les promesses de M. de Sartine précédemment indiquées. Il a consenti à employer, pour les visées personnelles du comte de Broglie ou de la politique à laquelle celui-ci prenait une part essentielle, l'attachement qu'il avait de longue date pour ce chef, et il apporte à son nouveau rôle un soin extrême dans la pensée que, ajouté à son ancienneté dans les rangs français, à ses missions de confiance remplies avec distinction et qui auraient déjà valu mieux, probablement, à tout officier qui n'eût pas été étranger, ce soin lui assurera le résultat qu'il recherche. Quand il est devenu évident à ses yeux que l'objet de sa mission concernant particulièrement

[1] M[me] de Kalb était M[lle] Vanrobais (Anne-Élisabeth-Émilie). Leur mariage datait de 1767. Ils eurent une fille, mariée en Suisse (M[me] Gaymuller), et deux fils; l'un fut la victime du tribunal révolutionnaire, l'autre servit dans l'armée française. Kalb parle de ses enfants dans toutes ses lettres à sa femme. La plupart de ces lettres portent la suscription : *A Madame la Baronne de Kalb, faubourg S[t]-Martin, à Paris.*

[2] Il avait acquis une propriété à Milon-la-Chapelle, près de Chevreuse et près des usines de Jouy, dans lesquelles la fortune de M[me] de Kalb devait être plus ou moins engagée. Milon-la-Chapelle est resté dans leur descendance.

le comte de Broglie ne saurait avoir aucune suite, on le voit tâcher, ainsi que les autres officiers venus avec lui, de se faire considérer comme vraiment au service du roi en Amérique et ayant droit, dès lors, aux récompenses ou aux honneurs qui peuvent en découler.

M[me] de Kalb est d'accord avec lui dans ses ambitions et elle paraît les avoir aidées par ses démarches. Presque dans chaque lettre, il lui recommande de ne point négliger d'en rappeler le souvenir à M. de Boismartin ou à d'autres qui approchent le comte de Broglie, voire au comte lui-même. D'autre part, il considère qu'il a vraiment charge du personnel militaire parti et arrivé avec lui, parce que ce personnel lui a été donné par le comte. Il revient plusieurs fois sur ce point, et il agit, il raisonne à l'égard de ce personnel comme s'il était un chef engagé envers lui. Voici les diverses parties des lettres à Madame de Kalb qu'il nous semble opportun de reproduire ici, à titre de documents :]

A bord de *la Victoire*, cap[e] Le Boursier, de Bordeaux, prêt à sortir de la Gironde, ce 26 mars 1776, à midy. [1777.]

Je t'ay écrit, ma chère bonne amie, les 20, 22 et deux fois le 24 avec un mot du 25 dans la dernière; dans deux heures nous serons en pleine mer. Nous levons actuellement l'ancre par le plus beau tems du monde; cela doit nous présager un heureux voyage. Arrivés à bord du navire la nuit dernière, nous sommes déja bien malades tous, mon compagnon de voyage l'est beaucoup; je profite d'un petit intervalle pour te dire encore, chère amie, combien je t'aime et t'aimeray toujours. Je te promets de mes nouvelles dans fort peu de tems et bien avant mon arrivée en Amérique parce je suis sur que nous relâcherons en Europe et que je pourray t'écrire avant dix ou douze jours, parce nous attendrons dans le port de relâche, à Saint-Sébastien, en Espagne, le retour d'un courrier qui va partir pour Paris. . . . .

Bordeaux, le 20 mars 1776 [1777].

. . . . L'affliction dans la quelle je t'ay laissée à mon depart m'a déchiré le cœur et me pénètre encore vivement. Je désirerois bien pouuoir te rejoindre tout à l'heure. Si je pouvois décemment et avec honneur me dédire, je le ferois; mais quoique je ne puisse pas revenir sur mes pas, il y a possibilité que nôtre voyage soit rompû. Je vois tant de choses encore à régler icy, que le Ministre sera sûrement instruit du départ du M. et des ordres pourroient bien avoir le tems d'arriver avant que nôtre vaisseau soit

sous voile; ainsy il n'y a rien de moins certain que ce voyage, malgré la chaleur qu'on y met. L'on envoit un courrier en ce moment pour sçavoir l'effet que produit la nouvelle et pour empêcher qu'on envoye un ordre pour ne pas s'embarquer...... Nous sommes arrivés icy la nuit dernière n'ayant couché qu'une nuit en routte. Je vois avec beaucoup d'inquiétude sur [*sic*] les retards que le vaisseau éprouve, et je crois qu'elles sont fondées. Il est donc bien possible que ce départ n'ait pas lieu, et j'en serois bien aise;...

Comme ma lettre ne part qu'après demain, j'y joindray encore ce qui pourra arriver dans cet intervale. Il n'a pas encore été question de la voiture; il faut sçavoir s'il n'en a plus besoin pour luy. J'en parleray quand on aura fixé le jour de monter en vaisseau...

Ce 22 mars au matin.

En ce moment nous apprenons icy, de l'Orient [Lorient], qu'il vient d'y arriver deux vaisseaux américains avec la nouvelle d'un avantage récent et considérable remporté sur l'armée royaliste et qu'on a sur le champ expédié un courrier pour Paris.

Tout cela fera que la guerre sera bientôt terminée et que je n'auray pas longtems à y rester, supposé toutefois même qu'il n'y ait point d'empêchement à nôtre départ ce qui peut très bien arriver par la longueur du retard. Le vaisseau ne pourra descendre que demain et Dieu sçait quand le vent contraire changera. Enfin il en sera ce qui plaira à la Providence divine....................................

Au Passage, près St-Sébastien en Biscaye, le 1 avril 1777.

Nous sommes partis de Bordeaux, ma chère bonne amie, le 25, comme je te l'ay marqué à bord du vaisseau, et ayant eû le vent favorable; nous avons levé l'ancre le 26 au matin avec la résolution de relacher icy jusqu'au retour d'un courrier envoyé à Paris; mais nous n'avons pas la peine de l'attendre puisqu'on vient de nous en envoyer un de Bordeaux arrivé hier au soir icy (où nous sommes à l'ancre depuis vendredy 28), avec ordre de la Cour pour M. le Mis de se rendre à Marseille pour attendre M. le duc d'Ayen et Mad^e la comtesse de Tessé, sœur du duc, pour voyager avec eux en Italie. Ainsy le voilà revenû de son voyage et de la guerre d'Amérique. Il part en ce moment de Bordeaux, et de là il se propose d'aller, s'il y a moyen, — le voyage d'Italie n'étant pas de son goût, — à Paris. Tu le verras sûrement; il se sert de son carosse pour y retourner; si tu as envie de t'en servir pour ton voyage, tu pourras luy dire que je t'ay marqué dans le tems qu'il m'avoit permis à Bordeaux de t'annoncer qu'il te prêtoit son carosse pour ton voyage

d'Allemagne et que M. Raimbeaux étoit chargé de te le faire parvenir par occasion; à cela tu peux ajouter que les affaires ayant changées depuis par son retour, il peut en avoir besoin luy même, que tu ne voudrois pas qu'il se genât le moins du monde pour toy, que tu tâcheras de t'arranger différemment pour ton voyage, et tu verras sa réponse . . . . Je n'ay aucune idée qu'il puisse me rejoindre, aussy luy ay-je conseillé de voir M. Raimbaux et comp[ie] qui ont armé et chargé notre vaisseau pour son compte, de s'arranger avec eux et de leur recéder tout s'ils veulent ne luy faire perdre que 20 ou 25 mille livres sur la totalité de l'armement, parceque par ce moyen là il luy reviendroit de l'argent comptant, y ayant mis et payé 40,000 ††. Si au contraire il reste chargé du tout, comme c'étoit son dessein en partant, il resteroit encore redevable de 72 mille livres à payer en un an environ à commencer de juin prochain. Par son courrier je sçauray ce qu'il aura réglé sur cela à Bordeaux, et j'en diray un mot à la fin de cette lettre, afin que s'il porte de l'argent à Paris tu puisse saisir le moment pour luy parler de son billet de 13,500 ††, non pour luy en demander le payement avant l'échéance, mais pour le prier de donner ses ordres pour qu'il soit payé le 20 may préfix, en luy disant que mon engagement vis à vis de mon notaire est tel que tu te trouverois dans le plus grand embarras si ce payement manquoit. Sur cela il te payeroit peut être toute de suite.

J'ay aussy un compte à régler avec luy, que son départ précipité nous a empêché de finir; voicy ce que c'est : il a payé les frais de routte jusqu'à Bordeaux (excepté les chevaux de Paris que j'ay payés et que je porte pour cet effet à mon compte cy-joint), ainsy que la dépense à l'auberge à Bordeaux, dont je dois ma part à proportion, supposé que son intention ne soit pas de me défrayer tout à fait. Il avoit deux domestiques et je n'en avois qu'un. Il est à observer aussy qu'il en a coûté à l'auberge depuis mercredy au soir jusqu'à mardy 408 ††, parcequ'il a donné beaucoup à diner et à souper, ce qui ne me regarde point; aussy a-t-il dit à son domestique de payer, que cette dépense le regarde. Je crois donc que tu feras bien, lorsque tu luy proposeras de compter avec toy pour moy, comme j'en suis convenû avec luy, de ne point du tout parler de la dépense à Bordeaux, mais luy dire simplement : Voicy, M. le M[is], la notte que mon mary m'a envoyée de ce qu'il a payé ou avancé pour vous, surquoy il me marque vous devoir les deux cinquièmes des chevaux de poste en dépense jusqu'à Bordeaux; et tu verras ce qu'il répondra. Je me flate que son intention est de te rembourser partie du montant de ma notte et peut être la totalité . . . .

Au passage en Biscaye, le mercredi 9 avril 1777. A bord du navire *la Victoire.*

. . . . . Je t'ay rendû compte des raisons de nôtre relâche dans ce port; les mêmes raisons nous y retiennent encore, puisque nous sommes obligé d'attendre la permission du Mis pour continüer notre routte. Par une lettre de M. Raimbeaux et Comp^ie arrivée par la poste d'hier au cap^e du navire, nous apprenons que le Mis est arrivé à Bordeaux jeudy au soir 3, et qu'il a envoyé sur le champ un courier à Paris par lequel il attend réponse; cela me prouve qu'il a bien de la peine à abandonner son projet et son vaisseau, et qu'il espère encore gagner sa famille et M. de Maurepas. (Je ne crois pas qu'il réussisse.) Nous ne pourrons donc sçavoir qu'après demain 11 du mois à quoy nous en tenir, supposé encore qu'on luy renvoye son courrier toute de suitte et qu'il m'écrive sur le champ. Voila bientôt un mois que je suis en voyage pour n'être pas plus avancé, c'est désespérant; . . . .

Au Passage, ce dimanche 6 avril 1777.

Je ne t'ay point écrit hier, ma chère bonne amie, parceque j'ay été toute la journée à la promenade par un très beau tems et assez loin d'icy, pour gravir une des plus hautes montagnes de ces environs d'ou l'on découvre une immensité de mer et de pays. Nous avons vû Bayonne qui en est à 7 lieües et les environs bien au delà. Les Pirenées couvertes de neige, pendant que nous avions bien chaud; je dis nous, j'avois avec moy Mrs Bedaulx et Brice comme les meilleurs marcheurs. Tu ne connois pas ce dernier; c'est un homme aimable et doux. Il est Américain et a été fortement recommandé à M. de la Fayette par M. Deane; je suis donc obligé à m'en charger. Les autres, en grande partie ont été se promener à cheval à Bayonne avant hier et sont revenûs hier; ils rapportent que le départ de notre vaisseau de Bordeaux fait grand bruit, qu'on a nommé M. le Mis de la Fayette, moy, et on ajoute M. de Choisy avec 17 autres croix de St Loüis, qu'on nous avoit tous vû diner ensemble à St Sébastien le jour de Paques, et l'on est fort en peine de l'objet de nôtre voyage. Cela prouve combien les nouvelles grossissent ou augmentent les choses à mesure qu'elles passent par plusieurs bouches. M. de Choisy n'est pas avec nous, et il n'y a de croix de St Louis que M. de Lesser. Je vais te faire connoitre tous mes compagnons de voyage dont je deviens et suis le seul chef depuis le départ du Mis (car je crois bien qu'il ne pourra pas revenir) : Mrs de Lesser, Valfort, Fayols, Franval, Vrigny, Duboismartin, Dubuysson, Gimat, Bedaulx, La Colombe, Capitaine (celui cy a été recommandé au Mis par M. le Cte de B . . ., et je seray encore obligé de m'en charger); cela compose toute notre bande, avec six officiers du vaisseau pour commander la manœuvre, car du reste tout est à mes ordres; c'est tous gens

IMPRIMERIE NATIONALE.

aimables et raisonables....... Je me flatois de recevoir hier au soir des nouvelles du M[is] de Bordeaux; si je n'en ay pas ce soir ou demain au plus tard, nôtre séjour icy sera long parcequ'il ne m'écrira plus que de Paris (car certainement il n'aura pas la permission ny de M. de Maurepas, ny de M. le duc d'Ayen, de revenir avec nous). Je voudrois bien chère amie, que tu puisse être informée de cela, et de m'écrire par son courrier. Il m'a promis positivement que j'en recevray un soit de Bordeaux, soit de Paris, parcequ'il est indispensable qu'il m'écrive. Nous ne pourrions pas partir d'icy sans cela, et le vaiss[au] s'y mangeroit; il faut sçavoir s'il a transigé avec ses armateurs ou si la cargaison reste à son compte; de quelque façon que ce soit, son équipée luy coutera toujours fort cher; je dis équipée du moment qu'il n'a pas osé braver les menaces et continüer son projet, après tout ce qu'il avoit fait jusque là. La lettre, qu'il a reçu à Bordeaux du V[te] de Coigny par le retour du courrier qu'il luy avoit envoyé, l'a fait changer subitement. Si à la réception nous n'eussions pas été dans la chaloupe pour descendre la rivière et aller à bord, je crois qu'il auroit pris le party de s'en retourner toute de suitte, et il eut, selon moy, mieux fait; mais enfin, après m'avoir consulté sur ce qu'il avoit à faire, je n'ay pas crû devoir luy conseiller de braver son beaupère et l'ordre du roy dont on le prévenoit qu'il seroit menacé. J'ay au contraire crû qu'il me convenoit de luy conseiller la soumission et la conservation de l'amitié de sa famille. S'il ne s'étoit pas toujours flaté de l'approbation de M. le duc d'Ayen je luy aurois constamment dit de ne point aller aussy loin qu'il l'a été. Il m'a fortement assuré que sa famille le trouveroit bon, d'après que M. le duc d'Ayen vouloit s'employer luy même pendant un tems à le faire aller en Amérique avec son autre gendre, le V[te] de Noailles, et qu'après tout, M[e] de la Fayette seroit prévenüe par ses père et mère, et préparée à le trouver bon. Car j'ay fortement trouvé à redire en tout tems, qu'il en ait fait un mistère à sa femme jusqu'après son départ, et s'il m'avoit dit à Paris tout ce qu'il m'a dit sur cela depuis, je luy eusse fait les représentations les plus fortes contre son entreprise. Enfin il en sera quitte pour un peu d'argent qu'il luy en aura couté. Il est en état de souffrir cette perte sans se déranger, et si l'on dit qu'il a fait une folie, on peut ajouter qu'elle étoit fondée sur un motif honorable et qu'elle n'empêche pas de marcher tête levée vis à vis de tous les gens qui pensent bien. Je sors de diner et point encore de nouvelles; si je n'en ay pas ce soir je te feray parvenir cette lettre par la poste de demain et tu en auras une autre avant mon départ d'icy.

....

A bord du navire *la Victoire*, au Passage, en Espagne, le 15 avril 1777.

....

Je me flate que cela te sera remplacé par le marquis, suivant la notte que je t'ay

remise, car je compte toujours que son intention est de faire les frais du voyage; ceux de la table à Bordeaux doivent être pour son compte seul, sans difficulté, parce que c'est luy qui seul a prié du monde à diner et à souper. Il y aura seulement du retard pour le remboursement de ce que je luy ai prêté, jusqu'à son retour à Paris, parceque l'ordre du roy porte qu'il doit être aujourd'huy 15 au moment de son départ; il me dit tout le sérieux que la cour a mis dans cette affaire et malgré tout il éspére encore gagner M. le duc d'Ayen pour pouvoir me rejoindre, et il me prie en conséquence de ne point encore faire mettre à la voile que je n'ay reçû de ses nouvelles de Toulouse ou d'ailleurs. Si (comme il y a apparence) je suis obligé d'en attendre qu'il soit à Marseille, j'ay l'air de rester icy jusqu'à samedy 26 du mois. Quelque chose qui arrive je t'écriray encore; par sa lettre il paroit que le vaisseau reste à son compte; il me prie de veiller à ses interrêts et de faire ensorte que ses fonds luy rentrent le plutôt possible, parceque son voyage d'Italie luy occasionnera de la dépense sur la quelle il n'avoit pas compté. Je luy promets mes soins par la réponse que je luy feray parvenir s'il ne peut pas me rejoindre . . . .

A bord de *la Victoire* en relâche au Passage. Ce 19 avril 1777.

Je t'ay écrit, ma chère bonne amie, le 17, par la poste du 18. Je me flatois d'avoir de tes nouvelles par la poste d'aujourd'huy, mais apparemment que tu ne l'auras pas pû ou que tu as crû que ta lettre ne me trouveroit plus icy. Nous allons, à la vérité, remettre en mer ce soir ou demain, à moins que le vent ne nous contrarie absolument et nous continuerons nôtre routte. Je t'ay dit que le Mis est revenû pour suivre son projet, lorsque je n'attendois plus de luy qu'une lettre. Il a pris ce party après les assûrances qu'il a reçû de Paris de toutes parts que M. le duc d'Ayen seul avoit sollicité l'ordre du roy, que tout le monde a approuvé son entreprise et blamé son beau père pour vouloir l'en empêcher, que les ministres lorsqu'on leur a demandé leur vraye disposition sur cela, ont repondû que sans les plaintes de M. le duc d'Ayen ils n'auroient rien dit. Nous voicy donc déterminés à aller à nôtre destination s'il n'y a point d'empêchement extraordinaire. Et c'est la dernière lettre que je t'écriray, je ne dis pas d'Europe, mais de ce port, et nous ne devons nous promettre que du beau tems et un voyage heureux. Tu peux toujours, chère amie, m'écrire. Mets mon adresse au baron de Kalb, major g^l^ au service des États Unis de l'Amérique, et mets ma lettre sous une enveloppe, à l'adresse cy jointe . . . .

[*La Victoire* avait navigué cinquante-quatre jours. Elle était parvenue le 13 juin à South-Inlet, petit port de la baie de George-Town, dans la Caroline du Sud. En mémoire du débarquement, ce lieu est aujourd'hui, au rapport

de Kapp, occupé par deux localités, nommées l'une Kalb, l'autre La Grange, nom du château, très connu il y a cinquante années, comme la résidence de La Fayette au milieu de la Brie. Si le marquis a parlé brièvement de l'arrivée, ce n'a pas été sans une certaine poésie[1]; Kalb, lui, remplace la poésie par une exactitude qui paraît incontestable.]

Ce dimanche 15 juin 1777. A l'isle du Nord, à l'entrée de la baye de George Town, à 15 milles de cette ville, au port appellé South-Inlet, dans la Caroline.

Nous arrivames enfin près de terre, ma chère bonne amie, il y a deux jours après une navigation assez longue et pénible, sans avoir touché à nos isles, et sans aucune mauvaise rencontre, mais pas tout à fait sans crainte, toutes les fois que nous avons vû des vaisseaux, d'autant plus que notre party étoit pris de nous deffendre, et que nous n'en avions que des moyens médiocres. Le vent nous ayant contrarié pour gagner Charles Town ou nous voulions débarquer, et personne du vaisseau ne connoissant assez la coste pour sçavoir positivement ou nous étions et quel port on pourrait gagner, nous avons pris, le Mis, M. Brice et moy, la chaloupe du vaisseau, avec le lieutenant et sept rameurs, pour faire la découverte et chercher un pilote, partant vendredy à deux heures après midy, ramant jusqu'à dix heures du soir à remonter la rivière de George-Town, appellé North-Inlet, lorsqu'à marée basse nous avons resté engravés, et n'ayant trouvé jusque là que quelques nègres ignorants pêchant des huitres, et qui devant retourner chez eux nous suivirent pour nous servir de guide et nous conduire chez le pilote demeurant en haut de cette isle. Le rapport confus de ces quatre nègres n'avoit rien de satisfaisant pour nous, relativement à leur pays. Nous comprimes bien qu'ils servoient un major des troupes de cette province, mais ils ajoutoient en même tems que les ennemis (les Anglois) rodoient quelque fois dans ces parages et y avoient enlevé, il y a huit jours, plusieurs pêcheurs; malgré le peu de fond à faire sur ces esclaves, nous laissames là notre chaloupe; nous nous jettâmes dans la pirogue des nègres pour nous faire conduire chez le pilote et enfin chez leur maitre ou nous arrivâmes à minuit; notre monde nous ayant rejoint à la haute mer, nous retournâmes à bord avec la certitude que nôtre vaisseau tire trop d'eau pour entrer dans cette baye. Le Mis a donné ordre à son vaisseau d'aller à Charles-Town par le 1er vent favorable et nous nous sommes fait remettre à terre chez M. le major Huger qui doit nous procurer les chevaux nécessaires pour nous rendre à Charlestown par terre[2]. Nous comptons y arriver après

[1] Il faut lire à ce sujet la note publiée par Jared Sparks dans l'appendice du tome V des *Correspondances*, etc. de Washington.

[2] Le fils du major Huger tenta plus tard sans succès, avec un grand dévouement, de faire évader La Fayette du cachot d'Olmütz.

demain mardy; de là je t'écriray, chère amie, plus au long; celle cy va partir par un petit navire partant de cette baye pour Nantes. Il n'y a rien d'interressant à te mander dans ce moment. La campagne est ouverte, mais il n'y a point eû d'action considérable. La flotte de secours des Anglois n'est pas encore arrivée. Ils tiennent toujours Newyork. . . . .

A Charles-Town, dans la Caroline méridionale, le 18 juin 1777.

Par le n° de cette lettre, tu dois voir, ma chère bonne amie que je t'ay déja écrit; ma première étoit dattée de North-Island, à mon débarquement; je suis arrivé hier icy par terre avec beaucoup de fatigues et de peine, par une chaleur insuportable. Nous étions le Mis et moy avec le Ch^er Dubuisson et quelques autres. M. de Mauroy et six autres avoient restés à bord du vaisseau qui arrive en ce moment dans le port par beaucoup de précaution que nous avons fait prendre par le Conseil de la province en envoyant au devant des pilotes et plusieurs chaloupes afin de décharger le nav^re en partie, si on avoit le tems, ou de jetter à la mer pour le soulager afin de pouvoir le faire échoüer plus près de terre en cas de besoin ou qu'il fut poursuivy par deux frégattes angloises en croisière devant le port. Nous sommes on ne peut pas plus heureux dans tout cela. Nous avons courru de grands risques pour être pris ou être obligé d'échoüer, de brûler le navire et peut être de perdre tout ce que nous avions. Etre pris eut été un malheur considérable par le mal aise ou l'on met les prisonniers jusqu'au débarquement (et nous n'eussions pû être traittés que comme prisonniers) et de retourner toute de suitte sans avoir été à nôtre destination; de brûler nous mêmes nos équipages n'eut pas été un moindre accident dans notre situation par l'impossibilité ou nous eussions été de réparer cette perte; tout est d'un prix fou; il a fallu à un domestique du Mis une chemise en arrivant, elle a couté 50^tt; à Paris elle vaudroit 4^tt 10^s au plus; tout le reste à proportion, les vivres, les logemens, les chevaux, tout est hors de prix; on a un cheval assez médiocre pour cent loüis et il m'en faudra plusieurs; pour en acheter j'attendray mon arrivée à Philadelphie pour sçavoir ce que le Congrès arrangera. Si je n'ay pas lieu d'être content, je pourrois bien m'en retourner dans peu. Il faut donc voir; mais j'ay encore une idée sur des propositions étrangères à ma mission, à faire et à en attendre l'issüe. Ce n'est que quelque tems après mon arrivée au Congrès ou à l'armée que je pourray voir clair en cela. En attendant, il me faudra des sommes immenses pour faire par terre 380 lieues avec tout mon équipage, à loüer des chevaux et voitures; nous ne pouvons pas tous aller en même tems. Il est question de nous arranger sur cela, le marquis et moy allant ensemble (ce qui ne peut guêre être autrement). Nous ferons des mécontens de ceux qui ne seront pas de notre bande, mais nous n'y sçaurions que faire.

Ce n'est qu'en arrivant icy que nous avons appris les dangers que nous avons courrûs tous, et celuy du navire pour entrer icy. Cependant ceux qui avoient restés à bord n'auroient pas eû de reproches à nous faire s'ils avoient été pris, leurs ayant laissé l'option de rester ou de mettre pied à terre pour s'en aller à Charlestown à pied ou de telle manière qu'ils jugeroient à propos ou qu'ils pourroient.

Ce 19 au matin, à 4 heures du matin.

J'ay été obligé hier au soir de quitter ma lettre pour affaire, et pour sortir il fait d'ailleurs une chaleur si excessive qu'on est forcé souvent à laisser là l'ouvrage. Nous resterons icy le moins qu'il nous sera possible, six ou huit jours nous suffiront j'espère à nous préparer à nôtre départ pour le Nord........................

Annapolis, Maryland, 23 juillet 1777.

Je t'ay écrit, chère amie, le 18 de ce mois et je profite avec plaisir d'un vaisseau qui va partir d'icy pour Nantes pour te donner de mes nouvelles. Je suis arrivé hier au soir par un orage horrible. La nuit m'a remis de la fatigue. Le marquis et le reste de la comp[ie] viennent de me joindre en ce moment, M. de Gimat a resté malade à Petersburg, et M. du Buisson arrivé avec moy, a la fièvre et va se purger et se tranquiliser icy pendant quelques jours. Nous partons demain, le M[is] et moy, par eau, pour passer la baye Chesapeak; de 30 miles de là nous n'aurons plus que 100 miles à faire par terre, ce sera l'affaire de 3 jours, si bien que nous comptons être à Philadelphie le 27 au soir. De la je t'écriray, chère amie, plus au long. Je me porte mieux que jamais et mieux qu'aucun de la comp[ie]. Aucune fatigue ne m'affecte ni ne m'incommode. Je crois que je tüeray tous nos jeunes gens; aucun n'est en état de soutenir comme moy. Adieu, chère bonne amie, je t'embrasse de tout mon cœur et mes enfans; portes toy bien. Je n'écris a personne par ce vaisseau parcequ'il part en ce moment. Adieu, ma chère bonne amie.

[L'irritation régnait dans le Congrès, en ce moment-là, par suite de la conduite de beaucoup de Français, aventuriers ou officiers incapables. Ce sentiment régnait aussi dans l'armée. C'était surtout en raison des exigences et du ton de du Coudray et de ses associés. Tous les historiens et tous les biographes ont successivement rapporté que le grade de major général fut d'abord reconnu à La Fayette seul, mais sans solde et sans commandement. Ce dernier a relaté, en effet, qu'immédiatement, le 31 juillet, il avait été mis à la disposition du général en chef. Quant à Kalb, il resta en pourparlers pendant plusieurs mois pour obtenir la situation que lui assuraient les engagements contractés avec

lui par Silas Deane. Le retour en France de la plupart des autres embarqués de *la Victoire* n'est pas un fait ignoré non plus. L'un d'eux, qui était du régiment de La Fayette en France et se disait un peu son parent, écrivit sur tout cela en attendant de repartir d'Amérique, où il resta, en fin de compte. Il envoya à plusieurs personnes, au comte de Broglie entre autres, un mémoire dont voici la plus grande partie (nous en rétablissons un peu l'orthographe); les détails en sont intéressants, bien qu'empruntés parfois à des impressions mal vérifiées ou aux commérages nés de la déception[1] :]

COPIE D'UN MÉMOIRE D'UN DES OFFICIERS FRANÇOIS PASSÉS EN AMÉRIQUE AVEC LE MARQUIS DE LA FAYETTE, ARIVÉ EN FRANCE DANS LES PREMIERS JOURS DE DÉCEMBRE ET PARTI DE PHILADELPHIE LE 12 SEPTEMBRE.

Je ne parlerai point de notre traversée. Mille petites avantures a raconter, intéressantes pour nous dans le tems, le seroient peu aujourd'hui pour ceux qui me liront. Il doit suffire de dire que le vaisseaux acheté par le Mis de la Fayette est parti de Bordeaux le 25 mars, et est arrivé à Charlestown le 20 juin. Les causes d'une aussi longue traversée sont notre séjour forcé sur la cote d'Espagne pour attendre le Mis de la Fayette et Mr de Mauroy, des longs calmes, et des vents souvents contraires. La mauvaise administration des vivres, aiant été distribués avec profusion dans les comencemens, nous a forcé a beaucoup de frugalité dans les derniers jours de notre voiage.

Notre désir étoit d'arriver droit au port de Charles-Town; mais les courants et la crainte de tomber entre les mains des Anglais nous ont fait aborder 25 lieues plus heaut.

Après avoir pris langue, le Mis de la Fayette, le baron de Kalb, 5 officiers et 2 domestiques y descendirent. Les autres restèrent dans le vaisseau qui n'ariva que 4 jours après à Charles-Town. Nous y fumes par terre à pied, n'aiant pu trouver que 3 cheveaux. Quelqu'uns de nous étoient en bottes : mais ne pouvant marcher ainsi, ils furent obligés de les jetter, et d'achever la route nus-pieds, manière de voïager peu comode sur un sable brulant et dans des bois. J'en ai eü pendant quinze jours les jambes aussi grosses que les cuisses. Nous avions préferé nous charger d'armes plustot que de linge, pour nous défendre des nègres-marons. Aussi arivames nous après trois

[1] *États-Unis*, t. 4, n° 152. Ce mémoire est de l'écriture de du Buysson (le chevalier du Buysson, originaire du Charolais, croyons-nous). C'est là copie, non l'officier, qui arriva en France au commencement de décembre, comme la rubrique l'indique. Du Buysson, en effet, resta en Amérique, aide de camp de Kalb, qui mourut dans ses bras à Campden.

jours de marche à Charles-Town faits comme des geux et des brigands. Nous fumes reçus en conséquence, et montrés au doit par la populace du païs lorsque nous nous dimes des officiers françois uniquement conduits par le désir de la gloire et de défendre leure liberté, et traités d'avanturiers même par les François, qui sont en grand nombre à Charles-Town. La plupart de ces François sont des officiers perdus de dettes, plusieurs chassés de leurs corps. Les colonies françoises en fournissent beaucoup. Les gouverneurs les purgent le plus quils peuvent de tous les mauvois sujets qui arivent de France, en leur donnant des letres de recomandation pour les généraux anglo-amériquains. Les premiers ont été fort bien reçus; mais leur conduite aiant fait conoitre ce quils étoient, on n'a plus de foy aujourd'hui aux letres de recomandation, et l'on fait en Amérique fort peü de cas des gens qui les apportent, et tous les François y sont bien peu paiés des sacrifices quils font pour un peuple qui leur en sçait peü de gré, et qui le mérite aussi peü.

Le lendemain de notre arivée le vaisseau du Mis de la Fayette entra triomphant dans le port, et fit une révolution sur les esprits en notre faveur. Nous fumes alors parfaitement acceuillis; et les officiers françois qui avoient été les premiers a se moquer de nous vinrent en foule faire bassement la cour au marquis de la Fayette, et cherchèrent à se rallier à lui.

La populace de Charles-Town ainsi que celle de toute cette partie du continent déteste les François et l'accable d'invectives. Il n'en est pas de même de la bonne compagnie. Nous en fumes parfaitement accueillis, et fêtés par tout. Nous avons passé huit jours en fêtes et gala. Nous en avons eu une dans un fort à 6 mille de la ville des plus magnifiques. On y rendit au marquis les honneurs que l'on auroit put rendre à un maréchal de France, ou au protecteur de la liberté.

Ce fort est curieux par sa construction (j'en apporterai un plan), par 80 pièces de canon prises aux François sur le vaiseaux *le Foudroyant*, et par la vigoureuse défense quil a fait l'année dernière; mais plus encore par un revètement intérieur et extérieur de palmiers couchés les uns sur les autres, et liés fortement. Cet arbre est si sepongieux, que le boulet sy amortit, et entre dans le bois sans faire d'éclat. Le trou se referme de lui même : de sorte que les Anglois l'ont rendü plus fort en le battant, étant aujourdhui comme fraité de boulets.

Nous avions conté partir le 25 juin : mais il se présenta un obstacle trés imprévu. Le marquis avoit sur son vaisaux une riche cargaison. Il s'étoit anoncé pour vandre le tout. Il avoit trouvé de 3 à 4 cent pour cent de profit. Sur cette some considérable il espéroit tous nous obliger. Nous comptions en avoir assés pour passer au moins 2 ou 3 ans avec aisance dans ce pays cy; mais quelle fut notre surprise quand le capitaine du vaisseau aporta au marquis un billet de 40000^tt signée de luy au

profit de l'armateur, par lequel La Fayette consent que le vaisseau et toute sa cargaison retourne en France pour y être vandu, et que sur le produit l'armateur prélève les 40000^{tt} à luy dûs, et 35 pour cent, 25 d'assurance et 10 de comission. Le marquis auroit signé à Bordeaux sans examen tout ce que luy auroit demandé celuy qui lui offeroit de seconder son amour pour la gloire; mais à Charls Town son caractère obligeant souffrit crüellement d'avoir été aussi volé. Nous fumes très heureux de trouver à gros intérest 36 mille livre à emprunter. Avec cette some nous fimes nos équipages et nous préparames à partir pour Philadelphye.

Nous nous partagames en trois bandes. 6 de nous achetèrent 2 charios 7000^{tt}. Cette première dépense a été plus chère que la notre : mais il leur en a néanmoins bien moins couté qu'à nous pour arivér. Ils ont eu l'agrément de porter avec eux tous leurs équipages sans être volés come nous. Trois de nous ont été par eau sans craindre d'être pris par les Anglois. La Fayette, le baron de Kalb et ceux de nous qui avons débarqués avec eux avons loué 4 chariost 5,700^{tt} pour nous conduire avec nos équipages.

L'aide de camp du marquis se chargea d'être notre guide, quoiquil n'eût aucune idée du païs. Voilà quel fut l'ordre de marche en sortant de Charles-Town. La marche étoit ouverte par un des gens du marquis vêtu en hussard. La voiture du marquis étoit une espèce de sofa découvert porté par 4 ressorts avec un avant-train. A coté de sa voiture il avoit un domestique à cheval faisant les fonctions d'écuier. Le baron de Kalb étoit dans la même voiture. Les deux colonels conseillers de la Fayette suivoient dans une seconde voiture à deux roues. La troisième étoit celle des aides de camps. La 4eme pour les équipages, et la marche étoit fermé par un nègre à cheval.

Je suprimerai le détail des aventures de notre route, comme celui de notre traversée, quoiqu'elle renferme plusieurs remarques et quelques évènements assez intéressants et curieux : Je me réserve de les dire moi-même.

Dès le quatrième jour une partie de nos voitures étoit en poussière. Plusieurs de nos chevaux qui étoient tous vieux et pousifs, étoient crevés ou esclopés. Nous avons été obligés d'en acheter d'autres en route. Ces dépenses ont consomé tous nos fonds. Nous avons été obligés de laisser en route partie de nos équipages, et partie nous a été vollé. Nous avons faits une grande partie du chemin à pied, couchant souvent dans les bois, mourants de faim, arassés de chaud, plusieurs de nous avec la fiebvre et la dissenterie; enfin apres 32 jours de marche nous sommes arivés à Philadelphie, dans un état encore plus piteux que lors de notre entrée à Charles-Town. Je crois pouvoir dire qu'il n'y a pas de campagne en Europe plus dure que ce voiage. Les peines ny sont jammais continuelles. Elles sont même compensées par bien des plaisirs : au lieu que dans ce voiage nos maux s'augmentoient chaque jour et n'avoient

d'autres soulagemens que l'espoir d'ariver enfin à Philadelphie[1]. L'idée flateuse que nous nous étions faite de la réception qu'on nous feroit nous soutenoit, et nous auroit je puis le dire avec vérité fait braver les travaux les plus rudes avec le même zèle et la même gaieté que l'on m'a vüs lorsque je me suis décidé au parti que j'ai pris. Nous étions tous animés du même esprit. Le zèle de La Fayette auroit enflamé celui qui en auroit eü moins que lui.

Nous arrivames le 27 juilliet au matin. Après nous être un peu décrottés nous fumes chés le président du Congrès, à qui nous remimes nos letres de recomendation et d'affaire, et nos capitulations. Il nous renvoia au sieur Moose membre du Congroïs. Celui-ci nous donna rendés-vous pour le lendemain à la porte du Congroïs. Pendant ce temps nos papiers furent lus et examinés. Nous fumes exacts le lendemain. On nous fit attendre fort longtems : enfin parut le Sr Moose avec un autre membre. Il nous dit : Monsieur parle fort bien le françois il est chargé dexpédier tout ceux de votre nation; aussi c'est a lui à qui vous aurez d'or-en-avant affaire. Il rentra, et ledit Sr... nous reçeut dans la rüe ou il nous laissa après nous avoir traité en très bon françois comme des avanturiers. Il termina sa harangüe en nous disant : Messieurs avez-vous les pouvoirs de M. Dean, nous l'avions chargé de nous envoier quatre ingénieurs françois. Au lieu de cela il nous a envoié le Sr du Coudray avec des prétendüs ingénieurs qui ne le sont pas, et des artillieurs qui n'ont pas servi. Nous avons chargés Mr Franklin de nous envoier ces 4 ingénieurs. Ils nous sont arivés. Les officiers françois sont bien appris a venir nous servir sans que nous les demandions. L'année dernière il est vrai nous avions besoin d'officiers, mais cette année nous en avons beaucoup, et de très expérimentés.

Tel fut notre première réception du Congrois. Nous ne sçavions qu'en penser : Il est impossible d'être plus stupéfaits que nous le fumes. Mrs de la Fayette, de Kalb et de Maurois suivis de 10 officiers avec des recomendations semblables aux nôtres, au moins tolérés s'il n'étoient pas avoués ouvertement par le gouvernement de France, pouvoient-ils s'attendre à une pareille reception? Le baron de Kalb entre autres, connü dans le païs et même du Congrois.

Nous primes le parti d'attendre et de chercher le motif de cet affront avant de nous en plaindre. Nous l'attribuames avec raison à la mauvaise conduite de nos compatriotes qui nous avoient devancés. Nous apprimes effectivement l'inconduite

[1] L'un des officiers, Capitaine, resta malade en Caroline pendant plusieurs mois. Il mande cè détail avec d'autres au comte de Broglie (auteur évidemment de son départ avec La Fayette) dans une lettre du 18 juin 1778. (*États-Unis*, t. 3, n° 155.) En marge de cette lettre, il y a, de la main du comte de Broglie nous semble-t-il : « Il faut demander le nom des officiers qui ont « passé aux insurgents, tels que MM. Kalb, « Mauroi, Lesser, Fayoles, Capᵉ et autres. »

de plusieurs, et le discrédit que leur conduite avoit donné aux titres de recomandation qu'ils avoient apportés en venant de nos colonies, et qu'à cela se joignoient plusieux autres raisons. La conduite foible d'un Mr de Fermoix[1] à la prise de Ticonderoga. Ce Mr de Fermoix est françois et a le grade de brigadier-major. Le mépris de tous les officiers de la brigade de Mr de Bore[2], pour leur chef, aussi françois; le zèle outré et quelquefois téméraire et indiscret d'un marquis de Lavoine qui a levé ici à ses frais un régiment, tout sert à faire détester les François; car ceux qui ont une très bonne conduite, y contribuent comme ceux dont je viens de parler. Mr de Convoite[3], brigadier-major, est déteste des officiers de sa brigade et jalousé de tous les généraux même de Vasington, parce qu'il fait servir sa brigade, et qu'aulieu de la laisser oisive dans le camp, il la fait manœuvrer et l'instruit lui même.

Mais ce qui je crois nous a fait le plus de tort, aiant révolté tout le Congrès c'est Mr Du Coudrai. Il est arrivé ici avec un ton de seigneur, se donnant pour en être un, et pour brigadier en France; se disant conseiller des ministres de France et ami de tous les princes et ducs, dont il montre les letres. Il a présenté au Congrois une capitulation du Sr Dean, par laquelle il doit avoir le grade de général-major, et être commandant en chef de l'artillerie et du génie et de tous les forts faits ou à faire, avec pouvoir de nommer, faire, défaire, pourvoir aux emplois etc., sans être tenü à rendre de compte qu'au général et au Congrois, avec des apointemens de 36 000tt, et une promesse de 300 000tt après la guerre finie. Il a poussé l'impudence jusqu'a dire et écrire au Congrois, que c'est à ses sollicitations vives et pressantes qu'ils doivent les secours envoiés par la France.

Le Congrois n'osoit ny refuser, ny accorder ses énormes demendes, lorsque les quatre ingénieurs envoiés par Mr Franklin sont arivés. On leur a confromté en plain Congrois Mr Ducoudrai. Ils l'ont démasqué, et prouvé qu'il en imposoit en tout, jusque sur son état, étant chef de brigade d'artillerie et non brigadier, et fils d'un marchand de vin de Vannes[4]. Ducoudrai a donné un mémoire ou il a invectivé tous les François, même le Mis de la Fayette à qui il a escrit une letre fort mal honête.

D'apres ces éclaircissemens, sur les motifs de la conduite du Congrois à notre égard, nous lui adressames un mémoire pour lui demender d'être placés, ou défraiés et renvoïés. La Fayette, le baron et Mr de Mauroy firent sentir quils n'étoient pas faits pour être traités comme les aventuriers qui s'étoient présentés et confondüs avec eux. Le Congrois leur envoia le Sr Lowel le même qui nous avoit si mal reçus. Il étoit accompagné d'un autre membre plus poli et plus adroit; ils firent des espèces

[1] Probablement La Rochefermoy, venu des îles en 1775. — [2] De Baur, arrivé en 1776. — [3] De Conway. — [4] Ou Rennes.

d'excuses à La Fayette. Le second membre dont je viens de parler avoit vraisemblablement ordre de sonder la Fayette. Il le vit en particulier, lui promit monts et merveille, et sçut de lui tout ce qu'il vouloit sçavoir. Dans une seconde conférence avec La Fayette, il lui fit consentir à accepter du Congrois le grade de général-major : mais seulement de ce jour, sans égard à la capitulation, et sans aucun apointemens ny commandement, et en lui faisant promettre qu'il n'auroit jamais aucun prétention à comander une division. Deux heures après avoir fait cette promesse on lui envoia son ruban avec une letre du Congrois par laquelle on lui dit que par considération pour son nom, ses grandes alliances, et vu les sacrifices quil avoit faits par amour pour la liberté le Congrois vouloit bien le nommer de ce jour général-major, bien entendu quil n'auroit aucune prétention à aucuns comandements, apointemens, ny pension atachés à ce grade. On le mena sur le champ au général Wasington, qui lui fit milles amitiés, l'engagea à prendre un logement chez lui, et à accepter sa table pour toute la campagne : enfin on l'éblouit si fort qu'il nous oublia un instant : mais je lui rends justice. Il a un trop excellent cœur pour que cet oubli put être long. Il fit l'impossible pour nous faire placer : mais en vain : car il est sans crédit; et s'il eut teneü bon de Kalb auroit été général-major et nous aurions tous été placés. On n'a donné au marquis le grade de général-major que par égard pour son nom, et non pour sa personne, puisque ce grade sera sans fonctions : la même cause nous auroit fait tous placer selon la capitulation s'il se fut obstiné à faire cause commune avec nous; il a été très faché d'avoir accepté le ruban; il a voulu le renvoier : mais on l'a engagé par des promesses à le garder, et on lui a envoié un chariot à 4 chevaux pour faire cesser ses plaintes. La Fayette a été emmené sur le champ au camp. Quant à nous on nous a laissés à Philadelphie, et le Congrès nous a envoié en papier 18 000^{tt} pour païer nos dettes, sans nous faire aucune autre réponse.

Lorsqu'il a parü décidé, que nous, nous nous en retournerions tous excepté le marquis et son aide de camp, je fis un mémoire particulier, pour être présenté au général, et un pour le Congrois. Par ces mémoires je disois quétant venü avec La Fayette, étant son parent, du même régiment que lui, recomandé par les mêmes persones que lui, je dois dire en France pour y justifier mon retour que La Fayette n'a pas même ici le crédit d'y faire placer le seul officier pour le quel il s'intéresse. J'envoiai ces mémoires à La Fayette au camp pour les signer. Il vint le lendemain me trouver à Philadelphie, il me promit que je serois plaçé major d'un reg^{nt} de cavalerie, si je voulois attendre et rester avec lui. C'étoit tout ce que je demandois. Je consenti volontiers à rester. Il me remercia de ne pas l'abandonner, et me promit qu'il alloit travailler pour moy. Au bout de quelque tems ne voiant rien venir, je parlai de mes espérançes à un membre du Congrois chez lequel je loge. Il m'avoua

que le marquis s'abusoit s'il croyoït me faire placer; qu'il étoit décidé que l'on ne vouloit aucun François, et que le général Wasington loin de donner une division à La Fayette, comme il me l'avoit dit, se plaignoit de lui au président du Congrois, disant quil le tourmentoit pour avoir une division, qu'il ne sçavoit comment s'en défaire, que le Congrois en étoit très mécontent, le Mis aiant promis par écrit de ne jamais demander de division.

Quand je vis que je n'avois plus d'espoir d'être placé, je me décidai avec douleur à revenir avec mes camarades et le baron de Kalb, dès que nous aurions obtenü nos dernières demendes pour notre retour : mais auparavant, je voulus au moins voir l'armée, et en demandai la permission au Congrès, offrant de servir comme volontaire, ne demandant que deux rations pour vivre jusqu'au moment de nôtre depart. On m'a refusé cette graçe, en me répondant que si je venois à faire quelque action qui méritat récompense je demandrois encore a être placé, ce qu'on ne vouloit pas faire pour aucun François.

En entreprenant un aussi long voiage l'ambition n'étoit pas mon seul but. J'étois désolé d'être venüs près du théatre de la guerre sans pouvoir la faire, et sans prendre aucunes des conoisances que j'étois venu chercher. Je me décidai a aller au camp malgré le refus qu'on nous avoit fait. Je pris une chemise dans ma poche et fus offrir mes services a Mr de Canoite [Conway], brigadier-major qui passe pour avoir la brigade la mieux instruite et la plus disciplinée. Il me reçut a merveille. Il me donna un matelas dans sa tente et me permit de faire le service de volontaire dans sa brigade. J'ai fait ce métier pendant quelque tems, et j'ai pris quelques idées du service et des troupes amériquaines.....................................

Nous venons enfin d'arachér aujourd'huy 15 d'aoust une réponse positive du Congrés; il est décidé à nous renvoyer tous, exceptés La Fayette, en payant notre retour. Nous avions doné nos demendes, qui consistent primo de nous défraiyer de tout, secondo, un passeport du général anglois, ou la permission de passer à l'armée angloise de là en Angletaire et en France, tertio un certificat, comme quoi Mr Dean leurs employée en France n'a pas de pouvoir pour envoyér des officiers français ni faire de capitulations avec eux. Le Congrès a tout accordé, à la réserve de la permission de passer à l'armée engloise : ainsi nous songeons tous à notre départ, que nous ferions même sur le champ, si nos équipages n'étoient pas dispersés en plüsieurs endroits. Je crains bien que nous ne soyons obligés pour les retrouver de retourner à Charlestouwn, ou nous en avons une partie ou bien de les abandoner.

..... Notre départ a été retardé par l'attente de nos équipages. Si nous les avions put avoir il y a long-tems que nous serions parti. Depuis deux mois le baron de Kalb et moy sommes avec deux chemises et un seul habit tout déchiré, mais

bien portant, et malgré mes maux fort content d'avoir fait ce voiage. Mon infortune constante m'a accoutumé à soufrir patiament et à sçavoir trouver des momens de plaisirs au milieu des peines et de l'infortune. J'ai adressé des copies du mémoire que je vous envoi à M^r le comte de Broglie et à mon oncle il y a 15 jours; mais come les lettres que nous écrivons en Europe y arivent dificilement, il seroit possible qu'ils ne les eussent pas reçus, en ce cas je vous prirois de leur en faire passer des copies.

[La lettre suivante de Kalb donne, sur ce qui eut lieu à l'égard des officiers venus avec lui, d'autres et plus positifs renseignements:]

A Bethléhem, 19 7bre 1777.

Il y a bien longtems, ma chère bonne amie, que je ne t'ay écrit; ce n'est pas manque d'envie de m'entretenir avec toy; mais il est si difficile de faire partir des lettres, surtout de cette partie du centre de l'Amérique dont tous les ports sont bloqués; je t'avois marqué à mon arrivée à Philadelphia que je m'en retournerois parcequ'on ne vouloit remplir aucun de nos engagements avec M. Deane. Tous nos Messrs ont été malades, je l'ay été comme les autres d'une contusion au genou droit qui m'a donné la fièvre. J'en ay eû pour six semaines au lit ou dans ma chambre; le Congrès étoit déterminé à ne nous pas employer (aussy, il faut tout dire, nous étions trop nombreux et pour trop de grades supérieurs) pour ne pas mécontenter nombre de leurs propres officiers; et cependant ils nous faisoient attendre et nous amusoient jusqu'à ce que j'aye été en état d'agir (car, Dieu mercy, ma santé est parfaitement rétablie). Enfin, je suis parvenû à faire former une résolution du Congrès par la quelle ils déclarent que M. Deane a passé ses pouvoirs, qu'on ne peut pas ratiffier ses conventions, qu'on nous remerciera de notre bonne volonté et du motif qui nous avoit fait entreprendre ce long et pénible voyage et qu'on payeroit les frais de notre retour en Europe. Surquoy j'ay fait donner à chacun des officiers venûs avec ma caravane un état de leurs dépenses, le retour compris, et d'en déduire les accomptes qu'ils avoient reçûs à Paris. De cela j'ay formé un état général que j'ay présenté au Congrès, et tout a été payé exactement; j'ay fait donner à tout le monde ce qu'ils demandoient, et à quelques uns au delà, suivant qu'il m'a paru être de la justice; comme le papier monnoye ne sçauroit valoir hors du Pays, j'ay exigé qu'on donnat une certaine somme en espèces d'or ou d'argent ou en lettres de change sur la France, ce qui a été accordé. Pendant cette négociation, plusieurs membres du Congrès m'ont sondé si je ne voulois pas rester, que c'étoit le vœu de toute leur comp^ie de me conserver, à quoy j'ay toujours répondû, que

n'ayant pas été reçû et accueilly comme je devois m'y attendre, je n'avois pas d'autre vœu que de m'en aller, ayant constamment refusé de rester. Les partants étoient moy, je me mets premier comme le chef de la bande; M. le vte de Mauroy; Mrs de Lesser et de Valfort, colonels; Mrs les chevrs de Fayolle et de Franval, majors; ainsy que M. de Vrigny; Mrs le cher Dubuysson et Duboismartin, capes, et M. Candon; le 15, à onze heures, j'ay reçû toutes les sommes tant en papier monnoye qu'en lettres de change; j'en ay remis à chacun sa part, et j'ay quitté Philadelphie le même jour à une heure. Mrs de Mauroy, Fayolle, Franval, Vrigny et Duboismartin, ont pris la routte du North pour s'embarquer à Boston ou Portsmouth, ainsy que M. Candon, à qui j'ay fait donner 1800 †† en lettres de change et deux cent piastres ou 1000 †† en papier-monnoye; afin de me débarrasser de luy, je luy ay aussy payé ses appointements grandement, jamais personne ne m'a été plus à charge ny moins utile que cet homme. Il m'a quitté à regret; il avoit raison; il ne faisoit chose au monde et ne se laissoit manquer de rien. Je luy ay cependant promis de luy être utile dans l'occasion s'il avoit besoin de ma recommandation auprès de M. le Maral Duc de Mouchy.

..... Mrs de Lesser, de Valfort, Mr Dubuysson et moy, nous prenons la routte du Sud pour aller au devant de nos équipages qui trainent encore sur la routte et dont nous perdrons peut être partie ou la totalité. Il faut en avoir le cœur net et en faire son deüil, ou les vendre en grande partie. Notre routte est par Lancaster, ou j'acheveray cette lettre. Nous nous sommes détournés pour voir icy cet endroit extraordinaire; c'est une ville à 52 milles de Philadelphie, fondée il y a trente ans, habitée en entier par des gens de la même religion, appellés les frères Moraves, en allemand Herrenhûtter, et qui se nomment eux mêmes les frères unis. Ils suivent le rite luthérien, ont des évêques et des prédicateurs qui n'ont qu'une aisance honête, et proportionnée à leurs besoins et à leurs familles. Les gens mariés demeurent dans des maisons particulières, comme on fait ailleurs; mais ils ont des maisons publiques très grandes et commodes pour leur usage ....

[La Fayette ne méritait les reproches de personne. On vient de voir que lui aussi avait été sur le point de repartir. Kalb l'avait retenu en lui démontrant l'obligation de se distinguer en Amérique après l'éclat causé par sa sortie de France. Mis à la suite sans commandement dans l'état-major de Washington, bientôt dans celui de Greene, le marquis insista inutilement pour faire placer plusieurs de ses compagnons et pour obtenir une division, ce qui lui eût donné l'autorité nécessaire. Washington avait eu infiniment de peine à établir un peu de hiérarchie dans l'armée, il en avait encore beaucoup.

Il explique dans diverses correspondances que tout le terrain gagné aurait été perdu s'il avait conféré des grades, et des grades élevés, à ces nouveaux venus dont aucun n'eût parlé la langue de ses supérieurs et de ses soldats. Maintes fois il avait écrit au Congrès dans ce sens depuis six mois (20 février, 16, 17, 31 mai, 6 juin, 17 août 1777, notamment), en se voyant débordé par les officiers qui passaient des Antilles dans les divers États, y étaient accueillis et venaient encombrer son quartier général avec la prétention de remplir le grade que, sans acception de leur valeur propre autant que sans notion des besoins, tel ou tel de ces États leur avait accordé. L'armée proprement dite, l'armée « continentale », comme on la désignait, comptait peu de monde; c'était comme une armée de cadres. Le nombre s'obtenait par les milices, ou par des levées que provoquaient des particuliers. Ceux-ci s'établissaient naturellement les chefs de leurs levées, ou bien ils commandaient dans les milices de leur État et s'imposaient par suite en cette qualité. Il importait de ne décourager ni les uns ni les autres, de laisser ouverte la porte par où pouvaient entrer en cas de besoin, avec ces commandants improvisés, les régiments qui les suivaient. Quoique le général en chef ne se montrât pas indifférent à la bonne impression à produire sur la cour de France, disait-on, en attribuant à La Fayette le rôle effectif de son grade reconnu (on en a la preuve dans sa lettre du 19 août) et bien qu'ayant déjà fort apprécié ouvertement le jeune officier, ce fut seulement en novembre, à la suite de preuves nouvelles ajoutées à celles de Brandywine et sur le rapport élogieux de Greene au lendemain de l'affaire de Gloucester, que le général en chef se déclara prêt à mettre le marquis à la tête d'une division si le Congrès voulait l'y appeler (lettres des 19 et 26 novembre). C'était l'équivalent d'une proposition formelle : le Congrès décida la mesure le 1er décembre, après la lecture du pli de Washington, qui transcrivait le passage de Greene donnant à La Fayette le plus déterminant des témoignages.

Kalb, lui, en homme à qui son âge et son passé obligeaient de répondre, qui savait l'anglais, qui connaissait l'Amérique, discuta pied à pied, força le Comité du Congrès à se recueillir et à rejuger[1]. A la fin, au mois d'octobre, il

[1] Le mémoire de Kalb a été reproduit par Kapp d'après l'original conservé aux archives du Congrès. C'est un factum étendu. On y lit notamment : « Si vous n'approuvez pas mon « traité avec M. Deane et si vous ne voulez pas « me recevoir comme major général dans votre

fut accepté au même titre et à partir du même jour que La Fayette. En même temps à peu près que ce dernier, il fut aussi chargé d'une division. Sa préoccupation dominante était l'opinion qu'il donnerait de lui au comte de Broglie. Il voulait agir de façon à ne pouvoir être blâmé par ce chef-là, et un peu comme s'il était, par son intermédiaire, responsable plus haut. Sa correspondance avec le comte commence presque dès l'arrivée, continue sans interruption, est presque toute chiffrée et se prolonge au delà de 1778. Son premier rapport est daté de Bethléem, de même que la lettre à Mme de Kalb précédemment transcrite. Dans son cinquième rapport, des 24 septembre et 11 octobre, il reprend les évènements depuis le 30 juillet, afin de parer aux courriers perdus ou interceptés, et raconte les faits jusqu'à cette dernière date, c'est-à-dire jusqu'à l'affaire de Germantown, survenue après la Brandywine d'une part et la chute de Ticonderoga de l'autre. Il y revient dans un sixième rapport, le 2 novembre. Il apprécie tout avec une compétence indéniable, mais il juge

« armée, je suis prêt à retourner en Europe; « je me crois, cependant, autorisé à vous demander une somme suffisante pour mon « voyage de retour. J'ai reçu de M. Deane « 12,000 francs, mais les frais occasionnés par « différents voyages, entrepris sur son désir en « France, les dépenses de la traversée jusqu'à « mon arrivée à Philadelphie montent au double « de cette somme. Quoique je sois animé du « plus ardent désir de servir l'Amérique, je ne « puis pourtant pas agir aux dépens de ma fortune et de celle de mes enfants; et ce qui « est dans la position du marquis de Lafayette « un noble désintéressement, serait dans la « mienne une pure folie, car je ne suis pas « bien riche. Si j'étais aussi riche que le marquis, j'aurais agi comme lui. Et cependant je « suis très heureux que vous vous soyez rendu « à ses désirs. C'est un vaillant jeune homme, « et personne ne surpassera son enthousiasme « pour la liberté et l'indépendance. J'espère « que son succès comme général répondra à « son ardeur et à votre attente. Néanmoins, « je suis obligé de reconnaitre que cette distinction entre lui et moi m'a été très pénible. « Nous sommes venus ici dans le même but et « avec les mêmes promesses. Si l'on voulait accorder un avantage à l'un de nous deux, il « me semble qu'il m'était dû comme officier « et par des considérations militaires. Avec le « désintéressement du marquis, on aurait pu « mettre dans la même balance mes trente-quatre années de services, mes occupations « constantes pour les sciences militaires, ainsi « que mon rang et ma position, qui auraient « été du même poids et de la même valeur pour « votre jeune république................

« Il paraîtrait bien ridicule, aussi bien au ministère français qu'à tous les vieux soldats, « s'ils me voyaient sous le commandement du « marquis de Lafayette. Mais si mes services ne « devaient pas être acceptés par les États-Unis, « je désirerais que Votre Excellence voulût bien « me procurer le plus tôt possible les moyens « pour notre prochain retour. J'espère que sous « ce rapport il n'y aura pas l'ombre de difficultés; car il me serait extrêmement pénible « d'être obligé de poursuivre judiciairement « M. Deane ou son successeur en dommages-intérêts.......................... »

IMPRIMERIE NATIONALE.

les hommes et les choses des États-Unis en militaire d'Europe, dès lors d'après une mesure inexacte. Il apporte du moins dans ce jugement un sang-froid que n'avaient pas la plupart de ses compagnons, déçus et s'en retournant en France. C'est dans ce dernier rapport qu'il désabusait le comte de Broglie sur la possibilité de poursuivre la situation de généralissime. Les parties de ces rapports qui vont suivre nous paraissent présenter des détails d'un certain intérêt :]

A Lancastre en Pensilvanie le 24 7bre 1777[1].

J'ai eu l'honneur de vous écrire, Mr le Cte, de la Caroline Meridionale n° 1, 2 et 3 pour vous rendre compte de notre arrivée dans l'Amérique et n° 4 de Philadelphie de la réception qui nous y fut faite; cette dernière vous informoit de la nomination de Mr le Mis de La Fayette à la place de major général sans appointements et sans commandement ainsi que de la résolution prise de retourner en Europe par tous les compagnons d'avantures jusques là; à l'exception de M. le Mis de La Fayette, de Gimat son aide de camp. J'espère que ces lettres vous sont parvenues. Le 19 7bre je vous ai rendu compte en chiffre de la bataille de Vilmington du 11 et des suites, mais comme j'ai lieu de soupçonner que cette lettre a été perdue, je vais reprendre les évènements interressants depuis la fin de juillet. . . . .

. . . . . Dans la mienne du 19 je vous ai seulement dit que toute notre caravanne avoit été congédiée; qu'étant parti de Philadelphie le 15 le Congrès fit courrir après moi pour me dire que j'étois nommé major général et que le vœu unanime du Congrès étoit de me conserver; qu'on antidateroit ma commission; que je serois satisfait sur tous les points que je demandois; plusieurs lettres ont été écrites de part et d'autre, cependant je suis fort indécis; que faire? j'aurois bien quelques raisons à rester, j'en ai encore plus à m'en retourner. Si je me décide à rester je vous écrirai plus au long; si je m'en vais je vous les dirai verbalement; d'une façon ou d'une autre je crains d'être blamé; Mr de Val. . . . a mieux que personne suivi mes démarches, sçait toute ma conduite, pourra vous rendre compte sur tout si nos autres voyageurs avoient l'injustice de me blamer; au moins suis je sans reproches si je n'ai pû les contenter tous et en tout, je donnerai un double de celle-ci à Mr de Val. . . ., si je ne lui tiens pas compagnie pour son retour. Je ne vous ai encore rien dit du caractère du général Washington, c'est l'homme le plus aimable, le plus complaisant, le plus honnête, mais comme général il est trop lent même indolent, beaucoup trop foible et ne laisse pas d'avoir sa dose de vanité et de présomption.

[1] *États-Unis*, t. 2, n° 133.

Mon opinion est que s'il fait quelqu'action d'éclat il la devra toujours plus à la fortune ou aux fautes de son adversaire qu'à sa capacité. Je dirai même qu'il ne sçait pas profiter des fautes les plus grossières de l'ennemi; il n'a pû encore se défaire de son ancienne prévention contre les François, aussi je pense que dans peu il n'y aura pas un de nos officiers à leur service. Mr du Coudrai vient de mettre par sa mort le Congrès fort à l'aise. On ne vouloit pas le mécontenter absolument et il étoit impossible de lui accorder ses prétentions. Il alloit joindre l'armée, le 16 7bre passant un bac sur Sewilkil, il ne descendit pas et voulant corriger sa monture trop vive le cheval sauta dans la rivière et l'a noyé comme un écolier. Les officiers de sa suite se conduisant avec arrogance et se répandant en mauvais propos seront je crois renvoiés mécontents, je ne voudrois pas les justifier des torts qu'on leur imputera; au reste je ne me suis aucunement mêlé de leur affaire, ce que j'en apprends est par des voies indirectes. Si je repars pour l'Europe c'est en grande partie parce qu'il y a impossibilité de faire réussir le grand projet dont je me suis occuppé avec tant de plaisir. Mr de Valfort vous dira que la proposition n'est pas faisable, qu'on la regarderoit comme une injustice criante contre Washington et un attentat contre le pays.

A York en Pensilvanie le 11 8bre.

Samedi dernier quatre de ce mois Washington (s'étant approché la veille de Germanton à six miles de Philadelphie) marcha à la faveur d'un brouillard et surprit trois colonnes sur l'armée Angloise, attaqua les ennemis avec ses deux colonnes de la droite (celle de la gauche commandée par le général Gréen n'étant pas arrivée) les poussa à un mile et demi jusques dans les lignes, d'où il fut obligé de se retirer après une action opiniatre, à ce qu'on dit, de trois heures. Les Anglois n'ont pas osé poursuivre; Washington s'est donc remis en bataille à peu de distance pour renouveller le combat, si la colonne égarée avoit paru, mais ne venant point il abbandonna la partie ce jour là et campa près de Germanton; il assure le Congrès résident ici qu'il espère revoir ce tribunal bientôt à Philadelphie. On assemble des troupes de toute part, on se résout de détruire ou de prendre l'armée angloise quelque monde qu'il en coute quand on devroit perdre quatre hommes contre un. Il me semble que c'est le parti qu'ils auroient dû prendre il y a longtems; à la fin ils réussiront à chasser les Anglois du continent mais il reste un obstacle plus grand à vaincre, celui de la marine; ils n'en viendront jamais à bout sans un secours étranger et si ils ne peuvent pas commercer, ils seront mal à leur aise encore longtems pour quantité de choses qu'ils ne sont pas en état de faire de sitôt, et comment payeront-ils sans commerce les dettes énormes que la guerre les oblige de

contracter? En ce moment un membre du Congrès me persuade d'accepter ma commission et d'aller à l'armée demain, y devant y avoir encore une bataille sous peu de jours. Si Washington ne le trouve pas convenablement ou ne me donne pas la division vacante que le Congrès m'a promis je pars pour rejoindre Mr de Valfort; toute réflexion faite je pense que vous m'approuverés si je reste, il est difficile de faire passer des lettres je vous écrirai cependant le plus souvent possible. Le chevalier du Buisson reste avec moi.

Je suis avec l'attachement et le respect que vous me connoisséz, mon Général, pour la vie, etc.

K.

A l'armée à onze miles de Philadelphie le 2 9bre [1].

J'ai eu l'honneur de vous écrire, M^r le Cte, de Lancaster et de York le 20 7bre et 11 8bre. La première a été, je crois, perdue, Mr de Val... s'est chargé de la seconde; il prend aussi celle ci, mais pour la faire passer par un autre navire que celui dans lequel il repassera en France. Je vous ai fait part de la bataille de Vilmington et de l'action près Germanton; depuis il n'y a point eu d'affaire qui vaille d'en parler. Je suis arrivé à l'armée le 14 8bre, j'ai été assez bien reçû du général contre le gré duquel je n'ai pas voulu prendre le commandement d'une division que le Congrès m'avoit destiné et cela pour lui faire plaisir parce qu'il se propose de demander l'avancement de deux brigadiers de ses amis et de faire quitter deux majors généraux; par cet arrangement j'aurai également une division dans peu et je crois que le marquis de la Fayette en aura aussi une; je ne pense pas qu'il soit possible de servir ici, ni avec agrément, ni pour acquérir de la gloire; c'est beaucoup qu'un étranger ne s'y déshonore point à ses propres yeux et à ceux de ses compatriotes et c'est de quoi je vais m'occuper principalement; car pour les insurgents, et à leurs yeux, toutes choses sont égales sur cela; il arrive des choses si extraordinaires qu'on ne seroit pas cru en Europe. Un officier au moment d'une affaire quitte sa troupe, dit à son commandant ou ne lui dit pas, c'est encore égal, qu'il a telle ou telle chose à faire ailleurs, part, reste dans une ville ou village voisin, revient après l'affaire et personne ne lui dit rien; il est comme auparavant, dépense ses appointements et refera la même chose à la première occasion; il y en a qui n'ont fait aucun métier de toute la guerre; on ne peut rien reprocher sur cela aux officiers françois qui servent à présent; tout le monde convient qu'ils se comportent comme de braves gens, du moins tous ceux que je connois soit de réputation soit personnellement; il est vrai que plusieurs ont déplû par des

[1] *États-Unis*, t. 2, n° 137.

querelles qu'ils se sont faites, et des désordres qu'ils ont occasionnés faute de pouvoir se faire entendre. Je vais vous parler de ceux que vous pouvés connoitre et qui sont estimés. Le marquis Boyrie des gardes françoises, colonel ici (mais qui se déplait et ne restera pas longtems), Mr de Conway (colonel) major du rég^t d'Anjou, brigadier ici (paroit se déplaire aussi et quittera incessament s'il n'est pas fait major général). Les quatre ingénieurs envoiés par la cour de France, savoir, Messieurs du Portail, de la Ra. . . . . [la Radière], de Laumoy, et de Gouvion. De ceux venus avec Mr du Coudray, il reste Mr de Fleury fort estimé pour sa bravoure et sa conduite, Mr de Loyauté qui n'a encore rien fait sera colonel provincial de la Virginie. (Les *Peinesaux* n'ont aucun rang dans l'armée), Mr de Mauduit venu seul, Mr de Failly capitaine d'Anjou, colonel ici emploié à l'armée du Nord, Mr de Malmédy sous-lieutenant de la cavalerie en France, brigadier provincial ici. Plusieurs officiers venus de nos isles, que je ne connois point, dont le plus grand nombre a mal pris, ceux qui restent sont dans un rég^t composé de déserteurs qu'on vient d'envoier en Georgie faire la guerre contre les sauvages; il y a eu aussi à Philadelphie avant l'évacuation du Congrès, grand nombre d'avanturiers françois et autres; les uns fatiguèrent le Congrès par leurs demandes, les autres tenoient tripots et excitoient des plaintes; quelques-uns accusés et emprisonnés comme espions du général anglois; je n'en connois point et n'en ai voulu connoitre. Depuis la prise de la ville, j'ignore ce qu'ils sont devenus. Mr de Bore ci-devant l^t-col. du rég^t d'Horion, brigadier ici, vient de quitter par mécontentement; Mr de la Balme officier major de la gendarmerie, inspecteur de la cavalerie américaine avec rang de colonel, comme le Congrès vient de faire le comte *Polatski* [Pulawski] brigadier command^t la dite cavalerie, Mr de la Balme mécontent de cette préférence se propose de quitter; Mr de Ladévèze n'a rien pû obtenir et s'en retourne avec Mr de Valfort; de deux officiers de la légion corse envoiés par Mr Turgot l'un que je n'ai pas vu est à l'armée sans emploi, l'autre avec de grandes prétentions m'est venu montrer les lettres que Mr Turgot son parent lui écrit dans laquelle il dit qu'il lui enverra une lettre de recommandation pour moi; cet officier suit encore le quartier général; je l'obligerais volontiers dans l'occasion, mais je crains qu'il n'obtienne rien; il y a aussi un Mr Dorset je le crois bon sujet et le servirai si je le puis, il étoit lieutenant emploié au dépot des recrues de la guerre en l'isle de Ré. Il me reste à vous parler de notre caravanne reduite à un petit nombre comme je vous l'ai déjà indiqué à cause des difficultés que le Congrès a faites de donner tant d'emplois supérieurs à tous les officiers qui auroient ou peine à entendre les ordres et plus à en donner (ces difficultés ayant d'ailleurs été beaucoup augmentées par les prétentions extraordinaires de feu Mr du Coudrai), ou désireroit conserver tous ceux qui avoient fait quelque

progrès dans la langue angloise ou parroissoient s'y appliquer. Si M[r] de Valfort avoit voulu rester, je sais à ne pas en douter que le Congrès l'eut nommé brigadier, j'eusse même pu insister sur cette clause lorsqu'ils ont voulu me garder, et que je pouvois y mettre quelques conditions. Il est vrai que je n'eusse point voulu faire la même proposition pour personne d'autre; les autres s'étaient permis des plaintes contre plusieurs membres du Congrès, contre le pays en général et contre leur service; ces propos ont été rendus et regardés comme des marques de désaffection pour la cause, ces choses viennent de me revenir. J'ai, je pense, oublié dans ma dernière de vous dire que j'ai proposé à M[r] Dubois Martin avant son départ qu'il ne tenoit qu'à lui, en cas que j'accepte du service, de revenir à sa première destination d'aide de camp auprès de moi, mais il l'a refusé sous prétexte de s'être défait de tout son bagage; le Congrès m'a recommandé M[r] Roir, un américain qui devoit être à . . . . . Je vous prie encore, M[r] le C[te], d'être persuadé du respect et de la déférence que j'ai en tout tems et en tout lieu pour vos ordres et pour vos volontés, que j'ai fait ce qui a été en moi pour les officiers que vous protégés, que si je n'ai mieux fait il n'a pas dépendu de moi. M[r] le marquis de la Fayette et M[r] de Valfort sçavent toute ma conduite à cet égard depuis mon départ de France jusqu'à ce moment que j'accepte la commission de major général; je m'en rapporte à la bonne foi même de ces Messieurs; je ne veux pas faire mention des efforts et des démarches faites pour eux, il n'y a qu'à comparer leur traitement avec celui des officiers de M[r] du Coudray et autres et juger si mes sollicitations et mon crédit y ont fait quelque chose ou non. Je dis donc que notre caravane ne consiste plus que dans le marquis de la Fayette, M[r] de Gimat et M[r] Brice ses aides de camp, M[r] Capitaine qui n'est pas encore arrivé, mais qui restera certainement, M[r] de la Colombe point encore placé, M[r] de Vrigny que le marquis espère placer dans la cavalerie; M[r] Bedau trouve, malgré ses protections et la langue du pays, beaucoup de difficultés à se placer; le chev. du Buisson et moi. Ce qui m'a en grande partie décidé à rester c'est afin que vos protégés puissent l'être en plus grand nombre que ceux des autres seigneurs de la cour qui se soient melés des affaires de l'Amérique. Presque tous les artilleurs et ingénieurs venus sous les ordres de M[r] du Coudray ont l'air de s'en retourner et cela de leur faute, parce que le Congrès paroit disposé à les employer tous suivant les grades qui leur avoit été promis, mais ils refusent et exigent beaucoup d'argent. Je ne sais quelles seront les résolutions du Congrès et la fin de ces discussions, mais je m'applaudis de n'avoir jamais voulu avoir de communication avec les partisans de M[r] du Coudray, leurs demandes avoient déjà excité tant de mécontentement dans le pays qu'il étoit aisé de prévoir qu'il n'y auroit que du désagrément à avoir à se mêler de leurs affaires. Les nouvelles du Nord portent que

le général anglois Burgoyne a capitulé pour lui et toute son armée à être prisonniers de guerre. Le géneral Howe tient toujours Philadelphie, nous en sommes à quatorze miles. On va chercher à le resserrer de plus en plus; depuis trois semaines il fait attaquer le fort Mifling, dans une isle de la rivière de Delawarre près et au-dessous de la ville ainsi que Red Banck ou fort Rouge à la rive gauche de ce fleuve sans aucun succès. Ces forts sont souttenus par trois frégattes américaines, plusieurs galères et plusieurs brulots qui viennent de faire sauter en l'air le 22 8bre l'*Auguste*, vaisseau de guerre de soixante quatre canons, et une frégatte de trente deux qui ont échoué en tirant sur les forts; le même jour aussi les ennemis ont été repoussés à une attaque au fort Rouge avec perte de quatre vingt prisonniers au nombre desquels sont plusieurs officiers et le colonel Donoph blessé. Si les forts tiennent pour que la flotte angloise ne puisse pas monter à la ville avant les fortes gelées elle sera obligée de regagner le large et le général Howe aura de la peine à se maintenir dans sa situation. Vous connoissés, M^r^ le Cte, mon respect pour vous.

KALB.

Le colonel Donoph vient de mourir fort regretté des soldats de sa nation. Ses dernières paroles étoit qu'il meurt victime de l'avarice de son maître. Les succès du Nord viennent d'être confirmés comme vous verrés . . . . Si Sa Majesté étoit disposée à la guerre quel moment favorable pour la déclarer. On pourroit enlever sur mer les cinq mille cinq cents hommes de l'armée de Burgoyne prêts à être renvoyés en Angleterre, une flotte de dix ou douze vaisseaux de ligne envoyés à la baye de la Delawarre obligeroit toute la flotte angloise à se rendre et les Anglois à Philadelphie seroient pris. Quelle gloire pour la nation de finir la guerre en moins d'une campagne et de faire la loi à l'Angleterre. Ce seroit un coup sûr que la flotte angloise, car je ne doute pas du tout qu'elle ne revienne au printems prochain dans sa position actuelle à moins que le général Howe n'abbandonne Philadelphie, ce qu'il ne fera qu'à la dernière extrémité. Je commence à croire que nos forts ne tiendront pas assez pour l'obliger à s'en aller; en ce cas la flotte lui sera aussi nécessaire au printems pour approvisionner l'armée qu'elle lui a été jusqu'à présent.

KALB.

[A ces renseignements de Kalb sur les exigences des Français plus ou moins militaires ou officiers qui s'agitaient autour du Congrès, il faut ajouter un témoignage de Gérard. Le plénipotentiaire écrit dix mois plus tard, et non seulement leurs prétentions n'étaient pas éteintes alors, avaient repris leur cours, mais il semble que sa présence en faisait naître de nouvelles. Gérard

mande dans son rapport du 3 août 1778 : « J'aperçois, Monsieur, dans presque « tous les officiers françois que j'ai eu occasion de voir un esprit de prétention, « de mécontentement et de satyre, contre les effets duquel vos lumières et « votre expérience vous mettront en garde. Leurs propos serviront à me gui- « der plus particulièrement dans la recherche de la vérité que le Roi est en « droit d'attendre de ses serviteurs. J'ai beaucoup à travailler pour persuader à « quelques uns de ces Messieurs que l'objet principal de ma mission n'est pas « de solliciter des grades pour eux. » (*États-Unis*, t. 4, n° 58.) Kalb lui-même s'adressa à Gérard, mais pour lui demander d'employer son crédit à faire nommer le vicomte de Mauroy et le chevalier de Fayolles, le premier brigadier, le second colonel. (17 août; *États-Unis*, t. 4, n° 88.) Le plénipotentiaire répondit que « ses instructions lui défendaient de s'immiscer dans ces sortes d'affaires, mais qu'en raison du duc et du comte de Broglie, au nom de qui Kalb le sollicitait, il serait heureux de rendre à ces officiers ses bons offices s'il le pouvait ». Kalb, on l'a vu, se tenait pour chargé des officiers de *la Victoire*, les regardant comme couverts par la protection de MM. de Broglie et principalement du comte. Dans la lettre qui précède, il tire une de ses principales raisons de rester aux États-Unis, du désir que les protégés du comte de Broglie soient favorisés « en plus grand nombre que ceux des autres seigneurs de la cour qui se sont mêlés des affaires d'Amérique ». Indice de plus de la participation prise à l'assistance des colonies insurgées, par plus d'un des personnages entourant le gouvernement du roi. A cette même date (août 1778) La Radière, un des quatre ingénieurs envoyés dès 1776 en Amérique, écrit au comte de Broglie, du camp de Washington, afin de le prier d'appuyer son compagnon du Portail auprès du maréchal et de M. de Montbarrey, pour le grade de général. (*États-Unis*, t. 4, n°s 72 et 73.) Le comte de Broglie avait été, évidemment, le grand metteur en œuvre de l'assistance militaire prêtée aux *insurgents* en 1775, 1776 et 1777.]

III

ESTAING ET GÉRARD ENTRE TOULON ET LA DELAWARE.

TRAVERSÉE, INSTRUCTIONS, HYPOTHÈSES.

1. LA DÉCLARATION DE GUERRE.

Journal de campagne du Languedoc.

May 1778. Mercredi 20. — Continuation de beau tems, le vent à l'E. N. E. frais, l'escadre faisant route à l'Ouest toutes voiles dehors. A 5 heures l'on a fait signal à *la Chimère* ainsi qu'à *l'Engageante* de venir passer à poupe, et le général a ordonné aux deux capitaines de ces frégattes de chasser tous les jours le premier au vent et le second sous le vent de l'escadre à une lieue et demie de distance, de visiter et prendre tout batiment portant pavillon anglois, la guerre étant déclarée, de les signaler afin de ne pas se compromettre s'ils étoient forts, d'avoir enfin attention d'être ralliés tous les soirs et de se remettre tous les matins à leur poste. Le général a voulu apprendre dans la matinée à toute l'escadre notre destination avec la déclaration de guerre, et à 9 heures il y a eu signal à tous les capitaines d'ouvrir leurs paquets. Le général a fait dire une messe solennelle pour commencer par demander à Dieu de nous faire remporter la victoire sur nos ennemis. M^r le Cte d'Estaing y a assisté en grand uniforme ainsi que tous les officiers, de même que Mr Gerard dont le titre de ministre plénipotentiaire de S. M. T. C. auprès du Congrès et Consul général de France en Amérique a pour lors été déclaré. Nous avons pavoisé le vaisseau, hissé le pavillon de poupe et de commandement, à dix heures, pendant la messe qui a été précédée de la bénédiction d'un faisceau d'armes. A onze heures M^r le Cte d'Estaing a fait lui même lecture en présence de l'équipage du précis de la nouvelle ordonnance concernant les prises qu'on avoit imprimé la veille et dont on a affiché des exemplaires au pied des mats. L'équipage a répondu à cette lecture par des cris de vive le roi.

Archives de la Marine, B^4 147, f° 9.

Journal de campagne du Marseillais.

May 1778. Le 20. — Les vents id. [c'est-à-dire ceux de la veille]. A midi on a fait depuis les 24 h. cinquante lieues. La route est toujours entre Madère et les Canaries.

IMPRIMERIE NATIONALE.

On est à cette heure à peu près entre ces deux isles. On ne voit aucune terre. De grand matin le commandant a fait dire à un vaisseau marchand françois qui va à la Martinique, par une frégate quil lui a envoyée, de faire sa route et de se séparer de l'escadre. A 10 heures le commandant fait signal aux commandants des vaisseaux d'ouvrir le troisième paquet qu'il leur avoit donné et qu'ils devoient ouvrir en cas de séparation au passage du détroit. On apprend alors qu'en cas de séparation, le rendez-vous est à Boston; qu'il est ordonné de s'emparer des vaisseaux anglois qu'on pourra rencontrer..... après quoi le général se pavoise et salue par des vive-le-roi et est imité par les vaisseaux. On pense que dans ce moment M. Gérard, qui jusques là étoit incognito sous le nom de Munster, et M. Déane sont reconnus le premier comme ministre du roi auprès des États Unis, l'autre, comme agent des États Unis et que M. d'Estaing a voulu leur rendre cet honneur. Tout cela n'avoit été que pour la déclaration de guerre faite a bord du *Languedoc*.

Archives nationales, K 1231[8].

2. LETTRE ÉCRITE PAR M. D'ESTAING À M. DEAN [S. DEANE] MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

En mer à bord du *Languedoc*, ce 25 may 1778.

Monsieur,

Vous m'avez vu, comme particulier et avant l'arrivée en France de M. Benjamin Francklin, désirer votre amitié. Votre Excellence m'a donné des marques de la sienne en me faisant l'honneur de venir boire chez moi à la santé du Congrès et de messieurs Hancok et Washington. Je chargeai dès lors un Amériquain, brigadier à notre service, qui avoit été sous mes ordres à S[t] Domingue et je priai M. Karmichael de vous faire lire un projet que j'avois autrefois présenté à ma cour pour rendre la Louisiane un pays libre et pour que l'envie de le devenir se répandit plus promptement dans tout le continent de l'Amérique septentrionale.

Je portai la confiance jusqu'à vous faire montrer les pièces, imprimées et à la main, de mon procès avec les Anglois dont le Gouvernement, qui n'aime pas à reconnoître ses torts, s'étoit vu contraint de les avouer et de me rendre la liberté par la seule force de mes raisons et avant même que la réclamation en forme de ma cour ne lui fut parvenüe.

Ce qu'un attachement personnel, ce que mon goût me dictoit pour votre cause et pour vous même est actuellement consacré par mon devoir et par mes ordres. Vous ne devez donc pas douter de tout mon empressement à exécuter ce qui pourra vous être agréable. La lettre que vous venez de me faire l'honneur de m'écrire me met d'autant plus dans le cas heureux de vous rappeler ces idées, qu'elle me semble

être le commencement d'un combat de bons procédés. Nous serions mutuellement trop difficiles à vaincre sur cet article; nous ne voudrions céder ni l'un ni l'autre : la chose publique ou particulière en souffriroit peut-être. Il semble que pour éviter ce danger, ce qu'il y a de plus convenable est de m'en rapporter à Monsieur de Gérard, ministre plénipotentiaire du roy auprès du Congrès. Je me fais gloire d'être le confrère de M. de Gérard. La lettre de créance dont S. M. m'a honoré, pour traiter avec les États Unis de l'Amérique sur les opérations militaires me donne ce titre. Vous avez assez vécu en France, Monsieur, pour savoir et même pour faire apprécier à vos compatriotes la marque de considération que le roy a donné par mon choix à ses nouveaux alliés. Les hommes sont dans les monarchies comme les jettons : le souverain les fait valoir ce qu'il veut. La décoration dont je suis honoré depuis plus de dix ans, en qualité de chevalier des ordres de Sa Majesté, et le rang que j'occupe dans le service de mer et de terre, m'auroient rendu susceptible de remplir une place distinguée dans les ambassades auprès des puissances de l'Europe qui font le plus de cas des titres de ceux qu'on leur envoye. Il n'existe point de commission plus flateuse pour moi que celle de concourir conjointement avec M. de Gérard à cimenter notre union par nos succès et je ne peux déjà lui donner une plus grande marque de déférence que de m'en rapporter à sa décision sur l'objet de votre lettre. Faire passer par Votre Excellence le mémoire contenant les motifs sur lesquels il décidera est aussi une marque de confiance que votre caractère mérite.

J'ai l'honneur d'être avec tous les mêmes sentimens que vous avez la bonté d'avoir pour moi et avec respect, Monsieur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur,

ESTAING.

Collationné conformément à la copie conforme à l'original signé Estaing demeurée à nous, major, chargé du détail général de l'escadre du roy commandée par M. le comte d'Estaing a bord du *Languedoc*, le 26 juin 1778.

LE CHEVALIER DE BORDA.

Archives de la Marine, B⁴ 143, f° 49.

3. CONFÉRENCES ÉCRITES DE GÉRARD ET D'ESTAING.

A. — GÉRARD AU COMTE D'ESTAING.

A bord du *Languedoc*, le 15 juin 1778.

L'incertitude où l'on est sur la situation des affaires en Amérique ne permettant pas d'arrêter un plan constant d'opérations et de concours réciproque, il paroit

néanmoins intéressant de chercher à fixer d'avance quelques points généraux d'après les supositions les plus probables, et de déterminer par apperçu les demandes que le commandant de l'escadre jugera à propos de faire relativement aux différentes expéditions auxquelles les circonstances le détermineront.

Première suposition. — Le général Howe continue à occuper Philadelphie. Il y a un nombre considérable de vaisseaux de guerre et de transport dans la rivière; une opération prompte peut déterminer le succès.

2e suposition. — Ce succès obtenu si l'on juge à propos d'attaquer New-York, on sera autorisé a demander non seulement le concours nécessaire, mais même une compensation; quelle sera-t-elle?

3e suposition. — L'armée anglaise étant pourvue de vivres, les vaisseaux de l'escadre ne pouvant pas remonter la rivière, et le seul moyen de réduction étant d'empêcher les convois, lequel exigeroit un tems considérable, on se décidera peut-être à attaquer New-York, et dans ce cas quel concours demandera-t-on aux Amériquains?

4e suposition. — Ces deux expéditions étant terminées, ou n'ayant pas lieu, il s'agira de savoir à quelle autre entreprise on voudra se déterminer, soit pour en faire la proposition au Congrès, soit pour l'en recevoir, et quel seroit le secours et le concours à demander aux États-Unis? En s'éloignant dans le Nord et en sacrifiant un tems précieux à cette expédition, on pourroit peut être demander en compensation une certaine quantité de provisions, assortie à nos besoins, pour les opérations de l'escadre dans les Iles. Cette suposition paroit ne pouvoir regarder que Newport.

5e suposition. — Les Anglais ont établi l'armistice de fait en retirant leurs troupes et leurs vaisseaux du territoire des treize États Unis, principalement pour fortifier le Canada et Halifax et pour faire passer quelques troupes en Angleterre et dans les Iles. Il s'agiroit alors d'attaquer Hallifax.

Cette expédition étant d'un intérêt majeur, feroit exister le cas prévu par la cour, d'une compensation permanente à donner au roi.

Quel seroit dans ce cas le concours que les Américains auroient à donner à l'escadre du roi, et quelle seroit l'île qu'il faudrait demander en compensation?

Observation. — Les denrées pouvant être fort chères, a raison du prix exorbitant de toutes les marchandises, on propose de tacher d'engager le Congrès à se charger de la fourniture des vivres a un prix convenu et moderé qui seroit payé par des assignations sur les lettres de crédit fournies par la cour. On pourroit aussi tenter de faire régler le prix des rafraichissemens, si le prix en étoit excessif.

GERARD.

Archives de la Marine, B4 143, fos 23 et 24.

B. — M. d'Estaing à M. Gérard, ministre du roi près des États-Unis[1].

Extraits de mes instructions du 27 mars 1778.

1er chef. — Départ de Toulon. Rendés vous. Conduitte pendant la routte. Attérage par la Delaware. Qualité et quantité des forces maritimes des Anglois en Amérique, consistant dans six vaisseaux de 64; dans sept de cinquante; dans un de 74 présumé parti; dans quarante et une frégattes depuis 44 canons jusqu'à vingt, dans 21 corvettes; dans quinze goelettes; dans treize flottes, dans trois brulots et une galiotte a bombe, et il y a un vaisseau de 50 canons et trois frégattes destinés pour Terre Neuve.

2e chef. — Ordre exprès et permition positive de faire ce que je croirai le plus convenable dans les différents cas qui pouront se présenter.

3e chef. — Bruller tous les batiments qui n'augmenteraient pas la force de l'escadre. Indication de débarquer les prisoniers, mais ordre d'exiger des Amériquains la promesse expresse de ne point les relacher que lorsque le roy voudrat qu'ils soyent échangés.

4e chef. — Attaquer les enemis dans l'endroit ou je pourrai leur nuir davantage et qui me paraitrat etre le plus utile aux intérests de Sa Majesté et à la gloire de ses armes. Agir seul ou me combiner avec les États-Unis. Ne point faire d'établissement sur le continent, mais dans quelqu'isle utile au comerce et sur tout à la pesche telle que l'isle de Terre Neuve ou de St Jean, soit en m'en emparant de force, soit en l'obtenant par négociation des États-Unis de l'Amérique. Je mettrai cette isle à l'abri d'insulte.

5e chef. — Corespondance avec les États-Unis. Être instruit de leurs projets hostiles. Les aider s'ils ont des projets sur la Nouvelle-Écosse, mais m'assurer auparavant d'une réciprocité de secours pour favoriser l'attaque ou acorder cession des établissements de la pêsche; le stipuler avec les dits États qui seroient tenus de donner les mêmes facilités à l'Espagne.

6e chef. — Réchauffer dans les colons de la Nouvelle Écosse leur ancien attachement pour Sa Majesté, non pour y former des établissements, mais pour faciliter ceux de la pesche dans les isles les plus avant et pour avoir des matelots pour le service des vaisseaux.

7e chef. — Refus que je dois faire de contribuer à la conquestte du Canada

[1] Nous laissons à ces pièces du comte d'Estaing leur orthographe originale; nous n'y rétablissons que les accents et les apostrophes.

autrement que par une croisière et par des attaques de posttes; mais dans le cas où je serais convaincu que les États réussiroient dans cette attaque, authorisation de donner des déclarations au nom du roy pour promettre aux Canadiens et aux Sauvages la protection de Sa Majesté s'ils cessent de reconaître la suprématie de l'Angletêrre.

8e chef. — Retirer les matelots français, mais ne point les contraindre ny demander main fortte aux États Unis; mais me servir des moyens de persuasion.

9e chef. — En cas que les Anglais eussent une supériorité maritime actuelle ou anoncée, me retirer à Boston ou dans nos isles que je trouverais sûres. Je m'ocuperois à me procurer à Boston des vivres et des rafraichissements et il me serat envoyé pour six mois de vivres a la Martinique. Si j'étois informé qu'il m'arrive un renfort, j'agirois en conséquence. J'employerai dans les isles les forces maritimes et les troupes qui seront tenues d'exécutter ce que je leur prescrirai. Je devrai attaquer leur comerce; je protégerai le notre. Je défendrai nos colonies du vent et de dessous le vent. Leurs gouverneurs se conformeront, pour leur deffensive et pour la partie militaire à ce que je leur prescrirai.

10e chef. — Je dois avertir les gouverneurs espagnols; leur offrir tous les moyens qui sont à ma disposition pour les deffendre; communiquer avec leurs vaisseaux et regarder les intérets des deux couronnes comme les mêmes.

11e chef. — J'employerai les petits batiments amériquains qui pouront m'être fournis comme découvertes. Je m'en servirai dans les isles et je pourai leur faire porter mes dépésches en Europe.

12e chef. — Secret recomandé. Deffence de laisser porter aucunes lettres sans les plus grandes précautions. Faire ma partance pour France s'il se peut de la Martinique. Escortter jusqu'au débouquement les marchands français et américains.

13e chef. — De mes instructions au sujet des aprovisionements considérables en habillements qui seront embarqués sur l'escadre. J'interomps cet article de peur de déplaire a M. Gérard et d'avoir l'air de me faire valloir et cetera.

Extrait du supplément de mes instructions du 1er avril 1778.

1er chef. — Étend l'indication d'attaquer les Anglais dans la de la War non seulement jusqu'à la Nouvelle York, mais dans tout autre port de l'Amérique septentrionale. Il m'est expressément ordonné de faire une action d'éclat avantageuse aux Amériquains et glorieuse pour les armes du roy et propre à manifester la protection que S. M. acorde à ses aliés avant d'aller dans les isles de l'Amérique méridionale.

2e chef. — Les circonstances m'indiqueront le lieu le plus propre à faire une opération contre l'isle de St Jean et Halifax. Je concerterai ce dernier plan tant par mes

propres négociations que par l'entremise de Mr Gerard, chargé de diriger les résolutions du Congrès d'une manière conforme à ce qui m'est ordonné par mes instructions.

3e chef. — Tout en m'ordonant de me pretter à l'expédition du Canada et en me disant que Sa Majesté ne m'astreint pas rigoureusement à ce que les instructions précédentes me prescrivent, chaque expression désigne la répugnance que le Roy a pour cette entreprise.

4e chef. — Il m'est prescrit d'attaquer touttes les isles du vent anglaises; celle d'Antigua exceptée a cause de sa force. Je détruirai par tout le comerce anglais; brulerai les navires; renverserai les magasins et les fortifications et cetera; je les mettrai à contribution. La Dominique sera seulle gardée. J'y laisserai une garnison et une artillerie sufisante pour la mettre à l'abri de toutte insulte.

5e chef. — Je ne ferai aucune expédition à la Jamaïque ny dans les autres possessions anglaises sous le vent. Si cependant j'étais requis par l'Espagne de l'aider dans la conquestte de cette isle et dans celle de Pensacola et que le gouverneur de la Havane reclamât mon assistance j'en faciliterois la conquestte par des diversions, mais sans me combiner.

6e chef. — Les États-Unis me requèrent de laisser sur leurs costes quelques vaisseaux. Le roy s'en remest a ma prudence sur cet article et si je m'y décidais ce serait d'après mes propositions que leur station serait réglée.

Archives de la Marine, B^4 143, fol. 9.

C. — Réponses aux suppositions de M. Gérard.

La variété des circonstances maritimes et militaires rendent incertains les projets les plus probables; les bazes les mieux établies ne sont que trop souvent renversées par un évènement imprévu; si les données elles-mêmes se trouvent n'être que des spéculations doutteuses, le problesme n'est plus que chimérique, on nage dans le doutte; mais on cause, et causer c'est chercher a se connaitre, c'est beaucoup : deux hommes attelés à la mesme besogne s'en devinent mieux; mettre cependant trop de confiance dans un apercu toujours susceptible d'une multitude de variantes ce serait s'égarer; on apercoit de loin des ressemblances de position qui disparaissent lorsqu'on est proche, et l'on doit être prévenu d'avance que les inductions tirées de ce qui vat être dit seront très fréquament contrariées par la loy toujours impérative du moment.

Réponce à la supposition numéro un. — La promptitude est la première des armes; ettoner c'est presque avoir vaincu : c'est ce qui est désirable; c'est ce qui serat peut-être : on ferat très assurément l'impossible pour y parvenir. Sur prendre le lord et

l'amiral Howe par une opération mixtte aussi compliquée que celle de remontter dabord environ vingt deux lieues et ensuitte environ treise lieues d'une rivière, c'est se flatter que des vents, des marés différentes, des sondes, des maneuvres, celles de l'enemi tout concourerat à une promptitude qu'un rien peut ralentir. Si nous étions instruit de ce que nous ignorons des circonstances, si nous avions dans nous même des secours qu'il faudrat chercher ailleurs, des pilottes, si les éléments et les positions nous étaient également favorables, il nous restteroit encore a établir un concours nécéssaire entre les forces de terre des Amériquains et l'escadre. Sans cette unité d'action nos succès dans une rivière ne seroient que momentanés ils pouraient devenir dangereux. Le roman qu'on se plairoit à adopter, celui qui jetteroit le plus de certitude sur l'avenir de la campagne seroit de trouver à la mer les forces navalles des enemis : la supériorité aquise par un combat accélèreroit, faciliterait, elle influeroit d'une manière prepondérante. Il ne restteroit plus qu'un genre de calcul, celui des deffenses teresttres et de la possibilité des attaques. On n'auroit plus à prévoir que la chance éloignée des secours imprévus que l'Angleterre peut envoyer inopinément. Ils deviendront dangereux en raison de ce qu'ils trouveront sur les lieux et de ce qui poura agir avec eux. Vaincre à l'atterage est donc ce qui est à souhaitter de même qu'après le malheur d'une paix, d'une trève signée ou d'une escadre fort supérieure ce qu'on croit le plus défavorable serat de ne trouver que la plus petitte partie des vaisseaux de guerre anglais avant que de s'enfoncer dans la Delaware. L'episode d'un désir et d'un soupir est pardonnable; elle suffit. Voila une seconde preface; imaginons, suposons et racontons : les fictions devienent rarement une réalité; n'importte nous prenons connaiscance de têrre entre le cap Henry et le cap Hinlopen. On aurait cherché sans hasarder la certitude de l'attérage à ne se laisser apercevoir que le plus près qu'il aurat été possible de ce dernier : des batiments amériquains ou anglais, plus parfaitement mauvais voiliers que nos frégattes, ou très hardis, auront été joints, nous serons instruits et si ce qu'ils auront dit est conforme au texte de la suposition, si ce premier bonheur a lieu, il serat la source de tous les autres; si les embarcations rencontrées ont échapé, si une seulle l'a fait, si aucune n'a paru, ce serat à l'extrêsme promptitude à réparer ces inconvénients ou l'ignorance. Informé, ou doutant de tout, on est enfin par le travers du cap Hinlopen. Il faut alors avant de dépasser Indian River et Rehobo Bay se décider a envoyer une frégatte plus ou moins soutenue pour visitter un lieu qu'on dit être le dépost des prises faites par les Anglais. On le désigne aussi comme un des deux endroits ou l'on pourrat trouver des pilottes. Le soutien de cette frégatte exigerat des reflexions; il faudrat qu'elles soyent courttes; le parti qu'on prendrat serat nécéssairement hasardé. Tout dépost peut et doit être bien gardé, bien déffendu, bien choisi. Les gros vaisseaux apro-

cheront ils de terre? la frégatte même pourrat elle le faire? des chaloupes suffiront elles? ne seront elles pas absolument compromises; deux ou trois vaisseaux fourniront ils asses de monde? et leur séparation quelleque courtte qu'elle soit ne deviendrait elle pas une fautte majeure? Tout retard de la part de la totalité de l'escadre n'en paraitroit elle pas une plus grande? On présume que la croisière sans doutte a l'ancre des vaisseaux de guêrre anglais doit être Nord Est et Sud Ouest entre le cap James et le cap May. C'est là surtout où il faut ariver avant d'être attendu par le fort ou évitté par le faible ; ne serat ce que lorsqu'on y serat parvenu que ce ferat le détachement d'Indian River? les vents les courants le permettront ils encore? et le dépost ne serait il point échapé? il est probable qu'il faudrat mouiller sur son champ de bataille, évènement rare à la mer : un second détachement d'une frégatte serat nécessaire au même instant; elle ne devrat point laisser tomber son ancre pour être plus tost a portée d'envoyer sa chaloupe à terre ou Pilot Town; le nom de cette ville promet, mais tiendrat il parolle. Une simple chaloupe de frégatte ne pourroit elle pas, au lieu de ramener des pilottes, être aresttée? il est infiniment à craindre qu'une flotte anglaise navigant sans cesse dans la de la War toutte son embouchure ne soit ou royaliste ou très assujetie.

Les pilotes sont à bord. Le détachement d'Indian River se rallie. Les vents et la marée favorisent. On n'a perdu que douze heures, moins s'il est possible. Il a fallu que pendant ce peu de temps le ministre plénipotentiaire du Roy et l'envoyé de l'Amérique ayent scu où est le congrès; si les comunications sont rares, leur parti doit être pris et eux débarqués avec leurs gens et ce qu'ils voudront de leurs effets, ou leur séjour à bord peut se prolonger plus qu'ils ne le voudront. Ce débarquement est cependant une chose d'importance première, non seulement pour le personel intéressant de Mrs Gérard et Dean, mais aussi pour la chose générale; l'extresme importance de remonter vitte, si le parti est pris de le faire, dominerat les considérations les plus imposantes. Il faudrat avoir combiné, décidé et éxécutté ou le débarquement serat remis. Ne serat il pas utile dans tous les cas que des duplicata de lettres en chifres pour le congrès et pour le Général Washington soyent remises aux frégattes d'Indian River et de Pilot Town? ces dépesches à méditter à préparer d'avance à se comuniquer devront être necessairement en chifres. M. Dean peut seul en avoir un et les écrire; at il ce chiffre? ce quelles contiendront déciderat peut être du sort de toutte la campagne. Remonter le plus haut possible, s'embosser, attaquer, demander en réponce l'indication de l'instant : ne faire que bloquer, affamer, pendant combien de temps on pourat le faire; intéroger sur ce que Mr Washington croit qu'il en faudrait consommer dans ce roslle passif et plus redoutable que l'action. Ouvrir l'idée d'une diversion sur New York. Présenter ce que le général amériquain désireroit que

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'escadre fit sur le champ en cas d'une retraitte du Lord Howe par les Jerseys : voila les quatres points principaux de ces importantes épitres. Elles sont indispensables, mais seront elles possibles? la correspondance du gouverneur de l'Amérique est, dit on, plus qu'au bercau et très vitieuse. Dussent elles être inutiles ces lettres, leur préparation ne scauroit être trop prochaine n'y trop réfléchie. De pareils en cas sont majeurs et décisifs. J'ose espérer qu'on aurat le bonheur de les employer et Mr Washington est trop homme de guèrre pour ne pas répondre nettement et promptement. Il sentirat et il serat convenable de lui faire insinuer que la possibilité d'aujourd'hui peut échapper demain.

Les dépesches en chiffres sont parties. L'escadre est sous voille. Le *main ship channel* nous a conduit avec un brasseyage que les carttes annonce suffisant jusque Nord et Sud de Bombay Island et de Stow Erick. Le mouillage de Reedy Island est celui que l'inspection des carttes et que ce qu'on a entendu dire font croire le meilleur. On voudroit pouvoir le suposer l'endroit de la seconde station, mais avant de s'y rendre on ne trouve plus que quatre brasses anglaises, c'est à dire un fonds de 22 pieds six pouces francais. On peut sans doute s'alléger, mais laisser un mur entre la mer et soy est il prudent? on a pu, on n'a pas craint de le faire; on est mouillé à Reedy Island, y attendrat on la réponce du général Washington? y parviendrat elle? combien faudrat il y séjourner? descendrat on tout de suitte jusqu'à Billings [Miffling] Fort, moins inquiétant parce qu'il parait qu'on peut s'y embosser de tout près, que le fort Red Bank couvert d'un banc qui en éloigne et qui otteroit par la aux vaisseaux toutte la supériorité qu'ils ne doivent qu'a la proximité des batteries qu'ils attaquent. L'isle aux quatre redouttes et sans nom qu'on voit sur la cartte, environ au Nord Ouest quart de Nord de Red Banc, est aparament celle où les Anglais n'on pu parvenir suivant les relations qu'en allégeant des vaisseaux de cinquante canons. Combien ne faudrait il donc pas diminuer le tirant d'eau des notres. Puisse la force des vents et du courant permettre de le faire sans trop hasarder une stabilité soumise au calcul des poids; puisse l'attaque de M. Washington être soutenue par la notre et par la terrible diversion de notre artillerie; puisse les vaisseaux nouriciers et de transport être détruits jusque sous Philadelphie; même puissions nous y marquer les logements du Congrès et repartir pour New York avant même qu'il soit arrivé, et puisse tous ces veux ne pas être totalement batis sur les brouillards de la de la War.

Réponce à la suposition numéro deux. — Le premier concours est celui du fonds. Les carttes ne font voir que trois *fathoms and half* non seulement sur la bare continue resserée par les deux bancs de Coney Island et de False Hook, mais encore dans le petit passage formé entre ce second banc et celui qui tient a Sandy Hook. 19 pieds huit pouces trois lignes, mesure française, sont le produit de trois brasses et demies

anglaises. Les marées des mortes eaux que la cartte de la de la War spécifie, tandis que celle de la rivière d'Hudson se tait sur cet objet important, ne sont que de quatre pieds et demi anglais qui vallent 4 pieds 2 pouces 9 lignes francais. Ce total ne donnerait donc à la mer hautte qu 23 pieds 11 pouces. Le tirant d'eau du *Languedoc* est de 22 pieds six pouces; celui du *Tonnant* est de 23 pieds 10 pouces, et tous les vaisseaux de 74 de l'escadre tirent de 21 a 22 pieds d'eau; eux seuls peuvent avoir quelleque supériorité sur le nombre des vaisseaux de 64 et de cinquante qu'ont les Anglais. La levée d'une embouchure de rivière ou la mer du large est resserée par des bancs n'est plus celle de l'intérieur de la de la War; seise pouces d'eau au-dessous de soy n'y sont pas sufisament rassurants : la stabilité du navire est bien plus aisément compromise en embouquant que dans un chenal enfoncé dans les terres.

On est passé. Les vents, après avoir permis de mettre le cap à l'ouest ont laissé raportter au Nord Est, les Narrows sont déjà loin et l'affaire nautique est terminée. Il est demandé par la chose militaire quel est le concour de terre que les Amériquains devront fournir. Le décider le présumer même est impossible et seroit ridicule avant de se doutter seulement de ce que l'on aurat à combattre. Le plus de moyens sera toujours le meilleur. L'infanterie anglaise est bonne, exellente; elle a vu abandonner à son aproche les forts Indépandance et Washington. Il est à craindre que si elle les a repris une seconde fois, ce qui est plus que possible, elle ne les cède pas aussi aisément. La foule pourat l'éttonner, une attaque environante qui laisseroit ces forts derierre, qui les négligeroit, s'ils ont été repris, la mer dont nous serions maitres, choses contre nature pour des têtes anglaises, nos vaisseaux qui tonneroient contre New-York, une descente des Amériquains dans Long Island, du gros canon de l'escadre, des mortiers établis par eux et avec notre secours sur la pointe du Brook Land, l'isle du gouverneur enlevée, occupée par nos troupes, ses batteries tournées contre la ville qu'elles deffendaient, un ensemble d'opérations rapides pourat ébranler la fermeté ordinaire des troupes britanniques; mais il paroit nécéssaire, en stipulant un concours, de ne point oublier qu'il doit être plus que proportionné, que les troupes du Nord et surtout celles de Boston sont les plus acoutumées à voir les Anglais de près, et que le moindre acte de foiblesse ou de timidité rejetant tout le poids de l'action sur nous pouroit être très funeste : une pertte inutile en hommes, en aparaux ou en munitions, dont le port de Toulon a été si cruellement avare, seroit trop et notre inaction subséquente deviendrait aussi nuisible aux Amériquains qu'à nous même.

Le mouvement de la machine militaire entrainerat peut être trop vitte la circonspection politique. Le ministre du Roy serat peut être obligé de presser la demande

des compensations et d'exiger dans le même instant les reponces les plus cathégoriques. Tout enfant qu'est le gouvernement amériquain, il aurat déja ses finesses et toutte république a des lenteurs et fort peu de secret. Le Canada appartiendrait au Congrès s'il avait, dans les comencements, scu promptement et suffisament secondér le général Arnold : il faudrat donc vaincre l'adresse, presser sans choquer, pousser l'incertitude, aprendre à ne pas mettre son vray nom sur ses malles et subjuguer vivement des volontés diverses et des intérets peut être oposés. Le chef deuvre en serat plus grand. Il est digne de celui qui a quitté pour l'entreprendre le gouvernail intérieur du cabinet de Versailles. Si l'on croyait soumettre des idées mal ou trop peu digérées à son expérience et à ses lumières, on diroit que les premiers mots politiques qu'il prononcerat doivent être sacramentaux, qu'il aplanirat bien des difficultés et qu'il s'évitterat à lui même beaucoup d'épines si la première conférence règle pour préliminaires invariables : compensation d'efforts muttuels dans toutte l'Amérique en général, possesion garantie et comode pour la pesche, sans rien désigner, et tous genres de facilité d'entretien pour l'escadre libératrice. Les numéros suivants ébaucheront un peu cet apercu informe :

Reponce au numéro trois. — Ce qui a été établi dans l'article précédent se trouve renfermer ce que le présent article exige. Le concours des Amériquains doit être non seulement calculé sur ce que New York aurat de deffenseurs, mais sur la quantité de temps qu'il faudroit pour que les secours de Philadelphie pussent arriver. Une diversion qui n'est que cela, qui n'a point la réussitte pour objet, n'est qu'un moyen trop secondaire; il consome du temps, l'effet est douteux; l'attaque réeslle est la seulle diversion; le succès la produit; il devient deux fois utile; il l'est par ce qu'on a fait et par ce qu'on a empêché de faire; mais tatter sans frapper et seulement pour distraire serait, selon mon opinion, dans le comencement et avec des Anglais, le plus pernicieux de tous les parttis. Songer au peu de temps que la saison nous laisse pour opérer le prouve. Nos enemis m'ont fait jadis l'honneur trop grand de craindre un peu mon activité, c'est une illusion prétieuse. Il faut, s'il est possible, qu'elle renaisse promptement.

Réponce au numéro quatre. — Je crois aux secours des vivres de provinces méridionales. Je compte sur ceux de Boston, mais je crains de manquer des rafraichissements les plus ordinaires et les plus utiles pendant que nous serons dans la de la War et dans la rivière d'Hudson; ces auberges là ont été trop fréquentées; on y vit depuis trop longtemps à discrétion; l'engorgement des denrées de la partie du Sud pourat sans doute les faire promptement refluer sur nous; il est probable que la cotte une fois purgée des croiseurs anglais les Amériquains se serviront de leurs embarcations, s'il leur en reste, mais la marine anglaise est ponctuelle et opiniatre;

il n'est pas démontré que ces officiers, aussi exacts qu'ils sont patients et intelligents lèveront les stations qui leur sont assignées dès qu'ils me scauront au dessous d'eux; ils pouroient fort bien en conclure au contraire que le dessein de l'escadre n'est pas de remontter; qu'ils sont en sureté et qu'ils doivent restter ou on leur a ordonné d'être; il faudrait, pour les en chasser avec certitude, attérir au sud et ranger la costte; cela retarderoit peu et les canaux seroient indubitablement débouchés; mais on auroit sonné le tocsin, et c'est là le pis de tout. Les dilemnes militaires ont souvent l'inconvénient douloureux d'avoir des branches qui se croisent, qui se nuisent entre elles, et en élagant celle qui paroit la moins importante, on perd quelleque fois la plus productive. On pense cependant qu'il ne faut pas mettre l'accessoire en concurence avec le principal. Les bruits répandus par ordre du Congrès d'une expédition dans le sud, des préparatifs ordonnés pour nous y recevoir, magasins qui ne seroient pas perdus, puisqu'ils pouroient ensuitte nous parvenir par mer, une maneuvre feinte qui, si le vent le permettait, ne consomerait que deux ou trois jours et qui nous feroit voir de terre Portland ou nous ne voudrions pas aller, petit moyen qui peut réunir le double avantage de tromper égallement l'endroit ou l'on vat et celui qu'on ne veut que délivrer. Le dernier parti enfin toujours fort dangereux d'un détachement des vaisseaux de l'escadre pendant que le surplus s'ocuperoit de l'attaque de New Port forme l'énumeration des choses à faire et à discutter si les stations anglaises du sud conservent toutte la ténacité qu'un avantage marqué et d'éclat leur otteroit. Elles la conserveront vraisamblablement si les bruits publiques ne les ébranlent pas.

Se faire proposer ce qu'on désire apartient trop à la politique pour s'apesantir, en parllant à un aussi grand maitre dans l'art diplomatique, sur l'utilité d'un procédé de premier principe. Si l'on n'executtait rien de plus important que New Port, il faudrait bien au moins faire cela et ce moins pourrait être beaucoup. Les aparaux de la Marine anglaise y seront peut être déposés. New Port peut être devenu le point milieu des forces navalles. L'amiral Howe le regardoit comme le plus comode, puisque c'est de la qu'il a voullu faire partir le général Burgoine. C'est encore sur cet objet comme sur tous les autres, d'après ce que l'endroit attaqué renfermerat et d'après ce qui le deffendrat, qu'il faudrat solliciter et régler le concours. Si l'on n'a rien fait et s'il est possible de se passer totalement du secours des troupes des provinces unies, réserver leur bonne volonté et leurs moyens pour la dernière opération donneroit le droit d'exiger alors davantage et de demander un plus grand équivalent en vivres; des pratiques surs, des intelligences avec les gens du pays, avec les citoyens de Newport, des gens de confiance qui ayent la leur, seront un concours necessaire partout. On pense qu'on pourrat et qu'il faudrat promptement l'obtenir;

pour ce lieu comme pour les autres, l'enseigne de la liberté porté par des mains amériquaines et marchant devant les armes du roy peut devenir l'arche du Seigneur et faire tomber les muraille. On a besoin d'un prodige lorsqu'il faut faire autant de choses en aussi peu de temps. Un assortiment de vivres pour les opérations de l'escadre dans les isles serait un équivalent d'autant plus grand que ne pas les affamer, qu'y portter ou y convoyer des comestibles pour leur propre consomation s'est travailler à leur bonheur comme à leur deffence, et qu'après le succès de l'entreprise l'économie dans les dépences de l'escadre est ce qu'il y a de plus désirable.

Reponce au numéro cinq. — L'armistice de fait semble si raproché de celle de droit, et toutte convention tacitement agréée ou signée sans la France paraitrait désormais si contraire aux intérets du Roy, que cette idée seulle fait frémir. Hattons nous, sans nier une suposition possible, de passer à celle de l'attaque d'Halifax. Plus les États Unis considèreront cette opération comme étant d'un intérest majeur, et plus la compensation prévue par la cour pourrat être considerable, plus elle serat facile a obtenir. On pence que les secours que les Amériquains donneront en troupes et en embarcations pour les portter doivent être fort exagérés et infiniment au dessus du besoin reeslle par une infinité de motifs; en spécifier quelques uns ferat embrasser d'un seul point de veu tous les autres. La saison avancée forcerat de brusquer Halifax; si l'on perd encore beaucoup d'instants au service du Congrès, pour lequel on aurat tout fait gratuitement, il n'en restterat plus pour celui de Sa Majesté. L'hiver n'attend pas, il chasse; ou il faut le passer ou l'on se trouve, ce qui serait affreux et nous rendrait nuls pour six mois : il ne faudrat plus dans l'arrière saison penser à remonter vers le sud, ce serat du nord qu'on devrat faire routte pour les isles du Vent : les États laisseront sans doutte une fortte garnison à Halifax, elle diminuerat ce qui opérerat avec nous et pour nous : ce mot ramènne à la désignation de l'isle; elle exige une épisode : mes instructions sans être exclusives noment l'isle de St Jean : le ministre plénipotentiaire du Roy d'après ce qu'il m'a dit panche pour Terre Neuve, c'est le foyer de la pêsche; l'isle de St Jean n'est que fertile; les matelots sont la denrée qu'il nous faut la morue les fait pousser; St Jean est petite; l'Espagne toujours possédée de la manie teritoriale ne peut avoir une grande part que sur un large territoire si le compas ne s'ouvre point sur la cartte, elle croirat qu'on ne lui offre rien. Je pense totalement comme Mr Gérard, mais je suis servile en fait d'instructions : je voudrais qu'il fut possible de satisfaire tout. Voici mon chateau en Espagne; un sistême pour être parfaitement bon doit être général et ne faire qu'un; celui de l'Amérique est la liberté; que Têrre Neuve la conserve, qu'elle envoye aussi, s'il se peut, au Congrès; que sa ville de plaisance dans laquelle il y a seise mille âmes, ou que sa ville de St Jean, dont les Anglais ont fait le chef lieu, soyent aussi souverains que Boston,

mais qu'attendu l'importance dont il est pour l'Amérique comme pour l'Europe que les Anglais ne redeviennent pas pêcheurs uniques l'isle de Terre Neuve, quatorsième province ou unie à une des treise, soit sous la spéciale protection de la France, que l'Espagne puisse y accéder, que l'une et l'autre couronne possèdent en souvraineté de grandes portions de l'isle actuellement peu établies, comme la Plage des Trépassés, ou ce cap sufisament désigné dans le traité d'Utrecht, et que la mauvaise foy anglaise n'a jamais voullu qu'on nommat le Cap Riche; que les parties de l'est ou de l'ouest et cetera soyent partagées, que les trois puissances se garantissent la pesche exclusive en spécifiant, pour évitter touttes contestations, sur touttes les cartes de Terre Neuve, que le droit d'échafaut sera réservé et resseré au territoire de chacun; que la France et l'Espagne aussi, dans le cas ou tel est son plaisir, veillent à la sureté de l'isle en général par des troupes à elles, par des subsides mêmes accordés à la province amériquaine de Terre Neuve pour l'entretien perpétuel de troupes réglées, d'officiers, d'ingénieurs, d'artillerie et de fortification, affin que cet important joyau maritime ne puisse jamais, par aucun coté, retomber entre les mains de l'enemi comun; que ces subsides, que la prépondérance qu'ils donneront dans le gouvernement de Terre Neuve forme un chainon, un lien de plus entre le Congrès, et qu'enfin les États-Unis cèdent et garantissent au Roy la souveraineté de la petite isle de St Jean, beaucoup moins utile pour la pesche que pour préparer consomer, et assurer la révolution ou la conquestte du Canada, et par conséquent étant plus avantageuse dans les mains de la France aux États Unis, qui veulent ou cette révolution ou cette conquette du Canada, qu'a nous mêmes qui n'y songeons pas et qui ne trouverions dans l'isle de St Jean, par sa culture actuelle et par la bonté de son sol, que des moyens comestibles pour soutenir nos nouveaux établissements de Terre Neuve : que cette isle de St Jean en devenant sujette du Roy ne perdre rien des droits que l'Angleterre a voullu enlever à l'Amérique, qu'au contraire ils y soyent porttés au plus haut degré, qu'ils y soyent consacrés s'il se peut de manière à rendre impossible à tout ministre et, ce qui est cent fois pis, à tout chef de burau aveugle ou à tout gouverneur despotte d'en troubler l'organisation; que les Amériquains y voyent sans cesse sous leurs yeux un exemple absolument oposé aux erreurs anglaises, que quelques uns d'entre eux viennent y chercher la véritable liberté d'action, de discours et la tranquilité que l'inquiétude, la jalousie, l'ingratitude et tous les petits chocs du gouvernement républiquain font plutost perdre que trouver sous le bonnet un peu chimérique d'une prétendue liberté parfois très idéale et souvent reine plus soucieuse que ne l'est Sa Majesté l'authocratrice de toutes les Russies; telle est la chimère que je croirois infiniment utile de voir réaliser : comme elle ressemble fort a la fable du Pot au lait. Hélas après tous mes que, qui seront probablement des que retranchés,

j'ai au moins le droit de dire tout au milieu de mon songe, comme la petitte laitière : il me semble déjà que je vois tout cela.

Des apotres envoyés le plus tost possible à Plaisance, à St Jean de Terre Neuve et à l'islle de St Jean même sont un des plus grands moyens de réaliser ce resve; il faudrait que la mission eut déjà été bien et solidement preschée lorsque l'escadre irait lever les scrupules; plus il y auroit d'Amériquains avec nous et plus notre évangile deviendroit plausible. Le bon choix, le nombre de ceux qui le soutiendront, l'accélération de leur départ, l'aplanissement des difficultés, les instructions où tout serat prévu, des bases bien données, ce seront là les grands services que le ministre plénipotentiaire du Roi rendra à Sa Majesté. C'est ce qui m'a fait dire dans le comité que du choix de celui qui accepterait cette difficile commission dépendait davantage la réussite que de la nomination du général : si mon rabachage sur cet article a décidé le voyage de M. Gérard, je me féliciterai d'avoir été véritablement utile à la chose. Mr Gerard sentirat mieux que personne l'importance des moyens ocultes. Ils seront au moins aussi fructueux que les ostenssibles; les premiers seront les siens, tout l'honneur lui en apartiendrat; il partagerat aussi la gloire des troupes Amériquaines qui nous seconderont ou les lui devrat.

Ce qu'il m'a fait l'honneur de me dire au sujet de la Bermude m'a engagé à réflechir profondément sur cet objet : ce n'est point la conversation que j'ai eue, il y a un an, avec M. le Cte D'Aranda qui m'a fait marquer de l'éloignement pour y convoquer une flotille amériquaine, les raisonements de M^r l'ambassadeur d'Espagne ne m'avoient point alors persuadé. Aujourdui que la roue a pris tout son mouvement peutêtre que M. d'Aranda ne penseroit plus de même. C'est l'embarras nautique de ne pouvoir mouiller aux Bermudes, de ne faire que croiser dans un parage fertile en coups de vents ou en calmes, d'être obligé de m'en éloigner tout à coup et d'y laisser des gens qui ne manqueroient pas de croire qu'on les abandonne, c'est le temps beaucoup trop long qu'ils voudroient peutêtre consommer à consolider leur révolution, c'est celui que je perdrais qui me feroit balancer. Je certifie que les raisons politiques ou que le fort médiocre dérangement de la routte ne m'inquiéteront point dans une opération à la quelle je consentirai si M^r le Ministre plénipotentiaire continue à la croire aussi bonne; elle me paroit, tout bien examiné, être avantageuse, soit pour la sureté de notre comerce, soit pour infestter à jamais celui des Anglais; elle doit être adoptée si M. Deane a conservé de loin ce que ses confrères dans la révolution ont perdu en restant sur les lieux, leur crédit et leur place au Congrès, et si notre pèlerinage aux Bermudes donne des facilités dans les négociations et un moyen de plus pour obtenir davantage de secours contre Terre Neuve, contre l'isle de St Jean, et s'il se pouvoit contre la Barbade. Je trouverai peutêtre nécessaire d'attaquer cette

dernière isle avant que l'on ne me scache aux isles du Vent; et si je suis parfaitement instruit des forces maritimes, je me déciderai probablement à ne relascher à la Martinique qu'après avoir comencé à agir contre ce qui est le plus au vent, parce que remonter contre lui est trop long et parceque surprendre vaut plus que quatre batailles, qu'un vaisseau de ligne et trois frégattes d'augmentation. Si l'opération des Bermudes procurait l'assurance d'un grand convoy de vivres pour nos islles, cette certitude me paroitroit suffisante pour faire risquer les inconvénients d'un coup de vent doutteux et du tristte rolle de spectateur non agissant. Les batiments chargés d'objets à vendre pourraient l'être aussi de soldats à débarquer; mais il faudrait absolument que touttes les embarcations marchassent comme nos mauvais voiliers, ce qui n'est pas prétendre à une grande vitesse.

Nous serons donc dans le cas satisfaisant d'opérer même aux isles du Vent sous l'influence politique du caducée de Mr Gérard. Il partagerat d'autant plus nos succès qu'il nous aurat augmenté nos moyens. Ceux du second ordre ne seront pas les moins intéressans. On comprend, sous ce tittre, les bons pilottes, les carttes vrayes, les plans dettaillés soit pour l'exécuttion d'un projet soit pour la conaissance des lieux. Une demi douzaine d'émissaires ou satellittes hardis, intriguants et un achat de dix ou douze nègres esclaves qu'on affranchiroit, dont l'employ projetté exige une spécification un peu moins tronquée que celle des autres objets. Mes instructions me prescrivent avec la plus grande raison de ne conserver que la Dominique, expédition qui ne se ferait qu'en sortant du fort Royal. Tout ce qui m'est d'ailleurs prescrit d'attaquer doit être abandonné; il m'est ordonné de faire le plus de mal possible au comerce anglais : donner la liberté à tous les nègres qui voudront me joindre avant la prise ou la rédition de chaque lieu serat sans contredit une pertte irréparable pour l'Angleterre. C'est oter tout à la fois à l'agriculteur ses bestiaux et au manufacturier ses ouvriers, remettre sous le fouet d'un comandeur des esclaves une fois déchaînés est difficile, laborieux et quelquefois impossible. Les nègres devenus libres que j'aurais armés ou que j'aurais laissé s'armer ceux que je n'enlèverois pas en qualité de soldats formeroient sur les lieux et après mon départ un levain de rébellion infiniment incommode, le sucre s'en ressentiroit longtemps, et s'ils avaient quelqu'un pour les conduire ils embarrasseraient autant les isles du Vent anglaises que les nègres des montagnes bleues ont tourmenté les colons de la Jamayque; s'ils avaient été, dans le temps, secrètement animés et armés, les Anglais étaient chassés ou touttes leurs plantations détruites pour longtemps. Mes émissaires blancs et noirs seroient employés dès l'instant du débarquement à répandre dans les habitations le désir et la certitude de la liberté. Il faut pour cela des gens qui parllent anglais; les noirs seront plus tost crus par ceux de leur couleur que les

IMPRIMERIE NATIONALE.

blancs; mais quelques uns de ces derniers seront nécessaires pour conduire la machine et pour être au besoin les espions des autres; le choix de ces divers instruments me semble infiniment important; c'est tout dire; ce qui l'est dans les affaires majeures ne paraitrat, je l'espère, jamais indigne de ceux qui sont depuis longtemps acoutumés à diriger les grandes entreprises par tous les ressorts qui les font jouer; à l'égard de l'argent il ne peut, selon mon opinion, y en avoir de mieux employé. Il m'est prescrit, dans mes instructions, de laisser la nouvelle colonie du nord et celle de la Dominique à l'abri de toute insulte. J'employerai, pour l'exécution d'un ordre aussi difficile, j'implorerai pour touttes les deux isles du septentrion et du midi la même divinité, la liberté. Les nègres et soldats soutenus et contenus par ce que je pourrai tirer des garnisons de la Martinique et de la Guadeloupe et par ce que je laisserai moi même sont le moyen unique que je puis avoir pour rendre la Dominique difficile à reprendre : ce moyen est bon, je l'ai éprouvé; c'est principalement par le secours de nègres rendus libres faits soldats et devenus matelots que j'ai réussi dans mon expédition de l'Inde; ils y ont donné des preuves de courage, de fidélité et de discipline qui ont effacé de mon esprit tous les prejugés contraires. L'expérience m'a démontré la vérité de deux principes; le premier c'est que tout ce qui s'apelle homme, quand il passe dans un état meilleur, qu'on l'y contient qu'on l'y occupe et qu'on lui inspire l'émulation, peut être conduit et animé; le second est que si l'on se battait dans le feu il faudroit tacher d'y employer des salamandres; les tropiques sont l'élément des nègres et presque partout le poison des blancs.

Je n'ignore pas que ce qui est, selon mon opinion, sans inconvénient réesle ny marqué pour la Dominique reconquise, rencontrerait ailleurs des obstacles presque insurmontables. Je scai que tout colon de S[t] Domingue et de la Martinique regarde un nègre armé comme un monstre prêst à le dévorer et à venger ses semblables. Ces colons abusés voyent cependant sous leurs yeux ce qu'ils ont pu remarquer comme moy, c'est que les nègres libres sont ceux qui traitent les esclaves avec le plus de rigueur; ils en sont les plus cruels et les plus mortels enemis. J'ai surveillé, arrestté et puni leur barbarie pendant trois ans; je prévois que les riches abitants diront que les Anglais, s'ils prennent S[t] Domingue ou la Martinique, feront la même chose que moy et qu'ils les ruineront en affranchissant une partie de leurs esclaves. Il n'y auroit pas grand mal quand cette crainte salutaire et peu fondée augmenteroit dans les cœurs le désir de se bien deffendre. Nos concitoyens d'Amérique ordinairement plus spirituels que profonds en donneroient une nouvelle preuve par ce raisonnement : les Anglais aiment trop ce qui raporte pour gatter ainsi leur gibier; nos enemis croiront trop longtemps encore à leur supériorité maritime pour ne pas espérer de conserver ce qu'ils auront pris; au lieu de diminuer le nombre des nègres travaillants,

ils l'augmenteront; c'est ce qu'ils ont fait à la Guadeloupe et à la Martinique pendant qu'ils l'ont eu; leur sistême seroit encore le même; le mien est celui du moment; c'est uniquement celui des lieux que l'on abandonne et celui de la Dominique, petite islle sans moyens actuels de deffence et qu'on veut conserver. Je ne prétends pas ettendre mon projet plus loin; il ne blesse point le droit de la guêrre ni des gens; si les nègres ne sont que des bestiaux, les armées, dans tous les payis, se servent des chevaux et des bœufs; elles les enlèvent; si ces hommes noirs sont des payisans, ceux de la Saxe ont été, très malgré eux, créés soldats prussiens. Je ne projette que de faire des recrues volontaires ou de récompencer ceux qui auront été utiles aux troupes du Roy. Les raisons légalles et celles de l'intérest present ou avenir vu dans le plus grand éloignement militent donc en faveur de mon système; mais, au lieu d'un aperçu, je fais un mémoire pour le soutenir; il est temps de retourner à nos moutons.

Réponce à l'observation. — Tous les comestibles, toutes les denrées seront infiniment chères; c'est aussi mon opinion; cent mille raisons me le persuadent. On dit qu'on ne s'est pas plu à Paris à conseiller ou à faire faire de fort bons marchés aux Amériquains. Il faut s'attendre à pis et touttes représailles à part; les dévastations, le papier monoye, nos lettres de crédit qui ne vaudront tout au plus que ce papier, qui ne sont que des assignations sur quelqu'un qui doit, et le taux sans doutte exhorbitant des marchandises rendront le trop grand nombre de nos besoins non seulement très ruineux, mais fort difficiles à obtenir; c'est ce qui me fait désirer ce que le peu de marche de nos frégattes nous a empêché et nous empêchera d'avoir, une prise chargée de choses qui manque aux Amériquains, et il leur en manque certainement beaucoup. Je pense que dans leur position, comme dans la nottre, ce ne sont que par les échanges faits entre des objets mutuellement nécessaires que les magasins s'ouvrent et que les marchandises peuvent être ramenées à un taux raisonnable. Rien sans doutte ne seroit plus utile que d'engager le Congrès à se charger de la fourniture des vivres à un prix convenu et modéré; mais il faudroit en le faisant qu'il demeurât bien convaincu de toutte l'importance dont il est pour lui même de ne pas promettre ce qu'il ne tiendroit point.

A l'égard des rafraichissemens locaux la police peut, à Paris, taxer les denrées et ce qui est plus difficile forcer à les vendre; mais dans un payis qui est le théâtre de la guêrre, mais dans une république toutte neuve dont tous les fibres ne sont pas encore bien correspondants ny à leur place, cet ordre, au lieu d'être utile, éloigneroit peut être les vendeurs. Une exhortation bien patétique produiroit peut être davantage : le Congrès y diroit que ce sont les libérateurs des cotes, ceux qui vont faire renaitre la navigation et l'abondance, les amis enfin de la patrie qu'il faut secourir,

faire subsister et ne pas éloigner par des prix excessifs; telle est mon opinion; je la soumets à celle de Mr Gérard. Mr le Chr de Borda travaille à un état de vivres fort détaillé. Son esprit d'ordre, son zèle et ses talens promettent qu'il ne laissera rien à désirer; je me contenterai d'observer d'avance qu'il sera convenable de tentter de remplacer par les choses possibles celles qui ne le seront pas, comme par exemple des salaisons par de la viande ou du poisson boucané s'il y en at : tous genres de légumes conservés et surtout le choux croutte, si l'on peut en faire, seront de grands antiscorbutiques. Les fours de Boston pourraient, des les 1ers instants, faire du biscuit; il nous seroit envoyé à Newport. Les briques pour construires un second four à bord de chaque vaisseau me paraissent la première chose à demander pour la partie des vivres, comme six diables ou triqueballes seront la première chose que la partie militaire exigerat, et cela peut être même pour l'expédition de Newyork et de Newport; ils seroient indispensables pour Halifax. Chaque triqueballe consistte dans deux roues du plus grand diamettre de la plus grande largeur de jenttes et force de rayes qu'on peut trouver, ayant un essieu assez fort, en bois ou en fer, pour soutenir un canon de vingt-quatre qu'on suspend par dessous; une flèche ou timon sert à tirer. C'est ainsi que les pièces de vingt quatre de fer ont été mises facilement en batterie aux sièges de Madrats et du fort St David. Si ces triqueballes pouvaient être au nombre de douse, cela n'en serait que mieux. Il faudrait aussi de quoy faire des chariots composés pour mettre les munitions à couvert et pour les voitures; il faudrat aussi, ce qui ne serat pas facile à trouver, du plomb, oublié ou refusé à Toulon, quoique la poudre sans balles ne tue pas même des cailles. L'état de ces trois objets sera dressé et donné particulièrement.

En mer, ce 22 juin 1778.

Archives de la Marine, B4 143, fol. 12 à 21. (Original.)

D. — Nouvelles questions de Gérard.

Quelle est l'époque à laquelle le départ de l'escadre pour les îles doit avoir lieu? Cette connoissance sera utile pour presser en conséquence les opérations concurrentes.

Le terme de ce départ pourroit-il se prolonger si les circonstances le sollicitoient, et quelle en seroit dans ce cas l'époque absolue?

En quoi le secours à demander contre les iles du Vent angloises doit-il consister? Combien faudra t'il de troupes? Comment pourvoyrat-on à leur retour dans leur patrie?

Combien de nègres faudra-t-il acheter pour remplir l'objet proposé? S'il s'en trouve qui ayent famille faudra-t-il l'acheter avec eux?

L'Escadre pourroit-elle prendre à bord une partie des troupes destinées pour les différentes expéditions projetées ?

L'Escadre pourrat-elle prêter quelque artillerie ou quelques munitions à ces mêmes troupes ?

N'y aurat-il pas quelque règle à établir relativement aux dépouilles de l'ennemi dans les expéditions combinées, comme par exemple que les matelots et les soldats de marine soyent nos prisonniers quand même ils seroient pris à terre.

N'y aurat-il pas des arrangements à prendre pour la garde et la subsistance de nos prisonniers s'ils sont si nombreux que l'escadre ne puisse pas s'en charger commodément ?

Si l'on jugeoit à propos de ne pas garder une partie quelconque des vaisseaux et des munitions navales et de guerre qu'on prendra, seroit-on porté à les céder au Congrès moyennant un prix convenu payable en denrées ?

On prend la liberté de soumettre ces différentes questions à Monsieur le comte d'Estaing. Il jugera si elles méritent actuellement ou dans la suite quelques solutions positives ou éventuelles de sa part.

A bord du *Languedoc* le 27 juin 1778.

GERARD.

Archives de la Marine, B[4] 143, f° 41.

E. — Nouvelles réponses d'Estaing.

Réponce numéro 1. — Le plus tard possible, c'est-à-dire dans le mois de septembre; à la fin de ce mois s'il se peut ou au commencement d'octobre. Les opérations d'Halifax de Terre Neuve et de S[t] Jean si elles ont lieu n'exigeront que trop de temps. Philadelphie, New-York et Newport auront consomé celui qui seroit le plus convenable pour opérer dans le Nord. C'est un de mes motifs pour solliciter Monsieur Gérard de faire préparer dès les premiers instants de son arivée les esprits des citoyens de Plaisance, de S[t] Jean de Terre Neuve et de l'isle de S[t] Jean; par les insinuations des Amériquains qui auront des correspondances dans ces trois lieux et par le voyage de quelques uns d'entre eux; je sens combien il est difficile de débutter par faire mouvoir autant de branches différentes, cela seul paraîtrait impossible a un autre; mais c'est à un grand maître en négociations que j'ai l'honneur de parler. Il scait que la raison veut que dans le Nord nous réussissions vitte, qu'il est infiniment nécessaire que tout s'y arange pour ainsi dire presque sans coup donner. L'humanité et la politique conseillent. Il faut tacher de ne combattre, de ne dévastter, de ne tuer que le moins qu'on pourrat dans des endroits ou il faudrait aquérir des alliés

et des sujets. La gloire du ministre plénipotentiaire qui a signé le traitté de l'Amérique s'augmente en raison des coups de canon qu'il nous empèche de tirer contre ce qui serat le premier fruit de cet important traitté. Les faits déposeront; ils prouveront les services de M. Gérard et je lui atteste qu'il n'aurat point de serviteur plus empressé que moy à rendre homage à ses talents, à ses succés et à la vérité. La moisson, en fait d'actions militaires, et si nous réussisons, serat assez abondante pour que chaque officier se plaise à publier tout ce que la chose publique devrat aux travaux et aux combinaisons du Cabinet.

Réponce numéro 2. — Répondu par l'article précédent. Des bornes mises par la raison, par la nature, ne peuvent être reculées; et elles doivent, dès les premiers calculs, être considerées comme portées au plus loin possible. Ce que nous avons à opérer exige qu'elles le soyent. C'est ce qui augmente le regret de chaque instant perdu par le malheur de ces contrariétés nautiques.

Réponce numéro 3. — Ce secours consistterait en troupes, en petites embarcations et en vivres. Les troupes pouraient être de huit, de six, de quatre ou de deux battaillons; elles retourneraient sur les petits batiments qui les auroient porttés; ils seraient escorttés. Les vivres dont ils auroient été chargés en partie en allant auroient été remplacés par les dépouilles des islles du Vent anglaises, par une grande portion de leur artillerie et par des marchandises d'Europe enlevées à l'enemi ou achettées dans nos islles.

Réponce numéro 4. — Répondu par l'article de la Notte donnée il y a quelques jours. Je suplie de jetter les yeux sur les pages 12 et 13. La demie douzaine d'émissaires blancs et la dousaine de nègres esclaves que j'ay prié Monsieur Gérard d'avoir la bonté de faire chercher et de faire achetter pour l'objet en question n'est qu'une indication de nombre, et cela ne me semble pas susseptible d'une spécification plus précise; cela dépend des possibilités; plusieurs émissaires de plus ou de moins n'importent que médiocrement à la réussite; elle dépendra principalement de l'intelligence et de la fidélité des sujets; quatre exellents feraient plus que deux médiocres. Donc, la question, le moyen énoncé pour s'assurer de l'attachement des esclaves paroit le meilleur surtout si la famille achettée restait avec Mr Gérard. Les comandeurs ou gens acoutumés à conduire d'autres Nègres semblent aussi devoir être les meilleurs pour persuader, entrainer, et amener leurs semblables des isles du Vent.

Réponce numéro 5. — L'escadre pouroit recevoir actuellement de huit cent hommes à mille hommes. Cela deviendrat encore plus facile lorsqu'on aurat changé en hopitaux les premiers batiments qui auront été pris. Si une portion de Terre-Neuve et l'isle de St Jean avait une garnison francaise, l'escadre pouroit alors transporter aisément trois battaillons de troupes Amériquaines.

Réponce numéro 6. — Munitions et artillerie tout serat en comun entre des troupes agissant enssemble pour le même objet; il y auroit actuellement un peu de quoy s'afliger et de quoy s'inquietter en considérant nos propres outils de combat. Nous vivons pour nous même de ressources, d'essais et de singularités. Nous ne mettons pas par tout la bayonnette, car nous en avons peu; mais nous mettrons le sabre ou la pique au bout de plusieurs de nos fusils; mais cela est une chose assez nouvelle. Il est permis d'espérer et de se flatter que le Ciel et les armes anglaises y pourvoiront. Notre boufone et ridicule armure sera bientost remplacée par une meilleure et il est beau de promettre déja de fournir ce qui nous manque aux autres.

Réponce numéro 7. — J'entrevois deux sortes de règles : la première de couronne à couronne; la seconde d'un particulier à l'autre. La convention qui rendrait les matelots et les troupes de marine anglaises prisoniers du Roy et les troupes de terre anglaises prisoniers des Amériquains me semble assez admissible. Si cependant les troupes de terre de Sa Majesté britannique aimaient mieux, par amour propre ou par toutte autre raison, se rendre au francais, il me semble qu'il ne faudrait pas enlever aux troupes réglées anglaises par une convention publique cette petitte satisfaction. Il peut ariver que ces troupes soyent plus nombreuses surtout en officiers que les gens de mer. L'égalité dans le partage des prisonniers ne seroit-elle pas justte à établir pour touttes les expéditions combinées? Ne seroit-il pas bon aussi de prévenir toutte disputte entre les particuliers en prenant pour base de partage notre ordonance des prises? Les dettails manquent; mais le précis un peu commenté ne pourait-il pas suffire?

Réponce au numéro 8. — Mes instructions m'indiquent de remettre aux Amériquains la garde des prisoniers. L'escadre ne pourat garder que des otages. Si ces prisoniers en veulent donner pour obtenir d'être débarqués, je crois que je ferais bien de les accepter : ils seraient une sureté de plus. La subsistance des prisoniers apartenant à Sa Majesté tomberat probablement à sa charge. L'avance en serait faite par les États-Unis; elle deviendrait, suivant l'usage, un remboursement à exiger des Anglais à la fin de la guêrre : la conduitte tenue avec le général Burgoine fait présumer qu'il ne serat pas impossible d'obtenir du Congrès de ne point renvoyer ses propres prisoniers en Europe que du consentement du Roy ou de son ministre plénipotentiaire. La direction, la subsistance et la surveillance de nos prisoniers lui apartient, selon mon opinion, et comme ministre plénipotentiaire, et comme consul général. Ce ne sera pas la une de ses fonctions les moins considérables; elle est confiée ordinairement à l'officier général; mais lorsqu'il est un juif errant et qu'il est loin, il ne doit que dire son opinion.

Réponce au numéro 9. — Toutte cession, de part et d'autre, me semble devoir être

réglée par l'utilité mutuelle et par l'intérest réciproque; elle pourat avoir lieu généralement pour tout. Cependant je ne me crois pas authorisé à céder des vaisseaux de guerre pris; c'est un objet à examiner, à discuter, et sur lequel il pourait être pris des tempéraments convenables. Faire amener un vaisseau qui peut s'échouer et le bruller est un bonheur; prestter me semble possible, mais si difficile à croire qu'il ne faut pas promettre la peau de l'oursse avant de l'avoir portté par têrre.

Un de mes premiers devoirs, un de mes plus grands plaisirs serat toujours de répondre avec empressement aux questions que Monsieur Gérard voudrat bien me faire.

Discutter ainsi c'est m'instruire; les manœuvres comme moi se forment en causant avec un architecte tel que lui; il en est un trop bon pour regarder des réponces hasardées et purement éventuelles comme un ultimatum.

A bord du *Languedoc* ce 29 juin 1778.

Archives de la Marine, B[4] 143, fol. 43 *ter*. (Original.)

CHAPITRE VI.

GÉRARD À PHILADELPHIE.

LE CANADA; UNE PAIX SÉPARÉE; LE MISSISSIPI.

Les commissaires anglais au camp de Washington et devant le Congrès; danger à craindre de leur présence. — La bataille de Monmouth et la défection du général Lee; période d'action qu'elles terminent. — Phase nouvelle dans les dispositions morales aux États-Unis; lassitude de certains auteurs de la révolution; les hostilités contre Washington; partisans avoués et partisans dissimulés de l'Angleterre. — Sincérité, néanmoins, de la joie générale, à la nouvelle de l'alliance de la France et à l'arrivée de Gérard; part qui revenait aux officiers de *la Victoire* et au marquis de la Fayette dans ces impressions heureuses; tableau favorable justement tracé par Gérard. — Entrée de ce dernier à Philadelphie; témoignages publics de gratitude donnés au roi; ferme volonté d'écarter toute offre de conciliation sans l'indépendance. — L'envers de ce tableau; un grand nombre ne se croient liés que jusqu'à une limite; écueil à éviter par le plénipotentiaire dans son audience de réception; son succès auprès du Congrès; réponse reconnaissante du président de l'assemblée. — Comment on ne pouvait pas comprendre alors, à Versailles, où tendaient les récriminations d'Arthur Lee; idées qu'il manifeste sur le Canada et conformité avec elles de l'opinion du Cabinet. — Avis transmis au Congrès par la légation de Passy, d'après lequel le traité d'alliance autorisait les États-Unis à conclure la paix sans nous et pour eux seuls; la signification et l'esprit de ce traité sont précisés à Gérard par M. de Vergennes; empressement de Franklin et d'Adams à abonder dans le même sens. — L'agent espagnol à Philadelphie; ses visées sur le Canada et sur la navigation du Mississipi; opposition qu'y fait notre ambassadeur. — Jugements de ce dernier sur les institutions et les mœurs politiques de l'Amérique; absence de préventions qui les distingue; liberté que les idées morales procuraient alors; les premières opérations du comte d'Estaing.

Les commissaires expédiés de Londres pour séduire le général 1778.
Washington et le Congrès avaient précédé Gérard dans la capitale des États-Unis. Leur présence en Amérique datait du 6 juin. Ce jour-là même, les commandants des forces anglaises notifiaient les bills conciliatoires. Le Congrès y avait répondu le lendemain en renouvelant le rejet par lequel, au mois d'avril précédent[1], il en accueillait

[1] « Au mois d'avril dernier, disait le Congrès, nous avons exprimé nos sentiments au « sujet des Bills dont ceux qu'on nous présente « ne diffèrent en rien d'essentiel. Lorsque le roi

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. l'annonce. Ces commissaires, lord Carlisle, W. Eden, Johnston, c'est-à-dire un membre de la chambre haute, un secrétaire du Cabinet, un député aux Communes, comptaient parmi les parlementaires qui avaient demandé les bills. Ils étaient allés directement à Valley-Forge, visant l'homme qu'ils supposaient exercer le plus grand pouvoir. Leur mandataire avait été éconduit, et ils s'étaient adressés alors au Congrès. Fidèle à elle-même, l'assemblée avait répondu qu'« elle discuterait certainement la paix avec le roi de la Grande-Bretagne, mais non tant que celui-ci ne reconnaîtrait pas l'indépendance et ne retirerait point ses troupes des États-Unis, et ses flottes de leurs rivages ».

Des Américains pensent, aujourd'hui, que d'envoyer ainsi interpréter les actes du Parlement par des politiques qui avaient concouru à leur vote, n'était qu'une manœuvre de George III et de lord North contre l'opposition anglaise. Ces politiques avaient chacun sur la question des antécédents différents et des vues particulières : ils auraient inévitablement une manière de s'y prendre qui ne serait pas semblable. Ils arrivaient, de plus, au moment même où l'on rappelait le général Howe pour n'avoir pas réussi, où Clinton, par qui on le remplaçait, recevait l'ordre d'évacuer Philadelphie, de se concentrer sur New-York, de porter ensuite la guerre dans le Sud afin d'y effectuer une campagne barbare à force d'être vigoureuse[1]. C'est pourquoi cette mission des commissaires, vue de loin maintenant, semble n'avoir été conçue que pour l'apparence. Si ce n'était qu'une feinte, néanmoins, au point où se trouvaient les États-Unis elle devait y jeter le trouble, ranimer les indécis, rendre l'opinion flottante. Aussitôt annoncée, Washington avait éprouvé la crainte de voir ces résultats se produire; il redoutait, disait-il, comme « plus dangereux que celui des armes

« de la Grande-Bretagne sera disposé sé« rieusement à mettre fin à une guerre que les « États-Unis n'avaient nullement provoquée, le « Congrès entendra volontiers à tels termes de « paix qui pourront s'accorder avec l'honneur « de nations indépendantes et l'exactitude reli« gieuse que les Américains mettront toujours « à l'exécution des traités. »

[1] M. Bancroft, particulièrement, cherche à faire ressortir l'étrangeté de cette mission, et il conclut de ce qu'il en dit qu'elle n'était pas sérieuse (tome X, chapitre IV).

« ce jeu nouveau de l'ennemi, de leurrer le peuple de l'espoir d'une « paix prochaine », et ne mettait pas en doute que bon nombre des Américains, amis d'abord de l'indépendance, n'inclinassent à un accommodement plutôt que de persister dans la lutte. La Fayette, écrivant à côté de lui, tenait les commissaires pour « plus à craindre que dix mille hommes ». 1778.

La présence de ces délégués n'était pas en contradiction, dans le fait, avec le nouveau plan militaire arrêté par le cabinet britannique. A favoriser la manifestation des sentiments anglais qui existaient dans les Colonies, à donner à ces sentiments une direction et des centres, une énergie, par suite, qu'ils n'avaient pu déployer encore, on soumettait ce pays à une épreuve morale plus difficile qu'aucune traversée par lui jusque-là. C'était au milieu d'avril. Ni Washington ni La Fayette ne s'attendaient à recevoir la nouvelle du traité d'alliance une semaine après. Le général en chef s'efforçait de porter le Congrès à déléguer en France d'autres mandataires, ou bien à munir d'instructions plus pressantes ceux qui y étaient déjà, afin d'obtenir de Versailles une détermination définitive[1]. Le départ de notre escadre de Toulon avait fait prescrire aux forces anglaises l'abandon de la Delaware et de Philadelphie. En effectuant la retraite qui lui était imposée, Clinton rendait soudain réalisable un plan conçu par Washington. Celui-ci voulait rejeter les Anglais sur New-York et de là hors du territoire. Dans le mouvement de l'ennemi, il entrevit le jour d'une action heureuse pour son armée. Porter un coup qui retentirait, décisif peut-être, lui parut possible, et il commanda de marcher sur les troupes qui se repliaient. Mais alors eut lieu un incident dont la portée était considérable et qui mit à découvert une situation qui allait

[1] Lettre à John Banister (Valley-Forge, 21 avril 1778). Washington ne s'y montre pas uniquement le partisan décidé de l'alliance avec la France; il donne, contre l'acceptation des bills conciliatoires, des raisons qui ne durent pas être sans action sur les résolutions du Congrès. Quant à cette alliance, on le voit assuré que l'on ne pouvait que l'obtenir en sachant bien la demander, étant donnée la crainte inévitable, dans laquelle il nous supposait plongés, que l'Amérique et l'Angleterre ne se réconciliassent. (*Vie et écrits de Washington*, t. III.)

1778. singulièrement compliquer, désormais, l'entreprise de l'indépendance. Dans l'armée même qu'il avait aguerrie, qu'il devait croire la plus sûre, le général en chef vit son principal lieutenant, le général Lee, abriter derrière un dissentiment prétendu sur l'opportunité de l'action l'intention de se soustraire. Lee conduisit ses troupes comme un chef qui ne veut plus combattre et l'attaque engagée fut près de devenir une défaite. Le sang-froid de Washington et son courage, qui ne furent jamais plus grands, le dévouement valeureux de Wayne et de La Fayette, firent conquérir du moins le champ de bataille; mais l'ennemi échappa, tandis qu'il aurait pu être entamé gravement et la face des choses aussitôt changée. Lorsque le secrétaire de lord Carlisle et de ses collègues s'était présenté aux avant-postes, Lee et Gates avaient opiné contre l'avis de Washington, demandé qu'on reçût les offres apportées par ce mandataire et que l'on conférât avec les députés; Lee seul avait été mis ensuite à même d'agir, et par défection mentale dès le premier moment, par inertie intentionnelle après, il avait montré jusqu'où des Américains notables entre ceux de la révolution pouvaient, à l'heure actuelle, pousser le désir de revenir en arrière[1]. Des dissentiments intérieurs, qui n'étaient déjà plus de date récente et qu'il faut signaler, avaient trouvé là une occasion de se produire qui pouvait être fatale.

La première phase de la guerre des États-Unis, la phase pendant laquelle ils furent seuls et combattirent avec leurs propres forces, venait de se terminer, à vrai dire. Phase héroïque par les entreprises, la constance, les privations, par la sérénité du chef et par les résultats obtenus, étant données la nature et la qualité des soldats. Le gouverneur de la Louisiane, frère du ministre Galvès, informant sa cour de

[1] La Fayette, dans ses *Mémoires de ma main*, avait très exactement, bien que brièvement, retracé avec des détails intimes cette défection de Lee. M. Bancroft, dans le chapitre IV de son tome X, l'a clairement établie. Lee fut traduit devant la cour martiale; poussé par la surexcitation d'amour-propre dans laquelle le jeta son procès, il avoua bientôt avec ostentation qu'il souhaitait l'entente avec la métropole, mais aussi qu'il n'admettait point la fixité du commandement supérieur dans les mêmes mains, c'est-à-dire dans les mains de Washington. Tout porte à croire que c'était là la vraie raison.

l'expédition d'un major Willing contre les Anglais sur le Mississipi, exprimait bien ce qu'avait été cette période de la lutte : « Jusqu'à pré-« sent, écrivait-il, l'on avait cru qu'il étoit nécessaire que des troupes « fussent disciplinées et habillées pour combattre, mais ce qui vient « de se passer prouve le contraire, puisque les Américains par leur « courage seul, *sans discipline et sans culottes*, ont chassé les Anglois, « qui avaient l'un et l'autre[1]. » Actuellement, des écrivains, aux États-Unis, écrivent volontiers que l'indépendance était dès lors assurée, ce qui pour eux veut dire acquise[2]. Il s'en fallait qu'il en fût ainsi. Washington lui-même, qui entendait plus qu'aucun autre se battre jusqu'au bout et ne cessait de tout mettre en œuvre dans cette vue, trouvait alors que l'on était aussi près d'avoir à se ménager de bonnes conditions pour faire la paix qu'à prendre les moyens de résister 1778.

[1] C'est Montmorin qui cite à M. de Vergennes ce passage, dans un pli du 1er juin 1778, et il le souligne comme on le voit ici. (*Espagne*, t. 589, n° 98.) Un des aides de camp de La Fayette, un autre gentilhomme d'Auvergne, qui était venu récemment le rejoindre, le jeune comte de Moré de Pontgibaud, fait le tableau suivant du camp de Valley-Forge quand il y arriva : « . . . . . Je vis épars ou réunis des « miliciens mal vêtus, la plupart sans souliers, « un grand nombre mal armés, mais tous assez « bien pourvus de vivres et je remarquai que « le thé et le sucre faisaient partie de leur ra-« tion; je ne savais pas que ce fût l'usage . . . . . « En traversant le camp, je vis, par un autre « contraste, des militaires, le chapeau sur la « tête et par-dessus un bonnet de coton, ayant « les uns pour manteaux, les autres pour sur-« touts, des couvertures de grosse laine absolu-« ment semblables à celles des malades de nos « hôpitaux en France. Je reconnus un peu plus « tard que c'étaient des officiers et des géné-« raux . . . . . » (*Mémoires du comte de M. . . .*, Paris, 1828, in-8°.)

[2] M. G. Bancroft, entres autres, a écrit (t. X, chap. v) que les États-Unis avaient alors « sub-« stantiellement établi leur existence comme « nation », ce que M. de Circourt a trop librement traduit par « virtuellement établi leur indépendance ». Dans ce chapitre, M. Bancroft paraît avoir désiré d'amoindrir le mérite de notre intervention, tout au moins l'idée qu'elle fût utile. Le difficile de cette thèse était de l'appuyer sur des faits; ceux qu'il indique sont sans valeur. Il se rabat à citer, après une phrase de Vergennes qui n'est nullement à sa place, une suite d'opinions émises à cette date par des Anglais, opinions desquelles il résulte que désormais l'Angleterre ne parviendrait pas, quoi qu'elle fît, à reconquérir les Colonies. Mais bien auparavant il s'était trouvé des esprits sages, en Angleterre, pour dire et pour écrire qu'on ne devait pas faire la guerre aux Colonies; cela n'avait pas empêché qu'on ne la leur fît. De même on s'efforcera encore d'avoir raison d'elles malgré ces opinions sensées; la « virtualité » ou la « substan-« tialité » aperçue par M. Bancroft n'empêchera pas les troupes du roi George de mettre assez bas la fortune des États-Unis, malgré notre présence et malgré nos secours.

1778. davantage[1]. Cependant la bataille à moitié gagnée de Monmouth, et qui avait failli l'être tout à fait avec de grandes conséquences, venait de montrer que les milices caractérisées par le mot de Galvès (nul n'aurait pensé alors que, bientôt, ce mot dût avoir ailleurs une fortune) étaient désormais capables de former une armée, tout au moins que leur pays pouvait s'appuyer sur elles. Cette première période de la guerre, toutefois, avait épuisé non pas les ressources, mais les moyens réunis et organisés. Une autorité munie du pouvoir de renouveler ces moyens ou de les entretenir n'avait pas été établie, les Anglais n'avançaient plus : on agissait par suite comme si l'indépendance était positive. Chaque État tirait parti pour lui-même de la situation obtenue, le Congrès restait délaissé par ses membres, les troupes levées s'en retournaient chez elles, l'armée était réduite à un noyau.

Mais il y avait plus que cela. Dans l'ordre des choses morales, aussi, une phase venait de finir. La phase du dévouement et de la vertu native était close, et la phase des divergences et des animosités déjà très engagée. Il avait suffi que le gouvernement se concentrât pour que le désir d'en avoir l'exercice ou le profit eût classé les acteurs en rivaux ou en adversaires; il avait suffi que le grand homme à qui la supériorité de son caractère et de ses facultés avait fait confier le commandement supérieur eût reçu ce commandement, pour que d'autres se conduisissent en vue de s'opposer à lui s'ils le pouvaient ou de lui nuire au cas contraire. Fatigue des épreuves traversées, appréhension de celles qui se laissaient prévoir, amours-propres, ambitions, divisions antérieures, tous les motifs de se désunir, tous les prétextes de devenir ennemis qui surgissent chez les hommes, la première heure passée, avaient maintenant pris carrière. Dans les affaires publiques, les inimitiés personnelles empruntent l'apparence de la politique pour s'en donner le poids, tandis qu'elles seules agissent, souvent, et créent des divergences qui auraient eu peu de fond sans elles. Quand l'his-

[1] Lettre du 21 avril 1778 à John Banister. Voir l'alinéa qui commence par : « Il me semble, « en examinant attentivement l'état de nos affaires... »

toire des États-Unis sera en possession de tous ses documents, des papiers privés, des informations locales comme des pièces officielles et des correspondances diplomatiques (c'est un travail qui s'effectue chez eux activement), la grande place qu'y occupèrent les hostilités contre le général Washington deviendra visible. La Fayette, le premier, à une date où ses souvenirs pouvaient bien le servir, a indiqué ce que causèrent de difficultés les animosités dont fut l'objet l'homme illustre à qui la nouvelle nation était déjà si redevable, la haine violente des Lee et des Adams, notamment, dissolvante avant même que le Congrès eût obtenu aucune assistance[1]. Ce n'était pas une affection partiale qui le faisait parler ainsi : la suite est venue confirmer son dire. 1778.

Au début, il y avait eu les soutiens avoués du roi d'Angleterre, les « tories », les « loyalistes », traités alors et jusqu'à la fin comme des ennemis; il y eut bientôt les partisans dissimulés, membres du Congrès, eux, membres des Etats particuliers, généraux dans l'armée, qui trouvaient la lutte trop longue, trop incertaine, trop favorable à d'autres qu'eux-mêmes. Se rapprocher de la Grande-Bretagne semblant le moyen d'une solution, la source de satisfactions propres ou d'avantages certains, ils s'en firent un siège, cachant ou laissant voir leur but suivant les circonstances ou suivant l'occasion, mais ne cessant pas d'y tendre. L'empire indéniable qu'avait encore la métropole, celui de la

[1] *Mémoires de ma main*, p. 37 et 38, et *Correspondances*, p. 135 à 142 de l'édition in-8°, t. I. Il y a là des pages qui sont un document de première main et qui le resteront encore quand l'histoire des États-Unis en aura vu produire beaucoup d'autres. Elles présentent, pris sur le vif, le tableau de l'étrange situation de guerre civile, de désordre administratif et de jalousies pernicieuses, dont il fallut triompher. Dans ces notes qu'il était si bien placé pour rendre très utiles, La Fayette avait malheureusement, semble-t-il, pris la concision pour modèle. Plus étendues, elles auraient beaucoup aidé l'histoire. — La haine des Adams ne cessa jamais. John Adams, en 1806, écrit à quelqu'un qui avait cru le flatter en lui parlant de la favorable opinion personnelle de Washington sur son compte, qu'il « *désire voir sa vie et ses actions vouées à un éternel oubli et, ajoutera-t-il, à l'infamie, si elles ne peuvent se défendre par leur mérite intrinsèque et sans l'aide du jugement de M. Washington.* » Antipathie sauvage contre la supériorité! J. Adams, dans cette lettre, donnait Hancock, Samuel Adams, Jay et d'autres, comme des hommes « bien plus essentiels à l'Amérique » que Washington, appelé par lui « ce pape « militaire, politique, religieux et même moral « des fédéralistes ». (Quincy, 23 août 1806.)

1778. majorité des citoyens dans des États importants, l'action exercée contre l'appel au roi de France par le souvenir des persécutions catholiques chez toutes les sectes puritaines, dans la Nouvelle-Angleterre principalement, ne donnaient à ces tendances que trop de surface et d'appui. Lorsque Gérard mit le pied en Amérique, une première intrigue s'était produite six mois auparavant. Le général Gates lui avait servi de levier, et l'acolyte de du Coudray au Havre et à Lorient, Conway, maintenant le général Conway, d'agent visible. Un des moyens employés dans ce mouvement-là avait consisté à jeter La Fayette, Kalb et les autres officiers de *la Victoire* sur le Canada afin de les éloigner de Washington, d'enlever à celui-ci le prestige que pouvait exercer l'influence de la France, et l'on avait trouvé pour cela l'appui d'une grande partie du Congrès[1]. L'incomplète réussite de Monmouth marqua la fin d'une seconde intrigue, celle-ci bien autrement périlleuse, puisqu'elle avait failli amener l'anéantissement des forces américaines dans une bataille. Les jalousies et les passions envieuses dont la renaissance produisait de tels effets, revêtait, dans ce peuple primitif, une rudesse qui frappait nos gentilshommes. « Ce pays-ci, écrivait Mauroy au comte de Broglie « le 17 juillet, en lui parlant de ces cabales, est, comme le nôtre, « sujet aux mêmes passions, si ce n'est que les passions y sont toutes « nues et qu'il manque cet art qui rend du moins les nôtres suppor- « tables[2]. »

Les menées des commissaires anglais ajoutaient à cette âpreté un

[1] L'influence de la France était en effet réelle, quoique toute morale encore et ne reposant que sur une espérance, sur l'éventualité de voir la légation de Passy procurer bientôt une coopération véritable. La Fayette fit pour ainsi dire à lui seul avorter l'intrigue, rien qu'en déclarant refuser un commandement qui ne ressortirait pas du général Washington et en rentrant peu après sous ses ordres. Il dit déjà du général Lee, au moment de ces menées de Conway (*Mémoires de ma main*) : « Il est re- « marquable que, pour les plus fins, Gates « n'était pas l'objet de l'intrigue. Quoique bon « officier il n'avait pas le moyen de se soutenir. « Il eût fait place au fameux général Lee, alors « prisonnier des Anglais, et le premier soin de « celui-ci aurait été de leur livrer et ses amis « et toute l'Amérique. » — M. Jobez (*La France sous Louis XVI*, t. II, liv. II) a très bien exposé ces intrigues des amis de Gates, des Adams et des Lee.

[2] *États-Unis*, t. 4, n° 11.

ressort de plus, provenant de la mise en jeu de tous les moyens de séduction sur les personnes. Ce n'est pas le Congrès seulement que ces envoyés anglais tâchaient de ramener par des considérations politiques, mais les États particuliers, mais les citoyens individuellement, faisant plus agir encore que les offres effectives dont ils étaient d'ailleurs peu authentiquement munis, le mobile des préventions anciennes contre la France et les considérations qui touchent intimement. Quoi qu'il en soit, les classes qui avaient fait la révolution restaient tournées vers nous[1]. C'était avec la sincérité la plus entière que Washington parlait de la « joie » éprouvée à son quartier général lorsque la nouvelle de l'alliance y était parvenue, qu'il remerciait « le « souverain tout-puissant de l'univers d'avoir procuré à la cause des « États-Unis un si important effet de sa bonté divine[2] ». Les promoteurs de l'indépendance non fatigués ou non déçus, les sincères, voyaient clairement que ces offres, prodiguées à cette heure par l'Angleterre, étaient dues au parti pris par le roi de faire la guerre pour leur pays. Ceux de nos officiers qui avaient triomphé des répugnances du Congrès nous avaient relevés du décri d'un moment, en partageant depuis une année les efforts, les alternatives, les extrémités de la lutte. 1778.

[1] Lettre du 4 mai au Président du Congrès et ordre du jour du 6 à l'armée.

[2] Gérard écrit le 25 juillet : « Tous les jours « j'acquière de nouveaux témoignages que les « whigs dans les provinces, aussi bien qu'icy « sentent que le gouvernement américain doit « sa consistance actuelle à l'amitié et à la géné- « rosité du Roi. L'égalité et le désintéressement « des conditions du traité avoient porté un trait « de lumière dans des esprits remplis de pré- « ventions, qui craignoient presqu'autant de « notre part, qu'ils en espéroient. Les Anglois, « d'ailleurs, s'efforçoient d'entretenir leurs an- « ciennes haines contre le nom françois; leur « manège a été constament en Amérique de « nous rendre suspects et en Europe de nous « inspirer des défiances. Les avantages qu'ils « présentoient au ministère du Roi en Europe, « ils les présentoient comme assurés icy par des « conventions formelles; ils ont affirmé que le « Canada étoit cédé au Roi pour prix de ses « complaisances et que nous n'avions traité avec « les Américains qu'afin de faire durer la guerre, « pour obtenir des concessions amiables de l'An- « gleterre.

« Les chefs, Monseigneur, paroissent ne s'être « jamais livrés à une illusion aussi grossière, « mais des esprits soupçonneux, habitués à la « politique avide et injuste des Anglois, con- « servoient des défiances. Plusieurs personnages « considérables m'en parlent avec franchise. » (*États-Unis*, t. 4, n° 39.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. Une auréole entourait déjà La Fayette. La chevaleresque valeur de sa race et un dévouement audacieusement sagace maintes fois déployés, il avait lié brillamment aux destinées des États-Unis notre nom avec le sien dans les souvenirs de la Brandywine, de Valley-Forge, de Monmouth, dans l'amitié désormais inaltérable de Washington, et, comme pour mieux marquer que la liberté de l'Amérique viendrait réellement de nous, ce fils de la noblesse française avait eu la fortune, tout en rendant nulles les machinations ourdies avec Gates et Conway, de recevoir de l'une des armées de l'Amérique, sur la frontière même du Canada encore tout plein de nous, le serment « de renoncer éternellement à George III, à ses successeurs et de défendre contre lui les États-Unis, désormais indépendants et souverains ». Le courant d'opinion de la première heure avait ainsi repris de la force, et la certitude d'être soutenu désormais par nos armes dominait les désunions. En rentrant à Philadelphie, le Congrès s'était empressé d'édicter de nouveau et de faire signer les articles de la confédération : sept jours après, le 9 juillet, il recevait l'adhésion de huit États dont les députés avaient la mission formelle de la donner, les cinq autres États étaient invités à envoyer la leur, à la fin de juillet trois seulement manquaient encore.

L'empire appartenait ainsi, maintenant, à la pensée de conquérir définitivement l'indépendance par la France et avec elle. L'idée de demander au roi un concours de toute nature et de tous les moments était l'idée publique. Gérard écrit presque à son arrivée, le 25 juillet, que « l'apparition de l'escadre du roi paraît avoir réuni tous les cœurs « et tous les esprits dans les mêmes sentiments[1] ». Deux des députés lui ont amené leurs fils, afin, lui ont-ils dit, « de leur inculquer de

[1] « C'est, ajoute-t-il d'après l'impression pre- « mière qu'il avait reçue, le fruit de la sagesse « de Sa Majesté, qui a jugé qu'une union sin- « cère entre deux nations jusqu'icy divisées ne « pouvoit s'opérer que par des moyens dignes « de sa grandeur d'âme et que de sages liens « seront aussi durables que les choses humaines « peuvent l'être. Deux des Députés m'ont amené « leurs fils, afin, m'ont-ils dit, de leur inculquer « de bonne heure, etc. . . . . »

« bonne heure l'envoi d'un ministre du roi comme l'époque décisive 1778.
« pour leur patrie, et la plus propre à fixer leurs affections à leurs « principes politiques ». Les démonstrations de reconnaissance ne coûtaient point. Il y avait même les excessifs et les flatteurs, comme toujours, ne voulant plus entendre parler que de la France, de l'influence française et le manifestant d'autant plus que les partisans de la conciliation, en Angleterre, élevaient la voix avec retentissement[1]. « Plusieurs personnages », écrit Gérard :

Plusieurs personnages principaux m'ont assuré qu'il n'existe point de divisions dans le Congrès relativement aux grands objets qui peuvent intéresser la France, ou compromettre le salut des États Unis. Il existoit une faction avant l'arrivée de nos traités, qui pouvoit devenir d'autant plus dangereuse, qu'on ne pouvoit point lui imputer de trahison; elle étoit principalement composée de gens d'esprit et ambitieux, mais d'une influence médiocre. Leur sistême étoit de se maintenir dans une sorte d'équilibre, afin de se rendre nécessaires lorsqu'il s'agiroit de capituler avec les Anglois, car il y avoit alors peu de gens qui eussent une idée nette de pouvoir terminer la querelle, sans une espèce de capitulation. Un ministre écossois nommé Wederspun, le seul de sa robe dans le Congrès, étoit l'âme de ce parti; il réunit dans un haut dégré deux qualités qui semblent opposées, une véhémence de caractère extrême et la plus grande souplesse d'esprit. M. Samuel Adams, le même qui

[1] Les journaux qui arrivaient d'Angleterre renseignaient à cet égard les Américains. Gérard mande dans son rapport du 7 août, cité plus loin : « On a même insisté plus fortement « sur ces assertions depuis qu'on a sû que la re« connoissance de l'indépendance avoit été pro« posée au Parlement d'Angre, et qu'un écrit très « insidieux sur cette matière attribué au Myd « North avoit circulé parmi les membres de ce « Corps. Beaucoup de gens poussent peut être la « sécurité trop loin; ils craignent moins, disent« ils, les Anglois pendant la guerre qu'ils ne « craindront, lorsque la paix sera faite, l'in« fluence des anciennes liaisons, des habitudes, « des mœurs, de la langue. Ils désireroient que « la guerre pût continuer par mer assés longtems « pour habituer les Américains à nos mœurs, à « notre langue, à nos denrées, et à nos manufac« tures. On est entré en consultation avec moi « sur les moyens d'opérer une révolution aussi « intéressante; j'aurai l'honneur de vous en « rendre compte lorsque les idées sur cette ma« tière seront assés mûres pour être présentées « au Roi et à son Conseil. Je dois ajouter, Mgr, « que les sentimens des peuples relativement à « l'alliance se manifestent de plus en plus de « la manière la plus satisfaisante. » (*États-Unis*, t. 4, n° 63.)

1778. avoit brillé dans l'origine de la révolution, étoit de ce parti; mais depuis que tout le monde est persuadé que l'issüe de la querelle sera honorable et solide, on ne conserve aucune défiance contre eux.

Le Congrès, Monseigneur, n'est cependant pas exempt des cabales et des divisions qui affligent souvent des corps moins nombreux. Lorsque j'aurai pû constater les principaux traits de ce tableau, je serai d'autant plus attentif à vous les transmettre, que vous jugerez, Monseigneur, si l'état interne du Congrès peut intéresser le service du Roi, et si les circonstances exigent des instructions pour ma conduite, laquelle, jusque là, sera purement passive à cet égard.

A Philadelphie le 25 juillet 1778.

États-Unis, t. 4, n° 39. (Triplicata.)

Gérard fut amené à Philadelphie le 12 juillet, de Chester où *la Chimère* avait été contrainte de s'arrêter. Il était dans la voiture de Hancock, le précédent président, venu le recevoir à la tête d'une députation du Congrès. Les troupes avaient été échelonnées sur son passage et le canon tonnait, comme deux mois auparavant il avait retenti à Valley-Forge pour saluer le roi de France à la nouvelle de la conclusion de l'alliance. Laurens, président actuel, et successivement presque tous les membres de cette assemblée, les personnages principaux de la ville, « les plus flegmatiques même », s'empressèrent à visiter l'envoyé, ne tarissant pas, écrit celui-ci « d'exprimer leurs sen-« timents sur l'alliance et sur les procédés du roi », qu'ils appelaient « le « protecteur des droits du genre humain ». Ils cherchaient comment présenter Gérard au Congrès avec des signes de puissance qui grandissent suffisamment le gouvernement des États-Unis, mais aussi avec le plus de témoignages envers son souverain et un titre assez élevé pour lui-même; on ne craignait que de « ne pas lui rendre assez d'hon-« neurs ». Le président Laurens lui fait remarquer, et plusieurs autres membres de même, que l'on n'avait pas attendu la conclusion de l'alliance pour rejeter ouvertement les actes conciliatoires, tant la volonté d'établir l'indépendance était profonde; il lui remet aussitôt, avec

les mémoires des commissaires anglais, le texte des résolutions du Congrès, quoiqu'elles n'eussent pas encore été rendues publiques[1]. Gérard voit tous les députés « unanimes sur le double principe de l'atta- « chement à l'indépendance et à l'alliance », parlant « avec le dernier mépris » des bassesses faites pour acheter plusieurs membres de l'assemblée, en particulier son président et le général Washington[2]. Le Congrès lui donne un premier banquet avec les provisions de choix que les commissaires venaient d'envoyer en présent aux députés qu'ils pensaient séduire. Les principaux membres du Gouvernement ainsi que d'autres citoyens distingués accourent là autour de lui, se félicitant, mande-t-il « d'avoir eu le bonheur d'obtenir la confiance et la protec- « tion du roi », l'assurant qu'ils « n'osaient plus compter que sur ce « monarque » et que l'envoi d'une escadre « achevait de convaincre les « esprits les plus défiants ». Il écrit à M. de Vergennes le 19 juillet : 1778.

Monseigneur.

Les membres du Congrès, les officiers généraux et les principaux citoyens s'empressent de me venir voir quoique je n'aye point encore remis mes lettres

[1] Rapport de Gérard du 16 juillet. (*États-Unis*, t. 4, n° 23.)

[2] Rapport du 16 juillet. Gérard ajoute qu'ayant à cette occasion parlé à Laurens du fait, auquel on avait cru à Paris, que 500,000 livres sterling avaient été mises par le cabinet de Londres à la disposition de ses mandataires pour acheter le Congrès ou les généraux, le président lui dit « qu'il était fâcheux qu'on ne « les eût pas offertes parce qu'on les aurait « acceptées pour les employer aux besoins de « l'État ». (*Ibid.*, n° 23.) Gérard constate à plusieurs reprises que les tentatives de corruption des commissaires avaient blessé profondément les Américains. Son rôle était de ne pas les calmer à cet égard, et il se donnait garde de le faire. Il écrivait le 18 juillet : « On ne croit point « encore avoir pris une satisfaction de l'insulte « faite aux membres du Congrès par les commis- « saires anglois, en essayant de les corrompre. « Le président et plusieurs autres membres m'en « ont parlé avec un ressentiment extrême et cher- « chent à les pousser à bout. Je les ai animés en « leur répétant tous les mauvais propos que les « Anglois tenoient sur le Congrès, mais je leur « ai observé qu'il falloit tout imputer au Gouver- « nement, que tout étoit conséquent à ses prin- « cipes et à l'opinion qu'il a conservée jusques « à cette heure des Américains, et je les ai ex- « hortés à ne s'occuper des instruments que « pour remonter plus surement à la cause effi- « ciente. » (18 juillet.) — Le Congrès était travaillé par les Anglais dissimulés qu'il comptait dans son sein. Aussi accepta-t-il de nouveaux pourparlers, croyant assez faire en y mettant la condition que Johnston, qui avait crûment proposé de l'argent, ne figurerait plus avec ses collègues dans les communications.

1778. de créance et que je n'aye fait visite qu'au président du Congrès. L'objet de toutes ces prévenances, est de me marquer le sentiment dont on est pénétré pour la générosité du Roi et l'attachement à l'alliance. Le langage unanime qu'on me tient annonce sur ces objets un enthousiasme presque égal à celui de la liberté. Le Congrès m'a donné hier un grand repas dont les commissaires anglois ont fait les principaux frais au moyen des tortues et du vin qu'ils avoient envoyés à des membres du Congrès. J'ai profité de ce repas pour m'entretenir plus particulièrement avec un grand nombre des membres du Gouvernement ainsi que d'autres citoyens distingués. Ils s'empressoient autour de moi pour se féliciter d'avoir eu le bonheur d'obtenir la confiance et la protection du Roi. Plusieurs m'ont dit que dans les moments les plus critiques ils n'osoient plus compter que sur les vertus que Sa M^té avoit manifestées et sur les lumières de son ministère, qu'ils avoient toujours pensé qu'on ne leur prescriroit pas des conditions dures dont on sentiroit le peu de solidité, mais qu'on ne s'attendoit pas non plus à tant de noblesse et d'intérêt; que l'envoi d'une escadre à laquelle Sa M^té n'étoit point tenüe achevoit de convaincre les esprits les plus défiants de la pureté des vües de la France; qu'il falloit une conduite aussi décidée pour étouffer les préventions dans lesquelles tous les Américains ont été élevés, et que les plus grands efforts des Anglois, et particulierement de leurs derniers commissaires ont tendu constamment à nourir; deux membres distingués de Virginie m'ont dit, Monseigneur, en présence et avec l'aprobation de plusieurs autres, que le Congrès sentoit tellement tout ce qu'il devoit au Roi et à l'alliance qu'il s'exposeroit plustôt à compromettre l'indépendance que de manquer à l'exécution d'un seul point des traités. Presque tous m'ont assûré que les peuples dans les provinces manifestoient les dispositions les plus favorables. Les habitans des rives de la Delaware ont en effet donné les plus grandes marques de joïe lorsquils ont su que nous étions François; des officiers et des personnes même du commun m'ont dit, vous êtes venu à notre secours, nous irons, quand vous le voudrez, au vôtre. — Je rassemble ici, Monseigneur, ces différens traits, parce que je crois que pour bien juger les dispositions de ce pays-ci il faut autant et plus observer les sentimens du peuple que ceux des membres du Gouvernement. La chaleur du sentiment aidée par celle de la circonstance de la fête d'hier m'a parue assez caractériser les principaux discours qu'on m'a tenus

pour les rendre dignes de vous être rapportés. J'espère bien obtenir des témoignages plus directs des dispositions du Congrès. 1778.

A Philadelphie le 19 juillet 1778.

GÉRARD.

États-Unis, t. 4, n° 30. (Triplicata.)

Le président du Congrès n'avait pas, sans fondement, fait valoir l'éloignement de cette assemblée pour les offres anglaises. « Il faut « que cette circonstance soit connue pour leur honneur en Europe « aussi bien qu'en Amérique », écrivait le ministre Cooper à Franklin, on l'a vu, à propos de l'attitude des députés devant les bills de lord North au mois d'avril. Les députés avaient pris cette attitude afin de jeter plus fortement l'assemblée dans la résistance, en coupant la retraite à ceux que les propositions auraient attirés. Washington en avait donné le conseil indirectement, mais avec une grande force, dans la lettre à Banister, tout à l'heure citée[1], et dans d'autres adressées au président du Congrès; depuis, les sentiments s'étaient encore fortifiés. Le Congrès avait été sur le point de ne pas laisser achever la lecture de la lettre des commissaires, puis de ne pas y répondre du tout. Énumérant les avantages qu'ils étalaient, ceux-ci avaient écrit : « Nous ne pou« vons nous dispenser de parler de l'insidieuse interposition d'une « puissance qui, depuis le premier établissement de ces colonies, s'est

[1] « Suivant moi, disait là Washington en « résumant diverses considérations sur lesquelles « portait d'abord sa lettre, rien de ce qui n'est « pas l'indépendance ne peut convenir. Une « paix faite à d'autres conditions serait, si l'on « peut employer cette expression, une paix de « guerre... Outre les querelles, les méfiances, « les animosités qui accompagneraient toujours « notre union avec elle, outre l'importance et « les avantages que nous tirerons d'un com« merce sans entraves, notre fidélité comme « peuple, notre reconnaissance, notre caractère « comme hommes s'opposent à une réunion avec « l'Angleterre comme sujets, si ce n'est à la « dernière extrémité. Si nous accédions facile« ment à des conditions de dépendance, quelque « flagrante et quelque injuste que fût la tyrannie « de l'Angleterre aucune nation n'interviendrait « désormais pour nous délivrer, ou du moins « elle ne le ferait qu'avec une prudente répu« gnance et à des conditions qui seraient proba« blement très dures si elles n'étaient pas dés« honorantes pour nous. La France, en venant « à notre secours, nous a soustraits au joug de « l'esclavage; c'est à nous, par une sage et ver« tueuse persévérance, de nous en affranchir. » Et il écrivait le 30 dans le même sens au président du Congrès.

1778. « toujours laissé guider par la haine commune qu'elle nous porte »; on interrompit alors et il fut proposé de ne pas aller plus avant, « attendu « l'offense faite par ces expressions à la lettre de Sa Majesté Très Chré« tienne ». On débattit sur ce sujet pendant quatre séances; à la quatrième, le Congrès dicta à son président une réponse qui renouvelait au fond les précédentes, mais débutait par cette déclaration, qu'incriminer les sentiments du roi de France c'était attenter à l'honneur des États-Unis : « Aucun autre motif que le plus sincère désir d'ar« rêter l'effusion du sang humain n'a pu nous porter à lire une pièce « contenant des expressions aussi offensantes envers Sa Majesté Très « Chrétienne, le puissant et bon allié de ces États, ainsi qu'à considérer « des propositions aussi attentatoires à l'honneur d'une nation indé« pendante[1]. »

Tout se réunissait donc pour donner à notre ministre des impressions favorables. Le tableau avait cependant son envers. D'abord le nombre des Américains restés attachés au roi d'Angleterre était notable. Gérard avait dit qu'il n'assiérait pas son jugement « sur une expérience de quelques jours[2] » : le 25, déjà, la réalité lui apparaissait. Philadelphie était réduite au tiers de ses habitants ordinaires, et de ce tiers un quart tout au plus appartenait au parti de l'indépendance. New-York, Boston, toutes les villes de commerce maritime et de grande résidence présentaient le même spectacle. Les trois quarts de ceux qui restaient à Philadelphie étaient contraires, et contraires avec

[1] Ayant refusé de laisser venir jusqu'à lui le porteur de la missive des commissaires sans un ordre du Congrès, Washington envoya aussitôt à l'assemblée les pièces remises en ses mains. Le Congrès les ouvrit le 11 et décida le 12 juin de surseoir à trois jours pour s'en occuper. Mais le 13 le président Laurens reçut directement la même lettre que Washington et il en fit lecture en séance jusqu'à l'interruption que nous venons d'indiquer. Le Congrès reprit alors l'examen de la motion tendant à regarder la démarche anglaise pour non avenue; il la discuta et, le lendemain, la renvoya avec les bills conciliatoires à un comité de cinq membres qui déposa son rapport le jour même. Le 17 on adopta la réponse définitive. A l'annexe II, n° 3, du présent chapitre on trouvera la traduction, que Gérard envoya à Versailles, des procès-verbaux du Congrès sur ce sujet, ainsi que celle de la lettre des commissaires, après avoir reçu ces pièces de Laurens.

[2] Rapport du 16 juillet.

« insolence », disait-il, malgré ce qui se voyait. Les troupes avaient vigoureusement, barbarement frappé, dans cette ville comme au dehors, les partisans de l'émancipation, et ce n'avait pas été sans l'appui du grand nombre[1]. En fait, le Congrès siégeait dans la ville la plus anglaise des États-Unis, et autant d'attaches qu'en avait la Pensylvanie avec l'ancienne métropole n'existaient dans aucun autre État. D'autre part, une chose que Gérard n'avait pu connaître à Versailles, qu'on n'y pouvait même guère supposer encore, c'était que les Américains actuellement nos amis et heureux de notre assistance n'attribuaient pas tous la même portée à l'alliance, et qu'il ne fallait pas parler sans ménagements de son étendue. L'arrivée de l'envoyé du roi avait ouvert l'enchère entre l'aide effective qu'il apportait et les efforts des commissaires pour raviver partout les sentiments opposés. Néanmoins il était devenu aussitôt le conseil de l'assemblée. Sa présence 1778.

[1] Le rapport de Gérard du 25 juillet débute ainsi : « Monseigneur. — L'évacuation de Phi« ladelphie et le passage de l'armée angloise « par les New Jersey a été marqué par les « mêmes excès qui ont deshonoré ses exploits « précédens. Elle a détruit toutes les maisons « et les plantations des Whigs partout où elle « a pu atteindre; on a surtout coupé tous les « arbres fruitiers, on en a formé une double « enceinte contre les redoutes élevées à un mille « et demi de Philadelphie dans un espace de « plus de deux milles. Dans l'intérieur des lignes « on a détruit plus de six cent maisons. Les « meubles de la ville ont été emportés, l'armée « enmène près de cinq cent jeunes filles partie « de gré, partie de force; un grand nombre de « Tories sont partis avec eux, d'autres se pré« parent tranquilement à les suivre et ils con« servent à la face du Congrès une insolence « qui seroit difficile à concevoir si on ne savoit « pas que les loix exigent des preuves pour les « condamner, que présque tous les habitans de « Philadelphie refusent de porter témoignage, « et qu'ils ont une teinte de Torisme; les Qua« kers surtout sont fortement accusés d'avoir « rendu à l'armée angloise toute sorte de ser« vices. — D'après ces détails, Monseigneur, « sur le tiers des habitans ordinaires de Phila« delphie qui s'y trouvent, il y en a à peine un « quart affecté à la cause américaine; les liaisons « de commerce et de famille et l'aversion pour « le gouvernement populaire en paroissent la « cause. Elle opére de même à Newyork et « même à Boston où les meilleures maisons « appartiennent à des Tories; mais dans les « provinces méridionales et en général dans les « campagnes il n'en est pas de même parce que « les habitans sont plus cultivateurs que marins, « et que les entreprises et les emplois de la cour « n'ont pas établi la même dépendance et les « mêmes preventions. On s'occupe fortement « des moyens de reprimer les Tories, et il me « semble que l'on fonde sur la confiscation de « leur bien une des principales ressources de « finance pour payer les dettes du Congrès. » (*États-Unis*, t. 4, n° 40. Triplicata.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. y raffermissait les faibles. Le 18 même, le président Laurens vint lui soumettre une seconde lettre que lord Carlisle et ses collègues adressaient au Congrès, sous le coup de la présence de notre escadre, dans leur embarras d'avoir tâché de faire croire que nous trompions l'Amérique, que nous ne lui donnerions pas de secours. La lettre fut écartée avec dédain, sans débat, si ce n'est sur la manière dont on y répondrait[1]. Jusqu'au 3 août, on discuta les formalités de la réception de Gérard, les qualités que prendrait le gouvernement des États-Unis, le titre que l'on reconnaîtrait au plénipotentiaire, la disposition de la salle, le cérémonial[2]. Tout étant prêt à cette date, la solennité fut fixée

[1] Le président était d'avis avec Gérard que cette nouvelle démarche devait être considérée comme non avenue. Le Congrès décida non seulement qu'il n'avait pas de réponse à donner, mais qu'il se bornerait à insérer sa résolution dans la *Gazette de Philadelphie*, sans rien communiquer autrement aux commissaires; résolution portant que les États-Unis pourraient signer la paix avec l'Angleterre et sauraient la tenir, mais non tant que leur indépendance n'en serait pas le premier fondement et que les forces anglaises n'auraient pas quitté le pays. (Rapport de Gérard, du 19 juillet.) « . . . . . Il n'y a eu « de débat que sur la manière de répondre; « quelques membres vouloient qu'on rendit in- « jures pour injures, mais la majorité ne s'est « arrêté qu'à la chose publique, et la résolution « du Congrès a été que les commissaires n'aïant « pas satisfait aux préliminaires consistans dans « la déclaration, le Congrès ne pourroit traiter « que d'une manière conforme aux traités sub- « sistans, et lorsque l'indépendance des États- « Unis seroit reconnüe, et que les flotes et les « armées britanniques auroient été retirées; « qu'en conséquence le Congrès n'avoit point de « réponse à faire à la lettre des commissaires; « on a même déterminé de ne pas leur rendre, « mais de leur faire parvenir cette résolution « par la *Gazette de Philadelphie*. — Vous voïez, « Monseigneur, dans ces procédés la confiance « du Congrès dans son propre crédit. On est per- « suadé que sa conduite sera reçüe avec accla- « mation; elle couvre du dernier ridicule cette « brillante commission et ses auteurs. Ces traits « d'orgueil et de mépris flattent infiniment ces « gens ci, méprisés si longtems par les Anglois; « j'y applaudis de toutes mes forces. Ils me pa- « roissent très utiles pour rompre toute négo- « ciation et pour contribüer de plus en plus à la « séparation des deux nations. On espère animer « encore plus le peuple en publiant les lettres « par les quelles les commissaires anglois ont « tenté de corrompre quelques particuliers. » (*États-Unis*, t. 4, n° 3.)

[2] Nous reproduisons à l'annexe II de ce chapitre, avec le premier rapport de Gérard à son arrivée, la relation officielle de son audience et le plan de la salle telle qu'elle était disposée, calqué sur celui qui se trouvait joint à cette pièce. Une lettre dans laquelle notre plénipotentiaire donnait à M. de Vergennes des détails particuliers est transcrite immédiatement après. — Gérard écrivait encore, le 18, sur la cérémonie de sa réception : « La remise de mes lettres « de créance est toujours differée parce qu'on « voudroit arranger à la fois tout ce qui concerne « le cérémonial. Un comité a été nommé pour « conférer confidentiellement avec moi sur cet

au 6 et, la forme de l'audience une fois réglée avec lui, il fut conduit 1778. à la salle des séances dans un carrosse à six chevaux où il occupait la place de droite; il fut ramené de même. La salle avait été disposée de façon à allier au mieux la simplicité républicaine avec les usages observés dans les monarchies de l'Europe. Il avait communiqué d'avance son discours au président, comme d'ailleurs celui-ci le sien[1]. L'un et l'autre se levèrent pour les prononcer et Gérard resta debout pendant que le président lisait. Le représentant du roi s'exprima dans des termes qui, à tout prendre, se bornaient à attester les sympathies mutuelles de la France et de l'Amérique, avec le souhait qu'elles devinssent promptement efficaces. Un écueil pouvant naître de son langage, il avait dû éviter de s'y heurter.

DISCOURS DU MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DU ROI.

Messieurs.

Les liaisons que le Roi mon maitre a formées avec les États-Unis de l'Amérique lui sont si agréables, qu'il n'a pas voulu différer de m'envoyer résider auprès de vous pour les cimenter. Sa Majesté apprendra avec satisfaction que les sentimens qui se sont manifestés à cette occasion justifient la confiance que lui avoient inspiré le zèle et le caractere des députés des États-Unis en France, la sagesse et la fermeté qui ont dirigé vos résolutions, ainsi que la constance et le courage que les peuples ont fait éclater : Vous savez, Messieurs, que cette confiance a fait la base du plan vraiment amical et desinteressé sur lequel Sa Majesté a traité avec les États-Unis.

Il n'a pas dépendu d'elle que ses engagemens n'assurassent votre indépendance et votre repos sans éffusion ulterieure de sang et sans aggraver les maux de l'humanité, dont toute son ambition est d'assurer le bonheur; mais

« objet; j'ai tâché de leur inculquer les principes généraux suivis en Europe sur cette matière, mais je n'ai voulu manifester aucune « opinion sur la manière dont on feroit l'application de ces principes relativement à la « constitution du Congrès » (*États-Unis*, t. 4, n° 27); le 3 août également : « Je n'ai point « encore remis solennellement mes lettres « de créance parcequ'on arrange la salle du « Congrès pour célébrer majestueusement ce « premier acte d'une souveraineté naissante. » (*Ibid.*, n° 58.)

[1] C'est ce qui résulte du rapport de Gérard, du 7 août. (*Ibid.*, n° 63.)

1778. les dispositions et les résolutions hostiles de l'ennemi commun ayant donné à des engagemens purement eventuels une force actuelle positive, permanente et indissoluble, le Roi mon maître a pensé que les deux alliés ne doivent plus s'occuper que des moyens de les remplir de la manière la plus utile à la cause commune, et la plus efficace pour parvenir à la paix qui est l'objet de l'alliance. C'est d'après ce principe que Sa Majesté s'est hâté de vous envoyer un secours puissant. Vous ne le devez, Messieurs, qu'à son amitié à l'interest sincère qu'elle prend aux avantages des États-Unis, et au desir qu'elle a de concourir éfficacement à affermir votre repos, et votre prospérité sur des bases honorables et solides. Elle espère d'ailleurs que les principes adoptés par les Gouvernemens contribueront à étendre les liaisons que l'intérest mutuel des peuples respectifs avoit déja commencé à établir entre eux. Le principal point de mes instructions est de faire marcher sur la même ligne les interêts de la France et ceux des États-Unis. Je me flatte, Messieurs, que ma conduite passée dans les affaires qui les intéressent, vous aura déja convaincu que je n'ai point de désir plus cher que celui d'éxécuter mes instructions de manière à mériter la confiance du Congrès, l'amitié de ses membres et l'estime de tous les citoyens.

Prononcé le 6 août 1778.

États-Unis, t. 4, n° 67.

Le soir, un banquet officiel groupa de nouveau autour du représentant de la France cette assemblée presque tout entière, à laquelle s'était jointe celle de Pensylvanie. Il fut placé à la droite du président du Congrès. Au bruit de l'artillerie, vingt et un toasts furent portés à la santé du roi, de la reine, du roi d'Espagne, à la perpétuité de l'union entre la France et l'Amérique, aux succès de leurs armées réunies. Mais en envoyant le lendemain son discours à Versailles, Gérard n'explique pas sans embarras qu'il lui a paru nécessaire de tenir un langage vague et de ne pas dire ouvertement aux États-Unis qu'ils étaient désormais rivés par l'alliance jusqu'à ne pouvoir traiter avec l'Angleterre directement et pour eux seuls. On le sent mal à l'aise d'avoir à rejeter l'obligation de mesurer son langage sur « la nature « de la constitution », sur « la publicité qui en est l'essence », sur « la

« convenance de ménager la conception des peuples et de ne pas leur « présenter trop d'objets à la fois ». Il a tâché, écrit-il, de rédiger son discours en conséquence, et il s'étudie visiblement à faire croire qu'il a été parfaitement explicite. Il transmet les informations suivantes, qui devaient entretenir la persuasion d'une intimité vraiment générale et solide : « Il n'y a pas un seul membre du Congrès ni de l'État de Pensylvanie qui ne s'explique dans les termes les plus convenables sur la résolution inébranlable où ils sont d'exécuter les traités. Ils se fondent sur les motifs que vous avez d'avance jugé devoir les guider, la facilité qu'ils doivent montrer dans leurs premiers engagements et leur reconnaissance pour les avantages incalculables qu'ils doivent à la protection du roi. Les gens les plus éclairés attribuent à ses résolutions l'évacuation de Philadelphie. Tous se réunissent pour m'affirmer que les intrigues et les négociations de l'Angleterre ne produiront désormais aucun effet. M. Williams, nouveau député de la Géorgie, arrivé depuis deux jours, m'assure qu'il n'y a qu'une seule façon de penser à cet égard dans les gouvernements et parmi les habitants de tous les États qu'il a traversés, et qu'il sent que les déclamations des Tories sont une preuve de plus des avantages de l'alliance. » Sous tout cela, néanmoins, on sent qu'il ne faut pas prétendre encore fixer la profondeur de cette intimité, et que si les Américains sont heureux de voir l'alliance du roi aussi positivement démontrée par les faits, c'est dans la pensée qu'ils restent libres de suivre leur intérêt seul. Cet aveu et non les assurances agréables, voilà, c'est assez reconnaissable, ce dont Gérard trouve important d'informer M. de Vergennes : 1778.

A Philadelphie le 7 aoust 1778.

Le Congrès m'a donné hier une audience publique, dans laquelle j'ai délivré mes lettres de créance. Il avoit opté pour le titre ministre plenip^re^. J'ai prononcé le discours dont j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une copie, ainsi que de la réponse que M. le Président a fait au nom du Congrès. . . . .

J'ai crû très important, Monseigneur, de saisir cette occasion pour engager le Congrès à s'expliquer ouvertement et positivement sur le point qui m'est

1778. principalement recommandé par mes instructions, c'est-à-dire l'existence positive et permanente de toutes les conditions du traité d'alliance opérée par le message hostile du roi d'Angleterre à son Parlement. J'ai tâché de m'exprimer de la manière la plus forte à cet égard, en évitant néanmoins d'articuler trop positivement l'obligation de ne faire ni paix ni trêve sans le consentement mutuel. Cette énonciation ne m'a pas paru nécessaire, puisque la confirmation générale des engagemens éventuels porte implicitement sur cet article; d'ailleurs plusieurs membres distingués du Congrès m'avoient observé qu'il falloit ménager la conception des peuples, et ne pas leur présenter trop d'objets à la fois; c'est pour cette raison que le Congrès n'a pas encore jugé à propos de publier le traitté d'alliance *in extenso*. J'ai compris aussi que si les succès de l'escadre du Roi ne répondoient pas à notre attente, et si les forces angloises augmentoient à l'occasion de son arrivée, les peuples pourroient être portés à des réflexions qu'il est bon de prévenir. Je désire, Mgr, que vous aprouviez ma réserve. La réponse du Congrès m'a paru aussi énergique que ces mêmes réflexions le comportaient . . . .

États-Unis, t. 4, n° 63.

Il faut dire, cependant, que, sauf sur ce point de l'étendue de l'alliance, notre plénipotentiaire pouvait être satisfait. Le Congrès s'était exprimé, par la bouche de son président, avec la plus respectueuse gratitude envers le roi de France et en reconnaissant bien que le traité d'amitié avait reçu des faits la consécration de traité d'alliance. La copie du discours fut remise à Gérard en anglais par le *Comité des affaires étrangères*. Détail qui deviendra curieux en raison de l'attitude ultérieure des personnages, ce comité se composait des députés Samuel Adams et Henri Lee. Le président avait répondu :

Monsieur,

Les traités entre Sa Majesté Très Chrétienne et les États-Unis d'Amérique démontrent assez complètement sa sagesse et sa magnanimité pour commander le respect de toutes les nations. Les vertueux citoyens de l'Amérique, en particulier, ne pourront jamais oublier son attention bienveillante pour leurs droits violés, ni cesser de reconnaître la main d'une gracieuse Providence,

qui leur a suscité un si puissant et un si illustre ami. C'est l'espoir et l'opinion du Congrès, que la confiance que Sa Majesté place dans la fermeté de ces États recevra une force additionnelle de l'expérience de chaque jour. 1778.

Cette assemblée est convaincue, Monsieur, que, s'en reposât-on uniquement sur le Roi Très Chrétien, non seulement l'indépendance de ces États serait universellement reconnue, mais leur tranquillité pleinement assurée. Nous déplorons cette soif de domination qui a donné naissance à la présente guerre et qui a prolongé et étendu les misères de l'humanité. Nous souhaitons ardemment de remettre l'épée au fourreau et d'épargner l'effusion ultérieure du sang; mais nous sommes déterminés, par tous les moyens en notre pouvoir, à remplir ces engagements éventuels, qui ont acquis une forme positive et permanente des desseins et mesures hostiles de l'ennemi commun. Le Congrès a lieu de croire que l'assistance si sagement et si généreusement envoyée amènera la Grande-Bretagne à des sentiments de justice et de modération, fera triompher les intérêts communs de la France et de l'Amérique et assurera la paix et la tranquillité sur des fondements les plus fermes et les plus honorables. Et l'on ne peut douter que ceux qui exercent les pouvoirs du Gouvernement dans les multiples États de cette Union ne cimentent cette alliance avec les sujets de la France dont les effets bienfaisants ont été déjà éprouvés d'une manière si sensible.

Monsieur, d'après l'expérience que nous avons de vos efforts pour faire triompher les véritables intérêts de notre pays aussi bien que du vôtre, c'est avec la plus haute satisfaction que le Congrès reçoit, comme ministre de Sa Majesté Très Chrétienne, un gentleman dont la conduite passée fournit un heureux présage qu'il méritera la confiance de ce corps, l'amitié de ses membres et l'estime des citoyens de l'Amérique.

États-Unis, t. 4, n° 65. (Traduction du texte anglais remis le 7 août par Mrs Samuel Adams et Lee, députés du Congrès.)

Pour qu'en ce moment on se fût rendu compte, à Versailles, de la situation où notre plénipotentiaire trouvait les États-Unis et de l'attitude qu'il jugeait opportun d'y prendre, il eût fallu avoir la clef du mouvement que se donnait Arthur Lee, et des accusations rétrospectives que ses sentiments à l'égard de la France lui faisaient répandre

1778. contre les opérations de Silas Deane et contre leurs auxiliaires. Ces accusations s'étant d'autant plus accrues que Deane ne se trouvait plus là, le gouvernement du roi pensa qu'elles cachaient une affaire de parti, craignit qu'en nous y mêlant nos relations avec le Congrès ne fussent troublées et trouva bon d'en avertir Gérard. Mais il n'y voyait qu'une question de personnes, il n'y pouvait découvrir quoi que ce fût de commun avec la politique des deux pays; on ne connaissait pas de raisons contre une parité de sentiments complète. Aussi M. de Vergennes, écrivant à notre agent, se montrait-il convaincu que Deane ne serait mal à sa place qu'en France, tandis qu'en Amérique il nous servirait beaucoup, et le ministre donnait pour mission à Gérard, d'une manière plus affirmative que ses instructions ne le portaient, de dire aux Américains non seulement combien l'union était désormais indissoluble, mais qu'essentiellement par leur fait elle l'était davantage qu'auparavant. Il lui mandait le 22 avril :

M. le Rey de Chaumont se proposant, M., d'expédier un paquebot pour Boston, j'en profite pour vous prévenir que le déchainement contre M. Deane continüe, et que j'ai lieu de croire qu'on ne ménagera rien pour le desservir et pour empêcher son retour en France. Dans cet état des choses je pense que vous ferez très prudemment de ne vous mêler en rien dans cette discussion de crainte de vous compromettre, et (en rendant d'ailleurs tous les témoignages que mérite M. Deane) de vous attacher uniquement à le persuader que loin de désirer de revenir en France, il doit au contraire se faire un devoir de demeurer auprès du Congrès, afin d'y maintenir l'union, et de le bien affermir dans les principes qui ont servi de baze aux liens qui se sont établis entre la France et les États-Unis; M. Deane rendra par là de plus grands services à sa patrie que s'il revenoit remplir les fonctions de député. Votre prudence, je suis sûr, vous suggérera du reste les moyens que vous aurez à employer pour lui faire adopter ces insinuations. . . . .

L'aparition de ce vice-amiral [d'Estaing] avec une flotte respectable, sera la meilleure démonstration que le Roi puisse donner aux Américains de la volonté où il est de protéger et d'affermir leur indépendance.

Quant à vous, M., vous aurez à leur démontrer que nous ne faisons la guerre que pour eux, que ce n'est que par rapport à eux que nous l'avons, que parconséquent les engagements que nous avons pris avec eux sont devenus absolus et permanents, que nos causes sont devenües communes et qu'elles doivent à jamais être inséparables. Je rapelle cet objet, M., quoiqu'il soit dans vos instructions, parce qu'il est le plus important de tous ceux que le Roi a confiés à vos soins, et qu'il doit être la baze essentielle de toutes vos négociations . . . . 1778.

États-Unis, t. 3, n° 97. (Copie de minute.)

Juste à ce moment, toutefois, les entretiens provoqués par l'Anglais Hartley donnèrent à Arthur Lee l'occasion d'affirmer, avec plus d'accent qu'il n'en avait été mis jusque-là, la différence d'appréciation existant entre les Américains et nous quant à l'Amérique septentrionale, c'est-à-dire quant à Halifax, à la Nouvelle-Écosse, au Canada. Après que l'émissaire du Cabinet de Londres avait eu échoué auprès de Franklin, il s'était retourné vers Lee et l'avait abordé au sujet d'un échange possible de la reconnaissance des États-Unis, contre l'assurance, que ceux-ci donneraient à l'Angleterre, de la laisser en possession des provinces septentrionales. A quoi le délégué du Congrès avait répondu que ces provinces ne serviraient alors qu'à mettre l'Angleterre à même d'attaquer la nouvelle nation dès l'instant favorable, ou de troubler son commerce maritime, et que tant que les Anglais posséderaient un pouce de terre sur le continent américain le Congrès n'écouterait pas une seule proposition de paix[1]. Le gouvernement du

[1] Les paroles de paix portées à Franklin par Hartley et un autre député, Champion, étaient assez tentantes pour que l'Américain, dans un billet d'adieu à Gérard, le 1er avril, lui dit qu'elles venaient trop tard, mais que si elles avaient été entendues il y avait deux ans on les aurait acceptées : « They vould probably have been accepted, if they had been made two years ago. « I have answered they come too late. » (*États-Unis*, t. 3, n° 78.) Du reste, Franklin éconduisit ces émissaires avec une loyauté envers la France dont le roi lui avait fait témoigner immédiatement sa gratitude par M. de Vergennes. Il relatait à celui-ci ses entretiens dans une lettre du 24 avril; M. de Vergennes lui écrit, le 25, de la part du roi : « Il n'est pas possible de répondre « avec plus de noblesse, de franchise et de fermeté que vous l'avez fait à M. Hartley. Il n'a

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. roi fut ainsi averti sur un ordre de questions au sujet desquelles, heureusement, il n'avait eu encore qu'à jeter des aperçus fort vagues. Mais il apprit deux mois plus tard une autre divergence plus grave, touchant aux engagements respectifs des deux pays. Nous avons relaté la gratitude émue qu'exprimaient les délégués de Passy, en informant le Congrès que Gérard était venu leur apporter au nom du roi, après la nouvelle de la reddition de Burgoyne, l'acceptation du traité de commerce et d'amitié[1]. Si l'on avait connu alors le texte de leur lettre, on se serait hâté de ne pas laisser s'établir la contradiction, qui y était marquée, entre l'intérêt politique de la France ou les vues que les conseillers de Louis XVI avaient constamment manifestées et la faculté, dont la légation se prévalait, de conclure en tout temps et séparément la paix pour les États-Unis seuls. La frégate expédiée avec le traité rapporta ce texte, reproduit par les gazettes américaines. L'émotion fut vive lorsqu'on y lut « qu'à la condition de ne pas rentrer sous « l'obéissance de l'Angleterre en renonçant à leur indépendance, le roi

« pas lieu d'être content de sa mission. » Le ministre l'informe d'ailleurs que l'Anglais a demandé à le voir, qu'il saura lui répondre et qu'il n'en fera pas mystère à la légation. (*États-Unis*, t. 3, nos 98 et 101.) Hartley pensait agir sur Arthur Lee par la raison que celui-ci cachait peu sa mésintelligence avec Franklin. Lui et un certain Izard, Ralph Izard, déclassé comme Lee, un natif de la Caroline du Sud, qui avait couru comme A. Lee après une position dans plusieurs pays de l'Europe et à qui ce dernier fit conférer par le Congrès le titre de délégué en Toscane où il n'alla jamais, fréquentaient les agents qu'avait l'Angleterre à Paris. Mais Francès, notre ancien premier secrétaire à Londres sous M. du Châtelet, était resté en relations avec l'un d'eux; il connut par suite l'entretien de Lee avec l'émissaire, se le fit confirmer le lendemain par ce dernier et en rendit compte à M. de Vergennes (26 avril). — D'après Francès, Hartley était lié avec lord Rokingham, lequel l'était particulièrement avec lord North (*Ibid.*, n° 103); Franklin, lui, présente l'Anglais comme un député de l'opposition, mais un opposant pour lequel lord North avait beaucoup de considération. — Hartley avait également vu M. de Vergennes et lui avait aussi fait des offres ou lui en avait insinué. — Le gouvernement anglais présentait-il sincèrement ces perspectives de paix? Tout au moins supposait-il qu'on les accueillerait? Ce n'est guère probable. Il cherchait plutôt à pénétrer les intentions respectives de la France et des belligérants, et il espérait jeter la défiance entre les deux alliés par des indices de double négociation; il pensait retarder ainsi ou énerver leurs dispositions et leurs préparatifs, de manière à se donner le temps de compléter ou de fortifier les siens. Il a déployé à cet égard, pendant toute la lutte, une habileté bien supérieure à celle des cabinets de Versailles et de Madrid.

[1] Lettre du 18 décembre 1777. (Voir *supra*, t. II, p. 657.)

« n'exigeait même point des Colonies qu'elles ne fissent pas la paix 1778.
« pour elles-mêmes en présence de propositions avantageuses ». C'était renverser toute la politique édifiée sur l'alliance; c'était aussi mettre en perspective de nous voir engagés seuls, à cause de ces Colonies, dans une guerre furieuse que l'on n'aurait pas recherchée sans elles.

Ni Franklin ni Deane n'avaient pu se croire autorisés à interpréter ainsi les entretiens du ministre ou de ses intermédiaires. On se trouvait à la fin de juin, on était donc fondé à supposer l'escadre d'Estaing déjà près des côtes; une occasion s'offrant, M. de Vergennes s'empresse de rappeler à Gérard le sens exact des conventions et leur esprit, sens et esprit absolument déterminés, du reste, et fortifiés, à cette heure, par les instructions remises à l'amiral, dès le lendemain même, de frapper un coup qui mît tout de suite les États-Unis en pied. Le ministre tient à démontrer encore un peu plus l'obligation de la solidarité des deux parts, à faire toucher au doigt par le Congrès les preuves que le roi donnait de ses engagements : il informe aussitôt notre représentant des circonstances survenues depuis son départ, des opérations commencées malgré les tentatives de médiation, du combat de *la Belle-Poule*. Son pli, un pli privé, est comme le commentaire des instructions que le plénipotentiaire avait emportées, et à la fois comme leur complément nécessaire :

Je profite, M., du départ d'un batiment destiné pour Boston, pour vous accuser la réception de votre lettre du 18 may. Vous aurez jugé par vous même combien votre long séjour dans la Méditerranée nous a causé d'inquiétudes et de peine, et avec quelle impatience nous attendions la nouvelle de votre débarquement. Nous espérons que vous aurez vogué heureusement et qu'à l'heure qu'il est vous êtes bien près de votre destination; il seroit superflu de vous dire combien il nous tarde d'en être informés.

Les deux frégates chargées de porter en Amérique nos traités, sont heureusement de retour, et selon le raport que les deux comandants ont faits, notre alliance avec les États-Unis a causé une joye aussi vive qu'universelle; et cette disposition des esprits ne nous permet point de douter, que le

1778. Congrès ne s'empresse d'expédier les ratifications. Il nous est parvenu une gazette de York-Town, résidence actüelle du Congrès, dattée du 4 may dernier. Cette feuille parle de l'arrivée de M. Simeon Dean porteur de nos traités; elle rapporte asses exactement plusieurs articles de celui d'alliance, et elle renferme le discours que vous devez avoir tenu aux deputés américains lorsqu'après la nouvelle de la défaite du Gal Bourgoyne, vous les vites pour la première fois pour les informer des bonnes dispositions du Roi à l'égard des États-Unis; selon la relation vous auriez déclaré entr'autres : « que le Roi, s'il « s'engageoit dans une guerre avec l'Angleterre à leur sujet, n'entendoit pas « même exiger qu'ils ne fissent point une paix séparée pour eux mèmes dans « le cas où on leur feroit des propositions utiles et avantageuses; que la seule « condition requise par S. M^té^ et sur la quelle elle comptoit, étoit que dans « aucun traité de paix avec l'Añg^re^ les Colonies ne renonçassent à leur indé- « pendance pour retourner sous l'obéissance du Gouvernement. » Ce langage, M., eut été trop contraire à nos vües et vous les connoissiez trop bien pour que je puisse supposer que vous l'avez réellement tenu, et je n'ai à cet égard pas l'ombre d'un doute. Mais je crains qu'il ne vous ait été imputé par les députés américains, et que le Congrès comme le peuple américain ne le regardent comme la baze de nos traités, et que d'après cela ils ne croyent avoir une entiére liberté de traiter avec la Grande Bretagne, à notre insçu, quand et à quelles conditions ils jugeront à propos.

Il nous importe d'autant plus, M., de détruire une opinion aussi erronée, qu'elle renverseroit tout le système sur lequel porte notre traité d'alliance, et que si le Congrès la prenoit pour boussolle, il pourroit arriver qu'il feroit la paix avec l'Añg^re^ tandis que nous aurions la guerre la plus sanglante pour avoir favorisé et assuré le succès de la cause des États-Unis. Je me rappelle parfaitement bien que cet objet est dans les instructions que le Roi vous a données lors de votre départ, et je connois trop votre prudence, votre zèle et votre intelligence pour n'ètre point certain que vous vous en serez occupé essentiellement dez votre arrivée. Cependant je ne puis me dispenser de vous le rappeler, et de le recommander de la manière la plus particulière à vos soins, parceque il s'agit de ramener les membres du Congrès d'une opinion qui pourroit s'égarer et le porter à faire, quoiqu'avec la meilleure foi du monde, des fausses démarches, aussi nuisibles aux intérets de l'Amérique qu'aux

nôtres; et il nous est d'autant plus instant de les éclairer que notre position à l'égard de l'Angleterre est au plus haut point de la crise, et que nous regardons la guerre comme actüellement existante entre les deux Couronnes: les détails suivants ne vous laisseront aucun doute à cet égard. 1778.

Dez que l'on a sû en Angre le départ de M. le Cte d'Estaing, et que l'on a dû supposer que sa destination étoit pour l'Amérique, la cour de Londres a fait équipper une escadre de 13 vx de ligne sous le commandement de M. Byron; mais cette escadre, quoique prète dez la fin du mois dernier ne s'est point pressée de mettre à la voile, parcequ'elle devoit craindre 32 vx que nous tenons dans la rade de Brest. Cette circonstance a obligé le ministère anglois de retarder le départ de Byron, jusqu'à ce que la flotte de l'amiral Keppel de 21 vx fût en état de le soutenir. Enfin le 1er a mis à la voile le 9 de ce mois et le second le 12. L'incertitude où nous étions naturellement sur les mouvements de ces deux flottes ainsi que sur leur véritable destination, nous a déterminé à ne point quitter la rade de Brest, parceque les deux escadres anglaises réunies auroient eu une supériorité décidée sur celle du Roi. Mais nous avions des frégates en avant pour observer l'ennemi. Le 17 de ce mois la frégate *la Belle-Poule* se trouvant au sud de l'ile d'Oüessant, fut atteinte par une frégate anglaise, et le combat s'engagea ainsi que vous le verrez par la relation que vous trouverez ci-jointe. Cette hostilité est des plus caractérisée; le Roi l'a jugée telle; reste à voir ce qu'il nous conviendra de faire avec notre flotte; nous avons un nombre considérable de troupes sur les côtes sous le commandement de M. le Mal de Broglie, et elles seront employées selon les circonstances.

Cet état de choses, M., doit convaincre les Américains de la sincérité des sentiments qui ont porté le Roi à s'unir avec eux, et de la bonne foi avec laquelle S. Mté tient l'engagement qu'elle a pris de soutenir leur cause; il doit leur faire sentir surtout l'obligation que leur impose leur honneur, comme leur intéret, de faire, de leur coté, tous les efforts qui seront en leur pouvoir pour seconder ceux de la France, et pour triompher de l'ennemi commun; le Roi se flatte, M., que vous n'aurez pas de peine à les pénétrer de ces reflexions, et qu'elles détermineront invariablement le Congrès, ainsi qu'il y est engagé, à n'entendre à aucune proposition de l'Angre que de concert avec S. Mté.

Vous n'hésiterez point d'assûrer les chefs de cette assemblée que nous nous

1778. conduirons d'après le même principe, et qu'il ne pourra être question de paix avec nous qu'autant que les États-Unis y concourront.

Cette matière me conduit, M., à vous expliquer quelques tentatives que l'Ang^{re} a faites pour se raprocher de nous ou plu tôt pour nous amener à un relâchement dans nos dispositions. Cette puissance s'est ouverte en dernier lieu au roi d'Espagne sur le désir qu'elle auroit, ou qu'elle feignoit d'avoir de maintenir la paix avec nous par la médiation de ce Prince. Cette ouverture nous a été communiquée, et le Roi s'est montré disposé à s'y prêter à condition que l'indépendance de l'Amérique seroit la baze du traité, et les États-Unis seroient admis comme parties contractantes. Mais le roi d'Espagne na pas eu le tems de faire usage de notre réponse préliminaire; car ce prince ayant chargé M. Escarano de demander au Lord Weymouth sur qu'elle baze la cour de Londres entendoit que la médiation fût établie, et le ministre anglais ayant répondu qu'avant qu'il pût être question de médiation et d'accomodement, le Roi devoit retirer sa déclaration, S. M^{té} C^{que} a déclaré nettement qu'elle ne sauroit faire au Roi son neveu une proposition aussi indécente qu'il falloit par conséquent regarder l'idée d'une médiation comme anéantie, que l'Ang^{re} paroissoit vouloir de gayeté de cœur courrir à sa ruine; que le ministre B^{que} se trompoit grossiérement s'il se flattoit de rompre les liens qui unissent les Couronnes de France et d'Espagne; enfin le Roi C^{que} a prescrit à son chargé d'affaires de ne plus parler de médiation aux ministres anglais.

Vous voudrez bien, M., ne faire usage de ces détails qu'avec prudence; ils pourront vous servir pour convaincre de plus en plus le Congrès de la fidélité et de la persévérance du Roi dans ses engagements : si ces dispositions eussent été moins fortes, il nous a été fait successivement depuis votre départ, des propositions et des offres qui eussent été bien capables de nous tenter et de nous séduire : mais le Roi a tout rejetté, et S. M^{té} est inébranlable dans la résolution qu'elle a prise de ne rien faire que de concert avec les États-Unis, et de n'écouter jamais aucune proposition qui n'auroit point leur indépendance pour premiere baze.

États-Unis, t. 3, n° 160. (Copie de minute.)

Toutefois, il était urgent de redresser avec la légation la manière dont elle semblait comprendre les obligations de l'alliance. On ignorait

ce qui s'était dit à Philadelphie, on devait l'ignorer plusieurs mois encore : c'était avec les signataires du traité qu'il fallait redresser l'erreur. M. de Vergennes paraît avoir pensé qu'il importait de ne pas poser à cet égard une question directe, d'avoir l'air d'y être amené par occasion, non par un doute. Il jugea essentiel aussi, semble-t-il, de prendre auparavant l'Europe à témoin que la France était attaquée. Une circulaire fut envoyée dans cette vue à tous nos ambassadeurs ou ministres. En même temps le gouvernement du roi décida d'ouvrir la guerre de corsaires. On en armait partout. Ils ont été des acteurs dont l'histoire de la marine française ne perdra pas le souvenir. Le 10 juillet, une lettre du roi au grand amiral de France autorisa la délivrance de lettres de marque. L'agression indéniable dont *la Belle-Poule* avait été l'objet venait ainsi à propos pour dissimuler les ordres donnés bien auparavant à Estaing[1]. Une fois ces préliminaires accomplis, Raineval alla à Passy, informer la légation que « suivant des nouvelles de Londres, des pouvoirs supplémentaires mettraient bientôt les commissaires du Parlement à même d'offrir l'indépendance aux États-Unis sous la condition qu'ils fissent la paix séparément avec l'Angleterre, et qu'à cet égard le cabinet anglais se croyait certain de la majorité du Congrès; dans cette situation, expliqua Rayneval, le ministre leur demandait d'informer expressément le Congrès que la guerre existait en réalité, bien que non déclarée, et que si de pareilles offres étaient présentées à la France celle-ci répondrait immédiatement que son traité éventuel avec les États-Unis se trouvait rendu positif, de sorte que par cela même elle ne saurait entendre à des propositions de paix sans eux ». 1778.

Disons tout de suite que de la part de Franklin et de John Adams il n'y eut ni doute ni hésitation. Ils répondirent que, dans leur ferme

[1] Les adversaires du vice-amiral n'ont fait qu'attester l'ignorance dans laquelle ils étaient sur les faits, en s'appuyant de cette circulaire pour imputer au comte d'Estaing d'avoir déclaré la guerre sans ordre du roi, le 20 mai, en entrant sur l'Océan. — On trouvera la lettre royale à l'annexe I ci-après. Quoiqu'elle ait été imprimée souvent et, lors de sa date notamment, à l'Imprimerie royale, elle constitue une pièce essentielle du présent ouvrage.

1778. opinion, le président du Congrès, le cas échéant, s'exprimerait sans indécision ni difficulté comme le ministre de Versailles, bien que ne sachant pas que la guerre était réellement commencée à cette heure et que le traité était entré en action. Ils rapportent ces circonstances au président du Congrès, le 23 juillet, ainsi qu'il suit : « Nous avons donné « comme étant notre opinion positive qu'une réponse semblable serait « faite par vous sans la moindre hésitation ni difficulté, encore que « vous ne fussiez pas informé, comme vous l'êtes à présent que, la « guerre étant actuellement commencée, le traité éventuel est devenu « définitif et complètement en vigueur[1]. » Nulle équivoque ne pouvait donc subsister : le traité de commerce et d'amitié devenait un traité d'alliance par le seul fait de l'ouverture des hostilités; sur ce premier point, à Philadelphie et à Versailles on était d'accord; sur le second, que l'alliance interdisait aux deux parties de stipuler avec l'ennemi l'une sans l'autre, la légation elle-même, auteur et signataire du traité, formulait l'assurance qu'ici et là il était compris de la même manière. Le gouvernement du roi prend acte officiellement, aussitôt, avec son représentant au Congrès, et de cette reconnaissance et des faits qui y sont établis. Confirmant dans un pli diplomatique ce qu'il avait essayé de lui faire parvenir par le bâtiment récemment parti pour Boston, M. de Vergennes écrit à Gérard :

A Versailles le 28 juillet 1778.

Je vous addresse ci-joint, M., la relation du combat que la frégate du Roi *la Belle-Poule* a soutenü contre la frégate anglaise l'*Aréthuse;* j'y joins copie de la lettre circulaire par laquelle j'ay fait part de cet évènement aux ambassadeurs et ministres du Roi, ainsi qu'un exemplaire de la lettre que S. M^{té} a addressée à son grand-amiral pour l'expédition des lettres de marque. Toutes ces pièces vous convaincront que nous sommes en pleine guerre avec la

[1] *Diplomatic correspondence*, t. I, p. 412 : « We have given it as our firm opinion, that « such an answer will be given by you without « the least hesitation or difficulty, though you « may not have been informed before as you « now are, that war being actually begun, the « eventual treaty is become fully and completely « binding. »

Grande-Bretagne, et que c'est cette puissance qui nous a provoqués en commettant, de l'avis de tout le monde les premières hostilités, même en admettant ses propres relations quelque absurdes et quelques invraisemblables qu'elles soient. 1778.

Notre flotte de Brest forte de 32 v^x^ de ligne a mis à la voile le 8 de ce mois, et celle d'Angleterre sous les ordres de l'amiral Keppel forte de 31 v^x^ doit être sortie de la rade de Ste Hélène le 9 au soir. M. le Cte d'Orvilliers doit s'être porté vers l'entrée de la Manche; mais nous n'avons pas encore reçu de ses nouvelles depuis sa sortie, et nous ignorons si l'amiral Keppel s'est avancé vers luy, ou s'il s'est tenu dans l'intérieur de la Manche. Il règne depuis plusieurs jours un vent de Sud-Oüest très considérable, et je ne doute pas que nous n'aprenions incessament l'inflüence qu'il aura eüe sur les flottes respectives.

Nous avons regardé la paix comme rompüe entre nous et l'Angleterre par le rappel de Ld Stormont et par le discours que S. M. B^que^ a tenu à son Parlement et c'est en partant de ce principe que nous avons regardé dès lors comme définitive notre alliance éventüelle avec les États-Unis. La position actüelle ne laisse plus de doute sur l'état de guerre, ni sur les obligations qui en résultent tant à notre égard qu'a celle des États-Unis. Les efforts que le Roi fait, prouvent du reste sa fidélité à remplir ses engagements, et Sa M^té^ compte trop sur celle des Américains pour douter qu'ils ne fassent de leur côté tout ce qui dépendra d'eux pour le soutien de la cause commune. Mais je suis informé que les députés du Congrès n'ont rendu qu'un compte imparfait de la situation des affaires en Europe, et qu'ils ne se sont pas appliqués à établir que la guerre est existente, et que par conséquent notre alliance est devenüe definitive.

Je m'en suis expliqué avec ces Messieurs, et ils vont réparer leur omission. Cela nous importe d'autant plus, que selon des avis que j'ai reçus d'Angl^re^ le conseil de St James paroit déterminé à reconnoître l'indépendance de l'Amérique, d'envoyer en conséquence un supplément d'instructions et de pouvoirs aux commissaires, et ensuite de proposer la chose à la prochaine rentrée du Parlement où l'on croit être certain de la pluralité. Si ce nouveau plan arrivoit en Amérique tandis que le Congrès ne seroit pas encore informé d'une manière précise de l'existence de la guerre, il pourroit se croire libre de traiter

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. avec la cour de Londres, et d'accepter, sans notre concours, l'indépendance qu'elle lui offriroit. Or vous sentirez de vous-même, M., combien cette démarche nuiroit à nos affaires, et combien par conséquent il nous importe de la prévenir. M. Franklin et M. Adams m'ont, à la vérité, fait assûrer de la manière la plus positive, que le Congrès est incapable de rien faire qui pût être en opposition à nos traités et à l'amitié dont ils sont la baze, et j'en suis aussi persuadé qu'eux.

Cependant il est de la prudence de ne point se reposer sur cette assûrance, et il est nécessaire que vous la receviez directement des chefs du Congrès. Il est possible, au reste que vous l'ayez reçue des votre arrivée en Amérique. Elle a dû être l'effet naturel de l'apparition de M. le Cte d'Estaing.

Nous attendons avec la plus grande impatience, M., des nouvelles de votre débarquement et de la situation des affaires en Amérique; si celles que l'on débite même en Añg^re^, sont véritables, l'armée anglaise s'est retirée à New-York pour les Jerseys, mais on ne dit pas bien clairement quel mouvement a fait l'escadre du Ld Howe : les relations de M. d'Estaing éclairciront j'espère tous ces faits.

Les affaires d'Allemagne ont enfin pris une tournure décidée; la guerre a été établie par l'entrée du Roi de Prusse en Bohême par Nachod et par celle d'un corps autrichien dans la Haute-Lusace. Nous sommes dans l'attente des évènements que la présence de ces deux grandes armées doit naturellement produire.

Nous continüons nos vœux et nos soins pour le rétablissement de la paix.

États-Unis, t. 4, n° 46.

Le ministre saisit encore, peu après, l'occasion de renouveler à notre plénipotentiaire les intentions du roi et l'expression de la fidélité qui serait apportée aux engagements[1]. Mais une autre preuve non

[1] Il écrit à Gérard le 15 août : « Il nous re-« vient de plusieurs côtés, M., que la cour de « Londre affecte de répandre le bruit d'une pré-« tenduë négociation secrète entre elle et nous « pour le rétablissement de la paix; le but de « cette manœuvre est bien manifeste; on veut « donner du soupçon aux Américains a notre « égard dans la vuë de les rendre plus faciles « pour leur accomodement particulier. Mais ce « piège est trop grossier pour que le Congrès « puisse s'y laisser prendre; en effet si le Roi « n'eut pas été déterminé à opérer et à soutenir « l'indépendance des Colonies, rien n'exigeoit « de lui qu'il s'exposât à la guerre avec l'An-

moins importante de l'unité d'attitude du gouvernement du roi avec les États-Unis et de sa droiture, était fournie au même moment par Gérard à Philadelphie. Le second objet des instructions emportées par ce dernier consistait à faciliter des relations à l'Espagne et à obtenir pour elle des faveurs propres à l'attirer dans l'alliance. Dès les premiers jours on le voit préoccupé de ce soin, et il lui semble qu'il sera aidé par les propensions générales. Il trouve les esprits très portés vers la pensée de s'emparer de la Floride. Les succès obtenus par le major Willing (qu'il appelle du reste « un jeune étourdi ») contre les Anglais sur le Mississipi, ces succès à propos desquels nous citions plus haut un rapport du gouverneur de la Louisiane, avaient propagé l'idée de cette entreprise, et il était dit « sans détour » à notre plénipotentiaire que « l'on voulait acquérir Pensacola pour l'offrir à l'Espagne ». Dans le précédent volume, on a vu que M. de Floridablanca avait fait passer aux États-Unis un Espagnol, à titre d'observateur chargé de le renseigner sur le cours des choses et sur les dispositions publiques. C'était un négociant de la Havane, Don Juan de Mirales. Il paraît tout d'abord à Gérard être « bien avec plusieurs membres du Congrès »; « il me recherche, ajoute-t-il, j'y réponds comme je le dois[1]. » A cette date, ils ne s'étaient pas assez vus pour que notre représentant pût rien découvrir de ses instructions; toutefois Gérard ne tarda pas à savoir que, quoique sans communications avec Madrid depuis six mois, il était fort imbu des ambitions de son pays et s'efforçait de les servir. Le 1778.

« gleterre; il auroit au contraire, en promettant « à cette puissance de demeurer neutre, obtenu « plus d'avantages qu'une guerre heureuse seule « ne pourra luy en procurer. Vous voudrez donc « bien, M., si ces faux-bruits ont pénétré jus« qu'en Amérique, vous appliquer à les dé« truire et à ôter aux Américains jusqu'au plus « léger soupçon de notre fidélité à remplir les « engagements que nous avons pris avec eux. « Vous pourrez, M., assûrer les membres du « Congrès que si les évènements de la guerre « ou d'autres circonstances amènent des pro« positions de paix, elles ne seront écoutées « qu'autant qu'elles auront pour condition essen« tielle et première l'indépendance absolüe des « 13 États Unis; vous avez vu par ma dépêche « n° 2 que ça a été-là la baze de la réponse du « Roi à la cour de Madrid lorsque celle de « Londres lui a demandé sa médiation, réponse « dont je suis certain vous aurez fait un bon « usage auprès de nos alliés. » (*États-Unis*, t. 4.)

[1] Rapport du 16 juillet.

1778. 25 juillet, notre envoyé relate à Versailles les entretiens qu'ils ont eus ensemble[1]; Don Juan, qui tenait bien comme lui le Congrès « pour « très décidé et très affermi dans son autorité propre par l'alliance de « Sa Majesté », avait l'opinion que son objet à lui consistait à amener le sentiment général aux deux vues connexes que voici : la France recouvrant le Canada, et l'Espagne tout ce que le traité de 1763 avait donné à l'Angleterre en Floride et sur le Mississipi, de sorte que la navigation exclusive de ce fleuve appartînt au Roi Catholique.

Gérard prêterait-il appui à ces conceptions politiques, dans lesquelles le mandataire de M. de Floridablanca, rapporte-t-il, ne réussissait guère? C'est une question qui emprunte un sérieux intérêt aux jugements portés par les écrivains américains de ce temps-ci sur notre participation à l'indépendance. Quant au Canada, le gouvernement du roi avait assez souvent émis sa manière de voir pour que son envoyé n'eût pas de mérite à la montrer tout aussitôt contraire. Le peu qu'il avait appris jusque-là des dispositions de l'Amérique aurait suffi à le rendre, à cet égard, très froid. Il pouvait écrire dès le 16 juillet, qu'il remarquait de sérieux projets de conquérir le Canada dans le prochain hiver ou au printemps, et la raison qu'il en avait entendu donner était justement celle qu'à Paris Arthur Lee opposait au député Hartley; on lui a rapporté, mande-t-il, des propos tenus par des députés, d'après lesquels « les Anglais deviendraient formidables pour les États-Unis « s'ils conservaient le Canada et la Floride », et on ne lui paraît pas du tout penser à demander notre concours pour la première de ces entreprises[2]. On ne tenait pas à nous revoir de ce côté-là, c'était de pleine évidence. La question du Mississipi était indiquée pour la première fois, mais il n'avait pas hésité davantage. Il avait pris trop de part à la politique de Versailles pour n'être pas certain de l'éloignement

[1] Le 18 déjà Gérard écrivait : « Je crois, M[gr], « qu'il est à tous égards de mon devoir d'aider « Don Juan de Mirales à faire des relations in« terressantes à sa cour dont il n'a reçu aucune « nouvelle depuis six mois qu'il est passé de « la Havane sur le continent de l'Amérique. » (*États-Unis*, t. 4, n° 27.)

[2] *Ibid.*, n° 23.

de cette politique à l'égard de vues qui auraient posé tout d'abord l'Espagne en ennemie des Américains. Immédiatement il avait combattu le sentiment de l'Espagnol, fondé visiblement sur la pensée, contre laquelle le cabinet de Louis XVI s'était toujours élevé, qu'une fois libres les États-Unis seraient des adversaires pour l'Espagne. Cette affaire du Mississipi occupera ultérieurement beaucoup de place. On en a ici les prémisses, il faut les retenir : il y aura lieu de se les rappeler : 1778.

A Philadelphie, le 25 juillet 1778.

Monseigneur,

Quoique tout ce que je pourrai vous mander d'ici, concernant l'Espagne soit probablement tardif et superflu, je crois devoir à tout hazard vous rendre compte de ce que j'ai recueilli, surtout dans mes entretiens avec Don Juan de Mirales avec lequel je me flatte d'avoir établi un lien analogue aux sentiments qui unissent nos maitres. Cet agent a passé à Charlestown au mois de janvier. L'Espagne avoit fait précéder sa mission par plusieurs faveurs secrètes accordées aux Américains, entre autre cinq vaisseaux chargés de poudre envoyés à la Nouvelle Orléans. Je ne lui ai pas demandé quelles étoient ses instructions, mais sa conduite et son langage les indiquent sans doute. Il a parlé très affirmativement de la bonne volonté de l'Espagne et du secours immédiat de la France. Il s'est efforcé d'établir qu'il falloit que la France conquit le Canada et l'Espagne tout ce que les Anglois ont acquis par le traité de 1763 en Floride et sur le Mississipi. Le gouverneur Henri, de la Caroline méridionale, lui donna part d'un plan pour une expédition combinée entre les deux nations; mais les tentatives que D[n] Juan a faites pour engager le Congrès à le prendre en considération ont été infructueuses. Les particularités à la vérité n'ont pas contredit ses propos ou plustôt ses insinuations; je l'ai trouvé en conséquence très rempli de cette idée, et en Espagnol infiniment zélé et très instruit des intérêts de sa cour dans cette partie, il se livroit à toutes les spéculations que la possession des Florides et la navigation exclusive du Mississipi peuvent suggérer. J'ai été faché de le voir mêler dans ses raisonnements la persuasion que les Américains seroient bientôt les ennemis de l'Espagne; c'est cette supposition qu'il prenoit pour première base de ses combinaisons. J'ai combattu cette persuasion par des motifs, Monseigneur, que vous avez

1778. plusieurs fois discutés et j'ai observé qu'il paroitroit sage d'éviter au moins de les nécessiter à le devenir immédiatement. Je l'ai persuadé de représenter à sa cour que jamais le Congrès ne consentiroit de plein gré à renoncer à la navigation du Mississipi, nécessaire pour servir de débouché aux établissemens immenses que les Américains se proposent de faire sur l'Ohio et autres rivières affluentes; que l'on étoit dejà icy à suivre l'expédition commencée par le major Willing et qu'on se proposoit d'offrir Pensacola à l'Espagne en gardant ce que les Anglois possèdent à la rive gauche du Mississipi; qu'il me sembloit important que Sa M[té] Catholique pût calculer d'avance cette difficulté; que le seul moyen de la prévenir me paroissoit être de ne pas mettre les Américains dans le cas de former des demandes à cet égard, c'est à dire de se passer de leur concours et même de les prévenir en s'emparant de ces contrées avec les seules forces espagnoles. D[n] Juan sentit la justesse de mes observations et il m'a promis d'en rendre compte.

Au sur plus, Monseigneur, les premières nouvelles qu'il a reçües de sa cour, ou, comme il le dit, du gouverneur de la Havanne, lui sont parvenues le 20 de ce mois. Il a laissé depuis insérer dans les papiers publics qu'on écrivoit de la Havanne que l'Espagne avoit reconnu l'indépendance de l'Amérique.

J'ai eu quelque peine à rectifier ses idées sur le Canada, cependant on lui a montré ici le traité il a paru se rendre, mais avec le regret de ne pas voir presser les Américains d'un côté par la France, et de l'autre par l'Espagne. Quant à la disposition générale des esprits soit dans le Congrès soit dans les États particuliers cet agent pense absolument comme moi et il m'a confirmé par différents détails les résultats que j'ai eu l'honneur de vous mander. Il regarde le Congrès comme très décidé dans ses principes et comme très affermi dans son autorité par l'alliance de Sa M[té]. Il fonde d'ailleurs de grandes espérances sur les soins que la Providence a pris des Américains, qui n'ont pû, selon lui, arriver que par miracle au point où nous les voyons aujourd'huy. Un point, Monseigneur, sur lequel j'aprens que Don Mirales insiste beaucoup, c'est l'exclusion absolüe des Anglois de la navigation de l'Amérique septentrionale. Il me paroit absolument très convenable d'augmenter l'éloignement entre les deux nations, mais comme ce sera probablement le Roi qui fera la paix entre l'Ang[re] et les États Unis, et Sa M[té] ayant rejetté cette exclusion qui lui a été offerte, il me semble qu'il faudroit ménager les esprits de

manière que cette exclusion ne devienne pas une condition *sine qua non* de la paix. Je profite d'un exprès que Dn Mirales envoye à la Havanne, pour faire passer à Madrid cette lettre et l'expédition de mes lettres antérieures; cette voye, quoique lente, paroit la plus sure que je puisse trouver, jusqu'à ce que Mr le comte d'Estaing expédie une de ses frégates en France. 1778.

Je suis avec un profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

GERARD.

États-Unis, t. 4, n° 41. (Triplicata.)

Dans ces premiers temps, Gérard écrit presque chaque jour, complétant successivement l'exposé de ses impressions, multipliant les doubles, et de trois, quatre, cinq doubles parfois qu'il expédia, un seul le plus souvent parvint à Versailles[1]. Naturellement, ses rapports devaient d'abord avoir trait aux conditions politiques, aux dispositions publiques, à l'autorité, aux ressources, aux défauts de l'administration du Congrès. Avec une sagacité à laquelle le temps n'a presque rien enlevé de son intérêt, il rend compte des principes sur lesquels les Colonies étaient constituées, de leur loi politique empruntée à l'indépendance individuelle radicale, de l'ostracisme qui en deviendrait la conséquence pour ceux dont on n'aurait plus besoin[2], de la publicité

[1] En reproduisant ses rapports, nous indiquons leur numéro de réexpédition.

[2] C'est ainsi qu'il écrivait le 16 août, au sujet des animosités qui s'étaient acharnées après Silas Deane : « L'orage excité contre cet ancien Dé« puté paroit n'avoir icy d'autre importance que « celle que l'esprit d'ostracisme, qui a com« mencé à prévaloir, donnera à toutes les me« sures dirigées contre les hommes qui auront « rendu des services importants, lorsque les cir« constances ne les rendront plus nécessaires. » (*États-Unis*, t. 4, n° 85.) — Il y eut plus que cela contre Silas Deane; il y eut la vengeance des politiques dont Arthur Lee s'était constitué l'agent, à l'égard de la trop grande propension que ce premier des délégués de l'Amérique à Paris avait montrée pour la France et contre les liens trop intimes contractés avec elle. Comme Lee, J. Adams, à peine à Paris, l'accuse, signale « l'énorme dépense qu'il a causée aux États-Unis, « l'énorme dette qu'il en résulte », demandant « ce qu'ils ont reçu pour tout cela » (lettre du 14 mai 1778 à W. Mc. Creary, récemment publiée). Deane était trop faible pour tenir tête à ces animosités, quand Washington lui-même avait besoin de toute sa supériorité pour résister à celles dont il était l'objet. On fit payer à Silas Deane l'atteinte portée au sentiment anglais. Mais Gérard n'avait pas eu encore le temps de pénétrer ces dessous des choses. Répondant

1778. imposée à tout et de la manière de se conduire qui devait s'ensuivre. On s'étonnerait presque, avec les idées d'aujourd'hui, de le voir apporter dans le pays où il est un esprit aussi dégagé de toute prévention, aussi apte à comprendre et à pratiquer, sans en être intérieurement gêné et sans éprouver le besoin de le dire, un milieu si différent des monarchies d'Europe. Les idées morales, au dernier siècle, donnaient une liberté de jugement devenue rare dans le nôtre. Le représentant du roi de France ne se préoccupe que de s'adapter à la nouvelle nation à laquelle il a mission de parler[1]. Les séances du Congrès étaient fermées; son bureau publiait bien le texte de ses résolutions, mais point les opinions émises, les débats, les motifs déterminants. La correspondance de Gérard avec Versailles, celle de son successeur ensuite, ont le prix particulier de reproduire le travail intérieur de l'assemblée américaine; aux États-Unis aussi bien qu'en France il n'en existe encore aucun autre document[2]. Cette assemblée se complut tout de suite à faire de notre ministre son témoin, quand ce ne fut pas son guide. Le président, les membres, les comités raisonnent avec lui les

le 18 au pli que M. de Vergennes avait fait courir après lui, et qui parvint très vite, il écrivait que « le déchainement suscité contre Deane à Paris n'avait pas produit d'effet à Philadelphie; que ses ennemis paraissaient confondus par tous les évènements survenus depuis; que la très grande pluralité du Congrès était très bien disposée; que le président et plusieurs membres lui avaient dit devoir ne pas tarder à donner des marques de satisfaction publiques à leur député en France ». Précisant d'ailleurs au ministre la manière dont il se dirigeait, il disait à ce propos : « Je me borne de mon côté, Mgr, à des louanges « générales et je ne parle de M. Deane qu'à « ceux qui m'en parlent les premiers; j'espère « bien ne me trouver jamais mêlé ni dans cette « tracasserie ni dans aucune autre. Je sais que « ce seroit mal servir le Roi dans un gouvernement tel que celui-ci, et qu'il faudrait des motifs politiques bien prépondérans pour s'écarter « de cette maxime dans quelque cas particulier. » (*États-Unis*, t. 4, n° 27.)

[1] Nous transcrivons à l'annexe II du présent chapitre ceux des premiers rapports de Gérard qui n'ont pas trouvé place dans notre récit. Même après tout ce qui a été écrit sur les États-Unis, ces rapports restent des documents utiles. L'un d'eux, du 22 août 1778, ne parvint à Versailles que le 29 mai 1779.

[2] M. Bancroft, à qui les Archives des affaires étrangères ont été libéralement ouvertes avant personne, pendant son exercice de ministre des États-Unis à Paris, a puisé dans cette correspondance, et en a souvent transcrit sans le dire, de nombreux détails que les archives de son propre pays ne fournissent pas. Il reconnaît, au reste, la valeur documentaire des rapports de nos ministres plénipotentiaires à Philadelphie.

affaires. Il a débattu les résolutions ou il les a entendu débattre, souvent il les a inspirées. Et il n'agissait pas sur le Congrès seulement. La Fayette ne trouvait point que ce fût assez d'être général, de se battre utilement, de subvenir avec sa fortune propre aux besoins de l'armée; il combattait par la plume les menées des commissaires du Parlement : Gérard faisait de même. Après les membres de l'assemblée il recherchait les écrivains, concertait avec eux leurs articles ou leurs brochures, inspirait leurs polémiques, y prenait part de sa main. A cet égard il établit des précédents qui furent continués après lui. L'opinion lui paraissait être la maîtresse des résolutions et la source nécessaire des actes. Là où les raisons ou les mobiles n'étaient pas évidents de soi, sur les causes des divisions qui régnaient, sur les oppositions ourdies contre Washington, il pouvait se méprendre : beaucoup d'autres s'y méprenaient. Le 22 août, par exemple, il parlait, sans en avoir deviné ou exactement pressenti le secret, des affaires des généraux, de Lee, de Mifflin, ce dernier compromis autrement, mais non moins que l'autre[1]. A l'égard du sentiment général, toutefois, 1778.

[1] Gérard se trompait tellement au sujet de Lee, qu'il le présentait comme une victime de la jalousie de Washington. C'est une opinion qu'il ne garda pas longtemps, mais évidemment on avait tâché de la lui donner. Sa lettre du 22 août est curieuse à cause de cela : « Vous aurez appris, Monseigneur, que le Général Lee avoit été mis au Conseil de guerre « pour rendre compte de sa conduite à la Bataille de Monmouth. On l'accusoit premièrement de n'avoir pas exécuté les ordres du « Général pour attaquer les ennemis; secondement, d'avoir ordonné une retraite honteuse; « troisièmement, d'avoir manqué à M. le Gñal « Wasinghton. Le Conseil de guerre l'a déclaré « coupable sur les trois chefs et l'a condamné à « être suspendu pendant un an de ses fonctions. « Le Congrès est fort embarrassé d'une décision « aussi disparate dont la confirmation lui appartient. Malheureusement cette affaire tient aux « cabales qui divisoient le continent entre les « Généraux Wasinghton et Gates. On assûre que « les chefs sont réconciliés; mais M. Lee est la « seconde victime de leur division; M. de Conway « a été la premiere, et le Général Mifflin paroit « destiné à en augmenter le nombre. Vous verrez, « Monseigneur, dans les papiers publics cy-joints, « la manière brusque dont ce dernier a donné « sa démission et l'appel qu'il a fait au public « des procédés du Congrès. Ce Général est un « homme d'esprit et de talents. Il a quitté la « secte des Quakers pour la cause Américaine à « laquelle il a rendu de très grands services, et « il a la faveur populaire. On l'accuse d'avoir « été cause de la disette affreuse que l'armée a « souffert l'hyver dernier dans le Camp de Valey « forge. Il paroit certain que les déprédations « ont été énormes. L'armée a manqué de pain

1778. ses appréciations étaient justes. Il retraçait l'effet produit par l'intervention du roi avec toute probabilité de ne donner que des indications justes, quand il disait entre autres choses :

Les députés de Maryland et de Pensilvanie m'ont dit qu'un grand nombre de citoyens qui avoit refusé cy-devant de prendre le serment des États se présentoit successivement pour y être admis depuis que j'avois déployé mon caractère. Les Anglois avoient persuadé à leurs partisans que l'escadre du Roi n'avoit pas d'autre objet que de protéger des *opérations de commerce* destinées à rembourser le Roi des sommes que Sa M[té] avoit avancées aux Américains. Je ne néglige rien, Monseigneur, pour fortifier l'impression que produisent les avantages inappréciables que la déclaration et l'assistance ouverte de la France procure à l'Amérique, et chaque jour me confirme davantage la conviction que la sagesse de Sa M[té] a choisi l'instant le plus favorable et peut être l'instant unique d'empêcher la coalition de l'Angleterre et de l'Amérique. Plusieurs membres du Congrès m'ont avoué que le manifeste du 26 avril par lequel il a rejetté d'avance les bills concilatoires avoit été de sa part un coup de désespoir pour prévenir les éffets pernicieux qu'il redoutoit de l'avenir et des manœuvres des commissaires; à leur arrivée on étoit instruit des pas qui se faisoient pour l'évacuation de Philadelphie qui n'a été déterminée que par la nécessité de rassembler leurs forces pour résister à l'escadre du Roi. Les commissaires ont retardé l'évacuation pour ne pas discréditer l'ouverture de leur négociation; mais alors les mesures du Roi et son alliance avoient rassuré et réuni les esprits.

États-Unis, t. 4, n° 90.

Toutefois, à la date de ces derniers renseignements, les circonstances avaient rendu nulles les opérations engagées par l'escadre en faveur

« pendant des journées entières. Au milieu des « bois, le soldat manquoit de chaufage, parce- « que faute de souliers et de bas il ne pouvoit « en aller chercher dans les neiges à une demie « lieue. Il faut ajouter à ce tableau, Monsei- « gneur, qu'il y a eu des momens où cette armée « n'étoit forte que de cinq mille hommes, et on « ne peut que s'étonner de l'immobilité des An- « glois. A Philadelphie, on s'occupe fortement « à faire de meilleurs reglemens, mais on peut « douter si des recherches personnelles pour- « ront être utiles à la cause publique, vu la dis- « position des esprits dans lesquels l'amour de « l'indépendance personnelle paroit avoir fait au « moins autant de progrès que le zéle de l'in- « dépendance politique. » (*États-Unis*, t. 4, n° 90.)

des États-Unis, et d'assez longtemps on ne pourrait les reprendre. Une grande irritation s'en était suivie. Gérard employait son influence sur le Congrès à nous défendre contre elle et à détourner de cette assemblée les menées des commissaires anglais, rendues d'autant plus dangereuses. L'arrivée de nos vaisseaux en Amérique moins de deux semaines plus tôt eût été un désastre pour Howe; il ne fût plus sorti de la Delaware. Peut-être même l'armée anglaise en aurait-elle essuyé un autre, car la défection de Lee ne serait probablement pas venue paralyser l'effort de Washington, et, pressé par les troupes américaines, coupé de la mer par le comte d'Estaing, Clinton aurait été sans doute acculé au sort de Burgoyne à Saratoga. Mais ces résultats espérés s'étaient évanouis. Un mois à peine avait suffi pour voir annihiler par les évènements le grand service que notre intervention eût dû rendre et que l'on attendait réellement d'elle. Sauf à avoir montré combien d'ardeur et de vaillance animait notre marine refaite, combien d'entrain et de bravoure le vice-amiral des mers d'Asie et d'Amérique était prêt à prodiguer pour la cause de nos alliés, notre action n'avait abouti à rien ou à peu près. Faisant connaître à Versailles, dans les premiers jours de novembre, ces commencements de sa campagne, celui qui en avait traversé les conjonctures les résumait dans ce bref exorde de son rapport, document non moins intéressant que ses réponses aux questions de Gérard pour juger l'homme et pour fixer l'histoire : 1778.

La lenteur de nôtre navigation qui nous a enlevé des succès certains, le defaut de fond qui s'est trouvé une barrière insurmontable, un coup de vent qui a fait échapper après 36 heures de chasse une escadre anglaise venue pour nous attaquer, le dématement de deux des principaux vaisseaux, et l'énorme supériorité que donne à l'ennemi la jonction de ses deux escadres, n'ont permis que des tentatives répétées, peu de mal fait aux Anglais, et enfin des précautions défensives ainsi que l'appareillage qui a pour objet d'exécuter la partie de mes instructions que la saison m'indique.

Archives de la Marine, B⁴ 141, fol. 226 et suiv.

1778. Ces débuts infructeux d'une campagne entreprise en vue de changer rapidement la situation pour l'Amérique et pour nous, et qui avait été conçue avec toute l'audace alors possible, occupent peu de place dans les historiens des États-Unis, même dans ceux qui se sont entourés de tous les renseignements modernes. Elle n'offrait guère occasion de vanter leur pays, c'est peut-être ce qui les a retenus de s'étendre[1]. Pour nous, au contraire, le récit en est instructif. On y apprend la situation réelle de nos alliés, et leur caractère s'y manifeste. On va retrouver les émotions de chaque moment et la suite des faits, dans les correspondances du comte d'Estaing, dans celles de ses officiers, et surtout dans celles de La Fayette, devenu désormais le lien en quelque sorte reconnu de la France avec les États-Unis.

[1] M. Bancroft, en particulier, est très bref sur la campagne de notre escadre entre la Delaware et Boston. En compensation, il n'élève aucune critique contre les opérations du comte d'Estaing, malgré les récriminations auxquelles elles ont donné lieu dans son pays.

ANNEXES DU CHAPITRE VI.

I

LETTRE DU ROI À MGR LE DUC DE PENTHIÈVRE, GRAND AMIRAL DE FRANCE, POUR FAIRE DÉLIVRER DES COMMISSIONS EN COURSE.

Du 10 juillet 1778.

Mon cousin, l'insulte faite à mon pavillon par une frégate du roi d'Angleterre envers ma frégate *la Belle-Poule;* la saisie faite par une escadre angloise, au mépris du droit des gens, de mes frégates *la Licorne* et *la Pallas* et de mon lougre *le Coureur;* la saisie en mer et la confiscation des navires appartenans à mes sujets, faites par l'Angleterre, contre la foi des traités; le trouble continuel et le dommage que cette puissance apporte au commerce maritime de mon royaume et de mes colonies de l'Amérique, soit par ses bâtimens de guerre, soit par les corsaires, dont elle autorise et excite les déprédations : tous ces procédés injurieux et principalement l'insulte faite à mon pavillon, m'ont forcé de mettre un terme à la modération que je m'étois proposée, et ne me permettent pas de suspendre plus long-temps les effets de mon ressentiment : la dignité de ma Couronne, et la protection que je dois à mes sujets, exigent que j'use enfin de représailles, que j'agisse hostilement contre l'Angleterre, et que mes vaisseaux attaquent et tâchent de s'emparer ou de détruire tous les vaisseaux, frégates ou autres bâtimens appartenans au roi d'Angleterre, et qu'ils arrêtent et se saisissent pareillement de tous navires marchands anglois, dont ils pourront avoir occasion de s'emparer. Je vous fais donc cette lettre pour vous dire, qu'ayant ordonné en conséquence aux commandans de mes escadres et de mes ports, de prescrire aux capitaines de mes vaisseaux, de courre sus à ceux du roi d'Angleterre, ainsi qu'aux navires appartenans à ses sujets, de s'en emparer et de les conduire dans les ports de mon royaume : mon intention est qu'en représailles des prises faites sur mes sujets par les corsaires et armateurs anglois, vous fassiez délivrer des commissions en course à ceux de mesdits sujets qui en demanderont, et qui seront dans le cas d'en obtenir, en proposant d'armer des navires en guerre avec des forces assez considérables pour ne pas compromettre les équipages qui seront employés sur ces

bâtimens. Je suis assuré de trouver dans la justice de ma cause, dans la valeur de mes officiers et des équipages de mes vaisseaux, dans l'amour de tous mes sujets les ressources que j'ai toujours éprouvé de leur part, et je compte principalement sur la protection du dieu des armées : et la présente n'étant à autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

Écrit à Versailles le dix de juillet mil sept cent soixante-dix-huit.

Signé LOUIS, et plus bas DE SARTINE.

(Copié sur l'édition de l'Imprimerie royale.)

II

PREMIERS RAPPORTS DE GÉRARD.

1. GÉRARD AU COMTE DE VERGENNES.

A Philadelphie le 15 juillet 1778.

Monseigneur,

Après un passage de 91 jours, je suis enfin arrivé ici dimanche 12 du courant.

La frégate *la Chimère*, que Monsieur le comte d'Estaing avoit bien voulu destiner pour me mener, n'ayant pas pu passer les chevaux de frise, s'est arrêtée à Chester. Le Congrès informé de mon arrivée, m'envoya le dimanche matin une députation de quatre membres à la tête desquels étoit accouru Hancock. Je les reçus à bord de la frégate et Monsieur de Saint-Césaire leur rendit les mêmes honneurs que Monsieur le comte d'Estaing lui avait prescrit pour moi : l'un des députés me fit un discours en français rempli d'impressions d'admiration et de reconnaissance pour le Roi. Je tâchai d'y répondre de manière à confirmer les impressions que la générosité de Sa Majesté devoit naturellement produire.

Je montai ensuite dans le carrosse de Monsieur Hancock : on a fait plusieurs décharges d'artillerie à mon arrivée à Philadelphie; les troupes de la garnison étoient rangées en différens corps dans la plus belle rue de la ville où je passai pour aller descendre chez le général Arnold, gouverneur de la ville, où l'on m'a prié de prendre un logement, en attendant qu'on pût me procurer une maison logeable dans une ville dévastée par l'ennemi et dénuée de tout. J'occupe la chambre à coucher du général Howe.

Rien n'égale, Monseigneur, l'empressement qu'ont montré presque tous les membres du Congrès et les autres personnages principaux pour venir me voir et m'exprimer leurs sentimens sur l'alliance et sur les procédés du Roi. Je craindrois de paroître exagérer si je rendois les termes dont les gens les plus flegmatiques se sont servis et se servent tous les jours dans leurs entretiens avec moi. Monsieur Laurence, président du Congrès, que j'allai voir peu après mon arrivée, n'est pas celui qui s'est le moins distingué.

Dès le même jour j'entrai en conférence avec lui et les principaux membres des Comités de la guerre et de la marine, relativement aux opérations et aux besoins de l'escadre du roi. On me fit part de tout ce qu'on avoit fait déjà et de ce qu'on se proposoit de faire encore relativement à ces deux objets. Je trouvai qu'on ne pouvoit agir avec plus de zèle, d'activité et d'intelligence. Je mande à Monseigneur de Sartine quelques détails à ce sujet.

Je vois tous les jours familièrement les principaux membres du Congrès, et la franchise avec laquelle ils s'expliquent avec moi paroît tenir également au caractère populaire qui est dans leurs principes et à la confiance que la conduite du roi leur a inspirée; on l'appelle le Protecteur des droits du genre humain, et c'est le toast le plus usité parmi les bien intentionnés. On est maintenant occupé à régler ma réception et mon introduction au Congrès; on paroit craindre de ne pas me rendre assez d'honneurs, mais j'ai déclaré que ma sobriété personnelle s'étendroit aussi loin que la dignité du Roi le permettroit. Ces matières sont totalement neuves pour le Congrès, et c'est l'embarras de choisir un titre et de savoir la forme dans laquelle il faut le conférer qui a empêché jusqu'ici d'envoyer des lettres de créance à Messieurs Franklin et Adams. Il y a apparence que l'on va enfin prendre un parti, et s'il se peut le même vaisseau portera ma lettre et leurs lettres de créance. Je n'ai pas laissé ignorer au Congrès que j'en avois avec des caractères différens, et que l'usage que je ferai de l'un ou de l'autre dépendoit de son choix.

Gerard

États-Unis, t. 4, n° 19.

2. GÉRARD AU COMTE DE VERGENNES.

A Philadelphie le 16 juillet 1778.

. . . . J'ai déjà aperçu qu'il régnoit dans le Congrès comme dans presque tous les Corps un esprit de parti, mais il paroit qu'il ne s'agit que de la diversité

des principes ou plustôt d'un degré d'ambition différente de quelques membres prépondérans. Les uns veulent une rotation perpétuelle dans les principaux employés et surtout dans ceux du Congrès, les autres voudroient au contraire s'arroger une voix négative qui les rendroit maitres des choix des différents États, leur assureroit les moiens de se perpétüer à eux mêmes leurs places, et donneroient ainsi à ce gouvernement une teinte d'Aristocratie. Si cette division se borne en effet à cet objet, il me paroit que dans le moment actuel elle ne menace d'aucun effet facheux. Au surplus, Mgr, je vois plusieurs opérations vigoureuses du Congrès qui prouvent qu'il compte sur une inflüence décisive. Il maintient par exemple le cours de son papier monnoïe avec une sévérité qui en impose même dans les provinces. La valeur en est augmentée depuis les derniers succès, on le négocie secrètement entre trois et quatre pour un, au lieu de douze pour un; mais si la vigilance du Congrès sur cet objet n'a pu empêcher que les prix de toutes choses ne soïent montés d'une manière incroïable il les modère à son gré, et c'est particulièrement ce qu'il s'est porté lui même à faire relativement aux approvisionnements de l'Escadre du Roi. On ne désespère pas de se raprocher d'un juste équilibre avec un peu de tems, de patience, et quelque nouveau succès; l'argent comptant a disparu, et c'est mal faire sa Cour que de païer en espéces. Quant à la partie militaire, Mgr, on doit croire d'après des rapports multipliés, surtout de plusieurs officiers François, que l'armée Continentale forte de 16 mille hommes est aujourd hui sur un très bon pied et que les milices ont généralement du courage et de la bonne volonté. On assûre que la journée de Monmouth eût été fatale aux Anglois, sans la conduite du moins équivoque du Gal Lée. Depuis que je suis ici je vois tous les jours des milices ou des recrües et j'avoüe que leur air et leur contenance ne me paroit pas méprisable. Au reste, Mgr, quoiqu'on s'attende à voir évacuer les États-Unis, on ne laisse pas de rassembler de nouvelles troupes même des provinces méridionales. Elles doivent être en action vers le 10 de 7bre. Ce que j'ai apris de plus vraisemblable sur leur destination c'est qu'on veut réduire les Senecas, une partie des Onondagores et quelques peuplades que les Anglois ont de nouveau armés pour favoriser leur retraite; ces sauvages commettent des dévastations horribles dans les parties voisines de la Rivière de Mohacks. J'ai remarqué d'ailleurs qu'on s'occupe sérieusement du projet de conquérir le Canada pendant l'hiver, ou au printems prochain et qu'on se tient assuré du succés. Plusieurs personnes m'ont déjà répété plusieurs propos que les députés en ont tenu, que les Anglois deviendroient formidables pour les États-Unis pendant la paix s'ils conservoient le Canada et la Floride. On ne paroit pas penser à demander notre concours à la première de ces opérations et j'aurai grande attention de me conduire à cet égard avec la réserve conforme aux intentions du Roi. Quant

à la Floride, sa conquête entre dans un plan formé d'après les succès d'un jeune étourdi, qui dans une expédition de commerce a chassé les Anglois d'une grande partie du Missisipi. On m'a dit sans détour qu'on vouloit conquérir Pensacola pour l'offrir à l'Espagne. Je serai très fidèle, Mgr, au silence que vous me préscrivez sur ce qui regarde cette Couronne; elle a depuis plusieurs mois un Agent secret auprès du Congrès appelé don Juan de Miralez qu'on m'a dit être un négociant de la Havane. Il me paroit bien avec plusieurs membres du Congrès, et il me recherche; j'y réponds comme je le dois, mais il ne m'a pas encore mis en mesure de le sonder sur sa manière d'être ici et sur ses instructions. Sa présence me rendra même plus circonspect dans mes tentatives pour découvrir toutes les dispositions des États-Unis relativement à l'Espagne. J'essayerai doucement de faire sortir Dom Miralez de la retenüe espagnole. On s'occupe fortement, Mgr, du plan de jeter les fondements d'une bonne marine. Le Gal Arnold qui a autrefois servi sur mer et qu'une blessure très griève à une cuisse empêche de servir sur terre est chargé de ce travail. Il passe pour être aussi ingénieux et aussi actif dans le Cabinet, qu'il est audacieux et entreprenant à la guerre. Toute la partie méridionale est dégarnie de batimens; les Anglois n'ont pas laissé subsister une chaloupe dans la Delaware ni dans la partie de la Chesapeak où ils ont pu atteindre. Mais on se flatte que l'abondance de toutes les matières pour la construction mettra en état de créer une marine dans deux ans; je serois assez porté à le croire si l'on pouvoit avoir une marine, surtout dans ces Gouvernements-ci, sans une abondance dans la marine marchande. Voilà, Mgr, le compte le plus détaillé que mon peu de séjour dans ce Païs-ci m'ait mis en état de vous rendre de sa situation. Les faits dont je parle me paroissent assez constants pour que vous ne m'accusiez pas de précipitation. Je vous suplie d'ailleurs de me permettre de rédiger successivement mes dépêches à mesure que les matières se présenteront; vous en jugerez mieux les faits et l'écrivain; cette méthode préviendra d'ailleurs l'oubli qui résulteroit souvent d'attendre des occasions éloignées et incertaines pour composer des relations étudiées.

GERARD.

États-Unis, t. 4, n° 23. (Duplicata.)

3. LETTRES DES COMMISSAIRES ANGLAIS AU PRÉSIDENT DU CONGRÈS ET RÉSOLUTION DE CETTE ASSEMBLÉE.

A Son Excellence *Henri Laurens*, Président, et autres Membres du Congrès.

Messieurs,

« Pressés par le désir le plus ardent d'arrêter l'effusion du sang et les calamités de la guerre, nous vous addressons le plûtôt qu'il nous est possible, après notre arrivée

IMPRIMERIE NATIONALE.

en cette ville, une copie de la Commission dont Sa Majesté a bien voulu nous honorer, ainsi que les actes du Parlement sur lesquels elle est fondée. Et en même tems que nous vous assurons que nous n'avons rien plus à cœur que de rétablir sur la base d'une liberté égale et d'une sûreté mutuelle la tranquilité de ce païs autrefois heureux, vous observerés que nous sommes munis de pouvoirs suffisans pour cet objet, et dont l'étendue n'a même point d'exemple dans les annales de notre histoire. »

« Dans l'état actuel de nos affaires quoique les deux parties soient remplies de regrets mutuels, nous pouvons cependant goûter quelque consolation, et même former un heureux augure, en nous rappellant que dans notre Empire et dans beaucoup d'autres on a vu une réconciliation et une affection cordiale succéder à des altercations et divisions passagères non moins violentes que celles que nous éprouvons aujourd'hui. »

« Notre intention n'est point de revenir sur des objets qui ne sont plus matières de discussion, et nous attendrons le tems convenable pour nous occuper tant de l'espoir des avantages mutuels, que de la considération des maux qui peuvent naturellement contribuer à déterminer vos résolutions ainsi que les nôtres dans une occasion aussi importante. »

« Les actes du Parlement que nous vous remettons, ayant passé avec une singulière unanimité, ils vous prouveront suffisament les dispositions de la Grande Bretagne, et ils vous feront voir que les termes d'arrangement en contemplation avec Sa Majesté et avec le Parlement, ne restent point au dessous de tous les vœux que l'Amérique a pu former, soit dans une délibération tranquile, soit au milieu des plus vives appréhensions pour sa liberté. »

« Pour vous démontrer avec d'autant plus d'efficacité nos bonnes intentions, nous n'hésitons point à déclarer, même dès cette première ouverture, que nous sommes disposés à concourir à tout arrangement juste et satisfaisant pour établir entr'autres les points suivants : »

« De consentir à une cessation d'hostilités, tant par mer que par terre; »

« De rétablir une communication libre, faire revivre l'affection mutuelle, et renouveller les avantages communs de la naturalité dans les différentes parties de cet Empire; »

« De faire jouir le commerce de toute la liberté que nos intérêts respectifs peuvent demander; »

« De convenir qu'aucunes forces militaires ne seront entretenues dans les différens États de l'Amérique Septentrionale sans le consentement du Congrès Général ou des Assemblées particulières; »

« De concourir aux opérations nécessaires pour acquitter la dette de l'Amérique et pour y relever le crédit et la valeur du papier en circulation; »

« De perpétuer notre union par une Députation réciproque d'un ou de plusieurs agens de la part des différens États, avec le privilège de séance et voix dans le Parlement de la Grande Bretagne; ou, relativement à ceux qui seroient envoyés de la Grande Bretagne, avec pareille séance et voix dans les Assemblées des différens États, vers lesquels ils pourroient être respectivement députés, avec charge de veiller aux différens intérêts de ceux par qui ils auroient été envoyés; »

« D'établir enfin le pouvoir des *législatures* respectives dans chaque État, de régler son revenu, et son établissement civil et militaire, et d'exercer une liberté parfaite de législation et de Gouvernement intérieur, de sorte que les États Britanniques dans toute l'Amérique Septentrionale agissant avec nous en paix et en guerre sous un Souverain commun puissent avoir la jouissance irrévocable de toutes les espèces de privileges qu'il est possible d'avoir, quand il n'y a point une séparation totale d'intérêts, ou qui puissent se concilier avec cette union de forces de laquelle dépend la sûreté de notre Religion et de notre liberté communes. »

« Dans notre anxiété pour le maintien de ces intérêts essentiels et sacrés, nous ne pouvons nous dispenser de parler *de l'insidieuse interposition d'une Puissance qui depuis le premier Établissement de ces Colonies s'est toujours laissé guider par la haine commune qu'Elle nous porte. Et nonobstant la prétendue date ou la forme actuelle des offres de la France*. . . . .

(Ici on cessa la lecture, comme il a été dit *supra*, p. 272.)

« . . . . . *à l'Amérique Septentrionale* il est pourtant notoire que ces offres ont été faites sur la connoissance des Plans d'accommodement antérieurement concertés dans la Grande Bretagne, et dans la vue d'empêcher notre réconciliation et de prolonger cette guerre destructive. »

« Mais nous osons croire que les habitans de l'Amérique Septentrionale unis à nous par les liens les plus étroits de la consanguinité, parlant la même langue, intéressés au maintien d'institutions semblables dans les deux païs, s'ils se rappellent l'ancienne correspondance de bons offices qui faisoit le bonheur mutuel, et s'ils oublient les animosités récentes, rejetteront loin d'eux l'idée de servir d'accroissement aux forces d'un ci-devant Ennemi commun, et préféreront une coalition *ferme*, libre et perpétuelle avec la Mere Patrie, à une alliance étrangère que la nature réprouve, et qui ne peut point être sincère. »

« La présente dépêche vous sera remise par le D[r] Ferguson Sécrétaire de la Commission de Sa Majesté; et pour parvenir à de plus amples éclaircissemens et

discussions de tout sujet de querelle, nous demandons à vous voir, soit collectivement, soit par députation, à New-York, à Philadelphie, à York-Town, ou en tel autre lieu que vous pourrés proposer. Nous croyons qu'il est à propos cependant de vous informer que les instructions de S. M[té], ainsi que notre propre désir de nous écarter du siège actuel de la guerre, ne pouvant prendre aucune part active dans les opérations, peuvent nous porter à nous retirer promptement à New-York; mais le commandant en chef des troupes de terre de Sa Majesté qui nous est associé dans cette Commission concourra avec nous, si ce parti paroit préférable, à une suspension d'hostilités, ou bien, nous fournira tous les passeports et saufs conduits nécessaires pour faciliter une entrevue; et on attendra, comme cela est naturel, la même chose de votre part. »

« Si après le tems qui doit être nécessaire pour délibérer sur cette ouverture et pour nous faire passer votre réponse, les horreurs et les dévastations de la guerre continuoient encore, nous prenons Dieu et l'Univers à témoins que les maux qui en résulteront ne doivent point être imputés à la Grande Bretagne et ce n'est qu'avec le cœur pénétré de la douleur la plus réelle et la plus vive, que nous envisageons l'affreuse perspective des calamités que nous désirons si ardemment de prévenir. »

Nous sommes avec (perfect respect) tout le respect possible, Messieurs, Vos très obéissans et très humbles serviteurs.

A Philadelphie 9 juin 1778.

CARLISLE, W. EDEN, G. JOHNSTONE.

A Son Excellence *Henri Laurens*, Président, et autres Membres du Congrès.

Messieurs,

« La dépêche incluse a été portée ce matin au poste le plus près de l'armée du Général Washington, par le docteur Ferguson, sécrétaire de la Commission de Sa M[té] pour le rétablissement de la paix, etc..... Mais comme il n'y a point trouvé de passeport, il est revenu ici. C'est pour éviter tout délai inutile que nous vous envoyons de nouveau la susdite dépêche par la voie ordinaire de vos postes militaires. Aussitôt que le passeport sera arrivé, le d[r] Ferguson se rendra auprès de vous, conformément à notre premier arrrangement. »

Nous sommes avec tout le respect possible, Messieurs, etc.....

A Philadelphie juin 1778.

États-Unis, t. 3, n° 142. (Traduction.)

EN CONGREZ.

Le 11 juin 1778. — Lecture faite d'une lettre du mardi 9 de ce mois addressée au Congrez par le général Washington avec une incluse à lui écrite le même jour par

le général Chevalier Henri Clinton, pour informer que le C[te] de Carlisle, Wiliam Eden et le gouverneur Johnston, tous trois du nombre des commissaires pour le rétablissement de la paix entre la Grande Bretagne et l'Amérique, sont arrivés à Philadelphie, et demandent un passeport pour le docteur Ferguson leur secrétaire, et d'une lettre des dits commissaires au Congrez, le tout accompagné de la réponse du général Washington par laquelle il s'est excusé d'accorder le passeport demandé jusqu'à ce qu'il sut les intentions du Congrez.

Ordonné que l'examen de ces pièces sera renvoyé à un Commité de trois.

Le 12. — Le Commité auquel avoit été renvoyé la lettre écrite le 9 par le général Washington, et les papiers y joints a fait son rapport, lequel pris en considération et après un débat *arrêté* qu'il seroit sursis à la délibération.

Le 13. — Le Congrez ayant repris de nouveau en considération l'affaire de la veille, pendant les débats, est arrivé un exprès avec une lettre écrite le 11 par le général Washington, dont il fut fait lecture ainsi que d'un paquet qui renfermoit avec d'autres papiers une lettre signée *Carlisle Wiliam Eden Georges Johnstone* datée de Philadelphie le 9 juin 1778 et addressée à *son Excellence Henri Laurens président et aux autres membres du Congrez* la quelle lettre ayant été lue jusqu'a ces mots : « l'in-« sidieuse interposition d'une puissance qui depuis le premier établissement de ces « Colonies s'est toujours laissé guider par la haine commune qu'elle nous porte; et « nonobstant la prétendue date ou la forme actuelle des offres de la France » inclusivement, la lecture en fut ici interrompue et une motion fut portée, pour qu'on n'allat point plus avant, attendu l'offense faite par ces expressions de la lettre, à sa Majesté Très Chrétienne.

Sur quoi s'étant élevé des débats,

Ordonné qu'il seroit sursis aux délibérations sur la motion — et le Congrez s'ajourna au lundi 15 pour dix heures.

Le 15 après midi. — Le Congrez reprit en considération la motion relative à la lettre des commissaires du roi de la Grande Bretagne — après les débats, on s'ajourna au 16 pour dix heures.

Le 16. — Le Congrez reprit en considération la motion relative à la lettre des commissaires du roi de la Grande Bretagne, et après avoir sursis à cet examen, il fut porté une motion pour que la lettre des commissaires du roi de la Grande Bretagne restât sur le bureau — et ladite motion passa à la négative.

Sur une autre motion il fut arreté — que lecture seroit faite de la lettre et des papiers qui l'accompagnoient — en conséquence il fut fait lecture de la lettre du 9 et d'une autre datée de juin 1778 signée l'une et l'autre *Carlisle Wiliam Eden George Johnstone* ainsi que d'un écrit intitulé : *Copie de la commission pour le rétablissement de*

la paix, etc. au Cte de Carlisle, au lord vicomte Honne, au chevalier Guillaume Honne, ou en leur absence, au chevalier Henri Clinton à Wiliam Eden, et a George Johnstone.

Il fut fait lecture aussi de trois actes du Parlement britannique, l'un desquels intitulé : *Acte pour révoquer un acte passé dans la quatorzième année du règne de Sa Majesté, intitulé Acte pour mieux régler le gouvernement de la province de la Baye de Massachusetts dans la nouvelle Angleterre* — les deux autres étant les mêmes que les Bills déjà publiés.

Voici le contenu des lettres. [Ces lettres sont sous la lettre A.]

Ordonné que ces lettres soyent renvoyées à un Commité de cinq.

Même jour après midi. — Le Commité auquel ont été renvoyés les lettres et papiers du comte de Carlisle, etc. Commissaires de la part du roy de la Grande Bretagne, a fait rapport d'un projet de lettre, lequel ayant été lu,

Arrêté que l'examen du projet sera remis à demain.

17 juin. — Le Congrez reprit l'examen du projet de lettre en réponse à la lettre et aux papiers reçus du comte de Carlisle, etc. Commissaires de la part du roi de la Grande Bretagne, et ledit projet a été unanimement agrée. Voici son contenu.

A leurs Excellences le très honorable comte de Carlisle, le s^r Wiliam Eden et le s^r George Johnstone, commissaires de la part de Sa Majesté britannique, de présent à Philadelphie.

« J'ai reçu la lettre de vos excellences en date du 9 de ce mois, avec les incluses, et je les ai mises sous les yeux du Congrez. Aucun autre motif que le plus sincère désir d'arrêter l'effusion du sang humain n'a pu nous porter à lire un papier, contenant des expressions si offensantes envers Sa Majesté Très Chrétienne, le puissant et bon allié de ces États, ainsi qu'à considérer des propositions si attentatoires à l'honneur d'une nation indépendante. »

« Les Actes du Parlement britannique, la Commission de vôtre souverain et vôtre lettre supposent les peuples de ces États sous la domination de la Couronne de la Grande Bretagne, et sont fondés sur une idée de dépendance qui est entièrement inadmissible.

« J'ai ordre en outre d'informer vos Excellences que le Congrez est porté à la paix, malgré l'injustice des prétentions qui ont donné naissance à cette guerre, et la manière barbare dont elle a été conduite. En conséquence le Congrez est tout prêt à entrer en pourparler pour un traité de paix et de commerce, qui se concilie avec les traités déja subsistans, lorsque le roi de la Grande Bretagne se montrera dans des dispositions sincères à cet effet. L'unique preuve solide qu'il puisse donner de ces dispositions, consiste dans une reconnoissance explicite de l'indépendance de ces États ou dans le rappel de ses armées de terre et de mer. »

J'ai l'honneur d'être — de vos Excellences — le très humble et très obéissant serviteur.

Signé, par ordre du Congrez d'une voix unanime.

HENRI LAURENS, président.

A Yorck-Town le 17 juin 1778.

Arrêté unanimement que le Congrez approuve la conduite du général Washington dans le refus qu'il a fait d'un passe port pour le d[r] Ferguson.

Publié par ordre du Congrez.

CHARLES TOMSON.

États-Unis, t. 4, n° 16 pour le texte anglais; t. 3, n° 146 pour la traduction.

4. RELATION DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DANS LAQUELLE LE MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DU ROI A PRÉSENTÉ SES LETTRES DE CRÉANCE AU CONGRÈS DES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE.

1778 août 6.

Le 3 d'août le colonel Lee et M. Samuel Adams, Comité nommé par le Congrès, vinrent avertir le ministre plénipotentiaire du roi que tout étant prêt pour son admission, le Congrès lui donneroit une audience publique le 6, à midi.

Ils lui remirent en même tems copie des instructions dont ils étoient munis et qu'on joint ici sous le n° 1.

Le 6 au matin le ministre plénipotentiaire ayant fait quelques observations sur le projet du cérémonial, le Comité lui envoya l'écrit ci-joint sous n° 2, contenant les changemens que le Congrès avoit fait.

A midi M[rs] Lee et Adams se rendirent à la porte du ministre plénipotentiaire dans un carosse des États attelé de six chevaux.

Il monta dans le carosse; le premier des députés se plaça à sa gauche et le second sur le devant.

Le secrétaire de la Légation et l'agent de la marine de France montèrent dans le carosse du ministre plénipotentiaire.

A la porte de l'hotel des États la garde présenta les armes.

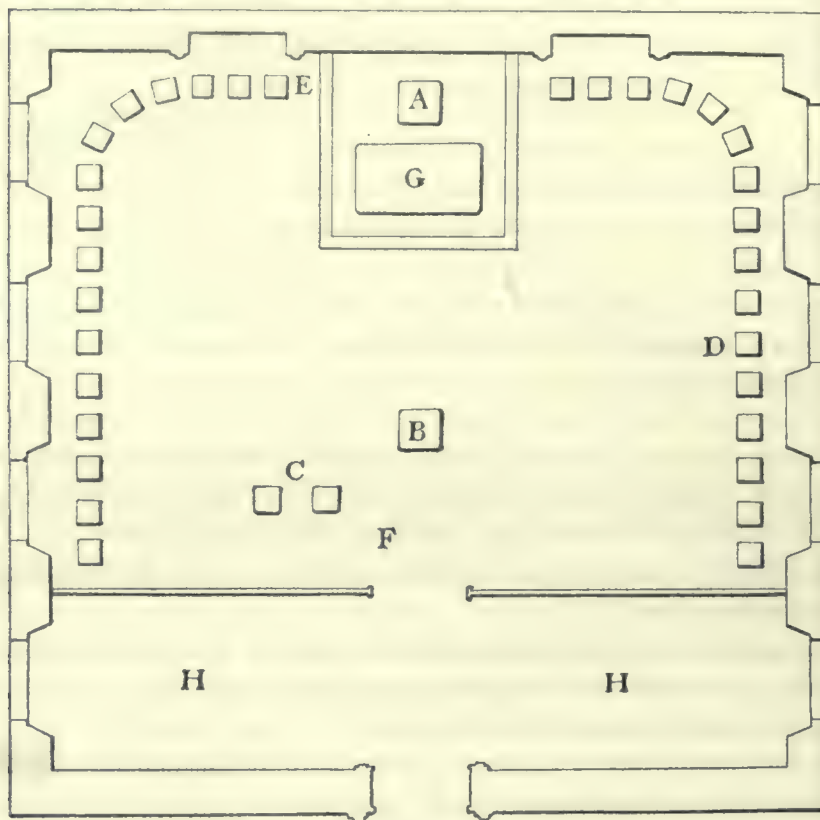
Le ministre plénipotentiaire s'avança dans la salle du Congrès précédé d'un des membres du Comité qui le conduisit à un fauteuil placé en face du président et le ministre plénipotentiaire s'assit.

Les deux députés s'assirent à deux pas derrière lui.

Le président étoit assis dans un fauteuil sur un double marche pied ayant devant lui une table couverte d'un tapis verd.

PLAN

de la Séance du Congrès des Etats unis de l'Amérique lors de la remise des lettres de créance du Ministre Plénipotentiaire du Roi.



RENVOI.

A. *Fauteuil du Président.*

B. *Fauteuil du Ministre Plénipotentiaire.*

C. *Siéges du Comité.*

D. *Membres du Congrès.*

E. *Secrétaire du Congrès.*

F. *Secrétaire de Légation. et cortége debout.*

G. *Table couverte d'un tapis verd.*

H. *Public debout.*

Les membres du Congrès au nombre de 32, — le corps étant composé de 35 membres presens — étoient assis en demi cercle de droite et de gauche sur des chaises placées sur le plancher et moindres que le fauteuil du président qui étoit égal à celui du ministre plénipotentiaire.

L'ordre de la séance est indiqué dans le plan ci joint sous n° 3.

Le ministre plénipotentiaire fit alors remettre ses lettres de créance par le secrétaire de la Légation au président qui les ouvrit et les remit au secrétaire du Congrès qui se tenoit sur les marches de l'estrade. Celui ci en fit lecture et ensuite en lut aussi la traduction en anglais.

Alors M. Lee annonça le ministre plénipotentiaire au président et au Congrès; ils se saluèrent réciproquement et le ministre plénipotentiaire prononça son discours debout. Il s'assit ensuite et envoya au président la copie de son discours par le secrétaire de légation.

Le président se leva pour répondre et toute l'Assemblée se tint debout ainsi que le ministre plénipotentiaire pendant la durée du discours.

Lorsqu'il fut fini, tout le monde s'assit et le président envoya la copie de son discours au ministre plénipotentiaire par le Secrétaire du Congrès.

Après l'avoir reçu le ministre plénipotentiaire se leva et salua le président qui le salua à son tour. Il salua de même le reste du Congrès et en fut salué.

Le comité le reconduisit chez lui dans le même ordre qui avoit été observé pour l'amener à l'audience.

Le Congrès donna ce jour là un grand repas au ministre plénipotentiaire à la taverne de la Cité. L'État de Pensylvanie y assista. Le ministre plénipotentiaire fut placé par le comité du repas à la droite du président et le chef de l'État à sa gauche.

Les 21 toasts furent bus au bruit du canon. On but à la santé du roi, de la reine, du roi d'Espagne, à la perpétuité de l'Union entre la France et l'Amérique, au succès des armes combinées etc.....

États-Unis, t. 4, n° 62.

5. GÉRARD AU COMTE DE VERGENNES.

A Philadelphie, le 7 aoust 1778.

Monseigneur

J'ai réservé pour une lettre particulière ce qui s'est passé relativement au cérémonial de mon audience. Ces détails m'ont paru n'être pas indifférents pour vous faire connoitre la manière de traiter les affaires de ce pays ci. J'ai déjà eu l'honneur de vous mander qu'un comité du Congrès avoit conféré avec moi sur cet objet; ce comité avoit fixé sous mes yeux un plan qui paroissoit conforme aux principes généraux

IMPRIMERIE NATIONALE.

reçus dans les cours de l'Europe. Lorsque ce plan fût présenté au Congrès, on employa beaucoup de temps à fixer les principes dans une matière toute neuve, à discuter les idées que l'explosion subite de la dignité des États-Unis enfanta, à chercher la manière de s'élancer tout à coup à la place que l'on se promet d'occuper parmi les puissances. Les membres méridionaux qui ont vu le roi d'Angre siéger sur son trone, trouvèrent que le Comité avoit mis trop de simplicité dans l'étiquette des États Unis. Leurs idées ont excité une discussion qui a été portée au point que les membres du comité se sont retirés du Congrès. On arrêta en conséquence un nouveau plan, le Congrès adopta néantmoins pour principe d'éviter toute ostentation, toute apparence d'ambition et d'orgüeil, tout titre fastueux de *hauts puissants*, et même il résolut de se faire appeler tout uniment *Le Congrès des États Unis de l'Amérique.* On débattit ensuite longtems si les récéptions des ministres étrangers devoient être publiques. Jusques là le Congrès n'avoit jamais admis le public à ses séances. Les députés du Midi plus vains que ceux du Nord l'emportèrent pour l'affirmative et on parvint enfin à régler et à disposer tout en conséquence. Le dernier objet dont on s'occupa fût le cérémonial de ma réception. On croïoit tout simple que je me rendisse à l'audience sans le connoître; mais le président instruit que je m'y refusois, m'en fit part le matin même de mon audience; je demandai plusieurs changemens qui me furent accordés; on conserva seulement les trétaux sur lesquels messieurs du Midy avoient placé leur président et toutes choses se passèrent de la manière détaillée dans la relation cijointe [1]. Ce cérémonial m'a paru tel qu'il pouvoit l'être en observant la gradation nécéssaire entre le caractère d'ambassadeur et celui de ministre plénipotentiaire. Le premier aura un comité plus nombreux pour le conduire, il prononcera sa harangue assis et ne se tiendra pas debout pendant la réponse du président; les membres du Congrès lui feront la première visite. On n'a pas cru devoir adopter d'autre forme dans un pays où l'on s'attache à éviter tout apareil et toute pompe. Je ne dois attribuer, Mgr, tout ce qui concerne le caractère dont je suis revêtu dans ces discussions, qu'aux notions encore très confuses que l'on a ici de l'honneur, de la dignité et de l'étiquétte d'un État souverain; mais ces détails appuyent mes remarques sur la division qui règne entre les États du Nord et du Midi et indiquent la manière dont se traitent les affaires qui ne tiennent pas directement aux grands objets de l'indépendance. Je suis avec un profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

GERARD.

États-Unis, t. 4, n° 69.

[1] C'est la relation qui précède.

6. GÉRARD AU COMTE DE VERGENNES.

A Philadelphie le 12 aoust 1778.

Monseigneur.

L'objet de cette lettre est de vous tracer le tableau de la Consistance et de la situation intérieure du Congrès ainsi que des dispositions particulières des États relativement à l'autorité et à la constitution de ce corps. — Le résultat de toutes mes recherches tendent à confirmer l'idée que j'ai eu l'honneur de vous donner du crédit du Congrès. Il a sû se concilier la confiance la plus entière tant de la part des gouvernements des États que des citoïens. On reçoit avec une sorte de vénération tout ce qui émane de lui. Il doit essentiellement ces dispositions à l'attention constante qu'il a eüe de ne prononcer sur les objets importants qu'après y avoir préparé les peuples et après s'être assuré de leurs sentiments. Il les doit à l'unanimité avec laquelle s'y traitent les grandes affaires et aux ménagemens extrèmes qu'il conserve pour les gouvernements particuliers. Il respecte avec grand soin les droits de la Souveraineté des États de manière que les résolutions de quelques corps législatifs qui sont quelquefois contraires aux mesures prises par le Congrès ne portent aucune atteinte à sa considération. On en a vû un exemple dans la question très importante, de quelle manière on doit traiter les Tories; il avoit recommandé des voyes douces et légales. Quelques États, la Virginie et les Carolines surtout ont exercé au contraire à cet égard l'autorité la plus arbitraire et la plus sévère. Je reviendrai à cet objet dans la suite de mes relations et je me contenterai de remarquer ici que les chefs des gouvernements n'aïant aucune défiance et ne soupçonnant pas le Congrès de vouloir étendre son influence sont intéressés à maintenir sa considération dont ils se prévalent à leur tour. Cette politique est d'autant plus utile que le plus grand nombre des chefs les plus accrédités et les meilleures têtes qui ont dirigé la révolution dans son origine ont accepté les premiers emplois de leur État, surtout ceux des parties méridionales. La vie vraiment laborieuse et triste des membres du Congrès, l'éloignement de leurs affaires personnelles, l'habitude d'une vie voluptueuse et une tournure d'esprit un peu monarchique des grands propriétaires du Midi, qui n'ont pas fondé leurs colonies sur les principes populaires du Nord et qui ne sont accoutumés à commander qu'à un grand nombre d'esclaves ont beaucoup contribué à ce changement; mais l'humeur personnelle de ces chefs n'a pas influé jusqu'ici sur les dispositions des peuples, qui sont encore plus attentifs que ceux du Nord à maintenir la rotation des emplois du Congrès. Depuis que je suis ici, trois députés, un de Maryland, un de Géorgie, et un de la Caroline ont été relevés inopinément sans qu'on leur fasse aucun

reproche et ces changemens ont été fréquens depuis quelque tems. — Il est sensible, Mgr, qu'un si grand nombre d'individus admis successivement au Congrès ne permêt pas d'y chercher autant de gens de mérite et d'une inflüence prépondérante que dans les premiers tems de son institution; sous ce point de vüe il n'est pas aussi bien composé quoiqu'il y ait des gens d'un mérite distingué; mais je ne sais si en s'arrêtant aux résultats généraux, son état actuel n'est pas préférable. Il contribüe en effet à maintenir la confiance que la moindre jalousie et la moindre défiance altéreroit bientôt. Il forme un plus grand nombre de sujets imbus des principes propres à la Constitution commune de la République américaine qui n'entrent pas toujours dans des têtes organisées d'après d'autres habitudes, et où quelquefois d'anciens préjugés se fondent avec les maximes actuelles. Un très grand avantage encore c'est que le Congrès constitué dans la dépendance des peuples, conserve mieux son esprit général et se trouve hors d'état d'abuser de ses pouvoirs. Un mot équivoque échappé dans les débats suffit pour faire révoquer immédiatement un membre, et en multipliant ce danger par les petites intrigues de la jalousie personnelle dont les gens les plus accrédités ne se sont pas trouvés exempts lorsqu'ils ont prolongé leur absence de leur province, il paroit que l'ambition particulière du corps est contenue par le frein le plus puissant. Vous apprécierez, Monseigneur, ces réflexions que j'ose vous soumettre, mais la conclusion qui me paroit aussi certaine qu'importante, c'est qu'il n'est pas au pouvoir du Congrès de se porter à des mesures clandestines ni d'altérer des dispositions devenues générales et dont l'établissement est le fondement de son existence et de son crédit. C'est ici le lieu, Monseigneur, d'éclaircir des doutes qui se seront peut-être élevés dans vôtre esprit, en aprenant que le projet de confédération et d'union perpétuelle formé par le Congrès, dès le mois de novembre dernier, n'a point encore reçu la sanction des Gouvernemens. Je joins à tout hazard un exemplaire de cette pièce, quoique je présume qu'elle vous sera déja parvenue, et je me dispense par cette raison de la traduire.

Les délais que ce grand ouvrage éprouve ne proviennent aucunement d'une diversité de sentimens sur cette baze de la Constitution commune des Républiques Américaines. On est assuré de la disposition de presque tous les États à l'adopter. Le Maryland seul arrête la consommation de cet ouvrage; cet État demande qu'on incorpore dans ce code politique et fondamental les maximes que les charges provenant des efforts communs pour la cause générale, ainsi que les ressources pour y satisfaire, forment une seule et même masse. Cette maxime, si équitable en elle même, rencontre de fortes oppositions; la Pensilvanie, Newyorck, La Virginie et Les Carolines se fondant sur des Chartes mal définies, car il est encore question de Chartes Royales lorsqu'il s'agit d'intérêt privé, forment des prétentions énormes sur les terres

situées au Nord et à l'Ouest de ces États. Ils voudroient appliquer le produit de la vente de ces terres à l'acquitement de leurs charges particulières. Le Maryland enclavé de tous côtés dans les autres États insiste au contraire pour faire limiter ces prétentions, et pour faire adapter le surplus à l'acquitement des dettes contractées par le Congrès. Cette demande met en agitation une des questions les plus épineuses qui puissent s'élever entre les États et former des germes de division qui pourront naître entre eux lorsque le danger commun sera passé. Cette matière fait un objet important d'observation pour moi; je me borne ici à l'indiquer sous la relation qu'il a avec le sujet de cette dépêche.

J'ai déjà eû l'honneur, Monseigneur, de faire mention d'un autre genre de division qui existe dans le Congrès; c'est relativement à l'influence de ce Corps sur le choix de ses membres. Le germe de cette discussion n'existe pas dans les États, malgré la diversité de dispositions entre ceux du Nord et ceux du Midi que j'ai remarquées ci dessus; il réside plustôt dans les vües ambitieuses de quelques individus. On peut même remarquer comme une sorte de contraste, que ce sont des membres du Nord, habitués de tous tems à un gouvernement presque populaire, qui forment ce parti; il n'y a que peu de membres du Midi ligués avec eux. Le Président du Congrès, membre pour la Caroline Méridionale, m'a confié que sa province et lui même étoient si attachées aux principes de la rotation indéfinie, qu'il étoit résolu de se démettre de la charge de Président à l'expiration de l'année. La province de Massachusset s'est dejà aperçue de l'ambition de ses Chefs et de la faveur qu'elle s'est ménagée dans la constitution que l'enthousiasme aveugle de la révolution lui avoit fait adopter; elle a annulé cette constitution et on s'occupe actuellement à en rédiger une nouvelle. Cet exemple contiendra peut-être la faction dont il s'agit et la réduira, au moins pour un tems, à une simple intrigue; mais il me paroit que les germes de l'agitation qui s'est presque toujours manifestée dans les tems heureux des gouvernemens populaires se dévelopent de bien bonne heure en Amérique, et un autre objet qui a divisé vivement le Congrès c'est la rivalité entre les généraux Wasington et Gates. La division étoit presque des États du Midi à ceux du Nord; les premiers portent Wasington qui est Virginien. Ce général dont la conduite paroit avoir mérité l'estime de l'Europe et qui joint les vertus aux talens, a été fortement attaqué par toutes les armes que l'envie peut fournir; la scission devenoit dangereuse; l'évacuation de Philadelphie et la bataille de Monmouth ont décidé la question et les partisans du Gal Gates sont réduits au silence. On n'est cependant pas sans crainte que l'humeur altière de ce dernier ne se manifeste dans la jonction des deux armées. Jusqu'ici tout s'est passé décemment entre ces deux généraux. — Je ne puis me dispenser de vous dire, Mgr, que j'ai vu avec chagrin des officiers françois

de mérite qui sont entrés fort avant dans cette querelle contre Wasington. J'ai crû devoir désaprouver hautement la part qu'ils pourroient prendre à une cabale quelconque. Ce n'est pas le seul objet de division et d'éloignement qui subsistè entre les États du Midi et du Nord. Ce sont deux partis distincts qui ne comptent maintenant que peu de transfuges. On attribüe cette division à des causes morales et philosophiques; mais comme elles peuvent être d'usage en politique lorsqu'elles sont constatées par des faits multipliés, je ne trouve encore dans ce qui m'est revenu là-dessus qu'un objet de recherche. Le surplus du tableau que je prends la liberté de vous présenter est fondé, quant au fait, sur des autorités qui me paroissent mériter toute votre confiance, et quant aux réflexions je vous dois l'hommage de ma pensée. Vos lumières pourront à cet égard rectifier mes erreurs.

Je suis avec un profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

GERARD.

États-Unis, t. 4, n° 76.

7. GÉRARD AU COMTE DE VERGENNES.

A Philadelphie le 12 aoust 1778.

Monseigneur,

J'ai peint jusqu'ici le Congrès en beau, parce que je l'ai considéré sous le point de vüe de l'attachement à l'indépendance et à l'alliance, point le plus important pour nous; mais il est tems que vous le connoissiéz par le côté foible, afin de l'apprécier dans son indépendance. La plupart des membres qui siégent dans le Congrès ne doivent leur place qu'à leur chaleur pour la cause Américaine, c'est la phrase reçüe. On n'a pas eu égard aux talens nécessaires pour remplir le travail énorme dont le Congrès demeure chargé pour toutes les parties de l'administration générale, dont il tient toutes les branches dans ses mains. Il y a beaucoup de partyes dont pas un membre ne connoit les détails; quand quelqu'un se distingue par ses connoissances, la jalousie personelle et la maxime de prévenir tout ascendant personel le font éloigner. Un marchand présidait au comité de commerce, on l'a fait passer à la tête de celui des affaires étrangères et il a quitté ce dernier employ parcequ'il a été soupçonné de faire son profit mercantile des avis secrets qu'il recevoit. Il y a nombre d'officiers genéraux et de colonels dans le Congrès; aucun d'eux n'est employé dans le comité de la guerre; il résulte delà, Monseigneur, que l'administration est extrèmement arriérée sur tous les points ou la fixation d'un systhême et la régularité des détails sont nécessaires. Les arrangements relatifs à la Constitution, au recrutement,

à l'équipement et au service habituel des troupes continentales demeurent en suspens ainsi que nombre d'autres objets. Les finances surtout en souffrent beaucoup ainsi que je tacherai de l'expliquer, lorsque je serai en état de vous rendre un compte plus particulier de cette partie de l'administration. En attendant il suffira d'observer que le Congrès s'est rendu le fournisseur et le marchand universel. Vous sentirez, Mgr, ce que le défaut d'ordre dans un détail aussi immense entraine de perte et d'inconvénients, surtout en considérant qu'il se met par là en concurrence avec les marchands particuliers qu'on ne peut contraindre de fournir à l'État les marchandises dont celui ci a besoin. Je suis faché d'être obligé d'ajouter, Mgr, que le désintéressement personnel et la probité pécuniaire n'illustrent pas la naissance de la République américaine. Tous ses agents ont retirés des avantages exorbitants de leurs manufactures. L'esprit d'intérêt, de calcul personel, est celui qui est le plus répandu dans ces contrées, et je vois bien qu'on en marchande l'étendüe, non qu'on en condamne le sentiment. L'esprit de cupidité mercantile forme peut être un des caractères distinctifs des Américains et surtout des peuples du Nord, et ce caractère influera sans doute essentiellement sur la destinée future de la République américaine.

Je ne rappellerai pas ici, Monseig^r^, les détails dans lesquels je suis entré dans une de mes dépêches antérieures, sur les points qui divisent le Congrès, non plus que les remarques que j'ai faites sur les ménagemens extrêmes que le Congrès a pour les Gouvernements et pour leurs chefs; il en résulte des mouvements disparates, de l'incertitude, de la lenteur dans un grand nombre d'opérations essentielles et l'impossibilité d'exécuter des choses utiles que les circonstances exigeroient et que les ressources des États comporteroient. Ces vices paroissent inhérents à l'esprit actuel de la Constitution, et l'acte d'association projettée au mois de 9bre dernier en élevant la consistance du Congrès, ne paroît pas la corriger entièrement. Le tems seul pouroit convaincre d'un côté que dans beaucoup de matières les commissions ne peuvent être que le fruit d'une longue expérience, et qu'il n'y a pas de force publique lorsque les volontés individuelles n'ont point de règle ni de limites. Ce défaut d'ordre et d'ensemble dans les détails existe constament depuis l'origine de la révolution et a exposé plus d'une fois le salut de la république naissante. Si les Anglois se fussent montrés en Amérique comme on ne les a vu ailleurs que trop actifs, confians et courageux, ils auroient trouvé peu de résistance. Plus on voit de près ce contraste, plus on est forcé de dire que le doigt de Dieu se fait sentir dans cet évènement, et sans le parti également sage et généreux que le Roi a pris précisément dans le moment décisif tout porte à croire que l'employ des moyens n'eût pas répondu à la volonté de maintenir l'indépendance; plus il est à craindre maintenant que la sécurité à laquelle se sont livrés les esprits n'aggrave les inconvénients inhérents au défaut que

je viens d'indiquer. Je tacherai de faire sentir la nécessité de l'ordre et des précautions sans détruire une confiance et une présomption précieuse à tous égards.

L'on a apris que le Parlement d'Angre a été prorogé et l'on regarde comme impossible que l'on renoüe aucune négociation avant l'année prochaine. Le Congrès médite même de prévenir toute nouvelle tentative par une déclaration formelle. J'encourage cette idée en général, mais je tache de m'assurer des termes dans lesquels elle pourra être faite. Les papiers de Newyorck ont débité que en mettant pied à terre M. Deane m'avoit présenté un gazon comme simbole de la tradition de l'Amérique, que j'avois reçu et baisé ce gazon en faisant de grands signes de croix. On ajoute encore des commentaires à cette farce et on cherche à inspirer au peuple de la défiance sur le secret qu'on observe relativement à nos traités. Voila une matière pour les champions périodiques.

Je suis avec un profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

GERARD.

États-Unis, t. 4, n° 77. (Triplicata.)

CHAPITRE VII.

PREMIÈRE CAMPAGNE DE L'ESCADRE D'AMÉRIQUE, SANDY-HOOK, NEWPORT, BOSTON.

Entrée en rapports du comte d'Estaing avec Washington et avec le Congrès; le major de Choin. — Considération qui entourait La Fayette; transports du jeune major général à l'arrivée de l'escadre; il écrit au comte d'Estaing à titre de Français et d'Auvergnat; pour mieux accréditer l'aide de camp Laurens, qui emporte la lettre, Washington y fait ajouter un *post-scriptum* et la signature entière du marquis. — Projets du général en chef contre New-York; infructueuses tentatives d'amener l'escadre devant cette ville; Washington l'envoie enlever Newport, de concert avec l'armée du Nord sous Sullivan. — Ce qu'était cette armée de Sullivan; Washington y détache La Fayette et Greene avec 2,000 hommes; impressions transmises à Estaing par le major de Choin. — Utilité qu'avait trouvée ce dernier à édifier l'amiral sur l'influence exercée par La Fayette; avance dont jouissait déjà celui-ci dans l'esprit du comte d'Estaing; leur impatience commune d'être rapprochés l'un de l'autre. — Sullivan retarde les opérations; avantages perdus; désir d'autant plus vif, chez l'amiral, de l'arrivée de La Fayette; gêne apportée à leur rencontre par les ordres antérieurs du roi. — Le marquis monte à bord du *Languedoc;* raisons par lesquelles Estaing se justifie de l'avoir reçu; projets de commandement pour lui; ses allées et venues du camp à l'escadre afin de concerter l'action. — L'escadre force les passes de Newport; changement improvisé par Sullivan dans le plan convenu; danger qui s'ensuit pour ses troupes; apparition imprévue de la flotte de Howe; Estaing se lance à la poursuite des Anglais en promettant de tout faire pour revenir. — Tempête soudaine et périls courus; l'amiral, malgré ses lieutenants, se présente désemparé devant Newport, afin d'engager Sullivan à attaquer de suite ou à se retirer en terre ferme; obstination de celui-ci à rester quand même et à vouloir que l'escadre attaque pour lui; La Fayette et Greene inutilement dépêchés vers Estaing dans cette vue. — L'escadre est conduite à Boston et s'y retranche; forfanteries de Sullivan; il ameute les milices et l'opinion; il publie une protestation véhémente contre les marins de la France; efforts de La Fayette pour ramener les esprits; il oblige Sullivan lui-même à atténuer les termes de la protestation et provoque l'improbation de Washington; le Congrès et le général en chef sont d'accord pour condamner ces écarts. — Le comte d'Estaing à Boston; Hancock; l'amiral et La Fayette au Conseil de la ville; Estaing offre de se mettre sous les ordres de Sullivan avec ses troupes d'infanterie; explications envoyées par lui à Versailles. — Retraite heureuse de Sullivan grâce à Laurens et à Greene d'abord, puis grâce à La Fayette; l'incident de la protestation est clos sous la désapprobation générale.

Le petit convoi de *la Chimère* emportait un pli chaleureux pour 1778.
Washington. Le comte d'Estaing, empressé de répondre à la fois à

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. ses instructions et à ses inclinations personnelles, prodiguait au général en chef les marques de considération qui pouvaient le plus le toucher pour les États-Unis et pour lui[1]. Bientôt fut expédié un des officiers de l'escadre, le major de Choin[2], un officier d'élite, particulièrement au courant de la pensée du vice-amiral : « Son mérite militaire, mandait le comte à son sujet, la lucidité de ses idées et la précision avec laquelle il expliquerait les siennes l'avaient déterminé à le choisir, plus encore que sa parenté avec M. de Sartine[3]. » Avec le duplicata de la lettre adressée au général en chef, Choin était porteur d'une autre pour le président du Congrès, contenant la copie de la première.

[1] « A Son Excellence Monsieur le général « Washington comandant en chef les forces des « États-Unis de l'Amerique, à son quartier gé« néral. — En mer le 8 aout 1778. — Mon« sieur, j'ai l'honneur de faire part à Votre Ex« cellence de l'arivée de l'escadre du roy. Chargé « par Sa Majesté de l'employ glorieux de donner « à ses alliés les États-Unis de l'Amérique des « preuves éclatantes de son affection, il ne man« querat rien à mon bonheur si j'y réussis. Il « est augmenté par celui de concerter mes opé« rations avec un général tel que Votre Exel« lence. Les talents et les grandes actions du « général George Washington lui ont assuré aux « yeux de toutte l'Europe le tittre vrayement « sublime de libérateur de l'Amérique.

« Agréés, Monsieur, l'homage que tout « homme, que tout militaire vous doit, et « trouvés bon que je sollicitte dès les premiers « instants avec la franchise militaire et maritime « une amitié aussi flatteuse que la votre. Je ta« cherai de m'en rendre digne par mon res« pectueux dévouement pour votre patrie; il « m'est prescrit par mes ordres et mon cœur me « l'inspire. » (*Archives de la Marine*, B[4] 146, f° 53; original.) — La forme de cette lettre avait été un peu changée par la traduction anglaise qui en fut faite au camp de Washington; à son tour, la traduction française que M. Guizot en a donnée dans la *Correspondance de Washington* l'a encore modifiée.

[2] Le major ne signe pas *Choin*, ni *Chouin*, comme on voit souvent son nom écrit dans les pièces, ni *de Choin*, mais, en un seul mot : DECHOIN. La leçon exacte doit pourtant être : DE CHOIN.

[3] L'amiral continuait au sujet de Choin, dans la lettre dont celui-ci était chargé pour Washington : « J'ai l'honneur de rendre compte au « Congrès de la lettre que j'ai celui d'écrire à « Votre Exellence. M[r] de Chouin, major d'infan« terie au service du roy, a ordre de vous la pré« senter. Je vous prie d'acorder la confiance la « plus étendue à tout ce que cet officier vous dira « de ma part; il est parent de M. de Sartine; ce « ministre est connu depuis longtemps par son « attachement pour la cause comune. C'est moins « le désir de plaire à un homme d'État honoré « de la confiance du roy qui m'a décidé à vous « envoyer M[r] de Chouin que ses conaissances « militaires, la netteté de ses idées et la préci« sion avec laquelle il vous rendra les miennes. « Je vous suplie de lui acorder vos bontés. — « J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, « de Votre Exellence, le très humble et très « obeissant serviteur. — ESTAING. »

L'escadre, en mer depuis trois mois, était près de manquer d'eau; 1778.
elle pouvait perdre ses farines faute de seconds fours pour les employer; faute de pilotes, elle était près de se perdre elle-même : les demandes dont était chargé l'officier répondaient à ces besoins urgents. Deux jours et deux nuits employés à atteindre Philadelphie, deux jours encore pour voir le président du Congrès, il ne fut au camp que le 17 juillet. Le Congrès était dépourvu de moyens pour aider nos vaisseaux. Autour de lui le pays ne produisait plus rien, ayant eu à supporter depuis longtemps tout le poids de la guerre; la ville était sans marchandises et sans métiers[1]. Gérard écrit le 18 à M. de Vergennes, et aussi à Estaing, « qu'il est impossible de mettre plus de bonne volonté qu'on n'en apporte dans tout ce qui concerne l'escadre française, que l'on s'enquiert même des expédiens les plus propres à diminuer les longueurs inhérentes à la constitution du Congrès, qu'on a tout tenté pour envoyer cinq ou six bâtiments légers qui servissent de courriers et d'espions, mais que les ressources sont presque nulles[2] ».

Cherchant de l'eau et cherchant l'ennemi, l'amiral s'était porté vers New-York, à la pointe de Sandy-Hook. Il n'avait pu dès lors être rejoint par Laurens, l'aide de camp de Washington, muni des assurances et des renseignements qui devaient leur permettre de concerter les mouvements. La Fayette n'avait pas seulement, alors, l'amitié désormais profonde du général en chef; l'affaire de Monmouth venait de lui donner auprès du Congrès et de lui assurer dans l'armée, qui savait ses sacrifices pour elle, des titres nouveaux. La veille de cette grave journée, il avait fait avec abnégation des efforts inutiles pour sauver le général Lee de la défection à laquelle celui-ci se laissait aller, et dans l'action il avait grandement contribué à changer presque en

[1] Choin ne put y trouver des pistolets à acheter, « à quelque prix que ce fût », écrit-il; il demande à l'amiral de lui en envoyer de l'escadre.

[2] La lettre de Gérard au comte d'Estaing est à peu près calquée sur celle qu'il écrivit au secrétaire d'État des Affaires étrangères. (*Archives de la Marine, ubi supra.*)

1778. victoire un engagement que tout paraissait devoir tourner en défaite. L'arrivée de notre escadre le constitua aux yeux des Américains comme le représentant de l'assistance royale. Aussi s'était-il trouvé informé à son campement de la présence du comte d'Estaing par ses correspondances personnelles, et, à la fois par le président du Congrès en même temps que Washington au quartier général[1]. Transporté à la pensée de revoir les armes françaises et de se battre sous son vrai drapeau, transporté de l'espérance qu'avec les troupes américaines elles infligeraient à l'ennemi invétéré de son pays le désastre que toutes les conjonctures semblaient présager, il s'était senti une sorte de mandat moral de coopérer par ses indications ou ses avis à la préparation d'un pareil évènement. Il avait donc écrit aussitôt à l'amiral pour le renseigner de son côté. Il lui exprimait ses sentiments avec tout le feu de sa nature et en appelait à leur titre commun d'Auvergnat, même au titre un peu forcé de parents, comme à des liens qui devaient les unir dans une égale ardeur contre l'Angleterre. « J'aime à penser », lui disait-il :

J'aime à penser que vous porterez les premiers coups sur une insolente nation parce que je sais que vous appréciez le plaisir de l'humilier et que vous la connaissez assez pour la haïr. J'ai l'honneur de vous appartenir par ce sentiment aussi bien que par les liens du sang et notre titre commun d'Auvergnat et il n'y a pas de motifs dans le monde qui ne se reunissent pour me faire désirer vos succès avec une ardeur impossible à exprimer. J'espère, Monsieur le comte, vous voir bientôt justifier de nouveau les sentiments dont j'ai vu à Londres que MM. les Anglais vous honorent. Puissiez-vous les battre,

[1] « La nouvelle de votre arrivée, que j'avais « déjà eue de New-York, écrit La Fayette au « comte d'Estaing, m'a été confirmée hier au « soir par une lettre du président du Congrès. » — A l'annexe I du chapitre suivant, nous reproduirons plusieurs lettres du marquis de la Fayette au comte d'Estaing, écrites durant les mois de l'année 1778 qui vont suivre. Ces lettres paraissent avoir été ignorées du rédacteur des *Mémoires et Correspondance;* elles sont en tout cas restées inédites jusqu'à ce moment-ci. Cette dernière est datée : « Du camp près de Paramus, le 14 juillet 1778. » — C'est par une erreur de copiste que Jared Sparks (ou M. Guizot son traducteur) a daté du 11 la lettre confiée par Washington à Laurens; il faut lire 14 au lieu de 11. Cela résulte de la réponse même du comte d'Estaing.

les couler à fond, les mettre aussi bas qu'ils ont été insolents. Puissiez-vous commencer le grand œuvre de leur destruction qui mettra leur nation sous les pieds de la nôtre; puissiez-vous leur faire autant de mal qu'ils nous en souhaitent. . . . . 1778.

Archives de la Marine, B⁴ 146, f° 144.

Les détails de cette lettre frappèrent Washington. Il s'en empara comme d'indices incontestables dont il était essentiel de munir Laurens. Sous les yeux pour ainsi dire du général en chef, le marquis compléta la missive par un *post-scriptum* dans lequel ces particularités se trouvaient encore mieux marquées. Il écrit de nouveau trois jours après au comte d'Estaing que « le général l'a forcé d'ajouter à une épître déjà trop étendue des détails qui ont probablement dû la rendre ridicule », mais que ce dernier craignait vivement les doutes possibles sur l'authenticité des dépêches, et, « sachant, disait-il, que j'avais « l'honneur d'appartenir à votre maison et à la province dont elle sort, « il a exigé que je vous citasse mon nom, surnom, etc. et d'autres « particularités que non seulement les Anglais ignorent, mais dont je « ne crois pas que vous-même soyez bien instruit[1] ». En conséquence, le *post-scriptum* de la précédente lettre portait ce qui suit :

P. S. — J'arrive dans ce moment au quartier général, Monsieur le comte, et j'apprends avec un vif plaisir que vous êtes dans une place où vous gênés extrèmement les projets du général Clinton et de lord Howe. J'espère que ceci finira d'une manière bien brillante. Le general Washington va vous envoyer le colonel Laurens, son aide de camp, pour porter ses dêpêches. C'est un secret qu'il n'a confié qu'à moi crainte d'accident; il desire en même tems que je vous donne quelque signe pour reconnoître l'autenticité de ce message.

[1] Cette seconde lettre de La Fayette au comte d'Estaing commence ainsi : « Au quar« tier général près King's Ferry, ce 17 juillet « 1778. — J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire, « Monsieur le Comte, une longue lettre dont la « plus grande partie n'étoit qu'ennuyeuse et « dont je viens vous renouveller mes excuses. « La joie de vous savoir ici et le désir de vous « offrir des assurances d'un devouement que je « voudrois bien pouvoir vous être utile m'ont « mis la plume à la main; le général Washington « m'a forcé, etc... »

1778. Je ne crois pas que vous connoissiés mon ecriture, mais, quand je vous parlerai de nos terres d'Auvergne, de mon château de Chavaniac, de la belle terre du Pont du château et de la belle pêche de saumon de Mr de Montboissier; quand je vous parlerai de Mme de Chavaniac et de Mlle du Motier, mes tantes, et du mariage de ma cousine avec Mr d'Abos, ces petits details de famille vous feront me reconnoitre pour un franc Auvergnat. Je voudrois que vous nous fissiés bientôt aussi connoitre votre écriture ou quelque chiffre qui nous empêchât de donner dans aucun panneau. Permettés moi de vous presenter ici le colonel Laurens, aide de camp de confiance du général Washington et fils du président du Congrès. C'est un jeune homme qui a de l'esprit, des connoissances et l'amour le plus vif pour la patrie. Vous ferés un grand plaisir au général et au Congrès de le recevoir avec distinction et *cela aura plusieurs bons effets*. Vous pouvés lui parler avec confiance de tout ce que vous jugerés à propos de communiquer au général Washington, parce que c'est comme si vous parliés au général lui-même qui l'admet à ses secrets les plus importants.

Adieu, Monsieur le comte; voilà une lettre bien longue; puisse le colonel Laurens rapporter la nouvelle de quelque succès ou la proposition de quelque plan qui en assure de brillants. Qu'il seroit heureux pour moi de trouver enfin l'occasion de verser mon sang pour ma patrie et d'être avoué par elle. Je vais finir cet énorme épitre en signant mon nom tout du long.

Gilbert du Motier Mis de Lafayette

Le comte d'Estaing était arrêté par les fonds au banc de Sandy-Hook, et l'escadre avait la déception de toucher là l'ennemi sans pouvoir l'atteindre. Elle voyait les pavillons anglais flotter aux mâts, les bâtiments se réfugier derrière ce banc infranchissable, le désordre régner dans la foule des vaisseaux, témoin ainsi, et rien de plus, du trouble jeté par sa présence dans les forces qu'elle venait combattre. L'amiral fut enfin abordé par un navire du Congrès. Il apprit par lui l'arrivée imminente de Byron, dont un avis de la légation de Passy avait annoncé le départ de la Manche, autrement dit l'approche d'un

danger; mais ce navire ne lui apportait aucun moyen de se refaire. 1778.
Hardiment alors, suivi de quelques hommes seulement, il descendit à terre et les communications avec Washington s'établirent[1]. Quand Choin avait atteint le camp, le 17 au matin, Washington lui avait fait un vif accueil. « Je fus comblé d'honnêtetés », écrit l'officier. La présence de l'escadre et la pensée d'ouvrir avec le comte d'Estaing des rapports affectueux n'inspiraient pas au général en chef un contentement moins marqué que celui dont le marin français lui avait adressé le témoignage[2]. Aussitôt après avoir entendu Choin, il dépêcha à Sandy-Hook Hamilton, aide de camp intime et de confiance, et avec lui Fleury, un des Français qu'il appréciait le plus. L'heure lui paraissait venue d'attaquer New-York et il l'avait mandé au Congrès. La moitié de ses troupes, sous Gates, était passée de l'autre côté de

[1] « Notre eau, cependant, se consommait, « dit Estaing dans son rapport d'ensemble au « secrétaire d'État de la marine; la cavalerie et « l'infanterie anglaise, qui se montraient sur la « coste, la gardaient moins bien qu'une lame « qui empêchait de tenter de descendre à terre. « Il le fallait, je le fis. Il me parait permis, Mon- « seigneur, dans certains cas de hasarder soy- « même ce qu'on croit ne pouvoir ordonner aux « autres. . . La nécessité d'avoir de l'eau et « d'établir une correspondance avec le général « Washington l'emportait sur toute espèce de « dangers. Un détachement de 400 hommes « d'infanterie commandé par M. de Macdonnal, « capitaine au régiment de Foix, fut aventuré « dans ce lieu et parut respectable à l'ennemi « qui aurait pu facilement l'enlever. » — Estaing a été critiqué par ses lieutenants, comme d'une faute grave, de s'être exposé ainsi. (Voir à cet égard un mémoire tout de récriminations, aux *Archives de la Marine*, B⁴ 142, *in fine*.)

[2] Washington, en effet, avait écrit à l'amiral, aussitôt connue l'arrivée de l'escadre : « Au « camp, à Haverstraw-Bay, 17 juillet 1778. — « Monsieur. — L'arrivée sur notre côte, d'une « flotte appartenant à Sa Majesté Très Chré- « tienne, est un évènement qui me rend extrè- « mement heureux. Permettez-moi de vous dire « que ma joie en ce moment est encore aug- « mentée par la pensée que le commandement « de cette flotte a été donné à un homme aussi « recommandable par ses talents, son expérience « et sa réputation, que l'est le comte d'Estaing. « J'ai la ferme conviction que vous ferez tous les « efforts possibles pour atteindre le but impor- « tant de votre mission; de mon côté je m'ap- « pliquerai activement, soyez-en sûr, à vous « aider dans l'exécution de toute mesure op- « portune. Le désir que vous manifestez, avec « cette franchise qui plait toujours, d'acquérir « une place dans mon amitié, est pour moi « extrêmement honorable. Permettez-moi aussi « de vous assurer que je m'estimerai fort heu- « reux si je vois les bons sentiments que vous « me portez d'avance donner naissance à une « affection durable et sincère. » (Jared Sparks, *Vie et Correspondance de Washington*, traduction de M. Guizot, t. III.)

1778. l'Hudson dans cette vue; il s'apprêtait, lui, à franchir cette rivière avec le reste, et d'après ses plis Gérard expliquait à Versailles le 18 juillet que le moment ne pouvait être meilleur[1]. C'est ce que Hamilton et Fleury devaient faire connaître au comte d'Estaing, et la présence de l'escadre apportait en faveur de ce plan des raisons très puissantes. Hamilton voulut avoir une lettre de La Fayette; c'est celle qui indiquait à l'amiral le motif du *post-scriptum* tout à l'heure reproduit. Ce confident véritable de Washington, celui de ses officiers en qui le général en chef plaça plus que de la confiance, parmi tous ceux dont il fut approché, n'aurait pu être plus avantageusement accrédité par personne auprès du commandant de l'escadre qu'il ne le fut par le marquis[2].

Le major de Choin avait la mission d'être l'intermédiaire avec l'amiral[3] : Washington lui développa immédiatement ses desseins.

[1] Gérard mandait : « Les lettres de M. le « général Washington annoncent qu'il se dispo« soit le 14 à passer la rivière d'Hudson à Kings« ferry. Le général Gates étoit sur la rive op« posée avec un corps de 7 à 8 mille hommes. « Les deux généraux avoient dépêché un offi« cier à M. le comte d'Estaing pour lui donner « toutes les informations qui pouvoient l'inté« resser, et pour concerter avec lui des opéra« tions vigoureuses. On sait que c'est le moment « de porter un coup fatal aux Anglois. On sait « que leurs vaisseaux n'ont pas la moitié de leurs « équipages et qu'on a pressé dans les rues de « Newyork; mais les démonstrations des Amé« ricains ne permettront pas de dégarnir la ville. « Les Anglois travaillent à la couvrir de quelques « fortifications. On prétend que leurs vaisseaux « ont recu ordre de mettre a la voile et de com« battre en pleine mer l'escadre du roi. » (*États-Unis*, t. 4, n° 27.)

[2] « ... Je prends aujourd'hui la liberté de « vous écrire deux mots pour vous présenter le « colonel Hamilton, aide de camp du général « Washington, qui est chargé de dépêches im« portantes et a desiré vous être annoncé par « moi. L'expérience que le général a faite de « ses talents, la confiance et l'amitié qu'il a pour « lui, l'ont mis à portée de savoir toutes les « circonstances où nous nous trouvons, et ses « connoissances jointes à une pénétration peu « commune pourront, je crois, vous satisfaire « dans toutes les informations qu'il est possible « de vous donner; je n'en ajouterai aucune ici; « elles sont toutes contenuës dans la lettre du « general ou communiquées à M. Hamilton, « qui est peut-etre l'homme de l'armée le plus « capable de vous en donner. » (*Archives de la Marine*, B[4] 146, f° 147.)

[3] C'est ce qui résulte d'une lettre de Choin à M. de Sartine (12 juillet, de Philadelphie) dans laquelle il se félicite d'aller remplir un tel rôle. (*Ibid.*, B[4] 144.) Washington écrit de son côté à Estaing (*ubi supra*) : « Je lui ai com« muniqué avec confiance mes idées sur les « divers sujets relatifs à nos opérations mu« tuelles. Je ne doute pas qu'il ne vous en fasse

Le général souhaitait qu'à défaut de pouvoir agir contre New-York, l'escadre se portât sur Rhode-Island, où il y avait, pensait-il, cinq ou six frégates anglaises et 3,000 ou 4,000 hommes. Elle serait secondée là par les milices du Nord sous le commandement de Sullivan; Washington, lui, resterait à White-Plains pour tenir New-York en échec. Son armée comptait 13,000 ou 14,000 hommes. Les soldats n'en paraissaient pas à Choin assez solides pour supporter les fatigues et les coups d'un siège; mais il vantait leur constance à endurer la soif et la faim[1]. Le général en chef, cependant, désirait avant tout l'opération sur New-York, comme il l'avait indiqué dès l'abord, et Laurens était chargé de développer au comte d'Estaing ses idées à ce sujet[2]. Des hommes de mer et des pilotes capables d'amener l'escadre dans les passes avaient été cherchés en conséquence. Celui dont l'habileté était la plus reconnue avait guidé Howe précédemment : il refusa ses services; il se dit malade, pour éviter de conduire les vaisseaux français, tant restait profond le sentiment anglais dans cette partie des États-Unis. La Fayette parvint à le gagner[3]. Avec lui un second pilote 1778

« part avec cette perspicacité et cette intelli« gence qu'il possède à un degré qui justifie « amplement la confiance dont vous l'avez ho« noré. »

[1] Lettre de Choin du 17 juillet, contenant une note détachée dans laquelle sont donnés ces détails.

[2] La lettre d'introduction dont Laurens était porteur esquissait, en effet, à Estaing les opérations projetées par Washington et lui indiquait les voies que celui-ci pensait pouvoir être suivies par l'escadre pour y concourir.

[3] Choin écrit à Estaing le 18 juillet : « On « fait partir demain pour votre escadre un colonel « de milice que l'on dit être très entendu dans « la connoissançe de la rivière, mais il arrivera « lentement n'ayant pas voulu y aller autrement « qu'en cabriolet. On vous envoye aussi beau« coup d'autres pilottes ou capitaines marchands. « Je crois que crainte de surprise et qu'il ne « s'en trouve de thoris [tories] ils doivent ré« pondre sur leur tête de leurs manœuvres. » Et en *post-scriptum :* « Depuis ma lettre écritte, « je vois avec chagrin que le pilotte le plus en « reputation qui a entré dans la riviere tous les « Anglois pendant la derniere guerre, avec le « meilleur visage sous prétexte d'une fièvre que « je voudrois avoir à sa place s'il est vrai qu'il « l'aye, refuse d'aller à votre bord. » Puis à la fin : « Au moment où je cachettois ma lettre, « M. de la Fayette m'anonce que ses prières et « les instances des généraux ont gagné le fameux « pilotte, il part donc dans une voiture qui le « conduit jusqu'à la mer et ma lettre précèdera « l'arrivé de ce prétieux malade. Mon général « c'est votre décision qui ferat loy dans le paÿs « et on a besoin de votre avis qui serat prépon« derant par le juste respect qu'on vous porte. »

1778. et quatre capitaines marins, censés avoir une grande connaissance de la côte, suivirent Hamilton. S'ingéniant, dans sa sérénité d'âme et son amour pour son pays, à surmonter ou à annuler les conditions misérables dans lesquelles ses compatriotes et ses lieutenants même le plaçaient, Washington assurait l'amiral de la fidélité de ces auxiliaires laborieusement recrutés. Mais ces conditions pénibles frappaient un officier de France, accoutumé à la régularité et à l'honneur des vraies armées. Étonné de l'indifférence, des lenteurs, du peu de précautions dont il était témoin, Choin, qui ne peut trouver à qui confier ses plis pour l'amiral et est contraint de les envoyer à Sandy-Hook en empruntant un aide de camp américain de La Fayette, Nevill[1], ne donne pas au comte d'Estaing des motifs de s'illusionner beaucoup. Il ajoute même, dans une de ses lettres : « Je crois aussi que le général Gates, qui avait pris Burgoyne, craint beaucoup qu'un succès considérable de Washington ne fasse oublier le sien. » La Fayette, au reste, quoiqu'il fût naturellement plus confiant, écrivait à l'amiral, dans le billet qui lui présentait Nevill : « Les espérances dont nous « pouvons nous flatter ici sont si incertaines que nous ne savons sur « quel point les fixer; il ne nous reste qu'à faire des vœux pour vos « succès et désirer ardemment de pouvoir les seconder. »

Rien ne put décider les pilotes à approcher de New-York les vaisseaux du roi. La dimension des bâtiments l'interdisait[2]. Howe, qui

La Fayette écrit à l'amiral, le 18, à propos de ce pilote, qu'il avait chargé aussi d'une lettre : « Un excellent pilote qui s'achemine vers votre « flotte aussi vite que sa santé et son caractère « peuvent le permettre. »

[1] La Fayette munit son officier d'un billet pour l'amiral, à qui il le présentait comme « d'une des meilleures familles et le plus expé- « ditif Américain qu'il eût rencontré ». (18 juillet à 9 heures du soir, King's Ferry. *Archives de la Marine*, B[4] 146, f° 148.)

[2] L'*Extrait du journal d'un officier de la marine de l'escadre de M. le comte d'Estaing*, fascicule in-8° publié en 1782, critique Estaing de n'avoir pas cherché à entrer à New-York par le Sound, derrière Long-Island. Or Washington, qui avait en effet indiqué cette voie à l'amiral, disait dans sa lettre qu'elle ne permettait que des navires de quarante canons; ce n'était pas le cas des nôtres. La Fayette, retraçant les faits un mois après (Lettre au duc d'Ayen, 11 septembre 1778), écrit positivement que « les vaisseaux anglais de 74 n'entraient pas à New-York avec leurs canons, que quelques pilotes don-

aurait difficilement échappé dans la rade ou dans le port, fut sauvé 1778
par là. Il fallait donc en venir au plan de transporter la campagne à Newport[1]. Par Hamilton, qu'il garda à bord jusqu'à ce que la certitude de demeurer impuissant à Sandy-Hook fut acquise, l'amiral s'était mis à la disposition de Washington : sept jours après avoir mouillé ainsi inutilement à quelques milles de New-York, il avait obéi

naient des espérances, mais que, lorsque l'on consulta sérieusement, tous convinrent de l'impossibilité et que la sonde en fut une preuve convaincante. »

[1] Estaing informe Washington de cet empêchement dans une lettre du 3 août, reproduite à l'annexe du présent chapitre. On lit dans le *Journal de campagne du Marseillais*, à la date du 21 juillet : « Le général appelle le matin « à son bord les commandans des vaisseaux. Il « leur dit ce qu'il a fait pour s'assurer s'il y « avait assez d'eau à la passe pour nos vaisseaux. « D'où il est résulté qu'il n'y en avoit pas assez. « Il offre 150 mille livres aux pilotes américains « qu'on lui a envoyés, s'ils peuvent faire passer « nos vaisseaux; ils disent que cela est impos« sible, que nous tirons trop d'eau; le général « fait part au conseil de son projet d'aller s'em« parer de Newport à Rhode-Island et de forcer « le passage gardé par les batteries; il donne « aux capitaines le plan de Newport et des en« virons avec un détail du fond et des batteries. « Il annonce qu'il mettra à la voile le lendemain « matin. — Le 22 à 8 heures on appareille... » — Les lieutenants du comte d'Estaing l'ont blâmé : 1° d'être sorti de la Delaware sans faire de l'eau; 2° de n'y avoir pas pris des pilotes pour toute la côte; 3° d'avoir perdu une semaine à Sandy-Hook; 4° de ne s'être pas dirigé sur New-York par le Sound. Ces lieutenants qui, du reste, ont écrit postérieurement aux faits, ne connaissaient ni les instructions qu'avait leur chef, ni l'esprit de ces instructions, ni dès lors l'influence qu'elles devaient exercer sur l'appréciation des circonstances. Ils se livrent à de puériles discussions de manœuvres ou d'accidents de mer, l'un d'eux, notamment, dans le Mémoire manuscrit indiqué plus haut, pour établir que l'amiral avait, par maladresse, perdu une suite d'heures, voire de minutes, dont le total forma les neuf ou dix jours écoulés entre le départ de Howe de Philadelphie et l'arrivée dans la Delaware, c'est-à-dire le retard par suite duquel l'escadre manqua la flotte anglaise. L'*Extrait*, tout à l'heure cité, émet, avec beaucoup de prétentions à l'impartialité, des jugements qui ne sont que tranchants et des récriminations trop souvent appuyées sur des indications peu exactes, et plusieurs contradictoires. L'auteur est visiblement inspiré par les préventions de corps contre un chef qui n'appartenait pas d'origine à la marine. Ses reproches ont aussi leur fond, c'est assez sensible, dans l'incommodité que les marins de carrière trouvèrent au commandement rigide de l'amiral, à la discipline qu'il imposait et à la hardiesse, on peut dire à la témérité dont il donnait l'exemple. Le comte pensait que la témérité formait une des conditions de sa mission; en cela il ne se trompait pas absolument. Du reste, elle était dans sa nature. Le fascicule en question est pourtant obligé de rendre plus d'une fois justice aux grandes qualités de ce chef mal supporté. Lui, dans ses rapports à Versailles, se montre singulièrement au-dessus de ces critiques acerbes et de ces inimitiés; il fait ressortir dans les termes les plus élogieux les mérites ou les services de ces lieutenants qui le décriaient.

1778. aux vues de ce dernier et était devant le Rhode-Island, très inquiet du manque d'eau, du scorbut déjà trop établi dans ses vaisseaux, mais ayant disposé son escadre pour forcer immédiatement les passes entre lesquelles s'étendent les îles plates formées dans le delta de la rivière de Providence, et que défendaient le fort et les batteries de Newport[1]. Ce n'était pas 3,000 ou 4,000 hommes, mais 6,000 que les Anglais avaient là, avec des frégates. A empêcher ces forces de descendre sur New-York tandis que Clinton y serait retenu, à les capturer ou à les

[1] A l'annexe du présent chapitre nous transcrivons les lettres écrites à ce sujet par le comte d'Estaing au général Washington, de Sandy-Hook et de la rade de Newport. — On possède d'Ozanne, ingénieur de l'escadre, de très intéressantes encres de Chine, prises sur place pendant les opérations de Newport. Elles reproduisent exactement l'aspect du pays. Elles se trouvent dans un des albums du musée de Marine, au Louvre, sous les numéros 31583 à 31589 : l'*Escadre bloquant l'escadre anglaise à Newport;* l'*Escadre forçant Newport;* l'*Escadre reforçant Newport;* l'*Escadre chassant Howe.* — On a imputé comme une faute à Estaing d'être allé à Newport. A cet égard, l'amiral dit avec raison, dans son rapport général : « Le général « Washington me proposait cependant ce qui « était énoncé dans mes instructions, une entre- « prise sur Rhode-Island. » On est tout aussi peu fondé à écrire, comme l'a fait M. Bancroft, que « le comte d'Estaing, ignorant les engagements secrets de la France et de l'Espagne, aurait voulu, au contraire, aller s'emparer de Terre-Neuve et l'annexer en quatorzième État aux États-Unis. Estaing eut-il des conversations dans ce sens avec Hamilton ? M. Bancroft ne l'indique pas. On n'en aperçoit trace dans aucun document français. En tout cas, l'idée de reprendre Terre-Neuve était une idée de Versailles; on l'a vue consignée formellement dans les instructions que l'amiral avait emportées. D'autre part, M. Bancroft, à la disposition de qui nos archives se sont trouvées avant de l'être pour personne, n'aurait pas dû ignorer qu'il n'existait alors aucun engagement ni secret ni connu avec l'Espagne. On s'était promis de la faire participer à la pêche de Terre-Neuve si nous parvenions à nous l'assurer à nous-mêmes, mais c'était tout. Il devait s'écouler encore du temps avant que l'on décidât cette puissance à s'engager avec nous et, conséquemment, avant que l'on fût engagé avec elle. — La pensée d'annexer Terre-Neuve aux États-Unis comme un quatorzième État, était en effet venue à Estaing; on a vu, toutefois, qu'il l'appelait son « château en Espagne »; il n'en avait parlé qu'à Gérard et uniquement à ce titre, sur *le Languedoc*, dans leurs conférences écrites, et l'idée n'avait pas paru à celui-ci aller de soi, car il s'était empressé en arrivant de consulter à ce sujet M. de Vergennes. (*États-Unis*, t. 4, n° 20; rapport du 15 juillet.) — Autre erreur : M. Bancroft écrit que la flotte française parut devant Newport « ayant à bord 3,500 hommes « de troupes de débarquement »; or l'amiral était parti de Toulon avec 1,000 hommes seulement. A Newport, pour seconder l'attaque concertée avec Sullivan, il forma, nous allons le dire, des bataillons de guerre avec ses équipages, ce que ses lieutenants lui ont très vivement reproché; mais il n'eut jamais 3,500 hommes de troupes à bord.

détruire, on aurait encore porté un grand coup. On eût vu, après, 1778.
l'armée anglaise se replier sans doute au nord, et l'on eût pu hasarder une bataille de mer contre Howe ou contre Byron et se jeter sur Halifax. Toutefois, les plans s'improvisent, non les troupes. Il s'agissait de créer l'armée qui opérerait sous le major général Sullivan; elle était presque toute à lever. Washington n'avait plus que peu de monde, ses milices étant parties leur temps achevé; il ne pouvait donc en fournir beaucoup. Sauf 2,000 continentaux environ qu'il détacha sous les ordres de La Fayette[1], puis qu'il divisa entre ce dernier et Greene (Greene, né dans cette province pouvant y être fort utile[2]), « tous les « soldats de Sullivan, dit véridiquement Estaing, étaient encore chez « eux ». Les États de Rhode-Island, de Providence, de Connecticut, de Massachusetts avaient mis sur pied tout ce qu'il y avait à appeler; des chefs de la révolution, Hancock, Livingston, plusieurs autres, s'étaient placés à la tête des miliciens de leur contrée ou de compagnies libres[3]. Mais l'exemple donné n'avait pas produit tout l'effet attendu et c'étaient des troupes en « ondulation continuelle », suivant un mot d'Estaing, « composées, a écrit Pontgibaud, de beaucoup de curieux comptés pour des soldats » et présentant un spectacle « bouffon[4] ». Depuis le premier jour les opérations de la guerre s'étaient effectuées ainsi. Pour qui avait vu les précédentes, celle-ci n'avait rien que d'accoutumé. Il fallait néanmoins un Français prêt aux hasards, les aimant même comme Estaing et aussi porté que lui

[1] Ordre du 22 juillet, daté de White-Plains, reproduit dans les *Mémoires et Correspondance* de La Fayette.

[2] Lettre à La Fayette, du même quartier général, 27 juillet. La Fayette répond le 6 août, plein de satisfaction d'obéir et plein d'espoir dans les services espérés de Greene.

[3] Fleury, passé à l'état-major de Sullivan, écrit à Estaing le 8 août : « M. Hancock, gouteux, âgé, « infirme, ranimé par la seule énergie de l'âme, « arrive à la tête d'une compagnie de volontaires et dit mieux que Sophronius : « Non, dou« leur, tu n'es rien quand tu me sépares de la « gloire. » « Son exemple et son héroïsme n'ont « pas fait tout l'effet que j'en espérais pour l'hon« neur des âmes américaines. Mon général, sur « terre comme sur mer, les grandes âmes ont « plus d'admirateurs que d'imitateurs. » La Correspondance de Fleury avec l'amiral est aux Archives de la Marine, B⁴ 146, f°s 121-124.

[4] Voir une note tirée des *Mémoires* de cet aide de camp, *infra*, p. 343.

1778. à cette guerre d'insurrection, pour s'arranger d'un pareil état militaire. Choin s'était efforcé de le mettre en garde, de l'avertir que « les chiffres n'auraient pas de réalité, que 3,000 aujourd'hui seraient demain 300, moitié moins dans tous les cas sur le terrain que sur le papier; que ces milices, si elles pouvaient se défendre derrière des abris, ne sauraient attaquer, en sorte que tout retomberait sur les soldats du roi »; il écrivait même à ce sujet : « Il est essentiel que vous « sachiez le secret de la comédie; ici personne ne l'ignore[1]. »

La considération et le poids dont la personne et les avis de La Fayette étaient l'objet à l'armée de Washington n'avaient pas moins frappé Choin que la composition des troupes et leur régime. Il avait voulu autant que réclamé un aide de camp américain du marquis pour porter ses plis, parce qu'il trouvait utile de faire édifier l'amiral sur l'influence exercée par ce fils de la maison de Noailles, parti contre les ordres du roi et, semblait-il, en désertion[2]. « Je crois très néces- « saire, mandait-il, que vous connaissiez le pouvoir du général sur « une nation à qui le mot *Liberté* a fait tourner la tête. » Quand ces informations arrivèrent au comte d'Estaing, celui-ci était sous l'empire des impressions que l'aide de camp voulait lui donner. Aussitôt que l'escadre était apparue, les Français des troupes américaines

[1] Lettres à Estaing, des 15, 22 et 27 juillet. Une notable partie de ces plis est en chiffres et le déchiffrement n'en a malheureusement pas été porté sur les originaux ou l'a été très mal. Le chiffre de celui du 15, notamment, est traduit comme il suit : « Il est essentiel que vous « sçachiez que tout ici est dans le secret de la « comédie; personne ne l'ignore.

« On fait partir d'ici les États-Unis de « 2 milles 800 hommes pour aider aux milices « provinciales commandées par le general Sul- « livan qui un jour peuvent être trois à 4 milles « et peut être trois cens le lendemain; ainsi le « général compte beaucoup sur vos forces et « peu sur les milices ....

....

« M. de la Fayette, qui commande les déta- « chements qu'on vous envoye est d'un régi- « ment de plus d'environ 200, ce qui rendra « complet à peu près le nombre annoncé. Peut « être y aurat il quelques chevaux. L'envoy vaut « mieux que ce qui sy trouve quand à la qualité « de beaucoup. »

[2] « Mr de Choin m'a témoigné un vif désir « d'avoir quelqu'un sur l'activité duquel il put « entièrement compter », écrit La Fayette à l'amiral à propos de l'envoi de Nevill. (King's-Ferry, le 18 juillet.)

s'étaient épris de la pensée qu'ils allaient pouvoir revenir au drapeau. 1778.
La Fayette avait exprimé vivement pour lui-même ce sentiment à l'amiral. Sa correspondance avec ce dernier le laisse voir désillusionné par les désunions et les égoïsmes qui minaient les États-Unis. L'ardeur de ses vingt et un ans enflammée à la perspective de retrouver les rangs français, il avait aussitôt brûlé de l'espoir de placer sa destinée militaire sous l'auréole d'un chef réputé comme l'était l'amiral. Immédiatement il se révèle son admirateur et son satellite[1]. Or, la réponse du comte, qui avait été instantanée, était dictée par une bienveillance qui, paraît-il, ne voilait guère le désir d'avoir le jeune major général à côté de lui[2]. Bientôt l'accomplissement de ce désir sembla rendu facile. Quelques jours après, en effet, La Fayette, débordant de contentement, apprenait au comte dans un second pli, chiffré par places au moyen des signes usités au quartier général, que le général en chef lui donnait ses continentaux pour former une division à l'armée de Rhode-Island; Laurens, qui lui était prêté pour cette opération, apporta à bord ce message, écrit le 22 juillet. Commander sous les yeux de l'amiral, c'était, pour La Fayette, commencer à réaliser son rêve. On le voit partagé entre l'appréhension d'arriver après l'action et la crainte, près de toucher ainsi à ce qu'il souhaite le plus, de se montrer au-dessous de son rôle. « Vous me donnez », écrit-il au comte d'Estaing :

Vous me donnez des éloges qui même en en retranchant ce que je dois à

[1] « Quelque soïent les operations sur lesquelles vous vous fixiés, dit-il à l'amiral dans « sa seconde lettre concernant Hamilton, per- « mettez moi de renouveler ici les vœux les plus « ardents pour leur succès; ils partent non seu- « lement de l'adoration que mon cœur a voué, « et que tout homme digne de l'honneur d'être « françois doit avoir pour notre patrie, mais en- « core d'un intérest tout particulier pour votre « gloire; ce seroit pour moi le comble du bon- « heur de me trouver destiné a en être le témoin « avant que la réception de quelques ordres ou « l'absence d'aucun ordre m'engage à rejoindre « les drapeaux françois dans une autre partie du « monde. » (*Archives de la Marine*, B[4] 146, f° 147; 17 juillet 1778.) Fleury également ne tarda pas à manifester la même aspiration; on peut le voir à l'annexe du présent chapitre.

[2] Cette réponse, ainsi que la plupart de celles que lui fit le comte, n'a pas été conservée; c'est par une lettre suivante de La Fayette que l'on en peut supposer le contenu.

1778. votre politesse, sont encore dix mille fois au-dessus de mes minces mérites. Vous devez trouver bien ridicule de me voir une espèce d'officier général, moi, car j'avoue que je ne puis m'empêcher d'en rire moi-même dans un pays où l'on ne rit pas autant que dans le nôtre. Mais, quoique je puisse perdre à une plus ample connaissance, mon sentiment l'emporte trop sur mon amour-propre pour que je ne sois pas ravi de l'espérance de combattre sous vos yeux. Votre cœur français sentira combien je suis heureux. On ne m'a jamais rien annoncé depuis que je suis au monde qui m'ait fait plus de plaisir. Jamais je n'ai tant désiré les talents que je n'ai pas que depuis qu'il m'est permis de les exercer avec les Français. J'avoue que, si j'arrivais trop tard, j'aurais envie de me pendre.

Archives de la Marine, B[4] 146, f° 151 [1].

Cette crainte d'arriver trop tard le remplit d'impatience : « Pourvu « que vous jugiez que notre détachement vaut la peine d'être attendu », écrit-il de nouveau le 24, au moment d'aller retrouver ses soldats qui sont déjà en route; « j'ai offert au général Sullivan, s'il est bien pressé, de le joindre avec les hommes les plus lestes des différents régiments. » Mais l'idée de mettre tout à fait dans la pensée de l'amiral ce qu'il n'avait osé d'abord que lui indiquer, l'idée de commander les soldats de son pays, le possède maintenant d'autant plus qu'il suffirait de réunir à ses troupes américaines les troupes qui sont à bord. Il avait tâché de la faire insinuer par Choin, jugé à l'impression de l'aide de camp que la chose pourrait être, et à chaque heure son esprit s'en éprenait davantage. Il mande dans ce même pli, que Nevill encore va porter [2] :

L'article dont je vous parle dans mes premiers chiffres me tient vivement

[1] « A Stampfort, 16 milles de White Plains, « 24 juillet à midi. » Et encore à la fin de la lettre : Que ne m'est-il permis de marcher aussi « vite que ma pensée ou du moins aussi vite que « vous pouvez aller combattre et vaincre..... « Rien ne m'a plus convaincu de vos bontés, « j'ose dire de votre amitié pour moi que les « plaisanteries que vous voulez bien me faire de « mes talents de général. Je n'ambitionne encore, Monsieur le comte, que de vous paroitre « digne d'être un soldat français et de servir en « cette qualité sous vos ordres. »

[2] On trouvera cette lettre à l'annexe I du chapitre suivant.

à cœur, et je vous assure que je n'aurai pas un instant de repos jusqu'à ce que son retour [de Nevill] m'ait rassuré..... Plus je réfléchis à ce que vous m'avez mandé, Monsieur le comte, plus je me trouve heureux; j'ai communiqué à M. de Choin une idée qu'il croit devoir se conformer à celle qu'il vous connaît et j'en suis bien glorieux. 1778.

De ce moment datent entre le comte, qui avait passé cinquante ans, et ce divisionnaire qui avait à peine atteint la majorité d'aujourd'hui, une liaison et une amitié que l'on ne verra pas s'interrompre. Dans les données qui avaient présidé à l'envoi de l'escadre, celle-ci appartenait à nos alliés. Elle devait se prêter à leurs combinaisons et n'en pas former ou n'en pas suivre à elle. La Fayette dira de l'amiral à Washington, peu après : « Bien que lieutenant général il a agi d'après nos ordres et ne s'est jamais prévalu de son titre »; c'est un mérite dont les lieutenants du comte d'Estaing se sont trompés à le reprendre. Sullivan vint à son bord[1], expliqua qu'il lui fallait du temps, demanda pour ses opérations la présence de trois frégates à Bristol-Ferry et à Tiverton : il obtint tout cela, et l'escadre, qui était prête le jour même, qu'il eût importé de laisser opérer tout de suite, perdit neuf jours. Elle les perdit le sachant, et « les jours les plus favorables », écrit l'amiral, « le précieux instant de l'arrivée, celui où l'on étonne et dans lequel le plus souvent rien ne résiste ». A son avis comme à celui qu'exprimera plus tard La Fayette[2], il aurait pu, dans ces neuf jours, enlever à l'armée anglaise quinze cents Allemands établis dans une des îles, détruire la marine de Newport, pourvoir à ses propres besoins, faciliter singulièrement dès lors l'opération dernière, tandis qu'ils furent employés par les Anglais à élever des obstacles, à couler des navires, à embarrasser l'approche[3]. Au lieu de procurer ces

[1] Estaing informe Washington de ce fait le 3 août. Sa lettre est à l'annexe du présent chapitre.

[2] *Fragments extraits de divers manuscrits*, dans le tome I de ses *Mémoires*, etc.

[3] On lit dans le rapport général du comte d'Estaing : « Les espérances toujours trompées « sur les facilités de faire de l'eau, d'avoir des « vivres, des rafraichissements, surtout des « briques pour construire ce second four, si

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. résultats considérables, comme il l'aurait sans doute fait à ne pas tenir compte des raisons de l'avocat américain que le jeu des évènements mettait, à cette heure, à la tête de l'armée de Rhode-Island, il lui faudra supplier en vain celui-ci d'agir, lui répéter que chaque instant passé dans l'inaction par ses vaisseaux est un mal de moins pour les Anglais et une augmentation de nos malades, des souffrances de plus pour les hommes par le manque d'eau à boire et de nourriture fraîche[1]. Le vice-amiral reconnut promptement qu'au milieu de milices dont la réunion reculait en quelque sorte de jour en jour[2], les continentaux de La Fayette et de Greene seraient d'un grand prix; en renvoyant Nevill, le 30 juillet, il répondait avec effusion aux lettres du marquis et lui demandait de se hâter : « Je vous attends, Monsieur le marquis, « avec la plus extrême impatience; c'est vous qui avez entraîné l'opi- « nion et le secours, il était de première nécessité. Vous savez tout « vivifier. » Et, ne doutant pas qu'il le verrait prendre aux opérations une part glorieuse, il l'en félicitait par avance, non moins empressé dans l'expression de ses sympathies que le marquis ne l'avait été dans celle de ses désirs et de ses espérances : « Vous aurés acquis une grande « portion de gloire de plus, lorsque j'aurai l'honneur de vous em- « brasser. . . . . de quoi cela ne consolerait-il pas[3]. »

« important pour l'emploi de notre farine, des « sollicitations pressantes et inutiles fondées sur « la vûe des opérations de l'ennemi, qui coulait « des bâtiments et qui multipliait ses retranche- « mens, des fausses manœuvres exigées par des « patrons de barques, conduisirent jusqu au « 8 août. »

[1] Lettre du comte d'Estaing à Sullivan, du 3 août 1778.

[2] C'est Fleury que Sullivan chargeait d'informer l'amiral. Le 5 août, à minuit, celui-ci écrit que « il faut encore quelques jours; que les milices ne sont venues qu'en nombre insuffisant; que le général n'a en tout que 3,000 continentaux, y compris ceux de La Fayette et de Greene, alors arrivés; sera-t-on 5,000 au moment d'agir? . . . . . » Le 8, nouveau délai, nécessaire « pour être sûr des opérations; . . . . . le retard de lundi à mardi peut tiercer les forces ». Le retard, au contraire, n'en amenait aucune. (On peut voir les lettres de Fleury à l'annexe ci-après.)

[3] « Je crains fort, continuait-il, que l'éloigne- « ment des batteries ne me condamne encore « ici à faire plus de bruit que de besogne. La « terre américaine me contrarie beaucoup. Ce « que je pourrai mettre à terre est déjà terrible- « ment morcelé; enfin, nous ferons pour le « mieux et j'aurai l'honneur de vous embrasser; « de quoy cela ne consolerait-il pas? — Agréez,

Après l'ordre donné aux vaisseaux du roi d'arrêter partout La Fayette 1778.
et de le ramener en France, il était délicat de le recevoir à bord. Même à cette date, le marquis ne jugeait pas que sa position fût modifiée du tout dans l'esprit de la cour. Le 31 août il demandait à l'amiral de faire passer en France, avec « les paquets » de l'escadre, une lettre par laquelle il informerait le ministre de la guerre du lieu où il était et du souhait qu'il formait d'y rester tant qu'y demeurerait le comte d'Estaing. « Cette formule me paroit d'autant plus nécessaire, disait-il, « que je ne pus me prévaloir en venant ici que d'un *consentement tacite*, « et même si tacite qu'il m'était présenté sans *dessous de cartes* sous la « forme d'une défense fort expresse[1]. » L'amiral n'en jugeait guère différemment, paraît-il, et cependant tout commandait leur rencontre quand les milices furent enfin rassemblées. Il était nécessaire qu'ils communiquassent autrement que par le canal de Laurens ou de Fleury, de Pontgibaud ou de Nevill, si sagaces et si dévoués que se montrassent ces aides de camp. Le marquis monta donc sur *le Languedoc*. Le comte d'Estaing, néanmoins, ne se sentit pas libre de ne point se justifier de l'y avoir accueilli : « L'impatience extrême qu'il a « de combattre les Anglais pour apprendre à mieux servir son maître « m'obligeait à le recevoir avec une satisfaction personnelle mêlée « d'inquiétudes politiques », écrit-il dans son rapport général, le 5 novembre[2], au moment de partir pour les îles comme ses instructions le prescrivaient.

Chez le jeune réfractaire de la maison de Noailles, l'émotion était profonde de retrouver les soldats de son pays, de voir l'ambition qu'ils

« Monsieur le marquis, l'hommage de mon sin- « cère et tendre attachement. — ESTAING. » — L'amiral ajoutait, faisant allusion à une phrase de La Fayette : « Je vous maintiens aussi bon « chiffreur que le premier secrétaire d'ambas- « sade de M. votre beau-frère. En mer, le « 30 juillet 1778. » (*Archives de la Marine*, B⁴ 146, f° 55.)

[1] Lettre de La Fayette au comte d'Estaing : « A Tiverton, ce 31 aoust 1778. » (*Ibid.*, f° 171.)

[2] Il semble que le comte d'Estaing tenait à prendre là les devants, pour ménager à La Fayette le pardon du roi : « Personne n'est plus en « état que ce jeune officier général d'être un « lien de plus entre la France et l'Amérique. « Il jouit ici d'une considération très méritée, « elle est due à son zèle, à sa valeur, à sa sa- « gesse..... »

1778. montraient de se battre, de concerter avec eux ce qu'on ferait ensemble, et, ainsi qu'il le disait, de se sentir près « d'être avoué par sa patrie ». Parvenu avec son monde presque à Providence, il s'était donné la joie d'écrire déjà à l'amiral par Gimat, son aide de camp affidé, en subordonné qui confère avec son chef; mais une émotion plus vive l'attendait à bord : il aurait sous ses ordres les troupes de débarquement! L'amiral avait décidé cela tout de suite. C'était ce que signifiaient les encourageants éloges de ses premiers plis. De Providence, le lendemain, avec effusion, La Fayette informe de ce fait heureux Washington, à qui même, jugeant la discrétion précieuse, il s'était, pour cette fois, retenu de confier plus tôt son espérance[1]. « . . . . . L'amiral voudrait, aussitôt que possible, joindre des troupes « françaises au corps que je commande. J'avoue que la pensée de coo« pérer avec elles me rend très heureux et si j'avais imaginé un songe « agréable je n'aurais pu en souhaiter un plus doux que l'union de « mes compatriotes à mes frères d'Amérique sous mon commandement « et sous les mêmes drapeaux[2]. » En réalité, c'était la satisfaction de redevenir un soldat français qui était la plus vive en lui; on en verra la preuve dans sa correspondance ultérieure avec l'amiral; chaque lettre, pour ainsi parler, en témoigne.

On se trouvait au 4 août et tout semblait devoir être prêt pour le 8;

[1] Dans sa lettre du 24, en effet, le marquis disait à cet égard au comte d'Estaing : « Je vous « réponds de la plus grande discrétion vis-à-vis « les Américains et les Français. C'est une règle « encore plus nécessaire ici qu'ailleurs pour bien « des raisons. » — Les mots *Américains* et *Français* étaient écrits en signes.

[2] *Mémoires et Correspondance*, t. I, p. 187 et 188 : « Providence, 6 août 1778... J'ai « été avant hier à bord de l'amiral, j'ai trouvé « dans la flotte une ardeur et un désir d'agir « qui tournera bientôt en impatience... Les « officiers ne peuvent contenir les soldats et les « matelots. J'espère qu'ils seront bientôt satis« faits... Le comte d'Estaing est ravi de mon « arrivée..... Il m'a exprimé la plus grande « anxiété sur ses besoins de toute espèce, vivres, « eau, etc. L'amiral voudrait... » — Fleury, le 8 août, constate aussi que La Fayette aura dans son corps les troupes françaises, et, avec une émulation bien naturelle, il manifeste à l'amiral le prix qu'il attacherait à prendre rang également parmi elles et à jouer aussi un rôle à côté de ses compatriotes. « L'obscur et zélé Fleury « ne pourrait-il pas se flatter, tandis que vous « lui confiez [à La Fayette] le commandement « de toutes vos troupes, de glaner après lui « quelques volontaires. »

le jour de l'attaque fut enfin fixé au 10. Le major de Choin avait écrit : « Comptez sur vos forces et point sur les Américains pour attaquer. » Par la lettre dont il avait chargé Gimat, La Fayette donnait les indications plus précises qui suivent et qui empruntaient à son expérience des soldats de l'Amérique une autorité particulière : 1778.

Je viens de voir un colonel d'artillerie qui est chargé de nous avoir du canon d'un calibre respectable ; le général Greene, quartier maitre général et major général aussi, a été présider au rassemblement des bateaux, et finira je crois par commander les milices de la Providence, son pays natal ; il me semble qu'on ramasse un grand nombre de cette espèce de troupes ; celles de la Nouvelle Angletterre ont la réputation d'être très braves ; je n'en doute pas, mais je crois qu'elles trouveront une grande différence entre le genre de guerre qu'elles ont fait jusqu'ici et celui qui les attend à l'attaque du Rhode-Island. Tout ce qui demande a être brusqué ne leur convient aucunement, et le général Sullivan les connoit surement trop bien pour ne pas les employer de la manière qui leur est la plus propre. Je suis fort aise de le voir commander là, parce qu'il est brave et entreprenant.

Il aura trois sortes de troupes américaines, cette milice qui est la meilleure du continent, les troupes de l'État dont on m'a dit l'éloge, quoique je ne crois pas qu'elles aïent vu le feu de bien près, et le peu de troupes continentales que le general Washington m'a donné, lesquelles, si elles sont animées par l'exemple de cette sorte de soldats qu'on ne trouve que parmi ceux qui ont du sang françois dans leurs veines, se conduiront, j'espère, de manière à surpasser le reste de leurs compatriotes parce qu'elles sont elles-mêmes très bonnes en raison de leur nouveauté. Cependant s'il y a quelque chose a enlever vivement, j'aimerai, *pour bien des raisons,* voir marcher les François les premiers.

Archives de la Marine, B[4] 146, f° 154.

Aussi le comte d'Estaing avait-il avisé à se créer des troupes. Il avait formé dans ses équipages des bataillons de débarquement[1]. Fixer avec

[1] Le *Journal de campagne du Marseillais* porte, à la date du 24 juillet : « A 11 heures on « fait signal d'aller à l'ordre chez les chefs de « division. Les officiers en rapportent l'ordre et « les dispositions pour le débarquement. Le « général se propose de faire quatre bataillons

1778. Sullivan l'ordre de l'attaque ne fut pas moins laborieux que ne l'avait été de réunir, en définitive, 8,000 miliciens sur les 14,000 que ce dernier s'était targué de rassembler. Lui et ses généraux espéraient chacun du lustre de l'opération de Newport; voulant tous ce lustre, il leur fallait disposer de l'escadre et de ses hommes au mieux de leurs visées. On voit La Fayette aller et venir du *Languedoc* au camp de Providence pour obtenir l'entente, et il semble que le rôle auquel l'amiral le destinait n'était pas la moindre des difficultés[1]. Le 8, cependant, tout étant convenu, signé, bien assuré, le comte d'Estaing, pour réunir et joindre utilement ses bataillons aux troupes américaines dans l'île de Conannicut, força brillamment la passe avec huit vaisseaux, et, sous les feux de Newport, alla mouiller au fond du chenal central. Sullivan ne s'était point fait informer des mouvements des Anglais. Il n'avait même nullement pensé que nous aurions dû les connaître par lui. Ces armées insurrectionnelles ne savaient ni se renseigner ni se couvrir, et elles en avaient peut-être cette excuse que les troupes britanniques, hormis à leur arrivée, furent assez négligemment conduites pour ne pas imposer beaucoup aux Américains le besoin de se garder[2]. De plus,

« de 500 hommes chacun des troupes de la « marine et des matelots (indépendamment des « troupes d'infanterie qui forment deux bataillons) qu'on arme en partie de fusils du bord « au bout desquels on a adapté en guise de « bayonnette des lames de sabres dont l'essoye « défaite de la poignée et allongée a été passée « entre le premier tenon et le bois et liée en- « suite fortement avec un cordon goudronné. » Le rédacteur du *Journal* tire de cette combinaison un fort mauvais augure : elle fera un grand poids au bout du fusil et on ajustera mal, écrit-il; « on a sacrifié le tir pour avoir des « bayonnettes ». Il trouve aussi mauvaise en elle-même l'idée de transformer des matelots en soldats. Cette dernière innovation, consacrée, depuis, tout autant que l'a été la première, n'est d'ailleurs pas moins critiquée par les autres lieutenants d'Estaing qui ont écrit sur sa campagne.

[1] Les lettres de La Fayette à Estaing des 5 et 8 août mettent en évidence ces tiraillements, et dévoilent aussi combien les intérêts de l'Amérique étaient oubliés par les généraux des milices du nord.

[2] De Choin signalait le mauvais état du service des espions même à l'armée de Washington. Il l'attribuait en partie, il est vrai, à ce qu'on ne pouvait les payer cher et autrement qu'en papier (lettre du 15 juillet). Il disait en outre, dans une lettre du 22 : « Les marches ne se font pas ici « en armée, mais en hordes de Tartares. On « campe à peu près de même sans précaution, « dans le cas d'être coupé continuellement ou « d'être enlevés par les partis que doit avoir « l'ennemi. » — Pontgibaud fait des milices

Sullivan changea soudainement le point d'attaque. Une heure, dit La Fayette, après qu'il avait confirmé verbalement le plan arrêté[1], dès 1778.

de Sullivan ce tableau, coloré peut-être après coup, mais qui a dû être vrai dans l'ensemble : « A peine les troupes de ligne furent-elles « débarquées (il s'agit de l'entrée des corps « de La Fayette et de Greene sur Rhode-Is-« land), que les milices arrivèrent, je crois au « nombre de dix mille, tant à pied qu'à cheval. « Je n'ai guère vu de spectacle plus bouffon; il « fallait que tous les tailleurs et les apothicaires « eussent répondu à l'appel; on les reconnaissait « à leurs perruques rondes, presque tous sur de « mauvaises montures, une carnassière en ban-« doulière; l'infanterie était à l'avenant des ca-« valiers et paraissait taillée sur le même patron. « Je jugeais que ces guerriers-là ne venaient « pas pour voir l'ennemi de trop près, mais « pour nous aider à manger nos vivres; je ne « me trompais pas, ils disparurent avec l'abon-« dance. » (*Mém. du comte de M...*, p. 144, 145.)

[1] Dans une lettre du 1[er] septembre, écrite pour disculper Fleury auprès de l'amiral, qui lui imputait de ne l'avoir pas assez prévenu, La Fayette dit qu'il n'était pas possible de se douter de ce changement deux heures auparavant, et que lui-même ne l'a connu que juste au moment; il mande à Washington le 25 août : « Combien l'amiral fut surpris lorsqu'à la suite « d'une convention faite et acceptée, une heure « après que le général américain avait renouvelé « par écrit ses assurances, nos troupes firent « leur débarquement un jour avant celui où elles « étaient attendues. » Depuis, devenu très indulgent pour les incorrections américaines, et quoique celle-ci eût eu assez probablement pour cause le désir de ne pas le laisser ouvertement remplir, et les Français sous lui, le rôle principal dans l'enlèvement de Newport, La Fayette a trouvé (*Fragment F*, tome I de ses *Mémoires*, etc.) qu'Estaing se plaignit à tort du renversement du plan convenu. Il a sans doute voulu dire que l'attaque aurait pu être reportée sans désavantage du côté où la dirigea Sullivan, si les circonstances aussi n'avaient pas changé. Ce fut un peu l'avis de l'amiral, puisque son premier mouvement fut d'aller là où Sullivan l'appelait. Toutefois, La Fayette avait avisé sur l'heure Estaing, qui, visiblement, ressentait beaucoup de contrariété : « Lundy matin 10 aoust. — « On ne me donne que le tems de vous écrire « un mot, Monsieur le Comte, et je ne le per-« drai pas à vous répéter ce qui vous a été dit « de ma part sur notre débarquement inattendu, « ni sur le sentiment qui me fait si vivement « partager les vôtres dans cette occasion. Il me « paroit qu'en conséquence d'un conseil de « guerre tenu la nuit passée, on se détermine à « rester sur l'isle dans tous les cas. Je pense que « vous ne trouverés pas cette détermination ex-« trèmement prudente. Le général Sullivan m'a « dit qu'il n'avoit que sept à huit mille hommes; « il en croit six ou sept à l'ennemi sans parler « du renfort d'hier.

« M[r] de Fleury m'a dit que vous pourriés « donner cinq cents hommes; d'autres que vous « garderés toutes vos troupes, ainsi je ne sais « qu'en croire. Le général Sullivan m'assure que « si votre flotte étoit obligée de rester quelque « tems ici il répond de la nourrir. Je ne veux « pas vous ennuïer ni de mes réflexions qui ne « peuvent avoir aucun poids dans cette nouvelle « circonstance, ni des offres du peu qu'il dé-« pendroit de moi dans ce pays que vous savés « bien qui est à vos ordres. J'ajouterai seule-« ment que *les Américains ne trouvent pas votre* « *situation dangereuse;* mais il est aisé de faire « des plans d'attaque et de défense quand on « est à terre et qu'on n'est chargé de rien. « Adieu, Monsieur le Comte; je voudrois même « indépendemment de mon amour, de mon ado-« ration pour ma patrie, pouvoir vous prouver

1778. lors un jour plus tôt qu'on n'en était convenu, il avait envahi la pointe Nord de l'île parce que les Anglais se concentraient au Sud. Engagé là inconsidérément avec 2,000 hommes seulement, sans canon, il réclamait avec instance le secours de l'amiral. Depuis deux jours une brume épaisse enveloppait tout et elle fut subitement dissipée; on découvrit alors la flotte de Howe courant des bordées dans la baie.

Howe était parti de New-York le 6. Des vaisseaux de l'escadre de Biron étaient arrivés; il en amenait un de 74, un autre de 50 et un convoi de troupes avec eux[1]. Dès le lendemain, Choin avait prévenu l'amiral du départ de cette flotte; mais il fallait à ses avis plus que ce délai pour parvenir[2]. Le vent portait du dehors, Estaing ne pouvait se laisser bloquer et détruire dans les passes. L'escadre de Byron aurait élevé à 28 vaisseaux de haut rang les forces anglaises; or les lunettes en laissaient déjà reconnaître 14 et plus du double de navires secondaires : « Le combat le plus désavantageux l'était moins que notre mouillage », écrit l'amiral. Garantissant donc de tout faire pour revenir, il abandonna Sullivan à lui-même. Les vents avaient tourné : sans hésiter, il repassa sous le canon des batteries et des forts, à la rencontre de l'escadre anglaise. Celle-ci, qui cherchait à s'échapper, lui offrait d'elle-même l'occasion de l'action d'éclat demandée par ses instructions pour la fortune de l'Amérique[3].

Ce qui se produisit alors est bien connu. Chassé dans la direction de New-York, Howe allait être obligé de subir une bataille qu'aurait rendue très inégale pour lui la supériorité de nos navires. Un ouragan

« par tous les moyens dont l'humanité est ca-« pable, combien je vous suis attaché. — « Lafayette. » (*Archives de la Marine*, B⁴ 146, f° 159.)

[1] Cela résulte d'une lettre particulière de Gérard à M. de Vergennes en date du 12 août. (*États-Unis*, t. 4, n° 81.)

[2] Choin au comte d'Estaing, 7 août 1778. Il confirme le fait dans une lettre suivante, datée du 12 du même mois. (*Archives de la Marine*, B⁴ 144.) Ces deux lettres reçues beaucoup après.

[3] « L'amiral anglais, écrit La Fayette au duc « d'Ayen, dans la lettre citée plus haut, coupa « sur-le-champ ses cables et s'enfuit à toutes « voiles, poursuivi vivement par tous nos vais-« seaux et l'amiral à la tête; ce spectacle se don-« nait par le plus beau temps du monde à la vue « des armées anglaise et américaine. Je n'ai « jamais été si fier que ce jour-là. » (Bristol, 11 septembre 1778.)

s'éleva, d'une furie extrême, dispersa les deux escadres, causa au vaisseau amiral des dommages qui furent près de rendre fatale pour lui une rencontre avec un des anglais. Quoi qu'il en soit, Estaing avait donné sa parole de « faire le possible pour revenir » : il la tint. Au mépris des avaries, contre l'avis de tous les capitaines, dont aucun n'admettait d'autre parti que celui d'aller à Boston avant de s'y voir devancer par les Anglais, il mit son honneur à « prouver aux nouveaux alliés de Sa Majesté que l'on savait tout sacrifier à ce qui était promis » et à ses capitaines que c'était « la raison déterminante ». Le 20 août, il reparut devant Newport, montant encore *le Languedoc* malgré les dangers qu'offrait l'état de ce vaisseau, afin de donner l'exemple aux autres[1]. Il voulait apporter au moins à Sullivan une assistance morale qui déterminât ce général à entreprendre une attaque décisive ou à se retirer, mais qui montrât en même temps l'impuissance où se trouvait l'escadre de concourir au siège avant d'avoir refait ses mâtures, ses gouvernails, son approvisionnement d'eau, autrement dit avant de s'être remise en état de combattre les vaisseaux de Byron s'ils paraissaient. Courir le danger de se désarmer pour fournir les soldats de l'assaut n'était plus possible. Le comte d'Estaing le dit tout de suite. Mais c'était sur ces soldats-là que comptait Sullivan; il lui fallait « des Français pour escalader », il les réclama sur l'heure; Estaing en reçut la demande positive comme il fermait son pli. Greene et La Fayette, en place pour l'attaque, chacun, avec 5,000 miliciens nominalement, outre leurs 1,000 hommes de troupes, vinrent inutilement essayer de le décider. La Fayette ne lui laissa pas ignorer que sa retraite produirait un effet moral malheureux; toutefois, non sans hésiter, après avoir pris encore l'opinion de ses commandants[2], l'amiral appareilla le 22,

1778.

[1] Il s'était fait annoncer par un des jeunes officiers du *Languedoc*, le comte de Cambis, montant la frégate *le Sénégal*, prise sur Howe pendant la poursuite.

[2] « Le général Greene et moi, écrit La « Fayette à Washington le 25 août, nous nous « rendîmes à bord; le comte m'exposa moins « comme à un envoyé du général Sullivan que « comme à un ami les malheureuses circon- « stances dans lesquelles il se trouvait, lié par « l'ordre positif du roi de se rendre à Boston « en cas d'accident ou de l'arrivée d'une flotte

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. et une navigation hardie, la sonde à la main, entre les îles placées derrière la rade de Boston, amena le 28 l'escadre dans cette rade. Le 31, Byron fut en vue et s'éloigna, heureusement, deux jours après, sans avoir rien tenté.

A propos de l'entreprise de l'Espagne contre Alger, M. de Vergennes écrivait au marquis d'Ossun, on se le rappelle, que « le sort de la plupart des expéditions éloignées est de ne pas répondre à la juste confiance mise dans des mesures combinées avec sagesse et prévoyance, surtout lorsqu'elles sont livrées à l'inconstance des éléments ». Comme si c'eût été là un horoscope, la France, à son tour, se trouvait trompée

« supérieure; pressé par l'opinion de tous les « officiers, *même de quelques pilotes américains*, « qui jugeaient qu'un retard amènerait la perte « de l'escadre, il tint un nouveau conseil de « guerre et, d'après l'unanimité des avis, il ne « se crut pas permis de rester davantage et « prit congé de moi avec un regret sincère de « ne pouvoir pendant quelques jours assister « l'Amérique. » (*Mémoires et Correspondance*, t. I, p. 194.) — L'*Extrait du journal d'un officier de la marine de l'escadre de M. le comte d'Estaing*, après avoir beaucoup reproché à l'amiral d'être revenu à Newport, dit de son côté : « Il vouloit « plus faire encore, après avoir échappé par un « miracle à Howe, c'était de rentrer de nouveau « à Newport, malgré l'impossibilité démontrée « d'y entrer son vaisseau. Il suivait dans ce projet « le sentiment de Sullivan, qui prétendait que « l'escadre du roi était faite pour se brûler, si en « s'y exposant elle pouvait être utile aux Américains. » Le *Journal de campagne du Marseillais*, dont seul le rédacteur pensa que l'on pouvait rester et prendre Newport*, rend compte comme il suit du conseil de guerre du 21 août : « Le « matin, le général assemble les capitaines de « vaisseaux. M. de la Fayette est arrivé de la part « de M. Sullivan. Il vient demander au général « 600 hommes de secours. Le général répond « qu'il en donnera 1,200 si on lui répond que « la ville sera prise dans deux jours. M. de la « Fayette ne peut répondre de rien. Il paraît « regarder la chose comme plus éloignée. Le « conseil décide que l'escadre ne peut attendre « dans l'état où elle est, manquant de tout, « ayant deux vaisseaux dématés et ne doutant « point qu'il ne soit arrivé une nouvelle escadre « anglaise d'Europe, dont on suppose que fait « partie un vaisseau à trois ponts que *le Fantasque* et *le Sagittaire* ont reconnu, ce qui est « constaté dans le conseil de guerre. Il est décidé en conséquence qu'on ira le plus tôt possible à Boston pour s'y regréer et faire des « vivres. Le général prévient M. Sullivan de « notre départ afin qu'il ait le temps de songer « à sa retraite s'il veut la faire. Le soir, à l'entrée de la nuit, on appareille. »

* Il le dit à La Fayette, paraît-il, et c'est pourquoi l'amiral réunit une seconde fois le conseil. Estaing fait allusion à ce détail dans sa dépêche à M. de Sartines sur la protestation des généraux de Rhode-Island. (Voir *infra*, p. 361 et suiv.)

de même, et non seulement ce qu'avait espéré le gouvernement du roi 1778.
s'était évanoui, non seulement les avantages politiques que l'on attendait des opérations de cette escadre, envoyée pour forcer l'indécision de l'Espagne et surprendre peut-être l'Angleterre aux États-Unis, étaient perdus presque aussitôt que recherchés, mais le danger résultant d'un froissement profond s'ajoutait aux périls qui pouvaient survenir du côté de l'ennemi. Si Sullivan tenait à enlever Newport pour les États-Unis, c'était aussi pour son illustration personnelle. Que les soldats d'Estaing le prissent (et il se rendait compte qu'eux seuls pouvaient le prendre), étant le commandant, il en aurait le lustre : quel prestige ne deviendrait pas le sien, d'avoir donné un pendant au fait de Sarratoga, dont Gates avait tiré tant de renom qu'au regard de ses services ceux de Washington semblaient presque ne rien être ! Pour cela il avait empêché l'escadre d'agir dès l'abord, il la lui fallait pour celà à cette heure. Dans sa correspondance avec le quartier général il semblait chaque jour qu'il enlèverait la place le lendemain. Le 13 même, quoique avouant qu'il n'avait guère plus de 8,500 hommes (et il s'en fallait), il écrivait que « *son feu bien dirigé et ses batteries à demi-portée du pistolet* forceraient l'ennemi à se rendre ou à l'attaquer dans une position si désavantageuse pour lui qu'il se regardait comme sûr de le vaincre[1] », et le 22 il n'avait encore rien tenté, ses batteries ne pouvaient atteindre l'ennemi et tiraient à peine, tandis qu'il mandait à Washington que les Anglais « seraient des salamandres s'ils résistaient à son feu[2] ». Il ne put croire l'amiral parti. Lui, Hancock, Greene adressèrent à celui-ci des lettres qui ne le trouvèrent plus et dans lesquelles ils faisaient briller à ses yeux de nouvelles chances de succès, des moyens nouveaux dont ils disaient disposer; ils lui demandaient d'agir en raison des espérances que sa retraite allait frustrer, ils amenaient La Fayette à écrire avec eux, et

[1] Choin à Estaing, lettre du 26-31 août, de White-Plains; il y souligne cette forfanterie de Sullivan. — [2] Lettre d'Estaing au ministre de la marine.

1778. si le marquis ne se montrait pas absolument persuadé par leurs assurances il conseillait presque d'en tenir compte[1].

D'autant plus déçu, en conséquence, quand le comte d'Estaing ne fut plus en vue, ou peut-être empressé de cacher sous un éclat la satisfaction intime de trouver un prétexte à son impéritie[2], Sullivan ameuta les milices. Elles ne s'étaient pas moins que lui promis, et bien d'autres avec elles, la gloire d'enlever Newport et il leur tardait de rentrer chez elles[3] : il souleva leur mécontentement, il surexcita l'opinion par les gazettes de Providence, de Boston et il sortit de sa plume un ordre du jour dont la portée injurieuse pouvait bien être voilée à son esprit par un mépris des égards qui devint commun, depuis, à plus d'un autre Américain, mais qui allait jusqu'à lui faire dire, contre les marins du roi et leur chef, que « les généraux regardaient le départ de l'escadre comme attentatoire à l'honneur de la France, contraire aux intentions de Sa Majesté Très Chrétienne et aux intérêts de son peuple ainsi qu'au salut des États-Unis, injurieuse pour l'alliance formée entre les deux nations et que cet évènement montrerait l'Amérique capable de s'assurer par ses propres forces le secours que ses alliés lui refusaient ». Au prix des plus vifs débats, La Fayette arrêta l'indécence du langage chez les généraux, qui avaient eu l'inconvenance ou l'inconscience de l'appeler à délibérer cette pièce malheureuse; mais le mécompte, attisé par les partisans de l'Angleterre dans ces contrées où elle conservait trop d'amis, avait dépassé ses prévisions

[1] « Au quartier du général Sullivan, ce « 21 aoust. » — Cette lettre est transcrite à l'annexe du présent chapitre.

[2] De Choin le suppose « nullement faché du « prétexte ». (Lettre du 26-31 août.)

[3] « Je vais vous dire la vraie raison de tout, « écrit La Fayette à Washington dans la même « lettre du 25 août précédemment citée. Les « chefs de l'expédition sont, pour la plupart, un « peu honteux de reparaître devant leurs familles, « leurs amis, leurs ennemis intérieurs, après « avoir parlé en termes magnifiques de leurs « succès de Rhode-Island; les autres, sans son- « ger aux dépenses que la flotte a coûtée à la « France, aux ennuis, aux fatigues d'un long « voyage entrepris pour leur cause, tout en « murmurant de ce qu'elle prend dans une cam- « pagne trois semaines pour se rétablir, ne « peuvent supporter la pensée de faire le sacri- « fice d'un peu d'argent et de temps, ni la fatigue « de rester quelques jours de plus dans un camp « à quelques milles de leurs maisons..... »

et il avait été impuissant à les retenir d'écrire. « Je vous ai dit l'autre jour ce que je savais, je vous dis aujourd'hui ce que je vois et c'est plus que je n'attendais », mande-t-il à l'amiral, ayant peine à rester de sang-froid : 1778.

Ce 22 août 1778.

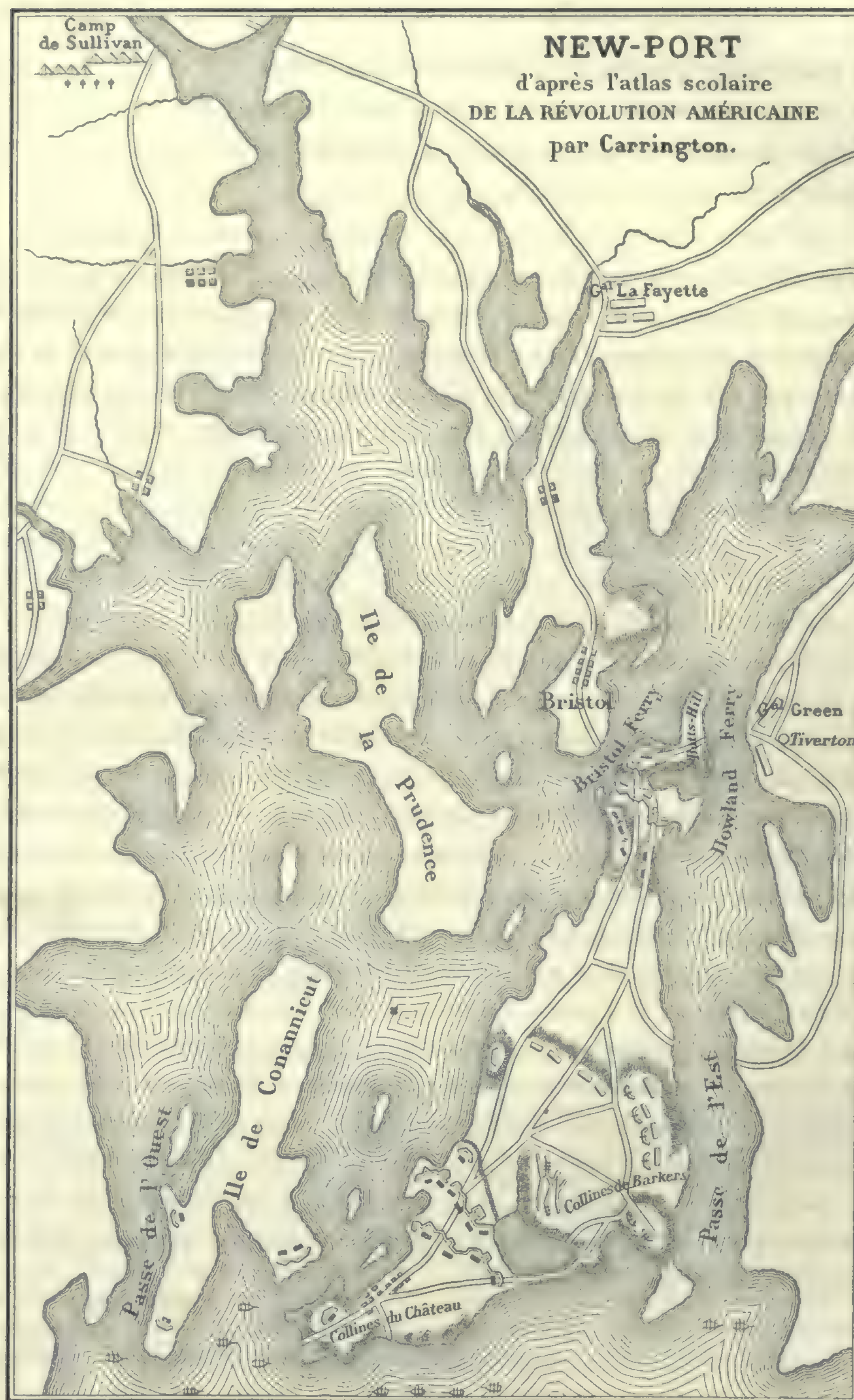
Vous allés recevoir un long memoire, Monsieur le Comte, et je vais l'accompagner d'une courte lettre; l'état ou je suis, les differends sentiments qui m'animent et les mouvements d'impatience que je viens d'exprimer m'ôtent même le pouvoir de vous parler et d'écrire de sang froid. Croiriés-vous qu'on a osé m'appeller à un conseïl ou l'on proteste contre une mesure prise par l'escadre françoise. J'ai dit à ces messieurs que ma patrie m'étoit plus chère que l'Amerique, que ce que la France faisoit étoit toujours bien, que M. le comte d'Estaing étoit mon ami et que je soutiendrois ces sentiments avec une épée qui n'auroit jamais été mieux employée. J'ai dit que si l'on avoit manqué de délicatesse en m'appellant je n'en mettrois pas dans mes expressions; tout le monde m'a fait des excuses et m'a dit qu'on était bien loin d'exiger mon avis; cependant, Monsieur le Comte, jugés de ma situation; à chaque mot qui dorénavant va être prononcé, je crois voir sortir celui qu'il faut que je venge.

« J'avouë que la consternation générale a été plus loin que je n'aurois jamais cru; il étoit impossible de prévoir l'effet que ce départ opère sur les esprits. Pardon, Monsieur le Comte, mais ce n'est pas la première fois que je pèche par trop de franchise; je vous ait dit l'autre jour tout ce que je savois; je vous dis aujourd'huy ce que je vois et c'est plus que je n'attendois; mon cœur sera toujours ouvert à un homme que j'aime autant que vous.

Adieu, Monsieur le Comte, on me fait des monstres de vos dangers en allant à Boston et j'en suis effraïé; je n'aurai pas un moment de repos avant votre arrivée. J'irai dans cette ville sur le champ si je sors de l'isle; j'espère que rien ne restera apres moi à Rhode-Island et qu'on n'aura pas à se plaindre d'aucune perte à moins que je n'en partage le danger; le dernier bateau sera pour moi; *dans tous les cas,* je vous prie de recevoir l'hommage de mon admiration pour vos vertus, votre patriotisme et tout ce qui peut vous faire respecter et aimer par

LAFAYETTE.

Archives de la Marine, B⁴ 146, f° 163.



NEW-PORT
d'après l'atlas scolaire
DE LA RÉVOLUTION AMÉRICAINE
par Carrington.
Camp de Sullivan
Gal La Fayette
Bristol
Bristol Ferry
Butts-Hill
Howland Ferry
Gal Green
Tiverton
Ile de la Prudence
Ile de Conannicut
Passe de l'Ouest
Passe de l'Est
Collines de Barkers
Collines du Château

Sullivan et ses généraux ajoutèrent à ce dépit manifesté sans mesure l'offense de sembler croire, avec le vulgaire, que le vice-amiral partait sous l'appréhension de l'hostilité de ses lieutenants et qu'armé contre eux d'une improbation pareille il ramènerait ses vaisseaux. Ils firent embarquer Laurens pour lui porter en mer leur protestation véhémente. Non moins surexcité que les autres, celui-ci alla jusqu'à la rade de Boston la donner à lire au comte d'Estaing[1], et dans l'intervalle, la pièce avait été rendue publique et envoyée au Congrès. Vive blessure des deux parts; le devoir devait la fermer promptement chez l'amiral et chez ses officiers, mais une animosité véritable était suscitée chez les Américains. Il fallait livrer une bataille morale difficile contre ceux pour qui nous étions venus combattre, tandis qu'il y en avait peut-être une imminente contre les escadres anglaises. La Fayette avait engagé la première sur l'heure, outré pour son pays autant qu'affligé pour la cause de l'Amérique. Le comte d'Estaing avait dit à Greene et à lui : « Mes hommes se reposeront quelques jours; je « réparerai mes vaisseaux, et si je suis aidé pour me procurer des « mâts, ... trois semaines après mon entrée dans le port j'en sor- « tirai et nous combattrons alors pour la gloire du nom français et « les intérêts de l'Amérique[2] »; avec cela, déjà, le marquis fit réfléchir un peu tout le monde; Greene s'excusa le premier. La Fayette avait d'ailleurs couru au camp de Sullivan, obligé ce major général à retirer publiquement les termes les plus regrettables de sa protestation partout commentée[3], recherché la mission d'aller concerter 1778.

[1] Gérard rend compte de ces faits comme il suit, le 29 août, d'après les renseignements qu'avait le Congrès : « A la réception de cette « lettre le G[l] Sulyvan assembla tous les officiers « supérieurs de son armée; ils rédigèrent un acte « qu'ils intitulèrent *Protestation*, où ils réfutoient « de la manière la moins mesurée les motifs allé- « gués par M. le C[te] d'Estaing, et prétendoient « lui prouver que le parti qu'on lui proposoit « étoit le seul juste, sage et avantageux. L'escadre « du Roi ayant appareillé la nuit précédente, « du 21 au 22, on fit partir un batiment léger « pour aller porter cet acte à M. le Vice-Amiral. » (*États-Unis*, t. 4, n° 19.)

[2] La Fayette à Washington, lettre du 25 août.

[3] Le 26, en effet, Sullivan publia un autre ordre du jour portant que « le général, ne voulant pas laisser le moindre prétexte à des esprits sans élévation et sans libéralité de faire l'indigne supposition qu'il avait voulu insinuer que le

1778. à Boston le retour de l'escadre pour des opérations communes et presser les autorités du Massachusets de favoriser le regréement des vaisseaux. Auparavant, il avait fait parvenir en hâte à l'amiral des indications étendues sur les démarches qui pourraient être utiles en l'état des impressions publiques ou eu égard aux caractères, sur la direction à imprimer à ces démarches, sur les plans qu'il importerait maintenant de proposer. Il lui écrivait le 24, par un autre de ses officiers français, le marquis de Vienne, qu'il pensait être à même de se rendre très utile à Boston :

.....Je croyois que votre depart déplairoit, je comptois sur de la mauvaise humeur, mais je ne m'attendois pas à tout l'effet qu'il a produit; il étoit même impossible à toute âme un peu honnête et généreuse de le prévoir; croiriés vous qu'oubliant et les obligations générales dues à la France, et les services particuliers rendus par la flotte, la pluralité de ces gens-ci laissant revivre des préjugés mal éteints, parlent comme s'ils étoïent abandonnés, presque trahis. Pardon, Monsieur le Comte, de vous faire un rapport qui doit vous indigner et vous affliger; j'ai éprouvé ces deux sentiments d'autant plus vivement que je n'aurois jamais imaginé ce que j'ai vu; mais je dois vous rendre compte de ce qui se passe sous mes yeux; le peuple est puissant ici, et il est intéressant de connoitre leurs affections dans de tels moments. Peut-être même règleront-elles vos démarches. Les chefs des Américains ont été les premiers à s'élever contre un départ qui frustroit leurs espérances; croiriés-vous que j'ai été obligé d'employer des menaces plus grossières encore que les discours qu'elles ont prévenus? D'un autre côté nous avons des commissaires anglois pleins d'art et de fourberies qui ne sont placés là que pour soufler le feu de la discorde entre nous et les Américains.

Il faut cependant avoüer, Monsieur le Comte, qu'on peut deplaire à Monsieur Sullivan et aux gens de la Nouvelle Angleterre sans se brouïller avec le

départ de la flotte française était le résultat d'une détermination positive de refuser assistance dans la présente entreprise, il ne peut décider, ignorant la teneur des instructions de l'amiral français ». Mais Sullivan, précédemment avocat, savait comment on peut, en parlant au public, annuler des rétractions que l'on a faites malgré soi, et sa plume remplissait d'articles contraires les feuilles de Providence et, par écho, celles de Boston.

general Washington et le Congrets, les deux grands moteurs de toutes nos entreprises; je ne craindrois que de les voir prévenus par des gens qui se débarassent sur la flotte de toutes leurs sottises. J'écris dans ces deux endroits; je ne l'ai pas fait plutôt parce qu'il me falloit savoir ce qu'on disoit pour y répondre d'avance; si je prenois la liberté de vous donner un conseïl, ce seroit d'écrire une longue lettre au général Washington ou vous pourriés glisser quelques mots sur le regret de n'avoir pas cooperé avec lui. J'imagine que vous enverrés aussi un courier au Congrets. M. Gérard ne me paroit pas un homme bien merveïlleux; mais en lui dictant ce qu'il faut dire, il le dira avec emphâse, et cela fera l'affaire. Le peuple va être mécontent; il le sera d'autant plus que cet échantillon-ci ne m'a pas satisfait sur leur reconnoissance; un mot public du Congrets par lequel il se déclare content de ce qui s'est passé, et l'attribue à des raisons dont l'évenement rendra compte engagera tous ces gens-ci à la tranquillité, à la patience, jusqu'à ce que nous puissions nous venger des Anglois en punissant leur insolence et des Americains en forçant leur admiration. 1778.

Il me paroit (même sous le point de vüe politique le plus intéressant) qu'il est absolument necessaire de faire bientôt quelque coup important.......

.....On avoit pensé ici qu'étant une fois à Boston vous pouviés nous envoyer vos troupes de terre et même celles de la marine; on a même voulu me prier d'aller les commander; j'ai dit que, dans tous les cas, j'étois prêt à marcher, non pas pour ces messieurs qui ne meritoient que correction, mais pour le bien de l'Amérique en général. Comme le projet trainoit en longueur, j'ai dit au général Sullivan que je voulois aller vous joindre pour tacher de vous être utile; mais ils m'ont répondu qu'ils croyoient avoir besoin de moi en cas que nous soyons attaqués; et d'après cela, vous sentez, Monsieur le Comte, qu'il faudra qu'on m'envoye pour que je parte; je prévois cependant que je serai sous peu de jours avec vous. Les Anglois sont si lents qu'ils ne profitent pas même de notre lenteur, et nous semblons disputer non pas de vitesse, mais d'inactivité. Cela me fait esperer qu'en prenant bien mon moment je pourrai avoir le temps de courir à Boston et d'en revenir pour partager le danger de notre retraite si nous en faisons une................

Monsieur Hancok part pour Boston; c'est une tournure jésuitique, un homme d'ailleurs qui n'a d'esprit que ce qu'il en faut pour se tirer d'affaire

1778. partout et dont la vanité égale la réputation qu'on a bien voulu lui donner en Europe; mais c'est un homme tout puissant à Boston; son zèle pour la France, joint au peu d'empressement qu'il témoigne pour les boulets anglois, l'engage à vous aller offrir ses services; je lui donne une lettre de recommandation qui flatte son amour propre et puisse l'engager à nous donner des preuves de cette popularité qu'il a obtenue et dont il est bien aise de faire parade. La crainte de la vengeance angloise le rendra fidèle à l'alliance de notre patrie et c'est un homme tout à ménager dans la ville dont le secours vous est malheureusement nécessaire..............................

J'imagine que vous enverrés un courier au Congrets immédiatement après votre arrivée. Je pense qu'il faudra *au moins leur proposer* vos services pour quelque expédition qui les touche de près; si celle de Rhode-Island etoit encore sur le tapis je voudrois que vous demandiez la partance du général Washington, sans cela je craindrois encore quelques mauvaises avantures...

.....j'avoue que je voudrois voir tout de suite quelque chose sur le tapis qui fit oublier l'accident de Rhode-Island, amuser le Congrets et le peuple et surtout fut arrangé avant que les clabauderies et la contagion gagnent Philadelphie. J'ose vous conseiller de vous plaindre des traverses que vous avés essuïées de la part des Américains de Rhode-Island en écrivant au Congrets..

Archives de la Marine, B[4] 146, f° 165[1].

Sans désemparer, d'ailleurs, La Fayette s'était employé à assurer l'improbation de Washington, en présence de la démarche de ses lieutenants. Il avait écrit au commandant en chef cette lettre du 25 août,

[1] La Fayette annonçait aussi à l'amiral avoir écrit longuement au général Heath, qui commandait Boston. Un retour sur Newport et l'enlèvement de la place par les Français seuls lui semblaient désirables, si c'étaient là des entreprises possibles, et il opinait pour que, dans ce cas, l'amiral demandât le concours de Washington lui-même et de ses troupes particulières : « tant que nous n'aurons que la milice « et surtout Monsieur Sullivan que je n'ai bien « connu qu'ici, disait-il, nous ferons, j'ai peur, « de mauvaises affaires », et il pressait l'amiral de poser la question au Congrès : « les délibérations du Congrès sont si longues! » Il s'excusait d'ailleurs sur l'ordre que lui avait donné l'amiral de lui « griffonner » ainsi ses idées et n'attendait qu'un signal de celui-ci pour venir l'aider à Boston coûte que coûte : « Si vous croyez ma présence nécessaire à Boston, je déserterai plutôt que de n'y pas aller. »

citée déjà plusieurs fois. Elle rendait compte de ce qui s'était passé. Elle dépeignait « le peuple devenu furieux du départ de l'escadre et lui souhaitant tous les maux du monde », s'exprimant « en des termes que des hommes généreux rougiraient d'employer contre des ennemis », plusieurs chefs eux-mêmes, « désappointés », partageant cette ingratitude, « les Français les plus recommandables exposés à beaucoup de désagréments et lui sur un pied d'hostilité en dedans des lignes plus en vérité que lorsqu'il approchait de celles des Anglais ». En regard des fautes qu'on pouvait reprocher aux Américains, cette lettre mettait le dévouement et la sincérité montrés par l'amiral; elle disait les raisons secrètes qui faisaient pousser ces clameurs, elle sollicitait l'esprit de justice du général en chef et son amitié de « ne pas dissimuler ses sentiments personnels afin que les autres apprissent à rougir des leurs « et à les réformer[1] ». Quand Pontgibaud remit ce pli, dont il était le 1778.

[1] *Mémoires et Correspondance*, t. I, p. 190 et suiv. — La Fayette se retenait de blâmer Sullivan, quoique bien édifié à ce moment-là sur son incapacité militaire, dont auparavant il n'avait pas plus pensé que personne à douter. Il ne laissait pas, toutefois, de signaler à Washington des détails qu'il supposait ne pas être connus de ce dernier : « . . . Je suis si éloigné de tout penchant à la critique que je ne « vous donnerai pas le récit de nos opérations... « Je ne dirai même pas comment on contraria « la flotte française lorsqu'il fut question d'entrer dans le port, à son arrivée,... combien « l'amiral fut surpris lorsque à la suite d'une « convention faite et acceptée, une heure après « que le général avait renouvelé par écrit ses « assurances, nos troupes firent leur débarquement un jour avant celui où elles étaient attendues; combien les officiers français furent « mortifiés de ne pas trouver un canon dans ces « forts qu'il leur était recommandé de protéger. « Je ne remarquerais pas ces faits ni beaucoup « d'autres s'ils n'étaient pas dans ce moment la « cause pour laquelle on suppose que le comte « d'Estaing est parti pour Boston. Croyez-moi, « mon cher général, sur mon honneur l'amiral, « quoique un peu surpris de quelques circonstances de notre conduite, les a considérées « comme vous et moi l'aurions fait et, s'il est « parti, c'est qu'il s'y est vu forcé par la nécessité. » Plus loin, résumant la défense qu'il venait de faire en faveur de l'escadre française, il ajoutait : « Le comte d'Estaing allait offrir la « bataille et en imposer pour longtemps à la « marine anglaise à New-York; il fut décidé « qu'il irait à Rhode-Island, et il y alla. Dans « le premier moment, on l'empêcha d'entrer, « ensuite on le lui demanda, ce qu'il fit. Le « même jour nous débarquâmes sans l'en prévenir et une flotte anglaise parut. Il y avait « lieu d'être inquiet; la sienne se trouvait divisée en trois portions, et cela par nos ordres, « car, bien que lieutenant général, il ne s'est « jamais prévalu de son titre. Sa situation n'était « pas sûre; mais, voyant le lendemain le vent « tourner au nord, il passe sous le feu le plus

1778. porteur, Washington, déjà prévenu par les dépêches de Sullivan et par le Congrès lui-même, avait compris que tout était à réparer. Immédiatement il avait écrit au major général Heath, commandant de Boston, afin que celui-ci ménageât à l'escadre l'accueil dont elle avait besoin[1]. Il avait répondu en même temps à Sullivan et à La Fayette, désapprouvant et calmant à la fois le premier avec la fermeté douce et la sereine justesse qui donnaient à ses avis un poids souverain, le rappelant au devoir d'entretenir l'harmonie entre les troupes des deux nations, et rassurant le second par une pénétrante sincérité de bons sentiments pour la France, pour l'amiral, pour lui-même, lui disant, avec la vue élevée des choses que lui donnait sa grande culture morale, combien il fallait laisser cours à l'opinion commune dans les pays où elle régnait souverainement et ne s'arrêter qu'au jugement des hommes qui raisonnent[2]. Il avait écrit aussi à Greene, dont l'esprit sage et le dévouement lui permettaient de compter sur lui pour être compris et secondé, d'arrêter la publicité de ces récriminations « très impolitiques » et qui pouvaient devenir fatales[3].

Au Congrès, l'impression n'avait pas été différente. Un comité s'était rendu sur-le-champ auprès de Washington. Le général en chef et l'as-

« vif des batteries de terre, met en fuite les « vaisseaux anglais, les poursuit, et tous allaient « tomber en son pouvoir lorsque vint le terrible « coup de vent qui a ruiné nos espérances... »

[1] Washington au major général Heath, à Boston, le 28 août.

[2] Washington au major général Sullivan, 1er septembre; au marquis de la Fayette, 1er septembre. (*Vie, Correspondance*, etc., traduction Guizot, t. III, p. 396 à 403.) — Le général en chef disait à La Fayette qu'il « se sentait aussi blessé des réflexions imprudentes et légères qu'on pouvait avoir faites sur le comte d'Estaing et sur la flotte, et que le marquis ne devait pas se formaliser d'expressions insignifiantes prononcées peut-être sans réfléchir dans le premier transport d'un espoir déçu; qu'il est dans la nature de l'homme d'être mécontent de tout ce qui trompe une espérance chérie ou un projet flatteur et que trop de gens ont la folie de condamner sans examiner les circonstances ». « Dans un gouvernement républicain, » continuait-il (il semble que ce soit un conseil pour notre temps), « on ne peut maîtriser la voix de la multitude. Tout homme « veut parler comme il pense, ou plutôt sans « penser, et juger des effets sans considérer les « causes. »

[3] Washington au major général, 1er septembre; cette lettre est reproduite entièrement dans les *Mémoires et Correspondance* de La Fayette, t. I, p. 202.

semblée avaient envisagé de la même manière la conduite à suivre et le langage à tenir. On dépêcha le général Steuben à Sullivan pour conseiller ce dernier et l'aider à sortir d'affaire. On avait d'ailleurs tout communiqué à Gérard. La gravité des hommes mûrs paraît toujours trop solennelle aux jeunes, et La Fayette plaisantait avec Estaing sur celle du diplomate; mais c'était par ses formes graves que celui-ci avait prise sur les députés du Congrès. Les manières empruntées aux vieilles puissances plaisaient ou imposaient à ces politiques novices. Gérard demanda immédiatement que l'on ne rendît pas publiques les pièces venues de Sullivan et cela fut résolu; Washington, dans sa lettre, en instruisait ce dernier au nom du Congrès, tout en lui marquant qu'il comptait sur lui pour prêter un concours actif au rétablissement de la flotte. Dès le 29 août, notre plénipotentiaire pouvait informer Versailles de ce qui s'était passé, du résultat obtenu, du bon effet de ses efforts pour détruire les impressions mauvaises. « Le Congrès », écrivait-il : 1778.

Le Congrès a eu l'honnêteté de me faire communiquer toutes les pièces relatives à cette affaire, tandis qu'il en déliberoit; il désiroit particulierement savoir mon opinion sur la protestation de l'armée de Sulyvan. Je n'ai point hésité de déclarer qu'il étoit infiniement facheux qu'une pièce semblable existât; qu'elle compromettoit vis à vis des ennemis étrangers et domestiques et à la face de l'univers entier la réputation de l'alliance, qu'il s'agissoit de cimenter; que je désirerois fort qu'une semblable pierre de scandale pût être supprimée, ainsi que les autres détails de cette affaire; qu'il suffiroit de dire au Public que l'entreprise sur Newport ayant été calculée sur la concurrence de la flotte françoise, cette entreprise devenait impossible dès que cette escadre se trouvoit hors d'état d'y cooperer; que le tout n'étoit que l'effet d'un coup de vent; que la gloire des armes Américaines seroit même sauvée en abandonnant sur le champ l'entreprise, puisqu'elles avoient en effet rempli tout ce qu'on auroit pû attendre des troupes les plus aguéries; j'ajoutai, Monseigneur, qu'on devoit savoir gré à M. le Cte d'Estaing d'être venu pour tâcher d'en imposer à la garnison, et que son apparition procureroit toujours

1778. le tems pour la retraite avant que les Anglois osassent venir. . . . .
J'ai prié le Congrès, puisqu'il n'y a pas de remède à la chose, de s'efforcer au moins de ménager l'honneur et la consideration de l'alliance. Ce corps a paru pénétré autant que moi de ce sentiment, mais il est bien difficile de compter sur la discrétion dans un pays où il suffit d'une mauvaise tête pour rompre toutes les mesures de ce genre. On a resolu de suprimer tous les écrits respectifs, et on mande la même chose au Gal Sullyvan; on lui envoye d'ailleurs le Baron de Steuben pour l'aider de ses conseils.

L'enchainement de tant de contrariétés qui ont privé l'escadre du Roi des moyens de frapper quelque coup également utile et glorieux, porte avec soi toutes les réflexions dont il est susceptible. Je cherche à inculquer à tout le monde que le bien n'est pas fait ainsy qu'on devoit l'esperer, mais qu'on n'avoit essuyé aucun revers; que l'escadre du Roi avoit même diminué considérablement les forces maritimes de l'ennemi dans ces parages par la destruction de cinq frégates et de 18 autres batimens armés; que le seul mal qui pourroit résulter de tout ceci, seroit que les nations respectives prissent de l'humeur, et qu'un secours aussi dispendieux que celui que le Roi envoye par pure amitié aux États-Unis, ne produisit que le mecontentement et la défiance.

A Philadelphie le 29 aoust 1778.

États-Unis, t. 4, n° 104.

Gérard avait lieu d'ajouter, trois jours après, « qu'à l'honneur du Congrès le secret était très bien observé sur l'affaire, que rien n'en avait transpiré[1] ». L'amiral lui avait envoyé le duplicata de toutes les pièces. Par une correspondance non interrompue, ils se tenaient l'un l'autre au courant des incidents, aussi bien que des démarches et des projets[2]. Bientôt le plénipotentiaire était à même d'informer Versailles que « le gros de l'armée reconnaissait comme le

[1] Rapport du 1er septembre, à la fin.

[2] Cette correspondance commence le 13 juillet 1778 et se continue jusqu'au 22 décembre. Elle concerne les affaires politiques traitées avec le Congrès et le général Washington, et surtout la question des approvisionnements de l'escadre et d'autres détails militaires. En grande partie, d'ailleurs, elle est en chiffres dont la traduction ne se trouve pas reportée sur l'original.

peuple toutes les obligations que l'Amérique aurait à la magnanimité du roi et qu'il ne fallait imputer qu'à un malheureux hasard l'insuccès de l'attaque de Newport ». Il montrait par un extrait de la *Gazette de Philadelphie* que « le Congrès prenait soin de se louer ouvertement du roi et de présenter les opérations de son escadre sous un jour propre à frapper le peuple[1] ». Dans un pli postérieur où, parlant d'opérations nouvelles possibles, il jugeait utile de déconseiller toute action combinée des forces américaines et françaises, à cause de la trop grande différence de composition et de tempérament qu'il voyait entre elles, il constatait que « l'incartade de M. Sullivan avait été blâmée par tout le monde » et que « le Congrès continuait à répandre ce sentiment par l'organe de la *Gazette de Philadelphie*[2] ». Dès le 1er septembre, La Fayette avait été heureux de mander à Washington, juste au moment où celui-ci répondait à sa lettre du 25 août, que « le mécontentement paraissait diminuer[3] »; il revenait en ce moment-là de Boston où, selon qu'il le supposait le 24 août en écrivant à l'amiral, le comité des généraux, et surtout Greene et Sullivan, l'avaient pressé de se rendre. 1778.

Le comte d'Estaing, aussitôt à Boston, n'avait rien épargné pour aboutir à ce résultat final, malgré le crédit qui accueillait les accusations pleines d'aigreur répandues contre l'escadre par les presbytériens[4]. Le marquis l'y avait trouvé arrivé de la veille, ayant déjà

[1] Rapports du 10 septembre et du 12 septembre. (*États-Unis*, t. 4, nos 144 et 149.)

[2] Rapport du 20 septembre. (*Ibid.*, n° 164.)

[3] Le marquis écrivait : « J'y avais été envoyé, poussé, pressé par le comité des officiers généraux, principalement par les généraux Sullivan et Greene qui pensèrent que je serais fort utile à la cause commune... Le comte d'Estaing était arrivé un jour avant moi. Je l'ai trouvé fort mécontent de la protestation et des différentes circonstances que je vous ai rapportées. J'ai fait mon possible dans cette occasion; mais je dois lui rendre cette justice que son vif désir de servir l'Amérique n'en est pas diminué... Je vous demande encore une fois pardon, mon cher général, de vous avoir inquiété et affligé par le récit de ce que j'avais vu après le départ de la flotte française; ma confiance en vous est telle que je ne puis rien sentir vivement sans vous le dire, et j'ai le plaisir de vous annoncer aujourd'hui que le mécontentement paraît diminuer. » (*Mémoires et Correspondance*, t. I, p. 204.)

[4] « Il fallait se reposer pour pouvoir agir un jour, porte le rapport général du comte d'Estaing, faire des vivres dans un pays qui en manquait et triompher des préventions

1778. ramené Heath et Hancock et venant d'adresser au président du Congrès l'exposé de ses opérations depuis la Delaware et celui des circonstances survenues ainsi que des procédés de Sullivan. Ils allèrent demander ensemble au Conseil de gouvernement que l'amiral fût mis en situation de réparer les pertes de l'escadre et de faire vivre ses hommes. Là furent démontrées l'impossibilité matérielle de rien entreprendre avant qu'elle fût rétablie et l'impossibilité militaire d'en retirer les matelots pour les envoyer en corps auxiliaire devant Newport; mais l'amiral offrit tout de suite de se ranger lui-même sous les ordres de Sullivan, comme un soldat, à la tête des troupes de terre qu'il avait. Son rapport à Versailles résume tous ces faits dans ce bref récit que « à un écrit trop peu modéré présenté avec violence quand il entrait à Boston, il répondit par du sang-froid, de la douceur et par l'offre de conduire lui-même par terre au secours des Américains les détachements de troupes qu'il avait à son bord, ayant jugé nécessaire de se mettre sous les ordres de Sullivan pour qu'on pût consentir à y être, nécessaire de démontrer par cette démarche que la nation n'avait pu être offensée, nécessaire de ne se confier qu'à lui pour empêcher les effets du ressentiment général ». En écrivant au président du Congrès, il s'était borné à donner les raisons soit navales soit politiques qui avaient dicté ses résolutions, se plaisant, disait-il, à « rendre « au Congrès le même compte qu'il ne devait qu'à Sa Majesté », et non seulement il n'avait récriminé contre personne, mais sans rien sacrifier de ce que la dignité du commandement réclamait, il avait pallié les torts, fait entrevoir uniquement des inconséquences, amoindri les

« données dès l'enfance par nos ennemis naturels... Il fallait traiter avec un gouvernement nouveau, souverain, quoique uni au « Congrès, indécis dans ses formes et qui en « est jaloux... Il fallait rester français et ne « point choquer les principes ni le rigorisme « dévot du siècle de Cromwel soutenu dans « toute sa force par le crédit des ministres « presbytériens. Ils étaient aigris par l'abandon « prétendu que nous venions de faire de leurs « frères de Rhode-Island, qui auraient, disait « le général Sullivan dans ses hyperboles, pris « Newport si nous l'avions voulu. Il fallait par-« dessus toutes choses avoir des mâts et du « pain... » Ce rapport, nous le répétons, est reproduit en entier à l'annexe II du chapitre VIII.

écarts jusqu'à se contenter de dire : « La vivacité les a dictés; c'est « peut-être une preuve qu'ils ne l'ont pas été par la raison[1]. » Il renseignait plus intimement le secrétaire d'État de la Marine dans une dépêche qui accompagnait les documents nés de la protestation de Sullivan[2]. C'est une pièce à faire passer dans l'histoire. La noblesse de caractère qui distinguait le vice-amiral des mers d'Asie et d'Amérique, et le ressort de sa nature se manifestent là avec un vif relief. Le comte d'Estaing y paraît vraiment digne du rang qu'il avait reçu et de la mission si remplie d'inconnu et d'incertitudes dont il s'était chargé : 1778.

A bord du vaisseau de Sa Majesté *le Languedoc*. Le 5 9bre 1778.

Monseigneur,

Ce serait sans aucun regret que je remplirais le devoir de mettre sous vos yeux d'une façon détaillée le blâme que j'ay encouru, si le spécieux, mais peu véridique protés de M^{r} le Major général Sullivan ne me paraissait pas être un tort de quelques particuliers considerables entre nos nouveaux alliés, et s'il ne m'avoit pas fallu assembler un conseil de marine pour connoître les motifs qui fesaient dire à mon insçu par un seul des principaux officiers français, à M. le M^{qs} de la Fayette et à d'autres, que nous devions rentrer a New-Port au lieu d'aller a Boston. Comme je n'ay point encore demandé à M. le Major de l'escadre une copie du procès verbal de ce conseil, je n'en joins pas l'expédition aux pièces désagreables que cette lettre contient. Je me borne seulement a vous certifier que tous les officiers généraux et les capitaines réünis ont été sans exception aucune de l'avis unanime qu'on ne pouvait partir trop promptement pour Boston.

Je dois vous assurer aussi que ce n'est aucunement le désir méprisable de m'appuyer de l'opinion des autres, de couvrir ma faute si j'en ay comis une

[1] Nous reproduisons cette pièce à l'annexe du présent chapitre, n° 7.

[2] Ces pièces formaient un dossier contenant : la lettre au président du Congrès; une copie de l'original et la traduction de la protestation; une première lettre à Sullivan, après avoir offert de se mettre sous ses ordres avec de l'infanterie; une seconde lettre pour faire cesser ses imputations; l'extrait d'une troisième indiquant que l'amiral est satisfait; l'original et la traduction d'une lettre de Greene, avec la copie de la réponse; une lettre en français de Gates sur le même sujet; la résolution du Congrès, en anglais et en traduction, remerciant l'escadre de ses services. (*Archives de la Marine*, B^{4} 146, f°s 214 et suiv.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. et de faire que ma prudence ne parût point une timidité personelle qui me décidat à convoquer cette assemblée. Je voulais apprendre ce qu'on ne me disait pas pour avoir le trés grand bonheur d'en profiter pour le bien du service si cela était bon, et pour que cela fut constaté. On n'a rien dit.

Les motifs de ma conduite ont été trop longuement énoncés dans la lettre contenant le compte général que j'ay l'honneur de vous rendre[1]. Ils sont exprimés d'une façon tròp volumineuse dans ma dépesche à M. Henry Laurens, président du Congrès, dont je prends la liberté de vous envoyer la copie, pour òser les répéter encore. Vous me pardonnerés seulement de vous avoüer que jamais l'austérité de mon devoir ne m'a paru plus amère qu'en refusant aux Américains de rentrer dans New-Port et de l'attaquer une seconde fois. Il m'a fallu pour en avoir la triste fermeté leur entendre dire en même temps que leurs troupes, bonnes pour la résistance, ne l'étaient nullement pour l'attaque, qu'on ne pouvait pas espérer qu'elles escaladassent non seulement le fort de Dominy Hill, mais même les redoutes et les retranchements qui le couvraient; qu'ils étaient obligés pour empêcher leurs miliciens de retourner chés eux, de tenir les batteaux sur le bord opposé; que 3000 hommes étaient deja partis; il ma fallu voir de la mer même l'eloignement dans lequel etaient les batteries des Amériquains, entendre le peu de feu qui en sortait, quoique le general Sullivan eut mandé au général Washington que les Anglais seraient des salamandres s'ils y resistaient; il m'a fallu savoir que le feu des ennemis n'était pas même diminué, que tout siège ou l'on ne chemine plus n'est qu'un blocus, et que quant même nous aurions, contre toute vrai semblance, emporté de vive force et à nous seuls un côté des retranchements, l'autre n'étant pas même menacé, les Français se seraient trouvés bientôt accablés par le nombre; que les redoutes et les retranchements enlevés rien n'aurait été fait parceque le fort qui est très élevé serait resté. Il a fallu me rappeller toutes les fausses apparences données sur l'eau et sur les vivres, ne pas perdre de vüe que deux vaisseaux allaient être condamnés faute de mats, que tous les autres navires le seraient à un blocus éternel et que les nouvelles plus que probables augmentées encore par les dépositions oculaires de deux batiments de l'escadre certifiaient l'arrivée de l'amiral Biron. Que vous diraije, Monsei-

[1] Voir ce compte rendu général à l'annexe II du chapitre suivant.

gneur, il m'a fallu tout ce que je venais malheureusement d'éprouver par moi-même et de remarquer pour avoir le courage humiliant de prendre un parti aussi necessaire. Dès que j'ay été decidé, le reste ma peu cousté; j'ai fait une aussi médiocre attention aux injures, aux mensonges du protés qu'a la forme insultante avec laquelle il a été remis, et à la circonstance ridicule de me le faire parvenir en pleine mer au moment même ou j'étais prêt à entrer à Boston. L'étrange colonel huissier du général Sullivan a été recu froidement, mais avec honnesteté. Je me suis contenté de le prier de rendre compte a son général que j'avais lû son écrit avec beaucoup de tranquilité. Son embarquation, au moindre desir qu'il en a temoigné, a reçu de mon vin en rafraichissement. Ma lettre au président du Congrès, expediée dès que j'ay été a Boston, laisse simplement entrevoir les inconséquences du général américain, sans en demander justice. Il y est plus excusé que blâmé. Tirer Mr Hancok, cy devant président du Congrès et devenu aussy général, de l'embarras dans lequel il se trouvait pour avoir signé le protés, était ce qui m'occupait le plus. J'y ay réüssi en assurant et en écrivant au général Washington que nous croyons que sans l'ancien président du congrès la violence du general Sullivan l'aurait entrainé encore plus loin; que nous étions tous persuadés que M. Hancok, en qualité de grand homme d'État, l'avait calmé autant qu'il l'avait pû, mais que, comme militaire, il avait été obligé de signer ce qu'avait voulu son général, et de s'égarer, par devoir, avec luy. J'ay nommé l'honorable général Jonh Hancok le patron des Français : il l'est devenu, et il en a rempli les fonctions pendant notre séjour a Boston. 1778.

Je désirerais, Monseigneur, qu'il n'existât pas en Amerique un seul homme qui n'aimât les Français. J'avais envoyé à M. Gérard la correspondance anglaise et française que j'ay eû avec le général Sullivan pour que le ministre plenipotentiaire du Roy fut à portée de vous en rendre compte ainsi qu'a Mr le Cte de Vergennes. Mr Gérard m'a fait l'honeur de me marquer qu'il l'avait communiquée a Mr Henry Laurens, president actuel. Je l'ai regretté, parceque ne nuire à personne est dans mon goût et que ne faire du mal à aucun Américain me semble être la loy que mon devoir m'imposait. A l'égard de l'offre que j'ay fait de redevenir colonel d'infanterie sous les ordres de quelqu'un qui était avocat il y a trois ans et qui certainement devait être fort incommode a ses meilleurs cliens, ne doutés pas, Monseigneur, que cette métamorphose ne

1778. fut absolument indispensable. Mon devouëment pour le service du Roy en produirait de plus grandes, et il m'a ôté jusqu'à la possibilité d'en examiner tous les désagrémens. Faire aller sans répugnance, contenir, arrester les plaisanteries, diminuer le mépris, prévenir les coups d'épée étaient des objets capitaux dans la circonstance; et je ne pouvais sur ces articles difficiles avec nòtre nation m'en rapporter qu'a moy-même. Les détachemens de Hainault et de Foix étaient commandés, j'étais prêt à partir avec eux et je me serais fort gayement cru pour quelques jours colonel américain.

Je prends la liberté de joindre a ce paquet une copie de la lettre d'obédiance que j'envoyais à M. Sullivan. Son gout pour les Ecritures luy ayant fait remplir la gazette de la Providence d'articles intarissables et qui étaient désavantageux pour nous, je n'ay point trouvé d'autre moyen d'y mettre fin que par une lettre un peu différente de l'autre; si vous vous en faites rendre compte, vous apercevrés par l'extrait d'une troisième combien j'ay été facile à appaiser. Ma correspondance avec M. le général Washington a été aussi continuelle que pleine de confiance de part et d'autre. Je me suis abstenu de lui donner des conseils parce que ce n'est pas le moyen de réüssir en Amérique, et je me suis bien gardé de luy faire sentir que quelques diversions de sa part ou même un simple mouvement sur New-York aurait pu empêcher l'amiral Howe de venir me chercher à New-Port; mais il m'a été impossible de ne pas luy faire observer le besoin et la nécessité des espions. La lettre du général Green, ami du général Washington, et celle du général Gates, qui a pris l'armée anglaise de Burgoyne, vous donneront une idée de la façon de penser des gens sensés; elle est actuellement devenue celle du public.

La pièce que j'ay reçu du Congrès au moment de mon départ ne me parait intéressante qu'a cause du remerciment qu'elle contient. L'escadre du Roy est trôp au dessus d'un certificat pour qu'elle en accepte un. La forme de ce papier rendrait l'excuse pire que l'offense. Ce serait l'histoire du page reveillant M[r] le Premier President de Harlay pour luy dire qu'il a eu tort. Pardonnés, je vous suplie, cette extravagante comparaison; mais le Gouvernement Amériquain n'est pas encore, quant aux formes, absolument hors de page. C'est me rendre aussi indiscret que je suis imprudent au lieu de vous parler pour moy mesme que de vous suplier d'empescher ces petites irrégularités de diminuer les bontés du Roy pour les États-Unis. Si je m'étais rendu digne

des votres par ma douceur je serais plus que dédommagé de toute espece de désagrémens. 1778.

J'ay l'honneur d'être avec respect, Monseigneur, votre tres humble et très obéïssant serviteur.

ESTAING.

Archives de la Marine, B⁴ 141, f° 250.

La Fayette emporta la lettre dans laquelle l'amiral annonçait à Sullivan son offre bien formelle d'aller se placer avec ses soldats dans ses rangs; lettre froide, sévère, mais sans une plainte. Proposer ainsi de se rendre, à la tête d'un régiment, sous ce « quelqu'un qui était avocat il y a trois ans, comme il le dit, et probablement avocat incommode à ses meilleurs clients », semblait tellement appeler une interprétation que l'amiral ne s'en expliquait pas à Versailles seulement; il avait écrit à Washington que c'était « comme il avait fait autrefois sous le maréchal de Saxe, qu'on n'y devait pas voir la présomption de renforcer une armée avec une poignée d'hommes, ni de prouver, ce qui est connu, qu'un Français sacrifie volontiers sa vie; qu'il n'avait qu'un désir : montrer que ses compatriotes n'avaient pu s'offenser d'une expression un peu vive et que celui qui avait l'honneur de les commander en Amérique était et serait toujours un des serviteurs les plus dévoués et les plus zélés des États-Unis[1] ». Par là il avait, de même que La Fayette, touché le général en chef à ses fibres. La réponse qu'il en reçut ne présente pas moins de délicatesse émue et ne témoigne pas de moins d'estime vraie, d'attachement et de gratitude politique, que celle que Washington avait écrite au marquis[2]. Pendant

[1] Cette lettre était écrite quelques jours après les évènements (5 septembre). Voir Jared Sparks, traduction Guizot, t. III, p. 405.

[2] « Au comte d'Estaing. — Quartier général, « 11 septembre 1778. — Monsieur, — J'ai eu « l'honneur de recevoir votre lettre du 5, ac« compagnée d'une copie de deux lettres adres« sées au Congrès et au général Sullivan. La « confiance que vous avez bien voulu me mon« trer en me les communiquant mérite mes re« merciements sincères. Si le profond regret de « voir qu'une entreprise si habilement préparée « ait été paralysée, ainsi que les plus nobles ef« forts, par un désastre que la sagesse humaine « ne pouvait ni prévoir ni empêcher, si ce re« gret, dis-je, peut adoucir votre chagrin, soyez « assuré que l'Union tout entière sympathise « avec vous. Ce sera pour vous une consolation

1778. ce temps, on était inquiet, à Philadelphie et au quartier général, de la situation intenable de Sullivan, livré à lui seul au nord de Rhode-Island. L'anxiété fut sérieuse durant deux semaines[1]. Cependant, il avait enfin opéré sa retraite en terre ferme. Grâce à la vigueur de Greene et de Laurens un premier jour, le second jour grâce à celle de La Fayette, revenu à temps de Boston pour ne pas laisser perdre à la division qu'il commandait un seul piquet derrière elle, cette retraite s'était effectuée de manière à ne point faire déshonneur à une armée ordinaire. Dans cette sorte de dénouement heureux les froissements, les effets regrettables, les explications s'éteignirent. Sullivan essaya de les raviver un moment dans les feuilles publiques. C'était sans raison, ainsi que l'indique le pli d'Estaing à M. de Sartine, et ce fut sans conséquence. Tout disparut bientôt sous l'improbation générale, dont Greene et Gates ne craignirent pas de formuler l'expression.

« de penser que les esprits éclairés ne forment « pas leur opinion sur les évènements, et que « leur justice attachera une égale gloire aux ac- « tions qui méritaient de réussir et à celles que « le succès a couronnées. C'est au milieu d'é- « preuves telles qu'en a supporté Votre Excel- « lence que les qualités d'un grand caractère se « déploient avec leur plus beau lustre, et qu'un « général se fait mieux connaître. Tel vous vous « êtes toujours montré. L'élément contraire qui « vous a enlevé votre succès, ne pourra jamais « vous priver de la gloire qui vous est due. Bien « que le résultat n'ait pas répondu à votre at- « tente, vous avez cependant la satisfaction de « penser que vous avez rendu des services es- « sentiels à la cause commune.

« Je déplore hautement la dissidence qui, se « joignant à nos malheurs, a pu rompre un mo- « ment l'harmonie et la bonne intelligence entre « les généraux des deux nations, dont les vues « comme les intérêts doivent être les mêmes. « A la première nouvelle de ces débats, j'usai « de mon influence pour rétablir ce que je re- « garde comme essentiel à la durée d'une union « fondée sur une inclination mutuelle et sur les « liens les plus solides d'avantages réciproques. « L'offre de Votre Excellence au conseil de « Boston tendait puissamment vers le même « but, et était une preuve éclatante de votre « zèle et de votre grandeur d'âme......... »

« Les sentiments d'estime sincère que je « porte à Votre Excellence me font attacher un « très haut prix aux termes d'amitié dont vous « voulez bien m'honorer. Je vous prie de rece- « voir, de mon côté, les plus cordiales assu- « rances. Je m'estimerai singulièrement heu- « reux si dans le cours des opérations futures « dont je vous ai parlé, une correspondance « particulière me procurait les moyens de former « une liaison plus intime avec vous, et de vous « prouver mieux encore le respect et l'attache- « ment avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. » (Voir Jared Sparks, traduction Guizot, t. III, p. 404.)

[1] Gérard fait connaître à Versailles ces inquiétudes dans ses rapports.

ANNEXE DU CHAPITRE VII.

ESTAING DANS LA DELAWARE ET DEVANT NEWPORT.

1. LE COMTE D'ESTAING AU PRÉSIDENT DU CONGRÈS.

Juillet 1778.

Monsieur. J'ai l'honneur d'informer Votre Exellence et de rendre compte au Congrès de l'arrivée de l'escadre du Roy sur les costes des États Unis de l'Amérique. Le portteur de ma lettre s'est chargé de dettailler verbalement à ses souvrains ce qui compose l'escadre dont Sa Majesté a daigné me confier le comandement. Ce moyen m'a paru plus prudent qu'un état écrit et circonstancié. Il auroit pu en tombant entre les mains de nos enemis les instruire trop tost, et il m'a semblé préférable de tâcher de ne les informer que par le zèle avec lequel ils agiront et par les effets qu'ils produiront.

J'ai l'honneur d'écrire en conséquence à Son Exellence M^r le général Washington et j'aurai celui d'envoyer successivement deux officiers à son quartier général pour lui offrir de combiner mes mouvements avec les siens. La réputation mérittée qu'un aussi grand homme de guerre s'est si justement aquise ne me permet pas de doutter qu'il est convaincu mieux que personne du prix des premiers instants. J'espère que l'authorisation du Congrès lui aurat laissé la liberté d'en profiter, et que nous pouvons dès actuelement et sans aucun retard agir de concert pour le bien de la cause commune. Elle me paroit exiger que les ordres du Congrès lèvent le plus promptement qu'il serat possible des difficultés légalles qui peut être n'existent point.

Honoré des pleins pouvoirs du Roy pour traitter avec ses alliés les États Unis de l'Amérique des expéditions militaires, j'ai l'honneur, Monsieur, d'adresser à Votre Exellence la copie de ma lettre de créance concernant cet objet. L'honneur d'aller la présenter moi-même au Congrès, le désir de faire ma cour aux respectables représentants d'une nation libre et l'empressement de révérer en eux les hauttes qualités de sagesse et de fermeté qui les caractérisent, vertus que toutte l'Europe admirre et que la France chérit, sont un bonheur qui ne peut être retardé que par l'envie de me rendre digne des bontés des États Unis en començant par remplir les devoirs

que les circonstances et que mes fonctions militaires m'imposent. J'espère qu'elles me serviront d'excuse et que Votre Exellence voudrat bien les faire agréer au Congrès.

La promptitude avec laquelle Son Exellence Monsieur Gérard, ministre plénipotentiaire du Roy, va se hatter d'aller résider auprès du Congrès et de déployer le caractère dont Sa Majesté l'a revettu lèverat touttes les lenteurs que mon éloignement pourait ocasionner au sujet des conventions militaires que j'ai l'honneur d'assurer Votre Exellence que je me ferai un plaisir et un devoir d'exécuter tout ce que Monsieur Gérard aurat promis; les parolles qu'il aurat données n'auront besoin d'autres ratifications de ma part que celles qu'exigent le phisique et que les possibilités du métier ainsi que mes pouvoirs font nécessairement du militaire. Un ministre assés heureux pour avoir eu la gloire ineffassable de signer le traitté qui unit deux puissances dont les intérests sont si intimement liés est fait pour la plus grande influence sur mes vues ultérieures. Le cortège qui le conduit, celui par lequel le Roy fait ramener auprès des États Unis Son Exellence Monsieur Dean est sans doutte la pompe la plus brillante qui ait jamais acompagné des ambassadeurs; j'ose espérer qu'elle deviendrat la plus utile, et le plus beau moment de ma vie serat celui dans lequel je pourrai y contribuer en quelleque chose. Je satisferai en même temps mon devoir comme chargé des ordres de Sa Majesté ainsi que mes principes et mon inclination comme particulier.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, de Votre Exellence, le très humble et très obéissant serviteur,

ESTAING.

Le sousigné a l'honneur de requerrir très humblement tout bon patriotte amériquain et de le prier d'acorder secours et assistance à M qui, uniquement par zêle pour sa patrie, s'est chargé d'une comission aussi importante que pressée auprès de Son Exellence Monsieur président du Congrès des États Unis de l'Amérique. En foy de quoy la présente très humble prière, instante requisition et attestation certaine a été remise à M duement signée, revettue du cachet des armes du sousigné et contre signée par son secrétaire.

Archives de la Marine, B[4] 146, f[os] 50 et 51.

2. A SON EXELLENCE LE GÉNÉRAL WASHINGTON, COMANDANT EN CHEF L'ARMÉE DES ÉTATS UNIS DE L'AMÉRIQUE, À SON QUARTIER GÉNÉRAL.

En rade en dehors de Sandy Hook, le 17 juillet 1778.

Monsieur,

La barre de la rivière de Shrewsbury, les officiers, les matelots et les bâtiments à

rames que j'y ai perdu dans les vagues n'ont point empêsché M^r le lieutenant colonel Lawrence de les braver par deux fois et de venir me remettre lui-même la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 14 de ce mois : le désir de comuniquer avec vous avoit pu seul me faire hasarder de descendre moi-même le premier et avec quatre grenadiers pour tout soutien dans un lieu dont le débarquement est aussi difficile qu'il m'étoit inconnu; il n'y existoit pas une seulle embarcation; le sacrifice de plusieurs des miennes me paroit moins facheux puisqu'il est le seul moyen que je peuve avoir de comuniquer avec vous.

Je me suis moins occupé de scavoir le nombre des vaisseaux de guerre anglais qui sont dans la rade de Sandy Hook que des moyens d'y pénétrer : j'y supose leur quatorse vaisseaux, une foulle de frégattes et une multitude de transports. Cette supériorité de nombre et la bonté de la marine angloise ne m'empêschera pas d'attaquer le lord Howe dans ce retranchement et sous ses batteries si la profondeur du fond ne s'y opose point : je n'ai que d'hyer trois pilotes, ils ont besoin de se rapeller leurs idées; ils sondent actuellement. L'espérance de vous dire quelque chose de positif sur cet article m'a engagé de prier votre estimable, fort instruit et très aimable aide de camp de passer une mauvaise nuit à bord du *Languedoc*.

Il vous rendrat compte, Monsieur, du regret que j'aurois si la puissante marque d'amitié que le Roy donne a des alliés qui lui sont aussi chers n'étoit pas pour eux de toute l'utilité que l'on doit se promettre. Je n'entrerai point dans de plus grands déttails dans cette lettre. M. Lawrence vous en dirat plus que je ne peux vous en écrire, mais il seroit bien important que le moment de l'arrivée d'un aussi grand secours maritime fut celui d'un effort général du côté de la têrre. Si cela est malheureusement impossible, vous êtes trop bon patriote et un trop grand homme de guerre pour ne pas sentir la nécessité dans laquelle je me trouverois d'aller chercher à nuire ailleurs à notre enemi commun. Les lieux que vous m'indiquerés me paroîtront préférables touttes les fois que les circonstances maritimes et celle de mes vivres me le permettront.

C'est avec le plus grand plaisir que j'aprens par Mr Gérard, ministre du roy auprès du Congrès, que vous êtes revettu des plus grands pouvoirs pour traitter avec moy des expéditions militaires. Je ne pourai agir de près n'y de loin sous les auspices d'un plus grand maitre. Vous l'êtes et vous sçavés que dès l'instant ou une chose devient impossible il faut en tenter une autre.

J'ai reçut la listte imprimée des onse vaisseaux de ligne anglois qui nous sont annoncés de bien bonne part. Cette nouvelle publiée par ordre du Congrès aquerre une authenticité qui méritte la plus grande attention.

Agréés quand même mon compliment sur votre dernière victoire. Les succès de

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'Amérique ne seraient pas devenus les nôtres par les liens intimes qui nous unissent, il me seroit impossible comme soldat et comme particulier de ne pas les partager. On aime a voir un laurier de plus sur la testte d'un grand homme.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

ESTAING.

Archives de la Marine, B⁴ 146, f[os] 45 et 46.

3 août 1778.

Monsieur, il est bien difficile de se consoler des obstacles aussi multipliés qu'insurmontables qui m'ont aresttés à Sandy Hook. L'importance de New York, le bonheur de combattre la flotte anglaise et l'extresme satisfaction d'agir directement avec vous me fesoient désirer avec la plus grande ardeur la possibilité de passer. J'ai offert trop inutilement dans l'assemblée de vos pilotes pratiques une récompense de cinquante mille écus à celui qui nous trouveroit assés d'eau. Ce n'est qu'en agissant que mes regrets peuvent diminuer et nous ne fesons rien encore. Votre prévoyance et vos ordres ont cependant prévenu les besoins et rendu ces retards moins longs. Le renfort que vous envoyés si à propos doit, à ce qu'on dit, ariver ce soir et ce serat très assurement du parti que vous avés si sagement et si promptement pris que dépendrat le succès.

M[r] le général Sullivan m'a fait l'honneur de me venir voir et de me comuniquer ses vues. Je les seconderai de tout mon pouvoir. Il est rempli de cet esprit d'activité et de combinaison que vous inspirés à tous ceux qui ont servi sous vos ordres. Je le crois aussi persuadé que je le suis de la nécessité d'agir. Les retranchements que l'on peut voir de dessus Kononicut s'acroissent chaque jour; ils sont nombreux. Le temps qu'il y at que je suis à la mer commence à me faire perdre beaucoup d'hommes par le scorbut. L'extrême difficulté de faire de l'eau à Shrewsbury et la lenteur avec laquelle on en rassemble ici de différents endroits m'ont forcé de nous retrancher l'eau depuis longtemps. Les officiers et les équipages suportent avec courage et patience cette terrible privation et nous avons aquis une vertu qu'on nous refusait : la persévérance. Nous la devons sûrement à l'espoir flatteur d'être utiles à des alliés que notre goust national s'étoit donné de lui même avant que les ordres du Roy ne l'eussent prescrit.

M[rs] vos officiers généraux s'aquitteront mieux que moy du devoir de vous rendre compte de l'état certain des préparatifs et de la petitte brullure des trois bâtiments anglais qui gardoient le chenal de l'est. Je me bornerai, Monsieur, a vous répetter ce que je ne puis pas bien vous dépeindre, c'est le zèle et les soins infiniment utiles

que se donne Mr le Lieutenant Colonel Lawrence. Il court des vingt quatre heures entières de suitte pour nous procurer des adoucissements et ensuitte il reste à bord pendant des jours très longs avec toutte la patience d'un antique marin. Nous lui devons d'avoir un hôpital établi à terre et d'être débarassé de nos prisoniers, ce qui, dans notre situation, forme deux articles importants.

Je désire fort que l'expédition actuelle soit promptement terminée pour m'ocuper des moyens de purger le Sound des bâtiments anglais qui en gesnent la navigation. J'ai reçut Mr le Colonel Jears avec toutte la considération et toute la confiance que mérittent ceux que vous voullés bien m'envoyer, et lorsqu'il en serat temps je le consulterai avec le plus grand empressement.

Agréés l'homage de l'attachement et du respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

ESTAING.

P. S. Depuis ma lettre écritte, je reçois, Monsieur, celle que vous avés la bonté de m'adresser le 26 de juillet par Mr le Major général Green. Je vais aller le chercher à terre pour qu'il ne perde pas des instants bien prétieux. La réputation de cette officier général fesoit souhaitter son arivée. Son influence sur ses compatriotes et la connaiscance des lieux la rendrat redoutable pour nos enemis communs. Vous sçavés deviner tout ce qu'il nous faut et la connaiscance et l'employ des hommes propres à la chose est, d'après ce que je vois, une des qualités qui composent un caractère aussi illustre que le vôtre. C'est peut être la partie la plus importante de celui d'un grand général.

Archives de la Marine, B4 146, fos 57 et 58.

3. ESTAING AU GÉNÉRAL SULLIVAN.

3 août 1778.

La lettre que Votre Exellence m'a fait l'honneur de m'écrire m'a été remise et j'ai apris avec grand plaisir la prochaine arivée du détachement de l'armée.

Il faut, à la guerre, être préparé à tout évènement et soit qu'il ne vienne point de renfort d'Europe à nos enemis ou qu'il leur en arive je tâcherai d'être le plus utile qu'il me serat possible à la cause comune. Chaque instant passé sans que j'agisse est un mal de moins pour les Anglais et malheureusement lorsque le séjour de la mer se prolonge à un certain point les derniers temps multiplient les scorbutiques au point qu'un long repos devient malheureusement indispensable.

Vos ordres, Monsieur, la façon dont ils sont exécuttés et l'active surveillance de Mr le lt colonel Lawrence ont déjà produit un hôpital et la réception de nos

prisonniers. Nous attendons avec confiance les autres objets que vous daignés m'anoncer, malheureusement les difficultés de faire de l'eau ne s'aplanissent pas, et les légumes manquent absolument.

Les frégattes de l'est exécutteront ponctuelement vos ordres. Je vous suplie de les leur faire passer assés à temps pour qu'aucun obstacle maritime ne puisse suspendre ou retarder les mouvements que vous leur prescrirés. La mer exige qu'on y comence ses opérations avant le moment designé par ce que les vents les plus réglés manquent quelquefois de parolle.

Je ne suis point, Monsieur, louangeur sur mon métier et je vous assure que les aplaudissements que j'ai donnés à votre plan m'ont été dictés par la vérité. Les observations que vous me permettés de vous faire me seront inspirées par le désir de contribuer à votre gloire et au succès de la cause comune.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup d'estime, Monsieur, de Votre Exellence le très humble et très obéissant serviteur.

ESTAING.

Archives de la Marine, B⁴ 146, f° 58.

4. LETTRES DE FLEURY AU COMTE D'ESTAING.

Archives de la Marine, B⁴ 146, f°ˢ 121-124.

Le 8 [août] à 5 heures du soir à bord de *l'Aimable*.

Mon général,

Le général Sullivan m'ordone de vous rendre compte que puisque vous voulés bien lui accordér un jour de grâce, après tant d'autres, pour être sur de ses opérations, il craint d'être obligé d'en profiter; mais que le retard de lundy à mardy peut tiercer ses forces.

« Quoiqu'il en puisse être, mon général, jour ou nuit, vent ou calme, en canot « ou à la nage, j'arriveray sur votre bord 12 heures avant celle fixée pour la des- « cente. Le général de la Fayette a obtenu ce matin, à la lecture d'une de vos lettres « qui paraissait l'exiger, un corps de mille hommes qui, tournant la pointe nord de « Rhode-Island, iront joindre les troupes françaises sur Cononicut ou sur votre es- « cadre pour les commander sous vos ordres. Il s'embarque demain à mydy et sera « vers le soir à Cononicut.

« Mʳ de la Fayette sera-t-il le seul, mon général, à qui le nom de Français assu- « rera des occasions et des moyens de gloire. L'obscur et zélé Fleury ne pourrait-il « pas se flatter, tandis que vous lui confiés le commandement de toutes vos troupes, « de glaner après luy quelques volontaires. Votre lettre écrite à Mʳ le général Sul-

« livan et la sorte d'exil que vous imposiés à Mr Laurens et à moy en nous bannissant « de notre bord nous avait accablé de découragement et d'anxiétude. Le général Sul- « livan, pour nous consolér, avait accordé à Mr Laurens et à moy en commun, « 300 volontaires, y compris sa guarde, qui devaient faire l'avant-guarde.

« Je laisseray à Mr Laurens notre corps commun pour venir vous rendre compte; « le rejoindrai-je seul, mon général, ne m'accorderés-vous pas quelques Français « d'escorte. . . . . Ce corps mixte, sous deux chefs unys d'amitié et d'intérêt de gloire, « ne pourrait-il pas servir d'avant-guarde et d'enfans perdûs aux deux armées? Quelle « gloire pour nous si nous pouvions contribuer à la vôtre. Votre aprobation ferait « notre orgueil, et ny M. Laurens, ny moi ne croirions payer trop cher, de tout « notre être, lui la gloire et la liberté de l'Amérique, et moy le succès de mes deux « patries et les vôtres. . . . . » . . . . . L'armée passe demain la revue. Je compteray les batteaux, les canons et les hommes et vous enveray un exprêss ou le feray moy-même.

J'ay l'honneur d'être avec le plus profond respect votre très humble serviteur.

FLEURY.

A bord de *l'Aimable* à minuit le 5 aoust 1778.

Mon général.

La longue et inutile lettre que j'ay eu l'honneur de vous écrire ce matin n'était que pour faire dire à Mr le général Sullivan ce que je craignais qu'il fut obligé de faire; c'est à dire que sa descente n'etait pas possible dimanche et était retardée jusqu'à lundy. . . . . Je voulais être autorisé par luy à vous en instruire plutôt, mais il se flatait, et ce n'est que ce soir qu'il a avoué l'impossibilité de la descente au jour que son dézir, plus que ses moyens, avaient marqué.

Comme j'ay craint que ce que j'avais tâché d'indiquer dans ma lettre de ce malheureux retard ne fut pas sufisant et que d'après les certitudes du général Sullivan, contredites seulement par mes faibles et hazardées conjectures, vous ne crussiés tout arangé, et opérassiés en conséquence. . . . . Dès que j'ay pu obtenir l'aveu d'une impuissance qui le dézole pour le jour marqué, j'ay couru à bord de *l'Aimable* avec le col. Laurens, d'où nous avons l'honeur de vous rendre compte au nom du général Sullivan que les milices si assurées ne sont arrivées qu'au nombre de 15 à 18 cent; que les troupes continentales de Mr de la Fayete et Sullivan réunies ne sont pas au dela de trois mille et qu'il est à craindre que le nombre des troupes au moment de la descente ne soit pas plus de 5 mille.

Je suis peut-être bien osé, mon général, de vous avouer des craintes que le jour de demain peut démentir, mais l'arrivée des milices encore attendues est si incertaine

qu'il est probable que je ne seray pas trop justifié dans mes conjectures par leurs délais ou leur absence. Néanmoins quelle que puisse être la force ou la faiblesse de nos troupes, les généraux Sullivan et Green sont déterminés à tenter la descente lundy matin. Le général Green ne dézespère pas; le général Sullivan espère et je partage sa confiance ainsi que M. Laurens.

J'étai passé a bord de *l'Aimable* pour y obtenir un bateau, venir vous rendre compte, recevoir vos ordres, et revenir à terre chercher de nouvelles et plus satisfaisantes informations. Mais M^r^ de St Come m'a dit le voyage et le retour si long que, craignant de perdre la matinée de demain, je me suis déterminé, de conçert avec M^r^ le col. Laurens, à retournér auprès du général Sullivan cette nuit, reçevoir les nouvelles de demain, voir, determinér irrévocablement les operations incertaines de l'armée américaine et venir en hâte sous le soir à votre bord, vous rendre compte et reçevoir vos ordres.

Toutes les troupes continentales sont rendües à Yvertown. Les g^ls^ Sullivan et Green sont quatre milles audessous. — On ne manquera pas de bateaux. Quelques compagnies indépendantes sont annoncées à la place des milices et leur courage supleera au nombre . . . .

FLEURY.

5. EXTRAITS DU JOURNAL TENU PAR LE Cte DE CAMBIS À BORD DU *LANGUEDOC*.

Mardi 4 août 1778. — Au jour la brume s'est un peu dissipée, et dans un éclairci nous avons apperçu *la Provence* sous voile qui n'avait pas pu se tirer au large et peu après elle a remouillé le vent étant au SSO très foible. L'on a distribué et réparti sur tous les bâtimens de l'escadre les fruits et rafraichissemens formant la cargaison du bateau venant de New-Providence. A 9 heures M^r^ le M^qis^ de la Fayette est venu à bord avec plusieurs officiers françois servant sous ses ordres, voir notre général qui lui a communiqué ses dispositions et mesures pour forcer l'entrée de Newport. Cette opération que nous sommes impatients d'entreprendre n'a été retardée qu'à la demande du général Sullivan qui rassemble son armée afin d'opérer une diversion en attaquant les Anglois à revers au même instant où notre escadre se présente devant le port. L'armée de Mr Sullivan sera composée au rapport des Américains, de 15 à 18 mille hommes et la petite armée de Mr de la Fayette qui est déja prête au nombre deux mille est destinée à s'y joindre, et la descente des Américains sur Rhode-Island doit se faire par le chenal de l'Est où nos frégates sont mouillées, y ayant été envoyées exprès pour protéger et favoriser le passage de cette armée qui doit se faire avec des bateaux plats que l'on prépare. A une heure après-midi la

brise du SO a un peu fraîchi, ce qui a fait dissiper la brume; et tout de suite *le Protecteur* qui avoit ordre d'appareiller a travaillé à mettre sous voile. A 2 heures ce vaisseau est entré par le chenal de l'Ouëst. A 4 heures *le Vaillant* a aussi appareillé pour bloquer le chenal du milieu, et notre pilote américain accompagné d'un officier major ont été mouiller ce vaisseau à la même place qu'avoit occupé *l'Engageante.* A 5 heures Mr de la Fayette a quitté *le Languedoc* où il a été salué de 3 cris de vive le roi et il s'est rendu sur *la Provence* qui l'attendoit pour mettre sous voile et le conduire en dedans par le chenal de l'Ouest pour se rendre à la Providence où il a laissé son armée; mais la brume épaisse qui est survenue à 5 heures $\frac{1}{2}$ a obligé *la Provence* de remouiller presqu'aussitôt. Pendant la nuit le tems s'est éclairci et le vent a été au Sud et SSO frais.

Dimanche 9 août 1778. — Au jour tems brumeux et couvert, petit vent au SSO. Le général a envoyé ordre au *Protecteur* et à *la Provence* de profiter ce matin du jusant pour sortir du chenal de l'Ouest et se tenir en croisière en dehors de Rhode-Island. A sept heures une quinzaine de bateaux plats sont arrivés à bord envoyés par les Américains avec lesquels on étoit convenu que le lendemain se feroit la descente combinée de nos troupes qui devoient occuper une aile à l'armée du général Sullivan, et il est aussi venu trois bateaux plus grands en forme de bacs et chargés de trains d'affûts d'artillerie de campagne. L'on a envoyé tout de suite à chaque vaisseau un ou deux de ces bateaux pour aider avec leurs chaloupes et canots à transporter sur l'isle de Cononicut toutes nos troupes, notre général voulant aujourd'hui réunir sur cette isle tous les différens corps de marine, d'infanterie et de matelots qui les composoient, en passer la revue et les faire exercer un peu à se former dans un certain ordre. Presque toute la matinée a été employée à faire partir ces troupes et à se préparer à cette opération, et à onze heures le général étoit au moment de s'embarquer pour se rendre aussi sur Cononicut lorsqu'il est arrivé à bord un aide de camp de Mr de la Fayette venant avertir que le général Sullivan n'avoit point attendu le jour marqué et qu'il s'étoit empressé de profitter de l'étonnement des Anglois pour s'établir à leur place dans la partie du nord de Rhode-Island qu'ils avoient abandonné lorsque nous forçâmes l'entrée de Newport, que cependant le général Sullivan n'y étoit encore passé qu'avec deux ou trois mille hommes sans avoir ses munitions de guerre et qu'il pouvoit être dans le cas d'avoir besoin d'un pressant secours. Aussitôt notre général s'est décidé à l'aller joindre et il a envoyé l'ordre sur Cononicut d'en faire partir tout de suite les troupes pour les faire passer sur Rhode-Island, et il a nommé *le Fantasque* et *le Sagittaire* pour les aller soutenir et pour protéger la descente. A onze heures $\frac{1}{2}$ on a fait signal à ces vaisseaux de se tenir prêts à appareiller. Tandis que notre général s'occupoit à faire ses nouvelles

dispositions relatives à la position du général Sullivan, la vigie que nous avions au haut des mâts a averti qu'on appercevoit dehors une escadre de plus de 30 voiles qui s'approchoit de l'entrée du port et que le vaisseau *la Provence* qui étoit depuis près d'une heure sorti du chenal de l'Ouest faisoit route pour y rentrer ayant des signaux dont on ne pouvoit pas bien distinguer la couleur à cause de la brume. Cet avis a obligé d'annuller aussitôt et de renvoyer à un autre tems les préparatifs de descente. A midy et demi le général m'a envoyé sur Cononicut porter l'ordre verbal d'y rembarquer sur le champ toutes les troupes et de faire revenir tout le monde à bord, ce qui s'est exécuté très promptement à l'aide des bateaux plats, canots et chaloupes. A 3 heures un officier de *la Provence* qui avoit traversé par terre l'isle de Cononicut pour faire plus grande diligence est venu à bord rendre au général le compte suivant : que *la Provence* étant sortie du chenal de l'Ouest vers onze heures n'a pas eu plutôt dépassé le fanal qu'à travers la brume l'on a apperçu le nombre de 26 voiles dont les sentimens se sont réunis à en juger 14 vaisseaux de guerre et beaucoup de frégattes; que Mr de Champorcein a mis quelque temps en travers pour en mieux juger, mais que voyant la brume s'épaissir et les bâtimens s'approcher leur entendant tirer du canon et leur voyant faire des signaux en pavillon dont on n'a pu distinguer qu'un hollandois au grand mât du bâtiment le plus près, comme le vent qui varioit à l'Ouest pouvoit faire tomber *la Provence* sous le vent de la tour et ne pas lui permettre de gagner l'autre chenal dont plusieurs bâtimens de la flotte étrangère commençoient d'être proches, que Mr de Champorcein s'est décidé à faire les signaux au *Protecteur* à portée de qui il étoit encore et à rentrer pour se rallier à lui. D'après ce détail nous n'avons plus douté que c'étoit l'amiral Howe qui venoit pour jetter du secours dans la place et nous attaquer, et qui certainement avoit été bien informé par ses espions, puisqu'il arrivoit précisement le lendemain de notre entrée dans le port, sans que nous eussions eu le moindre indice de sa sortie de Newyork. Le général a donné ordre à *la Provence* et au *Protecteur* de venir nous rejoindre le plus tôt possible, et il a envoyé sur Cononicut plusieurs officiers pour reconnoitre cette flotte, observer ses mouvemens et nous les signaler de dessus la tour. Le tems étoit alors orageux et le vent variable de l'OSO petit frais au NO avec du calme par intervalle. A 4 heures l'on a mis signal pour faire venir à bord du général les chefs de division et tous les capitaines commandans, afin de délibérer sur les moyens de mettre l'escadre dans le meilleur état de défense supposé que les vents qui sont presque toujours contraires pour sortir nous retiennent dans ce port et nous empêchent d'aller prévenir l'attaque des ennemis. L'on a décidé qu'il falloit tout de suite prendre le parti d'embosser les vaisseaux très serrés sur une même ligne en couvrant bien le passage entre Cononicut et Gould

Island et les ordres ont été donnés en conséquence à tous les capitaines pour commencer dès ce soir et pendant la nuit à se ranger dans le meilleur ordre possible. A sept heures ceux qu'on avoit envoyé sur Cononicut étant de retour à bord ont rapporté que la flotte consistait en 12 à 13 vaisseaux à deux batteries, presqu'autant de frégattes, et le reste bâtimens de transport, que plusieurs étoient encore sous voile courant des bords, mais que la plus grande partie étoit au mouillage assez au large de terre. A l'entrée de la nuit nous avons apperçu qu'il se faisoit une petite fusillade sur Rhode-Island environ à demi-lieue au Nord du fort qui domine la ville. A dix heures du soir nous avons vu qu'il sortoit de Newport une petite goilette à deux mâts qui a fait route vers la flotte. Le tems a été toute la nuit couvert et orageux, le vent variable de l'OSO au NO par grains et par pluye.

Lundi 10 août 1778. — Au jour le tems étoit couvert et le vent à l'ONO petit presque calme. Nous avons vu que plusieurs vaisseaux étoient encore occupés à se touer pour se ranger à leur poste, que *le Fantasque* et *le Sagittaire* avoient mis sous voile pour se rapprocher plus promptement, que *la Provence* étoit sous voile quittant le chenal de l'Ouest et venant par le Nord de Cononicut se rallier à l'escadre, et que *le Travailleur* travailloit aussi à appareiller pour ne pas rester seul. A 7 heures le tems continuant d'être orageux le vent a varié tout d'un coup dans la partie du N N E, et le général s'est décidé aussitôt à en profiter pour aller chercher les ennemis quoique très incertain s'ils n'avoient pas une quantité de bâtiments supérieure aux nôtres. L'on a fait signal à 7 heures $\frac{1}{2}$ de se préparer à appareiller et nous nous sommes disposés au branlebas général. L'on a renvoyé les bateaux plats fournis par les Américains avec l'aide de camp venu hier que le général a chargé de dire à Mr Sullivan qu'il reviendroit l'aider à terminer le siège de Newport. Nous n'avons point embarqué nos bâtimens à rames pour ne pas perdre du tems et à cause de l'incertitude où l'on étoit si ce commencement de vent ne nous abandonneroit pas avant que toute l'escadre put être hors de la baye. A 8 heures l'on a fait signal que l'escadre se formeroit dans l'ordre de combat naturel, le général au centre du corps de bataille, et à 8 heures $\frac{1}{2}$ l'on a mis signal d'appareiller en coupant les câbles. *Le Zélé* formant la tête de la ligne a été le premier à la voile et a fait route sur les deux huniers et tous les forts et batteries des Anglois n'ont pas tardé de lui tirer. *Le Tonnant* a appareillé ensuite forçant de voiles pour tenir la ligne serrée et suivi de *la Provence*, du *Vaillant*, du *Marseillois* et de nous qui avons coupé le câble à 9 heures $\frac{1}{2}$ en mettant sous voile. Le reste de l'escadre a fait de même et nous avons ainsi défilés l'un après l'autre sous le feu de toutes les batteries et forts des Anglois qui étoit plus considérable et bien mieux servi qu'il n'avoit été l'avant veille. Nous avons cessé de tirer à dix heures $\frac{1}{2}$ ayant dépassé la batterie de la pointe

IMPRIMERIE NATIONALE.

Brenton qui est la dernière, et la queue de l'escadre a cessé de tirer vers onze heures. Nous avons alors apperçu *le Protecteur* qui étoit sous voile sortant du chenal de l'Ouest. Un moment après, étant tout à fait en dehors de Rhode-Island, nous avons vu que la flotte angloise venoit d'appareiller et qu'elle prenoit la fuite en forçant de voiles. Nous leur avons donné la chasse en mettant toutes voiles dehors sans nous donner le temps d'embarquer nos bâtimens à rames et nous avons vu avec satisfaction que tous nos douze vaisseaux étoient sortis sans qu'il parut qu'aucun eut été incommodé ni le moindrement désemparé par le feu des batteries. En particulier nous n'avions eu seulement que la vergue de misaine percée d'un boulet, et pas un seul homme de touché, quoique plusieurs autres boulets eussent donné dans le corps du vaisseau. Nous avons passé à travers quantité de bouées des câbles que les ennemis avoient coupé et nous avons vu en même temps plusieurs de leurs canots et chaloupes avec d'autres boisages qui passoient contre le bord, dont ils s'étoient débarrassés pour n'être pas retardés dans leur fuite. A une heure nous nous sommes apperçus que nous avions de l'avantage de marche sur la flotte ennemie qui faisoit porter vent arrière au SSO, et nous avons compté qu'ils étoient au nombre de 36 voiles dont il y en avoit 9 à 10 plus petits qui devoient être un convoi et qui paroissoient porter un peu plus Ouest à dessein de se séparer. Dans la crainte que ceux-ci ne s'échapassent nous avons fait porter à 2 heures pour les rapprocher, mais demie heure après nous avons remis la route en droiture sur le gros des vaisseaux parce qu'ils faisoient courir plus au Sud et qu'ils nous gagnoient de marche par le vent plus frais qu'ils avoient en se tenant plus au large. A 6 heures du soir l'on a relevé la pointe la plus est de l'île de Black au NNO 5° N et la pointe la plus ouest au NO $\frac{1}{4}$ N distant 5 lieues. Nous avons eu toute l'après-midi le vent au NE petit frais par rafalles, et nous avons chassé sans observer d'ordre de manière que *le Zélé* s'est toujours trouvé le plus proche des ennemis qu'il serroit de près et nous ensuite; mais au coucher du soleil nous avons été obligés de renvoyer au lendemain l'espérance de les joindre à cause que plusieurs de nos vaisseaux restoient à plus d'une lieue et demie de notre arrière. En conséquence l'on a fait signal au *Zélé* de diminuer de voiles ce que nous avons aussi exécuté pour embarquer tous nos bâtimens à rames. L'horison s'est alors un peu embrumé et le vent a fraichi en variant du NE à l'Est. Toute l'escadre a été ralliée à l'entrée de la nuit et s'est rangée dans la ligne de bataille les amures à stribord pour continuer la poursuite des ennemis dans cet ordre. Comme nous n'avions aucune de nos frégattes et autres bâtimens légers qui tous étoient restés dans le chenal de l'Est, parcequ'on n'avoit pas pu ni eu le tems de leur envoyer des ordres pour sortir, le général a fait héler à 8 heures du soir un bateau corsaire américain qui nous suivoit depuis ce matin et il l'a chargé

de s'aller placer pour la nuit en tête de l'escadre, de l'avant du *Zélé*, afin d'observer et suivre exactement la route que feroit la flotte angloise, et nous l'indiquer en portant un feu et en tirant des fusées dont on lui a remis un paquet pour en tirer s'il appercevoit qu'elle changeât de route. Nous avons donc suivi toute la nuit le feu de ce corsaire en tenant le plus près les amures à babord sous la misaine et les huniers, le tems ayant été couvert avec petite pluye par intervalles et le vent variable à l'E N E à l'Est petit frais.

Jeudi 20 août 1778. — A une heure du matin nous avons été sous voile en route au N E le vent au S O petit et le tems couvert. Au jour nous avons vu l'isle de Bloak et relevé à 5 heures $\frac{1}{2}$ la pointe Ouest de cette isle au N$\frac{1}{4}$N O distant un tiers de lieue. A 6 heures la brume s'est épaissie. Nous avons sondé et ayant 15 brasses de fonds le pilote américain a fait mettre la route au N N E. Nous avons contourné Bloak Island ayant des bonnettes et toutes voiles dehors et en la rangeant de très proche tellement que nous l'appercevions malgré l'épaisseur de la brume. A 8 heures $\frac{1}{2}$ elle a commencé à se dissiper, et nous avons découvert un petit bâtiment de l'avant. Un quart d'heure après nous avons apperçu à mesure que le tems s'éclaircissait un autre bâtiment à 3 mâts qui nous restoit à une lieue dans l'E N E et que j'ai jugé une frégatte angloise étant fort raze et ayant une corne d'artimon ce qui étoit différent de nos frégattes. Aussitôt j'ai fait amener toutes les bonnettes et ranger au plus près babord amure, le vent au S O petit frais. Cette frégatte s'est rangée au même bord en forçant de voiles, et à 9 heures $\frac{1}{4}$ elle a viré pour se mettre dans nos eaux. Nous avons apperçu à 9 heures $\frac{1}{2}$ deux vaisseaux de l'arrière venant toutes voiles dehors et que j'ai jugé être *le Fantasque* avec *le Sagittaire*. La frégatte angloise ne nous a chassé que jusqu'à dix heures qu'elle nous a abandonné et qu'elle a fait courir vent largue voyant approcher nos vaisseaux. Alors j'ai fait arriver et remettre en route le cap au N E. En approchant de la côte nous avons vu deux petits bâtimens, l'un goilette et l'autre bateau corsaire qui étoit américain et portoit six canons. J'ai fait mettre la flamme et pavillon françois et ayant passé près de ce bateau j'ai sçu que depuis notre sortie de Newport il n'avoit paru aucun bâtiment anglois sur la côte. Ce corsaire qui étoit bostonien s'occupoit alors à lever les ancres et à se pourvoir de câbles qui avoient été abandonnés par les Anglois et nous vîmes encore plusieurs de leurs bouées à travers desquelles nous repassâmes. A onze heures $\frac{1}{2}$ n'étant plus qu'à demi-lieue de la côte j'ai fait mettre le canot à la mer où je me suis embarqué à midi avec le pilote américain laissant l'ordre à mon second de se tenir à petites voiles sur les bords. J'ai débarqué à la pointe Judith où j'ai trouvé plusieurs officiers américains qui étoient là de la part du général Sullivan pour savoir des nouvelles de notre escadre. Je les ai questionné sur tout ce qui pouvoit s'être passé depuis notre

sortie et d'après les informations qu'ils m'ont donné j'ai écrit tout de suite une lettre au général Sullivan qui contenoit que « M^r le Cte d'Estaing m'avoit envoyé pour l'in-« former que l'escadre françoise revenoit sur Rhode-Island suivant la promesse qu'il « lui en avoit fait, mais que le dématement total de deux des principaux vaisseaux « arrivé par un coup de vent essuyé dans la poursuite des Anglois obligeoit M. le « Cte d'Estaing de chercher une relâche pour se réparer et se mettre en état de con-« tinuer les opérations contre les ennemis communs, qu'en conséquence l'escadre « françoise partiroit pour Boston et n'approcheroit pas davantage de Rhode-Island, « parceque M^r le Cte d'Estaing craignoit qu'ayant des vaisseaux avariés il ne lui fut pas « possible avec les vents ordinaires de S O de s'élever assez pour doubler les bancs « de Nantucket; qu'enfin M. le Cte d'Estaing prioit Son Exc. le général Sullivan de « vouloir bien faire passer aux trois frégattes et à la corvette françoise qui étoient « dans la passe de l'Est l'avis du départ de l'escadre pour Boston en leur recom-« mandant d'aller la rejoindre promtement soit en doublant le grand banc de Nan-« tucket soit en faisant route dans les passes avec des pilotes sûrs ». Après avoir vu partir l'officier américain porteur de ma lettre je suis retourné à bord à trois heures, et aussitôt j'ai fait forcer de voiles allant au plus près du vent à la rencontre de notre escadre qui approchoit et n'étoit plus qu'à 2 lieues de distance. A 4 heures je me suis rendu à bord du *Languedoc*. J'ai rendu compte au général que j'avois appris que les Américains n'avoient encore rien fait et que le siège de Newport n'étoit pas plus avancé que le jour de notre départ, que j'avois fait partir une lettre en conséquence pour M. Sullivan, que nos trois frégattes avec *le Stanley* n'étoient pas sorties de la passe de l'Est, que la goilette *le Dauphin* étoit dans celle de l'Ouest vis-à-vis notre hôpital où nos malades se rétablissent journellement. Il est arrivé dans ce même tems à bord du *Languedoc* un bateau envoyé par le général Sullivan. A 4 heures $\frac{1}{2}$ l'on a apperçu une frégatte angloise à deux lieues au large où elle s'est tenue au vent à nous observer. Le général n'a pas jugé à propos de la faire chasser parceque la journée étoit trop avancée pour pouvoir espérer de la joindre. A 5 heures l'on a fait signal au *Sagittaire* de chasser un brigantin qu'on a apperçu sortir de la passe de l'Est. Ce vaisseau ayant arrivé sur lui et tiré un coup de canon le brigantin a diminué de voiles en mettant pavillon françois et nous avons reconnu que c'étoit *le Stanley*. Aussitôt le général s'est décidé à se servir de ce brigantin pour faire porter directement à nos frégattes l'ordre de sortir pour nous suivre à Boston, imaginant que M. Sullivan ne se presseroit peut-être pas de faire passer à ces frégattes l'avis dont on l'a prié, parce qu'il témoigne une envie extrême que notre escadre reste à Rhode-Island. J'ai été chargé en conséquence de porter au *Stanley* un paquet pour remettre à M. le Ch^er de Preville, commandant les frégattes et je suis parti à

6 heures $\frac{1}{2}$ pour exécuter cet ordre forçant de voiles le cap à l'ESE. A 7 heures j'ai fait relever la tour du Cononicut au NO$\frac{1}{4}$N distant 1 lieue $\frac{1}{2}$. Le général a mouillé ainsi que tous les vaisseaux à l'entrée de la nuit. A 8 heures $\frac{1}{2}$ nous avons parlé au *Sagittaire*. Un moment après nous avons hélé *le Stanley* qui a mis en panne et j'ai communiqué au s[r] Boulonvard qui le commande l'ordre que m'avoit donné le général en lui remettant le paquet pour porter à M[r] le Ch[r] de Préville. De retour à bord à 9 heures et demi nous avons tenu le plus près pour revenir joindre nos vaisseaux et nous avons couru des bords toute la nuit sous les quatre corps de voiles, le vent étant au SO frais et la nuit assez noire avec beaucoup d'éclairs.

Vendredi 21 août 1778. — Au point du jour le temps étoit clair et le vent de SO a un peu molli. Nous avons vu *le Stanley* sous voile qui entroit dans la passe de l'Est et nos vaisseaux qui étaient mouillés dans le vent à nous à près d'une lieue et demie. Nous avons couru des bords pour nous en rapprocher, et le tems a été par intervalles un peu brumeux. J'ai été à 8 heures à bord du *Languedoc* pour rendre compte au général que *le Stanley* était rentré portant ses ordres aux frégattes. A 8 heures $\frac{1}{2}$ la goilette *le Dauphin* est sortie du chenal de l'Ouest et s'est ralliée à l'escadre. A 9 heures M[r] le M[is] de la Fayette est venu à bord du *Languedoc* accompagné de quelques Américains et de plusieurs officiers françois. Il avoit appris hier par M[r] Sullivan que l'intention de M. le C[te] d'Estaing étoit de se rendre à diligence à Boston pour y réparer l'escadre, et M[r] Sullivan l'avoit prié d'engager notre général à rentrer dans Rhode-Island pour continuer le siège de Newport, les Américains nous promettant qu'aussitôt que l'escadre seroit en dedans ils nous feroient venir et fourniroient tous les secours dont nous avons besoin, de l'eau, des vivres et même des mâts. Nous avions déjà couru trop de grands risques à ne pas nous méfier du peu de solidité de leurs promesses et espérances, et nous ne pouvions pas avoir oublié la situation fâcheuse d'où un évènement unique nous avoit heureusement retirés, lorsque l'escadre de l'amiral Howe avoit paru il n'y avoit pas encore quinze jours, pour consentir à nous remettre dans une position encore plus critique actuellement que l'escadre se trouvoit affaiblie d'un gros vaisseau qui manquoit et de deux autres gros démâtés, ayant d'ailleurs l'assurance d'après la découverte faite par *le Fantasque* et *le Sagittaire* dans leur dernière chasse que l'escadre de Byron étoit arrivée. En conséquence notre général a convoqué à dix heures l'assemblée du second chef de division et de tous les capitaines commandants pour leur communiquer la proposition du général Sullivan avec plusieurs mémoires donnés par les Américains pour appuyer la demande de leur chef. Mais l'avis général du Conseil a été de ne point différer à se rendre tout de suite à Boston comme le lieu où nous pouvions réparer le plus promptement nos pertes et satisfaire à tous nos besoins, en même

tems que c'étoit le seul parti pour mettre l'escadre du roi en sûreté contre les forces angloises réunies. Les Américains n'ont pas manqué alors de faire de vive voix et par écrit toute sorte de représentations et même de protestations aussi injustes qu'indécentes, voulant nous rendre comme responsables des évènemens qui pouvoient arriver à leur armée par le parti que nous prenions et s'opiniâtrant malgré la décision de notre départ à ne pas profiter de la présense de notre escadre pour retirer leurs troupes de dessus Rhode-Island et repasser en terre ferme. A midi les capitaines sont retournés à leur bord ayant ordre de se préparer à profitter du jusant pour mettre sous voile à l'entrée de la nuit. La corvette s'est tenue toute la journée sur les bords sans mouiller, ayant eu un petit vent variable de l'Ouest à l'O S O avec du calme par intervalle. Dans l'après-midi tous les pilotes américains qui étoient répartis sur l'escadre sont retournés à terre après avoir été congédiés et payés. A 6 heures $\frac{1}{2}$ du soir, avant le commencement du jusant, *le Languedoc* a viré son ancre et a été sous voile à 7 heures. Tous les vaisseaux également n'ont pas tardé d'appareiller et l'escadre a fait route au S E à petites voiles. A 7 heures $\frac{1}{2}$ nous avons relevé la tour de Cononicut au N $\frac{1}{4}$ N E distant une lieue et demie, ce qui met le point de partance par 41° 8′ de latitude Nord et par 73° 43′ de longitude occidentale. Le général n'a point mis de feux pendant la nuit et nous l'avons suivi avec les huniers. A dix heures le vent a varié à l'O N O et N O.

Archives de la Marine, B[4] 147, f[os] 17 et suiv.

6. DE CHOIN AU COMTE D'ESTAING.

Au camp de King's Ferry le 15 juillet 1778.

Mon general,

. . . .

. . . . . Il me parait que la lenteur américaine (car il est impossible de délibérer davantage et de résoudre moins ou plus lentement) vise a épargner le sang américain autant quelle pourra, en se réduisant à un nouveau plan pur et simple dans le poste de Witeplain que nous allons occuper pour empecher les Anglois d'échapper sans cependant former d'attaque. Je crois cependant qu'une attaque concertée au moment ou vous opérerez vous faciliterait les moyens. Je fais mon possible pour decouvrir les choses les plus cachées et pour vous en faire part.

Je crois aussi que le général Gates qui avait pris Burgoynes craint beaucoup trop qu'un succès considérable de la part de Washington ne fasse oublier le sien.

La cour martiale assemblée à Pisk Kill fait son proçes au general Lée; on lui reproche d'avoir fait une retraite trop prompte.

L'armée américaine est asses mal en espions, les payant peu et ne leurs donnant que du papier dont les espions ne font pas cas, de sorte que si vous jugés a propos que je m'en procure dans Neuf York, il faudrait m'envoyer une lettre pour M. Gérard pour qu'il me fît donner l'argent dont j'aurais besoin en or et non en papier dont je n'ai voulu prendre que pour cent louis, voyant que les marchands même n'en vouloient pas ou vendoient le triple de ce qu'ils auroient fait payer en espeçe sonnante.

Je suis avec respect, mon géneral, votre très humble et très obeissant serviteur,

DECHOIN.

Witteplains le 26 aoust 1778. Continué et envoyé le 31.

Mon Général,

J'ay appris votre arrivée par une lettre du général Sullyvam datté du 21 aoust, qui nous donne avis qu'il venoit d'apperçevoir votre flotte, et de reçevoir une lettre de Mr. de Cambys : cette nouvelle m'a tiré de l'inquietude ou j'étois depuis l'orage effroyable qui a duré trois jours; ce qu'avoit souffert la flotte angloise, dispersée et rentrant d'un jour à l'autre à Neuf York, me présagoit les maux et les dangers auxquels vous aviès été exposé. Une seconde lettre du général Sullyvam nous at appris les avaries que vous at fait essuyer cet affreux temps en nous annonçant que vous persistiés dans le dessein de vous rendre à Boston pour vous réparer. Je n'ai jamais doutté du parti que vous prendriés et si vous aviés quelques regrets aux moyens qu'on vous proposoit à Rhode Island, vous les perdrés lorsque j'aurai l'honneur de vous assurer que malgré le désir que le général Washington et tous les généraux de cette armée avoient que vous restassiés a Rhode Island pour le succès et le salut de leurs armées de miliçe, ils n'en convenoient pas moins entre eux qu'il faudroit trois semaines ou un mois pour vous fournir dans Providençe les mats dont vous avés besoin. Jugés d'apres cela si le poste eut été avantageux pendant ce laps de temps. Mr. Sullyvam et Mr. Laurens prétendent que c'est la *Cabale de la marine* (ce sont leurs termes d'apres la copie qu'on faisoit de leurs lettres pour le Congrès, mais qu'on avoit refusé de me communiquer) qui vous at empeché d'accéder à leurs demandes malgré les représentations des généraux Sullyvam et Green; le premier n'est seûrement pas faché du prétexte, soit qu'il attaque ou qu'il évacue; d'après les asseurançes de réussitte prochaine qu'il nous donnoit dans toutes ses lettres depuis huit jours, chacune d'elles semblant nous annoncer l'attaque pour le lendemain, ce qui n'at jamais été effectué. Au reste il s'est trompé vis a vis de vous en vous ayant asseuré qu'il avoit douze mille hommes, ou bien il s'est trompé vis à vis du général Washington, à qui dans sa lettre du 13, en annonçant l'attaque pour le lendemain, il

disoit qu'il n'avoit que de 9 a huit mille 500 hommes et que malgré son peu de supérioritée sur les Anglois qui étoient 6500 *son feû bien dirigé et ses batteries à demy porté du pistolet* forceroient l'ennemy à se rendre ou à l'attaquer dans une position si désavantageuse pour luy quil se regardoit comme sûr de le vaincre. . . . .

Archives de la Marine, B[4] 144, f° 300.

7. ESTAING À M. LAURENS, PRÉSIDENT DU CONGRÈS[1].

Ce 26 août 1778.

Monsieur,

Mon devoir me prescrivait d'avoir l'honneur de prier Votre Excellence de rendre compte au Congrès, dès les premiers instants de mon arrivée, des ordres que j'avais reçu du roy. La lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 10 de juillet avait précédé la réception de la mienne; vous m'adressiés l'avis imprimé, par ordre de votre gouverneur, à la réquisition de Messieurs Benjamin Francklin et John Adams, de l'arrivée d'une flotte anglaise de onse vaisseaux de ligne, ainsi que la liste manuscritte des vaisseaux anglais qui étaient alors rassemblés a Newyorck. Cet état énonçait cinq vaisseaux de 64, un de 70, six de 50. Deux de 44, un navire cy-devant de 64 canons, et un nombre de frégattes et d'autres bâtimens. L'importance et la certitude de l'avis d'une flotte d'Europe étaient attestées par les noms respectables de ceux qui le donnaient, par la publicité de l'impression, moyen adopté sans doute pour que cet avis me parvint d'une façon plus indubitable, et par la bonté que Votre Excellence avait de me le faire parvenir ainsi que par l'attention que venait d'avoir Monsieur le général Wasington de le joindre à sa première lettre. Une nouvelle revêtuë de pareilles formes et la certitude qu'indépendamment de l'escadre anoncée les forces maritimes déjà en Amerique étaient rassemblées méritaient donc la plus sérieuse attention de ma part.

Avant d'avoir reçu cette double notification j'avais été instruit, en me présentant à l'embouchure de la Delaware et après avoir fait jetter à la coste la frégatte *le Mermaid*, que la bravoure de vos troupes, que les talens de votre général, que la déclaration du traîté conclu avec Sa Majesté, et que probablement les avis de notre destination avaient obligé les ennemis à quitter Philadelphie pour se rassembler après leur défaitte de Montmouth à New-Yorck. Je n'avais pas attendu, pour les aller chercher, que les besoins d'eau, si nécessaires lorsqu'on vient d'éprouver une trop

[1] Cette lettre a servi de canevas pour le rapport du comte d'Estaing au ministre de la Marine en date du 5 septembre, transcrit ci-après. Nous croyons devoir reproduire ces deux pièces.

longue traversée, et que les rafraîchissemens, si importans alors à la santé des équipages, m'eussent été fournis. Mouillé le soir après 87 jours de mer, j'avais rapareillé le matin. La plus forte de nos frégattes, expédiée sur la demande de Monsieur Dean pour deffendre cet ancien député et le ministre plénipotentiaire du roy des corsaires qu'on disait être dans la rivière et pour escorter deux personnes aussi intéressantes jusques auprès du Congrès, j'avais mis sous voiles en même tems que *la Chimère* et je me livrais à l'espérance que me donnait le pilote pris à *la Delaware*. Il promettait qu'il ferait entrer l'escadre dans l'intérieur de la rade de Sandy Hook; l'eau douce s'y fait facilement. C'était me mettre presque devant New Yorck; c'était m'assurer que je joindrais bientôt toutes les forces rassemblées de l'amiral Howe. Le brasseyage, le doute, les craintes, et enfin le refus total de ce pilotte, en m'arrestant en dehors de la rade, m'avait mis dans un embarras qu'il faut avoir ressenti pour l'exprimer. Personne ne me venait de terre; cette partie des Jerseys n'avait pas la réputation d'être la plus affectionnée à la bonne cause. La lame ne nous présentait qu'un rivage inabordable et nous ignorions jusqu'où s'étendaient les postes anglais que nous voyons; ils étaient appuyés de toute une flotte rangée en dedans de Sandy Hook. Trop humain pour ordonner ce qui paraissait impossible, la circonstance exigeant que je fisse moy même la reconnaisçance de la côte, elle me décida aussi à my jetter presque seul avec un canot. Cela nous découvrit la communication de la rivière de Shrewsbury dont les difficultés extrêmes ont coûté un officier, plusieurs matelots, une quantité de bâtimens à rames, et ont mis Monsieur le lieutenant colonel Laurens dans le danger le plus éminent de se noyer pour m'aporter les lettres de Monsieur le général Washington, et dans le cas de prouver que son patriotisme et que son courage lui faisaient braver les dangers de la mer les plus imposans avec la même fermeté que le feu des Anglais.

Le peu d'eau douce et de rafraîchissemens qui nous parvenaient à travers les difficultés et les naufrages de la barre de Shrèwsbury étaient insufisans à la consommation et même au simple soulagement de l'escadre. C'est dans cette position que m'a trouvé le batteau américain chargé de la dépêche de Votre Excellence, et que j'ai reçu par lui l'annonce imprimée de l'escadre attenduë et le détail de celle qui était devant moy. Une réponse cathégorique paraissait impossible à faire. Vos avis, nos besoins de tous genres, mes ordres, la prudence, m'indiquaient une relâche comme une nécessité et le zèle avait besoin du succès pour ne pas être trouvé imprudent dans une dépêche ou l'on ne fait que peser des motifs. Tant que nous avons conservé quelque espoir de pénétrer jusqu'à la flotte ennemie, les officiers généraux et les capitaines de l'escadre du roy ont fermé les yeux sur les dangers d'un mouillage, ou nos cables se coupaient, où les Anglais ne séjournent jamais, ou les coups de vent

IMPRIMERIE NATIONALE.

jettent indubitablement à la coste et où ils ont changé il y a peu de tems l'isthme du Hook en une isle. Officiers et équipages tout était soutenu malgré la disette et les fatigues du service par le désir de délivrer l'Amérique des pavillons anglais que nous voyons battre de l'autre côté d'une simple barrière de sable sur une si grande foule de vaisseaux. L'assemblée des pilottes que les soins de Messieurs le lieut colonel Laurens et Hamilton nous ont enfin procuré, n'a plus laissé d'illusion. Ces pratiques ont unanimement déclaré qu'il étoit impossible de nous faire entrer. J'ai inutilement offert une récompense de cinquante mille écus de mon argent à celui qui pourrait y réüssir; tous ont refusé et les sondes détaillées que j'ay fait prendre par moy même ne m'ont que trop démontré qu'ils avoient raison. Tout ce que peut le zèle et l'activité la plus attentive a été employé par les ordres de Mr le lieutenant colonel Laurens pour vaincre les impossibilités du passage de la rivière de Shrewsbury. La difficulté dépendant du moindre vent du large nous laissait sans communication avec la terre pendant des jours entiers. Le petit détachement que nous y avions en était d'autant plus hazardé; nous achevions les 4 mois de biscuit que nous avions en partant d'Europe; notre eau se consommait et nous avions bloqué l'escadre anglaise et New Yorck pendant onze jours. Lorsque l'opinion de Monsieur le général Washington, autorisé par le Congrès à traiter avec moy des expéditions militaires, s'est trouvée conforme à ce qui m'était ordonné et à ce que je pensais, il m'a fait presser de partir pour Newport. On semblait craindre qu'on en retirat la garnison; dans ce moment même le général Preston était allé l'augmenter.

Les fortes apparences d'un coup de vent nous auraient contraint de nous élever et de sortir de notre dangereux mouillage, quant même l'expédition de Newport ne nous y aurait pas engagé. Nous avons mis à nous y rendre sept jours, et nous avons ressenti pendant les deux premiers la juste inquiétude qu'éprouvent des vaisseaux qui se voyent jettés en pleine mer avec aussi peu d'eau dans leur calle. Le moment ou nous avons paru à la pointe de Judith était celui où l'arrivée des pilottes devait faciliter notre entrée dans Newport. Le signal était fait à l'escadre qui les attendait dans l'ordre de forcer un passage, lorsque la première lettre de Monsieur le général Sullivan m'a instruit qu'il n'était pas prêt à agir et qu'il désirait que notre attaque fut suspendüe. Je n'ay pas balancé à le faire quoiqu'un des principaux avantages des opérations maritimes soit d'étoner par leur promptitude et que l'attente dût multiplier les obstacles et nous ôter l'esperance de nous emparer des bâtiments de guerre et marchands qui avaient le tems de prendre des précautions pour se brûler, lorsqu'ils ne seraient plus utiles à la deffense.

Ma fréquente correspondance avec Mr le général Sullivan, en prouvant toute ma condescendance et le désir extrême que j'avais de suivre ses vües offrent l'exposé

sincère de l'embarras de l'escadre du Roy, soit pour les moyens de faire de l'eau, soit pour les vivres. Les espérances trompées sur ces deux articles devenus de plus en plus importans, des moyens crus possibles par l'excès de zèle des Amériquains et qui se sont trouvés ne l'être pas, quelques fausses demarches demandées par des gens du lieu qui suposaient le mouvement des gros vaisseaux aussi facile dans le chenal de l'Oüest que l'auraient été les évolutions des moindres embarcations n'ont point empêché que le chenal de l'Est devenu libre et que la plus grande partie des frégattes anglaises brulée, le reste ne se soit détruit après que nous avons eû forcé le huit août le passage du milieu sous le feu des différentes batteries de l'ennemi. Le surlandemain était le jour convenu pour la descente combinée.

Les scorbutiques que j'avais à terre, ceux qui se multipliaient à bord m'avaient fait demander à Monsieur le général Sullivan une aisle de son armée pour donner quelque consistance à son débarquement. Mes mille homes d'infanterie se trouvaient réduits a bien peu. Les troupes de la marine et les matelots que j'étois forcé d'y joindre allaient laisser nos vaisseaux désarmés. J'espérois rassembler pour la première fois à terre ces très petits et différens corps. L'isle de Cononicut etait le lieu choisi pour leur donner une forme qui leur manquait absolument. Ils y descendaient lorsque Monsieur le général Sullivan m'a fait dire qu'il n'avait point attendu le jour marqué, que les Anglais étonnés de me voir forcer l'entrée de leur port avaient abandonné la partie du nord de Rhode-Island et qu'il y était débarqué. On m'a assuré qu'il n'y avait encore que deux mil hommes et qu'il était dans le cas d'avoir besoin d'un prompt secours; un peu surpris, je ne balançais pas à l'aller joindre moy-même; instruit qu'il est des momens qu'il faut choisir à la guerre, je n'avais garde de blâmer un renversement de projets, qui cependant m'étonnait et qui au fond ne mérite, selon mon opinion, que des éloges quoique des circonstances accumulées en ayent pu rendre les suites très fâcheuses, les soldats et les matelots français qui descendaient sur Cononikut, ceux qui y étaient déjà debarqués depuis une heure avaient reçu l'ordre de me suivre sur Rhode-Island, et les vaisseaux du roy allaient rester désarmés : la destruction totale de la petite marine de Newport rendait ce party un peu moins imprudent, lorsque la brume en se dissipant nous a permis d'apercevoir l'escadre de l'amiral Howe s'aprochant de l'entrée du port et courant des bords dans la grande rade. On a compté quatorze vaisseaux à deux batteries, beaucoup de frégattes, des galiottes à bombes, des brùlots, et environ trente six voiles. Toute inattendüe, toute miraculeuse et toute surprenante que Monsieur le général Sullivan trouvât l'apparition de cette flotte ainsi qu'il m'a fait l'honneur de me le mander dans sa lettre du 10 août, son existence n'en était pas moins certaine. Rien ne me l'avait anoncé et il ne m'était pas parvenu le moindre

avis des dispositions ny du départ des Anglais; la surprise était totale et le jour parfaitement bien calculé sur nos projets. Les espions avaient supérieurement servi l'enemy puisqu'il arivoit précisement le lendemain de mon entrée dans le port.

Deux de nos vaisseaux en dehors, deux autres au nord du chenal de l'Oüest, nos trois uniques frégattes et un brigantin éloignés et dans le chenal de l'Est. Les huit navires avec lesquels j'avais forcé le chenal du milieu entre la terre de Rhode-Island, hérissée de batteries anglaises et l'isle de Cononikut que je ne pouvais faire ocuper qu'en désarmant des vaisseaux, et qui par son étendüe offrait des moyens de descendre et d'établir des batteries aux troupes de débarquement que les Anglais ammenaient sans doute avec eux et qui leurs en promettaient la facilité : telle étoit notre disposition maritime. Bientôt entre deux feux aussi raprochés nos vaisseaux auraient été battus par une des deux terres de long en long et nous nous serions incessamment trouvés avoir à combattre une escadre aussi bien protégée et munie de galiotes à bombes, de brûlots et de tous les moyens qui assurent la plus grande supériorité sur des navires qui en sont totalement privés et qui sont forcés de recevoir à l'ancre et entre deux terres un combat aussi désavantageux.

La séparation de l'escadre et la position dans laquelle nous mettait une condescendance excessive ne nous a point arraché aucune plainte contre Monsieur le général Sullivan. Ce qu'il nous avait fait espérer toujours inutilement au sujet de l'eau et des vivres, nous a persuadé qu'il s'en était flatté lui même. Les erreurs sur les maneuvres demandées et sur le brasseyage de la communication du chenal de l'Oüest et de celui du milieu ne nous ont paru être que celle des caboteurs qu'il croyait. L'anticipation de ses projets tantôt précipités, tantôt retardés, ne nous a semblé qu'un effet des circonstances et nous n'avons pas doutté qu'il ne fût aussi peu instruit que nous des démarches de l'ennemi. Si les officiers généraux et les capitaines de l'escadre m'ont laissé entrevoir que le rôle d'une deffensive pénible et douteuse avait été ocasionnée par mon trop de complaisance, on ne se préparait pas avec moins d'ardeur, lorsqu'un vent du nord, évènement infiniment rare à Newport dans cette saison de l'année, nous a rendu le 10 août au matin l'activité que nous n'avions perdu que pendant douze heures.

L'incertitude de savoir si ce vent passait en dehors, s'il ne nous abandonnerait pas sous les batteries des Anglais, si leur escadre, augmentée du vaisseau *le Cornwall* de 74 canons, fesant partie de l'escadre annoncée de l'amiral Biron, ne l'avait pas été encore d'un plus grand nombre de navires, si la quantité des bâtimens que nous allions chercher au travers du feu des batteries ne nous était pas excessivement supérieure, et si la mâture de nos vaisseaux qui avait souffert en entrant par le canon de l'avant veille pourait résister à la sortie actuelle, et ne livrerait point par sa chute

plusieurs bâtimens désemparés; rien n'a balancé l'espoir de joindre l'escadre enemie; nos câbles ont été coupés pour y parvenir plus tôt. Le feu de toutes les batteries devenües plus considérables et mieux servies a été essuyé et bravé et chaque navire est sorti en défilant l'un après l'autre devant une flotte rassemblée. Son étonnement a été prouvé par la promptitude avec laquelle elle a fui devant nous en coupant ou en filant ses câbles : tout ce qui peut être tenté pour la joindre a été employé pendant deux jours; nous l'avons conservée pendant la nuit, quoique nos bâtiments légers fussent tous restés dans le chenal de l'Est de Rhode-Island, et le lendemain avant cinq heures du soir l'arrière garde anglaise allait être attaquée; la ligne ennemie formée était contrainte de se préparer au combat, nous avions la certitude de la victoire. Ce jour allait être celui de l'Amérique, tout serait devenu facile; l'entreprise de Rhode-Island aquerroit une probabilité qu'elle avoit perdu. Un coup de vent a détruit un espoir si bien fondé.

Le démâtement de tous les mâts du *Languedoc* arrivé le lendemain matin, son gouvernail brisé; ce superbe navire resté seul, devenu une masse immobile qu'on attaquait par où l'on voulait qui, ne pouvant présenter le costé, n'avait plus pour se deffendre que six canons de l'arrière ou quatre de l'avant, l'auraient rendu après la destruction de l'équipage et après ma mort la proye d'un bâtiment anglois qui l'a combattu avec plus d'avantage que de constance; *le Marseillois* de 74 canons, moins malheureux parcequ'ayant conservé son grand mât et son gouvernail il pouvait encore arriver ou revenir au vent, et par conséquent se servir de sa batterie avec laquelle il a repoussé l'attaque moins faible d'un des amiraux anglais, la séparation du *César* de 74 canons qui livrait un combat vif et meurtrier, dont l'aproche de plusieurs vaisseaux enemis l'a empêché de recueillir le fruit sont des évènements maritimes que le courage apprend à suporter, à réparer, et que les combinaisons ne peuvent ny prevoir ny empêcher. Celles qui m'ont occupé dès que nous avons été réunis en partie m'ont fait considérer la Delaware comme le port le plus sous le vent, par conséquent le moins difficile à gagner, avec les voiles que nous avions regrayées et avec les verges garnies d'affuts qui nous fesait gouverner. La fermeté, la sagesse des dépositaires de l'autorité des États-Unis, leur justice, l'intérêt que notre bonne volonté et que les contradictions que nous venions d'éprouver leur auraient inspiré permettaient auprès du Congrès et de Votre Excellence tous les genres de consolation. Boston, par les bois que ses environs fournissent, semblait d'un autre côté le lieu où nos pertes devaient être le plus promptement réparées; c'etait celui où le vœu général de l'escadre me conseillait d'aller; mais, Monsieur, je ne me suis pas cru la liberté du choix; vos troupes avaient passé sur Rhode-Island; il pouvait importer à leur conservation de les instruire de notre état et de la relâche indispensable

qui en devenait la suite; on m'a représenté inutilement que leur descente contradictoire avec ce qui avait été convenu aurait été suivie après notre départ d'une retraite convenable, si notre concours était nécessaire, et que s'il ne l'était pas, ou que Monsieur le général Sullivan pût s'en passer, c'était sans gouvernail et sans mâts multiplier en vain les difficultés d'aller à Boston, c'était aussi augmenter le besoin extrême d'eau et de biscuit dans lequel se trouvaient tous les vaisseaux. J'avais fait promettre, en appareillant, de vive voix, et par un aide de camp de M[r] le M[is] de la Fayette que je reviendrais; ma parole était sacrée : Je n'ay considéré que le devoir que je m'étais imposé; il a été rempli. Mais vos troupes averties si elles étaient dans le cas de se retirer, ou aidées par l'inquiétude que causerait à l'ennemi la presence de l'escadre, il m'a fallu ne plus m'occuper que du soin de la conserver pour la remettre en état d'agir. Il ne m'a plus été permis de compter sur les espérances trompeuses de faire de l'eau et d'avoir des vivres. Je n'ay pu considérer les mâts de frégattes dont on m'a parlé comme une ressource pour des vaisseaux de 80 et de 74 canons. La prétention de finir dans deux jours un siège dont les batteries sans aucun effet réel, etaient encore aussi peu raprochées du lieu qu'elles battaient, n'a pu paraître fondée. L'avis d'une escadre d'Europe donné par un moyen publique revêtu des noms de Messieurs Franklin et Adams, confirmé par différentes voyes, par l'arrivée à Newyork d'un des vaisseaux qui la compose, par la déposition de deux navires français qui en ont reconnu un anglais à trois ponts; la profonde ignorance dans laquelle on est de l'ancienne flotte de l'amiral Howe, que le têms que j'ai passé à la mer a mis à portée de se rassembler et que les frégattes trouvées en station à Blok-Island annonce avoir repris son premier dessein, celui de nous attaquer dès l'instant de notre entrée dans le port, mouvement qui aurait assuré de notre inactivité et de notre séparation et qui avait pensé être trop fructueux pour qu'il pût avoir oublié d'en profiter. La peinture, Monsieur, que j'ai eu l'honneur de vous en faire au commancement de ma lettre n'a point été exagérée; notre position avec un vaisseau de moins et avec deux gros navires démattés serait devenüe encore plus critique. Un vent de nord n'aurait pas pu nous en tirer comme la première fois et aucun risque n'auroit pu empescher une seconde tentative. Elle aurait été certainement heureuse pour l'amiral Howe. Consentir à lui en préparer les facilités serait devenu aussi imprudent que condamnable.

Les soldats comptés dans notre armement n'y suffiraient plus et les canons du gaillard du *Protecteur* même, sur lequel en cas de combat avant le rétablissement du *Languedoc* je porterai mon pavillon resteraient sans être employées faute de soldats pour les servir. C'est une escadre considérable et non un petit secour de troupes de terre que le Roy a cru utile à l'Amérique; l'intention de Sa Majesté n'est point que

je dénature les objets et que ses vaisseaux soyent abandonnés pour augmenter de quelques hommes vos nombreuses armées. Sa prudence a prévu qu'il pourait exister des expéditions particulières où les forces navales totalement en sureté et sans action pour quelques instants il pourait être utile de mettre à terre ce qui ne servirait pas sur mer. C'est pour cela que l'escadre avait en partant mil soldats en remplacement d'un pareil nombre de matelots qui nous manquent. C'est d'après ce principe qu'en suposant que la flotte anglaise ne sortirait point de Newyorck avant d'avoir reçu un renfort, j'étais prêt a débarquer jusqu'à des compagnies de matelots pour aider aux 12000 hommes de Monsieur le général Sullivan. Ce que je pouvais faire dans la supposition paraîtrat surement impossible à l'équité du Congrès; dès qu'il faut que les vaisseaux soyent prêts à combattre ils ne le peuvent si les hommes nécessaires leurs manquent; leurs gaillards n'en ont plus et le moindre débarquement aurait, à cause de nos pertes et des maladies, rendu la 1re batterie dépourvüe de servans.

C'est avec la noble confiance que je dois aux alliés du roy que je me plais à leur rendre le même compte que je ne dois qu'à Sa Majesté. Mais ce serait blesser la dignité de sa couronne si je répondais à des assertions ou à des formes dont je ne me plains pas. La vivacité les a dictées; c'est peut être une preuve qu'ils ne l'ont pas été par la raison. Nous présumons qu'elles ont été inspirées par des conducteurs de petits bâtimens qui, connaissant à peine le fond sur lequel ils conduisent leurs batteaux, préferent, pour ne pas être bloqués, les canaux étroits de Newport aux entrées des bancs de Boston; qui ignorent les positions maritimes et ce qui décide de la force ou de la faiblesse des escadres. De tels gens aveuglés par un intérêt local et personnel qui rend tout excusable pour eux ont pu surprendre un instant l'opinion de quelques officiers généraux de terre que nous fesons profession d'estimer *toujours* quoique nous soyons très persuadés qu'ils n'ont pas les connaissances ny l'expérience nécessaire pour décider despotiquement des possibilités d'un élément qui n'est pas le leur; nous pensons qu'ils regretteront un jour d'avoir accusé les plus fidèles alliés par un espèce de protès juridique, des malheureuses suites d'un coup de vent qui arrachent la victoire à des effets de deux dématements arrivées sous la cape du petit foc et de l'artimon, voilure avec laquelle on doit moins redouter cet évènement [*sic*]. Ce sont deux effets du hazard qui ont forcé de ne plus partager l'attaque de New-Port; nous l'aurions soutenu sans cela autant qu'elle aurait pu l'être quoiqu'elle n'ait pas été commencée à l'instant de notre arrivée et quoiqu'elle l'ait peut être été ensuite un peu légèrement.

Joindre à la levée d'un siège le sacrifice d'une escadre qui, tout au moins, serait devenue nulle par la façon dont elle aurait été bloquée entre deux canaux dont les deux isles resttant ennemies serait un malheur de plus; il m'a paru de mon devoir

d'aller presque au delà du possible en venant démâté et sans gouvernail instruire nous mêmes nos alliés de notre position. Tout risquer en l'hazardant n'est pas les abandonner c'est leur donner les moyens de se décider pour la retraite ou pour la continuation de l'attaque, ce n'est pas être responsable du party qui serat adopté. Naviguer ainsi pour ce seul but parait selon le protès et à des yeux même prévenus une chose sans exemple; celui de traverser le feu des batteries d'un port pour aller attaquer une escadre qui vient chercher et qui pouvait être très supérieure n'a pas été non plus une action militaire fort répettée; il ne faut point de modestie à l'escadre du roy; elle n'a pas besoin d'être sollicitée pour entreprendre ce que l'honneur et ce que le devoir inspirent. La modération qui est le lien des peuples que l'inclination mutuelle et que l'intérêt unissent et uniront à jamais, empêche de répondre à des plaintes autrement qu'en partageant le juste chagrin qui les cause et en s'efforçant de réparer par une constance à toute épreuve les torts de la fortune.

La promptitude avec laquelle, Monsieur, nous allons faire de l'eau, celle que nous mettrons à nous remâter et tous les moyens que nous allons employer pour nous efforcer de remplacer le biscuit qui est totalement consommé dépendront des secours que nous obtiendrons. Je vais solliciter avec l'empressement que nous donne le désir d'employer la totalité de ce que nous avons de forces à la deffence et à l'utilité de tous les Américains *sans exception aucune.* Je vous prie de vouloir bien mettre sous les yeux du Congrès l'expression sincère de tous ces sentimens et l'homage du compte que j'ai l'honneur de lui rendre. Je me flattais que ce serait par des succès que je répondrais à l'avis imprimé de l'attente d'une nouvelle escadre ennemie; ce n'est malheureusement que par des tentatives, elles prouvent du moins notre zèle et peut être notre audace.

J'ay l'honneur d'être avec respect, Monsieur, de Votre Excellence, le très humble et très obéïssant serviteur,

ESTAING.

Archives de la Marine, B⁴ 146, f°s 60-69.

8. GREENE AU COMTE D'ESTAING.

Boston, le 23 7bre 1778.

Monsieur,

Je suis on ne peut pas plus choqué du stile et du contenu de la lettre que vient de vous écrire le général Sullivan; plus j'y pense et plus ma surprise augmente. Je suis persuadé que son cœur ne l'a pas dictée. Je l'ai souvent entendu parler de Votre Excellence dans les termes les plus respectueux, et rendre justice non seulement à

votre habileté, mais beaucoup s'étendre sur votre politesse et sur votre attention scrupuleuse pour ce qui tient à vos obligations. Cette lettre est si fort éloignée du ton ordinaire de sa conversation que je ne sais à quoi attribuer l'esprit qui y règne. Je ne puis m'empescher de penser qu'il est affecté de la même illusion qu'il me semble soupçonner influer sur Votre Excellence. Cependant quelques soyent les sentiments du général Sullivan, je prie Votre Excellence de ne pas former son jugement des autres généraux américains sur le ton de cette lettre. Je puis vous assurer avec autant de sincérité que de vérité qu'ils joignent pour votre personne le respect à la vénération que leur inspire votre réputation; permettez-moy d'ajouter qu'il n'y en a point qui soit plus pénétré de ces sentimens que moi.

Nous nous regardons comme ayant de grandes obligations à la France, de sa générosité et de son interposition survenue si à propos. Je serois très faché qu'à mon particulier on me taxât d'ingratitude et comme manquant de respect pour Votre Excellence qui n'est venuë que nous donner des marques d'amitié.

Je vais dans l'instant partir pour Rhode Island, d'où j'irai joindre l'armée de Son Excellence le gén[l] Washington. Je ne manquerai pas d'y montrer ma reconnoissance de la grande politesse et du respect que Votre Excellence m'a témoigné tout le tems que j'ai été à Boston. Je serai toujours très heureux de trouver l'occasion d'estre utile à Votre Excellence afin d'avoir le droit de lui offrir le respect que j'ai pour sa personne et pour la réputation qu'elle s'est acquise.

J'ai l'honneur d'estre avec le plus profond respect, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

Signé : NATH. GREENE.

Archives de la Marine, B[4] 146, f° 136. (Traduction.)

9. GATES AU COMTE D'ESTAING.

Monsieur,

La sagesse du parti que Votre Excellence a pris lorsqu'elle s'est retirée à Boston pour y réparer les pertes que la tempette lui avait fait essuyer a dejà consollé tous les Américains sensés du malheur qui vous y a déterminé. Ils se souviendront toujours du zêle avec lequel vous avez employé les forces que le Roy de France vous a confiées pour les secourir. Quoique je n'aye pas l'honneur d'être connu de vous, souffrés, Monsieur, qu'en qualité de citoyen je vous assure de la reconnaissance que vos services me font sentir. Si les ordres de mes supérieurs me mettent jamais à portée de travailler immédiatement avec Votre Excellence au succès des opérations que l'alliance des Français avec les États Unis pourra me faire entreprendre, j'ose

IMPRIMERIE NATIONALE.

me flatter que ma conduite vous prouvera toute l'étendue de la juste confiance que vôtre mérite m'a inspiré.

Je suis avec l'estime la plus respectueuse, Monsieur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

Horatio GATES.

Archives de la Marine, B⁴ 146, f° 220. (Lettre écrite en français.)

CHAPITRE VIII.

GÉRARD ET LE CONGRÈS, LA FAYETTE ET LE COMTE D'ESTAING. FIN DE LA CAMPAGNE DE 1778.

Impulsion que les récriminations de l'armée du Nord impriment aux manœuvres des commissaires anglais; nombreux complices de ces manœuvres; rôle ardu entrevu par Gérard pour lui-même. — Affaire de la convention de Sarratoga; fluctuation dans laquelle elle jette le Congrès, malgré le président Laurens et notre plénipotentiaire; le vote par lequel cette assemblée écarte, finalement, les propositions des Anglais semble une victoire. — Épuisement des ressources; papier-monnaie, cours forcé, cherté extrême; le roi de France aidera sans compter; mesures qu'il prend à cet effet. — L'insuccès de Newport engage le Congrès à clore la campagne; avis de Governor Morris et de Washington contre la possibilité de continuer la guerre; l'opinion de se réduire à la défensive prévaut dans les conférences entre Gérard et le comité chargé de décider les opérations. — Inutilité et isolement du comte d'Estaing à Boston; correspondance de La Fayette avec lui; plans d'action qui les occupent. — Désir que l'on a, à Boston comme au Congrès, de voir les Anglais partir pour les Îles et l'escadre les y suivre; alarmes causées par l'évidence qu'ils vont se porter au Sud et sur Charlestown. — Provocation insolite de lord Carlisle par La Fayette; admiration et attachement de ce dernier pour l'amiral; leur fièvre mutuelle de projets; idée de La Fayette d'aller demander à la Cour de France des troupes pour une campagne au Canada l'année suivante; adhésion que paraît y donner Hancock; le marquis part pour Philadelphie afin de s'entendre avec le Congrès. — Préoccupations vagues qui régnaient déjà à cet égard; le marquis et Gérard confèrent avec un comité de l'assemblée, qui propose uniquement des instructions éventuelles pour Franklin et les fait adopter. — Rumeurs relatives au combat d'Ouessant et à ses suites; elles amènent le marquis à solliciter l'autorisation de revenir en France; démonstrations de gratitude et d'affection du Congrès en sa faveur; une frégate est désignée pour le ramener; empressement apporté d'ailleurs par cette assemblée, quoique remplie de divisions, à manifester des sympathies à la France; témoignage officiel de Gérard sur les qualités déployées par La Fayette et sur les sentiments dont il est l'objet. — Visite des Canadiens à notre plénipotentiaire et au comte d'Estaing; ce dernier publie son appel aux anciens Français de l'Amérique, pour détourner les amiraux anglais de croire qu'il se porte sur les Îles; l'escadre quitte Boston.

Gérard écrivait, le 29 août, que les « têtes exaltées » donnaient beaucoup d'empire aux impressions et que « malheureusement le pays était peuplé » de têtes pareilles. Il commençait alors à supposer que sa mission pourrait devenir ardue : « Je vois se préparer une tâche bien 1778.

1778. « différente de celle que je m'attendois à remplir. » Il s'armait, d'ailleurs, afin de ne point rester au-dessous de cette tâche : « La gloire et « le service du Roi inspireront mes démarches, ajoutait-il; j'espère que « le zèle et le courage ne m'abandonneront pas. » Et effectivement il se multipliait pour faire face à tout.

Les manœuvres des commissaires du Parlement n'auraient pu être mieux servies qu'elles ne l'étaient par les écarts de l'armée du Nord. Lord Carlisle et ses collègues apportaient toute la ténacité anglaise à exploiter l'effet moral que produisaient ces insanités. Une grande pratique des expédients politiques et peu de considération pour les scrupules les aidaient dans cette tâche, et leurs efforts ne trouvaient que trop de complices au sein d'un pays dont la moitié, et celle qui avait le plus de poids, contraire à la lutte soutenue pour elle, pouvait non seulement laisser voir son improbation, mais agir en conséquence, devenir l'éclaireur, l'intendant, le guide de l'ennemi. Ces commissaires avaient été envoyés à propos, puisqu'un grand nombre des Américains qui s'étaient engagés d'abord dans la résistance regardaient davantage, maintenant, à ce qui la ferait cesser qu'aux moyens d'aboutir enfin à une issue heureuse. Au sein de la guerre de l'indépendance, ils étaient venus aggraver l'état de guerre civile qui existait dans les relations sociales[1]. Ils suscitaient ou poussaient ces « têtes exaltées » dont parlait Gérard, et la guerre civile s'étendait d'autant plus; les « tories », en armes, avaient soulevé les tribus sauvages, tenaient la campagne avec elles, et aussi bien par le Congrès que par plusieurs États, des mesures étaient édictées pour les obliger à se sou-

[1] Gérard rapporte à Versailles le détail suivant, qui semble d'hier et de notre propre pays. Rendant au Congrès, le jour de la Saint-Louis, le repas de gala qu'il en avait reçu, il eut chez lui toute l'assemblée, qui célébra avec empressement l'anniversaire de Sa Majesté. Il aurait voulu que la soirée se terminât par un bal; mais on lui fit entendre qu'on lui saurait gré d'y renoncer, parce qu'on tenait « à établir une dé« marcation absolue entre les Wighs et les To« ries, surtout entre les femmes », et on lui objecta en fin de compte une loi votée sous l'inspiration des presbytériens, au début du soulèvement, pour interdire les divertissements publics et obtenir la protection du ciel. (Rapport de Gérard, du 24 août; *États-Unis*, t. 4, n° 98.)

mettre ou pour les poursuivre dans leurs personnes et leurs biens[1]. A distance, aujourd'hui, les délégués de Londres, soutenus par les forces anglaises, ressemblent plus à une autorité légale, à un pouvoir se défendant contre une opposition puissante, qu'à des députés aventurés dans une mission difficile. Attisant les mécontentements, soufflant la lassitude, ils s'efforçaient de porter le Congrès à des votes de dépit ou à des décisions louches, qui pussent présenter un terrain de réconciliation, fournir les prémisses d'une entente. Le peu d'expérience de cette assemblée, la variabilité qui résultait du fréquent renouvellement de ses membres[2], son manque de direction et l'absence en elle de tout pouvoir pour contraindre à des mesures générales, leur prêtaient le plus fort appui. Elle avait repoussé d'abord avec dédain leurs ouvertures, leur avait fait honte ensuite de leurs moyens de corruption, et après cela elle leur déclarait qu'elle n'écouterait plus leurs communications si elles étaient signées par Johnstone, à cause des propositions déshonnêtes attribuées à ce dernier : elle ne voyait pas l'inconséquence où elle tombait, par là, de reconnaître ces envoyés pour des plénipotentiaires véritables et de leur ouvrir sa porte. Aussi, au moment même où l'attaque de Newport devait s'effectuer, ceux-ci prenaient-ils prétexte, pour revenir devant le Congrès, d'une affaire déjà vieille, l'exécution de la convention de Sarratoga, suspendue depuis dix mois parce que, des deux parts, on disait cette convention violée. 1778.

Des deux parts, l'affaire cachait un sérieux intérêt. Les Anglais, interprétant la convention, avaient retenu tout d'abord la caisse de l'armée de Burgoyne, enlevé une partie de son matériel et visaient, tout en le niant, à embarquer les soldats pour les conduire à New-York ou les jeter dans le Sud. Il importait à Gérard de ne pas laisser nos alliés se tromper dans ce litige. Au début, le Congrès avait résolu

[1] Rapport de Gérard, du 10 septembre. (*États-Unis*, t. 4, n° 144.) — Gérard n'y cache pas qu'il appuie par « toutes sortes de considérations politiques les mesures modérées ».

[2] Voir le rapport de Gérard, du 16 juillet, cité plus loin.

1778. d'exiger, avant tout embarquement, la formelle ratification du pacte par le souverain de la Grande-Bretagne[1]. Mais quand il fut évident que l'escadre de Byron était proche, quand Howe put se porter à Newport, les partisans de l'Angleterre conçurent de grandes espérances et les commissaires revinrent à leur entreprise. Un mémoire, tendant à démontrer que le Parlement se trouvait désormais dans l'inévitable obligation de consentir à l'indépendance, avait circulé à Londres. On attribuait ce document à lord North ou à son inspiration, de sorte qu'il répandait au bon moment plus d'indécision dans les esprits[2]. Aussi les commissaires trouvèrent-ils encore un député pour faire arriver jusqu'au président de l'assemblée l'offre de ratifier immédiatement la convention au nom du roi d'Angleterre. A cette offre formelle était joint un nouveau factum contre la France et contre l'alliance conclue avec elle par les Colonies. Laurens, accouru aussitôt porter ces pièces à Gérard, lui dit que, pour toute suite, il les déposerait sur le bureau. Mais il semblait utile à notre ministre de « couper court » enfin à ces subterfuges. Des fluctuations du Congrès pouvaient surgir des incidents regrettables. Gérard avait donc amené le président au parti de faire décider qu'on n'avait rien à changer aux résolutions précédentes et qu'on tenait la mission des commissaires pour terminée[3]. Alors, des scrupules s'élevèrent, et, plusieurs membres étant retournés avec le président chez Gérard, notre ministre concerta avec eux un avis fondé sur les raisons de droit et sur les principes diplomatiques. Ils lui exprimèrent la gratitude la plus expansive pour cette direction, empruntée aux usages d'Europe[4]; le président présenta un projet

[1] Rapport de Gérard, du 19 juillet.

[2] Ce mémoire était du même Pownall auquel la correspondance du comte de Guines a fait jouer un rôle. Pownall avait été sous-secrétaire d'État. Le sens politique et une réelle élévation d'idées sont bien attestés chez lui par les extraits de l'écrit en question qu'a cités M. Bancroft au chapitre x de son tome X.

[3] Rapport de Gérard, du 12 août. (*États-Unis*, t. 4, n° 80.)

[4] Les rapports de Gérard exposent avec beaucoup de détail les péripéties très multipliées de cette affaire, qui passionna vivement. On lit dans celui du 16 août : « La lettre du S. Ferguson « [secrétaire des commissaires britanniques] et « la déclaration des Com^res Anglois concernant

de résolution absolument conforme; néanmoins, les commissaires tenaient encore l'assemblée indécise ou embarrassée le 24 août[1], et le 26, à l'écho des récriminations de Rhode-Island, ils renouvelèrent leur offre et leurs argumentations véhémentes. C'était, disaient-ils, « une alliance contre nature (*unnatural*) celle formée avec nous, qui étions les ennemis de toute liberté civile et religieuse; les démagogues qui la préconisaient exposaient le peuple des Colonies à des calamités étonnantes; elle ne s'était produite qu'afin d'empêcher la réconciliation 1778.

« l'exécution de la Convention de Saratoga ont « été rapportées au Congrès. Quelques scrupules « se sont élevés sur le parti que le président « avoit à proposer conformement au résultat de « notre entretien. Ce sénateur et quelques autres « ont eu d'amples conversations avec moi sur cet « objet pour s'instruire, m'ont ils dit, des prin- « cipes et des formes..... La substance de la « doctrine que j'ai pensé à indiquer, a été que « le Congrès devoit s'en tenir strictement à la « résolution du 8 7bre et en suspendre l'exécu- « tion jusqu'à ce que la Cour de la G^de^ Bret^e^ ait « distinctement ratifié cette convention et qu'elle « l'ait notifiée, sans se départir néantmoins de « la part du Congrès de la réserve de constater « l'infraction faite à la dite Convention par le « Gal Burgoyne et les troupes sous ses ordres...

« Ma manière de voir et de raisonner, Mgr, a « été approuvé sans réserve. Il m'ont témoigné « d'eux mêmes qu'ils sentoient combien le Roi « étoit intéressé dans cette question et que le « motif p̃p^al^ de ceux qui avoient déterminé les « résolutions si détournées et si cauteleuses du « 8 7bre avoient été fondé sur cette considération « qu'ils avoient lieu de croire que les troupes « de Burgoygne étoient destinées à passer dans « les Isles; ils m'ont protesté à cette occasion « de la manière la plus forte que quand une re- « connoissance indirecte et même directe de « leur indépendance devroit arriver, ils ne fe- « roient point la paix, même la plus honorable « pour eux sans faire tous leurs efforts pour « procurer également une paix honorable et sûre « à l'allié généreux qui a volé à leur secours « d'une manière si opportune; que tous les « membres influans du Congrès étoient dans « la même résolution et que j'aurois tous les « jours plus de moyens de m'en convaincre. Je « vous épargne, Mgr, des détails ultérieurs qui « ne sont proprement que des compliments pour « vous assûrer qu'en effet tel est le langage « qu'on me tient uniformement. Je m'abstien- « drai de tous commentaires sur le récit que je « viens de mettre sous vos yeux et je désire « seulement que vous soyez satisfait de la ma- « nière dont j'ai taché de remplir le rôle qu'on « a bien voulu me déférer dans cette occasion. » (*États-Unis*, t. 4, n° 85.)

[1] Le rapport de Gérard du 24 août commence par ceci : « Le Congrès n'a point encore « fixé la manière dont il en usera relativement « à la réclamation des écrits concernant l'exé- « cution de la capitulation de Saratoga. Le « Président a présenté un projet entièrement « conforme à nos entretiens. D'autres membres « voudroient démontrer aux Commissaires qu'ils « excèdent leurs pouvoirs. Je profite des discus- « sions qui en résultent pour tâcher d'inculquer « de plus en plus la nécessité de ne pas se relâ- « cher de la juste sévérité qu'une Capitulation « militaire exige dans son exécution. » (*Ibid.*, n° 98.)

1778. avec l'Angleterre, proposée au Parlement dès la fin de l'année précédente, quand la France ne laissait entrevoir que d'inacceptables conventions de commerce »; et Clinton signa ce mémoire, à la place de Johnstone[1].

Aussi, des députés soutinrent-ils que le Congrès devait accepter, que la ratification offerte serait une reconnaissance tacite de l'indépendance, par suite un grand point de gagné. Laurens apporta de nouveau les objections et les factums à Gérard, et celui-ci eut à convaincre une fois de plus la trop courte expérience des politiques du Congrès que le pouvoir de leur attribuer l'indépendance appartenait au Parlement seul, que la reconnaissance par laquelle on les alléchait serait récusée comme nulle, et que le roi, en toute circonstance, s'étant montré non tenu de garder les traités conclus avec les rebelles, celui-là ne servirait qu'à les abuser. Ces raisonnements ne semblant pas suffire, Laurens demande au plénipotentiaire français de l'aider derechef par sa parole auprès des députés et par sa plume auprès du public. Une crise à vrai dire était ouverte. A côté des commissaires et lancés par eux, deux émissaires, deux agents plutôt, demandaient à se faire écouter aussi, un docteur Berkenhaut et un sieur Temple, ce dernier autrefois employé dans la douane. Ils étaient munis ensemble de propositions agréées, suivant eux, par les généraux anglais. Berkenhaut se trouva être en correspondance avec Arthur Lee, de sorte qu'ils devaient sans doute opérer d'après des inspirations de nature à leur permettre d'approcher certains membres du Congrès plus que ne pouvaient le faire lord Carlisle et ses collègues. Gérard se demandait si l'issue ne tromperait pas ses efforts. Laurens, le remerciant par un billet de ce qu'il a dit et écrit, ajoute que « l'on recouvrera le terrain perdu[2] », ce qui montre combien les esprits vacillaient. En soumettant à Versailles les vues, les raisonnements, les considérations qu'il a successivement développés à cette occasion, Gérard cherche visiblement

[1] *États-Unis*, t. 4, n° 101. — [2] Rapport du 1er septembre. (*Ibid.*, n° 116.)

à se rassurer lui-même sur ses appréhensions intimes. « Après tout, « mande-t-il, le Congrès n'existe que pour l'indépendance, n'a d'au« torité que celle qui provient du désir de l'établir, en sorte que même « une faute de cette assemblée ne changerait pas la situation[1]. » 1778.

Les partisans de la révolution étaient suspendus, comme à un acte décisif, au parti final que le Congrès prendrait. Le 4 septembre, il vota enfin unanimement la proposition de Laurens, à savoir qu'il ne pouvait point, écrit Gérard le lendemain, « accepter des inductions rela« tives aux pouvoirs et qui exigeoient elles-mêmes une ratification du « Parlement ». Les soldats de Burgoyne seraient gardés prisonniers jusqu'à ce que l'autorité souveraine en Angleterre eût ratifié la capitulation. On ne répondait même pas aux dernières missives des Commissaires; le Congrès les laissait comme non avenues, les renvoyant, dit notre plénipotentiaire, « aux sarcasmes de leurs écrivains », et aussi une lettre que Johnstone y avait jointe pour essayer de n'être pas en reste de mauvaises paroles avec l'Assemblée. On fit arrêter Berkenhaut, mais plus courtoisement on écarta Temple, qui avait de grands biens en Massachusets. Tous deux se rencontreront, ultérieurement, dans de nouvelles manœuvres pour amener les États-Unis à rechercher la paix sans nous. Gérard, malgré la satisfaction que lui cause ce résultat, mande à Versailles que le Congrès n'a point « trouvé la manière « de revenir sur ses pas pour rompre absolument », et il a besoin de

[1] « Je ne dois pas omettre à cette occasion, « Mgr, une remarque aussi essentielle que je la « crois fondée. Le Congrès est lié par les In« structions au sistème de l'indépendance. Il est « hors d'état de prendre aucune résolution con« traire. La mobilité des membres est un nouvel « obstacle à toute entreprise de sa part. Il en est « encore arrivé six depuis que j'ai eu l'honneur « de vous soumettre quelques reflexions sur « cette matière, on en attend successivement de « nouveaux. Le véritable danger des manœuvres « paroit consister dans la séduction de quelques « particuliers qui pourroient opérer sur les peu« ples et dans l'incertitude qu'une attention mal « combinée à ces mêmes manœuvres peut jetter « dans les opérations du Congrès. Le premier « mouvement n'opéreroit selon moi que diffici« lement et à la longue; le second auroit des « effets promts et plus fâcheux que le discrédit « qui en résulteroit. Le Congrès paroit un lien « nécessaire; sa considération et son autorité « peuvent seules donner l'ensemble et la con« sistance convenable à la chose publique. » (*États-Unis*, t. 4, n° 116.) — Ce rapport de Gérard forme une sorte de mémoire sur la question.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. puiser, dans les bonnes paroles dont on l'entoure ou qu'on lui rapporte, la pensée qu'au moins l'assemblée est « ferme dans la résolution de se refuser à toute négociation dont l'indépendance ne serait pas le préambule, et que cette résolution enveloppe la convention de Sarratoga dans ses conséquences ». Le vote du Congrès sembla une victoire et fut considéré comme une nouvelle et solide preuve de la volonté de ne pas faiblir.

Les commissaires, qui quittaient peu après les États-Unis en les vouant à la vindicte du ciel et de la Grande-Bretagne, les tenaient pour épuisés de moyens autant que de fatigue. A Londres, ils se dirent convaincus que la fin de la résistance suivrait rapidement l'action militaire dont les forces anglaises étaient désormais chargées. Dans le fait, si la volonté de triompher persistait chez nos alliés, ils avaient dépensé jusqu'aux dernières les ressources successivement réunies. Ensemble et individuellement, les États subsistaient de papier-monnaie depuis le commencement de la lutte. Il y avait à peine des contributions fédérales. Par suite des émissions exagérées de ce papier et de ses falsifications continuelles, dans lesquelles l'Angleterre avait trouvé une arme, par suite de l'extrême dépréciation où le cours forcé l'avait jeté, la vie était maintenant plus que difficile pour les citoyens, pour le gouvernement, pour l'armée. Washington, dans une lettre à Governor Moris, du 4 octobre, explique avec un certain découragement cette situation[1], et Gérard, qui l'exposait au long les premiers jours de septembre et y revenait plusieurs fois après[2], représentait au gouvernement du roi la nécessité d'aider sans compter. Depuis du temps, déjà, l'assem-

[1] « Un cheval, écrivait-il, et quel cheval! ne « coûte pas moins de deux cents livres sterling, « une selle trente ou quarante; des bottes en « coûtent vingt et le prix des souliers et d'autres « objets est dans la même proportion. Comment « suffire à ces charges sans un surcroît de solde « et comment augmenter la solde lorsque la fa- « rine se paye en différents endroits depuis cinq « jusqu'à quinze livres sterling la tonne, le foin « de dix à trente livres, et que le bœuf et autres « articles essentiels sont d'une cherté propor- « tionnée. »

[2] *États-Unis*, t. 4, n° 146. On peut lire aussi son rapport du 20. (*Ibid.*, n° 164.)

blée, et ses représentants en son nom, s'adressaient pour cela à Versailles. Ils n'étaient pas près de s'arrêter. On composerait un livre de leurs sollicitations d'argent ou de crédit auprès de Louis XVI, et des engagements que ce monarque souscrivit, garantit ou appuya[1]. A cet égard sa constance ne fut ébranlée ni par la pénurie de ses finances ni par les difficultés qui découlèrent, pour l'entretien de nos troupes, des conditions qui régnaient aux États-Unis. Les Américains prévoyants, les esprits politiques, auraient voulu demander les ressources au pays lui-même et ne pas « donner ainsi hypothèque sur « l'honneur national à des puissances étrangères ». C'est Laurens qui va écrire cela à Washington. « On a pris le pli malgré lui, » dira-t-il le 20 novembre, en réponse à une lettre du 14[2]. A ces dates mêmes, le 18, M. de Vergennes, répondant à Gérard dont il venait de lire les informations successivement transmises depuis le commencement d'août, s'exprimait ainsi de son côté : 1778.

Le discrédit où est le papier-monnoye de l'Amérique est vrayment fâcheux, et il seroit bien à désirer que le Congrès pût trouver des expédiens pour le diminuer. Nous nous occupons sérieusement de cet objet, parce que nous le regardons comme très important pour la cause américaine, et que nous prenons à cette cause un intérêt trop direct pour que nous ne cherchions pas à la soutenir par tous les moyens qui sont en notre pouvoir. Nous sommes informés que le Congrès doit à peu près 42 millions de livres tournois portant intérêt à 6 p. o/o et qu'il a tiré sur ses députés en France pour l'acquittement de cet intérêt qui fait un objet de deux millions et demi.

[1] Ce ne serait pas un livre sans intérêt historique, et les économistes le trouveraient utile. Les expédients financiers des États-Unis, pendant leur lutte, constituent une des expériences typiques qui ont été faites, avant celles de la Révolution française, sur les emprunts, le papier fiduciaire et les enchérissements qui s'ensuivent.

[2] Laurens disait dans cette lettre : « J'étais « une des six personnes qui s'opposèrent sans « succès à la décision prise pour faire un em« prunt à la France afin de payer l'intérêt de « notre dette publique. . . Je ne voyais pas sans « crainte que nous missions notre sort entre les « mains d'un puissant créancier qui, sur le pre« mier prétexte, pourrait interpréter notre hon« neur national de manière à causer notre ruine. » (Voir Jared Sparks, traduction Guizot, t. III, p. 418.)

1778. Quoique nous pensions que le subside que nous avons payé jusqu'à présent aux Américains, doive cesser, nous sommes néanmoins disposés non-seulement à ne point laisser les députés dans l'embarras, mais aussi à concourir au rétablissement du crédit du papier américain. Reste à voir quel moyen nous pourrons employer pour remplir ce double objet. Nous n'avons encore pris aucune détermination à cet égard; mais dès que nous en aurons pris une, je serai très exact à vous en informer. Jusques-là vous éviterés d'en parler même confidentiellement aux ppaux membres du Congrès.

États-Unis, t. 5, n° 78. (Copie de minute.)

Et un mois après, le 25 décembre, il expliquait comme il suit au plénipotentiaire les moyens qu'avait trouvés le gouvernement du roi:

Il paroit, M., que les finances des États Unis sont dans un bien mauvais état par le discrédit de leur papier monnoye, et qu'ils sont embarassés à trouver des moyens de les rétablir. Le Roi a bien voulu prendre cette position en considération, et elle l'a porté à favoriser l'établissement d'une société particulière de banquiers laquelle se chargera d'aquitter pour une somme déterminée, les intérêts que le Congrès est dans le cas de payer pour ceux de ses billets dont il a fait l'emprunt, et pour lesquels il a tiré sur ses Commissaires résidant à Paris. Cet expédient haussera nécessairement la valeur du papier monnoye américain, et c'est le service le plus essentiel et le plus instant qui puisse être rendu aux États-Unis.

Vous pourrez, M., confier cet arrangement aux membres du Congrès et vous ferez bien d'appuyer sur le motif qui nous a engagés à y prendre part; je ne doute pas qu'ils ne vous en témoignent leur reconnoissance. Quant aux détails relatifs à cet objet, je ne vous les mande point parce que je ne les connais pas encore parfaitement; d'ailleurs je ne doute pas que M. Francklin n'en ait rendu un compte très exact.

Il est assez naturel de suposer que le Congrès auroit désiré que nous l'eussions dispensé de l'emprunt dont il s'agit en continüant le payement d'un subside; le Roi se seroit certainement fait un plaisir de prévenir le vœu des Américains à cet égard; mais la guerre que S. M^té^ soutient pour leur cause absorbe tous ses moyens, ainsi que je vous l'ai déjà mandé, et il lui est im-

possible d'en rien distraire. D'ailleurs si le Congrès veut bien examiner les 1778.
choses sous leur véritable point de vüe, il verra que nous lui rendons un service infiniment plus grand en ramenant son papier à sa valeur, qu'en donnant quelques millions de subsides; cette réflexion me paroît sans réplique.

États-Unis, t. 5, n° 142.

Ces moyens étaient insuffisants. Ils restaient au-dessous des désirs comme au-dessous du peu de retenue des demandes : ils étaient au-dessous des besoins. Mais ils ne furent pas les derniers. Des historiens actuels de ce pays peuvent trouver regrettable que l'on se soit plu alors, à Philadelphie, à appeler le roi le « protecteur » de la nation, à lui faire dire par Franklin qu'elle « attendait le salut de sa puissance « et de sa magnanimité[1] »; le fait subsiste et il avait sa raison d'être. Il y a cet autre fait, aussi, dont ces historiens ne consentent que rarement à rappeler le mérite, c'est que « l'honneur national » n'eut jamais à s'en repentir[2]. Les préventions presbytériennes même s'affaiblissaient devant notre assistance. Le renouvellement de l'alliance du roi avec la Suisse impressionnait malgré elles, Gérard le constatait dans son rapport du 16 août. Quelques médailles, qui rappelaient cet évènement et qu'il avait distribuées çà et là, donnaient le désir d'en voir frapper une semblable pour perpétuer le souvenir de notre

[1] C'est à la fin d'octobre 1778, à propos, justement, de la décision visée par Laurens dans la note précédente : « They hope protection from « his power and magnanimity. » — Samuel Adams lui-même et Lowel votèrent l'envoi de ces instructions à Franklin; en tant que membres du Comité des affaires étrangères ils auraient difficilement pu voter contre. Mais leur vote fut annulé, rapporte M. Bancroft, par le vote contraire des deux autres représentants de leur État (Massachusets). On se servit souvent de ce procédé dans le Congrès.

[2] M. Bancroft, dans son chapitre VII, s'appuyant évidemment, sans l'indiquer, sur l'opinion exprimée par Laurens, opinion très légitime et qui atteste beaucoup d'esprit politique chez ce dernier, ne perd pas cette occasion de signaler comme une extrémité malheureuse que l'on fût ainsi réduit à solliciter la « protection » de la France, alors qu'en réalité les États-Unis, pense-t-il, étaient plus riches qu'elle. Mais il n'y a de richesse que celle dont on peut se servir; c'est comme s'il n'en existait aucune quand la faculté d'en user manque. On en était exactement là aux États-Unis. C'est pourquoi la « protection » du roi avait, aux yeux des meilleurs citoyens, quelque chose de « magnanime », et qu'ils se montraient empressés à le reconnaître.

1778. union, destinée, lui affirmait-on, à ne pas durer moins longtemps[1]. Sous l'empire de ces sentiments on exerçait une répression très vive contre les Quakers, partout adversaires violents de la France.

Néanmoins, l'insuccès de l'escadre à Newport rendait sensible la nécessité de s'arrêter. Le comte d'Estaing, tout en prenant activement, à Boston, les moyens d'obtenir les bois qu'exigeaient ses mâtures et les approvisionnements dont ses vaisseaux avaient besoin, tout en transformant son établissement dans la rade de Nantasket en un camp retranché dont ses lieutenants n'ont trouvé à critiquer que les exigences de service auxquelles ils se trouvaient soumis, s'était offert immédiatement aux ordres du Congrès, par l'intermédiaire de Gérard, pour toute entreprise qu'eussent demandée les États-Unis ou pour celles qui avaient été prévues à son départ de France. La correspondance de La Fayette avec lui, qui est presque quotidienne alors, fait assez voir, à l'entrain du marquis et à sa familiarité respectueuse, qu'ils s'étaient beaucoup entretenus ensemble de ces entreprises possibles, et que le comte n'y prenait pas moins d'intérêt que lui. Le vice-amiral souffrait sensiblement de l'incertitude dans laquelle on le laissait et de se sentir inutile ou inutilisé. « Vous êtes dans une cruelle situation « et mon cœur la partage vivement », lui écrivait le marquis le 17 septembre. A cette date cependant l'incertitude était encore loin de cesser.

Ni le Congrès ni le quartier général de Washington n'avaient de lumières sur les intentions des Anglais. Ils interprétaient différemment l'un et l'autre les mouvements de l'ennemi, mal servis qu'ils étaient

[1] Le ministre plénipotentiaire mande à cet égard : « On m'a marqué le désir d'être instruit « de ce qui concerne la nouvelle alliance du roi « avec le Corps helvétique. La fidélité de la « France à maintenir ses liaisons avec cette ré- « publique m'a paru faire grande impression, et « je l'ai appuyée par la distribution de quelques « médailles qui m'étoient restées de celles dont « vous aviez bien voulu me laisser la disposition. « On seroit infiniment flatté si le roi vouloit « bien faire consacrer par une médaille sem- « blable son alliance avec les 13 États-Unis, qui « ne sera, me dit-on, pas moins durable que « celle avec les 13 Cantons. On s'occupe même « de faire frapper au nom du Congrès une mé- « daille qui consacrera cet évènement avec tous « les titres que le roi a acquis à la reconnois- « sance de la Republique américaine et de tout « le genre humain en travaillant à le délivrer du « joug des Anglois. »

par leurs informations, dans les conjectures politiques comme en campagne. Le Congrès croyait au départ des forces britanniques pour les Antilles, aimant à penser que nous les y suivrions et qu'ainsi nous les attirerions toutes hors de son territoire. Washington, au contraire, supposait une campagne vers l'Est, un coup sur Boston pour détruire ou bloquer Estaing par un effort combiné de l'armée et de la marine, devenue supérieure depuis l'arrivée de Byron, ou bien le projet de s'emparer du cours de l'Hudson pour isoler les États du nord de ceux du sud, d'où l'on tirait les subsistances. Il ne prenait de dispositions qu'en vue de faire face le moins mal possible à l'une ou à l'autre de ces hypothèses et il tenait pour désormais suspendue toute coopération ayant pour but une offensive[1]. Il s'en expliquait au long avec le comte d'Estaing dans sa lettre du 11 septembre, dont nous transcrivions plus haut le commencement. Mais il tenait pour impossible de continuer la guerre. Il démontrait cela à Governor Morris dans son pli du 4 octobre. C'était encore mieux connu du Congrès, occupé depuis longtemps à débarrasser ses finances d'un cadre désordonné d'officiers dont chaque État ne se souciait que de jeter sur lui la charge, à défendre ses ressources contre les dilapidations inséparables d'une organisation militaire mal réglée, à les défendre aussi contre la cherté résultant du papier-monnaie et accrue par les manœuvres d'une spéculation dont nul sentiment patriotique n'arrêtait l'entraînement ou de fournisseurs qui cherchaient uniquement le lucre. Cette assemblée avait moins peur de voir durer la guerre que d'en voir continuer et accroître les frais. « Lui demander d'agir avec plus de vigueur, écrit Gérard, ne l'amènerait qu'à objecter l'embarras de ses finances et à faire appel au roi pour un emprunt nécessaire à leur rétablissement. » Son système, en ce moment, était de réduire l'armée, de s'en tenir à 1778.

[1] Dans un second rapport, du 10 septembre (*États-Unis*, t. 5, n° 149), Gérard trouve erronée l'opinion de Washington contre l'évacuation de New-York, mais considère que le but du général, en parlant d'une campagne dans l'Est, est de conseiller de vigoureuses mesures de prévoyance, en quoi il se garde de le contredire dans les entretiens qu'il a avec lui.

1778. une pure défensive, et peut-être n'avait-elle pas, en principe, une autre idée sur la manière de comprendre la lutte et de la conduire. L'évacuation de New-York paraissait prochaine au Congrès; il croyait en trouver un indice puissant dans ce fait que les « tories » partaient en grand nombre de la ville ou se présentaient au serment; il suspendit l'appel des recrues de l'année, ce qui enlevait à l'armée continentale un tiers de son effectif pour l'année suivante[1].

Parallèlement à ces dispositions qui excluaient une opération sérieuse, le comte d'Estaing, au contraire, était prêt pour une campagne dans la Nouvelle-Écosse, ou pour toute autre que l'assemblée eût indiquée. Les perspectives que La Fayette avait mises devant ses yeux l'attiraient. Le 24 août déjà, le marquis, en le tenant au courant de la situation dangereuse dans laquelle Sullivan persistait à laisser l'armée de Rhode-Island, lui avait signalé comme faits pour plaire aux États-Unis les mêmes projets, à peu près, que ceux sur lesquels Gérard cherchait, à cette heure, à connaître les désirs du Congrès. « Permettez-moi, » lui avait-il écrit :

Permettez-moi, Monsieur le Comte, de vous communiquer un projet qui me paroit assés propre à plaire au Congrets en ce qu'il leur laisse entrevoir de belles espérances.

Je voudrois qu'on fit marcher deux mille hommes ou plus pour Boston qui seroïent joints à vos troupes et s'embarqueroient ensemble aussitôt que vous pourriés mettre à la voile; il faudroit les demander de troupes choisies; ils s'habilleroïent à Boston en même tems que les vôtres, et seroient regardés comme entièrement à vous pour des expéditions dont on garderoit le plus grand secret; alors vous pourriés aller ou à Hallifax si l'on en reconnoit la possibilité ou à Newport si l'on veut recommencer l'expédition; mais dans ce dernier cas le détachement étant entierement à vous nous dépendrions moins des volontés étrangères. En supposant même qu'aucune de ces operations n'eut lieu, vous pourriés répondre au Congrets de la conquête de S[t] Augustin et de tout leur État de Géorgie, de la ruine des isles angloises, ce qui fairoit

[1] Rapport de Gérard, du 10 septembre. (*États-Unis*, t. 4, n° 144.)

une puissante diversion; sans compter les autres avantages, celui d'éclaircir en passant toute la côte du Sud en seroit un grand pour le commerce. On pourroit flatter le Congrets de leurs petits projets de corsaires sur les Bermudes; mais en terminant la campagne par la prise des isles angloises il me semble qu'elle tourneroit avantageusement pour notre patrie. 1778.

Les Américains repondront à cela que nous faisons plus pour nous que pour eux; mais s'il étoit possible de les flatter pour l'année prochaine d'un corps de six ou dix mille François destinés à la conquête du Canada, je pense que le Congrets se rendroit à vos demandes. Vous sentés de quel avantage un tel secours seroit pour eux; si New York n'est pas évacué, c'est une diversion puissante; s'il l'est le Canada nous appartient necessairement; tandis que vos troupes débarquent du côté du fleuve, le g^al Washington s'avance par le lac Champlain dont il peut s'assurer la possession pendant l'hiver, et presente deux têtes d'attaque par la Nouvelle-Angleterre et le fort Schuyller; cela joint à l'amour des Canadiens et sauvages pour les François doit rendre les affaires angloises fort mauvoises. Si Hallifax étoit epargné cette année, il pourroit tomber la campagne prochaine et terminer vos négociations de Terre-Neuve.

Archives de la Marine, B⁴ 146, f° 165.

Le 17 septembre encore, dans une lettre qui montre bien les objets dont leur esprit s'occupait, les éventualités qu'ils envisageaient ensemble et le libre échange d'observations auquel ils se livraient à leur sujet[1], La Fayette ramenait à un minimum ainsi déterminé les opérations qu'il faudrait avoir accompli avant de rentrer en France :

Vous daignés excuser mon bavardage, ainsi je vais vous dire quel seroit le projet de mon cœur. Prendre Hallifax ou St Augustin si c'est possible, mais au moins secourir les isles et ruiner celle des ennemis cette automne; aller en

[1] Cette lettre est en partie reproduite à l'annexe I ci-après. Elle a trait, comme presque toutes, à des informations et à des prévisions sur l'attaque possible de Boston par les Anglais, mais particulièrement à la mort malheureuse de l'officier Saint-Sauveur, tué dans une bagarre populaire. Nous indiquons, à cette annexe I, le sujet des autres lettres de La Fayette au comte d'Estaing pendant le séjour de l'amiral à Boston.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. Canada le pringtems prochain et retourner en Europe de meilleure heure que nous n'y pouvons être cette année si la crainte de perdre leur cher Canada les engage [les Anglais] à se dégarnir.

Mais quand Gérard avait porté devant le comité du Congrès la question d'utiliser l'escadre au profit de l'Amérique, il n'avait pas eu à attendre beaucoup pour entendre les députés dire que la saison où l'on était et les forces trop supérieures des Anglais ne permettaient plus d'entreprise, et que le plan du moment devait consister à diriger nos vaisseaux sur les Îles. Ce n'était qu'une conférence préliminaire, mandait-il au comte d'Estaing et à Versailles en même temps[1], mais il avait en vain tâché, après, de ne pas laisser temporiser ainsi. Les dispositions qui semblaient n'avoir été montrées qu'en l'air étaient les véritables. On avait bien disserté sur ce qu'il serait bon d'effectuer, une fois aux Îles, pour la convenance commune; on avait parlé de prendre la Barbade ou une des Îles sous le Vent avec un concours de troupes de leur part, ou de faire enlever une des Îles du Vent par les forces américaines seules, qui seraient venues ensuite se rabattre avec les nôtres sur les Bermudes; ces apparences de projets, toutefois, avaient vite disparu. La considération des moyens dominait toutes les autres. Quelles circonstances pourraient permettre la réduction de l'armée, et permettre cette réduction parce qu'elles feraient sortir du continent les forces anglaises? voilà ce qui attirait essentiellement les préoccupations du Congrès. Gérard avait considéré comme opportun de ne plus contredire ces tendances, d'y adhérer, plutôt, et il pouvait écrire à Versailles le 21 novembre que l'assemblée renonçait à proposer aucune opération pour l'escadre, que celle-ci était libre désormais; il en avertissait d'ailleurs l'amiral. A son avis, « le système du Congrès résidait dans une guerre uniquement défensive; on ne prendrait par conséquent jamais ni New-York, ni Newport, ni Halifax; exciter à la conquête du Canada serait le meilleur moyen de changer le courant,

[1] Le 12 septembre. (*États-Unis*, t. 4, n[os] 153 et 154.)

sous la condition d'empêcher les Anglais de le secourir par mer; encore faudrait-il attendre à l'automne prochain[1]. » 1778.

Lorsque le comte d'Estaing reçut le pli de Gérard (il fallait dix jours à la correspondance du ministre du roi pour lui parvenir, trois semaines entre la question et la réponse[2]) on ne raisonnait déjà plus sur des hypothèses, à Philadelphie. Il était évident que le gros des forces anglaises quittait la Pensylvanie et le Rhode-Island pour les États du Sud, et que leur flotte irait attaquer nos îles. De concert avec don Juan de Mirales, Gérard faisait prévenir les gouverneurs espagnols et français qu'une agression était imminente[3]. Mais le 24, notre plénipotentiaire annonce qu'il n'y a plus aucun doute sur une campagne contre Charlestown et que cette perspective, en laissant prévoir une nouvelle source de charges au moment où l'on espérait avoir tout rejeté sur la France, a détruit la sécurité dans laquelle on se complaisait. Le 29, il informe le gouvernement du roi que Clinton vient d'offrir officiellement au Congrès de ratifier au nom du roi d'Angleterre la convention de Sarratoga, qu'il a accompagné cette offre des plus violentes menaces, que l'Assemblée y a répondu avec mépris, c'est-à-dire uniquement par l'organe de son secrétaire, et qu'elle s'est refusée à la remise de l'armée de Burgoyne, mais que l'alarme est très vive[4]. Estaing, lui, n'avait reçu encore qu'un seul avis, l'avis que la flotte anglaise s'était mise en mer avec des transports chargés de troupes. Dès la fin de septembre il s'était trouvé, comme il le dit dans son rapport général, « réduit à n'avoir plus que ses instructions pour guide ». Il ne pouvait ni considérer comme vaine l'éventualité d'une attaque sur Boston, ni méconnaître l'obligation de l'attendre, puisqu'au milieu de

[1] *États-Unis*, t. 4, n[os] 164 et 165.

[2] C'est Gérard lui-même qui le dit.

[3] Le 20, Gérard écrit que le Congrès a mis à sa disposition dans cette vue un voilier de 6 canons pour la Martinique, que M. de Mirales en a fait partir un de Charlestown pour la Havane, et qu'on espère en expédier un de Baltimore pour Saint-Eustache, d'où les dépêches seront portées à Porto-Rico. Le 24, il explique que le Congrès, malgré son insistance, a pris à sa charge les frais du voilier, heureux de faire quelque chose d'agréable au roi. (*Ibid.*, n° 175.)

[4] *Ibid.*, n° 185.

1778. ce mois encore Washington en éprouvait et lui en manifestait la crainte[1]. Cependant, il ne fallait pas rester beaucoup plus longtemps devant ce port. Là comme à Philadelphie on désirait nous voir partir, et les facilités qu'on y avait eues pour faire des vivres diminuaient tous les jours. On disait très haut que l'escadre affamait la contrée et, bien plus, que sa présence retenait à New-York et à Newport le reste des troupes anglaises. C'était le moindre nombre qui souhaitait de la conserver pour défendre la ville, dont on avait, du reste, laissé les forts très mal en état de servir.

Sur le séjour de l'escadre à Boston le rapport de l'amiral est très bref, mais la correspondance de La Fayette avec lui supplée en partie à ce qu'il ne fait pas connaître. Halifax, la Nouvelle-Écosse, le Canada, ces points complémentaires d'opération que le comte d'Estaing avait indiqués à Gérard, une fois sur l'Océan[2], étaient devenus l'objet des communications les plus suivies entre lui et le marquis. Celui-ci, qui cherchait l'action pour la renommée, qui la cherchait, il est vrai, avec l'intuition sagace et presque toujours juste de ce qui serait le plus utile aux États-Unis, avait gardé de son commencement de campagne au Canada l'opinion qu'on assurerait leur indépendance d'une manière définitive si l'on enlevait aux Anglais cette ancienne possession française. Cette idée pouvait bien ne pas trouver, en ce moment, autant de partisans qu'elle en avait eu d'abord; Washington y était opposé[3] : elle ne conservait pas moins beaucoup d'adhérents. C'est sur elle et sur les vues qui en dérivaient ou qui y touchaient que portent, à cette heure, la correspondance du marquis avec l'amiral, et bientôt leurs entretiens. Au milieu des communications échangées entre eux se produisit l'étrange intermède auquel La Fayette fut poussé par son ardeur native, et

[1] C'est constaté par La Fayette, dans une lettre du 17 septembre au comte d'Estaing.

[2] Voir *supra*, chap. v.

[3] Dans une lettre du 25 septembre, Washington disait à La Fayette que cette idée était impraticable à cause des circonstances, et, sans doute par suite de conversations antérieures entre eux, il l'engageait à prendre, en attendant, le temps d'un voyage projeté en France. C'est la lettre indiquée à la préface du présent volume, dans laquelle Washington lui parlait de son portrait.

qu'ont relaté tous ses biographes, l'idée d'amener lord Carlisle en combat singulier devant les deux armées, en raison d'une imputation des Commissaires à l'égard de la France dans leur dernier factum au Congrès. On le voit demander à l'amiral la permission de provoquer le Lord, et l'on sait par les *Mémoires et Correspondance* que Washington, à qui il adressa la même requête, ne l'approuva point, mais que ce fut vainement, l'avis du général en chef étant parvenu trop tard[1]. L'amiral, lui, bien que d'une nature assez semblable à celle de son jeune compatriote, le jugeait trop nécessaire à la lutte contre l'Angleterre en Amérique pour le laisser courir à un inutile danger. Sans chercher à le détourner, il s'était fié à Washington du soin de lui interdire cette démarche insolite[2]. Intermède secondaire pour La Fayette, au reste. Les entreprises immédiates ou ultérieures sont pour lui la grande affaire, et à travers les demi-mots de ses lettres ou les lacunes qu'y produit l'absence des réponses, il est reconnaissable qu'au sujet de ces entreprises le comte d'Estaing et lui pensaient et agissaient assez d'accord. 1778.

Placé par Sullivan à Waren, puis à Bristol, pour garder le rivage du Rhode-Island, et laissé là (« dans un cul-de-sac », lui écrit Washington[3]) avec trop peu de monde pour assurer même les points que sa troupe occupait, à plus forte raison toute une côte ouverte aux Anglais, La Fayette se tenait le mieux possible aux écoutes, et, plein

[1] La lettre de Washington est datée du 4 octobre.

[2] Ce fut l'avant-dernier alinéa du mémoire des Commissaires qui souleva chez le marquis cette susceptibilité, très chevaleresque, très française, mais juvénile et peu à sa place. D'après la traduction de Gérard, cet alinéa portait : « Quand toutes ces particularités prises ensemble « et rapprochées des autres circonstances relatives à la conduite de la cour de France envers « les Colonies pendant les années 1775, 76 et 77, « dont la plupart sont connuës du Congrès « américain seront pesées convenablement, les « desseins de la France, les *ungenuous* motifs « de sa politique et le degré de confiance dû à « ses promesses deviendront trop évidents pour « avoir besoin d'autre preuve. » (*États-Unis*, t. 4, n° 101.) La réponse de Washington ayant été retardée, La Fayette envoya la provocation sans attendre. Le général lui prédisait d'ailleurs le sort réservé à son ardeur étourdie par le lord commissaire. (*Mémoires et correspondance*, t. I, p. 234 à 236 et p. 239.) — A l'annexe I du présent chapitre on trouvera d'autres détails sur cette affaire.

[3] Lettre du 25 septembre.

1778. d'impatience, mandait presque journellement à l'amiral ce que les espions, les déserteurs, les hasards lui apprenaient[1]. Le même désir qu'auparavant d'amener ses soldats à côté de ceux du comte d'Estaing, de les commander devant lui à Boston ou plus loin, éclate dans ses lettres; plus vivement aussi, de nouveau, le désir de commander sous lui contre l'Angleterre à des Français dans les rangs français. D'abord, il est tout aux impressions du lendemain de Newport, à l'urgence de faire quelque chose qui couvrît définitivement les récriminations de Sullivan. On ne peut pas, suivant lui, en rester là de la campagne, il faut un coup porté par les Français. Il voudrait surtout un coup porté par le Français, supérieur à ses yeux, qui commande l'escadre. Il a voué au comte une admiration et un attachement sans bornes; il le répète à tout le monde, à son beau-père, à Madame de la Fayette, il le lui témoigne avec effusion à lui-même. Il le pousse vers Halifax, lui indique où et auprès de qui il pourra se renseigner pour y aller, « ne pensant qu'au bonheur d'être réuni avec lui », ne pensant « qu'à « Halifax capitulant, Saint-Augustin pris, les îles anglaises en feu, et le « tout confessant que rien ne peut résister à des Français[2] ». Bientôt surgissent les projets plus lointains, ceux que dessinait déjà sa lettre du 24 août. Fleury, par qui Washington avait envoyé des plis à l'amiral, passe au retour par Waren[3]. Il avait, paraît-il, dit au comte que

[1] Une des lettres du marquis à Madame de la Fayette, lettre d'une tendresse charmante, où les choses sérieuses sont gracieusement mêlées aux choses du cœur, et une autre au duc d'Ayen, écrites de Bristol à cette date (11 et 13 septembre), sont aussi intéressantes pour les faits de ce moment que pour la biographie du marquis. On lit dans celle qu'il avait adressée à Madame de la Fayette ce passage, qui peint la fièvre sous l'empire de laquelle il était alors : « . . . La moitié des Américains dit que « j'aime furieusement mon pays, et l'autre dit « que, depuis l'arrivée des vaisseaux français, « je ne bois, ni ne mange, ni ne dors qu'en « conséquence du vent qu'il fait. Entre nous, « ils ont bien un peu raison; je n'ai jamais si « vivement senti l'amour-propre national. »

[2] Voir les lettres du 5 au 13 septembre, à l'annexe I ci-après.

[3] Un billet que Fleury écrit de là au comte d'Estaing (24 septembre 1778) montre toutefois que l'heure présente était surtout à la probabilité d'une action prochaine, soit à Boston par suite d'une attaque des Anglais, soit vers Halifax si Washington et le Congrès le voulaient. Des informations qui semblaient certaines ayant présenté à l'aide de camp, qui était en route pour le quartier général de White-

de faire demander par le Congrès des troupes françaises pour l'année prochaine serait difficile au marquis; celui-ci se hâte d'affirmer à Estaing qu'il y réussirait, au contraire. En tout cas, il amènerait bien 1,500 hommes tout de suite. Mais que l'ambassadeur et le comte d'Estaing proposent en France l'envoi de troupes pour l'année suivante, et quand les affaires militaires d'à présent seront terminées il ira à Versailles, s'ils le veulent; trois semaines de séjour lui suffiront pour tout décider. Ce général de vingt ans se sent déjà l'ascendant qu'en effet il ne va pas tarder à avoir. A White-Plains, au Congrès, où qu'on le juge utile le moins du monde, il est prêt à se rendre[1]; plus il se donnera de peine pour le service de sa patrie, plus il sera heureux[2]. Des bruits étaient alors parvenus en Amérique sur le combat de *la Belle-Poule*, sur celui d'Ouessant; ces bruits reposaient sur des faits improbables tels qu'on les accueillait, mais étaient d'autant plus colportés et ils l'enflammaient. Ils prennent tout à coup des proportions énormes : « L'amiral Keppel tué, le pavillon français victorieux, la flotte espagnole unie à la nôtre, une armée rassemblée sur les côtes, des bateaux plats, une descente peut-être; » La Fayette est bien autrement enlevé. Il interroge l'amiral avec anxiété : « Ce que je sens, vous

1778.

Plains, la flotte anglaise comme se dirigeant vers Newport, il revient aussitôt sur Providence et sur Waren « pour ne pas tourner le dos à l'ennemi ». La Fayette l'instruit là des plans combinés avec l'amiral, et Fleury s'empresse de demander à ce dernier de le placer sous les ordres de La Fayette pour se battre à côté du drapeau de la France. C'est La Fayette lui-même qui remet ce billet à l'amiral, le lendemain. Fleury disait : « L'espoir de commander « les troupes que l'on pourait détacher à la pointe « d'Alderton sous vos ordres ou de servir sous « Mr de la Fayète acheva de me déterminer. « Convaincu de mon zèle et de ma reconnais- « sance pour les bontés dont il m'honore, il a « bien voulu me confier un projet que vous « avez aprouvé et qui, agréé par le général « Washington, proposé par M. de la Fayète, « sera, je n'en doute pas, accepté par le Congrès « avec l'empressement que prescrit la recon- « naissance. Que je m'estimerais heureux si je « pouvais en qualité de français et sous les aus- « pices de ma vraye patrie contribuer à la déli- « vrance de celle que je n'ay passagerement « adoptée que pour aprendre à la mieux servir. « Les bontés de Mr de la Fayète me font « espérer d'être du nombre de ceux à qui il « permétra de s'attacher à sa fortune, et votre « recommandation, si je pouvais m'en flater, « me donnerait de nouveaux droits à sa bien- « veillance. » (*Archives de la Marine*, B⁴ 146, f° 129.)

[1] Lettres des 9 et 13 septembre.

[2] Lettre du 17 septembre.

1778. « me connaissez assez pour le deviner, lui écrit-il le 21 septembre. « Si on y allait sans moi je me pendrais. J'aimerais mieux être soldat « là que général partout ailleurs et le bonnet de grenadier formerait « pleinement mon ambition pourvu que j'eusse le plaisir de voir un « beau feu à Londres. » Il voudrait être renseigné, son anxiété le dévore : « Vous avez reçu des nouvelles, vous savez à quoi vous en tenir, « vous êtes bien heureux; ces dépêches vont peut-être ou aider ou « détruire ma chère chimère; mon cœur est bien satisfait, mais je « n'en suis pas moins sur les charbons ardents. » L'Amérique, pour lui, passe à cette heure au second plan, la France a repris le premier. Être appelé par l'amiral, voir son sort attaché à la carrière de celui-ci, être de ses expéditions, partager sa fortune, il envie cela plus encore qu'au 14 juillet. C'était donc le moment de cesser d'écrire et d'aller s'entendre de vive voix : le 25 septembre il accourt au camp de Boston, le 1er octobre il peut repartir de cette ville pour le quartier général et ensuite pour Philadelphie[1].

Ce jour-là, le marquis venait de quitter le comte d'Estaing la veille ou le matin; il lui écrit néanmoins et lui donne divers détails, qui confirmaient probablement leurs entretiens. Il a vu Hancock et il mande : « Je lui ai communiqué vos idées, il les approuve et les croit conformes « aux intérêts de son pays. » Hancock lui a même dit que les États-Unis seraient heureux de joindre leurs troupes à l'escadre pour une expédition, pour une attaque contre les îles anglaises par exemple. L'amiral avait-il détourné La Fayette d'espérer recevoir un commandement de troupes françaises sans avoir au moins commandé à leurs côtés des troupes américaines, de sorte qu'il devait tâcher, à Philadelphie, de faire décider une action prochaine? c'est possible. Le marquis, en tout cas, s'y rend pour s'y employer. Mais il compte bien aussi « réussir dans le reste », et ce « reste », autant qu'on en peut juger sous

[1] Il partait sans en avoir reçu de Sullivan la permission, qu'il avait sollicitée; à cette occasion il traite assez cavalièrement ce supérieur, absolument annihilé désormais dans son esprit. Il était au reste nanti d'une autorisation de Washington, de nature à le couvrir.

les lacunes de cette correspondance, ce sont les projets pour l'année suivante. Ces projets s'accommodaient, semble-t-il, avec le départ de l'escadre pour les Îles. Le marquis s'embarquerait. Muni des instructions qu'il aurait reçues du Congrès, il irait demander en France 6,000 hommes, et cette petite armée, ramenée avec lui par le comte d'Estaing, aiderait les Américains à enlever le Canada. Voilà ce qui paraît avoir eu l'adhésion de Hancock. D'autre part, La Fayette a vu dans les mains de celui-ci une pièce à imprimer que le pasteur Cooper se dispose à traduire pour la répandre. Il s'agit là, croyons-nous, de la pièce que publiera l'amiral lui-même, de l'appel au Canada que ses instructions l'autorisaient à lancer. Pour ramener les idées de ce côté, sans doute, le comte s'en était ouvert au Bostonien le mieux en situation d'y prêter son appui. Déjà les préoccupations publiques étaient dirigées dans ce sens par les journaux de Boston, car le marquis ajoute à sa lettre ce *post-scriptum :* « Votre *à propos du Canada* fait un « admirable effet; toutes les imaginations sont huchées sur des ra- « quettes et glissent le long du lac Champlain. » 1778.

Quand le marquis arriva à Philadelphie, on y parlait aussi de ce qu'il venait demander au Congrès. Gérard écrit le 24 septembre à M. de Vergennes qu'« on lui a fait des ouvertures sur des opérations à combiner pour l'année prochaine contre Halifax, Québec et Terre-Neuve, mais qu'il laissera mûrir ces idées avant d'en rendre compte, heureux seulement d'en augurer que les Américains n'ont pas de vues sur Terre-Neuve et nous en abandonneront volontiers la possession, une fois l'île conquise avec ou sans eux [1] ». Dans ces dispositions générales, il était d'autant plus facile au jeune général d'être écouté par les membres du Congrès ou autour d'eux. Un comité fut formé; il y conféra à plusieurs reprises, le plénipotentiaire du roi étant présent ou consulté. Le 20 octobre, il pensait retourner à Boston sous deux jours et il écrivait à l'amiral qu'il avait réussi : « Ils se détermineront

[1] *États-Unis*, t. 4, n° 175.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. à demander des troupes pour le Canada », lui mandait-il en chiffres. Le comité n'était pourtant pas si décidé, et on en verra ultérieurement les raisons. L'examen avait d'ailleurs placé l'affaire sur un terrain moins limité à la personne de La Fayette que la correspondance précédente de celui-ci ne laisse supposer qu'il le souhaitait, et le compte rendu qu'en donne Gérard montre qu'à la fougue du jeune homme s'était immédiatement substitué le juste sentiment de ce que les choses comportaient. Les Américains avaient par-dessus tout visé à transporter aux États-Unis la guerre que la France aurait à soutenir contre l'Angleterre, de sorte qu'ils en seraient à peu près déchargés pour leur compte. Governor Morris reçut le mandat de rédiger pour Franklin des instructions dont le sens répondait à cela et dont celui-ci userait selon l'occurrence; voilà uniquement à quoi s'était arrêté le comité, et le Congrès adopta le rapport qui lui fut présenté dans cette vue. Morris vint lire auparavant ce rapport à Gérard, qui en discuta avec lui les détails et qui put adresser à Versailles, le même jour 20 octobre, un résumé étendu de ce qui s'était dit et s'était passé. On transmettait à Franklin des informations et des indications, non des ordres; c'était une conséquence exagérée qu'en avait tirée La Fayette, en écrivant à l'amiral. Gérard avait élevé des objections; il jugeait que plus d'une des données sur lesquelles on s'était expliqué demandaient à être mûries, et de leur côté les politiques du Congrès pensaient de même à plusieurs égards. Afin de mettre le gouvernement du roi en situation de bien connaître le but où Franklin pourrait viser ou les tendances qu'il manifesterait peut-être, le pli de notre ministre avait les dimensions d'un mémoire[1].

[1] *États-Unis*, t. 5, n° 33. Voici, tels que Gérard les transmit à M. de Vergennes, le compte rendu des conférences avec le comité et la substance des instructions de Franklin. Ces instructions furent d'ailleurs données en copie au plénipotentiaire et envoyées par lui dans le courrier suivant. « A Philadelphie le « 20 8bre 1778. — Monseigneur. — Le Congrès « ayant établi un comité pour conférer avec M. le « Mis de la Fayette sur plusieurs points, les con« férences ont roulé sur les dispositions de la « France; en voici le précis. On a demandé à « M. de la Fayette s'il croyoit que le dessein de « la France étoit de transférer le théatre de la

De Boston, le 28 septembre, le marquis avait prié Washington de le laisser venir à son camp. C'était non pas pour traiter de la campagne 1778.

« guerre dans le continent de l'Amérique; si le « Roi se prêteroit à envoyer des troupes de terre « pour concourir à la conquête du Canada; quel « seroit le moyen d'y engager Sa M^{té} sans lui en « faire la demande directe. On a assaisoné ces « questions et les détails qu'elles exigent de « démonstrations de reconnoissance et de con- « fiance dans l'amitié du Roi. Mr de la Fayette « répondit qu'il ne voyoit pas l'intérêt que la « France auroit de transporter la guerre en « Amérique; qu'elle s'y feroit avec plus d'em- « barras, de risques et de dépense qu'en Angle- « terre même ou dans les autres points ou l'on « pourroit travailler à l'affoiblissement de cette « puissance, qu'il étoit convaincu par tout ce « que le Roi a déja fait qu'il aideroit les États- « Unis de tout son pouvoir, mais que toute ex- « pédition particulière dépendroit sans doute « de nombre d'évènemens et de combinaisons; « qu'au reste le meilleur moyen d'en agir avec « un ami aussi sincère de l'Amérique étoit de « ne lui déguiser ni sa situation, ni ses moyens, « ni ses vues, de faire voir la résolution éfficace « de s'aider soi-même, et de ne pas laisser tout « entier à son allié le fardeau de la guerre et « de se montrer en état comme en volonté « d'exécuter ce que les circonstances mettront « à portée de faire pour occuper et affoiblir « l'ennemi commun.

« A l'issue de différentes conférences M. Mo- « ris, chargé de la rédaction des instructions « du docteur Francklin, est venu me les com- « muniquer ainsi qu'il me l'avoit déjà annoncé « depuis longtems. Ces instructions contiennent « les articles suivans. Premièrement des remer- « ciemens au Roi pour l'envoy de l'escadre « ainsi que pour celui de son ministre plénipo- « tentiaire. On voit dans cette magnanimité la « preuve de l'intérêt que Sa M^{té} prend à la « cause qu'elle a bien voulu adopter, les États- « Unis promettent de leur côté d'exécuter le « traité avec la plus grande fidélité. Seconde- « ment le Congrès croit que la méthode la plus « utile à la cause commune seroit de forcer les « Anglois à évacuer les côtes de la confédéra- « tion. Troisièmement qu'alors quelques vais- « seaux de guerre ou quelques forts corsaires « françois stationés sur ces mêmes côtes devien- « droient infiniment nuisibles au commerce de « l'Angleterre. Quatrièmement on charge le « docteur Francklin de tacher de faire sentir « l'avantage qu'il y auroit à faciliter aux vais- « seaux des États-Unis qui se trouvent dans les « ports de France les moyens de se recruter « parmi les prisoniers anglois. Cinquièmement « le docteur Francklin fera tous ses efforts pour « convaincre le ministère de France que l'ac- « quisition et la conservation de Terre-Neuve « et de la pêche dépend de la possession d'Ha- « lifax et de Quebec et que ces deux places « entre les mains des Américains procureroient « aux François possesseurs de Terre-Neuve toutes « les sûretés et les facilités possibles. Sixième- « ment, on auroit voulu entrer en détail sur les « finances des États-Unis, mais le départ de « M. de la Fayette dont on veut profiter pour « faire passer ces instructions n'en laisse pas le « tems. Ces instructions, Monseigneur, à quel- « ques honnêtetés générales près, sont presque « aussi laconiques que le précis que je viens « d'avoir l'honneur de vous donner; mais la « lecture en a été accompagnée de commen- « taires fort amples mêlés de quelques observa- « tions de ma part dont il importe que la sub- « stance soit mise sous vos yeux, d'autant que « fidèle au principe de réserve que le Congrès « avoit annoncé à Mr de la Fayette, il n'y a pas « d'apparence qu'il autorise son ministre pléni- « potentiaire à tirer aucune conclusion poli- « tique de ses instructions et qu'en connoissant

1778. du Canada, il connaissait sur ce sujet l'opinion peu favorable du général en chef, mais pour motiver à ses yeux l'obligation de rentrer en France. Les évènements que l'on croyait s'être produits sur la Manche, l'imminence, qu'il en conjecturait, d'une expédition française en Angleterre même, étaient une raison supérieure pour lui de quitter l'Amérique. Il présenta le 13 octobre cette raison au Congrès, à qui il demanda à revenir momentanément dans sa patrie[1]. Ses *Mémoires* et les premiers historiens des États-Unis ont dit depuis longtemps dans quels termes, faits pour l'en rendre fier comme il le fut durant sa vie entière et pour enorgueillir ses compatriotes autant que lui-même, Washington et le Congrès lui accordèrent le congé qui lui permettrait de rester un des généraux de l'Amérique et de plaider la cause de cette patrie adoptive, tout en reprenant rang dans l'armée de la France. Les messages et les recommandations qui pouvaient prêter le plus d'autorité à ses démarches accompagnaient ce congé. Après la retraite de Rhode-Island, déjà, par la Résolution la plus formelle et la plus flatteuse, le Congrès l'avait remercié de ses services dans les dernières péripéties de la campagne[2]; à cette heure, il l'éleva au rôle de représentant véritable de l'alliance. Gérard allait écrire à l'amiral de lui donner passage sur une frégate, s'il en était détaché quelqu'une pour la France[3] : devançant ce désir, l'assemblée affecta à la mission de le ramener une de celles du port de Boston.

« leur but vous en ferez, Monseigneur, l'usage « qui vous paroitra convenable. »

[1] Il avait écrit au duc d'Ayen le 11 septembre : « . . . La grande raison de retour serait « l'idée d'une descente en Angleterre. Je me re« garderais comme presque déshonoré si je n'y « étais pas. Je serais si honteux et si fâché que « j'aurais envie de me noyer ou de me pendre « à l'anglaise. Mon grand bonheur serait de les « chasser d'ici et puis d'aller en Angleterre... » (*Mémoires et correspondance*, t. I, p. 218.)

[2] « Résolution du Congrès. — Résolu : Le « Président est chargé d'écrire au marquis de « la Fayette que le Congrès a jugé que le sa« crifice qu'il a fait de ses sentimens personnels, « lorsque, pour l'intérêt des États-Unis, il s'est « rendu à Boston dans le moment où l'occasion « d'acquérir de la gloire sur le champ de ba« taille pouvait se présenter; son zèle militaire « en retournant à Rhode-Island, lorsque la plus « grande partie de l'armée l'avoit déjà quitté, « et ses mesures pour assurer la retraite, ont « droit au présent témoignage de l'approbation « du Congrès. — Le 9 septembre 1778. »

[3] La Fayette mande cela à Estaing le 20 octobre.

Rempli de divisions en ce moment, livré à de violentes animosités 1778.
de personnes, aux plus multiples et aux plus âpres compétitions de places, de missions, d'influence[1], le Congrès n'avait plus de sentiments communs, il semble, que pour la France, de propensions communes qu'à lui témoigner son amitié, à multiplier les prévenances envers elle, envers son ministre accrédité et envers le gentilhomme adolescent qui, depuis une année, se battait pour son indépendance. Dans le comité qui avait été formé afin de déterminer les opérations du comte d'Estaing, Gérard avait dit combien serait heureuse une démarche de l'assemblée pour effacer les impressions qu'avaient laissées, peut-être, les récriminations de Sullivan. Or on ne s'était pas borné à rappeler aussitôt les soins pris pour cacher l'incident, on avait répondu qu'on y réfléchirait, et le 17 octobre le Congrès votait une autre Résolution qui rendait au vice-amiral en particulier et à toute l'escadre avec lui un hommage éclatant[2]. Prenant acte, pour ainsi dire, de la situation qui lui était reconnue, La Fayette, dans une missive adressée

[1] Un rapport de Gérard, en date du 4 octobre, fait de cette situation un tableau qui constitue un document curieux pour l'histoire des assemblées politiques dont l'existence ne repose pas sur des idées politiques fortement assises dans l'esprit public ou qui ne trouvent point dans leur sein des personnalités supérieures pour les guider ou les conduire. (*États-Unis*, t. 5, n° 32.)

[2] « En Congrès le 17 8bre 1778. — Délibéré « que Son Excellence Monsieur le comte d'Estaing a constamment agi en brave et sage « officier; que Son Excellence, les officiers, matelots et soldats sous ses ordres ont rempli « tout ce à quoi les États-Unis pouvoient s'attendre de l'expédition, autant que les circonstances et le genre de service l'ont pu « admettre, et qu'ils ont tous de puissants titres « à l'estime des amis de l'Amérique.

« Deliberé que le Président fera remettre « l'arresté ci-dessus à Son Excellence M. le Cte « d'Estaing; qu'il l'informera que le Congrès « conserve le plus haut sentiment du zèle et de « l'attachement qu'il a montré en plusieurs « occasions et particulierement dans l'offre noble « et genereuse qu'il a faite de venir de Boston à « la teste de ses troupes cooperer à reduire « Rhode-Island. » — Extrait des minutes. — Signé : Char. Thomson, sec. (*Archives de la Marine*, B⁴ 146, f° 227.) — Gérard disait d'ailleurs au comte d'Estaing, en lui écrivant le 17 décembre : « Dans un repas solemnel de « deux cent cinquante personnes on but le premier de ce mois à votre santé et aux succès « de l'escadre du roy, avec des acclamations « vives, redoublées, et générales qui m'ont paru « prouver qu'il ne reste nulle trace des incartades du général Sulivan dans l'esprit des gens « faits pour penser et pour être instruits. » (*Ibid.*, B⁴ 143, fol. 363.)

1778. au président, avait exposé ce qui s'était passé, comme pour en fixer officiellement l'appréciation au nom de l'Amérique[1].

Le 20 octobre, tous les objets qui avaient amené le marquis à Philadelphie étaient à peu près remplis. Il annonce alors au comte d'Estaing son retour pour la fin du mois[2]. Une journée ou deux dépensées au camp du général Washington devaient à peine le retarder. A la même date, Gérard, qui achevait son rapport sur les instructions délibérées pour Franklin, ne pouvait s'empêcher de donner aussi son témoignage à la spontanéité, à l'intelligence et à la convenance précieuse apportées dans ces négociations par le fils de la maison de Noailles, aux qualités heureuses qui lui valaient tant d'ascendant et de sympathies. « Je dois », écrivait notre ministre plénipotentiaire :

Je dois, Monseigneur, terminer cette longue dépèche en rendant à la sagesse et à la dextérité de M. le Mis de la Fayette dans la partie de ces discussions qui lui a été communiquée toute la justice qu'il mérite. Il a donné des conseils trés salutaires autorisés par l'amitié et par l'expérience. On l'a vivement sollicité de revenir avec les troupes que le Roi pourroit envoyer, il a répondu avec la sensibilité convenable, mais avec la résignation la plus entière aux volontés du Roi. Je ne puis m'empêcher de dire que la conduite également prudente, courageuse et aimable de M. de la Fayette l'a rendu l'idole du Congrès, de l'armée et du peuple de l'Amérique. On a une haute opinion de ses talents militaires. Vous savez, Monseigneur, combien je suis éloigné de l'adulation, mais je manquerois à l'équité si je ne vous transmettois pas des témoignages qui sont ici dans la bouche de tout le monde sans aucune exception; je ne dois pas obmettre, Mgr, d'ajouter que M. de la Fayette m'ayant consulté sur la manière de donner sa démission, je lui ai conseillé de ne demander qu'un simple congé indéterminé parceque je savois que le Congrès seroit peiné de sa démarche et qu'il craindroit qu'elle ne fût interprêtée comme une preuve de dégoût. Il a cru devoir adopter mon avis.

États-Unis, t. 5, n° 33.

[1] Cette missive est transcrite à l'annexe I du présent chapitre. — [2] On peut lire sa lettre à l'annexe I ci-après.

Le comte d'Estaing, une fois paré contre l'attaque que l'on appréhendait à Boston, n'avait plus qu'à prouver l'inanité des bruits répandus sur cette agression prochaine et dont la persistance tenait la ville pleine de crainte. A cet effet, il lui suffisait d'attendre l'ennemi assez de temps pour donner la certitude que ni les vaisseaux ni les forces britanniques ne pensaient à paraître. Des chefs canadiens étaient allés trouver à Philadelphie le ministre du roi, et celui-ci les avait envoyés à l'amiral. Ils montèrent à bord; ils vinrent « voir par leurs yeux, écrit Gérard[1], la présence des marins du roi, c'est-à-dire la réalité des faits que les Anglais altéraient à leur usage », « voir, dit le comte d'Estaing, le pavillon blanc, entendre la messe dont ils étaient privés depuis dix-sept ans[2] ». C'étaient d'anciens amis de la France. L'un d'eux en parlait encore la langue et portait au cou une médaille donnée par M. de Vaudreuil; la sœur de sa mère avait été la femme de Bougainville et il trouvait un cousin sur l'escadre. Cette visite, qui arriva au milieu des projets sur le Canada, parut à l'amiral fournir l'à-propos dont il avait besoin pour adresser à ces Français d'autrefois l'appel prévu par les instructions du roi. Il comptait appareiller aussitôt que La Fayette serait de retour; en publiant maintenant cet appel, il pouvait faire accroire aux Anglais que l'escadre prenait une autre direction que celle de leurs îles. Le 28 octobre, en conséquence, du *Languedoc* où elle avait été imprimée, il expédia la pièce à Boston. Elle rappelait aux anciens Français de l'Amérique septentrionale le temps passé, les biens et la 1778.

[1] Rapport du 21 octobre 1778.

[2] « En mer, a bord du vaisseau de Sa Majesté, « *le Languedoc*, ce 5 novembre 1778. — Monseigneur. — J'ai l'honneur de vous rendre compte « que j'ai choisi pour publier la déclaration « énoncée dans mes instructions le temps le « plus rapproché de celui du départ de l'escadre « du roy, et le moment ou quelques sauvages « sont venus de très loin pour s'assurer par eux « mêmes et pour savoir à bord si nous étions « bien réellement des Français, pour demander « à voir le pavillon blanc dont l'aspect les fait « toujours danser, à entendre la messe dont ils « étoient privés depuis 17 ans, à recevoir l'aco- « lade du révérend père rècollet qui est notre « aumônier, sans parler de quelques fusils, de « la poudre, des balles, et de l'eau de vie dont « ils ne se sont occupés qu'avec modération, « mais qu'ils ont acceptés avec grand plaisir... » (*Archives de la Marine*, B⁴ 141, f°s 246-247.)

1778. grandeur dont ils avaient joui, elle leur présentait la perspective de voir ce temps revenir. L'amiral se plaît à détailler au ministre les soins avec lesquels, en rédigeant cette proclamation pour le roi de France, il a cherché à attirer ces sujets perdus, dont on disait partout qu'ils accourraient au moindre signe. Il signale notamment la précaution qu'il a prise de leur tenir un langage opposé à celui tout d'injures et de menaces que leur avait parlé Burgoyne[1].

La Fayette n'arriva point. Malgré l'impatience qu'excitaient en lui la pensée, alors générale autour du Congrès comme à Boston, que les Anglais allaient attaquer cette ville, et, alternativement, la pensée de revenir en France pour y être un officier français dans une campagne française[2], il n'avait pu quitter Philadelphie que le 27. Tombé

[1] « J'ai tâché, par les choses et par les mots « que cette pièce contient, de rappeler aux Amé- « ricains le souvenir du manifeste du général « Burgoyne, en date du 24 juin 1777. L'orgueil « de son style empoullé, l'énumération de ses « forces, les injures, les menaces, l'annonce de « ses futures succès, des lieux éloignés ou il « devoit conduire son armée, de tous ceux ou il « feroit pénétrer les ravages, la famine et la « guerre atrôce de ses mille sauvages, tout jus- « qu'au pompeux étalage de ses titres personnels « avoit paru exagéré ou ridicule en Europe, à « Londres même, et avant que l'armée anglaise « eût été affamée et prise par des miliciens. J'ai « cru, Monseigneur, dans une pièce a peu près « du même genre, que m'exprimer de la façon « la plus opposée à celle du général Burgoyne, « c'étoit dire le moins mal possible et aug- « menter ses torts. Les injures toujours prodi- « guées à la nation française et que les comis- « saires anglois actuellement à New Yorck se « plaisent à insérer dans leurs nombreuses et « inutiles déclarations ne m'ont point servies « d'exemple. Il m'a semblé qu'ayant l'honneur « de parler au nom de Sa Majesté, la modéra- « tion et les égards que se doivent des peuples « policés convenoient à la dignité de sa cou- « ronne et à la bonté de sa cause. Je souhaitte, « Monseigneur, que vous daigniés approuver « les motifs qui m'ont engagé à m'exprimer « comme je l'ai fait, dans la déclaration dont « j'ai l'honneur de vous envoyer quelques exem- « plaires. En mer, ce 5 9bre 1778. » (*Archives de la Marine*, B^4 141, f° 246.)

[2] A propos de sa première lettre à Estaing (juillet 1778), nous avons indiqué dans le chapitre précédent qu'il ne restait guère d'illusion déjà à La Fayette, sur les États-Unis. Il nourrissait dès cette époque la pensée de revenir en France. On en trouve la preuve dans d'autres lettres ou parties de lettres de lui, récemment publiées à l'appendice d'un très intéressant ouvrage, *Beaumarchais et ses œuvres*, de M. E. Lintilhac. Ce sont des lettres écrites en mai et juin 1778 à Francy, agent de Beaumarchais en Amérique, qui prêtait au marquis l'argent avec lequel celui-ci subvenait à ses sacrifices pour l'armée et pour la lutte contre les menées des commissaires anglais. Le projet de La Fayette était alors, aussitôt que l'escadre du roi serait arrivée, de passer aux Îles, convaincu qu'on s'y battrait, et de rentrer de là en Europe si c'était

malade subitement en route d'une manière très grave, il ne reparut 1778.
que plusieurs semaines après; on reçut uniquement, à sa place, les témoignages de gratitude votés à l'escadre par l'assemblée des États-Unis. Il était urgent de ne plus retarder le départ de nos vaisseaux. Avec une rapidité d'exécution dont la supériorité fut reconnue par les adversaires eux-mêmes ou les envieux du vice-amiral des mers d'Asie et d'Amérique, le matériel et l'armement, qui avaient été, dès l'arrivée, descendus à terre pour la défense du camp retranché, furent réembarqués en deux jours. Le surlendemain, l'escadre se trouva tout entière au large sans s'être vue inquiétée par les Anglais. Le comte d'Estaing pouvait dater de la mer, le 5 novembre, son rapport général au gouvernement du roi sur la partie désormais close de sa campagne. Il y joignait les informations que nous venons de résumer sur la visite des chefs de l'ancien Canada français, ainsi qu'un exemplaire de l'écrit, non moins mal imprimé qu'emphatique, adressé par lui à ce pays.

en Europe qu'il se faisait quelque chose. A sa très vive joie, Francy lui avait offert le passage sur le fameux navire de Beaumarchais, *le Fier-Rodrigues*, de 52 canons. Nous consacrons l'annexe III du présent chapitre à reproduire ces trois lettres ou fragments de lettres; elles ajoutent un complément non sans prix aux raisons de sympathie que sa correspondance avec l'amiral inspire pour le caractère du jeune major général et pour ses actes aux États-Unis. — M. Lintilhac a eu la bonne fortune de trouver dans les papiers de Beaumarchais, qui lui ont été communiqués par les représentants actuels du *Barbier de Séville*, le manuscrit, tout au moins le brouillon, du Mémoire rédigé pour le roi au mois de décembre 1775, et remis par M. de Vergennes au monarque le 22 janvier, comme cela résulte du billet d'envoi que nous avons inséré dans le tome I de notre récit, p. 253. Ce mémoire, qui paraît avoir exercé positivement de l'influence sur la résolution de Louis XVI de soutenir les *insurgents*, est une dissertation politique curieuse par l'animation, le mouvement, l'abondance des raisons, le souffle de patriotisme qui la distinguent. Nous en aurions inséré le texte dans l'appendice du chapitre auquel elle se rapporte si nous l'avions alors possédé.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ANNEXES DU CHAPITRE VIII.

I

LETTRES INÉDITES DE LA FAYETTE AU COMTE D'ESTAING.

(*Archives de la Marine*, B[4] 146, f[os] 144-191.)

[Ces lettres sont demeurées à peu près ignorées, jusqu'ici, dans les cartons de la Marine. Elles se succèdent à de courts intervalles, entre le 14 juillet et le 20 octobre 1778. On peut en former trois groupes : — un premier, qui commence avec la lettre du 14 juillet, à l'arrivée de l'escadre, et va jusqu'au retour de l'amiral devant Newport, après la tempête qui avait sauvé Howe; — un second, comprenant les lettres dont l'occasion fut fournie par les circonstances qui se produisirent à la suite de ce retour, jusqu'au moment où La Fayette, après avoir été envoyé auprès de l'amiral à Boston, revint à son poste; — un troisième, composé de celles qui se rapportent aux faits postérieurs. A défaut de cette correspondance, le jour aurait sensiblement manqué sur l'histoire de nos opérations de 1778 aux États-Unis.

Dans le cours de notre récit, l'occasion s'est offerte de transcrire par fragments plusieurs lettres du premier groupe; nous allons reproduire ici plus complètement les principales. Après la lettre du 14 juillet, après celle du 18, par laquelle La Fayette présentait l'aide de camp Newill à l'amiral, en vient une datée de Stamfort, le 24, en marche sur Providence, puis une du 30, écrite de Norrech, au moment d'arriver. Une autre est datée de Providence, le 5 août, lorsque le marquis a vu le général Sullivan et conféré avec lui sur les opérations contre Newport, conformément aux idées qu'il a échangées avec l'amiral; une suivante, du 8 août, est partie du quartier général de Sullivan; une sixième est du 10 au matin, aussitôt après le passage des colonnes américaines sur l'île de Rhode-Island.]

Au camp près de Paramus, ce 14 juillet 1778.

C'est avec un plaisir bien vif, Monsieur le Comte, que j'apprends l'arrivée d'une

flotte françoise sur les côtes d'Amérique; je n'en ai pas moins à savoir que vous la commandés, et ce dernier m'en promet un bien plus grand encore, celui d'apprendre la nouvelle d'une victoire plus intéressante je crois dans cette conjoncture que jamais victoire n'a pu l'être. J'aime à penser que vous porterés les premiers coups sur une insolente nation parceque je sais que vous appréciés le plaisir de l'humilier et que vous la connoissés assés pour la haïr. J'ai l'honneur de vous appartenir par ce sentiment aussi bien que par les liens du sang et notre titre commun d'auvergnat, et il n'y a pas de motifs dans le monde qui ne se réunissent pour me faire désirer vos succès avec une ardeur impossible à exprimer. Ils sont bien importants dans ce moment pour plus d'une raison, et j'espère, Monsieur le Comte, voir bientôt justifier de nouveau les sentiments dont j'ai vu à Londres que MM. les Anglais vous honorent.

La nouvelle de votre arrivée que j'avois déjà eu de Newyork m'a été confirmée hier au soir par une lettre du président du Congrets. Je viens de lui répondre par un courier et de l'engager le plus vivement possible à ne pas perdre un moment pour vous donner toutes les nouvelles et toutes les informations dont vous pouvés avoir besoin. Le g[al] Washington fera de son côté tout ce qui dépendra de lui pour vous en faire parvenir, et vous recevrés une de ses lettres en même tems que celle-ci. Vous pouvés compter sur lui comme un homme dévoué à l'alliance françoise et l'homme de ce continent le plus dégoûté de l'Anglettere.

Je me repose sur lui du soin de vous donner de nos nouvelles; nous nous sommes mutuellement communiqués celles que nous avions obtenus et je ne pourrai pas vous en apprendre davantage. J'ai envoyé des personnes intelligentes à New York, qui ont assez la confiance des Anglois, et leur ai promis de fortes récompenses s'ils me donnoient une liste exacte des vaisseaux partis ou à partir, et de tout ce que j'imagine que vous serés bien aise de savoir. S'il y a quelque chose d'intéressant, je ne perdrai pas un moment à vous l'apprendre par tous les moyens possibles.

Vous aurés eu bien des nouvelles de l'évacuation de Philadelphie, de la marche du g[al] Clinton à travers le Jersay, de l'affaire où le g[al] Washington a remporté le double avantage du champ de bataille et d'une beaucoup plus grande perte de leur côté; cette marche du Jersay, en désertion, en maladie, etc., doit avoir coûté aux Anglois bien près de deux mille hommes. Aussitôt qu'ils se sont embarqués j'en ai donné avis aux isles par deux différentes occasions comme M[r] de Bouïllé m'en avoit chargé.

On vous mandera sûrement que les Anglois ont pris tous les matelots de leur port et armé tous les vaisseaux en état de combattre pour aller vous chercher. Ils l'ont même imprimé dans leur gazette; un espion m'a rapporté que les compagnies de

grenadiers et chasseurs avoient ordre de rejoindre leurs régiments ce qui paroit montrer une envie de s'embarquer; il dit aussi que toute l'armée a ordre de se tenir prête. Il semble fâcheux qu'ils échappassent à si bon marché, car si vous battés leur flotte et que l'admiral Keppell soit arrêté en chemin, ils sont dans une fort mauvaise passe. Je laisse au g^al^ de l'armée le soin de vous communiquer ses projets, et je me borne à vous dire que nous allons passer la rivière du nord et menacer Newyork pour les empêcher de se dégarnir de leurs vaisseaux. Dès que le pavillon françois se montrera du côté du Canada la moitié des habitans et des sauvages se déclareront pour nous.

Si tout en vous parlant des affaires publiques, Monsieur le Comte, je prenois le tems de vous parler des miennes, je vous dirois combien ma situation est embarrassante; quelque agréablement que je sois en Amérique, j'ai toujours pensé, et j'ai écrit et dit partout ici que j'aimerois mieux être soldat sous les drapeaux françois qu'officier général partout ailleurs; mon intention est de partir sur le champ pour les isles, l'Europe, même les Indes s'il y avoit une de ces trois parties du monde ou nous fissions la guerre. Je ne m'attends pas à recevoir aucun ordre; car on avoit je crois trop de choses à faire pour penser à mon existence; tout ce que je voudrois savoir c'est si la guerre est déclarée en Europe.

Si je n'espérois pas que nous pourrons agir conjointement avec la flotte, je monterais sur le premier batteau et vous demanderois la permission de vous suivre par derrière et aussi près que je pourrois pour être témoin de vos succès. L'armée marche en trois divisions, celle que je commande est la dernière à passer la rivière, et j'espère être de l'autre côté après demain; j'aurai l'honneur de vous écrire de là. Le président du Congrets m'a envoyé une lettre imprimée qui doit vous être parvenüe; je vais cependant la joindre à la mienne.

Si je puis vous être bon à quelque chose, Monsieur le Comte, envoyés moi vos ordres; plus vous me donnerés de soins à prendre plus vous me rendrés heureux. L'avantage d'être utile dans la moindre chose à une patrie qui me devient plus chère à mesure que j'ai plus connu son excellence au dessus des pays étrangers, sera pour moi une félicité parfaite, et je sentirai aussi un vif plaisir à pouvoir vous prouver mon zèle pour vous servir.

Puissiés vous, Monsieur le Comte, les battre, les couler à fonds, les mettre aussi bas qu'ils ont été insolents. Puissiés vous commencer le grand œuvre de leur destruction qui mettra leur nation sous les pieds de la nôtre; puissiés vous leur prouver à leurs dépends ce que peut faire un françois et un françois auvergnat; puissiés vous leur faire autant de mal qu'ils nous en souhaittent, est le vœu sincère de celui qui, en vous demandant pardon de la longueur de sa lettre, a l'honneur d'être avec le plus

grand désir de mériter quelque part dans votre sentiment, et l'attachement le plus respectueux, Monsieur le Comte, votre très humble et trés obéissant serviteur,

LE Mis DE LAFAYETTE.

P. S. J'arrive en ce moment au quartier général........................

...............[Ce *post-scriptum* a été reproduit *supra*, chap. VII, p. 325.]...............

King's Ferry, le 18 juillet à neuf heures du soir.

J'ai eu l'honneur de vous écrire, Monsieur le Comte, par un excellent pilote qui s'achemine vers votre flotte aussi vite que sa santé et son caractère peuvent le permettre; je prends la liberté d'ajouter ici quelques lignes pour vous présenter Mr Nevill, mon aide de camp, jeune homme d'une des meilleures familles américaines; Mr de Chouin m'a témoigné un vif désir d'avoir quelqu'un sur l'activité duquel il put entièrement compter, et Mr Nevill est le plus expéditif américain que j'ai rencontré.

J'ai donné à M. de Chouin le peu de nouvelles et de reconnoissances que j'ai pu obtenir; nous avons beaucoup causé sur nos circonstances présentes; il vous écrit une longue lettre, et je ne veux pas vous ennuyer par des répétitions. L'officier que vous avés choisi pour rester ici me paroit, s'il m'est permis de joindre ici mon sentiment, le plus propre à remplir vos vües dans la place importante que vous lui avés confiée.

Les espérances dont nous pouvons nous flatter ici sont si incertaines que nous ne savons sur quel point les fixer; il ne nous reste qu'à faire des vœux pour vos succès et à désirer ardemment de pouvoir les seconder; ce sont les sentiments joints à ceux de l'attachement le plus respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Mon sieur le Comte, votre très humble et très obéïssant serviteur.

LAFAYETTE.

Au quartier g^al^, ce 22 juillet.

Je reçois dans l'instant, Monsieur le Comte, la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire par Mr Nevill. Le C^nel^ Hamilton n'est pas encore arrivé; les bontés que vous me témoignés me donnent une vive ambition de mériter votre estime et quelque part dans votre amitié; vous me donnés des éloges qui, même en faisant les déductions de ce que je dois mettre sur le compte de votre politesse, sont encore dix mille fois au dessus de mes très minces mérites. Mais quoique je puisse perdre à une plus ample connoissance, Monsieur le Comte, mon sentiment l'emporte trop sur mon amour propre pour que je ne sois pas ravi de l'espérance de vous voir bientôt et de combattre sous vos yeux.

Mr Laurens vous dira où je vais, ce que je fais, et votre cœur françois sentira combien je suis heureux. Je laisse avec un plaisir bien vif mon commandement de White Plains pour le détachement dont on vous parlera. Vous m'avés comblé de joie, Monsieur le Comte, en me flattant de l'espérance de combattre avec l'infanterie que vous avés à bords. On ne m'a jamais rien annoncé, depuis que je suis au monde, qui m'ait fait plus de plaisir. C'est dans cette flatteuse idée que je pars, et je suis bien occupé de celle de mériter l'amitié et l'estime de nos braves et chers compatriotes. Jamais, Monsieur le Comte, je n'ai si bien ressenti les charmes de notre métier que depuis qu'il m'est permis de l'exercer avec des François. Jamais je n'ai tant désiré les talents que je n'ai pas et l'expérience que j'acquerrai d'ici à vingt ans, si Dieu me conserve la vie et nous conserve en guerre. Vous devés trouver bien ridicule de me voir une espèce d'officier général, moi; car j'avoüe que je ne puis pas m'empêcher d'en rire moi même, dans un pays où l'on ne rit pas autant que dans le nôtre.

Au nom de votre propre amour pour la gloire, ne commencés pas avant que nous arrivions; je presserai le plus possible la marche des troupes; j'y suis enchaîné sans cela je devancerois Mr Laurens. Ce renfort assurera de beaucoup les succès, comme vous verrés par le compte qui vous sera rendu. J'avoüe que si j'arrivois trop tard, j'aurois envie de me pendre.

Adieu, Monsieur le Comte, on me presse, on ne me donne pas le tems d'achever mon griffonnage, encore moins d'écrire en chiffres. Le gal Washington est impatient de voir partir son aide de camp. Les derniers mots de votre lettre sont bien conformes à mes désirs; j'ai sur cela une idée que je vous demande humblement la permission de vous proposer à l'endroit ou nous pourons nous voir.

Je vous aime tendrement, Monsieur le Comte, vous êtes l'homme qu'il me fallait à la tête de cette escadre, et l'homme qui plaît à mon cœur; mais cela ne m'empêchera pas de vous rendre la considération et le respect que je vous dois à tant de titres; cependant comme une suite de ce respect est de se faire un honneur et un plaisir de vous obéïr, je finirai en vous assurant simplement de mon trés sincère attachement et de nos très sincères souhaits pour le succès et la gloire du nom français.

LAFAYETTE.

A Stampfort, 16 milles de Whiteplains, 24 juillet 1778, à midi.

Cette lettre est confiée, Monsieur le Comte, au même messager qui, joignant à son zèle ordinaire la reconnoissance la plus vive des bontés dont vous l'avés honoré, ne tardera pas à vous la remettre. Vous en avés receu une par Mr Laurens, écrite fort à la hâte, où je vous fais part de tout le bonheur que je me promets, et des

flatteuses espérances qui vont m'entretenir pendant mon voyage, pourvû que vous jugiés que notre détachement vaut la peine d'être attendù, ce que je désire bien vivement. J'ai l'honneur de joindre ici une lettre qui m'a été envoyée cette nuit par votre correspondant.

J'ai été retenu deux jours au quartier général dans l'attente de Mr Hamilton, et comme il est peut être arrêté par quelque accident je me suis décidé à partir avant son arrivée pour ne pas retarder la mienne et celle de mes compagnons de voyage, dans l'endroit ou je brûle de me trouver. Je n'ai pu quitter le gal Washington qu'hier fort tard. Les troupes sont à trente milles en avant d'ici et je vais les joindre pour les presser. J'écris à l'officier qui commande dans la ville où Mr Nevill va se rendre pour le prier de lui faciliter tous les moyens de vous parvenir; il viendra me reporter de vos nouvelles, à moins que vous n'aïés quelques autres ordres à lui donner. L'article dont je vous parle dans mes premiers chiffres me tient vivement à cœur, et je vous avoue que je n'aurai pas un instant de repos jusqu'à ce que son retour m'ait rassuré. J'ai offert au général Sullivan, s'il est bien pressé, de le joindre avec les hommes les plus lestes des différends régiments.

Mr de Chouïn vous mande sûrement qu'on a vu il y a deux jours des vaisseaux qui nous ont effrayés par une idée dont vous vous doutés bien; mais nous n'avons point eu de nouvelles, et il faut espérer que ces messieurs avoïent trop d'affaires pour penser à tout. Je me flatte que je serai dans peu de jours au but de mon voyage.

Plus je réflechis à ce que vous m'avés mandé, Monsieur le Comte, plus je me trouve heureux; j'ai communiqué à Mr de Chouïn une idée qu'il croit devoir se conformer à celle qu'il vous connoit et j'en suis bien glorieux. Je vous réponds de la plus grande discrétion vis à vis les Américains et les Français. C'est une règle encore plus nécessaire ici qu'ailleurs pour bien des raisons.

Adieu, Monsieur le Comte, puissé-je avoir bientôt de vos nouvelles et la confirmation des espérances dont mon cœur se flatte. Que ne m'est-il permis de marcher aussi vite que ma pensée ou du moins aussi vite que vous pouvés aller combattre et vaincre. J'aurai l'honneur de vous récrire dans deux ou trois jours. Rien ne m'a plus convaincu de vos bontés, j'ose dire de votre amitié pour moi que les plaisanteries que vous voulés bien me faire de mes talents de général. Je n'ambitionne encore, Monsieur le Comte, que de vous paroitre digne d'être un soldat françois et de servir en cette qualité sous vos ordres.

Comme l'obéissance et le respect sont deux des trois hommages que mon cœur aime à vous offrir, je me contenterai de vous présenter ici celui de mon tendre attachement.

LAFAYETTE.

Je vous prie d'excuser la gaucherie et le griffonnage de mes chiffres; je suis fort nouveau à ce métier et je crains de les avoir rendu presque aussi inintelligibles pour vous que pour Mylord Howe.

J'ai vu hier un monsieur qui en avoit vu un autre, lequel lui disoit avoir vu un vaisseau françois arrivé à Boston en 36 jours, dont il avoit appris que l'amiral Keppell avoit été visiter la flotte angloise qu'on lui vouloit confier, et l'avoit trouvée en si mauvais état tant par rapport aux bâtiments qu'à l'espèce de matelots qu'ils avoïent à bords, qu'il en avoit refusé le commandement.

A Norrech, le 30 juillet 1778.

J'imagine que vous êtes aujourd'huy devant Newport, Monsieur le Comte, et je me vois avec bien du chagrin éloigné encore de quarante milles du point où je dois me rendre; c'est une terrible chose quand on est pressé de conduire des troupes par terre. Nous avons marché le plus vite possible, et avec un jour de repos nous sommes fort en état de travailler au succès de vos opérations; je ne vois pas même la nécessité d'aller jusqu'à la P. . . . .[1] si les attaques se font aux points où je pense qu'elles seront dirigées. Il est vrai que cette isle est bien la partie du continent que j'ignore le plus, et je ne puis être guidé que par des cartes assés médiocres, des raisonnements que je souhaitte valoir mieux, et mon propre jugement établi par ces moyens, lequel pourroit bien ne pas valoir davantage.

J'écris au g^al^ Sullivan pour le prier de me communiquer ses idées et ses connoissances. Je lui offre, en cas qu'il ne veuïlle pas les confier au papier, d'aller en avant pour causer avec lui. Cela pourra éviter une perte de tems et de chemin, deux choses qui n'ont été que trop prolongées. Ma lettre est entre les mains de Mr de Gimat qui aura aussi l'honneur de vous remettre celle-ci. Il est capitaine au r^gt^ de Viennois inf., l^t^ colonel continental, mon aide de camp et mon ami, sur lequel vous pouvés compter sur tous les points avec une assurance entière et dont le mérite, le patriotisme et l'honnêteté égalent tous les éloges que j'en pourrois faire.

Je suis si certain du soin que Mr de Gimat aura de ma lettre dans tous les cas, que je vous éviterai la peine de déchiffrer autre chose que ma simple écriture. J'ai eu l'honneur de vous donner des nouvelles de notre marche par Mr Nevill, et j'attends impatiemment d'en avoir de votre flotte et de vous même par son retour. On m'assure que vous avés passé hier à la hauteur de la pointe de Long Island, voilà donc la porte fermée aux ennemis et j'espère qu'elle va bientôt s'ouvrir pour nous; vous avés dû recevoir une grande quantité de pilotes, à ce que tout le monde m'a répété sur la route, car nous ne sommes pas dans le pays du mistère.

[1] Providence.

Je viens de voir un colonel d'artillerie qui est chargé de nous avoir du canon d'un calibre respectable; le g^al Greene, quartier-maître général, et major général aussi, a été présider au rassemblement des batteaux, et finira je crois par commander les milices de la Providence, son pays natal; il me semble qu'on ramasse un grand nombre de cette espèce de troupe; celles de la Nouvelle Anglettere ont la réputation d'être très braves; je n'en doute pas, mais je crois qu'elles trouveront une grande différence entre le genre de guerre qu'elles ont fait jusqu'ici et celui qui les attend à l'attaque de R. I. Tout ce qui demande à être brusqué ne leur convient aucunement, et le g^al Sullivan les connoit sûrement trop bien pour ne pas les employer de la manière qui leur est la plus propre. Je suis fort aise de le voir commander là parcequ'il est brave et entreprenant.

Il aura trois sortes de troupes américaines, cette milice qui est la meïlleure du continent, les troupes de l'État dont on m'a fait l'éloge, quoique je ne crois pas qu'elles aïent vu le feu de bien près, et le peu de troupes continentales que le g^al Washington m'a donné, lesquelles, si elles sont animées par l'exemple de cette sorte de soldats qu'on ne trouve que parmi ceux qui ont du sang français dans leurs veines, se conduiront, j'espère, de manière à surpasser le reste de leurs compatriotes, parcequ'elles sont elles mêmes très bonnes en raison de leur nouveauté. Cependant s'il y a quelque chose à enlever vivement, j'aimerai, *pour bien des raisons*, à voïr marcher les François les premiers. Je ne saurois exprimer, Monsieur le Comte, à quel point l'offre dont vous avés eu la bonté de m'honorer m'a comblé de joye et de reconnoissance. Cette charmante espérance m'a fait abandonner White Plains avec un grand plaisir, elle m'a enchanté tout le long de mon voyage avec mon petit détachement, elle le terminera d'une manière bien flatteuse. s'il m'est permis de combattre avec mes compatriotes, de me glorifier de leur gloire et de mériter leur estime en jouïssant de leurs succès.

Il me paroit que les Anglois ont envie de vous présenter de grands obstacles par leurs batteries de Konnonicut Island. Si ceux qui sont à même de juger autrement que sur des cartes fort incertaines, jugent à propos de les attaquer par terre, j'aurai des droits à en être, comme me trouvant avec les troupes les plus attaquantes de l'expédition.

Je pense que si nous sommes assés nombreux pour être divisés, une des attaques de la grande isle se fera sous votre protection; sans m'arrêter aux particularités du terrein que je ne connois pas, il me paroit que c'est le parti le plus généralement indiqué. Mais si je m'arrêtois aussi aux particularités de ce qui pourroit me plaire, c'est sans contredit le côté que je choisirois. J'imagine qu'on divisera les Anglois en les attaquant sur plusieurs points et que s'ils se retirent derrière leurs ouvrages (sur lesquels nous n'avions pas des détaïls bien sûrs à Whiteplains) on tâchera d'en

IMPRIMERIE NATIONALE.

miner et prendre quelques uns de manière à les engager à rendre promptement les autres. Si mes lettres ne vous ennuïent pas à un certain point, ce que je vous prie, Monsieur le Comte, de me mander sans compliment, j'aurai l'honneur de vous écrire après avoir vu le g^al Sullivan.

Le g^al Washington m'ayant dit de prendre avec moi un ingénieur, j'ai ammené et j'envoye dans ce moment à la Providence Mr de Gouvion, capitaine au corps du génie de France, qui est fait pour remplir l'idée la plus flatteuse qu'on puisse se former sur son compte.

J'ai une bien vive impatience, Monsieur le Comte, d'avoir l'honneur de vous revoir, et le moment où je grimperai à bords de votre beau *Languedoc* sera bien agréable pour moi; je désire bien être à portée de l'avancer le plus tôt possible. J'y vois un grand avantage pour vous; c'est que plus je vous aurai parlé, moins ensuite j'écrirai. Je vous demande pardon du griffonnage de ma lettre que je me suis trop pressé d'écrire, je vous demande aussi pardon de sa longueur parceque je ne me suis pas assés pressé de la terminer. Cette seconde raison me rend plus que jamais encore porté à l'obéïssance, en vous assurant en deux mots de mon tendre et sincere attachement.

LAFAYETTE.

Il y a telles choses que vous trouveriés peut-être trop longues d'écrire en chiffres, mais que vous pourriés dire à M. de Gimat sur lequel vous pouvés bien compter, et c'est une assurance que je ne vous donnerai pas légèrement.

[Le second groupe s'ouvre le 21 août, par une lettre écrite au quartier général de Sullivan, en rentrant de l'entrevue du marquis et de Laurens avec l'amiral sur *le Languedoc* désemparé; une seconde, du 22, a été transcrite plus haut; une troisième, du 24, l'a été aussi en partie : elle annonçait celle dont, le même jour, La Fayette rendait Hancock porteur pour le comte d'Estaing; vient enfin un billet du lendemain, 25, motivé par une circonstance dont les lacunes de cette correspondance font une énigme, et par la satisfaction d'apprendre qu'une blessure dont M. de Broves avait été atteint en commandant *le César* n'était pas mortelle.

La première lettre du troisième groupe porte la date du 31 août. La Fayette est alors à Tivertown, revenu de sa mission à Boston. Cette lettre renseigne l'amiral sur la situation de l'armée et indique les opérations que le marquis souhaiterait de lui voir entreprendre à cette heure; une seconde du même lieu, le 1er septembre, disculpe Fleury, à qui l'amiral reprochait de ne pas

l'avoir averti à temps du passage de Sullivan sur Rhode-Island; une troisième et une quatrième le 5, une cinquième le 6, une sixième le 7, qui forme la suite de celle-ci, une septième le 8, une huitième le 9, une neuvième le 13, roulent sur des informations provoquées ou recueillies à propos des mouvements des forces anglaises, ou relatives aux entreprises dont le marquis, le 24 août, s'était efforcé de présenter le mirage à Estaing. La lettre du 5 septembre est motivée par une réponse de l'amiral; le marquis complimente le comte d'Estaing sur la rapidité de l'installation de l'escadre dans la rade de Boston. Sous l'empire de l'idée que l'on prêtait alors à Howe de venir attaquer cette ville, son esprit est tout entier à la pensée d'accourir contre les Anglais et impatienté par la supposition de leur agression, tandis que l'amiral et lui avaient, au contraire, formé des projets pour les surprendre :]

Bristol ce 5 septembre à 7 heures du soir.

. . . Si ses nouveaux projets le mènent encore du coté de Boston [Howe] avec l'idée d'y mettre des troupes à terre, j'aimerois bien à être employé dans la défense d'une ville dont la sûreté est intéressante à la flotte françoise. Je pourrois mener sur le champ dix-sept ou dix huit cent hommes de troupes continentales à Boston, en attendant d'autres renforts et alors la Providence se trouveroit comme elle étoit avant l'expédition. J'avois été toujours à l'armée qui se battoit; cela me fait rencontrer des camarades stationnés dans les différends coins du continent qui me commandent partout vû leur ancienneté; mais je serois charmé d'être le second du g[al] Heath qui me paroit le meilleur homme du monde; c'est pour la flotte que j'ai été enchanté de venir ici, et c'est pour la même raison que j'aimerois aller à Boston s'il est menacé d'une attaque; si les craintes à ce sujet prennent du fondement et que le conseil nous demande on ne pourra pas je crois refuser.

Seroit-il possible que ces gens-là seroïent assés forts pour nous jouër le tour dont nous les menaçions eux mêmes dans notre dernière conversation? Je suis plus qu'inquiet de cette idée; mon amour propre national en est blessé. Eux nous attaquer là! Monsieur le Comte, il seroit bien fâcheux que cette nation prit de l'ascendant au commencement de la guerre; dans ce cas-là ne prendroit-on pas des troupes ici pour courir après eux. Mais j'espère pour notre gloire et notre sûreté qu'ils en veulent uniquement à Boston. J'avoüe qu'il seroit cruel de ne pas pouvoir faire au moins Saint-A. et les isles. Vous trouverés à Boston plus de connoissances sur H. . .[1] qu'en aucune autre partie des États-Unis.

[1] Halifax.

[Le 6 La Fayette écrit, de Bristol encore :]

. . . . . Cette lettre vous sera donnée par M. le chevalier de Pontgibaut qui a porté mon épître au g^al Washington et sa réponse avec une vélocité surprenante [il s'agit là de la lettre au général en chef sur les évènements de Newport] et qui, dût-il devenir encore plus maigre, ambitionne l'honneur de vous remettre celle-ci . . . . . Je voudrois bien vous être bon à quelque chose, Monsieur le Comte, je voudrois pouvoir être bientôt près de vous, servir sous vos ordres et avec vous, faire quelque expédition qui pût rehausser la gloire des armes françoises et faire taire les envieux. Enfin je voudrois vous prouver par tous les efforts dont je suis capable, combien je vous révère et combien je vous aime; ce sont, Monsieur le Comte, les sentiments naïfs d'un cœur franc auquel vous avez inspiré tous ceux de respect, d'intérest vif, et de l'attachement le plus tendre qui ne finira qu'avec ma vie et qui sera senti par moi dans tous les moments.

LAFAYETTE.

[La lettre du 7 n'est qu'une sorte de *post-scriptum* de la précédente; elle infirme des renseignements que celle-ci contenait; elle revient comme il suit sur les entreprises en question :]

. . . . . J'ai grand peur qu'on ne vous fasse attendre longtems pour ces mâts. Mr de Pontgibaut vous dira qu'on a trouvé des provisions en chemin. Si dans l'entreprise d'Hallifax l'avancement de la saison ne nous exposoit qu'à souffrir ce seroit un petit malheur. Ne pourriés-vous pas l'envoyer reconnoître de Boston par quelques espions qui entendissent à distinguer des vaisseaux et des ouvrages pour nous rendre un compte un peu exact. Quand vous aurés vos mâts vous saurés le jour précis où vous aurés fini. Car enfin, Monsieur le Comte, si j'ose vous dire ici mon avis on ne peut pas borner ici la campagne, et il faut frapper, quoiqu'il en coûte, quelque coup dans quelque partie du monde. J'ai une grande impatience, Monsieur le Comte, de vous revoir même à Boston, et si je n'étois pas un peu en l'air par rapport à ma position militaire je serés moi même le porteur des lettres que j'ai l'honneur de vous écrire. Je m'étois arrangé pour n'avoir jamais affaire qu'au g^al Washington et si je voulois, je pourrois le rejoindre, mais je serois alors loin de vous, et d'aïlleurs je ne perds pas l'espérance de vous revoir bientôt en vous menant un détachement américain pour recommencer la carrière que le malheur vous a forcé d'interrompre et que vous n'avés sûrement pas envie de terminer.

LAFAYETTE.

Quoiqu'il y ait quelques compliments dans la lettre du général Washington qu'il

est ridicule de montrer[1], je ne peux pas m'empêcher de vous l'envoyer parce que comme elle est écrite en confiance à moi elle vous prouvera que les sentiments dont nous avons eu à nous plaindre ne sont pas généraux.

Bristol ce 8 septembre 1778.

. . . . . Je crois que les ennemis sont repartis et s'ils ne le sont pas je crois que l'obligation de garder ces postes-ci le plus longtemps possible et la difficulté d'assembler quelques miliciens ne nous mettra pas à portée de rien faire dans aucun cas.

J'ai pris sous main des informations sur Hallifax et je n'ai pas été à portée de rien découvrir qui satisfasse votre curiosité. Mais Boston est la place la plus propre à vous fournir les connoissances dont vous pouvés avoir besoin sur cet article. *Marbletown*, une petite ville au nord de Boston avoit, *dit-on*, un commerce établi avec Hallifax avant la guerre. Vous pourriés y envoyer des gens de confiance dans des batteaux légers qui pour de l'argeant, pour beaucoup d'argeant, et pour de l'argeant en or vous procureroïent toutes les particularités que vous souhaités. Mr Hancok est le grand moteur des Bostoniens; l'expédition d'Hallifax lui plaît. Vous pourriés vous adresser à lui; je joins même ici une lettre que vous lui donneriés en cas que vous pensiés encore à ce voyage et que vous croyés Mr Hancok propre à le faciliter.

Pardon, M. le Comte, mais permettés moi d'être inquiet. Vous n'avés ni vos mâts ni vos provisions; je n'entends rien à ces sortes d'arrangements et par conséquent lorsque même vous les aurés je ne pourrai pas juger quand vous serés en état de sortir. Les réponses du Congrets à vos demandes ne sont pas les plus grandes difficultés. Il y en a tant après celles d'obtenir un renfort pour vos troupes. D'un autre côté je brûle d'impatience de voir quelque coup porté et porté par les François. Je vous exprime franchement ce que je sens, Monsieur le Comte, heureusement *c'est vous qui êtes là*, et mettant à part tout sentiment particulier, je vous jure sans compliment et sur mon honneur que comme patriote et bon François je donnerois de mon sang pour charger des intérest de l'honneur françois celui qui commande à présent la flotte du roi. Adieu, Monsieur le Comte, je ne pense qu'au bonheur d'être réuni avec vous, à Hallifax capitulant, St Augustin pris, les isles angloises en feu,

[1] La Fayette avait écrit à l'amiral le 5 septembre, en recevant cette lettre de Washington : « J'ai été infiniment content de la réponse du « gal Washington ; il y témoigne toute la sensi- « bilité et la délicatesse que l'on peut désirer. « La conduite des chefs et les propos d'une « partie de l'armée de Rhode Island lui ont « fait le chagrin le plus vif. Il a écrit à ses « amis dans le Congrets et dans les différentes « parties du continent pour leur communiquer « les siens. Ce n'est pas son amitié pour moi « qui a dicté sa lettre; c'est vraiment l'hon- « nêteté de son âme. J'avoue que je mets beau- « coup de valeur à retrouver dans cette occasion « le cœur d'un homme auquel je suis tendre- « ment attaché. »

et le tout confessant que rien ne peut résister à des François. Si j'ai un peu trop d'enthousiasme auquel j'avoue que je me laisse toujours emporter pardonnés le à mon âge. C'est avec la même vivacité et la même sincérité que je sens pour vous, Monsieur le Comte, les sentiments que je voudrois bien pouvoir vous prouver, ceux de la vénération et de l'attachement le plus tendre et le plus éternel.

LAFAYETTE.

Si vous recevez des réponses du Congrets j'ose me flatter que vous daignerés me les faire savoir tant je compte sur vos bontés. Si par hasard vous aviés quelque chose à envoyer de ce côté, Monsieur de Pontgibaut y seroit infiniment propre par son zèle et son activité et il seroit heureux de vous être utile.

Bristol ce 9 septembre 1778.

. . . . . Les provisions qu'on vous envoye doivent être bien près de Boston; je n'ose pas parler encore du moment où vous serés prêt, mais je soupire seulement après celui où il ne sera pas indiscret de demander quand vous comptés mettre à la voile à une ou deux semaines près. Pardon, Monsieur le Comte, mais la gloire et l'avantage de ma patrie, mon premier sentiment, le tendre et très vif intérest que je prends à tout ce qui peut vous arriver, l'amour de ma propre satisfaction tout fait bouïllir mon sang et justifie mon inquiétude.

Par la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, je vois que vous envoyés les dépêches en France vers le seise ou dix-huit de ce mois. Je profiterai de cette occasion pour faire passer les miennes à ma famille et mes amis; puissent les premiers donner la nouvelle de quelque grand coup porté par les armes françoises; si un tel bonheur se payoit avec du sang j'aimerois à mettre beaucoup à la soubscription.

L'homme qui vous portera cette lettre a ordre de revenir sur le champ. Qu'il seroit bien venu s'il me portoit des nouvelles flatteuses pour mes espérances : tous ces nouveaux arrivés, si tant est qu'ils soïent nouveaux ou qu'ils soïent vraiment à Sandy Hook, sont des soixante et quatorze, et si moi chétif marin j'osois former une idée je dirois que nous avons encore l'avantage de la force; il est vrai que celui du nombre augmente furieusement de leur côté. Adieu, Monsieur le Comte, vous m'avés permis de vous dire toutes les réflexions de ma tête, et si vous trouvés bon que j'y joigne les sentiments de mon cœur, je ne peux m'empêcher de vous assurer encore du tendre, éternel et sincère attachement qu'il vous a voué pour la vie.

LAFAYETTE.

[C'est dans la lettre du 13 septembre que La Fayette fait part au comte d'Estaing de son intention de provoquer lord Carlisle. Il s'était alors procuré un correspondant à Newport même; il en recevait des informations, des gazettes anglaises, il apprenait les bruits en circulation : il transmettait le résumé de tout cela à l'amiral et en raisonnait les conséquences ou les probabilités. Il s'interrompt pour lui dire :]

Bristol ce 13 septembre 1778.

..... J'espère, Monsieur le Comte, que vous ne désapprouverés par le projet que je vais avoir l'honneur de vous communiquer; j'ai été revolté de l'avant dernier paragraphe de la lettre des commissaires au Congrets; il va de l'honneur de la nation de ne pas le passer sous silence. Lord Carlisle est le président de ces messieurs; c'est un homme de trente cinq ans, bien constitué, bien leste, et dont la fortune, le rang et la naissance lui donne une grande existence en Angleterre; je vais lui écrire un billet doux et lui proposer une correction exemplaire à la vue des armées américaines et angloises. Je n'ai rien à faire ici de bien intéressant et tout en tuant lord Carlisle, je peux faire à Whiteplains des arrangements plus importants. Je me flatte que le g[al] Washington ne désapprouvera pas cette proposition et je suis sûr qu'elle fera un bon effet en Amérique. D'aïlleurs, Monsieur le Comte, l'amitié que vous me témoignés me donne un droit pour vous ouvrir mon cœur, et je vous avoüe que je brûle d'envie de verser quelques gouttes de sang pour ma patrie..... C'est une bonne fortune, Monsieur le Comte, que l'amitié de mes compagnons de guerre françois me cèdera et à laquelle je veûx mettre toute la fatuité d'un petit maître[1].

[1] Nous ne savons pas ce que le C[te] d'Estaing répondit à cet égard. Mais le mois suivant, inquiet sans doute faute de nouvelles, il en écrit deux jours de suite à Washington; il lui dit notamment le 21 octobre : « J'ai reçut la lettre « que Votre Excellence m'a fait l'honneur de « m'écrire le 16 de ce mois et j'espère que vous « aurés eu la bonté de lire avec votre indul- « gence ordinaire mon imprudente dépesche « d'hyer au sujet du cartel de M[r] le M[is] de la « Fayette. Ce n'est pas uniquement ma tendre « amitié pour lui qui me l'a dictée; je le re- « garde non seulement comme mon ami, mais « comme un officier général qui serat égalle- « ment utile à deux nations dont son jeune « courage a si bien sçu être le premier lien; « tâcher de le faire couper flatteroit trop la « vengeance angloise, et si les usages du pays « vous l'ont permis, vous n'auréz sûrement « point attendu ma réquisition pour enlever ce « cruel plaisir à nos enemis. Je suis certain, « même avant que vous m'ayés répondu, que « vous aprouverés mes principes. Il n'y a que « ce qu'on m'a dit de la liberté, que vous crai- « gniés de blesser sur cet article comme sur « tous les autres, qui ait pu me donner une in- « quiétude dont je dois peut être vous demander « pardon. Je vous suplie de ne pas le refuser à « mon cœur, je crains de l'avoir trop écouté. » (*Archives de la Marine*, B[4] 146, f° 98.)

[La Fayette revient après cela aux entreprises dont on l'a vu, dans le présent chapitre, offrir le mirage au comte d'Estaing :]

J'ai vu ici Monsieur de Fleury, et ne sachant pas jusqu'à quel point avoit été votre confiance, j'ai receu tout ce qu'il m'a dit sans lui rendre rien de ce que je savois moi-même. Il m'a paru fort occupé de l'idée d'avoir des troupes françoises pour l'année prochaine et il est convenu qu'il avoit eu tort de vous dire que cette entreprise auprès du Congrets me seroit difficile. Du reste, Monsieur le Comte, je crois que tout notre projet peut réussir; je crois qu'il est possible d'obtenir un détachement à mon choix qui se rendroit à Boston et de là opéreroit sous votre direction, soit à ***, soit ***, etc.; je ne réponds pas qu'il fut considérable; mais il seroit de quinze cent hommes. Je voudrois que vous vous engagiés *à demander* ainsi que *monsieur l'Ambassadeur* un secours de troupes françoises pour l'année prochaine. Si vous restés aux isles je m'offre d'aller en France faire vos affaires qui sont celles de la patrie après que les expéditions militaires seroïent finies, et de revenir après trois semaines de séjour; pour peu que vous pensiés que mon voyage à Whiteplains, au Congrès, ou vous voudrés soit le moins du monde utile je suis tout prêt, et je viendrai auparavant prendre vos ordres. D'aïlleurs la correction de sa seigneurie Lord Carlisle demande un petit voyage devant New York.

. . . . . J'aurai l'honneur de vous écrire aussitôt que je recevrai de vos nouvelles; quand même je n'en recevrois pas je depêcherai après demain matin un courier avec des lettres pour France que je prendrai la liberté de vous confier. Pardon, Monsieur le Comte, mais vos bontés pour moi et mon tendre sentiment pour vous sont tels que je m'oublierai, je crois, quelquefois, jusqu'à m'adresser à vous comme à un ami de mon âge.

Mes lettres pour France parlent principalement de mes affaires particulières; j'y dis de l'expédition de Rhode Island ce qui peut s'écrire; ce que je dis de la flotte est d'après mon cœur. Rien de tout ce que je mande ne peut souffrir le moindre inconvénient à être imprimé par les Anglois et la manière dont je m'exprime au sujet de ces messieurs les a toujours dégouté de publier mes lettres. J'ecris de manière à pouvoir les leur laisser lire. Je serois cependant bien aise pour des raisons qui ne sont pas politiques qu'elles fussent jettées à la mer en cas de prise.

[Le 17 septembre, au milieu des hypothèses formées sur les desseins de Howe, arrivent les avis de Washington prévoyant une attaque probable de Boston; La Fayette marque de nouveau à l'amiral son désir de venir le joindre et déjà il lui trace le plan de sa coopération éventuelle. L'amiral lui a com-

muniqué, probablement, des idées relatives à une entreprise future ailleurs qu'aux États-Unis, en vue des côtes de France, il semble; elles excitent tout autrement l'impatience de La Fayette; cette impatience est au dernier degré le 21, lorsque des rumeurs plus faites encore pour l'entraîner lui sont parvenues :]

Bristol ce 17 septembre 1778.

. . . . . Vous avés receu, Monsieur le Comte, une lettre du g[al] Washington; il regarde un grand mouvement comme certain et semble pencher pour la crainte d'une descente ou d'une attaque du côté de Boston. Les ennemis se hazardant entre les deux caps, je ne vois pas que vous ayés le temps d'obtenir aucun secours. S'ils mettent à terre dans la baïe de Buzzard, ils auront un avantage de tems immense sur nous; je courrai bien après eux avec ce que je pourrois ramasser de troupes mais tout est si lent dans ce pays que j'aurois bien de la peine à les attrapper. Il nous faudroit deux mille hommes de plus à Boston. Je crois que le g[al] Washington vous les donneroit. Je vous mènerois d'ici environ mille hommes qui sont des environs de Boston, appartenant à la brigade de Glover, et le g[al] Washington y joindroit le même nombre tiré de son armée. Cela seroit en attendant qu'il put envoyer des troupes pour compléter ma division. Je vous envoye l'original de sa lettre, et si par hazard vous la faisiés partir pour France, j'oserois vous prier d'en faire tirer une copie. Sa correspondance avec moi pourroit faire un beau tableau de son charactère si des confidences phisiquement trop dangereuses ne m'avoient forcé de brûler quelques lettres. . . . . L'idée que vous avez bien voulu me communiquer est ensevelie pour jamais et je sens toute l'importance de ce secret. Je ne peux avoir ni avis ni jugement dans une telle affaire, et je ne me donnerai pas les airs d'en proposer. C'est comme une inspiration dont le succès dépend des hazards. Les maneuvres de l'amiral Keppel, celles de l'escadre de Brest, le départ et l'arrivée de M[r] Duchaffaut sont si incertains. Le tems ou vous arriverés en France seroit-il propre à une descente, ce grand objet d'une supériorité maritime? Dans tous les cas je vous prie de m'emmener avec vous, Monsieur le Comte, mon cœur aime à s'attacher à votre fortune, et j'espère que vous ne vous refuserés pas à l'attraction qui m'attire vers vous. D'aïlleurs dès qu'il n'y a plus de flotte ici je me crois rappellé par mon devoir dans ma patrie.

Si par hazard cette idée de retour se réalisoit, si vous croyés que ses avantages passent ses inconvénients, j'imagine que vous le communiquerés au Congrets. Vous pourriés même faire les commencements d'arrangements pour les six mille hommes de l'année prochaine; il faudrait qu'ils passassent par le g[al] Washington qui est le grand arbitre des affaires militaires, et dont comme son ami je puis plus aisément

IMPRIMERIE NATIONALE.

répondre. Alors je vous offre mes services; j'irai à Boston, à White plains, à Philadelphie, je reviendrai vous joindre, et je ferai tout ce que vous jugerés convenable. Si Boston est vraiment menacé, si les ennemis évacuent New-York, il faut voir ce que cela deviendra. Dans tous les cas si vous vous en allés, je voudrois y préparer le g^al Washington et même voir le Congrets. Une expédition dans les isles sera regardée comme une diversion; un retour en Europe ne plaira pas autant avant qu'aucun coup n'ait été frappé.

Vous daignés excuser mon bavardage, ainsi je vais vous dire quel seroit le projet de mon cœur. Prendre Hallifax ou St Augustin si c'est possible, mais au moins secourir les isles et ruiner celles des ennemis cette automne; aller en Canada le pringtems prochain, et retourner en Europe de meïlleure heure que nous n'y pouvons être cette année si la crainte de perdre leur cher Canada les engage à se dégarnir. On dit que Mr Duchaffaut pourroit avoir pris la route des isles.

Pardonnés ce que je vais vous dire, Monsieur le Comte, mais la force de l'amitié m'emporte et mon cœur ne sait pas se contraindre. Nous avons les plus braves troupes, les meïlleurs officiers de l'univers; mais nos généraux sont encore bien moins exposés aux caprices du ministère qu'ils ne le sont aux jalousies de leurs égaux ou de leurs inférieurs. Ce dernier inconvénient est le grand, le seul à craindre. Cette dernière phrase m'est échappée et mon cœur vous la confie *à vous seul* sous le sceau de votre parole d'honneur. Il est importun d'en être réduit à l'écriture . . . . . Adieu, Monsieur le Comte, j'ose vous supplier de répondre à la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire; pardonnés à mon impatience, mais je brûle de savoir vos incertitudes finies. Vous êtes dans une cruelle situation et mon cœur la partage vivement. Dans tous les cas le tems s'avance, et quelques soïent vos mouvements, ils seront, j'imagine, précédés d'une espèce de négociation. Si vous jugés que je vous sois bon à quelque chose, employés moi dans tous les genres. Faites moi aller ou vous voudrés. Plus je prendrai de peines pour le service de ma patrie et plus je serai heureux. Je goûterai d'aïlleurs un plaisir vif à vous donner quelque marque du tendre, respectueux et éternel attachement que mon cœur vous a voué et qu'il sentira jusqu'au dernier soupir.

LAFAYETTE.

Warren ce 21 septembre 1778.

Un courrier m'arrive de Boston, Monsieur le Comte; grandes nouvelles mais point de particularités. Toute la flotte angloise bien battue, Keppel tué, le pavillon françois victorieux; voilà tout ce que j'en sais; et ce que je sens, vous me connoissés assés pour le deviner. Cette incertitude sur les dattes et les détaïls me tient en sus-

pens; une lettre de vous va j'espère compléter ma joïe. On me parle aussi d'une flotte espagnole, d'une expédition secrète, de batteaux plats, de troupes assemblées sur les côtes. Ou vont-ils? Que font-ils? Entreprendront-ils une descente? Si l'on y alloit sans moi je me pendrois. J'aimerois mieux être soldat là que général partout ailleurs, et le bonnet de grenadier formeroit complètement mon ambition, pourvû que j'eus le plaisir de voir un beau feu à Londres. Vous avés receu des nouvelles, des instructions; vous savés à quoi vous en tenir. Vous êtes bien heureux. Ces dépêches vont peut être ou aider ou détruire mes chères chimères. Que je vais arracher lestement le cachet de votre première lettre! Mon cœur est bien satisfait, mais je n'en suis pas moins sur les charbons ardents. Les premières nouvelles que je recevrai de vous m'apprendront si je vous verrai bientôt en même tems qu'elles me donneront quelques lumières sur mon sort futur. Dans tous les cas je désire qu'il soit le plus possible attaché au vôtre et qu'il me soit permis de partager votre fortune en étant employé dans vos expéditions. Ce n'est pas seulement l'admiration, la confiance et tant d'autres sentiments plus sincères qu'exprimables qui m'inspirent cette forte envie, mais elle tient en même tems beaucoup au tendre attachement que mon cœur vous a voué pour la vie.

LAFAYETTE.

Les nouvelles que je reçois de Rhode Island, Monsieur le Comte, ressemblent toujours plus à des projets d'évacuation qu'à des projets de conquête; je tâcherai de leur communiquer celle-ci, si par la lettre que je recevrai de vous je vois qu'il n'y a pas d'inconvénient. Car je compte assés sur vos bontés pour en attendre une.

[Nous avons rapporté que La Fayette était venu le 25 septembre conférer avec le vice-amiral dans la rade de Boston et qu'il avait pris ensuite, sans attendre la permission de Sullivan, la route de Philadelphie, où il allait traiter auprès du Congrès des opérations à effectuer en ce moment et de celles qu'il convenait de combiner pour l'année suivante avec le cabinet de Versailles. De Boston, le 1er octobre, ayant à peine quitté le comte d'Estaing, il lui écrit encore pour l'informer de ce qu'il a dit dans cette ville et de ce qu'il a vu ou a fait. Vingt jours plus tard, en annonçant à l'amiral son prochain retour, il rend compte des soins auxquels il a pourvu à Philadelphie, et lui envoie la traduction ci-après de sa lettre au président du Congrès, à propos de l'affaire de Newport :]

Boston, ce 1er octobre 1778.

Je viens encore vous dire adieu, Monsieur le Comte, et je viens en même tems

vous donner des nouvelles du papier à imprimer que M. Hancok avoit dans ses mains. Il est aussi persuadé que moi du bon effet que cette publication peut avoir et le docteur Cooper va se mettre à traduire. Ainsi vous en entendrés bientôt parler. Je ne suis pas moins que vous, Monsieur le Comte, une victime malheureuse de l'irascible Mr Sullivan. Mon honorable camarade et ancien m'a refusé une réponse, et c'est la seule manière qu'il avoit de ne pas m'en faire une ridicule. Je n'en pars pas moins que s'il m'avoit écrit quatre pages d'approbation, et je traduis le silence en consentement. Vous voyés qu'entre nous autres excellences nous nous traitons cavalièrement, je vous envoye la copie de mon billet à une excellence d'un autre métier et je désire qu'elle mérite votre approbation. Toutes les occasions de servir en gros ou en détaïl une patrie que j'adore me seront toujours bien chères.

J'ai communiqué vos idées à Mr Hancok; il les approuve et les croit conformes aux intérests de son pays. Vous pensés qu'ils importent aux intérests du nôtre; ainsi je n'ai plus qu'à tacher de réussir. Ma première jouïssance sera de servir ma patrie dans quelque degré d'utilité; la seconde la servir d'une manière qui me procure quelque occasion de me distinguer. Il en est une autre bien chère à mon cœur. Votre phrase d'hier ne me laisse pas d'espérance à ce sujet, à moins que je n'aie le bonheur de servir avec vous dans une occasion plus prochaine.

Dans ma conversation avec Mr Hancok, il me parloit de diverses opérations, et sur ce que je faisois valoir le sacrifice de troupes portées à des alliés éloignés, il me dit que les Américains porteroïent les leurs avec grand plaisir dans une expédition, aux isles par exemple. Je pesai sur cette idée; et j'apperceus moins de difficultés que je n'aurois craint joint à un plaisir secret d'amour propre qu'on m'assurat devoir être partagé par le Congrets. Il faut trois ou quatre jours pour avoir du monde de la Providence. Pardonnés, Monsieur le Comte, à une petite disgression que je fais d'autant plus volontiers par écrit qu'elle n'a l'air ni de demander ni de chercher une réponse, comme un regard de conversation.

Adieu, Monsieur le Comte, je reviendrai dans peu de jours, et que je réussisse ou non dans le projet de l'année prochaine, je serai le plus heureux des hommes s'il m'est permis cette année d'être témoin de vos succès et de vous dire bien souvent et bien longtems combien je vous suis tendrement attaché.

LAFAYETTE.

Je vous prie de vouloir bien envoyer mes lettres par la première occasion passable. Votre *à propos du Canada* a fait un admirable effet. Toutes les imaginations sont hûchées sur des raquettes et glissent le long du lac Champlain. La mienne est vivement occupée du bonheur de me battre avec vous avec telle qualité et commandement que ce puisse être.

Philadelphie le 20 octobre 1778.

Vous serés surpris, Monsieur le Comte, de me savoir encore ici, et je le suis pour le moins autant que vous. J'ai voyagé en toute diligence, je n'ai passé qu'un jour au quartier général, je me suis annoncé ici pour n'en avoir que trois à perdre dans cette ville, et tous mes soins n'ont pas encore pu obtenir ma délivrance. Je regarde Philadelphie comme une ennuyeuse prison et si je n'y restois que pour mes affaires j'en serois bientôt sorti. Celle de mon congé n'a pas souffert de difficulté. Mais il a fallu préparer des instructions au docteur Franklin dont on ne s'étoit pas encore occupé. Je dois en être le porteur ainsi que de dépêches de M^r^ l'Ambassadeur; on a voulu en même tems s'occuper de l'affaire de Rhode-Island, et je ne devois pas être expédié avant le Resolvé qu'on vous envoye. Tout cela a causé de grands retards. Cependant, si l'on ne s'occupoit pas plus d'intrigues que d'affaires, tout seroit fini.

J'ai tout lieu d'espérer, Monsieur le Comte, que cette lettre me précèdera de très peu de jours. Je partirai après demain au plus tard; mon séjour au quartier général ne sera pas plus long que la première fois, et je n'ai pas besoin de vous assurer de mon impatience d'arriver. Ils se détermineront à demander des troupes pour le Canada. On nous dit ici que les Anglois iront à Boston; ce seroit s'y prendre bien tard; cependant ces bruits augmentent encore le désir que j'ai de partir et j'espère avoir le bonheur de me retrouver avec vous avant la fin du mois.

Lord Carlisle m'a fait une réponse fort tardive, ou il s'échappe à travers les prorogations diplomatiques; sa prudence va même jusqu'à prévoir le tems où la commission cessant je pourrois prendre envie de corriger le commissionnaire, et il prétend n'être tenu à aucun compte de ce genre. M^r^ l'Ambassadeur de France doit vous écrire pour me recommander à vos bontés en cas que vous envoyés une frégatte en Europe et il approuve entièrement mon retour dans ma patrie. Il s'est opposé à ce que je demandasse un congé absolu.

Adieu, Monsieur le Comte, j'enrage d'en être réduit à vous écrire quand je devrois être depuis deux jours à Boston. Je n'ai pas besoin d'être pressé par des engagements ni par des affaires importantes pour désirer le moment où il me sera permis de vous assurer moi-même du tendre et sincère attachement que mon cœur sent si vivement pour vous, et qu'il sentira dans tous les instants de ma vie.

LAFAYETTE.

J'ai fait de mon mieux vos commissions auprès du ministre, et je n'ai pas mal réussi; j'ai l'honneur de vous envoyer la copie de ma lettre au Congrès au sujet de leurs remerciements pour l'affaire de Rhode-Island. J'espère trouver au quartier général celle dont vous m'avés fait l'honneur de me parler la veille de mon départ.

Annexe à la lettre de La Fayette du 20 octobre 1778.

AU PRÉSIDENT DU CONGRÈS.

Philadelphie, 14 octobre 1778.

Monsieur,

L'affection que j'ai toujours professée pour vous et le plaisir que je ressens à le dire en cette occasion me rendent désireux de donner au Congrès quelques éclaircissements sur un point dont, par ma situation, j'ai eu parfaite connaissance. Au temps où j'entrepris un voyage de Rhode-Island à Boston, j'eus la satisfaction de reconnaître dès mon arrivée que les sentiments qui intéressaient chaudement mon cœur étaient déjà prévenus par les propres sentiments de celui à qui j'étais envoyé. Je me souviens toujours que, sur ma demande d'une conférence particulière, le comte d'Estaing insista (avant que nous y entrassions) pour que j'entendisse ce qu'il allait offrir au Conseil de Boston. L'idée de renvoyer à Newport une partie de la flotte endommagée fut déclarée par ces Messieurs, et en particulier par leur Comité, entièrement impraticable. L'amiral proposa alors de se mettre lui-même à la tête des quelques troupes de débarquement qu'il avait prêtes pour le devoir, et de se joindre au général Sullivan pour servir sous ses ordres. Cette offre, il la renouvela très chaudement au comité nommé par le Conseil, et il était très anxieux d'obtenir une prompte réponse afin de partir aussi tôt que possible. Le rang de l'amiral dans le service de terre, les grands commandements dont il est investi à tous les égards, rendaient impossible au comité et même à moi de penser à une telle proposition; l'offre ne pouvait partir que de ce zêle sans limite, de cet ardent désir de servir l'Amérique qui brûlait dans la poitrine du comte d'Estaing et des officiers de sa flotte. Je dois avouer que j'en fus surpris et que je ne m'expliquai une telle résolution qu'en considérant combien le roi désirait convaincre ses alliés de sa sincère affection, combien ses officiers étaient désireux de remplir des intentions si bien d'accord avec l'amour national pour la cause de l'Amérique, et combien le comte d'Estaing s'était montré lui-même un ami chaud pour l'intérêt commun et un soutien ardent de notre noble cause, non seulement depuis qu'il est sur ces côtes, mais depuis que la résolution de l'Amérique a été déclarée. Cette justice, je la lui rends d'autant plus volontiers que je sais que le Congrès sera heureux d'avoir une connaissance certaine du sacrifice [fait] par le comte d'Estaing de tous préjugés ou considérations à l'heureux avantage de prouver son zêle pour la défense de la cause commune.

Avec le plus haut respect, j'ai . . . . . etc.

LAFAYETTE.

II

RAPPORT DU COMTE D'ESTAING AU SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE LA MARINE.

En mer à bord du vaisseau de Sa Majesté *le Languedoc* le 5 novembre 1778.

Monseigneur,

Les différens moyens employés pour mettre sous vos yeux les comptes rendus après chaque évènement, m'ont paru si douteux, que je crois devoir en rappeler l'ensemble.

L'escadre du Roy est à peu près en aussi bon état qu'en sortant de Toulon. La lenteur de nôtre navigation qui nous a enlevé des succès certains, le deffaut de fonds qui s'est trouvé une barrière insurmontable, un coup de vent qui a fait échapper après 36 heures de chasse une escadre anglaise venue pour nous attaquer, le démâtement de deux des principaux vaisseaux, et l'énorme supériorité que donne à l'ennemi la jonction de ses deux escadres, n'ont permis que des tentatives répétées, peu de mal fait aux Anglais, et enfin des précautions déffensives, ainsi que l'appareillage qui a pour objet d'exécuter la partie de mes instructions que la saison m'indique. Deux petits bâtimens marchands qui auraient pu instruire de notre route, et pris par représailles, le corsaire *la Rose* de 24 canons détruit devant la baye de Chezapeak par la frégate *l'Engageante* après un combat de nuit et opiniâtre, dont le calme a rendu tous les vaisseaux témoins, un paquebot chassé pendant deux jours, et que les frégates n'ont pas joint; de petits vents et des calmes ont été les évènemens de nôtre route depuis le détroit de Gibraltar, jusqu'en Amérique. La frégatte anglaise *la Mermaid* de vingt huit canons débouquant de la Delaware lorsque nous y avons paru, l'escadre manœuvra pour l'envelopper; et dès que cette frégatte fut renfermée entre des bancs, que nous ne connaissions pas, et dont elle devait avoir des pratiques, il fut laissé sous les ordres de M^r le commandeur de Suffren des forces suffisantes pour la faire jetter à la coste où elle s'est perdüe.

Le sept juillet le moüillage dans la Delaware, dangereux même pour les gens du Païs s'exécuta sans pilotes, sans pratique aucun, et sans avoir tiré d'autre secour des officiers américains que nous avions depuis Toulon que des inquiétudes mal fondées. Les Anglais étaient partis. Le coulage, des consommations excessives, quelques irrégularités dans les plans d'eau et dans sa quantité nous en laissaient peu. Il aurait fallu cependant s'enfoncer dans la rivière pour en faire aisément. Le gros des ennemis

était à Newyork. Un pilote donné par les Américains assurait qu'il ferait passer la barre de Sandy Hook, et que nous y ferions de l'eau.

Mouillés le soir, après 87 jours de mer, le lendemain matin nous étions sous voiles, avec des besoins, des désirs, sans rafraîchissemens et n'ayant fait qu'appercevoir la terre. La frégate *la Chimère* demandée par M. Dean pour sa sûreté dans la rivière, appareillait en même tems, et allait à Philadelphie avec M. Gérard : toujours bloquée depuis elle y est encor.

Arrivé dans quatre jours devant Sandy Hook, après avoir pensé me séparer de l'escadre avec *le Languedoc* pour prendre *l'York*, batteau de découverte que nos frégates ne pouvaient joindre, l'escadre formée chassait la terre, elle voyait les bâtimens se réfugier dans l'intérieur du banc; on appercevait les pavillons des amiraux anglais, et le désordre de la foule des vaisseaux du lord Howe; on voyait les détroits de New york lorsque le brasseyage diminuant, le pilotte nous ôta tout espoir de traverser la Barre. Il observa alors que les bâtimens français tiraient 3 et 4 pieds d'eau de plus que les vaisseaux anglais du mesme rang : et il nous avoüa que les gros vaisseaux n'entraient à Sandy Hook qu'en s'allégeant, qu'en se toüant, qu'en talonnant, et à l'instant de la pleine mer. Il fallut mouiller et se contenter de bloquer ce qu'on allait prendre.

Sondes, calculs pour s'alléger, essays, promesses, tout était employé inutilement : voir l'objet et ne pouvoir l'atteindre est affreux. Nôtre situation devenait inquiétante. La tenüe était douteuse; le fond mauvais; les câbles ragués obligeaient les vaisseaux d'appareiller de têms en têms pour chercher à se remouïller moins mal. Le pilotte qui nous avait trompé, nous répétait sans cesse que les Anglais ne restaient mouïllés où nous étions que le moins qu'ils pouvaient, quoiqu'ils eussent la ressource d'entrer; il nous montrait l'isthme du Hook séparé depuis peu du continent par les effets d'un coup de vent, dont un pareil nous serait devenu d'autant plus funeste que le gissement des deux costes aurait rendu impossible de s'en relever. Nous ne recevions point d'avis; nous ne voyons pas un signal, pas un bâtiment sur Longue Island ou les Jerseys qu'on nous avait annoncé être très peu zélés pour les États Unis. Une seule embarcation du large, et expédiée par ordre du Congrès apporta une lettre ministérielle du président Laurens contenant un écrit imprimé à la réquisition de MM. Franklin et Adams, et signé d'eux. On notifiait la destination, le nombre, le départ et l'attente de la forte escadre de l'amiral Biron; ainsi que la liste volumineuse des vaisseaux déjà rassemblés à Newyork. Nôtre eau, cependant, se consommait; la cavalerie et l'infanterie anglaise qui se montraient sur la coste, la gardaient moins bien qu'une lame qui empêchait de tenter de descendre à terre. Il le fallait, je le fis. Il me paraît permis, Monseigneur, dans certains cas de hasarder

soy mesme ce qu'on croit ne pouvoir ordonner aux autres. Reçu avec quelques grenadiers, pendant peu d'instans qui me parurent longs, par un Quaker, ami de tout le monde, plus Anglais qu'Américain, et qui me le prouvait par ses propos, et par du thé que je ne trouvais que trôp bon, je dus à cette démarche hasardée une comunication avec de meilleurs patriotes, la connaissance de la rivière sallée de Shrewsbury, ainsi que le peu d'eau douce que nous y avons fait par le moyen des puits. Échoüé en sortant sur la barre, je pensai avec mon canot être la première victime de ses difficultés. Mr de Clapier garde de la Marine embarqué sur *le Vaillant*, et plusieurs matelots ont été depuis moins heureux : ils y ont péri. La nécessité d'avoir de l'eau et d'établir une correspondance avec le général Washington l'emportait sur toute espèce de dangers. Un détachement de 400 hommes d'infanterie commandé par M. de Macdonal capitaine au Régiment de Foix fut avanturé dans ce lieu, et paru respectable à l'ennemi qui aurait pû facilement l'enlever.

De meilleurs Pilotes obtenus par cette voye, et donnés par le général Washington lui même m'avaient joint; je les animais secrètement et publiquement par la promesse des plus fortes récompenses; ils ne constaterent que trôp ce que nous savions déjà; il fallut se contenter de prendre pendant onze jours tout ce qui s'est présenté pour entrer : cela s'est borné à la corvette *le Stanley*, et à quelques bâtimens marchands. *La Carcasse*, flûte anglaise chargée de poudre, et de bombes, s'étant trouvée portée sur l'acore du banc, pendant la nuit de nôtre arrivée, deux canots du *Languedoc* commandés par Mr de Closnard, par Mr de la Fitte, et par Mr Batheon de Vertrieux, gardes de la Marine avaient eu l'audace d'aller l'attaquer l'épée à la main et celle de l'enlever sous les yeux de l'amiral Howe.

Le général Washington me proposait cependant ce qui était énoncé dans mes instructions; une entreprise sur Rhode Island; il craignait qu'on ne l'évacuât dans le moment ou les Anglais en augmentaient la garnison. Parti le 23 juillet de Sandy Hook, les apparences d'un coup de vent auraient forcé d'appareiller, quant même on ne l'aurait pas voulu. Les sept jours consommés dans cette courte traversée furent inquiétans : tout le devient lorsque l'eau manque à un certain point.

Le 29 l'escadre formée dans l'ordre de forcer un passage arriva devant Rhode Island. On était sûr du brasseyage, mais les sinuosités difficiles d'une passe inconnüe rendaient des pilottes nécessaires. Ils vinrent accompagnés d'un aide de camp du général Washington; cet aide de camp aportait une lettre du major général Sullivan qui était chargé de commander en chef les troupes américaines avec lesquelles nous devions nous combiner. Créateur de ce qu'il appellait une armée, tous ses soldats étaient encore chés eux; il avait été convenu qu'on n'agirait qu'ensemble, et il demandait qu'on attendit. Il fallut y consentir, on perdit ainsi le précieux instant de

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'arrivée, celuy ou l'on étonne, et dans lequel le plus souvent rien ne résiste. N'eût on détruit que la marine de New Port, fait de l'eau et des seconds fours sur chaque vaisseau pour employer les deux mois de farine qui avaient été donnés à Toulon en remplacement, cela eût été beaucoup. On aurait eu le temps d'aller et d'agir dans le Nord : les Américains désiraient une conqueste, ils voulaient Newport, je devais faire une action d'éclat en leur faveur, et il n'était pas probable que six milles Anglois ou Hessois bien fortifiés dussent être enlevés par le peu de troupes de débarquement que j'avais.

M^r^ le Mis de la Fayette avec une division de l'armée du général Washington était en chemin. Il anonçait des soldats, et on ne levait que des miliciens. Le temps fut employé à envoyer les frégattes *l'Aimable* et *l'Alcmène* dans le chenal de l'Est. C'était le canal par lequel les Amériquains devaient passer du continent sur Rhode Island. Les frégattes y firent brûler *le King Fisher* corvette de 16 canons, et les deux galères *le Spit-fire*, et *le Lamb*, portant à l'avant des canons de 24 et de 18^tt^, ainsi que six canons de 6^tt^ sur ses ailes.

Ces galères enflammées, et devenues des brûlots dangereux, une sauta, pendant que M. le Cte de Grasse Limermont après l'avoir accrochée l'éloignait des frégattes, et le faisait remorquer avec le canot de *l'Aimable* qu'il commandait en qualité d'enseigne. L'explosion de l'autre bâtiment arriva pendant que Mr de Dorset s'efforçait d'en éteindre le feu; ce qui devait emporter officiers et matelots ne fit pas perdre un seul homme.

Le chenal de l'Oüest formé par le continent et par l'isle de Connonicut[1] avait été occupé par le vaisseau *le Sagittaire*, qui en passant fit abandonner les deux batteries de cette isle. *Le Fantasque* s'y étant joint et ces deux vaisseaux ayant approché de Rhode Island par le Nord de Connonikut, ils y firent brûler les frégates *l'Orpheus*, *le Lark*, *la Junon* de 32 canons, *le Cerberus* de 28, et la corvette *le Falco* de 14.

Les espérances toujours trompées sur les facilités de faire de l'eau, d'avoir des vivres, des rafraîchissemens, surtout des briques pour construire ce second four si important pour l'employ de notre farine, des sollicitations pressantes et inutiles fondées sur la vüe des opérations de l'ennemi, qui coulait des bâtimens, et qui multipliait ses retranchemens, des fausses maneuvres exigées par des patrons de barques, conduisirent jusqu'au 8 août. Mr de la Fayette avait fait la plus grande diligence; l'armée amériquaine était assemblée, et il fut permis à l'escadre de forcer le passage de New-Port; huit vaisseaux l'exécuttèrent : *le Protecteur* et *la Provence* restèrent en dehors pour empêcher les secours. La frégate *l'Engageante* fut envoyée dans le chenal

[1] Conannicut Island.

de l'Est, pour y renforcer les deux frégates qui y étaient déjà, et *le Fantasque* et *le Sagittaire* eurent ordre de nous rejoindre par le Nord de l'Isle de Connonikut, passage où il manquait d'eau pour les gros navires. Les Amériquains curieux ou volontaires ne furent point reçus sur les vaisseaux qui devaient combattre : il fut ordonné de ménager la ville, autant qu'il serait possible, et de ne diriger les coups que sur les bâtimens et sur les vaisseaux : les nôtres défilant, et les reconnaissances anonçant des brûlots, il fut recommandé de laisser un double intervalle entre les navires de deux en deux; une perte d'hommes fort médiocre, quelques boulets dans le corps des bâtimens et dans le grément, fort peu heureusement dans nôtre mâture; beaucoup de bruit et de feu firent, quoique avec on ne peut pas moins de voiles, parvenir assés promptement à l'endroit où nous devions mouiller, c'est à dire précisément hors de la portée des batteries : les bâtimens coulés empêchaient d'en aprocher assés pour en pouvoir éteindre le feu en s'embossant, et il avait fallu les ranger à la distance précise où elles peuvent le plus contre les vaisseaux et les craignent le moins. Dès que nous fûmes passés, la frégate *la Flora* de 32 canons coupa ses mâts, et se coula elle même dans le port. *Le Grand Duc* vaisseau armé de deux batteries s'y brûla.

Le surlendemain était le jour convenu avec le général Sullivan pour exécuter la descente en même temps; les Français par le chenal du milieu dont on venait de s'emparer, et les Américains par celuy de l'Est et sous la protection de trois frégates.

Mettre ensemble et à terre des troupes qui n'y avaient pas encore été, ne le faire que la veille du jour ou l'on devait attaquer de l'infanterie Anglaise et Hessoise bien formée, retranchée, et qui faisait la guerre depuis longtêms était indispensable. Il fallait au moins montrer aux matelots destinés à débarquer, les soldats qu'ils devaient suivre. L'Isle de Cononikut était le lieu propre à cette formation. On y descendait, lorsque le général Sullivan écrivit que l'ennemy effrayé de nôtre entrée de la veille avait abandonné pendant la nuit le Nord de Rhode Island. 2000 Américains sans canon y étaient avec luy; on l'anonçait dans le plus grand danger, il demandait du secour. L'ordre de la revüe fut changé dans celui d'aller le joindre. Je partais pour voir à terre en mesme têms les troupes du Roy, et celles de Sa Majesté Britannique, lorsque la brume se dissipant nous fit découvrir dans la baye une flotte nombreuse courant des bordées et les vaisseaux *le Protecteur* et *la Provence* se réfugiant dans le chenal de l'Oüest. Désarmer l'escadre pour descendre devenait impossible, et notre position fut dès lors indispensablement le premier des soins : elle était mauvaise. Attendre l'ennemy à l'ancre malgré soy; avoir d'un côté une terre ennemie avec des batteries toutes faites, s'appuyer sur une autre terre impossible à occuper en forces, sur laquelle il pouvait être promptement établi différens feux couverts

qui auraient enfilé nécéssairement les vaisseaux; se trouver bloqués, enfermés, et divisés, comme nous l'étions; recevoir des lettres d'un général allié qui aurait dû nous avertir, et qui traitait de fabuleux ce que nous voyons; se rapeler la formalité de la notification publique de l'attente de l'escadre de l'amiral Biron, qui aurait porté tout au moins à 28 navires à deux batteries les forces anglaises; en reconnaître avec les lunettes 14, au moins; et compter un total de 36 voiles avec plusieurs pavillons de distinction, étaient de puissans motifs pour s'embosser promptement. On le fit. *La Provence* avait rejoint, en tournant Cononikut par le chenal de l'Oüest; mais *le Protecteur* tirant trôp d'eau resté dans le chenal ne pouvait se rallier.

La flotte anglaise s'était mouillée avant le soleil couché, un peu moins près de terre que nous ne l'avions été. Un canot d'avis fut la seule embarquation qu'on apperçut entrer pendant la nuit dans New Port. Il n'y vint point de troupes. Les vents qui dans cette saison sont ordinairement de la partie du Sud font donner dedans, et empêchent de sortir. Le matin au point du jour il y eut apparence de changement. A six heures et demie le signal de se tenir prêt à appareiller fut viré. Les vaisseaux étant préparés, et le vent quoique faible et douteux étant au nord, et bon pour mettre dehors, le signal de couper ses câbles fut fait à huit heures et demie. L'incertitude des forces de l'ennemi, et celle de la durée du vent que beaucoup de gens d'après la direction du pavillon anglais de la dernière pointe, croyaient ne pas passer dans la baye; l'inconvénient de ne sortir qu'en partie, et de rester absolument sans vent sous le feu des batteries, d'avoir des vaisseaux dégréés, et démâtés, avant de pouvoir joindre un ennemi qui venait attaquer, ne firent pas balancer un instant. Le combat le plus désavantageux l'était réellement moins que notre mouïllage. Le poste seul du *Languedoc* fut changé. Il était entré le premier. Ne sortir que le cinquième, parut plus convenable. S'était prouver qu'on ne craignait pas que le vent vint à manquer. Le général Sullivan enfin convaincu de ce qu'il avait trouvé incroyable fesait dire qu'il avait reçu du renfort : Je le rassurai sur le départ par la parole de faire l'impossible pour revenir, et en laissant nos trois uniques frégates dans le chenal de l'Est.

Les onze vaisseaux reforcèrent le passage. Les batteries de New Port étaient plus nombreuses; elles furent mieux servies. La perte d'hommes n'aurait pas été beaucoup plus considérable sans l'évènement toujours terrible d'un canon de 18 qui creva a bord du *Zélé*. *Le Protecteur* avait reçu ordre par une embarquation de débouquer par le chenal de l'Oüest : il nous joignit dehors, et sans nous retarder.

L'amiral Howe averti par notre bruyante sortie, attendit que le 4e vaisseau de l'escadre de Sa Majesté eut doublé les dernières pointes pour filer ses câbles par le

bout, et pour s'éloigner. A 11 heures 1/4 le signal de chasse fut fait, et un quart d'heure après, celui de forcer de voiles. Le vent était faible, la flotte ennemie avait de l'avance, nous la gagnions, mais trois vaisseaux seuls qui pouvaient espérer de l'atteindre n'y auraient pas réüssi avant la nuit. On distinguait quinze bâtimens à deux batteries, et plusieurs grosses fregattes. On a seu depuis que cette flotte consistait dans *le Cornwall* de 74 canons, vaisseau de l'escadre de l'amiral Biron; dans *l'Aigle, l'Ardent, le Trident, le Raisonnable, le St Alban, le Non Such* et *le Sommerset* de 64 canons; dans *le Centurion, le Preston, l'Isis, le Renown,* et *l'Experiment* de 50 canons; dont les quatre premiers portaient du 24 et le dernier du 12 à ses deux batteries; dans *le Phœnix* et *le Rœbuk* de 44 canons percés 10 et 11 ayant du 18. Dans neuf grosses frégattes, dont l'amiral Howe en choisit une nommée *l'Apollo*, pour la monter le second jour. Il y avoit aussi deux galiotes à bombes, 4 brûlots dont un était une frégatte de 22 canons, et l'autre un gros bâtiment de 800 tonneaux, ayant une batterie de long en long. Les meilleures troupes anglaises avaient été embarquées, augmentaient les équipages, et assuraient une mousqueterie excellente. Ce nombre exigeait de l'ensemble en poursuivant un enemi qui fuyait en ordre. Un peu avant 4 heures, on fit signal d'échiquier sur la ligne du plus près babôrd, et à 4 heures et demie celui d'ordre de bataille : on continua de chasser en formant la ligne. La nuit venüe on ne fit pas moins de voiles. La retraitte des Anglais devant être à Newyork, nous les conservâmes, et quoique plus éloignés, nous les avions au jour sous le vent à nous. Les signaux de forcer de voiles, de serrer la ligne, et d'arriver en dépendant, se succédèrent. Le vent ayant fraîchi, nous les approchions sensiblement. A une heure après midi il n'existait plus de doute; nous croyons être certains de les joindre. Les manœuvres du lord Howe qui continuait à fuir vent arrière, mais serrant les distances annonçait qu'il ne se flattait plus lui même d'éviter le combat. Le vent et la mer grossissaient. *Le Tonnant* démâté de son perroquet de fougue était resté de l'arrière; il fesait de la voile pour joindre. Assuré qu'il y réüssirait, et décidé à ne pas l'attendre, maître de combattre au vent, j'avais pris le parti de le laisser à l'ennemi malgré lui même. S'était par un têms forcé et avec une lame déjà aussi forte, lui ôter la possibilité de se servir de sa première batterie en conservant l'usage de la nôtre. S'était enlever à ceux de ses vaisseaux qui seraient désemparés tout espoir d'échapper. Notre avant garde avait à 5 heures 3/4 prolongé l'arrière garde anglaise; en revenant au loff elle était engagée. Le tems qui depuis 4 heures devenait plus mauvais, et brumeux manifesta le plus cruel des coups de vent; à six heures je fus contraint de faire et de mettre à la cape au petit foc, et au foc d'artimon. Les deux escadres furent cachées l'une à l'autre, séparées, et l'espoir du plus beau des jours s'évanouit.

La force du vent qui sans être encore énorme s'était soutenüe, et l'obscurité de la nuit ne m'empêchaient pas de croire qu'au jour nous serions réünis et peu éloignés de l'escadre anglaise. Les signaux avaient été bien vus : tout le monde avait mis à la cape en mesme temps et sous la moins forte des voilures.

A 3 heures 1/2 du matin, pardonnés, Monseigneur, cet excès de détail et de précision, l'homme à qui l'on coupe tout à la fois les deux bras et les deux jambes ne peut dans sa triste narration en obmettre l'instant; a 3 heures 1/2 on vint m'annoncer que le mât de beaupré avait consenti; je courus sur le gaillard d'avant, le mal était énorme. Des caliornes furent promptement frappées des deux bords pour soutenir ce mât, et luy servir d'haubans. On travaillait encore, et j'allais ensuite faire arriver le vaisseau pour qu'étant vent arrière le beaupré fut soulagé; il acheva de se rompre, et par une suite nécessaire nous démâtâmes en même têms du mât de misaine et de nôtre grand mât d'hune. Le mât d'artimon mal soutenu tomba, et la corne que j'avais préféré pour le soulager à la vergue ordinaire, fut la seule cause apparente de ce second malheur; un coup de canon reçu très haut ne pouvait l'être; il ne nous restait plus que nôtre grand mât de hune en pendant : l'en soulager, amener la grande vergue, qui à cause de l'entrée, de la sortie de Newport, et des apparences du combat avait été bossée, étaient des objets pressans. Je venais d'engager un nombre suffisant de matelots et de charpentiers à monter dans la grande hune pour exécuter cette périlleuse maneuvre, lorsque le craquement du grand mât me les fit croire perdus. Je ne cache pas que dans un têms ou tous les désastres s'accumulaient, l'instant de ce bruit fatal qui annonçait la perte de ces braves gens, fut pour moy le plus cruel de tous. Je les rapellai plus fortement que je ne les avais excité à monter; ils me parurent descendre moins vite. Le dernier était encore dans les haubans lorsque le mât vint à bas; personne ne périt.

Notre gouvernail rompit ensuite. Ce comble du malheur était le plus terrible de tous. Nous ne fûmes plus qu'une masse flottante, plus soutenüe par rien, et sans moyens aucuns pour être dirigés. La mer plus grosse, et les vents plus violens que dans le moment de nôtre démâtement, il était presque impossible de résister en marchant aux violens mouvemens du roulis. Les boulets jettés hors des parcs qui les contenaient, rendaient dangereux les efforts qu'on fesait pour les reprendre. On ne put regréer qu'une voile de chaloupe, dont le mât était appuyé sur le tronçon de celui de mizaine. Le coup de vent continua pendant la journée du 12. Le 13, le têms devint plus maniable, et le vent diminua notablement sur les deux heures après midi. *Le Renown* eut alors la bonne fortune de nous rencontrer. Sa maneuvre persuada dès le premier instant qu'il n'en connaissait pas tout le prix. Nous ayant d'abord rangé avec trôp peu de précaution, il nous donna sa volée de l'arrière, et

n'essuya que peu de coups, parce que nous tirâmes trop tard. Ce navire indécis s'il nous attaquerait par l'avant, parut réfléchir, n'être pas prêt, se tint longtêms plus loin que la portée du canon dont quelques coups envoyés au hasard luy marquaient la distance. Nous ayant contourné, et prêt à s'établir de l'avant à nous, il changea d'avis, voulut virer vent devant, manqua, et après avoir viré vent arrière, et s'être remis dans nos eaux, il vint enfin nous battre de fort près par la hanche; sa mousqueterie était très nombreuse et bien servie. Sans gouvernail, et sans voiles *le Languedoc* ne pouvait ny arriver ny venir au vent : il n'opposait que six canons aux vingt-cinq que l'ennemi présentait. *Le Renown* dès la première volée donnée dans cette position avait démonté un des deux canons de 36, qui seuls pouvaient tirer. Les boulets entraient de l'arrière parcouraient nos batteries de long en long et allaient ensuite se loger de l'avant. Un mouvement heureux fait dans les servans, ne pouvait pas longtemps diminuer l'effet d'un feu qui serait devenu d'autant plus meurtrier, que celui de nos six pièces uniques n'aurait pas duré. Cette faible deffense éteinte, l'ennemi n'avait plus à détruire que des hommes. Les officiers tués, il était le maître du navire : Il ne lui fallait que de la constance, il en manqua. Nous ne pouvions nous éloigner du *Renown;* il fut contraint pour nous quitter de presenter à son tour l'arrière; il n'avait pas tiré trois volées complètes lorsqu'il prit ce party. Des coups bien dirigés par les braves et excellens mais trop peu nombreux canoniers et bombardiers de la marine durent luy faire regretter par plus d'une raison un abandon aussi précipité. Nous le vîmes remaneuvrer encore, nous prolonger de loin, et passer de l'avant, mais il ne revint plus.

Ce navire semblait ne pas devoir être seul. Ce qu'il n'avait pas ôsé, un autre pouvait le faire. M. Destourets, L[t] de vaisseau proposa d'essayer de mouiller pour s'embosser. S'était pouvoir présenter le côté. S'était acquérir le moyen de résister non seulement à un, mais à beaucoup, la plus lente des rotations nous rendant une partie de nos forces. Un officier, Monseigneur, qui ouvre un pareil avis, mérite d'être nommé, connu, et employé. Quelques préparatifs nécessaires à cette maneuvre, ne la firent exécutter qu'à la nuit. Au point du jour on vit sept vaisseaux. Leur nation était intéressante à connaître. Ils étaient français. Neuf s'étaient conservés ensemble. *Le Marseillois* démâté de son beaupré, et de son mât de misaine, joignit dans la matinée; il était remorqué par *le Sagittaire.* Les ordres donnés pour travailler à l'espèce de regréement qu'on pouvait faire en pleine mer, et pour preparer une vergue garnie d'affuts, selon le sistème d'Olivier, seul moyen qui nous restait pour gouverner, je me hâtai de passer pour 48 heures sur le vaisseau *l'Hector.* Des forces suffisantes furent laissées pour protéger ce mouïllage du large, et je cédai au désir de retrouver des Anglais. J'étais sous voiles avant midi, pour croiser sans

trôp m'éloigner : cela ne nous valut que la corvette *le Sénégal* de 16 canons, qui s'étant trouvée le lendemain matin par le travers de *l'Hector*, amena après avoir tiré sa bordée. J'en ay donné le commandement à M. le Cte de Cambis enseigne sur le vaisseau *le Languedoc*. *Le Vaillant* détaché par M. le Cte de Breugnon, avait pris la galiote à bombes *le Thunder*, qui démâtée de son mât de misaine, a été brûlée, après en avoir retiré des mortiers de fonte.

Le Marseillois avait aussi été attaqué la veille par un vaisseau de 50 canons; il l'avait forcé de l'abandonner. Un gouvernail et deux mâts plus que nous, étaient une position moins désastreuse que n'avait été celle de nôtre imobilité totale; mais *le Preston* commandé par le Commodore Hotham, s'était montré moins facile à repousser que *le Renown*. Je laisse, Monseigneur, à Mr de Vertrieux le droit heureux de vous rendre compte de son combat.

Le 17 *le César* étant le seul vaisseau qui nous manquait, l'escadre mit à la voile. Elle était affaiblie, par ceux qu'elle convoyait. Repassé sur *le Languedoc*, affin de partager les dangers de sa navigation, *le Protecteur* avait ordre dans le cas d'un combat général d'être prêt à me recevoir et à arborer le pavillon.

Si la parolle donnée aux Américains de revenir à Rhode Island avait permis du doute, on aurait eu à choisir entre la proximité, l'abondance en vivres de la Delaware que nous avions sous le vent, et les ressources en mâture que Boston promettait. Tous les avis, beaucoup de représentations, et la raison invitaient à faire route directement pour ce dernier port. S'était le rendés vous prescrit par les paquets cachetés; ce qui l'était davantage encore était de prouver aux nouveaux alliés de Sa Majesté que l'on savait tout sacrifier pour tenir ce qui était promis. Le besoin d'eau, et l'incertitude des évènemens ne purent ébranler un parti pris; il fallait instruire le général Sullivan, et l'aider par la vue de l'escadre à se retirer ou à vaincre. On fut mouiller sans accident devant Rhode Island.

L'ondulation de l'armée amériquaine tantôt de 8,000 hommes, souvent de moins, et composée de beaucoup de curieux comptés pour des soldats, fesait encore varier la force et les projets. On n'avait rien tenté de décisif. Il était démontré que tout ce qu'elle avait pu par elle même était d'établir des batteries sans objet réel contre des retranchemens gardés par des troupes aussi nombreuses dont la tranquillité était peut être ce qui surprenait davantage. On voulait que l'escadre rentrât dans New-Port. Il fallait, disait-on, des Français pour escalader. S'était sans doute proposer ce qu'ils désiraient. Mais ce qui avait pensé être très funeste ayant toutes nos forces, aurait été d'autant plus imprudent que deux vaisseaux déposaient en avoir chassé et reconnu d'ennemis qui par leur rang étaient démontrés faire certainement partie de l'escadre de l'amiral Biron. Il aurait fallu pour espérer de réüssir, désar-

mer l'escadre : bloquée ou brûlée entre des terres ennemies, elle eût été perdüe, et elle l'eût été inutilement. Obligé de ne répondre que par des refus à des discours spécieux, à des assertions contrariées par des faits existans, j'appareillay après 24 heures de mouïllage. Un écrit trôp peu modéré dans lequel on soutenait que je ne pouvais dans la position ou était *le Languedoc*, le conduire au delà des bancs ou il était déjà, me fut présenté avec violence, lorsque j'entrais à Boston. Du sang froid, de la douceur, et l'offre de conduire moy même par terre les détachemens d'infanterie d'Hainaut et de Foix au secour des Américains furent mes reponses. Il était nécessaire que je me misse sous les ordres du général Sullivan, pour qu'après des expressions trôp inconsidérées, on pût consentir à y être. Il fallait démontrer par cette démarche que la nation n'avait pu être offensée, et je ne devais m'en fier qu'à moy mesme pour empêcher les effets du ressentiment général. La reconnaissance des gens sensés, et l'union raffermie ont été la suite d'une conduite aussi modérée, et ma proposition est demeurée sans effet par la retraite des Américains.

Les trois fregates, et *le Stanley* sorties du chenal de l'Est de Rhode Island nous avaient rejoint avant nôtre arrivée à Boston. J'y trouvai M[r] le C[te] de Broves avec *le César*. C'est à un officier général d'une réputation aussi justement acquise à avoir l'honneur de vous rendre encore un compte qu il a tenté de vous faire parvenir. Séparé par le désir de rester le plus près possible du parage où devaient être les Anglais, son combat avec *l'Isis* l'aurait probablement rendu maître d'un navire très bien deffendu; il l'aurait pris à la vue de 4 autres bâtimens, dont la présence animait sans doute l'équipage de *l'Isis*, si la roüe du gouvernail du *César* brisée par les boulets de l'ennemi, n'avait pas après un combat vif et meurtrier laissé au vaisseau anglais la possibilité d'échapper. M[r] de Foucault lieutenant au régiment d'Hainault y a été tüé; et M[r] de Raymondis capitaine de pavillon de M[r] le C[te] de Broves est resté à terre encore en danger de la perte d'un bras. Deux rades différentes composent, Monseigneur, pour les gros vaisseaux, ce qu'on appelle le port de Boston : celle de King's Road plus sûre, deffendüe par deux forts américains est intérieure et raprochée de la ville. Elle est commode, mais l'ennemy occupant celle de Nantasket on serait bloqué. Les Anglais depuis que Boston n'est plus à eux, ont mouillé sans risque dans cette dernière. Il me parut indispensable de leur en diminuer la facilité. Des avis différens, beaucoup d'observations, n'ont pu me faire varier sur un objet d'importance première. Neuf vaisseaux sont restés à Nantasket, et dès que les autres l'ont pû ils y sont revenus. J'ay fait arborer le pavillon sur *le Zélé* affin de monter ce vaisseau en cas d'attaque. Les frégattes paraissant moins utiles et leurs équipages étant nécessaires pour la deffense des Isles, ces bâtimens ont été presque totalement désarmés dans le port.

IMPRIMERIE NATIONALE.

La presqu'isle du Hull, l'isle Georges, et Lowel Island forment et couvrent les deux passes qui conduisent les gros vaisseaux à King's Road; l'une en traversant la rade de Nantasket, et l'autre fort étroitte en la cotoyant. Les deux isles intérieures de Pettik et de Gallop, présentent des pointes qui voyent les deux passes dans leur plus grande prolongation. Ces Isles ferment et protègent les deux côtés de la rade de Nantasket. Nous avions mouillé le 28 août : trois jours après le 31 l'escadre anglaise se montra. Le général Heath et les Américains me nièrent selon leur coutume son existence; ils me mandèrent par écrit qu'il n'y avait pas un vaisseau ennemi dans la baye : la flotte entière y était depuis quatre jours. Le 1[er] de 7[bre] les doutes furent levés, on la vit mieux; elle reconnut de très près, courut des bords, et s'eloigna. La pluspart des vaisseaux de l'amiral Biron avait joint. On n'a pas seu positivement combien le lord Howe conduisait de navires : seise ou dix huit devaient au moins composer ses moyens; ils auraient pu suffire, il nous restait beaucoup à faire. Les ancres du *S[t] Alban* laissées sur le cap Cod prouvèrent qu'il s'y était echoüé. Cette apparition n'eut pas d'autres suites. Si elle avait eu pour objet de nous rencontrer au large, l'ennemi s'etait peu pressé; s'il comptait nous trouver près de Boston, nous faire le plus grand des maux, celui de nous renfermer pour toujours en mouïllant où nous étions, il nous y trouvait; s'il projettait d'aller à King's Road, soit en nous forçant dans la rade de Nantasket, soit en nous côtoyant, il ne l'ôsa pas.

Beaucoup de gros canon fut débarqué des vaisseaux : on ne pouvait en obtenir des Amériquains. Les détachemens d'Hainault et de Foix devinrent la garnison de la presqu'ile de Hull. M[r] de Bougainville chargé du gouvernement de ce poste important, y fit construire des batteries et des lignes, qui produisant des flancs et des feux croisés, donnaient un ensemble deffensif. Les deux pointes des isles intérieures de Gallop et de Pettik furent armées aussi dans peu d'instans, par les soins de M[r] le C[te] de Broves, et de M[r] le M[is] de Chabert : elles le furent encore de nôtre canon. Georges Island où l'on placait huit mortiers en fut presque entouré. M[r] Duchatelet, capitaine au régiment de Foix forma l'établissement de ce point milieu des deux passes; M[r] Gautier ingénieur fort intelligent, et très actif, le fortifia d'un genre de batteries maritimes, qui procurant un abry aux servans ne gêne point le tire; les joües des merlons, et le collet des embrasures n'y ressèrent point la direction mobile que doivent avoir des pièces destinées à suivre le mouvement des vaisseaux. Les ouvrages faits, les détachemens du corps royal de la marine y furent placés sous les ordres de M[r] d'Albert de Rions. Lowel Island, la troisième des isles extérieures, n'était pas la moins importante : tout était employé, elle ne put avoir qu'une apparence de deffense; un camp étendu, mais sans soldats la lui donna.

Il n'avait été embarqué aucunes tentes, on en fit : L'escadre enfin, mais qui ne fut longtemps que de neuf vaisseaux rangés, embossés en demi-cercle, présentant un point central ou une grêle de boulets se serait réünie, montrait au large l'ordre le plus imposant.

Résister, repousser, n'était rien; il fallait se réparer, pour pouvoir agir un jour; faire des vivres dans un païs qui en manquait, et triompher des préventions données dès l'enfance par nos ennemis naturels, dépeignant sans cesse à leur populace des païs éloignés les Français comme des êtres exténués, étiques, et toujours dansans. Il fallait traitter avec un gouvernement nouveau, souvrain, quoique uni au Congrès, indécis dans ses formes, et qui en est jaloux, devant craindre la lie du peuple, souvent entraîné à Boston par des prisonniers anglais devenus corsaires amériquains. Il fallait rester français, et ne point choquer les principes ny le rigorisme dévot du siècle de Cromwel soutenu dans toute sa force par le crédit des ministres presbitériens. Ils étaient aigris par l'abandon prétendu que nous venions de faire de leurs frères de Rhode Island, qui auraient disait le général Sullivan dans ses hyperboles, pris Newport si nous l'avions voulu. Il fallait par dessus toutes choses avoir des mâts, et du pain. Mr Ozanne ingénieur constructeur, envoyé à Portsmouth, port voisin, qui fournissait de la mâture a une partie de la marine anglaise, ne put y rassembler avec beaucoup de zèle et de soin que des mâts propres à un vaisseau de 64 canons. On les employa pour *le Vaillant* dont les mâts ont passé sur *le Protecteur* de 74 canons, qui a donné les siens au *Languedoc*. Ce changement a rendu moins sensible le deffaut de proportion. Le Beaupré neuf que nous avons, est meilleur que l'ancien; nôtre nouveau gouvernail mis en place sans la moindre difficulté, n'est point pourri. Nous avons perdu beaucoup de chute de mâts, de superficie de voiles, et de la marche supérieure que nous avions ordinairement; mais nous avons acquis de la solidité dans nôtre mâture. Beaucoup d'officiers étaient malades, ils avaient besoin d'aller à terre. Mr le Mauff s'est trouvé après moy le plus ancien officier qui fut à bord : je lui ai donné l'ordre d'y faire les fonctions de lieutenant en pied jusqu'a nôtre appareillage. J'étais sur de la santé, des connaissances et du zèle de cet excellent marin que j'ay éprouvé plus d'une fois, et il fallait de la suite dans nôtre regréement; celui du *Marseillois* semble être inquiétant. La tranquilité d'un capitaine, tel que Mr de Vertrieux m'en donnerait si j'en manquais. Son mât de misaine d'une seule pièce, et son beaupré résisteront probablement, et ce n'est que le coup d'œil qui est choqué par le peu de grosseur.

Le travail immense de Mr le Cher de Borda, pour approvisionner l'escadre, pour trouver ce qu'on promettait toujours sans le fournir : de la farine; les soins de Mr Gérard pour faire venir par terre de Philadelphie même du biscuit, dont une

très petite quantité est parvenüe à Boston, parce que les fournisseurs de l'armée du général Washington l'ont intercepté; l'intelligence, la bonne volonté de Mr Holker agent et consul de France, et les connaissances qu'il a du païs, nous ont fait subsister. Avoir pu rassembler ce qui est nécessaire pour notre route est prodigieux.

Le premier établissement de la boulangerie a malheureusement coûté la vie à M. le Cte de St Sauveur lieutenant de vaisseau, et aide-major de la division de Mr le Cte de Breugnon.

On voulait piller le pain qu'on venait de faire; nos boulangers sans garde et sans chefs le deffendaient. Mr de St Sauveur courut pour appaiser le tumulte : son employ l'y obligeait. Ce qu'il sçavait d'anglais et ce qu'il avait vu à Londres, où la populace ne frappe jamais lorsqu'on n'a point d'armes, et qu'on ne menace pas, ont été cause de sa perte : il est mort de ses blessures. Mr de Pleville capitaine de port à Marseille, officier excellent, bon à tout, d'une prudence consommée, et respectable par la jambe qu'il a perdue à la guerre, a été grièvement blessé dans la mesme occasion. Le chagrin du gouvernement de Boston, a été presqu'aussi grand que le nôtre. Le malheur arrivé, il ne pouvait faire davantage. Nous nous sommes plû mutuellement à accuser les Anglais d'être les auteurs secrets de ce malheur. Un monument érigé par ordre de l'État, en l'honneur du mort le sera aussi à celui de nôtre douleur, et de la durée de notre union. J'ay cru dans une seconde occasion devoir laisser à la justice ordinaire, le soin de juger plusieurs de nos soldats arrestés avec des Américains. Des réclamations accompagnées de violences de la part des officiers anglais, avaient été un des griefs de l'Amérique. On a loüé une conduite aussi opposée; et par un bonheur rare, nos gens quoiqu'ils se fussent très vangés par eux mesmes, ne s'étant trouvé ny agresseurs ny imprudens, ont été déclarés innocens par les juges de paix. Non content d'agir différemment que nos ennemis, j'ay tâché de ne pas parler comme eux.

Les Sauvages du Canada étant venus pour s'assurer si s'était bien nous, j'ay rendu la déclaration énoncée dans mes instructions. Le style que j'y ay employé est absolument opposé à celui du général Bourgoyne; je souhaitte que ce soit une arme pour M. le Mis de la Fayette, s'il exécute un jour l'expédition dont le congrès l'avait chargé l'hiver passé. Personne n'est plus en état que ce jeune officier général d'être un lien de plus entre la France et l'Amérique. Il jouit icy d'une considération très méritée; elle est düe à son zèle, à sa valeur, et à sa sagesse. L'impatience extrême qu'il a de prouver qu'il est venu combattre les Anglais pour apprendre à mieux servir son maître, m'obligeait à le recevoir sur *le Languedoc* avec une satisfaction personnelle mêlée d'inquiétudes politiques. La lenteur incalculable de tout ce qui se fait en Amérique, l'a empêché de revenir à têms de Philadelphie, où le congrès

l'a retenu. Je ne m'en console que parce que je crois qu'il est infiniment utile au service du Roy qu'il soit avec nos nouveaux alliés; c'est à ses soins infatigables, et aux dépenses qu'il a faites que j'ai dû presque toujours le peu qu'il m'a été possible d'apprendre de ce qui se passait à Newyork.

La partie des espions est absolument inconnüe, négligée, mesme daidaignée par les Américains. Ils ne sçavent que ce qu'ils voyent et ils en doutent long tems quand cela contrarie leurs idées. Le peu de monnoye de papier qu'ils donnent ne fait rien risquer à leurs partisans cachés. Ceux des Anglais sont très zêlés; ils en ont par tout, et ils donnent à pleines mains des guinées nommées icy monnaye dure; aussi sont ils supérieurement servis dans ce genre si important à la guerre. Toutes les nouvelles que le général Washington m'a fait passer avec zèle et avec amitié, ont toujours été tardives ou fausses. M. de Choin major d'infanterie, un de ces sujets rares, qui sont, Monseigneur, le plus grand présent qu'un ministre puisse faire à un général, recevait plus promptement de meilleurs avis que le général Washington lui mesme. Ce Fabius du nouveau monde s'en étonnait, et en chérissait davantage M. de Choin; lui, m'a toujours fait parvenir plus vite les nouvelles intéressantes; les messagers français marchaient la nuit, ce qui n'arrive pas aux couriers américains.

Des offres que j'ay soumis aux vües politiques de Mr Gérard, et qui ont passé par luy, m'ont laissé depuis plus de quinze jours, la liberté de n'avoir que mes instructions pour guide. Deux fausses nouvelles d'abord attestées et ensuitte contredittes par le général Washington, à qui j'avais enlevé Mr de Choin devenu nécessaire au mouvement des troupes, dont il est le très bon maréchal des logis et le major général, m'ont jeté dans une incertitude embarrassante. La première nouvelle annoncait que Boston était menacé; que les nombreuses troupes anglaises devaient débarquer a 10 lieües de distance dans le Sud, tandis que 22 vaisseaux de ligne avec leur cortège ordinaire de frégattes, de brûlots, et de corvettes attaqueraient en même têms l'escadre du Roy.

La flotte anglaise était sûrement sortie. Le général Washington ne doutait pas de ce dernier article; et pour se mettre en mesure contre ce qu'il ne croyait pas, contre une entreprise sur Boston, son armée de treize à quatorze mille hommes au plus s'était divisée en échelons fort éloignés les uns des autres : il avait poussé une tête sous les ordres du fameux général Gates, jusqu'à une distance un peu moins considérable de nous. Mais la nécessité de conserver des communications de subsistance par la rivière du Nord, le retenait luy même à portée de ce fleuve. Brest et Dunkerque ne seraient pas plus difficiles à soutenir en même têms. Le fait s'est trouvé faux, et il est seulement probable que des troupes anglaises ont été envoyées dans ce têms aux isles de l'Amérique.

La seconde et dernière nouvelle indubitable en partie, mais toujours incertaine sur des points importans, a été que l'amiral Byron avec seise vaisseaux de ligne, dont étaient *la Princesse Royale* de 90 canons; *le Royal Oak, le Sultan, l'Albion, le Culloden, le Fame, le Bedfort, le Cornwall, le Grafton* de 74 canons; *le Trident, le St Alban, le Sommerset, le Raisonable, le Nonsuch* de 64 canons, deux autres vaisseaux dont on ne sçait les noms, plusieurs frégattes et des brûlots avaient appareillé le 18 octobre de devant Sandy Hook. On les fesait convoyer cent et tant de bâtimens de transport chargés de troupes, dont le nombre variait depuis 8 jusques a 12 et 14 mille hommes. Une lettre du général Washington en datte du 22 attestait ces faits certifiés par Mr de Boubée enseigne de vaisseau armé sur *le Protecteur;* officier qu'un excès de zèle très loüable avait fait prendre sur le batteau *le Yorck*, et qui secondant par son intelligence ma conduite peu vindicative avec l'amiral Gambier, traitait de l'échange de 500 prisonniers français, qui ont obtenu leur liberté sans compromettre le nom de Sa Majesté, et quoique les Américains nous eussent fait perdre une grande partie des prisonniers anglais que l'escadre avait confié à leur garde. Ce témoin oculaire digne de foy, écrivait du 20, que le 18 les seise vaisseaux de ligne étaient partis avec les troupes, et qu'il restait à Newyork deux vaisseaux de 64, trois de 50, et beaucoup de frégattes, sans compter les croisières ordinaires qui étaient garnies de vaisseaux et de frégates. Il confirmait aussi le départ pour l'Europe du lord Howe sur *l'Aigle* de 64 canons. Le bruit répandu dans le public de Newyork était que l'amiral Biron venait attaquer Boston.

La saison avancée, le têms consommé sans le faire, tous nos vaisseaux réunis dans la rade de Nantasket semblaient démontrer le contraire. Les Américains, malgré des insinuations répétées soit au général Washington, soit au général Heath commandant à Boston soit aux chefs du Conseil d'État daignaient à peine relever lentement les batteries les plus indispensables et les plus raprochées de leur ville : on avait fait pressentir qu'on appareillerait incessamment; il était démontré qu'il le fallait, car les vivres ne venaient plus : il ne nous restait que l'indispensable nécéssaire pour faire route. Le plus grand nombre persuadé que s'était plustôt l'escadre française que Boston qui attirait l'ennemi, nous désirait loin, disait que nous affamions le païs et supposait mesme que nôtre présence retardait l'évacuation totale de New-York et de New-Port. D'autres gens nous regardaient comme un grand moyen de sûreté. Il fallait partir pour plaire aux uns, ne pas fournir aux autres de prétextes de plaintes dont on avait appris à connaître toute l'injustice.

Laisser écouler assés de tems pour que l'amiral Biron aît pu paraître s'il avait voulu venir, a été prouver qu'on n'abandonnait pas, qu'on ne l'évitait point. Douze jours passés, toute l'artillerie des vaisseaux et les troupes ont été embarquées en

48 heures. Ce peu de moments pour une telle opération était beaucoup trôp; si les Anglais eussent alors paru, la faute était aussi énorme que la position fâcheuse; l'une et l'autre seraient devenües encore plus cruelles si l'ennemy fut venu lorsque nous avons appareillé. Une marée n'ayant pas suffi l'escadre s'est trouvée séparée en deux pendant 24 heures. Des lettres du général Washington luy même en datte du 25, en confirmant l'appareillage des vaisseaux de ligne de l'amiral Biron, contredisaient absolument le départ des troupes. Ce n'était plus au lieu de grenadiers, et des corps choisis et portés au complet, que des transports chargés d'invalides. Ce n'était que des gens hors de service qui retournaient en Europe. Boston n'était donc plus menacé : car sans soldats on ne pouvait l'attaquer. Une déliberation inattendüe du Congrès qui me parvenait en mesme têms, en approuvant ce qui avait été fait pendant la campagne annonçait qu'elle était totalement finie. Les loüanges que cette piéce contient n'avaient pas été sollicitées; elles n'étaient pas même désirées; il ne nous sera permis de croire que nôtre conduite a été bonne que lorsque Sa Majesté, et vous, Monseigneur, aurés daignés le dire : mais des remerciemens faits à toute l'escadre du Roy par le corps représentatif de la nation américaine démontraient que l'union avait été cimentée, et l'objet principal de la mission rempli.

Un coup de vent assés violent arrivé le deux de novembre pouvait avoir séparé la flotte anglaise qui probablement nous attendait. S'était l'instant le plus favorable, il na pu être saisi avec toute la promptitude qu'on aurait désiré. Cependant le trois une moitié de l'escadre est sortie et *le Zelé* a signalé qu'il avait touché fortement. Le lendemain le reste a suivi : mais *le Protecteur* et *le Languedoc* ont pensé se perdre. Ce dernier vaisseau n'a jamais été dans un danger plus éminent : son deffaut très grand de ne pas arriver a été augmenté par la disproportion du mât de misaine. Un courant irrésistible le poussait sur la terre; rien ne pouvait le faire arriver; si le fond eut manqué il n'existoit point de ressource. Mouiller pour couper sur le champ a réüssi; et c'est uniquement au ressac de la lame qui frappait la terre qu'on a dû le succès de cette dernière maneuvre. Le vaisseau hors de ce péril, on a ressenti les effets d'un autre. Nous avions touché en entrant d'une façon insensible; plus calés en sortant par l'eau que nous avions fait, par nôtre mâture, et par nos vivres, le coup a été plus violent; il a fait craindre pour nos mâts, et nous a obligé de changer sur le champ la barre de notre gouvernail dont le saffran a en parti sauté. Enfin l'escadre réünie continüe la route que les instructions de Sa Majesté lui prescrivent.

La Caiche, *l'Agathe* et *le Lougre* le courrier de l'Europe sont destinés à vous faire parvenir le plus promptement les duplicata de cette dépesche. Ces embarcations doivent forcer de voiles dès que nous aurons dépassé les bancs, et le cap de sable

qui doivent être la Croisière de l'escadre anglaise. Les équipages sont en bonne santé, renforcés par quelques uns des prisonniers venus de New-York; ils apprennent d'eux ce que les ennemis du Roy ont fait souffrir à ses sujets. Le zêle en augmentera, il a été éprouvé sans être affaibli; daignés, je vous suplie, en faire agréer le très respectueux et sincère hommage à Sa Majesté, et recevoir celuy de mon attachement.

J'ay l'honneur d'être avec respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur

ESTAING.

Archives de la Marine, B[4] 141, f[os] 227 et suiv.

DÉCLARATION ADRESSÉE AU NOM DU ROI A TOUS LES ANCIENS FRANÇOIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Le soussigné autorisé par Sa Majesté, et revêtu, par là, du plus beau des titres; de celui qui efface tous les autres : chargé au nom du Pere de la Patrie et du Protecteur bienfaisant de ses sujets, d'offrir un appui à ceux qui etoient nés pour gouter les douceurs de son Gouvernement; à tous ses compatriotes de l'Amérique septentrionale.

Vous êtes nés François, vous n'avez pû cesser de l'être : une Guerre qui ne nous avoit été annoncée que par l'enlévement de presque tous nos matelots, et dont nos ennemis communs n'ont dû les principaux succès qu'au courage, au talent et au nombre des braves Américains qui les combattent aujourd'hui, vous a arraché, ce qui est le plus cher à tous les hommes, jusqu'au nom de votre patrie; vous forcer à porter malgré vous des mains parricides contre elle, seroit le comble des malheurs, vous en êtes ménacés : une nouvelle guerre doit vous faire redouter qu'on ne vous oblige à subir cette loi la plus révoltante de l'esclavage : cette guerre a commencé comme la précédente, par les dépradations (*sic*) de la partie la plus intéressante de notre commerce. Les prisons de l'Amérique contiennent depuis trop longtems un grand nombre de François infortunés, vous entendez leurs gémissemens. Cette Guerre a été déclarée par le message du mois de Mars dernier, par l'Acte le plus authentique de la souveraineté angloise, annonçant à tous les Ordres de l'État que commercer sans cependant interdire le même droit à personne, c'étoit l'offenser, que le lui dire avec franchise, c'étoit la braver, qu'elle s'en vengeroit, et qu'elle se reservoit de le faire, quand elle le pourroit à son avantage; et de surprendre alors plus légalement que dans la derniere guerre; car elle déclaroit en avoir le droit, la volonté, et en demandoit les moyens.

Le fleau de la Guerre actuelle ainsi proclamée, a été restreint et retardé, autant qu'il a été possible par un Monarque dont les vues pacifiques et désintéressées ne réclament des marques de votre ancien attachement que pour votre bonheur : contraint de repousser la force par la force, et des hostilités multipliées par des représailles qu'il a enfin ordonné; si la nécessité porte ses armes ou celles de ses alliés dans un pays qui lui est toujours cher, vous n'aurez point à craindre les embrasements ni les dévastations; et si la reconnoissance, si la vue d'un Pavillon toujours révéré par ceux qui l'ont suivi rappelle sous les drapeaux de la France, ou des États Unis, des Indiens qui nous aimoient, et qui étoient comblés des présens de celui qu'ils appeloient aussi leur Pere; jamais, non jamais, ils n'employeront contre vous leurs trop cruelles coutumes de faire la Guerre; ils y renonceront, où ils cesseront d'être nos amis.

Ce ne sera point par des ménaces faites à nos Compatriotes que nous tacherons d'éviter de les combattre : ce ne sera point non plus par des injures proférées contre une grande et brave nation que nous savons respecter et que nous espérons de vaincre, que cette déclaration sera affoiblie.

Je ne dirai point en qualité de gentilhomme François à ceux d'entre vous qui le sont nés comme moi, qu'il n'est qu'une auguste maison dans l'univers, sous laquelle les François puissent être heureux et servir avec délices; parceque son chef, et ceux qui lui tiennent le plus près par les liens du sang, se sont plû depuis une longue suite de Monarques, dans tous les tems, et se plaisent plus que jamais aujourd'hui à porter ce même titre que Henri IV regardoit comme le premier des siens. Je ne ferai point regretter ces qualifications, ces marques, ces décorations, trésors précieux à une façon de penser commune à nous tous et actuellement fermés, par notre malheur commun pour des François Américains qui savoient si bien s'en rendre dignes. Leur zele j'ose l'esperer et le promettre, les fera répendre bientôt sur eux : ils le mériteront lorsqu'ils oseront devenir les amis de nos alliés.

Je ne demanderai point aux compagnons d'armes de M. le Marquis de Levi; a ceux qui ont partagé sa gloire, qui ont admiré ses talens son tact Militaire, qui ont chéri sa cordialité et sa franchise, caractere principal de notre Noblesse, s'il est d'autres noms chez d'autres peuples auprès desquels ils aiment mieux voir placer les leurs. Les Canadiens qui ont vû tomber pour leur deffense le brave Marquis de Montcalm, pourroient-ils être les ennemis de ses neveux, combattre contre leurs anciens chefs et s'armer contre leurs parens? a leurs nom seul, les armes leurs tomberoient des mains!

Je n'observerai point aux Ministres des autels que leurs efforts évangéliques auront besoin d'une protection particulire de la providence pour que l'exemple ne diminue

IMPRIMERIE NATIONALE.

point la croyance; pour que l'intérêt temporel ne l'emporte pas; pour que les ménagemens politiques des souverains, que la force leur a donné, ne s'affoiblissent point à proportion de ce qu'ils auront moins à craindre; qu'il est necessaire pour la Religion que ceux qui la prêchent forment un corps dans l'État, et qu'il n'y auroit point de Corps plus considéré ni qui eût plus de pouvoir de faire le bien que celui des Prêtres du Canada prenant part au Gouvernement; parceque leur conduite respectable leur a mérité la confiance du peuple.

Je ne ferai point remarquer à ce peuple, à tous mes compatriotes en général, qu'une vaste Monarchie ayant la même Religion, les mêmes mœurs, la même langue, où l'on trouve des parens, des anciens amis, et des frères, est une source intarissable de Commerce, et de Richesses, plus faciles à acquérir; par une réunion avec des voisins puissans; et plus sures qu'avec des Etrangers d'un autre hémisphère, chez qui tout est dissemblable, qui tôt ou tard, souverains jaloux et despotes, les traiteroient comme des vaincus, et plus mal sans doute que leurs ci-devant compatriotes qui les avoient fait vaincre. Je ne ferai point sentir à tout un peuple; car tout un peuple quand il acquere le droit de penser et d'agir, connoît son intérêt; que se lier avec les États Unis c'est s'assurer son bonheur; mais je déclarerai comme je le déclare formellement au nom de Sa Majesté qui m'y a autorisé et qui m'a ordonné de le faire, que tous ses anciens sujets de l'Amérique septentionale, qui ne reconnaîtront plus la suprématie de l'Angleterre peuvent compter sur sa protection, et sur son appui.

Fait à Bord du Vaisseau de Sa Majesté *le Languedoc* en Rade de Boston ce vingt-huit Octobre mil sept cent soixante dix-huit.

ESTAING.

BIGREL DE GRAND-CLOS,
Secrétaire nommé par le Roi, à la suite de l'Escadre commandée par M. le Comte d'Estaing.

A bord du *Languedoc*, de l'Imprimerie de F. P. DEMANGE, imprimeur du Roi et de l'Escadre.

Archives de la Marine, B[4] 141, f[os] 248-249. (Imprimé.)

N. B. Les nombreuses fautes qui se trouvent dans cette pièce figurent sur l'impression du bord.


GRE NA DE

III

FRAGMENTS DE LETTRES DE LA FAYETTE À FRANCY, AGENT DE BEAUMARCHAIS.

(Extrait des *Pièces justificatives* de l'ouvrage intitulé : *Beaumarchais et ses œuvres*, par M. E. Lintilhac.)

Du 2 mai 1778.

Complimentons-nous réciproquement, Monsieur, sur la bonne nouvelle arrivée en France; nôtre patrie s'y est prise à tems, et je vous avoue que ces discours de North, les lettres de Johnstone et ces commissaires commençaient à me donner de furieuses inquiétudes. Heureusement voici, dit-on, des articles superbes, nobles, irrefutables; voilà la France glorieuse, l'Amérique indépendante par sa protection, et, grâces à Dieu, l'Angleterre coulée à fond. Je ne pense pas que le Congrès balance, mais s'ils se permettaient d'héziter, c'est aux Français d'York à parler, à les couvrir de honte et de ridicule, etc., etc. Car enfin il est bien aisé de leur prouver que leur salut est dans la protection de la France; *j'aime leur cause, il est vrai, avec quelque enthousiasme; mais je serais bien fâché et bien consterné qu'elle reussît dans un sens désavantageux à ma très aimée et très adorée patrie.*

Du 14 may.

Si mes compatriotes font la guerre dans quelque coin du monde, je volerai sous leurs drapeaux, et aussitôt que la flotte et un paquebot français seront arrivés, si je ne reçois pas d'ordre précis du roi, je partirai sur-le-champ pour les isles; il y aura à coup sûr des coups portés dans cette partie-là; si l'on y fait rien et qu'on fasse quelque chose en Europe, je m'y rendrai sans différer de Saint-Domingue ou de la Martinique. Je ne sais encore quelle voye je prendrai pour le voyage des isles, et je vous prie de m'enseigner celle que vous croirés la plus courte et la plus conforme *à la détermination où je suis de ne pas me laisser prendre.....*

Du 12 juin.

.....J'ai éprouvé, Monsieur, le plus grand plaisir en apprenant l'arrivée de votre vaisseau. Je vous en fait bien sincèrement mon compliment; vous me faites une proposition bien tentante, et je suis bien loin de la refuser; s'il y a quelque difficulté, ce ne peut être que sur le temps du départ de votre bâtiment, car je me vois obligé de rester ici au moins pour quelques semaines. Tout bien considéré, je n'espère pas partir avant le mois de juillet, peut-être vers le milieu, peut-être même à la

fin. Si votre beau vaisseau ne mettait pas à la voile avant ce temps-là, je serais bien heureux d'en profiter. Vous savez qu'en général les bâtiments sont plus longtemps à charger que l'on ne compte. Je suis infiniment flatté d'aller sur un vaisseau de 52 canons et 500 hommes d'équipage[1], qui peut chemin faisant ramasser quelques navires anglais; *j'ai la plus grande curiosité de voir un combat naval, et ce serait une charmante occasion pour le voir d'une manière agréable.*

Sans date.

. . . . . C'est avec le plus grand plaisir que j'ai vu la lettre de M. de Noaïlles; elle me paraît du meilleur ton, et ce ton sera soutenu par des combats et des victoires. *Il est phisiquement impossible que nous n'ayons pas de succès, que nous n'attrapions pas ce degré de gloire au-dessus du commun des peuples naturellement assigné à la nation française.* Nos finances sont en meilleur état que celles de nos ennemis, et nos ressources cinquante fois plus grandes; notre marine est sur un bon pied; nos armées bien conduites seront invincibles, *et de plus nous sommes François, ce qui n'est pas d'un petit poids dans la balance de nos avantages. Voilà ce qu'il faut répéter tous les jours dans les dinners d'York Town.*

Vous me mandés des nouvelles bien sanglantes; elles sont faites pour donner l'impatience de partir; *je crois encore cependant que l'Angleterre se laissera souffleter quelques mois avant de déclarer la guerre.* Leur entêté monarque espère encore beaucoup de ses commissaires, et je ne serais pas étonné qu'il conservât l'idée de voir l'Amérique dépendante. Ces commissaires sont une raison de plus pour me retenir quelque tems ici. *Je suis fâché qu'il n'y ait personne pour représenter notre nation, connaître ses intérêts et les faire valoir. Tout ce que je puis faire est d'écrire au Congrès et à ses membres et d'employer l'influence de mes amis. Je serois fâché qu'on fît la paix sans avòir le Canada*, et plus fâché encore qu'on traitât avec les commissaires *autrement que par écrit et publiquement*, et je suis presque sûr qu'on ne les écoutera pas, et je ne doute pas qu'on ne tienne très scrupuleusement notre traité. Je crois cependant qu'il est mieux de ne point *quiter l'Amérique* jusqu'à ce que deux ou trois points soient éclaircis. J'attends avec impatience une lettre qui m'apprene quand et comment je puis compter sur le grand vaisseau.

[1] *Le Fier-Rodrigue.*

CHAPITRE IX.

NOUVELLES FLUCTUATIONS DE LA COUR DE MADRID.
LA FRANCE ACCEPTE SES DÉMARCHES POUR LA PAIX.

Opinion manifestée par le gouvernement du roi sur les premières nouvelles reçues de Gérard et du comte d'Estaing; nécessité de ne pas refroidir l'Espagne. — Intérêt présenté à l'histoire par nos négociations avec cette puissance, négociations peu connues, bien qu'elles soient presque d'hier. — Comment M. de Floridablanca renverse les espérances d'accord qui avaient été données à Montmorin; le Roi Catholique encourage la politique de son neveu avec l'Allemagne, mais reste dans le vague, et son ministre peu encourageant, quand il s'agit de l'Angleterre; insinuations de neutralité qui leur arrivent de Londres; Montmorin conseille à Versailles d'invoquer les stipulations du Pacte de famille. — Nouvelle justification de nos actes par M. de Vergennes; il réitère à l'Espagne les raisons de nous suivre; motifs pour lesquels il a engagé notre jeune marine toute seule contre la redoutable marine de l'Angleterre; il parle, comme Montmorin, d'en appeler au Pacte de famille et invite l'ambassadeur à y préparer le Pardo. — Nécessité qu'il y a de sortir de l'expectative, une fois connue la ratification par le Congrès du traité d'alliance avec les États-Unis; dépêche étendue écrite à cet effet à notre ambassadeur le 24 juillet; rôle conseillé avec déférence au roi d'Espagne suivant le Pacte de famille. — De nouveaux rapports de Montmorin et la demi-victoire d'Ouessant font renoncer aux ménagements; fermes instructions adressées en conséquence le 31 juillet. — Comment, toutefois, la scène avait changé à Madrid; avis de Montmorin que l'Espagne ne tardera pas à se déclarer; gradation des entretiens avec lui; obligations qu'il souscrit en vue de vaincre les appréhensions de Charles III; ce monarque, en réponse aux insinuations de neutralité envoyées de Londres, invite l'Angleterre à demander sa médiation ou, autrement, de lui voir « envisager les intérêts de ses alliés ». — Apparence de doute avec laquelle on avait accueilli à Versailles les indices de ce revirement; liberté d'action laissée par suite à l'escadre; sur d'autres informations de Montmorin on accepte les démarches que veut tenter l'Espagne; on rappelle l'escadre à Brest; raisons qui ont conduit à ce parti. — Ce qui avait caractérisé jusqu'ici la manière d'agir de l'Espagne et ce qui caractérisera bientôt son alliance; grande valeur attribuée par Versailles à ce que l'existence de cette alliance soit bien accréditée; pourquoi le Pardo inclinait en réalité vers nous. — Deux choses à considérer à Madrid : l'opinion du roi et l'opinion de M. de Floridablanca; une troisième est l'éloignement de toute négociation où est tenu le comte d'Aranda; dépêches par lesquelles on lui donnait le change. — Lenteur du cabinet anglais à s'expliquer; le Pardo comprend qu'il ne cherche qu'à gagner du temps; offres comminatoires de médiation transmises par suite à Londres; une double note est demandée à Versailles afin de pouvoir formuler éventuellement un projet de paix. — A la condition absolue que l'indépendance des États-Unis sera reconnue et l'intégrité de leur territoire

assurée, le cabinet de Louis XVI adhère aux vues de la Cour d'Espagne et en fait avertir celle de Londres. — Comment l'union avec ces États venait d'être nouvellement cimentée; publication du traité de commerce et d'amitié par l'imprimerie royale; l'ambassadeur avait immédiatement réservé l'établissement de leur indépendance comme une question d'honneur pour la France; le premier article des clauses de paix que le gouvernement du roi adresse à Madrid en pose la condition formelle. — L'Angleterre exige que la France se retire d'abord de l'Amérique et cesse de l'aider de ses secours; une fois de plus le Pardo semble prendre une attitude incertaine.

1778. Les évènements rapportés dans les deux précédents chapitres étaient presque tous accomplis lorsque l'on eut, à Versailles, des nouvelles de l'arrivée de Gérard et du comte d'Estaing en Amérique. Au commencement d'octobre seulement parvinrent les premiers rapports expédiés par le ministre plénipotentiaire[1]; on ne reçut celui du 15 juillet que le 16, et le 26 ceux qui faisaient connaître les circonstances survenues entre le 12 août et le 10 septembre, c'est-à-dire toute la campagne de l'escadre et son installation à Boston. On n'avait appris qu'une chose les premiers jours de septembre, et par les informations anglaises, c'est que le vice-amiral était à Sandy-Hook, puis qu'il avait quitté ce point[2].

Le gouvernement du roi était depuis longtemps impatienté d'attendre. Il donnait à notre ambassadeur ces nouvelles comme « peu agréables[3] », mais ne s'en montrait pas trop impressionné. La cour de Madrid, elle, informée à mesure et presque en même temps, ne s'était pas, après avoir éprouvé une assez sérieuse inquiétude sur le sort de notre entreprise, beaucoup plus émue en la voyant manquée[4];

[1] « Je reçois un assez grand nombre de lettres de Gérard », écrit M. de Vergennes à Montmorin le 8 octobre; le lendemain, dans un second pli, il lui en expose la substance. (*Espagne*, t. 591, nos 8 et 16.)

[2] Voir une dépêche du 4 septembre. (*Ibid.*, t. 590, n° 135.)

[3] Dépêche à Montmorin, du 21 septembre (*Ibid.*, n° 162) : « ...Je ne vous parle pas, M., « des nouvelles de l'Amérique, elles sont peu « agréables; je ne suis pas surpris cependant « qûe M. le Cte d'Estaing se soit éloigné de Sandy « Hock, il devoit avoir besoin de faire de l'eau « après quatre mois de navigation sans aucune « reslache. » On verra au chapitre suivant que M. de Vergennes, écrivant à Gérard le 26 octobre, trouvait en réalité ces nouvelles « des plus fâcheuses ».

[4] Dans un pli particulier, M. de Montmorin avait mandé, le 1er septembre : « On est ici fort

Montmorin mande le 12 octobre que « Sa Majesté Catholique approuve 1778.
« la retraite du comte d'Estaing malgré les Américains, afin de conserver
« son escadre intacte et de ne pas céder à des apparences de succès qui
« auraient peut-être été trompeuses[1] ». Les faits étaient peu propres à illusionner le Cabinet; il indiquait à l'ambassadeur le 2 novembre l'opinion qu'il désirait que l'on en conçût. Ce jour-là, M. de Vergennes trouvait le silence du comte d'Estaing « d'autant plus impatientant qu'on n'avait pas la possibilité de prendre un parti à son égard, ignorant celui qu'il pensait à prendre lui-même ». Aucun rapport du comte, en effet, n'était encore parvenu. Mais le ministre pouvait ajouter que la campagne n'avait pas produit à beaucoup près ce que nous pouvions en espérer, sans que l'on dût toutefois « la regarder « comme tout à fait perdue »; notre vice-amiral n'avait pas « opéré de grandes choses, disait-il, mais il avait contenu les forces anglaises; il les avait mises dans l'impossibilité de rien entreprendre, ce qui leur avait causé une perte considérable de temps et de dépenses; enfin il leur avait détruit un assez grand nombre de bâtiments armés ». M. de Vergennes ajoutait :

C'est sous ce point de vue que je considère la campagne de M. d'Estaing en regrettant cependant qu'elle n'ait pas rendû tout ce qu'on avait lieu de s'en promettre, mais je ne peux lui imputer des contre-temps qu'il n'était pas du ressort des facultés humaines de prévoir et de prévenir.

Espagne, t. 591, n° 45.

Quoi que l'on pût penser alors, le moment commandait de ne rien dire qui refroidît l'Espagne. On venait de traverser encore trop de fluctuations de sa part, de dépenser pour elle trop de raisonnements

« inquiet de savoir ce qu'est devenu M. le comte « d'Estaing. Le silence qui règne sur son compte « commence même à donner des soupçons. On « croit que nous voulons cacher ce qui le con- « cerne. M. de Floride Blanche ne m'a pas té- « moigné formellement ces soupçons, mais il a « essayé plusieurs fois de me tourner pour voir « si je n'en savois pas plus long que je lui en « disois. » (*Espagne*, t. 590, n° 123.)

[1] *Ibid.*, t. 591, n° 17.

1778. patients et de complaisance politique. Elle en était enfin arrivée à envisager sérieusement le parti de nous suivre; le prix de son concours se débattait avec elle, même un plan d'action, et l'on était loin de faire fond sur sa détermination au point de s'exposer à perdre le terrain acquis. Ces négociations sont d'hier; elles n'ont pas eu des conséquences minimes; elles sont pleines d'enseignements en matière d'alliances; à elles seules elles comporteraient un livre : l'histoire en est cependant à peu près inconnue. Nous en avons suivi les jalons jusqu'ici, marqué les lignes principales; la partie que l'on verra se dérouler pendant l'été de 1778 et les premiers mois de 1779 ne fut pas la moins importante, non point uniquement parce qu'elle aboutit au dénouement, mais parce qu'il s'y produisit des conjonctures et qu'elle nous engagea dans des liens qui dominèrent désormais notre politique. On essaye aujourd'hui de rejeter sur nous, par suite, une responsabilité qui serait grave si elle nous incombait véritablement; il faut regarder d'un peu près à cette partie et fixer l'histoire[1].

L'Espagne n'avait pas laissé longtemps au gouvernement du roi les espérances conçues des rapports envoyés le 8 juin par notre ambassadeur. Il n'en restait presque plus les premiers jours de juillet, et les informations qui se succédèrent alors eurent bientôt dissipé le peu que l'on en pouvait conserver. Le 20 juin, Montmorin, qui se croyait fort de ses derniers entretiens, s'était heurté avec surprise à un nouvel éloignement de M. de Floridablanca pour les ambitions justement supposées à son souverain. Cherchant, semblait-il, à ressaisir ses paroles précédentes, le premier ministre avait paru trouver de nouveau peu d'intérêt à la possession de la Jamaïque; la reprise de Gi-

[1] Les historiens récents des États-Unis ont émis sur nos relations avec l'Espagne des jugements qui sont insuffisamment d'accord avec les documents, ou bien ont tiré de ces relations des conséquences que ces documents n'autorisent pas. C'est notamment d'une manière trop superficielle, et qui devient peu exacte par suite, que M. Bancroft, bien que mieux informé qu'aucun autre écrivain, a présenté, dans les chapitres VI et VIII de son tome X (Ép. IV, chap. XVIII et XX de l'édition nouvelle), un résumé de la politique de cette puissance et de celle de la France dans leurs rapports entre elles et avec les États-Unis.

braltar était pour lui une chimère et, qui plus est, la proposition 1778.
qu'en faisait la France lui semblait être une manœuvre inspirée par l'intention de diviser les forces anglaises, de les battre plus facilement et de conclure ensuite la paix sans souci des intérêts de l'Espagne, « à qui elle tenait moins que de voir Gibraltar appartenir à l'Angle-« terre »; quant à la Floride, il la disait inutile à posséder, hormis les seuls points de Pensacola et de la Mobile, du moment que l'Angleterre en avait obtenu la cession formelle; enfin on avait eu tort à ses yeux de ne pas s'attacher à la proposition de médiation, car on eût pu en tirer les avantages que l'on recherchait aujourd'hui. Aussi M. de Floridablanca chargeait-il notre représentant de nous engager, de la part du roi, à éviter une bataille sur mer, dont l'insuccès déciderait peut-être de tout l'avenir, à ne pas sortir de Brest, à laisser les forces anglaises s'user dans l'inertie; et le roi confirmait à peu près ce langage à Montmorin par ces paroles : « C'est grand dommage que vous n'ayez « pas eu un peu plus de patience, nous aurions pu les attaquer plus « vigoureusement. »

Ces raisonnements n'étaient-ils pas simplement une réplique à ceux que nous avions employés, jadis, pour retenir l'ardeur de l'Espagne? L'ambassadeur se le demandait; mais il croyait qu'au fond le premier ministre cherchait à se faire presser et voulait mettre à prix le concours de son souverain. D'autre part, lord Grantham poussait avec insistance dans le sens de la médiation : peut-être bien le Pardo pensait-il à obtenir ainsi les satisfactions qu'il souhaitait dans la Floride et dont il se contenterait. Seulement, Montmorin avait l'idée qu'à défaut de réussir de cette manière la cour de Madrid se déciderait pour la guerre, et à son avis, bientôt justifié par ce qui eut lieu, « la modération affectée aujourd'hui ferait place alors à une ambition qui nous donnerait peut-être plus d'embarras que les secours prêtés ne nous seraient utiles[1] ». Il s'attendait que ses informations récentes auraient

[1] Rapport du 22 juin; *Espagne*, t. 589, n° 135.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. déterminé à Versailles un mouvement en avant, et naturellement il devait s'efforcer ou d'entraîner dans ce mouvement le gouvernement de Charles III ou de voir plus clair lui-même. Dans un billet particulier qui accompagne son rapport, il écrit le 1er juillet que « les choses vont mieux », mais qu'elles n'ont pourtant pas progressé; son idée intime est que l'on voudrait gagner du temps, laisser rentrer la flotte du Mexique, les vaisseaux de Buenos-Ayres, le trésor qui est en mer, atteindre par suite au moins le commencement de l'année prochaine et que l'on se fie pour cela à la médiation sans beaucoup y croire[1]. Ce rapport, en effet, constate les efforts de lord Grantham, à Madrid, pour donner à supposer que la médiation sera recherchée par sa cour; il signale quelque chose de semblable de la part de lord Weymouth à Londres; M. de Floridablanca a dit à Montmorin que « si nous avions satisfaction et si les Colonies étaient reconnues indépendantes, il ne voyait pas pourquoi nous n'accepterions pas la paix »; et comme l'ambassadeur avait alors tâché de le convaincre que les deux cours perdaient vraiment l'heure propice, laissaient à l'Angleterre « les moyens de se rendre forte pour quelque affaire éclatante tandis « qu'elle nous amusait », le premier ministre, tout en reconnaissant que notre conduite avait été très correcte et en montrant cette fois un peu moins d'éloignement pour la conquête de la Jamaïque, était revenu à ses récriminations antérieures sur l'empêchement apporté par nous à l'exécution de ses plans, lors de son arrivée aux affaires. D'ailleurs, il avait eu soin d'attribuer à Charles III une vive appréhension pour la guerre, due aux suggestions de M. de Grimaldi avant son départ. Le monarque, toutefois, suivant l'ambassadeur, témoignait un grand contentement de la lettre de son neveu, « qu'il aime tendrement », et sa réponse approuverait et encouragerait le parti adopté dans les affaires d'Allemagne[2].

La réponse du roi est du 30 juin et conçue en effet dans cet

[1] Lettre du 1er juillet, *Espagne*, t. 590, n° 1. — [2] *Ibid*, n° 2.

esprit. Après des félicitations sur la grossesse de la reine, qui coïncidait, pour sa double satisfaction, avec le même état chez la princesse des Asturies, le monarque écrivait: 1778.

La conduite que j'ai tenue en dernier lieu vis à vis le ministère britannique n'a été que l'effet de mes sentimens de cordialité pour la personne de V. M. et du véritable intérest que je prens à la prospérité de notre maison et à la dignité de nos Couronnes. Ces sentimens seront invariablement dans mon cœur, et règleront mes démarches dans toutes les occasions avec le même ministère, lequel semble vouloir faire de nouvelles ouvertures. Au reste, je ne puis qu'aplaudir à la sage prévoyance de V. M. dans le parti qu'elle vient de prendre sur les querelles d'Allemagne, pour s'occuper uniquement des vues de l'Angleterre, et la priant d'être bien persuadée de ma tendre amitié, je suis, Monsieur mon frère et neveu, de Votre Majesté bon frère et oncle.

CHARLES.

Archives nationales, K 164, n° 3, année 1778 n° 6. (Copie.)

Alors arriva au Pardo la nouvelle du combat de *la Belle-Poule*. Le courrier porteur des instructions expédiées à Montmorin le 20 juin l'avait fait connaître. Dans quel sens en parleraient le roi d'Espagne et son ministre? l'ambassadeur s'en préoccupait avec raison. Sans hésiter, toutefois, le roi apprécia exactement les choses telles qu'elles s'étaient passées. A lord Grantham, fort inquiet au sujet des déterminations qui pouvaient en résulter et empressé à venir les deviner ou tâcher de les retarder jusqu'à ce qu'il eût, de Londres, des informations réglant son langage, M. de Floridablanca ne cacha pas que le roi, à qui il avait rapporté des paroles du représentant de George III, s'était immédiatement exprimé ainsi : « Voilà une agression bien marquée « de la part des Anglais »; et comme le premier ministre avait demandé au monarque quelle réponse donner à diverses interrogations de l'ambassadeur à ce sujet, ce prince lui avait fait celle-ci : « Dites que vous « m'avez dit ce dont il vous avait chargé et que je ne vous ai rien ré- « pondu. » Du moins c'est ce qu'explique Floridablanca à Montmorin,

1778. qui le mande le 6 juillet à Versailles. Toutefois, ce dernier avait tenté vainement encore, soit près du roi soit près du ministre, de montrer à quel point l'heure était favorable pour les deux Couronnes, puisque l'Angleterre était l'agresseur et non pas nous. Il avait redemandé avec instances qu'on nous mît au moins dans la confidence des intentions suivies ou des plans caressés, ne fût-ce qu'en vue d'éviter à sa cour d'en former ou de commencer à en suivre qui ne concorderaient pas avec ceux du Pardo ou qui les contrarieraient; mais le monarque et son conseiller s'étaient obstinés aux termes vagues ou aux faux-fuyants, le premier se bornant à lui répondre : « Nous avons encore bien des « choses à garder, le vaisseau du Sud qui est chargé de 6 à 7 millions « de piastres et nos forces de Buenos-Ayres qui sont en route », se montrant d'ailleurs persuadé qu'avec du temps les Anglais seraient heureux de revenir à la médiation, qu'il fallait donc « aller douce- « ment et se conduire selon les évènements », indiquant enfin comme une atténuation qu'après avoir tenu le traité de la France avec l'Amérique pour un acte d'hostilité, ces mêmes Anglais n'avaient cependant pas déclaré la guerre; M. de Floridablanca, lui, s'abritant de nouveau derrière la difficulté de déterminer le souverain, racontant que déjà il avait eu des entretiens tout aussi vifs avec le roi qu'avec Montmorin pour amener ce monarque à une conduite décidée, pour le persuader de prendre, entre autres mesures, celle d'envoyer une escadre au-devant de la nôtre et d'effrayer par là l'Angleterre qui, après, en eût passé par tout ce qu'on aurait voulu[1].

L'ambassadeur ne s'était pas trouvé plus avancé après des conversations nouvelles. Le 13 juillet, le ministre ignore toujours les intentions de Sa Majesté Catholique; il s'inquiète pour nous de la réunion probable des escadres de Keppel et de Byron, et nous conseille de « pousser tous nos avantages si nous en avons », mais reste muet quand l'ambassadeur lui fait observer que le vrai moyen de pousser les avan-

[1] Rapport de Montmorin, du 6 juillet. (*Espagne*, t. 590, n° 14.)

tages serait de joindre les forces de l'Espagne aux nôtres; il en revient 1778.
encore à un certain plan particulier qu'il ne peut que taire, le roi ne l'ayant pas adopté, et à la froideur de notre accueil relativement aux ouvertures antérieures de l'Espagne. Montmorin commence à se sentir convaincu que le gouvernement de Charles III se retient de parler afin que nous lui proposions nous-mêmes les satisfactions qu'il désire, par quoi il nous jugerait d'autant plus solidement engagés à ne pas clore la guerre sans les lui avoir procurées. A son avis, il faudra changer de langage dès que la flotte de Buenos-Ayres sera rentrée, invoquer alors ouvertement les stipulations du Pacte de famille, et il attend positivement l'ordre d'agir ainsi[1].

Cette nouvelle intermittence de la maladie d'hésitation et de défiance qui paralysait l'Espagne attrista le gouvernement du roi. Elle le replongeait dans l'incertitude dont il avait été si heureux de se croire sorti. Toutefois, il n'en fut ni découragé de convaincre ni détourné de ses fins. Placé plus près de l'Angleterre et y regardant sans cesse, ce qu'il en apprenait lui révélait le péril, pendant que la cour d'Espagne pouvait ne pas se voir menacée. Le 6 et le 10 juillet, M. de Vergennes écrit à Montmorin, à l'occasion de son courrier du 22 juin,

[1] Montmorin écrit à ce sujet comme il suit : « . . . Pressé par mes raisonnements et par « mes prières, M. de Floride Blanche me dit « que ce qui inspiroit tant de défiance au Roi « son maitre de nos intentions étoit le prétendu « froid qu'il m'avoit déjà dit avoir trouvé dans « vos réponses à ses questions du mois de janvier. Je lui fis les mêmes réponses que je lui « avois déjà faites dix fois mais il ne fut ou du « moins ne parut pas convaincu de leur solidité. « Je crois que son intention est de nous amener « à lui proposer nous mêmes ce qu'il desiroit, « nous croyant par là plus engagés à ne pas terminer la guerre que l'Espagne n'eût achevé « ce que nous l'aurions pressé de commencer. « Quoi qu'il en soit, Monsieur, de cette idée qui « est purement conjecturale il me semble que « les choses ne peuvent pas rester longtems « dans l'état où elles sont; la flotte est rentrée, les forces de Buenos-Aires sont attenduës incessamment, il faut bien que l'Espagne « laisse percer enfin le voile dont elle couvre « ses intentions lorsqu'elle n'aura plus de « raison de retardement. Je crois, Monsieur, « que ce seroit alors le cas de changer de « langage et d'invoquer sérieusement les engagements pris par le Pacte de famille; ce n'est « pas avec de belles paroles qu'on nous aidera « à résister aux Anglois. J'attendrai vos ordres, « Monsieur, et jusqu'à ce que je les aye reçus, « je ne m'écarterai pas du plan que j'ai suivi « jusqu'à présent. » (*Espagne*, t. 590, n° 30.)

1778. en ministre affligé, mais non moins résolu qu'auparavant. Il lui mandait le 6 :

Jai reçû, M., la lettre n° 34 que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 22 du mois dernier. Je ne reviens pas de la surprise et de la peine qu'elle nous a causée; nous nous croions au terme des défiances de l'Espagne et que rien ne troubleroit désormais l'heureuse harmonie qui se rétablissoit. Le compte que vous rendés de votre dernière conversation avec M. le C[te] de Floride Blanche annonce que nous sommes encore bien loin du but auquel nous croions touchér; je n'y trouve de consolant que l'assurance qu'il vous a donnée que le Roi son maître ne manqueroit pas à ses engagemens avec nous, encore cette considération est bien tempérée par ce qu'il vous a dit que Sa M[té] Cq̃ue ne désespéroit pas de pouvoir conservér la paix. Tout cela s'accorde si peu avec ce que vos précédens rapports nous avoient fait entrevoir, que nous ne pouvons plus être que très perplexes sur ce que nous avons à craindre ou à espérér de notre allié. Quand je dis craindre vous comprenez sans doute quil ne peut être question de supposér qu'il se déclareroit contre nous, mais son indifference ou sa neutralité n'en seroit pas moins funeste, parce que les conséquences n'en pourroient être qu'également désastreuses pour les deux Couronnes. Ne nous faisons pas volontairement illusion sur la situation réelle de l'Angleterre; cette puissance éprouve il est vrai de grands embarras dans le jeu de ses moiens, mais elle n'est pas encore au point d'épuisement où on paroit la supposér. Si nous lui donnons le tems de reprendre haleine, elle nous prouvera bientost qu elle est encore capable des plus grands efforts et Dieu fasse que ce ne soit pas à nos dépens.

Le ministre continuait en opposant de nouvelles raisons à celles que M. de Floridablanca avait alléguées antérieurement. Tandis que les réponses appelées par les instructions du 20 juin étaient en route, il trouvait utile de recommencer les raisonnements. La boutade sur Gibraltar semblait remettre en question les points de vue où l'on s'était placé non seulement pour envisager les intérêts des deux Couronnes, mais pour établir entre elles des liens intimes et regarder l'Angleterre comme l'ennemi de l'une et de l'autre. Il paraissait aussi

qu'on s'abusait, au Pardo, sur la puissance de cet ennemi. C'étaient 1778.
là deux sujets à l'égard desquels tout commandait de ne pas rester davantage dans l'obscurité. Il convenait également de ne point laisser fausser les idées relativement à la Jamaïque, et non moins de faire apercevoir qu'en Floride ce pouvait bien être des États-Unis, non plus des Anglais, qu'allaient dépendre les désirs de l'Espagne. D'autre part, la déférence due à un allié si craintif, et celle du jeune monarque pour son oncle, réduisaient le gouvernement du roi à justifier la sortie de la flotte de Brest. M. de Vergennes exposait donc les considérations qui avaient porté le cabinet au parti de braver les forces navales de la Grande-Bretagne, seul et sans plus attendre. Là sont consignés les raisons et les sentiments dont s'inspirèrent les ministres du roi, en engageant contre ces forces redoutables sa marine si nouvellement refaite. On n'entend pas sans émotion le ministre du roi dire que « l'on espérait tenir tête à la marine anglaise, avoir au moins l'égalité avec elle et que c'était un avantage dans le début d'une guerre, après tous les malheurs de la précédente, de convaincre nos marins qu'ils pouvaient se battre avec les Anglais sans être battus ». M. de Floridablanca nous avait conseillé, de la part de son souverain, de ne pas risquer une bataille de mer, d'attendre le moment opportun : le secrétaire d'État expliquait d'abord à Montmorin que le conseil était parvenu trop tard pour que l'on pût « courir après les ordres expédiés », qu'il y avait d'ailleurs des circonstances nouvelles, inconnues à Madrid, et que le roi avait donné ces ordres sur l'invitation même de l'Espagne, formellement exprimée dans le pli de l'ambassadeur en date du 8 juin[1]. On le sent mal à l'aise, toutefois, dans ces petites raisons; il se hâte d'en venir à d'autres, supérieures et plus essentielles, aux yeux du

[1] Le ministre, qui tenait à être exact, citait à Montmorin, pour plus de sûreté, les termes mêmes de son rapport du 8 juin : « Voici, M., « comment vous vous y énoncés : « M. le Cte de « Floride Blanche ma confié et m'a prié de « vous mandér en chiffre que S. M. C. lui avoit « dit hier au soir dans son travail que si les « Anglois avoient expédié pour l'Amérique l'es« cadre de 13 v^x^ qui est partie de Portsmouth, « il falloit que leurs ministres eussent absolu« ment perdu la tête et qu'il espéroit que nous « en profiterions. »

1778. gouvernement du roi, sous la modestie politique en apparence affectée et pourtant sincère qu'elles revêtent sous sa plume :

Rien n'est plus constant, M., que le départ de cette escadre [celle de Byron] pour une destination éloignée et vraisemblablement pour l'Amérique Septentrionale. Il ne reste donc plus que celle de Keppel, d'abord forte de 21 vaisseaux et suivant les derniers avis maintenant de 25 à 26 vaisseaux de ligne. Nous en avons 30 ou 32 à lui opposér dans le moment, supériorité qui doît nous faire redoutér moins l'évènement d'un combat. Si nous lui laissons le tems de se renforcér nous serons claque-murés dans nos ports, de manière à n'en osér sortir pendant tout le cours de la guerre. Le découragement gagnera nos officiers et nos équipages qui sont aujourd'hui dans les meilleures dispositions et les avilira; nous ne nous montrerons plus à la mer que pour y essuiér des pertes et des affronts; notre commerce en général et nos vaisseaux des Indes qui sont au moment de rentrér deviendront la proie de l'ennemi et l'une de ses ressources pour prolongér les calamités de la guerre et pour nous les rendre plus cuisantes. En sortant comme nous en avons pris le parti, ou l'amiral Keppel viendra nous présentér le combat, ou croiant devoir l'évitér il se tiendra dans l'intérieur de la Manche ou nous ne nous proposons point du tout de l'allér cherchér. Dans le premier cas il semble que nous risquons d'autant moins d'acceptér le défi que la supériorité d'expérience que nous ne refusons pas aux amiraux anglois se trouvant compensée par un plus grand nombre de vaisseaux nous pouvons du moins espérér l'égalité, et ce sera un avantage dans le début d'une guerre, après tous les malheurs de la précédente, de convaincre nos marins qu'ils peuvent se battre avec les Anglois sans être battus. Vous voiés, M., que la présomtion ne m'aveugle pas. Dans le second cas nous formons nos officiers aux évolutions, et nos équipages aux manœuvres, enfin à prendre un sentiment plus relevé d'eux mêmes s'ils voient les Anglois évitér de les approchér. Notre flotte prenant la station à l'ouvert de la Manche elle protègera notre commerce et pourra interceptér celui des Anglois et peut être lui porter un coup sensible. En effet si elle réussissoit à interceptér la flotte marchande des Indes occidentales qu'il paroit qu'on attend, cette perte seroit un coup mortel pour le crédit comme pour le commerce de cette nation.

Si l'Espagne qui a des raisons pour ne pas se déclarér encore pouvoit remplir dès ce moment-ci l'engagement du Pacte de famille et joindre 12 de ses

vaisseaux à notre escadre de Brest, notre supériorité seroit assurée pour toute cette campagne; les forces angloises contenües dans la Manche, l'Espagne n'auroit plus besoin que de forces médiocres pour les entreprises qu'elle jugeroit à propos de formér. Mais ceci n'est qu'un vœu qui m'est personnel et que je vous confie, je n'ai point d'ordre du Roi pour vous chargér d'en faire la demande. S. M^té^ ne vous en fera adressér qu'après le retour du courrier que nous attendons de votre part. 1778.

Espagne, t. 590, n° 12. (Original.)

On voit que la défense réitérée des actes de Versailles cachait un but qui ne tardait pas à être avoué. L'Espagne émettait des reproches pour ne pas agir, M. de Vergennes raisonnait d'abord pour faire paraître naturel que l'on se fût engagé plus avant, puis pour s'engager davantage et pour tirer la cour d'Espagne de sa chimère de pacification. La dépêche du 6 juillet marque le commencement d'une nouvelle tentative du cabinet de Louis XVI afin de porter définitivement cette cour à l'action. Les prévisions du Pacte de famille étaient inspirées surtout par le besoin de conjurer les chances défavorables qui pouvaient surgir à la mer. Elles obligeaient le roi d'Espagne à fournir l'aide d'une escadre de douze vaisseaux. C'est pourquoi la dépêche du ministre indiquait d'une manière assez claire que, désormais, on tenait cette aide pour nécessaire. L'ambassadeur et le secrétaire d'État s'étaient ainsi rencontrés à distance dans l'adoption de ce parti, tant la situation le dictait. M. de Vergennes expliquait que la guerre était certainement commencée entre nous et l'Angleterre, puisque outre l'attaque de *la Belle-Poule* et la prise de deux de nos frégates, deux brigantins français caboteurs venaient d'être saisis et emmenés à Portsmouth, malgré l'absence de toute contrebande à leur bord; que la guerre était donc bien ouverte du fait de la Grande-Bretagne, quoi que pût inventer l'amiral Keppel pour qu'on nous considérât comme les agresseurs[1]. Aussi donnait-il lieu de pressentir

[1] « On ne croira jamais en Espagne, écrivait-il « à Montmorin, que trois frégates éparses aient « voulu défier et combattre une armée navale « de vingt vaisseaux. » Le secrétaire d'État s'exprimera peu après dans les mêmes termes, on le verra, avec notre ministre à la Haye.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. qu'on introduirait bientôt la demande du concours prévu par le traité qui, depuis 1762, liait les deux Couronnes et l'on ne saurait faire assez ressortir en quels termes pleins de la crainte d'effaroucher le Pardo il annonçait de prochains efforts dans ce sens :

Si l'Espagne, qui a des raisons pour ne pas se déclarér encore pouvoit remplir dès ce moment-ci l'engagement du Pacte de famille et joindre 12 de ses vaisseaux à notre escadre de Brest, notre supériorité seroit assurée pour toute cette campagne; les forces angloises contenûes dans la Manche, l'Espagne n'auroit plus besoin que de forces médiocres pour les entreprises qu'elle jugeroit à propos de formér. Mais ceci n'est qu'un vœu qui m'est personnel et que je vous confie, je n'ai point d'ordre du Roi pour vous chargér d'en faire la demande. Sa M^té ne vous en fera adresser qu'après le retour du courrier que nous attendons de votre part.

C'est dans cette dépêche que le secrétaire d'État, pour convaincre le Pardo du complet à-propos de nos engagements avec les Colonies insurgées, envoyait un extrait du mémoire remis par le chevalier de Senneville au retour de sa mission. Le courrier expédié le 1er juillet par Montmorin étant parvenu le 8, toutefois, M. de Vergennes jugea que le moment pressait de mettre plus d'accent dans les communications avec Madrid. Écrivant à l'ambassadeur le surlendemain à titre intime, il rend encore plus évident que l'on vise à obtenir l'assistance effective de l'Espagne. On se préoccupait, à cette fin, que le Pardo reconnût bien les Anglais comme agresseurs; on voulait apprendre si le gouvernement de Charles III continuait à garder l'espérance d'assurer la paix par ses bons offices, quoiqu'ils n'eussent pu prévenir la rupture : « On va savoir, » mandait le ministre :

On va savoir si le Roi Catholique et son ministre se laisseront faire illusion par la fourberie anglaise, par les paroles miéleuses de lord Grantham à Madrid ou par les insinuations de lord Mansfield à Londres, le plus rusé jésuite qui ait jamais existé.

Il disait après cela que les Anglais « voudraient n'avoir affaire qu'à

nous, qu'ils amusaient l'Espagne, qu'ils ne l'épargneraient pas ensuite 1778. si la fortune secondait leur orgueil ». « L'on n'y sent malheureusement pas, ajoutait-il au sujet de la politique espagnole, que les flottes dont on attendait le retour n'auraient aucun risque à courir tant que les forces de la Grande-Bretagne seraient contenues dans la Manche, que nous devrions réunir nos efforts à les y renfermer et que nous pourrions nous flatter d'y réussir si l'on nous envoyait dès à présent le premier secours stipulé par le Pacte de famille. » Il n'entrevoyait pas encore grande apparence que cela vînt à avoir lieu, mais ne marquait pas moins le désir que Montmorin en parlât :

Je pense que vous pourriez toucher cette corde par forme d'insinuation, sans en faire une réquisition formelle, écrivait-il en terminant. Le Roi Cque est d'une probité austère, et en le prenant par sa fidélité à remplir ses engagemens vous pourrez faire du progrès. Il me suffit, M., de vous indiquer le but; quant à la manière d'y atteindre nous nous en raportons à vous avec confiance.

Espagne, t. 590, n° 23[1].

Du reste, une autre dépêche, du 17 juillet, apporta à Montmorin de nouveaux arguments pour préparer le Pardo à la démarche et le détourner de croire aux protestations de l'Angleterre. Les deux brigantins avaient été relâchés; l'Angleterre s'en targuerait peut-être comme d'un témoignage de ses dispositions pacifiques : l'ambassadeur devait donc « dessiller les yeux, représenter qu'elle avait cherché simplement à donner un exemple utile à ses propres navires, maintenant que les nôtres tenaient la mer[2], et qu'elle ne voulait que gagner le temps de

[1] 10 juillet 1778.

[2] « Notre flotte étant à la mer, écrivait M. de « Vergennes, on a senti qu'en même tems qu'elle « couvriroit notre commerce elle pourroit in- « terrompre celui des Anglois, et l'on s'est pro- « bablement flatté de nous piquér de générosité « par cet exemple hypocrite; mais nous ne pou- « vons pas oubliér que nos frégates sont à Ports- « mouth; que les officiers et équipages y sont « prisonniers, et que cette insulte n'étant pas « réparée nous regardons la guerre comme exis- « tant par le fait. Un bon François ne connoit « de véritables intérest que la gloire de son « maître et la dignité de sa couronne; tout le « reste n'est jamais qu'accessoire. » (*Espagne*, t. 590, n° 36.)

1778. mettre ses forces à même de défier toute entente »; il répéterait qu'à fermer la Manche on assurerait tout ce que l'Espagne désirait le plus, et que c'était non « avec des compliments », mais en se montrant résolu à frapper, qu'elle réduirait l'orgueil britannique : « Sa Majesté « Catholique voudrait éviter la guerre; nous n'en sommes pas plus amou- « reux; tâchons donc de ne pas la rendre inévitable par une conduite « incertaine. » Le ministre renouvelait à l'ambassadeur l'avis d'aller de l'avant suivant son inspiration propre, jusqu'à ce qu'on le chargeât de faire mieux : « Agissés comme de vous même en attendant de nou- « velles instructions que je ne tarderai pas à vous envoyer. »

L'espèce d'expectative agissante à laquelle on se résignait ainsi ne pouvait cependant plus durer. M. de Floridablanca semblait se jouer de l'ambassadeur afin de prolonger l'indécision, motivant tantôt sur ses sentiments personnels, tantôt sur ceux du roi, une retenue dont le terme paraissait ne devoir jamais cesser de fuir; notre sortie de Brest était presque blâmée, tout au moins on avait l'air de se désintéresser des suites : il devenait donc urgent de décider le gouvernement de Charles III. Quand la ratification du traité d'alliance par le Congrès des États-Unis fut connue, l'urgence parut plus grande. M. de Vergennes annonçait cette ratification à Montmorin dans sa dépêche du 10 juillet. La veille, déjà, Arthur Lee s'était empressé d'en aviser le comte d'Aranda[1], et l'échange des actes avec la légation devait s'effectuer le 17. On décida en conséquence de frapper à la porte du Pardo aussi ouvertement que le permettaient les sentiments du monarque envers son oncle et l'intérêt de ne pas diminuer par la moindre atteinte la possibilité d'un concours regardé à cette heure comme précieux. On ne demanderait pas positivement à Charles III de fournir les douze vaisseaux stipulés par le Pacte de famille, mais on le mettrait immédiatement en situation d'envisager l'obligation où il allait se trouver

[1] Le 9 juillet. (*Espagne*, t. 590, n° 28.)

de le faire. Ce fut, le 24, l'objet d'une dépêche développée à l'égal d'un mémoire de cabinet. L'ambassadeur avait renoncé, approuvé en cela à Versailles, à communiquer les plis eux-mêmes, comme son prédécesseur le pratiquait; celui du 24 juillet fut au contraire écrit pour être montré. Une lettre particulière du ministre lui assignait cette destination. On voulait que toutes les considérations, tous les arguments, « l'enchaînement des choses et des réflexions », passassent sous les yeux du monarque et de M. de Floridablanca « sans les oublis inévitables ou les altérations involontaires de la mémoire d'un tiers ». « Avec autant de lumières, disait là M. de Vergennes, comment est-il possible qu'on ne sente pas, où vous êtes, que les moments sont bien intéressants et encore plus urgents, et si on le sent, qu'on persévère dans une funeste inaction? » Il ne s'était donc pas seulement efforcé encore de convaincre; il tâchait de flatter l'amour-propre de notre allié. Il proposait à M. de Floridablanca « un rôle digne de lui s'il avait la liberté de le prendre ». Il excusait, il louait même le premier ministre de sa prudence politique à se retrancher derrière la prétendue ignorance des intentions de son souverain ou derrière sa volonté formelle. Bien plus, comme on croyait généralement que le confesseur du roi exerçait sur son esprit le plus grand empire, M. de Vergennes demandait à Montmorin si d'autres influences que celle de ce premier ministre n'agissaient pas sur le roi pour l'attacher autant à l'idée de la médiation, et il recommandait de découvrir ces influences si c'était possible, de les écarter ou de les gagner si le moyen en existait[1]. 1778.

[1] Lettre du 25 juillet : « Je crois la dépêche « que je viens de mentionner écrite dans un « style à devoir flattér plus tost que blessér « l'amour propre de notre allié; je lui propose « un rôle bien digne de sa puissance. M. le Cte « de Floride Blanche le sentira, et je me flatte « qu'il le saisiroit s'il n'étoit pas contrarié. . .

« Je crois que vous pouvés vous dispenser, « M., de prêter une foi entière à M. le Cte de « Floride Blanche lorsqu'il assure qu'il est dans « la même incertitude que vous sur les dispositions du Roi son maître; il est impossible « qu'il les ignore, mais il ne lui est pas permis « sans doute de les révélér et à cet égard nous « devons applaudir à sa réserve toute pénible « qu'elle nous soit. . . . .

« Aussi peu disposé que le Roi Cque l'a tou- « jours été pour les Anglois, il faut qu'il y ait « un ressort plus intérieur et plus puissant que « le charme de la parole du lord Grantham pour

1778. La dépêche du 24 juillet essayait de rendre plus que justifiée aux yeux de l'Espagne l'obligation de donner en ce moment l'assistance prévue; elle tentait de la lui faire trouver naturelle et presque spontanée de sa part. Les raisonnements déjà tenus ou esquissés y étaient condensés et complétés. Avec toutes les marques d'une confiance affectueuse et toutes les considérations qu'appelaient les intérêts de cette puissance et les nôtres; avec les protestations réitérées de notre désintéressement absolu et celles de notre respectueuse soumission aux sentiments, aux nécessités, aux avis du Roi Catholique, à « la vue sainte » qu'il avait de rétablir la paix, « quoique la politique peut-être prêche et crie le contraire »; avec les preuves de notre éloignement à réclamer rien de lui ou à le pousser plus vite qu'il ne voulait; avec l'assurance que nous attendions tout de son amitié seule; avec toutes les raisons, enfin, de nature à le ramener et son ministre avec lui, cette dépêche expliquait ce que nous avions fait, montrait sans nulle critique directe, et pourtant sans hésiter, le péril qu'avait l'inaction de l'Espagne, le tort commun qui en résulterait, les grands avantages déjà manqués, mais aussi ceux que l'on recueillerait encore ensemble d'un plan concerté et de mesures positives. Le rôle qu'elle présentait au Roi Catholique et à M. de Floridablanca comme si digne d'eux, comme pouvant « les couvrir d'une gloire immortelle », consistait à mettre immédiatement l'Angleterre au pied du mur, à lui offrir la médiation de l'Espagne pour rétablir la paix et à lui demander une réponse formelle en déclarant que, sur son refus, les douze vaisseaux stipulés par le Pacte de famille iraient sur-le-champ se joindre à la flotte française. Évidemment, ce n'était qu'une autre manière de chercher à décider le Pardo à nous fortifier aussitôt de sa marine. On avait pensé, en outre, que l'ambassadeur se trouverait en situation d'autant

« rendre ce prince si tenace sur l'espoir de la « médiation. De tous tems les Anglois ont trouvé « en Espagne même parmi les moines des par- « tisans zélés dont ils ont tiré de grands services. « Ne pourriés vous pas découvrir, M., s'il y en a « aujourd'hui, qui ils sont et ce qu'il convien- « droit de faire pour les écartér ou pour les « gagnér ? » (*Espagne*, t. 590, n° 52.)

meilleure pour obtenir un résultat, s'il était à même de donner à entrevoir des éventualités inquiétantes; aussi M. de Vergennes terminait-il en disant que si l'Espagne nous laissait seuls, nous ferions d'une faible défensive en Europe la base de nos opérations, nous porterions l'offensive en Amérique ou en Asie suivant le cas, nous découvririons ainsi tous les intérêts espagnols, et que d'autre part l'Angleterre, par les commissaires qu'elle avait aux États-Unis, allait leur présenter des conditions ressemblant si bien à l'indépendance qu'il était à craindre de les leur voir accepter, malgré toutes leurs démonstrations actuelles de gratitude envers nous [1]. 1778.

[1] La dépêche du 24 juillet partait de ce point: «les Anglais sont les agresseurs, le Roi Catholique et son ministre le reconnaissent», pour dire que «avec le profond sentiment de la douleur muette le gouvernement du roi voit ces derniers persévérer dans le silence et l'indifférence apparente, car les conséquences qui semblent n'en devoir peser que sur nous ne tarderont pas à retomber sur l'Espagne». Elle s'efforçait après cela de montrer que ce résultat était inévitable; elle faisait ressortir la sécurité qu'aurait déjà gagnée cette puissance eu égard à ses vues sur Gibraltar, si la présence de ses vaisseaux avec les nôtres à l'ouvert de la Manche avait permis d'enfermer les forces de Keppel dans le détroit; elle détaillait l'affaiblissement qu'en éprouverait l'Angleterre, privée par là du retour de ses marins de commerce : «Nous serions maîtres de la mer pour toute la campagne, le commerce anglais la proie des corsaires, ses matelots empêchés de rentrer.» Elle relevait ensuite le tort causé à la France par les avis dilatoires et l'indécise abstention de l'Espagne : «Lors de la séparation de Byron et de Keppel son conseil de ne pas commettre les premières hostilités, et notre acceptation de la médiation nous ont lié les mains; quand nous sommes devenus plus libres par son espèce d'invitation à profiter de l'occasion si elle s'offrait, les vents qui ont retenu notre flotte à Brest ont jeté en Angleterre des matelots et des richesses; nous étions supérieurs à Keppel, il est notre égal aujourd'hui, il va être plus fort demain et nous devrions rentrer dans la rade de Brest pour ne pas aller au devant d'un évènement désastreux; c'est une extrémité douloureuse à laquelle nous ne serions pas exposés si, en vue d'avantages inexprimables, l'Espagne s'était résolue à nous faire joindre par l'assistance préliminaire en vaisseaux qu'a prévue le Pacte de famille.» — Cette dépêche justifierait amplement M. de Vergennes, s'il avait besoin d'être justifié, du reproche de n'avoir pas su ménager ou flatter les sentiments du roi d'Espagne et de son ministère. Elle demandait que l'Espagne ne discutât plus que sur la manière d'agir : «A la bonne heure, portait-elle à ce sujet, mais ce n'est plus le moment de la réserve; l'heure devient plus précieuse chaque jour, il y en a déjà bien de perdues; si l'on ne s'empresse d'y pourvoir, la perte peut devenir irréparable. Nous avons eu le sort de l'Angleterre dans nos mains sans en profiter; tâchons de ne pas mettre à sa disposition celui des deux Couronnes, elle ne nous épargnerait pas.» — Au sujet de la «vue sainte» de Charles III de rétablir la paix, elle disait : «Le roi partage sincèrement ce vœu-là; il en a donné la

1778. Il faudrait reproduire ici cette pièce dans tout son texte, ne fût-ce qu'à titre d'historique, sous une forme indirecte, de la conduite de l'Espagne jusqu'à ce moment[1], si, presque aussitôt expédiée le 25 juillet, elle n'avait pas paru n'être encore qu'une inutile dépense de complaisances ou d'égards pour une susceptibilité inguérissable. Alors, en effet, le rapport de Montmorin en date du 13 juillet vint enlever toute raison d'être au parti pris de patience que l'on suivait et qui avait dicté le langage du secrétaire d'État. On avait joint au courrier la copie d'un pli de Franklin et de ses collègues, transmettant une dépêche du *Comité des affaires étrangères* du Congrès, qui leur apprenait et les chargeait de faire connaître, en Europe comme à Versailles, les votes décisifs de cette assemblée, dans son refuge de Yorktown, en réponse aux bills conciliatoires, et la ratification unanime, enthousiaste du traité d'alliance et d'amitié avec le roi de France[2]. Quoique l'on n'eût rien appris jusque-là du comte d'Estaing, on ne pouvait douter qu'il n'eût été engagé, que dès lors des faits nouveaux allaient imprimer, peut-être, une gravité nouvelle à la participation ou à l'indifférence de l'Espagne. Un autre rapport de Montmorin affirma encore la persistance du Pardo dans sa réserve le 20 juillet, quoiqu'on y tînt bien l'Angleterre pour l'agresseur; persistance motivée sur ce que « l'on s'était conduit avec « le Roi Catholique de manière à le rendre libre de choisir son mo« ment », et persistance telle que pour éviter de voir revenir l'aigreur à ce sujet, chez le premier ministre, l'ambassadeur avait dû s'abstenir

démonstration en répondant comme il l'a fait aux premières ouvertures de médiation; si sa réponse était rendue publique l'univers y verrait que ni la folle ambition, ni la soif des conquêtes, ni le désir de compenser d'anciennes pertes, mais la nécessité seule de nous soustraire aux vexations de l'Angleterre et de prévenir ses funestes desseins l'a déterminé. » Quant au rôle qu'elle conseillait au Roi Catholique de prendre elle ajoutait ceci : «Si les ministres anglais refusent, ce qui est probable, le roi aura mis fin à une négociation frauduleuse; dans le cas contraire le Roi Catholique aura la gloire d'avoir imposé aux flots courroucés de la mer, l'indépendance de l'Amérique sera consommée et ratifiée par l'efficacité de sa parole, l'univers entier lui devra la paix. »

[1] On la trouvera à l'annexe I du présent chapitre.

[2] Nous reproduisons à l'annexe III du présent chapitre la lettre de la légation de Passy et la partie principale de la dépêche du Congrès,

de discuter davantage. Une positive intention de continuer à se dérober étant ainsi visible, il parut nécessaire que le roi parlât maintenant de concert avec ses ministres, et non plus le secrétaire d'État seul au nom du cabinet. 1778.

Louis XVI parla donc. Il le fit en transmettant des instructions formelles. Par une autre dépêche, du 31 juillet, l'ambassadeur recevait mission de demander « amicalement » à M. de Floridablanca, mais « au « besoin ministérialement », ce que voulait en fin de compte le roi son maître, quels desseins et quelles vues il avait sous l'obscurité dans laquelle il nous tenait depuis un an. Avec les égards les mieux observés, la netteté, presque le commandement, remplaçaient ici les termes délayés des plis antérieurs : « Qu'on s'explique franchement, nous répondrons de même; nous dirons ce que nous pouvons et ce que nous ne pouvons pas; le roi ne veut tromper personne et moins le roi son oncle que tout autre; il est touché des vœux de ce dernier pour le succès de ses armes, il vous charge de l'exprimer, mais il sera bon que vous fassiez observer que ce ne sera pas avec des vœux que nous réduirons les Anglais au point où il est d'un intérêt commun de les amener. » On prenait les choses dans la situation où elles étaient, notre campagne à la sortie de la Manche pour ce qu'elle pouvait devenir, sans chercher à en amoindrir ni la responsabilité ni les conséquences. D'une manière rapide, on revenait sur les objets touchés antérieurement, mais comme pour rendre aux appréciations le nerf qu'on y avait volontairement affaibli. On écrivait que « M. de Florideblanche n'excellait pas moins dans l'art d'éluder les explications que d'en donner de catégoriques quand il lui convenait de le faire; qu'il se repliait tantôt sur l'ignorance où il était des instructions de son maître, tantôt sur une défiance que rien n'avait motivée. Il nous reprochait d'avoir signalé un danger à annoncer le projet d'écraser l'Angleterre : si c'était à refaire, les circonstances présentes de l'Allemagne n'en fourniraient que de nouvelles raisons; affaiblissons la puissance anglaise, notre ennemie, mais n'affichons pas des projets qui lui assureraient des défenseurs en

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. réveillant contre la maison de Bourbon les jalousies de l'Europe. C'est gratuitement que nos réponses ont été qualifiées de froides; M. de Florideblanche a pris prétexte pour cela dans la modération de nos vues; mais avons-nous prétendu que l'Espagne n'eût pas un autre système? Que l'on se fût ouvert, on aurait été édifié. On s'est fait au contraire une étude de l'obscurité, on a voulu notre concours à des objets sans nous dire en quoi ils consistaient ou s'ils existaient, même. Il faut deviner les projets de son ennemi, mais on doit attendre la communication de ceux de son ami; nous ne demandons que cela du roi d'Espagne. » Le cabinet de Versailles terminait ainsi qu'il suit ses prescriptions à son ambassadeur :

Le roi confie à votre sagesse ce supplément d'instructions à celles du 25 et vous laisse toute liberté sur la manière d'en faire usage; si vous trouvez des dispositions correspondantes à nos vues, vous en rendrez immédiatement compte; si, contre toute attente, on veut encore se couvrir des ombres du mystère et du silence, il ne restera plus qu'une démarche à faire pour constater l'évidence de notre situation vis-à-vis de l'Espagne; c'est sur quoi le roi se réserve de vous donner en temps et lieu ses ordres.

Espagne, t. 590, n° 63[1].

Ainsi, l'on voulait savoir enfin à quoi s'en tenir sur la portée de l'alliance qu'avait eue en vue le Pacte de famille. Un évènement récent était venu donner le ton à ce courrier, si promptement expédié derrière l'autre. M. de Vergennes achevait de l'écrire quand on apprit que, le 27, les trente-deux vaisseaux et leurs frégates, commandés par le comte d'Orvilliers, s'étaient mesurés auprès d'Ouessant contre les forces navales de Keppel, qu'ils avaient fait fuir devant eux pendant vingt-quatre heures l'escadre anglaise s'efforçant d'échapper à une nouvelle action, et, uniquement par suite d'ordres insuffisamment compris ou

[1] Nous transcrivons cette dépêche à l'annexe I du présent chapitre.

mal donnés, manqué de jeter dans la défaite cette flotte redoutée[1]. Ce combat inachevé était moralement une victoire pour la marine du roi, depuis si longtemps effacée. On en éprouvait une joie profonde. Le jeune monarque y puisait une autorité subite pour s'adresser à son oncle, le droit de ferme propos devant lui : il fortifia donc de son assentiment le langage de ses conseillers. Son « Approuvé » se trouve au pied de la minute de M. de Vergennes, et pour plus de sûreté la pièce était envoyée par duplicata à l'ambassadeur. 1778.

En Espagne, pendant ce temps, la scène commençait à changer. Le dernier entretien de Montmorin avec M. de Floridablanca avait marqué la fin de l'attitude déjà embarrassante du gouvernement de Charles III. A bout de récriminations dilatoires autant qu'à bout de moyens de se taire sur son concours, ce gouvernement profita du moment pour prendre une position différente. Le 20 juillet, Montmorin écrivait qu'ayant essayé d'être instruit de l'effet que produirait sur Charles III la demande d'exécuter le Pacte de famille, il lui avait été répondu tout uniment que « le roi saurait ce qu'il aurait à dire » ; M. de Floridablanca,

[1] L'opinion fut très excitée par cette demi-victoire. Elle la jugea avec autant d'animation que de divergence. Elle apprécia en changeant de sentiment d'un jour à l'autre, et avec beaucoup de passion chaque fois, les ordres donnés par d'Orvilliers et l'interprétation qu'en fit celle des divisions navales à laquelle le duc de Chartres commandait ou transmettait les ordres. Dans une dépêche suivante de M. de Vergennes à Montmorin (*Espagne*, t. 590, n° 87), on trouve l'appréciation que porta le gouvernement du roi sur la conduite du duc de Chartres. C'est à propos de la relation du combat par l'amiral anglais, publiée dans les gazettes de Londres. M. de Vergennes écrit : « Je suis bien curieux, « M. d'être instruit du jugement qu'on aura porté « a Madrid de la belle relation de l'amiral Keppel. « Si sa lettre à l'Amirauté ne vous étoit pas en« core parvenue vous la trouverés dans la *Ga*« *zette de France* du 14 que je joins ici. La meil« leure réfutation que l'on puisse faire de la « lettre de cet amiral est de publiér sa lettre « même, elle fourmille de contradictions et d'ab« surdités. On a joint à cette même gazette un « suplément à la relation du combat naval. Vous « pouvés comptér sur son exactitude. Il est bien « malheureux que les vaisseaux de l'escadre de « M. le duc de Chartres qui pendant l'action fai« soient l'avant-garde de l'armée n'aient pas « aperçû ou compris le signal de M. le comte « d'Orvilliers ; l'arrière-garde ennemie auroit été « coupée et nous aurions très certainement con« duit à Brest des signes non équivoques de la « victoire. » — On trouvera du reste à l'annexe I du présent chapitre, n° 3, la dépêche adressée à Montmorin sur la bataille elle-même.

1778. en outre, avait affecté de penser que nous étions en état de tenir tête tout seuls aux Anglais, s'était plu à rabaisser dans cette vue leurs forces, avait contredit d'après de prétendues informations de son agent au Congrès notre opinion que les Américains inclinaient à se réconcilier. La divergence semblait donc complète, et l'ambassadeur émettait l'avis que le gouvernement du roi poussât plus loin, « au risque de voir beaucoup d'humeur et de s'attendre à des bourrasques[1] ». Mais presque aussitôt le langage était devenu tout autre. Montmorin mandait le 23 que roi et ministre lui avaient paru se réjouir de la sortie de l'escadre de Brest, avaient souhaité devant lui qu'elle pût surprendre d'importants convois anglais supposés être en route, et qu'ils nous conseillaient de préparer un manifeste établissant que l'Angleterre avait refusé la médiation, les moyens d'éviter la guerre et avait commencé les hostilités. L'ambassadeur, essayant d'une autre manière, avait cessé de développer des raisons et affecté un vif chagrin du rôle qu'on lui créait maintenant auprès de sa cour, tandis qu'on l'avait si catégoriquement autorisé à annoncer mieux que des motifs pour ne pas agir : le lendemain même, M. de Floridablanca, s'appliquant à le réconforter, lui avait dit : « Prenez un peu de cou-« rage et ayez un peu de patience, soyez sûr que tout ira bien[2] »; plus explicite encore le 26, et donnant à entendre qu'il avait déterminé le roi, qu'il ne fallait plus chercher à presser ce monarque, le premier ministre avait terminé ainsi : « Laissez rentrer le reste des divisions « Cevallos et nous parlerons. » Bientôt, en effet, le roi annonçait lui-même à Montmorin l'arrivée à Cadix d'un vaisseau chargé de piastres du Pérou, et ajoutait : « Vous voyez que je ne me suis pas trompé « dans mes calculs, j'ai toujours dit que je ne serais en mesure de « rien faire avant la fin d'août ou les premiers jours de septembre. » Charles III avait même énuméré complaisamment ses forces navales, « les plus importantes, pensait-il, qu'eût jamais eues l'Espagne ». Aussi,

[1] Rapport du 20 juillet. (*Espagne*, t. 590, n° 43.) — [2] Rapport du 23 juillet. (*Ibid.*, n° 50.)

en accusant réception à Versailles, le 3 août, des dépêches du 25 juillet, 1778.
l'ambassadeur croit pouvoir assurer que « l'Espagne ne tardera pas à se déclarer, qu'il n'a pas beaucoup d'espoir quant aux 12 vaisseaux désirés, mais que nous touchons au moment où notre allié se réunira à nous, sauf à élever bien des difficultés, après, pour concerter les opérations[1] ».

On se trouvait à Saint-Ildefonse, où les impressions étaient naturellement plus librement manifestées qu'à Madrid. L'arrivée à Cadix de la division navale de l'amiral Casa-Tilly, précédant le reste des forces de Cevallos et chargée d'un million et demi de piastres, était venue donner aux raisonnements diplomatiques un argument supérieur. Le combat d'Ouessant en apporta un autre de non moins de poids. Charles III, qui en savait la nouvelle avant notre ambassadeur, défendit à son ministre d'en parler à celui-ci afin de la lui faire connaître le premier[2]. « Sa joie était vraiment touchante et augmentait « la mienne », s'empresse d'écrire privément Montmorin à M. de Vergennes, le 10 août, et il constate encore que les dispositions deviennent visiblement favorables, que M. de Floridablanca et le roi examinent itérativement ensemble le parti à prendre, qu'il espère pouvoir transmettre de bonnes informations le lendemain[3]. Ce lendemain n'arriva que le 17; mais dans l'intervalle l'ambassadeur avait traité ce grand sujet avec le premier ministre, même avec le roi, et il envoyait enfin ce jour-là une note du gouvernement de ce monarque sur la part qu'il prendrait à la guerre. Montmorin n'expose pas seulement, dans un rapport circonstancié et projetant la lumière jusque sur les circonstances à venir, ce qui s'était passé et s'était dit; il écrit en outre confidentiellement pour donner des détails intimes[4].

L'assentiment de Charles III n'avait pas été sans beaucoup de réserves

[1] Rapport du 23 juillet. (*Espagne*, t. 590, n° 68.)

[2] Rapport de Montmorin, du 17 août; il va en être parlé plus loin.

[3] *Espagne*, t. 590, n° 75.

[4] *Ibid.*, n°s 89 et 97; il faut y joindre les n°s 90, 91 et 92. — Il y a deux sortes de lettres confidentielles de M. de Montmorin :

1778. encore. Aux regrets témoignés par l'ambassadeur que les forces espagnoles n'eussent pas partagé le succès d'Orvilliers, il avait répondu qu'on devait « avoir un peu de patience,... que tout irait bien sans rien préci-« piter,... que les mesures n'étaient pas encore toutes prises »; et, sur l'observation que les circonstances devenaient pressantes, que la honte éprouvée par l'Angleterre communiquerait à cette puissance plus d'énergie, qu'il y avait une grande utilité à faire échouer les emprunts qu'elle émettait pour une campagne suivante en publiant l'union des deux Couronnes, le roi avait clos l'entretien par ces mots, à double sens peut-être, que « l'ambassadeur avait raison, qu'il fallait bien saisir « son moment pour frapper le coup ». M. de Floridablanca, lui, avait surtout affecté de ne pas se rendre sans sacrifice et, dans un premier entretien, recommencé à nous reprocher, non sans aigreur, de l'avoir « déconcerté », six mois auparavant, par notre refus de le suivre dans ses plans, et par notre entente hâtive avec les Colonies. Dissimulant peu, d'ailleurs, que les engagements du Pacte de famille n'étaient pas de son goût, il s'était abrité de nouveau derrière son ignorance des intentions du roi, qu'il disait redouter la guerre et devoir sans doute tout faire pour l'éviter. A la réponse de Montmorin que le Roi Catholique pouvait employer le moyen proposé par Versailles en appuyant l'usage de ce moyen sur des forces bien visibles, il avait affirmé que son maître ne présenterait plus sa médiation à l'Angleterre s'il n'était assuré d'avance de la voir accepter, mais qu'il soumettrait au roi la demande de l'ambassadeur si celui-ci voulait l'écrire. Plus ouvert le lendemain, toutefois, ou sentant davantage la nécessité de prendre un parti, il avait modifié avec Montmorin quelques points de la demande que celui-ci s'était empressé de lui remettre, puis il en était venu à esquisser les lignes d'une importante action commune. Ce n'avait pas été sans chercher encore à donner du poids à ses plans en

celles de sa main, brèves presque toutes, en raison peut-être de son écriture difficile à lire, et d'autres plus développées, remplissant souvent plusieurs feuilles, de la main du secrétaire, M. de Bourgoin, et simplement signées par l'ambassadeur.

montrant, dit Montmorin dans sa lettre confidentielle, moins voilée 1778.
que son rapport diplomatique, le caractère, les défiances, les hésitations de Sa Majesté Catholique comme un obstacle : « caractère mal connu en France, selon ce ministre, rempli de la plus exacte probité, plein de tendresse pour sa maison, mais défiant, soupçonneux, très attaché à ses opinions; on a offensé son amour-propre, il a cru qu'on le considérait comme un vice-roi d'une province de France devant prendre ou quitter les armes suivant les ordres qu'il recevait; cette idée l'a humilié et dès ce moment il a conçu le projet de prouver qu'il était libre; d'ailleurs, n'étant plus jeune, très pieux toute sa vie, les scrupules viennent à présent l'assaillir, le souvenir de ses disgrâces passées le rend timide, tout concourt à lui inspirer le désir d'éviter la guerre; il faudrait pour le décider lui présenter quelque succès brillant qui flattât son amour-propre : je le connais; quoique dévot l'amour de la gloire le touche et il voudrait illustrer son règne. » Aussi M. de Floridablanca n'avait-il parlé que d'entreprises considérables, de « ne faire la guerre que trop vivement si l'on se déterminait à l'ouvrir; d'unir les deux marines pour opérer une descente en Angleterre et d'aller traiter de la paix à Londres, parce qu'on n'abattrait pas autrement cette puissance; au préalable, toutefois, il entendait que l'on concertât les conditions de la paix et ce qui devrait revenir à chacun, en tout cas que l'on ne pensât pas à une guerre longue, parce qu'elle donnerait le temps de se réveiller aux jalousies de l'Europe contre la maison de Bourbon ».

Il paraît certain que l'appréhension de voir la France signer la paix sans lui rien garantir, après l'avoir jeté dans la guerre, assiégeait le Roi Catholique. La brusque conclusion de la guerre précédente, presque au moment même où M. de Choiseul venait de l'y entraîner, lui revenait comme un présage menaçant pour l'Espagne, et réellement il fallait lui présenter quelque succès qui flattât en lui les intérêts de son royaume et l'amour de la gloire. L'ambassadeur se savait toute latitude pour offrir une convention particulière de nature à rassurer

1778. le monarque à ce double égard, et il en remit le canevas[1]. Mais bien qu'à son dire un bon effet fût ainsi produit, le premier ministre ne lui cacha cependant pas qu'un peu de temps était encore nécessaire. Nouveau moyen de temporiser, simplement; Montmorin pensa que l'on voulait voir venir, attendre les débats du Parlement sur les subsides demandés pour la guerre, sur le combat d'Ouessant, et que c'était là le sens de cette obligation, indiquée par le roi, de « bien choisir le moment ». Néanmoins, il augurait que la décision serait prochaine et ne se préoccupait plus que de ce qui viendrait après. Il ne prédisait d'ailleurs guère moins d'embarras, à cet égard, que nous n'en avions actuellement : « Je vois bien des difficultés pour concerter les opérations, écrivait-il; on voudra nous faire la loi dans tous les points; nous avons affaire à des gens avec qui il n'est pas facile de traiter et persuadés que leur sentiment doit toujours prévaloir. . . Je crois avoir gagné du terrain, mais je ne saurais trop le répéter, on nous rendra la vie bien dure quand il faudra concerter les opérations. Plus nous aurons insisté pour qu'on se déclare, plus on se croira en droit de nous faire la loi. » M. de Floridablanca manifestait beaucoup la crainte que nous ne poussions pas la guerre aussi vigoureusement qu'il le concevait, et ses insinuations à cet égard amenaient chez l'ambassadeur la conviction que l'Espagne voulait en réalité nous voir prendre l'initiative de lui

[1] Canevas très élastique, du reste, n'engageant que la bonne volonté du roi de France : « *Note remise par l'ambassadeur de France à* « *M. le comte de Floride Blanche :* Sa M[té] Cath[e] « peut être assurée des dispositions sincères « dans lesquelles est le Roi son neveu de concourir par l'emploi et les dispositions de ses « forces à assurer les avantages particuliers de « l'Espagne ; lorsqu'elle lui aura fait connoitre « ses vües, le roi s'expliquera avec la franchise « et la bonne foi qui font la baze de son caractère sur ce qu'il croira ou ne croira pas en son « pouvoir. Tous les engagemens pris par le Pacte « de famille sont stipulés avec tant de force et « de précision, et celui de ne traiter que conjointement y est articulé si expressément, que « toute précaution à cet égard indépendante du « Pacte de famille pourroit paroitre superflüe. « Cependant si Sa M[té] Cath[e] désiroit une convention particulière dans laquelle on exprimeroit les convenances à assurer à l'Espagne, et « les engagemens réciproques de n'entendre à « la paix que conjointement, le Roi s'y prêteroit avec plaisir. Il ne reste qu'une observation à faire, c'est que cette convention n'étant « qu'une explication du Pacte de famille ne devroit pas en suspendre l'effet. » (*Espagne*, t. 590, n° 91.)

proposer ce qu'elle souhaitait. C'était le but, en effet. Le premier ministre ayant déclaré impossible de recouvrer Gibraltar, dédaigné la Jamaïque, regardé la Floride comme une misère, ce que l'Espagne souhaitait devenait une énigme. Montmorin en ayant fait l'objection, s'était entendu donner à comprendre que « ravoir Gibraltar autrement que par un siège n'était pas impossible et que l'on aurait pu deviner ce que signifiaient les paroles ». Aussi concluait-il que pour obliger l'Espagne à se déclarer, il fallait lui offrir de ne conclure la paix qu'après restitution de Gibraltar, de la Floride et de la Jamaïque[1]. 1778.

La note en réponse du gouvernement de Charles III avait été remise le 11, cinq jours après le premier entretien. Elle confirmait les suppositions de l'ambassadeur. Sous la forme, au commencement, d'un compte rendu de l'opinion du monarque, elle le faisait parler directement à la fin. On avait tenu à marquer chez lui la blessure, de sorte que cette note était presque un peu haute dans la manière de présenter la suite des conversations des deux cours. Et pourtant, elle mettait encore la temporisation bien au-dessus de l'action décidée. La pensée que des avantages positifs pouvaient être obtenus sans guerre y dominait. Le désir de reprendre à Londres des démarches en vue de la paix s'ensuivait dès lors, et l'on écartait la possibilité de détacher des vaisseaux pour les joindre à la flotte française. Cette note, toutefois, concluait que si malgré tout la guerre était nécessaire, elle fût conçue sous des dimensions plus grandes que ne les avait envisagées la France, et que l'on fixât d'avance les avantages à revenir à chacun[2]. A la nouvelle du combat d'Ouessant, quelques changements avaient été apportés dans les termes; mais à peu près en même temps un rapport de M. d'Almodovar avait informé le gouvernement de Charles III que la cour de Londres sacrifierait quelque chose pour obtenir de l'Espagne une déclaration de neutralité; lord Weymouth s'était porté garant de ces dispositions auprès de l'ambassadeur. On avait alors,

[1] Rapports et lettre confidentielle des 17 et 18 août. — [2] On trouvera cette note à l'annexe II, n° 1, du présent chapitre.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. semble-t-il, ressenti de l'embarras à se voir aussi avancé avec la France au moment où l'on était recherché par l'Angleterre, et c'est probablement pourquoi l'on désirait attendre ce qui se dirait au Parlement, « ne pas se lier les mains, rester libre d'agir ». Le premier ministre, en confiant à Montmorin cette sorte d'ouverture des Anglais, affirmait bien que son souverain ne donnerait pas une déclaration pareille, que les propositions de lord Weymouth, absolument vagues, ne signifiaient rien et avaient déplu au roi, qu'elles montraient de la part de l'Angleterre des intentions de guerre et non de paix; cependant, il n'avait pas paru d'assez peu de prix de « ne pas avoir les mains liées », pour que M. de Floridablanca n'eût point pesé les compensations offertes, M. de Vergennes le fait observer. Les offres avaient-elles été trouvées insignifiantes? c'est un point de détail sur lequel on manque encore de lumière. Toutefois, le premier ministre, en définitive, manifesta de nouveau des plaintes vives à lord Grantham sur les fins de non-recevoir que rencontraient à sa cour les griefs de l'Espagne, et il marqua à Montmorin un grand mécontentement contre M. d'Almodovar, assurant qu'il avait été prescrit à ce dernier de se récuser devant toute récrimination de lord Weymouth au sujet de la France; cet ambassadeur avait tout simplement gardé le silence, assura-t-il, tandis qu'on lui avait commandé de dire que la France « avait trouvé dans la conduite de l'Angleterre trop de sujets d'agir comme elle l'avait fait, que s'il y avait quelques divisions avec l'Espagne on se tromperait à croire que l'union eût cessé, et que le cas prévu entre elles pour leur action commune était arrivé [1]. »

Ce qui est positif, c'est que le gouvernement de Charles III prit, à cette heure, le parti indiqué par les affirmations du premier ministre. Les termes dans lesquels Almodovar devait répondre à la demande de neutralité furent précisés sans délai. Le 24 août, Montmorin en adressait à Versailles la copie qui lui avait été remise, et ces termes étaient

[1] Lettre confidentielle de Montmorin.

aussi comminatoires que le permettait le tempérament du Pardo. 1778.
M. d'Almodovar répéterait à Londres, « comme on l'avait exprimé à lord Grantham, lui disait-on, que les Anglais avaient perdu une grande occasion d'arranger leurs affaires d'une manière honorable par la médiation du roi; qu'à l'heure actuelle toute autre négociation était dangereuse et difficile; que S. M. n'avait rien à proposer ni à demander; que si la cour de Londres attendait quelque chose du roi elle savait comment il fallait s'y prendre; que le parti le plus sage serait un accommodement avec la France et les Colonies et que Sa Majesté contribuerait avec grand plaisir à le procurer, mais qu'elle n'offrirait son entremise que si on la recherchait, et elle espérait qu'alors on lui donnerait satisfaction pour tous ses justes griefs, que l'on éviterait d'en faire surgir d'autres à l'avenir, mais que si les choses ne s'arrangeaient pas promptement, S. M. craignait de se voir obligée à prendre en considération les intérêts de ses alliés[1]. »

Comme on croyait, à Versailles, avoir enfin trouvé un moyen naturel d'amener l'Espagne à participer à notre action, on y était suspendu aux réponses de Montmorin. On avait reconnu le signe d'une modification des idées dans le conseil, donné par M. de Floridablanca et son souverain, le 23 juillet, de publier sous forme de manifeste l'exposé des motifs de recourir à la guerre, fournis par la conduite de l'Angleterre. Le 7 août, en conséquence, on s'était empressé de dire à notre ambassadeur que ce conseil allait être immédiatement suivi, et le 15 M. de Vergennes envoyait le projet de manifeste tel que le roi et le cabinet l'avaient approuvé. Cependant, avec l'expérience que l'on avait du Pardo, on le supposait encore tout prêt à une nouvelle évolution négative, et l'on ne se retenait point d'exprimer à Montmorin non seulement combien l'on était affecté de l'allure de cette cour, mais combien on se gardait des illusions sur son revirement. Sorte de revanche des fluctuations de M. de Floridablanca, peut-être, ou moyen

[1] Rapport de Montmorin, du 24 août. (*Espagne*, t. 590, n° 106.) Nous transcrivons à l'annexe II ci-après, n° 2, la dépêche à Almodovar.

1778. de créer au Pardo une obligation morale du contraire; mais les deux dépêches sont empreintes de semblants de mettre en doute ce retour des dispositions, et elles donnent les motifs de ce doute. L'une comme l'autre, toutefois, visent à obtenir immédiatement le secours stipulé par le Pacte de famille, la jonction des douze vaisseaux à l'escadre d'Orvilliers pour fermer aux Anglais la sortie de la Manche[1]. Quoique écrite après l'arrivée du rapport de Montmorin du 27 juillet, la dépêche du 15 exagère presque, relativement à l'autre, cette apparence de ne point avoir d'illusion : « Nous avons éprouvé jusqu'ici tant d'incertitude et, bien mieux, si peu de propension de la part de l'Espagne, nous ne sommes pas encore exempts de craintes sur un retour aux premiers sentiments qu'on nous a manifestés à l'origine de ce grand démêlé. » Le ministre ajoutait : « Il ne manque pas de spéculatifs pour « penser que l'Espagne ne temporise qu'afin de laisser user les deux « puissances et recueillir plus facilement les avantages de la victoire. » Il écartait bien une telle idée, « trop opposée, disait-il, à la noblesse

[1] La dépêche du 7 disait d'abord que les derniers rapports de l'ambassadeur étaient « venus à propos tempérer la pénible impression de ses courriers précédents; que ce n'était pas chose aisée de se familiariser avec le ton de défiance et de mauvais vouloir des conversations dont il avait rendu compte; que si M. de Floridablanca n'avait voulu que nous inquiéter et nous alarmer, il avait réussi même au delà de ses souhaits, qu'il avait détrempé d'amertume la satisfaction qu'en toute autre circonstance nous aurait fait éprouver l'avantage de notre armée navale sur celle des Anglais; qu'aucun succès ne pouvait compenser le préjudice immense que causeroit aux deux Couronnes la dissolution d'un pacte destiné à faire leur sûreté et leur gloire commune ». Partant ensuite de l'idée que les traités ne subsistaient qu'en raison de leur entière exécution, le ministre parlait de la certitude dans laquelle on prétendait être à Londres que l'Espagne resterait en dehors, assurait que bien qu'il en eût des avis nombreux, le gouvernement du roi voyait là simplement « une ruse anglaise » en vue d'appuyer les paroles insidieuses portées sans doute à Madrid par un courrier récent de M. d'Almodovar; que l'effet de cette ruse ne tenait pas devant la confiance de la France dans l'exacte probité du Roi Catholique et que les lumières de ce monarque et de son ministre les convainquaient certainement que nous sacrifier serait se sacrifier soi-même, que, détrompés maintenant sur la faible idée qu'ils avaient peut-être conçue de nos armements, ou séduits par le grand rôle dont ses plis du 25 et du 31 juillet leur avaient offert les perspectives, ils n'avaient plus de motifs désormais, soit qu'ils voulussent la paix soit qu'ils fussent pour la guerre, de retarder davantage les secours stipulés par le Pacte de famille. (*Espagne*, t. 590, n° 72.)

« et à l'exacte probité du Roi Catholique et de son ministre, si déjà elle « n'allait contre les règles les plus communes d'une politique sensée »; il ne s'en autorisait pas moins pour faire rappeler par l'ambassadeur tout ce que les deux Couronnes avaient déjà perdu à l'abstention de l'Espagne, l'impossibilité dans laquelle nous avions été d'empêcher les flottes commerciales de l'Angleterre de rentrer dans la Manche, le danger plus grand que l'on courrait si cette abstention se prolongeait, l'obligation dès lors, pour le Pardo, de se résoudre à s'associer à nous[1]. Plus ou moins véridiquement, même, il ajoutait ne pouvoir « guérir son imagination qu'un courrier de M. d'Almodovar, récemment passé par Versailles et dont il avait parlé dans le pli du 7 août, apportait à Madrid des ouvertures de paix et que l'examen en serait trouvé opportun, motivées qu'elles semblaient être par des raisons telles que l'intérêt de l'Angleterre à empêcher la réunion des forces des deux puissances, l'intérêt de traiter avec les États-Unis pour les tourner contre nous, l'opinion alors répandue à Londres qu'une tempête avait dispersé l'escadre de Byron ». A tout prendre, néanmoins, cette perspective de négociations médiatrices ramenant M. de Vergennes à l'ultimatum pacifique que sa dépêche du 24 juillet proposait à l'Espagne, à ce rôle indiqué comme une source de gloire pour Sa Majesté Catholique si elle voulait s'en saisir, il se donnait à l'ambassadeur, en terminant, pour enclin à penser que le prochain courrier allait orienter les choses dans cette direction : « Ma lettre vous aura fait voir que nous ne nous éloignons pas de procurer au roi d'Espagne d'être le pacificateur; reste à savoir ce que pense lui-même le Roi Catholique et si notre proposition aura trouvé grâce devant ses yeux; c'est ce dont nous ne tarderons pas à être éclaircis. »

1778.

[1] « Si nous étions à forces égales avec l'Angleterre, on pourrait nous abandonner à nous-mêmes, continuait M. de Vergennes, qui en revient souvent à ce thème; mais les siennes se régénèrent à mesure que les nôtres faiblissent, notre égalité actuelle durera peu, on s'en ressentira bientôt à Madrid. C'est la notion réciproquement sentie de cette infériorité qui fut le fondement du Pacte de famille; le motif est toujours le même. »

1778. C'est le courrier du 17 août qui avait apporté l'éclaircissement. Il avait suffisamment montré que Charles III et son ministre préféraient l'ornière des négociations à une attitude nette. Comme la pensée de soutenir seuls la guerre n'avait jamais été celle du cabinet, il ne restait qu'à quitter la voie que l'on avait essayé d'ouvrir et à se replacer au point de vue du Roi Catholique. On fut aussitôt décidé dans ce sens. M. de Vergennes, par une lettre plutôt personnelle que diplomatique, avise Montmorin, le 28, que l'on s'est arrêté à ce parti. « Le gouvernement de Sa Majesté n'aperçoit que des déboires pour le Roi Catholique dans les nouvelles tentatives auxquelles il veut se livrer, écrit-il en substance; ce monarque pourrait voir dans les archives de Madrid au sujet de Gibraltar le pronostic de ce qui l'attend, et en trouver la preuve anticipée dans la proposition presque insultante par laquelle a été demandée sa neutralité; néanmoins on différera de nouvelles explications jusqu'à ce que l'effet des insinuations de ce prince en Angleterre soit connu. » Le secrétaire d'État ne cachait pas, du reste, tout en assurant parler en son nom seul, que l'idée d'une grande entreprise telle que la comprenait M. de Floridablanca n'avait rien qui l'effrayât, malgré les moyens plus considérables, les dépenses plus grandes et les difficultés d'entente dans le commandement auxquelles il fallait s'attendre[1]. En envoyant à Montmorin, le

[1] *Espagne*, t. 590, n° 116 : « . . . . . Comme « il paroit, M., que le Roi Cque n'a pas encore « perdû l'espérance de coopérér au rétablissement de la paix il ne doit pas semble-t-il y « avoir d'inconvénient de différér à nous décidér et à nous expliquér jusqu'a ce qu'on voie « l'effet des insinuations de ce Prince en Angre. « Je compte peu, je vous l'avoue, sur celles dont « M. le Mis d'Almodovar sera chargé, je n'ai de « confiance que dans le langage que M. le Cte de « Floride Blanche a tenû et tiendra sans doute encore au Lord Grantham. Il auroit été plus décisif s'il s'étoit plus approché de l'idée que j'avois « pris la liberté de communiquér; assurément le « rôle que je proposois à l'Espagne étoit digne de « sa puissance; elle a crû devoir prendre un ton « plus mitigé; je souhaite qu'il ne lui arrive pas « ce que nous avons toujours éprouvé avec « l'Angre, c'est que les ménagemens ne servent « qu'à enflér son orgeuil et à la rendre plus exigeante. L'Espe doit en trouvér la preuve dans « la proposition insidieuse qui lui a été faite de « donnér une déclaration de neutralité; je ne « suis pas étonné, M., que l'honnêteté du Roi « Cque en ait été révoltée ; une pareille demande « frise de bien près l'insulte, qui s'agrave par « l'offre de certains avantages. C'est suposér le « prince le plus religieux et le plus loyal ca-

15 août, le projet de manifeste et en le chargeant d'assurer à Madrid 1778.
qu'on tiendrait ce projet secret jusqu'à ce que les observations du Roi Catholique permissent d'en arrêter les termes, il avait dit que l'escadre d'Orvilliers allait se remettre en mer avec 29 vaisseaux, et que « malgré le peu d'envie de renouveler des combats navals dont le succès « ne laisse souvent que des pertes à regretter et des dommages à ré- « parer », le silence du gouvernement du roi n'empêcherait peut-être pas « nos canons de tonner » parce que Keppel aussi reparaîtrait; le 4 septembre, au contraire, il fait connaître que l'ordre a été donné à l'escadre de ne point se diviser, d'éviter de s'exposer à un nouveau combat, et que vers le 20 elle rentrera à Brest[1].

Que le gouvernement de Louis XVI ait ainsi arrêté son action au moment même où nos forces maritimes, reconstituées, venaient de

« pable de trafiquér honteusement de sa foi et « de ses engagemens pour l'appas de quelques « avantages qui ne seroient qu'illusoires. Qu'on « fouille à Madrid dans les archives de ce siècle, « on y trouvera la promesse écrite faite à Phi- « lippe V et les traces de plusieurs autres ver- « bales faites postérieurement, de la restitution « de Gibraltar; elles se sont toutes évanouies « avec le sentiment du besoin qui les avoit ar- « rachées. Au reste je ne crains pas qu'une pro- « position aussi irrévérente puisse trouvér un « seul partisan en Espagne, et quoi que M. le « Cte de Floride Blanche n'ait pas jugé devoir la « rejettér avec tout le mépris qu'elle mérite « sans s'être fait expliquér le genre d'équivalens « qu'on est disposé à donnér, je n'ai aucune in- « quiétude que ce Ministre si éclairé et si judi- « cieux puisse donnér dans ce piège quand il « seroit moins grossier qu'il ne l'est. C'est pro- « posér au Roi Cq̃ue de déchirér de ses mains « le Pacte de famille. » . . . .

. . . .

« . . . . . Nous ne sommes pas encore dans le cas « de nous expliquér sur le grand projet dont « M. le Cte de Floride Blanche vous a fait l'ou- « verture; j'ignore ce qu'on en pense ici, mais « quant à ce qui m'est personnel il ne m'effraye « pas. Je ne le crois pas supérieur à ce que « peuvent les deux puissances. Il ne faut pas se « dissimulér cepend^t qu'il demandera les plus « grands moiens et par conséquent les plus fortes « dépenses, mais celles ci seroient économiques « si le succès couronnant l'entreprise la paix en « étoit le résultat. L'embarras que je redoute- « rais plus seroit de faire agir les forces combi- « nées avec cette union et cette intelligence qui « seroit le présage de la réussite. Les deux Cours « s'entendront facilement, mais comment con- « ciliér et réunir à un même avis des êtres qui « mettront probablement leur gloire à se con- « trariér. »

« Ce que j'ai l'honneur de vous dire à l'égard « de ce projet m'étant propre et personnel ne « peut dans aucun cas servir à vos instructions. « Je vous en enverrai lors que le Roi jugeant « qu'il est tems de s'expliquér me chargera de « ses ordres. »

[1] *Espagne*, t. 590, n° 135.

1778. redonner à la France la confiance en elle-même et où le succès pouvait être légitimement espéré, c'est, dans son entreprise, un des faits dont l'histoire sera portée à le blâmer. En tout cas, c'est un de ceux dont elle lui demandera compte. Il jugea nécessaire d'éviter de froisser l'Espagne, quels motifs en eut-il? On n'a pas à deviner ou à supposer ces motifs; son travail intérieur, en ce moment critique, est constaté par des documents certains. Il avait cherché tout de suite à se rendre compte du sens exact qu'avaient les choses en Espagne et de ce qu'il en fallait augurer, après quoi il s'était posé la question de « la conduite qu'il y aurait à tenir et des projets qu'il conviendrait de concerter quand la médiation projetée serait reconnue infructueuse » : tel est l'intitulé même d'une pièce écrite alors au secrétariat de M. de Vergennes. On n'eût pu mieux attester le peu de confiance que l'on fondait sur les espérances de Charles III, et l'on ne crut pas moins devoir s'y prêter! Deux causes avaient paru être à considérer dans les mobiles qui dirigeaient le Pardo : le sentiment personnel du roi et les vues particulières de son ministre. La sincérité du monarque dans son désir de faire à Londres des tentatives de paix avait été tenue pour indubitable, mais aussi la conviction que la nécessité de prendre part à la guerre tout en y répugnant allait s'imposer à lui; on l'avait, en même temps, regardé comme attachant le plus grand prix à rester libre de ses actes et de son moment, et l'on s'était persuadé qu'il voudrait à tout le moins s'assurer de grands avantages afin de se justifier à lui-même une entreprise pour laquelle il se sentait de l'éloignement, persuadé aussi qu'il visait à ce résultat en raison de ce que, la France ayant montré des intentions très modérées, il pourrait relever l'éclat de son règne et recueillir, lui, les fruits les plus importants de la guerre. Quant à M. de Floridablanca, on l'avait jugé beaucoup plus décidé que le roi, voire très désireux que l'on s'efforçât de déterminer son souverain, envisageant des projets vastes tels qu'une descente en Angleterre sans oser les lui proposer, mais d'autant plus aise que d'autres en fissent naître l'ambition chez le monarque. Le cabinet concluait de ces consta-

tations qu'un succès un peu marqué de notre part aurait une action 1778.
déterminante sur la cour d'Espagne, et, tout mis en balance, il avait pensé que la France devait seconder les vœux de Charles III, c'est-à-dire accepter son intervention en vue de la paix. Il s'en donnait à lui-même la raison que nous arriverions ainsi ou à une paix convenable sans user nos moyens et sans subir les exigences d'alliés auxquels nous n'aurions pas à recourir, ou bien au résultat, opposé, de voir Sa Majesté Catholique faire enfin cause commune avec nous lorsqu'elle aurait mis inutilement les Anglais au pied du mur; l'essentiel serait de fixer un délai et de le fixer le plus court possible. Le cabinet avait été d'avis aussi que la détermination d'être à la guerre ensemble impliquerait forcément le soin de préciser à l'avance les éventualités qui pourraient se présenter, les modes, les procédés, les conditions dans lesquelles on opérerait en commun ou respectivement, et déjà l'on avait arrêté les interrogations qu'il faudrait alors poser et résoudre. C'est de cette manière que les communications envoyées par Montmorin le 17 août sont résumées et commentées, à la date du 1er septembre, dans les deux pièces du cabinet de M. de Vergennes que nous venons d'indiquer[1]. Le 4, le secrétaire d'État répond par la dépêche suivante à Montmorin, sur l'annonce de modifications que le Roi Catholique proposait dans le projet de manifeste:

A Versailles le 4 7bre 1778.

Rien ne presse, M., pour le renvoi du manifeste dont je vous ai envoyé le projet. C'est à la réquisition de l'Espagne que nous l'avons rédigé; nous n'en ferons usage qu'avec ses corrections et seulement lors qu'elle sera décidée à entrér dans la guerre. Jusque là ce seroit une démarche prématurée qui ne

[1] 1° *Résumé de toutes les dépêches et pièces envoyées d'Espagne le 17 août 1778* (*Espagne*, t. 590, n° 93. — Minute du secrétariat);

2° *Questions sur la conduite à tenir et les projets à concerter avec l'Espagne lorsque sa médiation aura été reconnue infructueuse* (*Ibid.*, n° 124. Minute de Rayneval). Cette minute, très hâtée, a été écrite, semble-t-il, aussitôt après un entretien ou pendant cet entretien, comme sous une dictée rapide. Quinze *questions* étaient énumérées, à la suite, sur ce qu'il y aurait à faire soit ensemble soit individuellement, et sur ce qu'il convenait de demander à l'Espagne et d'en attendre. On y revint peu après.

IMPRIMERIE NATIONALE

1778. pourroit que contrariér celles quelle a encore crû devoir faire à Londres pour tentér le rétablissement de la paix. Peut être seroit il à desirér que les ordres adressés a M. le Mis d'Almodovar fussent plus explicites et plus fermes; cet Ambassadeur ne suppléera assurément pas à la force qui peut leur manquér; cependant tels qu'ils sont énoncés ils doivent faire une profonde et sérieuse impression sur les Ministres Bq̃ues si l'orgeuil qui les a si souvent trahis ne les égare pas encore dans l'occurence présente. Ces gens là se persuadent volontiers qu'on ne les ménage qu'en raison de ce qu'on les craint, c'est leur politique et il n'est pas étonnant quils croient que c'est le sistème des autres puissances.

Je ne compte pas, M., que nous puissions être instruits du résultat de cette tentative avant la fin de ce mois. Jusque là vous devés vous attachér uniquement à affermir le Roi Cq̃ue et son sage Ministre dans les heureuses dispositions que vous avés contribué si principalement à faire naitre; vous ne devés pas moins vous occupér à établir entre les deux cours cette intimité et cette réciprocité de confiance qui sont si désirables et que l'identité d'intérest semble exigér. Nous nous sommes jusqu'à présent expliqués avec tant de franchise vis avis de l'Espe quelle n'a pu nous accusér de réticence même lorsque nous différions d'opinion avec elle; peut être aurions nous mieux fait d'être moins explicites puis que l'on argumente de la modération et du désintérressement de nos vues et de la tendance que nous avons manifestée pour la paix pour nous taxér de froideur pour les intérests de notre allié. Je n'oposerai qu'une seule considération. Nous avons montré de la tendance à la paix lorsque l'Espagne, négative sur toute autre espèce d'assistance, ne nous présentoit que sa médiation et ses bons offices pour le rétablissement de la paix; plus jaloux de conservér la réputation de notre union et l'intégrité d'un pacte qu il est d'une importance égale de maintenir, nous avons fait cedér tout autre avantage à cette vûe parce que nous avons pensé que l'occasion perdue pourroit se retrouvér si la scission étoit prévenûe. Je crois, M., que ces motifs bien exposés sont faits pour intéressér la sensibilité de l'Espe plus tost que pour excitér la défiance. Cela supposé après lui avoir dit ce dont nous nous contenterions, et que nous ne rétractons point, nous espérons quelle voudra bien nous dire à son tour ce qu elle peut desirér et prétendre. Le tems presse, la saison des opérations va finir, et six mois ne seront pas trop longs pr préparér

celles aux quelles il conviendra de s'attachér l'année prochaine. Que pouvons nous faire de mieux que de demandér à l'Espagne ses projets; si elle veut bien nous les communiquér nous ferons franchement nos observations et nous y adapterons autant qu'il sera possible l'emploi de nos forces. On en connoit la masse en Espagne, il faut espérér qu'elles n'essuieront point de diminution d'ici à la fin de la campagne. Nous avons prévenû la recommandation du Roi Cque; notre armée de Brest reste ensemble, elle a ordre de ne point se divisér et de ne pas cherchér à engagér une action; elle doit même tenir une croisière assés éloignée pour n'y être pas forcée. C'est à la hauteur du Cap Finisterre qu'elle doit l'établir jusqu'à ce que les vents d'équinoxe la ramenent à Brest, ce qui sera vers le 20 de ce mois. En attendant on presse la construction et le radoub d'autres vaisseaux de force qui seront prêts avant le printems prochain. 1778.

Vous voudrés bien, M., faire tous nos remercimens à M. le Cte de Floride Blanche des ordres qu'il a fait donnér pour que nos bâtimens de guerre, corsaires et autres trouvent dans les ports d'Espagne les secours dont ils pourront avoir besoin . . . .

Espagne, t. 590, n° 135. (Original.)

La période des négociations qui avaient eu pour but la jonction des douze vaisseaux de l'Espagne à nos forces maritimes était, à vrai dire, close par ce résumé de la conduite antérieure de la France et des raisons qui y avaient présidé. Le signe caractéristique de nos relations avec la cour de Madrid ne va pas tarder à changer. Il sera dans la recherche avouée de grands bénéfices de sa part, quelque prix matériel ou moral qu'ils puissent nous coûter; il avait résidé jusqu'ici dans la fécondité des objections et dans une obstination passive à s'exempter des obligations du Pacte de famille. Ces dispositions étaient allées croissant, à partir du jour où nous avions écarté les ambitions de cette cour sur Lisbonne. Depuis, nous avions dû signer seuls et presque malgré elle l'union avec les colonies insurgées, seuls et contre son sentiment envoyer nos vaisseaux sur les côtes d'Amérique, affronter seuls les forces britanniques de la Manche. Nos efforts auprès d'elle, nos tentatives

1778. pour la compromettre par notre action et, ainsi, l'obliger indirectement à nous suivre, nos égards ou nos flatteries, nos raisonnements ou nos détours, rien ne l'avait ébranlée, et maintenant elle tirait d'une apparente menace d'hostilité de sa part contre l'Angleterre, d'une menace toute conditionnelle, encore, l'autorisation, presque le mandat, de se poser en négociateur de la paix afin de nous refuser le premier secours prévu par le traité qu'on croyait avoir étroitement lié la maison de Bourbon. Elle annulait par là dans nos mains l'avantage du combat d'Ouessant, et elle fournissait à l'Angleterre l'arme dont celle-ci avait le plus besoin : le temps. Ce qu'elle et nous nous avions déjà perdu et notre ennemi commun gagné à cette politique, le gouvernement du roi s'en était assez expliqué; on voit, cependant, qu'à cette heure il n'envisagea plus qu'une chose: « la réputation de notre union ». Il était convaincu, et il le dit, que grâce à cette « réputation », grâce à la croyance publique dans laquelle on serait que l'alliance existait, positive, menaçante, « l'occasion perdue pouvait se retrouver ». C'est pourquoi, sur le simple désir, montré par le roi d'Espagne, de travailler à la paix parce que ses convenances politiques ou la tranquillité de sa conscience l'y portent, sans certitude, sans rien de plus sinon l'espoir, une autre fois, d'obtenir le résultat retardé d'une manière si tenace, ce gouvernement suspend son action. Il fait cela sans illusion sur le succès des démarches annoncées, puisqu'il a étudié tout de suite et raisonné les éventualités les plus opposées à l'efficacité de ces démarches; il discerne les conséquences regrettables, il les prévoit; néanmoins il ne trouve utile qu'une chose : conserver cette « réputation de l'union ». Le parti est pris, définitif, nous nous portons immédiatement au delà sans nous plaindre.

Il faut ajouter que l'année avançait, que toute nouvelle campagne était pour plusieurs mois interdite. Au fond, d'ailleurs, la force des choses amenait le gouvernement de Charles III vers nous. A voir les moyens de l'Angleterre s'accroître et les affronts se multiplier contre le commerce espagnol, le cabinet de Madrid devait redouter la future domination britannique; il s'était trop compromis avec nous pour que

les représailles ne vinssent pas l'atteindre. C'est en partie pourquoi, sincèrement ou non, la balance inclinée jusque-là du côté de Londres avec une attention que nous avions trop de raisons de trouver décourageante, penchait désormais du nôtre. Le Roi Catholique n'avait réclamé que des changements insignifiants dans le manifeste contre l'Angleterre[1]; Montmorin écrivait très sensément que c'était presque déclarer la guerre, et M. de Floridablanca lui avait dit, en effet, qu'en ajoutant à la pièce les griefs particuliers de son souverain, elle pourrait servir à celui-ci lui-même. Qui plus est, ayant dépeint à lord Grantham le roi comme fort blessé, le monarque avait encore enchéri; le premier ministre, timidement questionné par cet ambassadeur sur l'accueil que pourrait attendre sa cour d'une demande de médiation à l'Espagne, avait répondu que Charles III ne s'y prêterait certainement pas sans avoir la garantie positive de dispositions moins malveillantes à l'avenir: le lendemain, le roi lui ordonna de dire qu'il « ne l'accepterait que lorsque la cour de Londres l'aurait sollicitée positivement par écrit, et à la condition qu'elle donnât auparavant satisfaction des griefs dont l'Espagne avait porté jusqu'ici des plaintes « inutiles ». 1778.

L'inclinaison vers la France restait cependant subordonnée aux deux influences, contradictoires en de certaines parties et toutes les deux très exigeantes, reconnues par le cabinet, à savoir aux sentiments

[1] Une pièce, les « *Remarques données par M. de Floridablanca sur le projet de manifeste* » (*Espagne*, t. 590, n° 117), fait connaître ces demandes. Ces *Remarques* consistaient en cinq observations sur les termes employés ou sur le sens donné aux actes ou aux démarches de l'Espagne. Leur date est du 28 août. L'Espagne reconnaissait là qu'elle avait fait parler l'Angleterre, à vrai dire, lors des prétendues propositions de médiation, quelques mois plus tôt. Le projet de M. de Vergennes portait : « Le roi « Catholique lui fit part du désir que la cour « de Londres venait de lui marquer pour une « conciliation et de la demande qu'elle lui faisait « de sa médiation »; sur ce passage, le ministre de Charles III objecte que « pour rendre cette « circonstance suivant l'exactitude la plus scru« puleuse et éviter d'être contredit, avec raison, « par la cour de Londres » il faut le formuler en disant : « *Le Roi Catholique lui fit part du désir que la cour de Londres laissait entrevoir d'une conciliation par la médiation de l'Espagne.* » Cette pièce sera transcrite aux annexes du chapitre suivant.

1778. intimes du roi, à sa grande perplexité, cause d'une hésitation correspondante en face d'éventualités comme celles de la guerre[1], et aux mobiles politiques de son gouvernement, qui recherchait des bénéfices et ne voulait pas seulement les avoir, mais les avoir sans les préciser, pensant se les faire garantir en se les faisant présenter. Dans de nouvelles conversations avec notre ambassadeur, M. de Floridablanca ne s'était guère occupé qu'à nous engager le plus possible, en se dérobant, lui, tant qu'il pouvait. Montmorin mande cela à Versailles le 31 août, à la fois officiellement et confidentiellement. Le premier ministre avait encore mis en avant avec lui « l'âge du roi, ses disgrâces passées, ses scrupules, la répugnance extrême qu'ils lui inspiraient pour la guerre, sa méfiance de nos intentions et la pensée que nous ferions la paix, comme précédemment, sans aucun souci de ses intérêts »; finalement il en était arrivé à répéter qu'on ne vaincrait pas l'hésitation de Charles III si on ne lui donnait à « envisager comme certains des avan« tages si considérables que l'Espagne pût lui faire scrupule de ne pas « travailler à se les procurer[2] ». De la part du Pardo, c'était le début d'une nouvelle campagne pour obtenir qu'on lui assurât les objets de son ambition, et par sa persistance cette campagne devait réussir. Montmorin tenait M. de Floridablanca pour près d'être « converti », parce que « l'ambition de faire parler de lui le dévorait », mais « malheureu« sement tout aussi peu confiant en nous que le roi son maître[3] »; et quoiqu'une détermination lui parût assez prochaine pour l'autoriser à dire qu'elle suivrait un nouveau retard de l'Angleterre à s'expliquer catégoriquement, il ne doutait point que, afin d'être sûr de nos intentions ou, du moins, afin de nous regarder comme obligés par notre propre parole, « on voudrait nous amener à proposer ce que l'Espagne désirait ». En conséquence, il demandait l'autorisation d'offrir une convention par laquelle nous n'accepterions la paix qu'en échange de tels ou tels objets déterminés. Ces objets étaient pour lui Gibraltar,

[1] Montmorin l'affirme et l'évènement confirmera son opinion. — [2] *Espagne*, t. 590, n° 121. — [3] *Ibid.*, n° 123.

la Floride, l'expulsion des Anglais de la côte de Honduras; à son avis, 1778.
l'Espagne ne mettait de prix qu'à cela[1].

Le Roi Catholique attaché à la pensée de la paix et au désir de la rechercher; le premier ministre reconnaissant chaque jour davantage que la guerre approchait et uniquement préoccupé d'en stipuler d'avance par un pacte les profits à l'Espagne, voilà en face de quelle situation nous étions. Situation si favorable pour le gouvernement de Charles III qu'on la supposerait calculée. Le procédé favori de M. de Floridablanca semble consister à se montrer à Montmorin non seulement porté à la guerre, mais à la guerre à grand spectacle. Le 7 et le 10 septembre, il lui confie que l'on touche au « moment de la crise », que chaque dépêche écrite par lui à Londres prend un caractère plus décidé, que le roi s'explique plus clairement, que le mois prochain sera décisif; mais revenant aux opérations ou aux entreprises qu'il faudra concerter ensemble, c'est la descente en Angleterre qu'il caresse, et il s'étend complaisamment sur l'idée que « si nous faisons « la guerre aux Anglais il faut la leur faire comme les Romains la faisaient aux Carthaginois ». Un troisième terme est à retenir ici. Dans ces circonstances si sérieuses l'éloignement du gouvernement du Pardo pour le comte d'Aranda continuait. L'ostracisme pratiqué envers cet ambassadeur constituait Montmorin l'unique intermédiaire entre les deux cabinets. On poussait cet ostracisme si loin qu'il avait été

[1] Montmorin écrivait à ce sujet à M. de Vergennes : « Si vous pensiés qu'il n'y eût aucun in« convénient à lui proposer une convention dans « laquelle on s'engageroit à ne faire la paix que « lorsqu'on auroit obtenu tels ou tels objets « qu'on fixeroit, je ne doute pas que ce dernier « moyen ne déterminat entièrement Sa Majesté « Catholique. Gibraltar, la Floride, et l'expul« sion des Anglois de la côte d'Honduras sont « les objets auxquels on attache ici le plus d'im« portance. Si vous ne voyés pas d'inconvénient « à faire cette proposition à l'Espagne, je le ré« péte, Monsieur, je crois que ce seroit un moyen « de mettre un terme à tous ses délais. Puisque « le manque de confiance en nous est la baze de « l'indécision de l'Espagne, il semble que ce « seroit de cette donnée là qu'il faudroit partir. « J'ai travaillé de mon mieux et je travaille tous « les jours auprès de M. de Floride Blanche a « détruire cet obstacle; mais ce ne peut être « que l'ouvrage du temps et de l'expérience, « sur tout auprès de ces gens-ci qui sont natu« rellement défiants et très défiants. » (*Espagne*, t. 590, n° 121.)

1778. prescrit au représentant du Roi Catholique de s'abstenir de tout raisonnement sur les rapports avec la France, de se borner à signaler les faits, et M. de Floridablanca allait jusqu'à lui écrire des dépêches qui ne dissimulaient pas seulement la politique de son souverain, mais la présentaient à rebours. Laissé dans une complète ignorance des négociations, le comte d'Aranda se croyait seul à sentir la nécessité de l'union des deux cours. Par suite, il se livrait aux suppositions, et avec non moins de défiance dans les intentions de Versailles qu'on n'en avait à la cour d'Espagne, surtout autour du prince des Asturies. A la fin d'août, entre particulier, il n'avait pu se retenir d'exposer que la cour de France « inclinait essentiellement à la paix, qu'à s'abstenir plus longtemps à son égard on l'autorisait à traiter le Pacte de famille avec autant de légèreté qu'à Madrid, de sorte qu'elle s'accorderait avec l'Angleterre au détriment des intérêts espagnols ». Or, M. de Floridablanca lui avait tout simplement répondu que « le Roi Catholique n'en était pas à chercher des alliés, qu'il en trouverait au delà de ses besoins quand il en voudrait et que, quant à la France, une fois satisfaite, elle avait toujours sacrifié l'Espagne, laquelle n'était d'ailleurs pas plus engagée par le Pacte de famille que le traité de Versailles de 1756 ne liait la France à la cour de Vienne ». Montmorin avait raison de dire que « tout ce manège lui paraissait bien petit[1] ». M. de Vergennes constatait de son côté combien il rendait difficiles les échanges de vues. Le ministre souffrait de cette situation pour Aranda[2], et mandait à Montmorin qu'elle minait la santé de

[1] L'ambassadeur rapporte ces détails dans deux plis des 31 août et 2 septembre 1778, le premier déjà très explicite, le second confirmant le premier à titre intime. (*Espagne*, t. 590, n°s 121 et 123.)

[2] A Versailles le 21 7bre 1778 (*Ibid.*, n° 168) : « La position de M. le Cte d'Aranda est véritablement à plaindre; il aime les affaires, son « activité les lui rend nécessaires, et il s'én voit « exclu. Je crois aussi que son amour propre « n'en soufre pas peu. Cependant soit qu'il sente « que je ne dois pas m'expliquér avec lui ou « soit qu'il veuille me cachér qu il n'est absolu- « ment instruit de rien il me fait peu de ques- « tions sur ce qui se passe; en revanche il m'en- « tretient volontiers de ses spéculations et « quelquefois il veut dirigér nos opérations « comme s il étoit chargé de les concertér avec « nous. Tout cela, comme vous pouvés jugér, « M., rend notre manière d'être avec lui fort

l'ambassadeur, devenu malade jusqu'à inquiéter. « Le chagrin le ronge, écrivait-il, quoiqu'il fasse de son mieux pour le dissimuler[1]. » Au reste, ce n'est guère douteux, M. de Floridablanca pensait au fond ou se faisait une attitude de penser comme il avait parlé à Aranda; dans un entretien avec Montmorin, il n'avait pas craint d'alléguer de nouveau que « nous préférions Gibraltar aux mains des Anglais que dans celles de l'Espagne afin de la maintenir en haine contre l'Angleterre à notre profit ». Notre ambassadeur avertissait très justement le gouvernement du roi que les dépêches pareilles ne devaient point donner le change. Il importe qu'elles n'abusent pas l'histoire. 1778.

Quoi qu'il en soit, l'Espagne venait d'ouvrir une nouvelle période dans nos relations avec elle et dans les faits, une période de tentatives avouées en vue de la paix, sous la menace de se déclarer pour la guerre dans le cas d'insuccès. Elle croyait prendre un prétexte plausible à cette attitude dans un rapport de son ambassadeur à Londres, du 14 septembre, suivant lequel lord Weymouth avait terminé un long entretien avec lui par ces paroles, que « le roi son maître désirait « bien sincèrement mettre fin par la médiation de Sa Majesté Catho- « lique à la guerre actuelle, ne doutant pas qu'on ne parvînt à sauver « l'honneur de la Couronne de la Grande-Bretagne, sans faire le « moindre tort à celui de la France ». Lord Grantham tenait du reste à Madrid un langage semblable. Dans cette nouvelle phase, l'Espagne est le seul acteur, nous nous bornons à assister. Nous assistons en incrédules, même, mais sans rien objecter. Nos sentiments intimes s'expriment bien du ministre à l'ambassadeur; autrement nous nous

« délicate et assés difficile. Nous ne voulons « manquér à ce qui est dû et à son caractère « public et à son caractère personnel qui, à trop « de prédomination près, est très estimable. Je « crois m'apercevoir qu'il n est pas mécontent, « je ferai de mon mieux pour qu'il ne le soit « jamais, car si mal heureusement nous venions « à nous brouillér, je ne me flatte pas qu'on « nous en donnât un autre. On le veut inutile à « Paris, mais on ne le voudroit pas frondeur à « Madrid. Tout cela est facheux pour les af- « faires, et ne peut que causér des retards sou- « vent dangereux. » — M. de Vergennes revient encore sur ce sujet dans d'autres dépêches.

[1] A Versailles, le 9 octobre 1778. (*Espagne*, t. 591, n° 16.)

IMPRIMERIE NATIONALE

1778. prêtons de bonne foi et d'une manière complète. Charles III supposait que la note précédemment envoyée à Almodovar suffirait à motiver des réponses de la part du cabinet de Londres et qu'on allait savoir aussitôt sur quoi compter. Pour voir venir ces réponses, on attendit jusqu'à la fin de septembre, et celles qui arrivèrent à ce moment-là ne furent que des protestations vagues, toujours les mêmes, les assurances enveloppées dont le cabinet de Saint-James savait être prodigue. On provoqua alors des explications précises; le mois d'octobre et la moitié de novembre y furent employés, après quoi l'indiscutable inadmissibilité de celles qui parvinrent démontra l'obligation pour l'Espagne d'associer ses forces aux forces de la France, comme l'avait pensé le cabinet de Versailles quand il s'était décidé à rappeler à Brest l'escadre d'Orvilliers et à s'en remettre au Roi Catholique. Seulement, il s'était passé beaucoup de semaines, les circonstances pressaient, et notre allié avait toutes les cordes dans la main pour se faire assurer le prix qu'il avait toujours entendu mettre à son concours.

L'évolution du Pardo se laisse apercevoir dès la fin de septembre. Le 29, Montmorin écrit que les réponses du cabinet de Londres sont tout uniment « faites pour gagner du temps », que les explications de lord Grantham ne leur ont rien ajouté et que le roi, Sa Majesté elle-même le lui a dit, veut « y voir clair et savoir à quoi s'en tenir dans « le courant de décembre, peut-être plus tôt »; que l'on tient à avoir des Anglais une explication nette, que la démarche actuelle sera bien la dernière et que M. de Floridablanca affirme « qu'il saura les faire répondre catégoriquement ». Dans cette vue, expose l'ambassadeur, Charles III nous demande deux sortes de propositions : l'une conçue en termes généraux, modifiables conséquemment, qui serait remise à lord Grantham quand celui-ci présenterait officiellement les explications de sa cour; l'autre contenant nos conditions absolues, celles sans lesquelles nous n'accepterons aucun arrangement et sur le vu desquelles ce monarque préparera des conventions de paix dont l'acceptation ou le refus de la part du cabinet de Londres déterminera

sa résolution. Une note pressante avait été répondue tout de suite à Almodovar le 28 septembre, et la copie, qui en était donnée à Montmorin ainsi qu'à lord Grantham, menaçait assez clairement ce cabinet d'une sorte d'obligation morale qu'aurait l'Espagne de se déclarer pour la guerre si l'Angleterre, elle, n'envoyait point des propositions à la suite de celles du roi[1]. « Le Roi Catholique, portait à la fin cette pièce, verrait avec peine qu'on ne se conformât pas dès à présent à ce plan, ou qu'on n'entamât pas sincèrement cette négociation, puisque malgré le désir, dont est remplie Sa Majesté de procurer la paix, elle prévoit que les circonstances de la guerre actuelle la forceront à prendre parti, surtout attendu les dommages réels et les dépenses qu'il a fallu supporter pour faire respecter son pavillon et ses droits[2]. » M. de Floridablanca ayant manifesté la crainte qu'en l'absence de l'aveu formel de la France les intentions de celle-ci ou le mandat du roi de parler pour elle ne fussent mis en doute à Londres, et que par là on ne perdît du temps à de nouvelles dépêches, Montmorin offrit d'écrire confidentiellement à M. de Vergennes que le courrier emportant les instructions de M. d'Almodovar attendrait à Paris une lettre par laquelle le ministre déclarerait formellement accepter pour le roi l'intervention du Roi Catholique[3]. Les choses se passèrent ainsi; Almodovar put montrer à lord Weymouth, sous la signature de M. de Vergennes, l'attestation la plus positive du consentement de la France[4]. 1778.

[1] Rapport de Montmorin du 29 septembre 1778. (*Espagne*, t. 590, n° 188.)

[2] Cette pièce se trouve en partie reproduite, ainsi que le passage plus haut cité du rapport d'Almodovar du 14 septembre, dans l'*Exposé des motifs de la conduite du Roi Très Chrétien relativement à l'Angleterre, d'après un exposé pareil du roi d'Espagne*, publié à l'Imprimerie royale en 1779 et dont il sera question plus loin.

[3] Lette confidentielle de Montmorin à Vergennes; même date. (*Espagne*, t. 590, n° 186.)

[4] Une dépêche de M. de Vergennes transmet à Montmorin (9 octobre) la copie de la lettre suivante écrite à Almodovar dans cette vue. — « Versailles le 7 8[bre] 1778. — M. — C'est « de l'aveu et à l'invitation de M. le C[te] de Flo- « ride Blanche que j'ai l'honneur d'écrire à V. E. « Ce Ministre, nous aiant fait communiquér la « même déclaration que V. E. est chargée de faire « à la Cour de Londres, a prévû qu il seroit pos- « sible que le Ministre Bq̃ue avant de confiér « au Roi Cq̃ue ses conditions de paix, voudroit

1778. Grand contentement, dès lors, au Pardo. L'ambassadeur fait connaître le 5 octobre que Sa Majesté est très satisfaite de la rentrée de l'escadre à Brest et impatiente d'avoir des nouvelles de celle d'Estaing; il désire que les Anglais en envoient une à Gibraltar, persuadé qu'il est de leur impuissance à réunir ensuite et à armer d'autres vaisseaux, de sorte qu'ils seraient très affaiblis en Amérique[1]; trois jours après, il approuve hautement la retraite du comte d'Estaing à Boston[2]. M. de Vergennes, tout en exprimant le souhait de voir l'Angleterre entrer dans des vues pacifiques, avait écrit le 8 octobre qu'il l'espérait peu et craignait que l'Espagne ne se laissât « entretenir par des réponses équi« voques[3] »; Montmorin lui répète alors que l'on est certainement convaincu d'avoir à cesser toute démarche après celle-ci, que les insultes au pavillon espagnol s'accumulent et que M. de Floridablanca ne doute plus que l'Espagne soit en guerre au printemps suivant[4]; « le roi me parle souvent de nos affaires, mande-t-il le 18, et paraît tellement faire cause commune avec nous que si les Anglais n'entrent pas dans son plan de pacification leur refus déterminera immédiatement sa déclaration; les préparatifs sont poussés activement, on éprouve la plus vive satisfaction de la promptitude mise par la France à se prêter aux désirs du roi[5]. » L'ambassadeur peut écrire que « les choses sont à pré« sent dans le meilleur état et tous les orages dissipés »; il a même obtenu que l'on mettrait le comte d'Aranda au courant de tout quand

« savoir si la France seroit dans les mêmes dispo« sitions. Comme l'humanité est interressée a « abrégér tous les délais qui pourroient éloignér « le rétablissement de la tranquilité, Sa M[té] « m'ordonne d'informér V. E. que non seulement « elle agrée la médiation du Roi son oncle, « mais qu'elle va sans perdre de tems lui adressér « les conditions sous les quelles elle consent à « traitér de la paix avec la Grande Bretagne.

« Je prie V. E. d'agréer les vœux que je forme « pour le succès de l'importante besogne qui est « confiée à ses soins et de ne pas douter de tout « l'intérest que je prens à la gloire qu'elle ne « peut manquér d'acquérir dans une occasion « aussi intérressante.

« J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite « considération, M... » (*Espagne*, t. 591, n° 16; copie d'une minute de M. de Vergennes.)

[1] *Ibid.*, n° 7.

[2] *Ibid.*, n° 17, 8 octobre.

[3] Dépêche de M. de Vergennes à Montmorin. (*Ibid.*, n° 8.)

[4] *Ibid.*, n° 14.

[5] *Ibid.*, n° 32; billet privé.

une nouvelle réponse de l'Angleterre aurait permis de s'arrêter à un parti définitif[1]. 1778

Disons ici qu'en effet aucun avis contraire n'était parti de Versailles. La correspondance de M. de Vergennes témoignait bien de notre impatience d'être fixé, signalait les indices certains, en Angleterre, des propensions contraires à la paix, et, en conséquence, l'inanité probable de la tentative du roi d'Espagne; elle marquait même, comme on vient de le voir, la crainte que « la bonne volonté ne fût pas aussi « effective qu'on tâchait de le faire croire »; mais c'étaient là des apartés avec Montmorin, non des raisonnements que celui-ci dût tenir[2]. Le secrétaire d'État ne raisonnait ou n'élevait des objections que sur des vues de détail dont il était possible que l'examen se présentât plus tard, par exemple, sur le propos de M. de Floridablanca assimilant les Anglais aux Carthaginois et parlant de « leur faire la guerre à la romaine ». Ce propos cachait visiblement l'idée de la descente en Angleterre; convaincu que la détermination de l'Espagne était prochaine, Montmorin avait consacré un de ses rapports, le 17 septembre, à expliquer cela et à demander que l'on pensât à en détourner d'avance le gouvernement de Charles III, engoué tout entier de « faire quelque chose « de grand » et qui se froisserait d'y voir mettre obstacle au dernier moment[3]. M. de Vergennes avait alors répondu que « faire la guerre à

[1] *Espagne*, t. 591, nos 33 et 34.

[2] Dépêche du 25 septembre. *Ibid.*, t. 590, n° 180. De même 8 octobre. *Ibid.*, t. 591, n° 8.

[3] *Espagne*, t. 590, n° 162. Montmorin tenait à cette discussion préalable dans l'intérêt même de sa situation comme ambassadeur; il devait son crédit, disait-il, à ce qu'on avait consenti, sur son conseil, à accepter la prétendue médiation quelques mois auparavant; il souhaitait donc que l'on évitât de contrarier les inclinations de Charles III sans les avoir ménagées : « Nous ne saurions, écrivait-il, ... nous y « prendre de trop loin, pour concerter nos opé« rations avec l'Espagne. Ce travail ne sera pas « sans difficulté; la scène va désormais changer, « notre allié une fois ébranlé, ne le sera pas à « demi; je vois que l'opinion générale du mi« nistère Espagnol est la même que celle de « M. de Florideblanche; si la guerre a lieu on « veut exécuter quelque grand projet au prin« tems prochain; le Ministre de la Marine me « disoit dernièrement que lorsque les deux puis« sances réuniroient leurs forces, il faudroit « qu'elles tentassent quelqu'entreprise digne « d'elles et qui mit un terme à la guerre en la « commençant. Le Roi Catholique lui-même, « quoiqu'il se soit expliqué moins positivement

1778. l'Angleterre comme les Romains aux Carthaginois était une idée élevée, mais qu'elle demandait une immensité de moyens malaisés à rassembler et peut-être plus difficiles encore à faire jouer à l'unisson; qu'il y avait de quoi effrayer; que peut-être une entreprise sur l'Irlande serait aussi avantageuse et moins impraticable »; « nous en raisonnerons », continuait-il[1], et dans un pli suivant il tirait de notre état militaire d'autres motifs pour ôter l'espoir de rallier à ce projet les ministres du roi[2]. Mais hormis ces observations, occasionnelles et nullement directes, le cabinet de Versailles s'était plié à tout pour favoriser la tentative du roi d'Espagne en faveur de la paix. Il avait approuvé sans réserve les déclarations que ce dernier venait de prescrire à M. d'Almodovar; Montmorin était invité à dire combien l'amour de la paix était sincèrement partagé, à répéter qu'en se portant à des mesures capables d'entraîner la guerre le Roi Très Chrétien n'avait pas eu en vue l'ambition, mais bien le but « de ne pas perdre l'unique « conjoncture de diminuer la puissance et d'affaiblir les ressources « d'une Couronne, la rivale éternelle et l'ennemie implacable de la « Maison de Bourbon »; que sa sagesse s'était « formé un plan de tranquillité dont aucun motif étranger à la justice n'aurait été capable de

« avec moi, m'a laissé entrevoir les mêmes dis« positions; ainsi on ne sauroit guères douter « que le projet d'une descente en Angleterre « ne soit la première expédition qui sera pro« posée par l'Espagne. Au surplus Sa Majesté « aura le tems de le méditer, d'en aprécier la « possibilité et d'en balancer les inconvénients, « mais si Elle jugeoit ce projet impraticable, il « semble qu'il faudroit s'occuper de bonne heure « à en détourner, sans attendre que l'Espagne « eût décidément pris son parti afin de ne pas « donner de nouveaux prétextes à son inac« tion. »

[1] « Il ne faut pas se flatter de pouvoir tenter « cette entreprise avec moins de 70 vaisseaux « de ligne, disait M. de Vergennes (*Espagne*, « t. 590, n° 168), et au moins 70,000 hommes « d'effectif, dont 10,000 de cavalerie, et si l'on « considère ce qu'elle demanderoit de trans« ports, d'artillerie, de vivres, de munitions, « d'attributs de guerre et de services de per« sonnel, il y a de quoi effrayer. Nous en raison« nerons. Peut-être une entreprise sur l'Irlande « serait aussi avantageuse et moins difficile. »

[2] A cet égard, M. de Vergennes écrivait (*Ibid.*, n° 180) : « Je vous ai parlé de la des« cente en Angleterre; nous nous en explique« rons en temps opportun. Mais il faut consi« dérer déjà qu'elle est peu faisable par la « Manche, il faudrait que nous eussions un camp « à Dunkerque; or la nécessité de garder nos « frontières ne nous laisserait pas disposer de « forces nécessaires. Il faudrait que l'Espagne en « fournît au moins la moitié. » (*Ibid.*, n° 180.)

la sortir, qu'elle obéissait à un intérêt profondément senti et réfléchi, 1778.
mais qu'elle remettait dorénavant aux mains du Roi Catholique l'ouvrage de la pacification ». Le 9 octobre, le ministre annonce à l'ambassadeur que Sa Majesté vient de lui donner l'ordre de « rédiger les « deux projets des conditions auxquelles elle est disposée à entendre « à la paix », l'un renfermant « les adoucissements auxquels nous pourrons nous prêter s'il suffit de quelques complaisances dernières pour décider de la paix ». Seulement, il y aura à ces conditions une réserve primordiale et absolue, celle qui a toujours été réservée par le gouvernement du roi, la clause formelle, et qu'elle ne pouvait transgresser, de l'indépendance des États-Unis.

Dire que le roi fût maintenant plus engagé que jamais avec ses alliés américains ne serait pas exact : dès le premier jour, il s'était regardé comme étroitement et irrévocablement lié à eux, et il n'y eut pas une heure, après, où lui soit venue, à ce sujet, une pensée contraire. Toutefois, les engagements réciproques avaient été tout récemment cimentés d'une manière définitive, ce qui était comme de nouveau. Avec la dépêche du 24 juillet, on l'a vu, M. de Vergennes avait envoyé à Montmorin le pli par lequel le Congrès annonçait à sa légation en France la ratification du traité d'alliance, et l'annonçait dans des termes de gratitude et d'attachement qui créaient le lien le plus puissant. « Abstraction faite de la part qu'y a l'Amérique, » écrivait le comité américain des Affaires étrangères :

Abstraction faite de la part qu'elle y a, nous admirons la sagesse et la grandeur véritable de la France dans la construction et la ratification du Traité que vous nous envoyez. Elles tendent grandement et efficacement à détruire cette petitesse d'esprit qui malheureusement a été trop entretenue jusqu'ici parmi les hommes.

Dans ce Traité la politique est fondée sur la Philosophie, et l'attachement réciproque que se portent les deux Nations sert de base à leur intérêt mutuel.

La France par sa candeur et sa franchise nous a plus gagné et attaché à elle que tous les Traités secrets n'auroient pû faire et dans l'heureuse

1778. conjoncture où nous nous trouvons a jeté entre nous les semences d'une amitié éternelle.

Sur un détail, des objections avaient surgi dans le sein du Congrès, où les intérêts n'étaient pas encore assez fondus pour se plier tous à des formules précises. On s'était arrêté, après examen, à la suppression de deux des articles écrits d'abord, le onzième et le douzième; celui-ci, favorable à la France, devait être abandonné par elle, en échange de l'abandon de l'autre par les États-Unis, qui semblaient y avoir particulièrement intérêt. A la fin d'août, l'accord s'était aisément établi à Versailles avec la légation[1], et le gouvernement du roi avait

[1] Le *Comité des affaires étrangères* du Congrès avait écrit à la légation le 14 mai, par la plume de Richard Henri Lee et de James Lowell, en lui envoyant la ratification : « C'est par l'envie « que nous avons de préserver intacte à jamais « cette cordiale union que nous désirons que vous « donniez toute vôtre attention aux 11me et 12me « articles du traité d'amitié et de Commerce « que nous avons fait avec elle. On peut voir « suffisament la confiance entière que le Con- « grès avoit dans les bonnes dispositions de la « Cour de France dans la ratification unanime « qu'il a faite de ce traité et dans la confiance « qu'il a eue de s'en remettre quant aux chan- « gemens et aux modifications qu'on y devoit « faire à une négociation mutuelle ultérieure. « Mais nous craignons que la teneur générale et « étendue du 12me article ne soit à l'avenir mal « entendue, sujette à inconvénient ou rendue « impraticable et à la fin ne devienne préjudi- « ciable à cette amitié que nous désirons *ar- « demment* qui existe toujours. Pour prévenir ce « *malheur* vous recevrez ci-joint les instructions « et les pouvoirs nécessaires de céder de nôtre « part tous les avantages du 11me article dudit « traité que vous proposerez à la Cour de France « comme une condition afin que de son côté « elle se désiste généralement de tous les avan- « tages de tout l'article 12me, ces deux articles « étant regardés par les deux parties comme une « balance réciproque. » (Traduction copiée de la main de M. de Vergennes; *Espagne*, t. 590, n° 39.) L'accord est constaté par la déclaration suivante, remise à la légation : — « A Versailles « le 1er 7bre 1778. — Le Congrès général des « États Unis de l'Amérique Septentrionale ayant « représenté au Roi que l'exécution de l'ar- « ticle 11 du traité d'amitié et de commerce « signé le 6 du mois de février dernier pour- « roit entrainer des inconvenients après-soi, et « ayant désiré en conséquence que cet article « demeurât suprimé, consentant en échange que « l'article 12 soit également regardé comme « non avenu, S. M. pour donner aux États Unis « de l'Amérique Septentrionale une nouvelle « preuve de son affection ainsi que de son desir « de consolider l'union et la bonne correspon- « dance établies entre les deux États, a bien « voulu avoir égard à leurs représentations; en « conséquence elle a déclaré et déclare par les « présentes, qu'elle consent à la suppression des « articles 11 et 12 susmentionnés, et que son « intention est qu'ils soient regardés comme « n'ayant jamais été compris dans le traité signé « le 6 fev^r dernier. » (*États-Unis*, t. 4, n° 113.) — Dans le mois de juin 1780, une copie de

en quelque sorte promulgué le traité. Nos agents en avaient été avisés 1778. successivement partout; la publicité de l'impression avait été donnée au texte définitif; le 18 septembre, M. de Vergennes envoyait lui-même à l'Imprimerie royale « d'après l'intention du roi », le manuscrit de ce document; le 27 il en demandait deux cents exemplaires pour son seul compte, dont vingt-quatre « seraient recouverts de papier doré »; la livraison s'effectuait le 1er octobre[1]. Les mains venaient donc de se serrer plus fortement, pour ainsi dire, au moment même où le roi d'Espagne, aidé par son hésitation à rêver de la paix, suspendait l'action de la France. Aussi l'indépendance de nos nouveaux alliés et l'intégrité de leur territoire sont-elles des conditions au sujet desquelles le gouvernement de Louis XVI, qui ne marchande pas les atténuations de nature à faciliter l'entreprise de Charles III, n'admettra point de retranchement. C'était « un point d'honneur » pour lui, Montmorin l'avait dit immédiatement à M. de Floridablanca, imbu qu'il était des sentiments qui inspiraient sa cour; il avait assuré à ce ministre que l'empressement du roi à accepter la médiation, quelques mois auparavant, témoignait déjà qu'il ne récuserait pas l'intervention de l'Espagne et que ses vues d'alors relativement à la paix resteraient sans

ce dernier document fut envoyée à La Luzerne, qui se trouvait être alors le successeur de Gérard auprès du Congrès. Le 26 octobre M. de Vergennes mandait à Gérard : « Je vois avec peine, « M., que les articles 11 et 12 de notre traité « de commerce aient donné lieu à des discus- « sions; vous savez de quelle manière ils y ont « été compris, et le peu d'importance que nous « y avons attaché. Le Congrès nous a fait témoi- « gner le désir qu'il auroit que l'art. 12 fût su- « primé, nous y avons consenti à condition que « l'art. 11 le seroit également. Notre proposi- « tion a été agréée; nous avons signé en consé- « quence une double déclaration; ainsi cette « affaire est entièrement terminée à la satisfac- « tion du Congrès. Les deux articles dont il est « question ne se trouvent dans aucun exemplaire « du traité, je les avois rayés avant de les com- « muniquer à qui que ce fût. »

[1] L'imprimeur royal Anisson Duperron était laissé par le ministre maître de tirer pour lui-même le nombre d'exemplaires qu'il voudrait. (*États-Unis*, t. 4, nos 161 et 182, et t. 5, no 1.) — Nous reproduisons aux annexes du présent chapitre, d'après l'exemplaire conservé au dépôt de l'Imprimerie nationale, le *fac-similé* exact du fascicule que M. de Vergennes fit ainsi mettre sous couverture dorée. Il était imprimé avec les caractères gravés par Grandjean en 1693 et dont l'Imprimerie possède encore les matrices. Toutefois, la page de titre, les accessoires du premier et du dernier feuillet également, ont été reproduits par la phototypie, les bois n'existant plus dans ses collections.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. doute celles d'à présent, mais qu'à coup sûr il ferait de l'entière indépendance des Colonies une clause dont il lui serait impossible de se départir en aucune manière, parce que l'intérêt des deux Couronnes l'exigeait et que l'honneur de la France l'imposait comme une loi, puisqu'en échange, elle avait exigé de ces colonies qu'elles ne traitassent pas avec l'Angleterre sans que celle-ci reconnût formellement leur complète liberté[1]. Il avait même amené M. de Floridablanca à admettre, malgré le parti antérieur bien formel du Pardo, que si la négociation se suivait à Madrid il faudrait y admettre un délégué des États-Unis. Or le 9 octobre, M. de Vergennes, s'expliquant avec Montmorin sur ce sujet capital, empruntait tout simplement les termes mêmes de son ambassadeur, les revêtant par là de l'autorité du gouvernement du roi. Les commissaires américains avaient-ils des pouvoirs suffisants pour traiter de la paix? il l'ignorait, ajoutait-il, mais il s'engagerait dans ce sens au nom du Congrès, très convaincu de lui assurer ce qu'il recherchait et trop certain des sentiments du roi d'Espagne pour craindre qu'à cet égard ce monarque voulût lui demander de se parjurer. « Je compte », écrivait le ministre :

Je compte faire deux projets dont un renfermera les adoucissemens auxquels nous pourrons nous prètér si la réconciliation ne tenoit plus qu'à quelques modifications ou complaisances. Le seul point sur lequel Sa M^{té} ne pourroit se relaschér seroit celui de l'entière et parfaite indépendance des treize États Unis de l'Amérique Septentrionale et par conséquent de la restitution plénière de tout ce qui peut leurs apartenir à ce titre, nommément de New Yorck, Long Island, Rhode Island, etc., etc.

Si la négociation s'établit à Madrid, je pense comme vous, M., qu'il sera indispensable q'un des commissaires Américains s'y transporte pour veillér aux intérets de ses commettans. Je ne puis vous dire si ces commissaires ont des pouvoirs pour traitér de la paix avec l'A͠ngre; la crainte de compromettre le secret des démarches et des offices de l'Espagne m'a rendû très réservé à leurs faire aucune question qui pourroit les mettre sur la voie de soupçonnér qu'il

[1] Rapport du 15 octobre 1778. (*Espagne*, t. 590, n° 288.)

y a quelque négociation; mais en supposant qu'ils seroient sans pouvoirs je ne pense pas que l'ouvrage de la paix pût en être retardé; le Congrés aiant déclaré aux Commissaires Anglois qu'il seroit toujours prêt à entendre à la paix lors que l'Angre auroit reconnû son indépendance ou qu'elle auroit retiré ses forces de terre et de mer de l'Amérique, nous aurons rempli également son vœu et nos obligations si nous lui assurons ces deux conditions essentielles, sans lesquelles le rétablissement de la paix seroit impraticable à moins de vouloir renoncér à notre honneur. Nous ne craignons pas que le Roi d'Espagne, qui l'a en si grande considération, et qui pense avec tant d'élévation et de noblesse, nous propose jamais un sacrifice de cette conséquence. 1778.

Espagne, t. 591, n° 16.

On adresse donc à notre ambassadeur, le 17 octobre, le libellé des conditions auxquelles la France consentira à la paix. Sur l'heure, M. de Vergennes en avait fixé le cadre, dans une note de sa main destinée sans doute au roi, préalablement[1], puis transformée de sa propre main en articles[2]. Lui-même avait revu cette seconde minute, ajouté des renvois qui indiquaient les atténuations possibles, et il mandait à Montmorin que le roi se réservait d'en préciser ultérieurement de dernières. L'entière indépendance politique et territoriale des États-Unis en formait le premier article. Cette condition une fois posée, les autres étaient modérées comme celles qui avaient été émises lors de la médiation demandée censément par lord Weymouth il y avait six mois; pour mieux établir qu'elles conservaient ce caractère, M. de Vergennes joignait à sa dépêche une copie de celles-ci. Ces conditions se bornaient au retrait du commissaire anglais de Dunkerque et au juste partage de la pêche de Terre-Neuve, tel que l'avait réglé le traité d'Utrecht. Quelque chose de nouveau y figurait bien, la remise en vigueur des lois de navigation établies par ce traité ou leur abandon

[1] Cette note porte en marge : « Après la dépêche du 29 7bre 1778. » Elle est écrite sur le papier à lettre carré bleuté du temps, et a été pliée en quatre, c'est-à-dire envoyée sous enveloppe; suivant toute apparence c'est au roi qu'elle avait été adressée. (*Esp.*, t. 591, n° 28.)

[2] On trouvera ces articles de paix à l'annexe IV du présent chapitre. (*Ibid*, n° 27.)

1778. réciproque en vue d'une réglementation nouvelle; le ministre « profitait de l'occasion », le mot est de lui, pour introduire cette clause; toutefois il comptait faiblement l'obtenir. Dans les annotations de sa main, il indiquait que le roi pourrait céder à plus d'un égard, et nous venons de dire qu'il en donnait l'assurance dans son pli d'envoi[1]. « Conditions faites en tout pour être admises », disait-il, et il était permis de le penser; il n'osait pourtant pas croire qu'elles le fussent, à cause de l'amour-propre de l'Angleterre[2].

La réponse du cabinet de George III n'étant arrivée à Madrid qu'au milieu de novembre, la correspondance de M. de Vergennes avec l'ambassadeur avait roulé de nouveau sur ces sujets à plusieurs reprises. Le ministre pressait itérativement celui-ci de hâter la solution, l'avertissait que l'Angleterre créait des forces nouvelles avec une « vigueur étonnante », loin de s'acheminer vers la paix[3]. Par contre, une suite de rapports de Montmorin témoigne que le roi d'Espagne persistait à espérer réussir malgré le silence gardé par le ministère britannique; ils constatent en même temps, chez M. de Floridablanca, l'accroissement parallèle de l'opinion que la guerre est inévitable et que l'Espagne y entrera au printemps[4]. Le Cabinet de George III, lui, n'effaçait pas une ligne de ses premières exigences. Il acceptait l'entremise du Roi Catholique, mais la France rappellerait au préalable son escadre d'Amérique et cesserait tout secours aux États-Unis. Montmorin, le 16 novembre, expliquait qu'on allait donner suite à ces prétentions inadmissibles et transmettre tout simplement à Londres nos propositions, lorsqu'il avait fait comprendre qu'à de telles conditions préliminaires il fallait d'abord en opposer de semblables, par conséquent demander la reconnaissance avant tout

[1] « Si d'autres difficultés surviennent, le roi sera toujours désireux de les lever par déférence pour le roi son oncle. »

[2] Dépêche du 17 octobre. (*Espagne*, t. 591, n° 25.)

[3] Dépêches des 30 octobre, 9, 13, 20, 23 et 25 novembre 1778.

[4] Rapports de Montmorin des 23 octobre, 2, 4 et 9 novembre 1778. (*Ibid.*, n°s 38, 48, 52, 57 et 59.)

de l'indépendance des États-Unis et le retrait des forces anglaises. Des observations s'étaient échangées par suite. M. de Floridablanca avait indiqué les démarches qu'il comptait essayer, et les conversations nouvelles avaient eu pour résultat que l'ambassadeur mandait à M. de Vergennes ne pas voir bien clair[1]. En effet l'incertitude s'était de nouveau répandue dans l'esprit de la cour de Madrid, et si la condition de l'indépendance des Colonies, posée formellement comme elle l'était par la France, ne causait pas ce changement, quoique tous les précédents eussent commandé à l'Espagne de la prévoir, elle n'y restait pas tout à fait étrangère. Dans notre participation à l'établissement des États-Unis, il y a là un détail qui n'a pas été sans conséquences. Il convient de s'y arrêter ici. 1778.

[1] Rapport du 16 novembre. (*Espagne*, t. 591, n° 67.)

ANNEXES DU CHAPITRE IX.

I

NOUVEAUX EFFORTS POUR FAIRE EXPLIQUER L'ESPAGNE.

1. LE COMTE DE VERGENNES À MONTMORIN.

A Versailles, le 24 juillet 1778.

Le Roi n'étoit pas en doute que le Roi son oncle et M. le C[te] de Floride Blanche ne reconnussent dans le combat que sa frégate *la Belle-Poule* a dû soutenir une agression directe et formelle de la part de l'Ang[re]. Si ce jugement avoit besoin d'être étayé par de nouvelles preuves, elles existeroient dans la saisie et la détention des frégates *la Licorne* et *la Pallas* dont les officiers et équipages sont traités en prisonniers de guerre, sans que les mensonges absurdes et maladroits publiés dans la Gazette de Londres sous le nom de l'amiral Keppel, et le patelinage jésuitique des ministres Bques et de leurs employés dans les Cours étrangères puissent affoiblir une opinion qui paroit admise presque sans aucun partage. Il est donc bien constant aujourd hui que le ministère anglois qui n a pas osé déclarér la guerre après l'anathème fulminant qu'il a fait prononcér à son Roi dans le discours qu il a tenû aux deux chambres du parlement lors de leur séparation, contre la puissance qui fraperoit les premiers coups, n'a pas craint cependant de la commencér par le fait. Ce point constaté jusqu'à l'évidence, c'est avec le sentiment profond de la douleur muette que nous voions le Roi Cque et son ministère persévérér dans un silence et par conséquent dans une indifférence aparente qui nous seroient moins amers si nous ne prévoions que les conséquences fâcheuses qui semblent d'abord ne pesér que sur nous ne tarderont pas à être reversibles sur l'Espagne.

Le Roi ne suspecte ni le cœur ni les intentions du Roi son oncle, il connoit la grandeur de son âme, l'élévation de ses vues, la magnanimité de ses sentimens, enfin cette exacte probité qui a dans tous les tems animé ses résolutions et dirigé sa conduite. Si le Roi Cque hésite encore sur le parti analogue aux obligations des traités, Sa M[té] ne craint pas que ce prince cherche à les expliquér pour les éludér, il ne

supose même pas que ni le riche vaisseau du Sud ni la flotte de Buenos-Aires qui ne sont pas encore rentrés opèrent sa suspension. Le Roi voit le Roi son oncle occupé d'une perspective qui flatte son humanité, l'espoir de conservér ou de rétablir la paix. Le Roi en partage bien sincèrement le vœu avec Sa M[té] Cq̃ue, et nous croions en avoir établi solidement la démonstration dans la réponse que nous avons faite aux premières ouvertures de médiation. Nous n'aurions pas à rougir, M., si elle étoit rendue publique; l'univers y verroit que ni la folle ambition, ni la soif des conquestes, ni le désir de compensér d'anciennes pertes, mais la nécessité seule de nous soustraire aux vexations de l'Añg[re] et de prévenir ses funestes desseins a déterminé le Roi au parti qu'il a pris. Mais quand nous nous rapellons la proposition véritablement injurieuse que la cour de Londres a mise en avant pour éluder cette même médiation qu'elle avoit parû recherchér, il est bien difficile de nous deffendre du soupçon que les assurances pacifiques dont elle peut encore être prodigue ne sont qu'un artifice continué pour arrivér plus sûrement au but insidieux qu'elle se propose. S'il n'y a pas eû des propositions et plus honnêtes et plus spécifiques que celles qui nous ont été communiquées, l'Espagne ne se méprend pas plus que nous sur le point de vue des Anglois; mais elle croit gagnér du tems; elle en perd plus tôt parce qu'elle donne aux Anglois celui qui leurs est nécessaire pour se mettre en mesure de deffiér ensuite l'Espagne comme la France. Au moment de la séparation de Byron et de Keppel nous avons eu une supériorité dont nous n'avons pas pû profitér. Les conseils de notre allié qui nous exortoit à ne pas commettre les premières hostilités, et notre accession à sa médiation nous ont lié les mains; devenûs plus libres par l'espèce d'invitation que l'Espagne nous a faite de profitér de l'occasion si elle se présentoit, et par les hostilités notoires des Anglois, la contrariété des vents qui a retenû notre flotte dans le port a jetté dans ceux d'Añg[re] des richesses et des matelots. Keppel nous étoit de beaucoup inférieur; avec ce secours il est devenû notre égal; avant peu il nous sera supérieur et nous devrons rentrér dans la rade de Brest pour ne nous pas commettre à un évènement désastreux. Nous ne serions pas exposés, M., à cette douloureuse extrémité si l'Espagne aprétiant l'intérest de la circonstance et les avantages inexprimables qui pouvoient en dérivér s'étoit déterminée a nous faire joindre par le secours de vaisseaux exprimé comme assistance préliminaire dans le Pacte de famille; le Roi ne l'a pas réclamé, il ne le réclame même pas encore parce que S. M. s'est fait un principe, à moins de cas extrême, de tout attendre de l'amitié et de la bonne volonté du Roi son oncle. Mais si Sa M[té] Cq̃ue avoit jugé dans la sagesse de ses conseils qu'en fortifiant notre flotte elle prennoit la précaution la plus effective et la plus sûre pour afranchir de tous risques les objets qu'elle attend; nous serions maîtres de la mer pour toute la durée de cette

campagne; les Anglois resserrés dans la Manche n'y promèneroient leur pavillon que parce qu'il seroit imprudent à nous n'aiant point de port de retraite, d'allér les y cherchér; leur commerce extérieur seroit dans la détresse, privé de protection il deviendroit la proye des armateurs; l'interception des matelots feroit l'afoiblissement de la force nationale par ce que c'est le genre dont la disette est le plus sensible. Si les Anglois n'ont rien fait et ne font rien encore pour inquiétér le retour des galions, et de la flotte de M. le M[is] de Casa-Tilly c'est plus tost l'effet de leur impuissance, que de leur considération pour l'Espagne et même de la confiance qu'ils ont dans ses intentions. On n'ignore pas sans doute à Madrid ce que nous savons ici des propos qui courrent Londres et du ressentiment qu'on nourrit de tant de griefs qui s'accumulent contre cette puissance. Le ministère affecte de les dissimulér quoi qu'il ne fait rien pour en éteindre la sensation dans la nation; mais cette dissimulation est la loi du besoin et de la nécessité impérieuse; il n'éclatera que lors qu'il aura suffisament pourvû à ses mesures pour l'offensive et pour la deffensive. Croit-on en Esp[e] que le ministère Bque n'a pas l'œil ouvert sur les mouvemens intérieurs qui se font dans cette monarchie. C est par les papiers anglois seulement que nous aprenons qu il se fait un remûment considérable d'artillerie de siège dans certains ports de la Méditerrannée. Si le siège de Gibraltar en est l'objet ce qui peut paroitre probable, il faut obviér à ce que les Anglois ne puissent y faire obstacle, il faut pour cet effet une armée de mer supérieure à celle que les Anglois pourroient envoyér; où cette armée pourroit-elle prendre une meilleure station qu'à l'ouvert de la Manche? Placée là, aucune escadre angloise pour peu qu elle soit nombreuse, n'en sortira sans être aperçûe et attaquée; allons si vous le voulés au plus fort; elle aura l'avantage dans le combat, mais elle sera désemparée et son expédition sera manquée. Observés de plus, M., que les vents qui nous forceroient à rentrér dans Brest, obligeroient les Anglois à regagnér leurs ports et les y retiendroient aussi longtems que nous, de manière qu'ils ne pourroient jamais échapér à notre surveillance.

Une considération qui me semble du plus grand poids et sur laquelle je vous prie de pesér. Si les Anglois aiant acquis la supériorité sur nous se portent en force sur les caps, et y établissent leur station, maîtres de leurs mouvemens et de nous les dérobér, aiant la grande mer pour retraite, ils seront sur l'Espagne comme sur nous suivant que leurs circonstances l'exigeront, parce que toute jonction étant devenue impossible ils auront de toute part une supériorité décidée. De là une guerre foiblement deffensive de la part des 2 Couronnes, arrogamment offensive de celle de notre ennemi; son commerce sera protégé et tranquille; le nôtre sera vexé et oprimé, nous calculerons nos pertes et l'ennemi ses avantages. Remarqués je vous prie, M., que je raisonne d'après la supposition d'un projet de conqueste en Europe. L'apli-

cation des moiens que je propose devroit être différente si l'Espagne trouvoit plus convenable de transportér le théâtre des opérations en Amérique. L'Ang^re devant elle même divisér ses forces il en faudroit une moindre masse pour contenir ce qu elle retiendroit en Europe.

Après avoir discuté l'hypothèse des conquestes arrêtons nous un moment sur celle de la paix. Le Roi Cque désire la rétablir; son âme bienfaisante s'attendrit sur les malheurs de l'humanité; il ne désespère pas encore de pouvoir lui épargnér le plus cruel des fléaux; cette vue est sainte, et il n'est aucun être s'il est doûé de quelque sensibilité qui ne doive s'y réunir, quoique la politique peut être prêche et crie le contraire. Mais les Anglois qui ne sont remués que par la cupidité et l'orgeuil, trouveront ils les exhortations du Roi Cque assés persuasives pour s'y prêtér sincèrement et de bonne foi? Si ce qu'à Dieu ne plaise, leur flotte remportoit un avantage notable sur la nôtre, on ne tarderoit pas à se convaincre en Espagne du degré de confiance qu'on doit mettre dans leurs intentions hipocrites et dans leurs assurances trompeuses; le ton le plus arrogant succéderoit bientost à celui de déférence et d'honnêteté qu'ils affectent maintenant, nous n'en avons que trop l'expérience; ce n'est point avec des insinuations amicales et pacifiques qu'on captive cette nation altière; la crainte seule peut domptér son caractère superbe et perfide. Le Roi Cque sans s'engagér immédiatement dans une guerre personnelle veut il connoitre certainement les intentions du gouvernement anglois? Il a une pierre de touche de la plus grande sûreté dont l'emploi le couvriroit d'une gloire immortelle. Que Sa M^té Cque fasse déclarér à Londres qu'invariable dans ses principes elle n'aspire qu'à maintenir ou plus tost à rétablir la paix qui vient d'être rompue, mais que fidèle à des engagemens sacrés dont on n'a jamais dû lui suposer l'intention de s'affranchir, elle ne peut pas différér plus long tems la prestation des secours auxquels elle est obligée envers son allié; qu'il est au pouvoir de l'Ang^re de les rendre inutiles en souscrivant immédiatement à des préliminaires justes et modérés. Le Roi Cque peut en proposér; il connoit ce que nous désirons, et il nous a déjà rendu la justice que nous ne saurions être ni plus raisonables ni plus modérés. Si en même tems que l'Ambassadeur d'Esp^e auroit ordre de n'entrér dans aucune discussion, mais de demandér un acquiescement pur et simple, on savoit que 12 vaisseaux de la flotte de Cadix se portent dans le golfe de Biscaye pour y être à portée d'effectuér leur jonction avec la flotte françoise, les ministres anglois qui ne voudroient probablement pas acceptér, se trouveroient fort embarrassés à refusér; mais supposé qu'ils prissent ce dernier parti, le Roi Cque auroit mis fin à une négociation frauduleuse qui ne pourroit que répugnér à la longue à sa candeur et à sa vertû. Dans le cas contraire le Roi Cque aura la gloire d'avoir imposé aux flots couroucés de la mer; l'Amérique

IMPRIMERIE NATIONALE.

verra son indépendance consommée et ratifiée par l'efficacité de sa parole, et l'univers entier devra à sa bienfaisance le calme inestimable de la paix.

On ne rendroit pas justice, M., à la pureté de nos vûes si l'on voioit dans l'ouverture que je vous expose un dessein formé ou de découvrir les projets encore cachés de l'Espagne, ou de la faire cheminér plus vite qu elle ne se le propose. Le Roi quoique puisse répandre les mal intentionnés et les ennemis de l'union des deux Couronnes, tranquille sur les intentions du Roi son oncle se repose avec la plus tendre confiance sur les sentimens de son cœur des résolutions qu il jugera à propos de prendre; Sa M[té] ne veut pas que son Ambassadeur copiant froidement le rôle empesé du lord Grantham aille demandér : *mais Sa M[té] Cque a-t-elle pris quelque résolution?* Question inepte et qui décèle la crainte que ce prince ne prenne incontinent celle que les Anglois sentent bien qu'il ne peut tardér à prendre; mais cette suspension ne fut elle qu'instantannée elle leur tourne à compte; elle nourrit pour un tems l'illusion d'un schisme qui fait peut être aujourd'hui l'apui réel du crédit national, et elle entretient l'espérance de pouvoir le prolongér à l'aide des machines qu'on ferait mouvoir afin de pouvoir dans l'intervalle frappér un coup qui rendroit moins nécessaires et même tout à fait superflûs les égards auxquels on veut bién s'assujétir maintenant. Je dois prévenir une remarque que je m'attens qu'on ne manquera pas de me faire; dans plus d'une occasion me dira-t-on voûs avés plaidé contre la combinaison des forces des deux nations, vous avés prétendu qu'elle seroit plus dangereuse qu'utile et aujourd hui vous la proposés, cela implique contradiction. Je répons ce n'est pas changér d'avis de modifiér celui que l'on a soutenû lorsque les circonstances l'exigent. S'il s'agissoit de formér un plan de campagne ou mettant en action les cent et plus de vaisseaux de ligne que les deux Couronnes pourroient faire mouvoir, nous proposions d'attaquér l'Ang[re] sur différens points du globe, je reviendrois à ma thèse qui a été plus antérieurement celle de l'Espagne contre la combinaison des forces respectives. Mais il est question ou d'assurér le succès du siège de Gibraltar, ou de procurér une paix rapide, or dans l'une et l'autre de ces suppositions je maintiens que la réunion partielle telle que je la propose est utile et même indispensable, car on ne peut écartér réellement les obstacles qui s'opposeroient à l'un de ces deux buts n'importe quel soit celui auquel on tend, qu'en resserrant les forces angloises dans la Manche, les y contenant et les privant de toute action extérieure et de l'accroissement qu'elles recevroient bientost si le passage étoit ouvert.

Au reste, M., si je justifie mon opinion ce n'est pas que je la croie infaillible; je recevrai avec reconnoissance la censure qu'on pourra en faire surtout si on veut bien y substituér quelque chose de mieux. C est tout ce que je désire. Ce n'est plus le

moment de se tenir de part et d'autre sur la réserve; le tems devient chaque jour plus prétieux; il y en a déja bien de perdû; cette perte peut devenir irréparable si l'on ne s'empresse pas d'y pourvoir. Nous avons eu le sort de l'Ang^{re} dans nos mains; bien des motifs ne nous ont pas permis d'en profitér; tachons de ne pas mettre celui des 2 Couronnes à la disposition de cet ennemi irréconciliable il ne nous épargneroit pas.

M. le Cte de Floride Blanche a été ministre avec vous lors qu'il vous a parû ignorér les intentions du Roi son maître, c'est une façon honnête d'éludér une explication, malheureusement la réticence ne peut plus que gâtér les affaires. Entendons nous pour formér un bon plan. Si l'Esp^{e} nous laisse dans l'incertitude de ses vûes nous pourrons faire telles dispositions de nos forces qui ne seconderoient ni ne favoriseroient ses opérations; c'est un inconvénient que nous souhaitons évitér. Si nous ne devons calculér que sur nos forces, une mince deffensive en Europe fera la baze de notre plan et nous porterons l'offensive en Asie ou en Amérique suivant que nous verrons plus de facilité a opérér utilement. Nous jouons cette année une comédie bien chère qui ne pourroit nous menér au but qu'autant que l'Espagne la seconderoit par des diversions utiles à ses intérets.

J'ai des nouvelles secrètes d'Ang^{re} qui font présumér que le Roi et le ministère s'éloignent moins de reconnoitre l'indépendance de l'Amérique. On marque q'une frégate doit y être expédiée avec des instructions préparatoires pour les Commissaires anglois et qu'avant peu on assemblera le Parlem^{t} pour avoir sa sanction. Quel qu'avantageuse que soit cette reconnoissance, il y a lieu d'espérer que le Congrès qui a ratifié ses engagemens avec nous ne traitera pas de la paix à notre exclusion. C'est l'assurance qu'il nous a fait donnér par ses députés. Vous en jugerés, M., par l'extrait de sa lettre qui nous a été communiqué et que je joins ici de même que la ratification de l'article séparé du traité d'alliance, et la résolution du Congrès pour témoigner sa gratitude au Roi. Je ne vous envoye pas, M., les autres actes. Ils sont entre les mains de M. le Cte de Floride Blanche et dans les vôtres.

Je vous ai parlé, M., de propositions faites a M. Francklin pour une réconciliation, je vous avois promis de vous les envoyér, mais indépendam^{t} qu'elles sont volumineuses, elles sont si absurdes, que je m'en dispense. Elles ne feroient pas même illusion à un paysan des parties les plus reculées du Nord. On n'y a rien épargné pour éblouir et séduire quelques individus et pour enchainér la nation par la sanction légale. Les Américains se taxeroient eux mêmes sur des réquisitions parlementaires, et ils seroient pour la justice en dernier ressort, pour la politique et pour la finance sous les ordres du Parlement Bq̃ue. Le Roi d'Ang^{re} paroit avoir connoissance de ce projet dont M. le duc de Gloucester est le protecteur aparent. J'ai des raisons de croire que le lord Germain y'a beaucoup de part.

68.

Je joins ici, M., quelques exemplaires de la lettre du Roi a M. l'Amiral pour faire delivrér des commissions en course. C'est une déclaration de guerre tacite. Nous en ferons une plus explicite quand le Roi d'Esp[e] jugera qu'il en est tems.

J ai l'honneur d'être, etc.

LE COMTE DE VERGENNES.

Espagne, t. 590, n° 5. (Original.)

2. LE COMTE DE VERGENNES À MONTMORIN.

A Versailles le 31 juillet 1778.

La séparation des deux flottes angloises et l'impossibilité d'une réunion soudaine étoient bien constatées, M., lorsque le Roi a donné ordre à la sienne de mettre en mer; mais celle de l'amiral Keppel qui étoit alors inférieure, a reçû depuis des renforts qui l'ont rendue égale à la nôtre; ainsi dans la double supposition de la rencontre des deux armées navales et que la fortune des armes seroit pour nous, on ne peut plus se flattér que l'avantage que nous pourrions remportér seroit assés décisif pour nous donnér la facilité de tentér immédiatement quelqu'expédition tant soit peu importante. Le résultat le plus ordinaire des grands combats de mer est de se retirér respectivement dans ses ports pour se refaire des domages qu'on a reçûs. L'avantage le plus réel que nous nous promettons donc de cette démonstration est en protégeant la rentrée de notre commerce de former nos officiers et nos équipages aux manœuvres et aux évolutions d'ensemble qu'on ne peut apprendre dans des navigations isolées et sur lesquelles ils avoient le plus grand besoin d'instruction.

Le Roi est bien touché des vœux que le Roi son oncle fait pour le succès de ses armes. Sa Majesté qui n'a jamais douté de la sincérité de son intérest, vous charge d'en exprimér à S. M. sa tendre et parfaite sensibilité, mais il sera bon que vous lui fassiés observér en même tems que ce ne sera point avec des vœux que nous rendrons les Anglois traitables et que nous les réduirons au point où il est d'un intérest commun de les concentrér.

M. le C[te] de Floride Blanche qui n'excelle pas moins dans l'art d'éludér les explications que d'en donnér de cathégoriques lors qu'il lui convient de le faire, se replie alternativement tantost sur l'ignorance où il est des intentions du Roi son maître, et tantost sur une défiance que rien ne devroit avoir motivée. C est aussi gratuitement que le Ministre qualifie de froide notre réponse aux questions du mois de janvier dernier, qu il m'a fait cidevant un reproche d'avoir mis en thèse dans une autre occasion, que rien ne seroit plus dangereux que d'annoncér le projet d'écrasér l'Angre. Je crois M., avoir suffisament éclairci et justifié cette proposition dans d'autres

dépêches; s'il s'agissoit d'y revenir les circonstances du moment me fourniroient de nouveaux argumens qui n'échaperont assurément pas à la pénétration de ce ministre s'il est bien informé de tout ce qui se passe en Allemagne. Mais comme je l'ai déjà dit, travaillons courageusement à l'afoiblissement de cette puissance ennemie, et n'affichons point un projet qu'il seroit d'autant plus dangereux de faire soupçonnér que la jalousie qu'il réveilleroit contre la maison de Bourbon donneroit des amis alliés et des défenseurs à l'Angleterre.

Pour ce qui est du froid de nos réponses aux questions de l'Espagne, on ne peut en avoir pris l'idée que dans la modération de nos vûes, que nous avons présentées avec la franchise qui doit régnér entre deux alliés que nul intérest divise; mais nous n'avons jamais prétendû que l'Espagne adoptant ce sistème de désintéressement renonçât aux avantages qui peuvent intérressér sa convenance ou sa gloire. Si elle nous avoit parlé avec la même ouverture que nous l'avons fait, je suis persuadé qu'elle auroit été contente et édifiée de notre manière de répondre; mais à datér du mois d'avril de l'année dernière, époque de la première réquisition, on s'est fait une étude de nous tenir dans l'obscurité; on a voulu nous faire concourrir à des objets sans nous dire en quoi ils consistoïent ni même qu'il en éxistât. On cherche à devinér les projets de son ennemi, mais on doit attendre la communication de ceux de son ami. C'est ce que nous attendons, c'est ce que nous demandons du roi d'Espagne. Nous sommes au moment, M., où les défiances doivent cessér si on ne veut pas que les conséquences en soient irréparables; c'est pour quoi le Roi vous autorise à requérir amicalement, et même ministérialement s'il est nécessaire, M. le Cte de Floride Blanche de se mettre en état de nous faire connoître quels sont les desseins et les vûes du Roi son maître et en quoi il désire que nous les secondions. Mon expédition du 25 de ce mois vous a déjà fourni des preuves que nous ne demandons pas mieux que de concourrir par l'emploi et la disposition de nos forces à assurér les avantages particuliers de l'Espagne, que loin de jalousér la reprise de Gibraltar comme on nous en a bien mal àpropos soupçonnés, nous indiquons les moiens de l'effectuér. Au reste qu'on veuille bien s'expliquér franchement avec nous, nous répondrons de même, nous dirons et ce que nous pouvons et ce que nous ne pouvons pas. Le Roi ne veut trompér personne et moins le Roi son oncle que tout autre. L'engagement pour ne traitér de la paix que conjointement est formel dans le Pacte de famille; le Roi en reconnoit l'existance, elle est imprescriptible, si le Roi C^que^ de son côté l'admet, s'il en remplit les conditions quelle plus grande sûreté voudroit on que le Pacte même; mais si l'on veut une convention particulière dans laquelle on motiveroit et les convenances à assurér à l'Espagne et l'engagement réciproque de n'entendre à la paix que conjointement, le Roi s'y prêtera, bien entendu que la prestation

des secours déterminés par le Pacte de famille ne sera point retardée par une négociation additionelle qu'il seroit trop facile de faire durér autant qu'on voudroit.

Le Roi confie à votre sagesse, M., ce suplément d'instructions, qui ne dérogent point à celles qui vous ont été adressées le 25, Sa M[té] vous laisse toute liberté sur la manière dont vous devrés en faire usage; si vous trouvés des dispositions correspondantes à nos vues, si vous pouvés amenér M. le C[te] de Floride Blanche à s'expliquér cathégoriquement sur celles du Roi son maître, vous voudrés bien en rendre compte immédiatement par l'envoy d'un courrier. Si contre toute attente on veut encore se couvrir des ombres du mistère et du silence, tout espoir s'évanouissant, il ne restera plus q une seule démarche à faire pour constatér évidement notre situation vis à vis cette puissance; c'est sur quoi le Roi se réserve de vous donnér en tems et lieu ses ordres. On croit faire beaucoup en Espagne en augmentant ses armemens, rien n'est assurément plus sage surtout s'ils ont un objet sérieux; mais si ce n'est qu'un simulacre pour en imposér aux Anglois, je crains fort que l'effet n'en soit manqué. Ou le ministère Bq̃ue se croit assuré au moins pour quelque tems que l'Espagne ne prendra point couleur, ce qui le dispense de prendre aucune précaution apparante contre elle; ou réunissant tous ses efforts contre nous, il se flatte de remportér des avantages assés décidés sur nous pour pouvoir ensuite retombér sur l'Espagne avec la masse de toute la force Bq̃ue. C'est la réunion des nôtres, ce sont leurs opérations combinées qui peuvent nous mettre à égalité de puissance avec l'Añgre. Si nous voulons assimilér la guerre à un duel si nous ne nous présentons dans la lice que l'un après l'autre nous devons être défaits par ce que notre ennemi est intrinsèquement plus puissant sur la mer que chacun de nous pris séparément. Suivant les avis de Cadix que vous nous avés envoyés, M., on peut croire q'une grande partie des forces de M. Cevallos y sera rentré avant la fin de ce mois et que le reste suivra vers le milieu d'aoust.

Le Roi sensible aux facilités que le Roi son oncle veut bien donnér à ceux de nos vaisseaux de guerre qui relascheront à Cadix fera enjoindre aux commandans de n'en usér qu'avec discrétion et de tenir soigneusement la main à ce qu'on n'en abuse pas. Il seroit à désirér que le même ordre s'étendit au Ferrol; nous pourrons être dans le cas d'établir des croisières de vaisseaux ou de frégates sur les caps, et cet azile leurs seroit nécessaire dans le cas où ils seroient rencontrés par des forces supérieures; il seroit encore à souhaitér que les commandans des ports et les officiers espagnols qui sont chargés des croisières fussent autorisés à donnér connoissance aux nôtres de ce quils pourront savoir touchant les stations des Anglois, leur nombre et leur force. M. de Sartine a pris les mesures les plus multipliées pour que M. d'Estaing ne puisse être surpris par l'escadre de Byron; bien avant le départ de cet

amiral on a dépêché plusieurs avisos pour prévenir le commandant françois de la destination de l'escadre angloise..

J'ai l'h^r d'être, etc.

Approuvé. Le comte DE VERGENNES.

Espagne, t. 590, n° 63. (Original.)

3. COMBAT D'OUESSANT. — LE COMTE DE VERGENNES À MONTMORIN.

A Versailles le 31 j^et 1778.

Nous sommes, M. le Cte, entre la crainte et l'espérance; un courier de Brest parti le 28 et arrivé ce matin nous a aporté le premier avis d'un combat naval commencé lundi 27 entre la Flote aux ordres de M. le Cte d'Orvilliers et celle commandée par l'Amiral Keppel. Il y avoit déjà deux heures et demie que l'action duroit lorsque M. de Trobriant commandant *l'Amphion* v^au de 50 canons a du se séparer et rentrer à Brest. Comme il fermoit l'arriere garde et qu'il se trouvoit par conséquent sous le vent de notre flote les Anglois se sont attachés à lui de préférence, ce n'est qu'après avoir soutenu assez longtems le feu de plusieurs de leurs navires que se voïant totalement désemparé et sentant qu'on ne pouvoit le conserver que par un mouvement qui feroit perdre a notre flote l'avantage du vent qu'elle avoit sur l'ennemi, qu'il a pris le parti de la retraite. M. de Trobriant raporte avoir vû plusieurs Anglois désemparés, et qu'au moment où il s'est séparé M. d'Orvilliers venoit de revirer sur l'ennemi; ce qui annonce qu'il se croioit en mesure de le forcer et qu'il vouloit le serrer de très près. Je ne sais quel sera l'évènement du combat, mais il ne peut nous être funeste si nous ne perdons pas l'avantage du vent et nous sommes certains que jusqu'au 28 les vents qui étoient à l'Ouest n'avoient point changé.

Jugez, M. le Cte, de notre impatience, elle est plus forte que l'inquiétude quoiqu'on ne puisse être tout à fait exemt de celle-ci. Suivant le détail que le cap^ne de *l'Amphion* fait des manœuvres qui ont précédé le combat, l'Amiral Keppel aura pu s'appercevoir qu'il avoit un émule digne de sa réputation dans M. le Cte d'Orvilliers.

M. le Cte d'Aranda qui sort de chez moi, se propose d'envoïer un courrier à sa Cour avec les détails de cet évènement aussitôt qu'on en sera instruit. Je vous informerai de tout par cet occasion.

J'ai lieu de croire, M. le Cte, que les ouvertures de l'Imp^ce Reine pour renouer la négociation avec le Roi de Prusse ne seront pas sans effet. J'ai avis de Berlin que les deux Ministres des affaires étrangères ont été mandés par leur Maître à Glatz. Il ne les auroit pas fait venir si les propositions Autrichiennes lui avoient parû insuffisantes.

Unissez vos vœux aux nôtres, M. le Cte, pour la restauration de la gloire de notre commune patrie; si nous avons l'avantage quel plus beau moment pour l'Espagne. Il ne tiendra qu'à Elle de joüer le rôle de Neptune qui d'un coup de son trident calme les flots couroucés de la mer. Voyez mon expédition du 25.

C'est toujours avec plaisir que je vous renouvelle, etc.

Le comte DE VERGENNES.

P. S. Le soir deux courriers qui viennent d'arriver de Brest nous confirment nos espérances. Le vent a servi nos ennemis ils l'ont eu pour eux lorsqu'on vouloit rengager le combat ils l'ont refusé constamment jusqu'à la nuit dont ils ont profité pour se retirer aïant éteint tous leurs feux quoique notre flote eut conservé les siens. M. d'Orvilliers et toute sa flote sont rentrés à Brest pour se réparer. *La Bretagne* qu'il montoit a reçu le feu de presque toute la flote Angloise, *la Ville de Paris* de 90 canons commandée par M. de Guichen et *l'Actif* de 74 par M. Dorves ont eu la plus grande part au combat, le dernier surtout s'est surpassé. Je vous enverrai les détails circonstanciés aussitôt qu'il sera possible de les rassembler. En attendant, M. le Cte, jouissez de notre satisfaction de voir remis notre considération à son juste niveau, nous ne voulons pas être les maîtres, mais nous ne voulons point en avoir.

Espagne, t. 590, n° 64.

II

COMMENCEMENT D'ENTENTE AVEC L'ESPAGNE.

1. TRADUCTION DE LA NOTE REMISE À M. L'AMBASSADEUR DE FRANCE PAR M. LE COMTE DE FLORIDE BLANCHE[1].

A St Ildefonse, le 11 août 1778.

Le comte de Floride Blanche s'est acquitté exactement de ce qu'il avoit promis à M. le comte de Montmorin. Il a lu au Roi dans les soirées du 9 et du 10

[1] Les notes numérotées sont de M. le comte de Montmorin; celles marquées d'un * sont de M. le comte de Floride Blanche. [Nous plaçons ces dernières au bas des pages.]

de ce mois tout l'extrait de la dépêche de M. le comte de Vergennes en datte du 25 juillet passé. Sa M[té] après s'être mis au fait, avec la plus grande attention de tous les détails et de toutes les réflexions que contient cette dépêche, raisonna sur son contenu en y ajoutant beaucoup d'autres idées, afin que M. de Floride Blanche fit part de sa façon de penser à M. le comte de Montmorin, à sa Cour et à son Ministère. Comme la conversation de Sa M[té] embrassoit différents objets, le comte de Floride Blanche lui demanda la permission d'en rédiger par écrit un extrait et de le lire à Sa M[té] de peur d'altérer quelqu'une des idées qu'elle contient ou d'y laisser le moindre équivoque. Le roi a effectivement bien voulu écouter la lecture de cet extrait et l'a trouvé entiérement conforme à ses intentions dévelopées dans cette conversation. Tout son contenu va être exposé dans la présente note; et comme Sa M[té] aime infiniment mettre de la conséquence et la plus scrupuleuse exactitude dans ses démarches, il a ordonné au comte de Floride Blanche d'en remettre une copie à M. de Montmorin, afin que S. Ex[ce] puisse la communiquer à sa Cour.

Le roi commença par dire, qu'il faisoit comme la Cour de Versailles abstraction de la diversité de démarches et d'opinions (1°) qui avoit jusqu'à ce moment divisé les deux Cabinets, qu'il vouloit de même, en bon parent, ami et allié, oublier toutes les choses passées,

(1°) On entend par cette diversité d'opinions et de démarches ce qui s'est passé au mois d'avril de l'année dernière. M. de Floride Blanche prétend que dès

IMPRIMERIE NATIONALE.

lors prévoyant ce qui devoit arriver, il désiroit que la France fit conjointement avec l'Espagne toutes les dispositions qui pouvoient assurer du succès en cas de guerre; mais qu'à cette époque la France avoit témoigné un tel éloignement de la guerre et s'étoit refusée si constamment aux dispositions qu'il proposoit, que dès ce moment il avoit entièrement changé de système; que les possessions de l'Espagne étoient si étendues et si dispersées qu'il lui falloit au moins 18 mois pour se préparer à la guerre.

en tant qu'elles pourroient lui causer un juste déplaisir; que cependant comme elles avoient influé sur les dispositions et la situation actuelle de l'Espagne, il étoit nécessaire de ne pas perdre de vuë une partie des évènemens précédents.

Que c'étoient eux qui avoient empêché Sa M[té] de couvrir tous les points qu'elle avoit à couvrir et de prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'en cas de guerre on eût une sûreté morale du succès dans les différentes parties du monde où l'on devoit agir; qu'il falloit donc à présent réparer le tems qu'on avoit perdu dans tout le cours de l'année passée.

Que cela étoit d'autant plus indispensable qu'on savoit que le projet des Anglois, en retirant leurs troupes de Philadelphie pour les joindre à celles de Newyorck, étoit de tomber, en cas de rupture, sur quelqu'une des possessions espagnoles ou françoises, avec toutes les forces maritimes et terrestres qu'ils ont dans ces parages; quoiqu'ils ayent fait semblant de vouloir seulement renforcer la garnison de la Jamaïque; circonstance dont Sa M[té] vient d'être pleinement informée par la lettre d'un de ses agents secrets auprès du Congrès des Colonies américaines en datte du 6 juin de cette année*.

Que ces dangers seroient beaucoup plus grands si l'escadre de l'amiral Byron

* Cet agent expédiera un bâtiment pour donner avis du point vers lequel se dirigeront les Anglois que ce soit dans les possessions françoises ou espagnoles.

avoit réussi à s'unir heureusement à celle de l'amiral Howe, et si celle du comte d'Estaing n'a pas quelque succès éclatant; qu'ainsi il est très à propos de recevoir des nouvelles très positives de ce qui se passe dans cette partie de l'Amérique pour se résoudre à prendre un parti dans le plan que l'on a à concerter et pour en assurer l'exécution. Qu'outre que tous les points ne sont pas couverts, et que tous les ressorts de cette vaste machine ne sont pas encore en état d'agir avec l'activité requise, on doit se rappeler que le changement de système de l'année passée (2°) nous a fait changer toutes nos dispositions et que nous sommes encore à attendre un vaisseau de la mer du Sud qui est chargé de la grande portion des fonds qui nous manquent encore des provinces du Pérou, et que le premier vaisseau qui en est revenu n'a pas rapporté.

Que nous attendons la rentrée successive des reliquats de la flotte, *rezagos de flota*, qui en composent à peu près la moitié, et qui sont restés tant à La Vera-Cruz que dans les autres parties de la Nouvelle-Espagne, sans que nous puissions à l'heure qu'il est, savoir rien de positif sur les moyens de les faire rentrer, ni sur l'époque de leur départ; et le risque qu'ils courent sera encore bien plus considérable si les vaisseaux Anglois qui sont sur les côtes des Colonies venoient à tomber sur les Isles.

Que quoique la troisième division de l'expédition de Buenos-Aires vienne

(2°) M. de Floride Blanche prétend encore, en remontant toujours à cette même époque du mois d'avril de l'année dernière, que voyant la France déterminée invinciblement à la paix, il avoit pris son parti pour faire revenir tous les objets que l'Espagne attendoit de ses possessions en Amérique; que si au contraire il eut vu la France disposée à entrer dans les mesures qu'il proposoit, il eut laissé tous ces objets en Amérique où ils n'auroient couru aucun risque. En effet, le système de M. de Galvès seroit, si la guerre avoit lieu, de ne pas faire venir un sol d'Amérique; il me l'a dit plusieurs fois.

d'arriver, il manque encore beaucoup de bâtimens et la plus grande partie de la première division, ce qui cause à Sa Mté de vives inquiétudes.

Que le cabinet de Versailles ayant assuré en prenant les engagemens qu'il a contractés (3°) que sans les égards qu'il conservoit pour le Roi et les liens étroits qui unissoient les deux Cours, il prendroit sur lui tous les évènemens; mais qu'il laissoit à Sa Mté la liberté d'agir et de tenir ses intentions secrettes jusqu'à l'époque qui lui conviendroit, Sa Mté s'étoit conduite en conséquence, croyant de bonne foi que le ministère du Roi son neveu prévoyeroit tous les évènemens qui pourroient survenir en attendant et se mettroit en sûreté contre eux; telle étoit par exemple l'augmentation des forces maritimes d'Angleterre, vû surtout que dans les ports de l'Europe elles n'étoient pas aussi considérables qu'on l'avoit répandu; ce dont Sa Mté est parfaitement informée; que dans cette idée Sa Mté avoit pourvu dans ses vastes domaines à tous les objets qui réclamoient ses soins, sans aventurer, par une précipitation dangereuse et hors de saison, l'heureux succès des mesures qu'on a prises et qu'on est encore à prendre.

Que néanmoins Sa Mté a poursuivi avec beaucoup d'activité ses armemens maritimes, en sorte que son escadre de Cadiz monte actuellement à 36 vaisseaux de ligne (4°) sans compter beaucoup de frégattes et autres bâtimens de guerre;

(3°) M. de Floride Blanche assure qu'il auroit désiré pouvoir retrancher cette partie de la réponse du Roi son maître, qui a l'air du reproche; mais que malgré ses représentations, ce Prince lui a ordonné absolument de le laisser tel qu'il l'avoit dicté.

(4°) L'escadre n'est dans ce moment que de 35 vaisseaux de ligne, parce qu'on

en a envoyé deux se radouber au Ferrol, et qu'il en est arrivé 1 de 114 canons (*la Trinité*) qui s'est incorporé à l'escadre de Cadiz.

(5°) Ceci a rapport à la conversation que M. le comte de Floride Blanche a eüe avec Mylord Grantham et dont je rends compte dans ma dépêche.

quoique quelques uns ayent besoin de réparations à cause des avaries qu'ils ont souffertes dans leurs longues navigations.

Que Sa M^{té} croit que ces grands armemens soutenus par des frais énormes ont été fort utiles à la France, attendu que, ne pouvant que causer de violentes inquiétudes à l'Angleterre, ils ont forcé cette puissance à plus de circonspection; qu'ils sont peut être la cause qu'avec des forces supérieures cependant, elle n'a osé attaquer M. de La Mothe Piquet ni attendre dans le détroit de Gibraltar l'escadre de Toulon, comme elle auroit pû le faire avant que la France eut été en état de s'y opposer avec avantage.

Que malgré tout cela Sa M^{té} a désiré et désire constamment maintenir et rétablir la paix si elle peut se concilier avec l'honneur et la gloire des deux Couronnes (5°), que dans cette vüe elle a non seulement fait les démarches dont la Cour de France est instruite, mais qu'encore tout récemment elle en a fait d'autres analogues à celles qu'on trouve indiquées dans la dépêche de M. de Vergennes, et cela dans des termes amiables à la vérité, mais au fond pleins de vigueur, et de manière à faire connoître à l'Angleterre les risques qu'elle courroit en temporisant et lui faire éviter les conséquences qui pourroient en résulter.

Que le Roi croit convenable d'attendre l'effet que produiront ces démarches, et cependant Sa M^{té} continuera à augmenter ses armemens, préparera au Ferrol une escadre considérable, et fera au delà des

(6°) Ces préparatifs consistent dans l'armement d'une escadre de dix vaisseaux de ligne qui vient d'être ordonné au Ferrol, et dans l'envoi de douze vaisseaux de ligne à la Havanne et d'un régiment, ce qui portera à 6 ou 7 mille hommes les troupes qui sont dans cette colonie; ce convoi doit partir dans le courant du mois prochain.

mers quelques autres dispositions (6°) en sorte que ces mesures puissent tenir lieu des vaisseaux que la dépêche ci dessus mentionnée propose de faire approcher du golfe de Biscaye, le Roi n'étant pas d'avis de détacher beaucoup de vaisseaux de son escadre de Cadiz qu'il voudroit tenir sur un pied aussi considérable que la plus forte que puissent avoir les Anglois.

Que pour ces raisons, Sa Mté est d'avis que la France doit éviter toute affaire décisive avec les escadres angloises, parceque fût-elle heureuse, on n'en pourroit tirer d'autre avantage que celui d'une fausse gloire; qu'il en résulteroit un affoiblissement considérable de part et d'autre, et que la France auroit moins de facilités pour rétablir sa Marine*.

Que la Cour de Versailles n'ayant dans cette guerre aucun objet d'acquisition ou de conquête, et se bornant, comme elle nous l'a fait dire en un autre temps, à vouloir obtenir l'indépendance des Colonies, il étoit beaucoup plus prudent et même nécessaire d'éviter toute espèce de risques et d'accepter une paix convenable, dans la supposition qu'on ne pouvoit manquer d'y obtenir cette indépendance de laquelle il doit nécessairement résulter pour la France une grande supériorité de puissance et de commerce sur l'Angleterre **.

* C'est ainsi que fut d'abord rédigé cet article; mais à l'occasion du combat dont la nouvelle est survenüe depuis, Sa Mté a dit qu'il falloit se servir de ses avantages sans risquer toutefois une action douteuse contre des forces angloises ou égales ou peu inférieures.

** Sa Mté n'entend pas exclure d'autres avantages subalternes qui peuvent intéresser l'honneur et

Et qu'enfin l'Espagne ne pouvant, suivant les évènemens qui ont précédé et les explications de la France, avoir aucun autre motif certain d'intérêt pour entreprendre volontairement la guerre, (7°) elle devoit se borner à l'éviter s'il étoit possible, à protéger ses propres possessions, à maintenir ses droits et à prévenir la ruine et les dommages de ses amis et alliés; objets auxquels elle avoit travaillé et travailleroit encore avec un zèle et des efforts que justifieroient les évènemens, sans se ressouvenir de la tournure que les choses avoient prise dans le commencement, ni de leurs progrès et des suites qu'elles avoient eües *.

(7°) Cet article paraît assez difficile à entendre, puisque le contraire a été très-clairement avancé par la France; je l'ai représenté à M. de Floride Blanche qui m'a répondu que le Roi et lui avoient tiré cette conclusion de la réponse qui a été faite au mois de janvier à ses questions. Ceci a donné lieu à une discussion dont je rends compte dans ma dépêche.

Si pour remplir toutes ces vües la guerre est nécessaire, Sa Mté ajouta : nous la ferons; mais dans ce cas s'il est inévitable, il faudra concevoir des idées plus grandes, plus décisives et d'une plus prompte exécution que celles qu'on a eües jusqu'à présent (8°) et alors il sera juste d'assurer à chacun des récompenses respectives, le tout cependant sans préjudice à la liberté que j'ai cru qu'on m'avoit laissée et que j'ai jugé à propos d'accepter par une lettre écrite au Roi mon neveu.

(8°) J'ai répondu à cet article que si la Cour de Madrid avoit bien voulu s'expliquer avec nous et se joindre à nous, il y a longtems que nous aurions formé un plan d'après lequel on auroit pu tenter des opérations décisives; mais que réduits à nos seules forces, tout ce que nous avions pu faire étoit de balancer celles des Anglois; qu'au reste quoi qu'on eût déjà perdu un tems bien précieux il ne tenoit qu'à Sa Mté Cathe de nous

Le comte de Floride Blanche vient de rapporter à M. le comte de Montmorin toute la conversation du Roi et n'a plus rien à y ajouter, si non que Sa

l'utilité de la France; tels sont l'expulsion du commissaire de Dunkerque, et un règlement pour la liberté de la pêche à Terreneuve.

* Ce qui est dit dans la note précédente doit également s'entendre de l'Espagne, qui auroit aussi certains objets de convenance à régler.

proposer des entreprises considérables, et qu'elle verroit si nous nous y refuserions.

Majesté l'a accompagnée fréquemment des expressions les plus tendres pour le Roi son neveu et pour sa famille, lesquelles prouvent les sentimens intimes dont son cœur royal est pénétré.

Espagne, t. 590, n° 90.

2. TRADUCTION DE L'EXTRAIT DE CE QUE L'ON RÉPOND À M. LE Mis D'ALMODOVAR LE 25 AOUST 1778, EN CONSÉQUENCE DE SA LETTRE DU 31 JUILLET 1778.

Le Roi s'est mis au fait de la conférence de V. Ex. avec le lord Weymouth et de la demande qu'a faite ce Lord de la neutralité de l'Espagne au nom de Sa M^té^ Britannique, après différents raisonnemens et diverses réflexions sur la conduite de la France et de l'Angleterre, s'offrant en même tems à convenir d'un accord et à traiter à l'amiable des moyens de lever toutes les difficultés qui pourroient s'opposer à une solide amitié; et ce Ministre étant d'avis que V. Ex. comme connoissant mieux nos intérêts, pourroit proposer ou demander ce qui seroit le plus conforme à nos convenances mutuelles.

Sa M^té^ approuve que V. Ex. n'ait fait aucune proposition avant de recevoir ses ordres sans lesquels dans l'état actuel des choses toute ouverture de notre part eût été fort avanturée.

Il ne seroit nullement dans l'ordre que le Roi fit des demandes ou des propositions quelque considérables que fussent les offres qu'il recevroit; et cette négociation auroit d'ailleurs de très grands inconvénients. V. Ex. doit donc se réduire à dire au lord Weymouth les mêmes choses écrites que j'ai dites ici au baron de Grantham depuis un certain tems et que je viens de lui répéter tout récemment avec l'assurance qu'il en a déjà fait part à sa Cour, savoir, que les Ministres Anglois ont perdu une grande occasion d'arranger leurs affaires d'une manière honorable par la médiation du Roi; qu'à l'heure qu'il est toute autre négociation est dangereuse et difficile, ne fût-ce qu'à raison de la Constitution même du Gouvernement Anglois; que Sa M^té^ n'a rien à proposer ni à demander; que si la Cour de Londres attend quelque chose de la générosité du Roi, elle sçait fort bien ce qu'elle peut et doit faire; que le parti le plus sage seroit de faire avec la France et avec les Colonies un accommodement auquel Sa M^té^ contribueroit avec grand plaisir; mais que Sa M^té^ n'offrira point son interposition à moins qu'on ne la recherche; que Sa M^té^ espère que cette Cour lui accordera une satisfaction convenable pour tous les justes griefs qu'elle a, et qu'elle

évitera de lui en donner à l'avenir pour ne pas troubler la tranquilité présente, et qu'enfin V. Ex. craint que si les choses ne s'arrangent promptement, Sa M[té] ne se voye obligée de prendre en considération les intérêts de ses alliés.

Espagne, t. 590, n° 111.

3. MONTMORIN AU COMTE DE VERGENNES.

A S[t] Ildefonse le 18 aout 1778.

Je vous envoye, Monsieur le Comte, une bien longue dépêche; c'est le résultat de 6 ou 7 conversations au moins que j'ai eues avec M. le Comte de Floride Blanche depuis l'arrivée de votre courrier. J'aurois désiré pouvoir vous le renvoyer plutôt; mais différentes raisons dont j'ai l'honneur de vous rendre compte dans ma lettre ministérielle m'ont engagé à en retarder l'expédition jusqu'à ce moment. D'ailleurs vos dépêches me sont arrivées presqu'à la veille de notre départ pour l'Escurial où nous sommes restés deux jours et nous ne sommes arrivés que le 8 à S[t] Ildefonse. Au milieu de tout le mouvement que causent ces déplacements il ne m'étoit guères possible d'entretenir M. de Floride Blanche avec toute la suite qu'exigeoit l'importance des matières que nous devions traiter. Je crois pouvoir me flatter d'avoir fait quelques progrès dans la confiance de ce ministre. Il m'a paru s'ouvrir avec moi avec plus de franchise qu'il n'avoit encore fait; quoiqu'il ait affecté de toujours blâmer, et même assés aigrement, nos démarches depuis le mois d'avril de l'année dernière, il est convenu de la nécessité de prendre un parti dans les circonstances présentes; mais il m'a objecté le caractère du Roi son maître qui, m'a-t-il dit, n'étoit pas connu en France. Il me l'a peint comme rempli de la plus exacte probité, de tendresse pour sa maison, mais défiant, soupçonneux et très attaché à ses opinions. On a offensé son amour propre, a continué M. de Floride Blanche, il a cru qu'on le considéroit comme un viceroi d'une province de France qui devoit prendre ou quitter les armes suivant les ordres qu'il recevoit. Cette idée l'a humilié et de ce moment il a conçu le projet qu'il étoit libre. D'ailleurs, a ajouté le ministre espagnol, le Roi mon maître n'est plus jeune; il a été très pieux toute sa vie et à présent ses scrupules viennent l'assaillir. Le souvenir de ses disgraces passées le rend timide; tout en un mot concourt à lui faire désirer d'éviter la guerre. Il faudroit (c'est toujours M. de Floride Blanche qui parle) pour le décider quelque succès brillant qui flattât son amour propre. Je le connois : quoique dévot l'amour de la gloire le touche et il voudroit illustrer son règne.

C'est à la suite de cette conversation qu'il me demanda si je ne pourrois pas lui

IMPRIMERIE NATIONALE.

donner par écrit ce que je lui avois dit relativement à l'idée de convenir des objets qu'on pourroit se proposer d'aquérir avant de songer à la paix. Je crus, Monsieur le Comte, qu'il n'y avoit pas d'inconvénient à donner par écrit ce que vous m'aviez autorisé à dire de bouche. Je ne sais si je me suis trompé, mais il me semble qu'il étoit essentiel de dissiper les craintes du Roi d'Espagne si elles étoient réelles ou de détruire ce prétexte si elles en servoient pour prolonger son irrésolution.

Je ne sais, Monsieur le Comte, ce que vous penserez du projet de descente en Angleterre avec toutes les forces des deux Puissances. Je me suis bien donné de garde d'avoir une opinion sur cela avant de savoir celle du Roi. Je me contenterai de vous dire que ce projet est absolument dans le caractère de M. de Floride Blanche. J'apprends tous les jours à connoitre ce ministre. Je puis vous répondre qu'il a une grande soif de faire parler de lui et n'est nullement étonné des grandes entreprises.

Je vous ai fait assés de détails, Monsieur le Comte, dans ma lettre ministérielle pour vous les épargner dans celle-ci. Je crois n'avoir rien oublié de ce qui pouvoit vous mettre au fait de la façon de penser du Roi Catholique et de son ministre si les Anglois ne se déterminent pas à faire une réponse cathégorique sur les ouvertures que M. de Floride Blanche a faites au Lord Grantham, je crois qu'on se décidera; mais on attendra que le Parlement d'Angleterre s'occupe des moyens de lever les subsides pour le service de l'année prochaine; du moins c'est ce que je crois pouvoir conclure de ce que le Roi d'Espagne m'a dit hier matin, *qu'il falloit bien choisir le moment pour frapper le coup;* mais il s'ouvrira alors des difficultés d'un autre genre et qui ne nous donneront pas moins d'embarras. Nous avons à faire à des gens avec qui il n'est pas facile de traitér et qui sont persuadés que leur sentiment doit toujours prevaloir.

On continue à regarder M. le comte d'Aranda du même œil : et M. de Floride Blanche m'a chargé de vous prier de ne vous ouvrir à lui sur rien de ce que contiendroit mon expédition d'aujourd'huy. Le Roi son maitre, m'a-t-il dit, désire que, s'il se détermine à rompre avec l'Angleterre, M. d'Aranda ne l'apprenne que lorsque la rupture sera au moment d'éclater afin qu'il ne puisse pas se flatter d'y avoir contribué. Il est inconcevable combien le Roi a d'éloignement pour lui; et quoique M. de Floride Blanche prétende être de ses amis et avoir bien souvent calmé S. M^{té} Catholique sur son compte, je doute que cette amitié soit bien sincère. Ce ministre est malheureux en ambassadeurs, car je ne le crois pas plus content de M. d'Almodovar, mais dans un autre genre. Il ne s'est pas ouvert avec moi d'une manière bien précise sur cet article, mais il me l'a donné assés à entendre. Il me dit seulement il y a quelque-jours : « Que dites-vous de M. d'Almodovar qui m'a dépêché un « courrier pour une chose qui ne pressoit nullement et qui, me mandant que les

« escadres françoise et angloise sont en présence, n'attend pas l'issue du combat « pour m'en instruire. En vérité, il y a des gens qui réfléchissent bien peu. » Je sais d'ailleurs, mais par une autre voie, que cet ambassadeur n'a pas rempli un mot des instructions qui lui avoient été données lors de son départ d'ici; de sorte qu'on lui a envoyé une copie de la partie dont il avoit surtout négligé de faire usage. Voici ce dont il étoit question.

Dans le cas où le ministère anglois se livreroit à des déclamations contre la conduite de la France, on lui avoit recommandé de les écouter froidement et sans entreprendre de la justifier en détail, mais de répondre que l'Angleterre n'avoit donné que trop de sujets à la France de faire ce qu'elle avoit fait. Il lui étoit aussi enjoint de dire qu'il y avoit eu à la vérité quelques divisions d'opinions entre le cabinet de Madrid et celui de Versailles, mais qu'on se tromperoit grossièrement si on croyoit pour cela que les deux Puissances cessassent d'être unies comme elles l'avoient été jusqu'à présent. Le cas prévu est arrivé : Milord Weymouth dans un entretien avec M. d'Almodovar s'est livré aux déclamations les plus violentes contre la France, mais la seule partie de ses instructions que celui-ci ait remplies, a été le silence, et il a eu la bonhomie d'en rendre compte. Je ne suis pas étonné, Monsieur, du jugement que vous avez porté de cet ambassadeur. Je crois que je vous avois prévenu d'avance des sentiments qu'il vous inspireroit. Il est neveu de M. le duc de Losada qui est un ancien ami du Roi, et voilà ce qui l'a porté à la place qu'il occupe. Il est malheureux que ce soit dans des circonstances aussi délicates.

Vous paroissez craindre, Monsieur le Comte, l'influence de quelques moines dans tout ceci. Je crois pouvoir vous assurer qu'il n'y a d'autre obstacle à ce que nous désirons que le caractère personnel du roi d'Espagne. Ce Prince est véritablement tel, au moins je le crois, que M. de Floride Blanche me l'a peint. Quant à ce ministre il me semble que nous avons à nous en louer dans ce moment. Il sent tout ce que la crise actuelle a de délicat et de pressant. Je crois qu'il travaille de bonne foi à faire prendre un parti au Roi son maître; non pas par amitié pour nous, mais parce qu'il est tourmenté de l'envie d'illustrer son ministère. La seule chose qui l'arrête encore c'est la crainte que nous ne soyons pas déterminés à pousser la guerre contre les Anglois avec toute la vigueur qu'il voudroit. J'ai fait tout ce qui m'a été possible pour le rassurer à cet égard et je crois avoir gagné du terrein; mais je ne saurois trop vous le répéter, Monsieur le Comte, on nous rendra la vie bien dure lors qu'il sera question de concerter les opérations. Plus nous aurons insisté pour que l'Espagne se déclare et plus elle se croira en droit de nous faire la loi lors qu'elle se sera déclarée. Je crois que ce qu'il y auroit de plus heureux seroit que les Anglois effrayés de leur situation se déterminassent à la paix pour éviter la ruine. Je sens

bien cependant qu'on ne pourroit voir échapper sans regret une occasion peut être unique de réduire notre ennemie éternelle au point de ne pouvoir nous nuire de bien long tems; mais d'un autre côté il est certain que l'Angleterre séparée de ses Colonies devient une Puissance bien moins effrayante. Au reste je ne crois pas que les Anglois veuillent la paix et j'espère qu'on ne sera pas longtemps dupe ici du désir qu'ils en ont montré. La demande de la déclaration de neutralité doit éclairer sur leurs véritables intentions. J'imagine que M. de Floride Blanche ne désire être instruit plus positivement du parti que l'Angleterre feroit à l'Espagne pour obtenir cette déclaration que pour savoir à quoi s'en tenir sur ce qu'il pourroit demander au cas que la médiation eut lieu.

J'ai oublié de vous dire, Monsieur, que ce ministre m'avoit confié sous le secret l'envoi de troupes et de vaisseaux de ligne à la Havanne; quoique cet envoi doive s'effectuer incessamment, il désire qu'il soit caché jusqu'au moment de l'exécution. Il me semble que les choses commencent à s'échauffer beaucoup entre cette Cour et celle de Londres. M. d'Almodovar a reçu des instructions très fermes pour demander satisfaction des griefs que l'Espagne a contre l'Angleterre. A la vérité je ne compte pas beaucoup sur la manière dont il les remplira, mais beaucoup en revanche sur celle dont M. de Floride Blanche parlera à milord Grantham. Je suis déjà certain que cet ambassadeur est très mécontent.

On n'est point satisfait ici de la cour de Vienne relativement aux hostilités commises par les Milanois sur les limites du Duché de Parme. M. de Floride Blanche doit vous en écrire en renvoyant le courrier de M. d'Almodovar. Il doit vous envoyer aussi copie de deux lettres qu'il a écrites à Vienne sur cette affaire, de sorte que je pourrois bien ne pas les joindre à la dépêche qui traite de ces objets quoi qu'elles y soient annoncées. On regrette presque que la négociation entre le roi de Prusse et l'Empereur prenne une si bonne tournure. Une fois bien assurés que nous ne nous en mêlerions pas on ne seroit pas fâché qu'ils s'étrillassent un peu.

J'aurai aussi l'honneur, Monsieur le Comte, de vous envoyer par le courrier qu'on dépêchera à M. d'Almodovar la réponse à la demande qu'a faite l'Angleterre d'une déclaration de neutralité. M. de Floride Blanche m'a promis qu'il me la communiqueroit.

Recevés, je vous supplie, les assurances du tendre et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Comte, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Cte de Montmorin

P. S. M. de Floride Blanche me charge d'avoir l'honneur de vous dire, Monsieur le Comte, qu'il vous répondra sur la fin de la semaine par le courrier qu'il doit renvoyer à M. d'Almodovar.

Je joins ici, Monsieur le Comte, le précis d'un détail que j'ai reçu sur la Marine d'Espagne, d'un Lieutenant de vaisseau qui est à présent employé sur l'escadre de Cadix. Il y a seulement à observer qu'il s'est joint depuis quelques vaisseaux à cette Escadre qui la portent au nombre de 35.

Espagne, t. 590, n° 97. (Lettre confidentielle.)

III

RÉSOLUTION DU CONGRÈS SUR LES BILLS CONCILIATOIRES ET LA RATIFICATION DU TRAITÉ.

LA LÉGATION AMÉRICAINE À M. LE COMTE DE VERGENNES.

A Passy le 17 juillet 1778.

Monsieur,

Nous communiquons à V^tre Excellence la Résolution ci jointe que le Congrès *a prise* relativement au Traité; et nous vous prions de la mettre sous les yeux du Roi. Sa M^té verra par son contenu les vrais sentiments de cette Assemblée, et ceux de tous les Américains dont elle a gagné les cœurs par son extrême bienveillance envers eux, bienveillance qu'elle vient de manifester surtout dans ce Traité et qui a fait sur leur esprit une si grande impression que le tems ne pourra l'effacer. Nous sommes avec un profond respect, de V^tre Excellence très humbles et très obéissans serviteurs.

B. FRANKLIN, ARTHUR LEE, JOHN ADAMS.

DÉPÊCHE DU CONGRÈS À Mrs FRANCKLIN, ETC.

Au Comité des Affaires étrangères tenu à York le 14 may 1778.

Messieurs,

Nos affaires ont pris partout l'aspect le plus favorable et toutes choses tant au dedans qu'au dehors s'acheminent vers une période heureuse et durable. Nous nous préparons également à la guerre comme à la paix. Car quoique nous soyons intimement persuadés que nos ennemis sont harrassés, abbattus et réduits au désespoir,

nous ne comptons cependant pas trop sur cette opinion. Nous sommes d'ailleurs irrévocablement déterminés à n'admettre aucun terme d'accomodement que ceux qui conviendront à l'honneur et à la dignité d'États indépendans et qui seront consistans avec l'esprit et le but de nos alliances sur le Continent en Europe.

Nous avons trop de raisons de croire que nos ennemis par leurs artifices, leurs intrigues et leur manière spécieuse d'altérer les faits ont pû faire douter de l'honneur et de la constante bravoure des Américains que pour donner quelque apparence de possibilité à tout ce qu'ils avancent touchant l'incertitude de nos dispositions et de nôtre persévérance à soutenir nôtre indépendance ils ont mal interprété, altéré toutes nos démarches et tous les actes de politique que nous avons pû faire. Et que d'ailleurs les discours de plusieurs membres de la minorité dans les deux Chambres du Parlement qui ont paru persister à soutenir la possibilité d'une réconciliation ont peut être aussi contribué à fortifier ce soupçon. Nous nous regardons dans ce moment comme très heureux de pouvoir faire voir que, suivant l'arrangement accidentel des évènemens il étoit au dessus de la politique de prévoir et de nous forcer à changer, nos dispositions à cet égard étoient fixes et déterminées et pour en avoir preuve on n'a qu'à faire attention à ce qui suit.

Le ministère anglois employa toute son industrie à faire passer avec la plus grande diligence en Amérique ses deux bills conciliatoires même avant qu'on en eut fait la lecture au Parlement. Nous ne pouvions alors deviner la raison de cette grande célérité mais l'arrivée de vos dépêches et de notre traité ont depuis éclairci cette affaire.

Le Général Howe mit aussi toute son industrie pour les faire promptement répandre par ses agens dans le païs.

Vous trouverez dans la Gazette de Hall et de Zeller publiée à York le 9 may la lettre de Tryon qui les renfermoit et la réponse que le Général Washington y a faite.

Ces bills ne méritoient vraiment pas que nous y fissions attention; mais de peur qu'on ne put attribuer d'autres motifs que ceux là au silence du Congrès ou que ce silence ne fournit à nos ennemis de nouveaux moyens d'insinuer des faussetés contre nous on en fit lecture dans un comité du Congrès, dont le judicieux et l'énergique raport fut unanimement approuvé par tout le Congrès le 22 avril et ensuite publié et répandu avec toute la célérité possible dans tous les États.

Les Dépêches dont M. Deane étoit chargé[1] n'arrivèrent que le 2 de may huit jours après la publication desdits raports et la célérité et le secret qu'il mit pour apporter ces dépêches au Congrès avoit empêché que rien n'en transpirât avant leur arrivée.

[1] C'était le frère de Silas Deane; il était parti avec les expéditions du Traité, sur la frégate du lieutenant Senneville.

Ci inclus sont les raports qu'on en a faits, et nous vous recommandons de vouloir bien les publier le plus tôt possible en Europe après avoir eu auparavant l'attention de mettre à la tête en forme de préface toutes les circonstances qui peuvent jetter du jour sur ces faits et assurer la politique de l'Amérique sur la base solide de l'honneur, de l'intégrité et de la bravoure. . . . .

. . . . [La partie qui suit, relative à la ratification du traité, a été reproduite *supra*, p. 519.] . . . .

Nous sommes, Messieurs, vos très humbles et très obéissants serviteurs.

RICHARD HENRI LEE, JAMES LOWELL.

Espagne, t. 590, n°s 37, 38, 39. (Originaux et traductions.)

IV

ARTICLES À PROPOSER POUR LA PAIX.

17 octobre 1778.

Le roi d'Angleterre avouera l'indépendance absolue des 13 États unis de l'Amérique Septentrionale pour le politique, le civil et le commerce et les reconnoitra pour États souverains et parfaitement libres. S. M. B. s'engagera de retirer immédiatement toutes les forces de terre et de mer qu'elle tient dans aucune partie des dits États-unis et de leurs remettre toutes les places, territoires et isles en dépendans.

Le Roi garentira de son coté à Sa M^{té} Bq̃ue tous les États, isles et territoires qui lui resteront en vertu de la paix. De même le Roi de la G^{de} Bretagne garentira de son côté tous les États et possessions qui se trouveront apartenir à la Couronne de France à l'époque de la paix.

(*N*e.) Comme on doit s'attendre que les ministres anglois témoigneront la plus grande répugnance à donnér une liberté indéfinie de rétablir le port de Dunkerque et qu'on est bien convaincu en France de l'inutilité de toutes les dépenses qu on pourroit y faire pour formér un bon port de guerre, le Roi s'engagera pour le bien de la paix si cela est nécessaire à ne point rétablir le port militaire qui avoit été creusé par Louis XIV et à ne point en entreprendre un à Mardick, mais S. M. ne pourroit pas consentir avec décence à tolérér plus long tems la résidence d'un commissaire anglois à Dunkerque. On ne dit rien des fortifications de la ville du côté de la terre, le traité d'Aix la Chapelle les aiant conservés.

Comme il est vraisemblable que les ministres anglois répugneront à adopter cet article tel qu il est énoncé eu égard à la difficulté d'éloignér les pêcheurs anglois qui se sont établis à Bona Vista jusqu'au cap St Jean, le Roi pour facilitér la paix se prêtera à consentir que les Anglois pêchent exclusivement depuis le cap Bona Vista jusqu'au cap St Jean, et que la pêche exclusive depuis le dit cap St Jean jusqu'au cap Raye apartiendra aux François pour en jouir ainsi qu'il est réglé par l'arte XIII du traité d'Utrecht.

L'article IX de la paix d'Utrecht et ceux des traités subséquens jusques et y compris le traité de paix de Paris cesseront d'avoir leur effet en ce qui concerne le port et la ville de Dunkerque. En conséquence le Roi Très C. sera le maître d'y faire tels ouvrages qui seront jugés nécessaires pour la sûreté et la commodité desdits port et place. (*N*e.)

Il avoit été réglé par l'arte XIII de la paix d'Utrecht que les François auroient le droit de pêchér et de séchér leur poisson depuis le cap de Bona Vista jusqu'à l'extrèmité septentrionale de l'isle de Terre Neuve et de là en suivant la partie occidentale jusqu'au lieu apellé Pointe Riche; cependant des pêcheurs anglois contre l'esprit de ce même traité aiant formé des établissemens sédentaires depuis le cap de Bona Vista jusqu'au cap St Jean, ont rendu nul le droit des François de pêchér dans cette partie qui est la plus avantageuse, il a été convenû que le roi de la Gde Bretagne feroit détruire lesdits établissemens sédentaires avec deffense d'en construire de nouveaux, et que les François jouiront désormais seuls et sans partage de la pêche dans les parties cidessus dénommées conformément aux stipulations du traité d'Utrecht exprimées dans le susdit arte XIII.

Les François établis trafiquans dans quelque partie que ce puisse être des Indes orientales continueront à y jouir pour leurs personnes et pour leur com-

merce de toute liberté sûreté franchise soit qu'ils fassent le commerce individuellement ou en compagnie; sans que la Compie des Indes orientales d'Angre ou tel autre pouvoir dépendant du roi de la Gde Bretagne si la dite Compagnie venoit à cessér puisse y mettre soit directement soit indirectement ou cherchér à y mettre la moindre gêne et empêchement même sous prétexte d'exercér les droits de quelq'un des princes de l'Inde, encore moins se permettre des actes de juridiction et de violence dans les comptoirs françois sur leurs facteurs et serviteurs de quelque nation qu ils soient, mais au contraire laisseront jouir tranquillement les François de tous les privilèges et immunités qui leurs ont été accordés ou qui pourroient leurs être accordés par la suite par le Mogol et par les différens souvrains de l'Inde.

Il sera deffendu aux commandans des forts que les Anglois possèdent sur le Gange et à tous autres officiers civils ou militaires d'exigér des navires françois qui navigueront sur le fleuve soit en remontant soit en descendant de venir à l'obédience, et d'aportér le moindre obstacle ou retardement à leur navigation.

Il sera libre à la France de fortifiér le comptoir de Chandernagor sur le Gange et d'y entrétenir les forces nécessaires à sa deffense. (*Na*.)

(*Na*.) Si cet article rencontroit trop de difficulté on pourroit convenir qu'il seroit libre seulement d'enveloper ce comptoir d'une profonde tranchée pour écoulér les eaux du Gange dans le tems des débordemens et pour empêchér les bêtes féroces d'y entrér.

Le traité de navigation et de commerce conclû à Utrecht le 31 mars 1713

est confirmé ici dans tous ses points et articles et Sa Mté Bque s'engage à le faire aprouvér par son parlement a la première séance qui aura lieu après la ratification du présent traité de paix, tel qu'il a été libellé et sans y aportér ni restriction ni modification quelleconque. Bien entendu que si l'aprobation la plus entière n'avoit pas lieu, le susdit traité de navigation et de commerce sera regardé comme nul et non avenû et les deux nations vivront ensemble sous le bénéfice du droit commun.

Les conquestes que les deux puissances pourront avoir faites respectivement l'une sur l'autre dans quelque partie du monde qu'elles soient situées, seront restituées de bonne foi dans l'état ou elles se trouveront au moment de la paix.

Espagne, t. 591, n° 27. (Minute de M. de Vergennes.)

TRAITÉ
D'AMITIÉ ET DE COMMERCE,
CONCLU
ENTRE LE ROI
ET
LES ÉTATS-UNIS
DE
L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,
Le 6 Février 1778.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXVIII.



LOUIS, PAR LA GRÂCE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A tous ceux qui ces présentes Lettres verront; SALUT. Comme notre cher & bien amé le sieur CONRAD-ALEXANDRE GERARD, Syndic royal de la ville de Strasbourg & Secrétaire de notre Conseil d'État, auroit, en vertu des pleins-pouvoirs que nous lui avions donnés à cet effet, conclu, arrêté & signé le 6 Février de la présente année 1778, avec les sieurs BENJAMIN FRANKLIN, SILAS DEANE & ARTHUR LÉE, Députés du Congrès général des États-unis de l'Amérique septentrionale, également munis de pleins-pouvoirs, en bonne forme, un Traité d'Amitié & de Commerce, dont la teneur s'ensuit :

LE ROI TRÈS-CHRÉTIEN & les TREIZE ÉTATS-UNIS de l'Amérique septentrionale; Savoir, New-Hampshire, la

baie de Maſſachuſſet, Rhode-Iſland, Connecticut, New-York, New-Jerſey, Penſylvanie, les Comtés de New-Caſtle, de Kent & de Suſſex ſur la Delaware, Maryland, Virginie, Caroline ſeptentrionale, Caroline méridionale et Georgie, voulant établir d'une manière équitable et permanente, les règles qui devront être ſuivies relativement à la correſpondance & au commerce que les deux Parties deſirent d'établir entre leurs pays, États & ſujets reſpectifs; Sa Majeſté Très-Chrétienne & leſdits États-unis ont jugé ne pouvoir mieux atteindre à ce but, qu'en prenant pour baſe de leur arrangement l'égalité & la réciprocité la plus parfaite, & en obſervant d'éviter toutes les préférences onéreuſes, ſource de diſcuſſions, d'embarras & de mécontentemens; de laiſſer à chaque Partie la liberté de faire, relativement au commerce & à la navigation, les règlemens intérieurs qui ſeront à ſa convenance; de ne fonder les avantages du commerce, que ſur ſon utilité réciproque & ſur les loix d'une juſte concurrence; & de conſerver ainſi de part & d'autre la liberté de faire participer, chacun ſelon ſon gré, les autres Nations aux mêmes avantages. C'eſt dans cet eſprit, & pour remplir ces vues, que Sadite Majeſté ayant nommé & conſtitué pour ſon Plénipotentiaire le ſieur Conrad-Alexandre Gerard, Syndic royal de la ville de Straſbourg, Secrétaire du Conſeil d'État de Sa Majeſté: Et les États-unis ayant, de leur côté, muni de leurs pleins-pouvoirs les ſieurs Benjamin Franklin, Député au Congrès général de la part de l'État de Penſylvanie, & Préſident de la Convention dudit État; Silas Deane, ci-devant Député de l'État de Connecticut; & Arthur Lée, *Conseiller ès Loix:* Leſdits Plénipotentiaires reſpectifs, après l'échange de leurs pleins-pouvoirs, & après mûre délibération, ont conclu & arrêté les articles ſuivans:

ARTICLE PREMIER.

IL y aura une paix ferme, inviolable & univerſelle, & une amitié vraie & ſincère entre le Roi Très-Chrétien, ſes héritiers & ſucceſſeurs, & entre les États-unis de l'Amérique, ainſi qu'entre les ſujets de Sa Majeſté Très-Chrétienne & ceux deſdits États; comme auſſi entre les peuples, îles, villes & places ſitués ſous la juridiction du Roi Très-Chrétien & deſdits États-unis, & entre leurs peuples & habitans de toutes les claſſes, ſans aucune exception de perſonnes & et de lieux. Les conditions mentionnées au préſent Traité, ſeront perpétuelles & permanentes entre le Roi Très-Chrétien, ſes héritiers & ſucceſſeurs, & leſdits États-unis.

I I.

LE ROI Très-Chrétien & les États-unis, s'engagent mutuellement à n'accorder aucune faveur particulière à d'autres Nations, en fait de commerce & de navigation, qui ne devienne auſſitôt commune à l'autre Partie; & celle-ci jouira de cette faveur gratuitement, ſi la conceſſion eſt gratuite, ou en accordant la même compenſation, ſi la conceſſion eſt conditionnelle.

I I I.

LES ſujets du Roi Très-Chrétien ne payeront dans les ports, havres, rades, contrées, îles, cités & lieux des États-unis ou d'aucun d'entr'eux, d'autres ni plus grands droits & impôts, de quelque nature qu'ils puiſſent être, & quelque nom qu'ils puiſſent avoir, que ceux que les Nations les plus favoriſées ſont ou ſeront tenues de payer; & ils jouiront de tous les droits, libertés, priviléges, immunités & exemptions,

en fait de négoce, navigation & commerce, ſoit en paſſant d'un port deſdits États à un autre, ſoit en y allant ou en revenant de quelque partie ou pour quelque partie du Monde que ce ſoit, dont les Nations ſuſdites jouiſſent ou jouiront.

I V.

Les ſujets, peuples & habitans deſdits États-unis & de chacun d'iceux, ne payeront dans les ports, havres, rades, îles, villes & places de la domination de Sa Majeſté Très-Chrétienne en Europe, d'autres ni plus grands droits ou impôts, de quelque nature qu'ils puiſſent être, & quelque nom qu'ils puiſſent avoir, que les Nations les plus favoriſées ſont ou ſeront tenues de payer, & ils jouiront de tous les droits, libertés, priviléges, immunités & exemptions, en fait de négoce, navigation & commerce, ſoit en paſſant d'un port à un autre deſdits États du Roi Très-Chrétien en Europe, ſoit en y allant ou en revenant de quelque partie ou pour quelque partie du Monde que ce ſoit, dont les Nations ſuſdites jouiſſent ou jouiront.

V.

Dans l'exemption ci-deſſus eſt nommément compriſe l'impoſition de cent ſous par tonneau, établie en France ſur les navires Étrangers, ſi ce n'eſt lorſque les navires des États-unis chargeront des marchandiſes de France dans un port de France pour un autre port de la même domination, auquel cas leſdits navires deſdits États-unis acquitteront le droit dont il s'agit, auſſi long-temps que les autres Nations les plus favoriſées ſeront obligées de l'acquitter : Bien entendu qu'il ſera libre auxdits États-unis ou à aucun d'iceux, d'établir, quand ils le jugeront à propos, un droit équivalent à celui dont il eſt queſtion,

pour le même cas pour lequel il eſt établi dans les ports de Sa Majeſté Très-Chrétienne.

V I.

Le Roi Très-Chrétien fera uſage de tous les moyens qui ſont en ſon pouvoir pour protéger & défendre tous les vaiſſeaux & effets appartenans aux ſujets, peuples & habitans deſdits États-unis & de chacun d'iceux, qui ſeront dans ſes ports, havres ou rades ou dans les mers près de ſes pays, contrées, îles, villes & places, & fera tous ſes efforts pour recouvrer & faire reſtituer aux propriétaires légitimes, leurs agens ou mandataires, tous les vaiſſeaux & effets qui leur ſeront pris dans l'étendue de ſa juridiction : Et les vaiſſeaux de guerre de Sa Majeſté Très-Chrétienne ou les convois quelconques, faiſant voile ſous ſon autorité, prendront, en toute occaſion, ſous leur protection les vaiſſeaux appartenans aux ſujets, peuples & habitans deſdits États-unis ou d'aucun d'iceux, leſquels tiendront le même cours & feront la même route, & ils défendront leſdits vaiſſeaux auſſi long-temps qu'ils tiendront le même cours & ſuivront la même route, contre toute attaque, force ou violence, de la même manière qu'ils ſont tenus de défendre & de protéger les vaiſſeaux appartenans aux ſujets de Sa Majeſté Très-Chrétienne.

V I I.

Pareillement leſdits États-unis & leurs vaiſſeaux de guerre faiſant voile ſous leur autorité, protégeront & défendront, conformément au contenu de l'article précédent, tous les vaiſſeaux & effets appartenans aux ſujets du Roi Très-Chrétien, & feront tous leurs efforts pour recouvrer & faire reſtituer leſdits vaiſſeaux & effets qui auront été pris dans l'étendue de la juridiction deſdits États-unis & de chacun d'iceux.

IMPRIMERIE NATIONALE.

V I I I.

Le Roi Très-Chrétien emploîra ſes bons offices & ſon entremiſe auprès des Roi ou Empereur de Maroc ou Fez, des Régences d'Alger, Tunis & Tripoli, ou auprès d'aucun d'entr'elles, ainſi qu'auprès de tout autre Prince, État ou Puiſſance des côtes de Barbarie en Afrique, & des ſujets deſdits Roi, Empereur, États et Puiſſance, & de chacun d'iceux, à l'effet de pourvoir auſſi pleinement & auſſi efficacement qu'il ſera poſſible, à l'avantage, commodité & ſûreté deſdits États-unis & de chacun d'iceux, ainſi que de leurs ſujets, peuples & habitans, leurs vaiſſeaux & effets contre toute violence, inſulte, attaque ou déprédation de la part deſdits Princes & États Barbareſques ou de leurs ſujets.

I X.

Les Sujets, Habitans, Marchands, Commandans des navires, Maîtres & Gens de mer des États, provinces & domaines des deux Parties, s'abſtiendront & éviteront réciproquement de pêcher dans toutes les places poſſédées ou qui ſeront poſſédées par l'autre Partie. Les ſujets de Sa Majeſté Très-Chrétienne ne pêcheront pas dans les havres, baies, criques, rades, côtes & places que leſdits États-unis poſsèdent ou poſsèderont à l'avenir; & de la même manière les ſujets, peuples & habitans deſdits États-unis ne pêcheront pas dans les havres, baies, criques, rades, côtes & places que Sa Majeſté Très-Chrétienne poſsède actuellement ou poſsèdera à l'avenir: Et ſi quelque navire ou bâtiment étoit ſurpris pêchant, en violation du préſent Traité, ledit navire ou bâtiment & ſa cargaiſon, ſeront confiſqués, après que la preuve en aura été faite dûment; bien entendu que l'excluſion ſtipulée dans le préſent article, n'aura lieu

qu'autant & ſi long-temps que le Roi & les États-unis n'auront point accordé à cet égard d'exception à quelque Nation que ce puiſſe être.

X.

LES États-unis, leurs citoyens & habitans, ne troubleront jamais les ſujets du Roi Très-Chrétien dans la jouiſſance & exercice du droit de pêche ſur les bancs de Terre-neuve, non plus que dans la jouiſſance indéfinie & excluſive qui leur appartient ſur la partie des côtes de cette île, déſignée dans le Traité d'Utrecht, ni dans les droits relatifs à toutes & chacune des îles qui appartiennent à Sa Majeſté Très-Chrétienne; le tout conformément au véritable ſens des Traités d'Utrecht & de Paris.

X I.

LES ſujets & habitans deſdits États-unis, ou de l'un d'eux, ne ſeront point réputés Aubains en France, & conſéquemment ſeront exempts du droit d'Aubaine ou autre droit ſemblable, quelque nom qu'il puiſſe avoir : Pourront diſpoſer par teſtament, donation ou autrement, de leurs biens, meubles et immeubles en faveur de telles perſonnes que bon leur ſemblera ; & leurs héritiers ſujets deſdits États-unis, réſidans ſoit en France ou ailleurs, pourront leur ſuccéder *ab inteſtat,* ſans qu'ils aient beſoin d'obtenir des Lettres de naturalité, & ſans que l'effet de cette conceſſion leur puiſſe être conteſté ou empêché, ſous prétexte de quelques droits ou prérogatives des provinces, villes ou perſonnes privées : Et ſeront leſdits héritiers, ſoit à titre particulier, ſoit *ab inteſtat,* exempts de tout droit de Détraction ou autre droit de ce genre, ſauf néanmoins les droits locaux, tant & ſi long-temps qu'il n'en ſera point établi

de pareils par lesdits États-unis ou aucun d'iceux. Les sujets du Roi Très-Chrétien jouiront, de leur côté, dans tous les domaines desdits États, d'une entière & parfaite réciprocité, relativement aux stipulations renfermées dans le présent article.

Mais il est convenu en même temps que son contenu ne portera aucune atteinte aux Loix promulguées en France contre les émigrations, ou qui pourront être promulguées dans la suite, lesquelles demeureront dans toute leur force et vigueur : Les États-unis, de leur côté, ou aucun d'entr'eux, seront libres de statuer sur cette matière telle Loi qu'ils jugeront à propos.

XII.

LES navires marchands des deux Parties, qui seront destinés pour des ports appartenans à une Puissance ennemie de l'autre Allié, & dont le voyage ou la nature des marchandises dont ils seront chargés donneroient de justes soupçons, seront tenus d'exhiber, soit en haute mer, soit dans les ports & havres, non-seulement leurs passeports, mais encore les certificats qui constateront expressément que leur chargement n'est pas de la qualité de ceux qui sont prohibés comme contrebande.

XIII.

SI l'exhibition desdits certificats conduit à découvrir que le navire porte des marchandises prohibées & réputées contrebande, consignées pour un port ennemi, il ne sera pas permis de briser les écoutilles desdits navires, ni d'ouvrir aucune caisse, coffre, malle, ballots, tonneaux & autres caisses qui s'y trouveront, ou d'en déplacer & détourner la moindre partie des marchandises, soit que le navire appartienne aux sujets du Roi Très-Chrétien ou aux habitans des États-unis, jusqu'à ce que

la cargaiſon ait été miſe à terre, en préſence des Officiers des Cours d'Amirauté, & que l'inventaire en ait été fait; mais on ne permettra pas de vendre, échanger ou aliéner les navires ou leur cargaiſon en manière quelconque, avant que le procès ait été fait & parfait légalement, pour déclarer la contrebande, & que les Cours d'Amirauté auront prononcé leur confiſcation par jugement, ſans préjudice néanmoins des navires, ainſi que des marchandiſes qui, en vertu du Traité, doivent être cenſés libres. Il ne ſera pas permis de retenir ces marchandiſes, ſous prétexte qu'elles ont été entachées par les marchandiſes de contrebande, & bien moins encore de les confiſquer comme des priſes légales : Dans le cas où une partie ſeulement, & non la totalité du chargement, conſiſteroit en marchandiſes de contrebande, & que le Commandant du vaiſſeau conſente à les délivrer au Corſaire qui les aura découvertes, alors le Capitaine qui aura fait la priſe, après avoir reçu ces marchandiſes, doit incontinent relâcher le navire, & ne doit l'empêcher en aucune manière de continuer ſon voyage; mais dans le cas où les marchandiſes de contrebande ne pourroient pas être toutes chargées ſur le vaiſſeau capteur, alors le Capitaine dudit vaiſſeau ſera le maître, malgré l'offre de remettre la contrebande, de conduire le Patron dans le plus prochain port, conformément à ce qui eſt preſcrit plus haut.

XIV.

On eſt convenu au contraire que tout ce qui ſe trouvera chargé par les ſujets reſpectifs, ſur des navires appartenans aux ennemis de l'autre Partie, ou à leurs ſujets, ſera confiſqué ſans diſtinction des marchandiſes prohibées ou non prohibées, ainſi & de même que ſi elles appartenoient à l'ennemi, à

l'exception toutefois des effets & marchandises qui auront été mis à bord desdits navires avant la déclaration de guerre, ou même après ladite déclaration, si au moment du chargement on a pu l'ignorer, de manière que les marchandises des sujets des deux Parties, soit qu'elles se trouvent du nombre de celles de contrebande ou autrement, lesquelles, comme il vient d'être dit, auront été mises à bord d'un vaisseau appartenant à l'ennemi avant la guerre, ou même après ladite déclaration lorsqu'on l'ignoroit, ne seront en aucune manière sujettes à confiscation, mais seront fidèlement & de bonne foi rendues sans délai à leurs propriétaires qui les réclameront; bien entendu néanmoins qu'il ne soit pas permis de porter dans les ports ennemis les marchandises qui seront de contrebande. Les deux Parties contractantes conviennent que le terme de deux mois passé depuis la déclaration de guerre, leurs sujets respectifs, de quelque partie du Monde qu'ils viennent, ne pourront plus alléguer l'ignorance dont il est question dans le présent article.

X V.

ET afin de pourvoir plus efficacement à la sûreté des sujets des deux Parties contractantes, pour qu'il ne leur soit fait aucun préjudice par les vaisseaux de guerre de l'autre Partie, ou par des Armateurs particuliers, il sera fait défenses à tous Capitaines des vaisseaux de Sa Majesté Très-Chrétienne & desdits États-unis, & à tous leurs sujets, de faire aucun dommage ou insulte à ceux de l'autre Partie; & au cas où ils y contreviendroient, ils en seront punis, & de plus ils seront tenus & obligés en leurs personnes & en leurs biens, de réparer tous les dommages & intérêts.

X V I.

TOUS vaisseaux & marchandises de quelque nature que

ce puiſſe être, lorſqu'ils auront été enlevés des mains de quelques Pirates en pleine mer, ſeront amenés dans quelque port de l'un des deux États, & ſeront remis à la garde des Officiers dudit port, afin d'être rendus en entier à leur véritable propriétaire, auſſitôt qu'il aura dûment & ſuffiſamment fait conſter de ſa propriété.

XVII.

LES vaiſſeaux de guerre de Sa Majeſté Très-Chrétienne & ceux des États-unis, de même que ceux que leurs ſujets auront armés en guerre, pourront en toute liberté, conduire où bon leur ſemblera, les priſes qu'ils auront faites ſur leurs ennemis, ſans être obligés à aucuns droits, ſoit des ſieurs Amiraux ou de l'Amirauté, ou d'aucuns autres, ſans qu'auſſi leſdits vaiſſeaux ou leſdites priſes, entrant dans les havres ou ports de Sa Majeſté Très-Chrétienne, ou deſdits États-unis, puiſſent être arrêtés ou ſaiſis, ni que les Officiers des lieux puiſſent prendre connoiſſance de la validité deſdites priſes, leſquelles pourront ſortir & être conduites franchement & en toute liberté, aux lieux portés par les commiſſions dont les Capitaines deſdits vaiſſeaux ſeront obligés de faire apparoir. Et au contraire ne ſera donné aſyle ni retraite dans leurs ports ou havres, à ceux qui auront fait des priſes ſur les ſujets de Sa Majeſté ou deſdits États-unis; & s'ils ſont forcés d'y entrer par tempête ou péril de la mer, on les fera ſortir le plus tôt qu'il ſera poſſible.

XVIII.

DANS le cas où un vaiſſeau appartenant à l'un des deux États, ou à leurs ſujets, aura échoué, fait naufrage, ou ſouffert quelqu'autre dommage, ſur les côtes ou ſous la domination

de l'une des deux Parties, il ſera donné toute aide & aſſiſtance amiable aux perſonnes nauffragées ou qui ſe trouvent en danger, & il leur ſera accordé des ſaufconduits, pour aſſurer leur paſſage & leur retour dans leur patrie.

XIX.

LORSQUE les ſujets et habitans de l'une des deux Parties avec leurs vaiſſeaux, ſoit publics & de guerre, ſoit particuliers & marchands, ſeront forcés par une tempête, par la pourſuite des pirates & des ennemis, ou par quelqu'autre néceſſité urgente, de chercher refuge & un abri, de ſe retirer & entrer dans quelqu'une des rivières, baies, rades ou ports de l'une des deux Parties, ils ſeront reçus & traités avec humanité & honnêteté, & jouiront de toute amitié, protection & aſſiſtance, & il leur ſera permis de ſe pourvoir de rafraîchiſſemens, de vivres & de toutes choſes néceſſaires pour leur ſubſiſtance, pour la réparation de leurs vaiſſeaux, & pour continuer leur voyage, le tout moyennant un prix raiſonnable ; & ils ne ſeront retenus en aucune manière, ni empêchés de ſortir deſdits ports ou rades, mais pourront ſe retirer & partir quand & comme il leur plaira, ſans aucun obſtacle ni empêchement.

XX.

AFIN de promouvoir d'autant mieux le commerce des deux côtés, il eſt convenu que dans le cas où la guerre ſurviendroit entre les deux Nations ſuſdites, il ſera accordé ſix mois après la déclaration de guerre, aux marchands dans les villes & cités qu'ils habitent, pour raſſembler & tranſporter leurs marchandiſes; & s'il en eſt enlevé quelque choſe, ou s'il leur a été fait quelqu'injure durant le terme preſcrit ci-deſſus, par l'une des deux Parties, leurs peuples ou ſujets, il leur ſera donné à cet égard pleine & entière ſatisfaction.

XXI.

Aucun ſujet du Roi Très-Chrétien ne prendra de commiſſion ou de lettres de marque pour armer quelque vaiſſeau ou vaiſſeaux, à l'effet d'agir comme Corſaire contre leſdits États-unis ou quelques-uns d'entr'eux, ou contre les ſujets, peuples ou habitans d'iceux, ou contre leur propriété, ou celle des habitans d'aucun d'entr'eux, de quelque Prince que ce ſoit avec lequel leſdits États-unis ſeront en guerre. De même aucun citoyen, ſujet ou habitant des ſuſdits États-unis, & de quelqu'un d'entr'eux, ne demandera ni n'acceptera aucune commiſſion ou lettres de marque pour armer quelque vaiſſeau ou vaiſſeaux, pour courre-ſus aux ſujets de Sa Majeſté Très-Chrétienne, ou quelqu'un d'entr'eux, ou leur propriété, de quelque Prince ou États que ce ſoit avec qui Sadite Majeſté ſe trouvera en guerre; & ſi quelqu'un de l'une ou de l'autre Nation prenoit de pareilles commiſſions ou lettres de marque, il ſera puni comme Pirate.

XXII.

Il ne ſera permis à aucun Corſaire étranger, non appartenant à quelque ſujet de Sa Majeſté Très-Chrétienne, ou à un citoyen deſdits États-unis, lequel aura une commiſſion de la part d'un Prince ou d'une Puiſſance en guerre avec l'une des deux Nations, d'armer leurs vaiſſeaux dans les ports de l'une des deux Parties, ni d'y vendre les priſes qu'il aura faites, ni décharger en autre manière quelconque les vaiſſeaux, marchandiſes ou aucune partie de leur cargaiſon; il ne ſera même pas permis d'acheter d'autres vivres que ceux qui lui ſeront néceſſaires pour ſe rendre dans le port le plus voiſin du Prince ou de l'État dont il tient ſa commiſſion.

IMPRIMERIE NATIONALE.

XXIII.

Il ſera permis à tous & un chacun des ſujets du Roi Très-Chrétien, & aux citoyens, peuples & habitans des ſuſdits États-unis, de naviguer avec leurs bâtimens avec toute liberté & ſûreté, ſans qu'il puiſſe être fait d'exception à cet égard, à raiſon des propriétaires des marchandiſes chargées ſur leſdits bâtimens, venant de quelque port que ce ſoit, & deſtinés pour quelque place d'une Puiſſance actuellement ennemie, ou qui pourra l'être dans la ſuite de Sa Majeſté Très-Chrétienne ou des États-unis. Il ſera permis également aux ſujets & habitans ſuſmentionnés, de naviguer avec leurs vaiſſeaux & marchandiſes, & de fréquenter avec la même liberté & ſûreté, les places, ports & havres des Puiſſances ennemies des deux Parties contractantes, ou d'une d'entr'elles, ſans oppoſition ni trouble, & de faire le commerce, non-ſeulement directement, des ports de l'ennemi ſuſdit à un port neutre, mais auſſi d'un port ennemi à un autre port ennemi, ſoit qu'il ſe trouve ſous ſa juridiction ou ſous celle de pluſieurs; & il est ſtipulé par le préſent Traité que les bâtimens libres aſſureront également la liberté des marchandiſes, & qu'on jugera libres toutes les choſes qui ſe trouveront à bord des navires appartenans aux ſujets d'une des Parties contractantes, quand même le chargement, ou partie d'icelui, appartiendroit aux ennemis de l'une des deux; bien entendu néanmoins que la contrebande ſera toujours exceptée. Il eſt également convenu que cette même liberté s'étendroit aux perſonnes qui pourroient ſe trouver à bord du bâtiment libre, quand même elles ſeroient ennemies de l'une des deux Parties contractantes, & elles ne pourront être enlevées deſdits navires, à moins qu'elles ne ſoient militaires, & actuellement au ſervice de l'ennemi.

XXIV.

Cette liberté de navigation & de commerce doit s'étendre ſur toutes ſortes de marchandiſes, à l'exception ſeulement de celles qui ſont déſignées ſous le nom de *Contrebande :* Sous ce nom de contrebande ou de marchandiſes prohibées, doivent être compris les armes, canons, bombes avec leurs fuſées & autres choſes y relatives, boulets, poudres à tirer, mêches, piques, épées, lances, dards, hallebardes, mortiers, pétards, grenades, ſalpêtre, fuſils, balles, boucliers, caſques, cuiraſſes, cotes-de-mailles & autres armes de cette eſpèce, propres à armer les Soldats, porte-mouſquetons, baudriers, chevaux avec leurs équipages, & tous autres inſtrumens de guerre quelconques: Les marchandiſes dénommées ci-après, ne ſeront pas compriſes parmi la contrebande ou choſes prohibées; ſavoir, toutes ſortes de draps & toutes autres étoffes de laine, lin, ſoie, coton ou d'autres matières quelconques; toutes ſortes de vêtemens avec les étoffes dont on a coutume de les faire, l'or & l'argent monnoyé ou non, l'étain, le fer, laiton, cuivre, airain, charbon, de même que le froment & l'orge, & toute autre ſorte de blés & légumes; le tabac & toutes les ſortes d'épiceries, la viande ſalée & fumée, poiſſon ſalé, fromage & beurre, bierre, huiles, vins, ſucres & toute eſpèce de ſel, & en général toutes proviſions ſervant pour la nourriture de l'homme, & pour le ſoutien de la vie; de plus toutes ſortes de coton, de chanvre, lin, goudron, poix, cordes, cables, voiles, toiles à voiles, ancres, parties d'ancres, mâts, planches, madriers & bois de toute eſpèce, & toutes autres choſes propres à la conſtruction & réparation des vaiſſeaux, & autres matières quelconques qui n'ont pas la forme d'un inſtrument préparé pour la guerre, par terre comme par mer, ne ſeront pas

réputées contrebande & encore moins celles qui ſont déjà préparées pour quelqu'autre uſage : Toutes les choſes dénommées ci-deſſus doivent être compriſes parmi les marchandiſes libres, de même que toutes les autres marchandiſes & effets qui ne sont pas compris & particulièrement nommés dans l'énumération des marchandiſes de contrebande, de manière qu'elles pourront être tranſportées & conduites de la manière la plus libre par les ſujets des deux Parties contractantes dans des places ennemies, à l'exception néanmoins de celles qui ſe trouveroient actuellement aſſiégées, bloquées ou inveſties.

X X V.

AFIN d'écarter & de prévenir de part & d'autre toutes diſſentions & querelles, il a été convenu, que dans le cas où l'une des deux Parties ſe trouveroit engagée dans une guerre, les vaiſſeaux & bâtimens appartenans aux ſujets ou peuple de l'autre allié, devront être pourvus de lettres de mer ou paſſeports, leſquels exprimeront le nom, la propriété & le port du navire, ainſi que le nom & la demeure du Maître ou Commandant dudit vaiſſeau, afin qu'il apparoiſſe par-là que le même vaiſſeau appartient réellement & véritablement aux ſujets de l'une des deux Parties contractantes, lequel paſſeport devra être expédié ſelon le modèle annexé au préſent Traité : Ces paſſeports devront également être renouvelés chaque année, dans le cas où le vaiſſeau retourne chez lui dans l'eſpace d'une année. Il a été convenu également que les vaiſſeaux ſuſmentionnés, dans le cas où ils ſeroient chargés, devront être pourvus non-ſeulement de paſſeports, mais auſſi de certificats contenant le détail de la cargaiſon, le lieu d'où le vaiſſeau eſt parti & la déclaration des marchandiſes de contrebande

qui pourroient ſe trouver à bord; leſquels certificats devront être expédiés dans la forme accoutumée, par les Officiers du lieu d'où le vaiſſeau aura fait voile; & s'il étoit jugé utile ou prudent d'exprimer dans leſdits paſſeports la perſonne à laquelle les marchandiſes appartiennent, on pourra le faire librement.

XXVI.

DANS le cas où les vaiſſeaux des ſujets & habitans de l'une des deux Parties contractantes, approcheroient des côtes de l'autre, ſans cependant avoir le deſſein d'entrer dans le port, ou, après être entré, ſans avoir le deſſein de décharger la cargaiſon ou rompre leur charge, on ſe conduira à leur égard ſuivant les Règlemens généraux preſcrits ou à preſcrire, relativement à l'objet dont il eſt queſtion.

XXVII.

LORSQU'UN bâtiment, appartenant auxdits ſujets, peuple & habitans de l'une des deux Parties, ſera rencontré naviguant le long des côtes ou en pleine mer, par un vaiſſeau de guerre de l'autre, ou par un Armateur, ledit vaiſſeau de guerre ou Armateur, afin d'éviter tout déſordre, ſe tiendra hors de la portée du canon, & pourra envoyer ſa chaloupe à bord du bâtiment marchand, & y faire entrer deux ou trois hommes, auxquels le Maître ou Commandant du bâtiment montrera ſon paſſeport, lequel devra être conforme à la formule annexée au préſent Traité, & conſtatera la propriété du bâtiment, & après que ledit bâtiment aura exhibé un pareil paſſeport, il lui ſera libre de continuer ſon voyage, & il ne ſera pas permis de le moleſter ni de chercher en aucune manière, de lui donner la chaſſe ou de le forcer de quitter la courſe qu'il s'étoit propoſée.

XXVIII.

Il eſt convenu que lorſque les marchandiſes auront été chargées ſur les vaiſſeaux ou bâtimens de l'une des deux Parties contractantes, elles ne pourront plus être aſſujetties à aucune viſite, toute viſite & recherche devant être faites avant le chargement, & les marchandiſes prohibées devant être arrêtées & ſaiſies ſur la plage avant de pouvoir être embarquées, à moins qu'on n'ait des indices manifeſtes ou des preuves de verſemens frauduleux. De même aucun des ſujets de Sa Majeſté Très-Chrétienne ou des États-unis, ni leurs marchandiſes, ne pourront être arrêtés ni moleſtés pour cette cauſe, par aucune eſpèce d'embargo, & les ſeuls ſujets de l'État, auxquels leſdites marchandiſes auront été prohibées, & qui ſe feront émancipés à vendre & aliéner de pareilles marchandiſes, ſeront dûment punis pour cette contravention.

XXIX.

Les deux Parties contractantes ſe ſont accordées mutuellement la faculté de tenir dans leurs ports reſpectifs des Conſuls, Vice-conſuls, Agens & Commiſſaires, dont les fonctions ſeront réglées par une convention particulière.

XXX.

Pour d'autant plus favoriſer & faciliter le commerce que les ſujets des États-unis feront avec la France, le Roi Très-Chrétien leur accordera en Europe un ou pluſieurs ports francs, dans leſquels ils pourront amener & débiter toutes les denrées & marchandiſes provenant des treize États-unis : Sa Majeſté conſervera d'un autre côté, aux ſujets deſdits États, les ports francs qui ont été & ſont ouverts dans les îles Françoiſes

de l'Amérique; de tous lesquels ports francs lesdits sujets des États-unis jouiront, conformément aux Règlemens qui en déterminent l'usage.

XXXI.

Le présent Traité sera ratifié de part & d'autre, & les ratifications seront échangées dans l'espace de six mois ou plus tôt si faire se peut : En foi de quoi, les Plénipotentiaires respectifs ont signé les articles ci-dessus, tant en langue Françoise qu'en langue Angloise, déclarant néanmoins que le présent Traité a été originairement rédigé & arrêté en langue Françoise, & ils y ont apposé le cachet de leurs armes.

Fait à Paris le sixième jour du mois de février mil sept cent soixante-dix-huit.

C. A. Gerard. (L. S.) B. Franklin. (L. S.) Silas Deane. (L. S.) Arthur Lée. (L. S.)

FORME des Passeports et Lettres qui doivent être donnés aux Vaisseaux & Barques, conformément à l'*article XXV* du Traité ci-dessus.

A tous ceux qui les présentes verront; soit notoire que faculté & permission a été accordée à Maître ou *Commandant du navire appelé de la ville de de la capacité de tonneaux ou environ, se trouvant présentement dans le port & havre de & destiné pour chargé de Qu'après que son navire a été visité, & avant son départ, il prêtera serment entre les mains*

des Officiers de Marine, que ledit navire appartient à un ou *plusieurs Sujets de   dont l'acte sera mis à la fin des présentes; de même qu'il gardera & fera garder par son Équipage les Ordonnances & Règlemens maritimes; & remettra une liste signée & confirmée par témoins, contenant les noms & surnoms, les lieux de naissance & la demeure des personnes composant l'Équipage de son navire, & de tous ceux qui s'y embarqueront, lesquels il ne recevra pas à bord sans la connoissance & permission des Officiers de Marine : Et dans chaque port ou havre où il entrera avec son navire, il montrera la présente Permission aux Officiers & Juges de Marine, & leur fera un rapport fidèle de ce qui s'est passé durant son voyage; & il portera les couleurs, armes & enseignes du (Roi* ou *des États-unis,) durant sondit voyage : En témoin de quoi nous avons signé les présentes, les avons fait contre-signer par   & y avons fait apposer le sceau de nos armes.* DONNÉ *à*
le   de l'an de grâce le

NOUS, ayant agréable le susdit Traité d'amitié & de commerce, en tous & chacun les points & articles qui y sont contenus & déclarés, avons iceux, tant pour nous que pour nos héritiers successeurs, royaumes, pays, terres, seigneuries & sujets, acceptés, approuvés, ratifiés & confirmés; & par ces présentes signées de notre main, acceptons, approuvons, ratifions & confirmons, & le tout promettons, en foi & parole de

Roi, ſous l'obligation & hypothèque de tous & un chacun nos biens préſens & à venir, garder & obſerver inviolablement, ſans jamais aller ni venir au contraire, directement ou indirectement, en quelque ſorte & manière que ce ſoit; en témoin de quoi nous avons fait mettre notre ſcel à ces préſentes. DONNÉ à Verſailles le ſeizième jour du mois de juillet, l'an de grâce mil ſept cent ſoixante-dix-huit, & de notre règne le cinquième. *Signé* LOUIS. *Et plus bas,* Par le Roi. *Signé* GRAVIER DE VERGENNES.

Scellé du grand ſceau de cire jaune, ſur lacs de ſoie bleue treſſés d'or; le ſceau enfermé dans une boîte d'argent, ſur le deſſus de laquelle ſont empreintes & gravées les armes de France & de Navarre, ſous un pavillon royal, ſoutenu par deux Anges.



IMPRIMERIE NATIONALE.

CHAPITRE X.

LA FRANCE ENTRE L'ESPAGNE ET LES ÉTATS-UNIS.

Dispositions du Pardo envers les États-Unis; craintes que ceux-ci lui inspiraient pour ses possessions; compte que l'on tenait de ces craintes à Versailles. — Idée de M. de Vergennes sur l'avenir des Américains; délimitation stricte de nos engagements avec eux. — Comment le besoin et l'espérance qu'avaient le Congrès et Washington de la participation de l'Espagne nous obligeaient à la procurer. — M. de Vergennes fait avertir les États-Unis des démarches de Charles III en vue de la paix; sa défiance d'Arthur Lee le retient d'en parler à la légation; intentions exprimées par sa dépêche; opinion du gouvernement du roi au sujet du Canada, de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve, de la Floride et du Missisipi, si la paix intervenait. — Changement de scène au Pardo; M. de Floridablanca manifeste avec chaleur à Montmorin les dispositions les plus contraires à l'Angleterre, minutieusement combinées avec une dissimulation extrême; l'intérêt des États-Unis n'est cependant pour rien dans ces sentiments nouveaux. — Politique de ce ministre à notre endroit; utilité qu'elle tirait de l'excessive inclination du Roi Catholique pour la paix; Montmorin insiste afin qu'en tout cas aucune condition ne soit admise à l'encontre de nos engagements avec l'Amérique. — Note de Madrid sommant en quelque sorte l'Angleterre d'accepter des pourparlers de paix; M. de Floridablanca remet à Montmorin un plan d'opérations pour les deux Couronnes, des questions confidentielles posées à la France, et une lettre particulière pour M. de Vergennes. — Précautions et impatience prises alors par le gouvernement du roi en suite des nouvelles d'Amérique; ses légitimes propensions à rechercher l'accord; accueil favorable que reçoit, par suite, la démarche de l'Espagne; unique réserve opposée tout d'abord, pour les États-Unis, à l'idée émise par Charles III, d'obtenir en leur faveur une trêve à l'exemple de celle que le traité de Vervins avait value aux Pays-Bas. — Comment M. de Floridablanca visait surtout à ce que, en cas de guerre commune, la France n'écoutât aucune proposition de paix sans avoir assuré à l'Espagne les avantages que cette puissance ambitionnait; déplacement du but de la guerre opéré par ses demandes; M. de Vergennes ne s'en rend pas moins compte que l'ambassadeur; document authentique des conseils que ce ministre donna; lettre au roi par laquelle il l'engage, au nom du Pacte de famille, à acquiescer aux désirs de son oncle; pourquoi ces conseils étaient imposés par la situation et comment l'Angleterre en était cause. — Réponses du gouvernement du roi aux questions espagnoles; il établit une *conditio sine qua non* dans l'obligation de garantir l'indépendance et l'intégralité des États-Unis; force puisée à cet égard dans la conduite bien examinée de Henri IV lors du traité de Vervins; indication parallèle de la mesure dans laquelle l'Amérique pourra, de son côté, traiter seule avec l'Angleterre. — Plan de guerre que l'on préférerait à Versailles; refus de déterminer par le détail les avantages à assurer à l'Espagne; on lui demande une convention dans laquelle elle les fixerait elle-même; peu de confiance que l'on avait néanmoins dans le Pardo; lettre

confidentielle du roi qui en prévient Montmorin. — Avis donné à Gérard qu'une longue trêve serait réclamée le cas échéant à l'Angleterre, en faveur des États-Unis; M. de Vergennes lui explique qu'il a eu pour cela l'assentiment de Franklin en dehors de ses collègues; attestation ultérieure de ce fait.

1778. En affirmant, dans sa dépêche du 9 octobre, que la France était engagée d'honneur à ne rien agréer qui pût porter atteinte à « l'entière « et parfaite indépendance des États-Unis », M. de Vergennes tenait les compliments pour nécessaires à l'amour-propre du ministre espagnol. Il chargeait donc Montmorin d'exprimer à ce dernier combien, à Versailles, on rendait justice « à la sagesse de ses démarches, à la suite qu'il savait leur donner, au rôle de dignité et de grandeur qu'il faisait jouer au roi son maître[1] ». Avec cette « sagesse » et cette « suite », M. de Floridablanca ne se disposait pas moins, au même moment, à entreprendre sensiblement sur la liberté du gouvernement du roi. Notre ambassadeur, à quelques jours de là, mentionnait comme il suit un entretien dans lequel le premier ministre lui avait parlé de cette condition préliminaire de l'indépendance de l'Amérique :

A l'Escurial, ce 15 octobre 1778.

. . . . . Si j'en juge d'après une conversation que j'ai eue ce matin avec M. le comte de Floride Blanche, ce ministre ne désespère pas du rétablissement de la paix. Voici, à ce qu'il m'a paru, quels seroient les principaux points de son plan de conciliation quant à ce qui regarde l'Amérique : 1° l'indépendance absolue des Colonies; 2° la conservation du Canada et de l'Acadie par l'Angleterre; 3° la cession de toute la Floride aux Colonies à l'exception d'une partie que celles-ci abandonneroient à l'Espagne pour la sûreté de sa navigation dans le golfe du Mexique. M. le comte de Floride Blanche est persuadé que les Anglois et les Américains, également las de la guerre, seroient

[1] « Je vous prie, M., de vouloir bien exprimér à M. le Cte de Floride Blanche qu on ne « peut rendre plus de justice que nous le faisons « à la sagesse de toutes ses demarches, à la suite « avec la quelle il les compasse et au role de di- « gnité et de grandeur qu'il fait jouér au Roi « son maitre. J'aurai l'honneur de répondre à « ce digne ministre lorsque je vous expédierai « nos conditions. J'espère qu il verra dans notre « célérité a adopter les démarches qu il nous a « inspirées que nous savons aprétiér ses con- « seils. » (*Espagne*, t. 591, n° 16.)

trop heureux pour la terminer de souscrire à ces conditions, si la France et l'Espagne s'entendoient pour les leur dicter. Il croit de plus que pour contenir l'Angleterre et l'Amérique dans des bornes qui les empêchent d'être de longtems redoutables aux deux Couronnes, celles-ci sont essentiellement intéressées à laisser entre les États-Unis et la Grande-Bretagne des semences de division et de jalousie. 1778.

Espagne, t. 591, n° 22.

D'après Montmorin, lord Grantham lui-même semblait avoir l'opinion que le Parlement allait se reconnaître obligé d'accorder l'indépendance aux Colonies[1]; M. de Floridablanca pouvait donc le penser aussi. Tenait-il à ce que cela eût lieu? Le rapport explicatif de l'ambassadeur, qui suit de près son information du 15 octobre, donne à cet égard des indications négatives parfaitement claires :

A l'Escurial, ce 19 octobre 1778.

. . . . .J'étois trop pressé, Monsieur, lors de ma dernière lettre pour vous rendre en détail la conversation que je venois d'avoir avec M. le Cte de Floride Blanche. Ce ministre m'articula très clairement que son opinion seroit que les deux Couronnes garantissent à l'Angleterre la possession du Canada et de l'Acadie. Je me rapellai, M., les instructions que vous me donnâtes lorsqu'il fut question pour la première fois de la médiation de l'Espagne, et je lui représentai qu'il ne seroit peut être pas sans inconvénient de laisser aux Anglois une porte telle que Halifax d'où ils seroient à portée de gêner notre commerce avec les États-Unis de l'Amérique et même de menacer les possessions des deux Couronnes dans les Antilles et le golfe du Mexique; j'ajoutai

[1] A ce sujet, Montmorin disait dans un rapport suivant (20 novembre) : « J'ai demandé « à M. le comte de Floride Blanche quel senti« ment lui avoit témoigné le Lord Grantham « lorsqu'il lui avoit communiqué notre proposi« tion préliminaire [l'indépendance et l'intégrité « des États-Unis]; il m'a répondu que cet am« bassadeur ne lui avoit montré aucun étonne« ment, qu'il lui avoit même paru se flatter que « tout pourroit encore se concilier quoi qu'on « parut très éloigné pour le moment de se rap« procher.

« Le Lord Grantham paroît persuadé que le « Parlement d'Angleterre se déterminera à ac« corder l'indépendance aux Colonies unies, et « il pense que cette résolution une fois prise « pourra lever bien des difficultés. » (*Espagne*, t. 591, n° 83.)

1778. qu'il serait peut-être d'autant plus difficile d'amener les Americains à se soumettre à ces conditions qu'ils ne pourroient que s'en prendre au motif qui nous engageroit à y donner les mains. A la première objection, M. le comte de Floride Blanche me répondit que les Anglois affoiblis par la perte de la plus grande partie de leurs colonies cesseroient d'y être craints et le seroient encore bien moins, si on pouvoit laisser entr'eux et les États-Unis des sources permanentes de division. Quant à la difficulté d'amener ces derniers à consentir que l'Angleterre gardât le Canada et l'Acadie, il me répondit que les États-Unis avoient besoin de la paix et seroient bien forcés d'en passer par où voudroient la France et l'Espagne. Je voulus voir si la générosité de M. de Floride Blanche ne s'étendoit pas plus loin envers les Anglois et je lui dis que s'ils se déterminoient à consentir à l'indépendance des Colonies, ils feroient vraisemblablement des tentatives pour conserver quelques places dans le sein même des États-Unis; il me répondit que c'étoit une autre affaire qui mériteroit beaucoup de réflexions; qu'il croioit qu'il y auroit infiniment de difficultés à y faire consentir les Colonies, quoi qu'à dire vrai, il fût persuadé que les Anglois n'en tireroient jamais aucune utilité, ces places devenant entre leurs mains à peu près ce que sont les présides d'Afrique dans celles des Espagnols. M. de Floride Blanche ne soutint cependant pas beaucoup cette idée et je l'y crois peu attaché; mais il n'en est pas de même de celle de conserver l'Acadie aux Anglois; il en regarde l'exécution comme le seul moïen de maintenir les Colonies dans une sorte de dépendance, en leur rendant continuellement nécessaire l'assistance des deux Couronnes. Il ne croit pas que le Canada, restant seulement aux Anglois, produise cet effet et autant qu'il sera à désirer. Il m'a paru persuadé que la France pouvoit sans compromettre ses véritables intérêts, ni ses engagements avec les Colonies, les forcer à laisser le Canada et l'Acadie à l'Angleterre. Je n'ai pas discuté cette matière à fond, je n'en avois pas même le désir et ces objections que j'ai faites à M. de Floride Blanche, je les lui ai présentées fort vaguement et comme de moi-même. J'attendrai, Monsieur, pour avoir une opinion et prononcer sur cet objet que vous m'aïez communiqué celle du roi. J'observe avec quelque peine qu'on redoute ici singulièrement la prospérité et les progrès des Américains et je ne serois pas étonné que la crainte qu'ils inspirent fît souvent pencher la balance du côté des Anglois lorsqu'il sera question de régler leurs intérêts respectifs.

Je suis cependant persuadé qu'on ne balancera pas sur l'article de l'indépendance absolue et illimitée. L'engagement que nous avons pris à cet égard ne laisse guères la liberté d'hésiter, mais sans cet engagement qu'on ne peut pas nous proposer d'enfreindre, je crois que l'Espagne seroit assez portée à la stipuler de manière à laisser encore à cet égard des sortes de division entre l'Ang^re et les Colonies. Cette politique peut être bonne en elle-même et convenir à l'Espagne; mais il me semble cependant que si on laisse entre l'Angleterre et les États-Unis des germes de dissension trop prêts à éclore, c'est en terminant une guerre s'en préparer une autre et il n'est pas sûr que les circonstances soient toujours aussi favorables qu'elles le seroient dans ce moment si l'Espagne se réunissoit à nous. D'ailleurs il me semble que le danger qui pourroit en résulter au jour de la prospérité des États-Unis est fort éloigné et même incertain. Car il faut bien du tems et une union très difficile à consolider pour qu'un État de cette nature puisse se rendre redoutable. 1778.

Au surplus, Monsieur, nous n'en sommes pas encore à disculer cette matière, et je crois même que les Anglois nous en éviteront la peine au moins pour le moment. Mais j'ai crû devoir mettre sous vos yeux la façon de penser du ministère espagnol. Vous pourrez observer, Monsieur, qu'elle n'est pas nouvelle et je suis persuadé que c'est en partie cette crainte des Américains qui a donné tant d'humeur de nos engagements avec eux.

Espagne, t. 591, n° 33.

L'indépendance des États-Unis était donc, pour le comte de Floridablanca, un facteur à utiliser, mais avant tout à subordonner. Ce ministre faisait tout simplement revivre, à cette heure, les vues manifestées par lui dès son arrivée au pouvoir, suivant lesquelles les deux Couronnes auraient pris en mains l'affaire des Colonies et en auraient imposé la solution à celles-ci comme à l'Angleterre, afin de se prémunir contre les conséquences de leur union et de leur future souveraineté. Autrement dit, il voulait préserver l'Espagne en Amérique contre la puissance qui s'élevait. Une nouvelle phase se dessinait par là dans la politique du Pardo. On venait de perdre une année à ses faux-fuyants, à son indécision, à ses bouderies, à ses défiances: maintenant, il avouait des préventions envers l'indépendance américaine en

1778. soi; dans le fait même de la constitution des colonies anglaises en État libre, il trouvait des sujets de crainte pour ses propres possessions. On savait, à Versailles, que ces sentiments étaient latents chez lui et non étrangers à ses dispositions précédentes; Gérard indique par un mot que M. de Vergennes en tenait compte dans ses conversations avec lui; mais déclarés désormais et inspirant la conduite du gouvernement de Charles III, ces sentiments allaient nous obliger à accorder de près la nôtre avec la sienne, sous peine de voir sa coopération nous échapper définitivement.

Le tableau que traçaient des États-Unis les premiers courriers de notre ministre à Philadelphie, arrivés alors presque simultanément, l'insuccès des opérations du comte d'Estaing, qui y était visible, ramenaient par force le gouvernement du roi un peu en arrière. Ils devaient le défendre de l'entraînement tout au moins, s'il en était entré dans ses résolutions. Le 23 octobre, déjà, les informations portaient M. de Vergennes à se montrer à Montmorin soucieux des efforts auxquels les commissaires anglais se livraient à Philadelphie[1];

[1] « La situation morale du ministère Bque est « telle, lit-on dans ce pli du 23 octobre, qu'il « craint également et la guerre et la paix, parce « que l'une et l'autre semblent devoir décidér sa « chûte. Il ne se flatte plus sans doute de re- « mettre les Colonies sous la dépendance ab- « solue de leur mère patrie, mais il conserve « toujours l'espérance de les réunir à la métro- « pole par un fil quelconque en sorte de pouvoir « les rendre dans les tems à venir l'instrument « de son ambition. Quoi que le Congrès et le « peuple en général soient bien décidés pour « l'indépendance, il y'a cependant un parti assez « nombreux de torys qui comprend toute la « classe des marchands qui incline pour une « réconciliation avec l'Angre; notre alliance et « l'apparition de l'escadre aux ordres de M. le « Cte d'Estaing a imposé silence à ce parti, mais « il est à craindre que le peu de succès de nos « armes ne ranime son audace et ne lui donne « du crédit. C'est le cas où la déclaration de « l'Espagne produiroit les plus grands effets; « mais il faut savoir l'attendre sans la provoquér. « Je conviens avec M. le Cte de Floride Blanche « que toute paix entre l'Angre et l'Amérique qui « ne serait pas garentie par la France et l'Es- « pagne seroit illusoire et perfide pour les Colo- « nies, mais si la division se met parmy celles ci, « ce à quoi l'Angre travaille de toutes ses forces, « et si le parti jusqu ici prédominant n'est pas « assés soutenû, il est à craindre qu il ne se « voye réduit à cédér à la nécessité des circon- « stances, ce qui ne seroit pas moins fatal pour « nous que pour l'Amérique elle-même. Je suis « sûr que ces observations n'échapent point a « M. le Cte de Floride Blanche, et qu il prendra « le moment décisif pour en prévenir l'effet. « C'est en augmentant les embarras de l'Angre « en Europe que nous la déjouerons en Amé- « rique. » (*Espagne*, t. 591, n° 36.)

le 30, en tête d'une dépêche concernant les affaires d'Allemagne, il 1778.
répond occasionnellement ainsi qu'il suit à l'avis donné par l'ambassadeur sur les préoccupations actuelles de M. de Floridablanca :

A Versailles, le 30 octobre 1778.

Toute ma correspondance depuis plusieurs mois vous a mis en état, M., d'attestér à M. le Cte de Floride Blanche que nous ne différons point de principes et de vues avec lui; le projet des conditions pour la paix que je vous ai envoyé en dernier lieu en complette la preuve. Nous ne demandons l'indépendance que pour les 13 États de l'Amérique qui se sont unis entre eux, sans y comprendre aucune des autres possessions anglaises qui n'ont point participé a leur insurrection. Nous ne désirons pas à beaucoup près que la nouvelle république qui s'élève demeure maitresse exclusive de tout cet immense continent; bien tost suffisant seule à ses besoins, les autres nations seroient dans le cas de comptér avec elle parce que pouvant se passér de toutes, elle leur feroit très certainement une loi très dure. L'esprit dominant dans cette république est suivant mes notions l'esprit mercantile; ce n est pas un mal qu'il règne, il n'en sera que moins dangereux pour les voisins. Suivant ce que M. Gérard me mande, il faudra bien du temps et même des siècles pour que cette nouvelle république prenne une consistance qui la mette en état de jouér un role extérieur. Néanmoins il n'en est pas moins intérressant que les Anglois demeurans maîtres du Canada et de la Nouvelle Écosse fixent la jalousie de ce peuple qui pourroit bien se tournér ailleurs et lui fasse sentir la nécessité de s'assurér des garants, des alliés et des protecteurs. Quant au partage que M. le Cte de Floride Blanche désireroit qui fut fait des Florides dont l'occidentale devroit revenir à l'Espagne, vous vous rapellerés, M., quel a été notre vo'u et notre intérest; et que ne pouvant pas stipulér pour cette Couronne nous avons posé dans l'acte separé du traité d'alliance une pierre d'attente sur laquelle elle pourroit édifiér un jour.

D'accord sur les principes rien n'est plus facile que de l'être sur les moiens d'en procurér l'effet. C'est sur quoi nous attendons un signal de la part de notre allié; il seroit assés essentiel qu il voulût prendre cet objet en considération et le plus tost possible. Les Anglois n oublient rien pour inspirér le découragement aux Américains. Ils font circulér en Amérique une déclaration

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. prétendue de la Cour d'Espagne qui auroit fait assurér celle de Londres que dans aucun tems elle ne traiteroit avec ses sujets rebelles. Vous pouvés jugér de la sensation que fait cette dernière qualification..................

Espagne, t. 591, n° 43.

Le gouvernement du roi n'avait donc pas entendu se soustraire aux exigences que viendraient lui imposer les appréhensions dont la souveraineté éventuelle des Américains devenait la source à Madrid. Comme il était convaincu de l'inanité des espérances de paix caressées par Charles III, il avait à cette heure, pour se conduire de manière à ne pas éloigner tout à fait ce monarque, à s'interroger sur la portée des craintes que ce dernier manifestait, et, en regard, sur la portée de ses engagements à lui. Qu'avait-il promis au Congrès? Qu'avait-il garanti? Dans quelle mesure était-il tenu par sa parole? Il devait se le préciser à lui-même, obligé qu'il se trouvait de le dire à Madrid. Or, il avait traité avec les représentants des treize colonies insurgées, nullement avec ceux d'aucune autre, et il leur avait garanti de combattre pour assurer leur indépendance en n'ayant, lui, rien autre chose en vue que d'abaisser et d'amoindrir l'Angleterre. Gérard, au nom du roi, n'avait promis que cela à la légation de Passy, elle ne lui avait pas demandé davantage, c'étaient là toutes nos obligations. Aussi, M. de Vergennes répète-t-il à Montmorin, le 2 novembre, ses explications précédentes. Il ajoute toutefois, comme une conséquence naturelle, que l'indépendance dont on a répondu implique la libre possession de toutes les parties du territoire de ces treize colonies[1], et il affirme que par suite

[1] Sur ce sujet, le pli du 2 novembre n'est qu'une redite de celui du 23 octobre, toutefois une redite affirmative : « Vous aurés vû, M., « par tout ce que j'ai eu l'honneur de vous « mandér successivement et nomément par les « conditions de paix que je vous ai communi- « quées que nous ne nous éloignons point de la « façon de pensér de M. le Cte de Floride Blanche « sur les moiens de la rétablir si lui même n'en « a point changé. Vous vous rapellerés que dès « le commencement ce ministre a jugé lui même « que l'indépendance des 13 États Unis de « l'Amérique devoit en faire la baze. Nous ne « pourrions aujourd'hui pensér a laissér quel- « quns de ces États soit Newyorck soit Rhodes « Island sous la dépendance des Anglois sans « nous mettre en contradiction avec nos pre- « miers principes puis que chacune de ces villes

la France ne donnerait pas la main aux assurances dont l'Espagne voudrait s'entourer contre elles. L'état de choses dépeint par les rapports de Gérard n'était guère de nature à présager pour ces treize États une vitalité redoutable. M. de Vergennes en prenait argument pour détourner le Pardo des précautions qu'il imaginait ou bien des soins auxquels il se croyait obligé afin de restreindre ou d'entraver la vie de la nation nouvelle. « C'est gratuitement », disait-il à cet égard : 1778.

C'est gratuitement quon voit dans ce peuple nouveau une race de conquérans; les détails plus particuliers que je commence à recevoir ne m'en donnent pas à beaucoup près cette idée; malgré le grand attachement que les chefs et même le peuple témoignent pour leur indépendance je souhaite que leur constance ne les abandonne pas avant quils en aient obtenû la reconnoissance. Je commence à n'avoir plus une si grande opinion de leur fermeté par ce que celle que j'avois de leurs talens, de leurs vues et de leur amour patriotique s'afoiblit à mesure que je m'éclaire.

Espagne, t. 591, n° 45.

A d'autres points de vue, cependant, les informations de Gérard étaient bien propres à préoccuper le gouvernement du roi. Il apprenait par elles que l'on souhaitait pour de trop bonnes raisons, à Philadelphie, le concours de l'alliée de la France et qu'on le souhaitait vivement. Des bruits qui étaient venus d'Angleterre, qui présentaient cette alliée comme décidée à rester neutre, y produisaient une grande déception, et le plénipotentiaire s'ingéniait à chercher dans quelles conditions on pourrait la décider à nous joindre. M. de Vergennes, le 30 octobre, achevait de lire le rapport écrit par Gérard le

« forme un des États de la grande confédération, et les autres devroient d'autant moins y consentir que ce seroient des citadelles au milieu d'eux dont bientost ils recevroient la loi.

« Je ne combatrai pas, M., une idée sur la quelle il est impossible que la sagacité de M. le Cte de Floride Blanche se méprenne, mais vous pouvés l'assurér que ce n'est pas de notre part qu'il éprouvera de la difficulté a conservér et à garentir aux Anglois le Canada et la Nouvelle Écosse. Si ces deux vastes provinces restent à son pouvoir et si l'Espagne recouvre la partie de la Floride qui est à sa bienséance, les Américains seront contenûs audelà du nécessaire pour les empêchér de devenir entreprenans ou incommodes à leurs voisins. »

1778. 1er septembre[1]. Notre plénipotentiaire, parlant de l'évacuation de New-York, dont la rumeur circulait, en indiquait pour principal motif le plan supposé au gouvernement britannique de porter ses forces vers le Mexique, et il faisait remarquer que l'Espagne autant que nous devrait se mettre sur ses gardes. C'est à ce propos qu'il signalait l'espoir fondé sur l'assistance de l'Espagne. « Les dispositions de cette Couronne », mandait-il :

. . . . . Les dispositions de cette Couronne deviennent bien équivoques icy, depuis que les gazettes de Newyork ont répété un paragraphe de quelque Gazette de Londres portant que le nouvel ambassadeur de S. M. C. avoit déclaré que jamais il ne traiteroit avec des rebelles ni ne les aideroit. Je fais ce que je puis pour persuader que c'est un tour de gazetier ou de quelque joueur dans les fonds. On est vivement affecté de voir retomber sur la France seule le poids d'une guerre qui ne seroit ni dangereuse ni longue, si l'Espagne voulait se déclarer.

Si un séjour plus long en Amérique m'en donnoit le droit je vous soumettrois des réflexions propres à lever les scrupules dont nous avons vû le Conseil de S. M. C. affecté; mais je puis dire au moins que mes observations jusqu'icy justiffient les motifs pour lesquels vous les avez combattus.

J'ai peine à croire que les Américains soient jamais dangereux pour l'Espagne sur le Continent; il y auroit peut être de bonnes précautions à prendre à cet égard, telles que de déclarer ennemi de la Confédération tel État qui entreprendroit au delà de certaines limites. Plusieurs Membres du Congrès avec qui j'ai conversé sur cette matière pensent de même et l'un d'entr'eux m'a offert d'en faire la motion quand je voudrois; mais il ne faudroit pas attendre des évenements trop décisifs pour la sécurité des États unis. Je crois pouvoir dans ce moment ci leur rendre la justice qu'ils sont fidèles à l'esprit de notre traité, et que sa conclusion n'a point altéré ni affoibli leur désir de satisfaire l'Espagne d'après les principes et les vuës dont j'ai eû l'honneur de vous rendre compte.

États-Unis, t. 4, n° 114.

[1] Il est constaté, en tête de ce rapport, le vingtième de Gérard, qu'il avait été reçu à Versailles le 26 octobre.

Les États-Unis comptaient donc sur les forces espagnoles, et ils désiraient d'autant plus leur concours que l'insuccès de notre escadre était alors définitif. Les milices de Sullivan rentrées chez elles, l'armée qu'il commandait réduite aux continentaux de La Fayette et de Greene, on redoutait que les deux flottes anglaises ne se réunissent contre Boston. Nous avons vu Washington signaler le danger d'une campagne pareille et en avertir le comte d'Estaing[1]. La participation du gouvernement de Madrid était attendue presque autant que l'on avait espéré celle de la France trois mois auparavant. Washington, écrivant le 4 octobre à Governor Morris, qui venait de lui faire part de doutes attristés sur la possibilité pour leur pays de continuer la lutte dans les conditions actuelles, lui disait, en ajoutant à ses arguments d'autres raisons probantes : « Si les Espagnols consentaient à « joindre leurs flottes à celles de la France et engageaient les hostilités, « tous mes doutes disparaîtraient (*my doubts would all subside*). Dans le « cas contraire, je crains que les vaisseaux anglais ne soient que trop « en état de paralyser les secours de la France[2]. » C'est juste à cet instant-là que les Espagnols nous décidaient à rentrer à Brest, loin de « joindre leurs vaisseaux aux nôtres ». La nécessité présente se trouvait être ainsi à l'inverse des faits. Il fallait que la France obtînt le concours des flottes de l'Espagne pour ne pas sombrer dans son entreprise et faire sombrer inévitablement les États-Unis avec elle. On le pensait dans les cabinets de l'Europe aussi bien qu'à Versailles. 1778.

Le gouvernement du roi tenait du reste à son ministre aux États-Unis, dans le même moment, un langage conforme à celui qu'il parlait à Madrid. L'unité de ses paroles, comme celle de ses sentiments et de sa conduite, restera un exemple. M. de Vergennes, qui venait de lire successivement les neuf premiers rapports de Gérard, y répond le 26 octobre. Il veut mettre le plénipotentiaire en situation d'écarter de l'esprit du Congrès les interprétations défavorables qui pouvaient

[1] Lettre au comte d'Estaing, du 11 septembre, indiquée au chapitre VIII. — [2] J. Sparks, *Vie et écrits de Washington*, traduction Guizot, t. III, p. 412; t. IV, p. 81 de l'édition anglaise.

1778. être suggérées d'Angleterre, par suite des essais de pacification auxquels le roi s'était prêté au mois d'août. Sa dépêche roule presque en entier sur la volonté formelle d'assurer l'indépendance, de n'y laisser porter atteinte par aucune clause. Pour le cas où la paix serait sérieusement étudiée, il s'applique à faire dissuader les Américains de se cantonner dans des exigences extrêmes ou d'espérer des satisfactions trop complètes qui seraient mal aisément réalisables. Il vise à les préparer aux solutions moyennes dont l'opportunité, la nécessité peut-être surgiraient. Il n'en a pas encore ouvert la bouche avec la légation de Passy, retenu par le secret promis à l'Espagne et par la considération que cet objet n'était encore qu'« ébauché », retenu aussi par le peu de confiance que lui inspirait A. Lee : « Je vous avouerai, dit-il, « que je crains M. Lee et ses entours. » Cette dépêche est de celles qu'il convient de conserver à l'histoire; M. de Vergennes y touche l'un après l'autre les points qui paraissaient déjà essentiels aux États-Unis et devaient le devenir davantage, sembler pour eux des conditions d'existence : le Canada et la Nouvelle-Écosse, la pêche de Terre-Neuve, la Floride, la navigation du Mississipi. C'est une sorte d'interprétation des premières instructions données à Gérard, et, à la fois, comme un supplément à ces instructions.

A Versailles le 26 8bre 1778.

J'ai reçu, M., par le vaisseau *le Fier Rodrigue* vos dépêches n°s. 4, 5, 6, 7, 8 et j'ai reçu depuis celle n° 1 et une autre sans n° que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en datte des 15 et 28 juillet dernier.

Nous avons appris votre arrivée à Philadelphie avec une satisfaction proportionnée à l'impatience avec laquelle nous attendions de vos nouvelles et de celles de M. d'Estaing. Les détails que renferment vos dépêches nous ont fait grand plaisir, et S. M^té^ en a marqué sa satisfaction.

Le Roi avoit droit de s'attendre, M., à l'accueil que vous avez reçu des membres du Congrès et des principaux citoyens de Philadelphie, ainsi qu'à la joye que votre arrivée en Amérique a causée parmi les bien-intentionnés; en effet l'aparition d'un representant de la part de S. M^té^ et celle d'une escadre respectable ont dû convaincre les uns et les autres, non-seulement que

la France prend un intérêt véritable au succès de la cause des États-Unis 1778.
mais aussi qu'elle est résolüe de la seconder efficacement. La reconnoissance que des procédés aussi magnanimes paroissent avoir inspirée aux Américains aura certainement été fortifiée, lorsqu'ils auront été informés qu'en même tems que le Roi les assiste en Amérique, Il soutient la guerre en Europe pour le maintien de leur indépendance; Sa M^{té} ne doute pas, M., que ce sentiment, acquis à si juste titre, ne cimente les engagements qu'Elle a pris avec le Congrès, et qu'il ne rende indissoluble l'union qu'ils ont établie entre les deux Nations.

Le premier effet, l'effet le plus immédiat que la guerre subsistante a dû produire, c'est d'avoir rendu définitive notre alliance éventüelle. Vous avez été chargé de vous en expliquer ainsi avec le Congrès; je n'imagine pas que vous ayez éprouvé la moindre contradiction à cet égard; nous sommes là dessus dans la plus parfaite sécurité, et je ne doute pas que les premières dépêches que je recevray de votre part ne nous y confirment.

C'est en partant de ce principe sacré, M., que nous rejetterons tout projet de paix dont l'indépendance absolüe de l'Amérique ne seroit point la baze fondamentale. Vous avez été autorisé d'en donner l'assurance la plus positive au Congrès; cette détermination est invariable, et nous venons de la faire connaître au Roi C^{que} qui s'occupe encore à moyenner la paix entre nous et la Grande-Bretagne.

Comme les démarches officielles de ce Prince pourroient donner lieu a des insinuations fausses et insidieuses de la part de l'Ang^{re} dans la vüe de nous rendre suspects aux Américains, je crois devoir vous informer de ce qui s'est passé sur cet objet depuis ma dépêche n° 2. Vous avez vû par le contenu de cette dépêche, que la cour de Londres exigeoit pour préliminaires de paix le retrait de notre déclaration, et que cette exigeance a mis fin alors aux démarches du Roi C^{que}. Ce Prince a fait depuis de nouvelles tentatives auprès de la cour de Londres pour l'engager à se réconcilier avec nous d'après des bazes convenables, mais il lui a été insinué en même tems que ses liens avec la France lui imposoient des obligations dont il ne pouvoit ni ne vouloit se dispenser. Des dispositions vagues et insignifiantes pour un raccommodement dans la vüe de gagner du tems, voila tout ce qu'a manifesté la cour de Londres.

1778. Ce peu de succès n'a point rebuté S. M. C^{que}; ce Prince vient de faire au Roi d'Angre une dernière offre de sa médiation, mais en lui faisant entendre que c'étoit la dernière, et que si elle étoit aussi infructueuse que les précédentes il ne lui restoit plus qu'à remplir les devoirs que lui impose son alliance avec le Roi. La cour de Madrid nous a communiqué d'avance les instructions qu'elle a fait passer à M. le Mis d'Almodovar, et dans la supposition que le Roi les agréeroit, elle l'a invité à en prévenir M. le Mis d'Almodovar, afin qu'il pût, en cas de besoin, en assûrer le ministère anglois. Cette précaution a été jugée nécessaire pour prévenir les délais que l'Ang^{re} auroit peut-être voulu se procurer en marquant du doute sur les dispositions du Roi à admettre la médiation de S. M. C^{que}; le Roi s'est prêté avec empressement à la demande du Roi son oncle; il a autorisé directement le Mis d'Almodovar à faire la déclaration qui en est l'objet; S. M^{té} a fait plus : elle a envoyé à tout évènement à Madrid le projet des conditions auxquelles elle est disposée à faire la paix; le premier article, lequel servira de préliminaire à tous les autres, porte la reconnoissance de la souveraineté et de l'indépendance absolüe et illimitée des 13 États-Unis. Nous attendons tous les jours le retour du courier qui a été chargé des expéditions de la cour de Madrid; la réponse dont il sera chargé décidera de la paix ou de la continüation de la guerre, et ce ne sera que d'après son contenu que nous pourrons arrêter le plan de nos opérations ultérieures. Ces détails vous feront connoître, M., la résolution invariable où est le Roi de ne point séparer ses intérêts de ceux de l'Amérique et de soutenir la cause des Colonies comme si elle lui étoit propre et personnelle. Le Roi Cq̃ue paroit être dans les mêmes principes; ce prince s'explique qu'il ne donnera d'activité à sa médiation, si elle est adoptée par l'Ang^{re}, qu'autant que cette puissance commencera par reconnoître formellement la souveraineté des États-Unis. Il sera utile, M., que vous fassiez connaître confidentiellement cet état des choses aux principaux membres du Congrès, parcequ'il est plus que probable que le ministère anglais cherchera à présenter notre conduite et celle de l'Espagne sous un faux jour en faisant insinüer aux Américains que notre intention étoit de trahir leurs intérêts, et que nous l'avons recherché dans la vüe de faire une paix séparée et clandestine avec la Grande-Bretagne. Rien, M., et vous pouvez en donner l'assûrance la plus positive, n'est plus éloigné de la façon de pensér du Roi et plus oposé à sa droiture.

Si les circonstances nous mettent en mesure de conclure promptement avec la cour de Londres sans que nous ayons eu le tems de prendre l'attache du Congrès, les intérêts des États-Unis seront soignés tout comme si leurs representants eussent part à la négociation. Au surplus le Congrès pourra les mettre en état d'y participer en leur envoyant essentiellement les plein-pouvoirs et les instructions nécessaires à cet effet. Nous les avons laissez jusqu'àprésent dans l'ignorance des faits dont je viens de vous instruire, parceque non seulement les choses ne sont encore qu'ébauchées, mais aussi parceque l'Espagne nous a imposé le secret; je vous avoüerai d'ailleurs que je crains M. Lée et ses entours; nous ne serons pas dans le cas d'avoir les mêmes apréhensions si le Congrès se détermine à l'envoyer en Espagne si la négociation pour la paix s'y établit, ainsi que cela est à présumer, dans le cas où elle devra se faire sous la médiation de S. M. Cque. 1778.

Cette matière me conduit, M., à la discussion des articles qui pourront intéresser les États-Unis; il me semble qu'on ne sauroit trop tôt s'entendre à cet égard, parceque si les conditions du Congrès étoient trop exigeantes et trop rigoureuses, son plénipotentiaire pourroit aisément arrêter l'ouvrage salutaire de la paix, ou porter au mécontentement les États-Unis au cas que les conjonctures ne forçassent de trancher sur leurs prétentions sans leur aveu préalable.

Vos instructions renferment un article qui a trait à cette matière; il y est parlé du Canada, de la Nouvelle-Écosse, des Florides et de la pêche de Terre-Neuve. Nous avons toujours pensé et nous pensons encore qu'il sera utile de consacrer le Canada et même la Nouvelle-Écosse à l'Ang^re, et que s'il falloit procurer une aquisition, dans cette partie de l'Amérique, aux États-Unis, il faudroit donner la préférence à la Nouvelle-Écosse. Quant aux Florides elles sont à la convenance de l'Espagne, et je prévois que le Congrès dans le cas où il feroit la conquête sera obligé de luy en céder au moins une partie avec Pensacola. A l'égard de la pêche de Terre-Neuve, je ne sais si nous pourrons engager l'Ang^re à y admettre les Américains; il me semble qu'ils ont tant de côtes qu'ils n'ont aucun besoin de s'étendre aussi loin vers le Nord. Il seroit donc très-utile, M., que l'ultimatum du Congrès portât 1° renonciation au Canada et à la Nouvelle-Écosse ou au moins au Canada ainsi qu'à la pêche sur les côtes de Terre-Neuve; 2° abandon en faveur de l'Espagne, des Florides ou

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. de la partie de ces colonies qui se trouvera à la bienséance de la cour de Madrid.

Il y a un autre point, M., dont vous faites mention dans votre dépêche n° 7 et sur lequel le Congrès fera bien de donner des instructions précises, je veux parler de la navigation du Mississippi; je ne connois point, je ne saurois même prévoir les intentions de la cour de Madrid sur cet objet. Mais je juge par la situation des lieux, que les Américains insisteront sur la liberté de la navigation du Mississippi à cause des établissements qu'ils se proposent de former sur l'Ohio, et je vous assure qu'il me paroitroit étonnant qu'on refusât à cette demande. Cependant il peut y avoir, pour la négative des considérations locales que j'ignore, et qui peuvent mériter quelqu'attention; vous êtes à même de vous en procurer la connoissance soit par les Américains eux-mêmes, soit par M. Miralès; et si elles vous paroissent de nature à devoir nécessiter le refus de l'Espagne, vous ferez bien d'y préparer les Américains avec prudence et avec ménagement; dans le cas contraire vous porterez l'agent espagnol non-seulement à éviter de donner des préventions sur cet objet à sa cour, mais aussi à lui présenter les choses de manière qu'elle ne trouve aucune difficulté à donner le consentement que les Américains ne manqueront pas de lui demander.

Avant de quitter cette matière, M., je crois devoir dire un mot de l'idée de M. Miralès relativement au Canada et aux deux Florides. Cet agent croit qu'il seroit d'une bonne politique que nous serrassions les colonies par le Nord tandis que l'Espagne les serreroit par le Sud. Vous savez que nous sommes d'une opinion contraire, parceque nos possessions sur le continent de l'Amérique ne seroient propres qu'à inspirer de la méfiance aux Américains, et qu'à les raprocher insensiblement de la Grande-Bretagne. Nous continūons d'envisager cette matière sous ce point de vüe, et jamais nous ne varierons; vous pourrez en assûrer M. Miralès, et même les membres du Congrès si les circonstances vous paroissent l'exiger.

Je reviens, M., sur la négociation que l'entremise de l'Espagne pourroit établir entre nous et l'Ang^re^. Il est possible que le Congrès, ou quelques-uns de ses membres, envisage notre conduite sous un faux point-de-vüe, et qu'il nous accuse de ne luy avoir point marqué assez d'égard en nous déterminant à traiter sans sa participation; mais, dans ce cas vous pourrez répondre

qu'il est de la prudence et d'une sage politique de ne point laisser échapper 1778.
les occasions de faire une paix convenable, et que l'on n'encourt aucun blâme lorsque ne pouvant appeller ses amis à tems, on stipule pour eux tous les avantages qu'ils peuvent raisonnablement demander; vous observerez d'ailleurs, que le Congrès lui-même étoit disposé à traiter seul avec les commissaires anglois si la cour de Londres eût préliminairement reconnu l'indépendance des États-Unis ou au moins retiré ses troupes du continent de l'Amérique; si le Congrès eût obtenu ces conditions, il auroit fait sa paix en Amérique, et, peut-être, sans soigner nos intérêts, aulieu que si nous traitons en Europe et sans le Congrès, nous commencerons par stipuler pour l'Amérique.

Le Canada sera un autre objet de discussions; vous savez que les Américains sont entichés de la conquête de cette province, et il y a aparence qu'il leur en coûtera à se détacher de ce projet; mais outre que nos idées à cet égard ne s'accordent point avec les leurs, nous pensons que la paix ne doit point dépendre d'une cause aussi secondaire, et que le seul point qui importe aux États-Unis c'est de faire reconnoitre leur indépendance par la Grande-Bretagne. Cet objet, M., exigera tous vos soins, toute votre dextérité, et toute votre prudence, et vous êtes trop bien au fait de la matière pour que je ne sois point certain d'avance que vous réussirez à amener le Congrès à nos vües; nous le désirons d'autant plus que si la négociation peut se noüer par le canal de l'Espagne, nous n'hésiterons point à stipuler en faveur de la cour de Londres la conservation de ses possessions actüelles dans le Nord de l'Amérique.

Vous avez pû voir, M., par ma dépêche n° 5 que nous avions quelques notions sur la désunion qui règne dans le Congrès. Cet état des choses est d'autant plus fâcheux, qu'il ne peut qu'être nuisible au bien public; d'ailleurs il est plus que probable que la cour de Londres cherchera à en tirer parti pour se procurer des partisans; et si ses armes devoient avoir encore quelque succès marqué en Amérique, il ne seroit que trop à craindre qu'elle ne se procurât des partisants qui pourroient lui assûrer une influence dangereuse sur les délibérations du Congrès. Cette apréhension seroit moindre si le Gouvernement avoit déjà aquis de la consistance, mais il est encore flottant, et il sera dans cet état tant qu'il n'aura pas été consolidé par un traité de paix. Ces réflexions vous feront juger, M., que nous desirons beaucoup que la plus parfaite harmonie règne parmi tous les membres du Congrès. Vous devez être

1778. en mesure d'y contribüer par vos insinüations et par vos exhortations, et vous ferez chose très-agréable au Roi si vous réussissez. Au reste, vous êtes trop sage, M., et vous avez trop d'expérience pour ne point sentir de vous-même que votre langage doit être dirigé de façon que l'on ne nous soupçonne point de vouloir nous mêlér de l'intérieur du Congrès, et de nous arroger le droit de le diriger. . . . .

États-Unis, t. 5, n° 43.

Au Pardo, pendant ce temps, la scène commençait à se déplacer d'une manière définitive. M. de Floridablanca venait de passer à la détermination d'engager sa cour dans la guerre. Le 26 octobre même, Montmorin croyait pouvoir donner ce changement pour certain. Inquiété par les doutes de M. de Vergennes sur les intentions espagnoles, il avait provoqué un entretien, et M. de Floridablanca s'y était expliqué comme jamais encore[1]. L'ambassadeur, qui tâche de reproduire les propres paroles du premier ministre, se déclare impuissant à rendre « la chaleur et l'espèce d'enthousiasme » avec lesquels celui-ci lui avait parlé, et qui « feraient renoncer à jamais rien croire « s'il n'avait pas été de bonne foi ». « L'intention des Anglais est probablement de nous amuser par une négociation de mauvaise foi, avait dit le premier ministre; il faut se servir contre eux des mêmes armes. Ils pensent que l'Espagne ne prendra aucune part à la guerre; qu'ils le croient et s'endorment dans cette idée jusqu'à ce qu'ils éprouvent le contraire. L'inconvénient est de leur laisser faire des levées de subsides pour l'année prochaine, mais c'en serait un plus grand qu'ils

[1] « Je ne veux pas vous laisser, Monsieur, « dans le doute fondé où vous paroissez être sur « l'intention de notre allié. Tourmenté moi « même par les notions que vous avez, et que « vous me communiquez, que l'Espagne pourra « se contenter d'agir par des bons offices pour « nous faire obtenir la paix, sauf à s'en tenir à « la neutralité si elle n'y parvenoit pas, j'ai eu « ce matin avec le ministre espagnol une très « longue conversation dans laquelle j'ai été assez « heureux pour le faire s'expliquer comme il ne « l'avoit pas encore fait jusqu'à présent. Je n'ai « pas assez de tems pour vous rendre tous les « détails de cet entretien, mais en voici le ré- « sultat. Je vous transmets autant qu'il est pos- « sible ses propres paroles. »

fussent à même de prévenir les coups que nous pourrons leur porter au mois d'avril; une déclaration de guerre en ce moment les frapperait de stupeur : cette impression, toutefois, se dissiperait bientôt, l'Angleterre reprendrait son énergie et rendrait peut-être nos efforts inutiles; dans le courant du mois prochain nous verrons clair; si l'on désire réellement la paix, il faut la faire honorablement et utilement; si l'on veut nous amuser, il faut concerter nos projets dans le plus grand secret, et que les Anglais se trouvent attaqués de tous les côtés lorsqu'ils croiront n'avoir encore à se défendre que sur quelques points[1]. » Après des entretiens nouveaux, Montmorin confirme ces renseignements le 4 novembre, et en envoie d'autres. Ayant poussé une fois de plus M. de Floridablanca à prendre immédiatement une attitude nette, celui-ci lui avait répondu que « nous autres Français nous étions d'une vivacité extrême et voulions toujours faire la veille ce qu'il ne fallait faire que le lendemain; qu'il avait un autre projet, médité depuis longtemps, avorté l'an dernier par notre faute, mais encore exécutable au printemps prochain si nous le secondions; que son dessein était de persuader les Anglais de l'indifférence de l'Espagne pendant que nous travaillerions à combiner ensemble le plan à exécuter dès le retour de la belle saison; que d'ici là il fallait user de la modération la plus profonde, ne pas leur laisser soupçonner que l'Espagne prendrait part à la guerre, et qu'il cherchait depuis longtemps à les endormir dans cette vue ». L'ouverture n'allait pas tarder à devenir plus claire. Dans un billet particulier du même jour, l'ambassadeur explique que les informations représentant à Versailles l'Espagne comme penchant à la neutralité, sont l'effet de « la suite inconcevable » mise par M. de Floridablanca à sa dissimulation avec l'Angleterre; que ce ministre « ne négligeait aucun moyen pour rendre son secret impénétrable; qu'il l'avait même prié hier de paroître en public peu content de lui et de laisser échapper de ces propos qui, sans être bien positifs, laissent 1778.

[1] *Espagne*, t. 591, n° 38.

1778. apercevoir une sorte de mécontentement ». « Aucun de ses commis », ajoutait-il :

Aucun de ses commis n'est dans son secret. Le roi d'Espagne, le prince des Asturies, lui et moi, voilà, je crois, les seuls à Madrid qui soient instruits de ses projets. S'il étoit possible que je fusse trompé je renoncerois pour la vie à croire aux hommes. Comment en effet pouvoir se persuader qu'un ministre comme M. de Floride Blanche, violent et même emporté, puisse se masquer à ce point?

Espagne, t. 591, n° 52.

Le 9 et le 12 novembre, les indications sont marquées davantage encore. « M. de Floridablanca, récrit Montmorin, pense comme vous que les Anglais ne cherchent qu'à gagner du temps et qu'il faut nous préparer ensemble à la guerre pour le printemps; il s'expliquera quand il en sera temps sur le plan d'action qu'il a conçu; en attendant il s'applique à leur persuader plus que jamais que l'Espagne demeurera neutre. Il est sans aucune confiance dans la négociation pour la paix, mais estime que nous devons nous prêter aux propositions anglaises si ridicules qu'elles puissent être; le roi d'Espagne croit pouvoir procurer cette paix improbable, il n'approuverait peut-être pas son ministre de parler avec autant de franchise; assurément les Anglais travaillent à détruire son espérance, mais tant qu'elle durera, les efforts contraires seraient inutiles sur Sa Majesté et ne serviraient qu'à tout gâter [1]. » Dans cette situation, Montmorin s'abstenait de chercher à en savoir plus long. Sa correspondance insiste, seulement, sur ce qui adviendra, une fois l'Espagne décidée. « Elle voudra aller très loin, mande-t-il; M. de Floridablanca lui a dit que si son maître supposait le roi de France non résolu à poursuivre la guerre jusqu'à l'obtention d'avantages tels que les deux Couronnes seraient dédommagées de leurs sacrifices et l'Angleterre mise hors d'état de leur nuire de bien longtemps, il se contenterait de fournir les 12 vaisseaux qu'il ne peut

[1] *Espagne*, t. 591, n° 59 (9 novembre).

refuser et donnerait des assurances à l'Angleterre qu'il ne ferait rien 1778.
de plus. » A cet égard, le premier ministre lui a exprimé l'opinion que « nous devions nous entendre et agir comme de grandes puissances qui veulent se venger avec fruit et avec éclat des humiliations qu'elles ont reçues ». « Pour en venir à nos fins, avait ajouté M. de « Floridablanca, je m'expose au blâme général, aux satires et aux iro- « nies de M. d'Aranda, mais je me soumets de bon cœur à ces désagré- « ments pour me faire une réputation qui ne mourra pas[1]. »

Montmorin, notamment dans le billet particulier qui accompagnait son pli précédent, donnait donc avec fondement le premier ministre pour « beaucoup moins porté que nous à la paix », tandis que le roi, bien qu'ayant adopté ses vues, désirerait éviter la guerre et se flattait que les Anglais partageraient son sentiment. Il disait que M. de Floridablanca regardait le cabinet de George III comme comptant sur la neutralité de l'Espagne, comme résolu par suite à risquer la campagne prochaine afin de ne pas souscrire à l'indépendance des Colonies, et il conseillait d'attendre encore patiemment, tout en exprimant la crainte que le ministre du Pardo n'eût en vue de « nous amener plus loin que nous ne voudrions ». Du reste, il répétait qu'à Madrid l'on n'était nullement inspiré par l'intérêt des États-Unis. L'effet indirect de l'action exercée par l'intervention des deux Couronnes sur leurs affaires était tout ce qu'on pouvait faire pour eux, pensait-on, et l'on ne voulait plus recevoir en Espagne un de leurs délégués avant que la réponse de l'Angleterre fût parvenue. Ce jour-là, puis le 12, à la fin d'un autre rapport, l'ambassadeur écrivait à cet égard :

Il ne faut pas se dissimuler que l'intérêt que l'on prend ici à ces dernières n'est pas fort tendre; et lorsque nous serons dans le cas de concerter avec l'Espagne les opérations de la campagne prochaine, on ne doit pas s'attendre qu'elles soient comptées pour beaucoup dans ce qu'on proposera de ce côté ci. M. de Floride Blanche me disoit encore ce matin que toutes les attaques

[1] *Espagne*, t. 591, n° 62 (12 novembre).

1778. qu'on feroit aux Anglois formeroient autant de diversions, aussi utiles aux Américains que les secours qu'on pourroit leur donner directement; que d'ailleurs il faudroit leur fournir de l'argent et leur envoyer des munitions de guerre, s'ils en avoient besoin, en les faisant escorter par des frégates. . . . .

. . . . . J'aurois encore bien des choses à vous mander, Monsieur, surtout relativement aux Américains, mais le tems me presse, et je serai obligé d'attendre un autre courrier. Tout ce que je puis avoir l'honneur de vous dire en général par celui-ci, c'est qu'il n'est que trop apparent que l'Espagne regarde les États-Unis comme devant très prochainement devenir ses ennemis, et qu'en conséquence loin de souffrir qu'ils s'approchent de ses possessions, elle n'omettra rien pour les en écarter, et nommément des bords du Missisipi.

Espagne, t. 591, n[os] 52 et 62.

Des négociations énervantes dans lesquelles le comte de Floridablanca avait ballotté jusqu'ici le cabinet de Versailles, il semble permis de conclure, et ce cabinet ne tarda guère à le reconnaître, que la politique de ce successeur du marquis de Grimaldi consistait à atteindre l'heure où la France ne pourrait se passer de l'Espagne, de sorte que cette dernière puissance serait, à vrai dire, maîtresse de dicter la paix et de délimiter au gré de ses intérêts la future souveraineté des États-Unis. On était juste à ce moment cherché, et la dualité des vues entre le monarque et le ministre, qu'elle fût réelle ou simulée, servait à préparer la guerre comme il convenait aux plans du premier ministre qu'elle le fût. Les dispositions pacifiques excessives de l'un couvraient les avancées de l'autre en sens opposé. Pour faire payer le plus cher possible à Versailles la coopération espagnole, le ministre enveloppait notre ambassadeur d'attentions destinées à flatter les idées ou les sentiments de la France. Il avait déjà poussé ces attentions assez loin quand fut reçue la réponse de l'Angleterre, désormais elles deviennent plus actives. Montmorin, jeune de fonctions, jeune d'âge, manquait peut-être un peu du poids, de l'aplomb si l'on veut, qu'il eût fallu pour forcer aux explications sur ce que sa sagacité devinait. Sagacité de ligne droite, au reste, pourrait-on dire, de celles que les détours

intimident. En lui communiquant les clauses hautaines mises par l'Angleterre à l'acceptation de l'entremise du Roi Catholique, le Pardo était prêt, nous l'indiquions plus haut, à envoyer à celle-ci nos propositions, à engager simplement Almodovar à obtenir des conditions plus tolérables, et l'ambassadeur, heureusement, avait arrêté cette démarche; en même temps on l'avait rendu libre de faire informer la légation de Passy de la négociation qui se poursuivait; M. de Floridablanca lui assurait qu'« à son avis la paix ne pouvait naître que par un miracle, de sorte que c'était actuellement que la plus grande dissimulation avec les Anglais était indispensable ». Or, à la même heure en quelque sorte, le roi lui avait répondu, au contraire, qu'on ne pouvait s'accorder dès le premier moment, que tout irait bien si on le laissait agir et qu'en tous cas il serait prêt pour que l'Espagne et la France fissent ensemble « de bonne besogne ». Aussi, l'ambassadeur, assez dérouté, mandait-il ce jour-là « ne pas voir aussi clair qu'il le voudrait et ne pouvoir l'attribuer qu'à la différence d'opinion entre le Roi Catholique et son ministre sur le succès de la négociation[1] ». Comme il 1778.

[1] Rapport du 16 novembre (*Espagne*, t. 591, n° 67) : « Je ne vois pas aussi clair que je vou« drois, Monsieur, dans tout ceci et je ne peux « l'attribuer qu'à la différence d'opinion entre « le Roi Cath[e] et son ministre sur le succès de « la négociation. M. de Floride Blanche me ré« péta encore hier au soir qu'il espéroit bien peu « qu'elle réussit et que la paix ne pouvoit en « résulter sans une espèce de miracle; mais il « ajouta que c'étoit actuellement le moment de « la plus grande dissimulation; que d'ailleurs le « Roi son maître se flattoit encore que la négo« ciation pourroit avoir une heureuse fin, mais « que cette illusion, si c'en étoit une, seroit né« cessairement dissipée par le parti que pren« droit l'Ang[re] d'après les insinuations dont il « alloit charger M. d'Almodovar, et que ce seroit « alors qu'il conviendroit de se concerter dans « le plus grand secret sur les différentes entre« prises qu'on pourroit tenter. Il m'a parlé avec « l'air de la franchise; mais je le crois gêné par « l'espérance que le Roi Cath[e] conserve encore « de voir la paix rétablie au moyen de la mé« diation. Lorsque j'ai fait ma cour à ce prince « ce matin, il m'a demandé si M. de Floride « Blanche m'avoit fait part de la proposition des « Anglois; je lui ai répondu que oui et qu'il me « paroissoit que nous étions encore bien loin de « nous entendre. Il m'a répondu qu'on ne pou« voit s'accorder dès le premier moment, « *mais*, « *a-t-il ajouté, ayez un peu de patience et laissez* « *moi faire et vous verrez que tout ira bien. Dans* « *tous les cas nous serons prêts et nous pouvons* « *faire de bonne besogne* ». J'ai répondu au Roi « Catholique « que je ne pouvois qu'être fort « tranquille, que son amour pour sa maison et « ses qualités personnelles étoient trop connus « pour que je craignisse qu'il proposât rien qui

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. apportait une active vigilance à la question des États-Unis, il avait du moins répondu à Charles III qu'il « se sentait bien tranquillisé par son amour pour sa maison et ne craignait pas de l'entendre rien proposer qui ne fût convenable à ce sentiment ni compatible avec les engagements si récents pris par le roi de France, Sa Majesté Catholique sentant sûrement combien la considération et l'intérêt de la France exigeaient qu'ils fussent remplis avec exactitude et fidélité ». Mais peu après, le 7 décembre, il écrivait à M. de Vergennes, à titre privé, en s'excusant de n'avoir pu encore, malgré sa bonne volonté et son zèle, arriver au résultat désiré :

Ces gens-ci sont bien durs à manier, et les circonstances ne sont pas propres à les rendre plus souples. Joignez à cela qu'ils ont de nous une défiance que rien ne saurait dissiper, puisqu'elle subsiste encore. Ils pensent que nous ne voulons nous servir d'eux que pour forcer les Anglais à la paix et qu'alors nous les obligerons à la faire eux-mêmes sans nous embarrasser de leurs intérêts.

Cependant, les choses avaient marché. Un plan commun d'opérations était dévoilé à notre ambassadeur quelques heures seulement après son pli du 16 novembre, et le premier ministre le chargeait de faire tenir à M. de Vergennes une lettre personnelle dans laquelle il appelait le secrétaire d'État à examiner ce plan, à en peser les visées, les conditions et à dire ce qu'il en pensait. Ce plan d'action positive était présenté avec les pourparlers de paix et à leur occasion : double jeu qui allait durer encore. En fait, pourtant, la phase de la médiation

« ne fut convenable à la gloire de sa maison et « compatible avec les engagements si récents « que le Roi avoit pris avec les États Unis; qu'il « sentoit sûrement combien la considération et « l'intérêt de la France exigeoient qu'ils fussent « remplis avec exactitude et fidélité. Ce prince « m'a dit : *Le Roi votre maître peut être tranquille « à cet égard, je ne proposerois pas à quelqu'un « qui me seroit indifférent une démarche qui ne lui « conviendroit pas, mais la proposer au Roi mon « neveu ce seroit travailler contre moi-même et contre « ma propre considération*. Comme je n'ai pu voir « que très peu de temps M. de Floride Blanche « à cause de sa santé, il me reste encore beau- « coup de choses à éclaircir et j'espère, Monsieur, « pouvoir vous parler plus positivement en vous « écrivant par le courrier espagnol. » (*Espagne*, t. 591, n° 117.)

était on peut dire close, et celle de l'entente dernière entre les deux Cours décidément commencée. Une note avait été envoyée au marquis d'Almodovar pour sommer en quelque sorte le roi d'Angleterre de rechercher la pacification par l'entremise du Roi Catholique sous la menace de son hostilité ouverte s'il ne s'y prêtait pas, et la copie de cette note était remise à Montmorin en même temps qu'une invitation aux cours de Versailles et de Londres de faire connaître au monarque leurs prétentions respectives afin qu'il pût formuler un traité. Dans sa lettre particulière à M. de Vergennes, M. de Floridablanca envisageait surtout le cas où Charles III se déclarerait pour la guerre, et il s'efforçait de rendre aussi claires que possible sans les formuler les diverses visées de l'Espagne; mais il avait déposé ces documents entre les mains de Montmorin pendant un entretien plus explicite dont celui-ci envoyait le détail, le 20 novembre, avec ses réflexions et avec les indications particulières que les visées en question lui semblaient comporter[1]. 1778.

Les informations rendaient de nouveau très vive alors, à Versailles, l'impatience d'avoir du Pardo une solution au nom de l'Angleterre ou au sien. M. de Vergennes l'avait dit à Montmorin. On avait jugé nécessaire de faire renforcer à la fois la flotte d'Amérique et l'Île-de-France; une petite escadre, « 5 ou 6 vaisseaux », emportant un bataillon, était confiée au comte de Grasse pour la Martinique, autant à M. de Ternay avec 1,500 hommes pour les mers de l'Inde. « Mesures en apparence

[1] « J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint « l'écrit que M. le Cte de Floride Blanche vient « de me remettre dans le moment, contenant la « proposition que le Lord Grantham a été chargé « de communiquer au ministère espagnol pour « nous être faite par son canal.

« M. le comte de Floride Blanche a remis à « l'ambassadeur d'Angleterre un écrit absolu- « ment pareil à celui-ci. Je n'entrerai pas dans « le détail de ce qui a précédé la remise de ces « écrits, j'ai eu l'honneur de vous en rendre « compte dans ma dernière lettre qui doit être « à présent dans vos mains.

« Je joins ici également, Monsieur, la traduc- « tion des réflexions que M. le comte de Flo- « ride Blanche vous adresse dans la lettre par- « ticulière qu'il vous écrit par ce courrier.... » (*Espagne*, t. 591, n° 73.) — On trouvera à l'annexe I du présent chapitre ces documents espagnols, ainsi que ceux des documents français envoyés en réponse qui ne seront pas reproduits dans le chapitre même.

1778. « défensives qui serviront aussi à l'offensive selon les circonstances », mandait le ministre en recommandant à l'ambassadeur d'en informer M. de Floridablanca[1], mais mesures inspirées par la vue certaine que l'on aurait à soutenir partout une lutte très sérieuse. Aussi, ce même 20 novembre, le secrétaire d'État manifestait-il l'impérieuse nécessité d'être fixé : « L'Angleterre persiste dans la confiance de soumettre l'Amérique et d'avoir raison de ses protecteurs, écrivait-il; la vigueur de ses armements est sans exemple; elle a 90 vaisseaux en construction ou en armement; elle prépare certainement des entreprises audacieuses, téméraires et le temps que nous perdons sans nous concerter est irréparable. » Le 27, encore plus fatigué de tergiversations et de défiances qui faisaient alternativement jeter et presque aussitôt retirer par le Pardo l'appât des projets pouvant nous sourire, ou qui semblaient imaginées en vue de rendre tout concert impraticable, il avait une fois de plus réfuté les reproches insidieux dont Madrid abusait pour donner plus de prix à d'apparentes confidences, et pour motiver ses retours tantôt sur l'insu du souverain, tantôt sur une prétendue insuffisance de discrétion de notre part, tantôt sur le danger que les États-Unis présentaient dans l'avenir pour les intérêts de l'Espagne en Amérique. Répondant aux exigences de dissimulation émises avec insistance par M. de Floridablanca, il avait dit précédemment : « Rassurez-le sur le secret; tout ne sera pas écrit de ma main, c'est bien « assez de minuter, mais les mains qui feront les copies seront sûres « et éprouvées »; il revenait sur ce sujet le 27. En même temps, il appuyait encore sur le peu d'inquiétudes que laissait concevoir le caractère sous lequel se montraient ces États-Unis dont on s'effrayait; et il n'y avait là rien que les choses ne justifiassent pas, car il fallut aux États-Unis bien des années encore, la grande autorité morale acquise à Washington et ses admirables facultés de conduite et de persuasion, l'accord avec lui des meilleurs promoteurs de l'indépendance, pour

[1] Dépêche du 9 novembre. (*Espagne*, t. 591, n° 57.)

que la nouvelle nation parvînt à se donner la constitution politique qui est devenue le levier de sa puissance : 1778.

Si nous étions moins fidèles observateurs du secret, notre public serait plus tranquille et moins découragé à la vue de l'inaction de l'Espagne sur laquelle nous ne nous permettons pas de l'éclairer. Si le ministre espagnol met sur le compte de notre indiscrétion ce qui perce de ses négociations en Angleterre, qu'il se fasse rendre compte des papiers anglois et il saura par qui le secret échappe. Les ministres britanniques ont trop d'intérêt à le faire transpirér pour le gardér soigneusement ; il s'en font un moien pour ranimér la confiance de leur peuple et je ne doute pas qu'ils ne cherchent à nous en faire un sujet de tracasserie avec les Américains. Je vous l'ai dejà dit, M., les affaires d'Espagne ne sont point portées au Conseil, le Roi se les est réservées, un très petit nombre de ses ministres en partage la connoissance; je fais toutes les minutes, et un seul commis les expéditions. . . . .

. . . . . Il est bien étrange qu'on s'obstine à voir dans les Américains un voisin plus dangereux que ne le seroient les Anglois. Il ne faudroit pour se désabuser, qu'examinér avec réflexion les constitutions d'ensemble et de détail que les États Unis se sont données. Leur République, sils n'en corrigent pas les vices, ce qui me paroit très difficile eu égard à la diversité et même à la contrariété des intérests, ne sera jamais q'un corps foible et susceptible de bien peu d'activité. Si les Anglois y en avoient mis d'avantage ce colosse aparent seroit actuellement plus soumis quil ne l'avoit jamais eté. Dieu fasse que cela n'arrive pas encore. Je vous avoue que je n'ai qune foible confiance dans l'énergie des États Unis.

Espagne, t. 591, n° 96.

Dans ces circonstances, il était inévitable que des propositions offrant enfin les éléments d'un examen formel et une perspective d'entente trouvassent le gouvernement du roi empressé à les écouter. Les considérations qu'elles soulevaient auraient exigé du temps si l'on n'y eût pas réfléchi d'ancienne date. M. de Vergennes fut prêt immédiatement. Une note, soit dictée soit inspirée, mais corrigée par lui, indique que l'on avait fait éventuellement, en détail, l'étude des

1778. conditions auxquelles il convenait de s'attacher suivant que la paix ou que la guerre l'emporterait, et qu'on avait cherché, dans la supposition de la paix, le terme moyen que souhaitait le roi d'Espagne entre nos exigences et celles de l'Angleterre[1]. Le 1er décembre, le secrétaire d'État accuse réception du courrier d'Espagne arrivé la veille, et tout en disant à Montmorin, et en le lui répétant le 4, que sa santé le fait différer de demander à Sa Majesté ses ordres[2], il présente au monarque, le lendemain 5, dans une lettre où il n'hésite absolument que sur la probabilité de la paix, le cadre des décisions qu'il juge opportun de prendre. Ce cadre ne changera pour ainsi dire plus à partir de ce moment, et le roi paraît s'y être arrêté le jour même. Mais tout d'abord le secrétaire d'État avait mis l'ambassadeur en garde contre une interprétation que le gouvernement du Pardo semblait donner à nos engagements avec les États-Unis; le prix que le gouvernement du roi attachait à sa parole, autant que les suites qu'il avait recherchées dans ces engagements, rendaient à leur sujet son attention ombrageuse. Charles III, pour prévenir l'esprit de son neveu et l'aider à trouver quelque moyen terme entre les prétentions de l'Angleterre et les siennes, avait indiqué l'idée d'obtenir pour les Américains une trêve

[1] Cette note, divisée en deux parties sous les rubriques successives: PLAN DE PAIX, PLAN DE GUERRE, sans autre intitulé, a été indûment, croyons-nous, classée aux Affaires étrangères (*Espagne*, t. 591, n° 24) sous la date du 18 septembre 1778. Elle vise en effet l'argument que l'on va voir le Roi Catholique tirer du traité de Vervins pour demander une trêve de longue durée en faveur des Américains, et c'est postérieurement à cette date que Charles III parla de cette trêve. Nous transcrivons à l'annexe I, n° 1 du présent chapitre, une analyse de cette note à titre de détail intime du travail fait avec le roi.

[2] « Je ne puis aujourd'hui entrer dans aucune « discution sur les matières qu'elles renferment, « parce qu'outre que je suis indisposé, je ne « connois pas encore d'une manière précise le « point de vûe sous lequel le Roi les envisage; « mais je ne tarderai pas à mettre le tout sous « ses yeux, afin qu'il puisse me mettre en état « de faire une réponse à M. le Cte de Floride « Blanche. » (1er décembre; *Ibid.*, n° 104.)

« Ne vous impatientés pas, M., si vous ne « recevés pas aussitost que vous le voudriés ré« ponse à la très intérressante expédition que « vous nous avés faite par le courrier adressé à « M. le Mis d'Almodovar; ma santé qui est tou« jours derangée ne m'a point encore permis « de m'en occupér; d'ailleurs il y'a bien des « choses à combinér avant de mettre la main « à l'o'uvre. » (4 décembre; *Ibid.*, n° 108.)

que l'on ferait prolonger successivement, de manière à les mettre en situation de s'arranger par eux seuls avec leur métropole et d'acquérir graduellement l'indépendance sous les auspices des deux Couronnes; à l'appui de cette idée, le Roi Catholique invoquait l'exemple de la Hollande, à qui la France, suivant lui, avait procuré des avantages semblables par le traité de Vervins. C'eût été en effet un moyen, pour l'Espagne, de poser à la nouvelle puissance les bornes que, dans son intérêt à elle, elle tenait à lui assigner. Mais ce pouvait être aussi un procédé pour amoindrir nos obligations, et M. de Vergennes n'avait pas voulu laisser s'établir sur ce traité une opinion qui favorisât un tel dessein; il s'était hâté de dire et de montrer qu'il existait entre les deux situations des différences interdisant d'appliquer ce précédent à la situation actuelle[1]. 1778.

Que proposait à M. de Vergennes le premier ministre d'Espagne? au fond, à peu près rien. Sa lettre personnelle ne tendait visiblement qu'à amener le ministre de Versailles à parler de ce que l'Espagne pourrait attendre, au cas où la guerre l'emporterait dans l'esprit de Charles III. Il s'en fallait, d'ailleurs, que dans ce pli la pacification et l'espoir qu'en avait le monarque tinssent la place principale. Au cours de conversations suivantes avec Montmorin, M. de Floridablanca avait

[1] La dépêche ministérielle du 1[er] décembre portait, en effet : « Mais en attendant que je sois « en état de m'expliquer sur le fond des ques- « tions auxquelles j'ai à répondre, écrit M. de « Vergennes, je crois devoir vous observer que « les faits qui se sont passés lors de la paix de « Vervins ne sauroient nous servir de point de « direction à l'égard des Américains; notre si- « tuation, je veux dire nos engagements avec « ceux-ci sont d'une nature bien différente de « ceux que Henry IV et ses prédécesseurs avoient « contractés avec les Hollandois. D'ailleurs si « vous voulez bien relire les actes du traité de « Vervins, vous y verrez que les Provinces-unies « et l'Ang[re] ont été invitées à y prendre part, et « même que lors de la signature du traité on « leur a accordé, par un article séparé, six mois « pour y accéder; L'Ang[re] les empêcha de se « rendre à cette invitation, puisqu'elle désiroit « secrettement l'afoiblissement de la France « comme celuy de l'Espagne.

« Au surplus, M., ces remarques ne sont que « préliminaires, et je ne les puise que dans les « notions que me fournit ma mémoire. Je vais « faire faire les recherches les plus exactes sur « tout ce qui a précédé et suivi le traité de Ver- « vins, ce qui demandera d'autant plus de tems « que nous ne sommes pas riches en documents « originaux de ce tems-là. » (*Espagne*, t. 591, n° 104.)

1778. une première fois promptement rompu sur le traité de Vervins[1]; une seconde fois, il s'était empressé de dire qu'il n'en avait parlé qu'à titre d'indication sur le peu de facilité que l'on trouvait à arranger d'un coup les différends entre les États, et pour encourager Versailles à chercher des moyens termes[2]. Aussi expliquait-il simplement que la négociation pouvait s'arrêter, que nous avions à être prêts, qu'il fallait déployer par suite toute la dissimulation possible afin de pouvoir se concerter, prolonger l'illusion des Anglais et les aveugler jusqu'au moment de « faire sauter la mine ». En conséquence il demandait que le plan que nous supposions devoir « satisfaire son souverain par sa « grandeur et son exécution » lui fût confié par anticipation, qu'on lui expliquât quels secours seraient nécessaires de la part de celui-ci, quels moyens l'on prendrait pour joindre ces secours à nos forces, mais aussi « quels avantages l'Espagne avait à espérer et comment la France « s'obligerait à n'écouter aucune proposition sans les lui assurer ».

C'est verbalement que M. de Floridablanca avait été explicite, et en transmettant la série des documents espagnols l'ambassadeur faisait connaître les développements dans lesquels ce ministre était entré. Les opérations dont l'Espagne offrait de se charger, celles qu'elle aban-

[1] Rapport de Montmorin, en date du 14 décembre. (*Espagne*, t. 591, n° 130.)

[2] On lit dans le rapport de Montmorin du 17 décembre : « . . . . . J'ai communiqué, Monsieur, à M. le Cte de Floride Blanche ce que « vous me faites l'honneur de me dire sur ce « qui se passa au Congrès de Vervins relativement aux Hollandois et que l'Espagne nous « propose comme un modèle à suivre à l'égard « des Colonies Angloises. Ce Ministre est convenu, Monsieur, des différences essentielles « qui existoient entre notre situation actuelle « et celle où nous étions dans ce tems là. Aussi « n'a t-il cité cet exemple que pour en induire, « en général, qu'un État qui se séparoit de celui dont il faisoit partie obtenoit rarement « l'indépendance par un premier traité, mais « de longues trêves où l'on évitoit de prononcer « le mot finissoient toujours par produire la « même chose.

« Son objet n'a été que de vous engager à « chercher un terme moyen, qui sans blesser « la dignité du Roi et ses engagements nous « raprochât un peu plus des Anglois. Au surplus, Monsieur, j'ai eu l'honneur de vous « mander que M. de Floride Blanche se flattoit « bien peu que la négociation actuelle eût un « heureux succès, et son opinion est toujours la « même ; il croit donc que sans rien négliger de « ce qui peut nous rendre la paix il faut nous « occuper principalement à concerter nos plans « pour faire une guerre vigoureuse ; et il attend « avec empressement cette partie de votre réponse à sa lettre. (*Ibid.*, n° 136.)

donnait à nos forces, celles qu'elle comptait effectuer en commun, consistaient en ceci : Nous aurions à renforcer l'escadre d'Amérique pour qu'elle fût capable de se jeter sur la Jamaïque; l'Espagne, elle, chasserait les Anglais de la Floride et de la côte de Honduras, et à ce dernier égard Montmorin ajoutait, il faut le consigner ici : « Je suis cer- 1778.
« tain qu'il [M. de Floridablanca] veut aussi chasser des deux rives du « Mississipi les Anglais et les Américains; en un mot il voudrait rendre « à jamais impossible l'accès de ces colonies espagnoles aux États-Unis, « dont il se défie autant que des Anglais. » L'Espagne menacerait en même temps Gibraltar; le premier ministre « tient absolument à en « arracher la possession aux Anglais », tout en croyant impossible d'enlever la place par un siège. L'ambassadeur exposait après cela comme il suit le sens et la portée des vues ultérieures du gouvernement de Madrid : « Ce gouvernement est très certainement décidé à faire la guerre à l'Angleterre au printemps prochain, emporté qu'y est M. de Floridablanca par la force et la chaleur de son caractère; une guerre vigoureuse, toutefois, ayant un objet bien déterminé avant de la commencer, avec la garantie que nous ne la finirons pas sans avoir conquis à l'Espagne ce qu'elle convoite. Il nous demande de proposer un plan, mais pour voir si nous entrons dans ses désirs. Il pense que nous ne pouvons les ignorer et il ne les a laissé apercevoir qu'autant qu'il fallait pour que de nous-mêmes nous allions au-devant. S'il entrevoit que nous y allons froidement, il renoncera à la guerre, ne fournira que dans leur stricte expression les secours stipulés dans le Pacte de famille et non sans chercher tous les prétextes d'en retarder la prestation », et ainsi se vérifiait ce que l'ambassadeur avait souvent mandé, depuis trois mois surtout : « le but du Pardo est de nous amener à lui proposer ce qu'il désire; M. de Floridablanca a toujours suivi ce système et il est nécessaire d'y adhérer pour décider ce ministre; la réponse de Versailles déterminera la résolution de l'Espagne, c'est indubitable[1] ».

[1] « . . . . , Je ne saurais avoir de doute, Monsieur, sur l'intention où l'on est ici de faire « la guerre le printemps prochain à l'Angleterre. « Si l'on voulait réellement la paix, il me semble

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. On a ici une occasion de plus de se rendre compte des procédés de M. de Floridablanca; après avoir porté au jeune ambassadeur sur qui pesait alors toute la charge de nos négociations avec l'Espagne ces propositions assurément ruminées de vieille date (plus que jamais Charles III et M. de Floridablanca refusaient d'en rien dévoiler à Aranda[1]), il lui disait dans l'intimité, pendant un court séjour de la cour à Aranjuez, qu'en lui en parlant il s'était départi de la dissimulation qu'il croyait nécessaire pour abuser les Anglais (il assurait, et c'était vrai, qu'il la poussait jusqu'à cacher tout indice à Almodovar même), mais qu'il l'avait fait « dans la crainte que par des indiscrétions le

« que l'on s'y prendroit tout autrement. Ce n'est « certainement pas en travaillant à persuader « les Anglais de l'indifférence de l'Espagne qu'on « les rendra plus faciles sur les conditions qui « peuvent ramener la paix. On veut donc la « guerre, tout concourt à m'en convaincre. Mais « on la veut vigoureuse et avant de s'y déter- « miner on voudroit être certain que nous ne « consentirons à la finir que lorsque les objets « que l'Espagne se propose d'acquérir lui seront « accordés; car malgré tout ce que j'ai pu dire « pour inspirer de la confiance à cet égard je « n'ai pu encore y parvenir. On veut donc, « Monsieur, en vous engageant à proposer un « plan de campagne, s'assurer si vous entrez « dans les vues du ministère espagnol. Si on « croit apercevoir que vous ne les adoptez que « froidement, il n'est pas douteux que l'on re- « noncera au projet de faire directement la « guerre à l'Angleterre et qu'on se bornera à « fournir le secours stipulé par le Pacte de fa- « mille, et encore se servira-t-on de tous les « prétextes qui peuvent en retarder la pres- « tation. Il semble qu'il n'ait voulu les laisser « apercevoir qu'autant qu'il étoit nécessaire pour « que nous puissions les proposer nous mêmes. « Il nous croira plus engagé par cette démarche « à les favoriser de tout notre pouvoir. » (*Espagne*, t. 591, n° 75.)

[1] Montmorin en avait donné la raison ainsi qu'il suit, dans son rapport du 16 novembre : « Je dois vous prévenir, Monsieur, que je crains « bien que vous ne soyez encore dans le cas « de garder le silence avec M. d'Aranda. M. de « Floride Blanche m'avoit dit que lorsque la « réponse de l'Angleterre seroit arrivée, il met- « troit cet ambassadeur au fait de tout, mais « hier il me dit que malgré les efforts qu'il avoit « faits auprès du Roi son maître, et ceux qu'il « y feroit encore, il craignoit beaucoup que ce « Prince ne se déterminât pas à donner cette « marque de confiance à M. d'Aranda, parce « qu'il étoit plus révolté que jamais contre lui. « Le fait est que cet ambassadeur a écrit à « M. de Floride Blanche par le dernier courrier « espagnol une lettre de douze pages pleines de « sarcasmes et d'ironie; ce ministre m'a dit qu'il « avoit brûlé la lettre, pour n'être pas tenté de la « montrer au Roi Catholique, parce qu'il étoit « sûr que M. d'Aranda seroit perdu si Sa Majesté « en avoit connoissance. Il ajouta qu'il seroit « capable de se battre avec M. d'Aranda, s'il « étoit à Madrid, mais incapable de lui nuire « dans son absence. Quelque générosité que « M. de Floride Blanche ait voulu affecter, il « m'a été facile d'apercevoir combien il étoit « piqué et je ne doute pas que son ressentiment « n'entre pour beaucoup dans l'exclusion qu'on

« comte d'Aranda ne fût mis en éveil et ne gâtât tout en s'en abouchant « avec M. de Vergennes[1] ». 1778.

L'importance et l'étendue des résolutions qu'il s'agissait de prendre n'échappaient pas à Montmorin. En terminant son pli, il posait cette question : « Le roi voulait-il s'engager dans une guerre qui changerait d'objet par l'intervention de l'Espagne et dont, par conséquent, la durée deviendrait incertaine, ou bien Sa Majesté entendait-elle se résoudre à en supporter seule le fardeau, aidée simplement par les plus faibles secours de cette puissance? » Les choses n'apparaissaient pas différemment à M. de Vergennes, et depuis longtemps déjà il était plus près d'être décidé que ne l'indiquait sa dépêche du 1er décembre. Assez indisposé réellement pour ne pouvoir entretenir le roi, dans ce moment, d'une autre manière que par lettre, il a fourni à l'histoire un document certain des considérations qui inspirèrent les conseils qu'il donna. Il ne semble pas qu'il s'en soit produit d'autres que les siens. C'étaient les siens aussi, probablement, qui avaient contribué, deux mois auparavant, à rappeler l'escadre d'Orvilliers à Brest; de la manière la plus nette il engagea le roi, à cette heure, à rechercher l'intervention de l'Espagne malgré les conditions qu'elle y mettait. Les conséquences s'en sont fait sentir jusqu'à la fin de l'affaire d'Amérique; elles rejaillissent encore aujourd'hui sur les appréciations dont reste l'objet la paix qui la ferma; mais si l'histoire veut lui reprocher les résolutions qu'il inspira, il lui en a ménagé les moyens dans ce document de l'heure même. Voici cette pièce, personne ne l'a encore relevée; elle est tirée des papiers du roi telle que M. de Vergennes l'écrivit. Des plis apportés par le courrier d'Espagne, il avait

« veut continuer de donner à M. d'Aranda. Cet « ambassadeur, au reste, a pris tous les moyens « possibles pour déterminer le Roi son maître « à la guerre. Il a écrit au confesseur, à un pre- « mier valet de chambre de confiance du Roi « Catholique, à M. le duc de Losada, enfin à « tous ceux qu'il a cru avoir quelqu'empire sur « Sa Majesté Catholique. Tout cela est revenu « à M. de Floride Blanche et n'a pas fait un bon « effet. »

[1] Rapport de Montmorin, en date du 14 décembre.

1778. immédiatement extrait, pour le monarque, les points qui appelaient sa décision[1]; il lui en envoya le résumé avec une lettre par laquelle, après avoir établi avec concision la balance des inconvénients et des avantages, considéré le temps qu'il faudrait perdre à discuter encore et l'utilité qu'il y avait à en finir, il l'engageait non pas seulement à trouver, bien que sans probabilité de réussir, quelques moyens d'aider aux démarches de paix que tenait à faire son oncle, mais à condescendre aux désirs du gouvernement de Madrid, quoique dès l'abord il les trouvât « gigantesques ». Le Pacte de famille avait lié les deux Couronnes, disait-il, de manière qu'elles ne pussent « décliner l'étendue « des engagements » :

Sire.

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Majesté l'extrait des points principaux des dernières lettres d'Espagne, qui demandent une résolution de sa part. Il n'en est point, Sire, qui ne présente des inconveniens, mais y en

[1] « Lettre de M. le comte de Montmorin, du « 20 9bre 1778; *Extrait des points qui demandent « une résolution de Sa Majesté.* — L'Espagne ob« serve que le comte d'Estaing n'est pas assés « en forces dans l'Amérique septentrionale pour « s'y soutenir contre les Anglois, elle propose en « conséquence ou de lui envoier un renfort de « 8 vaisseaux de ligne, ou de lui ordonner de se « retirer sur les Antilles, pour y être à portée « de former une entreprise sur la Jamaïque lors« qu'il en sera tems.

« La guerre aiant lieu, l'Espagne se charge« roit à elle seule de chasser les Anglois de la « Floride, et de détruire leurs établissemens « dans la baye d Honduras. Elle feroit une diver« sion considérable en menaçant Gibraltar.

« La France, de son coté, ou contiendroit les « forces angloises dans l'Amérique septentrio« nale ou attaqueroit la Jamaïque; elle pourroit « en même tems former quelqu'entreprise dans « la Méditerrannée.

« Les Anglois, attaqués de toute part, seroient « obligés d'éloigner d'eux une partie de leurs « forces, et par là faciliteroient aux deux Cou« ronnes les moiens de faire une descente en « Angleterre ou en Irlande. M. le comte de Flo« ride Blanche paroit fort attaché à cette der« niere entreprise.

« Dans sa lettre particuliere au comte de Ver« gennes, il l'invite à lui confier par anticipation « le projet que le roi pourroit former, qui rem« pliroit les idées du roi d'Espagne, et qui, par « sa grandeur, seroit capable d'assurer une paix « promte, utile et permanente. Il demande qu'on « lui indique les secours qui seroient nécessaires « de la part de l'Espagne, le tems et la manière « d'en opérer la jonction, l'Espagne se réservant « de faire d'autres diversions en Europe et vers « son Amérique. Il demande pareillement que « nous nous expliquions sur les avantages que « l'Espagne pourroit en tirer, *et comment et dans « quels termes la France s'obligeroit à n'écouter « aucune proposition, sans les assurer.* » (*Arch. nat.*, K 164, n° 3. Année 1778, n° 11. Copie.)

auroit-il moins à laisser subsister les choses sur le pié où elles sont, ou à ne recevoir de l'Espagne que le foible secours qu'elle devroit déja avoir fourni? 1778.

S'il est de fait que Votre Majesté ne peut pas lutter longtems avec égalité seule contre les Anglois, et qu'une guerre prolongée qui ne seroit pas exemte de désavantages pourroit entrainer la ruine de sa marine et même de ses finances, et enfin que Votre Majesté réduite à ses seules forces sera moins en état de faire sentir à ses ennemis le besoin de la paix, que lorsqu'elle opèrera de concert avec un allié puissant, la conséquence la plus naturelle qui semble se présenter est que tout invite à donner quelque chose au hazard pour amener cet allié au point désirable de la réunion. Je ne me dissimule pas, Sire, que les vues et les prétentions de l'Espagne sont gigantesques, mais il faut considérer aussi que le tems qu'on emploiera à les contrarier sera perdu pour l'établissement du concert d'opérations qu'on ne peut trop se hater de former.

Je ne me permettrai, Sire, aucune réflexion sur le plan que l'Espagne demande, et sur le meilleur à établir. C'est à Votre Majesté à indiquer le but vers lequel sa prudence jugera devoir diriger ses efforts. Je dois attendre respectueusement ses ordres à cet égard, et que ceux de ses ministres qui ont la disposition des moiens me fournissent tous les matériaux nécessaires à la rédaction d'un pareil plan.

Quant à la demande que fait M. de Florideblanche, que Votre Majesté s'explique sur les avantages que l'Espagne pourroit tirer d'une pareille guerre, et comment et en quels termes la France s'engageroit à n'écouter aucune proposition sans les assurer, j'avo'e, Sire, que cette demande est embarrassante, mais si l'Espagne se résout à exécuter le Pacte de famille, il est obligatoire à ce qu'aucune des deux puissances ne puisse entendre à la paix que de concert et avec le consentement de l'autre. L'extension de l'engagement à prendre peut donc paroitre moins éfraiante, quoiqu'elle sera toujours très incommode.

Je ne parle pas ici, Sire, des réflexions du Roi Catholique pour disposer Votre Majesté à la recherche de quelque tempérament propre à rétablir la paix. Je n'estime pas qu'il fût impossible d'en trouver de sortables, si les dispositions de l'Angleterre étoient analogues à celles de Votre Majesté; mais j'y vois bien peu d'aparance. Malgré cela, j'aurai incessament l'honneur de

1778. soumettre à Votre Majesté les moyens qu'il me semble qu'on peut proposer, moins peut être pour obtenir la paix, que pour complaire aux sentimens pacifiques du Roi, son oncle.

Je suis avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté, le plus humble, le plus obeissant et le plus fidèle serviteur et sujet.

De Vergennes

A Versailles le 5 xbre 1778.

Archives nationales, K 164, n° 3. Année 1778, n° 12. (Original.)

Ainsi, l'on ne pouvait plus envisager avec la sérénité du début l'entreprise engagée contre l'Angleterre. L'irréductible inertie de l'Espagne avait déplacé les perspectives. On était plus exposé à Versailles qu'à Madrid; plus attentif, par suite, à la reconstitution des forces maritimes de la Grande-Bretagne, on s'y rendait mieux compte que l'inaction commandée à notre escadre de la Manche pour complaire à Charles III avait rendu la mer libre, laissé les matelots anglais rentrer dans les ports, les nouveaux vaisseaux de guerre construits ou réparés se remplir à mesure de leur achèvement. « Les armements des « Anglais sont supérieurs à ce qui a été fait dans aucune guerre », mandait encore le ministre à l'ambassadeur le 27 novembre. L'insuccès du comte d'Estaing était venu assombrir cet horizon troublé. « Tous « ces faits sont on ne peut plus fâcheux », avait écrit M. de Vergennes à Gérard, le 26 octobre, à propos des informations apportées alors par les journaux de Londres sur la campagne de Rhode-Island[1]. Le peu

[1] « Nous sommes dans la plus grande per« plexité par raport à M. le Cte d'Estaing. Cet « officier-général continüe à garder le silence, « tandis que des lettres d'Amérique et la Ga« zette de la cour de Londres nous annoncent « qu'il a été mal traité par un coup de vent; « qu'il a été obligé de se retirer à Boston pour « se réparer; que l'entreprise du Rhode-Island

que nous pouvions pour renouveler l'effort exigé par l'expédition 1778.
était rendu plus sensible. La prise de la Dominique, brillamment effectuée par un coup de main spontané de M. de Bouillé, et accueillie avec enthousiasme il y avait deux mois, ne suffisait pas à dissiper le nuage. Sur le fond que ce nuage formait, ressortait l'impossibilité de soutenir seuls une guerre destinée visiblement à durer. Voilà pourquoi M. de Vergennes trouva nécessaire de céder un peu aux exigences de l'Espagne. Le risque d'avoir à traverser, peut-être à subir, plus d'une difficulté ultérieure n'échappait pas à sa clairvoyance; mais les raisons de juger urgente la coopération des deux Cours dominaient les autres. Au prix des divergences futures qui pouvaient être entrevues il ne lui sembla pas trop cher d'acheter un accord, et il conseilla de l'essayer: « Tout invite à donner quelque chose au hasard « pour amener cet allié au point désirable de la réunion. » A plus tard, évidemment, dans la pensée du secrétaire d'État, de se défendre contre le hasard s'il dépassait la mesure.

Le courrier chargé des réponses du roi ne partit que le 24 décembre. Le 11, s'excusant de différer, M. de Vergennes se plaignait que sa santé « ne lui laissât plus le même ressort »; il lui fallait, d'ailleurs, emprunter les lumières de coopérateurs pour les questions militaires, et le secret l'obligeait à des détours. D'autre part, la participation du gouvernement du roi aux négociations relatives à l'Allemagne était alors dans son plein[1]. Le gouvernement de Louis XVI entendait,

« est manquée; que l'amiral Howe a été ren-« forcé par 5 ou 6 v^x de l'escadre de Biron, et « que New York a été ravitaillé par deux flottes. « Tous ces faits paroissent bien constattés; ils « sont on ne peut pas plus fâcheux, et il nous « tarde bien d'aprendre quelle sensation ils ont « causée parmi le Congrès et parmi le peuple « américain; vous jugerez par-là, M., avec quelle « impatience nous attendons de vos nouvelles et « de celles de M. le Vice-Amiral. » M. de Vergennes mandait encore à Montmorin le 2 novembre: « Je vous ai fait passér, M., l'extrait de « toutes les nouvelles de l'Amérique qui me sont « venues par la voye de Philadelphie, nous n'en « avons point encore de M. le Cte d'Estaing et « son silence devient d'autant plus impatientant « qu'il n'est pas possible de prendre un parti à « son égard tant que nous ne saurons pas celui « qu'il pense à prendre lui meme. »

[1] Dépêche à Montmorin, du 11 décembre 1778: « Je crains qu'on n'interprête mal, ou « vous êtes, le retard de nos réponses; mais

1778. de plus, donner à ses réponses le point de départ infranchissable des engagements contractés par lui avec les États-Unis; ces réponses impliquaient donc une entente préalable avec celui des délégués de l'Amérique qui représentait véritablement l'esprit dans lequel les engagements avaient été scellés. Rien ne fut fait qu'après un concert de M. de Vergennes avec Franklin. Le roi mit son « Approuvé » à toutes les pièces, délibérées toutes sous ses yeux. Les minutes en sont écrites de la main du secrétaire d'État, et elles sont empreintes de la gravité et de l'élévation dont il savait revêtir le langage du souverain de la France comme de son expression naturelle, quand il avait à porter la parole pour lui.

Ce courrier contenait trois dépêches avec leurs compléments respectifs[1]. La première consistait dans la réponse du roi à la déclaration dont la cour d'Espagne avait proposé l'adoption le 20 novembre[2], et un mémoire comparatif de la politique à suivre à l'égard des États-Unis avec celle qu'avait pratiquée Henri IV à l'égard des Hollandais lors du traité de Vervins[3]. La seconde avait trait au projet d'opérations actives demandé par M. de Floridablanca[4]. La troisième portait sur la question que nous adressait l'Espagne au sujet des avantages qu'elle pourrait retirer de la guerre[5]. Il y avait en outre une lettre de M. de Vergennes au premier ministre d'Espagne, en suite de celle de ce dernier[6]. Chacune des ouvertures du Pardo était ainsi

« comme il est question de bien des objets que « je suis incapable de traiter moi même, mon « métier n'étant pas de faire des projets de cam- « pagne de guerre, il faut que j'emprunte des « lumières et que je mette assez d'adresse dans « la manière de me les procurer pour qu'on n'en « devine pas le motif; et il s'en manque beau- « coup que mes coopérateurs secondent mon « activité; d'ailleurs, indépendament que ma « santé ne me laisse plus le même ressort les « affaires d'Allemagne viennent de me donner « une rude besogne..... » (*Espagne*, t. 591, n° 125.)

[1] *Espagne*, t. 591, n°s 150, 152, 154.

[2] *Réponse à la déclaration confidentielle de la cour d'Espagne.* (*Ibid.*, n° 149.)

[3] *Mémoire comparatif de la conduite que Henri IV a tenue avec les Hollandais avec celle à tenir par le roi à l'égard des États-Unis de l'Amérique septentrionale.* (*Ibid.*, n°s 147 et 148, de la main que l'on croit être celle de Vergennes le fils.)

[4] *Ibid.*, n°s 152 et 153, le second sous l'intitulé : *Projet de guerre.*

[5] *Ibid.*, n° 154.

[6] *Ibid.*, n° 151.

envisagée à part et sous ses aspects propres. Mais du premier groupe 1778.
de ces dépêches se dégageait, pour planer sur le reste, la considération primordiale et souveraine de nos engagements avec les États-Unis, la « *conditio sine qua non* », disait M. de Vergennes, l'obligation sacrée où nous étions de leur garantir l'indépendance et de ne point accepter de traité qui n'en contînt la stipulation expresse, comme ils étaient astreints, eux, à n'en point conclure sans nous avec l'Angleterre. Une fois de plus ce principe était donné pour règle de conduite à l'ambassadeur; la *Réponse à la déclaration confidentielle de l'Espagne* en constituait une application très ferme et le *Mémoire comparatif* sur le traité de Vervins une sorte d'exposé doctrinal.

Quoique les faits apportassent les meilleures raisons pour justifier la pensée que l'Angleterre était loin de toute disposition à la paix, M. de Vergennes n'avait pas moins cherché à rapprocher des idées du roi d'Espagne, de ses « expédients conciliatoires », les vues que le gouvernement de Louis XVI aurait, jusqu'alors, regardées comme essentielles pour mettre fin aux hostilités. La pensée d'une trêve, mise en avant par Charles III, avait un danger. « Si les Américains vou- « laient convenir d'une trêve qui les séparerait de nous, écrivait le se- « crétaire d'État le 11 décembre, ils y trouveraient de la disposition en « Angleterre. » Toutefois, l'expédient n'était pas à rejeter si l'on obviait à ce péril, si l'on ajoutait à la proposition du gouvernement espagnol les données « compatibles avec ce que le roi se doit à lui-même et à la « fidélité de ses engagements », c'est-à-dire si l'on complétait ces propositions par des stipulations permettant d'en étendre les avantages à l'Amérique avec une sécurité entière pour sa liberté immédiate et pour son indépendance future. Envisagé différemment et avec une autre portée que ne l'avait fait le roi d'Espagne, ce qui s'était passé lors de la paix de Vervins avait ouvert les yeux à M. de Vergennes dès qu'il y avait regardé. Il mande à Montmorin que la légation de Passy manque des pouvoirs nécessaires pour traiter de la paix; et en effet le gouvernement du roi ne devait pas accepter, à moins d'une

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. clause écrite formelle, qu'à cet égard les États-Unis pussent se mouvoir sans lui. Il ne saurait donc pas s'agir d'un traité de paix comme celui de Vervins. Mais après ce traité, conclu en 1607, étaient intervenues en 1609 des conventions entre l'Espagne et les Provinces-Unies; la liberté de ces provinces y avait été tenue pour positive en fait. C'étaient ces conventions-là, pensait le ministre, qui pouvaient être invoquées et il ne craindrait pas d'engager les Américains à en signer de semblables, au pis aller il les signerait pour eux[1]. Le secrétaire d'État avait vu Franklin, quand il écrivait ainsi. Il l'avait vu en dehors de Lee et d'Adams, trop peu sûrs à ses yeux pour une telle affaire, et il continua à la leur cacher. Il s'était occupé à disposer aussitôt l'esprit de l'Américain en faveur d'un moyen terme qui ne serait pas l'indépendance complète, et il écrivait à Montmorin que ce représentant des Colonies n'aurait pas lieu d'en être étonné, car une lettre du député Hartley lui avait récemment fait entrevoir une trêve de cinq

[1] « A Versailles le 11 x^bre 1778. — Tout ce « qui nous revient d'Ang^re justifie l'opinion de « M. le Cte de Floride Blanche touchant le peu « de disposition des Ministres Bq̃ues pour la « paix, toute leur prévoyance comme toutes leurs « mesures semblent uniquement dirigées à la « continuation de la guerre, ils servent en cela « l'opiniatreté du Roi leur maitre qui malgré « l'impossibilité quasi demontrée de subjuguér « l'Amerique ne veut pas renoncér au projet de « la réduire sous ses loix et il y tiendra aussi « longtems q'un parlement vénal et corrompû « ne se refusera pas à sacrifiér la substance de « la nation à la poursuite d un dessein dont le « succès seroit l'augure de la servitude de l'Ang^re « elle meme.

« Nous devons bien nous garder, M., de contrariér l'esperance que le Roi Cq̃ue aime à « nourrir que les Anglois se rendront plus traitables qu ils ne l'ont parû jusqu'à présent, « vous verrés par les réponses que j'espère pouvoir vous envoiér bien tost que nous ne nous « éloignerons d'aucun des expédiens conciliatoires qui pourront être compatibles avec ce « que le Roi se doit à lui meme et à la fidélité « de ses engagemens. Les députés américains « ne nous seront pas d'un grand secours; leurs « pouvoirs que j'ai examinés ne les autorisent « en aucune manière à traitér avec l'Ang^re. Cependt s il étoit possible de leur procurér une « trêve à long terme avec évacuation entiere de « tous les territoires qui forment la masse des « 13 États-Unis et modelée sur celle qui fut convenue en 1609 entre l'Espagne et les Provinces-Unies des Pays Bas, je ne désespèrerois pas « d'engagér ces deputés a la signér, *sub spe rati*, « au pis allér nous pourrions les supléer. Vous « aurés vû par ma dernière lettre, M., que s'ils « vouloient convenir d une trêve qui les sépareroit de nous, ils y trouveroient de la disposition en Ang^re, mais ce piège est trop grossier « pour qu'ils s'y laissent prendre... » (*Espagne*, t. 591, n° 125. Minute de la main de M. de Vergennes.)

années, sous le régime d'une sorte d'indépendance effective, comme un moyen de réconciliation que le cabinet de Londres agréerait. 1778.

Cette négociation de M. de Vergennes avec Franklin est, comme le rappel de notre escadre à Brest pour accéder aux désirs du roi d'Espagne, un acte dont il importe de bien établir les circonstances. Dans sa dépêche du 4 décembre, le ministre, qui ne s'abusait pas sur le danger que présentaient pour nous ces insinuations anglaises, disait à l'ambassadeur :

L'exemple que l'Espagne emprunte du Congrès de Vervins pour modelér dans cette occasion notre conduite relativement aux Américains sur celle que nous tinmes alors par raport aux Hollandois, n'est pas tout à fait aplicable à la circonstance présente, mais comme le Roi désire singulièrement se conformér aux intentions du Roi son oncle et lui marquér sa tendre déférence en tout ce qui est compatible avec sa dignité et la foi de ses engagemens, j'ai déjà eu une conférence avec M. Francklin pour l'amenér à quelqu'expédient qui puisse facilitér la paix; je dois le revoir demain pour traitér cette matière plus à fond. L'idée d'une trêve lui paroitra d'autant moins nouvelle que la proposition vient de lui en être faite de Londres. J'ai lû une lettre de M. Harteley qui vint ici le printems dernier pour négocier avec les Américains et dont je vous ai parlé dans le tems; il mande à M. Francklin que comme il n'est pas possible que l'Angr̃e reconnoisse dans ce moment l'indépendance de l'Amérique, ni que celle ci s'en détache, il pense q'une trêve de cinq années qui lui assureroit son indépendance de fait seroit un moien propre à effectuér la réconciliation des deux peuples, et il prie M. Francklin de lui faire connoitre ce qu'il pense de cette ouverture. Je dois à celui ci la justice de s'être déterminé de lui même à la laissér sans reponse de sa part, et je n'ai aucun mérite a lui avoir dévoilé le piège qu'elle cache ; il est bien sensible en effet que l'Angr̃e en accordant aux Américains une trêve courte qui les sépareroit de notre alliance, se réserveroit de retombér sur eux avec toutes ses forces lorsqu'elle auroit fini la guerre avec nous, et il ne faut pas se dissimulér qu'elle ne la finiroit que lors qu'elle nous auroit mis hors d'état de prendre aucune part quelle conque aux affaires de l'Amerique.

Il est positif qu'après ce premier pourparler M. de Vergennes eut

1778. l'assentiment de Franklin à la trêve sous laquelle il se proposait d'abriter les Américains et, en les garantissant des pièges dont l'Angleterre voudrait les entourer, de nous couvrir contre eux[1]. Le roi va s'approprier le langage de son ministre à ce sujet, en sanctionnant de son « Approuvé » les informations suivantes données à l'ambassadeur, à savoir qu'il avait « instruit M. Franklin autant qu'il était nécessaire de l'état de la négociation, qu'il l'avait préparé à une reconnaissance imparfaite de l'indépendance de son pays, et que des paroles du commissaire américain il pouvait préjuger que, pourvu que la France et l'Espagne accordassent leur bienveillance et leur protection aux États-Unis, soit que l'indépendance fût reconnue de droit ou seulement de fait sa patrie ferait une excellente affaire en se procurant le temps et les moyens de donner plus de consistance à sa constitution politique et de perfectionner son régime intérieur ». Voici dans leur entier les instructions qu'apportait à Montmorin cette première partie des réponses au roi d'Espagne :

A Versailles, le 24 décembre 1778.

J'ai l'honneur de répondre, M., par cette expédition à la vôtre du 20 novembre dernier. Je vais en reprendre les différens objets qui peuvent demandér des explications de notre part.

Suivant ce que M. le C[te] de Floride Blanche vous a dit de sa conférence avec M[d] Grantham ce seroit se faire volontairement illusion de nourrir l'espoir du rétablissement prochain de la paix; nous ne différons pas moins de l'Ang[re] que le jour de la nuit; le Roi est engagé par honneur à ne pouvoir abandonnér les Américains; c'est cepend[t] ce que l'Ang[re] lui propose. L'observation du Lord Grantham que si la France n'avoit avec l'Amérique q'un traité de commerce, sa proposition devenoit simple et naturelle par ce qu'un pareil traité n'emportoit point l'engagement d'une prestation de secours, cette observation dis je auroit été très en place et d'un grand effet si le roi d'Ang[re], lorsque S. M. lui

[1] M. de Vergennes se méprenait en disant que Franklin avait laissé la lettre de Hartley sans réponse. L'Américain y avait au contraire fait, le 26 octobre, une réponse très formelle repoussant toute négociation dans laquelle la France ne serait pas partie, réponse doucement ironique, dictée par une sévère honnêteté politique. (*Works of Franklin*, t. 8, p. 299-302.)

fit donnér au mois de mars dernier connoissance de ses liaisons avec l'Amérique, avant de se portér au message insultant pour la France et véritablement hostile qu'il envoya à son parlement étoit entré en pourparlér avec nous pour s'assurér de la nature et de l'étendue de nos engagemens; nous n'en avions alors aucun qui nous fît une nécessité de prendre fait et cause pour les Américains. C est ce qui est plus amplem[t] dévelopé dans notre réponse à la déclaration confidentielle de la cour d Espagne que je joins ici et que vous voudrés bien remettre a M. le C[te] de Floride Blanche. Je vous prie, M., de vouloir bien vous attachér à saisir l'esprit dans lequel elle est rédigée; il s'agit d'établir et de convaincre notre allié que la guerre n'est point venue de notre fait, et que nous sommes dans le cas d'une légitime deffense. Si vous pouvés réussir à faire admettre ces deux points de fait, nous acquérons le plus solide avantage, l'Espagne ne peut plus, sans manquér à elle meme, à ses interets, à sa sureté et à ses engagemens, se refusér à accomplir les conditions du Pacte de famille, pacte que je ne supose pas qu'elle veuille annulér quoiqu'elle l'ait déjà fort afoibli puis qu'elle nous aprend par ses lenteurs et sa conduite que le traité le plus absolû qui ait jamais eté fait, celui qui n'admet aucune sorte d'explication et d'examen en est cependant susceptible et qu il est des moiens d'en éludér l'exécution. Je ne m'étendrai pas ici, M., sur les devoirs que cet acte nous impose respectivement, ce n'est pas le lieu d'en traitér, j'y reviendrai en réfléchissant avec vous sur les différents points de vue que M. de Floride Blanche vous a présentés et sur les quels il exige des solutions de notre part. 1778.

Je joins encore ici, M., un mémoire historique que j ai fait redigér sur ce qui se passa par raport aux Hollandois soit à la paix de Vervins, soit depuis jusqu'à la trêve de 1609. Henry IV n'avoit pris aucun engagement relativement à leur indépendance; d'ailleurs on sait que leur véritable allié, celui sous la main duquel ils se soutenoient étoit la reine Élisabeth. Cependant ce prince ne négligea rien pour faire comprendre les Provinces-Unies dans le traité de paix, et si elles n'y participèrent pas, c est qu'elles ne le jugèrent pas à propos.

Quoi qu'il résulte bien clairement qu'il y a peu d'analogie entre les circonstances d'alors et celles d'aujourd'huy, et que par exemple ce qui s'est passé à Vervins ne puisse être aplicable à ce qui se traite à Madrid; cependant

1778. S. M. désirant autant qu'il est dans son pouvoir de secondér l'inclination du Roi son oncle pour la paix, elle propose deux expédiens qu'elle soumet aux lumières de S. M^té^ Cq̃ue; l'un de convenir d'une longue trêve entre la France et l'Ang^re^ dans laquelle les États Unis de l'Amérique seroient compris, avec la restitution plénière de tous les territoires, places et isles qui font partie de leurs anciens domaines, et l'autre de conclurre la paix avec la France en accordant une longue trêve à l'Amérique aux mêmes conditions dejà déduites. L'indépendance de ces États se trouvant reconnûe par le fait, ils auroient lieu d'être satisfaits puis qu'ils obtiendroient ce qui paroit leurs être le plus cher, et il est naturel de croire que l'Ang^re^ n'étant plus animée du ressentiment que leur défection lui a causé, loin de songér par la suite à les troublér dans la jouissance de leur indépendance ne tarderoit pas au contraire à les y confirmér et à en reconnoitre le droit pour participér aux avantages du commerce et aux autres facilités qu'elle pourroit s'en promettre. Le Roi conçoit, M., qu il en coûteroit trop à l'orgeuil de l'Ang^re^ de paroitre se laissér arrachér par la France la reconnoissance de cette même indépendance; il n'est point dans les principes du Roi de vouloir faire subir des humiliations aux quelles S. M. ne souscriroit pas. Elle sait ce que les grandes puissances se doivent à elles mêmes, et les unes aux autres; c'est sur cette connoissance que S. M. cherche à proportionér en toute occasion sa conduite; si la sagesse du Roi son oncle envisage des moiens capables de ménagér l'amour propre des Anglois S. M. ne se refusera pas à les adoptér; elle ne s'éloignera même pas de consentir que l'on sépare les deux négociations et que les Anglois traitent directement avec les commissaires américains par la médiation de l'Espagne, pour vû que ces deux négociations se suivent dans un même lieu, qu'elles marchent d'un pas égal, et que rien ne puisse autorisér le soupçon que le Roi les abandonneroit ou qu'il seroit disposé à les abandonnér. S. M. se réservant d'ailleurs de garentir à ses alliés tout ce dont ils seroient convenûs, bien entendu qu'ils n'auroient pris avec l'Ang^re^ aucun engagement qui froisseroit ceux qui les lient à la France.

Ce sont là, M., les seules réserves que le Roi vous prescrit et qu'il vous recommande d'avoir sans cesse présentes. S. M. regarderoit comme un véritable malheur de devoir refusér quelque chose au Roi son oncle; mais quelque soit sa condescendance pour ce Prince, elle devoit cédér à la réputation d'in-

tégrité dont S. M. est extrememeut jalouse; c'est la gloire la plus chère à son co'ur; veillés donc, M., et veillés attentivement à ce qu'il ne nous soit fait aucune proposition qui pourroit mettre le Roi dans l'embarras entre ce qu'il se doit à lui meme et les égards qu'il se fera toujours un plaisir de marquér au Roi son oncle; nous sommes bien persuadés que ce prince ne voudra jamais rien exigér du Roi son neveu qui pourroit blessér sa dignité, mais il est des nuances de délicatesse qui peuvent échapér et qui sont cependant très intérressantes à observér sur tout dans le commencement d'un règne. Ce sont communément les premieres demarches qui fixent l'opinion de tout son cours. Le Roi a fort aprouvé, M., les réflexions que vous avés faites à M. le Cte de Floride Blanche pour le détournér de communiquér à l'Ang^re^ les conditions aux quelles S. M. consentiroit pour ce qui la regarde au rétablissement de la paix, et elle est très satisfaite que ce ministre ait déféré à vos représentations; vous voudrés bien le lui témoignér, et lui faire tous nos remercimens de cette complaisance amicale. Si nous ne pouvons pas nous accordér sur la condition essentielle, celle que nous pouvons dire, *conditio sine qua non*, la reconnoissance de quelque manière que ce soit de l'indépendance de l'Amérique, il seroit bien inutile et même dangereux de s'expliquér sur les autres. Ce seroit en quelque sorte nous liér, tandis que les Anglois resteroient en liberté de proportionnér les leurs à l'état de leurs affaires suivant que la fortune des armes leurs sera plus ou moins favorable. 1778.

J'ai instruit M. Francklin autant qu'il étoit necessaire et exclusivement à ses collègues, dans les quels je n'ai pas la plus grande confiance, de l'état de la négociation. Je l'ai préparé à une reconnoissance imparfaite de l'indépendance de son pays. Je puis jugér d'après tout ce qu'il m'a dit que pour vû que la France et l'Espagne accordent leur bienveillance et leur protection aux États Unis, soit que l'indépendance soit reconnue de droit ou seulement de fait, sa patrie dans son opinion fera une excellente affaire, en se procurant avec les douceurs de la paix ou de la trêve, le tems et les moiens de donnér plus de consistance à sa constitution politique et de perfectionnér son régime intérieur.

J'ai l'h^r^, etc. APPROUVÉ.

Espagne, t. 591, n° 150.

A la *Déclaration confidentielle* le roi ne répondait qu'en rappelant

1778. ce qu'il avait tant de fois fait dire à la cour d'Espagne, que, malgré tout son amour pour la paix, il était lié maintenant par son contrat avec l'Amérique; que l'Angleterre elle-même en était cause par sa conduite; qu'aucun terrain de conciliation ne pouvait donc être accepté s'il n'assurait pas les effets promis à ses alliés, et que, désireux cependant de faciliter les efforts pacifiques de son oncle, il pensait qu'une longue trêve comme celle dont l'Espagne, en 1609, avait accordé les avantages aux Pays-Bas, admis par elle à l'indépendance de fait, remplirait le but. Il indiquait ensuite brièvement les manières dont on pouvait s'y prendre[1]; les développements se trouvaient, nous l'avons dit, dans la dissertation sur les conséquences du traité de Vervins. La parité avec la situation actuelle rendue évidente par l'examen des circonstances de ce traité, c'était le parti tout d'abord arrêté de Henri IV de n'accepter rien dont ses alliés ne seraient pas rendus libres de partager le bénéfice, et son insistance suivie de succès à s'y déclarer tenu par l'honneur de sa couronne. On reconnut que ce prince avait ainsi facilité aux États de Hollande, d'abord une négociation directe avec l'Espagne comme indépendants de fait, puis, par suite, la trêve d'où avait découlé leur indépendance de droit. On décida dès lors qu'une proposition de Sa Majesté Catholique qui présenterait à l'Angleterre un moyen terme analogue, serait agréée par le roi de France si cette puissance consentait à en étendre la faculté aux États-Unis. Après un exposé sommaire des évènements qui avaient amené la situation de 1607, l'exemple en était appliqué comme il suit à la question présente[2] :

. . . . . En examinant attentivement les faits qui viennent d'être rapportés, on y trouvera 1° que les engagements que Henri IV a pris avec les États généraux sont conçus dans les mêmes termes et dirigés par le même esprit que la plûpart des traités offensifs et deffensifs que la guerre fait éclorre, et qu'ils ne renferment aucunne stipulation qui porte soit directement, soit indirectement

[1] On trouvera cette pièce à l'annexe II du présent chapitre. — [2] La première partie de cette pièce est transcrite à la même annexe.

l'obligation d'assûrer et de maintenir l'indépendance et la souveraineté des Provinces-Unies; 2° que Henri IV a crû constamment son honneur, sa foi et sa réputation intéressées à ne point traiter sans ses alliés, qu'il leur a procuré à cet effet toutes les facilités possibles; que ce n'est qu'après leur refus obstiné qu'il a traité seul, et qu'il n'a même pas voulu conclure sans leur procurer au moins une suspension d'armes et un délai de 6 mois pour faire leur accession. 1778.

En raprochant ces deux observations des engagements que Louis XVI a pris avec les États-Unis de l'Amérique Sep[le] on sentira facilement combien elles diffèrent de ceux pris par Henri IV avec les Provinces-Unies. La base et l'objet direct du traité signé le 6 fev[r] 1778 est la reconnoissance et la garantie de l'indépendance des États-Unis. Il y est stipulé en outre que si la guerre éclate entre la France et la Grande-Bretagne pendant la durée de la guerre actüelle entre les États-Unis et l'Angleterre, Sa Majesté et les États-Unis feront cause commune, qu'aucunne des deux parties ne pourra conclurre ni trêve ni paix sans le consentement préalable et formel de l'autre partie, et qu'elles ne mettront bas les armes que lorsque l'indépendance des États-Unis aura été assûrée formellement ou tacitement par le traité ou les traités qui termineront la guerre.

Il résulte de là que le Roi ne peut faire ni trêve, ni paix avec la Grande-Bretagne à moins que cette puissance ne reconnoisse l'indépendance de l'Amérique, et qu'en se conduisant autrement le Roi commettroit une infidélité qui tourneroit à son déshonneur et nuiroit essentiellement à ses intérêts. Mais le Roi et les Américains désirant également la paix et l'Ang[re] montrant une répugnance invincible, du moins dans l'état actüel des choses, pour faire, surtout vis-à-vis de la France, l'aveu direct et explicite de l'indépendance et de la souveraineté des États-Unis, il s'agit de trouver un terme moyen qui puisse convenir également à toutes les parties. Pour découvrir ce terme il convient de prendre en considération l'observation suivante.

La cour de Londres sent l'impuissance où elle est de reconquérir ses anciennes colonies, et l'on ne sauroit douter de son désir de s'arranger avec elles, même en avoüant leur indépendance pourvû qu'elle puisse le faire en ménageant son honneur et sa dignité : elle croiroit sans doute l'un et l'autre affecté en reconnoissant directement et par un traité formel l'indépendance et surtout en la reconnoissant vis-à-vis de la France dont elle est l'ouvrage.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1778. Cette observation conduit à penser, ou que l'Ang^re pourra consentir à traiter avec les Américains seuls sur l'objet de l'indépendance, ou que cette puissance leur accordera au moins une trêve qui en emporteroit la reconnoissance indirecte. Reste à voir ce qui pourroit convenir aux États-Unis et à la France.

Les Américains ont la quasi-possession de la souveraineté; et il leur importe de l'assûrer sous quelque forme que ce puisse être. La France n'a point d'autre objet relativement à l'Amérique et il doit lui être assés indifférent de quelle manière il sera rempli : la seule chose qui lui importe c'est que les États-Unis ne s'isolent point, et ne conclüent qu'autant que la France feroit en même tems sa paix avec la Grande-Bretagne.

D'après ces données, il paroît 1° que la France peut sans inconvénient consentir que les Américains traitent directement et seuls avec l'Ang^re, sous la condition expresse néanmoins que le traité avec le Roi marcheroit sur la même ligne, et que l'un des deux traités seroit non-avenu tant que l'autre ne seroit point parvenu également à sa perfection;

2° Qu'à défaut de traité définitif le Congrès peut se contenter d'une trêve à longues années, tandis que la France feroit une paix définitive.

Ce dernier expédient en même tems qu'il seroit le plus suportable à l'Ang^re et par conséquent le plus propre à acheminer la paix, semble devoir remplir également le double but des Américains, savoir la tranquilité et la liberté. L'exemple de la Hollande est le meilleur argument que l'on puisse leur présenter pour les en convaincre.

Les deux traités pourront être négociés sous la médiation du Roi Cq̃ue et cela est même à désirer, parce que l'entremise de ce prince servira à écarter les pièges que l'Ang^re pourroit vouloir tendre soit au Roi soit aux Américains.

Mais pour donner aux États-Unis toute la sécurité qu'ils pourront raisonnablement désirer, il conviendra de stipuler, 1° que l'Ang^re traitera avec eux comme avec une nation libre; 2° qu'elle retirera ses forces de terre et de mer de toutes les parties du continent de l'Amérique qui sont comprises dans la confédération; 3° que la trêve sera garantie par la France et par l'Espagne, ou au moins par la France si l'Espagne s'y refuse.

A la suite de cette trêve, qui sera de 20, 30, 40 ou 50 ans, la France offrira aux États-Unis un nouveau traité confirmatif de celuy du 6 fev. 1778 et l'Espagne pourra y prendre part. L'objet immédiat de ce nouveau traité

sera de préserver l'Amérique contre les atteintes que la cour de Londres voudroit, contre toute vraisemblance, porter à sa liberté après l'expiration de la trêve. 1778.

Les États-Unis, débarrassés de cette manière de la guerre qui les désole, pourront s'occuper à consolider leur gouvernement, à leur administration intérieure, à rétablir leurs finances, à faire fleurir leur commerce, enfin à former avec les différentes puissances de l'Europe des liaisons soit politiques, soit de commerce qui seront un nouveau rempart pour leur liberté.

Espagne, t. 591, n° 147.

Dans cette préoccupation primordiale du gouvernement du roi d'établir de nouveau, sans réticence, sans équivoque, sous toute leur étendue et avec tout le poids d'une dissertation diplomatique ses engagements envers les États-Unis, il faut remarquer la netteté avec laquelle il déterminait, par contre, leurs obligations envers lui. Dès le premier instant il avait mesuré la portée de son alliance, prévu même l'éventualité de conventions de paix entre les Colonies et l'Angleterre; à aucun moment ultérieur, quelque motif qui survienne, on ne lui verra comprendre les liens respectifs d'une manière différente. Le *Projet de guerre* qui accompagnait la dépêche relative au plan d'opérations combattait celui de M. de Floridablanca, plutôt qu'il n'en présentait un autre. La conquête de la Jamaïque, une descente en Angleterre : aux yeux du gouvernement du roi, l'état que l'on connaissait des forces maritimes ou des forces territoriales des deux Couronnes s'opposait, sauf informations meilleures, à l'une et à l'autre entreprise. Quant à la descente en Angleterre, l'impossibilité de réunir les moyens nécessaires en hommes, en chevaux, en matériel, en transports lui faisait trouver préférable, la possibilité s'en présentant, une descente en Irlande, et la crainte des conséquences à redouter d'un échec de l'une ou de l'autre Couronne, ajoutée aux mêmes raisons, conduisait à écarter une tentative sur la Jamaïque; on répudiait en tous cas pour la France la charge de prendre cette île et de la

1778. défendre une fois prise[1]. Un peu plus explicite, d'ailleurs, dans la dépêche que dans le projet lui-même, on n'y exposait pas seulement les mêmes objections avec plus d'intimité et de détail, « afin, disait-on à « l'ambassadeur, que vous puissiez avoir réponse à tout », et afin qu'il nous montrât prêts à adopter « quelque chose de plus probable que « l'Espagne pourrait proposer »; on indiquait en outre l'entreprise que l'on considérait comme la plus praticable et la plus utile, à savoir la réalisation en partie de ce que M. de Vergennes avait tant cherché en vain à obtenir les mois précédents : enfermer et détruire les forces navales de l'Angleterre dans la Manche au moyen des flottes réunies de l'Espagne et de la France; le cabinet de George III en eût passé ensuite, pensait-on, par où l'on aurait voulu et la France s'en serait remise alors absolument au Roi Catholique du soin de dicter la paix. Le gouvernement du roi abritait d'ailleurs sous les exigences du secret, qui avaient interdit à M. de Vergennes d'interroger « les gens de l'art », les insuffisances ou les inexactitudes dont ses avis se trouveraient peut-être empreints; aussi disait-il que c'étaient « des projets « de ministre de paix, non d'homme de guerre », et, avec le sentiment de sa supériorité politique, il ajoutait qu'« ils n'en étaient peut-être pas moins solides ». La dépêche commençait par cette réserve, après quoi seulement, ayant résumé les raisons qui précèdent, elle concluait comme nous venons de le rapporter :

A Versailles le 24 x[bre] 1778.

J'ai l'honneur de vous adressér, M., le plan de guerre que M. le C[te] de Floride Blanche nous a invités a lui communiquér; vous voudrés bien le lui remettre; il ne le trouvera pas aussi audacieux quil sembloit nous l'inspirér; il n'en est peut être pas moins solide, mais faites lui observér que ce n'est point le projet d'un homme de guerre, c'est celui d un ministre de paix, c'est le

[1] *Espagne*, t. 591, n° 153. — Nous ne reproduisons pas cette pièce aux annexes, parce que son objet, d'ailleurs bien spécial pour avoir place ici, revient dans d'autres dépêches du ministre. Elle ne constitue pas moins un document de détail très intéressant sur notre situation militaire et navale à cette époque, et sur ce qu'on pouvait en conjecturer.

mien et je n'avois pas à beaucoup près pour faire un bon plan, les connoissances nécessaires et même les notions les plus indispensables. La nécessité du secret ne me permettoit pas d'ailleurs d'implorér le secours des gens de l'art et de me livrér à une foule de recherches que je n'aurois pû faire par moi même, et dont je n'aurois pû chargér d'autres sans découvrir mon but. 1778.

Au défaut de notions suffisantes soit sur les forces que l'Espagne pourroit et voudroit employér, soit sur celles que l'Ang^re pourra nous oposér j'ai dû y substituér des suppositions, et c'est sur un fondement aussi fresle que j'ai élevé mon édifice. Cependant comme j'ai plustost enflé que diminué les moiens de l'ennemi, l'erreur s'il y' en a doit tournér à notre avantage . . . .

. . . . . Je ne vous fais ces détails qu'afin que vous puissiés avoir réponse à tout; si dans ce que nous proposons le Roi Cq̃ue et son ministre ne trouvent pas des plans qui répondent à la grandeur et à l'élévation de leurs idées, vous voudrés bien leurs observér que nous calculons d'après les forces et les moiens connûs; mais comme nous pouvons manquér ici de toutes les lumières qu'on peut avoir en Espagne, si on imagine quelque chose de plus probable, nous ne serons pas difficiles à l'adoptér dès qu'on voudra bien nous le communiquér et nous en faire connoitre les possibilités.

Il y auroit un coup à frapér peut être plus décisif que tout ce qui a eté proposé jusqu'à présent, ce seroit de combinér les deux flottes de Brest et de Cadix de manière que se réunissant au moment où les Anglois s'y attendroient le moins, elles tombassent sur leur flotte, et dans le cas ou celle ci évitant l'engagement se réfugieroit à St Hélène ou à Spithead, elles allassent l'y attaquér et l'y brulér. J'ai oui dire à quelques gens du métier que l'entreprise est possible et moins périlleuse qu'on ne le pense. Ce coup frappé avec succès tout deviendroit possible, l'Angr̃e devroit subir la loi qu'on lui imposeroit, et le Roi se remettroit volontiers sur le Roi son oncle du soin de la lui dictér. Je n'ai pas fait mention de cette idée dans le projet que vous êtes chargé de présentér, parce que je ne suis pas assés instruit pour la rendre bien sensible; si elle pouvoit être goutée, je m'attacherois à l'éclaircir, et à démontrér par la facilité des moiens d'exécution la possibilité du succès.

En remettant notre projet à M. le Cte de Floride Blanche je vous prie de lui bien inculquér que nous n'y attachons de prix que celui que le Roi son maitre y mettra lui même; que ce que nous désirons personellement de lui

1778. M. le Cte de Floride Blanche est qu'il veuille bien nous communiquér ses idées avec la même ouverture que nous lui exposons les nôtres. Nous avons un intérest commun c'est celui d'élevér la gloire de nos maitres sur l'abaissement de l'ennemi invétéré de leurs Couronnes et de leur auguste Maison. C'est à ce but que sont dirigées toutes nos pensées et nos facultés, peut être nous méprenons-nous sur les moiens; s'il veut bien remarquér et rectifiér nos erreurs, ce sera un nouveau titre qu il acquérera à l'estime du Roi et à la reconnoissance de son ministère.

APPROUVÉ. LE COMTE DE VERGENNES.

Espagne, t. 591, n° 152[1].

Quant à garantir des avantages à l'Espagne, ni le gouvernement du roi en répondant, ni M. de Vergennes dans sa lettre particulière au comte de Floridablanca, n'auraient pensé à s'avancer jusqu'à formuler des offres précises, lors même que les avis de Montmorin eussent manqué sur le jeu du Pardo pour se faire mettre à prix. Ce gouvernement avait trop le droit de dire, et il le disait tout d'abord, qu'il était « bien tard pour des ambitions fixes, que six mois plus tôt elles eussent été de mise, qu'à cette heure Dieu savait ce qui serait faisable ». Il s'en tenait donc à l'assurance d'une bonne volonté absolue dans « tout ce « qui serait possible », et il autorisait Montmorin à l'affirmer même par écrit; il rappelait à cette fin les termes formels du Pacte de famille, qui y obligeaient les deux parties. Il priait le monarque de restreindre ses désirs à ce qui pourrait être, se récusait de prétendre les déterminer à sa place et demandait que le premier ministre les consignât dans un projet de convention que l'on signerait ensemble après l'avoir examiné. M. de Vergennes répétait tout cela à M. de Floridablanca, le renvoyant d'ailleurs à Montmorin, avec qui il aurait tous les moyens d'éclaircir les détails[2]. Somme toute, on s'appliquait à ramener les choses au Pacte de famille. On offrait d'étendre les termes de ce pacte par une convention spéciale, qui fît passer positivement l'Espagne du rôle de

[1] On trouvera aux annexes les parties de cette pièce qui ne sont pas transcrites ici. — [2] Cette lettre est reproduite aux annexes.

partie auxiliaire à celui de partie active dans la guerre, mais on insistait pour que cette puissance parlât elle-même et pour que l'on fût admis à émettre les observations que l'exposé de ses vues appellerait. On assurait, cependant, qu'en définitive Sa Majesté n'hésiterait pas à donner carte blanche à son ambassadeur pour accepter tout ce que le Roi Catholique demanderait, si celui-ci avait besoin de cette nouvelle preuve de la déférence de son neveu et de l'attachement qu'il portait aux intérêts de son oncle: 1778.

A Versailles le 24 x[bre] 1778.

Vous avés vû, M., la lettre que M. le C[te] de Floride Blanche m'a écrite et vous avés très bien remarqué le passage où il m'invite à lui insinuér les avantages que l'Esp[e] pourroit tirér de cette guerre, et comment et dans quels termes la France s'obligeroit a n'écoutér aucune proposition sans les lui assûrér.

Cette proposition a deux branches toutes deux bien plus embarrassantes aujourd'hui qu'elles ne l'auroient été il y a six mois. En effet si dans le début des hostilités l'Espagne s'étoit unie à nos efforts et les avoit secondés seulement par des secours médiocres, par la seule prestation de celui qui est determiné par le Pacte de famille, tout étoit possible alors; l'Angr̃e qui n'étoit point prète eût été aux genoux des deux Couronnes et auroit acheté la paix aux conditions qu'on auroit voulu lui prescrire. La position n'est plus la même; cette puissance s'est fortifiée de toute part, et Dieu sait ce qui sera possible. D'ailleurs comment le Roi pourroit il arbitrér sur les convenances de l'Espagne. Nous savons qu'il est de sa dignité et de son intérest de recouvrér Gibraltar, l'isle de Minorque, la Jamaique et la Floride, et de chassér à jamais du golphe d'Honduras et de la baye de Campèche les Anglois qui s'y sont établis. Si tout cela est possible, le Roi y contribuera de ses efforts et de ses moiens autant qu'il peut dépendre de lui avec le zèle le plus actif et la satisfaction la plus parfaite, mais l'objet est bien vaste pour croire que les désirs du Roi Cq̃ue l'embrassent dans toute son étendue; c'est à sa moderation à le restreindre et à le fixér; Sa M[té] ne peut se permettre dans aucun cas de le circonscrire, elle doit se bornér à déclarér comme elle vous autorise à le faire, même par écrit si on vous en requiert, qu'elle approuve d'avance tout ce que le Roi son oncle

1778. estimera devoir en exigér. C'est dans ce sens que vous voudrés bien vous expliquér avec M. le Cte de Floride Blanche; quant a la manière dont la France s'engageroit à n'écoutér aucune proposition jusqu'à ce l'Espagne soit satisfaite, vous lui ajouterés qu'elle est indiquée par le Pacte de famille.

Tout est prévû et bien gradué dans le traité, utilisés le et surtout les articles 4, 5, 12 et 16.

Le 4e article explicitement que le fondement de ce traité c'est que *qui attaque une Couronne attaque l'autre.*

Le 5e determine le 1er secours a donnér en vaisseaux, 12 vaisseaux de ligne et 6 frégates.

Le 12e établit que la demande que l'un des deux souverains fera à l'autre des secours stipulés par le present traité suffira pour constituér le besoin d'une part et l'obligation de l'autre de fournir le dit secours *sans qu'il soit necessaire d'entrér dans aucune explication de quelque espéce qu'elle puisse être ni sous quelque prétexte que ce soit pour éludér la plus promte et la plus parfaite exécution de cet engagement.*

Le 16e enfin après avoir parlé des secours mutuels et de leur objet, ajoute:

« Comme l'intention des deux Rois est que la guerre commençant contre « l'une ou l'autre des deux Couronnes, doit devenir propre et personnelle à « l'autre, il est convenû que dès que les deux se trouveront en guerre déclarée « contre le même ou les mêmes ennemis, l'obligation des secours stipulés cessera et à sa place succèdera pour les deux Couronnes l'obligation de faire « la guerre conjointement en y emploiant toutes leurs forces, et pour cet effet « les deux hautes parties contractantes feront alors entre elles les conventions « particulières relatives aux circonstances de la guerre, etc. »

Quoique la cour d'Espagne n'ait pas encore fourni les secours préliminaires de l'alliance, et que les conventions indiquées dans l'article ci dessus semblent ne devoir se raportér qu'à des opérations de guerre, cependant si cette puissance estime qu'il est de sa dignité et de son intérest de substituér au rôle préliminaire d'auxiliaire celui de partie principale dans la guerre, rien n'empêche qu'on ne puisse apropriér à des objets politiques ces mêmes conventions qui ne semblent indiquées que pour des objets purement militaires.

Si le Roi Cq̃ue pense à cet égard comme le Roi son neveu, priés M. le Cte de Floride Blanche de vouloir bien vous remettre le projet d'une convention

dans laquelle il motivera les avantages que S. M. Cque jugera à propos de se reservér. Nous ne la garderons ici que le tems indispensablem[t] nécessaire pour y faire les remarques dont elle pourra être susceptible, et nous vous la réexpédierons immédiatement avec les plein pouvoirs qui pourront vous être nécessaires. 1778.

Le Roi a tant de confiance dans les vertus du Roi son oncle et dans sa tendre amitié que S. M. n'hésiteroit pas à lui donnér carte blanche et à vous, M., le pouvoir de tout signér si Sa M[té] pensoit que ce nouveau témoignage de sa déférence pût augmentér l'opinion que le roi d'Espagne doit avoir de son zèle pour ses intérests, que S. M[té] ne sépare en aucune manière des siens et du désir qu'elle a de pouvoir contribuér à les avantagér.

Approuvé. Le comte DE VERGENNES.

Espagne, t. 591, n° 154.

Et pourtant, c'était sans confiance que le gouvernement de Louis XVI se pliait ainsi aux désirs de l'allié regardé à cette heure comme nécessaire. C'était sans aucune sûreté dans ses dispositions et ses sentiments. La volonté la plus déterminée de pousser la guerre à fond éclatait, pensait-il, dans le Cabinet anglais; on ne pouvait augurer qu'inanité dans des tentatives pour la paix; on s'énumérait donc les démarches dilatoires par lesquelles le Pardo nous avait fait perdre successivement nos avantages, et l'on se défendait difficilement de soupçonner de quelque autre trame semblable l'appel, en apparence décisif, que son premier ministre venait de nous adresser. Tout ce courrier du 24 décembre était contenu dans un pli particulièrement confidentiel, qui indiquait à l'ambassadeur les craintes ressenties et lui demandait sa vigilance la plus avisée. On avait lu, à ce moment-là, ses lettres découragées du 7 décembre. L'une, spécialement confiée à « une voie sûre », écrivait-il, expliquait que ses efforts pour hâter l'heure où le Pardo se déclarerait ouvertement au lieu de se complaire aux négociations atermoyantes restaient infructueux, comme aussi ceux qu'il dépensait afin de tirer de M. de Floridablanca la révélation de ses véritables vues. A cette occasion, il dépeignait le caractère et l'esprit du

1778. premier ministre sous des traits qui en faisaient une énigme[1]. On regarda, en conséquence, comme plus important que jamais, de découvrir le fond de la pensée du conseiller de Charles III, et plus essentiel encore, si sa démarche actuelle n'était toujours qu'une manœuvre, de mettre le roi en position de la déjouer en prenant le dernier parti qui restât à prendre, le parti de sommer positivement l'Espagne d'exécuter le Pacte de famille. Au bas de ce pli confidentiel, le roi apposa son « Approuvé », ainsi qu'au pied des précédents. M. de Vergennes y déplorait d'abord, à l'égal d'« une erreur fatale », l'idée de poursuivre davantage des négociations uniquement propres à donner à l'ennemi de la Maison de Bourbon le temps de se pourvoir de tous les moyens pour devenir redoutable[2]; après cela, il continuait, avec une fermeté quelque peu amère :

. . . . . Tout cela, M., me semble si incohérent et si peu analogue avec l'opinion que nous avons ici de la justesse de vues de S. M. C. et de son ministère

[1] « Je n'ai pas, disait là Montmorin en substance, épargné les instances auprès de M. de Floridablanca pour précipiter le moment de la déclaration de guerre à l'Angleterre. Il ne cède pas volontiers aux autres. Tantôt violent, tantôt froid et flegmatique, il est, sous ces formes opposées, également attaché à son opinion. Persuadé que la France a le plus grand besoin de l'Espagne, il pense servir son pays et asseoir sa réputation personnelle en profitant des circonstances pour nous faire la loi. Je le crois convaincu qu'on ne peut avoir une guerre utile et heureuse contre l'Angleterre qu'en la surprenant et en lui portant des coups imprévus. Par caractère, d'ailleurs, il est porté à la dissimulation. Peut-être a-t-il eu à combattre les dispositions, dans lesquelles persiste le roi, à procurer la paix sans prendre part à la guerre; il n'a nulle confiance, pas plus que vous, dans le succès de la médiation, et pourtant il n'est pas sorti de son raisonnement qu'il fallait tenir les Anglais dans l'illusion pour les surprendre. Nous avons peu à attendre si notre plan de guerre ne flatte pas l'ambition de ce pays. » (*Espagne*, t. 591, n° 120 : « Par une voie sûre. »)

[2] M. de Vergennes était visiblement très affecté de ce qu'il pressentait : « A Versailles le « 24 juillet 1778. — Nous ne nous flattons plus, « M., de pouvoir détournér l'Espagne de la réso- « lution fatale qu'elle a prise de vouloir prolongér « une négociation dont il est impossible de se « dissimulér l'inutilité; cest servir de gaieté de « co'ur les intérets et les vues de l'ennemi com- « mun de la maison de Bourbon, qui ne doit « avoir rien de plus à co'ur que de suspendre les « résolutions quil s'attend bien que l'Espagne « ne pourra à la longue se dispensér de prendre. « Vous verrés, M., son attention recherchée à ga- « gner du tems par la lenteur étudiée quil mettra « à répondre à la derniere expédition de l Esp^e. Si « on a besoin de s'éclairér à Madrid sur les véri- « tables dispositions du Ministere Bq͠ue on doit « trouvér suffisament de lumières dans les pa- « piers publics. Tout ce qui porte le cachet minis-

que je sens se réveillér plus fortement que jamais les soupçons que je vous ai communiqués plus dune fois sur la marche plus que tortueuse de l'Espagne. J'apréhende je vous l'avoûe que M. le C[te] de Floride Blanche n'ait pas raporté d'Italie cette candeur et cette simplicité qui sont dans le caractère de sa nation et qu'il y avoit vraisemblablem[t] portées. Remarqués, je vous prie, l'inconséquence. On n'a voulu rien faire lorsqu'il étoit possible de tout faire et maintenant que tout est devenû bien difficile et à bien des égards impossible on fait dépendre ses résolutions des partis plus ou moins audacieux que nous proposerons. Si nous étions capables de profanér le nom auguste dont nous ne sommes que l'organe, au lieu dun plan raisonable nous pourrions préséntér un roman de chevalerie; mais lors que le jeu est aussi sérieux il ne s'agit pas de se livrér à l'effervescence d'une imagination exaltée, ce sont des calculs solidement réfléchis qui doivent fournir les données et formér les résultats. C'est en suivant cette marche que nous avons formé notre plan; s'il n'agrée pas à M. le C[te] de Floride Blanche, engagés le à le rectifiér en nous communiquant à son tour ses idées; mais il ne suffira pas quil nous présente des points de vue, s'il ne démontre en même tems la possibilité de l'exécution. Cela demande un détail de moiens, le quel s'il l'aprofondit pourra lui persuadér que ce qui paroit aisé dans la spéculation est communém[t] très difficile et souvent même impossible dans la pratique. D'ailleurs nous ne croions pas ici l'Espagne aussi avisée dans ses moiens qu'elle en semble persuadée ou du moins qu'elle voudroit le persuadér. 1778.

Cette lettre, comme vous le sentirès facilement, M., doit être absolument pour vous seul. Je ne vous communique nos inquiétudes et nos défiances qu'afin que vous vouliés bien vous attachér à les éclaircir et à les dissipér si la chose est possible. Elles sont bien agravées par l'avis certain qui nous revient de Vienne, que le roi d'Esp[e] dans le commencement des présens troubles

« térial dans les deux Chambres ne respire que « la guerre; on n'ose pas désavouér les craintes « que la partie sensée de la nation fonde sur la « prévoyance de l'intervention de l'Espagne dans « cette guerre, on prend le parti de les méprisér « et d'assurér quon est en état de faire face à « tout et par tout. Malheureusement on se met « effectivement dans cette position, et une fois « que le ministère aura l'argent nécessaire pour « les frais de la campagne, il se rira de nos ef- « forts communs comme des clameurs de sa na- « tion. Comment après cela se promettre de « surprendre les Anglois lorsqu'on a bien voulû « leurs donnér le tems de cumulér les moiens « les plus abondans pour l'offensive comme pour « la deffensive. »

1778. auroit écrit a la Grande Duchesse sa fille que pour quoi que ce soit il ne prendroit part à la guerre, qu'il vouloit finir ses jours en paix.

D'après une pareille donnée si propre à fortifiér nos premiers soupçons, pouvons nous être tranquilles sur l'astuce trop sensible qui se remarque dans toute la conduite de M. de Floride Blanche, et ne devons nous pas craindre que l'espèce de confidence qu'il nous en fait ne soit un leurre pour nous entrainér plus facilement dans le piège. La chose est trop sérieuse pour n'y pas portér respectivement de votre part comme de la nôtre l'attention la plus infatigable. L'Espagne nous a enchainés en quelque manière lorsque les circonstances nous invitoient à agir. D'abord la sureté de ses flottes a exigé de retenir à Brest une masse de forces lesquelles distribuées ailleurs auroient pû être du plus grand effet; la médiation de cette Couronne offerte ensuite et acceptée nous a interdit les premières hostilités et nous a fait perdre des occasions prétieuses. Ce n'est que lorsque les Anglois suffisament en force ont levé le masque, que la nécessité d'une juste deffense nous a permis l'usage de nos armes. Si l'Espagne après nous avoir conduits sur le bord du précipice, nous y voit indifférement tombér, c'est une lâcheté qu'elle aura souvent occasion de se reprochér, mais nous n'en aurons pas été moins les victimes.

Il est tems, M., que l'illusion cesse; suivés attentivement M. le Cte de Floride Blanche dans ses détours, n'en perdés jamais le fil. Si malgré tous vos efforts il continue à s'envelopér dans une obscurité qui ne pourra que confirmér nos inquiétudes et donner du corps à nos soupçons, si vous ne pouvés rien tirér d'affirmatif et de satisfaisant du Roi Cq̃ue lui même, vous voudrés bien en rendre compte le plus diligement possible; il ne restera plus au Roi q'un seul parti à prendre, celui de sommér le Roi son oncle de l'exécution du Pacte de famille.

Vous ne ferés rien à cet égard, M., sans de nouveaux ordres de S. M^té^.

A Versailles le 24 x^bre^ 1778.

APPROUVÉ. LE COMTE DE VERGENNES.

Espagne, t. 591, n° 155.

Une fois ces communications échangées avec le cabinet de Madrid, un devoir restait à remplir, et le gouvernement de Louis XVI en avait conscience: c'était de mettre ses alliés d'Amérique au courant de la

situation actuellement pendante, comme, deux mois auparavant, il leur en avait fait connaître les premiers indices. Le 25, M. de Vergennes répond aux rapports envoyés par Gérard entre le 10 septembre et le 4 octobre; il ne lui retrace pas seulement les obligations auxquelles le roi vient d'acquiescer, il le charge d'appeler confidentiellement les membres principaux du Congrès à examiner et à faciliter par l'adhésion de l'assemblée, si cette adhésion est possible, l'entreprise de la paix et les dispositions favorables de l'Espagne. Une certaine réserve est prescrite à notre plénipotentiaire, mais rien de ce qui s'était dit ou de ce qui avait eu lieu avec Madrid ne lui est relaté qu'avec la plus complète exactitude: 1778.

A Versailles, le 25 décembre 1778.

. . . . . Vous avez fait une chose très-utile au service du roi, M., en portant les Américains à désirer eux-mêmes l'éloignement de l'Escadre de M. le Cte d'Estaing; cette tournure a prévenu les plaintes et les fausses inductions que la marche contraire auroit occasionnées, et elle a sauvé la mauvaise opinion que le peuple Américain et toute l'Europe auroit pû concevoir relativement à notre union avec le Congrès.

Notre position à l'égard de l'Ang^re^ est toujours la même; le Roi d'Espagne continüe de s'occuper des moyens d'opérer une réconciliation, mais son espoir d'y réussir s'afoiblit tous les jours davantage. Ce prince a pensé que dans le cas ou la Grande-Bretagne, ce qui est très-vraisemblable, auroit une répugnance invincible de reconnoitre explicitement par un traité de paix l'indépendance de l'Amérique, et surtout de traiter cet objet directement avec nous, on pourroit peut-être convenir d'une trêve à longues années calquée à peu près sur celle que l'Espagne fit avec les Hollandois en 1609. Cette idée m'a parû mériter attention, et je n'ay pas hésité de la communiquer à M. Franklin sous le sceau du secret et à l'insçu de ses deux collègues. Ce commissaire m'a avoüé franchement que rien n'importoit moins aux Colonies que la reconnoissance à faire par la Grande-Bretagne de leur indépendance, parcequ'elle existe de fait et d'une manière irrévocable; que la seule chose qui leur tenoit à cœur c'étoit leur étroite et constante union avec la France; il a été en conséquence d'avis que l'Amérique pouvoit sans inconvénient accepter une trêve à longues années.

1778. A la suite de cette conversation j'ai demandé à M. Franklin s'il avoit des plein-pouvoirs éventüels pour pouvoir traiter avec la cour de Londres; il m'a communiqué ceux dont il a été munis à son départ de Philadelphie, mais je ne les ai point trouvés sufisants pour l'autoriser à rien négocier avec cette puissance. Cependant M. Franklin a pensé et je l'ai pensé comme lui, qu'il pourroit signer des traités et des conventions *sub spe rati* surtout y étant autorisé par nous. Comme ce commissaire sera seul accrédité auprès du Roi, ce que nous verrons avec grand plaisir, je suis d'avis qu'il seroit d'autant plus utile que le Congrès lui envoyât à tout évènement des plein-pouvoirs qui l'autoriseroient à prendre part aux négociations que nous pourrons entamer avec l'Ang^re^, que les circonstances pourront aisément les rendre très-promptes, et ne point donner le tems d'attendre les déterminations du Congrès. Vous voudrez bien, M., faire part de ces dernières réflexions aux membres du Congrès en qui vous aurez confiance, et les engager à les présenter à cette Assemblée, et à agir en conséquence. Cette insinuation devra les convaincre de plus en plus du soin que nous prenons des intérêts des États-Unis, et de l'invariabilité de la résolution où nous sommes de ne rien conclure sans leur concours et leur participation.

Quant à l'idée éventüelle d'une trêve, je crois que ce seroit une confidence prématurée que de la leur communiquer dez à présent; ainsi vous voudrez bien garder pour vous seul ce que je vous mande à cet égard. Mais cela ne doit point vous empêcher de porter vos conversations confidentielles avec les membres du Congrès sur les moyens de rétablir la paix; il est possible que vous les ameniez à concevoir eux-mêmes et à mettre en avant l'idée de l'Espagne, et dans ce cas votre prudence et votre dextérité dirigeront votre langage, et vous indiqueront la manière dont vous aurez à recueillir leur ouverture. Et dans la supposition que vous réussirez à conduire les principaux membres du Congrès au point que je viens de vous indiquer, je crois devoir vous observer dez à présent, que l'acte de la trêve devra avoir deux propositions pour baze, 1° que la Grande-Bretagne traitera avec les Américains comme avec une nation libre; 2° qu'elle évacüera toutes les parties du continent qui sont entrées dans la confédération. Vous pourrez, M., présenter, comme de vous-même, ces deux points, lorsque la disposition des esprits vous paroitra favorable, et qu'il ne s'agira que de dissiper un reste d'irrésolution. Vous y

ajouterez que dans le cas où la trêve seroit agréée, vous croyez pouvoir assûrer 1778.
que non-seulement les engagements politiques que le Roi a pris avec le Congrès seroient maintenus, mais aussi que S. M[té] consentirait à y ajouter toutes les stipulations qui pourront les rendre plus étroits, et assûrer de la manière la plus irrévocable l'indépend[ce] des États-Unis. J'omettois de vous observer que l'acte de trêve pourra être traité directement entre l'Ang[re] et les États-Unis sous la médiation du Roi Cq̃ue, mais que la négociation relative à cet objet devra marcher d'un pas égal avec notre négociation particulière pour la paix, et qu'aucun des deux traités ne vaudra qu'autant que tous les deux seroient signés. J'ai imaginé cette marche, puisqu'elle nous conduira plus facilement à notre but, tandis qu'elle sauvera en quelque sorte la dignité et l'amour-propre du roi d'Ang[re].

Le Roi, M., confie avec une entière sécurité cette matière à vos lumières et à votre sagesse, étant bien persuadé que non-seulement vous ne la comprometterez point, mais aussi que vous dirigerez votre langage et vos insinuations de manière à remplir notre objet sans donner aux Américains le plus léger soupçon sur la pureté de nos intentions, et sur notre persévérance dans les principes qui font la baze de notre alliance avec eux . . . .

États-Unis, t. 5, n° 142.

Pas un mot de Franklin n'a infirmé en quoi que ce soit l'impression exprimée pour lui par M. de Vergennes, pas un non plus ne l'a en rien confirmée. Le secret sous lequel le ministre avait entretenu le plénipotentiaire de Philadelphie a été par celui-ci absolument gardé. Mais la véracité de la dépêche ne peut pas être mise en doute, quand on voit le Congrès, dix-huit mois plus tard (au mois de juin 1781) donner à ses représentants à Versailles, en vue de négociations de paix qui parurent alors se présenter, des instructions reproduisant la substance de ce pli du 25 décembre, sous la formule même, probablement, qu'en avait communiquée Gérard : « Si quelque difficulté « provient, dans le cours des négociations pour la paix, de la lenteur « de l'Angleterre à reconnaître notre indépendance, vous avez la li- « berté de consentir à une trêve, ou de faire telle autre concession qui « ne puisse affecter la substance de ce pour quoi nous luttons, pourvu

1778. « que l'Angleterre ne soit laissée en possession d'aucune partie des « États-Unis [1]. » Sur un autre sujet, d'ailleurs, le gouvernement du roi ne voulait pas que Gérard fût exposé à s'engager différemment qu'on ne le faisait en ce moment avec l'Espagne. M. de Vergennes ajoutait dans cette vue ce qui suit, à l'occasion des informations que le plénipotentiaire venait de donner relativement aux entreprises vers le Nord ou sur Terre-Neuve, dont plus d'un politique, autour du Congrès, ne parlait guère moins que le comte d'Estaing :

Vous avez très-sagement fait, M., d'éluder les ouvertures que l'on vous a faites concernant Halifax et Quebec; vos instructions renferment la façon de penser du Roi sur ces deux objets, et S. M[té] a d'autant moins varié qu'elle a lieu de croire qu'il entre dans le sistème de l'Espagne comme dans le nôtre de maintenir les Anglais dans la possession de la Nouvelle-Écosse et du Canada. Je n'ai rien à vous dire quant à présent, concernant Terre-Neuve; la conquête de cette île dépendra des circonstances, et des dispositions générales que nous ferons pour la campagne prochaine.

[1] M. Warton, secrétaire du gouvernement de Washington, a eu l'obligeance de s'assurer pour moi que, ni dans les lettres de Franklin actuellement imprimées ni dans ses papiers, on ne trouve trace des propositions de trêve de 1778. C'est à lui que je dois cette copie des instructions adressées par le Congrès, le 15 juin 1781, à Franklin, Adams et Jay, commissaires à Paris. — S'il fallait en croire Adams, il aurait eu connaissance par Franklin des propositions de 1778 et s'y serait montré contraire, en raison surtout du rôle trop humble qu'elles faisaient aux États-Unis, au lieu du rôle « d'un souverain « traitant sur un pied d'égalité avec d'autres sou- « verains ». M. Jay (*Peace negociations, etc.*) lui en fait naturellement un titre. Jusqu'à preuves plus amples que Franklin ait entretenu Adams d'une confidence dont M. de Vergennes tenait particulièrement à l'exclure, on doit penser que l'ancien membre de la légation de Passy, en s'attribuant cette improbation (T. I, p. 341, dit M. Jay), s'est simplement donné, après coup, un mérite qu'il n'avait pas été en situation de montrer au moment même.



Phototypie — Imprimerie Nationale

L'AMÉRIQUE

(Tapisserie de la manufacture de Beauvais; 1788-1791.)

ANNEXES DU CHAPITRE X.

I

SUR LES DÉMARCHES QUE L'ESPAGNE PROPOSE DE FAIRE À LONDRES EN VUE DE LA PAIX.

[1. RÉSUMÉ DE LA NOTE DU SECRÉTARIAT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES SUR LE PLAN DE PAIX ET LE PLAN DE GUERRE, INDIQUÉE *SUPRA*, P. 582.

Plan de paix.

La France a fait la proposition préliminaire que l'indépendance des États-Unis soit reconnue, et l'Angleterre que la France retire les forces envoyées par elle dans l'Amérique septentrionale et ne donne plus aucune assistance aux États-Unis.

L'Espagne propose de trouver un terme moyen.

La question est donc celle-ci : quel terme moyen peut être compatible avec les engagements pris vis-à-vis des Américains par le roi?

L'Espagne donne en exemple ce qui fut fait à l'égard des États de Hollande lors du traité de Vervins. Laquelle des deux puissances présenterait l'adoption de cette idée; sous quelle forme serait-elle émise; sous quel point de vue la proposerait-on au Congrès; quels engagements offriraient les deux Cours à cette assemblée pour la rassurer; fera-t-on partir M. Lee pour l'Espagne?

Plan de guerre.

La France continuera-t-elle la guerre seule en demandant à l'Espagne les premiers secours stipulés au Pacte de famille, ou bien s'associera-t-elle l'Espagne selon le véritable but de ce pacte?

Dans ce dernier cas, il faut savoir : 1° pour quelle époque on proposera à l'Espagne de se déclarer; 2° si le roi proposera au Roi Catholique le plan des

IMPRIMERIE NATIONALE

opérations et lui indiquera les conquêtes à rechercher au profit de l'Espagne ou si l'on attendra que la cour de Madrid s'explique.

Si le plan se fait ici, quel sera-t-il?

Le Ministère de Madrid a laissé apercevoir qu'il se chargerait de chasser les Anglais de Pensacola, de Saint-Augustin, de la baie de Honduras; il voudrait avoir Gibraltar, soit par la paix, soit par la guerre, et il opérerait une diversion en menaçant cette place.

Le comte d'Estaing demeurerait-il dans l'Amérique septentrionale ou viendrait-il aux Antilles pour quelque entreprise, par exemple sur la Jamaïque?

Tentera-t-on une descente? Sera-ce en Angleterre ou en Irlande?

Les deux puissances tiendront-elles leurs forces en masse en Europe ou feront-elles des expéditions pour diviser celles de l'ennemi?

L'Espagne paraît refuser aux Américains la navigation du Mississipi.

Après des considérations pour et contre sur les divers points ainsi spécifiés, la Note réduisait à dix-huit chefs les objets sur lesquels on avait à se fixer [1], et

[1] Ces chefs étaient formulés ainsi :

1° Convient-il de suivre les errements de la médiation ou de porter le roi d'Espagne à la guerre? Son penchant pour la paix conseille le premier parti, son amour de la gloire le second; lequel convient aux intérêts, à la politique et à la situation de la France?

2° Ne conviendrait-il pas d'assigner une époque à l'Angleterre pour s'expliquer?

En supposant la guerre, il se présenta les questions suivantes :

3° Le roi d'Espagne sera-t-il auxiliaire ou acteur direct?

4° Dans la première hypothèse, demandera-t-il des avantages et lesquels?

5° Dans la seconde, lui indiquera-t-on des avantages ou attendra-t-on qu'il s'explique?

6° Quelle mesure prendre pour dissiper sa méfiance?

7° Les flottes respectives opéreront-elles ensemble ou séparément; comment et où concerter les opérations?

8° A quelle époque les fixer?

9° Quelles seront-elles?

10° Demandera-t-on à M. de Floride Blanche son plan de descente ou lui communiquera-t-on d'avance celui arrêté ou qu'on arrêtera ici?

11° Dissiper les craintes de l'Espagne résultant de ce que tous ses points ne sont pas couverts.

12° Quelle conduite tiendra la France jusqu'à ce que l'Espagne se soit déclarée? ira-t-elle en avant ou s'abstiendra-t-elle de tout fait de guerre?

13° Faudra-t-il ou non chercher à convertir l'Espagne par rapport aux Américains?

14° Si l'Espagne est simple auxiliaire, quelle assistance donnera-t-elle?

15° Pour quel parti convient-il de la déterminer?

16° Ne convient-il pas de la presser, afin de ne pas donner à l'Angleterre tout l'hiver pour se retourner et à l'Espagne le temps de varier?

17° Conviendra-t-il de tenir la détermination de l'Espagne secrète jusqu'aux opérations?

18° Première de toutes les questions : faut-il former un plan de guerre en y comprenant l'Espagne comme partie?

la plupart des questions formulées sous chacun d'eux avaient été posées aussi dans l'autre Note, indiquée au chapitre précédent (voir *supra*, p. 505) sur ce qu'il y aurait à faire quand le roi d'Espagne se serait convaincu de l'inutilité de ses tentatives pour la paix.]

Espagne, t. 591, n° 24. (Minute de Rayneval, corrigée de la main de M. de Vergennes.)

2. LETTRE DU COMTE DE FLORIDE BLANCHE AU COMTE DE VERGENNES.

L'Escurial, le 20 novembre 1778.

Monsieur, le Roi mon maître m'ordonne d'envoyér directement à V. E. l'écrit ci joint qui renferme quelques réflexions pour trouvér un milieu entre les propositions éloignées de votre Cour et de celles de Londres. Malgré les difficultés qui se présentent, S. M. se flatte qu'on atteindra au but de la paix, et pour cela elle désire qu'on s'en occupe efficacement avec sincérité et bonne foi. En effet si on délivre les Colonies de la guerre; si on les met en état d'arrangér avec le tems leur indépendance, elles reconnoitront quelles doivent leur liberté à la protection de la France et resteront dans sa dépendance.

Toute cette bonne foi et ces espérances du Roi n'empêchent point que sa prévoiance souvraine ne veille et ne réfléchisse sur le cas possible que la négociation se rompe et que le ministère anglois en abuse pour d'autres desseins contre la maison de Bourbon. Quoique S. M. ne doive ni le croire ni s'y attendre elle a pris et continue de prendre ses mesures pour frustrér les mauvaises intentions. D'une part on travaillera à Londres avec toute la sagacité et la douceur possibles pour découvrir les desseins de ce ministère lesquels peuvent se dirigér à quelque tentative pour nous désunir, et nous présentér aux uns et aux autres quelques espèces d'avantages particuliers lesquels communiqués par des canaux obscurs nous mettroient dans une défiance réciproque. Le Roi pense qu'il faut nous tenir en garde, et nous avertir de tels soupçons qu ils pourroient nous donnér ou nous communiquer pour les détruire et se satisfaire.

D'un autre côté le Roi continue ses préparatifs et ses armemens avec la plus grande activité et il espère que le Roi son neveu en fera de même. Si l'obstination et la mauvaise foi angloise se mettent à découvert, nous devons être prêts pour le prompt usage que nous aurons à faire de nos armemens. Le Roi est d'avis que sans une très grande dissimulation jusqu'au moment précis de frappér le coup et sans qu'il soit assès fort et assès décisif pour surprendre, et en tirér en peu de tems des partis utiles aux deux Couronnes, on n'obtiendra jamais aucun avantage contre l'Angleterre. Le

Roi ne m'a pas dit autre chose, sans doute parce que son caractère naturel le porte à espérér qu'on trouvera des moiens de pacification qui est effectivement ce qui convient. Le même fardeau de S. M. qui aime extraordinairement le secret le porteroit à se ressentir et à n'entrér dans aucun projet s'il pénétroit que ces confidences transpirent en aucune manière et c'est pour le bien des deux Cours qu'il m'a parû devoir le communiquér à V. Ex[ce] me confiant dans son zèle reconnu, dans sa prudence et dans les autres qualités qu'illustrent sa personne et son ministère.

Dans la supposition que malheureusement la négociation viendroit à se rompre, V. Ex[ce] peut me confiér par anticipation le plan ou le projet que le Roi T. C. pourroit prendre qui rempliroit les idées de mon auguste maître par sa grandeur et son exécution, et comme capable de nous assurér une paix promte, utile et permanente. V. E. peut m'indiquér dans le plan secret les secours qui seroient nécessaires de notre part, et le tems et la manière d'en faire la jonction; bien entendu que nous autres pourrions faire d'autres diversions de ce côté ci et vers notre Amérique. *V. E. peut m'insinuér aussi les avantages que l'Espagne pourroit en tirér et comment et dans quels termes la France s'obligeroit à n'écoutér aucune proposition sans nous les assurér*[1]. Peut être j'excède les limites où doit se renfermér la circonspection d'un ministre ami; mais le désir de procurér et d'assurér le bien emporte ma plume plus qu'il ne convient.

J'ai dit quelques choses en détail à M. le C[te] de Montmorin et je conviens que relativement aux Colonies il est dangereux de retirér l'escadre de M. d'Estaing, et aussi de l'y laissér sans la renforcér. Si on pouvoit augmentér ses forces sans perte de tems, cela seroit fort utile; a son défaut le mieux seroit de couvrir avec cette escadre les côtes des Isles du Vent et autres. Détruire la pèche des Anglois est une entreprise qui doit se préferér dans le cas de rupture et de continuér la guerre, et en même tems on conserve la proportion pour protégér les Colonies.

Pour tout cela il est convenable de prolongér la négociation même quand nous commencerions à connoitre qu'elle est insidieuse de la part des Anglois. Alors il sera plus nécessaire de les aveuglér et de continuér l'illusion jusqu'à ce que nous soions en état de faire sautér la mine. S'il n'en étoit pas ainsi tout iroit mal, et le Roi ne voudra pas se compromettre dans une guerre malheureuse et ruineuse.

J'avois crû et je l'avois dit à M. le C[te] de Montmorin que je pourrois m'expliquér sur l'état de nos affaires par le canal de notre ambassadeur, mais tout est encore dans un tel état de secret et si peu avancé que le Roi m'a prescrit la plus grande réserve et de m'expliquér uniquement avec V. Ex[ce] et seulement en ce que S. M. m'a

[1] Cette phrase a été soulignée à Versailles.

insinûé; j'espère que V. E. usera prudement de ces confidences et que persuadé combien je vénère et j'estime sa personne elle me fournira les occasions de la servir et de lui manifestér mon amitié et mon obéissance, etc.

Espagne, t. 591, n° 76. (Traduction de la main de Vergennes.)

3. TRADUCTION DE L'ÉCRIT ADRESSÉ PAR LE ROI CATHOLIQUE À LA COUR DE FRANCE.

A l'Escurial, le 20 novembre 1778.

Le Roi reçoit avec la plus sensible reconnoissance les explications amicales et honorables de S. M. T. C. et la disposition qu'elle témoigne de rétablir la paix avec le roi de la Grande-Bretagne par la médiation de Sa Majesté.

Pour obtenir une fin si importante on communique à la cour de Paris la déclaration de celle de Londres qui se borne à accepter la médiation du Roi pour accommoder ses différends avec la France et à mettre pour condition que cette Couronne retire les secours et assistances qu'elle donne aux Colonies américaines.

Le Roi communique également à la cour de Londres les intentions ou déclarations de celle de Paris, lesquelles se bornent à exiger pour la tranquillité générale que l'indépendance absolue des treize Provinces-Unies soit reconnue en leur restituant les places, forts, villes, isles et territoires qui leur appartiennent ou sont de leur dépendance et que la Couronne de la Grande-Bretagne retire les forces de terre et de mer qu'elle entretient dans lesdites Colonies.

En outre pour rendre la paix et l'amitié perpétuelles avec la cour de Londres et éviter, autant que peut le permettre la prudence humaine, qu'il survienne dans l'avenir quelque motif de trouble, la cour de Paris propose qu'on règle et qu'on éclaircisse différents points relatifs aux traités antérieurs, principalement à ceux d'Utrecht et de Paris; mais il seroit inutile et superflu d'entrer en discussion sur ces objets avant d'avoir fait cesser la discorde qui a pour objet l'état présent et futur des Colonies.

Pour cette raison, quoique le Roi trouve une grande distance entre les idées, déclarations ou prétentions des deux Cours, cependant se confiant tant dans l'amour de Leurs Majestés Très-Chrétienne et Britannique pour leurs sujets respectifs et pour l'humanité en général, que dans la prudence de leurs illustres ministères, le Roi a résolu de communiquer réciproquement aux deux Cours leurs explications respectives, conformément à ce que Sa Majesté a proposé dans sa première délibération, et elle espère que les idées s'éclaircissant et se modifiant, on lui proposera de part et d'autre des tempéraments tels qu'on pourra éviter les horreurs de la guerre et moyenner un accommodement qui puisse unir les deux monarchies françoise et

angloise et perpétuer heureusement leur amitié. Le Roi contribuera de toutes ses forces à ce but en suggérant tous les moyens qu'il jugera convenables et se prêtant auprès de l'une et l'autre Cour aux offices les plus efficaces pour les amener à la conclusion de la paix.

Espagne, t. 591, n° 81.

4. TRADUCTION DE LA DÉCLARATION CONFIDENTIELLE DE LA COUR DE MADRID À CELLE DE VERSAILLES.

Le Roi a communiqué à la cour de Paris par l'entremise du comte de Montmorin la réponse de la cour de Londres. Il ne sera pas possible d'atteindre au but desiré de la paix à moins qu'on ne cherche un moyen de concilier les prétentions éloignées et même opposées des deux Cours. Pour trouver ce moyen Sa Majesté a jugé convenable de faire séparément quelques réflexions aux deux monarques divisés; le tout dans le désir et l'espoir de donner quelque efficacité à ses offices pacifiques à la satisfaction des deux puissances.

Quant à la cour de Paris il suit des engagements qu'elle a déja pris avec les Colonies qu'elle doit croire son honneur intéressé à ne pas les abandonner et à ne pas les exposer à l'oppression; et il s'ensuit également qu'elle doit procurer et solliciter l'indépendance puisqu'elle la croit conforme à ses engagements et à ses intérêts.

Il faut cependant réfléchir en même temps à la difficulté qu'il y aura à réussir dès le premier pas par un traité, sans avoir obtenu auparavant de la cour de Londres, par gradations, des condescendances préliminaires qui mettent les Américains en état de s'arranger avec leur métropole et d'aquérir la reconnoissance de son indépendance.

La France elle-même lorsqu'elle soutenoit et protégeoit contre la cour d'Espagne la liberté et l'indépendance de la Hollande se contenta, dans le commencement, d'obtenir de longues trêves en faveur des États généraux des Provinces-Unies; et quand ceux-ci voulurent faire leur traité définitif avec l'Espagne, la France se borna à stipuler qu'ils ne la ratifieroient pas sans son consentement.

Dans la supposition qu'il sera difficile d'obtenir dès le premier pas une reconnoissance absolue de l'indépendance on doit conclure que si la négociation se rompt et que la guerre se continue, les Anglois venant à offrir cette indépendance aux Colonies pourvu qu'elles se séparent de la France (ce qui d'après différentes conjectures paroit être leur dessein) ce sera certainement une tentation bien séduisante pour ce peuple déjà las de tant de calamités. Et quand même dans ce cas il ne renonceroit pas formellement à ses engagements avec la France il trouveroit dans son impuis-

sance et dans sa mauvaise situation mille prétextes pour se dispenser de les remplir. Alors les colons cessant d'être molestés par les Anglois n'auront pas de raisons de regretter les secours de la France; et cette puissance verra retomber sur elle et ses autres alliés tout le poids d'une guerre que l'Angleterre débarrassée de ses Colonies, sera plus en état de soutenir.

Pour ces raisons et d'autres que l'on omet, il seroit bon de chercher quelque tempérament qui facilitât la conciliation sans faire manquer la France à ses obligations envers les Colonies. Il suffit que celles-ci soient persuadées que cette puissance ne les abandonne ni ne les abandonnera; qu'elle cherche à leur procurer la liberté et du soulagement, et qu'elle ne stipulera rien qui soit à leur détriment; de même qu'il sera juste que les Colonies ne concluent rien avec leur métropole sans le consentement de la France.

En partant de ces principes on peut trouver quelque moyen ou tempérament qui n'arrête pas le cours de la négociation et qui mette les Colonies à l'abri de l'oppression, en attendant que l'on arrange mûrement un traité définitif qui mette un terme aux discordes. Les Colonies elles-mêmes se croiront plus engagées à la déférence et à la reconnoissance si on leur obtient promtement un état de tranquillité jusqu'à ce que leur indépendance soit formellement reconnue.

Le Roi a cru donner une preuve de ses bonnes intentions et de son amitié en ne cachant pas ces réflexions à Sa M^té Très-Chrétienne; et il espère qu'on lui fournira des idées pour qu'il continue ses offices pacifiques de façon à ne pas s'écarter des intentions de ce monarque.

Espagne, t. 591, n° 78.

5. TRADUCTION DE L'EXTRAIT DE LA DÉPÊCHE ENVOYÉE À M. LE Mis D'ALMODOVAR.

Du Pardo, le 20 janvier 1779.

Ce que le Roi peut faire en faveur de la paix c'est d'employer ses bons offices auprès de la France ainsi qu'auprès des Colonies pour préparer et disposer celles-ci à un accommodement prudent et qui puisse satisfaire de part et d'autre, eu égard à l'état critique et dangereux dans lequel se trouvent les choses.

La première idée qui se présente est que Sa Majesté, comme intercesseur et médiateur pour les Colonies et pour le repos et la tranquillité de l'Angleterre, demande à Sa Majesté Britannique qu'Elle veuille bien accorder les avantages de la paix aux dites Colonies et qu'en attendant que cette paix puisse s'établir sur des fondements solides et durables, Elle leur accorde une trêve de vingt-cinq ou trente ans.

Pour cela il seroit nécessaire que durant cette trêve on traitât les Colonies comme indépendantes de fait.

Si l'Angleterre adoptoit ce tempérament et qu'on parvint à le faire accepter à la France et à obtenir qu'elle l'appuyât auprès des Colonies et de leurs députés, ceux-ci pourroient signer *sub spe rati* la convention que l'on feroit sur cet objet et l'on tâcheroit que la France fît elle même des démarches pour obtenir la ratification.

Si l'on vouloit traiter cette affaire d'une autre manière on pourroit conclure la trêve avec la France même, en y comprenant les Colonies, par la médiation ou l'intercession du Roi; laissant d'ailleurs aux cours de Paris et de Londres la liberté de régler, dans des traités particuliers, leurs intérêts et leurs prétentions respectives.

Dans les deux cas il seroit nécessaire d'agir auprès de la France pour qu'elle obtint l'accession des Colonies, et celles-ci, aussi bien que les deux cours belligérantes, devroient s'obliger réciproquement à ne pas troubler ni rompre la trêve jusqu'au terme fixé pour sa durée, en prenant à ce sujet tous les engagements et donnant toutes les sûretés qui conviennent à de semblables traités : le tout dans la supposition de cette indépendance de fait mentionnée au premier des deux moyens proposés.

Il est naturel que, pour que les Colonies adoptent l'un de ces moyens, elles exigent que l'Angleterre évacue les places ou territoires qu'elle occupe dans les districts des treize *Provinces* qui se nomment *Unies*. Il peut se rencontrer en cela de grandes difficultés suivant que le Congrès l'a déja déclaré aux commissaires de la cour de Londres, en leur proposant, comme un préliminaire indispensable pour établir un accommodement, de retirer les troupes royales.

La crainte que la cour de Londres ne puisse quand bon lui semblera, se servir des places qu'elle occupe pour ressusciter la guerre, cette crainte ne peut inspirer que beaucoup de méfiance aux colons s'ils y voient rester les troupes angloises.

Il y auroit encore, selon Sa Majesté, un autre moyen à proposer. Il se réduiroit à ce que l'Angleterre, par la médiation du Roi, accordât une trêve aux Colonies pour un tems illimité jusqu'à ce qu'on eût fait avec elles un accommodement ou une convention définitive. Pour la régler ces Colonies et la cour de Londres nommeroient des commissaires ou plénipotentiaires, aussi bien que la cour de France, avec qui l'on feroit une pareille trêve jusqu'à la conclusion d'un traité de paix formel. En ce cas on pourroit indiquer un lieu pour une espèce de congrès, où se rendroient les commissaires ou plénipotentiaires. Ce lieu pourroit être Madrid ou quelque autre endroit independant des parties belligérantes. Le Roi nommeroit aussi son plénipotentiaire pour y faire au nom de Sa Majesté les fonctions de médiateur.

La trêve n'ayant point de terme fixé il faudroit prendre des précautions relativement à sa rupture, et pour cela les puissances belligérantes offriroient et exécuteroient un désarmement général avant l'ouverture du Congrès, et *établiroient qu'avant que la rupture éclatât on l'annonceroit pour un certain terme qui seroit éloigné au moins*

d'un an. (Si ce passage ne paroissoit pas asséz clair voici une autre manière de le traduire qui en rendroit également le sens : *Établiroit qu'on ne romproit pas la trêve sans avoir annoncé cette rupture au moins un an d'avance.*) Et cependant on suivroit les précédentes; et quelque fût de ces trois moyens celui qu'on adoptât, il seroit nécessaire que les cours d'Espagne et de France garantissent l'observation et la sûreté de ce dont on seroit convenu.

Il est inutile de chercher à persuader combien il est nécessaire (si quelque chose doit se conclure) que la cour de Londres réponde très promptement aux idées, moyens ou tempéraments que propose celle de Madrid; attendu que l'Angleterre y est véritablement intéressée et que c'est à elle à examiner s'il lui convient de négliger une occasion qui est sur le point d'échapper; chaque jour augmentant le danger qu'il y a que les bons offices de Sa Majesté soient absolument infructueux.

Espagne, t. 592, n° 49. (Traduction de Montmorin.)

6. LE COMTE DE VERGENNES À MONTMORIN.

A Versailles, le 1er décembre 1778.

La lettre particulière de M. le Cte de Floride Blanche m'a infiniment flatté par le ton de confiance et d'amitié avec lequel ce ministre a bien voulu me faire part de ses pensées et de ses vües; je vous prie, M., de l'assûrer qu'il éprouvera toujours le plus parfait retour de ma part, et que je lui communiquerai sans réserve, selon la méthode que j'ai suivie jusqu'à présent, les résolutions du Roi sur les importantes questions sur lesquelles vos dernières expéditions nous mettent dans le cas de délibérer. . . . .

Vous pourrez en attendant, M., dire à ce ministre que nous prendrons en une sérieuse considération les observations et les aperçus qu'il m'a envoyés, et que nous nous flattons d'avance que, soit qu'il s'agisse de s'occuper de la paix, ou de se préparer à une guerre combinée, nos déterminations auront pour baze essentielle la parfaite intimité des deux Cours, et que leurs intérêts et leurs avantages respectifs seront placés sur la même ligne . . . .

Vous voudrez bien, en attendant, M., prévenir M. de Floride Blanche que dans le terme moyen qu'il nous propose de chercher, nous nous raprocherons de ses idées autant que la dignité du Roi et ses engagements le permettront; nous nous y porterons avec d'autant plus d'empressement, que S. Mté partage sincèrement les vœux que le Roi son oncle continüe de former pour le rétablissement de la paix.

Ibid., t. 591, n° 104.

IMPRIMERIE NATIONALE.

II

LES RÉPONSES DU CABINET DE VERSAILLES.

1. MÉMOIRE COMPARATIF DE LA CONDUITE QUE HENRY IV A TENUE AVEC LES HOLLANDOIS, AVEC CELLE À TENIR PAR LE ROI À L'ÉGARD DES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Sous la dépêche du 24 décembre.

Les embarras intérieurs où se trouvoient les prédécesseurs immédiats de Henry IV, les empêchèrent de favoriser comme ils l'auroient désiré la révolution qui se faisoit dans les Pays-Bas. Henry IV, lui-même occupé à étouffer la ligue, loin d'être en état de donner des secours aux Hollandois, en recevoit au contraire de leur part. Cependant les affaires de ce prince empiroient par les progrès des Espagnols, et par la trahison du duc de Mercœur qui porta la Bretagne à la révolte.

Cet état de choses donna de l'inquiétude à l'Ang^re^ et cette puissance engagea en 1596 Henri IV à déclarer la guerre à l'Espagne; elle conclut en même tems avec ce P^ce^ un traité d'alliance offensive et deffensive.

Les Hollandois accédèrent purement et simplement à ce traité, et convinrent avec Henry IV de quelques points particuliers, par l'un desquels ils promirent de fournir à ce prince une somme de 450,000^tt^ pour subvenir à ses dépenses. Le surplus des articles ne concerne que le commerce et d'autres arrangements relatifs aux sujets des deux États.

La guerre se faisoit mollement de la part des deux alliés du Roi; ce prince étoit dépossédé d'un grand nombre de places; la Bretagne s'étoit révoltée; enfin la position de Henry n'étoit rien moins qu'avantageuse. Cependant l'Espagne lui fit faire des ouvertures de paix. Henry IV s'y prêta; mais il prit dès le principe la résolution de ne traiter que conjointement avec ses alliés. Les instructions qu'il donna à ses plénip^res^ sont on ne peut pas plus positives sur cet objet. Il fit prévenir la reine Élisabeth et les États généraux.

On s'assembla à Vervins au commencement de 1598 pour négocier la paix. Les plénip^res^ françois commencèrent par déclarer : que quelque désir qu'eût le Roi leur maître de faire la paix, il ne concluéroit rien sans la participation de ses alliés, n'ayant rien tant à cœur que son honneur et sa réputation.

Les plénip^res^ du cardinal d'Autriche, qui agissoit au nom du roi d'Espagne, déclarèrent de leur côté, qu'ils étoient prêts à traiter également avec les alliés de S. M. T. C. et que ceux-cy étoient les maîtres d'envoyer leurs plénip^res^ au Congrès.

Henry IV dont les États avoient le besoin le plus urgent de repos, et se flattant d'ailleurs que l'Ang^{re} et la Hollande prendroient part à la pacification, continüa de négocier pour ses intérêts particuliers; mais il ne cessa point de répéter qu'il ne vouloit point conclure sans le concours de ses alliés, les termes dans lesquels ce P^{ce} s'exprima à ce sujet sont remarquables : « J'aime mieux courre encore la fortune de la « guerre que de faire brèche à ma foi et à ma réputation, avec laquelle vous savez « que j'ai restauré et sauvé ma Couronne. »

Pour mettre dans toute son évidence la sincérité de cette disposition, Henry IV prescrivit à ses plénip^{res} de demander à ceux d'Espagne s'ils avoient les pouvoirs nécessaires pour traiter avec ses alliés, et comme il fut reconnu que ceux qu'ils prétendoient avoir n'étoient pas sufisants, ils en demandèrent à Philippe II qui les leur envoya : ces pouvoirs furent communiqués aux plénip^{res} françois; leur forme et leur étendüe ne laissoient rien à désirer.

Les alliés de Henry furent informés de l'arrivée de ces pleinpouvoirs, et invités de nouveau à prendre part à la pacification. Les uns et les autres envoyèrent des ambassadeurs en France, mais ceux-cy firent connoître le peu de penchant que leurs souverains respectifs avoient pour la paix : en effet, la reine Élisabeth voyait avec plaisir la France et l'Espagne s'épuiser l'une par l'autre; d'ailleurs cette P^{cesse} convoitoit Calais, dont les armes espagnoles étoient en possession, et dont la restitution devoit être une condition essentielle du futur traité. Les Hollandois de leur côté se flattoient de porter encore à la défection une partie des Pays-Bas qui étoient retournés sous la domination espagnole.

Henry remontra inutilement aux ambassadeurs d'Ang^{re} et de Hollande combien ses États avoient besoin de la paix, et combien elle seroit avantageuse pour leurs souverains eux-mêmes; mais ses exhortations ayant été infructueuses, ils se déterminèrent à continuer la négociation pour son propre compte. Mais craignant que la paix se faisant avec lui seulement, le poids de la guerre ne retombât en entier sur la Hollande, et qu'elle n'y succombât du premier coup, il ordonna à ses plénip^{res} de demander au moins une suspension d'armes pour ses alliés, et un terme pendant lequel ils pourront être admis au traité.

Ces deux demandes souffrirent beaucoup de difficultés, et elles faillirent faire rompre les négociations. Cependant elles furent enfin accordées : la suspension d'armes ou plutôt la cessation de toute entreprise fut fixée à deux mois à dater du jour de l'acceptation, et l'on donna 6 mois aux alliés pour traiter.

Ces deux points ayant été obtenus Henry IV jugea pouvoir signer sa paix particulière; ce qui eut lieu le 2 may 1598.

Ce P^{ce} continua cependant de vivre en bonne intelligence avec les Hollandois; il

les exhorta sans cesse à la paix, et il y a aparence qu'il prit des arrangements secrets avec eux pour le soutien de la guerre.

Les archiducs* leur offrirent en 1607 la paix ou une trêve, en déclarant « qu'ils « sont contents de traiter avec les États généraux des Provinces-Unies en qualité et « comme les tenant pour pays, provinces et États libres, sur lesquels Leurs Altesses « ne prétendent rien, soit par voye d'une perpétuelle paix ou trêve, ou cessation « d'armes pour 12, 15 ou 20 ans au choix des dits États ». Les Hollandois acceptèrent une trêve de 8 mois, et se réservèrent de s'expliquer ultérieurement sur les autres offres des archiducs. Cette trêve commença le 4 may 1607 et finit le 4 janvier 1608.

Immédiatement après cet époque Henry IV autorisa le préd[t] Jeannin à signer avec les États généraux une ligue deffensive, dont l'objet seroit de leur procurer et assûrer la paix : l'article 9 de ce traité porte : *qu'il n'aura lieu qu'après la paix.*

Cette phrase paroît n'avoir été ajoutée que pour persuader l'Espagne des dispositions pacifiques de Henry IV; mais il y a lieu de croire que l'intention secrète de ce prince étoit de soutenir la cause des Hollandois, dans le cas où Philippe III refuseroit de traiter de la paix avec eux à des conditions raisonnables.

Jacques I roi d'Angleterre accéda au traité le 26 juin de la même année 1608.

Mais les soins des deux rois n'ayant pû effectüer un traité de paix, et la négociation entamée pour cet objet ayant même été rompüe, les ambassadeurs de France et d'Ang[re], et quelques autres princes, proposèrent une trêve à longues années. Les États généraux agréèrent cette ouverture à condition que le 1[er] article de la trêve porteroit que les archiducs regardent les Provinces-Unies comme États libres, ainsi que cela avoit été exprimé dans la trêve du 24 avril 1607.

L'archiduc Albert et le roi d'Espagne admirent cette proposition, et elle devint le premier article du traité de trêve pour 12 ans signée le 9 avril 1609 avec l'intervention de la France et de la Grande-Bretagne.

En examinant attentivement les faits qui viennent d'être raportés, on y trouvera 1° que les engagements que Henry IV a pris avec les États généraux, sont conçus...

..................[La suite de cette pièce a été transcrite *supra*, p. 600.]..................

Espagne, t. 591, n° 147.

* On nommait ainsi l'archiduc Albert et sa femme Isabelle-Claire-Eugénie à qui le roi d'Espagne avait cédé les Pays-Bas.

2. RÉPONSE À LA DÉCLARATION CONFIDENTIELLE DE LA COUR D'ESPAGNE.

Envoyé copie à M. le C[te] de Montmorin le 24 décembre 1778.

Le Roi sensible aux soins généreux que Sa M[té] Cq̃ue continue à se donnér pour le rétablissement de la paix entre la France et l'Ang[re] et désirant en secondér le succès autant qu il peut dépendre de lui, Sa M[té] a pris dans la plus mûre considération la déclaration confidentielle que le Roi son oncle lui a fait communiquer.

Le Roi voit avec la plus véritable satisfaction que S. M. Cq̃ue n'est pas moins convaincue que lui que quelque soit son amour pour la paix il n'est plus dans son pouvoir de revenir sur les engagemens qu il a contractés avec l'Amérique Septentrionale, lesquels (ce que l'on prie de vouloir bien remarquér) ne sont devenûs actifs et actuels que par la nécessité où l'Ang[re] a mis le Roi d'avisér à sa juste deffense.

Tous les traités, actes et stipulations convenûs entre Sa M[té] et les États Unis de l'Amérique aiant été communiqués sans réserve, le Roi Cq̃ue a sous les yeux la preuve de la circonspection et du ménagement avec lesquels le roi son neveu a combiné les engagemens qu'il jugeoit indispensables avec le désir de ne point troublér la paix. Si Sa M[té] reconnoissoit l'indépendance que les d[s] États Unis s'étoient décernée elle ne s'engageoit à aucune prestation de secours pour la soutenir; bien plus elle ne garentissoit leurs possessions que suiv[t] l'état où ils se trouveroient à la paix. Mais Sa M[té] obligée de prévoir le cas où l'orgeuil de l'Ang[re] se feroit de cette reconnoissance un prétexte de guerre, elle n'auroit pû sans manquér le but réel et intérressant de ses mesures se dispensér de stipulér comme elle l'a fait que l'alliance purement éventuelle qu'elle contractoit deviendroit actuelle du moment où l'Ang[re] se porteroit à des démonstrations hostiles envers la France en haine de ces mêmes traités.

Ces démonstrations n'ont pas tardé à éclatter car on ne peut regardér que comme des hostilités qualifiées la retraite précipitée de l'ambassadeur d'Ang[re] de la cour de France sans prendre congé, le message du roi d'Ang[re] aux deux chambres de son Parlement souvrainement injurieux pour la France, l'enlèvement par surprise de deux frégates françoises, et tant d'autres insultes dont le souvenir trop récent ne peut être encore effacé.

Il résulte de tous ces faits que la guerre actuelle est purement l'ouvrage de l'Ang[re] et qu'elle ne peut s'en prendre qu'à elle même si les engagemens du Roi avec l'Amérique ont acquis une actualité que Sa M[té] avoit évité de leur donnér et enfin que par la tournure que les choses ont prises le Roi est moins l'auxiliaire des Américains que ceux ci ne sont les auxiliaires de Sa M[té], puis qu ils ne peuvent plus entendre on ne dira pas à la paix mais à aucune mesure suspensive de la guerre qu'avec le concours ou du consentement de la France.

Cette nuance si intérressante à bien saisir indépendament de ce que le Roi doit à la religion de ses engagemens ne peut qu'acroitre la délicatesse de S. M. pour évitér tout ce qui pourroit être pour les Américains ou un sujet de plainte, ou un prétexte de défection. Le Roi en se collant invinciblement à ce sistème est bien assuré de rencontrér l'aprobation du Roi son oncle dont l'exemple est une leçon vivante du respect que les souvrains se doivent à eux mêmes et à la foi de leurs traités.

Cepend[t] comme Sa M[té] partage également les sentimens d'humanité qui animent Sa M[té] Cq̃ue à recherchér des expédiens propres à arrêtér les fureurs d'une guerre qui doit être d'autant plus sanglante qu'elle ne sauroit être bien longue, S. M[té] n'hésite point à faire connoitre le véritable point jusqu'où elle peut allér et où elle doit nécessairement s'arrêtér.

Le Roi ne peut réglér sa conduite dans la conjoncture présente sur celle que le roi Henry IV, chef de l'Auguste maison de Bourbon tint à la paix de Vervins et depuis jusqu'à la trêve de 1609 à l'égard des Provinces-Unies; en recherchant les monumens historiques de ce tems là, il est facile de se convaincre qu'il n'existe pas d'analogie entre les circonstances d'alors et celles d'aprésent; quoiqu'Henry IV ne fut lié par aucun engagement absolu à maintenir l'indépendance des provinces unies des Pays-Bas et que l'Ang[re] en fut le principal soutien; cependant Henry IV n'en fut pas moins attentif à leur ménagér la liberté d'intervenir par leurs ambassadeurs dans les négociations qui précédèrent la paix et si elles n'y participèrent pas ce fut une affaire de leur choix, l'Espagne y aiant formellem[t] consenti. La position n'est point la même aujourd'hui; le Roi ne peut religieusement traitér sans s'assurér l'indépendance de ses alliés, mais comme l'éloignement où ils sont de l'Europe ne permet pas de les consultér et que les pouvoirs de leurs commissaires ne semblent pas les autorisér à traitér de quelque manière que ce soit avec l'Ang[re], pour obviér à ces inconveniens le Roi ne se refuseroit pas a faire une trêve de 25 a 30 ans avec l'Ang[re] dans laquelle l'Amérique seroit comprise, ou si cet expédient ne remplissoit pas les vûes de S. M. C. le Roi pourroit condescendre à un traité de paix avec l'Ang[re] sous la réserve expresse qu'il seroit fait conjointement un traité de trêve avec l'Amérique, que S. M. disposeroit les députés américains à signer *sub spe rati;* bien entendu que les Anglois adoptant les mêmes stipulations que l'Espagne a admises dans la trêve de 1609 avec les Hollandois, reconnoitroient l'indépendance de fait dont les États-Unis sont en possession avec promesse de ne la troublér en aucune manière pendant la trêve, évacueroient sans retard tout ce qu ils tiennent et possèdent en manière quelleconque des territoires apartenans à chacun des dits États, le Roi se réservant de confirmér ses engagemens avec ces mêmes États.

Si Sa M[té] Cq̃ue estime que le plan qui rentre dans l'idée suggérée par son minis-

tère peut aidér au succès de la paix, S. M. s'en remet avec confiance à l'usage que le Roi son oncle trouvera bon d'en faire. La seule recommendation que S. M. croit devoir lui faire est de vouloir bien en ménagér la communication de manière que la proposition ne paroisse pas émanér du Roi; la tendre déference de S. M. pour le Roi son oncle est assés connue en Ang^re^ comme par tout ailleurs pour qu'on ne soit pas surpris que S. M. C. se fasse fort de faire agréer cet expédient en France s'il est gouté en Ang^re^.

S. M. auroit une répugnance d'autant plus fondée à se présentér comme l'auteur de cet expédient, que plus les doutes que l'Espagne lui fait pressentir sur la stabilité des États Unis de l'Amérique dans les principes de l'alliance qu'ils ont contractée peuvent avoir de réalité, plus Sa M^té^ doit être attentive à ne rien laissér échapér qui pourroit leurs faire craindre d'être abandonnés et les entrainér dans la démarche perfide qu'ils peuvent encore rougir de faire. Le Roi Cq̃ue connoit trop bien les Anglois pour ne pas pressentir jusqu'à quel point ils sont capables de portér l'abus et celui qu'ils feroient immancablement de toute proposition qui paroitroit émanér de S. M. Le Roi Cq̃ue ne voudra pas aussi q'un témoignage de déférence que le Roi son neveu se plaît à lui donnér puisse devenir une arme tranchante entre les mains de son ennemi, et une pierre de scandale et un motif de défection pour ses nouveaux alliés.

Le Roi plein de confiance dans la sagesse, les lumières, l'expérience et l'amitié du Roi son oncle lui expose ingénument et sans détour ses réflexions et ses craintes. S. M. est au reste très disposée à adoptér les expédiens plus heureux que S. M. Cq̃ue estimera pouvoir contribuér au rétablissem^t^ de la paix. Le Roi n'exige rien qui pourroit imprimér un caractère d'humiliation sur la nation angloise, et il s'en raporte avec la plus entière confiance à la noble élévation du Roi qui ne soufrira jamais qu'on propose aucun tempérament qui pourroit blessér la dignité du roi son neveu, laquelle ne sauroit être indépendante de sa fidélité scrupuleuse à exécutér ses engagemens.

APPROUVÉ. LE COMTE DE VERGENNES.

Espagne, t. 591, n° 149. (Minute de Vergennes.)

3. LE COMTE DE VERGENNES À M. LE COMTE DE FLORIDE BLANCHE.

Versailles le 24 x^bre^ 1778.

M. J'ai reçû la lettre dont Votre Excellence m'a honoré avec l'écrit confidentiel qui y étoit joint. Elle vera par la réponse que M. le Cte de Montmorin est chargé de lui remettre la sérieuse attention que le Roi a faite aux solides et judicieuses

réflexions du Roi son oncle, et son empressement à les adoptér. Les expédiens que nous exposons à la considération de S. M. C. rentrent si intimement dans ceux que V. Ex[ce] nous a proposés que nous ne devons pas doutér que S. M. C. n'y reconnoisse le désir sinsère que le Roi partage avec Elle pour le retablissem[t] de la paix, malgré le peu d'espérance que les dispositions trop publiques du Ministère Bq̃ue permettent d'en concevoir. S. M. m'ordonne de répétér à cette occasion à V. Ex[ce] que dégagée de toute vûe d'ambition et d'agrandissement dans la guerre présente, elle se prêtera volontiers à tous les expédiens que la sagesse du Roi son oncle lui suggèrera pour en faire cesser les calamités, bien convaincue que S. M. Cq̃ue ne soufrira jamais qu'il en soit proposé aucun qui pourroit blessér la dignité de S. M., elle seroit cruellement compromise si elle devoit violér la religion de ses engagemens.

C'est un parti vraiment digne de la haute pénétration du roi d'Esp[e] de ne pas se reposér entièrement sur les dispositions amicales que l'Añgre lui témoigne et de veillér d'un o'il prévoyant et attentif sur les tentatives qu elle pourroit faire pour nous désunir. Quoiqu'ennemis de l'Añgre nous lui devons la justice qu'elle a respecté assés les principes et les sentimens bien connûs du Roi pour le Roi son oncle pour n'avoir pas mis en o'uvre à notre égard aucun apas de séduction, mais je dois ajoutér que ç'auroit été en pure perte qu'elle auroit fait cette tentative, S. M. aiant pris la ferme résolution du moment où la médiation du Roi son oncle a été respectivement agréée de ne rien entendre que par son organe.

S'il est revenû en Esp[e] quelque chose de contraire à cette assertion V. Ex[ce] peut le considerér comme un mensonge odieux forgé à dessein de semér la mésintelligence entre les deux Couronnes. M. d'Eimster, dont il a été parlé dans le tems, est le dernier émissaire dont nous aions eu connoissance, il ne nous est venu ni insinuation, ni proposition, et il n'y en a eu de notre part aucune défaite de l'aveu du Roi et de son conseil.

V. Ex[ce] est instruite de nos armemens, ils sont pour nous un objet de nécessité, tandis que ceux du roi d'Esp[e] ne sont encore motivés que par sa prévoyance et nous nous flattons aussi par sa tendre affection pour sa maison. Il est si intérressant pour les Anglois de rendre les derniers inutiles que toute la souplesse de leur esprit sera dirigée à persuadér le roi d'Esp[e] d'une disposition pour la paix quils ne nourrissent pas dans leur co'ur. Je ne dois pas m'étendre plus au long sur cette matière, mes réflexions ne seroient pas exemtes du soupçon d'une teinte de partialité et d'intérest, mais V. E. qui a plus de moiens que nous de voir à découvert les principes qui dominent en Añgre doit être en quelque sorte convaincûe que les ministres anglois ont dans ce moment ci deux buts très intérressans, l'un de faire durér assés longtems l'espoir illusoire de la paix pour facilitér la souscription de l'emprunt considérable

qui est projetté et qui fournira abondam[t] aux frais de la campagne; et l'autre de suspendre assés de tems l'explosion de la foudre qu'ils voient dans la main du Roi Cque pour se ménagér celui de nous portér quelque coup sensible dont ils se flattent q'une diversion tardive ne serviroit plus à nous relevér.

Je m'arrête, M., je craindrois si je donnois plus d'étendue à ces observations de paroitre en contradiction avec les vues du Roi votre maître. Nous respecterons ses sentimens et ses opinions, et je puis assurér V. Ex[ce] que le secret des confidences qu'elle a été autorisé à nous faire sera gardé de notre part avec la plus scrupuleuse exactitude. C'est même à notre circonspection extrême pour n'être ni pénétrés ni devinés que je la prie de raportér ce quelle trouvera d'indigeste dans le projet de campagne quelle a désiré que je lui confie et que M. le C[te] de Montmorin lui présentera. Si V. Ex[ce] ne le trouve pas assés nerveux, qu'elle considère que c'est l'ouvrage d'un homme de plume, qui n'est point du tout familiarisé avec les choses de la guerre; si j'avois osé consultér nos militaires, j'aurois pû formér un meilleur plan, mais ils auroient bientost frapé à ce but qu'il nous est si fort recommandé de ne pas laissér apercevoir. M. de Montmorin entretiendra V. Ex[ce] d'un coup vraisemblablem[t] décisif qu'il seroit possible de portér et qui sembleroit devoir être le préliminaire de toute opération. Si le Roi C[que] l'agréoit, il seroit facile de convenir des moiens d'assurér la jonction des deux flottes.

Ce même ambassadeur s'expliquera confidement avec V. Ex[ce] sur l'invitation qu'elle me fait de lui insinuér les avantages que l'Espagne pourroit tirér de cette guerre, et comment la France s'obligeroit à n'écoutér aucune proposition sans les lui assurér. J'observerai sur le premier point que le Roi voit bien l'ensemble des convenances qui peuvent intéressér S. M. C. mais comme il ne peut pas pressentir celles qui peuvent lui être le plus agréables et que dans aucun cas il ne voudroit se permettre de les arbitrér, S. M. croit ne pouvoir prendre un parti plus satisfaisant pour le Roi son oncle que de s'en remettre sans réserve à ce qu il estimera devoir determinér.

Quant au 2[d] point, la manière dont la France pourroit sobligér à n'écoutér aucune proposition que l'Espagne ne fût remplie de ses avantages; indépendament que le Pacte de famille porte l'obligation de ne pouvoir faire la paix que de concert, le même traité art. 16[e] indique la marche à suivre dans l'occasion présente, il renvoie à des conventions particulières à faire dans le cas ou les deux Couronnes se trouveroient en guerre contre le même ou les mêmes ennemis; quoique ces conventions semblent ne se raportér qu'à des opérations de guerre, cependant elles doivent être également aplicables à des objets politiques. C'est sur quoi je la prie de vouloir bien entendre M. le C[te] de Montmorin. L'ouverture avec laquelle V. Ex[ce] lui a parlé

IMPRIMERIE NATIONALE.

jusqu'à présent, en nous assurant qu'elle a confiance dans sa discrétion et dans sa sagesse me repond qu'elle aprouvera que je charge cet ambassadeur de supléer à ce que je me borne à lui indiquér dans cette lettre que je crains bien qu'elle ne trouve déjà trop longue et qui pourroit l'être encore d'avantâge et cepend[t] laissér bien des choses à desirér. M. le C[te] de Montmorin, étant parfaitement instruit des intentions du Roi et de sa disposition sinsère et efficace pour contribuér à tous égards à la satisfaction du Roi son oncle, est très en état de répondre à tout ce que V. Ex[ce] pourra désirér de sa part, non seulement par raport aux objets que je viens de traitér mais encore relativement aux motifs qui ont déterminé les mesures de prévoyance dont le Roi a dû s'occupér pour la sureté de ses possessions éloignées. S. M. les a restraintes le plus qu'elle a pû et comme elle se seroit afoiblie si non contente d'avisér à la deffense de l'isle de France elle avoit voulu encore soutenir et deffendre Pondichéry dont les fortifications sont encore trop imparfaites pour être susceptibles de résistance, elle a résolu de faire évacuer cette place et l'ordre en a été envoyé il y a déjà du tems au gouverneur, en lui recommand[t] de se retirér sur l'isle de France avec la garnison s'il en a les moiens et à défaut chez quel q'un des princes indiens avec lesquels il sera en liaison d'amitié. Nous ne pouvons pas encore savoir si cet ordre lui sera arrivé à tems de pouvoir l'exécutér.

Je me flattois d'après les espérances que V. Ex[ce] nous avoit fait donnér par M. le C[te] de Montmorin que le Roi votre maître voudroit bien rétablir M. le C[te] d'Aranda dans sa confiance et que nous ne serions plus dans la dure nécessité d'être vis à vis de lui dans une réserve qui doit lui paroitre aussi mortifiante qu'elle nous peine et nous embarrasse. Il est dur pour nous de devoir exclurre de notre confiance l'ambassadeur du Roi Cq̃ue; je ne sais ce qu'en pense M. le C[te] d'Aranda, il sent surement tout ce que sa situation a d'amer mais je lui dois la justice qu'il la suporte avec une résignation, une fermeté et une discrétion qui nous édifient.

J'ai l'h[r] d'être.

Approuvé. Le comte DE VERGENNES.

La révolution d'année à laquelle nous touchons autorisant l'expression des vo'ux, je prie V. Ex[ce] d'agréer ceux que je forme pour tout ce qui peut lui être plus agréable et interressér sa satisfaction. La mienne sera toujours de méritér et d'obtenir la continuation de son amitié, j'ai la sûreté de la méritér dans la fidélité des sentimens qui animent le très parfait attachement avec lequel j'ai l'h[r] d'être, etc.

Espagne, t. 591, n° 151. (Minute de M. de Vergennes.)

4. LE COMTE DE VERGENNES À MONTMORIN (SUR LE PLAN DE GUERRE).

A Versailles le 24 x[bre] 1778.

..........[Le commencement de cette pièce a été reproduit *supra*, p. 604.]............

Il est malheureux que M. le C[te] de Floride Blanche envisage comme une contradiction à ses vûes la disposition que nous avons faite de deux petites escadres de six vaisseaux chacune, l'une pour les Indes Orientales et l'autre pour nos isles d'Amérique; c'est cependant une maxime triviale qu'il faut commencér par bien assurér sa maison avant de pensér à envahir celle d'autrui, et nous nous croirions répréhensibles si nous négligions la sûreté et la conservation des possessions intérressantes que nous avons dans ces différentes régions. Il y a six mois nous aurions pû être moins scrupuleux; tout étoit possible à des efforts bien combinés; les Anglois étoient ouverts et sans deffense de toute part, et si le Roi avoit eu dix vaisseaux à envoyér dans les Antilles, les Anglois n'y conserveroient vraisemblablem[t] pas aujourd'hui une seule isle. Les choses ont bien changé depuis; les yeux des Anglois se sont dessillés, ils ont senti qu'il étoit absurde de s'obstinér uniquement à soumettre une terre qui les repousse et de laissér à l'abandon, exposées à être la proie facile de l'ennemi, des possessions prétieuses dont la perte seroit irréparable. Ils n'ont plus hésité dès lors à diminuér leurs efforts dans l'Amérique Septentrionale pour pourvoir à la sûreté de leurs établissemens dans les Antilles. Nous avons avis de huit mille ho[es] partis de New Yorck avec cette destination; nous ignorons la distribution qui en sera faite, l'Espagne doit en être instruite avant nous; mais si ce corps qu'on dit devoir être suivi par de nouveaux détachemens est disposé de manière à pouvoir se réunir, il pourra servir à l'offensive comme à la deffensive, et notre prévoyance commune est interressée à nous prémunir contre ses efforts possibles. On vous objectera peut être, M., que M. le C[te] d'Estaing devant allér hivernér dans nos isles son escadre suffisoit pour les protégér et par conséquent que l'envoi de celle de M. le C[te] de Grasse étoit parfaitement inutile. Cette objection seroit fondée si M. le C[te] d'Estaing avoit eu la supériorité sur les forces maritimes des Anglois dans l'Amérique Septentrionale, mais comme il est de notoriété qu'il leurs étoit inférieur depuis l'arrivée de Byron au point de ne pouvoir courrir le hazard d'aucun évènement, cette objection tombe, et rien ne le prouve mieux que le parti que les amiraux anglois ont pris en quelque sorte à la vue de l'escadre françoise de détachér quelqu'ns de leurs vaisseaux pour servir d'escorte aux troupes qu'ils ont fait passér dans les isles. Je vais plus loin, si M. le C[te] d'Estaing a pris la route des isles il y sera inférieur aux Anglois même après qu'il aura été joint par M. le C[te] de Grasse, j'ajouterai encore quil leur seroit à peine égal

s'il étoit réuni aux 6 v^x espagnols que vous me marqués par votre lettre du 7 de ce mois qu'on se propose d'avoir à la Havane.

Du moment qu'il sera avéré que l'amiral françois aura quitté les côtes de l'Amérique Septentrionale, la flotte angloise y devenant parfaitement inutile puisque de gros vaisseaux ne peuvent pas y tenir la croisière dans la saison de l'hiver et que de simples frégates suffisent pour fermér les passages des ports et des rivières et pour interceptér le commerce, il est plus que probable que l'amiral anglois cinglera avec ses forces vers les isles; résumés, M., le nombre de sa flotte et celui des v^x en station à la Jamaïque et aux isles du Vent ainsi que ce que le commodore Hottam peut y en avoir conduit et vous jugerés, M., si dans les deux hipotèses je m'écarte du vrai.

Observés encore je vous prie, que si M. le Cte d'Estaing placé à la Martinique pourvoit suffisament à la sûreté de cette isle et de la Guadeloupe il devient totalement inutile pour St Domingue où je pense qu'il n'est pas moins de l'intérest de l'Espagne que celui de la France que nous empéchions les Anglois de prendre pié.

Ajoutons que n'aiant jusqu'à présent que des espérances mais point de certitude des dispositions de l'Espagne nous avons dû faire les nôtres d'après l'exigeance d'une position qui pourroit être forcément deffensive, et enfin que nous ignorons si M. le Cte d'Estaing se rendra aux isles et s'il aura pris quelqu'engagement avec les Americains pour se raprochér d'eux au printems. L'incertitude où cet amiral nous laisse sur ses plans en met une dans nos combinaisons qui est désolante.

J'espère que tous ces motifs exposés à M. le Cte de Floride Blanche le convaincront que le Roi en se décidant à envoyér M. le Cte de Grasse aux isles de l'Amérique a pris un parti judicieux et nécessaire; je souhaite que ce ministre juge aussi équitablement l'article du plan où je discute la possibilité d'une entreprise sur la Jamaïque qu'il vous a insinuée et qu'il voudroit que nous fissions à nous seuls. C'est ce qui me semble de toute impossibilité. Les grands desseins présentent toujours un côté séduisant qui laisse à peine apercevoir les difficultés dont ils sont hérissés. Je ne crois pas avoir exagéré celles qui accompagneroient cette entreprise dans le tableau très abrégé que j'en ai tracé; j'ai démontré clairement l'impuissance où seroit la France de la formér à elle seule, et entre nous je crois qu'elle ne seroit pas moindre quand les efforts des deux puissances seroient combinés. En effet comment rassemblér un corps de 15^m hommes sans dégarnir des possessions prétieuses qu'il seroit hasardeux de laissér à découvert? Où trouvér les vivres suffisans; les bâtimens et les matelots nécessaires pour le transport de cette petite armée? les ressources de l'Amérique sur tout de la nôtre sont bien foibles pour de pareilles vues.

M. le Cte de Floride Blanche propose tout à la fois une entreprise sur l'Océan et sur la Méditerrannée. Nous indiquons par raport au premier ce que nous croions

utile et praticable. Il est hors de doute q'une invasion en Irlande bien préparée et mûrie dans le secret seroit d'un grand effet, mais le secret ne peut être gardé qu'en multipliant assés les démonstrations pour faire prendre le change à l'ennemi, en sorte que menacé sur plusieurs points il ne puisse discernér la fausse attaque de la véritable. Ces démonstrations ne pouvant être faites que par le Roi, S. M. doit attirér sur les côtes de l'Océan et placér depuis Dunkerque jusqu'à Rochefort toutes les troupes qui ne sont pas nécessaires à la garde de son immense frontière; malgré la bonne intelligence ou nous vivons avec tous nos voisins nous ne pouvons pas la laissér sans des garnisons suffisantes pour mettre nos places à l'abry d'une surprise. Si vous considérés avec cela que le Roi a 12 b^{ou} en Amérique, autant en Corse et q'un certain nombre de régimens cantonnés en Bretagne fournissent les vaisseaux de troupes vous ne serés pas surpris, M., que nous n'aions que peu de garnisons en Languedoc et en Provence et que nous serions hors d'état de fournir des troupes pour une expédition dans la Méditerrannée. Mais quand il y en auroit et que l'Espagne se chargeroit de supléer aux v^x de guerre qui nous manquent pour la tentér, il resteroit un dernier obstacle à surmontér et ce ne seroit pas le moins diriment.

Grâce à l'incurie qui a précédé ce règne ci nos classes ne sont pas au point où on les réputoit. Nous ne comptons pas 60^m matelots classés; la flotte du Roi dans son état actuel en emploie au moins 40^m. On a besoin journellement de remplacemens par ce qu'on essuie des pertes. Il n'est pas possible de désarmér entièrement le commerce et la course, quand on le voudroit même on ne le pourroit. Comment après cela trouvér dans la Méditerrannée et dans l'Océan des bâtimens de transport en nombre suffisant pour deux grandes expéditions. Je crois, M., que l'Espagne n'y seroit pas moins embarrassée que nous.

.............[La partie restante de cette pièce a été transcrite *supra*, p. 605.].............

APPROUVÉ. LE COMTE DE VERGENNES.

Espagne, t. 591, n° 152.

5. LE COMTE DE VERGENNES À MONTMORIN.

A Versailles le 29 x^{bre} 1778.

Ma dernière expédition a répondu d'avance à ce que vous me mandez et elle épuise tellement la matière que je n'ay plus rien à vous mander sur le grand objet qui nous occupe. Nous sommes dans l'attente du jugement que le Roi C^{que} et son ministre porteront des plans que vous êtes chargé de mettre sous leurs yeux.

Si, comme j'aime à m'en flatter, ils les examinent sans prévention et avec l'intérest

qu'ils exigent, ils trouveront d'un côté que nous sommes aussi pacifiques et aussi conciliants que S. M. C. peut le désirer et de l'autre que nous sommes prêts à faire tous les efforts qui sont au pouvoir du Roi pour faire une guerre vigoureuse, et pour soutenir les intérêts et les vües quelconques de la cour de Madrid comme les nôtres propres. D'après cela nous sommes dans la ferme espérance que nos dispositions seront agréées, et que S. M. C. se portera à concerter avec nous les mesures nécessaires et même instantes que leur exécution commande....................

Le comte DE VERGENNES.

Espagne, t. 591, n° 167.

CHAPITRE XI.

MANŒUVRES DU PARDO EN VUE DE L'ENTENTE DÉFINITIVE.

Comment l'Espagne se croyait sûre, maintenant, d'arriver à ses fins; Charles III et son ministre sont satisfaits des communications reçues de la France, mais s'entêtent à voir venir de nous l'offre des avantages à tirer de la guerre. — Pourquoi Montmorin conseille de céder à cette insistance; impatience «d'en finir» qu'avait, de son côté, le gouvernement du roi. — Réponse évasive de l'Angleterre; M. de Floridablanca en est rendu plus pressé de conclure, tout en discutant de nouveau à Londres; de nouvelles circonstances répandent momentanément de l'incertitude à Versailles; M. de Vergennes envoie à Madrid le projet de convention. — Analyse de ce projet; dépêches approuvées par le roi qui l'accompagnent et qui raisonnent les opérations à effectuer; soin pris encore pour écarter des négociations poursuivies par l'Espagne avec l'Angleterre tout ce qui porterait atteinte à notre fidélité envers les Américains. — Nouveau nuage jeté sur l'horizon de Versailles par l'échec d'Estaing à Sainte-Lucie, par la conduite de M. de Bouillé sous lui, et par l'impression qu'ont produite à Madrid les explications du roi; rapport et lettre confidentielle de Montmorin sur les objections de M. de Floridablanca et sur les vues de la cour d'Espagne; amertume que cause l'attitude de cette cour; nouvelles dépêches approuvées sur les difficultés qu'elle soulève; pli confidentiel qui dit à l'ambassadeur avec quel peu de gaîté de cœur on se plie si patiemment à des sacrifices pour elle. — Comment, à Madrid, on était suspendu à une seconde réponse de Londres; manœuvres de M. de Floridablanca auprès de Montmorin; raisons de s'unir définitivement à nous qu'il trouvait dans la situation que nous avions conquise sur le continent. — Constante approbation donnée par le Roi Catholique à notre politique avec l'Allemagne; attention de M. de Vergennes à faire connaître à Madrid les bons rapports que cette politique nous créait avec la Russie, ainsi que les négociations ouvertes avec les États maritimes du Nord en vue d'assurer la liberté de la mer aux pavillons neutres.

A l'heure où l'on fermait à Versailles le courrier du 24 décembre, 1779.
Montmorin mandait de nouveau que les dispositions de Madrid restaient telles qu'il les avait dépeintes : chez le monarque la conviction persistante de procurer la paix et, par suite, peu d'encouragement à laisser espérer comme prochaine l'entrée en action de l'Espagne; chez le premier ministre la prévision positive que l'Angleterre ne rendrait pas la paix possible, conséquemment la résolution d'affronter la guerre, mais une grande appréhension de se dévoiler trop tôt, et, dès lors, la recherche d'une dissimulation extrême. Et cette

1779. dissimulation, M. de Floridablanca la voulait à la fois à l'égard de Londres et à cause de la grande pusillanimité qu'il connaissait à ses collègues[1]. Il attendait « sans impatience » dans ces dispositions, d'après l'ambassadeur, ce que la France allait dire. En réalité, le gouvernement de Charles III avait fait son siège et laissait arriver.

Après avoir lu le courrier de France, ce gouvernement se considéra comme passé à l'action commune dans les conditions mêmes qu'il avait souhaitées. Du grand pas obtenu il préjugea qu'il obtiendrait les autres. Il n'en prodigua que plus à Montmorin les égards et les attentions à l'adresse de M. de Vergennes. « Je vous rendrais difficilement tout le bien qu'on pense de vous ici, peut écrire l'ambassadeur le 17 janvier; le roi d'Espagne m'a dit très positivement dans « plusieurs occasions, mais particulièrement ce matin, combien il « faisait cas de *votre probité et de vos talents*, ce sont ses propres expressions. M. de Florideblanche pense absolument de même et j'espère « qu'enfin le moment est arrivé où vous vous entendrez tout à fait. » Seulement, s'entendre tout à fait n'avait qu'un sens, au Pardo, pour le monarque comme pour son conseiller, c'était d'en passer par ce que voulait l'Espagne. Avec des formes très aimables, M. de Floridablanca va mettre à poursuivre ce but une persistance dont la ténacité sera toute l'adresse, mais qui l'emportera d'autant mieux.

[1] Rapports de Montmorin des 14 et 24 décembre. (*Espagne*, t. 591, nos 130 et 157.) Rapports étendus; nous indiquerons seulement ici en substance ce que l'ambassadeur disait le 14 : « De plus en plus je crois que M. de Floride Blanche tend à la guerre. Il m'a prié, quand vous répondrez sur le moyen terme à trouver, de ne le faire que confidemment, parce que si la réponse des Anglais était peu favorable, comme c'est probable, ce serait le cas de chercher seulement à prolonger la négociation pour être maître de la rompre quand on voudrait. Il compte faire un manifeste qu'il répandra à Londres et dont il attend grand effet; il pense que les faits tels qu'ils se sont passés révolteront la nation anglaise contre le ministère actuel. Il m'a dit qu'il devait garder de grands ménagements, parce que l'esprit faible et pusillanime de ses collègues était incapable de concevoir de grandes choses, que les ayant sondés par ordre du roi il n'avait trouvé que de la crainte et de l'effroi, de sorte qu'il devait cacher ses vues et ne découvrir que ce qui est absolument nécessaire; il ne compte que sur M. de Galvès. Il a fait goûter au roi ses grandes vues et ses projets étendus; mais une fois désabusé de la possibilité de réaliser cette espérance, il se résoudra aux plus grands efforts. »

Le 12 janvier, Montmorin rend compte des conversations succes- 1779.
sives auxquelles les réponses du roi ont donné lieu. Il a soumis son rapport à M. de Floridablanca avant de l'expédier, de sorte que les constatations en sont certaines et que « ce ministre ne peut plus re-« culer sans laisser la preuve de sa fausseté s'il y manque ». Il complète ce rapport par une lettre privée de sa main et par un pli confidentiel de la main de Bourgoing. Des communications de la cour de France tout est approuvé, moyens de faciliter la paix, plan de guerre, observations de détail. « Le Roi Catholique est flatté de l'empressement de son neveu à favoriser ses désirs de pacification, et s'il fait des propositions à l'Angleterre elles ne porteront jamais atteinte aux engagements pris avec les États-Unis d'Amérique; il serait le premier à nous encourager à les remplir avec la plus grande exactitude. Les préparatifs sont poussés avec vigueur et la guerre s'ouvrira au printemps, si l'obstination de l'Angleterre empêche toute espérance de la paix; l'état défectueux des troupes espagnoles ne permet pas d'en fournir à une expédition en Irlande, mais l'Espagne conviendra volontiers d'une indemnité en argent pour celles de la France qui remplaceront les siennes, et ses forces navales se joindront aux nôtres. Comme il faut un peu de temps au Roi Catholique pour être en mesure de garantir ses vastes et lointaines possessions au moment de rompre la paix, il propose que l'on agisse au milieu de mai; alors il sera prêt, et, à moins que l'Angleterre n'envoie des propositions acceptables, elle aura à combattre les forces réunies des deux puissances. » Mais sur les avantages que la France et l'Espagne pourront retirer de la guerre, toutes les instances en vue de faire expliquer M. de Floridablanca ont été vaines. Le premier ministre établit là son levier et l'y ancre solidement. « Sa Majesté Catholique veut montrer à son neveu une confiance égale; elle désire que ce soit le roi lui-même qui détermine les conditions sans l'obtention desquelles on se promettra de ne pas consentir à la paix; elle lui laisse le choix de la forme de la convention à passer. J'ai insisté, dit Montmorin, pour qu'on déterminât les objets qu'on

1779. désire conquérir; M. de Florideblanche a répondu que le roi ne céderait pas sur ce point. » La lettre particulière de l'ambassadeur confirme qu'il a « tout fait » auprès du premier ministre pour qu'il envoyât à Versailles le plan de la convention destinée à déterminer ce que l'Espagne voudrait s'assurer avant de déclarer la guerre; celui-ci a répondu que « le roi n'y consentirait jamais, que flatté de la confiance manifestée par son neveu, il ne voulait pas être en reste et qu'il accepterait ce que le cabinet de Versailles déciderait ».

Cette continuation du système conçu au Pardo pour nous forcer à lui proposer les avantages qu'il désirait et nous engager d'autant mieux à les lui faire obtenir, n'empêchait pas l'ambassadeur de conseiller au gouvernement du roi d'adhérer à l'idée de la convention en elle-même. D'après leur accord avec M. de Floridablanca, ce serait un écrit fort simple, « plutôt un engagement amical et réciproque « qu'un traité ». Plus tard, suivant les résultats qu'aurait la guerre on réglerait les détails. L'écrit, seulement, garantirait d'une manière spéciale à l'Espagne : en Amérique la possession de Pensacola et de la Mobile, afin que ses possessions américaines et sa navigation dans le golfe du Mexique se trouvassent abritées, et de plus l'expulsion des Anglais de Honduras; en Europe la restitution de Gibraltar : cette place aux mains des Anglais paraissait à M. de Floridablanca « une honte et un asservissement dont il voudrait rédimer sa nation », mais il ne tenait plus à la Jamaïque, et Minorque lui semblait sans importance. Ainsi rédigée, disait Montmorin, la convention serait signée très promptement et « l'on aurait fait un pas décisif qui exclurait « toute tergiversation nouvelle ». En terminant l'entretien, M. de Floridablanca s'était de nouveau gardé de ne pas insister, d'abord, sur l'extrême utilité du secret, sur la nécessité de donner encore à l'Angleterre l'illusion de la neutralité de l'Espagne et, dès lors, de ne rien brusquer lors même qu'elle ferait des propositions déraisonnables, mais aussi sur les préférences marquées du roi pour la paix,

et, par suite, sur l'obligation de « calmer les scrupules à redouter « d'une conscience aussi délicate et aussi timorée[1] ». 1779.

Calmer les scrupules du Roi Catholique, le Pardo avait assez de fois laissé voir clairement que cela voulait dire de lui assurer de grands avantages. Ces indications finales de M. de Floridablanca visaient à l'impatience de Versailles, et elles visaient juste. Chaque jour passé, en effet, rapprochait maintenant le moment d'agir, et que de points restaient à concerter avec notre allié pour porter un coup décisif, même pour conjurer les conséquences du retard, déjà si grand! Le 18 janvier, c'est-à-dire presque à l'heure où Montmorin écrivait, M. de Vergennes lui marquait encore combien le temps durait au gouvernement du roi d'en finir. « Dissimuler jusqu'au moment de frapper le coup, nous n'y avons jamais contredit, disait le secrétaire d'État; mais excellente avec l'ennemi qu'on veut surprendre, cette dissimulation deviendrait funeste si elle s'étendait à l'ami qui doit coopérer. Des propos indécents se répandent au sujet du Roi Catholique; ils coûtent infiniment à notre délicatesse et à nos sentiments pour lui; il est impossible de les réprimer faute d'en connaître les auteurs, mais il serait possible de les faire tomber si nous étions moins rigides observateurs du secret; ce n'est que par là qu'il nous pèse, mais il faut qu'il cesse;

[1] Rapport, lettre personnelle et pli confidentiel de Montmorin, des 12 et 13 janvier 1778. (*Espagne*, t. 592, n°s 21, 26 et 27.) — Montmorin précisait comme il suit, dans sa lettre particulière, les résultats qu'il avait obtenus : « Madrid ce 14 janvier 1779. — Je desire, « Monsieur le Comte, que l'expédition que je « vous envoye aujourd'hui remplisse vos vœux « plus que les précédentes. Je sens qu'elle laisse « bien des choses à désirer, mais il me semble « qu'il y en a plusieurs d'éclaircies : la certitude « qu'il ne nous sera fait aucune proposition con- « traire à nos engagements avec les Américains; « celle que si la campagne prochaine a lieu les « forces de l'Espagne seront à notre disposition; « et enfin les objets que l'Espagne veut s'assurer « en faisant la guerre. Je n'ai rien à ajouter à « ce que j'ai l'honneur de vous mander dans « mes lettres ministérielles sur le refus qu'a fait « M. de Floride Blanche de rédiger lui même « la convention que vous proposez. La raison « que je vous en donne me paroit fondée. Au « reste, Monsieur le Comte, si vous prenez le « parti de m'envoyer cette convention avec les « pouvoirs pour la signer, je ne doute pas que « je vous la renvoie très promptement. Je vous « avoue que je crois M. de Floride Blanche de « bonne foi. Il ne me semble pas possible de se « masquer au point où il le feroit s'il n'avoit pas « les intentions qu'il me montre. »

1779. il est temps de convenir de l'époque où le masque devra tomber[1]. » Aussi, le 22, à peine a-t-il pris connaissance du courrier du 12, qu'il témoigne une joie véritable. Ce sont pour lui « d'excellentes dépêches »; il n'y répondra pas avant d'être fixé sur ce que le ministère anglais aura dit de la note que le marquis d'Almodovar a la mission de lui présenter, mais il ne se retient pas d'écrire tout de suite privément à l'ambassadeur :

A Versailles le 22 janv^{r} 1779.

Lépine est arrivé hier au soir, Monsieur le Cte, et m'a remis l'expédition que vous m'avés fait l'honneur de m'adresser. Je l'ai luë avec le zèle du patriotisme et avec l'empressement de l'amitié. Je l'ai fait passer immédiatement au Roi qui en sera sûrement satisfait. Son cœur trouvera une douce consolation dans la sûreté qu'aucun nuage n'obscurcit plus l'étroite et tendre intelligence qu'il désire entretenir avec le Roi son oncle. Nous jouirons cependant mistérieusement de cette satisfaction pour mieux garder le secret qu'on nous impose; nous prendrons même, s'il est nécessaire, le ton un peu grondeur. Il est si peu dans nos principes et dans nos sentimens vis-à-vis de l'Espagne que je crains que nous ne le soutenions qu'imparfaitement. . . . .

Espagne, t. 592, n° 15.

La réponse attendue d'Angleterre reporta au 12 février celle que demandait ce courrier du 12 janvier. Ce fut une réponse nulle que fit la cour de Londres. Elle déclinait toute idée de rien proposer et de rien entendre. Dans les termes vagues qui lui étaient habituels elle plaçait ses intérêts et son honneur entre les mains de Charles III et s'en remettait à lui de « trouver les tempéraments capables de la rappro- « cher de la France ». Le Pardo, sans se rebuter de cette nouvelle réplique dilatoire, s'était aussitôt approprié les clauses de paix du cabinet de Versailles, les avait transmises à Almodovar, chargé d'exhorter le cabinet de George III à communiquer sans délai ses intentions à leur propos; et l'ambassadeur était invité à répondre à cet

[1] Dépêche du 18 janvier 1778. (*Espagne*, t. 592, n° 37.)

égard avant la fin de février. Montmorin, qui relate ces faits le 19 janvier[1], joint à son rapport une seconde lettre de M. de Floridablanca pour M. de Vergennes, une lettre qui avait été écrite le 13 janvier, mais qu'il n'avait donnée à temps pour le départ : elle confirmait au secrétaire d'État les entretiens dont l'ambassadeur avait fourni le résumé. D'ailleurs, le conseiller de Charles III s'était montré, depuis, persuadé de plus en plus que l'on n'avait rien à attendre de Londres, bien que son souverain continuât, au contraire, à rester dans une certaine illusion. Le 24, il mettait Montmorin à même de le dire prêt à accepter les plans d'action de Versailles, d'assurer que le nombre de vaisseaux espagnols dont on croirait nécessaire la jonction avec les nôtres serait accordé et qu'ils se rangeraient sous le commandement du chef que le roi de France désignerait pour les siens[2]. Le 1er février c'était de l'impatience qu'il manifestait à son tour : il aurait voulu avoir déjà le projet de convention, avoir les renseignements de détail annoncés par M. de Vergennes afin de combiner définitivement les opérations ensemble; à son avis il faudrait que le plan en fût arrêté dès le milieu de mars au moins, de manière à pouvoir agir aussitôt que la saison le permettrait[3]. Nouvelle insistance le 8, nouvelle offre de réunir les forces navales de l'Espagne à celles de la France pour « tenter « tout ce qui sera praticable » sur l'Angleterre ou sur l'Irlande, ou tenter toute autre expédition dont on conviendrait, quelque importante qu'elle pût être; l'Espagne ferait bloquer en outre la baie de Gibraltar par des bâtiments légers, la place par ses troupes; en même temps l'ordre serait donné d'attaquer Pensacola, la Mobile et de chasser les Anglais de la côte de Honduras[4]. 1779.

[1] *Espagne*, t. 592, n° 45.

[2] *Ibid.*, n° 54.

[3] *Ibid.*, n° 97.

[4] *Ibid.*, n° 76. — « Tout ce que je vois, tout « ce que j'entends, Monsieur, soit de Sa Mté « Cath. soit de son ministre me confirme de « plus en plus dans l'idée que l'Espagne a pris « son parti. M. le Cte de Floride Blanche attend « avec impatience que vous envoïez ici le projet « de la convention dont j'ai eu l'honneur de vous « parler dans la dépêche qui vous a été remise « par le courier Lépine et les renseignemens « qu'il vous a demandés pour l'opération que « les forces des deux Puissances combinées

1779. On n'aurait pu aller davantage au-devant des désirs que le Pardo connaissait au gouvernement de Versailles. Pendant ce temps, la situation générale se présentait aux regards de ce gouvernement comme un peu plus pressante qu'auparavant. Son arbitrage dans les affaires d'Allemagne venait, par le fait des exigences respectives, d'être rendu laborieux, incertain un moment, de sorte que de ce côté important l'horizon avait perdu sa clarté et que les chances espérées par l'Angleterre de ne pas laisser établir la paix en Allemagne et de nous voir ainsi forcément engagés ou retenus sur le continent, semblaient naturellement accrues. Des négociations tentées auprès des États maritimes pour la protection de la mer nous mettaient presque en conflit avec la Hollande. On ne savait encore rien de l'escadre du comte d'Estaing depuis son installation à Boston, et la prudence commandait de ne pas la supposer dans des conjonctures brillantes. Au contraire tout ne paraissait que trop favorable pour le cabinet de Londres. Ce cabinet avait répondu à l'Espagne d'une façon aussi peu inspirée que possible par le désir de la paix; il poussait sans mystère ses armements avec une énergie dont on pouvait présager qu'il avait « le parti « arrêté de ramener l'Amérique à ses pieds et de châtier la France et « même l'Espagne si celle-ci s'unissait à nous », comme M. de Vergennes l'avait écrit à Montmorin le 29 janvier. Autant de motifs très instants de ressentir l'utilité de l'alliance. S'il était permis, intimement, de ne pas mettre une entière confiance dans le gouvernement de Charles III, politiquement on n'en avait plus de raisons. La netteté

« pourroient tenter contre l'Angre; ce ministre « me disoit encore ce matin qu'il étoit nécessaire que tous nos plans fussent réglés au plus « tard vers le milieu du mois prochain à fin de « pouvoir être sûrs de n'être pas arrêtés dans « l'exécution lorsque la saison permettra d'agir.

« En un mot, Monsieur, je suis si convaincu « de la bonne foi et des intentions vigoureuses « de cette cour, que je ne crains pas de me com« promettre en vous assûrant très positivement « que le Roi peut compter de la manière la plus « certaine sur telle partie des forces maritimes « de l'Espagne qu'il jugera à propos de joindre « aux siennes pour agir la campagne prochaine. « J'attends avec grande impatience le premier « courier que vous m'expédierez; J'espère n'a« voir rien que de satisfaisant à vous mander « en vous le renvoïant. »

avec laquelle il venait de présenter à Londres nos clauses de paix lui faisait un titre dont M. de Vergennes ne pouvait se refuser de convenir[1]. Aussi le gouvernement du roi n'attendait-il qu'un courrier disponible pour faire porter à Madrid le projet de convention demandé. 1779.

Ce projet était absolument tel que les avis de Montmorin avaient indiqué de le dresser. Le roi l'avait préparé avec M. de Maurepas et M. de Vergennes; il y apposa son « Approuvé », et de même à quatre dépêches dont on le fit suivre. Toutes les minutes, avons-nous besoin de le dire, sont de la main du secrétaire d'État. L'une, le n° 1 de ces quatre dépêches, consistait dans une sorte d'analyse raisonnée du projet de convention; la suivante exposait les circonstances et les impressions qui, depuis le 24 décembre, avaient successivement conduit à en venir là. M. de Vergennes expliquait que le projet étant établi d'après les informations de l'ambassadeur, celui-ci pourrait se prêter aux additions et aux changements nécessaires, et son pli contenait le pouvoir formel de signer cet acte au nom du roi. Les commentaires ne portaient d'ailleurs que sur le préambule et sur les articles essentiels. Quant au préambule, exposé de motifs très bref, le Pardo pourrait le modifier à son gré. Parmi les articles, le premier précisait le moment où l'Espagne se déclarerait ouvertement : non seulement le roi

[1] M. de Vergennes écrivait à cet égard à Montmorin, le 29 janvier, ainsi qu'il suit : « J'ai « mis sous les yeux du Roi, M., l'extrait que « M. le Cte de Floride Blanche vous a confié « de sa dépêche à M. le Mis d'Almodovar. « L'expédient que nous avions proposé dans « notre réponse à la déclaration confidentielle « de l'Espe a gagné dans les mains de ce mi- « nistre, il est rendu avec une dignité qui a « excité la satisfaction et la sensibilité de S. M. « Il n'est pas possible de présentér plus conve- « nablement et plus noblement l'objet qu'il l'est « dans la dépêche de M. le Cte de Floride « Blanche, et quoique le ton n'en soit pas « menaçant il me paroit cependant ferme et « susceptible de toutes les interprétations que « l'Espagne voudra lui donnér. Le dernier para- « graphe qui commence par ces mots, *il est inu- « tile de chercher à persuader*, etc. est conçû de « manière à faire faire aux ministres anglois de « sérieuses réflexions s'ils en sont encore sus- « ceptibles, mais c'est ce dont je ne me flatte « pas. Toute leur conduite ne dépose que trop « que ce n'est pas l'esprit de sagesse qui préside « à leurs délibérations et à leurs résolutions. » (*Espagne*, t. 592, n° 65.)

1779. insistait pour que la date de cette déclaration fût prochaine, mais il tâchait de montrer le grand avantage qu'on aurait à ce que, même avant ce moment-là, les vaisseaux espagnols allassent se joindre à Brest aux vaisseaux d'Orvilliers et se missent sous les signaux de cet amiral. Dans l'article 4 était formulé l'engagement d'assurer en commun l'indépendance des États-Unis; on augurait du passé que le Roi Catholique aurait encore de l'hésitation à accepter cet engagement-là, on déclarait donc l'impossibilité où l'on était de s'y soustraire et la nécessité pour ce monarque d'en partager les obligations comme la conséquence même de l'alliance. Le cinquième article stipulait des avantages pour la France, des avantages à peu près nominaux, mais ce n'était pas moins une dérogation aux principes que le cabinet avait jusqu'alors pratiqués; on la fondait sur ce qu'il était devenu juste de répéter les frais de la guerre contre l'Angleterre, puisque celle-ci avait rejeté tout moyen de faire la paix. Dans le septième article étaient consignés les objets qui seraient assurés à l'Espagne, exactement ceux que Montmorin avait détaillés; on souhaitait qu'ils satisfissent, sans prétendre toutefois qu'ils ne pussent être étendus si les circonstances le permettaient; on renouvelait d'ailleurs à leur sujet la faculté ouverte à l'ambassadeur d'aplanir les difficultés, bien que l'on pensât être allé jusqu'aux dernières limites des désirs du Roi Catholique, ne supposant pas que ce monarque eût rien à demander en outre; rien, disait M. de Vergennes, hormis « peut-être des mots qui ne valent pas la peine de batailler, quand il est si important de « finir » et qu'il y a déjà trop de temps perdu[1] ».

Dans les autres dépêches, le roi exprimait ses impressions à la suite des dernières communications de l'Espagne, comment elles l'avaient conduit à se rendre au vœu de son oncle, soit pour la paix soit pour les mesures communes que demanderait la guerre, et les sentiments de satisfaction éprouvés en conséquence; après quoi ces mesures étaient

[1] *Espagne*, t. 592, n° 105. — On trouvera cette dépêche à l'annexe III du présent chapitre.

discutées de nouveau dans le sens qu'avaient déterminé les plis du 1779.
24 décembre. L'une des quatre dépêches répondait particulièrement au rapport de Montmorin qui portait la date du 12 janvier, et elle appuyait encore sur l'utilité de ces mesures. Elle s'attachait à démontrer combien peu la France pouvait se charger seule d'une expédition en Irlande, même au moyen du subside en argent offert par l'Espagne, combien il était préférable de s'assurer avant tout la supériorité maritime, et, si la fortune des armes nous était favorable, de poursuivre les flottes anglaises dans leurs ports, de détruire ces ports ou leurs arsenaux, et d'opérer alors avec une armée sur l'île de Wight, puis à Portsmouth, en Angleterre même. C'est ce plan-là qui semblait préférable, et à la dépêche était joint un mémoire étendu qui en développait les côtés techniques, mémoire émané d'un officier anglais très habitué aux côtes de la Grande-Bretagne, passé au service de la France et qu'on avait envoyé dans l'Inde, aussitôt entendu, afin qu'il ne fût plus à même d'éventer le secret[1]. Le gouvernement du roi n'insistait pas seulement sur la convenance de cette réunion des vaisseaux des deux puissances, mais sur l'urgence de l'opérer plus tôt que ne

[1] Hamilton était le nom de cet officier, Mitchell-Hamilton. Il avait été adressé de la Haye au gouvernement du roi par l'ambassadeur, le duc de la Vauguyon, à qui il s'était offert sous des auspices sûrs. Son mémoire porte la date du 24 janvier 1779. M. de Vergennes explique, comme nous le disons, qu'afin de s'assurer le secret, on avait fait partir l'auteur pour l'Inde aussitôt après avoir recueilli ses avis, et que, comme les négociations actuelles avec l'Espagne restaient inconnues à toute personne en dehors du roi, de M. de Maurepas et de lui, ce secret était de toute sûreté : « Le roi, disait le ministre « au sujet de ces affaires, n'y admet que M. le « Cte de Maurepas et moi, les autres membres du « Conseil n'en ont point de connaissance, et « notre public est si peu au fait de ce qui se passe « que dans le mécontentement que lui cause « l'abandon auquel il supose que l'Espagne nous « a dévoüés il se permet des propos licentieux « qu'on puniroit sévèrement si on pouvoit en dé« couvrir les auteurs. » — L'intitulé du mémoire de Mitchell-Hamilton formait une sorte de préface : *Aperçu dont l'objet est de montrer qu'il est possible, selon la pratique de la guerre et de la navigation, d'attaquer les vaisseaux de l'ennemi par surprise, soit à Torbay, soit à Spithead. On présuppose qu'ils ont été dispersés et forcés par un coup de vent d'abandonner la station qu'ils avaient prise pour leur croisière. L'opération dont il s'agit, vu la situation de Dunkerque, pourra être suivie par une descente et par la destruction des arsenaux et des vaisseaux dudit port. En même temps un corps de troupes pourroit débarquer sur l'île de Weight et détruire des villes, ports, etc.* (*Espagne*, t. 592, n° 107.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. l'indiquait le gouvernement de Charles III et, dès cette heure, d'en fixer le moment d'une manière certaine, parce qu'il fallait bien deux mois pour préparer les effets à tirer de l'association effectuée. Voici cette dépêche tout entière :

A Versailles le 12 février 1779.

Vous avés rendu compte, M., par votre dépêche n° 2 du 12 du mois dernier de vos différens entretiens avec M. le Cte de Floride Blanche relativement aux trois objets qui faisoient la matière de mon expédition du 24 x^bre^. Je vais les reprendre dans l'ordre où vous les avez traités et je suivrai de même tout ce qui exige explication et réponse de notre part.

Le Roi a été infiniment touché de l'aprobation que le Roi son oncle a donnée aux facilités que Sa M^té^ a proposées pour parvenir au rétablissement de la paix avec l'Angre et elle n'est pas moins sensible à la complaisance avec laquelle Sa M^té^ Cque en adoptant les mêmes facilités s'est prêtée à n'en faire usage qu'avec les ménagemens et la réserve que le Roi son neveu lui avoit recommandés.

En répondant à votre dépêche du 19 janvier je vous ai informé, M., de toute la satisfaction avec laquelle le Roi a vû la note ministériale que M. le Cte de Floride Blanche vous a chargé de nous communiquér et que M. le Mis d'Almodovar doit remettre ministérialement à Londres; elle est rédigée avec tant de clareté, de franchise et de noblesse que l'on pourroit s'en promettre les plus heureux effets si le ministère anglois avoit le bon esprit de reconnoitre que les soins magnanimes du Roi Cque n'embrassent pas moins les intérêts essentiels de l'Angre que ceux de la France. Mais cet effort de raison semble trop supérieur aux préventions de l'orgeuil anglois pour croire qu'il en soit susceptible; l'ivresse de ses succès passés l'aveugle sur les dangers du moment présent, c'est sur quoi nous ne tarderons probablem^t^ pas à être éclaircis; aussi ferme et précise que l'est la note espagnole, il faut bien que le Ministère Bque y réponde d'une manière plus cathégorique qu'il ne l'a fait jusqu'à présent; mais quand bien même il éluderoit une explication formelle, son silence ou ses détours deviendroient l'interprète éloquent de ses intentions.

Quelque parti qu'on prenne en Ang^re^ le Roi vous autorise à vous expliquér, M., que Sa M^té^ partage sinsèrement les vœux du Roi son oncle pour que le calme succède à l'orage qui a commencé à grondér sur nous et sur l'Angre;

que ce seroit avec un véritable regret qu'elle en perdroit l'espérance et qu'enfin s'il étoit encore des facilités auxquelles Sa Mté pourroit se prètér pour le bien de la paix elle ne s'y refusera pas, convaincûe comme elle l'est que S. M. Cq̃ue ne soufrira et ne permettra jamais qu'on lui fasse aucune proposition qui pourroit blessér la foi sacrée de ses engagemens, et par conséquent la dignité de sa couronne et même celle de sa personne. 1779.

Ma lettre cottée 1re doit être pour S. Mté Cq̃ue une nouvelle preuve bien caractéristique de la tendre déférence du Roi son neveu.

Si Sa Mté a hésité à proposér les objets de sa satisfaction qu'elle estimoit pouvoir interressér le Roi son oncle ce n'a été uniquement que pour ne pas anticipér sur la prévoyance de ce prince qui indépendament de son expérience consommée dans les affaires doit înfiniment mieux jugér de ses propres intérèts et de ses convenances les plus essentielles que le Roi ne peut le faire; Mais Sa Mté Cq̃ue desirant qu'il en soit autrement le Roi s'est prèté avec plaisir et empressement à condescendre aux vûes du Roi son oncle, le projet de convention et la lettre qui l'accompagne en font un témoignage qui me dispense d'en dire d'avantage.

Je passe au 3e objet celui du plan de campagne.

M. le Cte de Floride Blanche trouve sage et judicieux le projet que vous avés été chargé de lui présentér, mais il n'estime pas eu égard à l'état des troupes espagnoles que l'Espagne puisse concourir avec des forces de terre à une expédition en Irlande; il propose que la France s'en charge seule et que l'Espagne y contribue par une somme d'argent dont on conviendra.

Bien des considérations, M., semblent s'oposér à ce que la France puisse se chargér seule d'une pareille entreprise; elle ne pourroit reussir qu'à la faveur du secret, et comment se promettre de le gardér lors que toutes les dispositions doivent se faire sur un même point. Cet inconvénient n'auroit pas été tout à fait sauvé mais il auroit été moindre si la France et l'Espagne avoient partagé cette vûe; leur combinaison auroit été ignorée, et l'incertitude de l'ennemi sur le point que chacune des deux puissances auroit menacé en rendant ses mesures moins assurées auroit donné plus de possibilité au succès. Les Anglois ne se méprendront pas sur nos intentions lorsqu'ils nous verront tenir aux environs de Rochefort un corps de 30,000 hommes, y rassemblér un grand nombre de vaisseaux de transport; embarquér de l'artillerie, des

1779. vivres, enfin faire tous les préparatifs qui caractérisent une grande entreprise. Une difficulté peut être plus réelle encore, indépendament de la répugnance qu'on peut avoir de livrér à la mercy des vents et des tempestes un corps de 30,000 hommes, seroit de se procurér à point nommé un nombre de bâtimens de transport suffisant pour une aussi vaste expédition. Cela consideré, s'attachér à un projet de descente en Irlande ce seroit probablem[t] se constituér dans des dépenses et des frais dont on ne receuilleroit aucun fruit et qui pourroient nuire à d'autres objets plus essentiels.

Le plus intérressant sans doute est d'enlevér aux Anglois la supériorité sur mer et pour cela de ne se présentér à eux qu'avec des forces assés supérieures pour espérér de maîtrisér la victoire. M. le C[te] de Floride Blanche a goûté cette idée et nous voions par votre lettre du 24 janvier que ce ministre ne la perd pas de vue et qu'il désireroit même que nous puissions dès à présent indiquér le nombre de vaisseaux espagnols qui devroient se joindre à notre flotte de Brest. Pour le faire avec une sorte de précision il seroit nécessaire de connoître au moins par à peu près la destination que les Anglois se proposent de donnér à leurs forces et le partage qu'ils en feront. Jusqu'ici nous sommes sans notions à cet égard, peut être la cour d'Espagne en a-t'elle par le canal de M. le M[is] d'Almodovar; en tout état de cause il seroit utile de recommandér à cet ambassadeur d'être attentif à cet objet, et même de nous faire instruire par le canal de M. le C[te] d Aranda de ce qu'il pourra découvrir à ce sujet. Mais quel que soit la disposition des Anglois, il est aparent qu'ils feront les plus grands efforts pour réservér à peu près 40 v[x] de ligne pour la deffense de la Manche. Il ne nous faudroit donc pas moins de 45 v[x] pour avoir une supériorité quelle conque, encore seroit elle imparfaite eu égard à la difference de la grandeur des vaisseaux; les Anglois en ont un assés grand nombre à trois ponts qui portent 90 et 100 canons; nous n'en avons pour le présent à Brest que deux de cette force, 3 ou 4 de 80 canons, le reste de 74 et de 64. Il seroit donc à desirér lors que la cour d'Espagne nous donnera un renfort, qu'elle y unit quelq'uns de ses vaisseaux de force afin d'assurér d'autant mieux le succès des évènemens qu'on pourroit tentér. Si la fortune des armes se déclaroit pour nous d'une manière bien décidée, ce seroit le cas où l'on pourroit sans trop hazardér suivre les Anglois dans leurs propres hâvres; la possibilité ainsi que la manière de l'exécuter sont exposés dans le

mémoire que je joins ici et que vous voudrés bien communiquér dans la plus intime confiance à M. le C[te] de Floride Blanche. Il est l'ouvrage d'un très habile marin, pratique consommé des côtes d'Ang[re], d'un Anglois enfin qui aiant quitté le service de sa patrie a passé à celui du Roi. Il ignore au reste le motif de la demande que je lui ai faite de ce mémoire et il est d'autant moins à craindre qu'il cherche à le pénétrer qu'il est parti pour le service de l'Inde. Notre secret à cet egard est parfaitem[t] à couvert. Nous n'aporterons pas moins de soin à conservér ceux qui nous sont communs avec l'Espagne. Ils ne sauroient être moins partagés. Le Roi n'y admet que M. le C[te] de Maurepas et moi, les autres membres du Conseil n'en ont point de connoissance, et notre public est si peu au fait de ce qui se passe que dans le mécontentement que lui cause l'abandon auquel il supose que l'Espagne nous a dévoüés il se permet des propos licentieux qu'on puniroit sévèrement si on pouvoit en découvrir les auteurs. 1779.

Je conçois, M., que la vaste étendue des possessions d'outre mer de l'Espagne exige des mesures, des dispositions et des envois d'ordres qui doivent nécessairement prendre quelque tems, mais comme je serois dans le besoin le garant que depuis près d'un an le ministère si éclairé du roi d'Espagne n'a pas reposé dans une sécurité léthargique et qu'il n'a négligé aucun des préparatifs que les circonstances et l'incertitude de leurs résultats ont dû lui faire envisagér comme nécessaires, nous sommes bien convaincûs qu'il ne sera pas plus endormi en Amérique qu'en Europe où il se présente sous un aspect si formidable, sur aucune des précautions que la prévoiance et la raison recommandoient, et que l'exhibition du projet de convention s'il est agrée achèvera de faire cessér la réserve dans laquelle on continue à s'envelopér. Il est d'autant plus instant de fixér une époque certaine aux opérations, que lorsqu'on en sera d'accord il faudra bien encore deux mois pour effectuér ce dont on sera convenû. Au reste cette époque restera dans le secret jusqu'au moment du dévelopement de la réunion des forces des deux puissances.

Vous vous rappelerés, M., qu'en vous envoyant à la fin de l'année dernière le projet de campagne que l'Espagne nous avoit demandé, je vous prévins que je m'étois attaché à faire tous les calculs à notre désavantage, ce genre d'erreur ne pouvant que nous être favorable; je vois que j'en ai commis une par raport aux forces de l'Espagne qui sont plus considérables que je ne l'avois

1779. supposé; je ne me le reproche pas puis que le résultat en devient avantageux à la cause commune, et qu'au lieu de 107 vaisseaux en action de la part des deux puissances nous en aurions 116. Assurément les Anglois n'en ont pas l'équivalent.

Pour ne rien laissér en arrière je répèterai, M., ce que je vous ai déjà dit plus haut et l'intention du Roi est que vous ne cessiés d'en assurér le Roi son oncle et son ministère, savoir que Sa M^té ne désire pas moins sinsèrement et moins ardement la paix que le Roi Cq̃ue, qu'elle la préfèreroit à la guerre la plus heureuse et aux avantages les plus saillans qu'elle pourroit lui promettre; qu'exemte de toute vûe d'agrandissement et d'ambition elle ne mettra d'autres bornes aux facilités que le Roi son oncle croira propres au rétablissement de la paix, que celles dont sa considération personnelle, l'honneur de sa Couronne, la dignité de son nom, et la foi de ses engagemens lui font une obligation religieuse et dès lors inviolable.

Ces sentimens et ces principes sont trop dans le caractère du Roi Cq̃ue pour que le Roi son neveu ne compte pas sur la plus entière aprobation de sa part.

Cette dépêche ainsi que tout ce qui compose cette expédition a eté mis sous les yeux de Sa M^té qui a bien voulu y reconnoitre l'expression de sa volonté et l'autoriser par son aprouvé.

Approuvé. DE VERGENNES.

Espagne, t. 592, n° 106.

L'autre dépêche ne faisait guère que confirmer brièvement la précédente. Elle assurait Montmorin de l'approbation complète de ses actes, notamment du soin qu'il avait pris de soumettre à M. de Floridablanca le résumé des explications de ce ministre. On y démontrait encore que l'époque du milieu de mai, fixée par l'Espagne pour sa déclaration ouverte contre l'Angleterre, était trop tardive; on revenait sur l'utilité de demeurer ensemble à l'entrée de la Manche et, une fois de plus, on en appelait à la vigilance de l'ambassadeur d'empêcher le Roi Catholique, dans son amour extrême pour la paix, « d'exiger rien « du roi qui pourrait blesser sa dignité et donner la plus légère atteinte

« à la fidélité avec laquelle Sa Majesté veut remplir ses engagements « avec les Américains[1] ». 1779.

Le quatrième pli approuvé était la réponse de M. de Vergennes à la lettre de M. de Floridablanca du 13 janvier. Elle ne contenait à vrai dire que les assurances devenues maintenant banales entre les deux cours. Mais le même courrier emportait une lettre particulière pour Montmorin, dans laquelle M. de Vergennes donnait sur les négociations le sentiment intime qu'en avait à cette heure le gouvernement du roi, et il faut en consigner ici l'expression; les circonstances modifieront bientôt ce qu'elle avait de favorable :

A Versailles le 12 février 1779.

Soyez tranquille, M. le Comte, sur l'effet qu'a produit votre expédition du 14 janvier, elle a eu l'aprobation la plus entière du Roi, et quoi qu'elle nous laisse encore bien des choses à désirer, nous n'en rendons pas moins de justice à la sagesse de votre conduite véritablement lumineuse. Vous savez que je suis de vos amis, je justiffierois mal ce titre, si je ne vous avertissois pas, dans le secret de notre intimité, des inculpations et des reproches qu'on pourroit vous faire; ainsy mes aplaudissemens ne doivent pas vous être suspects, et vous devez m'en croire lorsque je vous assure qu'on est très content de vous. Je vous le dis d'autant plus volontiers, que si les bruits ineptes de Paris vous reviennent, vous devez en être molesté; mais vos détracteurs, que grâces à Dieu je ne connois pas, sont si absurdes, que leurs propos n'excitent que le rire et la pitié.

[1] *Espagne*, t. 592, n° 108. — Cette dépêche, qui répondait à la lettre dans laquelle Montmorin résumait ce qu'il avait obtenu, exprimait tout d'abord comme il suit l'approbation du roi : « C'est avec bien du plaisir, M., que je vous « transmets ici les assurances de la satisfaction « du Roi. Sa Mté est parfaitement contente de « votre conduite et des comptes que vous lui en « rendés; et elle a fort aprouvé le parti que vous « avés pris de communiquér à M. le Cte de Floride Blanche votre dépèche n° 2 avant de l'expédiér. Cette précaution a eté très heureusement imaginée pour interceptér jusqu'à « l'ombre des frivoles excuses auxquelles on a « recours lors qu'on veut revenir contre ses paroles, mais c'est, nous l'esperons ce qui n'arrivera pas; nos inquietudes ont disparû; le « langage de notre allié est trop uniforme et « trop soutenû pour ne devoir pas y prendre « la plus entière confiance, d'ailleurs celle que « nous avons dans votre vigilance et dans vos « lumières ne peut que fortifiér notre sécurité. »

1779. Je n'ai point du tout été surpris, M. le Comte, du refus que M. le Cte de Florideblanche a fait de rédiger la convention; je pense avec vous, qu'il croit nous engager plus étroitement en nous faisant en quelque sorte décerner à son maître les avantages qu'il désire de lui procurer; peut être aussi auroit-il rougi de déclarer lui même des prétentions qui peuvent paroitre bien exhorbitantes, surtout après avoir perdu de gaieté de cœur des circonstances peut être uniques pour les réaliser. Cette réflexion doit rester entre nous, et il convient de ne rien laisser échaper qui auroit la plus légère teinte de récrimination ou de reproche; en tout je suis aussi persuadé que vous, M. le Comte, et que les intentions sont bonnes, et que si l'effet en est tardif c'est uniquement parceque le roi d'Espagne tient encore à l'espérance de rétablir la paix. Nous en partageons le désir avec lui; nous la préfèrerions aux avantages d'une guerre brillante, nous ne sommes point ambitieux, le bien d'autrui est sans attrait pour nous, la tranquilité nous plairoit d'avantage, mais comme nous ne nous flatons pas que l'ennemi en partage le vœu, il faut l'y amener par des moyens de force, et pour cela presser notre réunion et le concert des opérations. Si l'Espagne, suposé que les Anglois divisent peu leurs forces, vouloit joindre 20 vaisseaux aux 30 qui se préparent à Brest, je ne doute pas que notre supériorité fût assez décidée pour en imposer à l'Ang^re^ et peut être prendre des avantages très notables sur elle. Quand nous ne réussirions qu'à intercepter son commerce, comptez que la consternation et le découragement ne seroient pas moindres, que si nous avions débarqué dans quelque partie de l'Isle; le mal particulier seroit d'autant plus sensible qu'on n'y est pas accoutumé, et les cris de la Cité sont redoutables pour le Gouvernement.

Vous verrés, M^r^, dans vos entretiens familiers avec M. le Cte de Floride Blanche jusqu'à quel nombre l'Espagne consentiroit à porter les vaisseaux qui devroient nous joindre; je pense qu'il sera prudent de ne rien articuler avant d'avoir pressenti ses dispositions. Un motif pour avancer la jonction, seroit que les Espagnols quoique bons marins n'aïant pas navigué depuis assez longtems en nombreuses escadres, ne doivent pas avoir l'habitude des évolutions que cette formation exige; nous nous trouvions aussi peu habiles l'année dernière lorsque notre flotte sortit, mais les 15 jours qui précédèrent le combat d'Ouessant furent très utilement emploiés à ce genre d'exercice. Nos amis

peuvent manquer d'expérience, mais ils ont de la bravoure et de la constance, et je suis persuadé qu'ils se bâtroient très bien; d'ailleurs la rivalité entre nos nations ajouteroit à l'émulation naturelle........................... 1779.

..... Je suis aussi parfaitement rassuré que vous, M. le Comte, touchant les dispositions de notre allié, je les crois franches, loïales et bien décidées; M. le Cte de Floride Blanche ne m'auroit pas écrit comme il l'a fait si le parti du Roi son maître n'étoit bien pris; sans doute il n'est que conditionnel, mais cela ne peut nous blesser puisque nous ne désirons pas moins que celui ci que cette condition puisse être remplie, et que nous ne contrarions point son vœu pour la paix; tout ce qui nous reste à désirer est qu'il n'en conserve pas l'espérance lors même qu'elle s'évanouira. Si l'expédient est rejetté sans qu'on en substitüe un raisonnable, ce sera le moment de fermer l'écritoire et d'allumer la méche.

Je joins ici ma réponse à M. le Cte de Floride Blanche que je vous prie de lui remettre en l'accompagnant des expressions de toute ma confiance dans son honêteté, dans sa franchise, dans ses sentimens et dans ses lumières. J'ai éludé de m'expliquer sur des points ou je ne puis être d'accord avec lui; la contradiction n'est bonne à rien et je n'ai pas la foiblesse de trahir par complaisance mon opinion. Je ne partage point celle ou est M. de Floride Blanche qu'il est indifférent de laisser les Anglois faire tranquillement leurs fonds pour la campagne, et que la déclaration de l'Espagne ne pourroit tout au plus que retarder cette opération. Dans quelque tems qu'elle arrive, elle aura une très grande influënce sur les fonds publics, leur baisse doit nécessairement faire acheter l'argent plus cher au gouvernement; cela est si vrai que nous savons qu'une des comp^ies^ qui s'étoit proposée pour se charger de la totalité du nouvel emprunt éxigeoit des conditions diférentes, dans le cas où l'Espagne prendroit part à la guerre. Plus l'Ang^re^ devra païer de gros intérêts et plus elle rétrécira son crédit; mais il est inutile de revenir sur cela, nous ne persuaderions pas et nous aurions l'air de contrarier. D'ailleurs il est bien tard pour changer de mesures..

..... Je suis fâché que l'humeur continue contre M. d'Aranda, il n'est pas seul embarrassé de sa position, elle est également bien gênante pour nous. Le silence que nous devons garder avec lui est si peu obligeant, que je

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. m'étonne qu'il ait la constance de me voir. J'adoucis autant que je puis ce dégout par des marques de confiance sur toutes les affaires étrangères à l'Espagne. . . . .

. . . . . J'ai retardé depuis huit jours de vous faire cette expédition dans l'attente du retour de mon courrier, mais comme je prévois que vous pourrez le retenir faute de matières assez intérressantes, je ne veux pas que nous soyons prévenus par la réponse d'Ang[re]. Pressez la signature de la convention, cet engagement pris nous aurons une baze solide.

Je ne vous dis rien de ma santé. Elle se ressent de l'excès de travail qui devient toujours plus penible. J'espère cependant avec du courage d'y faire face.

Agréez, M. le C[te], les assurances bien véritables du tendre et inviolable attachement avec lequel, etc.

DE VERGENNES.

P. S. Je joins icy 3 lettres dont une pour M. le C[te] de Floride Blanche et les 2 autres pour vous. Vous verrez par leur contenu quel en est l'objet.

Espagne, t. 592, n° 112. (Minute de M. de Vergennes.)

On voit si le cabinet de Louis XVI se plaisait à écarter les reproches, les divergences, et à ne plus trouver douteuses les apparences d'une prochaine action commune dans des conditions qu'il pouvait croire bien convenues. Il revenait simplement sur les motifs, supérieurs à ses yeux, d'assigner à cette action commune le but d'avoir d'abord raison des forces navales de l'Angleterre dans la Manche. Peu de jours après le départ de ces plis, le courrier des Antilles apporta des nouvelles qui ajoutaient une urgence de plus à la conclusion définitive. Le comte d'Estaing avait échoué dans une tentative, trop peu préparée et trop fougueuse, pour déloger de l'île de Sainte-Lucie les troupes anglaises, qui venaient d'y débarquer. Cette petite possession française avait capitulé ensuite devant ces troupes et elle était perdue pour nous. M. de Vergennes avisa aussitôt Montmorin de cet évènement par une autre lettre privée. « Évènement fort désagréable », écrivait-il. Dans le suc-

cinct récit qu'il en faisait, on sent qu'il en était troublé, tout en le palliant à cause de son retentissement et aussi des divisions qui avaient éclaté entre deux hommes comme M. d'Estaing et M. de Bouillé, sur qui le roi avait été en droit de placer ses espérances quand il s'était résolu à affronter la guerre. M. de Bouillé n'avait pu supporter de se voir sous les ordres d'Estaing par suite des pouvoirs conférés à ce dernier. Sa froideur à le seconder était pour quelque chose dans l'échec que l'on venait de subir, et il y avait là un indice inquiétant pour l'avenir[1]. Sainte-Lucie, en tant que possession, avait peu d'importance, mais beaucoup en tant que position. Le vice-amiral faisait d'ailleurs connaître que son escadre se trouvait maintenant très inférieure aux escadres anglaises dont il se voyait entouré. Les six vaisseaux du comte de Grasse partis pour le joindre seraient donc insuffisants. On ne pouvait affaiblir l'escadre de Brest au moment où l'Espagne était encore indécise si elle lui associerait la sienne, de sorte qu'on avait décidé d'affecter aux Antilles les vaisseaux destinés à l'Inde et confiés à M. de Ternay. Le trouble que répandait sur les perspectives ce nouvel insuccès fut bien un peu rasséréné par la nouvelle, arrivée 1779.

[1] « Je serois plus tranquille, Monsieur, sur « la suite des évènements, écrivait à cet égard « le secrétaire d'État, si je n'appercevois de l'hu- « meur entre nos deux généraux. M. le comte « d'Estaing est haut et dur. M. le M[is] de Bouillé « est ardent et peu flexible. La vue d'un supérieur « a paru lui déplaire. De là peu d'accord. Il s'est « rendu sensible à l'attaque de Sainte-Lucie. « M. de Bouillé a obéi; mais il n'a pas voulu « donner de conseils. Cependant il connoissoit « mieux le pays que son chef. » — Montmorin, en répondant, le 4 mars, s'efforce de disculper Bouillé, son ami et son parent. Il dit de lui : « Il est bien malheureux, Monsieur le Comte, « que l'humeur soit en tiers entre M[r] d'Estaing « et M[r] de Bouillé; je crois qu'on pourrait tirer « un bon parti de ces deux hommes pour le ser- « vice du Roi; je connois beaucoup le dernier « qui à la vérité est vif et ardent, mais patriote, « et zélé. Pour qu'il ait refusé ses conseils, il « faut qu'il ait eu des preuves qu'ils ne seroient « d'aucune utilité. J'ai de la peine à croire aussi « que l'arrivée de M[r] d'Estaing lui ait donné de « l'humeur, depuis que je suis ici j'ai reçu plu- « sieurs lettres de lui dans lesquelles il me « mande qu'il espère qu'il viendra le joindre, « et que réunis ils pourront faire de bonne be- « sogne. Quoi qu'il en soit il est fort malheu- « reux que l'intelligence ne règne pas entre eux. « C'est ainsi qu'on se déjoue dans les plus belles « circonstances, et dans celles où ils se trouvent « ils ont besoin de tout le talent qu'ils peuvent « avoir. » (*Espagne*, t. 593, n° 6.) — Nous reproduisons à l'annexe I ci-après la lettre de M. de Vergennes à Montmorin sur l'affaire de Sainte-Lucie.

1779. presque en même temps, de l'acceptation, à Berlin et à Vienne à la fois, des décisions arbitrales du roi entre la Prusse et l'Autriche. Mais l'impression éprouvée par Montmorin lorsqu'il avait remis entre les mains de M. de Floridablanca le courrier du 12 février fut connue bientôt, et elle ne pouvait qu'exciter encore plus d'impatience. L'ambassadeur avait transmis cette impression le 22 sans perdre une heure; elle ne laissait guère présager que l'on fût au bout des objections. Il semblait ne pas oser s'avouer à lui-même ce qu'il entrevoyait. Le premier ministre avait trouvé insuffisants les détails indiqués par M. de Vergennes sur les opérations navales, et Montmorin se demandait si réellement ce n'était pas là une autre manière de retarder la conclusion. Il devait s'en entretenir de nouveau aussitôt que le monarque aurait eu le loisir d'examiner ce courrier, mais il craignait qu'au fond le Pardo ne fût encore travaillé par la défiance[1], et l'audience qui suivit confirma son pronostic.

On ne savait rien de l'Angleterre. Cette fois, comme pour les propositions parties de Madrid le 20 novembre, le cabinet de Londres avait trop d'intérêt à ne rien presser pour ne pas faire attendre ses réponses. Il avait tardé alors un grand mois, car il n'avait été reçu de lui quoi que ce soit jusqu'au 13 janvier, et ce qu'il avait dit s'était trouvé si peu conforme au langage tenu par lord Weymouth à Almodovar, lord Grantham s'en était tant éloigné à son tour, que, tout en

[1] « D'après les conversations que j'ai eües « avec M. de Floride Blanche, je ne prévois pas « beaucoup de difficultés pour ce qui concerne « la convention; mais ce ministre auroit désiré « que l'aperçû, rélatif à une expédition navale, « contint plus d'explication sur les moyens de « l'exécuter.

« Je crains même qu'il n'attende pour signer « la convention, que vous lui ayez donné la cer- « titude de l'exécution de cette entreprise. Au « reste M. de Floride Blanche doit mettre de- « main sous les yeux du Roi Catholique ce que « je lui ai communiqué de votre expédition, et « nous devons nous en entretenir après demain. « Je crois que les dispositions sont les mêmes, « mais je ne suis pas aussi content que j'avois « droit de l'espérer; il me semble qu'il subsiste « toujours un levain de méfiance qui sans doute « est bien invétéré et bien tenace, s'il n'est pas « encore détruit. Au surplus, Monsieur, je ne « veux pas m'égarer dans des conjectures et j'at- « tendrai que M. de Floride Blanche m'ait mis « à portée de vous rendre compte de l'état des « choses. » (*Espagne*, t. 592, n° 125.)

prescrivant à l'ambassadeur d'Espagne la manière dont celui-ci aurait 1779.
à présenter néanmoins au ministre de George III les propositions de trêve à longue durée de Sa Majesté Catholique, M. de Floridablanca n'avait pas hésité à écrire, le 20 janvier, que « la cour de Londres « s'expliquait *de vive voix* autrement que *par écrit*, de vive voix parais- « sant attendre uniquement d'être informée des moyens et des tempé- « raments convenables qu'offrirait Sa Majesté, et par écrit insistant sur « ses premières idées, se bornant à des protestations générales de son « désir pour la paix ». Il fallait être prêt à relever un tel reproche si l'on ne voulait pas l'accepter[1]; c'était pour le gouvernement de Saint-James une raison de plus de prendre des délais. M. d'Almodovar n'était pas homme à le faire parler; par suite, cet ambassadeur retenait les courriers qu'on lui avait expédiés, et il ne transmettait ni résolutions du cabinet ni nouvelles[2]. Le Roi Catholique ainsi que son ministre craignaient-ils de s'engager prématurément? C'est possible. « Nous n'avons pas encore la preuve suffisante que la conduite de l'Angleterre sera artificieuse », écrivaient-ils. M. de Floridablanca trouva donc, avec beaucoup d'humeur, à redire aux articles de la convention, en annonça d'autres qu'il rédigerait lui-même, mais surtout se rabattit, non sans animation, sur l'insuffisance du plan d'action que Versailles avait proposé contre les ports anglais ou l'île de Wight plutôt qu'une expédition en Irlande, et sur la volonté formelle de son

[1] Reproche intentionnel, délibéré, car c'est un de ceux qui sont reproduits comme un grief dans l'*Exposé des motifs, etc., du roi d'Espagne*, cité plus haut.

[2] M. de Floridablanca, à la vérité, s'était tellement caché de son ambassadeur que rien ne lui indiquait de se hâter, et que son peu de sagacité naturelle ne pouvait suppléer à ce défaut d'instructions confidentielles. Le premier ministre ne se plaignait pas moins à Montmorin, presque à chaque audience, du silence de son agent. Montmorin mande le 4 mars à Versailles : « Mr d'Almodovar nous fait griller « ici, moins dans l'attente de la réponse de « l'Angleterre que des renseignements qu'on « lui avoit demandés. Les ordres de Mr de Flo- « rideblanche étaient très précis et ses instruc- « tions on ne sauroit plus claires; j'avoue que « je n'entends pas comment il ne les a pas exé- « cutés au moins tant bien que mal. » Dans un pli confidentiel du même jour, l'ambassadeur marquait avec plus de force encore l'étonnement et l'impatience que l'on ressentait à ce sujet au Pardo.

1779. souverain de ne se déclarer contre l'Angleterre qu'en vue et à la veille d'un grand coup soudain dont la préparation serait préalablement étudiée et arrêtée dans tous ses détails. Il remit à Montmorin, daté du Pardo et avec sa signature de ministre, un mémoire qui développait ces objections et où se lisaient des allusions un peu désobligeantes pour la France. En relatant officiellement l'audience, le 28 février, Montmorin fait suivre ce mémoire de deux plis confidentiels pour M. de Vergennes, l'un étant simplement un second rapport sur son entretien; mais l'autre est une lettre qui a spécialement pour objet les termes du projet de convention. Voici le premier de ces deux documents, dont les indications intéressent davantage l'histoire que le rapport diplomatique de l'ambassadeur :

A Madrid, ce 28 février 1779.

Voici encore, Monsieur le Comte, une expédition bien peu satisfaisante à bien des égards. J'ai été d'autant plus étonné et affligé des difficultés que j'ai éprouvées au sujet de la convention que d'après tous les antécédents je n'en devois redouter aucune. Ces gens-ci profitent avec bien de l'empire du besoin que nous avons d'eux. Tout exiger et ne rien accorder voilà à peu près leur devise avec nous. J'ai eu besoin de beaucoup de modération et de patience pour ne pas laisser voir à M. de Floride Blanche toute l'humeur que me donnoient ses perpétuelles variations. Je croyois cependant avoir pris les précautions les plus sûres pour y mettre un terme. Mon dépit en cette circonstance eut été excusable et c'est au contraire M. de Floride Blanche qui m'a fait essuyer le sien. Il s'est pourtant calmé ensuite et ce n'est qu'après avoir jetté son feu avec moi à deux reprises qu'il a rédigé l'écrit qu'il m'a remis et qui eut été fort différent s'il l'avoit composé dans les premiers accès de son humeur. Vous pourrez cependant y observer, Monsieur, un sarcasme assèz inutile sur notre peu de succès pour intercepter les convois anglois. Il ne concevoit pas, m'a-t-il dit, comment nous avions laissé échapper le dernier convoi de 300 voiles parti de Torbay. Je l'ai prié d'observer qu'il étoit escorté de 17 vaisseaux de ligne et qu'il en eut fallu au moins 25 pour l'attaquer avec succès; que si dans ce moment nous avions compromis une telle partie de nos forces il nous auroit reproché avec bien plus de fondement de

ne pas les conserver entières pour le moment où il faudra les réunir à celles d'Espagne. 1779.

Lorsque j'ai vu M. de Floride Blanche si attaché à l'expédition projettée sur Portsmouth et qu'il en faisoit dépendre la déclaration de l'Espagne, je me suis rappellé, Monsieur le Comte, ce passage d'une de vos dernieres lettres particulieres, où vous craigniez que l'Espagne, après nous avoir amusés longtems, ne finît par nous proposer des expéditions gigantesques afin de justifier par notre répugnance à y consentir, son refus de se joindre à nous. J'ignore si vous regardez comme impossible celle que M. de Floride Blanche propose en ce moment; mais ce dont je puis vous répondre c'est que ce n'est qu'en l'adoptant que nous pouvons décider l'Espagne; si les secours qu'on nous offre vous paroissent suffisants pour la tenter avec apparence de succès, je crois qu'il ne faudroit pas perdre un instant à mander M. d'Orvilliers et à choisir l'officier général de terre à qui le Roi confieroit le commandement de ses troupes. M. de Floride Blanche croit qu'il ne nous faudroit pas plus de 18 à 20 mille hommes. La jonction des deux escadres ne pouvant guères avoir lieu que dans le courant de mai, le débarquement ne pourroit s'effectuer qu'en juin. Je ne sais si d'ici à cette époque il y aura assez de tems pour tous les préparatifs necessaires. Un autre point qui me paroit tout aussi essentiel et qui ne présente pas moins d'incertitude c'est de pouvoir opérer la réunion des escadres avant que les Anglois soient en mesure de l'empêcher. M. de Floride Blanche a répondu à ces réflexions que si nous ne pouvions pas mettre à la voile de Brest avant que les Anglois sortent de leurs ports il faudroit prendre patience et que l'expédition projettée seroit tout aussi facile dans les mois de juillet et d'août que dans les précédents, mais que l'Espagne ne se déclareroit sûrement qu'au moment même où il faudroit commencer à agir. Le Roi Catholique est absolument arrêté à cette idée et il ne m'a jamais parlé avec autant de chaleur qu'à cette occasion. Il n'est pas guéri de ses anciennes méfiances et il craint toujours que nous ne voulions le faire déclarer que pour forcer les Anglois à la paix. Il croit qu'alors nous la ferions sans avoir égard à ses avantages particuliers. Ce prince revient difficilement de ses opinions et je pense que les soupçons qu'on m'a marqués dans la circonstance actuelle viennent de lui personnellement plus encore que de son ministre. C'est pour cela qu'ils sont beaucoup plus difficiles à détruire, car on ne peut

1779. employer contr'eux l'arme de la discussion ni celle du raisonnement; au surplus, Monsieur le Comte, d'après l'écrit signé de M. de Floride Blanche et que S. M. C. m'a dit avoir lu et approuvé dans sa totalité, il me paroit difficile que la cour d'Espagne puisse reculer. Si vous croyez possible l'expédition projettée je désirerois bien, Monsieur le Comte, que partant des données fournies par l'Espagne, vous annonçassiez au plutôt les mesures qu'on va prendre immédiatement en France et que vous indiquassiez l'époque à laquelle notre escadre doit sortir de Brest pour aller s'unir au nombre de vaisseaux que vous jugerez à propos de demander à l'Espagne. Je vous propose mes idées, Monsieur le Comte, avec confiance parceque je n'y suis attaché qu'autant que vous les approuverez; mais il me semble qu'il faut absolument déterminer ces gens-ci et on ne le peut dans ce moment qu'en donnant dans leur sens. Une fois engagés dans la guerre le besoin qu'ils auront de nous les rendra plus traitables et la scène changera à notre avantage. Aujourd'hui je ne crois pas pouvoir user de trop de patience et de moderation et je suis sans cesse sur mes gardes pour ne pas tout gâter en m'échappant à l'occasion des contrariétés que j'éprouve; mais si une fois nous faisons cause commune, cette cour-ci liée pour lors par ses propres intérêts ne pourra se dissimuler notre supériorité. J'espère que les 20 vaisseaux qu'on nous offre suffiront dans tous les cas et qu'il n'y aura pas de difficulté sur le commandement. Il y a quelques bons chefs d'escadre dans la marine espagnole, mais pas un homme en état de commander une grande armée navale. J'attends, M. le Comte, votre réponse à cette expédition avec d'autant plus d'impatience qu'elle décidera, à mon avis, en dernier ressort du parti que prendra l'Espagne.

Espagne, t. 592, n° 146.

Le mémoire de la cour d'Espagne se réduisait presque textuellement à ceci : « Le roi pense que ce qu'il y a de plus pressant c'est de concerter un plan d'opérations si exact et si circonstancié que son exécution suive immédiatement la déclaration de guerre. Il a toujours demandé et opiné que le commencement de cette guerre soit un grand coup, porté avant d'avoir été prévu par nos ennemis, et un coup aussi décisif que possible. Plus le roi réfléchit, plus il est d'avis que

la rupture éclate par un débarquement en Angleterre. Les dernières 1779.
nouvelles font voir que du côté des Îles on ne peut attendre que des disgrâces; le peu d'avantages qu'ont eu jusqu'à présent les Français contre les convois de l'ennemi n'a rien qui encourage : il faut aller frapper les Anglais chez eux pour les réduire et si nous voulons dicter une paix par laquelle les deux Couronnes recouvrent ce qu'elles ont perdu et effacent les deux monuments d'ignominie qui subsistent à Gibraltar et à Dunkerque. En attendant que la France nous communique catégoriquement son plan à elle et ses observations sur le nôtre, on s'occupera ici à mettre au clair les observations que Sa Majesté a faites dans le projet de convention. Elle y trouve des choses à retrancher, quelques-unes à ajouter, beaucoup d'autres à éclaircir. Mais le plus pressant, le plus nécessaire est le plan d'opérations; on y compte promptement; on l'attend pour tomber d'accord; l'époque de la rupture en est inséparable[1]. » Voilà pourquoi M. de Floridablanca disait avoir besoin de plus de détails que n'en avait fourni la cour de France. Mais en réalité ce n'était pas dans l'insuffisance du plan en question, c'était dans le projet de la convention des deux Cours que résidaient les motifs de cette nouvelle retenue de la cour d'Espagne. Voici la lettre confidentielle de Montmorin; elle ne laisse pas d'obscurité à cet égard :

A Madrid le 28 février 1779.

Monsieur, j'ai eu l'honneur de vous mander dans une de mes dernieres lettres que je croyois que la signature de la convention dont vous m'avés envoyé le projet n'éprouveroit que quelque retardement, qu'il y auroit quelques légers changements à y faire dans les expressions, mais que nous étions d'accord sur le fonds. Cette espérance étoit en effet fondée, Monsieur, sur ce que m'avoit dit M. de Floride Blanche à la première lecture que nous en avions faite ensemble. Ses propres paroles furent *que nous serions bientôt d'accord sur cet objet et qu'il n'y auroit que quelques mots à changer.* Je lui répondis que

[1] *Espagne*, t. 592, n° 132. — Ce mémoire est transcrit à l'annexe III du présent chapitre.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. j'étois autorisé à me prêter à tout ce qu'il pourroit désirer à cet égard et que je le ferois bien volontiers pourvu que nous terminassions promptement.

Je ne sçais si un examen plus réfléchi de la convention lui a fait concevoir des soupçons qu'il ne m'avoit pas témoignés, ou si en me les montrant en dernier lieu il n'a été que l'organe du Roi son maître. Quoi qu'il en soit il y trouve aujourd'hui beaucoup de difficultés.

D'abord il ne me les expliqua que très généralement, se bornant à me dire qu'il s'occuperoit à rédiger un autre plan de convention qu'il me chargeroit de vous faire passer.

Ce ne fut qu'en échauffant un peu la bile de M. de Floride Blanche, en lui reprochant son changement de façon de penser que je parvins à le faire expliquer sur ce qui le choquoit dans notre projet de convention. Il me dit que le premier article étoit absolument inutile, et que d'après tout ce qu'il m'avoit dit sur l'époque à laquelle l'Espagne se déclareroit, je devois être bien convaincu que ce ne seroit que lorsque les opérations étant bien arrêtées et concertées entre les deux Couronnes, on pourroit commencer à se mettre en mouvement pour les exécuter; le 4e article qui concerne l'indépendance des Américains, ajouta-t'il, lui paroissoit déplacé et inutile; *déplacé* parce que le roi d'Espagne pouvoit bien prendre avec les Américains l'engagement d'assurer leur indépendance, mais qu'il ne devoit pas le prendre avec la France; *inutile*, parce que l'indépendance de l'Amérique étant la premiere et même la seule cause de la guerre dans laquelle l'Espagne entreroit, il étoit superflu de convenir qu'on ne mettroit bas les armes que lorsque cet objet seroit obtenu. Je lui representai que l'indépendance de l'Amérique étoit à la vérité la premiere cause de la guerre; mais qu'en même tems elle seroit un des fruits les plus précieux qu'on pourroit recueillir à la paix puisqu'il devoit en résulter la certitude de l'affoiblissement de l'ennemi commun, et que sous ce point de vüe il devoit être compris au nombre des avantages que les deux Couronnes se proposoient d'obtenir, que par conséquent l'Espagne avoit elle-même une raison pour contracter l'engagement, que celui qui lioit déjà Sa Majesté ne pouvoit être dignement rempli qu'autant que le Roi son oncle le partageroit avec elle. M. de Floride Blanche me répliqua que le Roi son maitre le partageroit en effet, soit en accédant à notre traité avec les Américains, soit par celui qu'il pourroit faire avec eux en particulier; mais que cet

article devoit être absolument retranché d'une convention destinée uniquement à régler les interêts directs des deux Couronnes. Il m'observa d'ailleurs avec assez d'humeur que l'article de l'indépendance des Américains étoit libellé d'une manière bien plus précise que ceux qui concernoient les autres avantages qu'on se promettoit de se procurer réciproquement, puisqu'on stipuloit *qu'on ne mettroit bas les armes,* qu'après avoir obtenu cette indépendance pour les Américains, tandis qu'on se contentoit de promettre *qu'on feroit tous ses efforts pour se procurer* les autres objets qui y étoient désignés. Je répondis à M. de Floride Blanche, qu'il seroit très facile de faire disparoitre cette différence, et qu'on pouvoit, s'il le jugeoit à propos, employer les mêmes expressions pour les deux stipulations. Il répliqua qu'il étoit inutile d'agiter cette question pour ce moment; que ce qu'il y avoit de plus pressé étoit d'arrêter le plan d'opérations, que quand cet objet seroit totalement convenu les autres s'arrangeroient d'eux mêmes. Il me répéta qu'il alloit travailler à un autre projet de convention, qu'il me le remettroit dans le courant de la semaine, et que s'il nous convenoit nous pourrions le signer lorsqu'il auroit le plan d'opérations qu'il esperoit que vous lui enverriés le plus tôt possible. 1779.

Nous allons donc, Monsieur, nous occuper de cet objet en attendant la réponse de l'Angleterre qui doit arriver d'un moment à l'autre; dès qu'elle m'aura été communiquée, je vous renvoyerai le courrier que j'ai encore ici; il sera aussi porteur du projet de convention que m'a promis M. de Floride Blanche. Je ne négligerai rien, Monsieur, pour ramener ce ministre à des principes plus raprochés des notres; mais son caractère et les circonstances le rendent peu maniable.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, Votre très humble et très obeissant serviteur.

Le Cte DE MONTMORIN.

Espagne, t. 592, n° 140.

Le Pardo trouvait donc l'Espagne beaucoup trop engagée à se déclarer par le projet de convention, engagée contre son gré à garantir l'indépendance des États-Unis, et elle le trouvait trop muet sur ce qu'elle désirait ainsi que sur ce qu'on ne poserait les armes qu'après le lui avoir obtenu. Cette dernière raison était la véritable. Dès qu'avait

1779. pointé une certaine hésitation de la part de M. de Floridablanca, M. de Vergennes avait reconnu la pensée, chez le premier ministre, de reculer ou d'attendre. « M. le comte de Floridablanca se crée des prétextes à de nouveaux délais », écrivait-il aussitôt à l'ambassadeur, en lui disant une fois de plus qu'il n'y avait pas de plan possible d'envahissement de l'Angleterre si, d'abord, l'on n'était maître de la mer avec une supériorité certaine, qu'à défaut des troupes dont l'Espagne se récusait de pouvoir nous aider nous aurions bien sur nos côtes 130 bataillons et la quantité de cavalerie correspondante, mais que, dans l'ignorance où elle nous laissait du nombre de vaisseaux qu'elle joindrait aux nôtres, on ne saurait rien concerter[1]. Le gouvernement du roi se sentait vraiment déçu. M. de Vergennes exprimait l'amertume qu'il éprouvait à se voir laissé ainsi tardivement en face des forces britanniques, et affaibli partout faute d'avoir eu la liberté de se prémunir :

Ce que je vois d'afreux dans tout ceci, est que l'Espagne après nous avoir leurré d'espérances qu'elle ne veut pas détruire mais qu'elle éloigne et après nous avoir induits à calquer nos mesures sur celles qu'elle nous a fait entrevoir qu'elle étoit disposée à prendre, aura si bien fait que nous nous trouverons foibles partout et que nous arriverons à l'ouverture de la campagne sans avoir pu arretér aucun plan. Si elle nous avoit déclaré que nous ne devions comptér que sur nos seules forces, nous aurions été libres d'en faire l'emploi qui nous auroit convenû; nous ne nous dissimulons pas que nous ne sommes pas à forces égales avec l'Angleterre, mais nous aurions essayé de compenser l'inégalité par la célérité et ce n'auroit pas été en Europe que nous aurions établi le théatre des opérations. Il n'est plus tems d'y revenir et j'apréhende

[1] « Mr le comte de Floride Blanche se crée « des prétextes à de nouveaux délais; comment « veut il que nous lui fournissions un plan pour « envahir l'Angleterre lors qu'il est décidé que « l'Espagne ne veut pas y contribuer par une « jonction de troupes et qu'elle nous laisse dans « l'incertitude sur le nombre de vaisseaux dont « elle voudra fortifier notre escadre. La baze « de tout doit être de nous rendre maîtres de « la mer; si nous n'avons pas la supériorité sur « les éléments tout ce que nous pourrons pro- « jettér ne sera que frivol et chimérique; c'est « pour ne pas tomber dans cette absurdité que « je me suis expliqué, Monsieur, dans mon expé- « dition du 12 février dernier que nous ne pour- « rions asseoir des plans que sur la communi- « cation que l'Espagne nous donneroit de ses « intentions. »

fort que le seul service que notre allié finira par nous rendre ce sera de nous avoir mis dans l'impossibilité de prendre les seules mesures qui pourroient assurer notre deffense. Je demande où sera la sûreté de l'Espagne lorsqu'elle nous aura sacrifiés. 1779.

Il est malheureux que la méfiance de Mr le comte de Floride Blanche soit incurable, mais vous conviendrés, Monsieur, qu'il faut bien de la vertû pour qu'elle ne soit pas réciproque de notre part. Ce qui soutient notre confiance est celle que nous avons dans les principes du Roi Catholique et dans son amour pour sa maison et pour la gloire de son nom. J'attendrai bien impatiament votre premier courrier mais avec plus de crainte que d'espérance.

Espagne, t. 593, n° 16.

Le secrétaire d'État fermait ce pli le 8 mars. Le courrier d'Espagne du 28 février arrivant juste alors, le ministre ajoute aussitôt à son sujet, en *post-scriptum :* « Je n'ai pris que le temps de le lire rapide- « ment, je l'ai envoyé immédiatement au roi en lui représentant la « nécessité d'une prompte réponse. » Il répète d'ailleurs qu'à Versailles comme à Madrid on croit à la convenance de commencer la guerre par un grand effort, mais qu'auparavant il faut « commander sur la mer avec une assez grande supériorité pour forcer les Anglais à se tenir dans leurs ports ». Il assure d'ailleurs à Montmorin qu'il « ne le laissera pas languir » une fois qu'il aura pris les ordres de Sa Majesté. « Vous ne manquerez pas de plans dans le goût de M. le comte de « Floride Blanche », écrit-il. Le 19, en effet, partaient pour Madrid, revêtus de l'« Approuvé » du roi, quatre plis qui répondaient sans omission aucune aux interrogations formulées ou données à entendre par le Pardo et munissaient l'ambassadeur d'instructions positives. C'était d'abord une dépêche dans laquelle se trouvaient de nouveau déduites et développées, outre toutes les explications de détails propres à convaincre le Pardo des effets déplorables que le retard entraînait, les raisons instantes qui rendaient nécessaire la fixation du jour et du lieu où les vaisseaux de l'Espagne se joindraient aux nôtres en vue de

1779. dominer dans la Manche[1]. En second lieu venait la copie d'une note rédigée par M. de Vergennes pour le comité réuni chez le roi; elle précisait les moyens qui étaient à notre disposition, à terre ou sur la mer, pour l'entreprise contre l'île de Wight et contre Portsmouth; copie envoyée non pour la communiquer, mais afin que Montmorin, dans ses entretiens, pût s'appuyer sur des informations certaines[2]. En troisième lieu, une seconde note répondait avec étendue aux désirs d'explications émis dans celle de la cour d'Espagne en date du 26 février[3]. Toutes les minutes de ces pièces sont de la main de M. de Vergennes[4], à plus forte raison la quatrième, qui concernait le projet de convention. Celle-là traçait à l'ambassadeur, d'après les renseignements donnés par lui, les dernières démarches qu'il devait faire pour aboutir enfin à la signature de cet acte, par l'effet duquel on croyait tout aplanir inévitablement. Cette quatrième pièce était pour lui seul et approuvée par le roi, comme les autres plis confidentiels qui avaient accompagné chacun des courriers précédents. On y laissait librement paraître le sentiment intérieur sous l'impression duquel on s'ingéniait à mener à fin l'union positive. Ce sentiment n'était ni de la confiance pour le ministre de Charles III, ni de la sympathie pour ses procédés, ni de l'approbation pour sa politique. L'histoire reprochera sans doute au gouvernement de Louis XVI d'avoir recherché l'Espagne avec tant de patience et de sacrifices : il faut retenir pour elle ce pli confidentiel, qui dit avec combien peu de gaîté de cœur le monarque et ses conseillers persévéraient dans un parti si décevant :

A Versailles le 19 mars 1779.

Vous rendés compte, M., par votre n° 14 des difficultés imprévûes que M. le C[te] de Floride Blanche a élevées contre le projet de convention qu'il

[1] *Espagne*, t. 593, n° 35.

[2] *Note sur les préparatifs faits et à faire pour l'expédition contre l'Angleterre* (*Ibid.*, n° 36), contenue dans le pli d'envoi, également approuvé, n° 38.

[3] *Réponses à l'écrit de l'Espagne du 26 février sur le Projet de jonction des flottes françaises et espagnoles et sur une expédition contre l'Angleterre.* (*Ibid.*, n° 37.)

[4] On trouvera à l'annexe IV du présent chapitre celles de ces pièces qu'il nous a paru importer particulièrement de reproduire.

avoit exigé de nous. Si vous en avés été surpris après l'aprobation qu'il avoit parû lui donnér nous ne l'avons pas été moins qu'il ait improuvé un ouvrage qui est en quelque sorte plus le sien que le nôtre. Relisés je vous prie tout ce que vous nous avés demandé successivement de ses désirs et de ses vues et vous verrés que nous nous sommes attachés littéralement à ne rien omettre de tout ce qui paroissoit interressér la convenance de l'Espagne. Si nous avons établi des compensations, c'est qu'elles nous avoient eté suggérées en partie par le ministre espagnol lui même, et qu'il auroit bien pu arrivér aussi, si notre désinterressement avoit été trop caractérisé, qu on ne l'eût pris pour le signe du peu d'intérest que nous aurions aporté à réalisér les satisfactions de l'Espagne. C'est un triste métier d'avoir à traitér avec un ministre qui met le plus souvent l'humeur à la place de la raison et qui paroissant oubliér les antécédens se fait un titre de son défaut de mémoire pour se permettre des expressions et même des sarcasmes, que l'honèteté ne réprouve pas moins que les égards que les cours se doivent entre elles. Le Roi sent tout ce que votre position a de difficile et de désagreable dans une conjoncture où le ministre espagnol trop persuadé du besoin que la France peut avoir de l'Espagne croit pouvoir tout se permettre. Sa M[té] vous tient compte de la sagesse et de la patiance que vous opposés à cette fougue que nous souhaitons qui ne soit q'un vice de tempérament. Elle vous recommande de tenir constament la même route, et de vous cuirassér contre les disparates qu on ne vous fait que trop souvent essuiér; j'avoue qu'il faut bien du phlegme pour restér maitre de soi-même dans une pareille position, et ce n'est pas sans les plus grands efforts que je me tiens en garde contre les soupçons qui naissent de toute part. 1779.

En effet comment M. de Floride Blanche peut il exigér que nous nous lions à tout ce qui peut flatter l'ambition de l'Espagne tandis que celle ci sans engagement pour prendre à une époque déterminée part à la guerre pourroit se réservér de n'y participer qu'autant que les dangers ne l'en éloigneroient pas et que des profits certains l'y apelleroient, en un mot qu'il n auroit qu'à recueillir sans avoir semé. Je crois bien que ce n'est pas l'intention de M. de Floride Blanche, ce n'est très-certainement pas celle du Roi son maître, mais c'est le résultat probable d'une difficulté qu'on ne peut justifiér qu en l'attribuant a cet esprit fiscal qui étoit l'essence de son premier métier et que nous n'avons que trop d'occasions de reconnoitre qu'il n'a pas encore entièrement secoué!

1779 Je me récrie moins, M., contre la répugnance que témoigne M. de Floride de garentir dès à présent l'indépendance de l'Amérique. Rien n'est gratuit de la part de l'Espagne; nous savons par elle même qu'elle veut des convenances de la part des Américains comme de la nôtre; nous ne nous y oposons assurément pas; l'article secret de notre alliance avec les États-Unis de l'Amérique en fait la preuve; mais comme toute convention quelle conque quoique destinée à être secrète doit cependant par la suite des tems devenir publique, et que la dignité et la gloire du Roi pourroient soufrir s'il paroissoit avoir négligé les intérests de cet allié et de lui assurér une protection aussi puissante que celle de la Couronne de l'Espagne, on pourroit ce me semble sans que cette puissance reconnût et garentît l'indépendance de cette nouvelle république rappellér l'article secret signé le 6 février 1778 et stipulér que S. M. C. acceptant la teneur du dit article secret est disposée à entrér en négociation avec les États Unis de l'Amérique et à convenir avec eux d'un traité d'amitié et de commerce ou de tel autre engagement qu'elle jugera à propos de prendre. Je vous suggère cette idée comme la plus simple; toute autre nous sera bonne pourvû qu'il soit constant par la teneur même de l'acte que nous n'avons point négligé les intérets de cette république.

Quant à l'observation que M. le Cte de Floride Blanche vous a faite que nous sommes moins affirmatifs sur les avantages de l'Espagne que sur l'indépendance de l'Amérique, vous lui avés répondû péremptoirement, M., en lui ofrant d'exprimer dans les mêmes termes les deux clauses. Ce n'est pas la force des expressions, c'est celle des moiens qui assure et consolide l'exécution des traités. M. de Floride Blanche vous aiant annoncé la refonte de nostre projet de convention je souhaite qu'il n'aporte pas autant de délais à vous la remettre que les Anglois en aportent à répondre aux ouvertures pacifiques du Roi son maître. Je souhaite me trompér, M., mais je vois tant d'art dans la conduite du ministre espagnol que je ne suis point du tout tranquille sur ses intentions et sur le but qu'il se propose. Je sais qu'il ne peut nous tromper sans tromper grossièrement la puissance qu'il sert, mais l'amour propre lorsqu'il est désordonné s'éblouit aisement et se cache les éceuils sur lesquels il doit finir par se briser. J'ai l'h^r^ d'être.

APPROUVÉ. DE VERGENNES.

Espagne, t. 593, n° 41. (Minute de M. de Vergennes.)

Cependant la péripétie commençait. La saison d'agir était proche, 1779.
et les circonstances ajoutaient un nouvel empire aux motifs de se décider qui existaient pour l'Espagne. Le cabinet britannique continuait à ne pas parler; chez le roi George et chez ses ministres, la prise de Sainte-Lucie ravivait l'espoir du succès final (Montmorin dit qu'elle avait « réveillé l'insolence[1] »), et pour eux les délais étaient précieux. Charles III ne voyait pas ce silence sans préoccupation. Le gouvernement anglais, en effet, avait donné toute la publicité possible aux offres de médiation de ce monarque et à l'acceptation de son entremise, visant par là, évidemment, outre le profit qu'il en pouvait tirer devant le Parlement[2], à affaiblir la résistance en Amérique et à retenir le gouvernement de Madrid de prendre une attitude qui démentît ses propositions pacifiques. Notre ambassadeur pouvait d'autant moins douter que les déterminations de ce gouvernement restaient suspendues au langage qu'allait tenir la cour d'Angleterre, de sorte que cette absence prolongée de nouvelles augmentait chez lui l'impatience. M. de Floridablanca, lui, semblait à l'aise dans l'incertitude des autres. Il s'apprêtait pour les hostilités, les jugeant inévitables. Il avait confié au ministre des Indes et à celui de la marine, M. de Galvès et M. de Castejan, son secret, les idées du roi; par suite, autant que cela se pouvait en Espagne, il disposait activement tout, finances, escadres, approvisionnements maritimes, de manière à être prêt quand il le faudrait. Mais surtout il poursuivait son plan d'exiger de nous la garantie de ce qu'il ambitionnait. Dans ses entretiens avec Montmorin, il se plaignait tout comme celui-ci de la négligence ou de la nullité d'Almodovar, il promettait pour un jour prochain le projet rectifié de la convention des deux Cours; aux instances de l'ambassadeur pour obtenir une détermination prompte, toutefois, il opposait de

[1] Du moins était-ce là le motif que M. de Vergennes voyait à cette divulgation, laquelle succédait à une insistance pressante du gouvernement de George III auprès de l'Espagne pour que celle-ci gardât le secret sur les efforts tentés en vue de la paix.

[2] Rapport du 8 mars. (*Espagne*, t. 593, n° 18.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. nouveau la formelle intention où était le roi de débuter par « un coup d'éclat », sa conviction enracinée qu'on ne pouvait « frapper sensiblement les Anglais qu'en les attaquant en Angleterre »; il affirmait la résolution qu'avait ce monarque de sacrifier à cette agression « jusqu'à sa dernière chaloupe » et répétait que c'était au cabinet de Versailles, conséquemment, à fixer par sa réponse au dernier courrier le parti décisif[1]. Du reste, redoublant de soins pour illusionner lord Grantham sur les dispositions du Roi Catholique, pour les faire paraître aussi pacifiques que celles dont le cabinet anglais était gratifié par cet ambassadeur qui, pénétré lui-même de l'opportunité de dispositions analogues de la part de sa cour, les prêtait d'autant plus sincèrement à cette cour en s'y voyant invité par elle, M. de Floridablanca s'appliquait à tromper même Almodovar, afin de le rendre plus impénétrable à Londres; il disait à Montmorin : « Avec de l'union, « du secret, de la fermeté, nous mettrons notre ennemi à nos pieds », et de plus en plus il érigeait le secret en système.

Il faut expliquer, à la vérité, que des raisons nouvelles agissaient maintenant pour porter le Pardo de notre côté. Les cours de Berlin et de Vienne, en acceptant notre arbitrage, dans le courant de l'année précédente, nous avaient soudain rendu l'autorité sur le continent. Il en résultait une situation dont l'alliance ne pouvait que bénéficier. On a vu que depuis l'origine des relations engagées avec le roi de Prusse, les progrès de ces relations étaient signalés à Montmorin pour qu'il tînt la cour d'Espagne au courant de ce qu'elles devenaient et à même d'en prévoir les conséquences[2]. Un instant, le Pardo avait semblé devoir nous mal seconder dans les vues qui présidaient à ces rapprochements. Le 23 octobre 1778, M. de Vergennes avait retracé en grand détail à son ambassadeur à Vienne les négociations suivies jusqu'à ce moment. Or la cour impériale venait, en violation du secret qui était convenu et dans l'espoir de se faire appuyer par

[1] Tout cela ressort des rapports de Montmorin des 4, 8, 14, 15, 18 mars. (*Espagne*, t. 593, nos 16, 17, 18, 19, 20.) — [2] *Supra*, chap. III, p. 119 et suiv.; chap. IV, p. 137, 142.

Madrid, d'envoyer au Roi Catholique le texte d'une dépêche adressée 1779.
par nous à Berlin pour amener Frédéric II à se départir de prétentions trop peu admissibles; le Pardo, avait-on pensé à Vienne, saisirait peut-être cette occasion d'appuyer l'Empereur, M. de Floridablanca ayant manifesté souvent l'idée qu'il importait de laisser le roi de Prusse en face de l'Autriche pour l'empêcher de soutenir l'Angleterre. Aussi M. de Vergennes s'empressait-il de donner à Montmorin des raisons propres à détourner de cette voie le premier ministre. Il lui développait avec quel esprit d'équité le roi de France s'évertuait à rétablir la paix entre les deux adversaires, et surtout il lui montrait combien les vues de l'Autriche demandaient à être écartées. « Nous n'avons pas « à nous louer », mandait-il :

Nous n'avons pas à nous louer de la flexibilité de l'une et de l'autre cour. Chacune abonde dans son sens et ne veut pas en démordre. Le roi de Prusse nous ayant témoigné désirer l'intervention de la Russie et la cour de Vienne l'ayant agréé, j'ai dépêché les jours passés un courrier à Pétersbourg pour établir s'il est possible avec cette cour un concert de bons offices qui soient assez effectif pour contribuer à la paix.

Vous pouvez voir, M., par ce détail que nous ne négligeons rien pour servir les désirs pacifiques de l'impératrice reine. Mais si malheureusement nos efforts étoient sans succès et si (ce qui seroit bien désirable) nous étions déchargés des soins plus pressants qui nous occupent aujourd'hui et que nous dussions à l'influence de l'Esp[e] la paix avec l'Ang[re] sur laquelle je ne compte en aucune manière, je me flatte que ni le Roi Cq̃ue, ni M. le C[te] de Floride Blanche ne nous presseraient pas de reconnaitre le cas de l'alliance de 1756, dans la guerre d'ambition que la cour de Vienne s'est attirée. Ce qui n'est pas juste dans son principe ne saurait le devenir dans ses conséquences. Cette alliance qu'on réclame a été formée pour conserver la maison d'Autriche dans ses possessions acquises mais nullement pour l'autoriser à envahir celles des autres et à s'en emparer. Je vous prie de communiquer cette lettre à M. de Floride Blanche, je ne crains pas de m'expliquer sans détour vis à vis de lui, parce que je suis bien sûr qu'il ménagera les vérités amères que je vous confie.

Espagne, t. 591, n° 43.

1779. En fait, le roi d'Espagne n'était nullement revenu de ses premières impressions au sujet des liens de la maison de Bourbon avec l'Autriche. La continuation de notre attitude à l'égard de cette puissance et nos rapports avec Frédéric II avaient été loin de lui déplaire. Ces rapports nous valaient à cette heure une certaine considération de la part de l'impératrice Catherine, malgré les efforts des Anglais pour la troubler, et M. de Vergennes faisait soigneusement luire à Madrid la perspective de ces bonnes dispositions de la Russie. Lors des démarches pour la paix tentées par le Pardo entre nous et l'Angleterre, le 13 novembre il écrivait à Montmorin :

Nous travaillons à rendre le même service aux cours de Vienne et de Berlin. Celle de Russie partage nos soins et nos vœux à cet égard. Il se forme entre elle et nous un concert que je désire bien qui ne soit pas inutile mais dont il résultera du moins l'avantage de rétablir entre nous la bonne correspondance qui n'avait été que trop longtemps interrompue. Voilà deux courriers dans un intervalle de huit jours que l'imp[ce] de Russie nous a expédiés pour cet objet; cela ne justifie pas les fanfaronades des Anglais qui voudraient se persuader et à l'Europe qu'ils sont assurés de l'assistance des forces de terre et de mer de cette puissance.

Espagne, t. 591, n° 65.

Et peu après, le mois suivant :

Je n'ignore pas les menées des Anglais à Saint Pétersburg et notament auprès du favori régnant; mais elles échoueront devant notre bonne conduite. Je compte moins pour cela sur la sensibilité de l'impératrice de Russie, quoi qu'elle nous doive savoir gré de lui éviter la guerre avec les Turcs et de lui faire jouer un beau rôle en Allemagne, que sur l'intérêt du roi de Prusse, à qui il ne peut convenir que cette princesse se mette dans les brassières de l'Angleterre.

Tout cela n'avait pas seulement l'approbation du roi d'Espagne; voir la maison de Bourbon reprendre ainsi son aplomb sur le continent lui était particulièrement sensible, en ce moment où il se sentait

entraîné forcément contre l'Angleterre. A la fin de janvier, du reste, 1779.
la crainte d'échouer dans l'établissement de l'entente entre Vienne et Berlin avait disparu. Le 22, M. de Vergennes était à même d'écrire à Montmorin que « la paix de l'Allemagne lui donnait plus d'espérance quoiqu'il y eût encore bien des difficultés à vaincre, mais qu'il se flattait, ayant amené la cour de Vienne à se contenter des conditions les plus modérées, que les autres puissances intéressées ne voudraient pas perdre l'occasion de se procurer un repos dont chacun en particulier devait sentir le prix[1] »; le 29, il pouvait annoncer à l'ambassadeur qu'il allait enfin « se débarrasser » de ces affaires, retardées dans leur progrès, disait-il, par des difficultés venues soudain du roi de Prusse, mais qu'il ne doutait pas de faire écarter en maintenant la proposition de la France comme un ultimatum que Vienne ne pouvait pas transgresser[2]. Il tenait d'ailleurs le comte d'Aranda d'autant mieux au courant de ces choses du continent, qu'il lui était interdit de parler de celles de l'Angleterre, en sorte que l'on était pleinement informé, à Madrid, de l'intérêt que ces circonstances imprimaient à un rapprochement définitif. On ne s'y montrait pas indifférent davantage à savoir M. de Vergennes engagé, auprès des puissances maritimes du Nord, dans des négociations qui devaient atteindre moralement l'Angleterre, en attendant qu'elles aboutissent à gêner sensiblement son action. Le secrétaire d'État de Louis XVI, en effet, avait entrepris de pousser ces puissances à s'assurer la liberté de la mer en faisant respecter la neutralité de leur pavillon par

[1] *Espagne*, t. 592, n° 51.

[2] *Ibid.*, n° 65. — M. de Vergennes s'exprimait à ce sujet comme il suit : « Je n'attens, M., que « le retour de mon second courrier pour vous en « envoier un qui vous portera tout ce que vous « desirés de notre part. En attendant je vais me « débarrassér des affaires d'Allemagne qui n'ont « pas fait jusqu'à present le progrès le plus satis- « faisant. Le roi de Prusse après avoir témoigné « le désir le plus empressé de la paix élève au- « jourd'hui des difficultés qui sans être majeures « ne laissent pas d'embarrassér et de retardér la « négociation. Je viens de dépéchér à Breslau et « à Pétersbourg pour faire connoitre que ce que « nous avons proposé est un ultimatum au delà « duquel la cour de Vienne ne se prêtera à aucune « nouvelle condescendance. Il faut espérér que « tout ceci prendra une heureuse fin, mais la « route qui doit y conduire n'est pas exemte de « difficultés et de dangérs. »

1779. l'Angleterre, dont les croisières s'arrogeaient sur leur navigation une surveillance dominatrice et les corsaires toutes les déprédations de la piraterie. C'était le commencement de l'un des épisodes qui ont le plus marqué, dans l'effort politique auquel se voua le premier ministre de Louis XVI pour relever la France de la situation abaissée où l'avait précipitée la guerre de Sept ans. M. de Vergennes, dans sa correspondance, avait plusieurs fois indiqué comme souhaitable une ligue des neutres contre le violent despotisme de la Grande-Bretagne sur la mer; cette ligue avait là ses prémices, et elles valent la peine de s'y arrêter un moment.

ANNEXES DU CHAPITRE XI.

I

AFFAIRE DE SAINTE-LUCIE.

LE COMTE DE VERGENNES À MONTMORIN.

A Versailles, le 24 février 1779.

Le courrier espagnol, Monsieur, qui avoit porté à Vienne la nouvelle de l'accouchement de Mad^e^ la princesse des Asturies, retournant à Madrid, j'en profite à la hâte pour vous accuser la réception de la lettre n° 9 que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 8 de ce mois et pour vous faire part d'un évènement fort désagréable dont nous avons depuis deux jours la nouvelle. M. d'Estaing a rompu enfin le silence, mais ç'a été pour nous informer de sa disgrace. Trop convaincu par quelques bâtiments anglois qu'il avoit interceptés entre Boston et nos isles que le convoi du commodore Hotham étoit destiné pour Antigoa et les autres isles angloises, il a été sans défiance sur les projets ultérieurs des Anglois et n'y a par conséquent pas veillé autant qu'il auroit pu le faire. Pendant qu'il concertoit à la Martinique des entreprises contre les établissements anglois il a reçu l'avis que les Anglois après s'être joints à l'amiral Barrington avoient débarqué à Ste Lucie. Il n'a plus pensé alors qu'à les en déloger et prenant ce qu'il avoit de troupes sous sa main, qui montoient à 3000 hommes il est parti pour aller attaquer les 5000 Anglois qu'il est probable qui avoient pris terre à Ste Lucie. Arrivé à son but il a cherché l'escadre angloise qui n'étoit forte que de 7 vaisseaux et qu'il a trouvée embossée dans le port du *Carenage* flanquée de droite et de gauche de batteries qui en rendoient l'approche difficile. Pour comble de malheur les vents l'ont refusé. Après différentes tentatives il a pris le parti de faire son débarquement à portée de se saisir d'un poste qu'il regardoit comme le plus important. On s'y est porté avec courage; mais des guides ignorants ou infidèles ayant manqué la direction qu'on se proposoit trois divisions se sont trouvées réunies lorsqu'elles s'y attendoient le moins au pied de l'attaque et par conséquent engorgées. C'est dans cette situation qu'on l'a faite. Les Anglois étoient supérieurs en nombre, couverts de retranchements et hérissés d'artillerie. La valeur

de nos troupes n'a pu prévaloir sur la difficulté de l'entreprise. Plusieurs fois repoussées elles se sont ralliées et revenues à la charge jus qu'à ce que nos généraux convaincus qu'ils ne pouvoient forcer le poste se sont éloignés. C'est le 18 décembre que cette action s'est passée; suivant les tabelles que j'ai vues elle nous a couté entre tués et blessés six cens et quelques hommes, dont un peu moins de moitié tués. Malgré cet échec on est resté encore plusieurs jours sur l'Isle et on n'auroit probablement pas abandonné sitôt cette entreprise si M^r d'Estaing n'avoit eu un rapport que l'amiral Byron étoit en mer et ne pouvoit pas tarder à paroitre. En conséquence de cet avis il a rembarqué ses troupes et est revenu à la Martinique. Ste Lucie a capitulé le 30 décembre.

Cette relation est fort imparfaite, Monsieur, n'ayant pu lire que très rapidement les lettres de M. d'Estaing et de M. de Bouillé. Ste Lucie n'étoit pas une isle productive. Sa perte n'est par conséquent pas fort intéressante; ce que j'y vois de plus fâcheux est qu'elle approche beaucoup de nous les Anglois et qu'elle peut leur servir de lieu d'entrepôt pour préparer les moyens d'entreprises plus considérables. Les Anglois sont actuellement supérieurs à nous. Byron qui doit être parti de l'Amérique Septentrionale avec dix vaisseaux ayant joint Barrington, celui ci aura une escadre de 17 vaisseaux laquelle n'aura pas tardé à être renforcée par la jonction du commodore Roos qui en conduit 6. M. d'Estaing n'en avoit que 12 au moment où il écrivoit. M. de Grasse l'aura joint avec 4, et M. de Vaudreuil avec 2. Cela fera en tout 18 vaisseaux, nombre inférieur à celui des Anglois. Comme il paroit que le fort des opérations va se porter dans cette partie et qu'il importe d'y avoir l'égalité M. de Ternay, qui étoit prêt à partir pour l'Inde avec 5 vaisseaux va recevoir l'ordre de se rendre en Amérique. C'est ce que vous voudrez bien confier à M. le comte de Floride Blanche, mais pour lui seul. J'en ai fait part à M. le comte d'Aranda sous la condition du secret. Je cherche autant que je le puis, sans compromettre le secret de notre allié à adoucir la réserve dans laquelle nous devons être avec lui à différents égards.

Si nous avions eu d'autres moyens plus à la main, nous les aurions employés. Mais nous n'avons rien voulu prendre sur l'escadre de Brest pour avoir entier le nombre de vaisseaux que nous avons annoncé à l'Espagne. Je serois plus tranquille, Monsieur, sur la suite des évènements si je n'appercevois de l'humeur entre nos deux généraux. M. le comte d'Estaing est haut et dur. M. le Mis de Bouillé est ardent et peu flexible. La vue d'un supérieur a paru lui déplaire. De là peu d'accord. Il s'est rendu sensible à l'attaque de Ste Lucie. M. de Bouillé a obéi; mais il n'a pas voulu donner de conseils. Cependant il connoissoit mieux le pays que son chef.

Il seroit bon que M. de Floride Blanche fit donner ordre à l'escadre que je crois

stationnée à la Havanne de veiller sur S[t] Domingue. Le premier des transports des Anglois s'étant porté sur S[te] Lucie je commence à craindre que le second aux ordres du général Campbel, qu'on a dit destiné pour la Georgie, s'il ne va pas à la Jamaïque n'aille faire des ravages à S[t] Domingue.

Aucun des deux courriers envoyés à M. le M[is] d'Almodovar n'a encore passé d'ici pour retourner en Espagne. Les ministres anglois gagnent du tems et j'ai bien peur que l'ambassadeur n'en perde.

La réponse définitive du roi de Prusse à notre plan de pacification m'est arrivée le 20. Elle ne pouvoit être plus satisfaisante; mais je n'osois me livrer à la joïe avant de savoir comment elle auroit été accueillie à Vienne. Une lettre de M. de Breteuil m'annonce qu'elle y a été reçue avec plaisir et que déjà même les ordres ont été donnés pour discontinuer les préparatifs de guerre.

Da pacem, Domine, in diebus nostris. C'est ma prière de tous les jours.

Envoyez-moi je vous prie, Monsieur, une copie de cette lettre dont je n'ai pas le tems de faire la minute.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Espagne, t. 592, n° 129.

II

VUES DE L'ESPAGNE ET OBSERVATIONS QU'ELLES PROVOQUENT.

1. TRADUCTION DE LA LETTRE DE M. LE COMTE DE FLORIDE BLANCHE À M. LE COMTE DE VERGENNES.

Au Pardo le 13 janvier 1779.

Monsieur, la réponse de l'Angleterre tarde beaucoup et quoique nous ayons des motifs pour lui soupçonner de la mauvaise foi nous doutons encore ici si ce délai vient uniquement des difficultés que doit trouver son ministere à combiner la pacification avec les différents ressorts de sa constitution intérieure. Selon mes conjectures le cabinet britannique est fort embarrassé de trouver un moyen d'obtenir ce qu'il désire, c'est à dire sans doute, la paix.

Quoi qu'il en soit tout le tems qu'y employera la cour de Londres nous servira aussi à découvrir ses intentions et à concerter les moyens de l'en faire repentir si elles sont effectivement mauvaises. Quand même l'Espagne lui déclareroit la guerre à présent cette Cour n'en trouveroit pas moins de l'argent pour remplir les différents

IMPRIMERIE NATIONALE.

objets de ses subsides. Le premier moment de terreur passé, toute la nation reconnoissant l'urgence de la nécessité, feroit ce qu'elle a déjà fait plusieurs fois et encore l'année dernière; c'est à dire qu'elle se réuniroit contre son ennemi commun et il n'y auroit pas jusqu'aux femmes, qui, s'il le falloit, ne vendissent leurs bijoux pour faire la guerre. Dans un pays de liberté, où les idées de gloire sont devenues familieres l'enthousiasme peut être poussé presqu'à l'infini; et le génie anglois tient beaucoup au romanesque.

C'est pour ces raisons qu'on a cru ici que le grand objet que devoient se proposer nos cours (la nécessité nous forçant à une rupture) devoit être de porter un coup imprévu mais préparé d'avance dans le plus profond secret.

Plus la réponse de la cour de Londres sera froide, moins elle sera concluante, plus elle mettra par là sa mauvaise foi à découvert et plus nous devons faire d'efforts pour la tromper et témoigner de confiance en ses dispositions. Ces démonstrations flatteront son orgueil et entretiendront sa sécurité jusqu'au moment où notre mine étant bien préparée et la nécessité d'y mettre le feu bien constatée, nous la ferons éclater tout à coup. En attendant il importe peu qu'on se plaigne en France de notre inaction et de la conduite du ministère d'Espagne. Ces plaintes mêmes serviront nos desseins et je dois vous répéter à ce sujet ce que je disois dernièrement à M. le comte de Montmorin. Je consens à être blâmé quatre, six mois, un an même, pour être en revanche exalté pendant plusieurs siècles. Votre Excellence voit que sans le secret nous manquons entièrement notre but. Qu'elle me permette donc d'insister sur les raisons qui le font desirer au Roi mon maître : car c'est dans ce secret qu'il fait consister toute la force de ses résolutions.

Quant aux projets de paix et de guerre je dois dire à Votre Excellence que les tempéraments proposés dans le premier de ces projets ont paru au Roi pleins de prudence et de modération; et Sa Majesté m'a chargé de lui dire qu'elle peut assurer le Roi son neveu qu'elle ne perdra jamais de vue ni sa dignité ni la foi de ses engagements; persuadée que la gloire et la réputation de sa personne et de sa maison interessent l'un et l'autre également.

Sur le second projet, qui a rapport à la guerre, j'observerai seulement à Votre Excellence que l'Angleterre comme Carthage, doit être châtiée dans ses propres foyers si l'on veut retirer quelque avantage d'une rupture. Le Roi pourra avoir vers la fin de mai 54 ou 55 vaisseaux armés, dont 44 à 46 de ligne dans les mers d'Europe. La réunion projettée pour frapper le coup dont m'a parlé Mr de Montmorin serviroit à fermer l'entrée du canal et faciliteroit une expédition soit en Irlande soit en Angleterre par les derrières de Plymouth sur les côtes de Cornouailles après avoir doublé le cap, afin de surprendre ce port de Plymouth et son arsenal par derrière

et s'assurer là un point de communication. De cette manière la marine angloise occupée dans la Manche avec nos escadres laisseroit libre le transport des troupes et des vivres; et si l'on ne parvenoit pas à porter un coup aux vaisseaux on pourroit réussir dans quelque autre entreprise; et alors nous n'aurions pas promené inutilement nos escadres lorsqu'en nous retirant nous laisserions la mer libre aux Anglois. En un mot il faut que ce grand coup ait deux objets; savoir : celui que Votre Excellence propose s'il est possible, et celui d'une expédition vigoureuse au cas que le premier ne puisse pas se remplir. La France, comme étant réellement en guerre, peut demander en consequence, des renseignements sans faire mention de l'Espagne; mais dans ce cas même nous n'opérerions rien dans le secret.

Peut être ces idées paroitront-elles gigantesques à Votre Excellence; mais l'expérience m'a appris qu'en aspirant au grand et en s'y préparant, à peine peut-on atteindre au médiocre. Ou ne tirons pas l'épée, ou en la tirant proposons-nous fermement de nous en servir jusqu'à la dernière extrêmité.

Il ne nous sera pas possible de fournir des troupes de terre, mais nous pourrons faire de fortes diversions ou donner quelques subsides. M. de Montmorin s'expliquera avec Votre Excellence; ainsi je me refere à ce qu'il mandera relativement à la convention proposée, à la combinaison ou réunion de nos forces maritimes et aux objets de l'entreprise dont il m'a confié le projet.

Tout ceci, je le répète, ne s'entend que dans la supposition que l'on ne parviendra pas à un accommodement honorable. Le Roi le désire et l'espère, en le préférant à toutes les idées de gloire; attendu qu'il n'y en a pas de plus solide et de plus vraie que celle d'opérer le bien de l'humanité et celui de ses sujets : objets qui sont inséparables des principes qu'il a adoptés et qu'il croit conforme à ceux du Roi son neveu.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Espagne, t. 592, n° 24.

2. LE COMTE DE VERGENNES À M. LE COMTE DE FLORIDE BLANCHE.

A Versailles le 12 février 1779.

M., j'ai reçû la lettre dont Votre Excellence m'a honoré le 13 du mois dernier. Elle peut mieux que nous aprétiér le motif des délais que les Anglois aportent à répondre aux ouvertures pacifiques du Roi son maître et le vague de leurs réponses lorsqu ils se déterminent à en donnér.

Jusqu'ici leur conduite n'annonce pas une tendance à la paix; toutes leurs démonstrations y sont mêmes contraires; ce n'est pas peut être que les ministres Bq̃ues

conservent encore l'espérance de regagnér leurs Colonies, mais s'ils doivent leurs cédér l'indépendance ils ne veulent pas qu elles la reçoivent des mains de la France et de l'Esp^e^.

Si l'orgeuil dominoit moins dans les conseils de l'Ang^re^ la tournure véritablement honorable pour toutes les parties que V. Ex^ce^ a donnée à l'expédient que nous lui avons proposé sembleroit devoir réconcilier l'intérest de l'amour propre des Anglois avec celui de l'humanité, mais il y'a peu d'aparance que le gouvernement Bq̃ue soit capable d'une résolution aussi sage. V. Ex^ce^ ne tardera pas à être à portée d'en jugér très sûrement par la manière dont il aura acceuilli et qu'il répondra aux dernières ouvertures que M. le Mis d'Almodovar a été chargé de lui faire. En attendant je ne dois pas laissér ignorér à V. E. que le Roi mon maître est infiniment sensible à l'attention que le Roi son oncle veut bien donnér à ses intérests, et au soin particulier que S. M. Cq̃ue prend de ménagér sa dignité et la foi de ses engagemens. S. M. n'est pas moins touchée du zèle éclairé avec lequel V. E. seconde d'une manière si distinguée les intentions du Roi son maître. Celles du Roi n'en diffèrent pas et S. M. verroit avec la plus entière satisfaction la paix faire taire les calamités de la guerre; mais si celle ci doit continuer le Roi pense comme le Roi son oncle qu'elle ne peut être poussée avec trop de vigueur, et tout se dispose ici à cet effet. V. Ex^ce^ verra par ce que M. le Cte de Montmorin est chargé de lui communiquér quels sont nos desseins et nos vues, mais ils doivent être necessairement subordonnés à la situation respective sur la mer; ce n'est que autant que nous dominerons sur cet élement que nous pourrons attaquér Carthage dans Carthage meme. Il faudroit connoître exactement et ce que les Anglois auront de forces effectives et la disposition qu'ils pourront en faire pour convenir du nombre de vaisseaux qu'il sera nécessaire de leurs opposér; M. le Mis d'Almodovar étant à portée de receuillir des notions assés précises à cet égard, je prie V. E. de nous communiquér celles qu'elle pourra avoir. Elle peut comptér que le secret ne sera pas moins fidèlement gardé que tout autre; et malgré le désir que nous aurions de faire cessér les clabauderies et les mauvais propos dont nous ne pouvons que gémir nous demeurerons dans le silence que V. Ex^ce^ nous recommande et que nous sentons qu'il est très interressant de gardér. En effet moins la déclaration du roi d'Espagne sera prévûe plus le coup qu'elle frapera sera sensible et pesant.

Je prie V. Ex^ce^ d'agréer que je m'en remette à M. le Cte de Montmorin de tous les objets de détails qui ont fait la matière de ses différens entretiens avec cet ambassadeur, mais elle trouvera bon, j'espère, que je lui exprime moi même toute l'admiration que m'a causé la dernière note qu'elle a fait passer en Angleterre; elle est rédigée avec une simplicité, une précision et une noblesse qui devroient en garantir

le succès si les ministres anglois étoient capables de s'éclairér sur les dangers de leur confiance présomptueuse dans leur ancienne fortune; mais on prétend que l'orgeuil naturel à cette nation est singulièrement accrû par l'obstination du roi d'Ang^{re} que trois campagnes infructueuses en Amérique n'ont pû encore desabusér de l'espoir de ramener ce pays à son obéissance par la force de ses armes.

Sensible à l'amitié et à la confiance dont V. E. veut bien m'honorér je la prie de me conservér ces sentimens flatteurs. Je trouve la sûreté de les méritér dans le retour le plus entier des mêmes sentimens que je lui ai voüés et dans l'attachement le plus parfait avec lequel j'ai l'h^{r} d'être, M.,

APPROUVÉ. DE VERGENNES.

Espagne, t. 592, n° 109.

III

LE PROJET DE CONVENTION

LE COMTE DE VERGENNES À MONTMORIN.

A Versailles, le 12 février 1779.

J'ai l'honneur de vous envoier, M., un projet de convention à faire entre le Roi et le Roi son oncle. En le rédigeant nous avons consulté ce que vous nous avez fait connoître des vues de S. M. C. et des sentimens de son ministre. Cependant si nous avions omis quelques articles intéressans pour le Roi Cq̃ue, ou si quelq'uns ne se trouvoient pas suffisament expliqués et énoncés à sa satisfaction, S. M. vous autorise à vous prêter aux additions et aux changemens qui pourront paroître nécessaires, et je joins ici le plein pouvoir dont vous avez besoin pour signer cet acte et même telles autres conventions qui pourroient devenir nécessaires.

Je ne ferai aucune réflexion sur le préambule de cette convention, il est simple et rend compte au vrai dire de l'état des choses. Cependant si on veut en Esp^{e} lui en substituér un autre, il ne peut y avoir de la difficulté à cet égard.

Je m'arrêterai d'avantage sur l'art^{e} 1er. C'est la clef de la voûte, la pierre angulaire de l'édifice, et il importe qu'elle soit assise de manière à assurér la solidité de l'ensemble.

Je ne suis pas en peine que vous ne sentiez toute l'importance dont il est que la cour d'Espagne fixe une époque certaine et même prochaine à sa déclaration, mais

ce n'est pas assez que vous soiez bien pénétré de cette vérité, il est essentiel que le Roi Cq̃ue et son ministère le soient également et c'est à les en convaincre que vous devez raportér tous vos soins.

M. le Cte de Floride Blanche aiant parû goutér l'idée que je vous ai suggérée de formér une masse des deux flottes Gallispanes dans la proportion qui sera jugée nécessaire pour tombér en grande force sur l'escadre angloise et nous rendre maîtres de l'ouverture de la Manche, nous manquerions notre objet si nous donnions le tems aux Anglois de nous primer à la mer et de prendre une position intermédiaire qui empêcheroit la jonction des deux flottes. Nous ne pensons pas qu'ils fassent la faute de vouloir être en mesure par tout et d'envoiér vers le détroit une force suffisante pour imposér à celle d'Espagne; ils n'ont pas assez de vaisseaux pour en imposér à Brest et à Cadix à la fois; ce qu'ils peuvent donc faire de mieux est de réunir le plus de force possible pour tombér à leur avantage sur celle des deux flottes qui leurs présentera le plus de facilité; bien certains que s'ils peuvent prendre un grand avantage sur l'une, l'autre ne leur résistera pas longtems.

Cette vue paroissant la plus raisonable c'est à en detournér l'effet que nous devons dirigér toutes les nôtres et pour cela mettre d assez bonne heure en mer pour que la jonction puisse être faite avant que l'Ang^re soit en mesure de s'y opposér. L'Espagne seule peut en déterminér l'époque précise, c'est à la lui faire articulér que vous devéz employer vos offices, ne négligéz rien, M., pour la faire raprochér le plus qu'il sera possible; cependant si les circonstances du Roi Cq̃ue y faisoient obstacle, on pourroit compensér l'inconvénient du retard si la cour d'Espagne trouvoit plus expédient avant de rendre sa déclaration publique de faire passér à Brest le nombre de vaisseaux qu'elle trouvera bon de joindre à notre flotte. Les Anglois n'étant prévenûs de rien ne se mettroient pas en devoir de leurs coupér le chemin.

Ce n'est ici qu'une idée jettée au hazard et sur laquelle nous n'insistons en aucune manière, ce qui est plus pressé est de convenir de l'époque ou devra se faire la jonction afin d'en concertér les moiens et tout ce qui sera nécessaire pour en tirér la plus grande utilité. Il faudra nous communiquér à cet effet les signaux de reconnoissance entre les deux pavillons et en établir pour les opérations. On parle avantageusement de ceux dont M. le Cte d'Orvilliers a fait usage pend^t la dernière campagne; si la cour d'Espagne les agréoit pour ceux de ses vaisseaux qui pourront combinér avec notre flotte, on les feroit traduire en espagnol. Lorsque nous en serons à concertér les moiens de la jonction, le Roi pourra bien mandér M. le Cte d'Orvilliers pour l'entendre; c'est un général aussi sage et discret qu'il est éclairé; un secret dans ses mains ne sera pas compromis.

Je ne suivrai pas ici l'ordre des différens articles qui entrent dans le projet de

notre convention. Le 2e et le 3e n'exigent aucun éclaircissement, ils sont rédigés de manière à évitér toute équivoque.

Le 4e pourra bien faire matière à difficulté de la part de l'Espagne; elle n'a pas montré jusqu'à présent ni de la bonne volonté ni du zèle pour l'independance des Américains; cependant nos engagements sont formels à cet égard, il ne nous est plus possible d'en revenir, et elle ne peut se dispensér de les partagér si elle est décidée à faire cause commune avec nous.

On sera peut être surpris, M., des avantages que nous nous réservons par l'arte 5 après le désinterressement que nous avons manifesté dans le plan de conciliation communiqué à l'Espagne. Le Roi n'a cependant changé ni de principes ni de sistème à cet égard, mais l'Angre s'étant refusée à toutes les avances de paix qui lui ont été faites et rendant la continuation de la guerre nécessaire il est de toute justice qu'elle en paye les frais si le succès ne justifie pas son étrange présomption. Vous verrés au reste, M., que ce n'est pas pour lui seul que le Roi cherche à s'assurér des avantages et que si l'on réussissoit à chassér les Anglois de l'isle de Terre Neuve et à leurs enlevér la pêche, l'intention de S. M. est d'y faire participér la nation espagnole.

L'arte 7 comprend les avantages que vous nous avez indiqués comme intéressans le plus directement la prévoyance de l'Espagne, nous désirons que cette puissance en soit contente, ce que vous pouvez assurér, M., est que nous n'avons point voulu restraindre et limiter les objets de sa satisfaction, et que nous serons toujours très empressés de lui donner plus d'étendue lorsque les circonstances le permettront.

Nous n'avons fait mention d'apropriér aux François le privilège qui avoit été concédé aux Anglois de coupér du bois de campèche que par une suite de l'insinuation que M. le Cte de Floride Blanche vous en a faite.

Les autres articles de la convention étant une conséquence de ceux qui les précédent ils ne semblent pas susceptibles de difficultés. S'il s'en présentoit vous êtes prudent et éclairé et vous saurez, M., les aplanir soit en engageant les ministres espagnols à s'en désistér soit en cédant vous même sur les choses qui ne pourront être sujettes à des conséquences dangereuses. Quant on donne le plus on peut accordér le moins; je ne vois pas ce que l'Espagne voudroit au dela de ce que nous proposons. Peut être des mots, cela ne vaut pas la peine de bataillér, ce qu'il importe est de finir et le plus tost possible. Il n'y a déja que trop de tems perdû, et pour peu que l'on en perde encore le mal pourra être irréparable.

Approuvé. *Espagne*, t. 592, n° 105. (Original[1].)

[1] La minute du projet de convention, renvoyée à Versailles par l'ambassadeur, a été, lors de la ratification, annexée à l'acte lui-même. On en trouvera le texte au chapitre XIII ci-après.

IV

LE PLAN D'OPÉRATIONS.

1. TRADUCTION DE L'ÉCRIT DE LA COUR D'ESPAGNE À CELLE DE FRANCE.

Du Pardo, 26 février 1779.

Le Roi s'est mis au fait des intentions de la France expliquées par M. le Cte de Montmorin conformément aux dernières dépêches de sa Cour. Sa M^té est enchantée de trouver les désirs du Roi son neveu si analogues aux siens pour procurer le bien inestimable de la paix avec l'Angleterre, fût-ce même en se relâchant en quelque chose des prétentions formées au commencement de cette négociation pourvu qu'on puisse sauver la dignité de Sa M^té Très-Chrétienne et l'honneur de ses engagements. Le Roi fera tous ses efforts pour atteindre à ce but et répète qu'il regarde la gloire du Roi Très-Chrétien et celle de son gouvernement des mêmes yeux que sa propre gloire. Dans le cas où la conduite de l'Angleterre se trouvera artificieuse et trompeuse (ce dont nous n'avons pas encore de preuves suffisantes) le Roi pense que ce qu'il y a de plus pressant à cette heure c'est de former et de concerter un plan d'opérations si exact et si circonstancié que son exécution suive immédiatement la déclaration de guerre si nous nous voyons forcés à la faire. Sans ce plan, où doivent être déterminés le moment et l'occasion d'agir, il n'est pas possible de fixer l'époque d'une déclaration. D'un autre côté le Roi a toujours demandé et opiné que le commencement de cette guerre soit un grand coup, porté sans avoir été prévu par ses ennemis et aussi décisif qu'il est possible. On ne peut donc rien obtenir si l'on ne concerte pas, dès cet instant, le plan d'opérations, en s'obligeant réciproquement à concourir chacun avec les forces et secours qui auront été stipulés ou dont on sera convenu.

Cela posé, puisque la cour de Versailles n'est pas portée pour l'expédition d'Irlande et qu'elle témoigne l'être davantage pour un débarquement dans l'île de Wight et à détruire, s'il est possible, la marine angloise et les arsenaux des rades de Ste Helene et de Spithead, pour tenter ensuite la destruction même de Portsmouth, le Roi est disposé à y concourir avec toutes ses forces.

Pour cela, on suppose d'après les dernieres nouvelles d'Angleterre que cette puissance pourra tout au plus avoir sous voile dans le cours de l'été prochain 36 vaisseaux de ligne dans les mers de l'Europe. Suivant cette hypothèse la France portant

à 30 son escadre de Brest et le Roi y joignant 20 des siens en deux divisions de dix chacune, les forces combinées des deux Couronnes formeroient alors le nombre de 50 vaisseaux de ligne avec lesquels elles pourroient battre l'escadre angloise ou l'enfermer dans ses ports et poursuivre le projet de débarquer et de détruire ses ports et ses arsenaux selon ce qui a été dit plus haut. Si les forces angloises montoient au delà de ce qu'on vient de supposer le Roi augmenteroit aussi le nombre de ses vaisseaux jusqu'à la quantité nécessaire pour que les forces combinées surpassent de près d'un tiers celles de l'Angleterre.

Quant aux troupes de débarquement, il n'y a nulle difficulté, la France ayant à cet égard une supériorité si décidée sur l'Angleterre et pouvant embarquer toutes celles qui seroient nécessaires. Comme dans ce cas il est question de l'intérêt commun des deux Couronnes l'Espagne ne laisseroit pas d'y concourir (ainsi qu'il a déja été proposé) par une contribution en argent, qui serviroit d'équivalent aux troupes qu'elle devroit donner; supposé toutefois que cet équivalent ne se trouve pas dans l'augmentation des forces maritimes que celles des Anglois pourroient l'obliger à fournir.

Le moyen d'effectuer la réunion de ces forces navales pourroit être de faire approcher celles d'Espagne du cap Finisterre et de faire sortir celles de Brest pour s'y joindre avant que les escadres angloises soient sorties de leurs ports. Il est possible et même naturel que celles-ci à la première nouvelle, se mettent à la poursuite de l'escadre françoise qui, ayant déjà opéré la réunion pourroit revenir sur ses pas, battre l'escadre angloise ou la suivre dans ses ports et consommer le reste du plan ou projet concerté. Les ports de Vigo et de la Corogne offrent un azile à l'escadre françoise si elle prend les devants et un point de réunion avec l'espagnole, de cette façon on pourroit masquer le coup jusqu'au terme fixé, ce à quoi l'on ne réussiroit pas s'il falloit que l'escadre espagnole allât se rendre à Brest.

Dans le cas où l'escadre angloise avanceroit beaucoup sa sortie et feroit manquer ces mesures il seroit necessaire de prendre patience et d'attendre qu'elle se retirât dans ses ports. Car il y a moins d'inconvénients à retarder la rupture qu'à manquer un coup d'où dépendent absolument le repos et l'honneur des deux Couronnes.

Si l'on adopte ces idées le ministère de France pourroit se concerter avec M[r] d'Orvilliers et même avec le général de terre sur lequel il comptera le plus, principalement pour le secret, relativement aux moyens de former et d'exécuter le plan qui conviendroit. Dans cette vue on pourroit leur demander leur avis hypotétiquement c'est à dire pour le cas où la France, soit par elle seule, soit réunie à ses alliés, voudroit rassembler une escadre de 50 vaisseaux et plus. M. d'Orvilliers pourroit dire son sentiment sur le tems de la réunion et le moyen de l'opérer, sur l'usage des

signaux, sur le projet de l'attaque et les autres objets nécessaires; et on lui feroit entendre que l'on prend ces mesures pour se trouver tout préparé dans le cas où l'Espagne se détermineroit à entrer en guerre. Il faudroit alors convenir de la manière dont se régleroit le commandement supposé que les forces maritimes de l'Espagne se trouvassent égales ou supérieures; attendu que dans ce cas il seroit dur et difficile de réduire les généraux espagnols à être aux ordres de leur allié et qu'il faut prévenir toutes les fâcheuses conséquences que pourroit entraîner une cause quelconque de discorde.

Plus le Roi réfléchit à l'état actuel des affaires, plus il est d'avis que la rupture éclate par un débarquement en Angleterre. Les dernières nouvelles nous apprennent déjà que les Anglois sont supérieurs dans les isles, en sorte que de ce côté on ne peut attendre que des disgraces pour les possessions tant françoises qu'espagnoles, où l'on ne doit compter que sur un état de défensive exposé à mille dangers. En y envoyant des secours on courroit le risque qu'ils fussent battus en détail avant d'arriver et cela avec plus d'avantages que n'en ont eu jusqu'à présent les François contre les convois de leurs ennemis. Il n'y a donc d'autre ressource, dit le Roi, que de molester tellement les Anglois dans leurs propres foyers qu'ils soient obligés de faire une paix par laquelle nous recouvrions ce que nous aurions perdu d'ailleurs et que les deux Couronnes conservent leur honneur sans atteinte, sur tout eu égard aux deux monuments d'ignominie qu'elles laissent subsister à Gibraltar et à Dunkerque. Si la guerre éclate il faudra stipuler expressément que l'on ne posera pas les armes à moins que chaque couronne ne soit remise en possession de ces deux objets.

En attendant que la France nous communique cathégoriquement son plan et ses intentions sur les articles qu'on vient d'exposer, on s'occupera ici à discuter clairement tout ce que Sa Majesté a observé dans le projet de convention. Elle y trouve des choses à retrancher, quelques-unes à ajouter et beaucoup d'autres à éclaircir; mais comme le plus pressant et le plus nécessaire est le plan d'opérations on espère qu'il arrivera avec la plus grande célérité et on l'attend pour tomber d'accord sur l'époque de la rupture, la quelle est inséparable du plan même.

Suivant la réponse de la cour de France le Roi pourra disposer les diversions qu'il aura à faire du côté de Gibraltar ainsi que dans les parages d'Amérique. Il n'y a pour le présent à la Havanne que cinq vaisseaux de ligne et l'on songera au moyen de les unir à l'escadre françoise, surtout si celle-ci pouvoit se trouver au *Guarico* (au cap François). En outre on donnera d'avance dans cette partie du monde tous les ordres nécessaires pour aider et seconder les opérations de la France.

Il conviendra de ne pas négliger les cours de Suède et de Dannemarc et de les déterminer à fournir des convois et faire des représailles qui les dédommagent des

insultes qu'elles ont éprouvées, et qu'elles troublent le commerce des Anglois dans le Nord. C'est de quoi il faudra nous occuper de concert.

Au Pardo le 26 février 1779.

Espagne, t. 592, n° 132.

2. LE COMTE DE VERGENNES À MONTMORIN.

A Versailles, le 19 mars 1779.

Vous trouverés joint à cette lettre, Monsieur, notre réponse à l'écrit de M. le Cte de Floride Blanche qui accompagnoit la dépêche n° 13 que vous mavés fait l'honneur de m'écrire le 28 du mois dernier. Nous nous flattons que ce ministre en sera content et qu'il sera également satisfait de la note explicative de nos préparatifs et des moiens que nous destinons à l'expédition projettée. Ceux ci sont présentés avec assés de détail pour faire voir que nous ne négligeons rien de ce qui peut assurér le succès de cette opération; nous pensons que des détails plus minutieux n'auroient pas été de son goût, et nous nous flattons qu'il nous rend la justice que connaissant tout ce qui est nécessaire au service de chaque partie rien ne sera obmis.

Si j'avois pû prévoir que la cour d'Espagne voudroit avant de donner son consentement au projet proposé connoître exactement les moiens d'exécution je me serois fait un devoir de la prévenir, mais je ne l'aurois pû sans le concours de mes collègues les ministres de la guerre et de la marine; et quoique leur discrétion soit bien connûe, cependant le Roi fidèle au secret que le Roi son oncle exigeoit n'avoit pas voulu leur faire partagér celui là. L'écrit de M. le Cte de Floride Blanche et votre dépèche nous donnant plus de liberté, le Roi m'a permis de traitér l'objet avec eux, la note explicative est bien plus leur ouvrage que le mien, je ne suis que le rédacteur des matériaux et des idées qu'ils m'ont fournis. Comme il a parû au Roi qu'ils remplissoient les demandes de M. le Cte de Floride Blanche, Sa M^té^ a pensé qu'il seroit prématuré de mettre dans la confidence de ses vûes combinées avec l'Espagne, même

par supposition, ses généraux de terre et de mer; un secret trop partagé cesse bientost d'en être un; il sera tems de communiquér celui là à M. le C[te] d'Orvilliers et au général de terre que le Roi chargera de l'expédition, lorsque tout étant parfaitement d'accord entre les deux Couronnes et l'époque de leur jonction convenûe, il ne s'agira plus que de faire mouvoir les ressorts que nous préparons avec la circonspection possible pour porter un coup imprévû à notre ennemi.

Le Roi a vû avec peine dans la suite de votre raport que M. de Floride Blanche cédant à des impressions de défiance qui ne doivent pas être moins étrangères à l'élévation de son âme qu'aux principes vertueux du Roi notre maître vous a fait entendre très distinctement que nous ne voulions extorquér une déclaration de l'Espagne que pour éfraier l'Angleterre et la forcér à la paix en obtenant seulement l'indépendance de l'Amérique. Tant que le Roi a lutté et luttera seul contre l'Angleterre il pourroit se contentér de cette condition par ce qu'il n'auroit que ses intérêts à soigner, mais ceux ci ne seront plus que secondaires dès que Sa M[té] sera en communauté avec le Roi son oncle. Le projet de convention que je ne vous ai adressé, Monsieur, qu'après que l'Espagne a refusé à diverses reprises de le formér elle même, prouve assés que nous ne sommes rien moins qu'égoïstes. C'est ce que je vous prie de représentér à M. le C[te] de Floride Blanche, en l'assurant qu'aussi incapables de formér des soupçons que d'en inspirér nous comptons assés sur son honnêteté pour être sans défiance sur sa justice.

C'est en invoquant ce sentiment que vous voudrés bien, Monsieur, représentér de nouveau au roi d'Espagne et à son ministre avec la plus grande force d'onction l'urgeance de convenir d'une époque précise où Sa M[té] Catholique prenant pour rupture de la négociation de la paix, soit le silence, soit les délays ou enfin les réponses vagues de l'Angleterre, déterminera la réunion des forces que les deux Couronnes destinent à faire agir ensemble. Aussi éclairé que l'est M. le C[te] de Floride Blanche, il sentira q'une plus longue incertitude en enchaînant l'usage de nos forces ruineroit nos propres affaires et ne pourroit que préparér un avenir bien fâcheux à l'Espagne. La négociation qui se suit depuis plusieurs mois avec l'Espagne nous a soumis à un plan de dispositions que nous ne pourrions plus changér si des circonstances que nous sommes bien éloignés de prévoir interceptoient la bonne volonté que l'Espagne nous a témoignée. Seuls nous aurions éloigné le principal théâtre de la guerre des côtes de l'Europe où les désavantages seroient trop réels pour nous si nous devions lutter corps à corps avec l'Angleterre; aussi avancée que l'est la saison il n'est plus possible d'en transportér les hazards en Amérique. La campagne va s'ouvrir, la force de l'Angleterre sera supérieure à celle de la France prise séparement; si nous devons passer cette campagne dans l'inaction, les Anglois se fortifieront autant par notre

inactivité que par leurs propres ressources. Celles-ci s'éteindraient bien vite si les deux Couronnes réunies leurs portoient un coup promt et hardi. Nous nous présentons en mesure de le tentér, on va travailler assidument à tout mettre sur place. Nous satisfaisons en cela au désir de l'Espagne, elle ne voudra sûrement pas nous constituér dans une dépense très considérable et qui seroit cruellement onéreuse si elle devoit être en pure perte. Nous ne répondons rien, M., à l'offre que nous fait l'Espagne d'entrér dans la dépense de l'entreprise dans une proportion raisonable, et autant qu'elle ne compenseroit pas par des secours plus abondans sur mer la disproportion qui se trouve entre les moyens que la France met au jeu et ceux que l'Espagne pourra y mettre. Le Roi ne se refuse point aux ofres du Roi son oncle, il y trouve au contraire un nouveau motif de la plus tendre sensibilité, mais comme l'exigeance n'est point dans son caractère il laisse a Sa M^té^ Cq̃ue la plus entière liberté d'aprétiér cette différence et de la compensér quand et de la manière qui lui conviendra. C'est ainsi que vous voudrés bien vous en expliquér avec M. le Cte de Floride Blanche, j'espère qu'il ne sera pas insensible à ce nouveau témoignage de la confiance et de la déférence du Roi.

Toute cette expédition établit la preuve incontestable que nous pensons univoquement avec le Roi Cq̃ue et avec son ministère touchant la nécessité d'ouvrir la campagne par un coup d'éclat; ce n'est pas que nous prévoions ici comme à Madrid des motifs prochains de mésintelligence entre les deux monarques, j'espère qu'il n'en arrivera jamais entre les deux Couronnes et nous ne la provoquerons sûrement pas de ce côté ci, mais comme la façon de penser des souvrains et de leur gouvernement ne fait pas toujours la règle de celle de leurs subordonnés, il est bien essentiel d'avisér respectivement à tout ce qui pourroit occasionnér la plus légère dissension entre les chefs et entre les subalternes des deux nations.

M. d'Orvilliers aura les ordres les plus absolus d'écartér non seulement tout ce qui pourroit occasionnér la plus légère plainte, mais encore d'aller au devant de tout ce qui pourra être agréable aux Espagnols et interressér leur sureté et leur commodité, enfin d'y veiller encore plus soigneusement s'il est possible que sur la flotte du Roi et de se tenir toujours en mesure de secondér puissamment les divisions espagnoles si elles étoient les premiers attaquées. Il lui sera enjoint de publiér un ban dans son armée pour deffendre sous des peines sévères toute expression grossière et injurieuse contre la nation ou les individus de la nation alliée, et de punir exemplairement qui conque y contreviendra. Si l'Espagne veut bien de son côté faire la même injonction à ses chefs, il y'a lieu d'espérer que les deux nations vivront ensemble si non dans une amitié cordiale et fraternelle du moins dans une bonne intelligence aparente dont l'effet ne sera pas moins utile que si ce sentiment émanoit du cœur. Ce qu'il

importe est d'empêchér le scandale de la division et s'il éclate malgré les précautions de le réprimér assés sévèrement pour en arrêter le progrès.

Si l'Angleterre n'a que 35 vaisseaux à oposér à la flotte combinée, le nombre et l'espèce de vaisseaux que l'Espagne se propose de nous donnér constitueront une assés grande supériorité pour nous donnér toute facilité d'agir de la manière dont il sera convenû, mais à cet égard nous ne pouvons rien affirmér de certain; la cour d'Espagne a plus de moiens que nous pour être exactement instruite des forces réelles que l'Angleterre pourra mettre à la mer.

Quant à la jonction des flottes vous verrés par notre réponse, M., qu'il n'y a pas de difficulté de notre part pour l'opérér à la Corogne si l'Espag^e^ adopte ce rendés vous; mais il faudra que les divisions espagnoles nous y préviennent et si les vents leur adonnent pour sortir et nous refusent pour entrér qu'elles mettent immédiatement à la voile pour nous joindre aussitost que par les signaux de reconnaissance ils auront la certitude que la flotte française est en présence; quoique les inconvéniens que vous avés remarqués à M. le Cte de Floride Blanche sur la manière dont il propose la jonction des deux flottes soient frapans, et que la perte du tems qui pourra en dérivér pèse plus éminement sur nous et dans une proportion immense que sur l'Espagne qui continuera à jouir des douceurs de la paix jusqu'a ce que sa résolution ait éclaté par la réunion des forces combinées, cependant le Roi n'a point voulû s'y arrêtér et vous verrés dans notre réponse que nous avons franchement adopté la méthode proposée par le gouvernement d'Espagne. Une considération qui semble devoir lui faire désirér autant qu'à nous que cette jonction se fasse dans le moindre délay possible, est que quoique les commandans et officiers espagnols soient parfaitement instruits dans toutes les parties de la nautique il en est sur lesquelles ils ne peuvent avoir q'une simple théorie. C'est le sort de toutes les nations même des Anglais lorsqu'ils assemblent de nombreuses armées navales. L'art de la navigation et celui des grandes manœuvres d'une flotte sont très distincts; si le premier demande une expérience consommée, le second demande du moins un commencement d'habitude qui ne peut s'acquérir qu'en faisant; c'est ce qui feroit désirér que les deux flottes réunies pussent avoir au moins 15 jours d'avance pour se familiarisér aux grandes évolutions qu'il faut faire et qu'on n'est plus à tems d'aprendre lorsqu'on est en présence de l'ennemi. Comme je ne crois pas cette observation humiliante pour les officiers espagnols vous verrés, M., s'il y a lieu a en faire usage. Nous ne pouvons au reste qu'aplaudir à la disposition que le Roi d'Espagne se propose de faire de ses forces; si les Anglois renoncent à la Méditerrannée et abandonnent Gibraltar à ses propres forces, il est possible que l'Espagne en le fermant étroitement parvienne à l'affamer et à le réduire sans coup férir; quelques vaisseaux de force dans la baye seront nécessaires

pour contenir le seul anglais qui s'y trouve et qui ne porte que 50 canons, mais ce qui sera encore bien plus nécessaires ce sera un nombre suffisant de bâtimens légers et de chaloupes armées pour gardér et interceptér du côté de la mer toutes les issues par où on pourroit tentér d'y introduire des secours en vivres. L'Espagne en déclarant hautement que Gibraltar est bloqué, usera du droit de saisir indistinctement tous les batimens qui voudraient y portér des subsistances et d'autres espèces de secours.

Pour ce qui est des croisières que l'Espagne veut établir a l'entrée de la Méditerrannée, sur les Açores et sur le cap Finistère, les points ne peuvent être mieux choisis pour faire le plus grand mal possible au commerce anglois.

Quant à ce quil est possible de faire aux Indes occidentales, la saison est bien avancée pour pouvoir tenter d'y rien entreprendre d'important avant l'hivernage. Vous savés sans doute, M., que dans cette saison, c'est à dire depuis le commencement de juillet jusqu'à la fin de 8[bre] les coups de vents y sont fréquens et violens et souvent accompagnés d'ouragans affreux. Ce seroit tout mettre au hazard que d'y tenir des grandes flottes en activité pendant cette saison, et il en coûteroit bien cher pour les y entretenir sans aucune espèce d'utilité; d'ailleurs les vaisseaux qui séjournent trop longtems dans les ports sont exposés à la piqeure de certains vers qui criblent les batimens. Je rens compte dans notre réponse du nombre de vaisseaux que nous conserverons dans nos isles pendant la morte saison et de leur emplacement. Nous ne pourrions les réunir au cap jadis de Guarico sans abandonnér nos Isles du vent et les privér de toute protection. Il est cependant indispensable de les faire subsistér.

Si le roy d'Espagne n'attend pour se déclarér que de nous voir en mesure d'effectuér la grande entreprise par laquelle il veut débutér, nous espérons, Monsieur, que satisfaits de tous les éclaircissemens circonstanciés que nous vous mettons en état de communiquer il n'y aura plus lieu à des incertitudes, et que S. M. Cq̃ue, contente de la franchise de nos procédés et de la simplicité et de la vérité de nos explications voudra bien y correspondre, en fixant le terme de sa déclaration ou plus tost celui de la jonction de nos forces combinées laquelle doit précédér sa déclaration de même quil est sensible q'un grand évènement sur la mer doit précédér l'expédition sur Portsmouth.

Si dans tout ce que j'ai l'honneur de vous mandér, M., je ne m'expliquais pas assés affirmativement, l'intention du Roi est que vous y supléiès; vous ne devés pas craindre de vous trop avancér pour convaincre le Roi Cq̃ue du désir empressé du Roi son neveu pour concourir au succès de ses vues par une coopération active de tout ses moiens.

APPROUVÉ. DE VERGENNES.

Espagne, t. 593, n° 35. (Minute de M. de Vergennes.)

3. RÉPONSE À L'ÉCRIT DE L'ESPAGNE SUR LA NÉGOCIATION QUI SE SUIT PAR LA MÉDIATION DE S. M. C. EN ANGLETERRE, ET SUR LA JONCTION PROJETTÉE DES FLOTTES FRANÇOISE ET ESPAGNOLE, POUR L'EXPEDITION CONTRE L'ANGLETERRE.

Le 19 mars 1799.

Le Roi a vu avec la plus véritable sensibilité dans l'écrit remis à son ambassadeur par S. E. M. le C[te] de Floride Blanche le 26 février dernier que le Roi son oncle aprétiant les marques de confiance et de déférence que S. M[té] ne perd aucune occasion de lui donnér, est inébranlable dans la résolution de n'admettre de la part de l'Angleterre aucune proposition de paix qui pourroit donnér la plus légère atteinte à la dignité du Roi son neveu et à sa scrupuleuse fidélité à remplir ses engagemens.

Le Roi n'anticipera point sur le jugement que Sa M[té] Cq̃ue pourra porter touchant les dispositions plus ou moins franches de l'Angleterre pour la paix; S. M[té] s'en remet entièrement à cet égard a la pénétration et à la sagesse consommée du Roi son oncle étant bien persuadée qu'il n'échape pas à la perspicacité d'un monarque aussi judicieux ce que l'on peut attendre des lenteurs étudiées des ministres anglois à répondre aux ouvertures amicales de S. M. C. et du vague de leurs réponses lorsqu'ils ne peuvent plus éludér d'en donnér.

Si la guerre (ce qui ne semble que trop facile à prévoir) est un parti de nécessité, le Roi pense absolument comme le Roi son oncle qu'on ne peut la commencér avec trop de vigeur et que le seul moien de la rendre courte, glorieuse et utile est de portér aux Anglois les coups les plus sensibles et les moins prévûs; et pour cet effet de convenir immédiatement d'un plan d'opérations communes aux deux Couronnes dont les moiens combinés avec prévoyance et sûreté en rendent l'exécution promte et efficace.

Le Roi ne croit pas être en retard à cet égard du moment que le Roi son oncle a bien voulû lui faire entrevoir qu'il pourroit prendre part à la guerre si ses soins pour le rétablissement de la paix étoient infructueux, S. M. en se prêtant d'une part à toutes les facilités que S. M. C. désiroit pour la paix, lui a proposé de l'autre une expédition commune en Irlande à laquelle les deux Couronnes contribueroient par des moiens égaux. Des considérations particulières à la cour d'Espagne ne lui aiant pas permis d'adopter ce plan, et des motifs tout aussi forts ne pouvant conseillér a la France d'en prendre sur elle seule l'exécution, le Roi s'est empressé à y substituér une autre entreprise où S. M. pourroit supléer par ses seules forces de terre à celles que la cour d'Espagne ne jugeoit pas devoir fournir.

Le Roi a proposé une expédition sur l'isle de Wight et successivement sur Ports-

mouth. Il s'est attaché a en démontrér la possibilité, et c'est dans cette vue qu'on a fait rédigér et qu'on a envoyé les observations relatives qui ont été remises à M. le C[te] de Floride Blanche. Le Roi n'auroit pû d'ailleurs et par décence et par raison en déterminér et arrétér les moiens d'execution avant de savoir si le Roi son oncle agréeroit le plan proposé. S. M. C. paroissant l'aprouvér, on joint à ce mémoire une note par laquelle le ministère éclairé d'Espagne verra et ce qui est déjà fait et ce qui reste à faire pour en accélerer l'exécution; le seul article qui demandera le plus de tems mais qui sera certainement completté avant la fin de mai est le nombre de bâtimens nécessaires à une pareille expédition; mais comme il y'en a dans nos ports de la Manche fort au delà dont on aura effectivement besoin, leur rassemblement soufrira peu de retard; déjà les ordres sont donnés pour les frettér. Le point où il conviendra de les réunir n'est pas encore déterminé. On balance entre la fosse de Colville et l'embouchure de l'Orne ou Cherbourg; peut être seroit il à propos de les partagér entre ces deux endroits et même encore dans quelq'uns des ports voisins afin de mieux dérober aux Anglois non des démonstrations qui ne peuvent être secrètes, mais le but auquel on veut frapér.

Nous pensons ici comme en Espagne que 20[m] hommes de débarquement suffiront pour cette expédition, peut être même le nombre est il surabondant, mais le succès de l'operation est trop important et doit être même trop décisif pour ne pas allér au delà de ce qui peut moralement l'assurér. Ce corps sera entièrement composé d'infanterie, à l'exception d'un petit nombre de dragons dont on ne peut se passér pour être employé aux découvertes lorsqu'on aura pris terre. On y joindra un train d'artillerie convenable pour une aussi grande opération et tout ce qui est nécessaire pour son service.

Le débarquement ne pouvant avoir lieu qu'autant qu'il sera protégé et couvert par une flotte supérieure à celle de l'Angleterre, il ne peut être que très interressant et même indispensable en même tems qu'on s'occupe avec ardeur de ce côté ci à préparér tout ce qui est nécessaire pour exécutér promtement l'entreprise proposée, d'établir la proportion des forces maritimes que les deux Couronnes voudront opposér à celles des Anglois et de convenir de l'époque et des moiens d'en opérér la jonction.

Quant au premier point on ne peut réglér cette proportion que sur la connoissance certaine de ce que les Anglois sont en état d'armer pour le service de la Manche. Les avis à cet égard varient beaucoup; les uns portent à 45 vaisseaux de ligne la flotte qui s'assemblera à Aspithead, d'autres la bornent à 35. Ce nombre paroit plus probable, comme la cour d'Espagne a en Angleterre des relations directes, elle peut plus facilement que nous parvenir à savoir le vrai, et nous nous en raportons à cet égard à ses notions, ainsi en admettant l'hipotèse que la flotte d'Angleterre ne sera

IMPRIMERIE NATIONALE.

composée que de 35 vaisseaux de ligne dont il ne faut pas se dissimulér cependant que plusieurs sont de la première force, il semble que la réunion que le Roi Cq̃ue propose de faire de 20 de ses vaisseaux avec la flotte de Brest composée de 30 v[x] cette force sera suffisante ou pour battre la flotte angloise si elle veut se prétér à un engagement ou pour la concentrér dans ses rades ou dans ses ports si elle refuse de courrir le sort d'un évènement. Quant à l'époque et aux moiens d'opérér avec sûreté la réunion projettée, c'est au Roi Cq̃ue à prononcer quand et où il veut que cette réunion se fasse. Tous les avis de Brest assurent que le 1[er] may l'escadre sera en rade, complettement armée et en état de faire voile, mais comme la précision de ces sortes d'assurances n'est jamais mathématique et que d'ailleurs on n'a pas toujours le vent à sa disposition, on pourroit si le roi d'Espagne l'agrée prendre pour terme de jonction du 1[er] au 15 may. L'Escadre françoise porteroit directement sur la Corogne comme point de jonction le plus raproché. La conjoncture des vents pourra seule decidér si la réunion devra se faire dans le port ou à la mer.

Dans le cas où la flotte angloise seroit sortie la première de ses ports et auroit pris une position qui gêneroit la sortie de la flotte françoise ou qui ne lui laisseroit que le choix de l'effectuér en rendant un combat trop inégal, on ne mettra rien de ce côté ci au hazard, et lors q'un coup de vent d'ouest un peu forcé aura contraint les Anglois à rentrér dans le canal pour y cherchér l'abri de leurs rades, on profitera de la première pointe de vent favorable pour sortir de Brest et pour se porter au rendés vous convenû.

On espère que ce retard forcé s'il a lieu ne sera d'aucun préjudice pour l'Espagne puisque sa déclaration ne devant éclattér que par la jonction des deux forces, aussi longtems que celle ci ne s'effectuera pas, ses intentions pourront demeurér secrètes.

Quoique le Roi considère les avis de M. le C[te] d'Orvilliers et qu'il compte infiniment sur sa discrétion, cependant S. M[té] n'a pas encore jugé devoir le mettre dans le secret même par supposition que l'Espagne pourroit prendre part à la guerre; cette révélation seroit tout à fait inutile pour le général de terre auquel on confiera l'expédition projettée contre l'isle de Wight et Portsmouth; il lui suffit qu'on lui donne tous les moiens nécessaires à l'exécution sans qu'il ait besoin d'en avoir d'avantage et comme on peut les préparér sans son concours ainsy qu'on y travaille déjà, le Roi se pressera d'autant moins de le nommer, qu'autant nous mettions l'année dernière de publicité dans nos démonstrations par ce qu'il n'y avoit pas possibilité de rien entreprendre, autant convient il dans la conjoncture présente d'en diminuér l'éclat afin que l'ennemi trompé par ce qui s'est déjà passé regarde nos préparatifs comme de vains simulacres qui ne peuvent jamais avoir de réalité.

Si les circonstances faisoient jugér au roi d'Espagne qu'il est d'un intérest commun

d'ajouter un nouveau renfort à la flotte gallis-pane, et si par suite les forces espagnoles se trouvoient égales ou même supérieures aux françoises, le Roi se prêtera avec empressement et avec plaisir à tous les expédiens que le Roi son oncle trouvera bon de proposér pour reglér le commandement et pour soulagér la délicatesse des officiers espagnols tout étant parfaitement égal entre les deux Couronnes, et la plus tendre amitié rendant tout commun aux deux monarques, le Roi n'attache aucune idée de prééminence à voir le commandement dans les mains d'un de ses généraux plus tost que dans celles d'un commandant espagnol. Si Sa M[té] Cq̃ue a parmi ses généraux de mer un officier qu'elle estime pouvoir conduire plus habilement une grande flotte et être plus pratique des mers ou il s'agit d'établir le théâtre de la guerre, le Roi verra avec plaisir reposér dans des mains dignes de la confiance du Roi son oncle l'intérest de la sûreté de leur gloire commune et de leur forces navales. Si au contraire M. le C[te] d'Orvilliers pouvoit méritér l'estime du Roi Catholique autant qu'il a celle du Roi, Sa M[té] se prêteroit avec plaisir non à le cédér au Roi son oncle, mais à consentir qu'il reçût commission de Sa M[té] Cq̃ue pour commander les divisions espagnoles lorsqu'elles seroient jointes à la flotte françoise. On pourroit de la part de l'Espagne sauvér la jalousie du commandement en mettant sous les ordres du général françois des officiers de grade inférieur ou à rang égal moins anciens de commission. Celle de M[r] le C[te] d'Orvilliers comme lieutenant général de marine est de l'année 1777.

On espère d'après cette réponse et la note explicative qui l'acompagne qu'il ne peut plus restér d'obscurité entre les deux cours sur leur intention respective de commencér la guerre par un coup d'éclat et q'un débarquement en Angleterre doit suivre immédiatement la première opération des forces de mer combinées. Ce parti qui dans toutes circonstance eut été aussi sage que glorieux devient indispensable dans ce moment ou les affaires n'ont pas pris en Amérique la tournure qu'on devoit espérér des mesures que l'on peut dire avoir été prises avec toute la prévoyance possible. Mais quoique l'aspect des affaires dans cette partie du globe ne soit pas très favorable, on ne peut pas le considerér comme absolument fâcheux, et si les commandans françois savent user de leurs moiens ils peuvent indépendament des renforts qui leurs ont été envoïés faire une très bonne deffensive et si la supériorité des Anglois réduit les François à l'inaction ils doivent la faire partager à leur ennemi, les moiens de deffense ne leur manquant pas.

La cour d'Espagne a connoissance des renforts envoyés au commencement de l'hiver dans les Indes occidentales. Le Roi conçoit que ceux qu'il est encore question d'y envoyer peuvent être exposés à de grands dangers, mais une raison impérieuse force à les bravér; nos îles ne s'alimentent que d'Europe pour la majeure partie de

leur consommation, elles manqueroient bientost si on ne leur faisoit passér des subsistances. C'est le motif qui oblige à y destinér les 5 vaisseaux qui avoient dû passér aux Indes orientales. S'ils joignoient M. le Cte d'Estaing déjà renforcé par le Cte de Grasse les forces seroient au moins égales, mais la saison sera déjà si avancée et l'hivernage si proche qu'en suposant le tout réuni on ne seroit peut être plus à tems d'entreprendre rien de quelqu'importance, d'ailleurs l'escadre de M. le Cte d'Estaing qui à cette époque aura dix huit mois de carène, devra revenir en France pour y faire son radoub, et alors il resteroit onze v^x^ pour la protection de nos isles pendant l'hivernage. Une partie sera nécessaire pour protégér les attérages de la Martinique et de la Guadeloupe, l'autre remplira le même devoir a St Domingue. Si leur service pouvoit cependant être nécessaire à l'Espagne, indépendament des ordres généraux donnés à tous les commandans de considérér les intérêts de l'Espagne comme ceux de la France et de se portér pour son service par tout où ils seront réclamés il leur en sera encore adressés de plus particuliers dès que Sa M^té^ Cq̃ue témoignera le desirér et en désignér l'objet.

La cour d'Espagne a connoissance par les communications confidentielles que M. le Cte de Montmorin est autorisé à lui faire des négociations que la France entretient à Stockholm, à Copenhague et même à Pétersbourg pour disposér ces puissances à protégér efficacement leur commerce et à ne pas le laisser exposé aux vexations et à la tirannie des Anglois. Elle doit être également informée des armemens qui se font dans cette vue en Suède et en Dannemarck. Il ne seroit peut être pas sans inconvénient d'insinuer à ces deux puissances naturellement foibles, la nécessité des représailles, il faut les y conduire imperceptiblement en les animant et les enflamant sur les droits de leur pavillon. Mais rien ne remontera plus leur courage que la déclaration de la cour d'Espagne lorsqu'elle la rendra publique.

APPROUVÉ. DE VERGENNES.

Espagne, t. 593, n° 37. (Minute de M. de Vergennes.)

CHAPITRE XII.

LES COMMENCEMENTS DE LA LIGUE DES NEUTRES.

M. de Vergennes économiste; le Pacte de famille et l'Union des neutres; opportunité de nouer d'abord une union de cette nature avec les Provinces-Unies des Pays-Bas. — Le parti anglais et le parti français dans ces Provinces; adhésion générale au système de la neutralité; intérêt qu'on y trouvait. — Première idée émise par M. de Vergennes d'une convention pour protéger la navigation; peu de suite que cette idée pouvait recevoir alors; espoir fondé à son sujet par le ministre sur la connaissance que l'on donnerait à nos amis de Hollande du traité passé entre nous et l'Amérique, et sur l'action qu'aurait un délégué américain à Amsterdam, appuyé par notre ambassadeur. — Une ordonnance du roi sur la navigation des neutres ouvre les ports de France aux vaisseaux des nations neutres et leur assure toute protection, sous la condition que ces nations forceront l'Angleterre à adopter le même principe dans les six mois; animation produite par cet acte au sein des Provinces-Unies; comment elles ne pouvaient entrer immédiatement dans des arrangements de ce genre; représailles qui leur sont, néanmoins, montrées en perspective. — Démarches analogues engagées pendant ce temps en Suède et en Danemark; dispositions dans lesquelles se trouvaient ces deux puissances; instructions données à nos agents auprès d'elles; plaintes qu'elles portent à Londres; évidence qu'il faut mettre les Provinces-Unies en mouvement pour que ces autres États agissent. — Notre représentant à la Haye; comment M. de Vergennes le retenait de toute tentative officielle et ne l'autorisait qu'à user de propagande, afin que l'initiative vînt du pays lui-même. — Réponse évasive de l'Angleterre aux réclamations qui lui ont été portées; une note de lord Suffolk aux États généraux de la Haye annonce l'exclusion de la liberté de navigation pour les navires chargés d'approvisionnements maritimes au compte des Français; efforts du parti anglais, en conséquence, pour faire renoncer les États à l'article de leur traité avec l'Angleterre qui assure d'une manière formelle la liberté de ces approvisionnements; les États de la province de Hollande votent la suspension de cette liberté, ce que les États généraux confirment deux jours après. — Persistance que M. de Vergennes avait néanmoins mise à éviter les démarches officielles et à monter l'opinion au nom des intérêts maritimes; raisons qu'il trouvait à cette conduite dans les dispositions favorables de la Suède et du Danemark. — Le vote des États généraux oblige à changer d'attitude; envoi à l'ambassadeur d'un projet de règlement qui supprime, hormis pour la ville d'Amsterdam, les franchises de l'ordonnance précédente; atermoiements du ministre et nouveaux efforts de sa part afin d'exciter les intérêts à se placer sous notre égide. — Les informations de l'ambassadeur viennent modifier cette tactique; le ministre annonce le jour prochain où le règlement entrera en vigueur; le représentant des Pays-Bas à Versailles obtient une prolongation de délai; nouveaux renseignements qui font mettre le règlement à exécution en étendant à Harlem la faveur accordée à Amsterdam. — Avis de ces circonstances est transmis à Madrid; assentiment qu'y trouvent les mesures annoncées ou prises; il s'accroît par l'indication des dispositions de

la Suède et du Danemark, par celle que la paix est prochaine en Allemagne et par l'annonce de propensions, en Russie, à nous suivre dans notre politique maritime. — Quand et comment M. de Vergennes avait commencé les négociations avec cette dernière puissance; raisons qui nous séparaient d'elle et raisons qui pouvaient la rapprocher de nous. — Principe favorable sur lequel M. de Vergennes avait assis la politique du roi; méprise de nos représentants eux-mêmes, comme de l'ensemble du public, sur la véritable situation des choses; comment M. de Vergennes donne à deviner cette situation à notre représentant à Pétersbourg; thèmes par lesquels il le met à même de disposer la Russie à peser sur l'Angleterre et à favoriser les intérêts des neutres; opinion exprimée par le comte Panin. — Distance où l'on se trouvait encore, toutefois, du but à atteindre; informations de notre représentant à Pétersbourg sur ce sujet; pourquoi le gouvernement de Catherine II était retenu alors dans le giron de l'Angleterre.

1779. Si M. de Vergennes eut des préférences entre les moyens mis en œuvre afin de rendre efficace l'intervention de la France et de l'Espagne contre l'Angleterre à l'occasion de l'indépendance des États-Unis, on pourrait penser que ce fut pour opposer l'union des pavillons neutres à la domination que le gouvernement anglais s'arrogeait sur la navigation des mers. Le ministre de Louis XVI invoquait avec constance le Pacte de famille; c'était un moyen reçu en héritage, et tout avait commandé la considération à son sujet. Moyen déjà lourd, toutefois, et destiné, il le voyait bien, à le devenir plus encore. L'union des neutres, au contraire, fut son ouvrage propre, et il sut en faire une conception maîtresse d'où ne sortirent que des profits.

Le secrétaire d'État avait imaginé ce moyen-là dès avant la signature du traité d'alliance avec l'Amérique. Son but était d'enlever aux Anglais l'arme puissante que la possession souveraine de la mer leur aurait assurée. La Hollande, la Suède, le Danemark, la Russie déjà, étaient placés pour jouir comme eux des avantages maritimes; mais tous ces pays avaient des liens avec l'Angleterre, des liens politiques étroits ou ceux, presque aussi résistants, de la crainte de déplaire à la rude et vindicative puissance que l'abaissement de la France rendait depuis vingt années la maîtresse de l'Europe. M. de Vergennes se rendait trop nettement compte de cette situation pour penser à l'attaquer de face. Le sens économique et les notions qu'il donne éclairaient en lui le politique. Les considérations qui dérivent des

choses de cet ordre forment une partie notable de sa correspondance 1779.
ministérielle. Sur l'influence dorénavant réservée aux rapports commerciaux des peuples; sur les changements qui allaient en provenir pour la force respective des nations; sur les conséquences, pour leur vitalité, de ce qu'on appelait alors d'une manière générale « le commerce », personne, en son temps, n'eut des vues plus étendues ni plus de compréhension pratique. Une attention de ses agents diplomatiques, et il s'y montrait sensible, était de l'entretenir, chacun dans le pays de ses fonctions, de cet objet, oublié, semble-t-il, ou destitué du rang d'affaire de gouvernement, depuis la jeunesse de Louis XIV. Le ministre avait donc discerné tout de suite le grand intérêt commun que présenterait la jouissance sûre de la mer à ces pays, despotiquement subalternisés à cette heure par la Grande-Bretagne. Il voyait la force nouvelle qu'aurait, pour les relier, la doctrine que la mer appartenait à tout le monde et à personne et que c'était le droit des nations de vivre sous cette loi, comme plus tard, avec le clair discernement du vaste champ d'activité que procurait au continent la paix générale, il ouvrit, à vrai dire, l'ère moderne des échanges par le traité commercial de 1786.

C'était avec les Pays-Bas les premiers qu'il importait de nouer cette politique de l'entière liberté maritime. On avait là les grands transporteurs d'alors. Dès maintenant, c'était par leurs navires surtout que nous recevions les approvisionnements de nos ports, les matériaux de réfection de la marine et que nous fournissions nos îles des denrées et des engins de l'Europe, ce serait bien davantage encore une fois que la guerre sévirait. Chez les grands armateurs et dans les puissantes banques des Provinces-Unies venaient d'ailleurs aboutir ou se nouer les affaires et les intérêts de ces autres nations navigatrices de la mer du Nord. A la fin de 1776, M. de Vergennes fit nommer le duc de la Vauguyon ambassadeur du roi auprès des États généraux. Avec une compétence que la politique seule ne donne pas, il avait indiqué, dans les instructions emportées par l'envoyé, le rôle qu'au cours

1779. ultérieur des évènements ce pays maritime remplirait, soit en prenant part à ces évènements, soit en se posant en neutre[1]. Il reconnut d'autant plus aisément les avantages que la France avait à tirer de mobiles comme ceux qui pouvaient agir sur les Provinces-Unies, et le moment où il convenait d'introduire ces mobiles dans la politique du gouvernement du roi.

Dans l'automne de 1777, le secrétaire d'État écrivait à Montmorin, pour que celui-ci le redît à Madrid, que l'Angleterre « semblait n'avoir pas su trouver assez d'ennemis et qu'elle bravait par ses vexations toutes les puissances neutres[2] ». A la suite de prises réitérées de leurs navires, en effet, les négociants d'Amsterdam, et ils n'étaient pas les seuls, émirent les plaintes les plus vives[3]. Un parti important se forma dans leur sein, sous l'impression des coups portés ainsi à leurs affaires. L'administration du prince hanovrien qui était leur stathouder les sacrifiait à l'Angleterre. Il ne s'inspirait qu'à Londres et il pesait sur les États généraux au nom des intérêts anglais. Le parti contraire, qui s'appelait « les Patriotes », plaçait ses espérances sur le roi de France, souhaitait de lui voir mener à bien l'appui prêté aux colonies insurgées, était suspendu aux évènements déjà ouverts comme à des conjonctures faites « pour rendre attentives toutes « les puissances commerçantes », et ne craignait rien autant que la réconciliation de ces colonies avec leur métropole, parce que la Grande-Bretagne n'en deviendrait que plus dominante encore. Cependant, la moyenne du pays était timorée. Des traités obligeaient ce pays à assister l'Angleterre si celle-ci se trouvait attaquée; la neutralité était donc pour lui un avantage et n'allait pas moins à sa nature. Par cela même, nos partisans attachaient un grand prix à ce qu'à l'égard

[1] *Mémoire pour servir d'instructions au duc de la Vauguyon, colonel d'infanterie, allant résider, à la Haye en qualité d'ambassadeur du Roi auprès des États généraux des Provinces-Unies*, 28 9bre 1776. (*Hollande*, supplément, t. 20, n° 15.)

[2] Dépêche du 28 septembre 1778. (*Espagne*, t. 590, n° 185.)

[3] Rapport de M. de la Vauguyon, notre ministre à la Haye, du 26 7bre 1777. (*Hollande*, t. 532.)

des Anglais nous ne fussions pas les agresseurs, afin que les Provinces-Unies ne pussent se voir obligées à fournir des forces à cette puissance. 1779.

C'est le 20 janvier 1778 que le premier secrétaire de notre ambassade à la Haye, Bérenger, remplaçant un moment l'ambassadeur, donnait ces informations à M. de Vergennes[1]. A l'arrivée de son rapport, le 29, le secrétaire d'État commença l'exécution du projet qu'il caressait, d'associer les puissances neutres contre les procédés du gouvernement anglais, afin de lui enlever la police de la mer et d'assurer à nos amis la liberté de la navigation pour nous servir pendant la guerre. Prenant texte de la conversation d'un des principaux « patriotes », dont le chargé d'affaires lui rendait compte, il fit écrire à celui-ci :

. . . . . L'ouverture qu'il vous a faite nous porte à sonder indirectement les véritables sentiments des États généraux à l'égard de l'Angleterre en leur suggérant que les conjonctures actuelles et celles qui pourront survenir semblent rendre très utile et même nécessaire une convention par laquelle la France, l'Espagne et les Provinces-Unies [l'Espagne est ajoutée là de la main de M. de Vergennes] s'assûreroient réciproquement la sûreté et la liberté de leur navigation et de leur commerce respectifs. Si cette idée est goûtée et si elle est adoptée nous serons sûrs que les Hollandois ne sont point disposés à faire cause commune avec la Grande-Bretagne; nous pouvons espérer au contraire que si cette puissance provoque et nécessite la guerre, la République sera notre ami ou tout au moins qu'elle adoptera le parti de la neutralité. Employez, M., toute votre prudence et toute votre dextérité pour faire l'insinuation dont il s'agit d'une manière fructueuse; pour d'autant mieux y réussir, vous poserez pour principe que le roi ne déclarera point la guerre à la Grande-Bretagne, au moyen de quoi les traités deffensifs subsistant entre cette puissance et les Provinces-Unies seront inapplicables. Vous observerez ensuite que les Anglois aggresseurs ne pourront exiger l'assistance de la Hollande, chercheront à

[1] C'est ce qui résulte du rapport de Bérenger, chargé d'affaires, en date du 20 janvier 1778. Les mêmes indications sont répétées et développées dans les rapports de M. de la Vauguyon, des 6 et 27 février; elles forment d'ailleurs le fond de presque toutes les communications venues de la Haye pendant l'année 1778. (*Hollande*, t. 532.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. la forcer de se joindre à eux soit par des vexations soit par des menaces, et que dans l'un et dans l'autre cas la République se trouvera en mesure de se conduire selon sa dignité et son intérêt moyennant la convention dont il est question.

Mais vous aurez soin, M., de ne présenter cet objet que comme une idée qui vous est personnelle et que votre zèle seul pour la prospérité de la République vous a suggérée; vous ajouterez même que vous ne l'avez point communiquée aux ministres du roi, et que vous ne voyez de vous hasarder à la lui soumettre qu'après que l'ami dont il s'agit vous en aura dit son sentiment, de même que celui qu'en auront probablement les États généraux.

Hollande, t. 532. (Minute de Rayneval, corrigée de la main de M. de Vergennes.)

Le tempérament de la Hollande n'eût pas consenti, en ce moment, à poser cette première assise d'une convention défensive. On y récriminait, on s'y plaignait, on faisait des vœux, mais rien de plus. D'après l'ambassadeur, il fallait s'en tenir aux cheminements discrets. L'émoi troublait le parti stathoudérien, et les « patriotes » se fortifiaient à le voir inquiet : M. de la Vauguyon, qui avait parfaitement l'oreille de M. de Vergennes (c'était au ministre lui-même qu'il devait son ambassade[1]), se contentait provisoirement de ce résultat. Le secrétaire d'État, toutefois, fonda bientôt de l'espoir sur l'impulsion qui pouvait être donnée à ces provinces dites Unies, par notre alliance avec les Américains. Un mois après la conclusion de cette alliance, le 12 mars, il en avertit l'ambassadeur et l'engage à en faire usage comme d'une nouvelle, qui doit « intéresser nécessairement les Hollandais ». « L'amitié du roi pour eux le porte à les en informer, mande-t-il, bien que sans la notifier à proprement dire; elle peut amener un nouvel ordre de choses et donner naissance soit à la convention en question soit à une neutralité déclarée. » Mais même le 12 juin, notre représentant, qui avait vu l'effet produit par les premières communications qu'il

[1] Paul-François de Quelen de Stuer, duc de la Vauguyon, était il est vrai l'un des menins du roi; mais c'est sur la désignation de M. de Vergennes qu'en 1776 il avait été nommé à la Haye.

avait hasardées, croyait bon de retenir un agent de la légation de 1779.
Passy, arrivé porteur d'une copie officielle du traité et qui voulait en divulguer le texte[1].

Ce jour-là, cependant, la campagne était entreprise ouvertement. M. de Vergennes avait fait entente avec Franklin pour commencer des efforts communs, tout au moins pour essayer une première tentative commune. Elle consistait en ce que notre ambassadeur donnât le traité d'alliance à lire au conseiller pensionné d'Amsterdam, que ses liens avec les « patriotes » désignaient à nos attentions[2]; de plus, non seulement l'agent américain parlerait de son côté du traité qui existait, mais il engagerait des négociations pour amener les États généraux à s'y associer, et le représentant français appuierait ses démarches[3]. Le second acte de la campagne suivit de près le premier. Il y fut

[1] Du moins le rapport de La Vauguyon, du 22 juin, donne-t-il ce détail. L'ambassadeur y écrit que « M. Franklin a envoyé copie du traité au commissaire du Congrès, mais que celui-ci n'en donnera communication qu'après avis de sa part, avis pour lequel il attend des ordres de Versailles ». (*Hollande*, t. 532.)

[2] C'est Bérenger qui avait communiqué le traité. Il l'avait fait lire, à Amsterdam, au grand-pensionnaire et au président de semaine. Il rend compte de son entretien le même jour, 18 mars, avec beaucoup de développement. Le greffier Fagel, qui était présent et essentiellement sous la direction du stathouder, fut « stupéfait », mande-t-il, et tout troublé, « révolté dans son anglomanie ». Le grand-pensionnaire au contraire « parut écouter avec plaisir ». « Il m'a dit, « continue le chargé d'affaires : nous nous y at- « tendions et nous devions nous y attendre; voilà « un grand évènement; comment le prendra la « mère ou la marâtre patrie ?... Il m'a témoigné « par ses plaisanteries et par ses démonstrations « qu'il était fort aise des évènements dont je lui « ai fait part. » Mais Bérenger ajoutait qu'il ne fallait pas concevoir d'illusions et qu'il ne serait pas prudent de se proposer de faire usage de ces dispositions : « Vous ne pouvez pas douter que « ma déclaration du 18 ne donne une forte se- « cousse aux régences des villes et à tous les « membres qui peuvent avoir quelque influence « dans le gouvernement; le cri de l'intérêt et « peut être de la jalousie du commerce va se « faire entendre... Il convient de se borner à « profiter des occasions qui se présenteront na- « turellement pour réitérer les assurances de la « bienveillance et de l'amitié du roi pour la Re- « publique..... La crainte que les Hollandais « ont de se compromettre avec l'Angleterre et « le sentiment de leur propre faiblesse leur fe- « ront écarter l'idée d'une convention avec nous « comme étant susceptible de conséquences dan- « gereuses. Il est vraisemblable qu'ils ne pouront « y être amenés qu'à la suite de menaces et d'in- « sultes graves de la part de cette puissance et on « ne la croit pas en mesure de se les permettre. « ..... Reste donc le projet de la neutralité et « j'ose assurer que la République l'a et qu'elle « n'a d'inquiétude que pour savoir si elle l'ob- « tiendra. »

[3] Dépêche du 21 juin. (*Ibid.*)

1779. pourvu le 19 juillet, aussitôt les ratifications du traité américain échangées. Déjà le 2, le secrétaire d'État avait instruit l'ambassadeur du combat de *la Belle-Poule*, en prenant soin de lui bien marquer, à l'adresse des Hollandais, que la relation de Keppel essayait vainement de nous représenter comme les agresseurs. Il lui disait à ce propos : « M. de Keppel s'est emparé de deux de nos frégates en vertu « d'une jurisprudence particulière à sa nation et que les autres ne « peuvent avouer[1]. » Mettre cette « jurisprudence particulière » inavouable au ban des puissances neutres, voilà de quoi il s'agissait maintenant. Comme prélude, l'ambassadeur était formellement chargé de laisser le commissaire américain donner copie du traité d'alliance[2], et trois jours après, le 23 juillet, notre agent recevait l'avis qu'il allait avoir à seconder des résolutions plus effectives. On se proposait de placer la Hollande sous l'attrayante tentation de se constituer un rôle commercial supérieur, au milieu des circonstances qui allaient se produire, et de se faire garantir les avantages de ce rôle par l'Angleterre elle-même. M. de Vergennes écrit à l'ambassadeur, le 23, que dans le moment présent il suffit d'avoir amené nos amis à manifester leur attachement pour la neutralité, qu'à leur demander davantage on indiquerait le dessein de les obliger à une initiative inquiétante à l'égard de l'Angleterre, mais que le roi va leur fournir l'occasion de s'expliquer avec elle sans que nous ayons besoin de les pousser :

Le roi va faire un nouveau règlement par rapport au commerce et à la navigation des neutres, et ce règlement portera la plus grande franchise pour le pavillon neutre avec un terme de six mois pour se la faire décerner par nos ennemis, à défaut de quoi on reviendra aux anciens errements. Si les États généraux veulent faire jouir leurs sujets d'un bénéfice aussi immense, il faudra bien qu'ils agissent à Londres et qu'ils se montrent pressants. Leur

[1] « Ce qu'il y a de plus remarquable, » continuait M. de Vergennes, paraphrasant là ce qu'il avait écrit déjà sur ce sujet à Montmorin, « c'est qu'il veut faire passer les Français pour « aggresseurs. La valeur leur est naturelle, mais « ils n'ont pas eux-mêmes une opinion assez sublime de leur courage pour, avec trois fré« gates éparses, avoir attaqué une flotte aussi « respectable que celle de l'amiral Keppel. »

[2] Dépêche du 19 juillet. (*Hollande*, t. 532.)

conduite donnera la clef de leur système politique. Je pense qu'il ne peut être 1779
que très à propos que vous en préveniez vous même vos amis d'Amsterdam.

Hollande, t. 533. (Minute de Rayneval, corrigée et complétée de la main de M. de Vergennes.)

Ainsi, il s'agissait d'inspirer aux Provinces-Unies le désir d'amener le cabinet du roi George à neutraliser leur pavillon et de faire de cela leur politique. Dans cette vue, un règlement portant mandat au grand amiral de France, et ordre à celui-ci de mettre ce mandat à exécution, était aussitôt sorti des presses de l'Imprimerie royale[1]. Sa date est du 28 juillet : le ministre l'envoyait le 6 août à M. de la Vauguyon, qu'il chargeait de le faire lire « aux membres de la République avec qui il entretenait des rapports, et d'observer la sensation qu'ils en auraient, ainsi que les démarches auxquelles ils recourraient, par suite, auprès de la cour de Londres[2] ». Règlement en quinze articles. Le préambule portait que « S. M. avait voulu renouveler ou ajouter dans les anciens règlements sur la navigation les dispositions paraissant les plus capables de conserver les droits des puissances neutres et les intérêts de leurs sujets sans néanmoins autoriser l'abus que l'on peut faire de leur pavillon ». Par le premier article, il était défendu « à tous armateurs d'arrêter et de conduire dans les ports du royaume les navires des puissances neutres, quand même ceux-ci sortiraient des ports ennemis ou qu'ils y seraient destinés, à l'exception toutefois de ceux qui porteraient des secours à des places bloquées, investies ou assiégées; à l'égard des navires des États neutres chargés de marchandise de contrebande destinée à l'ennemi, ils pourraient être arrêtés et leur marchandise serait saisie et confisquée, mais les bâtiments et le surplus de la cargaison seraient relâchés, à moins que ces marchandises de contrebande ne comportassent les trois quarts de la valeur du chargement : dans ce cas les navires et la cargaison

[1] *Règlement concernant la navigation des bâtiments neutres en temps de guerre;* fascicule in-4°. Paris, Imprimerie royale, MDCCLXVIII. — Cet imprimé est inséré dans le tome 730, n° 117 de l'*Angleterre*, aux Affaires étrangères.

[2] *Hollande*, t. 532.

1779. seraient confisqués en entier ». C'étaient bien là les facilités pouvant le mieux tenter la marine hollandaise et les marines de la mer du Nord; c'étaient également les facilités de nature à promettre à la France de se voir approvisionner quand la guerre viendrait interdire la mer à ses navires. Les dispositions les plus favorables à la justification de la propriété neutre les complétaient, soit que le bâtiment fût de fabrique étrangère, soit qu'il fût ennemi, d'autres dispositions aussi concernant les passeports et les congés.

Toutefois, c'était à vrai dire une nouveauté que de proclamer et d'établir de cette manière les droits naturels des nations, quoique plus d'un traité antérieur, et le traité d'Utrecht principalement, eussent essayé d'en introduire la consécration dans les rapports des puissances entre elles. L'Angleterre n'avait guère cessé de la tenir comme non écrite quand on l'avait formulée, et la situation présente rendait forcément cette puissance plus attachée à la pratique, traditionnelle dans toute l'Europe, mais de tempérament pour elle, d'écarter toute neutralité et de saisir la marchandise ennemie jusque sous le pavillon ami. La contre-partie des immunités offertes par le gouvernement du roi devait donc consister à faire imposer moralement au cabinet de Londres cette sauvegarde du commerce neutre. Pour cela, il fallait forcer l'intérêt des neutres à dicter à ce cabinet l'abandon de ses habitudes déprédatrices. Afin d'avoir le temps d'opérer cette révolution, l'ordonnance leur donnait six mois, passé lesquels les facilités accordées cesseraient d'exister. « Sa Majesté se réserve, au surplus, disait le texte, de révoquer la liberté portée au présent article si les puissances ennemies n'accordent pas le réciproque dans le délai de six mois à compter du jour de la publication du présent règlement. » C'est-à-dire que le roi reprendrait de son côté la pratique, chère à la Grande-Bretagne, de courir sus à la marchandise ennemie, sous quelque pavillon qu'elle naviguât.

Le gouvernement du roi avait attendu de son idée plus de succès

immédiat que ne le comportaient le caractère des Pays-Bas et surtout 1779
les dispositions anglaises du prince stathouder, ainsi que l'influence qu'il exerçait sur les corps délibérants de la République. M. de Vergennes écrivait à l'ambassadeur, le 16 août, que les négociants hollandais devaient « être enchantés » et qu'« ils presseraient certainement les États généraux de donner à notre règlement toute l'efficacité qu'il pouvait recevoir, en demandant à la cour de Londres la même sécurité que le roi leur présentait »; cette démarche, ajoutait-il, « sera un « garant non équivoque de leur neutralité[1] ». « Enchantés » les négociants d'Amsterdam, les « patriotes », mais non l'ensemble du pays, les corps de ville ou de province, les États généraux. Là on n'aurait pas osé être satisfait; on osait moins encore envoyer à la cour de Londres des demandes aussi opposées à ses maximes et surtout à ses pratiques que celles auxquelles le règlement obligeait[2]. Un travail très animé s'établit aussitôt de la part des partisans de la France, habilement mis en mouvement ou, suivant l'occurrence, soutenus ou dirigés par notre ambassadeur, et, de la part du stathouder et de ses auxiliaires pour s'y opposer ou pour y faire échec.

Les corsaires américains avaient alors commencé à frapper de coups audacieux le commerce maritime des Anglais; par suite, ceux de la Grande-Bretagne et ses croisières se livrèrent à une chasse encore moins mesurée qu'auparavant, dans laquelle des vaisseaux hollandais, suédois, danois furent indistinctement l'objet de prises furieuses. Un navire hollandais chargé pour des armateurs de Picardie ayant été saisi dans la mer du Nord, la chambre de commerce de cette province porta ses plaintes à Londres et demanda au gouvernement du roi de les appuyer. Ce fut, pour Versailles, l'occasion, provoquée peut-être, de chercher à surmonter la faiblesse des Pays-Bas, et, en même temps, d'en appeler aux autres pays atteints par des déprédations qui paraissaient systématiques de la part de l'Angleterre. Le 27 août,

[1] *Hollande*, t. 532. — [2] Rapport de La Vauguyon, du 18 août. (*Ibid.*)

1779. M. de Vergennes informe la chambre de commerce de Picardie que ses démarches sont improuvées, qu'il n'en peut être engagé de pareilles que de l'ordre et de l'autorité du roi, et que six mois ayant été donnés aux nations intéressées pour obtenir l'adoption de nos principes, il appartient aux négociants de ne confier des transports qu'aux vaisseaux dont la nationalité est respectée par la Grande-Bretagne[1]; mais le même jour il fait part à La Vauguyon de ce qui s'est produit et lui dit d'avertir le grand-pensionnaire que « si notre commerce doit éprouver des déprédations sous pavillon neutre, le roi, quelque désir qu'il ait d'avantager ce pavillon dans ses ports par une pleine liberté, se trouvera forcé d'user de représailles en ordonnant, de son côté, de s'emparer de tous bâtiments chargés de marchandises anglaises[2] ».

Notre ministre à Stockholm, le comte d'Usson, avait tout récemment informé le secrétaire d'État des sympathies manifestées pour la France par Gustave III, à l'occasion des premières rencontres de nos vaisseaux sur l'Océan avec ceux de l'Angleterre[3]. Ce prince, bien plus, avait adressé des félicitations au roi. Or, ce même 27 août, M. de Vergennes, en chargeant son agent des remerciements de Louis XVI et d'une lettre du monarque pour le roi de Suède[4], lui tenait presque le même langage qu'à La Vauguyon, « ne doutant pas, disait-il, que ce prince fît les démarches nécessaires pour engager la cour de Londres à adopter le règlement édicté à Versailles et prévînt ainsi les ordres que le roi de France donnerait en conséquence du refus de cette

[1] *Hollande*, t. 532.

[2] *Ibid.*

[3] Rapport du comte d'Usson, du 4 août 1778. (*Suède*, t. 269.)

[4] Louis XVI écrivait au roi de Suède : « Monsieur mon frère, j'ai reçu avec bien du plaisir « votre lettre par laquelle vous me félicités sur « l'avantage que ma flotte à remporté sur celle « des Anglois. Les compliments que Vre Mté me « fait me sont très agréables venant de sa part. « Je regarde bien comme elle la crise présente « de l'Europe comme très intéressante et les ré« flexions qu'elle fait dessus sont très justes. Le « jour où Vre Majté m'écrit est un jour dont je « me souviendrai toujours avec plaisir, par la « stabilité de puissance qu'il a donné à un allié « auquel je suis véritablement attaché, et que je « prie d'être persuadé de la sincère amitié avec « laquelle je suis, Monsieur mon frère, de Vre « Majesté, bon frère Louis. — De Versailles ce « 4 octobre 1778. » (*Archives nationales*, K 164, n° 3; année 1778, n° 9; copie.)

cour[1] ». A bien des égards le terrain, à Stockholm, était propice à des communications de cette nature. M. de Vergennes y avait laissé la France aimée, et lui personnellement assuré d'un souvenir durable. Dans les violentes prises de navires auxquelles l'Angleterre venait de se livrer, la Suède avait eu particulièrement à souffrir. Gustave III lui-même raconta à notre ministre la plus récente prise subie par ses sujets. Le bateau marchand saisi avait d'abord été rançonné par un vaisseau de la marine royale, puis enlevé par un corsaire britannique. Cette double insulte à son pavillon blessait vivement ce prince, et il avait sur-le-champ fait envoyer à Londres l'ordre de porter des représentations à la Cour, sous la menace de prendre des mesures s'il n'en était pas tenu compte. Son représentant dirait à cette cour que « la France venait de donner l'exemple de la justice, et qu'il n'attendait pas moins de droiture de la cour de Saint-James[2] ». 1779.

Avec la Suède, le Danemark était le pays que les spoliations de la police navale des Anglais, dans la dernière guerre, avaient le plus maltraité. Il envisageait comme la Suède avec inquiétude la perspective d'un retour au même sort. Cet État surtout craignait l'Angleterre et voulait se montrer complaisant avec elle. M. de Vergennes s'en plaignait[3], et un peu plus que de raison, peut-être, car si M. de Bernstorff, ministre d'un souverain tombé dans l'imbécillité, avait par prudence son attention tournée vers Londres, ses sympathies étaient à Versailles. Il était tout acquis au règlement de navigation du 28 juillet; il essayait seulement de nous faire reconnaître que, par des conventions antérieures avec nous, le Danemark possédait déjà les avantages qui en découleraient et se trouvait à l'abri de la clause du délai de six mois; encore s'excusait-il de ces observations, pensant

[1] Dépêche de M. de Vergennes, du 27 août. (*Suède*, t. 269.)

[2] Rapport du comte d'Usson, du 15 septembre 1778. (*Ibid.*, n° 82.)

[3] Dépêche à M. Caillard, chargé d'affaires à Copenhague, 16 août 1778 : « Les ministres « danois ont toujours eu une propension à « donner raison à l'Angleterre plus qu'à nous. « Feu M. de Bernstorff n'avait pu s'en départir « malgré ses liaisons avec la France, à plus forte « raison son neveu qui ne l'a connue qu'en « voyageant. » (*Danemark*, t. 161, n° 226.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. « avoir mauvaise grâce à les faire[1] ». Aussi les prises effectuées par les Anglais sur les marines de la mer du Nord avaient-elles ému M. de Bernstorff. Elles s'étaient produites avec une rage telle, en effet, que le banquier Grand, resté le correspondant assidu de M. de Vergennes, pouvait lui écrire en les lui signalant : « Les Anglais sont des pirates « qui ne respectent aucun pavillon non plus que les traités[2]. » Le ministre danois avait déjà pris l'initiative d'appeler la cour de Suède à s'en préoccuper avec lui, « parce qu'on devait appréhender, disait-il, à en juger par la manière dont venaient de débuter les Anglais avec le pavillon suédois et hollandais, que cette puissance, en vertu du code particulier qu'elle s'était fait, ne voulût agir comme dans la dernière guerre; dès lors la Suède, le Danemark et la Hollande devaient s'unir pour donner plus de poids à leurs démarches à Londres; le représentant danois en Hollande venait d'être invité à sonder à cet égard les ministres de la République, et M. de Bernstorff demandait que l'on usât des moyens les plus propres à engager la cour de Suède dans cette réunion d'intérêts[3] ».

M. de Vergennes, toutefois, n'avait pas attendu ces informations sur les dispositions des deux petites cours voisines, pour les inviter aux résolutions vers lesquelles il tâchait de pousser la Hollande. Ce même 17 septembre, il adressait à la fois à ses agents à Copenhague et à Stockholm les instructions suivantes :

. . . . . Vous êtes instruit, M., que les Anglois ont commencé à visiter les navires suédois [danois] et à saisir ceux qui se sont trouvés chargés de marchandises appartenant aux sujets du Roi. Je vous ai déjà fait connaître la manière

[1] Le premier mouvement du représentant du Danemark à Versailles, dès qu'il eut connaissance du règlement, le 10 août (*Danemark*, t. 161, n° 222), fut d'essayer d'exciper de ces conventions antérieures; M. de Vergennes lui répondit négativement tout de suite. Mais peu après (1[er] septembre) M. de Bernstorff disait à Caillard que « le règlement était si bien établi sur des principes d'équité que les neutres ne pouvaient qu'être contents et qu'il craignait que les observations du représentant de sa cour à Versailles n'eussent eu un air de mauvaise grâce. » (*Ibid.*, n° 248.)

[2] Lettre du 12 septembre. (*Hollande*, t. 533.)

[3] Rapport du comte d'Usson, du 15 septembre 1778. (*Suède*, t. 269, n° 82.)

dont S. M. envisage cette infraction au droit des gens et les suites qu'elle pourra avoir sur la navigation suédoise [danoise], si la cour de Stokolm [de Copenhague] ne s'occupait pas sérieusement de faire respecter son pavillon. Les Anglois ayant exercé les mêmes violences contre des vaisseaux danois, hollandois, prussiens et hambourgeois, il n'y a pas lieu de douter qu'il ne s'élève une clameur générale contre eux, mais l'exemple du passé doit avoir appris que ce ne sont pas les bonnes raisons qui forceront la cour de Londres à renoncer au système qu'elle s'est fait de fermer toute issue au commerce de France, aux dépens même des puissances neutres qui seront assez foibles pour souffrir qu'on viole envers elles les droits de la mer. 1779.

Dans la dernière guerre la Suède et le Danemark s'unirent pour faire respecter leur pavillon et ils y réussirent jusqu'à un certain point. La circonstance actuelle peut leur faire une nécessité de recourir au même moyen pour éviter les avaries journalières que les Anglois feraient à leurs navigations. Le roi espère, M., que ces deux cours prendront de concert les mesures les plus efficaces pour rendre la liberté à leur pavillon, et S. M. vous donne l'ordre de faire tout ce qui dépendra de vous pour engager M. le Cte de Scheffer [M. de Bernstorff] à s'occuper instamment de cet objet. Elle ne doute pas que le roi de Danemark ne se prête avec plaisir à faire cause commune avec S. M. Suédoise dans une chose qui intéresse également les deux Couronnes et que par leur réunion ces deux princes ne se procurent de la part de l'Angleterre ce que peut être elle leur refuseroit s'ils agissoient séparément.

Il y a d'autant plus lieu de croire qu'ils y réussiront, que l'Angleterre n'est pas comme dans la dernière guerre enflée de ses succès, que cette puissance doit craindre avec raison de s'attirer de nouveaux ennemis, et qu'elle n'est pas en mesure de leur donner la loi. D'ailleurs le règlement que l'on pourroit obtenir dans ce moment feroit une planche pour l'avenir qui tourneroit dans tous les temps à l'avantage des puissances qui auroient eu la noble fermeté de se le procurer.

Suède, t. 269, n° 87, 17 7bre 1778; *Danemark*, t. 161, n° 247.

Le secrétaire d'État renouvelait d'ailleurs, en terminant, l'avis donné aux Provinces-Unies que le roi était positivement résolu, dès l'expiration des six mois prévus par le règlement du 28 juillet, à

1779. supprimer la liberté assurée à la marchandise ennemie sur les vaisseaux des neutres, si ces neutres n'amenaient pas l'Angleterre à adopter le même principe que lui. Dans ses dépêches ultérieures, il avait soin de faire inciter les deux Cours à obtenir que les États généraux des Pays-Bas entrassent en communauté avec elles, et pour cela il les assurait combien toute mauvaise intention à leur égard était loin des idées du roi, combien c'était leur intérêt réel qui animait ce monarque, que celui-ci n'agissait pas uniquement à cause des débouchés procurés par les puissances neutres à notre commerce, mais principalement « parce qu'il lui en coûterait beaucoup d'être forcé « par l'exemple de l'Angleterre à nuire à la navigation de ses alliés[1] ».

On voit que, si bien disposées fussent-elles, la Suède et le Danemark tenaient à s'appuyer sur les Provinces-Unies. Il fallait amener celles-ci à se mouvoir pour que leurs voisins agissent. M. de Vergennes calculait donc juste en s'ingéniant à engager avant tout ces Provinces dans notre action. Mais il s'employait à les pousser, sans prétendre à obtenir en ce moment davantage. Il tenait à ce que le mouvement vînt du pays lui-même. Auprès de ces petits États, trop faibles pour ne pas s'orienter sur la Grande-Bretagne, depuis 1763, même lorsque leur inclination ou leurs intérêts les auraient portés ailleurs, notre situation était à reconstituer tout entière; l'insuccès de démarches véritables eût été malheureux, comme un échec pour la politique du roi, et le ministre les interdisait. Il retenait notre ambassadeur d'entamer aucune négociation ouverte et l'obligeait à un travail de persuasion ou de pure propagande. M. de la Vauguyon, avec une suite et une habileté qui mériteraient d'être rappelées en détail à l'histoire, excitait alternativement les intérêts, l'irritation, l'esprit remuant d'Amsterdam et des villes maritimes, les propensions du parti des « patriotes », chaque jour plus marquées vers nous[2]. Sur les

[1] Dépêche à Caillard, du 11 octobre 1778. (*Danemark*, t. 269, n° 91.)

[2] On peut voir particulièrement, à cet égard, les dépêches à La Vauguyon, des 13 et 24 sep-

indications de Versailles, il avait communiqué à ces derniers, au 1779.
commencement d'octobre, une première missive de Franklin et établi les relations entre eux et le délégué du Congrès[1]. Les plaintes et l'agitation qu'ils avaient suscitées à Amsterdam étaient, à la fin, parvenues jusqu'aux États généraux et au stathouder. Notre représentant écrit le 22 octobre qu'une démarche formelle qu'ont faite ces Français de Hollande vient de contraindre le gouvernement de la Haye à demander à Londres raison et réparation des pertes subies.

Les choses étant engagées ainsi par Stockholm, par Copenhague et par la Haye à la fois, l'Angleterre s'était exécutée au point de consentir à la restitution des navires; mais non seulement elle avait écarté toute idée de dédommagement, elle avait de plus annoncé qu'elle réclamerait de ses alliés les secours auxquels ses traités lui donnaient lieu de prétendre, contre les agressions dont ses navires se voyaient l'objet. Ç'avait été sa réponse à la Suède et au Danemark comme aux Provinces-Unies. A l'égard de celles-ci, toutefois, le cabinet de George III ne s'était pas borné à cette déclaration, en apparence menaçante et faite un peu pour la forme; le chevalier York, qui représentait l'Angleterre à la Haye, avait reçu l'ordre d'y déclarer que la marine anglaise respecterait désormais les vaisseaux hollandais, mais que tous les transports de bois de construction, de mâtures, de provisions maritimes à généralement parler, pour le compte de Français,

tembre 1778 et les rapports de celui-ci, des 15 et 18 septembre. (*Hollande*, t. 533.) — M. de Flassan, dans son *Histoire de la diplomatie française*, a fait ressortir les services rendus par M. de la Vauguyon à la Haye; mais c'est avec une précision insuffisante, et, par suite, avec trop peu d'exactitude; c'est, d'autre part, en lui attribuant absolument tout le mérite de la politique pratiquée avec les Provinces-Unies. Il semble qu'il n'y eut personne, aux Affaires étrangères, pour diriger l'ambassadeur, et que conduite, démarches, notes ou mémoires remis par lui, furent dus à son inspiration personnelle. M. de Vergennes n'existe pas, en quelque sorte, pour Flassan ni dans son récit.

[1] Rapport de M. de la Vauguyon en date du 6 octobre 1778. (*Hollande*, t. 534.) Il mande là que « conformément à la recommandation que M. de Vergennes lui en a faite », il a favorisé les démarches des agents du Congrès en Hollande; il relate l'effet produit par la lettre de M. Franklin et les rapports qu'il a établis entre les « patriotes » d'Amsterdam et le représentant américain.

1779. seraient confisqués sans espoir de restitution. Une note de lord Suffolk, dont l'agent anglais avait laissé copie, formulait ces déclarations d'une manière positive[1].

Les partis s'étaient alors dessinés plus vivement. Celui qu'inspiraient les Anglais avait tout d'abord tâché de détourner de la mer les préoccupations des corps délibérants, de les mettre en garde contre les éventualités d'une guerre continentale qui surgirait des affaires de la Bavière, et essayé d'engager les ressources des Pays-Bas dans une augmentation des forces militaires. L'autre parti, naturellement, n'avait vu de dangers que pour les intérêts maritimes, et il avait voulu l'accroissement des forces navales, afin de faire convoyer la navigation par des bâtiments de guerre et de la protéger contre les croisières. Mais à partir de la déclaration de lord Suffolk, le stathouder et ses auxiliaires avaient agi ouvertement en vue de river tout à fait les Provinces-Unies à la Grande-Bretagne. Depuis 1674 elles étaient liées avec elle par un traité dont le premier article excluait justement du nombre des marchandises de contrebande les approvisionnements maritimes. D'ancienne date ces objets étaient le grand aliment de leurs affaires, et à cette heure moins que jamais, évidemment, ils ne devaient cesser de l'être. Il ne s'était cependant agi de rien moins, de la part du parti anglais, que d'amener les États généraux à voter une formelle renonciation à cet avantage. Aux efforts contraires des Amsterdamois et des « patriotes », on opposait l'utilité que trouverait la République à « acheter la sûreté de son pavillon par des sacrifices[2] », et tandis que, sous l'impulsion des intérêts vitaux qui se voyaient ainsi menacés, sous celle de leurs opinions ou sous l'inspiration sans cesse active de notre ambassadeur, nos amis multipliaient les démarches auprès des régences des villes, auprès des États provinciaux, auprès du stathouder lui-même, le chevalier York adressait aux États généraux la demande positive de former un comité qui examinerait le projet de

[1] Rapports de La Vauguyon, des 11 et 16 octobre; le dernier contient une copie de la note anglaise. (*Hollande*, t. 534.) — [2] Rapport de La Vauguyon, du 23 octobre. (*Ibid.*)

renonciation à la clause du traité. Transitoirement il prétendait, en outre, que jusqu'à la décision à intervenir on s'interdît d'accorder aucun convoi aux navires. 1779.

C'est sur les grands ports de la province de Hollande, sur Harlem, sur Rotterdam, sur Amsterdam surtout que l'ambassadeur français faisait porter sa propagande. Pour lui enlever en quelque sorte ses positions, le stathouder et ses auxiliaires avaient essayé de poser là le premier fondement de leur entreprise. Aux États de cette province véritablement maritime avait été soumise d'abord la proposition d'abandonner la clause de 1674 et de renoncer aux convois. Or, au milieu de novembre, ces États avaient voté la suspension provisoire de la clause, et naturellement les États généraux, quelques jours après, confirmaient ce commencement de soumission. Dans l'une et l'autre assemblée les députés d'Amsterdam avaient seuls protesté, fidèles à l'esprit de leur ville et au vœu réel des populations. M. de la Vauguyon donnait connaissance à Versailles, le 20 novembre, du premier de ces deux votes, et, le 26, du second[1].

Pendant ce temps, néanmoins, M. de Vergennes n'avait rien changé au système de mettre en action les intéressés eux-mêmes, et de développer par eux un courant d'opinion capable de paralyser nos ennemis. Il n'était qu'au début de son entreprise et visait plus loin qu'à un succès du moment. C'est à une alliance véritable, complète, effective avec les Provinces-Unies qu'il tendait; il tenait donc avant tout à ce que la France leur apparût uniquement comme l'égide de leurs intérêts maritimes et, par là, pesât sur les États généraux. La communauté de politique, si elle parvenait à s'établir, se trouverait assise ainsi sur un assentiment d'autant plus solide. Nos partisans multipliaient les instances auprès de l'ambassadeur pour qu'il sortît du domaine des simples confidences ou des conversations officieuses et qu'il portât d'une manière positive devant le gouvernement de la

[1] Rapport de La Vauguyon, du 23 octobre. (*Hollande*, t. 534.)

1779. République ces questions d'un ordre si essentiel pour eux. A l'insistance réitérée de La Vauguyon pour y être autorisé, le ministre n'avait répondu qu'en le retenant et en lui donnant la mission d'exciter les esprits, de les animer à la perspective de conserver ou de perdre les avantages concédés par le roi à la navigation, suivant qu'ils sauraient trouver le courage de parler à la cour de Londres et la fermeté de lui résister, ou qu'ils auraient la pusillanimité de céder à son empire. Par suite, le règlement du 28 juillet en faveur des neutres, même le traité d'alliance avec l'Amérique n'étaient pas encore notifiés. Laisser l'influence de ces actes s'établir par leur propre force avait paru plus sûr au conseiller du roi, et l'évènement montrait qu'il avait eu raison.

En octobre déjà, avant les premières réponses de Londres, M. de la Vauguyon était pressé de négocier. M. de Vergennes s'était borné alors à lui mander qu'« il était d'autant plus à désirer de voir les nations neutres forcer l'Angleterre à rendre hommage aux principes du droit des gens adoptés par le roi, que dans le cas contraire Sa Majesté ne saurait se dispenser de suivre l'exemple de la Grande-Bretagne lorsque le terme de six mois accordé par notre règlement serait expiré, et que, puisque la République agissait elle-même, il fallait suspendre la présentation d'un mémoire aux États généraux ». Il lui avait envoyé par le même courrier deux exemplaires du traité avec les États-Unis, mais en ne lui permettant que de les laisser lire[1]. Même lorsque la note de lord Suffolk avait posé la question des bois de construction et des approvisionnements maritimes, il avait détourné notre représentant de toute démarche publique. « Il ne croyait pas, lui disait-il le 25 octobre, que les États généraux admissent une dérogation si complète à un traité consacré par le temps; c'était à l'ambassadeur à exciter les « patriotes » contre une telle mesure, à leur répéter qu'elle donnerait le droit à Sa Majesté d'établir de son côté des restrictions dont les Hollandais auraient à souffrir, et à expliquer, de manière à

[1] Dépêche du 15 octobre. (*Hollande*, t. 533.)

être compris autour du gouvernement, que si la liberté indéfinie du pavillon hollandais n'était pas assurée à l'époque irrévocablement fixée, le roi changerait, quoique à contre-cœur, toutes les dispositions qui étaient favorables à la navigation des neutres. Mais une déclaration verbale, disait le ministre, devait suffire pour animer le zèle des bien intentionnés. « Sa Majesté et son conseil jugeaient qu'une démarche ouverte serait prématurée, qu'on nous accuserait de vouloir forcer la Hollande à se compromettre, en sorte qu'il fallait attendre le moment[1]. » Quelques jours après, il avait trouvé bien utile que l'agent pût faire entrevoir la portée qu'aurait la menace le jour où elle aurait lieu; il lui avait mandé le 5 novembre : 1779.

Il est une réflexion à laquelle je crois devoir revenir parce qu'elle mérite toute l'attention des États généraux. C'est qu'aucun traité ne nous lie avec les Provinces-Unies, que par conséquent nous n'avons aucune obligation stricte à remplir à leur égard. Il résulte de là que si les Hollandais sacrifient leur dignité à l'intérêt spécial de leur commerce uniquement pour complaire à la cour de Londres, ils auront mauvaise grâce à venir nous demander des faveurs, que loin de leur en accorder nous ne pourrons les considérer que comme attachés à l'Angleterre et diriger notre conduite en conséquence, c'est-à-dire restreindre selon notre bon plaisir les avantages gratuits que nous accordons à leur commerce. Vous voudrez bien, M., ne laisser échapper aucune occasion de faire usage de cette conséquence; elle est trop saillante pour qu'elle ne frappe pas vivement les « patriotes » et pour qu'elle ne leur fasse point sentir de plus en plus la nécessité de s'opposer de toutes leurs forces à un système dont l'adoption avilirait les Hollandais aux yeux mêmes de la Grande-Bretagne.

Mais cela n'était dit que pour la gouverne de l'ambassadeur et pour être répété aux amis de la France. A cette date, le secrétaire d'État se sentait presque en droit de compter sur la bonne volonté de la Suède

[1] *Hollande*, t. 534.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. et du Danemark; il dirigeait par suite La Vauguyon dans le sens de la réunion des Provinces-Unies avec ces puissances en vue d'une conduite commune. De Stockholm, en effet, malgré un assez vif désir de ne pas bouger avant de savoir si l'on ne contrarierait pas la Russie, on faisait dire à Londres qu'« admettre les lois que l'Angleterre prétendait imposer au commerce des autres nations était impossible, que si elle persistait en tout ou en partie dans sa résolution on prendrait les moyens les plus efficaces pour protéger le commerce de la Suède ». Le comte d'Usson, qui rendait compte de ces dispositions le 27 novembre, ajoutait même que le ministre de Gustave III lui avait assuré que « la Russie commençait à prendre de l'humeur contre le ton de l'Angleterre et qu'il avait fait faire des insinuations au comte Panin pour voir s'il n'était pas possible d'engager cette puissance à agir d'accord avec le Danemark et la Suède en cas que la réponse des Anglais ne fût pas satisfaisante[1] ». A Copenhague, M. de Bernstorff se montrait plus convaincu encore de l'utilité d'un concert, assurait qu'il donnerait des ordres à ses agents de la Haye et de Stockholm pour l'effectuer avec leurs collègues et qu'il proposerait des armements communs[2]. Aussi M. de Vergennes présentait-il ces perspectives à l'ambassadeur comme un argument à joindre aux autres, sans l'autoriser à rien de plus encore, toutefois, qu'à en parler comme de lui-même et à donner

[1] Rapport du comte d'Usson, du 27 novembre 1778. (*Suède*, t. 269, n[os] 93 et 119.)

[2] Rapport de Caillard, du 5 novembre 1778. (*Danemark*, t. 161, n° 263.) — Caillard confirmait peu après, le 21, ces informations dans une lettre à M. de Corberon, qui gérait alors notre légation à Pétersbourg, lui disant que « le Dannemark, à cause de son commerce avec les Américains et de ses îles de S[te] Croix et de S[t] Thomas, s'expliquait avec beaucoup de force à la cour de Londres sur la saisie de treize vaisseaux danois faite par les Anglais; qu'on était depuis longtemps en pourparlers sur la restitution de ces bâtiments; que cette discussion avait du moins produit le bon effet que l'on s'était déterminé à armer au printemps prochain six vaisseaux de ligne et 4 frégates pour protéger le commerce et faire respecter le pavillon ». Il serait à désirer, écrivait-il, « que la Suède et la Hol-« lande suivissent cet exemple, et qu'il s'établit « entre ces trois puissances un concert qui aug-« menteroit leurs forces et les assureroit bien plus « certainement encore contre les vexations des « Anglois. » A quoi il ajoutait, à la vérité (nous dirons plus loin pourquoi il pouvait parler ainsi) : « C'est une opinion assez générale que la « Russie finira par venir au secours de l'Angle « terre. » (*Russie*, t. 101.)

à entrevoir aux Amsterdamois et aux « patriotes » les avantages et la facilité de cette action concertée. « Si ces idées de foiblesse », lui disait-il : 1779.

Si ces idées de foiblesse ou de crainte avaient frappé les Hollandais, ils doivent se rassurer par les dispositions qu'ils voyent aux autres puissances du Nord. Elles ont les mêmes griefs contre la cour de Londres, la même réponse à peu près leur a été faite, elles paraissent résolues de ne s'en point contenter : qu'est-ce qui empêcherait donc les Provinces Unies de faire cause commune avec elles? le Danemark, la Suède, et même le roi de Prusse s'empresseraient d'écouter les ouvertures des États généraux et de combiner avec eux les démarches qu'il y aurait à faire pour obtenir justice dans le passé et sûreté pour l'avenir.

Hollande, t. 535.

Le ministre continuait à ne laisser procéder son représentant que par voie indirecte et de propagande même après que l'ambassadeur avait annoncé l'envoi du mémoire du chevalier York aux États généraux. Comme La Vauguyon, le banquier Grant lui écrivait qu'il était bien l'heure de manifester les sentiments de la France : « Je crois le moment « venu de forcer une décision favorable et d'obtenir des convois pour ga- « rantir aux navires les conditions du traité de 1674 », mandait ce dernier le 17 novembre[1]. Le secrétaire d'État n'avait pas moins persisté dans le plan de se borner à susciter un esprit public. Amener les intérêts à redouter la résolution dans laquelle était le roi de révoquer la liberté de la navigation neutre, les obliger par suite à faire d'eux-mêmes leur œuvre, à agir par eux seuls, était pour lui la véritable voie, et il avait prescrit d'y persister. « Cette résolution est certaine et invariable, avait-il marqué de nouveau à l'ambassadeur; la faiblesse des États généraux à l'égard de la Grande-Bretagne dispensera Sa Majesté de tous ménagements pour les Provinces-Unies et l'invitera à supprimer les avantages accordés à leur commerce dans ses États; faites cette déclaration à nos amis et faites-la circuler sous main. » Revenant

[1] Lettre du 17 novembre 1778. (*Hollande*, t. 535.)

1779. ensuite sur les dispositions qu'il croyait animer les autres puissances du Nord pour combiner avec les Hollandais leurs démonstrations ou leur résistance, il avait ajouté :

La Hollande risquera d'autant moins en sondant les cours du Nord que leurs dispositions sont parfaitement conformes à celles de la République et qu'il y a tout lieu de croire qu'elles ne demanderoient pas mieux que de faire cause commune avec elle. Nous avons déjà fait connaître nos principes sur la matière dont il s'agit tant à Berlin qu'à Copenhague et à Stockholm; la manière dont nous nous sommes expliqués à donné l'éveil à ces trois cours et nous sommes certains qu'elles feront les représentations les plus sérieuses. Vous pouvez, M., confier ces particularités à vos amis; elles pourront servir à échauffer de plus en plus leur zèle et leur courage, et vous ne devez pas leur laisser ignorer que si les cours du Nord ne les recherchent pas, c'est que l'expérience leur a appris que la jalousie de commerce des Hollandais les a toujours rendus opposés aux avantages des autres puissances.

Hollande, t. 535. (19 novembre; minute corrigée et complétée par M. de Vergennes.)

Toutefois, l'on ne pouvait qu'augurer la confirmation du vote des États de Hollande au sein des États généraux. Ce vote avait changé la situation. C'était la perte positive de la neutralité des Provinces-Unies, leur passage avéré dans le giron de l'Angleterre. Il fallait donc parler ouvertement. Outrés jusqu'à penser à refuser l'impôt[1], les Amsterdamois et les « patriotes » avaient aussitôt redemandé instamment que l'ambassadeur « pût faire connaître d'une manière authen-« tique les dispositions du roi ». A son rapport du 20 novembre, qui en rendait compte, La Vauguyon joignait le projet d'un mémoire concerté avec eux dans cette vue[2]. Aussi M. de Vergennes répondait-il sur l'heure, le 26 novembre, que « le point auquel les choses étaient parvenues ne permettait plus au roi de dissimuler son sentiment, non plus que les résolutions qu'elles exigeaient de sa part », et il lui retournait

[1] Rapport de La Vauguyon, du 20 novembre. (*Hollande*, t. 535.) — [2] *Ibid.*

son mémoire pour s'en servir immédiatement. Ce mémoire resterait encore verbal, mais il pronostiquait clairement le retrait, pour les navires hollandais, des avantages établis en faveur des neutres; et dans sa dépêche suivante le ministre ajoutait qu'à défaut d'être informé que cette communication avait produit son effet, le roi « aviserait aux me- « sures à prendre pour donner aux Hollandais des preuves de son mécon- « tentement[1] ». Ces preuves étaient toutes prêtes. Le 15 décembre, M. de Vergennes, effectivement, communiquait à l'ambassadeur le projet d'un nouveau règlement sur la navigation des bâtiments hollandais. « Les Provinces-Unies, portait le préambule, n'ayant pas obtenu de la cour de Londres une liberté égale à celle que le roi avait conditionnellement promise à leur pavillon et que les traités avec l'Angleterre lui assuraient, Sa Majesté révoque à l'égard de la République les avantages annoncés par l'article premier du règlement concernant le commerce et la navigation des bâtiments neutres en temps de guerre. » Les navires de ces provinces payeraient dorénavant des droits d'entrée et des droits de cabotage très élevés; d'autres droits seraient établis sur les denrées et sur les objets manufacturés; seulement, en considération des efforts patriotiques déployés par Amsterdam pour obtenir la liberté illimitée du commerce, la jouissance des libéralités du précédent règlement lui serait maintenue. 1779.

Tout cela était montré au parti français le premier, de sorte qu'il était enhardi de sentir sous ses pas un terrain solide. Le parti stathoudérien, lui, s'était étudié à chercher dans des faux-fuyants le moyen de différer les conséquences. Il ne se voyait peut-être pas assez fort pour défendre ouvertement son succès; il avait répandu tout de suite le bruit que la résolution des États était provisoire, pensant ouvrir ainsi une expectative sous le couvert de laquelle le fait s'établirait. Notre ambassadeur, cependant, exigeait une réponse formelle, claire, pour ou contre la neutralité; les partisans de la France l'y incitaient avec

[1] Dépêche à La Vauguyon, 3 décembre. (*Hollande*, t. 535.)

1779. l'autorité qu'ils avaient acquise, et cette fois non seulement M. de Vergennes l'approuvait, mais l'occasion était naturellement revenue, pour ce ministre, de montrer dans la politique du roi la sauvegarde véritable du commerce de la République. Puisque c'était la province de Hollande, principalement, que les stathoudériens mettaient en avant pour répondre aux démarches de notre agent, c'est à leur adresse surtout que M. de Vergennes avait écrit. « Il est important », avait-il mandé en substance à La Vauguyon, le 25 décembre, en lui envoyant le projet de réglementation nouvelle (et la minute de sa dépêche est une des seules qui soit tout entière de sa main dans la correspondance de Hollande) :

Il est important de faire répandre parmi les gens de mer et les commerçants que c'est la ridicule partialité des chefs de la République pour l'Angleterre qui les prive des avantages que le roi avait accordés gratuitement. Ils sont très attachés à leurs intérêts, il faut leur faire comprendre que c'est malgré nous, mais que nous ne pouvons pas dissimuler plus longtemps les griefs que nous avons contre leur administration et faire sentir à ceux d'Amsterdam que les avantages que nous leur conservons sont le prix de leur bonne conduite. Les États de Hollande nous insinuent qu'il y aura un profit commun dans le commerce qui subsistera entre les deux nations; faites-leur revenir que nous savons de quel côté penche le profit, et que dans la supposition où ne pouvant pas suffire seuls à notre commerce nous ne voudrions pas, à l'instar de l'Angleterre, établir un acte de navigation, il nous serait loisible de faire jouir des avantages que nous retrancherions à la Hollande les Suédois, les Danois et d'autres nations, qui seront des amis plus zélés et moins insidieux que les États généraux ne se montrent dans cette occasion.

Hollande, t. 534.

Le gouvernement de Louis XVI, malgré le prix qu'il attachait à ménager ses rapports avec les Provinces-Unies pour s'en assurer plus tard de plus solides avec elles, avait donc été amené à tenter auprès de leurs États généraux une de ces démarches qui, bien qu'officieuses

encore, pèsent sur les relations futures. La réponse qui serait donnée 1779.
au mémoire de l'ambassadeur devait inévitablement engager l'avenir. Or cette réponse avait été vague et obscure. La Vauguyon avait déclaré ne pas pouvoir l'envoyer au roi, dont les ordres « lui commandaient de n'en point accepter qui ne contînt de la manière la plus nette les caractères essentiels auxquels Sa Majesté pouvait reconnaître l'absolue et parfaite neutralité ». Après avoir annoncé le fait à Versailles, le 1er janvier 1779, il répétait le 5 que ce refus et la communication confidentielle du projet de réglementation produisaient une impression salutaire. Avec les amis de la France il avait arrêté un plan de conduite ultérieure[1], et à l'heure où le ministre lui écrivait, le 25 décembre, il mandait lui-même que les États généraux étaient en réalité inquiets, mais que le stathouder et ses auxiliaires spéculaient sur le besoin que nous avions désormais de la navigation hollandaise et à la fois sur notre modération pour gagner encore du temps, de sorte qu'il y avait nécessité de « leur faire sentir les effets de notre mécontentement[2] ». Le 14 janvier, par suite, le règlement annoncé sortait des presses de l'Imprimerie royale, et M. de Vergennes informait l'ambassadeur que le roi en avait fixé la publication au 26 de ce mois[3]. Un premier résultat de

[1] *Hollande*, t. 535. — La Vauguyon avait communiqué aux États généraux le projet de nouveau règlement dans des termes qui ne laissaient pas d'équivoque : « . . . Vos Hautes « Puissances m'ont adressé une réponse que je « n'ai pu faire parvenir au roi, parce que S. M. « m'avait défendu de la recevoir si elle n'exprimait point de la manière la plus nette les caractères de la plus absolue neutralité. . . . . . . « loin de les développer clairement, elle ne « renfermait que des assurances générales et « annonçait même le désir de persévérer dans « les mesures qui restreignent en faveur des « ennemis de la France les droits si justement « acquis aux sujets de vos Hautes Puissances. . . « mais, je dois leur déclarer que si elles persistent à refuser aux négociants toute la protection qu'ils sollicitent, et continuent à modifier en faveur de ses ennemis l'exercice de « leurs droits, S. M. est décidée à faire publier « incessamment un règlement nouveau relativement au commerce et à la navigation des sujets de la République, règlement dont j'ai « l'honneur de remettre copie à vos Hautes Puissances. . . »

[2] *Ibid.*, t. 534.

[3] *Arrêt du Conseil d'État du roi qui, à commencer du 26 janvier, révoque à l'égard des sujets de la République des Provinces-Unies des Pays-Bas, la ville d'Amsterdam exceptée, les avantages annoncés par l'article premier du règlement du 26 juillet 1778 pour la navigation des*

1779. ce commencement d'exécution s'était aussitôt produit. L'ambassadeur des Provinces-Unies, sur qui la nouvelle tombait sans qu'il eût pu la prévoir, était venu à Versailles le 20 réclamer la prolongation du délai[1]. Au même moment, d'autre part, les députés d'Amsterdam avaient imploré de notre ambassadeur, comme un moyen de ramener les États, l'extension aux autres villes maritimes de l'exception qui les favorisait, et ils avaient pris l'initiative de préparer, pour l'assemblée de cette province, une résolution qui annulerait celle du 19 novembre.

Il arriva, par suite, qu'en recevant le rapport de La Vauguyon instruisant Versailles de ce dernier détail, M. de Vergennes s'empressa d'écrire à l'ambassadeur que le gouvernement du roi suspendait jusqu'au 8 février l'effet de l'arrêt du conseil[2]. On se voyait, dans ce moment-là, près de la fin des indécisions de l'Espagne, de sorte que le résultat obtenu à la Haye sembla être un avantage qui permettait d'attendre. Avantage assez marqué, en outre, pour qu'il importât de le faire connaître à Madrid. M. de Vergennes, le lendemain, en fermant le courrier qu'il expédiait à Montmorin ajouta à son pli[3] :

Je ne vous ai pas encore parlé, M., d'un épisode que les Hollandais ont fait naître et que nous n'avons pas dû négliger. Le ministre d'Espagne, informé par son intime le duc de la Vauguyon, a dû informer régulièrement sa cour de ce qui se passait. Il a fallu des moyens de rigueur pour combattre la partialité stathoudérienne et pour soulever la pusillanimité hollandaise. Nous allions frapper un coup bien sensible pour les Provinces-Unies en leur retranchant les avantages gratuits de commerce dont elles jouissent parmi nous. La vue du danger semble les avoir rappelées à des sentiments équitables. Elles paraissent vouloir venir à résipiscence. Nous leur avons donné terme jusqu'au 8 février, passé lequel nos dispositions sévères auront tout leur effet.

Espagne, t. 592, n° 65.

neutres. — *Imprimerie royale, 14 janvier 1779.* — Un exemplaire imprimé de ce document se trouve inséré à cette date dans le tome 535 de la *Hollande*, aux Affaires étrangères.

[1] Lettre du 20 janvier. (*Hollande*, t. 534.)

[2] Dépêche à La Vauguyon du 28 janvier. (*Ibid.*)

[3] « A Versailles le 29 janvier 1778. »

Et, dans le fait, les États de Hollande déclaraient le 27 que l'on ne pouvait donner suite à leur précédente résolution sans se concerter avec les amirautés de la République et aussi avec celles de France et d'Angleterre. C'était la suspension positive sous une forme déguisée, et c'était vraiment l'effet d'une réaction survenue dans les esprits, car le 29, malgré tous les efforts contraires des stathoudériens, les États généraux arrêtaient l'effet de la mesure votée par eux antérieurement. Il est possible que le gouvernement du roi ne crut pas alors la partie absolument gagnée, mais il la regardait comme fort près de l'être. Continuant à faire tenir le Pardo au courant, M. de Vergennes mandait à Montmorin, le 5 février, que la République de Hollande était revenue sur ses pas plus vite qu'il ne l'avait auguré[1]. A Madrid, du reste, on recevait à cette heure avec empressement et l'on accueillait par la plus complète approbation les informations du gouvernement du roi concernant ces tentatives et ces mesures contre la domination maritime de l'Angleterre[2]. M. de Floridablanca aussi avait ses plans à l'égard du commerce anglais de la Baltique. Il en avait parlé à Montmorin[3]. Par le représentant du Roi Catholique, avec qui le nôtre était en intimité, il savait ce qui se passait à la Haye. Mais M. de Vergennes ne voulait pas manquer d'intéresser lui-même l'Espagne à ses efforts sur la Hollande; le 12 février, à Madrid, il envoyait la preuve de ces efforts pour 1779.

[1] Lettre de M. de Vergennes au comte de Montmorin : « Notre négociation en Hollande a « pris une tournure plus favorable que je ne « l'augurais. Ces républicains, voyant que nous « étions déterminés à leur porter un coup sen- « sible, sans qu'ils pussent se plaindre d'une in- « justice, sont revenus sur leurs pas. La déli- « bération du 19 novembre dernier qui excluait « les matières et les bois de construction de la « protection des convois, est annulée. Il faut « voir maintenant le parti qu'ils prendront pour « faire respecter leur pavillon et s'assurer l'inté- « grité de leurs droits. Ils connaissent ce que « nous sommes en état et en volonté de faire « s'ils nous y contraignent. » (*Espagne*, t. 592, n° 88; lettre particulière.)

[2] « Je crois néanmoins utile de l'en informer « plus particulièrement; c'est pour cet effet, M., « que j'ay l'honneur de vous addresser les pièces « ci-joint; je vous prie de les communiquer à « M. le Cte de Floride Blanche, et de lui dire que « nous attendons à tout moment le résultat des « dernières délibérations des États généraux, et « que s'il n'est point satisfaisant l'exécution de « notre arrêt sera ordonné sans aucun retarde- « ment ultérieur. » (*Ibid.*, n° 110.)

[3] Rapport de Montmorin, du 11 février 1779. (*Ibid.*, n° 104.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. qu'elle y fût vue, et Montmorin se trouvait immédiatement en situation de lui transmettre l'entier assentiment qu'y donnait le Pardo.

On avait dû user de rigueur, à la Haye, toutefois, presque aussitôt après avoir supposé qu'elle serait superflue. Les partisans de l'Angleterre s'étaient remués pour faire revenir les États généraux sur leur dernier vote. Il avait été visible qu'en compliquant les délibérations le stathouder suspendrait à son gré le rétablissement des convois pour les navires d'approvisionnements maritimes, et qu'il saurait le rendre dans tous les cas sans effet. D'autre part nos partisans, désormais grossis de la plupart des villes maritimes et ayant acquis plus de poids, avaient demandé avec des instances plus autorisées que le roi promulguât le règlement nouveau[1]. Bien que froissé pour son souverain, aux premiers indices du retour fomenté à la Haye, M. de Vergennes s'était encore retenu d'agir. Il avait cru devoir différer, répandre à Amsterdam et ailleurs que la résolution du roi restait ferme, mais qu'un délai de plus ne compromettrait rien, dire que ce serait d'ailleurs le dernier, et il avait prévenu le représentant des Provinces-Unies auprès du roi de France, M. de Berkenroode, que le parti en était bien arrêté[2]. Mais un nouveau rapport de l'ambassadeur était venu faire partir les ordres. La Vauguyon assurait que l'on avait colporté partout le bruit que le roi n'était pas dans l'intention d'exécuter sa menace, qu'il ne pensait qu'à éprouver la constance des Pays-Bas. C'est le 9 février qu'il mandait cela à Versailles. Il expliquait qu'on avait éteint ainsi l'ardeur de certaines villes maritimes, regagné en même temps diverses villes de l'intérieur précédemment conquises par nos amis, de sorte qu'il fallait certainement aviser[3]. Le 14 février, en conséquence, il avait été prescrit à M. de Sartine d'ordonner dans tous les ports l'application de l'arrêt du conseil du 26 janvier[4], sauf que pour répondre à des instances antérieures de

[1] Rapports de La Vauguyon, des 2 et 5 février 1779. (*Hollande*, t. 535.)

[2] Dépêche à La Vauguyon, du 11 février.

[3] Rapport du 9 février, confirmé par ceux du 12 et du 19. (*Ibid.*)

[4] *Ibid.*

La Vauguyon les faveurs accordées à Amsterdam étaient étendues à Harlem. 1779.

M. de Vergennes annonçait cette décision du gouvernement à M. de Berkenroode le 15 février, à Versailles[1], et il en avisait aussi Montmorin. La nouvelle en fut pour Madrid une preuve de plus que désormais la France se sentait vraiment pied sur le continent. Le roi et M. de Floridablanca s'empressent l'un et l'autre d'y applaudir. « Résolution aussi juste que nécessaire, dit le premier ministre à Montmorin; ce n'est qu'en châtiant ces républicains qu'on peut les mettre à la raison[2]. » Une dépêche du 26, en expliquant ensuite que les États généraux venaient de faire répondre par des leurres aux observations de notre ambassadeur[3], était de nature à augmenter encore la considération de notre alliance. Dans cette dépêche, M. de Vergennes parlait pour la première fois des démarches engagées avec les autres cours du Nord. Non seulement il indiquait leur réussite comme presque assurée, mais il laissait entrevoir la perspective que l'arbitrage du roi en Allemagne allait trouver un dénouement heureux; il regardait « la paix comme faite[4] », écrivait-il. Quelques jours après, le 5 mars, il complétait ces informations favorables en parlant de l'armement, en Suède et en Danemark, d'escadres destinées

[1] *Hollande*, t. 535.

[2] Rapport de Montmorin, du 28 février. (*Espagne*, t. 592, n° 141.)

[3] *Ibid.*, n° 131 : « . . . . . Les États généraux « viennent de nous faire remettre leur réponse « aux différens mémoires de notre ambassadeur. « C'est une pure amphibologie, mais qui n'est « pas assés adroitement conçûe pour nous mas« quér le dessein de nous leurrér. Aussi le Roi « ne juge-t-il pas devoir rien changér à sa ré« solution, et le règlement qui prive les sujets « des Provinces Unies des avantages gratuits de « commerce dont nous les faisions jouir aura « toute son exécution. »

[4] *Ibid.* « . . . En même tems que nous nous « sommes apliqués à ramenér les Hollandois à « des mesures plus compatibles avec la neutra« lité qu'ils prétendent vouloir professér, nous « n'avons rien négligé pour engagér les puis« sances du Nord à faire respectér la leur. Toutes « ont fait séparement les représentations les « plus fortes à Londres, même la Russie, pour « assurér l'immunité de leur pavillon ; les ré« ponses n'aiant eté rien moins que satisfai« santes, le Dannemarck a résolu un armement « de dix v^x de ligne et la Suède un de six. Je « ne sais pas encore ce que la cour de Péters« bourg jugera à propos de faire. »

1779. à garantir la sécurité du pavillon, et bien plus, en donnant presque l'assurance qu'il allait entraîner la Russie dans la politique de la protection maritime[1].

Nous avons eu, précédemment, occasion de dire que M. de Floridablanca appréciait d'une autre manière que Versailles les dispositions de la Prusse et de la Russie eu égard à nos intérêts communs. A propos de cette dernière puissance, Montmorin avait plusieurs fois transmis, de la part du premier ministre, des informations dictées par une interprétation tout opposée à la nôtre. Dans ce pli du 5 mars, M. de Vergennes le faisait remercier de ses avis et disait, au contraire, que « si les assurances des puissances pouvaient compter pour quelque chose nous devions croire que la cour de Pétersbourg ne céderait pas aux cajoleries des Anglais ». Il ajoutait : « M. de Panin, « qui a la réputation d'un homme vrai, nous a prévenus à cet égard, « mais ma plus grande sûreté est dans l'influence du roi de Prusse, « qui n'est rien moins que favorable à l'Angleterre. » L'évènement, on le verra, justifia la pensée du secrétaire d'État; il faut relater ici comment il avait acheminé les choses vers ce résultat avantageux.

C'est lorsqu'il s'était vu à peu près en communauté d'idées avec Stockholm et Copenhague que le conseiller de Louis XVI avait abordé la cour de Russie. La première trace des préoccupations de M. de Vergennes sur ce sujet, dans sa correspondance avec l'ambassadeur à Pétersbourg, se voit dans un pli du 24 octobre 1778. Sa dépêche de ce jour-là se rapportait aux intérêts de navigation de l'empire de Catherine II. D'après les notions que l'on pouvait avoir sur les rapports de commerce de la Russie avec les Américains, il y réfutait la probabilité de propos d'union avec les Anglais, qu'aurait écoutés le

[1] A Versailles le 5 mars 1779 (*Espagne*, t. 593, n° 11) : « Mr de Herreira aura sans doute « informé M^r^ le comte de Floride Blanche que « le roi de Suède à l'exemple du Dannemarck a « résolu un armement de dix vaisseaux de ligne « et six frégates. La manière dont le Ministère « suédois l'a annoncé au ministère d'Angleterre « quoique tres polie est très affirmative sur la « sécurité dont la Suède entend faire jouir son « pavillon. »

gouvernement de l'impératrice en vue de protéger contre les premiers la marine britannique dans la mer du Nord. Parlant à ce sujet des assurances du comte Panin, qu'il avait objectées antérieurement aux appréciations de M. de Floridablanca, il disait que « l'annonce donnée par ce ministre sur la politique de l'Impératrice comme ne pouvant nous être suspecte, et l'avertissement qu'elle en fournirait incessamment la preuve », étaient « des choses bien faites pour nous « tranquilliser entièrement, quand l'intérêt même de Catherine II ne « lui dicterait pas de rester passive dans une guerre qui vivifie né- « cessairement le commerce de ses États par le genre de marchandises « dont elle multiplie la consommation ». Au bas de la minute de cette dépêche, minute dictée ou recopiée, il avait ajouté de sa main : « *P. S.* Je joins ici, M., deux exemplaires du règlement que le roi a « fait pour la sûreté de la navigation du pavillon neutre. Il est bien « à désirer que ceux-ci réussissent à amener les Anglais à se conduire « d'après les mêmes principes de justice[1]. » 1779.

C'est de cette manière discrète que le ministre de Louis XVI, par occasion il semble, avait essayé d'acheminer à Pétersbourg l'entreprise de l'union des neutres, déjà engagée alors assez avant dans les Pays-Bas et chez leurs voisins. La Russie avait des raisons plus particulières et d'un autre ordre que ces petites puissances, pour regarder du côté de l'Angleterre plutôt que du nôtre. Entre elle et nous il y avait sa participation au partage de la Pologne, c'est-à-dire des souvenirs d'hostilité, et il y avait ses démêlés avec la Turquie, dans lesquels notre influence, si réduite qu'elle fût depuis la guerre de Sept ans, pouvait encore remplir un rôle. Mais la politique de justice et de sagesse pratiquée à Constantinople à l'égard de Catherine II par M. de Vergennes depuis trois années, nos rapports nouveaux avec le roi de Prusse son allié intime, notre intervention actuelle entre lui et l'Autriche, nous faisaient observer, de Pétersbourg, avec une curiosité

[1] A Versailles, le 24 octobre 1778. (*Russie*, t. 101.)

1779. favorable. Depuis le premier jour, on a pu s'en bien convaincre, le secrétaire d'État avait établi la politique de Louis XVI sur l'attention la plus suivie à mettre la considération qui restait à la France, après les désastres du précédent règne, au service des intérêts de droiture et de désintéressement qui semblaient communs à tout le continent. « C'est le plus sûr moyen », écrira-t-il le 17 décembre à son représentant à Pétersbourg, en lui parlant des négociations de paix poursuivies par le roi en Allemagne[1] :

C'est le plus sûr moyen de se concilier avec le temps, l'amitié et même la confiance de presque toutes les cours. De ces sentiments devront naître nécessairement le désir de lui complaire et par conséquent la facilité pour Sa Majesté de procurer tous les avantages possibles à ses sujets.

De même que l'effet de cette conduite était sensible en Hollande, il commençait à se manifester à Pétersbourg, quoique ostensiblement la boussole y marquât comme ailleurs : Angleterre. L'action apparente, en effet, celle que l'on voit ou que l'on croit voir, y appartenait, aussi bien que dans tout le Nord, au cabinet de Londres; et comme ce cabinet était servi là par un agent habile, pourvu des moyens d'influence nécessaires et très expert à les employer, il savait faire croire à son pouvoir plus encore qu'il n'en avait en réalité. Personne, au reste, partout, dans le gros du public politique d'alors, ne supposait que les liens établis sur le continent pendant la dernière guerre ou par suite de son issue même n'allassent pas de soi et que l'on pût s'en détacher. C'est pourquoi notre ministre à Copenhague écrivait à son collègue auprès de Catherine II, comme nous l'indiquions tout à l'heure en note, que « dans l'opinion générale la Russie finirait par venir au secours de l'Angleterre ». Néanmoins, l'action morale du gouvernement de Louis XVI était positive déjà, bien que peu retentissante, à la cour de Pétersbourg comme sur d'autres puissances.

[1] M. de Vergennes développera de nouveau ce thème au chargé d'affaires le 24 janvier 1779. (*Russie*, t. 101 et 102.)

Nous avions comme représentant à cette cour le chevalier de Corberon, premier secrétaire, chargé d'affaires depuis un an[1]. Bien accueilli du comte Panin et très capable de voir juste, M. de Corberon mesurait bien le poids que la Grande-Bretagne semblait avoir aux yeux de la Russie; toutefois, il ne jugeait pas ce poids impossible à secouer, quoique se l'exagérant un peu selon M. de Vergennes, qui ne tarde pas à le lui dire. Corberon écrivait le 10 novembre au ministre qu'on était fort occupé de nous, que des avantages, si nous en avions sur l'Angleterre, « ne serviraient pas médiocrement à faire changer le système », et, comme il ne savait rien de ce qu'à Versailles on menait avec l'Allemagne, il ajoutait que la Prusse étant liée avec l'Angleterre et la Russie avec la Prusse, on était forcément sur la réserve. En dehors des quelques auxiliaires intimes, de Montmorin, de Gérard, de La Luzerne, le personnel diplomatique était, on le voit, comme le public moins qu'au courant de l'état réel des choses[2]. Seulement, de l'avis de Corberon, les intérêts de son commerce amèneraient la Russie à des avances auprès de nous. Quelle qu'en fût l'heure et quelque obstacle personnel qu'il y eût, elles viendraient indubitablement, disait-il; nous n'avions pas à les presser, mais à les attendre[3]. Le 17 novembre il avait parlé au ministre de Catherine II en conséquence de la dépêche du 24 octobre, et l'impression avait été excellente. M. de Panin l'avait tout d'abord assuré que l'Impératrice « verrait avec un plaisir « sensible le rapprochement de nos deux Cours dans une occasion aussi « importante ». C'est en ce moment que l'influence du préjugé anglais 1779.

[1] Le 23 novembre 1777, M. de Vergennes annonce à M. de Juigné, notre ministre plénipotentiaire, que l'impératrice Catherine a agréé le chevalier de Corberon comme chargé d'affaires.

[2] Que penser dès lors de l'exactitude de documents comme les diverses *Correspondances* ou *Nouvelles* prétendues *secrètes* qui ont été éditées, et auxquelles la plupart des écrivains parlant aujourd'hui de cette période du règne de Louis XVI attribuent une autorité complète? Quand on les rapproche des pièces d'archives, même celles de ces publications qui semblent sorties de plumes un peu compétentes sont, le plus souvent, à l'opposé des faits, ou bien semblent avoir été écrites pour voiler ou ne pas laisser connaître ce qui se passait.

[3] « Pétersbourg le 10 novembre 1778 »; rapport écrit après avoir dîné chez le comte Panin. (*Russie*, t. 101.)

1779. donnait créance, chez nos agents de Danemark et de Suède, même chez Corberon, au sérieux de la démarche de la cour de Londres auprès de Catherine en vue d'une alliance maritime positive dans la mer du Nord contre les corsaires de l'Amérique, au sérieux aussi de la suite qu'aurait reçue cette démarche de la part de l'Impératrice. Mais M. de Vergennes instruisait alors le chargé d'affaires, ou du moins le mettait à même de deviner que la situation n'était plus ce qu'on la croyait. Dans une dépêche étendue, du 6 décembre, il l'engageait à discerner à Pétersbourg ce qui était « intrigue des Anglais » et dispositions politiques, à surveiller les unes sans plus en être effrayé, à considérer au contraire que « ce n'était pas quand l'Impératrice se trouvait réunie à nous pour une affaire aussi importante et demandant un concert aussi parfait que celle de la paix de l'Allemagne, quand de plus elle avait agréé l'intervention du roi dans ses hostilités avec la Porte, qu'une grande princesse comme elle l'était chercherait à nous nuire en cédant aux instances des Anglais, impuissants à lui causer aucun tort et pour qui elle n'avait aucune raison d'entrer dans une guerre où elle n'agirait pas sans faire de grandes dépenses et sans s'exposer à voir changer les dispositions pacifiques des puissances ». Ç'avait été une excellente occasion de fournir au chargé d'affaires des thèmes déterminants pour ses conversations avec le premier ministre; aussi, dans deux dépêches successives, des 2 novembre et 6 décembre 1778, il s'était efforcé de lui démontrer que la Russie ne serait pas exempte du danger auquel cherchaient à échapper des États plus petits qu'elle, en sorte que son intervention morale à Londres aurait une efficacité non seulement considérable, mais glorieuse. « Quelque peu », écrivait-il :

Quelque peu que les Russes naviguent dans l'océan, il y a apparence que leurs amis les Anglois ne feroient pas exception en leur faveur aux principes qu'ils viennent de développer relativement à la navigation des bâtimens

[1] Dépêche du 6 décembre 1778. (*Russie*, t. 101.)

neutres et qui soulèvent contre eux dans ce moment toutes les puissances maritimes. L'Impératrice donnerait une grande preuve d'équité si, n'ayant qu'un foible intérêt au maintien des lois de la mer, elle faisoit cause commune avec la Suède, le Danemark, la Hollande et le roi de Prusse pour forcer les Anglois à changer leur système destructif du commerce de toute l'Europe. Peut être M. le comte Panin, qui sent toute l'injustice de l'Angleterre, pourroit-il engager sa souveraine à faire une démarche publique dans ce but. Cette princesse en recueilleroit de la gloire sans courir aucun risque; elle donneroit du poids aux réclamations des puissances lésées et nous rendroit un service indirect auquel le roi seroit sûrement très sensible. Vous jugez bien, M., que vous n'avez aucune demande ministérielle à faire pour provoquer une pareil démarche, mais puisque M. le comte Panin vous a parlé comme un ami du bien général des nations commerçantes, en revenant sans affectation sur le même objet vous pourriez lui faire sentir que sa souveraine est plus à portée que personne d'éclairer les Anglois sur le danger de leur conduite en leur prouvant qu'elle même en est révoltée. 1779.

..... Vous avez vu, M., dans ma lettre nº 27 ce que nous pensions du service que l'Imp^ce^ de Russie rendroit à l'Europe si cette princesse ramenoit le roi d'Angleterre à des principes plus justes sur la liberté de la navigation des bâtiments neutres. La Hollande arme des vaisseaux pour convoyer ses flottes marchandes, le Danemark annonce qu'au printemps il mettra en mer une escadre pour le même objet, la Suède sans doute sera obligée de prendre la même résolution. Tant d'armements peuvent aisément faire naître des incidents facheux et allumer une guerre maritime générale qui feroit certainement le malheur de tout le monde et nuiroit en particulier au commerce de la Russie, que l'Impératrice a tant à cœur de faire fleurir et qu'il lui seroit si facile d'assurer en étayant de représentations nerveuses celles des autres nations neutres...

Russie, t. 101. (Copies de minutes corrigées de la main de M. de Vergennes.)

La Suède avait manifesté le désir de prendre l'attache de la Russie pour ses réclamations à Londres. M. de Vergennes s'était cru alors au moment opportun pour porter à l'oreille du comte Panin sa

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. conception de la ligue commerciale des cours du Nord. Il avait écrit à Corberon, le 27 décembre, que « la Suède demandait aujourd'hui à l'Impératrice ce que nous souhaitions qu'elle fît d'elle-même, qu'il y avait quelque apparence que le Danemark y joindrait ses sollicitations, et de tâcher de découvrir jusqu'à quel point Catherine II se montrerait disposée à entrer dans un projet de concert des trois puissances »; le chargé d'affaires trouverait, disait-il, le ministre de Suède au moins empressé à lui faire part de ses tentatives et de leur succès. Aussi, il ajoutait que si le comte Panin mettait notre représentant sur la voie, « il seroit facile de lui faire connoitre combien le « roy verroit avec plaisir les trois cours du Nord former pour la dé« fense de leur commerce une association que S. M. n'a cessé de « conseiller depuis huit mois et dont l'effet seroit aussi utile que « glorieux[1] ». Mais ç'eût été s'abuser beaucoup que de croire le but aussi proche. La cour de Pétersbourg avait bien associé ses représentations à Londres à celles de ses voisines, et M. de Vergennes en avait naturellement ressenti beaucoup de confiance. « Une démarche aussi peu prévue », mandait-il en substance au chargé d'affaires, le 4 février 1779[2] :

Une démarche aussi peu prévue ouvrira les yeux aux Anglais; le soulèvement général contre leur maxime les détournera de les mettre en pratique du moins pendant cette guerre. Faites connaître au comte Panin la manière dont le roi envisage la conduite de sa cour à cet égard; montrez-lui que l'impératrice qui aime la gloire a saisi une circonstance très favorable pour ajouter à celle qu'elle s'est déjà acquise; que la probabilité du succès doit l'encourager à persévérer et à unir ses efforts à ceux de la Suède et du Danemark pour mettre les Anglais à la raison. L'exemple de la Hollande lui fera voir combien la cause qu'elle embrasse est intéressante, puisque malgré tous les efforts des Anglais et du prince stathouder cette république semble disposée à prendre la ferme résolution de s'assurer la même liberté que les Suédois et les Danois réclament.

[1] A Versailles, le 27 décembre 1778. (*Russie*, t. 101.) — [2] *Ibid.*, t. 102.

La réalité, toutefois, n'était même pas aussi brillante. Les prédictions favorables de Corberon et ses appréciations contraires étaient fondées à la fois, mais les dernières, actuellement, plus que les autres, et l'influence anglaise à Pétersbourg avait donné corps à la négociation relative à la défense des navires de la Grande-Bretagne contre les corsaires de l'Amérique. En fait, au reste, M. de Vergennes éprouvait moins d'optimisme qu'il n'en manifestait. Il avait terminé ses observations, le 6 décembre, en disant au chargé d'affaires que « les Cours ne se dirigent pas toujours par des principes palpables, que notre sécurité n'était jamais absolue par suite et qu'il fallait être vigilant, tâcher seulement que notre vigilance n'eût rien de désobligeant lorsqu'on paraissait agir envers nous avec franchise et honnêteté ». C'était là la note exacte. Le comte Panin avait bien répondu de telle manière qu'on pouvait le regarder comme avec nous : il trouvait « le système des Anglais absurde, assurait le blâmer et que ce sentiment était unanime parmi les puissances du Nord, qu'il y avait déjà des arrangements entre elles à cet égard, que l'Impératrice avait donné des ordres à son ministre à Londres pour y faire de fortes représentations[1] »; cependant cet entrain n'avait pas tardé à devenir moins marqué et les dispositions moins certaines. Corberon écrivait le 2 mars que les représentations « n'avaient pas été aussi vives qu'elles « auraient pu être », qu'on parlait d'une déclaration aux cours de Suède et de Danemark par laquelle la Russie leur annoncerait qu'elle allait faire armer des vaisseaux pour protéger ses côtes, « déclaration indéfinie, qui ne donnait guère de lumière ni beaucoup à attendre ». Il ne lui semblait pas, d'ailleurs, qu'on vînt de notre côté : « Je suis sur les lieux », mandait-il, trouvant Versailles trop porté à la confiance : 1779.

Je suis sur les lieux, j'entends, je calcule, je n'entrevois rien encore qui soit à notre avantage. Le bandeau de l'illusion est fortement attaché sur les yeux

[1] Rapport de Corberon, du 27 décembre. (*Russie*, t. 101.)

1779. de ces gens-ci. D'anciens préjugés, les intrigues de l'Angleterre, une sorte de jalousie qu'on nous porte, tout concourt à prolonger leur aveuglement et à ne pas les éclairer sur un système aussi avantageux pour eux-mêmes qu'il est juste et salutaire pour la cause commune[1].

Autre chose, en effet, que le sens politique du comte Panin avait un rôle dans la conduite du gouvernement de Catherine II. Le représentant de l'Angleterre tenait dans sa main le favori du moment, et celui-ci dirigeait ou inclinait les actes selon les vues de la Grande-Bretagne. Ces conditions se modifieront bientôt d'une manière sensible; en attendant, il faut revenir à l'Espagne et à l'essentielle solution qui restait pendante entre elle et nous. Le secrétaire d'État n'était pas tenu de faire partager à Madrid autre chose que ses espérances. C'est pourquoi, après s'être appliqué à instruire le Pardo de ses efforts en faveur de l'union des neutres, il avait pu charger Montmorin d'informer M. de Floridablanca que nous avions presque l'assurance d'entraîner la Russie dans cette politique, et de dire à ce ministre que la Suède et le Danemark prenaient l'initiative d'armer des vaisseaux de ligne et des frégates pour garantir définitivement leur pavillon[2]. Mais le 18 mars 1779, envoyant à Madrid les explications du roi et répondant au conseiller de Charles III, il ne se borne pas à presser ce dernier de hâter la fixation du jour et du lieu qui verront la réunion des escadres française et espagnole; il lui présente les négociations entreprises avec les puissances septentrionales exactement telles qu'elles étaient à cette heure, et suivant ce que les choses permettaient d'en espérer. Les deux Cours, depuis trop de temps en travail de se lier pour l'action commune, sont enfin sur le point d'y parvenir : il montre alors loyalement, sans rien surfaire de ce qu'on en peut attendre, le jeu qu'il a mis dans les mains de son souverain, jeu favorable relativement au continent et relativement à l'Amérique,

[1] Rapport du 5 février 1779. (*Russie*, t. 102.) — [2] *Espagne*, t. 593, n° 11.

mais auquel la prudence et l'habileté sont visiblement nécessaires. 1779.
Le commencement de sa lettre a trait aux grandes préoccupations du moment, à la jonction de nos forces respectives, mais le reste touche tout particulièrement à ces relations, d'un intérêt si réel pour les deux Couronnes :

A Versailles, le 18 mars 1779.

Monsieur, j'espère que l'écrit que M. le comte de Montmorin remettra à V. E. en réponse à celui qu'il nous a envoyé de sa part la convaincra, et par elle le Roi son maître, de l'uniformité de notre façon de penser avec la sienne, et que dans le cas de différence d'avis entre les deux monarques, le Roi n'hésiterait point à faire prévaloir celui du Roi son oncle. V^re^ E^ce^ devant être assurée que tout ce qui devra servir à la grande expédition projettée sera pret et mobile avant la fin de may, le Roi ne doute pas que S. M. C. voudra bien déterminer l'époque à laquelle les escadres françoise et espagnole devront se joindre, et le lieu où elles devront se rencontrer. V^re^ E^ce^ doit d'autant moins craindre que nous profitions de cette circonstance pour effrayer les Anglois et les amener à la paix, que le secret si interressant jusqu'à présent pour l'Espagne le devient aujourd'huy infiniment plus pour nous. Je prie V. E. de nous faire savoir dans la plus grande précision les intentions du Roi son maître, afin que de ce côté ci, il n'y ait rien en retard.

Votre Excellence a connoissance des démonstrations que font les puissances du Nord, nous ne négligeons rien pour les affermir et les rendre plus décisives; mais comme la Suède et le Dannemarck sont hors d'état de faire la guerre et que la perspective seule les effrayeroit et les affoibliroit, nous dirigeons notre négociation de manière à les amener graduellement à des représailles, en leur masquant le vrai but. Ces puissances seroient plus courageuses, si la Russie étoit plus énergique; celle ci ne paroit pas plus favorable que les autres puissances neutres aux procédés vexatoires de l'Angleterre, mais elle est bien lente à se déterminer ou à s'expliquer. V. E. verra cependant par les lettres que M. le Cte de Montmorin est chargé de lui communiquer, que les dispositions de cette puissance à notre égard, sont plus confidentes que nous ne pouvions l'espérer de ses anciennes préventions.

Quoique les Hollandois semblent vouloir venir à résipiscence, je pense

1779. qu'il ne faut s'y fier qu'avec beaucoup de réserve, l'influence du Stadhouder est trop grande, et leur habitude de fléchir devant l'Angleterre trop invéterée, pour espérer que leur conversion, si elle s'opère, soit bien sinsère.

Nous ne négligeons rien, M., pour exciter les Américains et les porter à quelqu'entreprise. Ils inclinent assez pour celle du Canada, mais comme V. E. a toujours pensé qu'il convenoit que cette province restât à l'Angleterre, nous avons constamment travaillé à les en détourner. Ce qui sera du plus grand effet, dans ce pays-là, sera la déclaration du Roi votre maître, elle y est désirée bien ardemment.

Espagne, t. 593, n° 33.

CHAPITRE XIII.

CONVENTION SECRÈTE DES DEUX COURONNES.

Propension à en finir montrée par M. de Floridablanca; séduisantes perspectives de concours qu'il jette en appât à Montmorin, sans accoucher encore du projet de convention; l'ambassadeur conseille néanmoins de brusquer le dénouement. — La réponse du cabinet de Londres; blessure ressentie au Pardo du peu de compte qui a été tenu de l'intervention du roi d'Espagne; résolution prise d'adresser à l'Angleterre un ultimatum dont le rejet serait immédiatement suivi de la jonction des flottes espagnoles aux nôtres; combinaisons concertées successivement dans cette vue avec notre ambassadeur; M. de Floridablanca en informe lui-même M. de Vergennes. — Manœuvres du ministre espagnol au sujet de la convention; hâte qu'on avait à Versailles de la voir conclure; intérêt de l'Espagne, d'autre part, à s'assurer désormais l'appui de la France; récit de Montmorin sur la manière dont le premier ministre lui présente la rédaction que celui-ci a préparée et la lui fait signer séance tenante. — M. de Floridablanca avait réduit les engagements de son souverain quant à l'indépendance des États-Unis et amplifié les revendications de l'Espagne si la guerre réussissait; comparaison du projet de Versailles avec l'acte définitif; désir que semble avoir eu M. de Vergennes de faire faire cette comparaison à l'histoire; imaginaire signification donnée à cette convention par des écrivains des États-Unis. — Contentement de la cour de Madrid après la signature; satisfaction pareille éprouvée à Versailles; on y approuve l'addition de la restitution de Minorque faite par l'Espagne au projet de la France; craintes éprouvées, au contraire, de l'effet éventuel des termes dans lesquels l'ultimatum espagnol était conçu; singulière et dangereuse interprétation que ces termes donnaient au blanc-seing de Versailles; inquiétude qu'en exprime M. de Vergennes à cause de l'Amérique et sentiment intime qu'il en manifeste; comment, au Pardo, on éprouvait de moins en moins d'intérêt pour les États-Unis. — Le gouvernement de Louis XVI s'était-il beaucoup attaché à l'espérance de la paix? Son impression en la voyant s'évanouir; décision formelle du Pardo de retirer sa médiation et de rappeler son ambassadeur; il annonce sa rupture à Versailles; lettre du roi de France remerciant son oncle de s'unir à lui. — Jour favorable sous lequel M. de Vergennes envisageait la situation à cette heure; pourquoi il était fondé à voir « couleur de rose », comme l'Espagne; sentiment erroné qu'il avait sur les raisons pour lesquelles l'Angleterre rejetait les propositions de paix de Madrid; fière attitude qu'eut cette puissance; ténacité qu'elle mit à ne rien céder à d'autres qu'à ses colonies elles-mêmes; médiations qu'on nous offrait en ce moment; pourquoi M. de Vergennes fut d'avis de les écarter; dépêche confidentielle à Montmorin sur tous ces sujets. — Progrès effectué par l'union des puissances neutres sous l'empire de nos succès diplomatiques; continuation, dans les Pays-Bas, de la lutte des « patriotes » et de la province de Hollande contre le stathouder et le parti anglais; résolution des États de cette province d'armer trente-deux vaisseaux pour convoyer les navires, même à ses propres frais. — Efforts de M. de Vergennes afin d'amener la Suède et le Danemark à mettre la Russie à la tête d'une

association maritime avec eux, comme il avait tâché de faire obliger l'Angleterre par les Provinces-Unies à garantir la liberté des neutres; conduite favorable mais hésitante des deux petites puissances; comment le secret de leurs indécisions était à Pétersbourg. — Réponse peu rassurante donnée à la Suède et au Danemark par la Russie; inquiétant projet de déclaration commune qu'elle leur propose; bonne attitude de la Suède en présence de ces tentatives et excellentes résolutions que son ambassadeur nous communique. — M. de Vergennes profite de la signature de la paix entre Catherine II et les Turcs pour amener un changement dans les idées de cette princesse; le chargé d'affaires est invité à présenter au premier ministre Panin la doctrine française de la liberté de la mer. — Projet qu'avait alors le gouvernement du roi de demander à cet égard l'appui du roi de Prusse; la mission en est donnée au marquis de Pons, notre représentant aux conférences de Teschen; exposé qui lui est adressé dans ce but par le secrétaire d'État; dispositions différentes bientôt manifestées à Pétersbourg. — Nuages jetés dans l'esprit de Versailles par le peu de netteté de l'Espagne; pâleur de la déclaration que l'ambassadeur de cette puissance remet à lord Weymouth en quittant Londres; omission qui s'y remarquait des liens résultant du Pacte de famille; observations de M. de Vergennes à ce sujet; raisons données en excuse par M. de Floridablanca; il propose de réparer cet oubli dans un manifeste; publication de ce document par chacune des deux Couronnes.

1779. Les instruments de paix que la Prusse et l'Autriche allaient signer à Teschen écartaient, pour les ministres de George III, toute chance de nous voir jetés dans une guerre en Europe. C'était l'opposé de ce qu'ils avaient souhaité et de ce qu'ils auguraient. M. de Vergennes ne les en croyait guère plus « disposés à écouter les inspirations dont le « Roi Catholique cherchait à les pénétrer ». Il écrivait cela à Montmorin le 26 février, en répétant que leur orgueil ne permettait pas d'attendre d'eux « une conversion aussi prompte ». On n'y comptait pas davantage au Pardo. Les conversations de M. de Floridablanca faisaient voir, au contraire, le premier ministre pressé d'en finir sur les détails qui nous tenaient ensemble en suspens. Montmorin mande le 15 et le 18 mars que des ordres viennent d'être adressés à Cadix pour mettre l'escadre en état d'agir dès les premiers jours d'avril.

Toutefois, le ministre de Charles III ne voulait en finir qu'à l'avantage de son souverain. L'ambassadeur ayant parlé une fois de plus de la nécessité de concerter les projets et, conséquemment, de l'urgence que l'Espagne prît une décision, s'était entendu répondre aussitôt, « assez vivement et même avec un peu d'humeur », dit-il, qu'apparemment lui, M. de Floridablanca, s'était mal expliqué jusqu'à

présent; que d'après tout ce qu'il avait dit ou écrit il était clair que de la France, désormais, de la nature des opérations qu'elle proposerait, dépendait l'époque à laquelle on se mettrait en mouvement. Mais ce ministre avait fait luire aussitôt les avantages que nous aurions tout de suite à satisfaire en cela l'Espagne : nous pourrions disposer de ses forces, et quarante vaisseaux de ligne, si nous en avions besoin, se joindraient aux nôtres « quand nous voudrions tenter « quelque entreprise qui répondît à la quantité des forces réunies »; il se montrait tout action; il souhaitait que l'on inquiétât l'Angleterre « en faisant répandre à Paris quelques bruits sourds tendant à accréditer une expédition contre l'Amérique septentrionale et vers d'autres points de la domination britannique ». Le projet de convention, cependant, n'accompagnait pas cet étalage de perspectives. M. de Floridablanca n'avait jeté là qu'un appât. 1779.

Montmorin n'en pensa pas moins qu'il fallait saisir cet appât. Son avis fut que si nous voulions engager tout à fait le gouvernement du Pardo, il était nécessaire, à l'heure actuelle, de hasarder davantage avec lui. Il avait conçu de ses derniers entretiens un certain optimisme; la bonne foi de l'Espagne lui semblait maintenant certaine : il jugea le moment venu de « brusquer les choses ». « L'Espagne, mande-t-il le 22 [1], n'hésitera plus quand nous aurons décidé pour elle, et ce n'est pas trop payer ce résultat que d'accepter ce qu'elle demande; le défaut de réponse de l'Angleterre est une insulte très certainement sentie par Sa Majesté Catholique, il convient par suite de mettre fin à tous les délais en adoptant le projet dont elle fait dépendre sa déclaration; ce sera fixer nous-mêmes l'époque à laquelle il faudra qu'elle commence à l'exécuter, et de cette manière elle n'aura plus aucun prétexte pour reculer. Désirant la paix comme elle la désire, il y a surtout à craindre de la voir céder à des illusions sur la possibilité de la rétablir si les Anglais ont l'adresse de lui en

[1] *Espagne*, t. 593, n° 42.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779 faire apparaître l'espérance; une fois tout concerté il ne restera plus d'appréhension possible[1]. »

La réponse qui arriva d'Angleterre n'était pas de nature à retarder le dénouement. Almodovar, pas plus apte qu'auparavant à rien hâter[2],

[1] « Quoique je sois bien convaincu, Monsieur, de la sincérité des intentions de l'Espagne, disait là l'ambassadeur, je crois qu'il « est nécessaire de mettre fin à tous ces délais, « et il me semble que le seul moyen d'y parvenir est de se livrer à ses idées en adoptant « le projet dont elle fait dépendre sa déclaration, et en fixant vous-même l'époque à laquelle il faudra commencer à l'exécuter; une « fois déterminée par vous, il ne restera ici « aucun prétexte pour la reculer. L'escadre espagnole, prête de tous points, n'attend que « l'ordre de mettre à la voile; les richesses de « l'Amérique sont rentrées; il est vrai qu'il y « a encore à la Vera Cruz dix à douze millions « de piastres, produit des effets de la dernière « flotte qui étaient restés invendus, mais ils ne « peuvent arriver avant le mois d'octobre et le « roi d'Espagne m'a dit plusieurs fois et encore « hier que si la guerre avait lieu il ne sortirait « pas une piastre de l'Amérique jusqu'à la paix. « En un mot rien ne pourra plus excuser les délais de l'Espagne, lorsqu'à défaut des projets « vous présenterez les moyens et vous fixerez le « moment de les exécuter. Je croirais faire injure à M. de Floride Blanche, en doutant de « la sincérité de ses intentions; j'en trouve des « garants dans la manière dont il s'explique « tous les jours avec moi et dans son activité à « prendre les mesures propres à assurer le succès « de nos vues; d'ailleurs, où serait comme vous « dites, Monsieur, la sûreté de l'Espagne, « lorsqu'elle nous aurait laissé écraser? Ne seroit-ce pas se donner de gaité de cœur la réputation la plus méritée de perfidie, et s'exposer aux dangers les plus certains. Je ne « peux donc conserver aucune défiance sur la « sincérité de Sa Majesté Catholique et de son « ministre, mais ce dernier a un caractère entier, les circonstances l'autorisent à s'y livrer, « et il en profite. Il me paraît évident que les « Anglois ne font attendre si longtemps leur « réponse que pour entretenir l'Espagne dans « son irrésolution; je ne doute pas qu'aux approches de l'ouverture de la campagne ils « ne répondent d'une manière qui sans décider « la paix, laissera au moins de grandes espérances de la rétablir; c'est à éviter de tomber « dans ce piège que j'exhorte tous les jours « M. de Florideblanche. Il le voit tout comme « moi et certainement s'il y tombait il ne pourrait pas se retrancher sur son ignorance. La « seule crainte qu'il me reste à cet égard est « que le Roi Catholique désirant la paix comme « il la désire ne se fasse des illusions sur la « possibilité de la rétablir, si les Anglois sont « assez adroits pour en donner une espérance « apparente. C'est une raison de plus, Monsieur, « qui me fait croire très essentiel de brusquer « les choses et de fixer promptement l'époque à « laquelle il faudra se mettre en mouvement; « lorsque tout sera concerté, il n'y aura plus « moyen de reculer. J'espère, Monsieur, que « votre prochaine expédition ne laissera rien « à désirer. On est parfaitement d'accord avec « vous sur la nécessité d'être maitre de la mer « pour tenter quelque opération sur l'Angleterre, opération à laquelle on est singulièrement attaché, et c'est pour assurer notre supériorité que l'Espagne offre de fournir le « nombre de vaisseaux nécessaire, pour que les « forces combinées surpassent d'un tiers celles « de l'Angleterre. » (*Espagne*, t. 593, n° 42.)

[2] M. de Vergennes, qui n'avait compté à

l'avait annoncée comme prochaine les premiers jours de mars; remise 1779.
enfin le 16, elle fut à Madrid le 27. Il n'y avait pas à se méprendre sur son caractère. Avec une hauteur assez polie pour ne pas sembler intentionnellement blessante, du moins envers l'Espagne, elle écartait les moyens d'accord présentés par Charles III, en indiquant des conditions dont la raideur mettait la dignité du côté de Londres si la rupture arrivait. On se serait attendu à des explications évasives, et le gouvernement du roi George parlait avec une fierté que nous-mêmes nous ne pouvions méconnaître[1]. Lord Weymouth avait commencé par reprendre les paroles dont M. de Floridablanca s'était servi pour lui reprocher la différence de ses explications écrites avec celles qu'il donnait verbalement. « Son ardent désir de la paix l'avait porté au delà de sa pensée et poussé à l'inexactitude, écrivait l'ambassadeur de Charles III rapportant l'entretien du ministre anglais, si l'on avait pu induire de ses expressions qu'il abandonnerait l'honneur de son souverain et des droits aussi manifestes que les siens pour de beaux dehors et pour des tempéraments plausibles. » Après quoi, il avait indiqué qu'il était admissible de proposer une trêve entre l'Angleterre et la France, durant laquelle on chercherait, sous la médiation du Roi Catholique, à concilier les prétentions respectives; il avait dit aussi

aucun moment sur l'utilité des services de M. d'Almodovar, écrivait encore le 19 mars à Montmorin, à propos de réponses demandées à Londres : « Entre nous, je n'ai pas une merveilleuse opinion des éclaircissemens que cet ambassadeur donnera, il est bien borné pour la circonstance. Ce n'est pas à nous à le remarquér; nous ne devons pas paraître critiquér le choix de S. M^té^ Cq̃ue, mais je regrette que dans la crise présente on prive M. le Mis d'Almodovar du secours de M. d'Escarano. Celui-ci a montré de l'activité et de l'intelligence, il avait d'ailleurs une assez longue habitude de l'Angleterre pour y avoir des moiens d'être instruit. Son successeur, quelque talent qu'il ait, ne peut pas supléer aux connaissances personnelles. » (*Espagne*, t. 593, n° 43.)

[1] En accusant réception à Montmorin, le 9 avril, de la copie de cette réponse, que M. de Floridablanca lui avait fait envoyer par l'ambassadeur, M. de Vergennes la caractérise avec l'ironie permise à un adversaire; mais son ironie laisse deviner que le ton de cette réponse l'avait frappé : « J'avoue que je ne m'attendais pas à un procédé aussi honnête de la part du Ministere Bq̃ue, il avoit un si grand intérest à masquér ses véritables dispositions à l'Espagne que je croiois qu'il mettroit le plus grand art à les envelopér dans une obscurité salutaire ». (*Ibid.*, n° 100.)

1779. que l'on pouvait parler d'une trêve pour l'Amérique, d'une trêve, toutefois, qui permettrait à l'Angleterre d'y restaurer son autorité légitime et aux Français d'y traiter des affaires particulières, mais non plus de « confondre ces affaires particulières avec les intérêts « prétendus de ceux que la France affecte d'appeler ses alliés, et de « manière que Sa Majesté Britannique ait la liberté de rétablir son « gouvernement sur ses propres États sans essuyer l'humiliation de « recevoir les conditions qui y sont relatives de la main d'un ennemi « déclaré[1] ». C'était bien opter fermement pour la guerre sans l'énoncer. M. de Vergennes écrit en toute justesse à Montmorin, dans le pli que nous venons de citer : « Après une explication aussi précise, je « pense que nous devons nous tenir pour dit que la paix ne peut plus « être que l'ouvrage des évènements, que les Anglais n'y entendront « que forcés, à moins, ce dont ils ne se flattent pas sans doute, que « nous ne nous soumettions aux conditions les plus humiliantes. »

En tant qu'élément d'une négociation sérieuse, cette réponse était donc nulle, comme M. de Floridablanca l'avait prévu et comme M. de Vergennes s'en était dit convaincu d'avance. « Elle a été trouvée aussi « vague et aussi peu satisfaisante qu'elle l'est en effet », écrit Montmorin le 29 mars. Charles III et son ministre, toutefois, sentaient la considération de l'Espagne atteinte par le peu de cas fait ainsi de son entremise. Lord Grantham le comprit tellement qu'il s'abstint de se montrer au Pardo, lui qui était auparavant, rapporte Montmorin, « extrêmement empressé à venir savoir ce qui pouvait concerner le « rétablissement de la paix, désirée par lui très ardemment ». On confia immédiatement à notre ambassadeur qu'un ultimatum allait être adressé à Londres. Les observations, lui dit-on, « n'en seraient ni pressantes ni menaçantes, mais on prescrirait à M. d'Almodovar de revoir lord Weymouth huit jours après les avoir communiquées, et de prévenir ce ministre que par ordre de sa cour il allait dépêcher le

[1] La partie essentielle de cette pièce est transcrite dans l'*Exposé des motifs qui ont déterminé le roi d'Espagne, etc.*, reproduit à la fin des annexes du présent chapitre.

lendemain un courrier à Madrid pour faire savoir s'il y avait ou non une réponse. S'il était demandé deux ou trois jours encore, Almodovar surseoirait; ce délai passé, réponse ou non, le courrier serait envoyé, et l'ambiguïté aussi bien que le silence de la cour d'Angleterre produiraient instantanément le même effet, à savoir la jonction des forces de Sa Majesté Catholique à celles de la France[1] ». L'arrivée du courrier de Londres à Madrid s'était rencontrée avec celle des plis expédiés de Versailles le 19 mars : le Pardo se déclara satisfait de tout ce que ces plis contenaient[2]. Montmorin écrit maintenant en commun avec M. de Floridablanca, pour ainsi dire. Ce ministre a non seulement connaissance des rapports de l'ambassadeur, mais celui-ci les concerte avec lui. Les combinaisons sont expliquées en détail : la réunion des deux flottes s'effectuera du 20 au 25 mai; nous nous informerons respectivement des cas fortuits qui rendraient nécessaire de modifier les combinaisons, et le gouvernement du roi sera instruit des nouvelles réponses de Londres dès qu'Almodovar les enverra. Tout cela a été résolu immédiatement et l'on a jugé essentiel d'en avertir Versailles avant que les ordres à expédier à Londres soient libellés : « J'ai cru devoir vous informer le plus tôt possible, mande l'ambassadeur dans un second rapport, le même jour. M. de Floridablanca a désiré que je ne perdisse pas un moment à vous faire parvenir cette expédition. Je lui ai lu cette lettre et la précédente afin de m'assurer que je vous transmettais avec exactitude ce qu'il m'avait dit; ce ministre compte lui-même vous écrire. » Et en effet M. de Floridablanca confirmait à M. de Vergennes, par quelques lignes, les explications de l'ambassadeur[3]. 1779.

[1] Rapport de Montmorin, du 29 mars. (*Espagne*, t. 593, n° 63.)

[2] « M. de Florideblanche, dit Montmorin, « à ce sujet, m'a paru parfaitement content de « tous les détails et ne m'a fait aucune observa« tion qui tendît à en demander de plus éten« dus. » (*Ibid.*, n° 24.) Il répète cela en tête d'un autre pli, le lendemain 30 (*ibid.*, n° 25), et il ajoute que Sa Majesté Catholique « en est « très satisfaite ».

[3] Le 29 mars 1778. — « Monsieur, M. le « comte de Montmorin fait part à Votre Excel« lence de la réponse donnée par les Anglois et « de la résolution prise par le Roi mon maitre

1779. Cependant M. de Floridablanca tenait à paraître, à notre endroit, se donner le temps d'être prêt; il fut décidé qu'afin d'abuser Almodovar et de mieux abuser ainsi l'Angleterre jusqu'au bout, il feindrait, en lui adressant ses instructions, de compter encore sur le succès de la négociation. Dans tous les cas, il avait reculé le moment d'instruire des faits le comte d'Aranda. Il se tairait avec ce dernier tant que l'escadre de Cadix ne serait pas en mer, convaincu, dit-il à Montmorin, que « dans ce moment-ci il gâterait toute la besogne », et ayant peur que le roi ne vînt à supposer que son ambassadeur en France avait contribué pour quelque chose au parti qu'on allait prendre[1]. Son attention, actuellement, était toute au projet de convention qu'il tenait en réserve, et il s'ingéniait à disposer le mieux possible l'ambassadeur à l'accepter. Sur une simple objection de ce dernier, il avait remis entièrement à l'appréciation de Versailles la nouvelle réponse qu'on attendrait de l'Angleterre. Le 29 mars, comme

« pour les contraindre à une réponse positive et « concluante qui ne se fasse pas attendre aussi « longtemps que la précédente. Au cas où cette « réponse n'arriverait pas le Roi est déterminé « à ce que ses escadres sortent et opèrent la « réunion en en calculant l'époque de manière « qu'elle se trouve, à quelques jours près, du « dix au vingt mai. Il convient que tous les « autres préparatifs soient faits en conséquence. « Je m'étendrai davantage sur ces objets par la « voie du courrier qui doit partir à la fin de « cette semaine. Je suis avec les sentiments les « plus distingués, etc. — *Signé :* Le comte DE « FLORIDA BLANCA. — *P. S.* M. de Montmorin « m'a lu ses dépêches et elles sont entièrement « conformes aux intentions du Roi. » (*Espagne*, t. 593; traduction n° 65, original n° 64.)

[1] On trouvera à l'annexe I du présent chapitre les explications données par Montmorin dans ses deux rapports du 29 mars. — Montmorin avait représenté que la sortie de Brest devant dépendre de la réponse de l'Angleterre, il fallait que la France ne restât pas dans l'incertitude sur cette réponse, qu'autrement elle serait exposée à mal préparer les mouvements de sa flotte. Il explique, dans son second rapport du 29 mars, que M. de Floridablanca ne voulant pas mettre Almodovar dans le secret et désirant qu'Aranda n'y fût point avant que « tout eût éclaté », ce ministre n'avait pas trouvé de meilleur moyen à prendre que celui qui vient d'être indiqué : « Si la réponse de l'An« gleterre est concluante (ce qui est très peu « vraisemblable), M. d'Almodovar aura ordre « de vous en envoyer une copie par le même « courrier qu'il dépêchera ici. Si elle est vague « et insignifiante, ou s'il n'y en a pas, le cour« rier passera tout droit, et dès l'instant qu'il « aura passé sans vous rien remettre, vous pour« rez être certain que la réponse de l'Angleterre « est aussi peu satisfaisante que les précédentes « et qu'en conséquence l'époque convenue pour « le départ respectif des escadres est toujours « le même. »

nous venons de le dire, on avait décidé que ce serait par M. d'Almodovar que nous serions prévenus du caractère satisfaisant ou défectueux de la réponse. Montmorin ayant fait observer que c'était s'en rapporter à cet ambassadeur, dont le jugement « pourrait être dans le « cas d'être redressé », M. de Floridablanca changea aussitôt le procédé : « Il m'a répondu », écrit l'ambassadeur, qui souligne : 1779.

Il m'a répondu ces propres paroles que je vous transmets littéralement et qui éclairent encore davantage ce que vous lirez dans ma dépêche n° 23 sur cet objet : *Si le courrier qui vous portera cette réponse, m'a dit M. de Florideblanche, ne remet rien en passant à Paris, ou il n'y aura pas de réponse, ou elle ne vaudra rien. Si M. le comte de Vergennes en reçoit une, il la jugera lui-même, et s'il ne la trouve pas cathégorique, nous ne la trouverons sûrement pas telle. Il retiendra notre courrier, nous fera part de ses observations et du parti qu'il aura pris.*

C'est à Aranjuez que l'on en venait ainsi aux conclusions. Le premier ministre compléta son empressement à s'accorder avec nous en écrivant le 2 avril à M. de Vergennes, ainsi que l'annonçait sa lettre du 29 mars. La copie de l'ultimatum qu'Almodovar devait déposer, et celle des ordres qu'on lui envoyait étaient remises en même temps à notre ambassadeur. La lettre de M. de Floridablanca était bien, d'ailleurs, celle d'un gouvernement à qui l'on ne doit plus supposer d'arrière-pensée. Elle visait avec satisfaction le travail effectué avec les puissances du Nord, et le premier ministre ne voulait plus, dorénavant, faire les choses à demi en Amérique; il souhaitait que l'on poussât les États-Unis sur le Canada. Voici la traduction que Montmorin envoyait de ce pli, en date du 2 avril 1779 :

Monsieur,

La lettre confidentielle de Votre Excellence en date du 8 mars a pour but de manifester l'uniformité de sentiments entre le Roi Très-Chrétien et le Roi son oncle ainsi que la déférence de cet auguste monarque pour celui-ci même dans le cas où ils différeroient d'avis. En conséquence Votre Excellence

1779. désire savoir l'époque de l'union des escadres espagnole et françoise pour la grande expédition ainsi que le lieu où elle s'effectuera. J'ai déjà répondu aux questions de Votre Excellence sur ces articles par la voie de M. le comte de Montmorin, à qui j'ai remis une autre lettre confidentielle qui expliquoit avec beaucoup d'exactitude les intentions du Roi mon maistre. Actuellement Votre Excellence verra par les copies de ce que Sa Majesté m'a ordonné d'écrire au Mis d'Almodovar que si la cour de Londres ne donne pas une réponse positive et concluante les ordres s'expédieront pour faire sortir notre escadre; ce que nous imaginons pouvoir s'effectuer du 8 au 15 de mai. En sorte qu'à cette époque ou peu après la jonction pourra s'opérer.

Pour ce qui concerne les Puissances du Nord je partage l'opinion sage de Votre Excellence; et quant aux Américains, quoique, dans le cas où la paix se feroit il convînt de ne pas chasser les Anglois du Canada, cependant dans le cas contraire, il seroit, à mon avis, nécessaire de porter les vues des Américains de ce côté là, ce qui serviroit à leur donner un objet d'occupations, à prévenir leurs discordes intestines et à éveiller l'attention du ministère anglois.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le comte DE FLORIDABLANCA.

Espagne, t. 593, n° 77.

Au milieu de tout cela, pas un mot qui touchât à la convention des deux Couronnes. Montmorin avait été renvoyé de semaine en semaine pour voir M. de Floridablanca apporter la rédaction promise. Le 18 encore, il écrivait que « le projet auquel M. de Floride Blanche devait travailler cette semaine était tout arrangé dans sa tête, mais n'en était pas encore sorti ». Devenu indulgent par espoir de la fin, il imputait la cause de ce retard à la complication actuelle des affaires, coïncidant avec un mauvais état de santé chez ce ministre. La vérité était que M. de Floridablanca avait « arrangé dans sa tête » autre chose que l'ambassadeur ne supposait. Il n'entendait pas seulement ne rien céder, mais, en raison de l'acquiescement empressé qu'il donnait aux dispositions indiquées par Versailles, se faire accorder tout ce qu'il voulait. Récemment, M. de Vergennes avait insinué qu'en attendant

l'accord des deux Cours, une aide matérielle serait bien opportune 1779.
pour les Américains, qui « manquaient de tout » et dont il importait de ne pas laisser faiblir la résistance; à ce propos M. de Floridablanca, revenant aux réponses qu'il avait déjà émises au mois d'août[1] et qu'on aurait pu croire écartées, depuis, par le seul cours des négociations, assura tout de suite que Sa Majesté Catholique donnerait tous les secours nécessaires, mais ne se résoudrait jamais à s'engager pour l'indépendance des États-Unis, « voyant trop bien le danger de présenter à ses propres colonies un exemple qui le leur ferait rechercher pour elles[2] ». L'ambassadeur avait alors proposé de nouveau le biais qu'avait présenté Versailles, de laisser le roi d'Espagne et l'Amérique libres de s'entendre ensemble, suivant que le traité avec la France en avait réservé la faculté à Charles III. Le premier ministre parut aussitôt se rallier à cette idée, mais par contre il s'empressa de venir aux autres articles, « plus essentiels aux yeux du roi, ajouta-t-il, parce qu'ils re-« gardent l'honneur des deux pays », et suivant lui ces articles devaient préciser explicitement l'engagement de ne poser les armes qu'après avoir obtenu la restitution de Gibraltar et l'exclusion définitive du commissaire de Dunkerque[3]. Mais ce n'était là qu'un acheminement et

[1] « Je ne dois pas omettre, avait écrit alors « Montmorin, que M. de Floride Blanche m'a « assuré qu'on ne déterminerait que difficile-« ment Sa Majesté Catholique à traiter avec les « Colonies unies de l'Amérique; qu'il les regar-« dait comme des rebelles jusqu'à ce que l'An-« gleterre eut reconnu leur indépendance, . . . « qu'il ne ferait pas moins tout ce qu'il pourrait « pour les contenter mais ne les reconnaîtra « comme indépendants qu'à la paix générale . . . » (*Espagne*, t. 590, n° 89, 17 août.)

[2] M. de Vergennes parle de nouveau à Montmorin, le 12 avril, de la nécessité de fournir aux Américains les moyens de soutenir la guerre. Il entendait toutefois que désormais ce fût à titre de simple avance : « J'ai oublié, M., de vous « parler des Américains et des secours qui peu-« vent leur être nécessaires; suivant mes no-« tions ils ont besoin de tout, d'argent, d'habil-« lemens, de chaussures, d'artillerie, d'armes « et de munitions de guerre; j'ai une longue « liste de leurs demandes que je prévois que « nous ne pourrons pas remplir, il seroit inter-« ressant de savoir ce que l'Espagne est disposée « à faire pour eux; tachés de vous assurér de ce « qu'elle est en volonté et en pouvoir de faire « afin que nous ne fassions pas de doubles em-« ploys. Je crois qu il ne faut plus rien donnér « qu'a titre de prêt. » (*Ibid.*, t. 593, n° 110.)

[3] Rapport du 30 mars. (*Ibid.*, n° 68.) — Montmorin, dans un billet confidentiel (n° 71) qui accompagne ce rapport, explique d'après

1779. un autre appât tendu par M. de Floridablanca, l'appât médiocre de Dunkerque en compensation de Gibraltar. Le ministre de Sa Majesté Catholique voulait bien davantage. Devant l'urgence si vivement exprimée par le gouvernement du roi, Montmorin, lui, ne pouvait guère considérer que comme nécessaire d'acquiescer à la rédaction espagnole pour peu qu'elle répondît aux points principaux que ce gouvernement recherchait. Une nouvelle dépêche de Versailles témoignait encore, en ce moment même, de l'impatience qu'on y éprouvait: « Vous croyez bien que nous n'y ferons ici de difficultés que celles qui « seront absolument indispensables, il est bien temps de finir », venait d'écrire le secrétaire d'État[1] à propos de l'annonce, par M. de Floridablanca, de son projet rectifié. Dans son rapport du 30 mars, Montmorin fait connaître ainsi qu'il suit les dispositions sous l'empire desquelles ces instances et ces recommandations le tenaient:

Quoique cette convention paroisse tenir à peu de chose dans ce moment, je ne me flatte cependant pas qu'elle soit signée avant le retour du courrier qu'on va expédier en Angleterre; je n'ai à cet égard qu'une seule espérance, la voici : Si M. de Florideblanche me remet le projet qu'il me promet tous les jours et qu'il ne soit pas trop éloigné des idées que vous m'avez communi-

M. de Floridablanca que S. M. C. ne reconnaîtra l'indépendance des États-Unis que lorsque les Anglais y seront forcés eux-mêmes par la paix; qu'elle leur fournira tous les secours nécessaires, mais non la garantie demandée par eux : « Il donne pour raison de cette répugnance « du roi son maître la crainte de l'exemple « qu'il donnerait à ses propres possessions. Je « me contentai alors de mettre M. de Flor. sur « la voye de me proposer de lui même l'idée « que vous me suggérez dans votre dépèche « n° 15 sur cette matière. J'y parvins et M. de « Floride Blanche me dit qu'on pourroit in- « sérer dans la convention un article par lequel « on exprimeroit que la France désirant de pro- « curer aux Américains la protection de l'Es- « pagne, le Roi Catholique se réservoit de traiter « avec eux en profitant de la liberté qui lui avoit « été réservée par un article secret du traité « convenu le 6 février. Je répondis à M. de Flor. « que cette idée me paroissait bonne et que je « vous la proposerois. Quant aux autres articles « de la convention, il me dit que nous serions « facilement d'accord, qu'il faudroit seulement « rendre plus explicite l'engagement de ne poser « les armes qu'après avoir forcé les Anglois à « consentir à la restitution de Gibraltar et à l'ex- « pulsion définitive du commissaire de Dun- « kerque. Il ajouta que ces deux articles regardant « l'honneur des deux nations, ils étoient les plus « essentiels aux yeux du roi son maître. »

[1] Le 19 mars. (*Espagne*, t. 593, n° 43.)

quées sur cet objet, je prendrai sur moi de le signer en vertu des pleins pou- 1779.
voirs que vous m'avez envoyés à cet effet. Je ne prendrai toutefois ce parti que dans le cas où l'époque à laquelle l'Espagne se déclareroit seroit fixée d'une manière positive. D'après tout ce qui s'est passé, je ne puis me permettre aucun doute sur les intentions de l'Espagne; mais je serois cependant bien aise de pouvoir vous procurer ce motif de sécurité de plus.

On le verra bientôt, cependant; l'apparente conformité des dispositions du gouvernement de Charles III avec les nôtres cachait encore une telle propension à reculer, que l'ultimatum envoyé par lui à Londres était conçu de manière à ouvrir la porte des États-Unis à l'Angleterre sous nos yeux et comme de notre assentiment. C'est ainsi qu'au dernier moment il se souciait du respect de nos engagements avec eux. Une fois son courrier parti pour Londres, il lui était nécessaire, à coup sûr, de se prémunir décidément contre un nouveau refus du cabinet de Saint-James. Il pouvait supposer que ce refus serait peut-être plus hautain que le précédent, et dès lors résolutoire. Il fallait donc arriver enfin à cette convention, jusque-là éludée. M. de Floridablanca avait tout uniment attendu que les choses fussent au point où elles ne laisseraient plus à Montmorin le temps de consulter, et c'est à ce point que l'on se trouvait à cette heure. Il sut enlever la signature de l'ambassadeur en un instant. Montmorin retrace avec minutie la manœuvre de ce ministre et les motifs d'y céder qu'il emprunta, lui, aux précédentes instructions de Versailles. Il faut l'entendre raconter la scène. Il écrit à M. de Vergennes :

Aranjuez le 13 avril 1779.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous envoyer enfin, non seulement le projet de la convention que m'avoit promis M. le comte de Floride Blanche, mais la convention elle-même signée par ce ministre et par moi. J'ai balancé beaucoup à me determinér à la signer et je ne serai tranquille que lorsque Sa Majesté aura daigné l'approuver. Je vais, Monsieur, vous rendre compte des raisons qui m'ont décidé et m'ont fait croire nécessaire le parti que j'ai pris. Je désire bien ardemment qu'elles vous paroissent bonnes.

1779. Depuis le départ du dernier courrier que je vous ai expédié, Monsieur, je ne cessois de presser M. le Cte de Floride Blanche de me remettre le projet de convention qu'il m'annonçoit depuis si longtems et il continuoit, toujours sans effet, à me renvoyer d'un jour à l'autre. Il m'avoit même assuré en dernier lieu que nous ne pourrions nous occuper de cet objet que pendant un petit voyage que Sa Majesté Catholique doit faire cette semaine à une maison de chasse. Mais vendredi matin 9 de ce mois il me dit qu'il avoit trouvé le moment de s'occuper de cette convention; qu'il en avoit rédigé le plan; que le même soir il le mettroit sous les yeux du Roi son maitre et que le lendemain, à une heure dont nous convinmes, nous en raisonnerions. Il m'envoya la convention par son premier commis, le seul qui soit dans le secret, et me fit prier de venir le soir lui dire ce que j'en pensois. Je me rendis chez lui après avoir lu et relu la convention. Je l'engageai à insérér dans le premier article quelques mots qui devoient fixer d'une manière plus positive le cas où l'Espagne déclareroit la guerre à l'Angleterre. Il s'y prêta sans difficulté, en m'assurant que le parti du Roi son maître étoit irrévocablement pris. Cependant lorsque je voulus l'engager à fixer une époque, comme celle du dix ou quinze de mai, il s'y refusa en me disant que si l'escadre angloise étoit en mer avant que la nôtre fût sortie de Brest il faudroit nécessairement prendre d'autres arrangements et suspendre la déclaration de l'Espagne jusqu'au moment où la réunion des deux escadres deviendroit possible. Il me fit observer d'ailleurs que l'article, tel qu'il étoit conçu, ne laissoit aucune incertitude sur la détermination de l'Espagne de faire cause commune avec nous dans le cas où la paix ne résulteroit pas immédiatement de la réponse de l'Angleterre, et que les mesures avoient été prises de manière à ce qu'on eût cette réponse assés à tems pour agir s'il étoit nécessaire.

Nous passâmes ensuite à l'article qui concerne les Américains. Il fut la matière d'une assés longue discussion; mais comme il me semble qu'il remplit assés littéralement l'objet que vous m'indiquez, Monsieur, dans une de vos dernières dépêches, je me contentai d'engager M. de Floride Blanche à y ajouter quelques mots qui rendissent plus explicite l'engagement que prend Sa Majesté Catholique de ne faire, ni accepter aucune proposition relative à l'indépendance des États-Unis que de concert avec nous.

Nous parlâmes après cela des objets que les deux Puissances se proposent

d'aquérir ou de recouvrer par le traité de paix. Je montrai à M. de Floride Blanche mon étonnement de trouver dans la liste de ceux que prétend l'Espagne, l'isle de Minorque à laquelle il m'avoit paru précédemment attacher si peu d'importance. Il me répondit qu'il pensait toujours de même et que ce ne seroit pas cet article qui empêcheroit de faire la paix si tous les autres étoient accordés; mais que, quoique cet objet ne fût pas fort important à ses yeux, il ne pouvoit se dispenser de marquer le désir de le rendre à sa patrie; que d'ailleurs comme nous avions exprimé nos prétentions en six articles il avoit voulu réduire au même nombre celles de l'Espagne, pour que rien ne manquât à l'égalité qui doit régner dans cette convention. Je lui représentai que cette égalité pouvoit exister dans le nombre des points respectivement désirés par les deux Puissances, mais point du tout dans leur importance. Je m'arrêtai en particulier à celui qui regarde la côte de la Floride située le long du canal de Bahama. Je lui rappellai que précédemment il avoit énoncé cette prétention avec moins d'étendue. Il me répondit que ce point lui paroissoit très-essentiel pour assurer la navigation espagnole dans le golfe du Mexique. Je ne crus pas devoir pousser plus loin mes représentations sur cet objet craignant de paroître vouloir trop circonscrire les avantages que l'Espagne desiroit se procurer. Je réservois d'ailleurs la force de mes raisons pour lui faire sentir combien peu il y avoit de parité entre les deux points sans l'obtention desquels les deux Puissances se promettent réciproquement de ne pas poser les armes. Je lui représentai donc de mon mieux que la restitution de Gibraltar ne pouvoit servir de pendant à la liberté de faire à Dunkerque les travaux que nous jugerions à propos; liberté dont nous ne profiterions jamais. Il seroit inutile de vous répéter ici tous les raisonnements qui furent faits de part et d'autre. Je persuadai enfin M. le comte de Floride Blanche; et il me demanda quel objet on pourrait donc substituer à l'article qui concernoit Dunkerque. Je lui répondis que je l'ignorois, mais que je croyois qu'on pourroit le laisser au choix du Roi. C'est d'après cette idée, Monsieur, qu'a été rédigée la fin de l'article 9 de la convention. J'ai cru qu'il seroit peut être avantageux que Sa Majesté pût établir, pour balancer la restitution de Gibraltar, l'objet qu'elle jugeroit à propos. 1779.

Après avoir ainsi passé en revue tous les articles de la convention qui pouvoient souffrir quelque difficulté, M. de Floride Blanche me proposa de la

1779. faire mettre au net et de la signer. Il ajouta tout de suite : « A présent que le « Roi mon maître a pris son parti, il ne sera content que lorsque tout sera fini, « et le plutôt que nous pourrons terminer sera le mieux. D'après tout ce que « vous m'avez dit, continua-t-il, et l'empressement que vous m'avez témoigné « vous ne devez trouver aucune difficulté à signer cette convention et je vous « préviens en confiance que le Roi en sera fort aise. » Je n'étois pas précisément assuré que M. de Floride Blanche me proposerait cette signature aussi brusquement; mais je m'en doutois d'après plusieurs propos que m'avoit tenus Sa Majesté Catholique. Je m'étois donc préparé à cet incident par toutes les réflexions possibles. Il m'avoit paru qu'un refus de ma part devoit r'ouvrir la source des méfiances et des soupçons ou du moins y fourniroit de nouveaux prétextes. D'ailleurs, Monsieur, vos dernières dépêches que j'avois relues me persuadoient que vous attendiez avec impatience cette dernière preuve de la résolution de l'Espagne. Il me paroissoit aussi que la convention, telle qu'elle étoit rédigée, remplissoit formellement le principal objet; celui de mettre fin à toute tergiversation, à toute lenteur de la part de cette Puissance. L'article relatif à l'indépendance de l'Amérique me sembloit à peu près stipulé selon vos vues. Toute la difficulté pouvoit donc porter sur quelques prétentions de l'Espagne qu'on avoit un peu étendues. Vous m'aviez même fait l'honneur de me mander sur ce dernier point que le projet du Roi n'étoit nullement de circonscrire les prétentions du Roi Catholique. D'après toutes ces réflexions et l'empressement marqué qu'on me témoignoit, j'ai cru ne pas devoir paroître hésiter. Je craignois d'ailleurs d'entraîner par mon refus de nouveaux retardements dont je n'aurois plus été le maître de fixer le terme. J'ai donc pris mon parti, et sans montrer le moindre doute à M. de Floride Blanche je lui ai dit que j'étois si certain des intentions du Roi que, sans m'arrêter à la différence qui existoit entre le projet que je lui avois remis et la convention qu'il me proposoit de signer, je ne balançois pas et que dès qu'il auroit fait expédier les pleins-pouvoirs nécessaires je serois prêt à signer. Il parut écouter ce que je lui disois avec le plus grand plaisir. Aussitôt les deux exemplaires de la convention ont été rédigés en langue françoise et espagnole; les pleins-pouvoirs de M. de Floride Blanche ont été expédiés en bonne forme, comme vous verrez, Monsieur, par la copie que j'en joins ici et nous avons signé hier au soir. Voilà, Monsieur, tout ce qui s'est passé dans cette circonstance. Je

désire bien ardemment que le Roi daigne approuver ma conduite. J'ai senti toute l'importance de la démarche à laquelle je me décidois; et je ne m'y suis déterminé que par la crainte des inconvénients qui auroient pu résulter de mon refus. Au surplus, Monsieur, toute cette affaire s'est passée dans le plus grand mystère. M. de Floride Blanche a pris et m'a engagé à prendre les plus fortes précautions pour voiler à tous les yeux la besogne que nous étions occupés à terminer. 1779.

J'ai l'honneur d'être avec respect.....

Le comte DE MONTMORIN.

Espagne, t. 593, n° 112.

Ainsi, les exigences de l'Espagne avaient été subitement dévoilées dans toute leur étendue et leur acceptation forcée, à vrai dire. Elles différaient si peu de ce qu'avaient insensiblement accordé les dépêches successives de Versailles, et elles apportaient une résolution si attendue : comment s'étonner que l'ambassadeur y ait souscrit? Que l'on place en regard l'une de l'autre la rédaction présentée par M. de Vergennes et celle que la cour d'Espagne venait d'imposer[1]. Le ministre de Louis XVI avait brièvement dit pourquoi les deux puissances allaient faire une guerre commune, indiqué en termes précis le but respectif tel qu'il était déterminé par la correspondance échangée depuis dix mois, puis énuméré encore les quelques prétentions insignifiantes, certaines presque théoriques, qu'il avait formulées le premier jour[2]. Le Pardo, lui, avait tout d'abord amplifié les motifs, et ensuite agrandi ses vues. Avant tout il avait réduit à la stricte limite les obligations à dériver du Pacte de famille (articles 3 et 4). Il s'était défait de l'engagement, qui restait une loi pour Versailles, d'assurer l'indépendance des États-Unis (article 4); l'équivalence admise sur ce dernier point par Montmorin laissait tout autant de latitude à l'Espagne pour échapper à cet engagement si les circonstances s'y prêtaient, que pour

[1] On pourra faire cette comparaison à l'annexe II du présent chapitre, où les deux textes sont reproduits l'un en face de l'autre.

[2] « Des bagatelles », dit M. Bancroft, aussi peu suspect que possible de partialité pour nous.

1779. nous seconder au cas contraire, et il était soigneusement marqué que si le Roi Catholique reconnaissait ce reste de lien, c'était par égard pour son allié, nullement par aucune autre considération, et moins que toute autre par celle de l'indépendance en elle-même. C'est, naturellement, au sujet des avantages à stipuler pour son souverain lors de la paix, que le ministre espagnol avait mesuré large. Au premier rang et comme une condition essentielle, il avait placé la reprise de Gibraltar, mise par Versailles au dernier et comme un désir plutôt que comme une nécessité; ce n'était plus la Mobile et Pensacola seules qui devaient le satisfaire, mais toute la côte de la Floride, de manière à enfermer à vrai dire sous sa clef le golfe du Mexique; enfin, aux possessions qu'il voulait récupérer dans la Méditerranée il avait ajouté Minorque, dont à peine il s'était agi jusque-là :

PROJET DE CONVENTION.

7° Le Roi Cq̃ue entend se procurer de son côté les avantages suivans : 1° La possession de la rivière et du fort de la Mobile. 2° La restitution de Pensacola. 3° L'expulsion des Anglais de la baie de Honduras avec l'interdiction de pouvoir jamais y former aucun établissemt. 4° La révocation du privilège qui leur a été accordé de couper du bois dans la baye de Campêche, et 5° la restitution de Gibraltar.

CONVENTION DU 12 AVRIL.

ARTICLE VII. — Le Roi Catholique entend se procurer, de son côté, par le moyen de la guerre et du futur traité de paix, les avantages suivants :

1° La restitution de Gibraltar; 2° la possession de la rivière et du fort de la Mobile; 3° la restitution de Pensacola avec toute la côte de la Floride qui s'étend le long du canal de Bahama, de manière qu'aucune puissance étrangère n'ait d'établissement sur ce canal; 4° l'expulsion des Anglais hors de la baie de Honduras, et l'exécution de la prohibition, stipulée par le dernier traité de Paris de l'année 1763, de former aucun établissement en cette baie, non plus que

dans les autres territoires espagnols; 1779.
5° la révocation du privilège accordé aux mêmes Anglais de couper le bois de teinture sur la côte de Campêche, et 6° la restitution de l'île de Minorque.

On dirait que M. de Vergennes a voulu marquer dans l'histoire la différence des excessives prétentions subitement substituées par l'Espagne à la réserve dans laquelle était resté le roi de France, et la conformité du projet fourni par son souverain avec les conditions antérieurement acceptées, semblait-il, pour convenues; la minute du projet a été annexée par ce ministre à l'acte définitif, telle qu'il l'avait envoyée à Madrid et que Montmorin l'avait retournée lors de la ratification dernière. Minute soigneusement recopiée de sa main. Le roi avait mis au pied, d'une plume très nette, son « Approuvé », et afin d'assurer, il semble, à cet « approuvé » une authenticité aussi durable que le papier qui en était revêtu, le secrétaire d'État avait ajouté en tête, à la marge : « Le mot *Approuvé* écrit au bas de cette convention est de « la main de Louis XVI. » Le contentement fut extrême à la cour d'Espagne, aussitôt la pièce signée. Charles III, et le prince des Asturies comme lui, le manifestèrent avec effusion[1]. Cette effusion, qui tenait à la portée attribuée par eux à ce qu'on avait conclu, abusa un peu Montmorin sur la cause qui l'avait tant fait presser de consentir. Il pensa qu'on avait en secret l'avis de projets immédiats de l'Angleterre contre l'Espagne même. Il donna confidentiellement cette explication

[1] « Je viens dans l'instant de faire ma cour « au roi d'Espagne qui m'a témoigné de la ma- « nière la moins équivoque combien il étoit aise « que cette affaire fût finie. Je lui ai répondu « que j'étois si assuré du désir du Roi de faire « tout ce qui pouvoit lui être agréable que je « n'avois pas hésité à signer la convention quoi- « qu'elle ne fût pas à beaucoup près conforme « au projet que j'avois remis à son ministre. « Monseigneur le prince des Asturies, qui est « au fait de tout m'a témoigné aussi le plaisir « qu'il avoit de ce que nous avions fait hier. » (Lettre particulière du même jour 13 avril, *Espagne*, t. 593, n° 118.)

1779. à M. de Vergennes, pour ajouter du poids aux motifs qui l'avaient décidé à accepter les additions de M. de Floridablanca. Mais il n'eût pas eu besoin de chercher des motifs. La satisfaction du dénouement ne fut pas moindre à Versailles qu'à Madrid, quoique par d'autres causes. Dès l'arrivée du courrier, le 23 avril, M. de Vergennes l'exprima à l'ambassadeur de la part du roi, tant pour lui qu'à l'adresse de M. de Floridablanca[1]. A tout prendre, l'addition de Minorque était la seule clause nouvelle, et le gouvernement du roi s'y associa complètement. Le 29, en envoyant la ratification, le secrétaire d'État réitère l'approbation de Sa Majesté au parti « qu'avait pris sur lui l'ambassadeur de se résoudre sans demander et attendre de nouvelles instructions ». Il lui avait mandé au nom du gouvernement du roi, peu auparavant : « Ce n'est pas la force des expressions, c'est celle des « moyens qui assure et consolide l'exécution des traités »; on s'en remettait avec raison à cette force des moyens pour ramener au possible les espérances illusionnées de l'Espagne et, dès lors, l'étendue des liens contractés[2]. Au sujet de Minorque d'ailleurs, on partageait

[1] « Je ne vous écris qu'un mot, Monsieur,

. . . .

« Je l'ai mise immédiatement sous les yeux du « Roi; Sa Majesté a honoré votre conduite de « la plus entière aprobation, elle me charge de « vous assurér de toute sa satisfaction; j'espère « que d'après cette assurance vous serés parfai« tement tranquille et que vous voudrés bien « recevoir mon compliment de félicitation. Vous « connoissés mes sentimens pour vous et ceux « qui m'attachent à la chose publique; c'est à « l'abri de ces deux motifs que je vous prie de « ne pas douter de mon empressement à par« tagér tout ce qui vous arrive d'interressant et « de glorieux. Le même hommage est dû à M. le « Cte de Floride Blanche et je lui paye comme « le tribut de l'estime et de l'admiration qui « m'attachent à lui et pour jamais. » (*Espagne*, n° 593, n° 144.)

[2] C'est le 19 mars que M. de Vergennes, en envoyant à Montmorin les instructions du gouvernement du roi, lui avait tenu ce langage. (Voir *supra*, p. 672.) — L'école historique qui, aux États-Unis, juge actuellement sous la bannière de M. G. Bancroft notre attitude en tant qu'alliés de ce pays, fonde en partie ses opinions défavorables, d'après cet écrivain, sur notre acceptation des clauses exigées par l'Espagne dans la convention secrète des deux Couronnes. Ce thème lui vient du résumé qu'avait fait des clauses de cet acte l'auteur de l'*History of United States*, dans sa première édition. Il avait indiqué là, en effet, que la convention imposait aux États-Unis, par notre intermédiaire, de renoncer à la navigation du Mississipi et de céder aux Espagnols de vastes territoires. Version imaginaire; malheureusement, c'est cette version qui a été traduite par M. de Circourt (*Histoire de*

les désirs du Pardo, de même qu'on était loin de les blâmer quant à Gibraltar. L'histoire ne pourra improuver le secrétaire d'État d'avoir écrit à l'ambassadeur, le 29 avril, au sujet de cette addition: 1779

Vous avez très bien jugé qu'elle ne nous effaroucherait pas. Nous partageons l'intérêt que le roi d'Espagne peut attacher à expulser les Anglois de la

l'action commune, etc., t. II), et M. de Circourt n'est plus là pour la rectifier. M. Bancroft, dans son édition nouvelle, a supprimé l'interprétation de fantaisie qu'il avait d'abord écrite, mais, cependant, sans revenir tout à fait de sa première idée. Quand on a lu les documents à leur place naturelle, comme ils sont présentés ici, on est surpris de voir cet écrivain persister dans sa conclusion première, clef de voûte, à la vérité, des récriminations contre la France. Cette conclusion, c'est que l'acte dont il s'agit « modifiait le traité intervenu entre la France « et l'Amérique, les Américains n'étant pas te« nus de continuer la guerre jusqu'à ce que l'on « eût pris Gibraltar, moins encore jusqu'à ce « que l'Espagne eût réalisé des ambitions hos« tiles à leurs intérêts (*should have carried out a « policy hostile to their interests*) de sorte que les « États-Unis gagnaient le droit de faire la paix « aussitôt que la Grande-Bretagne reconnaî« trait leur indépendance. » (Tome V, Ep. IV, chap. XX.) Au moins faudrait-il, pour que cela fût, que les États-Unis eussent connu la convention; or elle était secrète et elle le resta longtemps. Ils n'avaient encore demandé à l'Espagne que des secours et elle les leur avait donnés; ils ignoraient ses dispositions intimes. M. Bancroft a cherché là *a posteriori* une justification des tendances qui n'étaient que trop positives déjà chez nombre d'Américains. Non seulement c'était pour faire conquérir plus sûrement aux États-Unis leur indépendance que la France se liait ainsi coûte que coûte avec l'Espagne; mais si la convention du 12 avril nous obligeait moralement à continuer ou à tâcher de continuer la guerre jusqu'à la prise de Gibraltar, elle ne le disait pas en termes formels; à plus forte raison n'y contraignait-elle pas les États-Unis. C'était un but désiré par l'Espagne comme essentiel; on l'atteindrait si l'on pouvait. La France s'engageait à faire le possible, pour cela plus que pour le reste, voilà tout, mais n'engageait point les États-Unis. Les élèves de M. Bancroft savent de reste que ce n'est pas parce qu'on persistait à vouloir Gibraltar que deux des délégués de l'Amérique à Paris firent la paix sans nous, nullement autorisés par le Congrès et au risque que ce fût contre nous; ils écrivent pour les en glorifier. Quant à une *policy* hostile aux intérêts des États-Unis, elle n'était manifestée nulle part dans la convention, à moins que ce ne fût par ces mots : « avec toute la côte de la Floride « qui s'étend le long du canal de Bahama ». Or Pensacola et la Mobile étaient depuis longtemps regardées par les Américains comme devant revenir aux Espagnols. C'est contre l'Angleterre, uniquement, qu'avaient été stipulés les *desiderata* de l'Espagne; relativement à l'Amérique, elle était renvoyée à traiter de gré à gré (article IV). Celle-ci gardait conséquemment toute liberté d'admettre ou de repousser la *policy* qui se formulerait alors; nous lui donnions de plus la garantie de notre refus ou de notre assentiment aux demandes de l'Espagne.

Le fascicule de M. Jay, *Peace Negociations of 1782 and 1783*, dans la partie qui ne se rapporte pas aux négociations de la paix en 1782-1783, n'est guère qu'un développement de la conclusion de M. Bancroft telle qu'on la lisait

1779. Méditerranée et dans ma façon de penser personnelle j'estimerais que nous aurions fait une guerre très heureuse quand elle ne nous procurerait d'autre avantage que d'avoir remis dans les mains de l'Espagne Gibraltar et Port-Mahon. Sa Majesté vous recommande d'assurér le Roi son oncle et Mgr le Prince des Asturies qu'il partage aussi vivement qu'eux toute la satisfaction que la consommation de ce grand ouvrage a parû leurs causér.

Espagne, t. 593, n° 156.

Le temps favorable pour ouvrir la campagne navale était tout à fait proche; on avait donc les yeux fixés avant tout sur la nécessité de faire sortir l'Espagne de l'irrésolution et des négociations stériles. Par le même courrier, le secrétaire d'État, pour le gouvernement du roi, remercie avec empressement M. de Floridablanca de s'y être prêté[1]. Il écrit aussi à l'ambassadeur personnellement, et ne trouve pas assez d'expressions flatteuses pour marquer la gratitude ressentie à l'égard de ce dernier, d'avoir su saisir l'heure de l'acquiescement du Pardo. « S'il m'avait été possible », lui mande-t-il :

S'il m'avoit été possible, M., de vous envoyer ma réponse à votre expédition du 13 de ce mois sur les ailes du vent, je vous l'aurois expédiée par cette voye, mais je n'ai pû qu'employer la brouette du courrier, qui ne fera pas assez de diligence pour vous sauver une petite partie de l'inquiétude dont je

dans son édition de 1874. Ce fascicule serait donc au moins à corriger comme le maître a corrigé son premier texte. Les Américains trouveront ici, pour cette opération, des matériaux plus sûrs que les extraits dont M. Bancroft a formé, paraît-il, de volumineux registres, mais dont il n'a, dans son ouvrage, donné que des échantillons médiocrement fidèles et sans respect pour leur ordre chronologique, dès lors pour leur sens véritable.

[1] « M. — Je me remets à M. le Cte de Montmorin de tout ce qui a raport à nos grandes « affaires, écrit M. de Vergennes au comte de « Floridablanca, mais je ne puis me refuser la « satisfaction de féliciter moi-même V. E. sur la « signature de la convention. Nous en envoyons « la ratification par ce courrier et c'est avec « un véritable plaisir que le Roi mon maître a « mis la dernière sanction à un ouvrage qui lui « est d'autant plus cher, qu'il forme un lien « personnel entre lui et le Roi son oncle. On « ne pourra bien juger de l'effet qu'il devra « produire qu'après l'arrivée du courrier de « M. le Mis d'Almodovar, qui ne doit naturellement pas tarder. Je l'attends d'un moment à « l'autre, mais avec peu d'espoir d'une réponse « favorable à la paix. Les Anglois sont assez orgueilleux, pour craindre de devoir un aussi « grand bienfait aux soins magnanimes du Roi « Catholique. » (*Espagne*, t. 593, n° 161.)

souhaiterois que vous eussiez été entièrement exemt. Tout ce que je vous ai mandé successivement et vos propres réflexions ont dû vous conduire à sentir que ce qu'il pouvoit y avoir de plus important pour nous dans la circonstance présente, étoit de fixer l'irrésolution de notre allié. Vous avez saisi ce point aussi à propos qu'habilement, et vous vous êtes déterminé en conséquence. Loin de vous être exposé à aucun reproche, M., en agissant ainsi, vous vous êtes fait un mérite, et vous avez prouvé d'une manière sensible et incontestable que vos lumières ne le cèdent point à votre zèle et à votre attachement pour le service du Roi. C'est avec un véritable plaisir que je vous fais mon compliment sur la consommation d'un ouvrage, dont je ne vous cacherai point que le retard m'étoit suspect. Il ne doit plus être question de défiance, elle n'a que trop longtemps subsisté pour le malheur commun, tachons de supléer au temps précieux que nous avons perdu et aux occasions véritablement uniques qui nous ont échapé. 1779.

Espagne, t. 593, n° 163[1].

Un autre objet que le plus ou moins de facilité qu'il y aurait pour satisfaire ultérieurement aux désirs dont l'Espagne avait tant tenu à écrire l'énoncé formel, préoccupait le gouvernement du roi; les termes de l'ultimatum adressé par cette puissance à l'Angleterre l'inquiétaient

[1] M. de Vergennes confiait après cela à Montmorin que le roi n'avait pas été servi, dans les ports et par la Marine, avec la célérité sur laquelle il comptait, et il en avait visiblement une grande contrariété. Il continuait sa lettre en écrivant : « Pour y réussir il faut vigueur et cé« lérité. Nous ne méritons pas de compliments « à ce dernier égard. Depuis la fin de la cam« pagne précédente, je n'ai cessé d'insister pour « que tout fut prêt à l'époque du 1er may; à en« tendre nos faiseurs tout devoit l'être bien plus « tôt; à la veille de cette époque, on me ren« voye à un mois par delà. Je ne puis vous dire « combien ces lambineries me contrarient et « m'affectent; ce qui me pique, est que me repo« sant sur la parole d'autrui j'engage la mienne « et je me trouve exposé par là à voir ma fran« chise suspectée. Il ne seroit bon à rien de re« lever toutes les petites négligences auxquelles « il ne m'est pas possible de parer, je m'en con« solerois, si elles ne touchoient pas à la chose « publique. C'est un malheur attaché à l'huma« nité de ne pas sentir assez le prix du tems, « on croit généralement qu'il ne sauroit man« quer, et je vois qu'on en manque presque tou« jours. J'en pers peu et malgré cela je trouve « les journées infiniment courtes. » — Deux dépêches suivantes expliquent en partie ces lenteurs par l'urgence de réparations imprévues, et annoncent à l'ambassadeur qu'on a regagné le temps, de manière que l'escadre sera prête le 1er juin.

1779. davantage. Montmorin avait dû laisser passer sans essayer d'y regarder ce qu'on lui avait indiqué des conditions de cette mise en demeure définitive. Il ne saurait dire, mandait-il dans le rapport où il l'annonçait[1], la teneur des observations qui seraient faites; « elles contiendront un adoucissement en ce qu'on n'y parlera pas comme d'un « article préliminaire d'évacuer Rhode-Island et New-York ainsi qu'on « l'avait fait dans les propositions précédentes ». L'esprit occupé de la décision de l'Espagne en elle-même, il n'avait pas aperçu ce qu'un pareil « adoucissement » pouvait contenir de relâché. On fut plus que surpris, à Versailles, quand on eut le texte devant les yeux. Sous le prétexte que la dissidence entre les deux Cabinets résidait en ce que celui de Londres voulait traiter avec les Colonies isolément, sans intervention de la France, et que celle-ci tenait à un mode contraire, de sorte qu'il n'y avait qu'une difficulté à aplanir et que, n'ayant le temps de consulter ni nous ni les Colonies, le Roi Catholique pouvait essayer de l'aplanir tout seul, Charles III, avec le peu de prix qu'il attachait aux intérêts des États-Unis en eux-mêmes et aux liens de la France avec eux, avait conclu à une suspension d'armes indéfinie, qui serait suivie de désarmement réciproque dans un délai déterminé, puis d'arrangements de paix définitifs à Madrid sous ses auspices. Une suspension d'armes, si elle plaçait naturellement les Colonies dans l'indépendance de fait, ne comportait pas moins le maintien en possession des Anglais quant aux points qu'ils occupaient, ce qui était l'opposé des conditions réitérées de la France. En voyant cet ultimatum à Versailles, le 12 avril, on avait eu des appréhensions quoique l'on se dît satisfait de sa fermeté; M. de Vergennes écrivit le surlendemain à Montmorin que l'entêtement anglais ne permettrait sans doute pas au Roi Catholique de réussir, mais que nous avions presque intérêt qu'il en fût ainsi, parce que d'abord nous ne saurions trop comment concilier l'engagement de garantie con-

[1] Rapport du 29 mars.

tracté par nous avec les États-Unis et une trêve qui laisserait entre les mains de leurs ennemis les îles et autres territoires dont ils se seraient emparés pendant la guerre; en second lieu, parce que « les Anglais restant ainsi mêlés avec les Américains, maîtres de les pratiquer et de commercer avec eux, les sentiments de patrie, d'amitié et de parenté reprendraient le dessus; l'Amérique pourrait rester libre, mais elle serait en réalité plus rivée à l'Angleterre que sous le lien d'une dépendance formelle ». On se rassurait alors par la pensée que l'ultimatum ne serait pas accueilli[1]. Toutefois, on ne se rassurait qu'à moitié. Peu après, en effet, le 20, le ministre dit à Montmorin qu'il ne revient pas sur ses observations précédentes « parce qu'il n'est plus « possible que ce qui est fait ne le soit pas[2] »; et si huit jours plus tard, le 29, il lui témoignait la satisfaction du Cabinet d'être arrivé au dénouement, la réflexion, cependant, avait déjà accru le regret que la démarche eût été faite. Ce regret allait jusqu'à produire la crainte qu'elle n'en amenât une plus regrettable. Telle quelle, indiquait M. de Vergennes, elle laissait intacte la condition de l'indépendance effective des États-Unis, seule clause qui, ayant été l'objet d'un vote contraire du Parlement, paraissait interdire aux ministres anglais d'agréer les propositions de l'ultimatum; mais on se sentait menacé de voir le roi d'Espagne, dans son initiative si peu retenue, sacrifier à son appréhension d'entrer en guerre cette barrière extrême elle-même. Tardivement on se repentait de s'être mis à sa discrétion comme on l'avait fait. Le gouvernement du roi crut nécessaire d'insister confidentiellement auprès de Montmorin pour que la mesure actuelle ne fût pas dépassée et que ces dangereuses propositions restassent les dernières. « Plus nous les examinons », écrit M. de Vergennes à l'ambassadeur : 1779.

. . . . . Plus nous les examinons et les pesons et moins nous voions de moiens de les conciliér avec ce que le Roi se doit à lui même et à ses nouveaux

[1] Dépêche du 12 avril (*Espagne*, t. 593, n° 109); nous la reproduisons à l'annexe I ci-après. — [2] *Ibid.*, n° 136.

1779. alliés; si nous stipulons pour eux une trève chaque partie restant dans son état actuel de possession, l'Amérique pourra avoir raison de se croire abandonnée par nous, et de ce moment se croiant quitte de toute obligation envers nous, il n'est que trop à craindre qu'elle se remette dans les brassieres de l'Angleterre. Ces liens si cette puissance sait les adoucir seront d'autant plus solides et durables qu'ils seront volontaires et que les Américains joindront à leur propension naturelle pour la nation angloise dont ils sont une émanation, la conviction que c'est nous qui aurons nécessité le rétablissement de ces liens.

Quoique je n'aie aucune confiance, M., dans les dispositions pacifiques du ministère anglois, je ne suis pas sans inquiétude que saisissant tout l'avantage que présente la dernière proposition de l'Espagne il y donne les mains. La seule chose qui pourra l'embarrassér et l'arrêtér est l'indépendance de fait prononcée dans cette même proposition. Cette énonciation se trouvant proscrite par un acte du parlement il est vraisemblable que le ministère n'osera pas s'en servir, mais il pourroit très bien se replier à demandér qu'on la suprime comme parfaitement inutile; la reconnoissance de cette indépendance étant implicitement établie par la confection même de la trêve.

Nous devons croire, M., que cet argument plus spécieux que solide ne fera pas assez d'impression pour disposer le Roi Cque et son ministre à retranchér la seule expression qui caractérise encore d'une manière assez foible l'intérest que le Roi doit à l'Amérique et auquel Sa M^té^ ne manqueroit qu'avec le plus vif regret. Veillez donc je vous prie à prévenir de nouvelles condescendances qui ne pourroient qu'être funestes à la dignité du Roi et dont le Roi son oncle partageroit nécessairement l'humiliation. Rapellez, M., la promesse si souvent faite de soignér la dignité du Roi au pair de celle du Roi Cque; c'est à l'abri d'une assurance que nous avons regardé comme sacrée que le Roi s'est raporté avec confiance à tout ce que le Roi son oncle estimeroit juste, honnête et convenable. Nous ne nous attendions pas cependant qu'on prendroit ce témoignage de déférence dans un sens asséz étendu pour faire des propositions à l'Angleterre qu'on n'auroit pas concertées avec nous. Il seroit inutile de récriminér sur une chose faite et dès lors sans remède; ce qu'il importe est de prévenir une récidive et surtout qu'on ne nous engage sans nous consultér à de plus grandes complaisances qu'il nous seroit impossible de souscrire. Le

Roi désire sinsérement la paix, mais autant seulement qu'elle ne pourra pas faire tache à sa considération que Sa M^té veut établir dans la fidélité la plus scrupuleuse à remplir ses engagemens. Le Roi ne s'opose pas à ce que la négociation entre l'Angleterre et l'Amérique se suive séparement de la sienne sous la médiation du Roi son oncle, Sa M^té fera même volontiers ce qui dépendra d'elle pour y disposér le Congrès qui pourra être asséz surpris qu'on transige pour lui avant même qu'il soit prévenu qu'il y'a une négociation, mais il ne l'ignorera pas longtems, car soit que l'Angleterre accepte ou rejette les propositions de l'Espagne, elle s'en servira en Amérique et je crains avec avantage pour atténuér l'intérest et la confiance que nous pouvons avoir inspirés. 1779

Je n'ai pas besoin, M., de vous recommander de réservér cette lettre pour vous seul, mais je vous prie de ne pas perdre de vue les observations qu'elle renferme; si la négociation doit continuér vous devez porter toute votre attention à prévenir que M. le Cte de Floride Blanche ne se prête pas et ne nous engage pas dans de plus grandes complaisances et surtout qu'il tienne à l'énonciation de l'indépendance de fait.

Espagne, t. 593, n° 157.

Mais en écartant dédaigneusement les offres de l'Espagne presque à l'heure où M. de Vergennes exposait ainsi les appréhensions du gouvernement du roi, le fier entêtement du roi George allait annuler le danger qui soulevait l'inquiétude de Versailles. Ce n'est pas que l'expérience des faiblesses de Charles III pour la paix ne préoccupât encore, après, par rapport à nos liens avec le Congrès. M. de Vergennes, en parlant dans une dépêche précédente d'hommages que M. de Floridablanca avait rendus à sa véracité, écrivait qu'il avait « la sûreté de « les mériter et se ferait toujours un devoir de les justifier, parce que « en politique comme en morale il n'y a de base solide que la bonne « foy et que celui qui s'en écarte est un maladroit »; aussitôt que les plis d'Almodovar faisant connaître la réponse de Londres eurent été lus à Marly, il tint à dégager la responsabilité du Cabinet dont il tenait la plume, vis-à-vis de propositions si peu conformes à ses intentions et à celles qu'il devait supposer à l'Amérique ou que

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. l'autorisaient à lui supposer les informations ou les notions qu'il possédait sur elle. Il mandait le 14 mai à Montmorin :

Il n'est plus question, M., de revenir sur la proposition que M. le Cte de Floride Blanche avoit jugé devoir faire au ministère anglois; très heureusement celui-ci l'a rejettée, et son refus est si explicite que nous ne pouvons lui refusér la justice qu'il n'a pas cherché à s'envelopér dans des équivoques. Le Roi C̃q̃ue et son ministère en jugeront sans doute de même que nous. Cependant s'ils estimoient par un excès de bons procédés devoir s'expliquér encore à Londres sur le regret que leurs cause le peu de succès de leurs bons offices pour le rétablissement de la paix, il seroit interressant que Sa M^te C̃q̃ue voulut bien faire connoitre que les propositions qu'elle avoit faites n'avoient point été concertées avec nous et qu'elles ne lui avoient été inspirées que par le désir sinsère de prévenir le progrès de la guerre, se promettant bien d'ailleurs de la déférence du Roi son neveu qu'il ne la désavoueroit point d'une ouverture qu'elle jugeoit propre à faire cessér les troubles.

Je ne puis savoir, M., ce que les Américains en auroient pensé, et je ne pourrois pas même dire quelles sont leurs dispositions actuelles; nous sommes depuis plusieurs mois sans aucune nouvelle d'Amérique et je ne me suis pas ouvert assés en détail avec M. Francklin pour le mettre à portée de s'expliquér jusqu'où ses maîtres pourroient portér les facilités pour la paix. Qu'elle leur est nécessaire et par conséquent qu'ils la désirent, c'est ce que l'on peut facilement présumér; mais je n'en conclurai pas pour cela qu'ils la voudroient à des conditions qui rendroient leur indépendance bien précaire. Quelle consistance auroit elle en effet si l'on stipuloit dans ce moment l'*uti possidetis?* Les Américains ne pourroient ils pas se croire abandonnés, et le soupçon d'une défection de notre part ne détermineroit il pas la leur? Cet inconvénient est paré par la manière dont les Anglois viennent de rompre la négociation; il ne s'agit plus maintenant que de prévenir s'il en est possible l'abus qu'ils pourront cherchér à faire des dernières propositions. Quoi qu'ils se montrent décidés à rapellér leurs colonies à la soumission ils ne s'éloigneroient pas cependant d'entendre à une négociation avec elles et de convenir d'une trève de 5 ou 7 ans pendant les quels elles jouiroient d'une indépendance tacite pour vû qu'elles se tinssent quittes et dégagées de tout engage-

ment avec les puissances étrangères. J'en ai la preuve sous les yeux; elle est consignée dans une lettre de M. Harteley du 22 avril écrite de l'aveu et du consentement du Lord North, ainsi que dans les propositions que le porteur de sa lettre a communiquées à M. Francklin. Je ne vous en fais pas ici le détail par ce que je me propose de vous les envoiér dès que la traduction pourra en être faite; j'y joindrai pareillement la réponse de M. Francklin dont vous serés content. 1779.

Espagne, t. 593, n° 28.

Du reste, l'indifférence du Pardo pour les intérêts des États-Unis devenait de plus en plus sensible. Montmorin était à bout d'efforts pour les défendre et souhaitait de s'en trouver déchargé. Répondant le 17 aux observations que la dépêche du 29 avril lui avait apportées sur ce sujet, il disait au ministre :

Heureusement l'Angleterre par sa franchise a tranché toutes les difficultés. . . . . Nous ne sçaurions cependant nous dissimuler, Monsieur, combien peu d'intérêt l'Espagne prend aux États Unis de l'Amérique; nous en verrons sûrement des preuves dans le cours de la guerre, et sur tout lorsqu'il sera question de négocier pour la paix. Au reste, Monsieur, j'insisterai ici autant qu'il sera possible sur l'admission d'un Député des Américains à la cour d'Espagne afin qu'il soit à portée de soigner lui-même les intérêts de sa patrie. M. de Floride Blanche pense que ce qui rend dans ce moment les Anglois si peu concilians, est l'espérance qu'ils ont conçuë de profiter de la division qui règne dans le Congrès. Ce ministre croit même qu'il a été fait au ministére anglois quelque proposition tendant à une conciliation. En général il me paroit croire beaucoup à la foiblesse des Américains, et compte peu sur leur fidélité.

Ibid., n° 34.

C'est le 8 mai, à la première heure, que le comte d'Aranda envoya à M. de Vergennes, à Marly, la lettre attendue d'Almodovar[1], apportant

[1] Lettre particulière de M. de Vergennes à Montmorin : « A Marly, le 8 mai 1779. — J'ai « reçû a mon levêr, Monsieur, un messagér de « M. le comte d'Aranda qui m'a aporté la lettre

1779. la réponse de l'Angleterre à l'ultimatum de sa cour. Aux yeux du ministre, cette réponse équivalut au rejet « péremptoire » des propositions du Pardo; à ses yeux, le cabinet de Londres optait pour la guerre, avec la ferme volonté et l'espérance de soumettre l'Amérique. Le gouvernement de Louis XVI s'était-il attaché à la perspective de la paix et regretta-t-il beaucoup de la voir disparaître? La dépêche par laquelle il fait connaître à Montmorin son impression permet de penser que, si cette perspective lui avait réellement souri, il la vit s'effacer sans être déçu. M. de Vergennes ne dit à cet égard rien de plus que ceci : « Il paraît que le Ministère anglais tient au projet de « soumettre l'Amérique et qu'il n'en a pas perdu l'espérance. La cam- « pagne en décidera. » La satisfaction d'échapper au danger que présentaient les termes de l'ultimatum couvrit, il semble, le peu de déconvenue que l'on pouvait ressentir. Supposant le langage qu'allait maintenant tenir le roi d'Espagne à Londres, M. de Vergennes, comme précédemment il l'avait mandé, voulait que ce monarque parlât de manière à nous dégager au regard de l'Amérique :

La lettre du Lord Weymouth dont M. le Mis d'Almodovar a bien voulu me communiquér l'extrait, est si péremptoire que ce seroit s'abusér volontairement de conservér le plus légér espoir de paix. Je suis persuadé que le Roi Cq̃ue et M. le Cte de Floride Blanche en jugeront de même, et que s'ils estiment devoir faire une réponse quelle conque ce sera uniquement pour faire connoitre le regret de Sa M^{té} Cq̃ue que les dernières facilités qu'elle avoit proposées d'elle meme sans les avoir préconsultées avec le Roi son neveu n'aient pas parû suffisantes au roi d'Ang^{re}. Il est heureux, Monsieur, que le Ministère Anglois n'ait pas senti l'avantage qu'il pouvoit en tirér; il seroit bien supérieur dans mon opinion aux inconvéniens qu'il remarque.

Espagne, t. 594, n° 19.

« que M. le Mis d'Almodovar m'a fait l'hon- « neur de m'écrire le 4 de ce mois pour me « faire part de la réponse que le Lord Gran- « thâm est chargé de faire aux dernières propo- « sitions du roi d'Espagne. » (*Espagne*, t. 594, n° 19.)

Le Pardo n'avait pas de plus minime souci. Il sentit du moins 1779
qu'à Londres l'on faisait fi de ses offres, même déplaisantes pour nous, et il se donna le mérite de prendre tout de suite son parti. Un courrier porterait sans délai à M. d'Almodovar l'avis que Sa Majesté Catholique retirait sa médiation, et, lorsque la jonction des escadres française et espagnole pourrait être effectuée, l'ordre de quitter Londres lui serait immédiatement expédié. Montmorin annonce à sa Cour cette résolution le 17 mai, en envoyant la ratification espagnole de l'acte du 12 avril, et le même jour M. de Floridablanca à M. de Vergennes personnellement. Montmorin, lui, ajoute que l'ambassadeur, en partant, laissera aux membres du corps diplomatique un mémoire exposant « d'une manière claire et succincte les raisons qui ont engagé S. M. Catholique à se décider pour une rupture qu'elle avait cherché à éviter par tous les moyens possibles depuis le commencement des hostilités entre la France et l'Angleterre[1] ». Cette fois, nous semblions vraiment associés. M. de Floridablanca prenait dans sa lettre un ton d'intimité qui ne laissait plus supposer de réticence. Il envisageait bien les choses suivant le but commun. Dès la réception de ce courrier, le roi adressa comme il suit des remerciements à son oncle :

Versailles, le 29 mai 1779.

Monsieur mon frère et oncle, j'ai apris avec le plus grand plaisir, par le retour du dernier courrier, que V. M. est décidée à joindre ses forces aux miennes pour combattre l'ennemi commun. J'espère qu'elle ne doute point de la satisfaction que je ressens, en voiant la justice de ma cause soutenue par un allié et un parent qui me sont attachés par des liens si chers. J'espère que Dieu daignera bénir le succès de nos armes, et que dans peu, nous pourrons rendre glorieusement à nos sujets les bienfaits prétieux de la paix. V. M. connoit la vive et sincère amitié avec laquelle je suis, Monsieur mon frère et oncle, de Votre Majesté, bon frère et neveu,

LOUIS.

Archives nationales, K 164, n° 3, année 1779, n° 1. (Copie.)

[1] *Espagne*, t. 593, n° 34.

1779. Est-ce se tromper de croire que l'histoire appréciera la simplicité de ce langage et y verra une attestation du sentiment droit, calme et tout animé par l'esprit de justice avec lequel Louis XVI et ses conseillers entreprenaient, maintenant, la lutte à deux contre l'Angleterre, quoique ce fût dans des proportions exigées par un allié que son propre intérêt seul inspirait? M. de Vergennes, qui répondait en même temps par une lettre privée à celle de M. de Floridablanca[1], exposait à Montmorin la situation qui se présentait à cette heure aux deux Couronnes; il la montrait sous un jour plein de promesses et l'on ne saurait s'en étonner. La paix de l'Allemagne était réalisée, celle de Pétersbourg avec Constantinople de même, et la France était l'auteur de ces deux grands résultats! Nous valions par suite en Europe singulièrement plus qu'auparavant. Des deux grands empires du Nord, voire de la Suède et du Danemark, venaient de nous être offertes, pour nous rendre auprès de l'Angleterre des services semblables à ceux qu'on nous devait, des médiations certainement sincères de plus d'un côté, si d'autres côtés leur empressement était en partie le fait de l'intrigue britannique. Le gouvernement du roi d'Espagne voyait « tout couleur de rose », disait alors Montmorin[2], qui lui-même cédait à ce penchant; à Versailles on avait bien des titres pour faire de même. On s'y trompait sur les mobiles de l'Angleterre, toutefois, et M. de Vergennes en donnait à l'ambassadeur une inexacte notion. Malgré la considération qu'il professa pour cette puissance, au moins pour le rôle qu'elle remplissait dans l'équilibre de l'Europe (les Anglais de son temps lui en surent gré, ce nous semble, et le lui prouvèrent quand on en vint aux négociations véritables pour la paix), malgré cette considération, égale chez lui à la patriotique passion qu'il éprouvait de punir cette puissance des coups dont elle nous avait accablés, il s'abusait sur les causes pour lesquelles elle avait repoussé les propositions de l'Espagne, au lieu d'y saisir l'occasion unique d'annuler, en

[1] On trouvera, à l'annexe III du présent chapitre, le texte des deux plis du ministre espagnol et de M. de Vergennes. — [2] Rapport du 7 juin. (*Espagne*, t. 594, n° 119.)

nous séparant de l'Amérique, les efforts dans lesquels nous nous dépensions depuis quatre années. Mais d'autres s'abusaient de même. 1779.
Il cherchait ces causes dans les petits calculs, dans la persuasion que l'Espagne n'irait jamais plus loin qu'une certaine limite, dans la pensée que les divisions, si accusées déjà à Philadelphie, ouvriraient malgré nous la porte des États-Unis. Disons que si l'orgueil obstiné de George III portera justement la responsabilité de la révolution américaine, ses ministres et lui, en face des auxiliaires que cette révolution trouva sur le continent, montrèrent une hauteur d'attitude qui honorera toujours leur nation. Nul moyen ne leur fut indifférent, hormis ceux qui auraient constitué un amoindrissement de leur pays ou qui eussent été une humiliation de la haute estime qu'il ressentait de lui-même. L'organisation des éléments de défense et d'attaque, organisation surprenante par la vigueur et la rapidité; des négociations insidieuses; la mise en jeu de tous les mobiles, directs ou indirects, ouverts ou cachés, qui fussent propres à détourner, à empêcher, à retenir seulement leurs adversaires, ils surent faire tout cela, se servir de tout cela, et le faire et s'en servir au milieu des plus ardentes luttes de partis et de personnes, au sein ou à l'encontre d'un parlement et d'une liberté d'opposition et de critique entière. Ils y déployèrent une volonté, une suite, une énergie, un à-propos qui sembleraient ne pouvoir appartenir qu'aux monarchies silencieuses et concentrées. Du premier jour ils écartèrent l'idée de céder à qui que ce soit, ou par le commandement de qui que ce soit, rien de ce qu'ils regardaient comme la propriété de leur Couronne sur ses colonies d'Amérique; ils furent imbus de la pensée que les liens d'origine ne perdraient jamais leur empire, qu'à tant faire que de plier et d'abandonner son domaine, en l'abandonnant directement à ses enfants soulevés et à eux seuls ils assureraient à l'Angleterre le retour de leur affection et de leurs intérêts. Toutes les réponses des ministres de George III aux conseils de l'Espagne ou à sa médiation successivement essayée s'inspirèrent de cette pensée virile, et, qu'elles

1779. vinssent de lord North ou de lord Weymouth, qu'elles dussent venir plus tard de Fox ou de Shelburn, elles restèrent invariables dans cette inspiration patriotique.

C'est à cette inspiration-là qu'avait obéi lord Weymouth en adressant à lord Grantham les résolutions du cabinet sur l'ultimatum de Charles III. « La campagne en décidera », avait écrit M. de Vergennes; l'avis du cabinet de Londres était pareil. Peut-être n'eût-il pas été inutile au cours ultérieur des choses qu'on eût vu plus clair, à Versailles, dans ces sentiments des ministres de George III. Faisant connaître, en tout cas, à notre ambassadeur à Madrid, sous l'empire de l'idée qu'il partageait alors, les offres de médiation arrivées comme à la fois, à cette date de la fin de mai où des évènements considérables venaient de rasséréner le continent, le secrétaire d'État écartait naturellement l'intervention de l'Autriche, qu'il savait trop partiale d'avance pour les intérêts anglais. Il ne récusait pas moins celle de la Russie et les autres. A ses yeux, il n'y aurait eu que des mécomptes, si même à une puissance vraiment amie l'on avait dévoilé les vues que se proposaient les deux Couronnes; il ne restait plus que le sort des armes pour régler avec dignité les différends communs, vis-à-vis de l'Angleterre. Ce qu'il y avait à faire, maintenant, pour le gouvernement de Versailles, c'était de justifier aux yeux de l'Europe les causes de la guerre. Antérieurement nous avions préparé un mémoire, et l'Espagne avait été d'avis d'en retarder la publication; puisque M. de Floridablanca en rédigeait un, à cette heure, il fallait revenir au nôtre. A ce sujet, le secrétaire d'État ne s'inquiétait que d'éviter une déclaration formelle de guerre dans l'un et l'autre des deux manifestes. L'essentiel, pour lui, était de ne pas nous poser en agresseurs et de ne point ouvrir ainsi l'occasion, pour George III, de demander en vertu de ses traités des secours à des puissances comme les Pays-Bas, dont nous étions en voie d'obtenir au moins indirectement le concours. Voici cette lettre à Montmorin; elle précise tout particulièrement la situation telle qu'elle apparaissait en ce moment :

1779.

A Versailles, le 29 may 1779.

J'ai recû, M., la lettre nº 41 que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 17 de ce mois et la ratification de notre convention avec l'Espagne qui y étoit jointe. Il ne nous reste plus qu'à nous occupér avec vigueur et sans relasche à obtenir les différens avantages que les deux monarques s'y assurent mutuellement. Nous sommes trop satisfaits, M., de toute votre conduite pour que vous ne deviés pas être parfaitement tranquille sur l'opinion que l'on a ici de vous, je ne dirai pas qu'elle est générale car vous avés des envieux ce qui est le propre du mérite, mais vous n'avés rien à désirér de l'estime du Roi et de son conseil qui rendent la justice la plus entière à la sagesse et à l'intelligence qui dirigent vos travaux.

Je ne reviens pas, M., de la surprise que m'a causé et que me cause encore la franchise avec laquelle le ministere anglois a rejetté les dernières propositions de l'Esp[e]; je le croiois plus avisé, mais sa présomption l'aura trahi dans cette occasion comme dans bien d'autres; il aura suposé sans doute que les soins pacifiques du Roi Cq̃ue n'étoient animés que par un éloignem[t] invincible pour la guerre et peut être encore par un motif moins digne de sa grandeur d'âme, enfin que très indifférent pour nous et pour la cause que nous deffendons, il lui suffiroit de nous avoir donné quelques marques stériles de bonne volonté et d'intérest sans s'aigrir du peu d'effet qu'elles produiroient. C'est à ces considérations bien plus qu'à l'espoir de tirer parti des divisions qui existent dans le Congrès que je croirois devoir assignér la cause de la rupture de la négociation. Il n'est pas douteux, M., qu'il existe de la division dans le Congrès, mais elle ne porte que sur des interets personnels et jusqu'à présent nous n'avons pas l'ombre d'un soupçon qu'il y' ait la plus légère disposition à se relascher de l'indépendance qui a allumé le feu de la guerre en Amérique, et à se séparér de notre alliance. Pour ce qui est de l'indépendance le Congrès ne pourroit transigér sur cet objet de lui meme et sans un aveu explicite de ses commettans, et comme il n'y a pas d'aparance que l'Ang[re] soit disposée à lui cédér l'indépendance, je doute fort à moins d'évènemens très malheureux que l'état présent des choses ne semble pas faire préságer qu'il puisse s'établir de ce coté là une négociation allarmante pour nous. Vous jugerez mieux, M., des dispositions de ce peuple par l'extrait que je

1779. joins ici des dernieres lettres de M. Gérard; vous voudrés bien en communiquér à M. le Cte de Floride Blanche ce que vous croirés pouvoir l'interressér.

Rien n'est plus sage et mieux combiné que le parti que la cour d'Espagne a pris de faire déclarér à celle d'Ang^re^ que dès ce moment elle a retiré sa médiation; on sera toujours à tems de rapellér M. le Mis d'Almodovar lorsqu'on estimera que la jonction de nos forces navales pourra être faite. J'espère qu'elle n'éprouvera aucun retard de notre part; M. le Cte d'Orvilliers devant avoir reçù tout ce qui lui manquait et notament les 3 v^x^ de Rochefort, il a ordre de profitér du premier vent favorable pour mettre à la voile et se portér au point du rendés vous. On peut d'autant moins présumér que les Anglois tentent de troublér notre jonction que suivant les derniers avis de Londres, indépendament qu'il n'y avoit encore tant à Spithead qu'à Ste Hélène que 24 v^x^ de ligne, dix devoient s'en separér pour escortér le grand convoy pour New Yorck aux ordres de l'amiral Arburtnoth. Il est facheux que nous ne puissions pas être assez tost à la mer pour lui tombér dessus, mais j'ai quelque raison de soupçonnér que ce détachement ne se fait pas seulement pour protegér le libre passage d'Arburtnoth mais encore pour assurér la rentrée d'un convoi qu'on attend des isles occidentales. M. le Cte d'Orvilliers aura ordre d'y veillér; si nous réussissions à l'interceptér ou à le dispersér non seulement nous ferions un tort très sensible à l'ennemi, mais nous le mettrions dans l'impuissance d'augmentér ses forces maritimes en le privant des matelots sur lesquels il compte.

Au moment, M., où le Roi se voit obligé de renoncér au caractère de médiateur pour remplir les devoirs d'un fidele allié, il nous vient de toutes parts des ofres de bons offices pour nous réconcilier avec l'Ang^re^. L'Impératrice Reine en remerciant le Roi de ses soins pour le rétablissement de la paix en Allemagne lui offre de s'unir à Sa M^té^ Cq̃ue et de concourrir avec elle pour nous rendre le même service vis à vis de l'Ang^re^; je ne doute pas même qu'elle n'ait fait faire la même insinuation en Espagne, car je suis informé que le courrier qui a aporté ici la lettre de l'Impératrice pour le Roi avoit ordre de passér à Madrid.

Quand la négociation seroit encore existante, j'avoûe, M., que cette association ne me flatteroit en aucune manière; la partialité de la cour de Vienne

pour celle de Londres, est trop manifeste pour que je sois disposé à mettre 1779.
beaucoup de confiance dans sa médiation et le ton du prince de Kaunitz est si tranchant et par fois si désobligeant que je craindrois que bientost il ne prétendit substituér les droits d'un arbitre aux insinuations d'un médiateur. Ces réflexions me sont personnelles, en voici qui tiennent au Roi et à la ferme intention ou nous sommes de ne rien faire que dans le concert le plus intime avec le Roi Cq̃ue.

Si la proposition de l'Impératrice Reine nous étoit venûe par la voie ministériale nous aurions differé d'y répondre pour savoir ce qu'on en pense à Madrid, mais ne pouvant laissér trop long tems sans réponse la lettre de cette Princesse, nous avons pris le parti d'en faire une; elle est conçûe en termes plus obligeans que concluans; je ne veux pas en faire l'apologie, vous en jugerés, M., ainsi que M. le Cte de Floride Blanche par l'extrait que je joins ici.

Je joins pareillement la copie d'une lettre de M. Panin au prince Bariatinsky; elle vous fera connoitre l'heureuse révolution que paroit avoir fait dans les principes et dans les sentimens de l'impératrice de Russie le succès de nos bons offices auprès des Turcs; il semble, M., que nous n'avons rien à désirér à cet égard, mais cette Princesse voulant marquér au Roi toute sa sensibilité ofre de nous rendre en Ang^re^ le même service que nous lui avons rendu à Constantinople. Vous voudrés bien communiquér à M. le Cte de Floride Blanche l'extrait ci-joint de la lettre que le Ch^er^ de Corberon m'a adressée par un courrier exprès. Je ne le renverrai pas avant de savoir quel est l'avis du Roi Cq̃ue et de son sage ministre sur la réponse à faire; mon opinion particulière est qu'elle ne peut être ni trop honnête ni trop générale, et qu'en évitant de mécontentér aucune puissance nous ne pouvons évitér trop soigneusement d'en admettre aucune dans l'arrangement de nos discussions avec l'Ang^re^. Elles ne sont pas de nature en effet à être arrangées par des interventions amicales, et il ne seroit pas sans inconvénient de mettre quelque puissance que ce soit dans la confidence des avantages que nous nous sommes respectivement réservés. L'Ang^re^ aiant rejetté toutes les propositions de l'Espagne, le Roi qui ne s'y étoit prêté que par considération et par déférence pour le Roi son oncle, ne pourroit plus sans blessér sa dignité en faire de nouvelles. C'est je pense le point dont nous devons partir pour éludér de nous expliquér, en témoignant cependant notre sensibilité pour les puissances

1779. qui nous ofrent leur entremise et notre disposition à écoutér les ouvertures justes et raisonables qui nous seront faites par leur canal.

Si le sort des armes, comme il y a lieu de l'espérér se déclare pour nous dans le cours de cette campagne, la paix viendra sans le secours d'aucun médiateur; nous verrons les Anglois aussi empressés à la demander qu'ils se sont montrés froids à répondre aux insinuations et à déférér aux conseils du Roi Cq̃ue.

Ne croiés pas, M., que les deux impératrices s'occupent seules du désir d'intervenir dans nos négociations avec l'Ang[re]; le roi de Suède et celui de Prusse nous ont dejà fait faire des ofres indirectes à cet égard, que vous jugés bien que nous ne nous sommes pas pressés d'acceptér.

Vous vous rappellerés, M., que je vous ai adressé l'année dernière un projet de mémoire justificatif touchant les causes de notre guerre avec l'Ang[re] qui nous avoit été demandé par M. le C[te] de Floride Blanche, ce ministre l'aprouva et il fut convenû que nous réserverions de le publiér jusqu'au moment où l'Esp[c] jugeroit cette démarche nécessaire. Je crois qu'il n'y aura pas à balancér à le rendre public du moment où la cour d'Esp[e] fera répandre celui que vous nous annoncés qu'elle se propose de mettre au jour. Mais comme il importe que nos démarches soient parfaitement uniformes je désirerois bien que vous puissiés nous communiquér une copie de celui de la cour de Madrid avant qu'elle le fasse répandre, ou au moins que vous m'éclairassiés sur la finale. Il est interressant que nous sachions s'il conclura par une déclaration formelle de guerre, ou si le Roi Cq̃ue se contentera comme nous avons fait jusqu'ici de la faire sans la déclarér. Ce dernier parti semble d'autant plus avantageux que cherchant à prouvér que les Anglois sont les agresseurs puisqu'il est démontré qu'ils ont commis les premières hostilités, nous leurs retranchons tout moïen d'invoquér les secours de leurs alliés. Les Hollandois sont les seuls qu'ils pourroient réclamér, j'ai lieu de croire qu'ils le feroient sans succès, mais comme il y a dans la République un parti anglois qui est nombreux il pourroit en prendre occasion pour rendre les patriotes plus circonspects et plus timides dans la poursuite des mesures aux quelles nous travaillons à amenér les États généraux.

J'ai l'h[r] d'être, etc. DE VERGENNES.

Espagne, t. 594, n° 66.

L'appui des Pays-Bas n'était pas le seul qui nous arrivât maintenant. L'union des puissances neutres avait reçu une impulsion subite des succès diplomatiques du gouvernement du roi. Si, à la Haye, la mise à exécution définitive de l'Ordonnance qui retirait aux Provinces-Unies, sauf Amsterdam et Harlem, le bénéfice de la liberté de la navigation, n'avait ni arrêté le parti anglais dans ses efforts ni guéri la masse passive du public de l'appréhension que les Provinces-Unies se vissent forcées par l'Angleterre d'échanger leur neutralité contre l'état de guerre, on n'avait pas moins vu se produire une résolution dont les conséquences ne pouvaient qu'être heureuses. D'actives et insidieuses manœuvres, « perfides », disait La Vauguyon, pour annuler le dernier vote des États généraux, avaient bien eu lieu de la part du stathouder; mais parallèlement les intérêts maritimes et les « patriotes » avaient continué leurs efforts. Après de nouvelles et vaines instances de M. de Berkenroode, à Versailles, pour obtenir une seconde prolongation du délai d'application de ce rescrit, le stathouder avait essayé de faire interdire par les autres villes à Amsterdam et à Harlem l'usage des avantages que celles-ci y trouvaient[1]. Une résolution dans ce sens, demandée par lui aux États des provinces[2], avait jeté partout l'émoi. Les pourparlers des magistrats des villes avec ce dernier, les polémiques d'écrits pour et contre, une animation extrême avaient rempli ce mois de mars[3], pendant lequel les choses avançaient entre Versailles et Madrid. La scission tendait à se marquer entre la province de Hollande et le gouvernement du stathouder, et le gouvernement du roi en était venu à prendre ouvertement parti, à seconder cette scission sans mystère. Répondant le 18 mars aux diverses informations de La Vauguyon, M. de Vergennes lui écrivait que « la conduite du stathouder était contraire aux intérêts de la Hollande et qu'il appartenait à nos amis d'Amsterdam de les garantir; que ce premier magistrat voulait brouiller la France avec la 1779.

[1] Dépêche de M. de Vergennes, du 4 mars. (*Hollande*, t. 535.) — [2] Rapport de La Vauguyon, du 5 mars. (*Ibid.*) — [3] Rapports de La Vauguyon, des 12 et 16 mars. (*Ibid.*)

1779. République, mais que les dispositions de Sa Majesté ne sauraient s'y prêter; qu'elle distinguait entre la République et lui, son capitaine général uniquement; qu'elle ne connaissait que la Hollande, assurée de son affection et de qui elle attendait les égards que les nations se doivent entre elles[1] ». Or, presque le même jour, le 19, M. de la Vauguyon annonçait une révolution prochaine dans cette partie maritime des Pays-Bas, et le 26 il faisait connaître qu'en effet les députés des villes de la Province et le corps des nobles, assemblés pour statuer sur la proposition du stathouder, s'étaient partagés à nombre égal pour et contre, celui-ci votant comme un membre; que les États venaient de délibérer, mais n'avaient pu encore s'entendre, et que la résistance avait son siège dans les villes non maritimes[2]. Finalement, la discussion avait été reprise, et nos amis se tenant sans cesse à l'œuvre la victoire leur était restée; les États de Hollande avaient décidé conformément à nos vues et à celles d'Amsterdam; malgré la persistance du stathouder dans ses menées, l'équipement de trente-deux vaisseaux pour servir aux convois aurait lieu, ainsi qu'on l'avait demandé l'année précédente; la Province s'en chargerait à ses frais, si, après le délai d'un mois, les États généraux n'y avaient pas consenti; elle voulait aussi que les bâtiments de guerre de la République qui se trouvaient dans la Méditerranée fussent rappelés, qu'on prît les précautions essentielles à la défense des ports et des côtes, que les ordres antérieurement donnés aux capitaines et autres officiers de protéger efficacement les bâtiments des Provinces-Unies chargés de marchandises considérées par les traités existants comme n'étant pas marchandises de contrebande fussent formulés de nouveau; enfin, il était annoncé au commerce maritime qu'un convoi lui serait fourni dès que l'on aurait six ou huit vaisseaux disponibles[3]. Un grand pas était ainsi ajouté aux premiers, dans la direction où le gouvernement du roi avait entrepris de porter ce principal des États neutres.

[1] A Versailles le 18 mars. (*Hollande*, t. 535.) — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.*, t. 536.

Du côté des puissances qui se guidaient sur la Russie, un résultat analogue s'était produit; produit par d'autres moyens et non sans exiger ni sans démontrer un grand esprit de suite, mais de manière à permettre de regarder la solution avec eux comme désormais certaine. Nous avons parlé de la défiance qui régnait à Copenhague contre la Suède; à Stockholm, par contre, il y avait eu jusqu'alors plus de paroles que d'action. « Nous avons fait ce que nous avons pu, écrivait M. de Vergennes à Caillard le 10 décembre 1778, pour démontrer la nécessité de l'entente. La Suède nous a écoutés sans agir, le Danemark a jugé la chose impossible au seul mot de concert. » Le ministre ne s'était pas rebuté pour cela. De même qu'il avait tâché que l'Angleterre se vît forcée par les Pays-Bas à reconnaître la liberté de la mer pour les neutres, il s'était ingénié, tout en travaillant à unir les deux cours Danoise et Suédoise dans des démarches communes, à leur faire amener la Russie à prendre la tête de l'association de leurs marines en vue de la protection de leur pavillon[1]. Nous avons dit que, dès le commencement de février, ces deux satellites russes semblaient avoir résolu d'armer ensemble; le comte Scheffer en prévenait le ministre anglais à Stockholm[2]. Mais des hésitations successives avaient rendu douteuses les mesures du Danemark. Encore au commencement d'avril, Caillard pouvait qualifier de « lente et entortillée », la conduite de cette puissance. Pendant ce temps, l'impatience du gouvernement du roi était très vive. La jonction de nos vaisseaux avec ceux de l'Espagne devait bientôt s'opérer, et M. de Sartine, qui exposait avec inquiétude l'impuissance de la marine hollandaise à suffire à nos approvisionnements tant qu'elle ne serait pas protégée par des convois suffisants, pressait M. de Vergennes de nous procurer au moins le concours de celle de la Suède[3]. 1779.

Pourquoi la clef des irrésolutions et de l'inertie, celle des ambiguïtés,

[1] *Danemark*, t. 161, n° 271.

[2] *Suède*, t. 269, 24 décembre; t. 270, 24 janvier.

[3] Lettres à M. de Vergennes, du 24 mars 1779, répondues par ce dernier les 3, 4 et 9 avril. (*Ibid.*)

1779. par suite, était à Pétersbourg, nous l'avons précédemment indiqué. Le ministre anglais auprès de l'Impératrice avait insensiblement substitué à l'idée de ligue maritime, que Versailles avait essayé de suggérer, le plan de faire servir l'accord de la Russie avec la Suède et le Danemark à fermer la mer du Nord à toute navigation qui aurait la France pour intéressée. Il ne s'agissait plus seulement de se garder des corsaires américains, mais d'interdire cette mer aux marines belligérantes. Pour le moment, ce plan l'emportait dans les conseils de Catherine. C'était devant ses progrès qu'avait faibli la faveur avec laquelle M. de Panin, au début, accueillait les insinuations de Corberon. Le 10 mars, notre chargé d'affaires informe M. de Vergennes de la réponse de l'Impératrice aux cours de Suède et de Norvège : la Russie adoptait le projet de former avec ces puissances « une sorte de chaîne de navires » protégeant leurs côtes respectives et leurs ports, de « se couvrir ainsi mutuellement contre toute puissance quelconque », mais elle écartait le projet de conclure dans cette vue un traité commun, « afin qu'aucune des trois Couronnes ne fût exposée à se trouver mêlée dans une guerre qui leur était étrangère ». Cette réponse, toutefois, n'était qu'un préambule, un moyen d'introduire le plan principal. A la note qui la formulait[1] était joint le projet d'un mémoire qui indiquait tout ce plan. On adresserait ce mémoire aux cours de Londres et de Paris « pour qu'il leur servît de boussole, qu'elles réglassent leurs mesures en vue de prévenir les évènements », et il aboutissait sous des considérants entortillés, à faire croiser au printemps prochain, vers le cap Nord, une escadre qui étendrait la protection de la navigation des trois puissances en question « au delà, portait-il, du terme et des objets particuliers aux côtes et aux ports[2]. » Ce n'était rien moins que l'interdiction de la mer du Nord au profit de l'Angleterre. Corberon l'avait dit immédiatement au comte Panin; mais l'intention en était alors bien arrêtée, car quinze jours après, le représentant de la Suède

[1] Une copie de cette note est envoyée à Montmorin par M. de Vergennes à la date du 13 avril. (*Espagne*, t. 593, n° 120.) — [2] Rapports de Corberon, du 10 mars 1779. (*Russie*, t. 101.)

ayant apporté au ministre de l'Impératrice les observations de sa Cour, observations d'après lesquelles elle aurait souhaité une protection plus efficace du commerce neutre loin des côtes, en sorte qu'elle persisterait dans la résolution de « convoyer ses bâtiments pour les soustraire aux insultes des Anglais et tiendrait, à cet effet, une flotte de 12 vaisseaux de ligne et de 8 frégates », le ministre lui avait répondu qu'il ne voulait pas le flatter d'illusions à cet égard et « qu'il n'y avait rien à espérer de plus de la part de sa souveraine[1] ». 1779.

Au moment où la Russie faisait ainsi défaut aux combinaisons fondées sur elle, on avait donc la satisfaction, à Versailles, de voir la Suède s'écarter du plan que la note de Pétersbourg indiquait. Le Danemark ne s'y associait pas beaucoup plus, tout en ne se montrant point aussi décidé. M. de Vergennes écrivait assez véridiquement au comte d'Usson, le 4 avril, qu'« on était trop sur la réserve à Copenhague pour prendre des partis décisifs, et pas éloigné de rien faire qui pût déplaire à l'Angleterre à moins d'y être forcé », et il se disait le droit de croire qu'on n'y avait pas accueilli le plan de la Russie, « contraire à toutes les idées « reçues sur la liberté des mers »; il estimait que les démarches de cette puissance « auraient en tous cas l'effet de convaincre l'Europe que la « tyrannie anglaise révoltait tout le monde ». Naturellement, il s'applaudissait de l'attitude de la Suède, la trouvait « capable de produire un bien réel », et il comptait que « Sa Majesté suédoise ne balancerait pas à tirer de l'armement de sa flotte tout le parti possible pour faire respecter son pavillon et procurer l'avantage de ses sujets[2] ». A cet égard, il comptait à bon droit. A quelques jours de là, le comte de Crentz, qui représentait la Suède à Versailles, informait de sa main M. de Vergennes que Gustave III avait trouvé un biais pour échapper à la pression de la Russie, sans pourtant s'y opposer; que non seulement elle exécuterait les mesures annoncées pour protéger son pavillon, mais qu'elle ferait bientôt, en prenant les principes du traité d'Utrecht pour base, un

[1] Rapport de Corberon, du 30 mars 1779. (*Russie*, t. 101.) — [2] *Suède*, t. 101, n° 61.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. règlement assurant des convois aux marchandises, et que toutes les démarches de son souverain seraient marquées de la bonne foi, de l'abandon et de la confiance qu'il avait pour son allié[1].

Mais justement à l'instant où notre chargé d'affaires à Pétersbourg donnait sur la politique maritime de la Russie les informations peu rassurantes que nous relations tout à l'heure, M. de Vergennes avisait à faire changer l'orientation de cette puissance. Il savait alors que l'information de la signature de la paix entre l'Impératrice et la Turquie ne pouvait tarder d'arriver. A la date du 24 mars, en effet, notre ministre à Constantinople expédiait la nouvelle que cette signature avait eu lieu le 22. Le 8 avril, le secrétaire d'État adressa à Corberon, pour répondre aux vues maintenant émises par le comte Panin, des instructions qui constituaient comme un exposé doctrinal de la manière dont le gouvernement du roi comprenait la possession de la mer. Il était « étonné », disait-il, qu'après le refus du Danemark de se prêter au projet d'union maritime jeté en l'air par l'Angleterre à propos des corsaires américains, « la même idée se reproduisît à cette heure d'une manière officielle »; c'était l'indication « d'un plan réfléchi auquel on voulait donner de la consistance et de la publicité »; le chargé d'affaires

[1] Lettre autographe du comte de Crentz, lettre écrite en français telle que nous la reproduisons : « Paris le 11 avril 1779. — C'est avec « une satisfaction infinie que j'ai l'h[r] d'informer « Votre Excellence de la résolution inébran- « lable que le roi a prise de mettre dans la plus « prompte exécution les mesures déjà annoncées « pour la protection de son commerce et de sa « navigation sans cependant rejetter le projet de « la Russie. Il va pour cet objet faire croiser quel- « ques vaisseaux sur ses côtes près de Gomsberg « qui serviront en même temps de dépôt pour « renouveller les convoys. Votre Excellence trou- « vera sûrement que ce parti est un chef-d'œuvre « de sagesse, de prudence et de fermeté et qu'on « ne peut pas se décider plus promptement et « plus mûrement. La déclaration qu'on fera de « concert avec la Russie sera modifiée d'après « la situation particulière de la Suède et de son « commerce. Le réglement pour les marchan- « dises qui jouiront de la protection des convois « sera imprimé incessamment. Les principes éta- « blis dans le traité d'Utrecht en serviront de « base. Votre Excellence reconnaitra dans la con- « duite du roi mon maitre la bonne foi, l'aban- « don et la confiance pour son allié dont toutes « ses démarches porteront l'empreinte.

« Je suplie Votre Excellence de communiquer « ce billet à M. de Sartine à qui je ne ferai pas « dans ce moment d'autre réponse vu le secret « qu'il faut garder relativement aux provisions « navales..... — Je renouvelle à Votre Excel- « lence, etc. — Le comte DE CRENTZ. » — (*Suède*, t. 102, n° 67; original.)

entretiendrait donc de nouveau le comte Panin à ce sujet, et, « sans plainte ni reproche », discuterait avec lui les idées d'après lesquelles l'Impératrice paraissait se diriger. « Un principe constant, continuait le ministre, qui n'est pas plus étranger à la Russie qu'à nous, c'est que la mer est un patrimoine commun dont toutes les nations ont le droit de jouir et dont ne sont point fondées à les en priver les nations riveraines. Quand l'Impératrice, dans la guerre contre les Turcs, a envoyé une escadre dans la Méditerranée, elle a usé de ce principe, et les puissances dont cette mer baigne le littoral n'y ont pas fait obstacle quoiqu'elles y vissent de l'inconvénient pour leur commerce. D'autres observations pourraient être ajoutées à celle-ci quand il aurait pris les ordres du roi; en attendant Corberon ne laisserait pas ignorer au ministre de Catherine II l'intention, dans laquelle persistait le monarque, d'exécuter les règlements qu'il avait faits sur la navigation des neutres[1]. » 1779.

Ce jour-là même, toutefois, M. de Vergennes comptait davantage sur un autre moyen que l'exposé de cette théorie de droit des gens. Si juste et élevée fût-elle, il savait trop que toute sa valeur ne résisterait guère à la considération que porte en elle-même la puissance acquise. A la fin de sa dépêche du 4 avril, informant le comte d'Usson de ce qu'il écrivait à Corberon, il terminait en disant : « Je prends même « d'autres mesures pour faire sentir à l'impératrice Catherine que son « plan n'est admissible par aucune puissance, et que si elle parvenait

[1] *Russie*, t. 101. — Après coup, la note et le projet de déclaration étaient arrivés au Pardo par la correspondance diplomatique. Montmorin avait signalé au ministre l'affaiblissement forcément éprouvé en conséquence par les bonnes impressions que M. de Vergennes avait voulu donner au sujet de la Russie. Celui-ci lui répond à cet égard le 20 avril : « Vous m'avés « parlé, M., des avis qu'on avoit à Madrid de « quelque démarche qu'on se proposoit à Péters- « bourg relativement à la neutralité des mers du « Nord. J'ai l'honneur de vous envoier la copie « de l'office que le ministre russe nous a passé à « cet effet, et celle de la réponse que le Roi m'a « ordonné d'y faire. On peut dire que la cour de « Pétersbourg n'entend pas la matière qu'elle a « entrepris de traiter et comme je l'ai observé à « son ministre qu'elle en dit trop ou trop peu : « trop si elle ne veut que ce qui est dû à la neu- « tralité de son territoire, et trop peu si elle veut « donnér une marque de faveur et de partialité « à l'Angleterre. » (*Espagne*, t. 593, n° 136.)

1779. « à le faire accepter à la Suède et au Danemark, ces deux Cours se trouveraient compromises sans aucun avantage. » Ces autres mesures consistaient à substituer dans l'esprit de Catherine II, à l'intrigue par laquelle l'Angleterre dirigeait sa politique grâce à l'action que le représentant anglais à Pétersbourg exerçait par l'intermédiaire d'un autre que le comte Panin, cette influence du roi de Prusse dont il avait dit à Montmorin qu'il s'y fiait plus qu'à toute autre chose. Le 8 avril, en effet, le secrétaire d'État adressait au marquis de Pons, qui était encore à Teschen après y avoir représenté sa Cour pour la signature de la paix entre l'Autriche et la Prusse, une longue dépêche en suite de laquelle cet ambassadeur ferait formellement demander à Frédéric II par le comte de Finck, tenant là la plume pour ce souverain avec sa toute-confiance intime, de prendre en main auprès de l'Impératrice, contre l'Angleterre, la grande cause de la liberté de la mer, sous laquelle le ministre de Louis XVI s'efforçait d'abriter l'intérêt de la France dans la guerre près de commencer.

« La cour de Russie, mandait M. de Vergennes au marquis de Pons, vient de nous communiquer une déclaration qui doit l'être aussi à l'Angleterre. Il est remarquable que cette déclaration se fasse au nom des trois cours du Nord. Vous verrez à travers les ambiguïtés de son énoncé que l'intention de la Russie est de gêner la liberté de la navigation dans ce qu'on appelle la mer du Nord, et d'y exercer conjointement avec le Danemark et la Suède un empire exclusif. Les principes de justice de l'Impératrice et les bons rapports avec nous nous donnent lieu de croire que ce n'est ni à elle ni à son ministère qu'il faut attribuer la déclaration dont il s'agit; elle ne peut être que l'ouvrage de quelque spéculateur qui ignore les principes du droit des gens adoptés par toutes les nations. » Le ministre reprenait ensuite avec étendue l'exposé des principes sur lesquels il avait fondé la politique maritime du roi. « La mer septentrionale, disait-il, est aussi libre que le reste de l'océan dont elle fait partie; aucune puissance n'y domine et ne peut y dominer; gêner la faculté d'en jouir est une violation

des principes du droit des gens », et il en appelait aux dispositions manifestées à notre égard par Frédéric II pour nous aider à faire triompher cette doctrine auprès de l'Impératrice, à la place des inspirations de l'Angleterre. Il ajoutait que « la confiance établie entre le Roi et le roi de Prusse, et la persuasion où était Sa Majesté que cette confiance poserait une base solide et durable, déterminaient S. M., à s'ouvrir sur cette matière avec S. M. Prussienne et à la prier de vouloir bien intervenir auprès de Catherine II, afin d'engager cette princesse à ne donner aucune suite à son projet de déclaration. Le Roi se flattait d'autant plus que S. M. Prussienne ne se refuserait point à la démarche dont il s'agit que ce prince l'avait assuré mainte fois de l'amitié et de l'impartialité de l'impératrice de Russie, et qu'il devait désirer lui-même de nous procurer des preuves de ces sentimens. Le Roi se flattait également que Catherine II aurait égard aux représentations de son allié, parce que cette princesse, faisant profession de la plus parfaite neutralité, ne voudrait certainement point favoriser le commerce des Anglais à notre préjudice et au mépris de tous les principes, ce qui arriverait néanmoins si les corsaires soit français soit américains étoient expulsés des mers du Nord ». M. de Vergennes continuait : « Il seroit sans doute superflu de vous fournir des preuves de cette dernière vérité »; il ne laissait pas, cependant, de détailler ces preuves au marquis de Pons, afin que le comte de Finck pût les communiquer à son souverain, et il en attendait tout l'effet souhaité : « Le roi se persuade que ce prince fera d'autant moins de difficulté à les transmettre confidement à l'impératrice de Russie qu'ils n'ont d'autre but que d'éclairer cette princesse sur les inconvéniens d'un projet que les principes de toutes les nations condamnent et qu'on lui a mal à propos présenté comme nécessaire pour le soutien du commerce de ses États; Sa Majesté se persuade également que la résolution de Catherine II sera analogue à la parfaite harmonie qui existe si heureusement entre les deux Cours et qu'elle saisira cette occasion pour convaincre S. M. du désir sincère qu'elle a de la consolider et de la

1779.

1779. perpétuer. » Du reste, notre représentant à Teschen était informé du refus qu'avait fait la cour de Copenhague d'adopter les propositions de la Russie, et, pensant que ce devait être pour l'esprit de Catherine II un trait de lumière de nature à faciliter le succès des insinuations amicales de S. M. Prussienne, comme de celles dont le roi chargeait le chevalier de Corberon pour M. de Panin, le ministre indiquait que des raisons analogues à celles dont il venait de développer la suite motivaient ce refus.

Un mois après, le 3 mai, Corberon mandait qu'en effet les dispositions étaient changées à Pétersbourg, par suite de la paix de Constantinople. C'est pourquoi M. de Vergennes présentait déjà à Montmorin, le 29, la situation des deux Couronnes alliées sous les couleurs heureuses que l'on a vues tout à l'heure, et il avait toutes raisons de lui dire quelques semaines plus tard, le 28 juin :

Un courrier que je reçois de Hollande m'aprend que la province de ce nom a confirmé par une résolution unanime celle qu'elle avoit prise le 30 mars dernier touchant les convois illimités; et qu'elle y a ajouté que si dans un mois la généralité [les États généraux] n'y avoit pas accedé, la province pourvoiroit par ses seuls moyens à en assurer l'exécution. Vous voyez, M., que notre négociation est en assez bon train par tout. Je n'ai pas moins lieu d'être satisfait de la Russie, dont les dispositions me paroissent bien moins équivoques qu'on ne les juge à Madrid. Je sais assez certainement que Catherine 2de n'est rien moins qu'Angloise; d'ailleurs nous avons dans le roi de Prusse un ami officieux qui ne la laissera pas prendre à gauche.

Espagne, t. 594, n° 148.

Les seuls nuages existant maintenant venaient des exigences et des réticences de notre alliée intime. La source de ces nuages-là n'était pas près de tarir et de ne plus trouver à s'alimenter. La flotte d'Orvilliers avait pris la mer les derniers jours de mai et il avait fallu consentir à la porter sur Sizarga pour rallier les divisions navales espagnoles, au lieu de réunir les forces des deux nations au cap Finisterre, comme

nos marins le voulaient et comme c'eût été préférable pour les opérations communes. L'Espagne, qui avait peur d'aventurer ses vaisseaux sur la mer sans les nôtres, avait cherché instamment les points de rencontre qui les mettraient particulièrement à l'abri. En outre, on avait eu le 5 juin, dans un pli de Montmorin, le texte de la déclaration que M. d'Almodovar avait reçu mission, en partant de Londres, de remettre au cabinet anglais pour expliquer les raisons du Roi Catholique de se déterminer à la guerre. Cette déclaration, tardive puisque notre flotte était déjà exposée à l'ennemi[1], n'osait même pas se réclamer de l'union établie entre les deux Couronnes par le Pacte de famille. Son exposé eût été difficilement moins fier et fondé sur des motifs plus faibles. Pour échapper à la liaison qu'avait établie la France entre cette union et l'indépendance des Colonies, M. de Floridablanca disait souvent, depuis deux années, que son souverain ne manquait pas d'autres raisons de rompre la paix que l'affaire d'Amérique; aujourd'hui, il semblait mettre du prix à prouver qu'en effet il n'agissait qu'à cause de ces autres motifs. Les atteintes portées itérativement par l'Angleterre à son pavillon et à ses territoires, les refus continuels d'en donner aucune satisfaction, c'est sur ce fond que sa déclaration roulait. Il y faisait ressortir la conduite du roi depuis le commencement des différends survenus entre la France et l'Angleterre et l'évidence des dispositions pacifiques de ce monarque; il tirait un nouveau grief du rejet dédaigneux opposé successivement à ses 1779.

[1] M. de Vergennes fait observer à Montmorin ce retard, le 5 juin, sans s'en plaindre, mais non sans le regretter. Quant à l'exigence de l'Espagne, d'envoyer en quelque sorte chercher sa flotte, il ne peut la passer sous silence, et il écrit : « Ce n'est pas sans peine, M., que « M. d'Orvilliers a vû qu'on avoit fixé Sisarga « pour le point de reunion, il le trouve bien « engolphé et sujet à tous les inconvenients « qu'il auroit desiré évitér; mais ce qui cause « principalement ses regrets, est que dans cette « position il ne peut espérér aucune des ren« contres heureuses qu'il auroit pû se promettre « sur le cap Finisterre. Si ce rendés vous avoit « eté agréé, il n'auroit vraisemblablement pas « été impossible d'entreprendre quelque chose « sur Arbutnoth, qui ne doit pas cheminér fort « vite aiant près de 400 voiles sous ses ordres. « Il n'y faut plus pensér, c'est une occasion « perdue qu'il faut nous occupér à réparér en « n'en négligeant désormais aucune. » (*Espagne*, t. 594, n° 94.)

1779. offres de médiation, il montrait ce rejet rendu d'autant plus sensible, récemment, parce que l'Angleterre avait envoyé présenter en secret aux Américains, à Paris, une trêve calquée sur celle que Charles III avait proposée lui-même. C'est de cela simplement qu'arguait le gouvernement de Madrid. Il en concluait que les atteintes dont il avait à se plaindre n'ayant point cessé ni ne laissant apercevoir aucune tendance à les réparer, la guerre lui était imposée. Sa Majesté Catholique avait donc, portait le texte, « résolu et ordonné à son ambassadeur de déclarer que l'honneur de sa couronne, la protection qu'il doit à ses sujets et sa dignité personnelle ne lui permettaient plus ni de laisser continuer les insultes ni d'en négliger plus longtemps la réparation, et que, malgré ses dispositions contraires à la guerre, malgré même le penchant particulier qu'elle avait toujours eu et témoigné de cultiver l'amitié de Sa Majesté Britannique, elle se voyait dans la fâcheuse nécessité d'employer tous les moyens que lui avait confiés le Tout-Puissant pour se faire rendre la justice qu'elle avait sollicitée par tant de voies sans pouvoir l'obtenir ». La pièce se terminait dans cette invocation au jugement de la Providence et de l'Europe : « Se reposant « sur l'équité de sa cause, Sa Majesté espère que les suites de cette « résolution ne lui seront imputées ni devant Dieu ni devant les « hommes et que les autres nations se formeront une idée convenable « de ladite résolution en la comparant avec la conduite qu'elles mêmes « ont éprouvée de la part du ministère britannique[1]. »

Il est certain qu'à Londres on fut surpris de voir l'Espagne se résoudre à rompre la paix. On la jugeait sur les extrêmes précautions de sa politique et sur les forces énervées de son gouvernement : on ne s'attendait pas à un tel changement de sa part. Rien n'étant vigoureux, dans le document dont M. d'Almodovar remit copie à lord Weymouth, le ministre du roi George pensa qu'elle pouvait être flattée encore et gagnée par là, peut-être, ou paralysée; il fit à l'ambassadeur une ré-

[1] Traduction française, *Espagne*, t. 591, n° 59; copie espagnole, n° 60.

ponse caressante, et lord Grantham ne quitta Madrid qu'avec des 1779.
paroles pleines de respect et de déférence à l'adresse des sentiments pacifiques du roi, convié par lui à rester quand même le « protecteur « de la paix », puis engagé finalement à reproduire ses propositions de trêve pour l'Amérique[1]. M. de Vergennes, lui, devait forcément juger à un autre point de vue que les Anglais le ton du cabinet du Pardo. Le Pacte de famille était comme la bannière de la maison de Bourbon; il fallait la déployer devant l'Europe, en recommençant le duel avec l'Angleterre, non la tenir cachée ou en arrière. Le ministre de Louis XVI fit immédiatement remarquer au Pardo l'espèce d'abandon moral qui résultait de sa déclaration. « Si l'on est étonné en Angleterre », écrit-il à Montmorin le 7 juin :

Si on est étonné en Angre de la déclaration du roi d'Esp[e], nous le sommes un peu ici que dans le mémoire qui la notifie il n'y soit pas dit un mot des obligations du Pacte de famille. Auroit on craint dans le cabinet de Madrid qu'en fondant en partie sa résolution sur le pacte sacré on ne s'engageât plus qu'on ne veut avec les Américains ou que ceux ci en prissent avantage pour se rendre plus difficiles aux convenances de l'Esp[e]? J'avoue que j'aurois desiré que cette omission ou cette réticence n'eut pas eu lieu. Nous avons ici bien des mauvais raisonneurs qui pourront en abusér pour argumentér que l'Esp[e] ne s'étant pas cruë tenûe aux obligations du pacte et aiant fondé sa guerre sur des motifs qui lui sont propres et particuliers, nous sommes dans le cas d'usér de réciprocité. Ces ridicules raisonnemens sont détruits par notre convention particulière, mais comme elle n'est point destinée a être rendûe publique, la fausse opinion se gravera, et lorsque la lassitude gagnera on nous jettera la pierre par ce que nous ne nous laisserons pas allér à ce torrent d'inconséquences.

[1] Montmorin envoie le 20 juin (*Espagne*, t. 594, n° 122) la traduction du pli d'Almodovar qui rendait compte de l'entretien de lord Weymouth. Dans son rapport précédent, du 14 (*Ibid.*, n° 110), il avait fait connaître la conversation de M. de Floridablanca avec lord Grantham et les insinuations réitérées de ce dernier. C'est à la fin de juin seulement que le premier ministre se décida à déclarer enfin à cet ambassadeur qu'il n'était plus temps de demander au roi le renouvellement de ses offres de médiation. (*Ibid.*, n° 137.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1779. Mandés moi je vous prie, M., si vous pouvés le savoir quel est le vrai motif d'une réticence aussi remarcable.

Espagne, t. 594, n° 94.

L'ambassadeur aussi s'était ému de la « réticence ». Il ne lui avait été possible, mande-t-il en répondant, d'en entretenir ni M. de Floridablanca, malade, ni le Roi Catholique. Quand il se trouva à même d'en parler au premier ministre, celui-ci se répandit en raisons que Montmorin relate au long. La pièce, assure-t-il, était bien l'œuvre du ministre de Charles III, et celui-ci y attachait un grand amour-propre. Les raisons données par ce dernier nous semblent laisser supposer avec fondement qu'on avait eu l'intention de soustraire le document aux observations de l'ambassadeur, comme on avait fait partir l'ultimatum, déjà, sans qu'il pût le lire. M. de Floridablanca, en effet, avait d'abord cherché des défaites; il était revenu à ses récriminations d'autrefois sur le traité avec l'Amérique, sur sa notification précipitée et effectuée à l'insu du Roi Catholique, en sorte que celui-ci avait pu se croire délié des engagements du Pacte; il avait argué, après cela, de la difficulté qu'il aurait eue, en conséquence, à présenter à son maître un projet de déclaration, projet reposant sur la convention des deux Couronnes, objecté par suite l'inconvénient qui se serait produit d'avouer à l'Angleterre que le Roi Catholique était déjà lié avec la France au moment où il s'offrait en médiateur. Radouci bientôt, cependant, il avait fait remarquer que le Pacte était rappelé dans cette récente convention des deux Cours, et, à la réplique de Montmorin que cette convention devait rester secrète, en sorte que l'observation ne portait pas, il avait répondu que la jonction des deux flottes parlerait assez haut d'elle-même. Finalement, dans un second entretien, insistant une fois de plus sur les ménagements qu'exigeaient les préjugés du roi, il avait demandé à l'ambassadeur d'avoir encore un peu de patience en ce qui nous concernait et en ce qui concernait l'Amérique, remis en avant la difficulté d'agir sur l'esprit du monarque et, en dernier lieu, dit que l'on pourrait suppléer à ce qui

avait été passé sous silence dans la déclaration au moyen d'un manifeste où l'on s'expliquerait sur les engagements du Pacte de famille[1]. 1779.

Mais une fois de plus ce langage convainquit l'ambassadeur de la sincérité du premier ministre. Il l'excusait et appuyait de nouveau sur le peu de flexibilité et sur la dissimulation, tenace, au besoin, de l'esprit du roi. En avisant de sa résolution ses divers représentants à l'étranger, le Pardo ne sortit pourtant pas du thème qu'il s'était tracé. Il leur donna copie de sa déclaration pour la faire lire et il se borna à leur en résumer les griefs. Toutefois, il suivit les conseils antérieurs de M. de Vergennes en n'annonçant pas autrement que par cette communication sa résolution d'entrer dans la guerre déjà existante. Les deux Couronnes ne paraîtraient donc pas attaquer l'Angleterre, mais se défendre contre elle. Un décret royal fut tout uniment adressé par le roi à ses Conseils, comme une sorte de procès-verbal destiné à constater, pour l'histoire de l'Espagne, la situation de guerre dans laquelle la monarchie se trouvait de nouveau placée[2]. Charles III, au reste, n'eut pas, sur l'inopportunité des offres de médiation qui lui arrivèrent directement, un avis différent de celui que Versailles avait exprimé en en recevant de son côté. Une passion véritable tenait maintenant ce monarque de reconquérir Gibraltar, et il ne voulait plus entendre parler de la paix[3].

Dès le commencement de juin, le Pardo nous engageait à répandre désormais le manifeste préparé autrefois pour expliquer aux Cours du continent notre conduite et nos actes à l'égard de l'Angleterre. Il y

[1] Nous transcrivons, à l'annexe III du présent chapitre, la partie essentielle de ce rapport de Montmorin.

[2] On trouvera ces pièces à cette même annexe III du présent chapitre.

[3] Montmorin écrit le 20 juin, dans son rapport sur l'omission du Pacte de famille : « Nous « pouvons au moins nous attendre à être acca- « blés d'offres de médiation. Je le disois en der- « nier lieu à S. M. C. et ce Prince me répondit « qu'il n'en falloit pas douter, mais que quelque « chose qu'on pût dire il ne faudroit songer à « la paix que lors que nous aurions obtenu les « deux objets qu'il regarde comme les princi- « paux de la convention; que quant aux autres « articles qui y étoient stipulés on pourroit se « rendre plus ou moins faciles suivant les cir- « constances. » (*Espagne*, t. 594, n° 119.)

1779. avait longtemps que ce document était prêt, puisque à peine M. de Floridablanca avait trouvé quelques mots à changer au projet dont il lui avait été donné connaissance. Il n'était pas nécessaire d'y beaucoup ajouter pour conduire l'exposé jusqu'au moment présent; le 9 juillet M. de Vergennes en envoyait à Montmorin trois exemplaires imprimés[1]. Cependant, on n'en était encore, à Madrid, qu'à réunir les pièces pour rédiger celui qu'avait annoncé l'Espagne[2], et il fallut des semaines pour l'obtenir. Dans le document de Versailles, le Pardo ne trouva d'ailleurs qu'à louer. « M. le comte de Floride Blanche, écrit Montmorin le 22 juillet, m'a paru être très content de la noblesse et de la simplicité avec les quelles cet écrit est rédigé. La maniére dont il y est fait mention de la conduite de l'Espagne a été également approuvée, et il me semble en général que ce manifeste ne laisse ici rien à desirer; je présume qu'il sera bientôt suivi d'un écrit à peu près semblable de la part de cette Cour[3]. » L'écrit de Versailles servit en effet de cadre à celui que le gouvernement du Roi Catholique préparait. Dès que ce dernier parvint à notre gouvernement, l'Imprimerie royale reçut l'ordre de composer un nouveau fascicule présentant, en regard de notre exposé propre et comme des notes complémentaires ou explicatives, les parties du mémoire espagnol qui parurent essentielles. Ainsi transformée, cette pièce offre un historique officiel des circonstances qui avaient conduit les deux Couronnes à la guerre contre leur ennemie, l'historique aussi des inutiles négociations successivement ouvertes pour l'éviter. Nous reproduisons ici à ce double titre, dans la forme même du moment, cette exposition des faits écrite par les ministres de Louis XVI[4]. Les derniers jours de juin, à propos

[1] Ces exemplaires accompagnent la dépêche du ministre. (*Espagne*, t. 594, n° 172.)

[2] Rapport de Montmorin. (*Ibid.*, n° 137.)

[3] *Ibid.*, n° 199.

[4] On trouvera le texte de ce fascicule à la suite des annexes du présent chapitre. Il était intitulé : *Exposé des motifs de la conduite du Roi Très-Chrétien relativement à l'Angleterre.* L'Imprimerie nationale ne possédant plus l'un des deux corps de caractères Grandjean dans lequel il fut composé, il n'a pas pu être reproduit, comme le traité d'alliance avec l'Amérique, tel qu'il fut publié. Toutefois, nous donnons la photographie du titre, qui porte en fleuron les armes

des offres de médiation de l'Impératrice-Reine, M. de Vergennes avait 1779.
adressé à notre représentant à Vienne, où les rapports qui existaient avec l'Angleterre commandaient une attention spéciale, un exposé remontant moins haut, mais d'un caractère plus intime; il convient de le publier également[1]. A la fin, le gouvernement de Madrid imita son allié dans la publication de son manifeste à lui; un fascicule semblable au nôtre sortit des presses de la *Gazette* de Madrid, portant en regard du texte espagnol celui de la cour de Versailles[2].

Les premiers jours de juillet, lord Grantham avait reçu l'ordre de quitter l'Espagne. La flotte espagnole, qui était sortie de Cadix le 25 juin, n'avait pourtant pas opéré alors sa jonction avec la flotte française; leur réunion n'eut lieu que près d'un mois après. Malgré tant de lenteurs on se trouvait cette fois en ligne ensemble, et toutes les illusions étaient légitimes. De plus belles forces et de plus nombreuses avaient rarement paru sur l'Océan, et rarement dans des circonstances aussi imposantes ni faites pour exciter autant d'espérances. Rarement aussi, jusqu'à ce moment, une alliance à ce point recherchée, poursuivie si patiemment, avec une abnégation et des sacrifices aussi répétés, ne fut aussi inutile, resta autant sans résultat et ne donna plus raison aux puissances qui peuvent ou qui savent ne tenir des alliés qu'un faible compte.

de France adoptées alors, suivant la mention mise au pied du fascicule de ce traité : *sous pavillon royal soutenu par deux anges*. De plus, quoique imprimé en caractères actuels, nous le donnons suivant ses dispositions typographiques, avec le luxe de majuscules qui était en usage à sa date, avec sa tête de page de fleurs de lis. La note finale, cependant, est réimprimée dans son caractère original. Nous la faisons suivre de son cul-de-lampe, dont le bois nous paraît avoir été fait en raison des circonstances du moment.

[1] Cette pièce est transcrite à l'annexe IV, n° 2, du présent chapitre.

[2] *Manifesto de los motivos en que se ha fundade la conducta del Rey Christianissimo respecto a la Inglaterra, con la exposition de los que han guiado al Rey nuestro señor su modo de procedar con la misma Pontencia. — De orden de S. M. en Madrid en la imprenta de la Gazeta.* M DCC LXXIX. — Un exemplaire de cette pièce se trouve inséré dans le volume des Affaires étrangères coté : *Espagne*, supplément, t. 17.

ANNEXES DU CHAPITRE XIII.

I

ULTIMATUM DE L'ESPAGNE; COMBINAISONS DE M. FLORIDABLANCA AVEC MONTMORIN.

1. MONTMORIN À M. LE COMTE DE VERGENNES.

A Madrid, le 29 mars 1779.

.....Voici le parti pour lequel S. M. Catholique a cru devoir se décider; elle a ordonné à M. le comte de Florideblanche de dépêcher dans le courant de cette semaine un courrier à M. d'Almodovar avec les instructions suivantes. Cet ambassadeur remettra à lord Weymouth les observations qu'on lui enverra sur la dernière réponse de l'Angleterre : elles ne sont pas encore rédigées; mais M. de Florideblanche me les remettra avant de les faire parvenir, et j'aurai l'honneur de vous les envoyer par le même courrier qui les portera à Londres. Elles ne seront ni pressantes ni menaçantes, mais huit jours après les avoir remises au lord Weymouth, M. d'Almodovar retournera chez ce ministre et lui dira qu'il a ordre de dépêcher un courrier pour annoncer s'il y a une réponse du ministère anglais et qu'il compte le faire partir le lendemain. Si le lord Weymouth lui demande encore quelques jours pour répondre définitivement, M. d'Almodovar lui accordera un délai de deux ou trois jours après l'expiration duquel, réponse ou non, l'ambassadeur expédiera son courrier.

Je ne saurais dire la teneur des observations; M. de Florideblanche m'a seulement dit qu'elles porteraient sur ce que, dans cette réponse, il n'est pas question de reconnaître l'indépendance de fait des Américains; sur ce qu'on n'y dit absolument rien ni du désarmement que l'Espagne avait proposé, ni de la durée de la trêve; sur ce qu'enfin on ne parle même pas du lieu où s'assemblerait le Congrès. Ces observations contiendront un adoucissement en ce qu'on n'y parlera pas comme d'un article préliminaire d'évacuer Rhode-Island et New-York ainsi qu'on l'avait fait dans les propositions précédentes, mais elles présenteront une espèce d'ultimatum auquel

l'Angleterre devra répondre de la manière la plus prompte et la plus catégorique. Son silence ou l'ambigüité de sa réponse produiront le même effet et Sa Majesté Catholique se déterminera en conséquence à joindre ses forces aux nôtres à l'époque et de la manière dont j'ai parlé dans une lettre séparée. Il serait superflu d'ajouter que S. M. Catholique persiste absolument dans le plan qu'elle a adopté et qui est si conforme à l'élévation de son caractère et à son amour pour sa maison de ne fournir aucune proposition qui tendît de près ou de loin à altérer la teneur des engagements que la France a pris avec les États-Unis de l'Amérique.

Le comte DE MONTMORIN.

Espagne, t. 593, n° 63.

2. MONTMORIN À M. LE COMTE DE VERGENNES.

A Madrid, le 29 mars 1779.

. . . . . Le courrier qu'on dépêchera cette semaine pour Londres y arrivera au plus tard le 13 ou le 14 d'avril. Les huit jours que le Lord Weymouth aura pour donner une réponse conduiront jusqu'au 22; dans le cas où le ministre anglais demandera le délai de deux ou trois jours M. d'Almodovar pourra l'accorder et aussitôt après l'expiration il dépêchera le 25 son courrier qui arrivera au plus tard le 6 de mai. Si ce courrier n'apporte pas de réponse de l'Angleterre ou si cette réponse est telle qu'on doit l'attendre d'après les précédentes, c'est-à-dire vague et insuffisante; si en un mot elle n'est pas de la dernière précision, on dépêchera sur-le-champ un courrier à Cadix, qui portera l'ordre au commandant de l'escadre de mettre à la voile sur-le-champ avec tous les vaisseaux qui la composent; elle se dirigera vers la Corogne qui sera le point de réunion où elle arrivera au plus tard le 20 de may. Là on déterminera d'après la force de l'escadre anglaise le nombre de vaisseaux de ligne qui devront se joindre à l'escadre de Brest et on pourra le porter de 20 à 26 vaisseaux, selon ce qui sera jugé nécessaire, l'escadre de Cadix ayant ordre de se tenir dès le 12 avril toute prête à mettre à la voile. Nul doute qu'elle ne soit entièrement en état le 12 de may. C'est donc du 20 au 25 de may au plus tard que s'effectuera la réunion des forces françaises et espagnoles.

Il faudroit que notre escadre sortît de Brest du 10 au 15 afin de se trouver au rendez-vous au moment convenu. M. de Florida m'a chargé de vous observer, Monsieur, que si contre toute apparence l'escadre anglaise était en état de sortir des ports d'Angleterre avant celle de Brest, et par conséquent empêcher celle-ci de se mettre en marche pour la Corogne, il serait nécessaire qu'il en fût averti afin d'éviter

que l'escadre de Cadiz se mît en mouvement. Il prendrait alors le parti de prolonger la négociation jusqu'au moment où l'escadre de Brest étant devenue libre la réunion pourrait s'opérer sans difficulté. Il pense qu'il seroit inutile de donner l'éveil à l'Angleterre qui, avertie des dangers dont elle seroit menacée, feroit les derniers efforts pour s'en garantir, et il dirigeroit tous ses moyens à opérer la jonction projetée.

Ce ministre compte lui-même vous écrire... J'ai cru devoir vous informer le plus tôt possible. M. de la Floride Blanche a décidé que je ne perdisse pas un moment à vous faire parvenir cette expédition. Je lui ai lu cette lettre et la précédente afin de m'assurer que je vous transmettais avec exactitude ce qu'il m'avait dit.

Je sors dans ce moment, Monsieur, de chez M. le comte de Florideblanche. En lui lisant ma lettre je lui ai fait observer que vous seriez nécessairement dans l'incertitude sur la teneur de la réponse de l'Angleterre et que cette réponse devant déterminer définitivement le moment de la sortie de l'escadre de Cadix, il seroit cependant essentiel que vous sussiez à quoi vous en tenir afin de règler en conséquence le mouvement de celle de Brest. M. de Florideblanche ne voulant pas mettre M. d'Almodovar dans le secret et désirant que M. le comte d'Aranda n'y soit que lorsque tout aura éclaté il a cru ne pouvoir prendre de meilleur moyen pour vous instruire que celui-ci. Si la réponse de l'Angleterre est concluante (ce qui est très peu vraisemblable), M. d'Almodovar aura ordre de vous en envoyer une copie par le même courrier qu'il dépêchera ici. Si elle est vague et insignifiante ou s'il n'y en a pas le courrier passera tout droit, et dès l'instant qu'il aura passé sans vous rien remettre, vous pourrez être certain que la réponse de l'Angleterre est aussi peu satisfaisante que les précédentes et qu'en conséquence l'époque convenue pour le départ respectif des escadres est toujours le même. Il y a encore une autre réflexion que le comte de Florideblanche m'a chargé de vous faire; lorsque le passage du courrier de M. d'Almodovar vous aura instruit que la réponse de l'Angleterre est aussi insignifiante que les précédentes, et que, par conséquent, le parti de l'Espagne est bien pris, il désireroit que vous fissiez absolument fermer toute communication avec l'Angleterre afin de pouvoir cacher le plus longtemps possible les mesures qui se prendront en France pour l'opération projetée, si on ne peut pas empêcher que l'Angleterre ne soit instruite par ses espions, ou retarder au moins les nouvelles qu'elle ne pourroit recevoir en multipliant les obstacles.

Le comte DE MONTMORIN.

Espagne, t. 593, n° 67.

3. TRADUCTION DE LA DÉPÊCHE SECRÈTE DE M. LE COMTE DE FLORIDE BLANCHE À M. D'ALMODOVAR DU 3 AVRIL 1779.

La dépêche séparée que j'adresse à V. Ex. l'instruira de l'ultimatum que le Roi propose aux deux cours de Paris et de Londres. La copie de la même dépêche a été remise au baron de Grantham. Les réflexions qui viennent à l'appui des grands avantages qu'offre cet ultimatum sont exposées dans ma dépêche du 20 janvier. J'y dois seulement ajouter que si huit jours après avoir remis ces dépêches au ministère de Londres V. Ex. n'a point reçu de réponse, elle l'avertira que conformément aux ordres qu'elle a, elle va dépêcher un courier pour rendre compte de l'état de la négociation et demandera si la cour de Londres a quelque chose à lui dire. Si cette cour témoigne qu'elle n'a rien à dire, ou si elle ne répond pas au bout de deux ou trois jours tout au plus, V. Ex. expédiera un de ses couriers pour nous avertir de ce qui se passe.

Si ledit ministère offre une réponse, V. Ex. dira qu'elle l'attend seulement pendant ces deux ou trois jours, passés lesquels elle nous donnera avis qu'elle n'en a point reçu. Mais au cas où il lui en donnerait une, V. Ex. en fera passer une copie à M. le comte de Vergennes, de façon que le courier qu'elle m'expédiera dans cette vue la remette à son passage par Paris et y reçoive les lettres qu'on lui donnera dans cette ville pour les porter à Madrid.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Espagne, t. 593, n° 82.

4. LE COMTE DE VERGENNES À MONTMORIN.

A Versailles le 12 avril 1779.

Le courrier espagnol, M., dépêché pour Londres est arrivé avant hier matin à Paris et m'a aporté les deux lettres n° 26 et 27 que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 3 de ce mois, j'y ai trouvé jointes les différentes pièces que vous m'avés annoncées.

Nous ne pouvons être qu'également satisfaits et édifiés du ton ferme et convenable qui règne dans la dépêche de M. le Cte de Floride Blanche à M. le Mis d'Almodovar, mais nous n'espérons pas pour cela qu'il rende les Ministres Bques plus flexibles aux conseils pacifiques de S. M. Cque. Ce n'est pas qu'ils ne désirent la paix, ils en sentent le besoin, j'ai même des raisons de croire qu'ils l'achèteroient par de grands sacrifices si nous pouvions être disposés à leurs abandonnér les Américains,

IMPRIMERIE NATIONALE.

mais c'est là le point de la difficulté qui à mon avis est insurmontable. La trêve telle qu'elle est proposée par le ministère d'Espagne pourroit cependant donnér jour à un raprochement si celui d'Angleterre ne s'étoit en quelque sorte lié à sa nation à ramenér l'Amérique sous ses lois; peut être avons nous intérest qu'il tienne à ce principe, car je ne sais trop comment nous concilierions l'engagement de garentie que nous avons contracté avec les États des provinces unies de l'Amérique, lequel d'éventuel qu'il étoit dans le principe est devenû actuel par l'état de guerre auquel l'Angleterre nous a forcé, je ne sais dis je comment nous concilierions cet engagement avec une trêve qui laisseroit entre les mains de leur ennemi les isles et autres territoires dont il se seroit emparés pendant la guerre. Indépendam[t] de cette considération de fidélité, il en est une autre de convenance et d'intérest. Si les Anglois restent pendant toute la durée de la suspension des hostilités meslés avec les Américains et en liberté de les pratiquér et de commercér habituellement avec eux, bientost les sentimens de patrie, d'amitié et de parentée reprendront le dessus; l'Amérique pourra restér libre mais elle sera plus attachée et par conséquent plus utile à l'Angleterre qu'elle ne lui seroit sous le lien d'une dépendance formelle. Si cette maniere d'envisagér la proposition de l'Espagne frapoit assés fortement la cour de Londres pour la lui faire accepter, nous serions je vous avoue, M., fort embarrassés de la tournure à prendre pour la faire agréer aux Américains sans qu'ils pussent nous reprochér avec fondement de manquér à nos engagemens. C'est le cas où j'implorerois le génie heureux et fertile de M. le C[te] de Floride Blanche pour nous fournir les expédiens les plus propres à palliér cette espèce de défection. Mais il paroit que ce ministre ne compte pas plus que nous sur le succès de sa dernière proposition, à laquelle il est peu probable que les ministres anglois donnent les mains; c'est ce que nous ne tarderons pas à savoir, M. le M[is] d'Almodovar ne devant pas retenir son courrier plus de dix jours, je compte qu'il pourra être de retour ici vers le 1[er] de mai. . . . .

Nous avons ici, M., un émissaire anglois qu'on dit chargé de force lettres de recommandation pour des intriguans des 2 sexes et de lettres de crédit pour essayer de la corruption. Il ne s'est encore adressé ni à M. le C[te] de Maurepas ni à moi, mais il a vû une personne qui nous est affidée et lui a fait entendre qu'on nous donneroit tout si nous voulions nous separér des Américains; cette meme personne n'a pas hésité à lui répondre d'elle meme qu'avec une pareille proposition il ne seroit pas écouté. Cet émissaire a paru déterminé d'écrire au lord North pour avoir des instructions plus spécifiques. Je ne sais ce qui résultera de ce manège, mais quelque proposition qu'on nous puisse faire, je vous prie de dire à M. le C[te] de Floride Blanche que nous n'en recevrons aucune que par le canal du roi d'Espagne ou pour la lui communiquér. Cet émissaire est un Anglois qui passe pour fort honnête homme, il est

propriétaire du *Courrier de l'Europe*. Pour vous dire, M., ce que je pense, je regarde ces tentatives comme autant de moiens de déception; la voye est indue; M[r] North n'a point caractère pour entamér une négociation de paix; son objet est incontestablement de nous induire dans quelque démarche qui nous compromette avec l'Espagne et avec l'Amérique. Je tiens au principe de M. le C[te] de Floride Blanche que ce n'est qu'en nous communiquant tout franchement et de bonne foi que nous nous préserverons des pièges de l'Angleterre. . . . .

Le comte DE VERGENNES.

Espagne, t. 593, n° 109.

II

PROJET ET TEXTE DE LA CONVENTION.

PROJET DE CONVENTION.

(Minute au net de M. de Vergennes.)

Le Roi Cq̃ue après avoir tenté tous les moiens pour prévenir les progrès des troubles qui se sont élevés entre la France et l'Ang[re] et reconnoissant que cette dernière puissance n'a paru entendre à des offres de paix que pour gagner du tems et se mettre en mesure de pousser la guerre avec plus de fureur; Sa M[té] Cq̃ue considérant d'une part les obligations que lui imposent les stipulations du Pacte de famille et de l'autre ce qu'exige de sa prévoyance la sureté de ses domaines d'outre-mer et de son pavillon, elle a pensé qu'il étoit indispensable de concerter avec le Roi T. C. les opérations de la guerre à laquelle Sad[e] M. Cq̃ue se voit nécessitée de prendre part, ainsi que les conditions que lesd[its] deux hauts

CONVENTION ENTRE LA FRANCE ET L'ESPAGNE, DU 12 AVRIL 1779.

Le Roi Catholique ayant employé tous les moyens que lui a inspirés son amour pour l'humanité et pour la tranquillité générale des nations, afin d'arrêter le progrès des troubles qui se sont élevés entre la France et l'Angleterre, et les démarches pacifiques faites auprès du ministère britannique n'ayant produit jusqu'à présent aucun effet favorable, Sa Majesté Catholique s'est trouvée dans le cas de soupçonner, avec juste raison, que la cour de Londres cherche à gagner du temps pour poursuivre les agressions et insultes méditées et exécutées non-seulement contre la France, mais aussi contre les domaines d'outre-mer de l'Espagne et contre son pavillon qui a déjà été offensé à diverses reprises, sans que jusqu'ici on

contractans s'engageront à se procurér par le futur traité de paix. En conséquence Leurs dtes Mtés ont donné pouvoir, savoir, etc.

ait obtenu aucune satisfaction, malgré la grande quantité de plaintes portées au ministère anglais. Dans ces circonstances, au cas que les derniers efforts du Roi Catholique, tendant à procurer le bien de la paix, ne produisent pas de meilleurs effets, Sa Majesté se voit dans la nécessité fâcheuse de prendre part à la guerre, afin de prévenir et empêcher les dommages très graves dont tous ses sujets chéris des deux mondes se trouvent menacés, aussi bien que pour satisfaire à l'amitié et aux engagements de cette couronne avec la France, conformément aux traités qui subsistent entre elles. A ces fins, Leurs Majestés Catholique et Chrétienne, en explication et pour l'entière exécution desdits traités, et spécialement de l'article 16 du Pacte de famille, sont convenues de concerter les opérations de la guerre, pour le cas où elle aurait lieu, ainsi que les conditions ou avantages que les deux hautes parties contractantes doivent chercher à acquérir ou à faire statuer par le traité qui rétablira la paix. En conséquence de quoi Leurs Majestés Catholique et Chrétienne ont donné leurs pleins pouvoirs, savoir : Sa Majesté Catholique à Don Joseph Monino, comte de Florida Blanca, pensionné de l'ordre de Charles III, de son Conseil d'État, et son premier secrétaire d'État au département des Affaires étrangères, et Sa Majesté Très-Chrétienne au comte de Montmorin, son ambassadeur ordinaire et plénipotentiaire en cette cour d'Espagne, lesquels, pleinement instruits des inten-

tions de leurs souverains respectifs, après s'être communiqué leurs pleins pouvoirs ci-dessus mentionnés, sont convenus des articles suivants :

1°.

Sa M. Cque déclare que si à l'époque du......... la cour de Londres n'a point accepté les ouvertures qui lui ont été faites de sa part pour la paix, Sad^{e} M^{té} entrera immédiatement en guerre avec le roi et la couronne d'Ang^{re} et fera cause commune avec S. M. T. C.

ARTICLE PREMIER.

Sa Majesté Catholique déclare que si, en réponse aux dernières explications et moyens de pacification proposés à la cour de Londres par la voie du courrier extraordinaire expédié le 3 avril de cette année, cette cour n'en fait pas une acceptation telle que ladite pacification ait immédiatement son effet, Sa Majesté entrera en guerre avec le roi et la couronne d'Angleterre et fera cause commune avec Sa Majesté Très-Chrétienne, publiant sa déclaration et commençant les hostilités à l'époque et de la manière que lesdits souverains y ont déjà commencé à concerter pour que les opérations ne manquent pas et produisent leur effet.

2°.

Le cas prévû dans l'art^{e} précédent arrivant, S. M. T. C. et S. M. C. feront agir leurs forces de terre et de mer pour leur avantage réciproque et commun conformement au plan qui aura été réglé par LL. d^{tes} Majestés.

ARTICLE 2.

Le cas prévu dans l'article précédent arrivant, on tiendra tout préparé le plan d'opérations qu'on a commencé à discuter et à régler, et suivant lequel les forces de mer et de terre des deux Couronnes puissent agir avec une utilité réciproque, une partie nécessaire de ce plan devant être une invasion dans les domaines d'Europe appartenant à la Grande-Bretagne; et dans cette vue, les deux hautes parties contractantes se donneront mutuellement les secours qui seront spécifiés par ce même plan.

3°.

Quoiqu'il soit expressément stipulé dans le Pacte de famille que la guerre aiant lieu aucune des deux hautes parties contractantes ne pourra faire ni paix, ni treve sans le consentement de l'autre, les deux hauts contractants renouvellent ici cet engagement et se promettent surabondament qu'ils n'écouteront aucune proposition soit directe, soit indirecte de la part de l'ennemi commun sans se les communiquer de bonne foi et sans réserve; et qu'aucun d'eux ne signera avec lui aucun acte ou convention de quelque nature qu'il puisse être sans le sçû et le consentement préalable de l'autre.

ARTICLE 3.

Leurs Majestés Catholique et Très-Chrétienne renouvellent l'obligation de l'article 17 du Pacte de famille, et en conséquence d'icelui promettent de n'écouter aucune proposition soit directe, soit indirecte de la part de l'ennemi commun sans se la communiquer réciproquement; et qu'aucune des deux Majestés ne signera avec ledit ennemi, traité, convention ou aucun acte de quelque nature qu'il puisse être, sans le sçû et le consentement préalable de l'autre.

4°.

L'indépendance des États Unis de l'Amérique septentrionale étant la baze essentielle des engagemens que S. M. T. C. a contractés avec eux, les deux puissances contractantes s'engagent mutuellement de ne poser les armes que lorsque cette indépendance aura été reconnue par la couronne d'Angre.

ARTICLE 4.

Le Roi Très-Chrétien, en exécution exacte des engagements qu'il a contractés avec les États-Unis de l'Amérique septentrionale, a proposé et demandé que Sa Majesté Catholique, du jour où elle déclarera la guerre à l'Angleterre, reconconnaisse l'indépendance souveraine desdits États, et qu'elle s'offre à ne pas poser les armes jusqu'à ce que cette indépendance soit reconnue par le roi de la Grande-Bretagne, ce point devant faire la base essentielle de toutes les négociations de paix qui pourront s'établir dans la suite. Le Roi Catholique a désiré et désire complaire au Roi Très-Chrétien son neveu, et procurer aux États-Unis tous les avantages auxquels ils aspirent et qui pourraient s'obtenir. Mais comme

Sa Majesté Catholique n'a encore jusqu'ici conclu avec eux aucun traité par lequel leurs intérêts réciproques aient été réglés, elle se réserve de le faire et de convenir pour lors de tout ce qui aura rapport à la susdite indépendance; et dès à présent le Roi Catholique promet de ne régler, conclure ni même moyenner par sa médiation aucun traité ou arrangement avec lesdits États, ou relativement à eux, sans en faire part au Roi Très-Chrétien et sans concerter avec lui tout ce qui aura quelque connexion avec l'article mentionné de l'indépendance.

5°.

Indépendament de cette première condition qui devra faire la base de toutes les négociations qui pourroient être entamées par la suite pour la paix, S. M. T. C. entend se procurer les avantages suivans : 1° la révocation et l'abolition de tous les articles des traités qui gènent la liberté qui apartient de droit à Sad[e] M. T. C. de faire à Dunkerque tels travaux de terre ou de mer qu'elle jugera necessaire. 2[do] L'expulsion des Anglois de l'isle et de la pêche de Terre Neuve. 3° La liberté absolue et indéfinie du commerce des Indes orientales, et celles d'y acquerir et fortifier tels contoirs que S. M. T. C. trouvera convenables. 4° Le recouvrement du Sénégal et la plus entière liberté du commerce sur les cotes d'Affrique hors des comptoirs anglois. 5° La possession irrévocable de l'isle de la Dominique. 6° L'abolition ou l'interprétation du traité

ARTICLE 5.

Pour le cas futur de la paix et le traité définitif que doit amener la guerre, Sa Majesté Très-Chrétienne entend se procurer ou acquérir les avantages ou utilités suivants :

1° La révocation et l'abolition de tous les articles des traités qui privent Sa Majesté Très-Chrétienne de la liberté, qui lui appartient de droit, de faire à Dunkerque tels travaux de mer ou de terre qu'elle jugera nécessaires; 2° l'expulsion des Anglais de l'île et de la pêche de Terre-Neuve; 3° la liberté absolue et indéfinie du commerce des Indes orientales, et celle d'y acquérir et fortifier tels comptoirs que Sa Majesté trouvera convenables; 4° le recouvrement du Sénégal et la plus entière liberté du commerce d'Afrique hors des comptoirs anglais; 5° la possession irrévocable de l'île de la Dominique, et 6° l'abolition ou l'entière

de navigation et de commerce conclû à Utrecht en 1713 entre la France et l'Angre.

exécution du traité de commerce conclu à Utrecht en 1713 entre la France et l'Angleterre.

6°.

Si le Roi T. C. réussissoit à se rendre maître et à s'assurér de la possession de l'isle de Terre Neuve les sujets espagnols seront admis à y faire la pèche, et S. M. T. C. conviendra avec S. M. C. des avantages à accorder à cet effet aux sujets de S. M. C.

ARTICLE 6.

Si le Roi Très-Chrétien réussissait à se rendre maître et à s'assurer de la possession de l'île de Terre-Neuve, les sujets du Roi Catholique seront admis à y faire la pêche, et les deux souverains concerteront à cet effet les avantages, droits et prérogatives dont devront jouir lesdits sujets de Sa Majesté Catholique.

7°.

Le Roi Cque entend se procurér de son coté les avantages suivans : 1° la possession de la rivière et du fort de la Mobile. 2° La restitution de Pensacola. 3° L'expulsion des Anglais de la baye d'Honduras avec l'interdiction de pouvoir jamais y formér aucun établissemt. 4° La révocation du privilège qui leurs a été accordé de coupér du bois dans la baye de Campèche et 5° la restitution de Gibraltar.

ARTICLE 7.

Le Roi Catholique entend se procurer, de son côté, par le moyen de la guerre et du futur traité de paix, les avantages suivants :

1° La restitution de Gibraltar; 2° la possession de la rivière et du fort de la Mobile; 3° la restitution de Pensacola avec toute la côte de la Floride qui s'étend le long du canal de Bahama, de manière qu'aucune puissance étrangère n'ait d'établissement sur ce canal; 4° l'expulsion des Anglais hors de la baie de Honduras, et l'exécution de la prohibition, stipulée par le dernier traité de Paris de l'année 1763, de former aucun établissement en cette baie, non plus que dans les autres territoires espagnols; 5° la révocation du privilège accordé aux mêmes Anglais de couper le bois de teinture sur la côte de Campêche, et 6° la restitution de l'île de Minorque.

8°.

Dans le cas ou le Roi Cq̃ue interdiroit aux Anglois l'accès dans la baye de Campèche et la coupe du bois de ce nom, S. M. C. fera jouir de ce privilege les sujets françois ainsi qu'il en sera convenû ultérieurement.

9°.

LL. M^tés T. C. et Cq̃ue s'étant communiqué les objets qu'elles estiment devoir le plus contribuér à rendre la paix solide en retranchant à l'ennemi commun les moiens d'empietér sur leurs droits et leurs possessions et de génér leur commerce; Leurs d^tes M^tés promettent de faire tous leurs efforts pour se procurer les avantages ci-dessus spécifiés et de les continuér jusqu'à ce qu'elles aient atteint le but salutaire qu'elles se proposent.

10°.

A l'égard des autres conquestes que les deux puissances contractantes pourront faire conjointement ou séparement, elles n'en disposeront que pour le bien commun de l'alliance et suivant leur convenance respective.

ARTICLE 8.

Dans le cas où le Roi Catholique parviendra à interdire aux Anglais l'accès à la côte et baie de Campêche et la faculté d'y couper du bois de teinture, Sa Majesté Catholique accordera ce privilège aux sujets de Sa Majesté Très-Chrétienne, en concertant avec elle les avantages, droits et prérogatives dont ils devront jouir.

ARTICLE 9.

Leurs Majestés Catholique et Très-Chrétienne promettent de faire tous leurs efforts pour se procurer et acquérir tous les avantages spécifiés ci-dessus, et de continuer ces efforts jusqu'à ce qu'elles aient obtenu le but qu'elles se proposent, s'offrant mutuellement de ne pas poser les armes et de ne faire aucun traité de paix, trêve ou suspension des hostilités sans avoir au moins obtenu et s'être respectivement assuré la restitution de Gibraltar et l'abolition des traités relatifs aux fortifications de Dunkerque, ou, à défaut de cet article, tout autre objet à la volonté de Sa Majesté Très-Chrétienne.

ARTICLE 10.

A l'égard des autres conquêtes que pourront faire conjointement ou séparément les deux puissances contractantes, elles en disposeront selon les circonstances qui se présenteront pour le bien commun de l'alliance et leur convenance réciproque.

IMPRIMERIE NATIONALE.

11°.

Le Pacte de famille étant rapellé et confirmé par la presente convention, les cas qui n'auroient pas été prévûs dans le present acte, seront supléés et réglés d'après le texte et l'esprit du Pacte de famille.

12°.

Le Roi Cque déclare que le jour qu'il entrera en guerre avec l'Ang^re il reconnoitra l'indépendance souvraine des États Unis de l'Amerique septentrionale, soit en accedant purem^t et simplement au traité d'amitié et de commerce de même qu'à l'alliance eventuelle conclûs le 6 fevrier 1778 entre S. M. T. C. et lesdits États Unis de l'Amérique septentrionale, soit par tel autre acte public que S. M. Cque trouvera bon de faire.

13°.

Les ratifications de la présente convention seront échangées dans le terme de quatre semaines ou plus tost si faire se peut.

En foi de quoi, etc.

APPROUVÉ.

ARTICLE 11.

Les cas qui n'ont été prévus ni spécifiés dans la présente convention se règleront et se décideront d'après le texte et l'esprit des traités qui subsistent entre les deux monarchies, et nommément d'après le Pacte de famille que les deux hautes parties contractantes promettent de nouveau d'observer religieusement.

ARTICLE 12.

Les ratifications de la présente convention seront expédiées et échangées dans le terme de quatre semaines, ou plus tôt si faire se peut.

En foi de quoi, nous, ministres plénipotentiaires de Sa Majesté Catholique et de Sa Majesté Très-Chrétienne soussignés, en vertu des pleins-pouvoirs cidessus mentionnés, avons signé cette convention et y avons apposé les cachets de nos armes.

A Aranjuez, le douze avril mil sept cent soixante-dix-neuf.

(*Signé :*) COMTE DE MONTMORIN.

COMTE DE FLORIDA BLANCA.

(Copies faites sur les originaux, et dues à l'obligeance de M. Farges, sous-chef au bureau historique des Affaires étrangères.)

III

SUR LA RUPTURE DE L'ESPAGNE AVEC L'ANGLETERRE.

---

1. MONTMORIN À M. LE COMTE DE VERGENNES.

A Aranjuez le 17 mai 1779.

..... Le second courrier de M. le marquis d'Almodovar est arrivé samedi matin 15 de ce mois. Sa M^té^ Cath^e^ et son Ministre ont porté absolument le même jugement que vous sur la réponse du Ministére anglois aux derniers offices pacifiques de l'Espagne : Voici en conséquence à quoi on s'est déterminé : on va faire partir pour Londres un courrier qui portera à M. d'Almodovar l'ordre de dire au Lord Weymouth que dès ce moment, Sa M^té^ Cath^e^ retire sa médiation, et lorsqu'on croira que la jonction des Escadres françoise et espagnole aura pû être effectuée, on expédiera un autre courrier à ce même ambassadeur pour lui enjoindre de se retirer, et de laisser en partant un mémoire à tous les membres du Corps diplomatique résidents à Londres. Dans ce mémoire seront exprimés d'une manière simple et succinte les raisons qui ont engagé Sa M^té^ Cath^e^ à se déterminer à une rupture qu'elle a cherché à éviter par tous les moïens possibles depuis le commencement des hostilités entre la France et l'Angleterre..................................

Espagne, t. 594, n° 34.

2. TRADUCTION DE LA LETTRE DE M. LE COMTE DE FLORIDE BLANCHE À M. LE COMTE DE VERGENNES, EN DATTE D'ARANJUEZ 17 MAI 1779.

Monsieur, nous convenons avec vous que la réponse de l'Angleterre exclud toute espérance de paix; et ainsi le Roi a donné ses ordres pour que l'escadre du Ferrol sorte pour attendre à la Corogne la première des deux de Cadix ou de Brest qui arrivera et s'incorporer avec elle. Celle de Cadix partira aussitôt qu'elle sera bien préparée sur les pavillons et signaux de reconnoissance et de tactique que V. E. nous a fait passer par son dernier courrier. Si nous les avions eû ici plutôt, on n'eût pas souffert le moindre délai. Nous nous flattons néanmoins qu'elle sera hors du port avant le 1er de juin et qu'elle fera voile vers le point ou parage indiqué pour la réunion de nos forces maritimes. Ce point se rapporte avec ceux que désigne M^r^ d'Orvilliers attendu que notre escadre de Cadix doit doubler les caps de la Hogue et de

Finisterre pour venir à la hauteur de Sisargue que nous proposons et qu'ainsi il faut absolument que nous nous rencontrions tous. Le Roi désire que dès le commencement de septembre nos escadres se retirent et que nous ne les exposions pas aux dangers des mers du Canal. Il souhaite aussi que l'union de nos forces soit si intime que, même les détachements particuliers que le général pourra faire dans quelque cas bien urgent soient composés de vaisseaux des deux nations.

Notre réponse aux Anglois se borne pour le présent à retirer notre médiation. On expédiera ensuite un courrier pour ordonner à Mons[r] d'Almodovar ce qu'il aura à faire pour se retirer. J'en donnerai avis à V. E.

Il seroit bon cependant que les Colons cherchassent à entrer dans la Floride où de notre côté nous ferons une forte diversion par le Mississipi. Au reste les gouverneurs et commandants des deux nations dans ces parages, tant ceux de mer que ceux de terre, doivent avoir et auront ordre de se concerter et de se secourir en tout. L'article de l'Irlande mérite attention. Je crois d'ailleurs devoir assurer V. E. que, quoi que déjà il ne soit plus tems de faire de nos vues un mystère à notre ambassadeur, il faut cependant garder avec tous les autres le secret le plus entier sur les vrais desseins de l'Espagne concernant sa rupture et pour cela attribuer tous ces mouvements plus à des démonstrations menaçantes qu'au désir de la guerre. Par ce moyen nous gagnerons encore le tems qui nous manque.

Je n'ai plus rien à ajouter et suis Monsieur de V. E., etc.

Espagne, t. 594, n° 36.

3. LE COMTE DE VERGENNES AU COMTE DE FLORIDABLANCA.

A Versailles le 19 may 1779.

M. Je ne m'attendois pas que le ministére anglois seroit aussi franc qu'il l'a été dans la reponse definitive qu'il a fait remettre à V[re] Ex[ce], et qu'il auroit la maladresse de rompre une négociation qu'il lui étoit important de prolonger. Sa conduite dans cette occasion est si mal calculée, que sa présomption doit être plus qu'humaine, si elle la lui a inspirée.

M. le C[te] de Montmorin vous remettra, M., les dernieres instructions du Roi à M. le C[te] d'Orvilliers. V[re] Ex[ce] y trouvera la sureté que nous nous y sommes conformés à tout ce qu'elle nous a proposé de la part du Roi son maître. Le courrier qui les porte à ce général est parti, et il a ordre de s'arrêter à Brest jusqu'à ce que la flotte soit hors du goulet, et il se rendra de là immédiatement à Aranjues pour en porter la nouvelle. Il n'y a plus que le vent qui puisse retarder le départ de l'armée navale du Roi, et j'espere que la Providence ne nous fera pas languir à l'attendre. Si elle trouve

à la Corogne la division du Ferrol, nous aurons peu à redouter les entreprises des Anglois, la partie sera assez forte pour leur faire tête et les faire repentir de leur audace.

Il y a lieu d'esperer que ce que les flottes combinées pourront faire conjointement, sera exécuté bien avant le 1er 7bre et qu'à cette époque rien ne s'opposera à leur séparation, mais en tout état de cause, les ordres du Roi Catholique seront executés.

Je crois, M., que le ministère britannique ne pourra qu'être allarmé du parti que S. M. C. prend de retirer sa médiation, il y verra du moins une marque du peu de satisfaction qu'a ce monarque du peu d'inclination qu'il montre pour la paix.

M. le Chever de la Luzerne qui est au moment de son départ pour Philadelphie sera chargé de proposer au Congrès une diversion dans les Florides; je fais à M. de Montmorin part de quelques réflexions qui peuvent m'induire à penser qu'elle ne sera peut être pas fort praticable dans ce moment. Nos vaisseaux qui doivent hiverner à St Domingue, auront ordre de se concerter avec les commandans espagnols et de se prêter à tout ce qui sera praticable pour seconder les opérations qu'ils voudront tenter. Quant à l'Irlande M. le Cte de Montmorin communiquera à Vre Exce une lettre que je lui écris à ce sujet, je souhaite qu'elle approuve notre manière d'envisager et de fomenter les troubles qui semblent se préparer dans cette isle.

Vre Exce a lieu d'être contente de la fidélité scrupuleuse avec laquelle son secret a été gardé de notre part. Le public, les gens même qui se piquent d'être les mieux instruits sont encore en doute du parti que prendra l'Espe et s'ils inclinent à penser qu'elle s'unira à nous, c'est plus par une suite de leurs combinaisons, que par aucune connoissance acquise. Vre Exce peut être assurée que la même réserve continuera de notre part, autant qu'il sera nécessaire; je ne m'en suis affranchi qu'avec M. le Cte d'Aranda, et seulement depuis la permission qu'elle m'en a donnée. J'y suis d'autant plus sensible qu'indépendamt de l'estime et de la confiance que mérite personnellement M. le Cte d'Aranda, il m'en coûtoit infiniment d'être sur la réserve avec l'ambassadeur d'un Prince pour lequel nous n'avons rien de secret.

J'ai l'honneur d'être avec un très parfait attachement, M., de Vre Exce, le tres humble, etc.

Le comte DE VERGENNES.

Espagne, t. 594, n° 68.

4. TRADUCTION DE LA LETTRE ÉCRITE AUX AMBASSADEURS ET MINISTRES DU ROI D'ESPAGNE DANS LES COURS ÉTRANGÈRES.

Par la copie ci-jointe de la déclaration que M. le M[is] d'Almodovar ambassadeur du Roi près S. M. B. doit remettre au ministère anglois en se retirant de cette Cour, vous reconnoitrez, M., les motifs très-graves qui ont porté à cette résolution Sa Majesté, fatiguée d'éprouver de la part du cabinet britannique et de la marine angloise des griefs aussi multipliés et aussi variés que ceux que vous trouverez indiqués dans ladite déclaration. Vous pourrez, où vous êtes, M[r], faire de cette notification l'usage que vous croirez convenable : et pour qu'elle soit un nouveau témoignage de la justice avec laquelle S. M. procède en cette occasion et une preuve de la nécessité indispensable à laquelle elle cède je dois vous faire encore part des trois particularités suivantes : savoir,

1° Qu'en même tems que la cour de Londres visoit à endormir l'Espagne par ses délais et en refusant en dernier lieu d'admettre les propositions justes et honnêtes qu'avoit faite Sa M[té] en qualité de médiateur pour le rétablissement de la paix entre la France, l'Angleterre et les Provinces Américaines, le cabinet britannique étoit occupé à faire faire par des émissaires secrets des offres conformes en substance aux articles proposés par S. M.;

2° Que ces offres et propositions n'étoient point adressées à des personnes étrangeres ou indifférentes, mais directement et immédiatement au ministre des Provinces Américaines qui réside à Paris;

3° Que le ministère anglais n'a pas négligé non plus beaucoup d'autres moyens de susciter de nouveaux ennemis à S. M., dans l'espérance sans doute de partager son attention et ses soins.

Espagne, t. 594, n° 127. (Copie.)

5. TRADUCTION DU DÉCRET ENVOYÉ PAR LE ROI D'ESPAGNE À SES CONSEILS.

D'Aranjuez, le 21 juin 1779.

Malgré le désir ardent que j'ai toujours eu de conserver en faveur de mes sujets fidèles et chéris le bien inestimable de la paix, et malgré les efforts extraordinaires que j'ai faits dans tous les tems, mais spécialement dans les circonstances critiques où se trouve actuellement l'Europe, pour atteindre un but aussi important, ayant porté, à cette fin, jusqu'à l'extrême, et ma modération et ma patience, j'ai enfin cédé à ce qu'exigeoient de moi ma propre dignité et l'honneur de ma Couronne et

je me suis vu dans la dure nécessité de faire retirer de la cour de Londres mon ambassadeur, le M[is] d'Almodovar, à qui il a été enjoint de laisser au ministere de cette cour une déclaration de la même teneur que la copie remise au conseil par mon premier secrétaire d'État : et de même j'ai ordonné qu'il soit écrit à mes ambassadeurs et ministres dans les autres cours une lettre dont la copie est également envoyée audit tribunal. Le conseil (d'État, ou de Guerre ou des Indes, etc.) aura soin de veiller en consequence, pour la partie qui le concerne, à l'exécution de ces dispositions conformément à l'ordre donné de couper toute communication et relation entre mes sujets et ceux du roi de la Grande-Bretagne.

Espagne, t. 594, n° 129.

6. MONTMORIN AU COMTE DE VERGENNES.

Aranjuez, le 20 juin 1779.

..... Je vais répondre, Monsieur le Comte, à l'article de votre dépêche n° 42 qui concerne le silence que l'Espagne garde dans sa déclaration sur les liens contractés par le Pacte de famille. M. de Floride Blanche étoit malade lorsque cette déclaration fut libellée; et, quoique je remarquasse avec peine ce silence il ne me fut pas possible de lui faire mes observations. Je n'eus pas non plus cette ressource auprès du Roi Catholique que je ne pus voir qu'après le départ du courrier espagnol qui emportoit cette déclaration; dès que M. de Floride Blanche a été en état de s'occuper d'affaires je lui ai parlé de celle-ci et voici ce qu'il m'a répondu et que je n'ai cru devoir vous mander que par la voie d'un courrier.

Ce ministre entra avec moi en détail sur ce qui s'étoit passé au commencement des affaires actuelles. Il me rappella combien le Roi son maitre avoit été piqué de la promtitude avec laquelle nous avions traité avec les Américains et surtout de ce que, sans lui en faire part, nous nous étions déterminés à déclarer notre traité à l'Angleterre. Il ajouta qu'alors le Roi Cath[e] s'étoit cru delié, pour cette occasion, des obligations que lui imposoit le Pacte de famille. Tout cela est oublié, Dieu merci, continua-t-il, et je ne vous en parle que pour vous faire sentir de combien de ménagements il a fallu user pour conduire le Roi mon maitre au point où il en est aujourd'huy. Je n'ai pas voulu (c'est toujours M. de Floride Blanche qui parle) dans un moment où il étoit pressant d'agir lui présenter une déclaration qui auroit contrarié ses principes ou ses préjugés. Ajoutéz, poursuivit M. de Floride Blanche, que le Roi Cat[e] s'étant proposé comme médiateur et ayant affecté la plus parfaite impartialité il auroit eu de la peine à rappeller, précisément en ce moment, qu'il étoit lié antérieurement avec la France de manière à ne pouvoir se dispenser de se

mêler de la guerre si elle duroit plus longtems. D'ailleurs, me dit-il encore, cette réticence ne doit vous causer aucune inquiétude puisque le Pacte de famille est rappellé et renouvellé de la manière la plus forte dans la convention que nous avons signée. Je lui répondis que j'étois bien éloigné d'en avoir, que témoin de tout ce qui se passoit depuis six mois il étoit impossible que j'en conservasse aucune; mais que la convention étant destinée à demeurer secrette et la déclaration étant au contraire publique, je craignois qu'il n'en résultât un mauvais effet et qu'on n'en inférât que l'union de la Maison de Bourbon n'étoit pas aussi étroite qu'on l'avoit cru, puis que les griefs de l'Espagne contre l'Angleterre avoient pu seuls la déterminer à entrer dans une guerre que la France soutenoit déjà depuis longtems; et que comme j'avois toujours regardé le Pacte de famille comme la base principale de la considération de la Maison de Bourbon en Europe je ne pouvois voir qu'avec une peine sensible tout ce qui paroissoit ébranler cette base. M. de Floride Blanche me répondit que l'union des forces des deux monarchies, que l'intelligence qui règneroit, ainsi qu'il l'espéroit, entre les deux cours, soit pendant la guerre, soit à la paix, seroient les moyens les plus propres à donner une haute idée de la solidité de leurs liens.

Depuis la réception de votre dépêche n° 42, Monsieur le Comte, j'ai encore ramené la conversation sur cet objet et je me suis servi des raisonnemens que vous me fournissés. M. de Floride Blanche m'a fait à peu près les mêmes réponses que je viens de vous transmettre. Il a seulement ajouté qu'on pourroit dans un manifeste supléer à ce qui n'avoit pas été dit dans la déclaration et s'expliquer nettement sur les engagements du Pacte de famille; mais il m'a prié d'avoir un peu de patience. Il m'a fait la même demande pour ce qui concerne les Américains en me disant qu'il sentoit combien l'Espagne étoit intéressée à prendre des arrangements avec eux, mais qu'il falloit beaucoup de ménagements pour les préjugés du Roi son maitre quand on vouloit lui faire prendre un parti. Il faut convenir, Monsieur le Comte, que l'âge de ce Prince, l'opinion fondée à plusieurs égards qu'il a de son expérience et de ses lumières le rendent très difficile à s'écarter d'un avis qu'il a une fois adopté. Je crois M. de Floride Blanche de bonne foi dans tout ce qu'il me dit. Je sais qu'il est très dissimulé quand il veut l'être. Je l'ai éprouvé moi-même et j'en vois la preuve depuis trois mois dans sa conduite avec l'amb^r d'Angleterre; mais je crois le connoitre assés à présent pour être à peu près certain de démêler quand il est de bonne foi ou non.

Je me suis un peu étendu sur cet article, Monsieur le Comte, parce que vous me paroissés en être affecté et parce que je l'ai moi même été beaucoup en lisant la déclaration que M. d'Almodovar a été chargé de faire. Elle est l'ouvrage de M. de

Floride Blanche. Il attache beaucoup de prix à ce qu'elle soit trouvée bien faite; et je lui ai bien dit et répété que vous en étiez enchanté et qu'elle vous avoit paru excellente. . . . .

Le comte DE MONTMORIN.

Espagne, t. 594, n° 119. (Particulière.)

IV

EXPOSÉ DES MOTIFS DE LA CONDUITE DU ROI RELATIVEMENT À L'ANGLETERRE.

1. [Le manifeste publié à l'Imprimerie royale sous le titre d'*Exposé des motifs, etc.*, lorsque les deux Couronnes eurent réuni leurs flottes, avait été rédigé au commencement d'août 1778 dans toute la partie qui se rapporte aux faits accomplis avant cette date. La copie, on l'a vu, en fut envoyée à Madrid par le courrier du 15 août, minute corrigée et complétée de la main de M. de Vergennes; en marge ce ministre avait écrit : « Lu au roi et approuvé. » (*Espagne*, t. 590, n° 85.) A quelques expressions près, l'imprimé est identique à cette minute. On se rappelle que la cour d'Espagne n'avait fait au projet qu'un petit nombre d'observations, afférentes plutôt à la manière de dire les choses qu'au fond. Nous avons indiqué les principales (voir *supra*, p. 505 du présent volume); voici le texte entier de la note qui avait été remise à leur sujet par M. de Floridablanca à Montmorin, et dont l'ambassadeur transmit la traduction à Versailles.]

TRADUCTION DES REMARQUES DONNÉES PAR M. DE FLORIDE BLANCHE SUR LE PROJET DE MANIFESTE.

Sa Majesté en imitant la confiance qu'on lui a témoignée m'a ordonné de faire au manifeste de la cour de France les notes suivantes, indiquées par les différents numéros répandus dans le manuscrit.

1° *Le Roi Catholique lui fit part du désir que la cour de Londres venoit de lui marquer pour une conciliation et de la demande qu'elle lui faisoit de sa médiation.*

Pour rendre cette circonstance suivant l'exactitude la plus scrupuleuse et éviter

IMPRIMERIE NATIONALE.

d'être contredit, avec raison, par la cour de Londres, ce passage devroit être conçu de la manière suivante :

Le Roi Catholique lui fit part du désir que la cour de Londres laissoit entrevoir d'une conciliation par la médiation de l'Espagne. Ce monarque ne voulut pas paroitre comme médiateur sans être assuré préalablement d'une acceptation claire et positive dans le cas que Sa Majesté l'offriroit, et sans connoitre aussi les objets principaux des cours de Paris et de Londres pour ouvrir la négociation.

2° Le manifeste dit :

Non seulement il accepta la médiation de Sa Majesté Catholique, mais il suspendit sur le champ la sortie de sa flotte de Brest et il consentit.

Quand le Roi Catholique communiqua à la France les propos de Lord Weymouth relatifs à une conciliation, il dit positivement deux choses, savoir qu'il étoit indifférent à Sa Majesté que la France entrât ou non en négociation par la médiation du Roi Catholique, et qu'elle pouvoit librement l'accepter ou la refuser ou prendre d'ailleurs son parti; 2° que ces ouvertures ne devoient pas empêcher cette puissance de prendre toutes ses mesures ni lui faire suspendre celles qu'elle avoit déjà prises ou ses hostilités contre l'Angleterre. Cela posé Sa Majesté désire qu'on lui évite le reproche qu'on pourroit lui faire en France et ailleurs d'avoir été la cause de la suspension de cette puissance et de s'être laissé tromper par le ministère anglois. Dans cette vüe on peut omettre dans le manifeste tout ce qu'il y a dans cet alinéa et le précédent de relatif à ce que le roi de France a suspendu ses opérations à cause de la négociation, ou l'on devroit ajouter au n° 2 ce qui suit :

Quoique Sa Majesté Catholique eût montré d'abord qu'il lui étoit indifférent qu'on acceptât ou qu'on refusât sa médiation, et qu'elle eût laissé le Roi son neveu pendant ces ouvertures dans une entière liberté d'agir contre l'Angleterre selon ses vües, non seulement Sa Majesté accepta la médiation, mais elle suspendit sur le champ la sortie de sa flotte de Brest, et il consentit, etc.

3° Il est dit dans le manuscrit :

A laquelle l'indépendance de l'Amérique serviroit de fondement.

Dans l'article suivant on dit que le Roi Catholique jugea les expressions de la France conformes aux intentions apparentes de l'Angleterre ; ce qui n'est pas tout à fait exact, puisque le ministère anglois ne s'est pas trouvé dans le cas de parler d'indépendance. Ainsi le n° 3 devroit ou pourroit être corrigé de la manière suivante :

Dans laquelle seroient comprises les Colonies, la France ne pouvant et ne voulant même pas les abandonner.

Tel fut le sens dans lequel Sa M^té^ Catholique prit la réponse du ministère de Versailles, et de cette façon on sauve tout sans qu'il soit nécessaire de corriger l'article suivant.

4° Mais si le ministère de France veut que le n° 3 reste tel qu'il est, il semble qu'il faudroit corriger le n° 4 en supprimant les mots soulignés dans l'original, qui disent, *la jugea de même, et il,* en se bornant aux expressions qui viennent après :

Le Roi Catholique ne perdit sans doute pas un moment, etc.

5° Où sont ces mots : *du roi d'Angleterre; mais ce Prince ne tarda pas,* on croit qu'il seroit plus décent de parler de son ministère en s'exprimant ainsi :

Du roi d'Angleterre et de son ministère; mais celui-ci ne tarda pas, etc.

Sa Majesté espère que tout sera corrigé suivant ce qui vient d'être indiqué, parce qu'ainsi les expressions seront exactement conformes aux faits.

St Ildefonse le 28 août 1778.

Espagne, t. 590, n° 117.

2. LE COMTE DE VERGENNES À M. LE BARON DE BRETEUIL.

A Versailles, le 29 juin 1779.

En vous envoyant, M., par ma dernière expédition la copie de la lettre de l'Impératrice Reine au Roi qui renferme l'offre obligeante de ses bons offices pour contribuer à nous reconcilier avec les Anglois, je n'ai pû vous instruire qu'imparfaitement des motifs qui ne nous permettoient pas de répondre plus explicitement à cette ouverture amicale, les choses n'étoient pas encore au point de pouvoir m'expliquer plus franchement. Je vous ai mandé seulement que le roi d'Espagne, perdant l'espérance de disposer la cour britannique à des vues pacifiques, prenoit le parti de retirer sa médiation; cette démarche a été faite, et quoiqu'il se soit écoulé assez de tems depuis, il paroit que le ministère anglois a eu l'adresse de l'étouffer; il ne nous revient pas du moins qu'elle ait fait beaucoup de sensation à Londres. Avant de vous parler d'une autre démarche qui ne tardera pas à être faite et qui aura la plus grande publicité, je veux satisfaire à la curiosité ou plustôt à l'intérêt que M. le P^ce^ de Kaunitz vous a témoigné, d'être informé des fondemens de la négociation qui a été entamée et suivie jusqu'à ce jour par l'Espagne pour rétablir la paix entre nous et l'Ang^re^. Quoique je ne doute pas que la cour de Madrid ne rende public tout ce qui s'est passé à cette occasion, je vous prie de faire agréer à M. le P^ce^ de Kaunitz que

ce que vous lui révèlerez soit pour lui seul à l'exclusion de tout autre, ami ou ennemi.

Dans le cours de l'été dernier, l'Espagne nous fit part que l'Angre lui avoit témoigné désirer sa médiation et qu'elle se prêteroit volontiers à nous arranger avec ce voisin, si nous voulions lui accorder la même confiance; elle nous demanda en même tems en cas d'acceptation de notre part d'en informer son ambassadeur à Londres. Quoique cette démarche ne fût pas fort cohérante avec les obligations du Pacte de famille nous y accédâmes cependant, sans autre restriction, si ce n'est qu'on n'admettroit rien dans la négociation qui seroit contraire à la dignité du Roi et à la foi de ses engagemens.

Les choses dans cet état et les Anglois ayant acquiescé de nouveau à la médiation qu'ils avoient recherchée, l'Espagne nous demanda des articles de paix. Nous lui en envoyâmes; le plus interessant et même l'unique étoit la reconnoissance de l'indépendance des 13 États Unis de l'Amérique avec restitution de tous les territoires dépendans de leurs Provinces. Les autres articles, à l'exception de Dunkerque où nous ne voulions plus un commissaire anglois, n'étoient que des élucidations des traités précédens et des redressemens de griefs sur lesquels on avoit déjà négocié avant la guerre.

L'Espagne ne fit usage que de la première de nos demandes, persuadée que si celle là étoit admise les autres n'éprouveroient aucune difficulté. Elle fut rejettée; après de longs délais l'Ang^re demanda que nous lui abandonnassions les Colonies américaines. Il étoit facile de prévoir par ce début quelle seroit l'issue de toute la négociation; cependant l'Espagne vouloit conserver des espérances, et nous ne devions pas prendre sur nous la rupture de la négociation. Elle nous demanda des expédiens, nous lui proposâmes une trêve à longues années semblable à celle de l'Espagne avec les Provinces-Unies des Pays Bas en 1609 qui laisseroit aux Américains l'indépendance de fait pendant que celle de droit demeureroit en suspens, avec restitution des isles et places dépendantes des États-Unis.

Comme le cabinet de St James ne vouloit qu'amuser celui de Madrid et se ménager les moyens de nous porter quelque coup sensible qui le mettroit en mesure de rompre impunément la négociation, plus de deux mois s'écoulèrent sans qu'il répondît, et lorsque, pressé par l'Espagne, il ne put refuser de fournir une réponse, il en fit une qui n'étoit que vague et déclamatoire et qui ne présentoit aucune facilité pour un accommodement.

Le roi d'Espagne sentit d'autant mieux alors quel étoit le but des Anglois, que malgré sa qualité de médiateur, les griefs, les offenses, même les outrages se multiplioient en Europe et en Amérique contre son pavillon et ses domaines; mais

ne voulant avoir rien à se reprocher, pour prévenir la continuation de la guerre, il crut devoir faire une 3me tentative, et il prit sur lui d'élaguer, sans nous consulter, notre proposition. Il offrit à l'Angleterre une trêve beaucoup plus raprochée, les parties restant chacune dans l'état où elles se trouveroient au moment de la signature.

Je vous laisse à juger, M., de ma confusion et de mon embarras à la vuë de ces conditions qui ne pouvoient caractériser que notre défection de l'alliance des Américains et les forcer à se jetter dans les bras de l'Angleterre, si elle avoit la sagesse de leur présenter des conditions plus raisonnables. Tout ce que nous avons pû faire de plus sage a été de ne les avouer ni de les désavouer, jusqu'à ce que l'Angleterre se fut expliquée, nous réservant ensuite de le faire nous-même selon que la justice et la dignité l'exigeoient. Très heureusement l'Angleterre nous a tirés de cette perplexité; elle a rejetté ces dernières conditions, en n'y en substituant d'aucune espèce. L'Espagne a regardé sa réponse déclinatoire comme la rupture de la négociation et c'est en conséquence qu'elle a fait déclarer à Londres qu'elle retiroit sa médiation.

Cette démarche préparatoire n'étoit que le préliminaire d'une autre dont M. le Mis d'Almodovar recevra aujourd'huy ou demain l'ordre. C'est de quitter l'Angleterre après avoir remis la déclaration dont je joins icy copie, quoique M. le prince de Kaunitz ne tardera pas à la recevoir par le canal de M. le comte de Beljoioso, l'amb^{r} d'Esp^{e} ayant l'ordre d'en remettre un exemplaire à chacun des ministres étrangers résidans à Londres.

Les choses étoient dans cet état, M., lorsque M. le Cte d'Orvilliers a fait voile de Brest le 3 de ce mois avec l'armée navale du Roi, pour se porter sur la côte d'Espagne, où il doit rencontrer la flotte espagnole. Une partie s'incorporera avec notre armée pour tenter le sort des armes, et briser, s'il est possible le sceptre des mers, que les Anglois ont usurpé, lequel n'apartenant en propre ni par le droit de nature ni par le droit des gens à aucune nation, doit être l'apanage de toutes.

Je ne puis pas vous donner, M., un compte plus exact quoiqu'assez succint de la position passée et présente des choses, quant à l'avenir je ne puis que recommander la justice de notre cause à la faveur de la divine Providence et la prier de répendre ses bénédictions sur nos justes efforts; c'est la cause des nations, c'est celle de l'humanité que nous deffendons. Je suis bien persuadé, M., de la conformité de vos vœux avec les miens, je me flatte que ceux de la Cour où vous êtes ne nous sont pas défavorables.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le comte DE VERGENNES.

Espagne, t. 594, n° 151.

EXPOSÉ
DES MOTIFS
De la conduite du Roi Très-Chrétien, relativement à l'Angleterre.

ACCOMPAGNÉ

D'un pareil Exposé de ceux qui ont déterminé LE ROI D'ESPAGNE, dans le parti qu'il a pris à l'égard de la même Puissance.

Publié par l'ordre de SA MAJESTÉ CATHOLIQUE, à Madrid, de l'Imprimerie royale de la Gazette, 1779.

TRADUIT DE L'ESPAGNOL.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXIX.



Exposé des motifs de la conduite du Roi Très-Chrétien, relativement à l'Angleterre.

Lorsque la Providence appela le Roi au Trône, la France jouissoit de la paix la plus profonde. Le premier soin de Sa Majesté fut de manifester à toutes les Puissances son desir d'en perpétuer la durée; toutes applaudirent à des dispositions aussi heureuses, le Roi d'Angleterre en particulier en témoigna sa satisfaction, et donna à Sa Majesté les assurances les plus expressives d'une sincère amitié. Cette réciprocité de sentimens autorisoit le Roi à croire que la Cour de Londres étoit enfin disposée à suivre une marche plus juste et plus amicale que celle qu'elle avoit tenue depuis la paix conclue en 1763 (1), et qu'elle mettroit un terme aux procédés arbitraires que les sujets du Roi avoient éprouvés de sa part, depuis cette époque, dans les quatre parties du Monde. Sa Majesté se persuadoit qu'Elle pouvoit d'autant plus compter sur la vérité des protestations du Roi d'Angleterre, que le germe de la révolution que l'Amérique vient d'éprouver, commençoit à se développer de la manière la plus alarmante pour la Grande-Bretagne.

Mais la Cour de Londres, prenant pour crainte ou pour foiblesse ce qui

Comme ce sont des motifs semblables, & encore plus pressans, qui ont dirigé le Roi Catholique, dans sa conduite actuelle à l'égard de l'Angleterre; il a paru nécessaire d'exposer ici les principaux de ces motifs à la vue du public, afin qu'en même temps & sous un seul aspect, il puisse se convaincre de la justice des deux Souverains.

(1) Il seroit trop long de rapporter tous les sujets de plainte donnés à l'Espagne, depuis l'époque du Traité de Paris, de 1763; en conséquence, nous nous bornerons aux plus graves et aux plus récens, pour qu'on ne dise point que nous rappelons des griefs anciens et oubliés.

Par l'article XVI des préliminaires dudit Traité, l'Angleterre a reconnu que la baie de Honduras appartenoit au territoire d'Espagne, et cette Puissance s'est obligée à faire raser quatre mois après la ratification du Traité, toutes les fortifications que ses Sujets auroient pu avoir construit dans cette partie du monde. La Cour d'Angleterre n'ayant fait d'autre réserve que celle-ci; savoir, qu'*on n'empêcheroit point les Anglois sur la côte de Campêche, de couper des bois de teinture; qu'on n'inquiéteroit point leurs travailleurs, et qu'ainsi ils pourroient y avoir les maisons et les magasins dont ils auroient besoin.*

Jusqu'à présent les Anglois n'ont exécuté aucune de ces conditions; ils ont pénétré de plus en plus dans les anciens Établissemens, soulevant les Indiens et leur donnant des armes et d'autres secours pour cet objet, sous la protection du Gouvernement Britannique.

Non contens de cela, les Anglois se sont permis de s'établir dans un grand nombre d'autres ports, rivières, anses et côtes du territoire Espagnol de ladite baie de Honduras, où ils n'ont pas même le prétexte d'y couper du bois; mais avec la seule intention d'y empiéter sur la souveraineté Espagnole, et d'y faire la contrebande la plus étendue : tels sont les lieux appelés le *Piche*, *Rio-tinto*, *Rio-matina*, et divers autres où ils ont formé et armé des Milices; le Roi de la Bretagne a même donné à un certain Jacob Lourri la commission de Capitaine général de

IMPRIMERIE NATIONALE.

n'étoit que l'effet des dispositions pacifiques du Roi, demeura fidèle à son ancien système, elle continua ses vexations et ses actes de violence contre le commerce et la navigation des sujets de Sa Majesté.

Le Roi jugeant le Roi d'Angleterre d'après ses propres sentimens, lui déféra avec la plus grande franchise tous les griefs, et il en attendoit avec confiance le redressement; il y a plus, Sa Majesté, instruite des embarras que causoient à la Cour de Londres les affaires de l'Amérique septentrionale, évita de les augmenter en insistant trop vivement sur des réparations que le Ministère Anglois ne cessoit de promettre et d'éluder.

Telle étoit la position des deux Cours lorsque les procédés de celle de Londres, forcèrent ses anciennes Colonies de recourir à la voie des armes pour maintenir leurs Droits, leurs Priviléges et leur Liberté. Tout le monde connoît l'époque où cet évènement éclata; les démarches multipliées et infructueuses des Américains pour rentrer dans le sein de leur Mère-patrie; la manière dont l'Angleterre les repoussa; enfin l'Acte de l'Indépendance qui en fut, et qui dut en être le résultat.

ces nouveaux établissemens, laquelle a été lûe d'une manière solennelle à toute la Colonie, le 21[e] jour de Septembre 1776, les Troupes étant rassemblées; et on y a lû pareillement d'autres commissions d'Officiers ou Chefs, de moindre grade. Voilà ce que faisoient les Anglois, et ce que l'Espagne a découvert, après que le Ministère Britannique avoit nié que ces Établissemens se fissent de son consentement et par son autorité.

Les Colons Anglois ont usé d'artifices et de ruses, pour débaucher celui qui se nommoit Roi des Indiens Mosquites, et celui qu'on appelle Capitaine ou Général des autres Indiens, dont les chefs ont envoyé des Commissaires au Vice-Roi du Gouvernement Espagnol, se reconnoissant Sujets de Sa Majesté Catholique. Ils leur ont même fourni des armes et toutes sortes de secours, pour les empêcher de se mettre sous la protection de l'Espagne, à la souveraineté de laquelle ressortissent tous ces territoires, et chacun d'eux en particulier.

Quoique ce soit l'usage des Anglois, de recevoir dans leurs Établissemens, tous les Étrangers, de quelqu'état ou religion qu'ils puissent être, on en a toujours refusé l'entrée aux seuls Espagnols; au contraire, dès qu'ils paroissent ils y sont arrêtés et emprisonnés, ou bien on les contraint de se retirer.

Pour preuve du dessein où a toujours été l'Angleterre de s'approprier ces vastes territoires, d'y fonder des Établissemens et d'y étendre de plus en plus l'excessive contrebande que ses sujets font déjà dans l'intérieur des provinces Espagnoles, il est à propos de citer un évènement de l'année 1775. Un Médecin célèbre par ses voyages autour du Monde et connu sous le nom du Docteur *Irwin*, étoit parti de la Tamise même, emportant avec lui toutes sortes d'instrumens propres au labourage, aux métiers, et une infinité d'autres choses qui lui étoient fournies par le Gouvernement pour faire *un Établissement permanent dans la province de Hacha*, auquel il devoit employer les familles qu'il emmenoit avec lui et les autres qui devoient le suivre. Il est à remarquer que dans cette vue, il avoit nourri et élevé dans sa maison un fils d'un Roi Indien et deux des principaux Indiens de ce canton. Le bâtiment du Docteur

L'état de guerre où les États-Unis de l'Amérique septentrionale se trouvèrent nécessairement à l'égard de l'Angleterre, les força de se frayer un chemin pour arriver jusqu'aux autres Puissances de l'Europe, et pour ouvrir un commerce direct avec Elles : le Roi auroit trahi les intérêts les plus essentiels de son Royaume, s'il eût refusé de les admettre dans ses Ports, et de les faire participer aux avantages dont jouissent toutes les autres Nations.

Cette conduite juste, sage et suivie par la plupart des autres États commerçans de l'Europe, engagea la Cour de Londres à se permettre les plaintes et les représentations les plus amères : Elle s'étoit persuadée sans doute, qu'il lui suffiroit d'employer le langage de son ambition et de sa hauteur, pour obtenir de la France des preuves d'une déférence sans bornes. Mais aux propos et aux démarches les moins mesurées, le Roi n'opposa constamment que le calme de la justice et de la raison ; Sa Majesté fit connoître sans détour au Roi d'Angleterre, qu'Elle n'étoit ni ne prétendoit être le Juge de sa querelle avec ses anciennes Colonies, et que ce n'étoit point à Elle à la venger ;

Irwin fut pris par les Gardes-côtes Espagnoles ; et le Gouvernement Britannique, au lieu de donner satisfaction pour cette infraction des Traités, se plaignit amèrement en menaçant l'Espagne de la guerre.

Au mois de Novembre de l'année dernière, quelques Espagnols s'établirent sur la rivière de Saint-Juan à ladite côte des Mosquites, où ils construisirent quelques maisons. Au moment qu'ils étoient le moins sur leurs gardes, ils se virent attaqués par un parti d'Anglois soutenu d'un parti d'Indiens ; le Capitaine du bâtiment fut blessé, la plupart de ses gens furent faits prisonniers, et les Anglois commirent un grand nombre d'autres violences. Cet évènement se passoit pendant que la négociation se suivoit avec la plus grande activité de la part du Roi d'Espagne pour procurer une paix favorable à l'Angleterre. Rien ne fait mieux voir combien la Cour de Londres, son Ministère et ses sujets répondoient peu à de si bonnes intentions, et combien il y a de distance entre de pareils procédés et la conduite magnanime et généreuse de Sa Majesté.

Les Anglois ont fait la même chose dans tous les lieux où ils ont mis le pied. Par exemple, sur la côte de Saint-Blas dans la province de Darien, ils excitent à la révolte les Indiens établis sur les frontières Espagnoles en les décorant de commissions et de marques de commandement sous la protection Britannique. C'est de cette manière qu'un Indien nommé Bernard a été pourvu d'une commission formelle de la part du Gouverneur de la Jamaïque et qu'il porte un bâton de commandement avec une inscription angloise qui le qualifie Capitaine général de la côte sus mentionnée. On a découvert ces faits dans le commencement de l'année présente, et le 8 Mars il a été ordonné d'en porter plainte au Ministère Anglois, qui a répondu en affectant de les ignorer, ainsi qu'il a coutume de faire.

Dans ces dernières années, les Anglois ont fait diverses tentatives pour soulever les Nations Indiennes alliées ou amies de l'Espagne, qui habitent sur les frontières de la Louisiane, soit en leur fournissant des armes, soit en les séduisant par des présens, soit en leur donnant des commissions ou des médailles Angloises, soit enfin en les excitant

que par conséquent rien ne lui imposoit l'obligation de traiter les Américains comme des Rebelles, de leur fermer les Ports de son Royaume, et encore moins d'interdire à ses Sujets tout commerce et toute espèce de liaison avec eux. Cependant le Roi voulut bien mettre les entraves qui pouvoient dépendre de lui à l'exportation des Armes et des Munitions de guerre, et il donna même l'assurance la plus positive, que non-seulement il ne protégeroit point ce Commerce, mais aussi qu'il laisseroit à l'Angleterre une entière liberté de réprimer, selon les règles prescrites par les Traités et selon les loix et les usages de la Mer, tous ceux de ses Sujets qui seroient trouvés en contravention à ses défenses. Le Roi alla plus loin encore : il se fit un devoir scrupuleux d'exécuter les stipulations du Traité de Commerce signé à Utrecht, quoique l'Angleterre eût refusé, dans le temps, de le ratifier dans toutes ses parties, et que la Cour de Londres y contrevînt journellement; Sa Majesté défendit en conséquence aux Corsaires Américains d'armer dans ses Ports, d'y vendre leurs Prises, et d'y séjourner au-delà du temps ouvertement à s'unir avec les Anglois armés, pour commettre des hostilités contre les sujets de Sa Majesté Catholique.

Il a été porté en plusieurs occasions, à la Cour de Londres, des plaintes de différens évènemens de cette nature, et quoiqu'elle ait répondu en termes généraux *qu'elle prendroit les informations et qu'elle expédieroit les ordres convenables*, ces plaintes n'ont point produit les effets que l'Espagne devoit en attendre d'après les règles de la justice et de la raison.

Au contraire, sous prétexte de leur guerre avec les Américains, les Anglois oubliant l'exacte impartialité que la Colonie Espagnole a observée, ainsi que sur le bon accueil qu'ils y ont toujours reçu, ont commis, tant par mer que par terre, les insultes les plus révoltantes, jusqu'au point qu'une Frégate de guerre Angloise a osé menacer la ville même de la nouvelle Orléans.

Fidèles à leur plan, les Anglois soulevèrent aux mois de Juin et de Juillet de l'année dernière 1778, les Chatcas, les Chéroquis et les Chicachas, payant à chaque Indien la valeur d'une peau de cerf par jour, et les excitant à frapper avec la cruauté ordinaire de ces Nations barbares, sur les Établissemens Espagnols pour les détruire, au mépris de la Paix qui régnoit entre l'Espagne et l'Angleterre, ainsi que de la modération et de l'impartialité que le Roi mettoit dans sa conduite, relativement aux divisions de cette Puissance avec ses Colonies et la France.

Pour effectuer cette entreprise, les Indiens devoient s'unir avec un corps d'Anglois, armés dans le district appelé *Natchès;* mais ce projet inhumain n'eut pas son effet, parce que heureusement deux Sauvages, touchés sans doute, de l'injustice que leurs Nations alloient commettre au mépris de la bonne foi et des bons traitemens qu'elles recevoient des Espagnols, se retirèrent avant l'exécution.

Les Anglois se sont emparés de plusieurs habitans de la Colonie Espagnole, et ils en ont emmené quelques-uns dans l'intérieur des terres, où ils les ont forcés de prendre les armes contre les Américains. On peut citer, entr'autres exemples, celui

porté (2) par le Traité qui vient d'être cité; elle défendit même à ses Sujets de faire l'achat de ces Prises, et les menaça de confiscation dans le cas où ils transgresseroient ses ordres; ce qui a eu son effet. Mais tous ces actes d'une complaisance aussi marquée, tant de fidélité à remplir un Traité que l'on auroit été autorisé à regarder comme non-existant, étoient bien loin de satisfaire la Cour de Londres; elle prétendoit rendre le Roi responsable de toutes les transgressions, tandis que le Roi d'Angleterre ne pouvoit pas lui-même, malgré un Acte formel du Parlement, empêcher ses propres Négocians de fournir des marchandises et même des munitions de guerre aux Colonies.

Il est aisé de comprendre combien le refus de se prêter aux prétentions arbitraires de l'Angleterre, dut blesser l'amour-propre de cette Puissance, et réveiller son ancienne animosité contre la France; Elle s'irrita d'autant plus qu'Elle commençoit à éprouver des revers en Amérique; que tout lui pronostiquoit la séparation irrévocable de ses anciens Colons et les pertes qui devoient en être la suite inévitable, et qu'Elle voyoit la France profiter d'une partie d'un Commerce qu'Elle avoit repoussé d'une main indiscrète, et s'occuper (3) des moyens de faire respecter son Pavillon.

d'un jeune homme appelé *Lirois*, fils d'un Capitaine de la Colonie Espagnole.

Nous avons reçu avec les dernières informations, les lettres originales du Commandant Anglois Hamilton, dans lesquelles il a menacé de violer le territoire de l'Espagne, comme il a été dit dans la Gazette de Madrid, du 20 juillet dernier, article de la Havanne. On y voit en outre, que le Gouvernement Britannique a donné ordre de construire différens Forts, dont un devoit être solide et permanent, sur le bord du Mississipi, du côté du lac d'Iberville. Ce seul fait suffiroit pour prouver les desseins de la Cour de Londres, contre la souveraineté de l'Espagne, puisque le Fort en question ne serviroit de rien contre les Américains, et qu'il causeroit le plus grand préjudice à la nation Espagnole.

C'est ici le lieu de citer le Mémoire remis au mois de Mai 1775, par Don Francisco Escarano, chargé des affaires d'Espagne à Londres, contenant des plaintes de ce que les Anglois détournoient de l'obéissance du Roi, les Indiens *Pascagulas*, habitans des frontières de la Louisiane, en leur donnant des commissions de Capitaines au service de Sa Majesté Britannique, et en les décorant de marques d'honneur, et de médailles. On ne finiroit jamais s'il falloit rapporter tout au long, chacun de ces excès et une infinité d'autres infractions des Traités, ainsi que les violences et usurpations, commises depuis quelques années par le Gouvernement Anglois, contre la souveraineté Espagnole.

(2) L'Espagne a donné les mêmes ordres que la France, relativement aux prises, et elle les a fait exécuter avec tant de rigueur et d'exactitude, que plusieurs Corsaires Américains, et entr'autres le fameux Cunningham, ont cherché à s'en venger, en maltraitant et en prenant les vaisseaux Espagnols, qui, jusqu'à présent n'ont point été rendus, quoiqu'ils aient été réclamés.

(3) L'Angleterre ne pouvoit pas non plus avoir des motifs de jalousie et de démêlés, relativement à l'Espagne, pour cesser de la traiter d'une manière conforme aux règles de l'équité, de la gratitude et des bienséances; attendu que les Espagnols ne font

Ce sont toutes ces causes réunies qui augmentèrent le désespoir de la Cour de Londres, et qui la portèrent à couvrir les Mers d'Armateurs munis de Lettres de marque d'une teneur vraiment offensive; à violer sans ménagement la foi des Traités; à troubler, sous les prétextes les plus frivoles et les plus absurdes, le commerce et la navigation des sujets du Roi (4); à s'arroger un empire tyrannique en pleine mer; à prescrire

et ne peuvent faire que très peu ou point de commerce avec les Colons Anglois, celui de ses possessions espagnoles en Amérique étant suffisant et même plus que suffisant pour eux.

Cependant la Cour de Londres, pour se ménager un prétexte de rupture, lorsque ses projets seroient parvenus à leur point de maturité, affectoit de grandes inquiétudes sur les relations de commerce que quelques Négocians de Bilbao, entretenoient avec d'autres Négocians de ses Colonies; quoique cette relation eût commencé long-temps avant qu'elles rompissent avec leur Métropole. Le Ministère Anglois prétendit aussi devoir prendre ombrage du rapport mercantile qu'entretenoient quelques habitans François de la Louisiane avec les Colons, et il vouloit rendre le Gouvernement Espagnol responsable de cette contravention à ses propres loix dans ces Pays; dans le temps même que les Sujets d'Angleterre appelés *royalistes*, étoient pareillement en contravention par la contrebande qu'ils faisoient sur les côtes Espagnoles du Mississipi et de la Louisiane, ce qui fut cause qu'il y en eut plusieurs d'arrêtés, et que les Anglois se répandirent en plaintes à cette occasion.

L'orgueil des Commandans Anglois dans ces parties, prétendoit aussi que l'on ne devoit point donner d'asyle dans la Louisiane aux Colons persécutés, tandis que les Royalistes qui s'y réfugioient étoient sûrs de n'avoir rien à craindre, non-seulement pour leur vie, mais pour leurs biens. C'est un fait constaté par les remercîmens de plusieurs de ces Royalistes au Gouvernement Espagnol, lesquels ne se sont point bornés à témoigner leur reconnoissance de vive voix, mais en ont consigné l'expression dans un écrit signé d'un grand nombre d'entre eux. Le Gouvernement Espagnol a porté l'humanité jusqu'à envoyer de son propre mouvement des farines à Pensacola, d'après la connoissance qu'il avoit de la disette qui régnoit dans cette Place : la reconnoissance du Ministère et de la nation Britanniques a éclaté par les menaces, les violences et les manœuvres qui viennent d'être rapportées.

(4) Pour ne pas nous arrêter aux évènemens antérieurs à ces derniers temps, il suffira de dire que

des loix arbitraires, inconnues et inadmissibles; à insulter, en plus d'une occasion, le pavillon de Sa Majesté (5); enfin à violer son territoire,

les insultes faites par la Marine angloise à la navigation et au commerce espagnols, depuis l'année 1776, jusqu'au commencement de Mars de l'année présente 1779, se montoient déjà à quatre vingt-six, dans le nombre desquelles on comprend des prises injustes, des pirateries et des vols de différens effets à bord des bâtimens, des coups de canon tirés et d'autres violences incroyables. Depuis ledit mois de Mars, et nonobstant le Mémoire remis le 14 du susdit mois, par l'Ambassadeur marquis d'Almodovar, dans lequel il se plaignoit des griefs les plus graves, et où il rappeloit les autres Mémoires présentés les 12, 19 et 26 Avril, les Anglois se sont emparés des trois bâtimens Espagnols nommés *Nuestra Sra de la Conception*, la *Virgen de Gracia* et *las Animas*. Ces excès joints aux autres insultes, dont la note avoit été envoyée audit marquis d'Almodovar, pour qu'il en informât le Ministère Anglois, ont donné lieu à cet Ambassadeur de dire, dans la dernière déclaration qu'il a remise au Ministère Anglois le 16 Juin, que les griefs dont on se plaignoit depuis ces dernières années, s'approchoient du nombre de cent.

(5) Les vaisseaux ou bâtimens du Roi Catholique ainsi que ses barques courrières, balandres et autres incapables de faire une résistance convenable, qui ont été insultés par la Marine angloise, dans le cours des deux années dernières jusqu'au commencement de Mars de l'année présente, dans les mers d'Europe et d'Amérique, sont au nombre de douze. On rougit de rapporter l'indécence et même l'ignominie avec lesquelles les Officiers Anglois, tant dans ces circonstances que dans d'autres, ont traité le Pavillon de Sa Majesté Catholique. On citera à ce sujet ce qui s'est passé le 31 Octobre de l'année dernière. Un Officier Anglois détaché par deux frégates de la même nation, visitant entre les îles de la Mona et de la Saona le bâtiment espagnol nommé *Nuestra Sra de la Esclavitud*, faisant hisser le Pavillon du Roi, s'est servi de l'endroit où étoient les Armes de Sa Majesté pour s'en frotter le visage et essuyer sa sueur, voulant par-là montrer le mépris qu'il en faisoit : ce digne Officier et ses compagnons ont pillé le bâtiment et enlevé jusqu'aux hardes des Matelots.

tant en Europe qu'en Amérique, de la manière la plus caractérisée et la plus insultante (6).

Si le Roi eût moins respecté les droits de l'humanité, s'il eût été moins avare du sang de ses Sujets; enfin, si au lieu de suivre l'impulsion de son propre caractère, il n'eût pris conseil que de sa dignité blessée, il n'auroit point hésité un instant à user de représailles, et à repousser l'insulte par la force de ses armes.

Mais Sa Majesté fit taire son juste ressentiment; Elle voulut combler la mesure des bons procédés, parce qu'Elle avoit encore assez d'opinion de ses ennemis pour se flatter qu'à force de modération et de représentations amicales, Elle réussiroit enfin à les ramener dans la voie de la conciliation que leur propre intérêt leur conseilloit.

C'est par une suite de ces considérations, que le Roi déféra à la Cour de Londres tous ses griefs (7),

(6) La nation Angloise a violé onze fois le territoire Espagnol, dans ces dernières années. Parmi toutes ces insultes on remarquera celle que se permirent les chaloupes de trois frégates angloises qui étoient dans la baie de Gibraltar le 30 Avril 1777; elles firent feu sur le bateau des fermes du Roi ainsi que sur le corps-de-garde qui étoit au pont Mayorga, et enlevèrent l'équipage et les effets d'une goëlette prise par le même bateau, parce qu'elle étoit soupçonnée de porter en contrebande du tabac et de l'argent monnoyé. Aussitôt que les Anglois se furent emparés de toutes ces choses ils se retirèrent en faisant des saluts avec leurs chapeaux comme par dérision.

(7) Les plaintes de la Cour d'Espagne ont été aussi souvent répétées que les insultes de la part de l'Angleterre, les Mémoires se succédant continuellement à Londres et à Madrid, de manière qu'on peut dire qu'il en a été donné une infinité, et malgré cela on a osé faire dire par Sa Majesté Britannique, dans son Parlement, qu'un grand nombre de ces plaintes n'étoient point venues à sa connoissance, et qu'elle étoit intérieurement convaincue qu'elle n'avoit point donné sujet au procédé injuste de l'Espagne. Ces plaintes, on le répète aujourd'hui, ont été si continues que D. Francisco Escarano exposant par écrit quelques-uns de ces griefs au Lord Weymouth le 5 février 1778, lui témoignoit déjà qu'il se lassoit de se plaindre si souvent et lui marquoit « qu'il sembloit que tous les Commandans des « vaisseaux de Sa Majesté Britannique fussent con- « venus entr'eux du traitement qu'ils devoient faire « à ceux du Roi ou de la Nation Espagnole; puisque, « d'après les preuves multipliées d'une constante ex- « périence, les vaisseaux Anglois commençoient par « tirer plusieurs coups à boulet sur les nôtres, que « les Officiers venoient les visiter, qu'ils enchaînoient « l'équipage ou l'enfermoient à fond de cale, qu'ils « emportoient sans le moindre scrupule les effets qui « leur convenoient, et pour adieu leur tiroient un « autre coup de canon à mitraille; que les vaisseaux « Espagnols et nommément les courriers paquebots « qui portent de l'artillerie auroient pu faire usage de « la force contre ces insultes, mais qu'ils s'en étoient

Sa Majesté les fit accompagner des représentations les plus sérieuses, parce qu'Elle ne vouloit point laisser le Roi d'Angleterre dans l'incertitude sur la disposition ferme où Elle étoit de maintenir sa Dignité, et de protéger les droits et les intérêts de ses Sujets, et de faire respecter son Pavillon.

« abstenus parce que le Ministère Espagnol avoit très « expressément ordonné de vivre dans la meilleure « harmonie avec la nation Angloise; enfin il prioit « le Lord Weymouth de vouloir bien comparer cet « excès de modération de l'Espagne avec les insultes « fréquentes que faisoit la Marine Britannique, et « de voir s'il étoit juste de ne la point contenir « et de ne donner aucune satisfaction à l'Espagne. »

C'est ainsi que l'Espagne s'expliquoit au mois de Février 1778. On va voir comme elle s'est expliquée le 14 Mars de l'année présente 1779, par le canal du Marquis d'Almodovar, dans un écrit de cette date, donné au même Vicomte de Weymouth.

L'Ambassadeur Espagnol rapporte deux points sur lesquels il avoit reçu une réponse de ce Ministre Anglois, puis il continue ainsi dans sa lettre : « Cependant le Roi n'a pas pu s'empêcher de remarquer que de toutes les plaintes portées par son « ordre depuis deux ans au Ministère Britannique, « il n'y a eu que ces deux affaires sur lesquelles on « ait donné une réponse catégorique. Sa Majesté a « examiné les motifs contenus dans celle du 13 Février, pour excuser le délai relatif à ce qui s'est « passé en Amérique; mais Elle ne voit pas que le « changement de la destination des vaisseaux, la « mort des Commandans, et le retour des Amiraux « auxquels les ordres s'adressoient (c'étoient-là les « motifs ou les prétextes qu'on alléguoit), aient pu « empêcher la vérification demandée. Quand même « les Commandans seroient morts, ou que les vais-« seaux seroient allés ailleurs, et même en admettant « que ces évènemens aient été universels et qu'ils « eussent eu lieu précisément dans le temps qu'on « se proposoit de faire la vérification, cela n'empê-« choit pas que le Gouvernement des lieux dans les-« quels ces faits sont arrivés, et où l'on devoit avoir « pris connoissance des mêmes faits, ne fût permanent. Quoique les Chefs aient été changés, l'exer-« cice de leurs emplois continue toujours, et les « bureaux des départemens où l'on doit avoir pris « connoissance ou rendu compte de chaque affaire « de cette espèce, subsistent encore. D'ailleurs, on « a vu arriver en Angleterre, quelques-uns des Com-« mandans sous les ordres desquels agissoient les

IMPRIMERIE NATIONALE.

Mais la Cour de Londres affecta de garder un silence offensant sur la plupart des offices de l'Ambassadeur du Roi, et lorsqu'elle se détermina à répondre, il ne lui en coûta rien de nier les faits les mieux prouvés, d'avancer des principes contraires au Droit des gens, aux Traités et aux Loix de la mer (8), et d'encourager

« vaisseaux qui ont pris et maltraité les vaisseaux Es-« pagnols, et ces Commandans Anglois auroient pu « être interrogés sur beaucoup d'articles. »

Le Marquis d'Almodovar fait ensuite quelques observations sur un cas particulier, et il termine ainsi sa dépêche : « Enfin quand tout auroit conspiré « à empêcher ou à retarder les informations que le « Ministère Britannique desiroit avoir pour satis-« faire ma Cour ; le Roi mon Maître croyoit que ses « démarches et les ordres donnés par Sa Majesté « Britannique, auroient au moins arrêté le cours de « ces violences. Mais tout au contraire, on reçoit « continuellement à Madrid des avis de nouvelles « violences, et l'on m'a envoyé le détail de quelques-« unes, avec ordre de les communiquer à Votre Ex-« cellence ; je joins ici la relation des faits les plus « remarquables, ne faisant point mention des autres, « pour ne pas accumuler les plaintes, quoiqu'elles « fussent toutes aussi fondées. Votre Excellence ne « tardera pas à reconnoître l'importance de tout ceci, « et la nécessité d'accélérer autant qu'il est possible, « la satisfaction que le Roi mon Maître se flatte d'ob-« tenir de la justice et de la droiture de Sa Majesté « Britannique. »

Ce Mémoire donné au mois de Mars n'a produit que de belles promesses de la part du Ministère Anglois, et n'a pas empêché qu'on ne se permît de nouvelles prises et de nouvelles insultes dans les mois d'Avril et de Mai suivans, ainsi qu'on l'a exposé dans la note du *n°* *4*. On peut révoquer en doute si le Ministère Anglois a seulement pris la peine de lire la note ou la liste des griefs, et si ce n'est pas pour cette raison que beaucoup de ces griefs ne sont pas parvenus à la connoissance de Sa Majesté Britannique, ainsi qu'elle l'a affirmé à son Parlement.

(8) L'Espagne a été plus heureuse vis-à-vis du Ministère Anglois, car du moins on ne lui a jamais nié les faits, et on lui a toujours promis de belles choses, quoiqu'elle n'ait jamais obtenu une satisfaction complète, ni réussi à faire cesser les violences. Toutes les Puissances de l'Europe savent très bien quelles sont les maximes de la Marine angloise dans ses déprédations ; elles en ont assez éprouvé dans

des jugemens et des confiscations de l'injustice la plus révoltante, en excluant jusqu'aux moyens d'appel (9).

Tandis que la Cour de Londres mettoit à une si forte épreuve la modération et la longanimité du Roi, elle faisoit dans ses Ports des préparatifs et des armemens qui ne pouvoient avoir l'Amérique pour objet; leur but étoit par conséquent trop déterminé pour que le Roi pût s'y méprendre, et dès-lors il devint d'un devoir rigoureux pour Sa Majesté de faire des dispositions capables de prévenir les mauvais desseins de son

cette guerre et dans la guerre précédente entre l'Angleterre et la France, mais elles ne savoient pas, et elles n'auroient pas pu s'imaginer que le Capitaine de la Frégate ou de la Corvette angloise le *Zéphir*, appelé *Thomas Hasth*, après avoir pris injustement la Balandre la *Trinité*, allant de Bilbao à Cadiz, sur la fin de 1777, et chargée de cuirs, de clous et d'autres marchandises, la conduiroit à Tanger, et dans cette Place tâcheroit de l'échanger contre un Brigantin américain, pris par les Maroquins, en laissant comme esclaves le Capitaine Espagnol, son Pilote et son équipage. Heureusement les Maures n'acceptèrent point ce marché, et alors, quoique le vaisseau fût conduit à la baie de Gibraltar, comme tout prétexte manquoit pour le déclarer de bonne prise, les Anglois le laissèrent en liberté, après avoir pillé une grande partie de sa cargaison; mais ce vaisseau avoit été si maltraité depuis sa prise, qu'au sortir de Gibraltar, il ne put résister à une tempête qui survint, et qui le jeta sur la côte. Un fait de cette nature ne seroit pas croyable s'il n'étoit aussi positif, et personne ne pourra se persuader qu'une nation aussi civilisée que l'Angleterre, ait des Officiers de marine imbus de pareilles maximes.

(9) Les deux faits suivans peuvent faire juger de l'injustice des Amirautés Angloises, et de leur extravagante conduite à l'égard des prises Espagnoles. La Balandre angloise le *Lively*, capitaine Joseph Smith, prit le navire Espagnol le *S. Nicolas et S. Telmo*, appartenant à Don Manuel del Cerro Rubio, habitant de la Corogne et allant de ce port aux îles Espagnoles. Smith conduisit ce navire à l'île de l'Anguille, où après avoir été déclaré mauvaise prise, il fut mis en liberté, et reçut du Gouverneur Anglois un sauf-conduit pour continuer sa route; mais cette précaution ne lui servit de rien, car au sortir de ce port il fut pris par une autre Corvette angloise, et celle-ci l'ayant mené au port de Basseterre de l'île Saint-Christophe, il y fut déclaré de bonne prise. La même chose arriva au Paquebot espagnol *S. Pedro*, capitaine Don Francisco Xavier Garcia, ayant été pris le 8 Mai 1778 par le capitaine Anglois Jayme Dunevant, et conduit à la même île de l'Anguille où on le déclara libre; il fut suivi et pris de

ennemi, et des déprédations et des insultes pareilles à celles de 1755 (10).

Dans cet état des choses, le Roi, qui, malgré des intérêts pressans, s'étoit refusé jusque-là aux ouvertures des États-Unis de l'Amérique septentrionale, sentit qu'il n'y avoit plus un moment à perdre pour former des liaisons avec eux (11). Leur indépendance étoit prononcée et établie par le fait; l'Angleterre l'avoit, en quelque sorte, reconnue elle-même, en laissant subsister des actes qui tiennent à la souveraineté.

Si l'intention du Roi eût été de tromper l'Angleterre et de l'induire à faire de fausses démarches en la laissant dans l'erreur, il auroit enséveli dans l'ombre du secret ses engagemens avec ses nouveaux Alliés; mais les principes de justice qui ont dirigé Sa Majesté, et le desir sincère de conserver la paix, la décidèrent à tenir une conduite plus franche et plus noble; Sa Majesté crut se devoir à Elle-même d'éclairer le Roi d'Angleterre en lui notifiant ses liaisons avec les États-Unis (12).

Rien ne pouvoit être plus simple et moins offensif que la déclaration que l'Ambassadeur de Sa Majesté remit au Ministère Britannique.

Mais le Conseil de Saint-James n'en jugea pas de même, et le Roi d'Angleterre, après avoir rompu la paix en rapelant son Ambassadeur,

nouveau par une autre Balandre angloise, aux ordres de Joseph Armet, qui mouilloit dans ce port, et conduit à Saint-Christophe, où il fut déclaré de bonne prise.

(10) L'Espagne, plus qu'aucune autre Puissance, a fait la triste épreuve des agressions et usurpations du Gouvernement Anglois, toutes au milieu de la paix la plus profonde, et sans être précédées de déclaration de guerre. L'Angleterre possède à peine quelque territoire de l'ancienne dépendance Espagnole qui n'ait été acquis par surprise dans un temps de paix; et toutes les mers ont vu les vaisseaux Espagnols souffrir ces violences, tandis qu'il n'existoit aucun motif de croire qu'ils fussent attaqués. Le Cabinet Anglois est le seul qui ait donné l'exemple de conclure un Traité avec l'Espagne, et de commettre l'instant d'après contre elle les plus grandes hostilités. A la vue d'une pareille conduite, on laisse aux personnes impartiales à juger si le Roi a bien fait d'augmenter ses armemens de mer; et de prendre les devans pour faire avorter les desseins de ses ennemis et de ses agresseurs.

(11) Aucun motif ne pouvoit déterminer l'Angleterre à ne pas faire satisfaction à l'Espagne, à ne pas empêcher qu'il lui fût fait de nouvelles insultes, et à ne pas la payer de reconnoissance : car malgré les projets et les menaces publiques de divers Membres du Parlement Anglois dans ses séances des mois de Décembre 1777, et de Janvier et Février 1778, pour s'arranger avec les Américains et faire la guerre à la Maison de Bourbon; jamais le Roi Catholique ne voulut faire de Traité avec les Colonies, afin de ne point donner le plus léger prétexte de plainte à la Cour de Londres. On n'entend point par là que de son côté le Ministère François n'eût des motifs très graves pour prendre aussi les devans en se précautionnant contre de nouveaux ennemis, et en se garantissant des piéges et des desseins pernicieux du Cabinet Britannique.

(12) La Cour de France s'est conduit avec tant de franchise et de bonne foi dans cette démarche (dont alors le Roi Catholique n'eut aucune connoissance), qu'Elle ordonna à son Ambassadeur à Londres, de déclarer que l'Espagne n'avoit eu au-

dénonça à son Parlement la démarche de Sa Majesté, comme un acte d'hostilité, comme une agression formelle et préméditée. Cependant ce seroit s'abuser de croire que c'est la reconnoissance que le Roi a faite de l'indépendance des Treize-États-unis de l'Amérique septentrionale qui a irrité le Roi d'Angleterre; ce Prince n'ignore pas sans doute tous les exemples de ce genre que fournissent les Annales britanniques et même son propre règne : Son ressentiment a eu un tout autre principe. Le Traité de la France prévenoit et rendoit inutile le plan formé à Londres d'une coalition momentanée et précaire avec l'Amérique, et il faisoit échouer les projets secrets qui avoient conduit Sa Majesté Britannique à une pareille démarche : La véritable cause de l'animosité que le Roi d'Angleterre a manifestée et qu'il a communiquée à son Parlement, n'est autre que de n'avoir pu rallier à sa Couronne des Américains pour les armer contre la France (13).

Une conduite si extraordinaire indiquoit évidemment au Roi à quoi il devoit s'attendre de la part de la Cour de Londres; et s'il avoit pu lui rester le moindre doute à cet égard, Sa Majesté en eût bientôt trouvé l'éclaircissement dans les préparatifs immenses qui redoublèrent avec la plus étonnante précipitation dans tous les Ports d'Angleterre.

cune part à ce qui s'étoit fait; néanmoins par un ordre envoyé le 24 Mars, à Don Francisco Escarano, chargé d'affaires en Angleterre, il lui fut mandé entr'autres choses, qu'en même temps qu'il feroit savoir au Ministère Anglois, que Sa Majesté Catholique n'avoit aucune part à ce qui s'étoit passé, et quoiqu'Elle fût très décidée à maintenir la paix, il devoit observer que ce seroit cependant autant que « Sa Majesté pourroit y parvenir, sans manquer « à la dignité de sa Couronne, à la défense de ses « droits, et à la protection dûe à ses Sujets; attendu « que la conduite de l'Angleterre serviroit de règle « à celle d'Espagne ». C'est ce que Escarano déclara et fit connoître au Vicomte de Weymouth, dans une audience particulière qu'il eut le 4 Avril suivant; et il en rendit compte à sa Cour le 8 du même mois.

(13) Voici quel a été le grand projet de l'Angleterre; c'étoit de réunir les Colonies pour les armer contre la Maison de Bourbon, ou de séduire la Maison de Bourbon par des négociations et des traités artificieux, afin de se venger des Colonies après les avoir brouillées avec la France. Le commencement, la suite et la fin des négociations dont on va parler dans cet exposé, découvrent évidemment la vérité de ce projet; et c'est aussi ce qu'il sera aisé d'inférer des faits contenus dans les notes qui suivent.

Des démonstrations aussi manifestement dirigées contre la France dûrent faire la loi à Sa Majesté; Elle se mit en état de repousser la force par la force. C'est dans cette vue qu'Elle pressa les armemens dans ses Ports, et qu'Elle envoya en Amérique une Escadre sous le commandement du Comte d'Estaing.

Il est notoire que les forces de la France furent les premières en état d'agir; il étoit au pouvoir du Roi de porter à l'Angleterre les coups les plus imprévus et les plus sensibles; on avouera même que Sa Majesté s'en occupoit, et que ses projets alloient éclater, lorsqu'une parole de paix l'arrêta. Le Roi Catholique lui fit part du desir que la Cour de Londres laissoit entrevoir pour une conciliation par la médiation de l'Espagne. Ce Monarque ne voulut pas paroître comme médiateur sans être assuré préalablement d'une acceptation claire et positive, dans le cas où il offriroit son entremise, et sans connoître les objets principaux qui pourroient servir de base à la négociation (14).

Le Roi reçut cette ouverture avec une satisfaction proportionnée au vœu qu'il a toujours fait pour le maintien de la paix. Quoique le Roi d'Espagne eût déclaré d'abord qu'il lui étoit indifférent qu'on acceptât ou refusât sa médiation, et que nonobstant les ouvertures qu'il faisoit,

(14) Le Roi d'Espagne ne pouvoit pas procéder avec plus de circonspection qu'il ne l'a fait, pour ne pas s'engager dans une médiation infructueuse et s'envelopper dans ses suites; et il s'est expliqué dans les mêmes termes avec la Cour d'Angleterre qu'avec celle de France, ayant donné ses ordres le 19 Avril, au Chargé d'affaires, Don Francisco Escarano, pour qu'avant tout il exigeât que le Ministère de Londres « déclarât ouvertement et positivement, si « réellement il desiroit d'établir une négociation avec « la France, par le moyen de Sa Majesté, et quels « devoient être les points principaux qui serviroient « de base à cette négociation ». Ces précautions et beaucoup d'autres, ont été nécessaires vis-à-vis d'un Ministère accoutumé à parler avec mystère, ambiguité et réserve; et à s'expliquer avec les Ambassadeurs et les Ministres Espagnols, tout autrement qu'il ne le fait dans ses dépêches ministérielles, adressées à son Ambassadeur à Madrid. Le cabinet Espagnol qui n'use point de cette politique, a eu la franchise d'en faire l'observation au Ministère Anglois pendant ladite négociation, sans cesser pour cela de procéder avec toute la bonne foi et la sincérité possibles.

il laissât le Roi son neveu dans une entière liberté d'agir selon ses vues, non-seulement Sa Majesté accepta la médiation, mais Elle suspendit, sur le champ, la sortie de sa flotte de Brest, et consentit à communiquer ses conditions de paix, aussitôt que l'Angleterre auroit articulé d'une manière positive son desir pour une réconciliation dans laquelle seroient compris les États-unis de l'Amérique, la France ne devant et ne voulant les abandonner.

Rien assurément ne pouvoit être plus conforme aux intentions apparentes de la Cour de Londres que cette détermination. Le Roi Catholique ne perdit sans doute pas un moment pour agir en conséquence auprès du Roi d'Angleterre et de son Ministère; mais celui-ci ne tarda pas à convaincre la Cour de Madrid, que ses ouvertures de paix n'avoient point été sincères. Le Ministère Britannique répondit sans détour, qu'il ne pouvoit être question de réconciliation et de paix, qu'après que la France auroit retiré sa Déclaration du 13 mars de l'année dernière. Cette réponse étoit injurieuse pour l'Espagne comme pour la France, et elle déceloit, de la manière la plus évidente, les vues hostiles de l'Angleterre. Les deux Monarques l'envisagèrent sous ce point de vue: et quoique le Roi, toujours animé par son amour pour la paix, laissât

encore Sa Majesté Catholique le maître de donner, s'il le jugeoit à propos, suite à la médiation, ce Prince ordonna à son chargé d'affaires à Londres, de garder désormais le silence sur cet objet (15).

Cependant l'espoir d'une conciliation flattoit encore le cœur du Roi, lorsque les Escadres commandées par les Amiraux Keppel et Byron sortirent des ports d'Angleterre : cette démonstration acheva de déchirer le voile léger sous lequel la Cour de Londres cherchoit à cacher ses véritables intentions. Il n'étoit plus permis d'ajouter foi à ses insinuations insidieuses, ni de douter de ses projets d'agression; et dans cet état des choses, Sa Majesté se trouva forcée de changer la direction des mesures qu'Elle avoit prises précédemment pour la sûreté de ses possessions et du commerce de ses sujets. L'évènement démontra bientôt combien la prévoyance du Roi avoit été juste. Tout le monde sait de quelle manière la frégate de Sa Majesté, la *Belle-poule*, fut attaquée par une frégate angloise, à la vue même des côtes de France; il n'est pas moins notoire que deux autres frégates et un moindre bâtiment furent interceptés par surprise, et conduits dans les ports d'Angleterre.

La sortie de l'armée navale que le Roi avoit mise sous les ordres du comte d'Orvilliers, devint nécessaire

(15) Les 23 et 25 Mai, ainsi que le 1er Juin de l'année derniere, il fut donné des ordres à Escarano, non-seulement pour qu'il ne parlât pas davantage sur l'affaire de la médiation, mais encore pour qu'il répétât à la Cour de Londres que Sa Majesté Catholique persévéroit et se maintiendroit dans ses dispositions pacifiques, *tant que la conduite de l'Angleterre ne le forceroit point à agir autrement.* L'Angleterre ne peut pas se plaindre que l'Espagne ne lui ait pas notifié plusieurs fois cette résolution.

pour rompre les desseins des ennemis de sa Couronne, et pour venger les insultes qu'ils venoient de faire à son pavillon. La Providence fit triompher les armes de Sa Majesté : le comte d'Orvilliers attaqué par la flotte Angloise, la combattit, et la força à la retraite après lui avoir causé un dommage considérable.

Depuis cette époque les hostilités ont continué entre les deux Couronnes, sans déclaration de guerre (16). La Cour de Londres n'en a point fait, parce qu'elle manquoit de moyens pour la justifier; d'ailleurs elle n'a osé accuser publiquement la France d'être l'agresseur, après l'enlèvement que les Escadres Angloises avoient fait de trois bâtiments de Sa Majesté, et elle sentoit qu'elle auroit eu trop à rougir lorsque l'exécution des ordres qu'elle avoit fait passer clandestinement aux Indes (17), auroit éclairé l'Europe sur la confiance qu'on devoit à ses dispositions pacifiques, et auroit mis toutes les Puissances en état de juger à laquelle des deux, de la France ou de l'Angleterre, devoit être décernée la qualification de *perfidie* que le Ministère Anglois ne perd aucune occasion de donner à la France. Quant au Roi, s'il a différé de porter à la connoissance de toutes les Nations la multiplicité des griefs qu'il avoit contre la Cour de Londres, et de démontrer la nécessité absolue où

(16) Par tout ce qui a été déjà exposé dans les notes précédentes, on voit que l'Angleterre ne cessoit de se permettre des hostilités égales ou encore plus grandes contre le territoire et le pavillon Espagnol, à l'ombre des plus cordiales protestations de paix et d'amitié.

(17) Il ne seroit pas étonnant que des ordres secrets, pareils à ceux qui ont été donnés pour s'emparer des Établissemens François dans l'Inde, eussent été expédiés par le Gouvernement Britannique au commencement de l'année présente pour envahir les îles Philippines, et que les Commissaires envoyés peu après par la voie d'Alexandrie et de Suez, eussent été porteurs de ces ordres. Du moins telle a été et telle est l'opinion des personnes sensées et les mieux instruites à la Cour même de Londres. Le temps expliquera ces énigmes, et l'Univers connoîtra par quels procédés le Cabinet anglois a répondu aux bonnes intentions du Roi d'Espagne dans le temps même que Sa Majesté travailloit à lui obtenir une paix décente et à délivrer la Nation angloise de grandes calamités et de grandes disgraces.

IMPRIMERIE NATIONALE.

elle l'a mis de prendre les armes, c'est qu'il ne cessoit de se flatter que le Ministère Britannique rentreroit enfin en lui-même, et que la justice, et plus encore la position critique dans laquelle il avoit mis sa Patrie, l'engageroit à changer de conduite.

Cette espérance paroissoit d'autant mieux fondée, que les Ministres anglois ne cessoient de détacher des émissaires pour sonder les dispositions du Roi, tandis que le Roi d'Espagne continuoit de lui parler de paix (18). Sa Majesté, loin de dé-

(18) Sa Majesté Catholique continua ses offices auprès du Roi Très-Chrétien, pour procurer la paix, non-seulement parce que ses sentimens de religion et de piété, ainsi que sa tendresse pour ses sujets et ses principes d'humanité lui dictoient cette conduite, mais aussi parce que la Cour de Londres continuoit à montrer le desir d'un arrangement ou accommodement avec la France. En effet, à peine le Marquis d'Almodovar fut-il arrivé à Londres qu'il écrivit en Espagne, le 14 Septembre 1778, que dans un long entretien qu'il venoit d'avoir avec le Vicomte de Weymouth, ce Ministre avoit fini en disant, « que le Roi son Maître connoissoit les favorables « dispositions de Sa Majesté Catholique, qu'il étoit « touché des preuves d'amitié qu'il en recevoit et « qu'il desiroit bien sincèrement mettre fin par la « médiation de Sa Majesté Catholique, à la guerre « actuelle, ne doutant pas qu'on ne parvînt à sauver « l'honneur de la Couronne de la Grande-Bretagne, « sans faire le moindre tort à celui de la France ».

D'après les mêmes principes, le Lord Weymouth pria le Marquis d'Almodovar, d'éviter dans sa Dépêche, comme il assura qu'il feroit dans la sienne, d'employer ces mots : *demander la médiation*, au lieu desquels il falloit mettre : *desirer la médiation et accepter l'interposition des bons offices de Sa Majesté Catholique dans cette affaire.* Le Baron de Grantham s'expliqua en substance dans les mêmes termes à Madrid, et en conséquence, le Roi Catholique fit remettre, comme effectivement on remit à cet Ambassadeur, le 28 du même mois de Septembre, une Note ou Mémoire, dont il fut envoyé copie au Marquis d'Almodovar pour qu'il en instruisît le Gouvernement Anglois. Il a paru indispensable de copier ici la réponse contenue dans ledit Mémoire, qui donnera des lumières pour l'intelligence des suites de cette négociation.

« Le Roi (ce sont les termes du Mémoire) d'après « ce qu'écrit son Ambassadeur le Marquis d'Almo« dovar, excité par ses principes d'humanité, aussi« bien que par le desir d'entretenir l'amitié entre les « Rois de France et de la Grande-Bretagne, et pour « qu'on ne puisse jamais lui reprocher d'avoir refusé « de contribuer à la tranquillité de l'Europe en ce

mentir les sentimens qu'Elle avoit toujours manifestés, se prêta au contraire avec empressement aux nouvelles exhortations du Roi son oncle; et pour convaincre ce Prince de sa

« qui pourroit dépendre de lui, a résolu de déclarer « à l'une et à l'autre Cour, que si elles veulent sin« cèrement entrer en négociation pour un arrange« ment, par la médiation de Sa Majesté, sans que « l'honneur de l'une ou de l'autre puisse souffrir par « des sollicitudes anticipées; le moyen le plus conve« nable et le plus décent seroit que chacune fît re« mettre sans délai et dans le même temps, entre « les mains du Roi, les points ou articles qu'elle vou« droit obtenir, ou s'assurer par le Traité : que le « Roi Catholique communiquera réciproquement à « chaque Cour ce que l'autre aura exposé, pour « qu'elle puisse modifier ou contredire, et en général « manifester sa pensée : que sur la connoissance que « Sa Majesté aura des intentions de l'une et de « l'autre, elle proposera son plan de pacification « pour terminer l'accommodement : qu'on fera entrer « dans cette négociation la manière de s'arranger « avec les Colonies, ce qui est indispensablement né« cessaire pour la tranquillité qu'on desire; et enfin, « qu'en même temps, on traitera et on conclura « entre l'Espagne et l'Angleterre les points relatifs « aux intérêts de ces deux Couronnes. Le Roi Catho« lique verroit avec peine qu'on ne se conformât pas « dès-à-présent à ce plan, ou qu'on n'entamât pas « sincèrement cette négociation, puisque malgré le « desir dont est remplie Sa Majesté, de procurer la « Paix, elle prévoit que les circonstances de la guerre « actuelle la forceront à prendre parti, surtout at« tendu les dommages réels et les dépenses que lui « occasionnent les armemens qu'il a fallu faire pour « faire respecter son Pavillon et ses droits; d'autant « que nonobstant ces armemens on ne cesse point « de répéter des insultes préjudiciables à ses Sujets. »

La conclusion de cette réponse ne laissa pas de causer quelque inquiétude à la Cour de Londres, mais cela ne l'empêcha cependant pas d'expédier une frégate qui entra le 10 Novembre dans le port de la Corogne, avec des paquets pour le Baron de Grantham, lesquels contenoient la réponse de la même Cour, que ce Ministre remit le 14 dudit mois de Novembre; son contenu se réduisoit à accepter, avec reconnoissance, la médiation de Sa Majesté Catholique pour concilier les différends entre

sincérité et de sa persévérance, Elle lui confia sans réserve les conditions modérées auxquelles elle étoit prête de poser les armes.

Le Roi Catholique communiqua l'Angleterre et la France, en proposant que cette Puissance retirât les secours qu'elle prêtoit aux Colonies. Quant aux points relatifs aux intérêts réciproques de la Grande-Bretagne et de l'Espagne, on déclaroit dans cette réponse, que dans tous les temps Sa Majesté Britannique étoit prête et desiroit entrer dans cette discussion, ayant la plus grande envie de terminer ces différends, de manière à consolider une union avantageuse aux deux Empires. Le Roi Catholique, pour remplir la promesse qu'il avoit faite aux deux Cours, leur communiqua le 20 Novembre les prétentions, propositions et ouvertures qu'on avoit respectivement faites, s'efforçant de leur persuader, par diverses raisons, de chercher les moyens ou tempéramens les plus capables de produire une conciliation aussi sincère qu'honorable; en même temps on écrivit au Marquis d'Almodovar ce qui suit :

« Pour ce qui est d'un arrangement sur nos pro-« pres intérêts, Votre Excellence est également au-« torisée à en traiter, et il convient qu'elle emploie « pour cet objet important, les derniers efforts de « son zèle : car le Roi desirant sincèrement de con-« server la paix, ressentira la plus vive satisfaction « de voir tous ces différends terminés. Pour y par-« venir, Votre Excellence rappellera au Ministère « Anglois, le zèle que l'Espagne, quelque critiques « que fussent les circonstances actuelles, a mis à faire « éclater son impartialité; mais ne manquez pas de « représenter en même temps combien la marine An-« gloise y a mal répondu, et continue d'y répondre « mal, ainsi que le prouvent les insultes presque « journalières qu'essuyent nos vaisseaux dans toutes « les mers, et même jusque sur les côtes, et dans « tous les ports de la Péninsule. Le Ministère Anglois « doit sentir qu'après des excès aussi répétés, et qui « n'ont jamais été repoussés, ni châtiés, les plus « belles protestations de sa part perdent toute leur « force, sur-tout quand il y a déjà plusieurs années « que nous ne cessons d'exposer nos plaintes dans « les termes les plus honnêtes et les plus ménagés.

« Votre Excellence n'ignore point ce qui est réglé « par les préliminaires du Traité de Paris, de 1763, « article XVI, concernant les Établissemens des An-

à la Cour de Londres les assurances qu'il venoit de recevoir de Sa Majesté, et il pressa cette Cour d'effectuer enfin un rapprochement pour lequel elle avoit de son côté, témoigné

« glois dans la baie de Honduras, et dans les terri-« toires adjacens. On y a stipulé en termes exprès, « qu'on devoit démolir *aussitôt* toutes fortifications « quelconques qui y auroient été construites, et « qu'on ne leur toléreroit que quelques habitations « ou magasins, en observant de ne pas les troubler « dans la coupe et le transport du bois de teinture « dans les lieux où on les a laissé précédemment en « jouir, et qui ont toujours été reconnus pour être « du territoire Espagnol.

« Non-seulement on n'a point exécuté cette démo-« lition; mais on a même ajouté aux anciennes for-« tifications. Elles sont défendues par de l'Artillerie et « des Troupes, de sorte que ces Peuplades sont de-« venues un Gouvernement militaire avec patentes « et autorisation de la Cour de Londres. Enfin c'est « aujourd'hui une Colonie permanente, qui a usurpé « le terrein qu'elle occupe, par une contravention « formelle aux Traités.

« Les Anglois ont tenté d'autres entreprises sem-« blables, dans diverses parties de cette vaste côte, « comme vous le verrez par les papiers de l'Ambas-« sade. Vous pourrez y remarquer l'artifice des An-« glois, en armant les Indiens contre les Espagnols. « Comme on ne pourroit pas établir une amitié sincère « et solide, sans remédier à des préjudices aussi no-« toires, et sans faire en sorte qu'ils n'aient plus lieu « par la suite; il faudroit régler de bonne foi tous « ces points, et passer ensuite à d'autres avec la même « franchise, et dans la persuasion qu'on ne trouvera « jamais de meilleures dispositions que dans notre « auguste Souverain.

« Déjà plus d'une fois j'ai informé Votre Excellence « (ainsi que j'avois fait vis-à-vis de votre prédéces-« seur), des outrages de toute espèce que nous avons « essuyés du côté de la Louisiane, où l'on nous a dé-« bauché les Indiens nos amis, en leur donnant des « armes et des munitions, pour agir contre nous; où « l'on a insulté nos Établissemens et nos Peuplades; « où enfin l'on a menacé avec des vaisseaux de « guerre, la Capitale même, sous des prétextes aussi « frivoles qu'inexcusables. Je dirai seulement à cet « égard que les extorsions n'ont point cessé de ce « côté-là, et qu'il y faut un prompt remède.

le plus grand desir; mais le Ministère Britannique, en feignant toujours de souhaiter la paix, ne répondit aux démarches officieuses du Roi d'Espagne, qu'en lui faisant des propositions déclinatoires et inadmissibles (19).

« Enfin Votre Excellence est bien informée des in-« sultes que nous avons essuyées, et des ménage-« mens que nous méritions, tant pour notre con-« duite passée que pour notre conduite présente. « D'après cela Votre Excellence fera valoir nos droits « avec beaucoup de cordialité et de modération, pour « que le Ministère Anglois soit bien convaincu de la « franchise et de la sincérité avec laquelle nous agis-« sons, ainsi que de la nécessité de régler, une fois « pour toutes, tous nos différends et nos intérêts, « en arrachant jusqu'aux racines de tous démêlés fu-« turs, pour l'utilité réciproque des deux Nations. « A cet égard, je me réfère aux instructions données « à Votre Excellence; vous avez sur ces objets tous « les pouvoirs possibles, et on vous donnera encore « tous ceux que vous demanderez et qui vous seront « nécessaires pour consolider l'amitié entre les deux « Cours. C'est ce point important, ainsi que la paci-« fication générale qui fait l'objet des desirs du cœur « généreux du Roi. Je suppose aussi que Votre Excel-« lence ne perdra pas de vue que nous ne pouvons « nous compromettre en rien contre la France, dont « nous devons toujours conserver l'amitié. »

Après tous les faits et toutes les dépêches qu'on vient de rapporter, il doit être inutile d'insister pour faire rendre justice à la circonspection, à la sincérité et à la vivacité avec laquelle le Roi Catholique s'est efforcé d'établir la paix sur des fondemens solides, et d'obtenir de l'Angleterre la réparation de ces innombrables insultes; on y aura vu aussi l'artifice avec lequel la Cour de Londres affecte d'être surprise du parti que Sa Majesté vient de prendre, quoique cette Cour n'ait point cessé de répéter les insultes, sans en avoir jamais donné de satisfaction, ou même sans en avoir laissé espérer aucune.

(19) Les propositions de l'Angleterre en réponse aux offices de Sa Majesté Catholique, du 20 Novembre 1778, n'arrivèrent à Madrid que le 13 Janvier 1779; elles étoient le résultat d'une conférence du 28 Décembre précédent, entre le Marquis d'Almodovar et le Vicomte Weymouth.

On peut juger de la conduite du Ministère Anglois, en cette occasion, par les expressions suivantes d'une dépêche du Ministère Espagnol en réponse

Il étoit donc de la dernière évidence que l'Angleterre ne vouloit point la paix, et qu'elle n'avoit d'autre but que de gagner le temps qu'exigeoient ses préparatifs de guerre. Le Roi d'Espagne sentoit parfaitement cette vérité; il ne sentoit pas moins combien sa dignité se trouvoit compromise. Cependant ce Prince étoit tellement touché des calamités inséparables de la guerre, et il étoit tellement préoccupé de l'espoir d'en arrêter encore le cours, qu'il oublia tout ce que la conduite de la Cour de Londres avoit d'offensant pour lui, pour ne s'occuper que des moyens de remplir ses vues pacifiques. C'est dans cette intention que Sa Majesté Catholique proposa au Roi un nouveau plan selon lequel les Puissances audit Marquis d'Almodovar, en date du 20 Janvier.

« J'ai lû au Roi (ce sont les propres termes de la « dépêche) toute la lettre de Votre Excellence, ainsi « que la pièce que vous a remise le Lord Weymouth, « et j'ai informé en même temps Sa Majesté de tout « ce que le Baron de Grantham m'a communiqué « sur ce même sujet. Cet Ambassadeur m'a remis « une copie de la pièce que le Ministre d'État Anglois « vous avoit donnée : mais on ne trouve ni dans les « explications du Lord Grantham, ni dans la dépêche « qu'il vient de recevoir de sa Cour, la bonne vo- « lonté et les expressions précises qu'on a employées « à Londres, en parlant à Votre Excellence, pour « engager le Roi à proposer de lui-même les moyens « qui peuvent conduire à une conciliation.

« Malgré cela je ferai part à Votre Excellence, « avec franchise et ponctualité, des réflexions que le « Roi a faites, de la résolution qu'il a prise, et de la « manière dont vous devez vous conduire pour la « communiquer à Londres, et pour en obtenir la ré- « ponse, sur quoi cette dépêche vous servira d'in- « struction.

« Sa Majesté s'aperçoit aujourd'hui que la Cour « de Londres s'explique *de vive voix*, autrement que « *par écrit* : c'est-à-dire, de *vive voix*, il semble qu'Elle « n'attend que d'être informée des moyens et des « tempéramens convenables que lui proposera Sa « Majesté Catholique; *et par écrit*, il paroît que le « Ministère Britannique insiste sur ses premières « idées, se bornant uniquement à des protestations « générales de son desir pour la paix. »

Après les réflexions qu'on vient de voir, on en faisoit d'autres au Marquis d'Almodovar, dans la même dépêche, et on lui expliquoit quelques idées de Sa Majesté, ainsi que son desir de trouver un moyen sage et décent de faciliter la pacification. La substance de ces idées se réduisoit à savoir si on pouvoit espérer que le Ministère Anglois, consentiroit à l'établissement d'une longue Trève, entre les Puissances belligérantes et les Colonies, laquelle Trève seroit prise sous différens points de vue, pour sauver l'honneur de ces Puissances, et en proposant diverses précautions capables de prévenir la crainte

belligérantes feroient une trève à longues années (20). Ce plan fut agréé par Sa Majesté, à condition que les États-unis y seroient compris, et qu'ils seroient traités, durant la trève, comme indépendans de fait; et pour donner d'autant plus de facilité au Roi d'Angleterre de souscrire à cette condition essentielle, Sa Majesté consentoit que ce Prince traitât avec le Congrès, soit directement, soit par l'entremise du Roi d'Espagne.

d'une nouvelle rupture. Sur cet objet on se référoit à une négociation postérieure ou à un Congrès qui se tiendroit dans un lieu impartial, et sous la médiation du Roi, où seroient réglés et conclus les Traités que les deux Puissances auroient à faire entr'elles.

(20) Depuis le 20 Janvier dernier, qu'on dépêcha un Exprès à Londres, pour y faire connoître les idées du Roi, telles qu'on les a rapportées dans l'article précédent; le Ministère Anglois différa de répondre jusqu'au 16 Mars. Après un aussi long délai, la Cour de Londres s'expliqua enfin dans une dépêche adressée au Baron de Grantham, qu'on reçut à Madrid le 28 du même mois; elle se réduisoit à discuter et combattre fort au long les réflexions contenues dans la dépêche de la Cour de Madrid du 20 Janvier. On y remarqua sur-tout l'éclaircissement que le Vicomte de Weymouth, prétendoit donner sur la différence que la dépêche de notre Cour avoit mise entre sa manière de s'expliquer de *vive voix* et *par écrit*.

« Le langage que j'ai tenu (ce sont les propres « termes de sa réponse au Marquis d'Almodovar) et « qui m'étoit dicté par mon ardent desir de la Paix, « a été au-delà de ma pensée, et a manqué d'exac« titude, si l'on a pu en induire une disposition à « abandonner l'honneur du Roi, et des droits aussi « manifestes que les siens, pour de beaux dehors et « pour des tempéramens plausibles. »

Si les Ministres en sont quittes pour revenir avec cet air aisé, sur leur parole; si c'est ainsi qu'ils satisfont ceux avec qui ils traitent; quelle foi sera-t-il possible d'ajouter à ce qu'ils diront? et quelle sûreté y aura-t-il désormais dans les explications qu'une Cour donnera solennellement à l'Ambassadeur d'une grande Couronne?

Quoi qu'il en soit, après toutes les objections contenues dans ladite dépêche Angloise du 16 Mars; on concluoit par une ouverture qui pouvoit flatter le Roi de l'espérance d'obtenir enfin une pacification générale.

Que la France propose « (disoit le Ministère Bri« tannique) ses plaintes, ses prétentions et demandes, « de quelque espèce qu'elles soient, et l'on y fera

En conséquence de ces ouvertures, Sa Majesté Catholique rédigea la proposition qu'il s'agissoit de faire à la Cour de Londres : indépendamment d'une Trève illimitée (21), durant

« une réponse convenable; ou, si on le trouve plus « à propos, qu'on établisse une Trève entre la « Grande-Bretagne et la France, pour un temps « limité, et pendant cet intervalle, on conciliera les « prétentions des deux Couronnes, sous la média- « tion de Sa Majesté Catholique.

« Que les Colonies proposent (ajoutoit le Minis- « tère de Londres) leurs plaintes, ainsi que les con- « ditions nécessaires à leur sûreté, ou les précautions, « au moyen desquelles on pourroit rétablir la conti- « nuation et l'autorité d'un Gouvernement légitime ; « on verra alors si l'on peut régler une conciliation di- « recte et immédiate, ou bien si l'on préfère le moyen « indiqué ci-dessus, pour ce seul cas; que l'on fasse « également une trève dans l'Amérique septentrio- « nale, c'est-à-dire, une vraie trève et une suspension « effective des hostilités, pendant lesquelles on « puisse établir et assurer la liberté et les biens des « diverses classes d'habitants, et suspendre toute vio- « lence de l'une et de l'autre part contre les indi- « vidus respectifs, et leurs biens et effets. Pendant « ces trèves, les François pourront traiter de leurs « affaires particulières sans donner lieu à des soup- « çons qui seroient inévitables, s'ils confondoient « dans la négociation leurs intérêts particuliers avec « les intérêts prétendus de ceux que la France affecte « d'appeler *ses Alliés*, et Sa Majesté Britannique « pourra établir son Gouvernement sur ses propres « États, sans essuyer l'humiliation de recevoir les « conditions qui y sont relatives de la main d'un en- « nemi déclaré. »

(21) Il paroit que l'ouverture faite par la Cour de Londres, dans la dépêche dont fait mention la note précédente, pour établir une trève avec la France et avec les Colonies, renferme cette seule difficulté, savoir, que les prétentions de ladite Puissance et celle des Provinces américaines seroient traitées séparément; de sorte que la France ne se mêleroit point de l'arrangement relatif aux intérêts de ces provinces. C'est ainsi que l'auroit cru alors et que le croira même encore à présent toute personne impartiale et de bonne foi qui lira les explications du Cabinet Anglois, renfermées dans cette dépêche. D'après cette supposition, on va mettre sous les yeux

laquelle les États-Unis seroient re-

du Public l'*Ultimatum*, proposé par le Roi Catholique aux deux Cours de Paris et de Londres, Sa Majesté ayant pris sur elle d'aplanir les difficultés avec les Colonies; n'ayant pas eu le temps de leur communiquer, non plus qu'à la France, cette résolution du Roi Catholique, de laquelle on leur fit part le 3 Avril de la présente année, c'est-à-dire, sept jours après qu'on eût reçu la réponse du Cabinet Anglois.

« Si ces ouvertures ou propositions (on rapporte « ici à la lettre l'*Ultimatum*) fussent venues aussitôt « que le Roi eût fait les siennes pour former le plan « de réconciliation, déjà bien des difficultés pour« roient être aplanies par les modifications, dès que « la bonne foi et la confiance auroient régné dans la « négociation, ainsi que le desir d'en venir à la con« clusion d'une Paix. Mais après avoir laissé perdre « plus de deux mois de temps, sans compter celui « qui avoit été perdu auparavant, et après qu'il a été « reconnu que pendant cet intervalle on n'a point « cessé de faire de grandes expéditions et de grands « préparatifs; il n'est pas possible de se défendre du « soupçon que l'on cherche à laisser écouler les mois « que peut durer encore la campagne et continuer la « guerre avec vigueur. S'il en étoit ainsi, tous les « efforts du Roi pour parvenir à concilier les Puis« sances belligérantes seroient inutiles; cependant « Sa Majesté voulant donner une dernière preuve de « ses sentimens d'humanité, et faire voir qu'elle a « épuisé tous les moyens pour arrêter et empêcher « les calamités de la guerre, a fait proposer aux deux « Cours le plan suivant, qui sera de sa part l'*Ulti*« *matum* de cette négociation; savoir :

« Qu'il y aura une suspension d'armes indéfinie « avec la France, sous la condition qu'elle ne sera « point rompue entre les deux Puissances belligé« rantes sans qu'elles se soient averties un an d'a« vance.

« Que pour que cette suspension d'hostilités, ré« tablisse la sûreté et la bonne foi réciproques entre « les deux Couronnes, il y aura un désarmement « général dans l'espace d'un mois, dans les mers « d'Europe, de quatre mois dans celles d'Amérique, « et de huit mois ou d'une année dans les mers « éloignées d'Afrique et d'Asie.

gardés comme Indépendans de fait

« Que dans l'espace d'un mois, on conviendra du « lieu où doivent s'assembler les Plénipotentiaires « des deux Cours, pour traiter d'un arrangement dé« finitif de paix, et régler les restitutions ou com« pensations respectives pour les représailles que « l'on a faites sans déclaration de guerre, et relati« vement aux autres sujets de plaintes ou prétentions « qu'auroient respectivement l'une et l'autre Cou« ronne; et que pour parvenir à cette fin le Roi con« tinueroit à employer sa médiation, offrant dès ce « moment même la ville de Madrid pour le lieu d'as« sembler les Plénipotentiaires respectifs.

« Que le Roi de la Grande-Bretagne accorde une « pareille suspension d'hostilités, séparément, aux « Colonies américaines, par l'intervention et la mé« diation de Sa Majesté Catholique vis-à-vis de qui « cette Puissance s'engagera à observer cette suspen« sion, en promettant de ne point la rompre sans en « donner avis à Sa Majesté un an auparavant, pour « qu'elle puisse en informer les mêmes Provinces « américaines, et que l'on règlera pareillement le « désarmement réciproque dans le temps et suivant « les intervalles qui ont été proposés par rapport à « la France; assignant des limites que ne devront « pas passer ceux de l'un et de l'autre parti dans les « lieux et terreins qu'ils se trouveront occuper au « moment de la ratification de cet arrangement.

« Que pour régler ces différens objets et autres « relatifs à la solidité de ladite suspension et aux « effets qu'elle doit produire pendant qu'elle subsis« tera, un ou plusieurs Commissaires des Colonies « pourront se rendre à Madrid, et Sa Majesté Bri« tannique enverra les siens sous la médiation du « Roi (s'il est nécessaire) pour régler les articles ci« dessus, et que pendant ce temps on traitera les « Colonies comme indépendantes de fait.

« Enfin qu'à la demande de toutes ou de quel« qu'une des Puissances belligérantes, ou bien des « Colonies, lesdites Puissances ou l'Espagne garanti« ront les traités ou arrangemens qui se feront; « Sa Majesté Catholique accordant dès ce moment « sa garantie aux susdits préliminaires. »

Quiconque voudra comparer ces articles avec les ouvertures faites antérieurement par la Cour de

(22), ce Prince voulant épuiser tous les moyens qui pourroient arrêter l'effusion du sang humain, prit même sur lui de proposer, relativement à l'Amérique, que chacun resteroit en possession de ce qu'il occuperoit au moment de la signature de la Trève.

Londres, jugera si l'on pouvoit imaginer des propositions plus modérées ou plus analogues au système expliqué par le Cabinet Anglois. Certainement Sa Majesté Catholique a porté trop loin la modération dans ce plan de conciliation, en se chargeant de l'emploi difficile d'aplanir les difficultés.

(22) La plus grande répugnance qu'ait affecté de montrer le Cabinet Britannique à la vue de cet *Ultimatum*, et des propositions du Roi d'Espagne, a porté sur le point de traiter les Colonies comme indépendantes de fait dans l'intervalle de la trève. C'est une chose fort extraordinaire et même assez bizarre que la Cour de Londres traite les Colonies comme indépendantes, non-seulement de fait, mais même de droit pendant la guerre, et qu'elle ait de la répugnance à les traiter comme telles, seulement de fait pendant une trève ou suspension d'hostilités; la convention de Saratoga, le Général Burgoyne censé prisonnier légitime quand il s'agit de suspendre son procès; l'échange et la liberté d'autres prisonniers faits sur les Colons; la nomination de Commissaires pour aller chercher les Américains dans leurs foyers, leur demander la paix et traiter avec eux ou avec le Congrès; et enfin, mille autres actes de cette espèce autorisés par la Cour de Londres, ont été et sont certainement des signes non équivoques de reconnoissance de l'indépendance; que la nation Angloise juge et décide elle-même si tous ces actes sont aussi compatibles avec l'honneur de la Couronne Britannique, que le seroit la concession faite aux Colonies par l'entremise de Sa Majesté Catholique, d'une suspension d'hostilités; l'accommodement de leurs différends, et un traitement qui, dans cet intervalle, les feroit regarder comme indépendantes de fait! on pourroit ajouter à ce qui vient d'être dit, ce qu'ont affirmé tous les papiers publics du mois de Février 1778, d'une proposition faite par le Lord North, dans la séance du Parlement du 17 dudit mois, comme d'une chose toute simple, que les Commissaires nommés alors par la Cour de Londres, traiteroient avec les Députés Américains, comme s'ils étoient Plénipotentiaires d'États indépendans, à condition que cette concession ne préjudicieroit point à la Grande-Bretagne, si dans la

Il n'est sans doute personne qui n'eût jugé que ces conditions seroient acceptées; cependant elles ont été refusées. La Cour de Londres les a rejetées (23) de la manière la plus formelle, et n'a montré de disposition à la Paix, qu'autant que le Roi abandonneroit les Américains à eux-mêmes.

négociation les Colonies se décidoient à se désister de l'indépendance.

(23) Il paroîtra incroyable, après ce qui vient d'être rapporté, que la Cour de Londres refuse d'accepter les propositions de l'*Ultimatum* de celle de Madrid, n'eût-ce été qu'avec quelques explications qu'elle auroit cru nécessaires; cependant non-seulement elle ne les accepta pas dans sa réponse donnée le 4 Mai, après avoir apporté autant de délais qu'elle pût, mais donnant des interprétations forcées aux propositions susdites, elle se permit de dire *que l'Espagne partoit des prétentions qu'avoient les Colonies d'être États indépendans et souverains, pour faire cause commune avec elles et avec la France;* et le Cabinet Britannique finit en disant, *que si les conditions que la Cour de Versailles avoit communiquées à Sa Majesté Catholique, ne présentoient pas un aspect plus favorable par le traité, ou que si elles n'étoient pas moins impérieuses et injustes, il ne resteroit au Roi de la Grande-Bretagne, que le déplaisir de se voir frustré des espérances qu'il avoit conçues de l'heureux rétablissement de la Paix, tant pour ses sujets que pour tout le monde.*

Si ce n'est pas là manquer aux égard dûs au Roi médiateur, par une véritable provocation, et par une inconséquence évidente, il sera difficile de trouver des expressions qui y soient plus propres. Sa Majesté Catholique ne faisoit point cause commune avec la France et les Colonies, dans ses dernières propositions, et elles n'étoient point faites par la France, puisqu'il est certain que jusqu'alors Sa Majesté Catholique ne les avoit point communiquées à cette Puissance, et qu'elle n'avoit pas pu les lui communiquer, faute de temps, avant de les remettre à la Cour de Londres : ainsi tout l'appareil de ces paroles arrogantes du Ministère Anglois, se réduit à dire que, malgré l'ouverture faite par ce même Ministère le 16 Mars, il aimoit mieux la guerre que de devoir la Paix ou même la Trève au Roi médiateur, auquel il insultoit pour le provoquer, en l'accusant d'être partial, de s'être ligué avec les ennemis de la Grande-Bretagne, d'avoir un ton impérieux et d'être injuste.

A tout ce qui vient d'être dit, il faut ajouter que

Après une déclaration aussi tranchante, la continuation de la guerre est devenue inévitable; et dès-lors Sa Majesté a dû inviter le Roi Catholique à se joindre à Elle, en vertu de leurs engagemens (24), pour venger leurs griefs respectifs, et pour mettre un terme à l'empire tyrannique que

tandis que le Cabinet Britannique, répondoit au Roi d'Espagne dans les termes rapportés ci-dessus, il cherchoit par le moyen d'émissaires et d'offres considérables, à détacher la Cour de France des Colonies, et à s'accommoder avec elles. Il y a plus encore : dans le même temps, ledit Ministère Anglois s'occupoit pareillement à faire, par le canal d'un autre Émissaire, différentes propositions au Docteur Franklin, Ministre des Colonies résidant à Paris, pour s'accommoder avec elles, et les détacher de la France moyennant certaines conditions presque semblables à celles qu'il a rejetées, lorsqu'elles lui sont venues de Sa Majesté Catholique, ou pour mieux dire, en faisant des offres beaucoup plus favorables à ces Colonies. Les choses furent portées jusqu'au point que ledit Traité fut dressé en articles formels avec différentes explications, et il se faisoit sous l'autorité d'un des principaux Ministres Anglois. Il seroit facile d'instruire le Public de tous ces détails et de beaucoup d'autres choses encore, en mettant sous ses yeux, des copies exactes et bien constatées des pièces, si cela étoit nécessaire, ou si l'on y étoit forcé par cet ennemi implacable, vis-à-vis de qui l'Espagne s'est toujours conduite avec la plus grande modération.

(24) Les véritables intentions de la Cour de Londres, étant découvertes, le Roi Catholique ne pouvoit plus se dispenser de remplir dans toute leur étendue, les Traités conclus avec la France. Par l'exposé qui a été fait dans la note précédente, il paroît évidemment que tout l'objet de la politique Angloise étoit de désunir les deux Cours de Madrid et de Paris, par le moyen des suggestions et des offres faites à cette dernière ; de détacher pareillement les Colonies, si on le pouvoit, des engagemens qu'elles avoient contractés avec la France, pour les armer contre la Maison de Bourbon, ou bien pour les opprimer quand elle les verroit seules, sans protecteurs ni garans de tout Traité quelconque qu'elles feroient avec le Ministère Britannique : voici le piége dans lequel ce Ministère cherchoit à faire tomber les États Américains : il essayoit de les tenter par des promesses flatteuses et magnifiques, pour s'arranger avec eux sans l'entremise de la France et de

l'Angleterre a usurpé et prétend conserver sur toutes les mers (25).

L'exposé succinct qui vient d'être fait des vues politiques, des procédés et des évènemens successifs qui ont occasionné la rupture entre les Cours de Versailles et de Londres, mettra l'Europe en état de faire le parallèle entre la conduite du Roi et celle du Roi d'Angleterre, de rendre justice à la pureté et à la droiture des intentions qui ont dirigé celle de Sa Majesté, et de juger lequel des deux Souverains est le véritable auteur de la guerre qui afflige leurs États, et lequel des deux sera responsable des

l'Espagne, et pour que ce même Cabinet restât toujours l'arbitre du sort des Colonies, dans l'exécution des Traités ou accommodemens qu'elles feroient. Mais le Roi Catholique fidèle d'un côté à l'observation des engagemens qui le lient avec le Roi Très-Chrétien son Neveu : équitable de l'autre envers ses propres Sujets qu'il doit protéger et soutenir contre tant d'insultes ; et enfin rempli d'humanité et de compassion pour les autres individus qui supportent les calamités de la présente guerre, est dans l'intention de la poursuivre et de faire tous les efforts qui sont en son pouvoir pour parvenir à une Paix solide et durable avec les sûretés convenables pour en garantir l'observation.

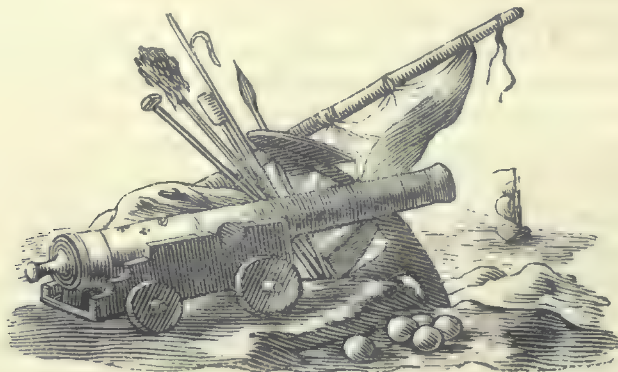
(25) Pour parvenir, comme il a été dit, au but désiré d'une Paix solide, il est nécessaire de réprimer et d'anéantir les maximes arbitraires de la Marine Angloise, et c'est l'intérêt de toutes les Puissances maritimes et même de toutes les Nations en général. Le Roi Catholique a fait tout ce qui étoit en son pouvoir pour faire cesser les insultes appuyées sur ces maximes, mais il n'a pu y parvenir par les voies amicales ; au contraire les outrages ont continué à s'agraver, comme on l'a vu, même pendant la négociation entamée avec l'Angleterre par la médiation dudit Monarque : la Cour de Londres en est venue à ne vouloir plus convenir dans ces derniers temps, qu'elle devoit ajuster ses différends avec l'Espagne, comme il avoit été dit. Dans le même mois de Mai où se termina cette négociation, on reçut la nouvelle de la violence commise par les bâtimens Anglois et leurs équipages dans la rivière de Saint-Jean, dans la baie de Honduras, dont il a été fait mention dans la note première, et l'on apprit pareillement, avec beaucoup de probabilité, que le Cabinet Anglois avoit donné des ordres anticipés pour envahir les Philippines. D'après de tels faits et un pareil début, le monde impartial pourra juger cette fameuse querelle, et décider si la Déclaration présentée par le Marquis d'Almodovar le 16 Juin, n'est pas fondée sur la raison et sur la vérité. En attendant il est bon d'observer que dès le 18 du même mois, la Cour de Londres expédia ses ordres pour commettre des hostilités, et faire la course par voie

malheurs qu'elle entraînera après elle.

de représailles contre l'Espagne, et que celle-ci ne donna de son côté de pareils ordres qu'après avoir appris cette nouvelle.

NOTA.

Au moment où l'on finit l'impreſſion du préſent Écrit, nous recevons & nous voyons déjà copiée dans divers papiers publics, la réponſe que le Miniſtère Britannique entend oppoſer à la Déclaration préſentée à Londres par le marquis d'Almodovar, lorſqu'il s'eſt retiré. Le monde impartial & judicieux, ſaura apprécier cette réponſe à ſa juſte valeur, lorſqu'il aura lû attentivement cette Déclaration & les notes précédentes dont elle eſt actuellement appuyée : on voit dans ces notes la candeur, la droiture, l'honnêteté du Cabinet Eſpagnol, & la ſuite qu'il met dans ſa conduite & dans ſes raiſonnemens : ce Cabinet ſe ſent la confiance de demander aujourd'hui à toute l'Europe, ſi elle croit qu'il ſoit poſſible de conſerver une vraie amitié, d'entamer une ſincère négociation, ou de conclure de bonne foi aucun Traité avec des gens qui ne ſe font point une affaire de nier ou d'altérer les faits les mieux prouvés, des faits auſſi clairs & auſſi poſitifs que ceux qui ont été expoſés & détaillés dans ces notes.



FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE DES CHAPITRES.

IMPRIMERIE NATIONALE.

CHAPITRE III.

LE CABINET DE VERSAILLES ET FRÉDÉRIC II.

QUESTION DE LA BAVIÈRE.

CHAPITRE IV.

LE ROI S'ADRESSE À L'AMBITION DE SON ONCLE.

PREMIERS COUPS DE CANON DE LA GUERRE.

CHAPITRE V.

SENTIMENTS ORIGINELS DES ÉTATS-UNIS. — RAPPEL DE S. DEANE.

LE COMTE D'ESTAING ET SON ESCADRE.

CHAPITRE VI.

GÉRARD À PHILADELPHIE. — LE CANADA; UNE PAIX SÉPARÉE; LE MISSISSIPI.

CHAPITRE VII.

PREMIÈRE CAMPAGNE DE L'ESCADRE D'AMÉRIQUE.

SANDY-HOOK, NEWPORT, BOSTON.

CHAPITRE VIII.

GÉRARD ET LE CONGRÈS, LA FAYETTE ET LE COMTE D'ESTAING. FIN DE LA CAMPAGNE DE 1778.

CHAPITRE IX.

NOUVELLES FLUCTUATIONS DE LA COUR DE MADRID. LA FRANCE ACCEPTE SES DÉMARCHES POUR LA PAIX.

CHAPITRE X.

LA FRANCE ENTRE L'ESPAGNE ET LES ÉTATS-UNIS.

CHAPITRE XI.

MANŒUVRES DU PARDO EN VUE DE L'ENTENTE DÉFINITIVE.

CHAPITRE XII.

LES COMMENCEMENTS DE LA LIGUE DES NEUTRES.

IMPRIMERIE NATIONALE.

CHAPITRE XIII.

CONVENTION SECRÈTE DES DEUX COURONNES.

FIN DE LA TABLE DU TOME TROISIÈME.

